



HAL
open science

”La glisse réinventée”. La construction d’un territoire de sports et de loisirs : l’Oisans des années 1960 à nos jours

Dorothee Fournier

► To cite this version:

Dorothee Fournier. ”La glisse réinventée”. La construction d’un territoire de sports et de loisirs : l’Oisans des années 1960 à nos jours. Sociologie. Université Grenoble Alpes, 2018. Français. NNT : 2018GREAS001 . tel-01957059

HAL Id: tel-01957059

<https://theses.hal.science/tel-01957059>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Ingénierie de la Cognition, de l'Interaction, de
l'Apprentissage et de la Création (CIA)**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Dorothee FOURNIER

Thèse dirigée par **Michaël ATTALI, Professeur des Universités,
Université Rennes 2** et

Codirigée par **Anne-Marie GRANET-ABISSET, Professeur des
Universités, Université Grenoble Alpes,**

préparée au sein du **Laboratoire Sport et Environnement Social
(SENS) UFR APS**

dans **l'École Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition,
l'Environnement (216)**

« **La glisse réinventée** »

**La construction d'un territoire de sports et de
loisirs : l'Oisans des années 1960 à nos jours**

Thèse soutenue publiquement le 12 mars 2018
devant le jury composé de :

Monsieur Michaël ATTALI

Professeur des Universités, Université de Rennes 2, Directeur de
thèse

Madame Daphné BOLZ

Maître de conférences HDR, Université de Rouen, Examinatrice

Madame Anne DALMASSO

Professeur des Universités, Université Grenoble Alpes,
Examinatrice, Présidente du jury

Madame Anne-Marie GRANET-ABISSET

Professeur des Universités, Université Grenoble Alpes,
Co-Directrice de thèse

Monsieur Jean SAINT-MARTIN

Professeur des Universités, Université de Strasbourg, Rapporteur

Monsieur Pierre-Olaf SCHUT

Maître de conférences HDR, Université de Marne la Vallée,
Rapporteur



THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Thèse présentée par

Dorothee FOURNIER

Sous la direction de **Michaël ATTALI** et **Anne-Marie GRANET-ABISSET**

préparée au sein du **Laboratoire Sport et Environnement Social**

dans l'École Doctorale EDISCE

« **La glisse réinventée** »

La construction d'un territoire de sports et de loisirs :

l'Oisans des années 1960 à nos jours

Volume 1 de thèse

Thèse soutenue publiquement le 12 mars 2018

devant le jury composé de :

Monsieur Michaël ATTALI, Professeur des Universités, Université de Rennes 2, Directeur de thèse

Madame Daphné BOLZ, Maître de conférences HDR, Université de Rouen, Examinatrice

Madame Anne DALMASSO, Professeur des Universités, Université Grenoble Alpes, Examinatrice,
Présidente du jury

Madame Anne-Marie GRANET-ABISSET, Professeur des Universités, Université Grenoble Alpes,
Co-Directrice de thèse

Monsieur Jean SAINT-MARTIN, Professeur des Universités, Université de Strasbourg, Rapporteur

Monsieur Pierre-Olaf SCHUT, Maître de conférences HDR, Université de Marne la Vallée, Rapporteur

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du LABEX ITEM (ANR-10-LABX-50-01) dans le cadre du programme « *Investissements d'Avenir* » géré par l'Agence Nationale de la Recherche.

À mes parents, Martine et Jack,

À mes enfants, Stella et Adrien.

« Le sommet c'est un moment sur lequel on ne s'attarde pas, tout simplement parce qu'on a conscience qu'on est très loin d'avoir terminé l'ascension »

Érik Decamp.

Remerciements

Cette thèse est l'histoire d'un processus d'innovation. Il est avant tout collectif. Je tiens à rendre hommage aux personnes qui ont participé à son élaboration.

J'adresse mes remerciements à Anne-Marie Granet-Abisset pour sa direction dynamique. Je lui suis reconnaissante d'avoir participé à ma formation durant l'année de maîtrise en 2001-2002. Ses travaux et son expertise à propos des sociétés de montagne ont été pour moi des modèles dont j'ai tenté de m'inspirer.

Mes remerciements s'adressent à Michaël Attali qui a pris le pari de cette thèse. Nos échanges ont toujours été fructueux, ils m'ont incitée à aller de l'avant. Merci Michaël de ton regard en positif. Merci aussi pour avoir su me *booster* au bon moment.

À vous deux, je suis reconnaissante de votre attention, d'avoir compris les difficultés qui étaient les miennes dans un moment escarpé de ma vie. Merci pour vos compétences scientifiques, votre énergie nourricière, votre exigence, votre disponibilité, pour votre confiance et votre sincérité. Pour toutes ces raisons, soyez remerciés.

Anne Dalmasso, merci de m'avoir recentrée sur l'objectif, Daphné Bolz, Jean Saint-Martin et Pierre-Olaf Schut, pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'évaluer ce travail, leur lecture bienveillante et l'intérêt qu'ils manifestent. Merci d'avoir accepté l'idée de compter parmi les membres du jury.

J'adresse mes remerciements à Raffaella Balzarini pour son expertise sur la cartographie, m'invitant à approfondir cette spécificité.

Philippe Sarrazin, Aïna Chalabaev et les équipes du laboratoire SENS pour l'accueil qu'ils m'ont réservé. Je remercie particulièrement les doctorants avec lesquels j'ai échangé ainsi que les personnes qui ont contribué à transmettre une étincelle d'âme. Dominique Jorand pour nos conversations, son écoute et ses conseils avisés à propos du Vol libre.

Le LARHRA, son directeur Bernard Hours, toutes les personnes que j'ai rencontrées dans ce laboratoire éclectique, plus particulièrement les encadrants des séminaires des doctorants, Amélie Nuq, Clarisse Coulomb, Irène Favier. Les doctorants du LARHRA pour leur motivation et pour nos discussions si précieuses. Ces rencontres, trop brèves, ont maintenu un contact avec le monde extérieur.

Marie-Christine Fourny responsable scientifique et toute l'équipe technique du LABEX ITEM, ainsi bien sûr que mes collègues doctorants LABEX. J'ai aussi une pensée particulière pour René Favier, à l'initiative d'ITEM, l'un de mes professeurs à l'Université Pierre Mendès-France.

Je remercie la SFR INNOVACS qui m'a permis avec l'appui de Benjamin et Raphaël de finaliser cette recherche. Je leur adresse mes remerciements ainsi qu'à Jessica.

Je remercie le service des Archives Départementales de l'Isère, son équipe avenante et efficace, l'ensemble des municipalités de l'Oisans d'avoir ouvert leur porte et plus particulièrement la mairie de l'Alpe d'Huez et son service d'archives pour leur accueil chaleureux.

Merci à Anaëlle et Pauline, toujours prêtes.

Je remercie l'ensemble des témoins qui ont accepté de se livrer sur leur parcours de vie ainsi que toutes les personnes avec lesquelles il m'a été offert d'échanger dans le cadre de ce parcours.

Au moment de finaliser ces années de travail, mes plus profondes pensées se tournent vers ma famille et mes amis. Je suis restée dans ma bulle. Merci de l'avoir respectée.

Merci à Daniel pour son soutien sans faille jusqu'à la dernière seconde et bien au-delà, son écoute attentive, son ouverture d'esprit et sa sérénité apaisante. Je te souhaite de mener à bien ton projet de recherche.

Merci à Philippe pour ses encouragements, sa bonne humeur et ses bonnes idées.

Pour leur entraide, j'adresse mes profonds remerciements à mes amis de Bourg d'Oisans et de plus loin.

Mes parents qui m'ont soutenue sans relâche, plus particulièrement ces longs derniers mois. Ils mesurent à quel point une thèse est un processus innovant. Merci pour leur sagesse.

Enfin, je me tourne vers mes enfants pour leur dire que le quotidien dont j'ai été privée avec eux, je l'ai aussi passé en pensant à eux. Merci pour votre patience.

Sommaire du volume 1

Avant-propos

Introduction générale

Première partie : Vers l'affirmation de territoires de sports d'hiver (années 1960-années 1980)

Chapitre 1 – Le développement des sports d'hiver dans le contexte des années 1960, une trajectoire asymétrique

Chapitre 2 – Extension et réactions au développement des sports d'hiver. Les années 1970 : diversification, nouvelles modalités de pratiques

Deuxième partie : Des sports d'hiver aux loisirs toutes saisons (années 1980-années 2000)

Chapitre 3 – Le snowboard face au ski : une pratique contre culturelle territorialisante

Chapitre 4 – L'attrait du VTT : une pratique contre culturelle territorialisante

Chapitre 5 – Les résistances à l'égard du vol libre : deltaplane (1970-1980) et parapente (1980-2000), une pratique contre culturelle peu territorialisante

Troisième partie : Quelles contributions des pratiques de loisirs sportifs à la territorialité ? (années 2000 à nos jours)

Chapitre 6 – Contribution du snowboard à la territorialité

Chapitre 7 – Contribution du parapente à la territorialité

Chapitre 8 – Contribution du VTT à la territorialité

Conclusion générale

AVANT-PROPOS

Cette thèse trouve ses origines dans les engagements du Labex Item, de co-construire avec les acteurs socio-économiques des outils d'aide à la décision afin de répondre aux stratégies territoriales. Mais avant de s'engager dans de futurs projets de développement, il est essentiel de commencer par comprendre le fonctionnement du territoire. Ce travail a l'ambition de proposer un état des lieux réflexif et explicatif. J'ajoute que cette recherche revêt un caractère particulier en raison de mon parcours professionnel et de mon expérience personnelle. Ils m'ont permis d'allier pratiques sportives, montagne, histoire. Compétitrice en snowboard alpin dans les années 1990-2000, titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif en ski alpin et affiliée à l'ESF des Deux Alpes depuis 1996, j'ai suivi un parcours universitaire en histoire à l'université de Grenoble, finalisé par l'obtention d'une maîtrise d'histoire contemporaine en 2001 dans laquelle j'y étudiais les parcours de vie des skieurs de l'Équipe de France de ski de 1960 à 2001. Un an plus tard, l'engagement dans un master (DESS) en économie du sport et des loisirs m'a amenée à travailler à l'élaboration de dispositifs d'aide à la structuration des ligues sportives pour la région Rhône-Alpes. De l'université au secteur touristique (2003-2013), j'ai exercé différentes missions en accueil, animation, organisation d'événements sportifs, communication et relations presse, mise en réseau d'acteurs ainsi que la direction de l'Office de tourisme de Bourg d'Oisans pendant huit ans.

Mon implantation forte en Oisans, tant personnelle que professionnelle, reste indissociable de ma posture d'acteur s'interrogeant sur l'avenir de ce territoire. Un intérêt très fort pour étudier les stratégies à déployer pour répondre aux nouveaux défis et aux enjeux prégnants dans un contexte de mutations économiques et culturelles dans lequel pèse la donnée incontournable du changement climatique : une donnée majeure pour le devenir des activités de loisirs autour de la neige. Ainsi est né mon projet d'effectuer un travail de recherche approfondi sur un territoire que je croyais connaître particulièrement bien. Scruter les formes adaptatives de l'Oisans au cours de son histoire récente, celle des soixante dernières années, est au cœur du projet. Les mesurer et les analyser au prisme des transformations en cours, culturelles, sociales, économiques, environnementales en constitue l'orientation majeure. Mais pour ce faire, il fallait mettre en œuvre une observation « *distanciée* » de ce territoire, couplée à une approche scientifique et académique, seul moyen pour en comprendre la complexité et pouvoir proposer des dispositifs de recherches-actions. Une thèse doublement disciplinaire, en sciences des sports et en histoire est apparue comme le cadre favorable à cette mise en œuvre.

Il a fallu prendre conscience de mes propres représentations, les passer au crible de l'analyse scientifique afin de les mettre à distance, confronter ma vision empirique à la connaissance théorique,

acquérir des notions dans différentes disciplines, comme la sociologie, la géographie culturelle, la psychologie, en plus de l'histoire et des sciences des sports.

J'espère par cette étude avoir apporté des éléments de compréhension à la définition d'un monde commun pour engager les évolutions futures.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La définition de l'Oisans en tant que « *massif* » ne renvoie pas seulement à un ensemble cohérent de hauteurs mais surtout à une symbolique autour de la montagne et de l'alpinisme. Rappelons que ce territoire n'est pas, au sens géographique, un massif mais un bassin hydrographique constitué par la vallée de la Romanche et celles de tous ses affluents. Soulignons cette configuration selon laquelle « *toute goutte de pluie tombant sur un versant qui lui permet de rejoindre un torrent se jetant lui-même dans la Romanche, sera tombée en Oisans* »¹. Cette formule indique le rapport spécifique qu'entretiennent les processus de territorialisation avec les noms de lieux². À la manière d'Anne-Marie Granet-Abisset pour le Queyras³, interrogeons-nous sur le moment où l'Oisans est considéré comme une entité à part entière mais également partie d'un ensemble plus vaste avec lequel il entretient des relations d'interdépendances⁴. Dauphiné ou Haut-Dauphiné constituent toujours des résistances mémorielles de l'appellation de cet espace géographique⁵.

Au cours du temps, se greffent sur les usages classiques de ces territoires qui se sont succédés, pastoralisme, colportage puis activité hydroélectrique, d'autres relations à la montagne totalement inédites que sont les pratiques sportives. Celles-ci les redéfinissent, reconfigurent et transforment les niveaux d'appréhension de ces espaces dans le contexte de l'invention du tourisme⁶. Au regard de ces transformations, comment ne pas questionner les modifications des représentations de ces lieux, qui ont été à un moment de l'histoire et pour certaines catégories de populations, indésirables ?

« *Oisans* », filiation attribuée au patronyme « *Ucenni* », peuplade alpine, assujettie à Rome à l'aube du premier millénaire⁷, conserve une histoire ancienne obscure. Les premières mentions « *in Osincio* », « *Burgum Oysencii* » ou encore « *Burgum Oyzentii* » remontent au XI^e siècle et assurent la transition entre Ucenni et Oisans ou Uissans pour désigner les habitants de ce territoire.

¹ Préface de Thierry Grand, in, « *LE* » *topo-carte des sentiers. Poursollet, Lignarre, Romanche, Oisans Accueil, l'Oisans au bout des pieds*, n° 1, 2012, vol.6/1. Thierry Grand est l'auteur d'une thèse soutenue en 1987. Cette recherche paléographique et paléotectonique sur le secteur de Bourg d'Oisans explique la naissance et l'évolution du paléo-océan appelé Téthys. Cf. GRAND Thierry, *Exemples de structures en extension et de leur influence sur les déformations postérieures dans le domaine téthysien (Bourg d'Oisans, Alpes occidentales françaises, et Troodos, Chypre)*, Thèse en Sciences de la terre, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1987, 244 p.

² DEBARBIEUX Bernard, *Territoires de haute montagne : recherches sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute montagne dans les Alpes du Nord*, Thèse en géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1988, 495 p. LEMAITRE SGARD Anne, *Paysage : de la représentation à l'identité. Les discours sur la montagne et le développement territorial, l'exemple du Vercors*, Thèse de doctorat en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1994, 481 p.

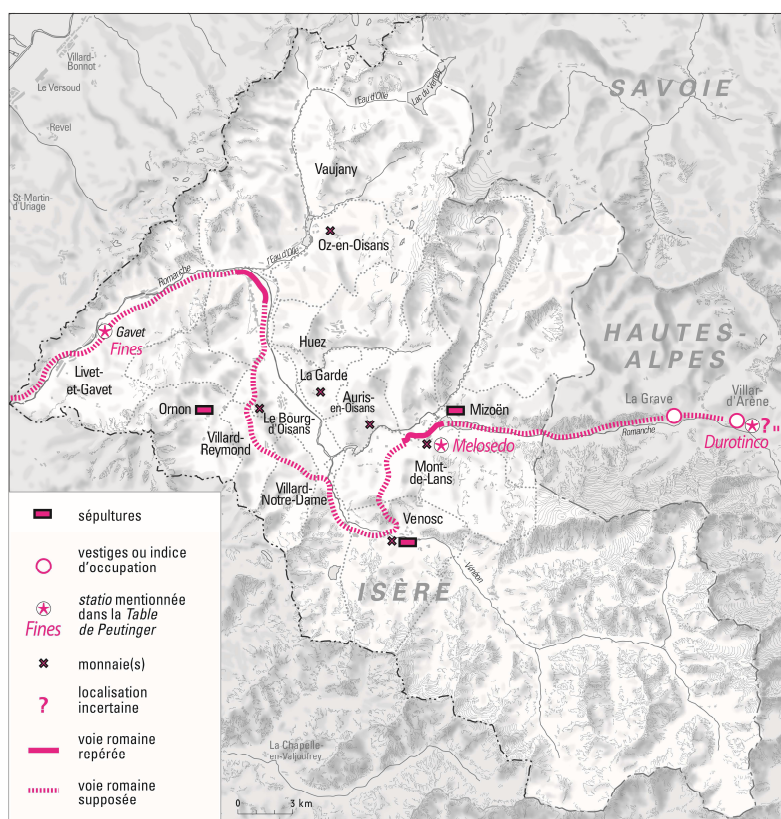
³ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Du pays isolé au pays préservé, la construction de l'image du Queyras aux XIX^e-XX^e siècles dans les guides imprimés », in CHABAUD Gilles, COHEN Évelyne, COQUERY Natacha et PENEZ Jérôme (dirs.), *Les guides imprimés du XVI^e au XXI^e siècle villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, pp. 527-542.

⁴ MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions Points, 2014, 158 p.

⁵ LESTAS Pierre, *La conquête des Alpes du Dauphiné. À la découverte d'une entité géographique.*, diplôme supérieur de recherche en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1988.

⁶ BOYER Marc, *L'invention du tourisme. Origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France du XVI^e siècle au Second Empire*, Thèse de doctorat en géographie, Université Lyon 2, 1997, 5 volumes, 2360 p.

⁷ Contemporaine d'autres peuplades alpines telles que les Ceutrons de Tarentaise, les Médulles de Maurienne, les Tricores du Trièves, les Caturiges de la Durance. In, MAZARD Chantal et MUSÉE DAUPHINOIS (dirs.), *Oisans*, Grenoble, Musée Dauphinois-Conservation du patrimoine de l'Isère, 2001, 231 p.



©Patrimoine culturel - CG38⁸

Figure 1. Sites gallo-romains

Au Moyen-Âge, l'Oisans forme une entité administrative, le mandement d'Oisans qui se définit, selon l'administration ancienne, comme une circonscription territoriale regroupant plusieurs paroisses ayant des alpages et des forêts en commun⁹. En évoquant l'existence des mandements Paul Vidal de la Blache parle de « *sages règlements* » constitués pour organiser la vie sociale dans les vallées des Alpes¹⁰. Les structures foncières du mandement d'Oisans demeurent relativement stables¹¹. Les limites des paroisses du mandement d'Oisans, à l'exception d'Oulles, enclave rattachée au mandement de Séchilienne¹², se superposent aux limites du territoire géographique de l'Oisans qui se définit par ses crêtes, ses cols, ses vallées :

⁸ Source : MAZARD Chantal et MUSÉE DAUPHINOIS (dirs.), *Oisans*, op.cit., p.46.

⁹ FÉNELON Paul, *Vocabulaire de géographie agraire*, Paris, Armand Colin, 1970, 688 p.

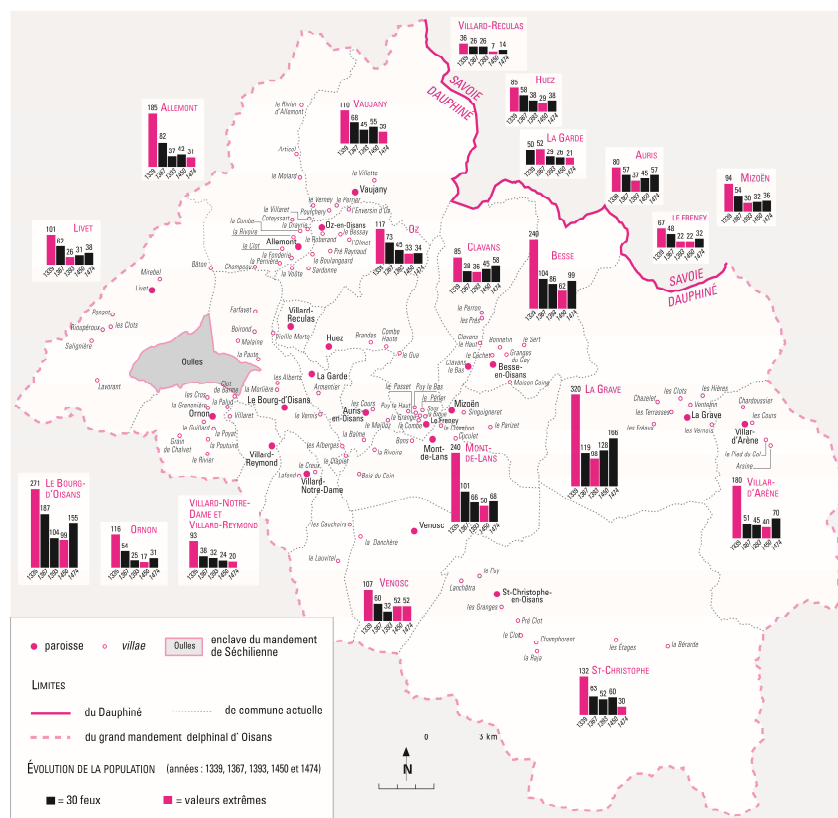
¹⁰ VIDAL DE LA BLACHE Paul, *La France tableau géographique*, Paris, Librairie Hachette, 1908, VII-364 p.

¹¹ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIIIe siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, 517 p.

¹² Allemont, Auris, Besse, Clavans, Huez, Garde (La Gardé), Arènes –Inférieures (La Grave), Saint Laurent du Lac (Le Bourg d'Oisans), Fraynet (Le Freney, Lent (Mont de Lans), Livet (Livet et Gavet), Mizoën, Ornon, Oz, St Christophe en Oisans, Vaujany, Venosc, Villar d'Arène, Villard-Reculas, Villar Aymon (Villard-Reymond et Villard-Notre-Dame). En 1339 ce mandement est le plus vaste, le plus peuplé, le plus rentable de toutes les seigneuries delphinales. Les communautés créent l'assemblée du mandement d'Oisans, qui jusqu'à la Révolution aménage la vie communale.

« Entre deux vallées, des lignes de crêtes constituent les massifs uissans. Le massif des Grandes Rousses sépare le sous bassin de l’Eau d’Olle de celui du Ferrand. Le plateau d’Emparis, lui, délimite la vallée du Ferrand et celle du Chazelet. Les frontières avec les régions avoisinantes passent par des cols importants : Pas de la Coche, Croix de Fer, Lautaret, Col d’Arsine, Col des Écrins, Col de la Temple, Brèche d’Olan, Col de la Muzelle, Col du Rochail et Col d’Ornon. Entre ces cols, de hauts sommets sont frontaliers avec l’Oisans et d’autres régions. Les Écrins sont limitrophes avec le Briançonnais, le Grand Pic de Belledonne avec le Grésivaudan, la Muzelle avec le Valbonnais. La Meije est entièrement uissanne mais le Pelvoux est étranger à l’Oisans. Les régions voisines de l’Oisans sont également des bassins versants. Ainsi, le Briançonnais correspond à celui de la Haute-Durance, le Valbonnais à celui de la Bonne, le Grésivaudan à celui de la Moyenne Isère et la Maurienne à celui de l’Arc »¹³.

En 1789, dans le mouvement de la Révolution française, la Province du Dauphiné disparaît en donnant naissance à trois départements : l’Isère, les Hautes-Alpes et la Drôme. Le mandement d’Oisans, inclus dans le périmètre haut-dauphinois est dès lors partagé et administré selon deux cantons appartenant à deux départements : le canton de Bourg d’Oisans comprenant les dix-huit communautés de l’ancien mandement et Oulles et celui de la Grave comprenant La Grave et Villar d’Arène. Ces dernières se tournent vers le Briançonnais et les Hautes-Alpes. Leur rattachement ressort sans doute d’intérêts financiers.



© Patrimoine culturel - CG38¹⁴

Figure 2. Mandement, population et lieux habités au Moyen-Âge.

¹³ Préface de Thierry Grand, in, « LE » carte des sentiers. Poursollet, Lignarre, Romanche, op.cit.

¹⁴ Source : MAZARD Chantal et MUSÉE DAUPHINOIS (dirs.), Oisans, op.cit., p.52.

L'Oisans comme l'ensemble des espaces montagnards européens a d'abord été un milieu répulsif.

« On a dit et redit à satiété, peut-être en exagérant un peu, la répulsion, la sorte de terreur que la montagne inspirait aux citadins avant la seconde moitié du XIX^e siècle. La montagne, c'était la nature menaçante, les précipices affreux des sombres défilés qu'on ne pouvait passer qu'en faisant de véritables tours d'acrobatie, les éboulements des falaises, le débordement des rivières fougueuses ; c'était l'hiver, le froid, les avalanches, les tourmentes de neige toujours prêtes à fondre sur l'imprudent voyageur ; c'était en toutes saisons, l'hostilité plus ou moins déclarée des indigènes, l'absence de toutes ressources hôtelières, même le brigandage. Tels étaient du moins dans l'imagination des gens, les dangers de la montagne »¹⁵.

L'idée selon laquelle peu d'hommes s'aventurent au-delà des pâturages correspond à une représentation négative de la montagne diffusée par une population exogène, alpinistes, touristes et autres voyageurs. La traversée par nécessité ou raison d'État avec l'aide de « *marrons* »¹⁶ aidant les passants à franchir ces « *lieux précipiteux* » montre une ouverture vers d'autres territoires. Outre voyageurs et colporteurs, des paysans montagnards, chasseurs de chamois, chercheurs de cristaux fréquentent l'Oisans et se déplacent souvent au-delà de l'altitude des alpages.

Dès le XVII^e siècle, les militaires, animés par la nécessité de protéger les frontières nationales, commencent à s'aventurer au cœur de la montagne. La famille Cassini - astronomes et géographes - répond aux ambitions belligérantes de la France en réalisant dès 1683 des relevés de terrain destinés aux militaires. Entre 1733 et 1789, Cassini père et fils établissent une carte topographique de la France qui sert de modèle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, lorsqu'elle est remplacée par les cartes d'état-major. Les mémoires à l'usage des troupes alpines rédigés au XVIII^e siècle donnent des descriptions topographiques précises du Haut-Dauphiné¹⁷. Les termes d'Aiguille du Midy (la Meije), de Montagne d'Oursine (Les Écrins) et de Grand Pelvoux apparaissent. L'adoption de ces toponymes indique un changement de représentation et une prise de conscience de l'existence de ces territoires présumés « *vides* »¹⁸.

Du XVIII^e au XIX^e siècle, les scientifiques manifestent leur intérêt à participer à une meilleure connaissance de l'Oisans, terrain privilégié d'observations et d'expérimentations. « *L'Oisans [devient]*

¹⁵ ROY Jean-Marie, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *Revue de géographie alpine*, 1953, pp. 327-348.

¹⁶ Montaigne (1533-1592) passant au Col du Mont Cenis en septembre 1581 fut escorté par plusieurs marrons (guides).

¹⁷ PEZAY Alexandre-Frédéric-Jacques Masson Marquis de, Noms, situation et détails des vallées de la France le long des grandes Alpes dans le Dauphiné et la Provence, et de celles qui descendent des Alpes en Italie depuis la Savoie jusqu'à celle de Saint Etienne au comté de Nice, Turin, chez les frères Reycends et chez François Prato, 1793, 1 vol. Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure levée par ordre du Roi. Sous la direction de De Bourcet, & Les ingénieurs ordinaires et par les ingénieurs géographes de Sa Majesté, pendant les années 1749 jusqu'en 1754. (1758). Paris.

¹⁸ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « L'autre « territoire du vide ». Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine », in Alain CABANTOUS, Jean-Luc CHAPPEY et Renaud MORIEUX (dirs.), *Mer et montagne dans la culture européenne, XVIe-XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

du point de vue scientifique, une abondante et inépuisable source d'étude »¹⁹. À titre d'exemple, parmi quelques figures emblématiques, le géologue, minéralogiste et naturaliste Jean-Etienne Guettard visite l'Oisans en 1775²⁰. Le professeur de botanique et de médecine Dominique Villars²¹ parcourt les rochers et glaciers du Dauphiné pour élaborer une carte méthodique des plantes alors que Léonce Elie de Beaumont, polytechnicien, ingénieur des mines, chargé en 1822 d'établir la première carte géologique de France, tente de reconstituer l'histoire du massif sur la base de ses observations²². Son ouvrage présente l'intérêt d'être le premier à publier un profil montrant le Pelvoux et les montagnes adjacentes, vus depuis Guillestre où l'on reconnaît le Pic Sans Nom et L'Ailefroide. L'Oisans acquiert une reconnaissance dans les annales de la minéralogie, de la botanique et de la géologie, mais n'en demeure pas moins une région inconnue. L'appellation Dauphiné ou Haut-Dauphiné dont l'Oisans fait partie, prévaut dans la plupart des ouvrages.

Le XVIII^e siècle amorce une nouvelle perception culturelle de la montagne avec un renversement des valeurs et des images²³. Aux appétits scientifiques se mêle un intérêt croissant pour la contemplation et la fréquentation des montagnes dans une idéalisation rousseauiste de la nature. Les récits de voyages insistent sur l'aspect merveilleux des glaciers. Ils valorisent l'altitude et la verticalité. Cette conception dominante de la nature montagnarde structure jusqu'à aujourd'hui les motivations touristiques²⁴. Le parlementaire dauphinois Joseph Claude Louis Colaud de la Salcette, l'un des rares de son époque à éprouver une attirance pour la montagne, écrit en 1784 après son passage au Lautaret : « *Tout homme curieux des grands ouvrages de la nature ne doit rien chercher ailleurs avant d'avoir vu l'Oisans. C'est le voyage le plus original et le plus sauvage qu'on puisse faire* »²⁵. Cependant, les récits privilégient l'Italie, la Suisse ou le Mont-Blanc, gravi le 8 août 1786 par Jacques Balmat et Michel Paccard, soit près d'un siècle avant les sommets du Dauphiné. Les glaciers de Suisse ou de Chamonix deviennent incontournables sur la route des Grands Tours²⁶. Cette nouvelle manière de voyager est initiée par les aristocrates anglais dans une recherche de distinction sociale que renforcent les pratiques de loisirs associées aux classes dominantes²⁷. Avec l'attrait paysager et naturaliste, la motivation sportive qui

¹⁹ CORTÈS Louis, *Bourg d'Oisans. L'Oisans. Recherches historiques. Tourisme*, Grenoble, impr. Allier père et fils, 1926, 368 p.

²⁰ GUETTARD Jean-Étienne, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*, Paris, impr. de Clousier, 1779, vol.2/. L'ouvrage est rédigé avec le naturaliste Béquillet. Illustrations de la Cascade de Sarenne, des plissements de la Paute.

²¹ VILLARS Dominique, *Histoire des plantes du Dauphiné*, Lyon, F. Périsse, 1787, vol. 3/. C'est indiscutablement la pièce maîtresse de son œuvre publiée entre 1786 et 1789 l'*Histoire des plantes du Dauphiné* fait sa réputation.

²² ÉLIE DE BEAUMONT Léonce, *Faits pour servir à l'histoire des montagnes de l'Oisans*, Paris, Carilian-Gœury, 1834, 63 p.

²³ DEBARBIEUX Bernard (dir.), *La montagne réinventée géographes, naturalistes et sociétés (XVIIIe-XXe siècles) geographers, naturalists and society (18th-20th centuries)*, Grenoble, Institut de géographie alpine, n° 3, 1994, vol.82, 128 p.

²⁴ DEBARBIEUX Bernard, *Tourisme et montagne*, Paris, Economica, 1995, 107 p.

²⁵ BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, PISSARD Laurence et MUSÉE D'HUEZ ET DE L'OISANS, *Grimpeurs des cimes ou L'âge d'or de l'alpinisme en Oisans, 1875-1925 [exposition, septembre 1997-décembre 1999]*, L'Alpe-d'Huez, Musée d'Huez et de l'Oisans, 1998, 56 p.

²⁶ BURGESS Anthony et HASKELL Francis, *The Age of the Grand Tour containing sketches of the manners, society and customs of France, Flanders, the United Provinces, Germany, Switzerland and Italy in the letters, journals and writings of the most celebrated voyagers between the years 1720-1820; with descriptions of the most illustrious antiquities and curiosities in these countries*, London, Elek, 1967, 137 p.

²⁷ VEBLEN Thorstein, *The theory of the leisure class an economic study of institutions*, New York London, Macmillan, 1899, 400 p.

s'exprime pleinement dans l'alpinisme, devient l'un des moteurs de la fréquentation touristique de la montagne européenne. L'ascension des sommets suscite un intérêt collectif. Elle devient l'une des formes de loisir privilégiée des élites cultivées²⁸.

Le retard en termes de reconnaissance du Haut-Dauphiné par rapport au Mont-Blanc se ressent dans la littérature et l'iconographie du XIX^e siècle. L'attrance pour la Meije se développe seulement dans la deuxième moitié du siècle. L'essai d'inventaire exhaustif des représentations de la Meije « *La Meije dans l'image* »²⁹ réalisé par Paul Guillemin en 1895, traduit cette disparité. Sur deux-cent seize effigies de la Meije référencées par l'auteur dans des revues, dessins et gravures au cours de la période 1799-1895 (quatre-vingt-seize années), vingt-cinq³⁰ correspondent à la période 1799-1865 (soixante-six années). Cent-quatre-vingt-onze se rapportent à la période 1865-1895 (vingt années), attestant de la multiplication de l'iconographie après 1865.

Au cours du XIX^e siècle la littérature de montagne, les revues des clubs alpins européens, les carnets et récits de voyage³¹ et l'édition de plusieurs guides à vocation touristique³² assurent la publicité et l'image touristique du Dauphiné. Ces supports ainsi qu'une démarche volontariste des acteurs locaux contribuent fortement à la reconnaissance de l'Oisans, en quelque sorte le cœur de la montagne dauphinoise³³. Afin de stimuler la découverte touristique des richesses départementales, le conseil municipal de Grenoble décide en 1847 de décerner un prix à un guide de voyage dans l'Isère. Le « *Guide du voyageur dans l'Oisans* » écrit par le docteur Roussillon en 1854 fait écho à ce projet³⁴. L'Oisans, comparé par l'auteur à l'Oberland bernois, gagne en notoriété, ce qui lui offre le mérite de figurer dans un guide de voyage. L'ouvrage incarne la volonté affichée de faire connaître ce territoire³⁵ aux touristes et plus particulièrement les itinéraires tels que la « *course* » reliant Bourg d'Oisans à St Christophe et la Bérarde : « *De toutes les courses à faire en Oisans, celle de Saint-Christophe et de la Bérarde [...] est la plus longue et la plus pénible ; mais elle est aussi la plus extraordinaire et la plus étonnante* »³⁶. Nous sommes en présence d'une autre forme de pratique que l'alpinisme. La « *course* » consiste à cheminer d'une commune à l'autre et non à réaliser l'ascension d'une montagne. Il s'agit d'un investissement différent dans le rapport à la montagne par les touristes, une catégorie de visiteurs moins experts. La carte figurant en premières pages de l'ouvrage mentionne en partie les « *glaciers* », trois nommément

²⁸ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « L'immagine e lo sguardo : le élite borghesi alla conquista delle Alpi del Delfinato (1870-1930) », in *Alla conquista dell'immaginario. L'alpinismo come proiezione di modelli culturali e sociali borghesi tra Otto e Novecento*, Treviso, Antilia, 2007, pp. 57-77.

²⁹ GUILLEMIN Paul, *La Meije dans l'image*, Chamerot et Renouard, 1895, 30 p.

³⁰ Bibliothèque dauphinoise, [En ligne]. Consultée le 15 juillet 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/>

³¹ STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Gallimard, 2014, 838 p.

³² CHABAUD Gilles, COHEN Évelyne, COQUERY Natacha et PENEZ Jérôme, *Les guides imprimés du XVIe au XXe siècle villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, 703 p.

³³ In, Guide pratique de l'Oisans. Grandes Rousses, les Arves, Valjouffrey, Briançonnais, Valgaudemar, Dévoluy, Champsaur, Queyras, Lyon, impr. du « Nouvelliste », Guides Pol, 1930, p.2.

³⁴ ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du voyageur dans l'Oisans*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, XI-159 p.

³⁵ Simultanément, la parution de l'ouvrage d'Aristide Albert « Essai descriptif de l'Oisans » poursuit le même objectif. Voir, ALBERT Aristide, *Essai descriptif sur l'Oisans*, Paris, Res Universis, 1993, 204-xvii p.

³⁶ ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du voyageur dans l'Oisans*, op.cit., p. 64.

(glaciers du Chardon, de Bonnepierre et du Gioberney) mais nullement les plus importants. Les sociétés d'alpinistes participent à l'implantation d'établissements hôteliers qui cherchent à s'adapter à cette nouvelle clientèle comme l'Hôtel Oberland à Bourg d'Oisans, dont le propriétaire est membre du Club Alpin Français.

Après avoir parcouru la Suisse, l'Italie et la Savoie, les alpinistes britanniques³⁷ visitent les Alpes dauphinoises, certainement influencés par leurs élites³⁸, les peintures³⁹ de Brockedon⁴⁰ et les travaux de James David Forbes⁴¹. Ces nouveaux venus illustrent les débuts d'un intérêt britannique⁴² pour ce qui persiste à être dénommé Haut-Dauphiné⁴³ malgré la suppression de sa matérialité administrative. Ils gravissent avec le plus grand intérêt les passages, cols et arêtes, inscrits en parallèle avec la logique militaire⁴⁴, mais la conquête des sommets les plus prestigieux, qu'il s'agit de fouler en alpiniste précurseur, va bientôt être lancée, contribuant à une réinvention de ces montagnes⁴⁵.

La mémoire collective retient certaines ascensions comme autant de symboles qui marquent les étapes de l'histoire de l'alpinisme en Haut-Dauphiné et en Oisans. Avant d'atteindre la Meije, l'histoire de cette conquête commence plus au sud où la présence de sommets de première importance est attestée et répertoriée depuis les explorations du capitaine Adrien Durand. Chef d'opération employé au service de la géodésie du dépôt de la Guerre, missionné pour établir une triangulation du Sud-Est de la France, il ascensionne le 30 juillet 1828 le Mont Pelvoux⁴⁶ en compagnie de Jacques-Étienne Mathéoud et Alexis Liotard.

³⁷ MESTRE Michel et TAILLAND Michel, *Alpinistes britanniques et austro-allemands dans les Écrins 1850-1914*, L'Argentière-la-Bessée, Éd. du Fournel, 2002, 97 p.

³⁸ Qu'il nous soit permis d'en citer quelques-uns : William Beattie médecin et poète écossais, Georges Bernard Depping historien français né à Munster, John Ruskin écrivain et peintre, et Alfred Wills juge et alpiniste, les lithographies de Taylor, les gravures de Lord Monson. MONSON Frederik John, *Voyage dans les Alpes en 1838*, Nouv. Éd., Lyon, La Manufacture, 1985, 94 p.

³⁹ BROCKEDON William, *Illustrations of the passes of the Alps, by which Italy communicates with France, Switzerland and Germany*, by William Brockedon, London, printed for the author and sold by Rodwell, 1828. L'auteur y décrit douze cols parcourus entre 1824 et 1825 lors d'un voyage dans les Alpes. Le deuxième chapitre du premier volume fait le récit du trajet de Turin à Grenoble et du passage du Col du Montgenèvre. Il décrit notamment le passage du Col du Lautaret et des montagnes qui l'entourent. Comme d'autres compatriotes, Brockedon est à la recherche du passage d'Hannibal.

⁴⁰ BROCKEDON William, *Un peintre à travers les Alpes de Turin à Grenoble par le col du Montgenèvre 1824...*, L'Argentière-la-Bessée, Éd. du Fournel, 2005, 116 p.

⁴¹ FORBES James David, *Norway and its glaciers visited in 1851. Followed by Journals of Excursions in the High Alps of Dauphiné, Berne and Savoye*, Edinburgh, A. and C. Black, 1853, XXIV-349 p. Bien que l'ouvrage traite principalement d'un voyage d'observation en Norvège, l'auteur intègre trois récits plus anciens de ses explorations dans les Alpes. Notamment la description de deux voyages dans l'Oisans en 1839 et 1841. Il est question de la vallée du Vénéon et de la Bérarde, du col de Says qu'il franchit (3139 m). Pour la topographie, il s'appuie sur la Carte du Haut-Dauphiné de Bourcet publié en 1758. L'objet de ses visites est essentiellement géologique.

⁴² Parmi les concitoyens britanniques qui marqueront l'histoire des Écrins une personnalité se dégage par la quantité de sommets qu'il va gravir, celle de W.A.B Coolidge. Il réalisera la deuxième ascension de la Meije en 1878. Il a à son actif 1700 courses, totalise 74 premières entre 1870 et 1891. L'histoire de l'alpinisme en Haut Dauphiné retient son nom à travers de nombreuses ascensions : le Pic de la Grave, du Râteau, de la Meije Centrale, de la Grande Ruine, la Grande Sagne, le Fifre, le Pic Coolidge, l'Ailefroide, la Pointe du Sélé, la Pointe de Claphouse, le sommet nord du Pic d'Olan, l'Aiguille Rousse, la Roche de la Muzelle, la Tête de Vautisse, le Sirac, la Cime du Clos-Chatel.

⁴³ « Le Haut-Dauphiné se situe approximativement dans un triangle compris entre Grenoble, Gap et Briançon, délimité par la Guisane, la Durance, le Drac, la Basse-Romanche et les crêtes qui courent de Belledonne au Lautaret ». In, Lestas Pierre, *La Conquête de la montagne dauphinoise au 19^e siècle à la découverte d'une entité géographique régionale*, diplôme supérieur de recherche géographie et aménagement, Grenoble 1, 1988, 301 p.

⁴⁴ BROCKEDON William, *Illustrations of the passes of the Alps, by which Italy communicates with France, Switzerland and Germany*, by William Brockedon, op.cit., 1828.

⁴⁵ JOUTARD Philippe (dir.), *L'invention du Mont-Blanc*, Paris, Gallimard, 1986, 216 p.

⁴⁶ L'antécime portera son nom. Il aurait atteint le sommet sur lequel il aurait placé du matériel de mesure.

Premier élément symbolique, le Pelvoux à ce moment-là constitue la plus haute montagne des Alpes françaises. Le Mont-Blanc appartient au Duché de Savoie et la réalité de la Barre des Écrins est dissimulée aux alpinistes tant par le Pelvoux depuis la vallée de la Durance⁴⁷ que depuis St Christophe en Oisans d'où il demeure invisible. Depuis ce mirador, en attribuant des altitudes précises pour les trois plus hautes cimes du Haut-Dauphiné : 3957,59 m pour le Pelvoux, 3984,6 m pour la Meije, 4105 m pour la Barre des Écrins, Adrien Durand se rend compte de l'imposante Barre. Sans qu'on le sache car les travaux d'Adrien Durand restent longtemps ignorés⁴⁸, les Écrins deviennent le plus haut sommet français (le Mont-Blanc ne le deviendra qu'après le rattachement de la Savoie en 1860).

Le Mont Pelvoux donne ainsi son nom au massif tout entier (Pelvoux et Écrins) jusqu'à ce que la Barre des Écrins, deuxième élément symbolique, redécouverte grâce aux travaux d'Adrien Durand et de ses successeurs devienne l'attraction des alpinistes. En 1862, Francis Fox Tuckett fait une tentative, sans succès. C'est Édouard Whymper⁴⁹ qui a déjà repéré le sommet en 1861, qui réalise ladite première « *alpinistique* » le 25 juin 1864 avec deux compagnons anglais, les alpinistes Horace Walker et Adolphus Warburton Moore, ainsi que deux guides, Michel Croz et Christian Almer.

Troisième élément symbolique probablement le plus saillant, la conquête de la Meije. Elle représente une extrême difficulté pour son ascension, le dernier des sommets majeurs à dominer. Elle sera conquise par une cordée française composée du jeune Emmanuel Boileau de Castelnau guidé par Pierre Gaspard et son fils et non par un ressortissant étranger⁵⁰ : « *La Meije [...] c'est tout de même en 1870 le seul sommet important des Alpes encore vierge, alors que le Cervin a déjà été gravi à plusieurs reprises et par deux voies différentes. La Meije révèle tout de suite son caractère de "grande difficile", comme elle va bientôt être qualifiée* »⁵¹. Ces éléments associés à l'imaginaire de la montagne⁵² sont fondamentaux pour comprendre la naissance du mythe de la Meije. Largement médiatisés, récits d'ascension et images de la Meije comme représentations idéales de la montagne se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. Par l'épopée des grandes premières dauphinoises en alpinisme et plus spécifiquement la victoire sur la Meije, l'Oisans devient un massif. Cette représentation contribue

⁴⁷ Les récents travaux d'Olivier Joseph et Paul Billon-Grand sur les officiers géographes nous rappellent - au même titre que la découverte d'Ötzi homme trouvé dans les glaces du Hauslabjoch près de la chaîne de Similaun dans les Alpes de l'Ötztal non loin des Dolomites italiennes, que certains sommets avaient certainement déjà été gravis avant l'engouement pour l'alpinisme sportif. Voir TAILLAND Michel et JANIN-THIVOS Michèle, *Des ascensions oubliées ?*, Éditions du Fournel, L'Argentière-la Bessée, 2016, 104 p.

⁴⁸ Il faut attendre 1848 pour que l'ascension du Mont Pelvoux par Victor Puiseux reste dans l'histoire. Ainsi le sommet du Pelvoux porte le nom de Pointe Puiseux.

⁴⁹ Édouard Whymper traverse le Haut-Dauphiné pour la première fois en 1860. Le 14 juillet 1865, il triomphe du Cervin. Cette épopée est marquée par la rivalité dans cette ascension avec un Italien, Jean-Antoine Carrel, dont les descendants installeront une lignée familiale pionnière dans la vallée du Vénéon dans le domaine de l'alpinisme puis du ski. Voir, FOURNIER Jack, *Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects*, 3ème édition., Gières, L'atelier, 2001, 224 p.

⁵⁰ W.A.B. Coolidge, Frederick Gardiner, H. Walker, E. Zsigmondy, marquèrent la conquête des sommets de l'Oisans.

⁵¹ LABANDE François, *La saga des Écrins*, Chamonix, Guérin, 2014, p. 55.

⁵² DEBARBIEUX Bernard, « Les montagnes : représentations et constructions culturelles », in *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, SEDES., Paris, 2001 ; BOZONNET Jean-Paul, *Des monts et des mythes l'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 294 p.

encore maintenant à identifier ce territoire⁵³. La face nord de la Meije, la plus significative, entraîne le « *massif* » dans une représentation à la fois terrifiante et majestueuse.

Grâce à cette conquête, l'Oisans devient une réalité pour les ascensionnistes⁵⁴ tout autant que l'alpinisme construit dans le temps l'image de l'Oisans pour ses visiteurs potentiels et contribue à façonner le territoire par l'intermédiaire d'infrastructures dédiées comme les routes, les refuges. Ce faisant, les qualificatifs « *sauvage* »⁵⁵, qui caractérise à la fois l'environnement et les sociétés qui y vivent, et, « *haute montagne* »⁵⁶, accompagnent durablement les spécificités de l'Oisans, territoire de confins, de marge, de frontières. Le caractère « *sauvage* » lui attribue des particularités anxiogènes. Les êtres spécifiquement montagnards apparaissent le plus souvent hypertrophiés. Les légendes racontent qu'en Oisans des êtres mi-singes, mi-hommes ou des êtres fantastiques y séjournèrent⁵⁷. Les êtres sauvages sont au cœur de nombreux récits recueillis par Charles Joisten⁵⁸. La « *haute montagne* » renvoie non seulement à l'altitude mais également au prestige des sommets qui déterminent son attrait et les modes d'investissement dont ils sont l'objet. La popularisation de l'Oisans est indissociable de l'alpinisme et de l'émergence du tourisme. Ces motivations changent la nature, la réputation et les représentations. D'un lieu associé à la souffrance (voyages avant tout d'exode pour fuir la guerre, les catastrophes naturelles) il devient également un territoire de plaisir qui se construit lentement⁵⁹. D'un territoire en creux, de chasse, de cristalliers, inexistant pour les touristes, il se transforme en un espace de loisirs pour l'élite bourgeoise anglaise et européenne. La montagne devient un terrain de régénération. L'espace physique prend du sens par l'investissement imaginaire⁶⁰.

Ces hauts sommets porteurs de rêve pour les touristes s'opposent aux villages perchés et au fond de vallée. Lorsque Raoul Blanchard dans les Alpes Occidentales⁶¹, décrit l'Oisans, il distingue trois espaces, le val de Livet, industriel, la plaine de l'Oisans, « *oasis de prospérité rurale* » et la zone de montagne (Voir figure 3).

⁵³ Quinze octobre 2014, en guise de conclusion du Journal de 20 heures, David Pujadas livre au téléspectateur quelques images des premières neiges sur les Alpes accompagnées de ces mots : « *On se quitte avec ce plaisir de saison que nous offre Philippe Fivet, la poésie des premières neiges ici dans le massif de l'Oisans alors que les bêtes sont encore en altitude* ».

⁵⁴ BELLEFON Renaud de, « D'une montagne à l'autre, les alpinistes inventent les sommets », *Ethnologie française*, 1999, n° 1, pp. 66-78.

⁵⁵ SAMIVEL, *Le Grand Oisans sauvage*, Paris, Arthaud, 1978, 127 p.

⁵⁶ ALLIX André, L'Oisans étude géographique un pays de haute montagne, Thèse principale pour le doctorat présentée à la faculté des lettres de l'Université de Grenoble, 1929, 915 p.

⁵⁷ BOZONNET Jean-Paul, Des monts et des mythes l'imaginaire social de la montagne, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 294 p ; MÜLLER Hippolyte, « La grotte des nains de Mizoën (Oisans) », *Bulletin d'archéologie et d'anthropologie*, 1913, vol. 20, n° 2-3.

⁵⁸ JOISTEN Charles et JOISTEN Alice, *Contes populaires du Dauphiné*, Grenoble, Musée dauphinois, 1971, 2 vol. 383-443 p.

⁵⁹ URBAIN Jean-Didier, *Une histoire érotique du voyage*, Paris, Payot, 2017, 271 p.

⁶⁰ BOZONNET Jean-Paul, Des monts et des mythes l'imaginaire social de la montagne, op.cit.

⁶¹ BLANCHARD Raoul, Les Alpes occidentales 3 Les grandes Alpes françaises du Nord (massifs centraux, zone intra-alpine), Grenoble, Arthaud, 1943, 698 p.

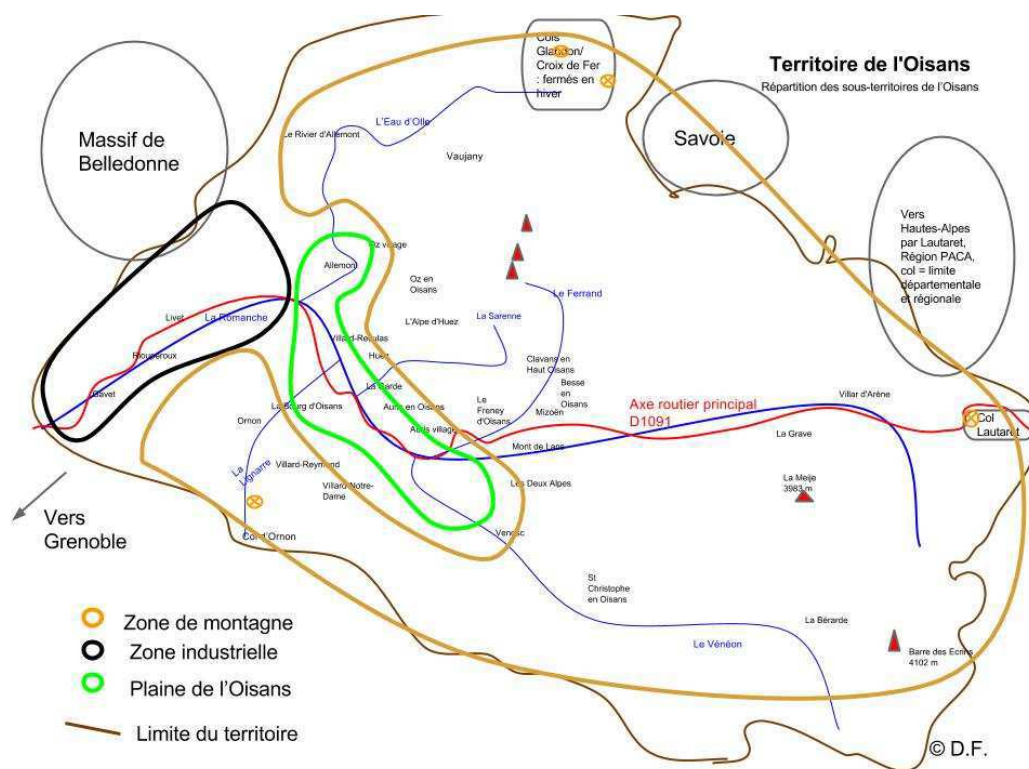


Figure 3. Répartition de l'Oisans en trois sous-ensembles

« *Ruche manufacturière* » la commune de Livet-et-Gavet se caractérise au XIX^e siècle par son dynamisme industriel grâce à la « *houille blanche* ». La force motrice de l'eau, exemplaire en raison de la forte déclivité de la pente, permet à l'activité de papeterie de prendre son essor puis à l'industrie de métallurgie, de sidérurgie, d'électrochimie et à partir de 1925 d'aluminium de poursuivre cette dynamique. Les travailleurs embauchés dans les usines se répartissent entre, d'une part une population communale ou issue du territoire de l'Oisans, essentiellement allemondine⁶², et pour une autre part (30%), d'ouvriers étrangers au territoire, renforts saisonniers du printemps à l'automne⁶³. Le graphique ci-dessous (*figure 4*), présentant la démographie de l'Oisans de 1854 à 1954, indique la croissance liée à l'attractivité économique du site à cette période.

La plaine de l'Oisans présente des atouts pour l'agriculture, non par son climat qui reste froid, mais par la qualité de ses sols. Qualifiée par Raoul Blanchard « *d'oasis de culture égarée dans un domaine d'économie pastorale* », cette spécificité favorise l'agriculture en champ sur des parcelles labourées très étendues comptant pour les trois-quarts des surfaces agraires, l'une des plus fortes proportions existant dans les Alpes. L'exploitation se fait prioritairement en vue du commerce - du foin essentiellement - avec le midi de la France. On trouve également des légumes cultivés en champ (haricots vendus à Grenoble) ainsi que l'exploitation des vergers. La vocation commerciale de Bourg d'Oisans traduit une

⁶² Habitants d'Allemond.

⁶³ SICHERI Fabrice, *La Romanche au temps des usines : des industries et des hommes à Livet-et-Gavet, 1900-1940*, Grenoble, France, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 204 p.

certaine richesse. La population du chef-lieu de canton reste relativement stable jusqu'au milieu du XX^e siècle, au moment où l'essor des stations entraîne un repeuplement (*voir figure 4 ci-dessous*), soutenu par les grands travaux du barrage de Grand'Maison à partir de 1980.

D'un point de vue social, l'Oisans, et plus encore le Haut-Oisans, se présentent comme un territoire rural aride. Les ressources de la haute montagne apparaissent plus maigres que celles de la plaine ou de la basse Romanche⁶⁴. De longue date, les paysans pratiquent la polyculture, céréales, pois, et depuis le XIX^e siècle pomme de terre appelée truffe et l'élevage systématique. Il existe une migration en altitude l'été au chalet d'alpage qui possède trois espaces, la cuisine - pièce de vie - la cave sous le chaza⁶⁵ ou sur le côté, l'écurie dessous ou à côté. Une partie de la production se vend à Bourg d'Oisans. En septembre troupeaux, femmes et enfants regagnent le village pour sept mois. Les animaux constituent une ressource majeure pour la population. Chacun a une vache (ou deux) quelques moutons, une ou deux chèvres (la chèvre est la vache du pauvre), un cochon. Les mulets plus rares se prêtent. Les vaches servent aussi à labourer. Les parcelles très nombreuses, très fragmentées, obligent à s'entendre entre propriétaires pour récupérer « *l'or en herbe* » des pâturages⁶⁶. À cela se superpose la rivalité des villages pour la possession de l'alpage, accordée à l'une ou l'autre des communes suite aux nombreux procès établis du XV^e au XIX^e siècle⁶⁷. Les relations entre La Grave, Besse et Mizoën pour la possession du plateau d'Emparis et le cours d'eau du Rif Tort illustrent les tensions d'une économie centrée sur le pastoralisme qui constitue une activité prédominante des terrains de haute altitude et qui oblige parfois à émigrer, système intégré à l'économie. L'hiver certains bergers notamment ceux de St Christophe, s'établissent dans le sud de la France. L'émigration temporaire caractérise aussi la pratique du colportage en usage depuis le Moyen-Âge⁶⁸. Celui-ci connaît son apogée au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle avant de s'éteindre au début du XX^e. La tradition familiale détermine les lieux de commerce et de tournée des colporteurs.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle comme dans de nombreux territoires français, les paysans d'Oisans pratiquent une culture de subsistance. Dans ce contexte l'industrie permet à la basse vallée de la Romanche de maintenir la courbe démographique. En montagne l'émigration temporaire qui occupe les hommes l'hiver n'empêche pas la population de rejoindre le flot constant de la migration vers les villes amorcée avec la révolution industrielle.

Malgré les vicissitudes de la vie en Oisans, des familles se maintiennent sur leur terre jusqu'au moment où le phénomène du ski apporte une nouvelle dynamique à l'économie. À la suite de

⁶⁴ MAZARD Chantal et Musée dauphinois (dirs.), *Oisans*, op.cit.

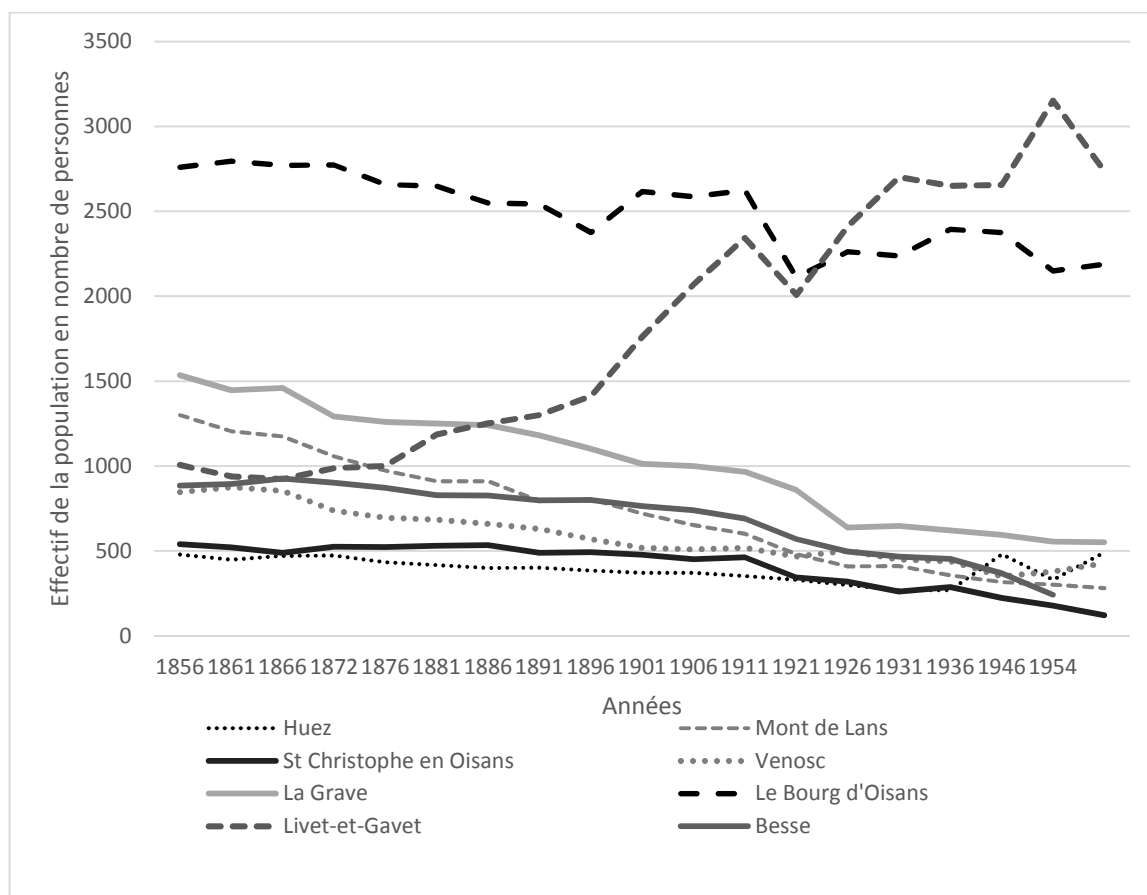
⁶⁵ Le chalet en patois.

⁶⁶ On distingue le pré : parcelle destinée à être fauchée, le pâturage : pré fauché et aussi brouté, l'alpage : plus éloigné, pâturé.

⁶⁷ ROUSSET Paul-Louis, *Au pays de la Meije La Grave, Villar d'Arène, la vie et l'histoire du Haut-Oisans*, Grenoble, Didier et Richard, 1977, 410 p.

⁶⁸ ROBERT-MULLER Charles et ALLIX André, *Les colporteurs de l'Oisans*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 76 p.

l'identification de l'Oisans en tant que terrain d'alpinisme, le ski alpin qui se développe au cours du XX^e siècle aboutit à une redéfinition du territoire mis à la disposition des classes aisées.



© D.F.

Figure 4. Démographie de la basse vallée, de la plaine et de la haute montagne de 1856 à 1954⁶⁹.

En 1943, Raoul Blanchard pose un regard critique sur l'Oisans. Il oppose le terrain des grimpeurs à ce qui constitue selon lui l'espace dédié au « vrai tourisme » : « *La montagne d'Oisans paradis des grimpeurs est en retard d'un siècle et demi sur le Mont-Blanc pour la véritable fréquentation touristique [...] Les habitants, de leur côté, n'ont témoigné nul empressement à attirer chez eux les visiteurs* »⁷⁰. Le géographe souligne les récentes réalisations dans le sens du développement de la nouvelle pratique du ski par « l'organisation de stations de sports d'hiver » grâce à l'action d'agents exogènes : les pouvoirs publics, les militaires, le Touring Club de France, la Société des Touristes du Dauphiné, le Syndicat d'initiative de la ville de Grenoble, la compagnie PLM (Paris, Lyon, Méditerranée), le département de l'Isère, l'État. Malgré la vision surplombante de Raoul Blanchard, les populations locales participent aussi à la co-construction du territoire. Le jardin alpin, l'hôtel Bonnabel au Col du Lautaret, le télésiège de

⁶⁹ Sources : Base EHESS-Cassini.

⁷⁰ BLANCHARD Raoul, Les Alpes occidentales 3 Les grandes Alpes françaises du Nord (massifs centraux, zone intra-alpine), op.cit.

l'Éclose, l'hôtel Collomb à l'Alpe d'Huez, le télési de Georges-Joseph Kemler, le refuge Tessa, l'hôtel des Glaciers sur l'Alpe de Mont de Lans, l'hôtel Mounier à l'Alpe de Venosc, forment les premières infrastructures de l'entrée en scène d'une nouvelle pratique, le ski alpin.

À partir des années 1960, dans l'euphorie des loisirs en s'appuyant sur le modèle des stations de sports d'hiver, deux moteurs en pleine expansion régissent la vie économique de l'Oisans, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes modifiant l'espace social. Les infrastructures dédiées aux sports d'hiver métamorphosent la montagne mais également sa population par une transformation des secteurs d'emploi. Le passage de l'agriculture au tourisme produit des effets socio-économiques, politiques, culturels. Ainsi les habitants du village de Besse se rendent en car chaque jour aux Deux Alpes pour faire fonctionner des téléskis⁷¹. D'agriculteurs sédentaires, les perchmans, pisteurs, mécaniciens, deviennent migrants journaliers.

À l'aune de ces transformations, comment ne pas s'interroger sur les caractéristiques des pratiques de sports et de loisirs à même de modifier les espaces ainsi que l'impact des processus et des relations d'acteurs ?

Quelles approches des pratiques de loisirs sportifs en montagne par le territoire et l'innovation ?

Aborder la question des pratiques de loisirs sportifs en montagne et plus particulièrement leur caractère novateur, suppose de s'intéresser à leurs conditions d'émergence, leurs formes, leurs usages et aux caractéristiques de leur terrain d'accueil. Quels enjeux induisent-elles ? Quelles interrelations avec le territoire entretiennent-elles ? Quel rôle chaque catégorie d'acteurs (institutionnels, économiques, citoyens, visiteurs) endosse-t-il ? Aussi faut-il situer les recherches permettant de faire un état des lieux des connaissances propres à notre objet de recherche afin d'envisager une grille d'analyse heuristique. Avec l'attrait grandissant pour la destination montagne dans la deuxième moitié du XX^e siècle la question touristique devient centrale⁷². D'une réflexion générale sur les conditions d'invention du tourisme⁷³ et des pratiques qui s'y rapportent⁷⁴ un glissement historiographique s'opère en direction d'une analyse beaucoup plus fine des infrastructures, de la protection des espaces dans un contexte marqué par les transformations économiques⁷⁵, les pressions foncières⁷⁶, et une implication plus nette

⁷¹ Entretien avec Jean-Rémy Ougier, maire de Besse, 23 décembre 2016.

⁷² VEYRET-VERNER Germaine, « Le Tourisme au secours de la montagne : L'exemple de Val d'Isère », *Revue de géographie alpine*, 1956, pp. 37-56.

⁷³ BOYER Marc, *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard, 1996, 160 p.

⁷⁴ HOIBIAN Olivier (dir.), *L'invention de l'alpinisme la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée, 1786-1914*, Paris, Belin, 2008, 367 p.

⁷⁵ BOUHAOUALA Malek et CHANTELAT Pascal, « Les pratiques commerciales des petites entreprises du tourisme de nature », *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 2002, vol. 15, n° 1, pp. 11-38.

⁷⁶ KNAFOU Rémy, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises l'aménagement de la montagne à la « française »*, Paris, Masson, 1978, 319 p.

de l'État. Ce denier, par une politique de la montagne, reconnaît à cet espace une spécificité. Les questionnements scientifiques rejoignent alors les problématiques d'urbanisme⁷⁷, d'aménagement⁷⁸, de protection de l'environnement. L'Oisans illustre à sa manière le développement touristique et les recompositions spatiales engendrées⁷⁹ et en filigrane l'impact et la dépendance que ce développement entretient⁸⁰. Crise passagère ou mouvement culturel profond⁸¹, aujourd'hui le contexte d'instabilité favorise une nouvelle lecture des pratiques sportives se déroulant en montagne⁸², parangon du tourisme dit « *de masse* »⁸³ alors même que seulement 8% des français partent aux sports d'hiver⁸⁴.

Si dans de nombreux travaux le territoire ne sert que de cadre pour délimiter un champ d'étude, aujourd'hui, une volonté d'aborder les différentes facettes des sports et loisirs de montagne se confirme dans une dynamique de recherches pluridisciplinaires autour de la question territoriale et de l'étude des rapports des sociétés aux espaces⁸⁵. Il convient de préciser que ce travail s'adosse à une problématique plus générale liée aux réflexions menées dans le cadre du Labex Item – Innovation et Territoires de Montagne. Ce dispositif de recherche a pour ambition de constituer un pôle de référence partant du constat que les territoires de montagne ont de tout temps fait preuve d'innovation en mettant en œuvre des processus d'adaptation en matière économique, environnementale, culturelle et sociale.

La compréhension de ces mécanismes est un enjeu essentiel pour décrypter les effets des mutations contemporaines et apporter des réponses concrètes aux décideurs dans une perspective de co-construction de la recherche au service de ces territoires. La montagne, espace au croisement de nouvelles demandes touristiques, résidentielles, écologiques, se positionne aux avant-postes d'une société de la durabilité, dynamique d'ailleurs mise en œuvre de longue date par les populations autochtones. Aujourd'hui, l'économie fondée sur le tourisme rend ces régions particulièrement

⁷⁷ CHAPPIS Laurent et LYON-CAEN Jean-François, *Ma montagne...: de la réalité au rêve*, Chambéry, France, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne, 2011, 193 p.

⁷⁸ BOURDEAU Philippe, GERBAUX Françoise et GIRAUT Frédéric, Le rôle de la dynamique des cultures sportives et des nouveaux espaces récréatifs dans la recomposition des systèmes géotouristiques de montagne. Étude de cas dans la vallée de Vallouise (05), 2007.

⁷⁹ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327 ; BARUSSAUD Marie, « Le développement touristique de l'Alpe d'Huez », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 275-292 ; NORMAND Nadine, *Intégration d'une station dans le paysage et l'économie locale Étude monographique de l'Alpe d'Huez*, 1985, 109 p. ; CHARDON Michel, « Transformations économiques et mutations des paysages en Oisans : le cas de l'Alpe d'Huez », *Revue de géographie alpine*, 1986, pp. 177-187.

⁸⁰ BOIREAU F. X. et MEOT A., *Impact du développement touristique sur le milieu montagnard Alpe d'Huez*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1985, 234 p. ; BOURDEAU Philippe, TUPPEN John, PERRET Jacques et NEZOSI Gilles, *Éléments de diagnostic touristique de l'Oisans. Rapport d'étude final remis au Groupement d'étude pour l'animation et le développement de l'Oisans.*, Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, 2000.

⁸¹ BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, 250 p.

⁸² MARCELPOIL Emmanuelle, FRANÇOIS Hugues et BENSACHEL Liliane (dirs.), *Les stations de sports d'hiver face au développement durable état des lieux et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 2010, 176 p.

⁸³ CHRISTIN Rodolphe, *Manuel de l'antitourisme*, Québec, Les Éditions Ecosociété, 2014, 128 p.

⁸⁴ Selon l'enquête Credoc, 2010.

⁸⁵ GERBAUX Françoise et GIRAUT Frédéric (dirs.), *L'innovation territoriale : références, formes et enjeux innovation, references, forms and the stakes involved*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 2000, 156 p.

vulnérables. De fait, cet espace représente un observatoire du changement global. La politique européenne tente d’instaurer une gouvernance originale sur une macro-région montagnarde partageant de forts enjeux communs pour l’avenir de l’Europe dont la construction d’identités territoriales. Ces considérations impliquent de penser la montagne comme un espace laboratoire, véritable lieu d’expérimentation de travaux de recherche. Ses acteurs, ont, depuis longtemps su trouver des solutions adaptatives innovantes en matière économique, environnementale, culturelle, sociale face aux incertitudes. Anne-Marie Granet-Abisset l’a d’ailleurs démontré à propos des migrations « *de la réussite* » des populations haut-alpines⁸⁶.

Des recherches en géographie culturelle affirment le concept de territoire en tant qu’espace d’interrelations où le jeu des acteurs prime. François Walter, historien du territoire, exprime à sa manière l’improbabilité du concept de territorialité en raison de la multiplicité des influences⁸⁷. Philippe Bourdeau s’appuie sur cette notion pour étudier les rapports structurels, culturels et identitaires qui lient un groupe professionnel, les guides de haute montagne, à son territoire d’exercice⁸⁸. Bernard Debarbieux place au centre de sa réflexion les processus de territorialisation et d’appropriation sociale de l’espace de haute montagne à partir de trois études de cas, la vallée du Ferrand en Oisans, Chamonix et la Tarentaise⁸⁹. L’exemple du Ferrand illustre la territorialisation puis la déterritorialisation empêchant de produire une nouvelle dynamique économique. La recherche de Sébastien Guiltat en STAPS, même si son sujet s’intéresse à la côte réunionnaise, interroge la participation des sports côtiers au développement territorial de l’Ouest de la Réunion⁹⁰. Dans cette étude les rapports entre les acteurs et la façon dont ils envisagent la construction de la maritimité⁹¹ constituent le cœur de l’analyse. Il s’empare utilement des concepts de territorialité, territorialisation et de ressource territoriale⁹² ainsi que de la sociologie des organisations⁹³ pour examiner l’attractivité du département dans une perspective de durabilité.

⁸⁶ GRANET-ABISSET Anne-Marie, *Les chemins de la réussite : des mémoires à une histoire des migrations : le Queyras*, Thèse de Lettres, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1990, 669-692 p.

⁸⁷ WALTER François, DELLA CASA Francesco et HOHLER Anna, « L’improbable, une lecture éclairante de la territorialité », *Tracés : bulletin technique de la Suisse romande*, 2008, vol. 24, n° 134.

⁸⁸ BOURDEAU Philippe, *Territoire et identité : recherches sur la territorialité d’un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1991, 302 p.

⁸⁹ Étude de cas n°1 : « La vallée du Ferrand ou apogée et déclin d’une territorialisation collective par une société locale », In, DEBARBIEUX Bernard, *Territoires de haute montagne : recherches sur le processus de territorialisation et d’appropriation sociale de l’espace de haute montagne dans les Alpes du Nord*, Thèse en géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1988, 495 p.

⁹⁰ GUILTAT Sébastien, Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l’Ouest de La Réunion entre nouvelle maritimité et jeux d’acteurs, Thèse de doctorat en STAPS, Université de la Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 2011, 322-120 p.

⁹¹ PÉRON Françoise et RIEUCAU Jean (dirs.), *La maritimité aujourd’hui* [actes du colloque international, Paris, 25-26 novembre 1991], Paris, Éd. l’Harmattan, 1996, 335 p.

⁹² PECQUEUR Bernard et SALAIS Robert, *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, Éd. l’Harmattan, 1996, 246 p. ; COURLET Claude, PECQUEUR Bernard et LACOUR Claude, *L’économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, 142 p.

⁹³ CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L’acteur et le système les contraintes de l’action collective*, 1977, 500 p.

Le thème de la durabilité n'échappe pas aux historiens. À cet égard, observant les faits sociaux dans toutes leurs dimensions, ils se sont emparés de la problématique territoriale⁹⁴ en s'intéressant aux phénomènes historiques au travers des dynamiques socio-écologiques⁹⁵. Des pays comme les États-Unis investissent ce terrain au début des années 1970⁹⁶. En décalage, la question environnementale en France ouvre un champ d'études bien plus récent afin de comprendre les valeurs accordées à la nature. Les travaux se centrent d'abord sur la ville⁹⁷. La tenue d'une première rencontre internationale pour une histoire de l'environnement⁹⁸ consacrée à la pollution et, à l'échelle européenne, la création de la Société Européenne pour l'Histoire de l'Environnement (ESEH) au tournant des années 2000⁹⁹, illustrent cette démarche. L'histoire des risques¹⁰⁰ génère également des réflexions en direction des territoires de montagne¹⁰¹. Au regard des questionnements soulevés par les modifications de l'environnement, il convient de porter un intérêt particulier à cette thématique.

La relation des pratiques à l'espace suppose de prendre en compte les travaux sur les pratiques elles-mêmes en accordant une place centrale aux acteurs de ces modalités. Avant de nous intéresser à ceux-ci, il convient de définir les termes « *sport* » et « *loisir* ».

Il est fréquemment admis de définir le sport d'une part comme une « *activité physique visant à améliorer sa condition physique* » et d'autre part comme « *l'ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, donnant lieu à compétition, pratiqués en observant certaines règles précises* ». Sans opposer à la définition de Pierre Parlebas celle plus détaillée du sport par Allen Gutmann¹⁰², ces deux premières interprétations, classiques, renvoient à la dimension motrice du corps et à la réglementation du sport¹⁰³. Mais aujourd'hui celui-ci a intégré tous les domaines de la vie quotidienne. Il se rattache non seulement à l'idée de compétition organisée à partir des clubs, à celle de santé ou de mission éducative, mais il est associé aussi à la notion de « *masse* » et de loisirs. Aussi est-il permis une troisième acception qui vise à le décrire comme « *chacune des formes particulières de cette activité* » car le sport est devenu dans le cadre de la société des loisirs, un élément

⁹⁴ WALTER François, DELLA CASA Francesco et HOHLER Anna, « L'improbable, une lecture éclairante de la territorialité », *Tracés : bulletin technique de la Suisse romande*, 2008, vol. 24, n° 134.

⁹⁵ FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric et LOCHER Fabien, *Introduction à l'histoire environnementale*, 2014, 125 p.

⁹⁶ NASH Roderick, « American environmental history : a new teaching frontier », *Pacific Historical Review*, août 1972, n° 41-3, pp. 362-372.

⁹⁷ FRIoux Stéphane, Les réseaux de la modernité amélioration de l'environnement et diffusion de l'innovation dans la France urbaine (fin XIXe siècle - années 1950), Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière - LARHRA, Lyon, 2009.

⁹⁸ FAURE Olivier, « Pour une histoire de l'environnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juin 2001, n° 70, pp. 147-148.

⁹⁹ ESEH [En ligne]. Consulté le 4 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://eseh.org/>. En comparaison, l'American Society for Environmental History est fondée en 1977.

¹⁰⁰ FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Histoire et mémoire des risques naturels. Actes du séminaire international*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2000, 281 p.

¹⁰¹ LÉONE Sébastien, Les populations de haute-montagne face aux contraintes naturelles les vallées de Chamonix et Vallorcine 1730-1914, Thèse de doctorat en Histoire, Université Pierre Mendès-France, LARHRA, Grenoble, 2006, 687-308 p.

¹⁰² Pour Allen Gutmann, le sport moderne se différencie du sport ancien selon sept critères : le sécularisme, l'égalité, la spécialisation, la rationalisation, la bureaucratie, la quantification et la quête du record.

¹⁰³ PARLEBAS Pierre et JOYEUX Jean-Robert, *Activités physiques et éducation motrice*, Paris, France, Ed. Revue Éducation physique & sport, 1976, 143 p.; GUTTMANN Allen, *From ritual to record: the nature of modern sports*, New York, États-Unis, Columbia University Press, 2004, 210 p.

culturel contemporain majeur plaçant l'acteur au cœur du débat¹⁰⁴. Les années 1970 marquées par cette diversification des modes de pratique et des représentations à son égard amènent à percevoir le sport comme produit social aux fonctions diversifiées en relation avec les acteurs qui s'en saisissent, le contexte dans lequel il se situe, les institutions dans lesquelles il se pratique, les représentations à son égard, la temporalité dans laquelle il prend forme. En ce sens, nous retenons la proposition selon laquelle :

« Ce ne sont pas les critères objectifs qui fondent le sport mais bien l'investissement dont il fait l'objet. [Le sport constitue alors] l'ensemble des activités physiques investies de valeurs individuelles et collectives faisant sens et déterminant les critères de pratiques fondées sur une approche normative qui conduit à la production d'une performance en vue de s'affronter individuellement ou collectivement à toute forme de difficultés (personnelle, environnementale, adverse, obstacle, etc.) dans des espaces structurés de manière formelle ou informelle »¹⁰⁵.

Cette définition accorde de l'importance aux valeurs données à l'activité et aux espaces qui caractérisent notre objet. La montagne apporte une plus-value à la caractérisation des pratiques sur lesquelles le tourisme s'est développé par l'intermédiaire des loisirs sportifs. La trajectoire de l'Oisans est-elle indissociable de cette évolution ? Le loisir, dérivé du verbe latin « *licere* »- « *être permis* » renvoie au Moyen-Âge aux notions positives de « *liberté* » et de « *oisiveté* ». À partir du XVIII^e siècle, il évolue vers le sens de « *divertissement* ». Aujourd'hui il se résume « *au temps libre dont on dispose en dehors des occupations imposées et obligatoires, que l'on peut utiliser à son gré* » et aux « *distractions* » dont il est l'objet¹⁰⁶. Ce glissement sémantique traduit la variabilité et la disparité de ses usages¹⁰⁷. On peut interroger la relation de l'Oisans à cette modalité à travers les acteurs qui s'emparent de la question des loisirs, tant les pratiquants que les institutions qui les régulent.

L'histoire des loisirs possède sa propre périodisation, à mettre en relation avec la démocratisation et l'évolution culturelle de la société. Plusieurs étapes rythment l'avènement de cette nouvelle référence temporelle¹⁰⁸. Si le XIX^e siècle semble rejeter l'oisiveté, les conceptions aristocratiques d'antan pèsent toujours sur l'imaginaire social. La « *classe des gens de loisirs* », désignée ainsi par Stendhal en 1827, conserve un statut prééminent. Dans ces milieux élitistes, le loisir perçu comme disponibilité, est jugé indispensable à l'épanouissement de l'individu. L'oisiveté est valorisée car elle renvoie à une valeur antique, d'essence noble¹⁰⁹. La vacuité du temps fonctionne comme un marqueur

¹⁰⁴ POCIELLO Christian, *Les cultures sportives pratiques, représentations et mythes sportifs*, 3^e édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 287 p.

¹⁰⁵ ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dirs.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, A. Colin, 2010, 582 p.

¹⁰⁶ Dictionnaire Larousse. [En ligne]. Consulté le 17 octobre 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/loisirs/47709>

¹⁰⁷ DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François et BLANDIN Claire, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2010, 900 p.

¹⁰⁸ CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, 626 p.

¹⁰⁹ Otium : noble oisiveté. Qui n'a pas d'activité laborieuse

social, à mettre en perspective d'une invention des loisirs par la classe aristocratique¹¹⁰. La notion de loisir est ici conçue comme liberté des usages du temps et non comme séquence temporelle de non-travail. En 1869 Littré définit le loisir comme un « *temps qui reste disponible après les occupations* ».

Avec la société industrielle, le rapport au temps se modifie¹¹¹. En 1919, Augé considère le loisir comme un « *ensemble de distractions, d'occupations auxquelles on se livre de son plein gré pendant le temps qui n'est pas du travail ordinaire* »¹¹². Alors que l'aristocratie britannique se soumet au Grand Tour, que l'Europe organise à grande échelle la rationalisation du travail, les couches sociales les moins argentées et les moins dotées en temps libre partent à la conquête des loisirs. Le monde laborieux commence à faire entendre sa voix par des revendications qui se traduisent en réglementation d'horaires de travail et droits aux vacances d'été. Le temps de loisir ne se résume désormais plus qu'à ce rapport au temps travaillé identifié par Thorstein Veblen¹¹³. Le divertissement est remplacé par le loisir rationnel et encadré. Ce temps non contraint devient aussi une affaire d'État. Une première catégorie de salariés, les fonctionnaires, obtient dès 1853 les premiers congés payés institués en France, l'histoire de cette conquête sociale doit être située dans la durée. Le congé annuel constitue la base démocratique des vacances d'été au début du XX^e siècle¹¹⁴ et l'amorce des loisirs populaires, tels que les randonnées à bicyclette, par et pour la classe ouvrière. La mémoire collective retient souvent l'action du Front populaire qui n'a cependant rien d'un phénomène spontané comme l'a démontré Stéphane Sirot¹¹⁵. Elle inaugure toutefois une nouvelle politique des loisirs avec l'instauration de deux semaines de congés payés en 1936. C'est non seulement une révolution sociale mais une révolution économique avec l'essor de l'industrie touristique. Ces années sont marquées par le développement des camps de vacances, première forme de vacances de masse qui s'accompagne de la création de nouvelles spatialités aménagées et promues par les syndicats d'initiative. Malgré la difficulté d'accès, l'Oisans participe de ce mouvement.

Parallèlement, les transformations des usages du temps libre se trouvent étroitement associées à l'évolution du sport. Les Trente Glorieuses posent le socle de la massification des pratiques de loisirs sportifs organisées à cette période en fédérations. Elles profitent de l'élan de la fin des années 1940 en doublant leurs effectifs. Le ski compte 9600 affiliés en 1944, 44600 dès 1949, et 114000 en 1958¹¹⁶. Bien que le mouvement sportif fédéral prolonge son âge d'or, de nouvelles pratiques émergent hors du

¹¹⁰ CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, p. 61.

¹¹¹ DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François et BLANDIN Claire, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2010, 900 p.

¹¹² AUGÉ Claude (dir.), *Larousse mensuel illustré revue encyclopédique universelle*, Tome quatrième 1917 à 1919, Paris, Larousse, 1917, 984-144-VIII p.

¹¹³ VEBLÉN Thorstein, *The theory of the leisure class an economic study of institutions*, New York London, Macmillan, 1899, 400 p.

¹¹⁴ SIROT Stéphane, *Les conditions de travail et les grèves des ouvriers à Paris de 1919 à 1935*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, Paris, 1994, 3 vol. 710 p.

¹¹⁵ SIROT Stéphane, *Les conditions de travail et les grèves des ouvriers à Paris de 1919 à 1935*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, Paris, 1994, 3 vol. 710 p.

¹¹⁶ CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, p. 21.

cadre fédéral. Elles portent les signes d'une « *révolution culturelle sportive* ». Les loisirs sportifs se répandent sous l'effet de l'accroissement du temps libre (une quatrième semaine de congés payés est votée en 1969), de l'augmentation des revenus de la classe moyenne et de l'entrée dans la société du loisir et de la consommation.

À partir des années 1960, la recherche par l'État d'un rayonnement international se traduit par une volonté d'orienter les pratiques pour le plus grand nombre afin d'en faire émerger une élite.

Cette période représente une montée en puissance des sports de nature, liée à la phase de croissance économique et de démocratisation de l'accès aux vacances pour les classes moyennes. Le goût pour la pratique sportive s'intensifie autour du temps de repos qui ne cesse de s'allonger, ce temps conquis par la lutte sociale sur le temps de travail. Le taux de départ en vacances passe de 15% en 1950 à 37,5% en 1959, à 43% en 1964, à 52% en 1975. Il sera de 56% en 1980¹¹⁷. À ce moment-là, selon les promesses de campagnes de François Mitterrand, sous le gouvernement de Pierre Mauroy, la durée légale du travail est abaissée à 39 heures, une cinquième semaine de congés payés est octroyée.

La culture de masse dont les prémices sont à rechercher dans l'industrialisation de la société au XIX^e siècle, se déploie en même temps que les premiers journaux à grande diffusion et influence largement les modes de vie contemporains¹¹⁸. Ce phénomène, et son corollaire, la consommation de masse sont soutenus par un souci de rationalité et de productivité économiques permis par les progrès techniques. La diffusion de l'information à grande échelle produit une forme d'homogénéisation culturelle. L'entrée en scène de la radio puis de la télévision appuie ce développement. Il se trouve d'autant plus prononcé avec l'utilisation de plus en plus intensive de l'image. La culture de masse¹¹⁹ représente le vivier du développement du loisir et les congés d'été deviennent une norme intégrée par la plupart des catégories sociales, y compris le monde ouvrier. Destinés à améliorer les conditions de vie des salariés et à faciliter l'accès des masses populaires au tourisme, aux sports et de manière générale aux loisirs, les congés payés permettent le développement soudain de tout un secteur économique, le tourisme de masse. Une analyse de la répartition des différents temps sociaux de l'existence montre que le temps de travail occupait 40% de la vie au cours du XIX^e siècle, 20% en 1950 et seulement 9% en 2002¹²⁰. En 1955 Herbert Marcuse parle de « *conception inédite du temps libéré* ». Le temps de loisir dépasse le temps de travail et devient ainsi « *le temps social le plus important* »¹²¹, ce que consacre Joffre Dumazedier en sacralisant une « *civilisation du loisir* » qui supplanterait une civilisation du travail. De « *possibilité attrayante* », le loisir s'autonomise et devient une valeur qui rend insuffisante sa définition

¹¹⁷ TÉTART Philippe (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, Musée national du sport, Université du Maine, 2007, vol.2/2, XVII-523 p.

¹¹⁸ BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion une histoire sociale des sondages aux États-Unis et en France (1935-1965)*, Thèse de doctorat en Sciences politiques, Institut d'études politiques, Paris, 1994, 699 p.

¹¹⁹ RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, 461 p.

¹²⁰ VIARD Jean, *Le triomphe d'une utopie vacances, loisirs, voyages la révolution des temps libres*, La Tour d'Aigue, Éd. de l'Aube, 2015, 443 p.

¹²¹ MARCUSE Herbert, *Éros et civilisation contribution à Freud*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963, 239 p.

au regard de sa seule relation au travail¹²². L'auteur met en avant trois aspects du loisir : le divertissement, le délassement, le développement de la personnalité :

Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré soit pour se reposer, soit pour se divertir soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être déchargé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales¹²³.

Du loisir aux loisirs, un glissement de sens « *s'est opéré de la disponibilité temporelle à la gamme des distractions ou si l'on préfère, du loisir aux loisirs* »¹²⁴. Non seulement la réalité des loisirs se complexifie et « *perd de son uniformité avec la révolution culturelle dans laquelle le loisir en tant que phénomène social de fond a été [...] remplacé par les loisirs aux pratiques innombrables* »¹²⁵ mais il s'agit de le considérer comme tel. Roger Sue insiste sur les conditions requises pour parler d'un temps de loisirs : un temps « *objectivement libre* » et « *subjectivement vécu* » comme tel, des activités « *psychologiquement perçues* » comme des activités de loisir¹²⁶.

La révolution culturelle cristallisée par les événements de mai 1968 questionne la société de consommation mise en place au cours des Trente Glorieuses ainsi que la place du travail dans la vie des individus. Avec la montée du chômage, il ne s'agit plus de « *travailler plus pour gagner plus* » mais de sauver son emploi, ce que scandent les manifestants. Par ailleurs, les loisirs dits « *de masse* » en Oisans, même s'ils représentent encore un modèle dominant, font l'objet de vives critiques avec les polémiques sur la neige artificielle dans le contexte des modifications climatiques contribuant à transformer encore les valeurs au point de se demander : « *S'agit-il d'une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs* »¹²⁷ ? Et que dire des acteurs des loisirs ? Quelles catégories sociales de ces usages en forment les rangs en Oisans ? Comment le territoire accueille les pratiquants aux attentes diversifiées (recherche de ressourcement, quête de l'aventure, exigences hygiénistes) ? Existe-t-il une répartition du territoire en fonction des différentes stratifications sociales (niveau de revenus, provenance géographique, démographie) ?

S'interroger sur l'évolution des loisirs sportifs en montagne requiert d'examiner leur traitement par les différents auteurs. De nombreux ouvrages portent sur l'étude ciblée d'une pratique sportive liée à l'univers montagnard : l'alpinisme. Celui-ci revêt une coloration spécifique, à la fois par son histoire ancrée dans le temps - la conquête du Mont-Blanc date de 1786 - et par sa symbolique issue d'une

¹²² HAYE Lisa, Les loisirs motorisés hors route. Conflits controversés et réseaux d'actants, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Laboratoire Sport et Environnement Social, Grenoble, 2012, 357 p.

¹²³ DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Ed. du Seuil, 1962, p. 28.

¹²⁴ « Du loisir cultivé à la classe de loisirs », In, CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, p. 61.

¹²⁵ DUMAZEDIER Joffre, *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 14.

¹²⁶ SUE Roger, Contribution à une sociologie historique du loisir, Paris, 1991, 27 p.

¹²⁷ HERPIN Nicolas et CHENU Alain, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et statistique*, 2002, pp. 15-37.

mythologie autour des récits d'ascensions. Ce sont d'abord les érudits pratiquants puis les journalistes qui ont écrit sur le sujet depuis le début du XX^e siècle surtout. Les travaux académiques sont plus tardifs, il faut attendre la thèse de doctorat de Dominique Lejeune en 1974¹²⁸ pour voir un réel investissement. Il aborde les débuts de l'alpinisme comme activité produite par un groupe social donné, traité surtout du point de vue de l'histoire des mentalités. Dans la même veine, Olivier Hoibian apporte pour sa part une contribution à la sociogenèse de l'alpinisme¹²⁹. Il étudie l'évolution de la définition de l'alpinisme en fonction des groupes sociaux qui s'en emparent et exercent sur cette pratique une autorité symbolique dominante et structurante. Aux mains des élites l'alpinisme apparaît comme un enjeu identitaire de différents réseaux en opposition. Renaud De Bellefon montre quant à lui l'évolution du statut des populations de la montagne à partir de l'étude du métier de guide. Il présente l'adaptation de cette profession à l'évolution de la montagne touristique et la manière dont l'alpinisme redéfinit ce territoire¹³⁰. Le bilan historiographique dressé à l'occasion des Assises de la montagne¹³¹ publié en 2011 synthétise les recherches sur l'histoire de l'alpinisme et de l'escalade. Il montre la richesse des travaux et l'intérêt porté à ces pratiques dans diverses disciplines ou recherches multidisciplinaires.

Une autre activité, le ski, plus particulièrement celui des pionniers, fait l'objet d'une large investigation. Portant son attention sur les Etats-Unis, John Allen identifie les voies empruntées par le ski pour passer du statut de sport à sa justification pour l'aménagement des loisirs¹³². En France, Yves Morales porte une attention sur le Jura pour analyser cette pratique comme le reflet de la culture et de l'identité d'un groupe social à l'échelle d'un massif¹³³.

Ces travaux comme d'autres qui seront mobilisés au cours de l'étude font l'histoire d'une ou de plusieurs activités de loisirs sportifs. Tout en nous appuyant sur leurs résultats et en contribuant à la compréhension de la diffusion des pratiques, nous souhaitons pour notre part orienter cette recherche en interrogeant plus précisément ces pratiques sous le spectre de l'innovation et de leur contribution à une restructuration territoriale.

À l'heure de la décentralisation dans les années 1980, le sport s'affirme dans sa diversité. Les équipements, espaces et lieux de pratiques donnent aux sports et aux loisirs une visibilité nouvelle :

¹²⁸ LEJEUNE Dominique, *Les alpinistes en France à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (vers 1875-vers 1919) : étude d'histoire sociale, étude de mentalité*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris-Nanterre, Paris, 1974, 411 p.

¹²⁹ HOIBIAN Olivier, *Au-delà de la verticale : l'alpinisme sport des élites ou sport pour tous ? Les enjeux de la définition légitime d'une pratique. Contribution à la sociogenèse du champ des activités physiques et des sports*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris Sud, Paris 11, 1997, 707 p.

¹³⁰ BELLEFON Renaud de, *Du terroir au territoire histoire des guides de montagne en France (vers 1780-1960)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse, 1997, 649 p.

¹³¹ MARTIN Niels et DURAND Emmanuelle (dirs.), « Actes des Assises de l'Alpinisme et des pratiques de la montagne », Chamonix, Grenoble, 2011.

¹³² B. ALLEN E. John, *From skisport to skiing one hundred years of an American sport, 1840-1940*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1993, XIII-229 p.

¹³³ MORALES Yves, *Histoire des sports d'hiver dans le Jura français des origines aux années soixante*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1999, 1035 p.

escalade¹³⁴, vol libre¹³⁵, VTT¹³⁶. Les travaux scientifiques se diversifient en même temps que les pratiques de sports et de loisirs. L'approche classique qui était celle des érudits pratiquants a été remplacée par celles du management¹³⁷ et du marketing¹³⁸ visant à répondre aux interrogations des collectivités territoriales¹³⁹ ou des prestataires d'activités.

La place des sports de nature en France s'amplifie. Elle sous-tend des aspirations¹⁴⁰ faisant surgir la question environnementale. De ces nouvelles formes émane aussi la question des usages et des conflits liés au partage du « *terrain de jeux* »¹⁴¹. Ludovic Falaix questionne les résistances et contestations face à l'institutionnalisation du surf en territoire d'Aquitaine. Le processus de territorialisation du littoral par les néo-pratiquants s'avère au centre de sa réflexion¹⁴². Lisa Haye étudie les controverses à propos des loisirs motorisés hors route. Elle s'appuie sur trois scènes territoriales dont le canton de la Grave-Villar d'Arène sur lequel elle relève peu de conflits visibles¹⁴³. Est-ce que d'autres pratiques sur d'autres espaces du territoire de l'Oisans, rendent ces conflits plus perceptibles ? Les études sur les sports de nature trouvent un écho favorable au sein du réseau « *naturerecreation.org* » animé par Jean Corneloup et Philippe Bourdeau et créé dans les années 1990 pour fédérer les experts et les chercheurs sensibles à cette thématique. Pour repenser les sports de nature la récente analyse de Pierre-Olaf Schut met en perspective à partir d'études de cas, les traits communs de ce groupe d'activités ainsi que leurs différences internes¹⁴⁴.

Les valeurs hédonistes constituent une composante fondamentale des pratiques de loisirs sportifs innovantes qui s'épanouissent dans la deuxième partie du XX^e siècle. Aussi s'avère-t-il judicieux d'attacher une attention particulière à ces nouvelles modalités. De ce point de vue, il convient de préciser comment les auteurs s'emparent de ce sujet.

¹³⁴ CORNELOUP Jean, *Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social*, Thèse de doctorat en Sciences biologiques et fondamentales appliquées. Psychologie, Université Paris Sud, Paris, 1993, 3 vols. 296-225-361 p.

¹³⁵ POCIELLO Christian, LOUVEAU Catherine et DEFANCE Jacques (dirs.), *Pratiques sportives et demandes sociales étude comparée de quatre types de pratiques antinomiques et de leurs publics (rugby, athlétisme, expression corporelle, vol libre)*, [S.l.], I.N.S.E.P./C.O.R.D.E.S, 1981, 357 p. ; JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris-Sud, Paris, 2000, 400 p.

¹³⁶ Sans investir le concept d'innovation, Frédéric Savre présente son travail sous l'angle de la diffusion, notion étudiée dans le cadre de l'innovation. Savre Frédéric, *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 2009, 559 p.

¹³⁷ MASSIERA Bernard, *Tourisme sportif en quête d'identité management de l'offre des loisirs et du tourisme sportif*, Saarbrücken, Allemagne, 2010, 289 p.

¹³⁸ TRIBOU Gary, DERMIT-RICHARD Nadine et WOJAK Candice, *Management du sport marketing et gestion des clubs sportifs*, 4^e édition [entièrement remaniée], Paris, Dunod, 2015, VIII-262 p.

¹³⁹ MORALES GONZALES Valérie, *Le sport en débat démocratie participative et politique sportive municipale l'exemple des États généraux du Sport de Strasbourg*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2013, 414 p.

¹⁴⁰ VIGNAL Bénédicte, *La sensibilité écologique et les usages sociaux de la nature dans les pratiques de plein air le cas de la baignade en eau douce*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1999, 234 p.

¹⁴¹ Nous empruntons la formule à Leslie Stephen tout en choisissant le pluriel afin de rendre compte du changement de pratiques. STEPHEN Leslie, *The playground of Europe*, London, Longmans, Green and co., 1871, X-321 p.

¹⁴² FALAIX Ludovic, *La glisse au cœur des résistances et contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf en Aquitaine*, Thèse de doctorat en Aménagement et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 2012, 527 p.

¹⁴³ HAYE Lisa, *Les loisirs motorisés hors route. Conflits controversés et réseaux d'actants*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Laboratoire Sport et Environnement Social, Grenoble, 2012, 357 p.

¹⁴⁴ SCHUT Pierre-Olaf, *Une histoire des sports de nature. Études de cas*, Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris Est, Paris, 2016, 266 p. Il traite du nautisme, de l'alpinisme, de l'escalade, du canotage, de l'aviron, de la spéléologie, de la plongée sous-marine, du vélo tout terrain, du vol libre, de la planche à voile, du canyoning, du snowboard, du kitesurf.

De façon générale, quels que soient les domaines scientifiques abordés¹⁴⁵, la prise en considération de la notion d'innovation charpente depuis quelques années plusieurs réseaux scientifiques¹⁴⁶ et participe d'un renouvellement des programmes de recherche¹⁴⁷. La thèse de Dieter Hillairet analyse l'innovation sous l'angle technique¹⁴⁸. Son travail se centre sur la création et la prospective des matériels sportifs à partir de l'identification des brevets d'invention. D'autres travaux comme ceux menés au sein du laboratoire L-VIS¹⁴⁹ s'intéressent à l'innovation sous l'angle sociotechnique¹⁵⁰. Plusieurs chercheurs associés au Labex Item ont produit un récent ouvrage sur cette thématique¹⁵¹. En anthropologie, les travaux de Nancy Midol portent sur une comparaison des pratiques traditionnelles, modernes et post-modernes¹⁵². Elle appuie son propos sur les dissidences culturelles et les innovations techniques. En sociologie, Gisèle Lacroix réalise une étude de cas sur une pratique innovante la planche à voile¹⁵³. Invoquée dans un contexte de changement global, l'innovation, « *cette destruction créatrice* », appliquée aux territoires de montagne, espaces vulnérables tout autant qu'espaces ressources, est particulièrement signifiante¹⁵⁴. L'innovation s'analyse sous l'angle socio-économique et culturel. Les exemples utilisés dans le numéro de la revue « *Loisir et Société* » de décembre 2015 en constituent une synthèse¹⁵⁵. Celle-ci montre cependant que les connaissances concernant l'innovation en territoire de montagne demeurent encore peu développées.

Au-delà de la pratique du ski et du cyclisme sur route - avec le Tour de France - qui caractérisent l'Oisans depuis le début du XX^e siècle, les sports émergents à partir des années 1970 font l'objet de plusieurs travaux. Dominique Jorand analyse dans une perspective socio-historique l'histoire du vol libre¹⁵⁶. Sa recherche invite à poursuivre la tâche, à la mesure d'un territoire, d'un phénomène qu'il étudie au niveau global. En effet une réflexion à l'échelle plus réduite montre la diversité de l'appropriation d'une pratique au sein d'un même ensemble territorial. Comment alors l'Oisans s'empare-t-il de celle-ci ? La thèse de sociologie de Véronique Reynier s'intéresse pour sa part aux pratiquants des stations de sports d'hiver en décryptant les représentations que mettent en jeu les

¹⁴⁵ Les réflexions de Camil Bouchard (1999) ont fortement inspiré le RQIS (Réseau québécois en innovation sociale) dans l'élaboration d'une définition de l'innovation sociale.

¹⁴⁶ Le Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport dont émane le Laboratoire ELVIS depuis 2016 a été créé à Lyon en 1983.

¹⁴⁷ Semaine alpine 2008 : innover (dans) les Alpes. (2009) (Vol. 97-1 (2009)). Grenoble : Revue de géographie alpine.

¹⁴⁸ HILLAIRET Dieter, Prospective et innovation des sports à technologie élevée (le système P.I.S.T.E.), Thèse de doctorat en STAPS, Paris 11, 1992.

¹⁴⁹ L-Vis : Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport.

¹⁵⁰ BOUTROY Éric, SOULÉ Bastien et VIGNAL Bénédicte, « Analyse sociotechnique d'une innovation sportive : le cas du kitesurf », *De Boek Supérieur*, 2014, vol. 1, n° 43, pp. 163-185.

¹⁵¹ Une montagne d'innovations. Quelles dynamiques pour le secteur outdoor ?, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2017.

¹⁵² MIDOL Nancy, La démiurgie dans les sports et la danse consciences traditionnelle, moderne et postmoderne, Paris, Éd. l'Harmattan, 1996, 167 p.

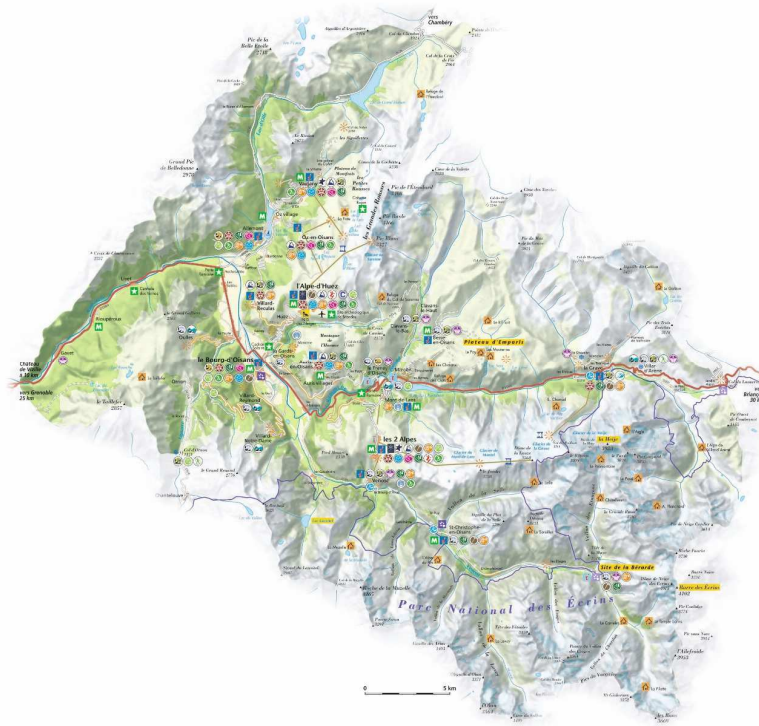
¹⁵³ LACROIX Gisèle, Les activités de pleine nature et le thème de la glisse enjeux institutionnels, économiques et culturels, l'exemple de la planche à voile, Thèse de doctorat en Sociologie, Paris 7, 1984, 374 p.

¹⁵⁴ ATTALI Michaël, DALMASSO Anne et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Innovation en territoire de montagne le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014, 224 p.

¹⁵⁵ ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dirs.), L'innovation dans les loisirs sportifs de montagne enjeux, processus et dynamiques. *Loisir et Société*, n° 3, vol.38, 2015, 458 p.

¹⁵⁶ JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris-Sud, Paris, 2000, 400 p.

skieurs, monoskieurs et surfeurs¹⁵⁷. Son analyse du snowboard apporte un éclairage sur les comportements territoriaux de ces pratiquants et leurs modalités d'appropriation. Au regard du développement du snowboard en Oisans, quels prolongements peuvent être mis en perspective ? Dans sa thèse sur le VTT, Frédéric Savre montre comment à partir des jeux d'acteurs, cette pratique nouvelle s'intègre progressivement dans le domaine du loisir américain puis français¹⁵⁸. Le VTT est un sport emblématique de l'Oisans d'aujourd'hui, envisagé comme une solution de remplacement du ski.



© Oisans Tourisme
Figure 5. L'Oisans touristique en 2016

La figure 5 représente une carte touristique de l'Oisans édité par Oisans Tourisme, organisme de promotion à l'échelle du canton de l'Oisans. Les frontières tracées sont celles du territoire géographique et non administratif. Chaque commune est présentée selon un classement entre les **stations** (*Alpe d'Huez, les Deux Alpes, Auris station, col d'Ornon*), les **stations villages**, intégrées aux vieux villages (*Villard-Reculas, La Grave, Vaujany, Le Chazelet, Villar d'Arène*), les **villages de montagne reliés** par remontée mécanique à une station (*Venosc, Mont de Lans, La Garde en Oisans, Huez*), les **villages de montagne** (*Oulles, Ornon, Villard-Notre-Dame, Villard-Reymond, St-Christophe en Oisans & la Bérarde [même commune], Besse en Oisans, Clavans en Haut Oisans, Mizoën, Oz en Oisans, Auris village, Le Frenay d'Oisans*), les **villages de vallée** (*Livet-et-Gavet, Allemont, Bourg d'Oisans*). Différents attrait

¹⁵⁷ REYNIER Véronique, *Les pratiquants des stations de sports d'hiver représentations sociales et comportements territoriaux*, Thèse de doctorat en STAPS, Laboratoire EROS, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1996, 312 p.

¹⁵⁸ SAVRE Frédéric, *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, op.cit.

touristiques sont mentionnés, au rang desquels les points de vue, les refuges, les grottes de glace. La carte présente aussi les cols (ceux ouverts toute l'année et ceux fermés l'hiver), les télécabines et télésièges ouverts en été, les points d'information, les musées, les limites du parc national des Écrins (celles de la réserve intégrale du Lauvitel, celles de la zone cœur et celles de la zone d'adhésion). Cette carte constitue une représentation à destination des visiteurs.

Cadre d'analyse et apports théoriques

Cette recherche se positionne dans le champ historique du sport moderne dont le contenu a évolué au cours du temps. Des travaux pionniers sur le sport émergent outre Atlantique dans les années 1920 mais l'impulsion est donnée dans les années 1960 avec la création de la North American Society of Sport History. Cette société savante anglo-saxonne s'appuie sur l'étude du sport non seulement français, ce qu'illustre la recherche de Richard Holt¹⁵⁹ mais également à travers le monde¹⁶⁰. Au même moment en France l'histoire du sport sort de l'ombre, caractérisée jusque-là par un certain mépris à l'égard des exercices du corps en général¹⁶¹ et du monde académique en particulier. Toutefois s'amorce un intérêt pour l'éducation physique¹⁶², les jeux et les pratiques physiques. Si les premières analyses échappent aux historiens, l'approche historique est privilégiée par d'autres disciplines, particulièrement la sociologie¹⁶³. Jacques Defrance¹⁶⁴ et Christian Pociello¹⁶⁵ apportent leur contribution dans une veine socio-historique¹⁶⁶. La création des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)¹⁶⁷ ainsi que le phénomène de sportivisation de la société participent du développement de la recherche en histoire du sport.

Sans définir une règle absolue, l'évolution de l'historiographie de l'histoire du sport est marquée par deux grandes tendances. La première est d'ordre dimensionnel. D'une vision surplombante du sujet illustrée par la forme « *une histoire de...* »¹⁶⁸, les travaux évoluent vers une perspective micro¹⁶⁹ avec une convergence des sciences sociales sur la question du local et l'analyse des effets de contexte. Par exemple, la recherche de Charlie Machemehl questionne les conditions d'expansion de la culture

¹⁵⁹ HOLT Richard, *Sport and society in modern France*, Royaume-Uni, Basingstoke, 1981, 256 p.

¹⁶⁰ GUTTMANN Allen et THOMPSON Lee, *Japanese sports a history*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2001, ix-307 p. ; GUTTMANN Allen, *From ritual to record: the nature of modern sports*, New York, États-Unis, Columbia University Press, 2004, 210 p.

¹⁶¹ MAGNANE Georges, *Sociologie du sport situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1964, 190 p.

¹⁶² ULMANN Jacques, *La nature et l'éducation : l'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1964, 599 p.

¹⁶³ CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1958, 306 p.

¹⁶⁴ DEFANCE Jacques, *La fortification des corps : essai d'histoire sociale des pratiques d'exercice corporel*, Thèse de 3^e cycle en Sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1978, 320 p.

¹⁶⁵ POCIELLO Christian, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, A. M. Métailié, 1983, 414 p.

¹⁶⁶ BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002, 277 p.

¹⁶⁷ La création des UEREPS date de 1967 ; la mise en place des STAPS de 1975.

¹⁶⁸ WAHL Alfred, *La balle au pied : histoire du football*, Paris, Gallimard, 2002, 144 p.

¹⁶⁹ SOREZ Julien, *Footballs en Seine histoire sociale et culturelle d'une pratique sportive dans Paris et sa banlieue des années 1880 à 1940*, Thèse de doctorat en Histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2011, 662 p.

sportive à partir d'une étude de la ville Rouen en considérant que « *les singularités de l'approche locale constituent l'une des expressions possibles de la diversité nationale* »¹⁷⁰. Notre projet s'inscrit dans cette seconde tendance. L'échelle micro-spatiale permet d'entrer au cœur du décryptage de l'évolution des pratiques de loisirs sportifs, ce qui renvoie aux thématiques choisies. Les années 1970 s'illustrent par une sensibilité pour l'histoire politique et internationale du sport et son instrumentalisation par les nations¹⁷¹. Un courant critique du sport se formalise¹⁷². Au milieu des années 1990, un basculement s'opère en direction de l'histoire sociale¹⁷³.

Au fur et à mesure, les travaux se rapprochent de la vie quotidienne pour rendre intelligibles les dynamiques des activités sportives. La période actuelle, depuis le milieu des années 1990 et surtout depuis les années 2000, se caractérise par un élan de l'histoire du sport parallèlement à un engouement pour l'histoire culturelle. Celle-ci vise à interroger les modèles d'appropriation et de diffusion des activités sportives et renvoie à la question des imaginaires et des représentations.

Si l'objet sport a longtemps été tenu en lisière du champ historique¹⁷⁴, il apparaît désormais comme un cadre d'analyse pertinent pour comprendre la société, arrivé à une maturité que souligne la richesse des publications¹⁷⁵. Entre 1997 et 2013, une vingtaine de thèses portant sur le sport ont été soutenues en histoire. Depuis « *l'histoire en mouvements* »¹⁷⁶, d'autres synthèses ont vu le jour comme l'histoire du sport en France proposée par Philippe Tétart¹⁷⁷.

Notre travail s'inscrit dans le cadre d'une histoire culturelle du sport qui cherche à identifier dans le temps long un fait éminemment culturel, le sport, plus particulièrement celui pratiqué à titre de loisir. L'histoire culturelle révélatrice de l'esprit du temps, des valeurs d'une société relève d'une histoire de la vie quotidienne proche de l'anthropologie. En marge des pratiques dominantes de l'historiographie française, l'histoire culturelle émerge en France à la fin des années 1970, à la suite de premiers travaux d'histoire de la culture populaire¹⁷⁸. À l'époque celle-ci prend le terme d'histoire des sensibilités ou des

¹⁷⁰ MACHEMEHL Charly, *Rouen, pratiques et politiques sportives dans l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Rouen, Rouen, 2009, 2 vols/384-154 p.

¹⁷¹ AMAR Marianne, *Nés pour courir : la Quatrième République face au sport*, Thèse de 3^e cycle en Histoire contemporaine, Institut d'études politiques, Paris, 1984, 516 p. ; BOLZ Daphné, *Pratique et spectacle sportifs en Italie fasciste et en Allemagne nazie étude à partir des équipements sportifs*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2005, 486 p.

¹⁷² BROHM Jean-Marie, *Critiques du sport*, Paris, C. Bourgeois, 1976, 238 p.

¹⁷³ VIVIER Christian, *L'aventure canotière du canotage à l'aviron histoire de la Nautique bisontine (1865-1930)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1994, 509, 595 p.

¹⁷⁴ TÉTART Philippe, « Les historiens et l'histoire du sport (1962-2005) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, pp. 393-442.

¹⁷⁵ TERRET Thierry et FROISSART Tony (dirs.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2013, 309 p. Les auteurs indiquent que « la production scientifique dont elle fait l'objet a atteint un seuil critique nombre de publications doublées entre 1985 et 2004, qui lui donne une visibilité et une légitimité réelles ».

¹⁷⁶ DURRY Jean et JEU Bernard, *L'histoire en mouvements le sport dans la société française XIXe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1992, 559 p.

¹⁷⁷ TÉTART Philippe, WINOCK Michel et PORTE Patrick (dirs.), *Histoire du sport en France [Tome 1] Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Université du Maine Vuibert Musée national du sport, 2007, vol.2/1, IX-470 p. ; TÉTART Philippe (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, XVII-523 p.

¹⁷⁸ MANDROU Robert, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles*, la Bibliothèque bleue de Troyes, Paris, Stock, 1964, 222 p.

mentalités, très fortement incarnée et initiée par Robert Mandrou¹⁷⁹ et Georges Duby¹⁸⁰, puis par des historiens comme Philippe Ariès¹⁸¹, Robert Muchembled¹⁸², Michel Vovelle¹⁸³ ou Philippe Joutard¹⁸⁴. Si l'influence des *Cultural Studies* américaines peut être notée, la spécificité scientifique française revendique sa filiation avec la tradition des Annales et une orientation vers l'anthropologie historique¹⁸⁵. De nombreux historiens français s'inscrivent dans ce courant¹⁸⁶ qui propose de nouvelles méthodes (reconstitution des systèmes de représentations, des imaginaires) et de nouvelles approches (étude des comportements des individus), tout autant que de nouveaux objets d'étude, élargissant les terrains d'investigation de l'historien à l'image des travaux d'Alain Corbin¹⁸⁷ et ses élèves – ou de ceux de Roger Chartier sur les perceptions de l'espace ou les identités régionales¹⁸⁸.

Ce dernier en effet propose de passer de « *l'histoire sociale de la culture à une histoire culturelle du social* »¹⁸⁹. À partir des formes de pratiques, il invite à décrypter les différenciations qui s'opèrent en leur sein, les divergences représentationnelles productrices de conflits ou de stratégies de légitimation.

Toutes ces approches sont au cœur de notre sujet qui vise à analyser la capacité des innovations sociales et culturelles des pratiques de loisirs sportifs à répondre aux enjeux territoriaux et de leur faculté à engendrer des identités de territoire.

Nous entendons investiguer les pratiques de loisirs sportifs, leur légitimation, les représentations qui les sous-tendent à l'échelle de l'Oisans. Ajoutons l'entrée par la culture de masse correspondant à la période retenue, les années 1960, notion et période dont Jean-François Sirinelli et Jean-Pierre Rioux ont parmi les premiers montré l'intérêt¹⁹⁰. Ce creuset culturel rassemble les éléments liminaires sur lesquels repose notre recherche.

Souhaitant éclairer un objet d'étude complexe et questionner la façon dont les représentations des groupes et individus conditionnent les modalités de pratiques sportives et reconfigurent les espaces¹⁹¹

¹⁷⁹ MANDROU Robert, *Magistrats et sorciers en France au XVIIe siècle une analyse de psychologie historique*, Thèse de doctorat en Lettres, Université de Paris, Paris, 1968, 513 p.

¹⁸⁰ DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Thèse en histoire médiévale, Paris, 1952, 4 tomes en 2 vol.-786 p.

¹⁸¹ ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon, 1960, 503 p.

¹⁸² MUCHEMBLED Robert, *Violence et société comportements et mentalités populaires en Artois (1400-1660)*, Thèse de doctorat en Lettres, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 1985, 3 vol.-1125 p.

¹⁸³ VOVELLE Michel, *Piété baroque et déchristianisation attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières d'après les clauses des Testaments*, Thèse de doctorat en Lettres-Mention Histoire, Université Lumière, Lyon, 1971, 309 p.

¹⁸⁴ JOUTARD Philippe, *La légende des Camisards une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, 439 p.

¹⁸⁵ RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Édition du Seuil, 1997, 455 p.

¹⁸⁶ CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France XIXe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1974, 454 p. ; ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 127 p. ; POIRRIER Philippe, « Préface. L'histoire culturelle en France. Retour sur trois itinéraires : Alain Corbin, Roger Chartier et Jean-François Sirinelli », *Cahiers d'histoire*, 2007, XXVI, n° 2, pp. 49-59.

¹⁸⁷ CORBIN Alain, *Prélude au Front populaire étude de l'opinion publique dans le département de la Haute-Vienne février 1934-mai 1936*, Thèse de 3^e cycle en Histoire, Université de Poitiers, 1968, 280-XLV p.

¹⁸⁸ CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, 1989, vol. 44, n° 6, pp. 1505-1520. ; CHARTIER Roger, « Science sociale et découpage régional [Note sur deux débats (1820-1920)] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1980, vol. 35, pp. 27-36.

¹⁸⁹ CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, 1989, vol. 44, n° 6, pp. 1505-1520.

¹⁹⁰ RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, 461 p.

¹⁹¹ GUMUCHIAN Hervé, *De l'espace au territoire représentations spatiales et aménagement*, Grenoble, Université Joseph Fourier, 1988, 214 p.

et les usages qui en sont faits, notre réflexion sera conduite au prisme de l'histoire culturelle. Elle offre un nouvel angle d'approche sur les groupes sociaux qui construisent le territoire. Cette posture permet d'évaluer les systèmes de représentation qui sous-tendent les actions des agents, les relations et les rapports d'influence des groupes et des individus entre eux.

Philippe Poirrier rappelle à juste titre que « *la relation aux autres sciences sociales est l'un des défis qui se posent à l'historien du temps présent [...] d'autant plus sensible que les historiens abordent des périodes, des années 60 à nos jours, qui ont fait l'objet d'une large investigation des sciences sociales* »¹⁹². Cette thèse d'histoire est une forme de réponse à ce défi, puisqu'elle s'inscrit au croisement du sport, de la culture, de l'environnement, sans négliger les apports théoriques de la géographie culturelle et de la sociologie des organisations.

Une approche par le territoire

Engager une réflexion sur les productions et reconfigurations d'espaces que sous-tendent les pratiques de loisirs sportifs nécessite d'interroger les notions de territoire, de territorialisation, et de territorialité. Reconnu comme une « *portion identifiée et appropriée de la surface de la terre* » le territoire occupe du XVIII^e siècle au milieu des années 1970 dans le vocabulaire des géographes, une position très marginale car il possède une couleur politique et géopolitique à l'égard desquelles ces scientifiques manifestent une certaine défiance. Aussi lui préfèrent-ils la notion de milieu, de région et d'espace - notion d'espace qui sert de référence au concept d'analyse spatiale. La véritable montée en puissance du mot « *territoire* » en géographie date des années 1960 et coïncide avec un regard critique de l'analyse spatiale, le réveil de la géographie politique qui renouvelle les interrogations sur le pouvoir et le contrôle spatial et l'apparition d'une géographie sociale attentive aux phénomènes de différenciation et d'appropriation. Cela tient aussi à l'ouverture de la géographie vers des productions issues d'autres sciences humaines convergeant vers la question du local et de l'analyse des effets de contexte permettant de construire une lecture globale de la dimension géographique des faits sociaux¹⁹³.

Il est également permis de penser que les enjeux nationaux en termes de gestion et d'aménagement du territoire, la décentralisation, la résurrection de revendications culturelles locales, la crise de la représentation politique, ont influencé le recours à la notion de territoire dans le discours

¹⁹² POIRRIER Philippe, « Préface. L'histoire culturelle en France. Retour sur trois itinéraires : Alain Corbin, Roger Chartier et Jean-François Sirinelli », *Cahiers d'histoire*, 2007, XXVI, n° 2, pp. 49-59.

¹⁹³ GUÉRIN Jean-Paul et GUMUCHIAN Hervé, *Pourquoi les sports d'hiver ? Mythologies et pratiques*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1978, 201 p. ; GUMUCHIAN Hervé, *De l'espace au territoire représentations spatiales et aménagement*, op.cit. ; DI MÉO Guy et PITTE Jean-Robert, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, 2001, 317 p.

géographique¹⁹⁴. Le territoire renvoie à une dimension politique et sociale affirmée, qui, avec la diffusion des pratiques sportives dans l'ensemble de l'espace français pose la question des aménagements territoriaux¹⁹⁵. Dans cette approche, le territoire est conçu comme une entité administrative rendue cohérente par un pouvoir qui la structure. Le critère administratif devient alors une réalité géographique ainsi qu'un facteur de cohésion sociale et de représentation territoriale pour ses habitants.

Enfin, le territoire peut être considéré comme une entité dynamique se construisant en fonction de conjonctures historiques et prenant son sens au travers de processus sociaux. « *Les Alpes sont un produit culturel qui se renouvelle en permanence : elles n'existent qu'à travers leurs significations* »¹⁹⁶.

Il est donc légitime d'admettre que le sport, en tant que phénomène social participe comme d'autres pratiques, à un processus de territorialisation convertissant l'espace en territoire. Cette définition de l'économiste Bernard Pecqueur¹⁹⁷ offre une vision beaucoup plus dynamique que le simple découpage spatial et s'inscrit dans un renouvellement de la question du développement. Pour lui le territoire se construit par un concours d'acteurs dans un espace géographique délimité, même s'il n'est pas strictement borné. Ainsi, les protagonistes faisant émerger une question commune qu'ils tentent de résoudre « *fabriquent du territoire* ». Dès lors il s'agit de construction territoriale. Le territoire apparaît comme une manière de construire et de structurer l'espace qu'il s'agit d'analyser en se demandant comment les acteurs vont se saisir de ressources au départ latentes pour les transformer en réalité de développement. Observer le cœur des fonctionnements avec un filtre analytique territorial invite à comprendre comment les sociétés locales d'un territoire donné, l'Oisans, cherchent à s'adapter à la globalisation, comment la recherche de la diversité culturelle permettrait d'adapter ce territoire aux défis de demain. Il en découle un raisonnement sur la question de l'identité et des valeurs du territoire. La territorialité¹⁹⁸ se construit lentement et le territoire devient porteur de valeurs constitutives d'une identité propre. Cette identité résulte d'un héritage historique qui l'a forgée au cours du temps. Elle se crée au sein d'un périmètre géographique dans lequel la communauté se reconnaît. Cette appartenance collective au territoire se traduit par des comportements et des pratiques qui peuvent s'appuyer sur différents marqueurs identitaires comme la culture locale, l'environnement, l'utilisation de l'espace et

¹⁹⁴ DE BERNARDY Michel et DEBARBIEUX Bernard (dirs.), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, Grenoble, MSH-Alpes, 2003.

¹⁹⁵ AUGUSTIN Jean-Pierre, BOURDEAU Philippe et RAVENEL Loïc, *Géographie des sports en France*, Paris, Vuibert, 2008, VI-178 p. ; AUGUSTIN Jean-Pierre, « Géographie du sport en France (1945-2005). L'organisation des espaces sportifs », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007.

¹⁹⁶ GUÉRIN Jean-Paul, « Significations des Alpes », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1-3, pp. 267-277.

¹⁹⁷ PECQUEUR Bernard, *De l'espace fonctionnel à l'espace-territoire : essai sur le développement local*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, ANRT, Grenoble, 1987.

¹⁹⁸ « L'ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquérir la plus grande autonomie possible, compte tenu des ressources du système », In, RAFFESTIN Claude, « Réinventer l'hospitalité », *Communications- N° spécial. L'hospitalité*, 1997, n° 65, p. 165.

les acteurs¹⁹⁹. Ces derniers sont déterminants dans cette construction de l'identité territoriale en faisant évoluer ses codes en fonction de l'appartenance socioculturelle et du contexte socio-économique. En Oisans qui sont les acteurs du changement ? Comment s'expriment leurs aspirations sur leur lieu de pratique ?

La géographie culturelle appréhende les cultures sportives pour analyser les spatialités contemporaines²⁰⁰. Inscrits dans l'évolution des pratiques, les espaces sportifs se sont diversifiés et succédés, caractérisant une histoire riche d'enseignements, depuis les orientations de la DATAR dans les années 1960 qui ont favorisé les grands aménagements des stations de sports d'hiver aux années 1980 qui consacrent la régionalisation, jusqu'aux années 2000 où se profile l'intercommunalité. Fait majeur dans ce laps de temps, au-delà des infrastructures classiques en milieu urbain, les activités de nature se sont intensifiées en utilisant les milieux naturels.

Les historiens sont arrivés plus tardivement sur le territoire, ou du moins ont formulé plus tardivement cette approche par le territoire, pourtant au cœur des cadres d'analyse des phénomènes. Cette approche reste néanmoins centrale dans les travaux menés par des historiens du LARHRA²⁰¹ à Grenoble depuis les années 1990, autour des villes²⁰², des migrations²⁰³, de l'industrie²⁰⁴ et plus récemment des risques et du tourisme²⁰⁵. En 2002, Anne-Marie Granet-Abisset a consacré son HDR²⁰⁶ à la manière dont l'histoire et la mémoire d'un territoire sont configurées et utilisées, et dont elles fabriquent en retour des images de ce même territoire, en prenant l'exemple des espaces alpins. Elle rejoint les travaux de François Walter, pionnier dans le renouvellement de cette approche de l'histoire, avec un de ses ouvrages majeurs « *les figures paysagères de la nation* »²⁰⁷. On peut également citer dans cette prise en compte du territoire la récente HDR de Pierre Judet sur le « *système mauriennais* »²⁰⁸ et la thèse de Steve Hagimont sur l'espace pyrénéen²⁰⁹.

¹⁹⁹ SIMON Anthony, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises un territoire, des hommes, une pratique*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, Presses universitaires Blaise Pascal, 2002, 515 p.

²⁰⁰ ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dirs.), *Dictionnaire culturel du sport*, op.cit., pp. 306 sqq.

²⁰¹ UMR 5190 Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes.

²⁰² COULOMB Clarisse (dir.), *Habiter les villes de cours souveraines en France XVIe-XVIIIe siècles*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2008, 204 p.

²⁰³ ANDRÉ Marc, *Des Algériennes à Lyon 1947-1974*, Thèse de doctorat en Histoire, Paris, 2014, 2 vol.-634 p.

²⁰⁴ BERTRAND-CAMITAUD Anne, *Nationalisation et exploitation de la production hydroélectrique dans les Alpes de Savoie des années 1930 aux années 1970*, Thèse de doctorat en Histoire, 1993, 461 p. ; JUDET Pierre, *Horlogeries et horlogers du Faucigny (1849-1934) les métamorphoses d'une identité sociale et politique*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière, Lyon, 2000, 3 vol.-748 p.

²⁰⁵ FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Histoire et mémoire des risques naturels. Actes du séminaire international*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2000, 281 p.

²⁰⁶ GRANET-ABISSET Anne-Marie, *Les usages de la mémoire et les représentations de l'histoire dans les sociétés alpines contemporaines*, Habilitation à diriger des recherches, [s.n.], [S.I.], 2002, 2 vol ; 10 doc.

²⁰⁷ WALTER François, *Les figures paysagères de la nation territoire et paysage en Europe, 16e-20e siècle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2004, 521 p.

²⁰⁸ JUDET Pierre, *Faire de l'histoire économique et sociale territorialisée. Apogée et éclatement de la nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, XIX^e siècle)*, Habilitation à diriger des recherches, Lyon, 2016.

²⁰⁹ HAGIMONT Steve, *Commercialiser la nature et les façons d'être. Une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles XIX / XX siècle)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Toulouse 2, Toulouse, 2017, 1061-149 p.

L'identité territoriale renvoie à la notion de territoire comme lieu approprié, et de territorialisation, comme action d'appropriation du territoire par un individu ou groupe humain.

« *Quelles thèses pour quels enjeux territoriaux ?* » énonçait Marie-Christine Fourny questionnant lors d'un colloque en 2013²¹⁰ les recherches en cours²¹¹. À quels enjeux, l'Oisans espace de sport et de loisirs, est-il soumis ? Le territoire s'est prêté à d'abondantes interprétations à travers les champs disciplinaires et les époques. Conduire une réflexion sur les productions et reconfigurations d'espaces que sous-tendent les pratiques de loisirs sportifs amène à considérer la notion de construction. Qu'elle soit physique, acte concret d'édification par l'intermédiaire de la mise en place de nouvelles infrastructures dédiées²¹², ou abstraite²¹³, telle que l'élaboration d'un nouveau système de pensée²¹⁴, celle-ci contribue à transformer le territoire. Elle implique des conflits et des oppositions, reposant sur des représentations²¹⁵, sur des enjeux politiques. Elle met en tension des acteurs, professionnels de la montagne, guides, moniteurs, acteurs de la diffusion des activités²¹⁶, des décideurs politiques à même de les réguler, des pratiquants. Cela engendre de nouvelles appréhensions du territoire suivant une temporalité spécifique aboutissant à la création ou à l'affirmation d'identités²¹⁷. Elle s'appuie sur un espace support territorialisé²¹⁸. Elle est portée par un nouveau cadre administratif²¹⁹ et des relations entre acteurs multiples élaborant en commun cette nouvelle modalité²²⁰. Enfin, elle s'exerce dans une temporalité qui lui est propre comme la construction médiatique d'un événement²²¹.

Les loisirs sportifs n'ont cessé de conquérir de nouveaux espaces de liberté ou réglementés. Le rapport aux lieux de pratiques invite à interroger le rôle du territoire dans sa capacité à les accueillir, « *interrogations que les sciences sociales, la géographie et l'aménagement en particulier, ne peuvent négliger* »²²². Le territoire de l'Oisans accueille-t-il favorablement les nouvelles pratiques ? Selon quelle

²¹⁰ Colloque international « Les territoires du risque. Regards croisés sur environnement-villes-montagnes », MSH-Alpes, Grenoble, 21-23 novembre 2013.

²¹¹ « Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990 ». Érudit, Cahiers de géographie du Québec, Avril 2004. *Les relations entre cultures sportives et territoires constituent un champ de recherche en plein essor en France depuis le début des années 1990*

²¹² FALCOZ Marc, *La construction des équipements sportifs de Grenoble*, Histoire et Politique, DEA STAPS, UJF - UFRAPS, Grenoble, 1993.

²¹³ FOURNIER Dorothee, « Visions et construction d'un territoire, l'Oisans dans les années 1960, En quête de territoire(s) ? - Looking for territories ? », Actes du Colloque du CIST, Colloque international des sciences du territoire », Grenoble, pp. 193-200, 2016.

²¹⁴ JALLAT Denis, « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport, L'Harmattan*, 2011, vol. 1, n° 4, pp. 65-91.

²¹⁵ GRANET-ABISSET Anne Marie, « Mémoire alpine et construction européenne », *Revue de géographie alpine*, 2004, pp. 39-48.

²¹⁶ BOURDEAU Philippe, *Territoire et identité : recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France*, op.cit.

²¹⁷ LEMAITRE SGARD Anne, *Paysage : de la représentation à l'identité. Les discours sur la montagne et le développement territorial, l'exemple du Vercors*, Thèse de doctorat en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1994, 481 p.

²¹⁸ VEITL Philippe, *L'invention d'une région les Alpes françaises*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 336 p.

²¹⁹ DUMONS Bruno et CHARPIGNY Florence (dirs.), *Rhône-Alpes la construction d'une région, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 216-XII p.

²²⁰ DISSART Jean-Christophe, « Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne. Étude de cas sur l'Oisans », *Revue de géographie alpine*, 2012.

²²¹ JORAND Dominique, DELORME Nicolas, ATTALI Michaël, BAZOGE Natalia et GROSSET Yoann, « La re-construction locale d'un événement médiatique mondial : La Coupe Icare », in *Sports et Médias. Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Atlantica, pp. 471-483.

²²² AUGUSTIN Jean-Pierre, *Géographie du sport : spatialités contemporaines et mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 11.

temporalité ? Certaines pratiques sont-elles plus territorialisantes que d'autres ? À partir d'une première pratique fondatrice, le ski, comment celles qui lui succèdent sont-elles à leur tour accueillies ?

Au regard de la construction de l'Oisans, l'alpinisme représente le substrat aux valeurs, symboles et espaces communs à partir duquel des territorialisations ultérieures se développent. Bernard Debarbieux insiste sur « *l'espace donné lui-même espace produit* », et sur le fait que « *le territoire est un espace finalisé par un groupe social* »²²³. Qu'en est-il de cette affirmation à l'échelle de l'Oisans ? Les pratiques qui se succèdent au cours du temps font-elles émerger de nouveaux groupes sociaux ? Sur quel socle de valeurs²²⁴ ?

Une approche par l'innovation

De nos jours les sociétés ne sont plus caractérisées par l'immuabilité mais par le changement permanent qui nécessite une adaptation continue. Dans une recherche qui interroge la capacité d'adaptation de l'Oisans à l'égard de ce qui est souvent présenté comme des innovations sociales et culturelles, la notion d'innovation analysée en sociologie des organisations occupe une place centrale. La sociologie des organisations étudie comment les membres d'une organisation, les acteurs, construisent et coordonnent des activités collectives organisées. Crozier et Friedberg définissent l'organisation comme « *un construit culturel grâce auquel les hommes parviennent à orienter leur comportement afin d'obtenir un minimum de coopération tout en conservant leur autonomie d'agent libre* »²²⁵. À quel construit culturel s'apparente le territoire de l'Oisans ? L'émergence de nouvelles pratiques sur un terrain occupé par des pratiques traditionnelles ne vient-il pas bousculer ce construit ? Pour cette étude, l'apport de Norbert Alter est privilégié. Il dissèque le cœur du processus d'innovation²²⁶ par lequel nous entendons comprendre les transformations adaptatives du territoire à son environnement. L'auteur distingue l'organisation sociale - qui représente une construction établie, une forme réglée, stabilisée et contraignante qui permet la vie sociale - des forces, actions innovatrices qui tendent à transformer et détruire les formes. Les unes et les autres sont constitutives du fait social²²⁷. Les secondes représentent une activité de destruction de l'ancien et de construction du nouveau. Dans cette perspective quel rapport à la nouveauté l'Oisans entretient-il ? Communément l'innovation représente l'introduction de quelque chose de nouveau. Le mot s'est transformé en

²²³ DEBARBIEUX Bernard, Territoires de haute montagne : recherches sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute montagne dans les Alpes du Nord, Thèse en géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1988, pp. 13 et 14.

²²⁴ ATTALI Michaël, *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2004, 210 p.

²²⁵ CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, op. cit.

²²⁶ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, 6^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013, XVI-388 p.

²²⁷ C'est la clé de la sociologie formale développée par Simmel. SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 238 p.

injonction « *Soyons innovants !* » assortie d'un jugement de valeur positif. Sans innovation point de salut. Elle représente l'idéal à atteindre²²⁸, s'imisce dans tous les dispositifs, valorise les initiatives.

L'innovation fait régulièrement référence à la sphère de l'économie. Le Manuel de Frascati publié par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) parle de « *mise sur le marché* »²²⁹. En Oisans quels rôles tiennent les pratiques sportives innovantes dans l'évolution de l'économie ? Dès 1911 Schumpeter met en évidence le rôle déterminant de l'innovation dans l'impulsion du système économique en tant que « *nouvelle combinaison productive* »²³⁰. Celle-ci génère un bien nouveau ou doté de nouvelles propriétés, une nouvelle méthode de production, de nouveaux marchés, la conquête de nouvelles sources de matière première, une nouvelle organisation. Endogène au capitalisme, promue par d'audacieux entrepreneurs bousculant les secteurs traditionnels, l'innovation cette « *destruction créatrice* », se définit dans son ambivalence. Malgré les apports de Schumpeter, le terme recouvre aujourd'hui des réalités différentes. L'innovation ne signifie pas la mode « *forme sociale qui cristallise [...] deux aspirations opposées : se différencier de la masse en étant conforme au plus grand nombre* »²³¹. Restreinte à une dimension technique la description du phénomène d'innovation reste utile mais insuffisante à la compréhension car les objets techniques sont le théâtre d'une construction sociale.

Confondre innovation et invention élude leur antinomie. L'invention reste une potentialité, l'innovation représente la capacité du corps social à tirer parti de l'invention, à lui donner sens par de nouveaux usages ou de nouvelles manières de faire²³². En Oisans existe-t-il des pratiques sportives qui ne prospèrent pas ? Le processus d'innovation doit être différencié du changement considéré dans son acception classique comme le passage d'un état stable à un autre²³³. Norbert Alter²³⁴ analyse les innovations en tant que mouvement, celui d'une trajectoire représentant la succession infinie d'actions tendant à déformer les cadres organisationnels. Le mouvement représente un ensemble morcelé, hétérogène, soumis à des rythmes différenciés, « *dyschroniques* » selon les acteurs, car il associe des innovations qui se télescopent, elles n'évoluent pas à la même vitesse, ne se situent pas au même stade de leur développement au même moment de leur histoire. Le mouvement limite l'appartenance à un monde social régulé et prévisible. À l'échelle du territoire se trouve-t-il des espaces n'évoluant pas au même rythme que les autres en fonction du degré d'incorporation des nouvelles pratiques ?

²²⁸ GAGLIO Gérald, *Sociologie de l'innovation*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 126 p.

²²⁹ CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système les contraintes de l'action collective*, op. cit.

²³⁰ SCHUMPETER Joseph Alois, *Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris, Dalloz, 1935, XI-589 p.

²³¹ SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1993, 254 p.

²³² GAGLIO Gérald, *Genèse, cristallisation et transformations des normes de consommation le cas de l'avènement du téléphone mobile en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Dauphine 9, Paris, 2004, 461 p.

²³³ MOSCOVICI Serge et LE ROY LADURIE Emmanuel, « Reconversion industrielle et changements sociaux ; un exemple : la chapellerie dans l'Aude », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, 1966, n° 5, pp. 1165-1167.

²³⁴ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

Le processus d'innovation est marqué par des séquences. L'histoire de l'innovation suit un mouvement constitué d'étapes de passage qui caractérisent l'action des innovateurs et de leurs opposants. Ce processus obéit à des phases qui représentent dans le temps l'appropriation d'une invention par le corps social. Dans la sociologie de l'acteur-réseau Akrich, Callon et Latour²³⁵ insistent sur le degré de coopération des acteurs et leur capacité d'adhérer à l'innovation²³⁶ (la traduction et l'intéressement) dans un contexte d'incertitude et de contingence. Le succès d'une innovation tient à la qualité et à la stabilité du réseau d'acteurs et aux mécanismes d'influence. Les acteurs de l'Oisans se sont-ils opposés comme ce fut le cas du parapente à l'Alpe d'Huez, ont-ils négocié, sont-ils parvenus à des compromis ? Ont-ils coopéré ? Everett Rogers²³⁷ s'intéresse aux différents acteurs impliqués au cours du processus. La courbe en « S » détermine cinq typologies qui se succèdent : les pionniers (2,5%) qui prennent des risques, les innovateurs (13,5%) qui disposent d'un prestige qui incite à les imiter, la majorité précoce (34%) pragmatique et attentiste, la majorité tardive (34%) conservatrice, sceptique et les retardataires (16%) qui n'adoptent la nouveauté qu'en fin de cycle. Les limites de cette perspective se situent dans l'adoption de la nouveauté telle qu'elle se présente. Ceci exclut le phénomène d'adaptation. C'est l'avantage relatif perçu de la nouveauté dans un système de valeurs donné qui enclenche sa diffusion. Néanmoins ce modèle facilite l'identification des acteurs en fonction des phases du processus. C'est un élément d'analyse sur lequel nous nous appuyerons afin de comprendre quels sont les individus impliqués au fur et à mesure du processus. Aussi pouvons-nous nous interroger sur les pionniers qui prennent des risques. Pourquoi les prennent-ils ? Quels innovateurs bénéficient de prestige ? Qui sont les sceptiques, les retardataires, quelles raisons les freinent ? Norbert Alter met l'accent sur l'appropriation qui transforme une découverte en de nouvelles pratiques. Elle repose sur le développement simultané de forces de destruction - qui caractérise une forme de violence - et de création²³⁸. L'appropriation légitime la nouveauté. Elle constitue un moment charnière aux allures différentes en fonction de la population concernée. S'inscrivant dans des pratiques déjà présentes, l'appropriation produit une relation d'interdépendance tributaire d'une antériorité et subordonnée à un apprentissage. Elle peut impliquer un changement de modèle économique²³⁹. Elle entraîne de profondes transformations. Symétriquement, beaucoup d'inventions tombent dans l'oubli du fait des changements irréalisables qu'elles supposent. Les nouvelles pratiques sociales ne s'accompagnent pas d'un mode d'emploi. Elles se découvrent au cours de l'appropriation et ne se justifient qu'a posteriori. La façon dont l'Oisans s'approprie les nouvelles pratiques offre un indicateur de ses propriétés sociales,

²³⁵ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2006, 303 p.

²³⁶ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, « À quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : le choix des porte-parole », *Gérer et comprendre. Annales des Mines*, juin 2009, pp. 14-29.

²³⁷ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, Fifth edition, New York, Free Press, 2003, XXI-551 p.

²³⁸ Selon l'idée centrale de Schumpeter.

²³⁹ Exemple : tourisme Vs agriculture.

culturelles, de sa capacité d'adaptation tout autant que de la capacité du territoire et donc de ses acteurs, à transformer les pratiques. Le territoire se les approprié-t-il de manière intégrale ou partielle ? Existe-t-il des spécificités territoriales ? Il s'agit alors de s'interroger sur le sens donné par les acteurs à ces pratiques novatrices, les bifurcations possibles, les moments de rupture. Les séquences d'une innovation réussie représentent celles de sa diffusion²⁴⁰ « *fait culturel par excellence* ». Au fur et à mesure de son déroulement, un nombre croissant d'individus s'inscrit dans les pratiques novatrices. Ce mouvement coïncide vers la fin du processus avec l'existence de nouvelles normes. Comment les nouvelles pratiques se diffusent-elles sur le territoire de l'Oisans ?

Processus collectif, différents acteurs y participent de manière variable au cours du temps²⁴¹. Processus vertueux, il exprime la rencontre réussie entre un objet social et un groupe d'individus. Processus contingent²⁴², il ne s'écrit pas à l'avance, demeure imprévisible²⁴³. L'activité d'innovation n'est pas prescriptible. Une invention ne se traduit pas toujours en innovation : certaines fois le processus est très lent, d'autres fois il n'aboutit pas. Ainsi il ne peut être retracé qu'à posteriori. Cela implique la nécessité d'une analyse historique. Scruter des expériences d'échec permet de mieux assimiler les raisons de réussite en amont d'un processus pour qui considère porter un projet innovant. Par exemple quels facteurs permettent d'expliquer la faible appropriation du snowboard à l'Alpe d'Huez ou du cyclisme sur route aux Deux Alpes ? Alors que l'innovation est souvent qualifiée d'extraordinaire, le processus est banal. L'envie de créer est ordinaire au même titre que la volonté de promouvoir une idée ou un objet auxquels on croit. Elle n'est pas le seul fait d'innovateurs désignés comme tels par l'institution. Elle peut être le fait quotidien d'opérateurs quelconques comme le rappelle Michel de Certeau²⁴⁴. Connaître cette réalité représente un enjeu car les directions sont convaincues que les bonnes idées commencent toujours par elles. L'analyse des acteurs du quotidien, porteurs des innovations apporte un outil essentiel de diagnostic mis à la disposition des organisations s'ils en saisissent l'intérêt. Processus pris dans des interactions, il remet en cause les positions acquises et nécessite une adaptation. De ce fait, les innovations sont traversées d'incertitude, de débats contradictoires et génèrent des confrontations, ne passent pas par la négociation. Les décisions prises créent aussi un caractère d'irréversibilité²⁴⁵. Comment les pratiques transforment-elles la norme ? Quelles sont les incidences sur le territoire de l'Oisans ?

Le processus d'innovation bute toujours contre l'ordre établi, il suppose une rupture, oblige à un comportement déviant sans lequel il ne peut se concevoir²⁴⁶. Cet acte ordinaire représente le principal

²⁴⁰ HÄGERSTRAND Torsten, *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago, University of Chicago press, 1973, XVI-334 p.

²⁴¹ Cette idée déconstruit le mythe du héros solitaire.

²⁴² Métaphore de la fusée. On sait d'où elle part, mais il est difficile de prédire sa trajectoire, celle-ci peut révéler des surprises.

²⁴³ Exemple : la télécommande conçue au départ pour les handicapés s'est propagée à tout le corps social.

²⁴⁴ CERTEAU Michel de, GIARD Luce et MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, 2 vols. XXIV-349 ; XIV-415 p.

²⁴⁵ À l'image du clavier Qwerty qui de solution gênante est devenue satisfaisante.

²⁴⁶ BECKER Howard Saul, *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, London, The Free Press, 1966, 179 p.

vecteur du mouvement en même temps qu'un risque de sanction. Comportement normal pour certains il est donc relatif et présente des avantages qui supposent un apprentissage. Il construit une identité. Pour Melville Dalton²⁴⁷ la déviance peut représenter une coopération. Pour Robert Merton²⁴⁸ la déviance se conçoit comme un mode d'adaptation mettant en œuvre des moyens illicites pour atteindre des fins valorisées par la société selon l'échelle de légitimité des moyens qu'elle se fixe (comportements prescrits, préférés, tolérés, proscrits) permettant de l'atteindre. Le comportement innovateur consiste à accepter le but prescrit par la société mais pas les règles sociales. Concernant notre terrain d'étude, il s'agit de repérer les moments clés, en fonction du contexte historique, au cours desquels les pratiques passent du statut de déviant à celui de légitime et les arguments qui fondent cette légitimité. La prise de risque constitue une ressource pour faire réussir l'innovation car celle-ci est jugée selon des critères différents de ceux établis. Ces derniers se positionnent en retard par rapport aux principes qui régissent une action innovatrice. L'innovateur anticipe sur la création de nouvelles formes. Sa prise de risque traduit sa volonté d'agir en contexte incertain sans attendre de savoir sinon il n'agirait pas. La prise de risque réduit les contraintes d'incertitude mais dans le même temps, augmente le potentiel de sanction. À quelles prises de risque les acteurs de l'innovation se confrontent-ils en Oisans ? Les innovateurs ou « *minorité active* »²⁴⁹ s'appuient sur de fortes croyances positives (agir pour le bien) ou normatives (agir pour se conformer) qui représentent un code commun permettant aux individus et aux groupes de s'engager dans les processus de diffusion. Les agents innovateurs doivent persuader d'autres individus du bien-fondé de leur démarche, ce qui traduit leur capacité d'influence et celle à renverser la norme. Georges Balandier²⁵⁰ identifie les groupes les plus innovateurs comme les dépossédés qui n'ont rien à perdre. Ce n'est pas la rationalité économique qui guide l'action innovante mais un désir de reconnaissance sociale.

La fin transitoire du processus conduit à l'institutionnalisation. La mise en place de règles constitue un retour partiel à un ordre mais pas à l'ordre initial. Le processus ne s'arrête pas. Certains innovateurs poursuivent, d'autres s'arrêtent car ils se lassent. Plus le groupe intègre l'innovation, mieux il l'étouffe. Cette reprise en main du processus par les institutions est partiellement régressive. L'institution arrête le phénomène. Quels moments charnières repérer en Oisans lorsque la prise en charge du processus freine la poursuite du processus ? À la différence de l'innovation, l'invention dogmatique provient des directions, est maintenue de force et s'accompagne d'un discours institutionnel. Un seul acteur assure la transformation de l'intérieur. Les activités étant prescrites, elles ne produisent pas de sens. Les acteurs s'adaptent mais ne s'approprient jamais la décision. Les individus ont tendance à s'y conformer non parce qu'ils sont convaincus de leur justesse mais parce que l'invention dogmatique exclut ceux qui

²⁴⁷ DALTON Melville, *Men who manage fusions of feeling and theory in administration*, London, Chapman and Hall, 1959, XI-318 p.

²⁴⁸ MERTON Robert King, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 514 p.

²⁴⁹ MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 275 p.

²⁵⁰ BALANDIER Georges, *Anthropo-logiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 278 p.

ne s'intègrent pas²⁵¹. Quelles pratiques identifier comme des inventions dogmatiques ? Compte-tenu de la baisse des taux de départ aux sports d'hiver ces dernières années²⁵² et celle du nombre de journées/skieurs, peut-on considérer que le maintien de la prise en charge du ski constitue un dogme ? L'échange social doit se concevoir comme une compétence tout autant que comme une épreuve. L'intégration de pratiques novatrices est admise par la réflexivité²⁵³ qui donne du sens à l'action. Elle suppose un apprentissage cognitif et culturel pour vérifier le degré d'atteinte des objectifs et tirer les leçons pour avancer. Comment les acteurs du territoire apprennent-ils les nouvelles pratiques ? La conception de Norbert Alter met en avant les difficultés du social à vivre le mouvement et les dyschronies et la réduction de la capacité politique de l'ensemble²⁵⁴. Dans ce contexte instable l'échange social représente une compétence, fondée sur l'existence de réseaux qui assurent la mise en commun des savoirs et supposant de donner, recevoir, rendre²⁵⁵. Les capacités relationnelles sont essentielles mais ne sont pas structurantes. Aussi le désordre caractérise la scène globale. La déviance et l'influence des acteurs déterminent la situation. À l'échelle territoriale, les acteurs les plus déviants parviennent-ils à acquérir une forte influence ? De quelle manière ? L'innovation suppose un effort pour dépasser l'état initial sous-tendu par la prise de risque qui peut générer de l'angoisse. L'influence nécessite un investissement coûteux pour faire valoir sa légitimité. La reconnaissance sociale n'étant pas garantie, elle engendre un effet pathogène sur les identités. C'est le phénomène de crise identitaire. Cette situation instable conduit les acteurs à se lasser et désinvestir la scène de l'action et se mettre à distance. La lassitude constitue une des dimensions centrales de l'action²⁵⁶. Elle représente le phénomène paradoxal des relations de pouvoir dans les organisations. Les capacités d'action sont déployées tant que le coût induit par leur mise en œuvre est inférieur au bénéfice. Le pouvoir est exercé pour accéder à l'identité, il est abandonné pour les mêmes raisons²⁵⁷. Qu'obtiennent les acteurs de l'innovation par leur investissement sur le territoire de l'Oisans ? Quels facteurs les incitent à abandonner ?

À la lisière entre deux mondes, les acteurs de l'innovation sont considérés comme des passeurs culturels qui vont véhiculer et transmettre les caractéristiques culturelles de la nouvelle pratique sur le territoire d'accueil. Selon la théorie de l'anthropologie diffusionniste les agents passeurs occupent une

²⁵¹ MOSCOVICI Serge et DOISE Willem, *Dissensions et consensus une théorie générale des décisions collectives*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 296 p.

²⁵² BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, op.cit.

²⁵³ GIDDENS Anthony, *La constitution de la société éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 474 p.

²⁵⁴ Exemples d'application qui ne trouvent pas d'écho car arrivent trop tôt ou trop tard.

²⁵⁵ MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie précédé d'une Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, Paris, Presses universitaires de France, 1950, LII-389 p.

²⁵⁶ ALTER Norbert, *La gestion du désordre en entreprise*, 1991, 207 p. ; ALTER Norbert, « La lassitude de l'acteur de l'innovation », *Sociologie du travail*, 1993, vol. 35, n° 4, pp. 447-468.

²⁵⁷ SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 486 p.

place centrale dans le processus de diffusion et de transformation culturelle²⁵⁸. Il s'avère indispensable de chercher à les repérer au fur et à mesure du processus afin de comprendre leur rôle dans la trajectoire des nouvelles pratiques. Quels sont les agents passeurs à l'échelle du territoire de l'Oisans ? Si l'on s'interroge sur l'innovation au niveau des pratiques sportives, cette interrogation doit être prise dans des questionnements plus larges à l'échelle d'un écosystème. L'écosystème constitue « *l'unité fondamentale d'étude de l'écologie, formée par l'association d'une communauté d'espèces vivantes (biocénose) et d'un environnement physique (biotope) en constante interaction* »²⁵⁹. Le terme d'écosystème synonyme de milieu naturel est attribué au botaniste britannique Arthur George Tansley²⁶⁰. Inspiré de ce concept biologique, nous définissons la notion d'écosystème territorial comme un assemblage fonctionnel constitué d'une diversité d'acteurs socio-économiques qui interagissent pour leur maintien et celui du territoire. La conceptualisation en écosystème permet de dépasser les visions selon lesquelles le développement des activités serait dû à un secteur ou une filière. La caractérisation par Malek Bouhaouala de l'écosystème social et économique du tourisme sportif de montagne français apporte un éclairage à cette définition²⁶¹. Celui-ci place l'innovation au centre des enjeux stratégiques pour répondre à la concurrence, au changement climatique et aux évolutions sociétales. Dans ce sens, comment se comporte l'écosystème ouïssan ? Edgar Morin met en avant la dépendance du système à son environnement ou méta système. Il considère que la compréhension du système ne peut se faire que dans la complexité : « *L'intelligibilité du système doit être trouvée, non seulement dans le système lui-même, mais aussi dans sa relation avec l'environnement [...] cette relation n'est pas qu'une simple dépendance, elle est constitutive du système* »²⁶². Cette complexité sera donc nécessaire à prendre en compte dans l'analyse de l'écosystème territorial.

Problématique

Notre recherche porte sur l'évolution des territoires de montagne des Alpes françaises au regard des transformations sociales et culturelles des pratiques de loisirs sportifs qui ont conditionné, depuis l'apparition de l'alpinisme et du ski, un renversement des valeurs symboliques et économiques de ces espaces. En raison de l'impact économique, social, culturel et environnemental des pratiques de loisirs sportifs sur ces territoires, il convient, en prenant appui sur un exemple localisé, l'Oisans, de s'interroger

²⁵⁸ BOAS Franz, *Race, language and culture*, New York, Macmillan Company, 1940, XX-647 p.

²⁵⁹ FLORENT Jacques et GIRAC-MARINIER Carine (dirs.), *Le petit Larousse illustré 2014*, Edition limitée, Paris, Larousse, 2013, p. 411.

²⁶⁰ TANSLEY Arthur George, « The use and abuse of vegetational concepts and terms », *Ecology*, juillet 1935, vol. 16, n° 3, pp. 284-307.

²⁶¹ BOUHAOUALA Malek, « Le tourisme sportif de montagne français : un écosystème social et économique spécifique », *Juristourisme*, juin 2017, n° 198, pp. 23-27.

²⁶² MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions Points, 2014, 158 p.

sur les processus qui ont conduit ces pratiques à s'implanter, à se diffuser et les raisons qui mènent à leur légitimation.

Ainsi il s'agit d'étudier les modes d'innovation sociale et culturelle des pratiques de loisirs de formes sportives et leur contribution à la structuration de ce territoire.

Dans leur mouvement les territoires de montagne n'ont cessé de s'adapter aux évolutions des attentes touristiques en convoquant un puissant ressort : la nouveauté. Celle-ci est-elle à mettre en relation avec l'innovation ? Dans ce cas, les pratiques de sports et de loisirs en montagne sont-elles toutes concernées par l'innovation ? L'Oisans se présente-t-il comme un territoire innovant ? En suivant Norbert Alter nous considérons que l'innovation est un processus qui se déroule dans le temps long. Chaque cycle de vie d'une pratique se caractérise par des phases d'apparition, d'appropriation, de régression et peuvent avoir des effets sur la territorialité.

S'agissant de l'implantation de pratiques inédites sur un territoire donné, plusieurs périodes sont-elles à considérer en fonction du degré d'appropriation par les acteurs ? Au cours des années 1960 à 1980, nous émettons l'hypothèse selon laquelle le ski alpin se situe dans une phase de normalisation importante. Il convient d'analyser les arguments qui conduisent les acteurs à faire de cette pratique un symbole de modernité et d'interroger la capacité des territoires de l'Oisans à se développer par l'intermédiaire du ski.

À partir des années 1970, un courant novateur se traduit par l'émergence de nouvelles modalités sportives. Compte-tenu de la prééminence du ski alpin sur le territoire, la prégnance des valeurs traditionnelles de cette pratique sur les nouvelles activités, semblent plaider pour une extension lente de ces dernières.

Les valeurs contre-culturelles californiennes amorcent dans les années 1980 un virage prononcé. Les pratiques dont elles sont issues se renforcent et se diffusent par l'intermédiaire d'acteurs de plus en plus nombreux. En portant notre regard sur des activités représentatives de ces valeurs telles que le snowboard, le VTT et le vol libre peut-on entrevoir des conséquences importantes sur le territoire ? Peut-on également mesurer une influence différenciée suivant les parties du territoire et les activités ? Des nuances sont-elles perceptibles sur le plan spatial, social, économique, culturel ? Enfin une phase d'hybridation émerge à l'aube des années 2000. Comment alors ces activités hybrides s'insèrent-elles sur le territoire au regard de celles engendrées dans les années 1980 ?

Au-delà d'un questionnement sur l'innovation, ce travail se présente davantage comme une histoire fortement territorialisée des pratiques, insérée dans différents réseaux d'influence qu'il s'agit de déterminer. Le jeu des acteurs dont le rôle s'avère central, émaille la réflexion. C'est pourquoi il convient de s'interroger sur l'appropriation des sports et loisirs par le territoire en fonction des différentes périodes étudiées. Alors que le ski alpin dans les années 1960 est une pratique ancienne empruntant à la tradition aboutissant à une forte territorialisation, sur quels arguments s'appuient les acteurs des

pratiques innovantes qui s'implantent dans les années 1980 pour légitimer leur usages ? Quelles valeurs, quelles aspirations les animent ? Comment s'y prennent-ils pour faire entendre leurs revendications ? À quels obstacles sont-ils soumis ? Comment en retour les institutions les perçoivent-ils ?

Un dernier point nécessite l'attention, le résultat de l'appropriation en termes de territorialisation. Quelles transformations spatiales, économiques, sociales, culturelles peut-on observer ? Il s'agit d'analyser les effets structurants des diverses modalités sur le territoire et réciproquement. Au final, c'est bien la définition même voire la pertinence de l'Oisans comme territoire, et plus encore comme territoire homogène qu'il convient de reconsidérer.

Cadre temporel

L'histoire de la transformation de l'Oisans par les pratiques de sport et de loisirs sportifs se caractérise par trois grandes périodes que l'on peut résumer ainsi :

- Une période pionnière marque l'émergence et l'affirmation lente et extensive de l'excursionnisme, de l'alpinisme et du ski.
- Une période de développement d'un tourisme de masse : de l'après-guerre aux années 1980 avec deux leviers de l'aménagement de la montagne à la française : les stations de sports d'hiver et les parcs naturels.
- Une période de diversification, d'hybridation et de maturité touristique des années 1980 à nos jours représentée par un fort développement des « *nouveaux sports* » de nature, une recomposition volontariste des institutions publiques dans le cadre de la décentralisation, cela dans un contexte de changement global de plus en plus prégnant où la question environnementale devient centrale.

Le cadre temporel qui borne cette étude se justifie à plusieurs titres. L'apparition des pratiques sportives reflète des changements culturels visibles sur les territoires de montagne. Bien qu'il existe déjà une historiographie importante sur ce sujet, nous aurions pu choisir de nous inscrire dans la lignée des recherches sur l'avènement de l'alpinisme²⁶³ et du ski²⁶⁴ au cours du XIX^e siècle et l'histoire des

²⁶³ MARTIN Niels et DURAND Emmanuelle (dirs.), « Actes des Assises de l'Alpinisme et des pratiques de la montagne », Chamonix, Grenoble, 2011. Voir plus particulièrement le panorama critique des recherches françaises en sciences sociales sur les pratiques de l'escalade et de l'alpinisme dressé par Jean Corneloup, Philippe Bourdeau et Pascal Mao, pp.113-140.

²⁶⁴ B. ALLEN E. John, *From skisport to skiing one hundred years of an American sport, 1840-1940*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1993, XIII-229 p.

sports d'hiver au début du XX^e siècle²⁶⁵. À l'instar d'Yves Morales analysant les transformations culturelles du Jura au premier XX^e siècle, l'étude de l'origine et de la diffusion des sports d'hiver en Oisans, reste à faire.

Débuter l'étude dans l'Entre-Deux-Guerres paraissait initialement pertinent dans un mouvement qui voit émerger et se réaliser²⁶⁶ plusieurs projets d'équipements²⁶⁷. Revisiter ces projets, ralentis ou stoppés par un contexte mouvementé, en étudiant l'immédiat après-guerre présentait également un caractère cohérent. Toutefois c'est bien dans la dialectique entre sport et territoire que nous avons organisé l'étude. Dans ce cadre, la temporalité sportive impliquait de résonner avec la temporalité territoriale. Les processus de transformation de l'Oisans jusqu'à la période actuelle dans une perspective de diagnostic sur une durée aussi longue, même à l'échelle de l'Oisans, reste peu réalisable. Débuter à l'aube des années 1970, présente une cohérence du point de vue de nos centres d'intérêts. En termes de saisonnalité, l'Oisans redevient attractif l'été avec l'ouverture du ski sur glacier aux Deux Alpes et avec la volonté de diversification des activités de loisirs pour l'ensemble du territoire. Le contexte socio-culturel rend visible de nouvelles pratiques. La mention du ski acrobatique²⁶⁸ et du vol libre²⁶⁹, est attestée au cours de cette décennie.

Cependant pour interpréter la naissance et les processus d'évolution de ces pratiques contestataires, il est nécessaire de placer le curseur en amont. Le passage des années 1950 aux années 1960 représente un point de bascule saisissant, qui mérite une attention précise. Cette période se justifie pleinement car elle ouvre un nouveau cycle social. Elle constitue le creuset à partir duquel apparaissent les pratiques issues de la contre-culture et sur laquelle elles se fondent. Elle marque enfin une première phase de massification des loisirs. Ceux-ci compensent un mode de vie urbain et valorisent le rapport à la nature. Le loisir est pris en compte par l'État comme une nécessité qui favorise la qualité du travail. Dans ces années, la France désire combler son retard en termes d'équipement. C'est le temps des politiques publiques volontaristes à l'égard de la prise en charge du sport par un soutien à la compétition, une recherche de rayonnement international dont l'organisation des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 représente l'apogée²⁷⁰. Il s'agit d'occuper les jeunes du baby-boom, resocialiser une jeunesse en déshérence en incitant au développement du sport scolaire et du sport pour tous, encourager la culture physique. Cette volonté se vérifie également à l'égard de l'aménagement des

²⁶⁵ MORALES Yves, *Histoire des sports d'hiver dans le Jura français des origines aux années soixante*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon, 1999, 1035 p. Voir plus particulièrement le tome 1 « Introduction générale et revue critique de la littérature historique des sports d'hiver pp.21-110.

²⁶⁶ 1936 : Mise en route du télésiège de l'Écluse à l'Alpe d'Huez. 1939 : mise en route du télésiège aux Deux Alpes.

²⁶⁷ Cf. Réunion du conseil municipal de Bourg d'Oisans du 5 avril 1934 à propos de la création d'un téléphérique au sommet de la Meije. Archives mairie Bourg d'Oisans.

²⁶⁸ Ohayon, R., « Ski acrobatique aux Deux Alpes. L'Allemand Garhamer Sully et le Français Henri Autier en tête des premières épreuves », *Le Dauphiné Libéré*, Édition de Grenoble, 23 février 1975.

²⁶⁹ Lachat, R.L., « Les "hommes-oiseaux" à l'Alpe d'Huez. Premier stage européen de la Fédération des moniteurs "vol libre" », *Le Dauphiné Libéré*, Édition de Grenoble, 3 septembre 1974.

²⁷⁰ La Coupe du monde de ski alpin est créée en 1967.

territoires avec l'amorce d'une politique nationale de développement touristique sans précédent²⁷¹. Parallèlement, les Français se tournent vers les pratiques physiques d'entretien du corps et vers les loisirs privilégiant les espaces naturels. Bien que les sports d'hiver restent l'apanage des milieux les plus favorisés, avec la démocratisation de l'accès aux vacances pour les classes moyennes, le sport-loisir monte en puissance. L'accroissement du temps des vacances²⁷² permet l'intensification de la pratique sportive. Les congés d'été deviennent également une norme intégrée pour la plupart des catégories sociales, y compris ouvrières, qui, vingt ans plus tôt, recherchaient le « *confort moderne* ». Les différentes structures d'accueil jouent un rôle important en organisant l'offre en fonction de différents publics : la Fédération des maisons familiales de vacances et des Villages Vacances Famille (VVF, 1959), incarnent un tourisme social. L'Union des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA)²⁷³, créé en 1965 par Maurice Herzog, a la volonté de rendre accessible les activités sportives de plein air à la jeunesse. Le « *Club Med* » qui se démarque socialement, se positionne aussi sur les registres de l'aventure et de la permissivité. Un nouveau rapport au corps (libération sexuelle) et aux institutions (événements du printemps 1968) travaille la société en profondeur durant toutes les années 1960-1970. Les loisirs, bien que différenciés en fonction des catégories sociales marquent un nouveau style de vie pour une partie des classes moyennes urbaines. Il convient de préciser le poids de ce contexte général sur l'Oisans à travers les répercussions au plan local des actions des organismes nationaux du tourisme, la répartition des différents pratiquants sur le territoire, les actions mises en œuvre par les institutions du territoire.

Cette recherche²⁷⁴ ambitionne de s'inscrire dans le débat qui anime actuellement l'Oisans. Elle nous engage à scruter les évolutions les plus récentes. Les années 2000 constituent un autre tournant à l'échelle de la politique d'aménagement du territoire et d'orientations choisies en matière touristique. Si le tourisme représente bien l'activité phare de l'Oisans, il reste à interroger les formes de ce tourisme à travers les pratiques valorisées mais aussi les sous-territoires impliqués. Les communes de l'Oisans se rassemblent sous la bannière d'une communauté de communes créée par arrêté préfectoral du 24 décembre 2009. En 2012, celle-ci élabore un SCOT²⁷⁵ aux axes de développement ambivalents²⁷⁶ prônant d'un côté de grands projets d'équipements tels que des liaisons par câble : Auris/Mont de Lans - Vaujany/Les Sybelles, de l'autre une volonté de diversification touristique envisagée dans une démarche

²⁷¹ ATTALI Michaël, « La France redessinée ? Espaces et territoires de loisirs dans la seconde moitié des années 1960 », *French Historical Studies*, 2017, vol. 40, n° 4, p.651-674.

²⁷² 37,5% de départs en vacances en 1959, 43% en 1964, 52% en 1975, 56% en 1980. In, CHATELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 33-61.

²⁷³ L'Union des Centres Sportifs de Plein Air naît de la fusion de deux associations : l'Union Nationale des Centres de Montagne (UNCM – issue en 1944 de l'organisation Jeunesse et Montagne fondée en 1940 et de l'Union Nautique Française (UNF).

²⁷⁴ Menée dans le cadre du Labex Item qui incite à adopter une posture de recherche appliquée en participant à la réalisation de diagnostic dans une visée prospective.

²⁷⁵ Arrêté du 15 juin 2012 délimitant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Oisans (SCOT).

²⁷⁶ Document d'orientations et d'objectifs (DOO) présenté lors de la réunion publique du 10 mai 2016.

respectueuse de l'environnement. En février 2015 l'Oisans candidate au programme « *espaces valléens* »²⁷⁷ pour lequel il peut bénéficier de crédits en retenant trois axes d'action : le projet cycle, une réhabilitation de l'immobilier « *car il n'est pas envisageable de construire à l'infini* »²⁷⁸, un soutien aux autres activités du territoire notamment par l'équipement de nouveaux sites d'escalade et la valorisation de l'existant. Ces éléments contribuent de fait à une hétérogénéisation, selon une partition spécifique du territoire en privilégiant certaines zones, essentiellement les stations de sports d'hiver, centrales dans l'économie locale, au détriment d'autres, les villages ou la basse vallée.

La constitution du corpus

La trajectoire des pratiques novatrices résulte de la capacité des acteurs de l'innovation à influencer sur l'« *organisation territoriale* »²⁷⁹ tout autant que de l'aptitude de cette dernière à intégrer les nouvelles pratiques dans son fonctionnement. Ainsi la capacité d'innovation dépend des relations entretenues entre les différents acteurs du système territorial, constitué en réseau de compétence collective. Il convient de s'interroger sur les sources à même de nous être utiles. Il faut s'intéresser aux acteurs décisionnaires mais également à ceux qui portent les pratiques sportives inédites et à leur statut. Il s'agit de suivre les traces de leur implication pour imposer leur vue et transformer la norme. Les uns et les autres s'appuient sur un schéma représentationnel. Celui-ci les guide dans leur appréhension du territoire et du sens qu'ils entendent lui donner²⁸⁰. Les relations entretenues à travers leurs oppositions, leurs associations, déterminent la direction de l'innovation. Quelles sources doit-on alors mobiliser pour construire cette étude ? Afin de mesurer le degré de réception des nouvelles modalités sportives par le territoire de l'Oisans, de comprendre les mécanismes de diffusion de ces pratiques, de résistance ou de blocage, trois types de sources ont été majoritairement mobilisées : la production journalistique à travers la presse locale, la production des administrations publiques formée des comptes rendus des conseils municipaux, du conseil communautaire, des dossiers de demandes de subventions adressés à la Préfecture. Enfin les sources orales produites à partir d'une série d'entretiens semi-directifs complétée par des entretiens téléphoniques ajoutent la strate des points de vue individuels à cette constitution. À ces sources s'additionnent des fonds secondaires collectés lors de nos diverses investigations (archives privées des acteurs interrogés, sources audio-visuelles, sites Internet).

²⁷⁷ Courrier du 28 février 2015, In, Compte-rendu du conseil communautaire du 9 avril 2015, point n°18 Tourisme : Candidature espaces valléens. Communauté de communes de l'Oisans [En ligne]. Consulté le 10 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ccoisans.fr/67-1149-22-compte-rendu-conseil-communautaire-avril-2015.html>

²⁷⁸ Ibidem.

²⁷⁹ Ce que nous définissons comme organisation culturelle et sociale à l'échelle territoriale en établissant un parallèle avec l'organisation en entreprise étudiée par Norbert Alter.

²⁸⁰ FOURNY Marie-Christine, « Identités territoriales et stratégies d'aménagement, les réseaux de villes en Rhône-Alpes », *Espace géographique*, 1995, vol. 24, n° 4, pp. 329-340.

Le premier corpus a été rassemblé à partir de la consultation quasi-exhaustive du *Dauphiné Libéré* de 1960 à nos jours²⁸¹. On pourrait penser que cette source est insuffisante ou trop localo-centrée. S'agissant d'une étude territorialisée, elle s'avère au contraire très riche et essentielle pour capter les aspects que nous avons voulu travailler dans cette thèse. En ce sens, prendre comme source majeure un quotidien n'est pas mener une étude sur l'histoire de ce quotidien, comme l'a fait Claire Blandin pour *le Figaro*²⁸². Cependant, cette analyse se nourrit des travaux et des méthodes développées en histoire des médias depuis une vingtaine d'années, notamment par Christian Delporte ou Fabrice d'Almeida²⁸³. Ce quotidien régional apparaît au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale²⁸⁴ en réaction à son prédécesseur *le Petit Dauphinois*, marqué par son positionnement pendant la période du régime de Vichy. Bien que « *la Libération sonne l'heure des comptes* »²⁸⁵, il est pourtant le successeur comme organe de presse local et régional²⁸⁶. Depuis la Libération, il a subi quelques reconfigurations, que l'intitulé rappelle, passant de *Dauphiné Libéré* à *Dauphiné*²⁸⁷.

« Tous les matins, *Le Dauphiné Libéré* impose sa présence dans le quotidien de dizaines de milliers de personnes [...] *Le Dauphiné Libéré*, c'est LE journal [...] Mais si sa lecture ne provoque pas de grosse stimulation cérébrale, elle est en revanche nécessaire à qui s'intéresse à ce qui se passe dans la région [...] on apprend beaucoup de choses entre les lignes de ce quotidien »²⁸⁸.

Voici en substance les premières lignes que *le Postillon* signe à propos de ce support qui, comme il le suggère, possède le monopole sur l'information locale. Dans les années 1960 l'information de proximité prend de plus en plus d'importance : « *80% des lecteurs commencent la lecture de leur journal régional par les pages locales* »²⁸⁹. Malgré l'érosion des ventes comblées en partie par la publicité et les phénomènes de concentration au cours de la période que nous étudions, le *Dauphiné Libéré*, en situation de monopole comme la moitié des quotidiens de province couvre en 2016 neuf départements²⁹⁰ en vingt-deux éditions, publie 270 000 exemplaires en semaine et 360 000 le

²⁸¹ Pour une idée précise de l'ensemble du corpus consulté et des lacunes, voir annexes.

²⁸² BLANDIN Claire, *Le Figaro littéraire (1946-1971) vie d'un hebdomadaire politique et littéraire*, Thèse de doctorat en Histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2002, 2 vol.-866-346 p.

²⁸³ D'ALMEIDA Fabrice et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Nouvelle édition 2010, Actualisée et augmentée, 2010, 510 p.

²⁸⁴ Le premier numéro sort le 7 septembre 1945.

²⁸⁵ D'ALMEIDA Fabrice et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, op. cit.

²⁸⁶ *Le Petit Dauphinois*, quotidien local de référence, qui tire à 190 000 exemplaires en 1939 et a soutenu le régime de Vichy, n'est plus autorisé à paraître. Au sein des autres quotidiens, la naissance du *Dauphiné Libéré* résulte d'une scission entre deux groupes (F.N. et M.L.N.) du journal *les Allobroges*. Sous la houlette de son directeur Louis Richerot, le journal représente le M.L.N. et la S.F.I.O., In, MONTERGNOLE Bernard, *La presse grenobloise de la Libération 1944-1952*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, 255 p.

²⁸⁷ En effet aujourd'hui l'intitulé principal du journal « Le Dauphiné », occupe sur la couverture un empâtement de 64 cm², l'adjectif « libéré » n'occupe quant à lui que 1,26 cm².

²⁸⁸ LE POSTILLON, Pourquoi le Daubé est-il daubé ? Histoire critique du « Dauphiné Libéré », Grenoble, le Monde à l'envers, 2010, p 5.

²⁸⁹ DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, *Histoire de la presse en France, XXe-XXIe siècles*, Malakoff, Armand Colin, 2016, 350 p.

²⁹⁰ Isère, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Vaucluse et la région de Barcelonnette pour les Alpes de Haute-Provence.

dimanche²⁹¹. Il compte 879 000 lecteurs par jour et tente de conquérir un lectorat le plus large possible en diversifiant ses informations. Le sport, dont il relate largement les rencontres, constitue, avec les faits divers, l'essentiel de son attractivité. Il entretient un rapport de proximité avec les événements sportifs qu'il conçoit ou dont il est partie prenante. Depuis la création du *Critérium du Dauphiné Libéré* en 1947²⁹² il n'a pas cessé de développer des partenariats en organisant ou en parrainant de nombreux événements locaux²⁹³ à tel point que certaines manifestations ne sont couvertes que par ce journal. Par conséquent, un événement relaté dans le *Dauphiné* obtient une reconnaissance publique²⁹⁴. À l'inverse l'absence de couverture médiatique contribue à nier l'existence de l'événement. Les manifestations sportives constituent un des moyens de diffusion des pratiques. À ce titre la récurrence des événements dans la presse locale sert d'indicateur du degré d'incorporation d'une pratique au territoire. La critique²⁹⁵ selon laquelle le *Dauphiné Libéré* s'oriente au service des pouvoirs locaux n'échappe pas à notre observation. Par ailleurs le journal ne cache pas les relations de parenté qu'il entretient avec le monde politique. Dans les années 1980 des pages sont consacrées à l'élection d'Alain Carignon ou au niveau national à la campagne de Jacques Chirac. Le quotidien met en scène la réalité des faits vue par les acteurs institutionnels : communauté de communes, municipalités, associations, offices de tourisme qui représentent la forme organisatrice ou encore la norme. Son rôle de porte-parole lui attribue des caractéristiques normatives à l'image d'un « quatrième pouvoir » comme le rappelle Jean-Yves Mollier²⁹⁶. Ce sont de manière répétitive les mêmes associations mises en avant, les mêmes sujets traités.

Toutefois, l'actualité fonctionne dans l'immédiateté, se nourrit inévitablement d'informations « fraîches » réactualisées en permanence, ce qui oblige le journal à traquer l'insolite ou à transformer un sujet banal en phénomène exceptionnel. Journal de proximité, diffusant une information positive, il cherche à séduire en survalorisant l'information locale²⁹⁷. *Le Dauphiné Libéré* présente une forme de justification de l'utilisation des fonds publics. Rarement sont évoqués les conflits. Lorsque c'est le cas, ils sont traités essentiellement en pages locales, non pas par les correspondants locaux mais par les journalistes détachés sur place. Forme d'opération de communication, *le Dauphiné Libéré* représente

²⁹¹ *Le Dauphiné Libéré* [En ligne]. Consulté le 16 octobre 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/a-propos/tout-sur-le-dauphine#toutsurledauphine1>

²⁹² Petit Tour de France avec la même symbolique, les mêmes maillots, la plus vieille de ses activités. Racheté en 2006 par ASO mais dont *Le Dauphiné Libéré* reste partenaire.

²⁹³ À titre d'exemple citons le partenariat avec le circuit européen Pro-Am (Professionnels/Amateurs) en monoski, ski et surf dans les années 1990 pour lequel le journal édite un supplément gratuit (Supplément gratuit au n° 14141 du mercredi 16 mai 1990). Citons également le partenariat dans cadre de l'organisation d'un événement triathlon à partir de 2009. (Supplément gratuit du n°20110 du 10 juillet 2009 pour le 4^e triathlon EDF Alpe d'Huez).

²⁹⁴ ATTALI Michaël (dir.), *Sports et médias du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica Musée national du sport, 2010, 831 p.

²⁹⁵ LE POSTILLON, Pourquoi le Daubé est-il daubé ? Histoire critique du « Dauphiné Libéré », op.cit.

²⁹⁶ MOLLIER Jean-Yves « Le parfum de la Belle Époque », in Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, 2002. p. 73.

²⁹⁷ De pleines pages de l'édition locale sont consacrées à des manifestations associatives (projets des écoles uissanes), commerciales (Foire de Bourg d'Oisans, patrimoniales (fête de la Saint Anne à l'Alpe d'Huez, fête des guides à la Grave), sportives (mondial du VTT aux Deux Alpes, caritatives (Alpe d'Uzes).

ce qui est donné à voir et qui a la volonté d'être rendu public²⁹⁸. De ce point de vue il participe à l'élaboration des systèmes de représentations. La façon de traiter des nouvelles pratiques dans ce média démontre la place accordée à celles-ci. Leur traitement par le journal sous la forme de l'exploit interroge leur caractère novateur. Une « première » manifestation rapportée établit-elle un critère de nouveauté²⁹⁹ ? Lorsque les nouvelles pratiques apparaissent de manière récurrente, ce que nous constatons à propos de l'organisation d'événementiels VTT, cela montre que la pratique s'est déjà largement diffusée. Outre les manifestations sportives, *le Dauphiné Libéré* s'adresse tout particulièrement à la montagne et à ses acteurs touristiques auxquels il accorde une place de choix, contribuant ainsi à valoriser l'économie régionale et ses entreprises, au rang desquelles *Pomagalski*, *Rossignol*, *Salomon*, ou plus récemment *Raidlight*, qui occupent une place prépondérante. Des journalistes attitrés traitent régulièrement ces sujets, apportant leur expertise : dans les années 1960 Claude Forget, membre de la Société Dauphinoise de Secours en Montagne, Roger-Louis Lachat, président du Syndicat d'Initiative de Grenoble, actuellement Jean-Benoît Vigny ou Antoine Chandellier, grand reporter spécialiste montagne pour toutes les éditions du *Dauphiné Libéré*. Il faut souligner aussi que le *Dauphiné Libéré* édite *Alpes Loisirs* depuis novembre 1993 et *Ski Chrono* depuis octobre 2006.

Comme toute source, le journal local révèle des représentations. Pour l'ensemble des raisons qui viennent d'être évoquées, il apparaît légitime et nécessaire d'étudier ce support de manière détaillée bien que sa lecture reste chronophage. Les limites soulignées, absence de conflits, écriture normative, complaisance avec les institutions et les acteurs, en disent long sur les réseaux, les problématiques valorisées, étant précisé que l'accoutumance des acteurs politiques aux méthodes de contrôle des opinions publiques constitue l'un des grands enjeux³⁰⁰. La consultation du *Dauphiné Libéré* depuis 1960 apporte un éclairage sur la place de l'Oisans et des pratiques sportives traditionnelles ou innovantes dans ses colonnes. Cette source permet de comprendre le contexte dans lequel les sports sont mis en avant. Elle interroge la place accordée à la nouveauté, tout autant que son traitement, offre une première approche de l'évolution des pratiques sportives en Oisans sur l'ensemble de la période afin de réaliser une trame chronologique. *Le Dauphiné Libéré* facilite la compréhension du contexte et donne la mesure de la notoriété d'un événement ou d'un sport. Il participe au phénomène d'affirmation de la pratique. Lorsqu'une activité sportive prend de l'ampleur, le contenu et le retentissement des articles deviennent pertinents pour extraire des données sur le sujet, bien que les épiphénomènes ou les brèves doivent retenir l'attention. Son étude demeure indispensable même si elle doit être complétée par d'autres catégories de sources. Loin d'avoir sélectionné l'ensemble des articles concernant l'Oisans, ce

²⁹⁸ Le rôle du *Dauphiné Libéré* est de présenter au grand public une version des faits ou « *ce que les acteurs disent qu'ils font* ». Bien des faits officieux que les acteurs souhaitent passer sous silence, ne paraissent pas dans la presse.

²⁹⁹ Lachat, R.L., « Malgré une laiteuse nappe de brume, Gros succès du festival aérien de l'Alpe d'Huez. Une première mondiale patronnée par le *Dauphiné Libéré* », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 08 avril 1978. Ametller, L., « Une première fête de l'air [à l'Alpe d'Huez] », *Le Dauphiné Libéré* édition Locale, 25 juin 2005.

³⁰⁰ D'ALMEIDA Fabrice et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, op. cit.

qui se serait avéré ni possible ni pertinent, nous avons néanmoins récolté un échantillon de plus de huit mille articles. Nous nous sommes rendus dans différents dépôts d'archives³⁰¹ afin d'obtenir une collection quasiment complète. S'agissant de l'analyse des données, la fréquence d'apparition d'un sujet indique l'importance accordée à une information. À l'inverse l'absence d'articles éclaire sur le désintérêt porté par le journal et par ricochet le désintérêt supposé de son lectorat ou celui du correspondant local. Des raisons de classement d'archives nous ont contraints à consulter deux éditions, l'édition grenobloise et l'édition locale, celle-ci se résumant parfois au simple feuillet. Ce doublage établit la différence de traitement d'information entre les pages locales et les pages régionales et sert à déchiffrer l'échelle de diffusion d'une information. L'observation d'autres territoires, Vercors, Belledonne, Chartreuse, Savoie n'a pas été négligée dans un souci de comparaison. Certains dossiers de société sur un sujet donné³⁰² complètent l'analyse. Dans un premier temps l'ensemble des articles référencés ont été saisis dans une base de données (voir modèle, Autres annexes, annexe 1). En procédant par filtre (date, édition, auteur, titre, lieu, sujet traité, type de pratique, acteurs impliqués, thématique de l'article) plusieurs types d'informations se dégagent, le moment de l'apparition d'une pratique, son évolution au cours du temps³⁰³. Dans un deuxième temps, de manière plus qualitative l'analyse de contenu des articles les plus significatifs appuie utilement le propos. Le *Dauphiné Libéré* sert à mesurer le degré et la forme d'incorporation des pratiques de loisirs sportifs innovantes à travers les représentations qu'il en propose. Ces représentations conditionnent la prise en charge des institutions ou des acteurs.

Le *Dauphiné Libéré* offre une vue d'ensemble couvrant l'intégralité de la période, néanmoins il ne permet pas de repérer les phénomènes d'oppositions et de résistances comme par exemple la recherche d'indice d'oppositions d'une institution à une pratique. Cette non prise en compte d'information nécessite une investigation au niveau des décisions des administrations. Il s'avère nécessaire de mener une réflexion en marge du discours médiatique. Aussi devons-nous observer un second niveau de sources comme les archives institutionnelles (voir référencement en annexe). À ce titre, les comptes rendus des communes ou de la communauté de communes invitent à prendre acte des décisions prises vis-à-vis des nouvelles pratiques ainsi que les motifs qui justifient ces choix.

Les fonds d'archives signalés jusqu'ici constituent un corpus indispensable pour cerner la visibilité des pratiques sportives et les décisions institutionnelles prises à leur égard. Mais cette recherche n'aurait pas revêtu la même texture sans l'apport de témoignages d'acteurs.

³⁰¹ Siège du *Dauphiné Libéré* à Veurey, bibliothèque municipale de Grenoble, Archives Départementales de l'Isère où nous avons passé le plus de temps et récolté la plus grande partie de nos informations.

³⁰² Réale Richard, « Faut-il avoir peur du surf », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 19 mars 1995 ; Vigny Jean-Benoît, « La montagne aime-t-elle les jeunes », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 2 juillet 2010.

³⁰³ Cette base de données a été finalisée grâce à une allocation de stage dans le cadre d'un appel à projet de la SFR Innovacs à l'automne 2015.

Dans une perspective d'histoire culturelle s'attachant à démontrer les représentations³⁰⁴ sous-tendant la volonté ou le refus de l'appropriation des pratiques à l'échelle territoriale, les sources orales s'avèrent être un outil riche d'enseignements à la disposition de l'historien du temps présent³⁰⁵. Ces « *chemins de traverse* »³⁰⁶ constituent en France un apport éprouvé depuis les travaux de Philippe Joutard³⁰⁷.

D'un point de vue théorique nous avons préalablement envisagé, grâce à notre connaissance fine du terrain³⁰⁸, de questionner des acteurs pionniers des trois disciplines principalement étudiées le snowboard, le VTT et le vol libre en sollicitant notre réseau personnel. Cela ne constituait pas la seule voix de recherche. Il est apparu intéressant d'approfondir les questionnements sur des sports étudiés préalablement afin d'apporter des compléments. Il ne s'agit donc pas d'un éventail exhaustif mais d'un échantillon représentatif en s'attachant à décortiquer les processus d'appropriation des pratiques innovantes, en tenant compte d'une répartition de la saisonnalité, en s'intéressant non seulement aux « *success stories* » mais également aux constats d'échecs. Une étude pourrait être menée plus largement en prenant en compte plus d'activités. La sélection des informateurs s'est opérée en fonction de leur implication sur la période qui leur confère une légitimité historique en tant que pionnier, suiveur ou décideur. Le choix final dépend bien entendu également de contraintes techniques. En définitive le recueil d'entretiens s'appuie sur une multi-appartenance du témoin à son réseau. Cette caractéristique constitue une opportunité. Elle favorise l'abord de sujets non envisagés³⁰⁹. Trois temps distincts ont rythmé les entretiens en fonction des thématiques de recherche retenues dans cette thèse. Rappelons qu'un premier axe analyse le ski comme pratique en phase de verrouillage novatoire par le jeu de l'institutionnalisation. Un deuxième cible les modalités d'appropriation des trois activités innovantes dans leurs valeurs principalement abordées dans ce travail. Un troisième s'intéresse aux résultats territoriaux de l'appropriation de ces pratiques. En fonction de ces thématiques les entretiens n'occupent pas tous la même place (Voir référencement des entretiens en annexe). Certains servent de base de connaissances sur l'ensemble des éléments à considérer, les pratiques, leur contenu technologique, leur évolution, le positionnement et les décisions du territoire à l'égard de l'apparition de nouvelles modalités. D'autres possèdent une dimension mémorielle afin de replacer le vécu des témoins dans un contexte historique. D'autres encore facilitent l'appréhension de l'identité des informateurs à travers leurs valeurs, leur rôle social³¹⁰. Au moment de commencer l'étude trois

³⁰⁴ PONSARD Nathalie, « Quand l'histoire socioculturelle est aussi l'histoire orale. L'exemple des pratiques de lecture dans une communauté d'ouvriers des années 30 à nos jours. », *Genèse*, 2002, vol. 3, n° 48, pp. 100-114.

³⁰⁵ DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-Sous-Bois, Bréal, 2006, 287 p.

³⁰⁶ JOUTARD Philippe et GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Histoires de vie. Histoire dans la vie. Philippe Joutard et l'histoire orale à la française. Entretiens des 4 octobre et 12 décembre 2012 », *Sociétés & Représentations*, 2013, vol. 1, n° 35, pp. 183-207.

³⁰⁷ JOUTARD Philippe, *La légende des Camisards une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, 439 p.

³⁰⁸ GLASER Barney G. & STRAUSS Anselm Leonard, *The Discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine publ. co, 1967, XIV-271 p.

³⁰⁹ Par exemple, avant de m'entretenir avec eux, je ne savais pas que Roland Girard ou Gilles Vanheule avaient pratiqué le parapente.

³¹⁰ DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-Sous-Bois, Bréal, 2006, 287 p.

entretiens semi-directifs tests en septembre 2013 se déroulèrent auprès d'acteurs décisionnaires à l'échelle de l'Oisans. Ces enquêtes exploratoires offrent un premier écho d'ensemble sur les normes implicites du système territorial et des comportements qui s'y rapportent³¹¹. Ils servent à préciser le questionnement afin de mieux cadrer le sujet de recherche.

Lors d'un travail approfondi sur le rôle des moniteurs de ski de l'ESF des Deux Alpes, quatre entretiens semi-directifs conduits au cours de l'hiver 2014-2015 auprès des dirigeants de cette école de ski ainsi qu'un entretien téléphonique auprès d'un acteur de l'innovation apportent un éclairage spécifique sur la station des Deux Alpes.

La consultation de la presse locale très chronophage nous ayant éloigné des entretiens, le troisième temps d'enquêtes mené entre décembre 2016 et juillet 2017 constitue le corpus principal. Il se compose de dix entretiens semi-directifs et vingt-six entretiens téléphoniques en raison de contraintes temporelles mais aussi parfois selon les souhaits des enquêtés. Bien que sachant que l'entretien téléphonique n'a pas le même statut de sources que les entretiens conduits de manière académique en présentiel, nous avons décidé de les retenir, en raison de leur intérêt et de les faire entrer dans notre corpus. Certains d'ailleurs ont été enregistrés et peuvent être consultés comme toute source orale, d'autres non enregistrés gardent davantage le statut d'entretiens préparatoires.

Un à deux entretiens semi-directifs³¹² permet de saisir les dynamiques des pratiques étudiées (snowboard, VTT et vol libre) complétés par des entretiens téléphoniques afin de croiser les regards et de souligner les contradictions du discours. L'interrogation des acteurs s'est également opérée en tenant compte d'autres sources déjà à notre disposition au fur et à mesure de la recherche. Les entretiens ciblent prioritairement les acteurs des deux stations phares de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes compte tenu du dynamisme économique de ces espaces. La démarche qualitative choisie s'apparente à celle de l'entretien compréhensif³¹³ selon une grille d'analyse définie en quelques points thématiques. L'échange ne se résume pas à la réponse à une trame figée mais résulte de l'engagement réciproque des deux parties laissant parfois libre cours à l'imagination. La grille oriente plusieurs points thématiques. Une information préalable expose le projet de recherche et les attendus de la rencontre. Une première question invite le témoin à se présenter afin de saisir son mode de fonctionnement, ses valeurs, ses relations à l'écosystème territorial. Un deuxième questionnement se rapporte aux pratiques et pratiquants de loisirs sportifs en Oisans et à leur évolution en orientant le propos sur les trois sports principalement retenus et sur les interrelations, conflits, coopérations, ainsi que sur l'organisation de ces sports par le territoire. Une autre question approche la structuration du territoire par les pratiques, visant à comprendre en quoi celles-ci le transforment. Une question de conclusion incite l'informateur

³¹¹ KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, A. Colin, 2004, 127 p.

³¹² Entretiens semi-directifs Sur le VTT et le vélo de route : Yves Berlioux, sur le VTT : Bernard Julien, sur le snowboard : Luc Pélisson, sur le vol libre : Jean-Claude Normand.

³¹³ KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, op.cit.

à émettre une hypothèse sur sa vision du futur de l'Oisans. Une prise de parole libre en fin d'entretien laisse le choix à l'acteur de s'exprimer sur un sujet qu'il souhaite aborder. La durée moyenne des rendez-vous en face à face dépasse une heure et demie. Sept entretiens semi-directifs représentent en moyenne près ou plus de deux heures d'enregistrement chacun. L'échantillonnage s'est souvent opéré au fil des sondages par « *effet boule de neige* »³¹⁴ afin de rebondir sur le discours de la personne interrogée. L'atteinte du degré de saturation après l'interrogation de plusieurs témoins sur la même thématique³¹⁵ marque la fin de cette phase d'investigation. Quand l'enquêteur gagne la confiance de l'enquêté, celui-ci en dit davantage sur ses centres d'intérêts, une chance pour prendre pleinement conscience du regard porté par l'acteur sur son environnement³¹⁶. Au-delà du contenu des réponses aux questions, souvent la manière de répondre fournit la substance la plus riche de sens. Donner libre cours à la parole de l'acteur au risque de le laisser se décentrer du propos plutôt que de suivre précisément la grille d'entretien élaborée permet d'obtenir des informations inédites en filigrane. Lorsque certains informateurs s'étonnent d'être interrogés, d'autres se sentent pleinement légitimes. Le recoupement des informations et la confrontation des témoignages avec divers supports cherchent à éviter les incohérences. Tous les entretiens semi-directifs sont retranscrits pour l'analyse³¹⁷.

Des sources secondaires complètent avantageusement les données car « *l'historien fait feu de tout bois* » pour constituer son corpus³¹⁸.

Partition de l'étude

Cette étude se centre sur la construction et la transformation du territoire de l'Oisans par les pratiques sportives et plus précisément celles vectrices d'innovations. Elle se décline en trois parties articulées autour d'unités temporelles qui suivent les grandes étapes de l'évolution des pratiques de loisirs sportifs.

Après avoir questionné l'héritage opéré lors de la transition du ski de montée au ski de descente, nous nous interrogerons sur le développement des sports d'hiver à partir des années 1960, socle de la massification des loisirs, afin d'observer les trajectoires propres à l'Oisans en réaction à ce phénomène, à l'heure où le ski alpin se propage dans l'ensemble des massifs français, soutenu par le rôle

³¹⁴ GUYOT Sylvain, « Une méthodologie de terrain "avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements"... », Arras, 2008.

³¹⁵ À ce titre, il a été très intéressant de noter, concernant certaines thématiques abordées, la similarité des discours entre Henri Brac de la Perrière et Gilles Vanheule au point de retrouver des phrases quasi-identiques. Ces opinions identiques indiquent un marquage social.

³¹⁶ DOUZOU Laurent, « Enquêteur, enquêté : quelle quête et pour qui ? », *Revue Interrogation*, décembre 2011, 13-Le retour aux enquêtes- [En ligne] <http://www.revue-interrogations.org/-No13-Le-retour-aux-enquetes->

³¹⁷ FOURNIER Dorothée, *Ligne de course, lignes de vies : les skieurs alpins de haut niveau de la fédération française de ski de 1960 à 2001*, Maîtrise d'histoire contemporaine, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2001, 216 p. Étude réalisée à partir d'un corpus d'entretiens semi-directifs.

³¹⁸ MÉZIN Florent, *Des troupes alpines aux troupes de montagne (1962-2012). Histoire d'un processus de légitimation professionnelle et d'affirmation d'une identité militaro-territoriale*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2016, 659 p.

prépondérant de l'État. Cette situation aboutit à l'établissement d'une forme d'imposition du progrès, de la part de groupes d'acteurs influents sur des espaces caractérisés par de forts enjeux. Il s'agit de les analyser. Nous centrerons notre attention sur les acteurs porteurs de cette vision afin de comprendre les desseins qui les animent. Une attention particulière sera apportée aux évolutions conduisant à la naissance ou à la structuration de métiers qui se construisent autour de la pratique du ski afin d'éclairer les transformations du territoire. Les difficultés et finalement le renoncement à maintenir l'agriculture en l'associant à l'accueil touristique nous apprend beaucoup sur la vision du territoire non seulement par les acteurs locaux, mais également par les décideurs à d'autres échelles, départementales, nationales et les rapports de force qui s'y jouent. Face à la disparition d'une économie agricole, le ski alpin sert de support à l'affirmation d'espaces symboles de modernité que les lieux non affectés par cette pratique sont largement invités à suivre en les imitant.

Les années 1970 illustrent un paradoxe entre d'une part l'extension des sports d'hiver et d'autre part les réactions à ce modèle portées par une diffusion de la sensibilité écologiste. Nous formulerons des hypothèses quant à la manière dont le renforcement des sports d'hiver se produit à partir de l'expansion du réseau de l'Alpe d'Huez mais également par la prise en compte d'une nouvelle saisonnalité grâce à l'exploitation des glaciers et la mise en place de sports complémentaires à l'activité du ski d'été. Les arguments énoncés pour valoriser cette croissance donnent des indications sur ce que les acteurs entendent faire de leur territoire. Dans cette période, face à l'équipement extrême de la montagne touristique, d'autres visions s'expriment par les voix du CAF et les porteurs du projet de Parc national des Écrins. Ces perceptions ne peuvent être négligées. Ce contexte impulse par ailleurs l'aspiration à des modalités de pratiques sportives inédites investies de nouvelles valeurs que nous serons amenés à décrypter.

Dans un second temps nous envisagerons de procéder à une analyse ciblée de l'appropriation par le territoire de sports innovants dits « *californiens* », qui émergent à l'orée des années 1980, à partir de trois études de cas, le snowboard, le VTT et le vol libre afin de suivre différentes trajectoires du processus, de succès, ou d'échec. L'importance de certains héritages culturels sportifs sera à démontrer. En fonction des sports étudiés, de leur relation et de leur proximité avec des pratiques traditionnelles ainsi que des espaces considérés, nous essaierons de déterminer les liens entre perception des nouveaux sports et appropriation en tenant compte d'une réalité : leur implantation s'effectue sur un terrain occupé par la domination du ski. Nous accorderons une large part aux acteurs afin de comprendre les rapports qu'ils entretiennent tant avec la norme qu'avec la nouveauté ainsi que les valeurs qui sous-tendent leurs démarches. Cela nous permettra d'évaluer l'influence des réseaux. En plongeant au cœur du phénomène d'innovation, nous analyserons le degré d'appropriation des nouvelles pratiques par l'écosystème territorial tout autant que le façonnage de celles-ci par les

décideurs. Il s'agira de mesurer les oppositions, les confrontations, les coopérations dans la mise en place de ces nouvelles modalités afin d'apprécier le degré d'incorporation des pratiques, et donc de la nouveauté, au territoire. Nous nous demanderons si les pratiques contre-culturelles s'établissent différemment en fonction des terrains d'accueil à partir de l'analyse d'événements qui leur sont dédiés. Ils participent à ancrer les activités dans le paysage médiatique. En vingt ans les nouveaux sports atteignent une maturité. Il s'agira alors d'expliquer en quoi leur démocratisation et leur institutionnalisation marque le ralentissement de la poussée innovatrice.

Enfin nous tenterons d'établir la contribution des nouvelles pratiques étudiées, snowboard, VTT, vol libre, à la territorialité de l'Oisans afin de questionner la capacité d'adaptation de celui-ci à la gestion de l'espace, à la technologie, aux transformations culturelles et sociales. La comparaison avec des pratiques traditionnelles sera utilement investiguée - celles-ci ne sont pas non plus sans redéfinir le territoire - afin de mesurer la part de l'adaptation à la nouveauté ou au contraire de l'attachement aux pratiques sportives classiques. Cette partie se consacre à la contribution au renouvellement des représentations du territoire et également à la transformation physique de celui-ci. Nous pourrions nous demander à quelle répartition de l'espace des pratiques cela aboutit, comment les métiers se reconfigurent au prisme des nouvelles activités de loisirs sportifs, quelles nouvelles professions apparaissent. La mixité des saisons – la pratique du snowboard en été, ou du VTT en hiver – et l'hybridation des sports, visible à travers le snowkite ou le speedriding, interroge d'autres reconfigurations du territoire. Chaque nouvelle pratique s'inspire d'un socle préexistant dont il s'agira de mesurer la conservation des traits dont elles sont issues. Ce mouvement entraîne une spécialisation des espaces qui conduit à réfléchir en termes de destruction de l'ancien et de construction du nouveau, de l'effacement d'acteurs au profit d'autres qui apparaissent et maîtrisent l'espace. Il sera alors temps d'étudier les apports des nouvelles pratiques à la territorialité en terme spatial, symbolique, social, économique, culturel, organisationnel, environnemental ainsi que les limites. Nous serons amenés à considérer la conformité de l'Oisans à d'autres espaces ou au contraire sa différenciation afin de mesurer l'impact des pratiques sur les redéfinitions du territoire.

Première partie

Vers l'affirmation de territoires de sports d'hiver

(années 1960- années 1980)

Introduction de la première partie

Depuis la fin du XVIII^e siècle, l’imaginaire social européen se tourne vers une valorisation des espaces de montagne. En France l’épanouissement de l’alpinisme jusqu’au milieu du XX^e siècle offre à l’Oisans sa renommée. Mais à partir des années 1960, un glissement socioculturel sans précédent s’opère. La culture de masse³¹⁹, processus engagé depuis le début du XX^e siècle, transforme les usages ludo-sportifs notamment dans les pratiques de montagne. L’intérêt pour l’alpinisme et ses lieux dédiés s’étiole au profit du ski et de l’attractivité de nouveaux lieux, contribuant à transformer la structuration du territoire. Se diffusant avec l’accroissement du temps libre, le ski devient le sport promoteur des vacances hivernales et une norme sociale et culturelle. Son processus de développement que l’on peut considérer au prisme du concept d’innovation décrit par Norbert Alter, se situe, du fait de sa reprise en main par les directions, dans une phase d’institutionnalisation. En même temps qu’une très large diffusion de la pratique, la réglementation et la normalisation du ski en figent le processus. Quelles conséquences cela produit-il sur la territorialité ?

Les sports d’hiver, la valorisation de nouveaux lieux de pratiques

En Oisans, l’essor du ski alpin dit « *de descente* » est à rechercher dès l’entre-deux-guerres. Dans cet espace, des sous-ensembles commencent à se prévaloir d’une nouvelle économie induite par le tourisme basé sur les sports d’hiver. Quels lieux sont touchés par cette première structuration ? Les communes sont-elles favorables à une union pour développer le tourisme aux dépens de leur autonomie ? Cette situation n’indique-t-elle pas déjà une voie tracée pour l’Alpe d’Huez ? Parallèlement le rôle de l’État est décisif dans l’organisation des espaces de montagne. Les retombées économiques des sports d’hiver l’incite à mettre en œuvre une politique d’aménagement soutenue dictée par le Plan neige³²⁰. Le IV^e puis le V^e plan, entre 1962 et 1970, encouragent une rationalisation de l’aménagement touristique, bien différente des démarches ponctuelles menées dans les stations pionnières d’avant la Seconde Guerre mondiale. Il convient d’observer les raisons qui président à la création de la Société d’Aménagement Touristique de l’Alpe d’Huez. Dépassant un discours convenu, il s’agit de souligner les rapports de force, indiquer ce que reflètent les négociations pour la gestion du terrain de jeu tout en portant une attention particulière aux propriétaires fonciers. S’unissent-ils ? Parviennent-ils à négocier avec les communes ? Bénéficient-ils du développement touristique ou au contraire se laissent-ils

³¹⁹ RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd’hui*, Paris, Fayard, 2002, 461 p.

³²⁰ Le Plan neige relève d’une intention correspondant à l’arrivée au pouvoir du Général de Gaulle. C’est un ensemble de plans décidés de 1964 à 1977 en France afin de créer et aménager les stations de sports d’hiver correspondant à la doctrine française d’aménagement rationnel de la montagne. Elle passe par une maîtrise du foncier, une priorité donnée au ski alpin, un parti-pris urbanistique qui aboutit à la création de stations dites ex-nihilo.

dépasser par le mouvement qui les inonde ? Les négociations, dont certains propriétaires terriens semblent tirer parti, ne constituent-elles pas un faux-semblant au regard d'un mouvement plus large d'industrialisation des loisirs ?

D'après l'analyse des publics accueillis en Oisans, l'historicité touristique de l'Alpe d'Huez dans le phénomène des sports d'hiver suffit-elle à expliquer la différence de clientèle qui se dessine avec une autre station en développement, les Deux Alpes ? Faut-il y voir le résultat de l'implication d'aménageurs différents ou bien de représentations différenciées de la part des visiteurs de ces lieux ? Comment l'Oisans s'adapte-t-il aux attentes de la clientèle ? Y Répondre nécessite des investigations concernant la structuration professionnelle de l'écosystème territorial. Les institutions classiques de formation sont-elles seules à même de satisfaire la demande ? Au-delà des reconfigurations sociales engendrées, il s'avère utile de mesurer les transformations culturelles en observant les dispositifs de formation mis en place à l'attention des jeunes actifs ou encore les usages en vigueur dans le milieu scolaire. Une autre discussion s'envisage à partir de la dynamique touristique engendrée par le poids économique et social des sports d'hiver qui se déploient sur le territoire. Quelles figures incarnent ce mouvement ? La réussite sportive sert de référentiel et les valeurs sportives mises en exergue lors des Jeux Olympiques de Grenoble semblent peser pour influencer les réseaux territoriaux. Comment ceux-ci s'organisent-ils ? Ces modifications aboutissent à une représentation de la montagne participant de la promotion des sports d'hiver. Le tourisme symbolise la voix du renouveau et du progrès, un prêt à penser auquel chacun doit se conformer. Ce paradigme s'appuie sur des croyances normatives et positives faisant des espaces ruraux non impactés par le tourisme des lieux archaïques qu'il s'agit d'épargner du déclin. La démographie des zones de montagne en perdition donne du poids à ce plaidoyer. On assiste à une forme de « *discours de colonisation idéologique* »³²¹. Quels en sont les effets ? Dans cet esprit, il est intéressant de montrer la contribution de l'État-providence au secours de la montagne, valorisée par l'intermédiaire de ses agents, pendant que les populations rurales se voient stigmatisées. Quels villages profitent effectivement de la « *renovation de la vie montagnarde* » ? Cela répond-il au résultat attendu ou le déclin de l'agriculture est-il si important que les dispositifs mis en place ne représentent que des fétus de paille ? Dans cette période, la puissance publique est déterminée à promouvoir le tourisme social. Afin de rendre compte des répercussions de cette décision à l'échelle localisée, il faut rechercher les agents territoriaux qui s'en saisissent, les organisations de tourisme qui entrent en scène et les lieux qu'elles s'attribuent.

³²¹ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme : le « crétin des Alpes » ou l'altérité stigmatisante », in Anne-Marie GRANET-ABISSET et Dominique RIGAUX (dirs.), *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, Grenoble, Publications de la MSH Alpes, 2010, p.280.

Un renforcement ni homogène, ni reconnu de manière unanime

Au lendemain des Jeux Olympiques de Grenoble, le renforcement des sports d'hiver (par un accroissement du nombre d'infrastructures, une emprise au sol élargie, une fréquentation de masse) concourt à entériner l'hétérogénéité du territoire. Chaque village porte l'espoir de devenir un lieu dédié aux sports d'hiver. Toutefois les deux grandes unités touristiques en pleine expansion obligent à chercher qui tire profit de la loi sous couvert de laquelle il est requis de « *penser par grands ensembles* » ? De même le projet de création d'un parc national, alors que commence à émerger un discours écologiste illustré par la création du Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, amène à examiner cette dynamique asymétrique. Craignant une saturation des destinations touristiques en raison de l'estimation de la fréquentation de plus en plus nombreuse, l'Administration projette la création de 360 000 nouveaux lits d'ici aux années 1980. Les pouvoirs publics et les instances locales s'accordent à dire que le regroupement des communes constitue une nécessité pour la réalisation des grands projets. Comment se répercute cette frénésie de construction à l'échelle du territoire ? Selon une idée maintes fois évoquée depuis la fin du XIX^e siècle, l'écosystème territorial rêve d'un « *grand Oisans* » reliant Allemont à la Grave par le haut. Lorsque l'on sait les profondes modifications économiques de la vallée de l'Eau d'Olle, trouve-t-on dans les préconisations du SEATM (envisageant une répartition des sites) les raisons et la justification d'une extension vers cette vallée ? Au contraire celles-ci s'adosent-elles à un contexte particulier ? Quels arguments justifient un tel développement ? La volonté d'implantation de nouvelles pratiques sportives, ce qu'illustre le centre école de parachutisme à l'Alpe d'Huez, met en lumière les oppositions, les rapports de force, ainsi qu'une forme de protectionnisme à la faveur d'un système organisé autour de l'économie du ski. Il devient dès lors intéressant d'étudier les nouvelles catégories et groupes en présence comme par exemple les résidents « *secondaires* » qui estiment participer à l'économie locale et font entendre leurs revendications au motif qu'ils représentent trois fois plus d'individus que les clients des hôtels.

Dans le même temps, les critiques vis-à-vis du Plan neige commencent à émerger. Ces résistances interpellent sur ce que les décideurs entendent faire de leur territoire, sur ses enjeux, sa structuration sociale, économique. On peut s'interroger par ailleurs sur l'extension du domaine des Deux Alpes selon une temporalité décalée (*un mouvement dyschronique*). Comment s'opère le passage de multiples petites sociétés à des groupes soumis aux emprunts des banques ? Les détenteurs d'installations de remontées mécaniques, qui se résument souvent à un téléski, conservent-ils leur pouvoir ou le perdent-ils au profit d'investisseurs « *hors-sol* » ? L'Alpe d'Huez et les Deux Alpes paraissent tout puissants. D'autres communes envisagent-elles de développer les sports d'hiver ? Cela entre-t-il en adéquation avec la politique d'équipement des moyennes et petites stations ? À partir de 1974, les restrictions budgétaires obligent le gouvernement à renoncer aux projets de nouvelles stations de sports d'hiver. Parallèlement dans les stations, on commence à ressentir la nécessité de développer une saison d'été.

Elle justifie la rentabilité des infrastructures d'hiver et se veut incitative pour fixer la population active. C'est dans ce contexte que se déploie le ski d'été sous-tendu par les valeurs traditionnelles de la compétition, ainsi qu'une myriade de sports complémentaires consacrant les loisirs sportifs.

Malgré une vision largement partagée du progrès, engendrée par le tourisme de sports d'hiver, celui-ci ne fait pas l'unanimité. Des voix s'élèvent pour fustiger l'urbanisation de la montagne. En contradiction avec le développement des stations de sports d'hiver on peut questionner les conceptions différentes de l'aménagement de la montagne. Les membres du CAF, les défenseurs d'une montagne authentique en sont-ils les seuls représentants ? Leurs actions aboutissent-elles à une autre forme de territorialisation ? Prendre exemple sur l'aménagement du téléphérique de la Meije permet d'examiner la trajectoire du phénomène d'innovation par le tourisme de sports d'hiver, en mettant en relief les conflits entre des groupes aux positions idéologiques tranchées. Peut-on préserver l'espace tout en « alignant des remontées mécaniques » ? Quels arguments amènent à « sacrifier La Meije » pour protéger le Mont Blanc ? En sommeil depuis le début du XX^e siècle, le projet de parc national des Écrins voit le jour en 1973. Quels arguments président à sa création ? Des budgets alloués par l'intermédiaire de ce projet, et avant même son officialisation effective, aux communes pivots de la station de sports d'hiver des Deux Alpes, ne reflètent-ils pas une légitimation économique du parc à des fins de promotion touristique ?

On peut se demander si l'expression d'un courant novateur exprimé avec force en France à travers les mouvements sociaux de mai 1968 ne vient pas contrarier le modèle établi par les opérateurs des stations qui affirme la prééminence des sports d'hiver. Quel changement de mentalité cela symbolise-t-il ? Comment s'expriment ses aspirations sportives ? Quelles valeurs privilégient-elles ? Il convient d'analyser ces nouvelles modalités de pratique sous l'angle de l'innovation. Quelle place accordent-elles à la jeunesse ? La crise du ski français ne renvoie-t-il pas à ses revendications ? À partir d'une illustration, le ski acrobatique il s'avère pertinent de chercher à comprendre son mode d'implantation et d'appropriation. Qui en forme les acteurs, les pratiquants ? Que dit cet exemple des représentations des territoires de montagne ? Une réponse peut-être formulée par la compréhension de la prise en charge différenciée selon les stations où il évolue.

Alors que l'arrivée du ski acrobatique semble encore trop tôt pour affirmer de nouvelles valeurs, d'autres pratiques influencées par les premières transformations mentales, œuvrent bientôt à une reconfiguration du territoire.

Chapitre 1- Le développement des sports d'hiver dans le contexte des années 1960, une trajectoire asymétrique

Pour un contemporain du début du XXI^e siècle, les sports dits d'hiver à la fin du XIX^e siècle peuvent sembler étonnants. Classiquement le patinage³²² mais également l'escrime, le tennis ou la natation sont revendiqués comme tels par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques³²³ (USFSA) car ils se pratiquent pendant la « *mauvaise saison* »³²⁴. La fréquentation de la montagne concerne un tourisme estival. Elle est liée au thermalisme et au climatisme, à des fins de santé, aux excursions à but scientifique et à l'alpinisme au statut « *ambigu* »³²⁵ entre patriotisme et apologie du corps sportif induit par la sportivisation de l'alpinisme. Dès la fin du XIX^e siècle et surtout après la fin de la Première Guerre mondiale, une évolution sensible, aux conséquences très importantes pour ces territoires émerge. Désormais la montagne devient attractive également en hiver, saison jusqu'alors « *morte* », difficile voire répulsive. C'est essentiellement sous l'effet des pratiques sportives que se révèle l'attrait de l'hiver en montagne. Celui-ci change de statut. Du temps du repli il devient celui des sports d'hiver lorsque la montagne offre soleil et air pur à une clientèle d'excursionnistes soucieuse de s'adonner aux nouveautés proposées, qu'il s'agit de fidéliser.

1.1. La structuration des sports d'hiver dans les années 1960, l'essor de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes

1.1.1. La diffusion du ski alpin avant les années 1960, héritage et structuration d'une nouvelle pratique culturelle et sociale

Des sports de l'hiver aux sports d'hiver, une transformation d'usage : l'influence des sociétés d'alpinisme et des militaires

Si le ski au sens moderne du terme arrive dans les Alpes centrales et méridionales à la fin du XVIII^e siècle, ses origines sont bien plus anciennes³²⁶ correspondant aux pratiques classiques de déplacement des populations du cercle polaire depuis leur installation dans ces territoires, notamment pour leur

³²² Les premières patinoires artificielles sont construites en zone urbaine à partir de 1860 au Canada, leur essor est postérieur aux années 1880. À Paris à partir de 1894 et Lyon 1907.

³²³ L'USFSA est créée le 20 novembre 1887.

³²⁴ ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, « Le ski, Roi des sports d'hiver », in *Histoire des sports*, Paris Montréal, L'Harmattan 1996, pp. 159-201.

³²⁵ HOIBIAN Olivier, *Les alpinistes en France 1870-1950 une histoire culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2000, XVI-338 p.

³²⁶ BOSSO Annie et LAZIER Isabelle, *La grande histoire du ski*, Grenoble, Musée Dauphinois, 1994, 157 p.

activité majeure, la chasse. Peintures rupestres et vestiges exhumés attestent de premiers témoignages en Norvège, Russie, Suède, bien qu'il soit difficile de déterminer un lieu précis d'origine. À partir du XVI^e siècle, il existe une littérature intéressante sur le ski³²⁷. Dans son « *Histoire de Laponie* » écrite en 1678, Johannes Scheffer rapporte les modes de vie des Lapons qui se déplacent à « *une vitesse incroyable par le moyen de certaines tables coulantes, et redressées en haut par le devant, qu'ils mettent sous les pieds* »³²⁸. Un siècle plus tard, Jean-Baptiste de Lesseps, seul survivant de l'expédition de Lapeyrouse en 1787 soutient par son témoignage la découverte du ski. Au XIX^e siècle, dans un contexte stimulé par de grandes explorations médiatisées dans le public telles que celle de Fridtjof Nansen³²⁹, la mémoire collective réserve une place de choix à Henry Duhamel³³⁰. Celui-ci expérimente le ski dans les Alpes et fait figure de diffuseur de l'outil comme de la pratique. À la suite de l'exposition universelle de 1878 au cours de laquelle il s'intéresse aux skis présentés sur le stand des Norvégiens, il en commande quelques paires qu'il distribue à ses amis dont Ernest Thorant (Grenoblois, président de la société du Rocher Club) et Charles Lory (professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, considéré comme le père de la géologie alpine), tous deux alpinistes chevronnés. Comme d'autres visionnaires, Henry Duhamel perçoit dans cette nouvelle pratique non seulement les avantages de déplacements pour les troupes alpines, mais aussi un moyen d'excursion rentable afin de retenir en hiver la clientèle touristique. C'est la naissance des premiers clubs de ski dans le cadre des sociétés d'alpinisme dont le Rocher Club (ancêtre du Groupe de Haute Montagne) en 1885. En novembre de la même année le ski-club des Alpes est ouvert : « *à toute personne désireuse de s'initier ou de se perfectionner dans la pratique du ski* »³³¹. Le ski-club de Grenoble est créé en 1896. En 1914 on comptabilise soixante-dix clubs de skieurs³³², souvent soutenus par le CAF et le TCF qui entendent dans le même temps offrir des conditions d'accueil convenables aux hivernants.

Au cours du XIX^e siècle, le CAF ou d'autres sociétés touristiques et sportives, le TCF ou la STD, participent à une meilleure connaissance technique de cet outil. Les militaires ne sont pas en reste, qui ont bien compris l'intérêt du ski. Le premier concours international de sports d'hiver se déroule à Montgenèvre du 10 au 12 février 1907. Pour les militaires, le ski sert de propagande patriotique dans le contexte des tensions que connaît l'Europe depuis les années 1890, à travers des valeurs hygiénistes et des perspectives sociales : désenclaver les villages, les ouvrir à la civilisation. S'y ajoutent les

³²⁷ BOSSO Annie et LAZIER Isabelle, *La grande histoire du ski*, op.cit., p. 14.

³²⁸ BOSSO Annie et LAZIER Isabelle, *ibidem* p. 14.

³²⁹ NANSEN Fridtjof, *Paa ski over Grønland en skildring af den Norske Grønlands-eksp* Édition 1888-89, Kristiania, H. Aschehoug, 1890, xii, 704 p.

³³⁰ De par ses différentes actions, Henry Duhamel (1853-1917) fait figure d'acteur incontournable. Co-fondateur avec Charles Lory de la section de l'Isère du Club Alpin Français le 27 août 1874 (il en devient le premier président) la même année que la création du siège national (2 avril 1874). Il appartient aux alpinistes pionniers de l'exploration du massif des Écrins, (il s'est illustré par ses tentatives infructueuses à la Meije mais ascensionnera le Pic Gaspard en 1878). Avec Coolidge et Perrin, il cosigne le premier topoguide d'alpinisme sur le Haut-Dauphiné en 1887.

³³¹ BOSSO Annie et LAZIER Isabelle, op.cit. p. 38.

³³² ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, « Le ski, Roi des sports d'hiver », in *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 159-201.

perspectives classiques de l'époque portées par les élites bourgeoises, dans l'esprit d'un Frédéric Le Play³³³. Celui-ci influence un courant de pensée selon lequel la protection physique des espaces passe par la protection des populations qui y vivent. Pour le CAF il s'agit de promouvoir le tourisme hivernal français :

« Nous sommes au début d'un grand mouvement : les villégiatures d'hiver. [...] Davos [...] Grindelwald, enfin une foule de stations [...] mais la France restait encore en arrière [...] Le Concours international de ski va montrer que notre pays du Lautaret et du Montgenèvre est une magnifique région naturelle, [...] et le Dauphiné va suivre bientôt l'exemple de Chamonix »³³⁴.

Depuis son apparition et son usage à des fins de déplacement, la pratique du ski a changé de statut, elle s'est muée en une nouvelle norme « *les sports d'hiver* »³³⁵. L'ensemble des massifs³³⁶ commence à être touché par la diffusion de cette innovation³³⁷ culturelle et sociale qui consiste à descendre la pente pour le plaisir, donc par esprit sportif et non plus par utilitarisme. L'appropriation de la nouveauté qui donne corps à l'innovation contribue à créer un nouvel état de la société tout en détruisant les anciennes normes³³⁸.

L'Office national du Tourisme créé en 1911 participe d'un mouvement de reconnaissance de l'économie touristique comme « *richesse nationale* »³³⁹. Il concourt à la création de la Chambre Syndicale de l'hôtellerie, encourage la création de syndicats d'initiative, et surtout, vote un acte décisif en faveur du développement touristique. Les États Généraux du Tourisme reconnaissent en 1914 les efforts à fournir en matière d'équipements pour résister à la concurrence étrangère³⁴⁰. Dans cette logique, la loi du 24 septembre 1919 : « *porte création des stations hydrominérales, climatiques et de tourisme* » et « *institue la taxe de séjour* ». En 1926 une nouvelle classification reconnaît les stations d'altitude et de cure d'air et les stations de sports d'hiver. Parmi ces dernières, vingt sont répertoriées à l'échelle nationale, dont quatre dans le Dauphiné³⁴¹.

Au début du XX^e siècle, alors que l'Oisans s'est adapté à la pratique de l'alpinisme en structurant l'accueil et les espaces, marquant de son empreinte un site comme la Bérarde, il existe dans les Alpes

³³³ LE PLAY Frédéric, *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens Tome premier*, Paris, Henri Plon, 1864, vol.2/, XII-440-480 p.

³³⁴ *La Montagne*, 1907, n°10, p.431 et n° 12, pp. 579-580. Cité In, ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, « Le ski, Roi des sports d'hiver », in *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 159-201.

³³⁵ B. ALLEN E. John, *From skisport to skiing one hundred years of an American sport, 1840-1940*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1993, XIII-229 p.

³³⁶ ACHARD Michel, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat (Loire-Foréz) de 1892 à nos jours*, Le Bessat, Michel Achard, 1989, 256 p. MORALES Yves, *Histoire des sports d'hiver dans le Jura français des origines aux années soixante*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon, France, 1999, 1035 p.

³³⁷ ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, « Le ski, Roi des sports d'hiver », op.cit.

³³⁸ SCHUMPETER Joseph Alois, *Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, op. cit.

³³⁹ *Journal officiel de la République française, Annexe 1923, 26/8/1923, p.451*, Ministère des Travaux publics. Rapport du Directeur de l'ONT, In, ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, *ibidem*.

³⁴⁰ ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, *ibidem*, pp. 159-201.

³⁴¹ ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, *ibidem*, p. 170.

quelques lieux où s'expérimente le ski à une petite échelle³⁴². L'Oisans commence à suivre l'exemple de ce frémissement au temps des chalets-skieurs. Le territoire s'adapte peu à peu à l'apparition de cette nouvelle modalité sportive. L'ouverture du café de Joseph Colomb à Huez en 1903 témoigne de ce que cet espace n'était pas seulement agricole mais avait une activité liée à la fréquentation du lieu. Celui-ci voyait défiler non seulement les travailleurs de la mine de charbon de l'Herpie exploitée avant 1914, mais également des visiteurs attirés par les activités de montagne, comme à l'époque des débuts de l'alpinisme et des excursions. En 1905 la route arrive à la sortie nord d'Huez. En 1911 l'hôtel des Grandes Rousses à Huez, appartenant à Joseph Collomb, offre quinze chambres en saison estivale. L'hiver quelques personnes s'adonnent au ski sur les pentes enneigées d'Huez et de son alpe. Plusieurs ouvrages³⁴³ rapportent que l'institutrice Marie Müller, fille d'Hippolyte Müller, prospecteur des Mines de Brandes, fondateur et conservateur du Musée Dauphinois, fait connaître la pratique en 1911. Ces témoignages attestent également de la présence de skieurs militaires à l'entraînement à l'Alpe d'Huez au cours de la Première Guerre mondiale.

La structuration des sports d'hiver par le biais du développement du ski se profile. Elle reste l'apanage des classes sociales aisées auxquelles il devient nécessaire de fournir des locaux adaptés. Elle prend la forme de groupes de sociabilité à l'image du Touring Club de France. Cette association exerce un rôle prépondérant dans le développement du tourisme au début du XX^e siècle en structurant l'offre d'hébergement. Elle possède de nombreux refuges qu'elle entend mettre à la disposition de ses membres en hiver pour la pratique du ski. À l'Alpe d'Huez, elle loue le chalet du Cognet (il deviendra le Dôme), dès l'année 1923, puis en fait l'acquisition en 1928. Maurice Rajon en devient le gérant en 1930. Le bâtiment est reconstruit en 1931. Il compte vingt lits, trois chambres et un dortoir au premier étage, une paillasse au second. En 1924, l'association des lycéens de Lyon acquiert le chalet Niogret³⁴⁴. À partir de l'hiver 1928-1929, l'hôtel des Grandes Rousses reste ouvert été et hiver. Clotaire Collomb succède à son père. L'hôtel est agrandi. La route arrive à l'Alpe d'Huez en 1926. Les cars Collomb assurent un service Bourg d'Oisans-Huez village.

Au cours des années 1930, le tourisme de séjour se développe, plusieurs hébergements se construisent, les chalets refuge et d'alpage s'agrandissent et se transforment en hôtels. De nouveaux établissements ouvrent leurs portes, l'Éclose et le Refuge (1931), le Chaix et les Trois Dauphins (1933), l'hôtel Bel Alpe (1934), l'Igloo (1935), le Signal (1935), le Grand Hôtel (1936). L'hiver 1931-1932, le chalet du TCF est reconstruit. Un tremplin de saut est attesté au cours de la saison 1934-1935. Joseph

³⁴² KNAFOU Rémy, Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises l'aménagement de la montagne à la « française », Paris New York Barcelone, Masson, 1978, p. 17.

³⁴³ CANAC Roger, Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez, Paris, Glénat, 2005, 262 p.

³⁴⁴ Sources : Cet historique a été réalisé à partir d'une liste prêtée par le Musée d'Huez et de l'Oisans. Liste établie au 27/12/2002 des édifices publics, des hôtels et résidences hôtelières, des résidences et infrastructures du domaine skiable.

Paganon³⁴⁵ fait construire un chalet en 1933 qui inaugure l'une des premières résidences secondaires qui suivront au cours des années 1935-1936. L'ouverture du téléski de l'Éclose en 1936 par Jean Pomagalski³⁴⁶ ouvre une nouvelle ère des sports d'hiver. Le ski de descente remplace peu à peu le ski de montée.

Du ski de montée au ski de descente

L'utilisation des premières remontées mécaniques dédiées à la pratique du ski constitue une innovation technologique. L'utilisation du câble à des fins utilitaires change de sens. Le ski modifie la signification de l'usage de ces appareils. Cette technologie au service du débardage du bois, de la descente du foin, du transport de matériaux en haute montagne comme du ravitaillement des alpages³⁴⁷ se met au service des loisirs sportifs et du plaisir. Par ailleurs, à l'image des Jeux Olympiques de 1924 le ski, sport de déplacement en plat, montée et descente³⁴⁸, devient par la cristallisation d'un phénomène de rupture, un sport exclusivement de descente grâce à l'utilisation du téléski. Ce système fixe les pratiquants sur un espace. La répétition des descentes centre la pratique sur la technique. La nécessité d'effectuer plusieurs virages resserrés le long du téléski oblige à étudier la manière de tourner. Le skieur acquiert des spectateurs. Il est amené de ce fait à soigner son style sur une neige qui se dame au fur et à mesure des passages et crée l'obligation de s'adapter à une neige plus dure. Le téléski établit une nouvelle entité, la station de ski. L'exemple du téléski de l'Éclose essaime en Oisans ; à l'Alpe de Mont de Lans en 1938 par l'action de Georges Joseph Kemler³⁴⁹ inaugurant l'époque moderne du ski. Les skieurs de neige profonde deviennent des skieurs de neige damée, ce qui en parallèle transforme la technologie. Pour enchaîner de nombreux virages, le talon du skieur doit être fixé sur le ski. Cette nouvelle façon de pratiquer exige des carres métalliques et inaugure le raccourcissement progressif des skis qui s'inscrit sur 70 ans. Ces évolutions contribuent à transformer le territoire dans les usages qui en sont faits et dans le tissu social qui se les approprie. Sur l'alpage d'Huez, à la suite de l'ouverture du téléski de l'Éclose en février 1936, la route est améliorée au cours des étés 1936-1937.

Ces nouveaux usages du territoire laissent apparaître l'implication de différentes catégories d'acteurs. Le ski-club de Paris s'installe. Au cours de l'été 1938, la route est prolongée jusqu'au chalet du Touring Club de France. À la fin des années 1930, les populations de montagne semblent acquises à

³⁴⁵ Joseph Paganon (1880-1937). Député radical de l'Isère de 1924 à 1935. Sénateur de l'Isère de 1935 à 1937. Sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères du 3 juin au 18 décembre 1932 sous le gouvernement Édouard Herriot, Ministre des Travaux Publics du 1^{er} au 7 juin 1935 dans le gouvernement Fernand Bouisson, Ministre de l'Intérieur du 7 juin 1935 au 24 janvier 1936 dans le gouvernement de Pierre Laval. Il est à l'origine des travaux du barrage du Chambon, de l'élargissement des routes de Bourg d'Oisans à l'Alpe d'Huez et de Bourg d'Oisans à Villard-Notre-Dame.

³⁴⁶ MONTAZ Pierre, *Les pionniers du téléski*, Meylan, à compte d'auteur, 2006, pp. 15 Sqq.

³⁴⁷ MONTAZ Pierre, *L'aventure du transport par câble. Une histoire, un avenir*, Chambéry, Fondation Facim, 2009, 156 p.

³⁴⁸ Auguste Rodier de St Christophe en Oisans a participé à cette épreuve.

³⁴⁹ FOURNIER Jack, *Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Alpes et évolution, aspects*, 3^{ème} édition., Gières, L'atelier, 2001, p. 48.

la cause du développement des sports d'hiver³⁵⁰. En Oisans, l'installation de chalets-skieurs dans les années 1920 puis de remontées mécaniques dans les années 1930 (1936 à l'Alpe d'Huez et 1938 aux Deux Alpes) ouvre une nouvelle ère des sports d'hiver. Développées sur les alpages, en altitude par rapport au village initial, ces stations correspondent selon la terminologie classique à celles dites de deuxième génération³⁵¹. Elles préfigurent la 3^e génération qui prescrit des sites élevés garantissant une couverture neigeuse optimale : « *Lancer de nouvelles stations suppose des études préalables minutieuses : sur l'enneigement, l'accès, la rentabilité des investissements* »³⁵². Dans ce contexte, les sites d'altitude sont particulièrement recherchés pour ne pas subir les conséquences d'hivers sans neige à l'image de ceux de 1947 et 1949 ayant affaibli la notoriété de Villard de Lans situé à 1050 mètres³⁵³. « *Les stations situées au-dessus de 1500 m, et surtout [...] dont les sommets skiables environnants dépassent 2500 m [...] sont correctement enneigées de la fin novembre à la fin avril [...] Les stations de l'Oisans [...] avec cinq mois de travail par an, sont incontestablement rentables par la seule saison d'hiver* »³⁵⁴. À l'Alpe d'Huez l'activité touristique se poursuit pendant la guerre, de façon réduite néanmoins. Aux Deux Alpes, les constructions s'arrêtent. Compte-tenu des aménagements existants, l'Alpe d'Huez, demande en 1955 son classement en station de sports d'hiver³⁵⁵. Ce classement impose une gestion « *harmonieuse* » de l'ensemble des fonctions touristiques³⁵⁶ telles que les transports, l'accueil, les distractions, l'hébergement, la restauration, la sécurité, l'encadrement sportif.

L'implantation des téléskis à l'Alpe d'Huez et aux Deux Alpes justifie de s'intéresser à la façon dont ces territoires se transforment sous l'effet du tourisme. Chronologiquement ces installations en des sites particulièrement propices sont les premières en Oisans. Ainsi notre analyse se centre sur ces communes.

1.1.2. L'essor de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes, figures de l'innovation

Dans les années 1960 les géographes universitaires dans la lignée d'un Blanchard deviennent les accompagnateurs de la transformation des territoires de montagne et les experts auprès des politiques

³⁵⁰ LARIQUE Bertrand, « Les sports d'hiver en France : un développement conflictuel ? », *Histoire d'une innovation touristique (1890 ? 1940)*, 2006, vol. 63-64, n° 1-2, pp. 7-19.

³⁵¹ Par différenciation avec les stations de première génération développées autour d'un village préexistant à une altitude comprise en 900 et 1200 mètres (Chamonix, Villard de Lans, Serre-Chevalier) et celles de 3^e génération dites « *ex-nihilo* » ou « *intégrées* » qui fleurissent dans les années 1960 poussées par les promoteurs et une forte volonté gouvernementale dans le cadre d'une « Déclaration d'utilité publique », procédure administrative française permettant l'aménagement d'infrastructures, notamment dans le cadre du « Plan neige ».

³⁵² VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

³⁵³ BALSEINTE Raymond, « Les stations de sports d'hiver en France », *Revue de géographie alpine*, 1958, vol. 46, n° 1, pp. 129-180.

³⁵⁴ VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

³⁵⁵ Compte-rendu du conseil municipal d'Huez, 20 décembre 1955. Sources : Archives mairie Huez.

³⁵⁶ PRÉAU Pierre, « L'intervention des communes dans l'aménagement touristique de la montagne », *Revue de géographie alpine*, 1980, vol. 68, n° 1, pp. 63-81.

de l'aménagement avec lesquels l'Institut de Géographie Alpine prend une part active³⁵⁷. Les travaux conduits par Germaine Veyret retracent cette orientation³⁵⁸. La vision de l'avenir de la montagne passe par un tourisme bien compris : « *En quinze ans, le ski, naguère distraction de quelques privilégiés ou de quelques professionnels, est devenu un sport national* »³⁵⁹. Cette considération (le ski sport national) exprime une large diffusion de la pratique dans le corps social certes, mais également son appropriation et sa reconnaissance en tant qu'activité à part entière.

Ce premier élan dans lequel la Fédération Française de Ski double ses effectifs³⁶⁰ bénéficie aux stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes. La structuration du territoire de l'Oisans s'organise autour de ces deux pôles, stimulée par la conquête de l'altitude grâce à l'installation de remontées mécaniques. Ainsi ils poursuivent leur ascension spectaculaire. Au cours de l'hiver 1958-1959, Germaine Veyret dresse le constat suivant :

« Le même jour on dénombrait une trentaine de cars et quelques centaines de voitures à l'Alpe-de-Venosc, [que] les trois immenses parkings de l'Alpe-d'Huez étaient pleins, [...] on pourra estimer que de 15000 personnes à 20000 personnes envahissent le dimanche les champs de ski du département de l'Isère, en plus des séjournants. Dans la station moyenne des Deux-Alpes, le dimanche, il faut attendre patiemment une demi-heure au télésiège ou au télécabine entre chaque descente, et pourtant deux nouvelles remontées mécaniques ont été inaugurées avant l'ouverture de la saison. Même encombrement dans les restaurants où il faut retenir sa place pour déjeuner à 14 ou 15 heures »³⁶¹.

Elle conclut qu'il faut « *parachever l'équipement des stations existantes pour éviter les cohues de la saison passée aux remontées mécaniques* »³⁶². Les Alpes du nord apparaissent comme un ensemble économique cohérent dont les sports d'hiver constituent « *la pièce maîtresse* ». Germaine Veyret préconise alors l'élaboration d'un plan régional mis en œuvre avec de puissants moyens que prolonge une politique nationale du tourisme volontariste avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

Cette phase de développement du ski alpin correspond à une démocratisation des loisirs dans un contexte national favorable. La confiance dans le progrès illustrée par la philosophie positiviste d'Auguste Comte s'appuie sur la prospérité économique, une croissance régulière, avec des richesses mieux réparties. L'augmentation du temps libre ouvre la pratique du ski aux classes moyennes (trois semaines de congés payés en 1956, quatre semaines en 1969).

³⁵⁷ GUÉRIN Jean-Paul, *L'Aménagement de la montagne en France. Politiques, discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, Thèse, Université scientifique et médicale, Grenoble, 1983, 500 p.

³⁵⁸ VEYRET Paul, « Germaine Veyret-Verner », *Revue de géographie alpine*, 1974, vol. 62, n° 1, pp. 7-16.

³⁵⁹ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

³⁶⁰ CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport, Université du Maine, 2007, pp. 7-31.

³⁶¹ VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

³⁶² VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

La prise en main du processus par « les directions »³⁶³ (promoteurs, communes, département, État) marque la politique de la V^e République. L'État français met en place par décret du 19 novembre 1960³⁶⁴ un comité interministériel permanent pour les problèmes d'action régionale et d'aménagement du territoire, le CIAT. La Commission interministérielle d'aménagement de la montagne suit en 1964. Elle a pour mission d'étudier « *les conditions générales du développement du tourisme en montagne dans le cadre de la préparation du plan d'équipement touristique et de coordonner les actions entreprises pour l'aménagement des stations de sports d'hiver* ». Il s'agit de rationaliser, en l'institutionnalisant, l'aménagement spontanément mis en place par les tenants de la logique de l'innovation représentés par les propriétaires privés de petites installations de remontées mécaniques. Cette action de formalisation, partiellement régressive, fige le processus en imposant des règles³⁶⁵. Dans la perspective du Plan neige, le secrétaire d'État chargé du tourisme, Pierre Dumas, annonce en 1963 l'élaboration d'un projet de décret sur l'organisation des stations de sports d'hiver définissant les conditions et les procédures de classement des communes souhaitant être répertoriées comme telles³⁶⁶.

Parmi les critères requis figurent l'altitude (plus de 900m pour les Alpes du nord), la dénivellation des pistes (au moins 500 m), un équipement d'au moins deux téléskis, cent-cinquante chambres d'hôtels classés « *tourisme* » et sept moniteurs. Chaque station devra instituer un établissement public à caractère commercial dit Office de tourisme ayant la capacité de gérer des installations sportives. Cela permet à cet organisme de percevoir la taxe de séjour ainsi que des taxes prélevées sur les recettes des remontées mécaniques. Ces éléments confinent à une certaine homogénéisation. Ce schéma concerne essentiellement les stations à créer. L'Alpe d'Huez et les Deux Alpes possèdent déjà en grande partie les équipements imposés, arguments de vente auprès d'une clientèle devenue plus exigeante. À cette période, elles figurent parmi les stations françaises les plus reconnues. Cette situation justifie la centration du propos sur ces deux pôles d'attraction du territoire de l'Oisans.

1.1.3. L'Alpe d'Huez à la conquête de l'altitude : prééminence d'un nouvel acteur, la SATA

La trajectoire du développement des sports d'hiver dépend des interactions entre différents acteurs, les familles propriétaires de terrain, les communes qui accordent des concessions, les entrepreneurs pionniers comme Jean Pomagalski, Pierre Montaz, les groupes industriels grenoblois, dont la société Neyrpic, les pouvoirs publics dans leur logique de rationalisation et de cohérence globale.

³⁶³ « Les séquences du processus, In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit., p. 19 Sqq.

³⁶⁴ Journal officiel de la République française du 20 novembre 1960. Décret n° 60-1219 portant création auprès du premier ministre d'un comité interministériel permanent pour les problèmes d'action régionale et d'aménagement du territoire (CIAT).

³⁶⁵ « L'institutionnalisation, une mise en forme », pp.104 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

³⁶⁶ S.S., « Maires et préfets ont mis au point jeudi avec M.M. Dumas et Ravanel l'avant-projet du décret sur l'organisation des stations de ski », In, le *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 6 décembre 1963.

Très rapidement, les familles perçoivent la possibilité de valoriser leur terrain par l'installation de remontées mécaniques. Le domaine skiable se dessine en fonction des oppositions, des coopérations, des négociations entre les parties prenantes de cet écosystème territorial, et plus particulièrement en fonction des relations avec un nouvel opérateur qui entre en scène en 1958, la Société d'Aménagement de l'Alpe d'Huez. Ces interrelations démontrent les enjeux territoriaux dans le partage de l'espace déjà visibles entre les deux guerres.

Le propos se centre ici sur l'exemple de l'Alpe d'Huez, qui en mettant en service le troisième tronçon construit par Neyrpic en février 1963, devient le deuxième plus haut sommet équipé de France après l'Aiguille du Midi. Citée comme une nouvelle « *Vallée Blanche* »³⁶⁷, elle offre à la station l'accès au point culminant de son « *territoire* »³⁶⁸ et à sa clientèle le ski d'été et un dénivelé conséquent dont « *peu de stations en Europe peuvent se glorifier* »³⁶⁹. Aussi acteurs comme journalistes n'hésitent pas à présenter l'itinéraire de Sarenne comme la plus longue piste du monde, ce qui se révèle inexact, bien qu'éludé, au regard de la comparaison avec celui de la Vallée Blanche à Chamonix³⁷⁰. L'Alpe d'Huez fait figure de précurseur. La rapidité d'exécution de l'aménagement du troisième tronçon afin de répondre aux attentes du consommateur en lui offrant un domaine plus vaste, entre en concordance avec la mouvance du contexte national de progrès. La mise en service du troisième tronçon précède de dix ans celle de la télécabine du Jandri III aux Deux Alpes qui atteint la côte 3160 mètres³⁷¹, de quinze ans celle du téléphérique de la Grave rejoignant le Col des Ruillans à 3200 mètres³⁷². Ce décalage temporel met en relief un mouvement dyschronique³⁷³, tous les espaces de sports d'hiver n'évoluant pas au même rythme. L'exemple de l'Alpe d'Huez permet d'analyser le processus ayant abouti à cette réalisation à travers les intérêts divergents des acteurs et les discours qui servent leurs objectifs.

Le récit communément admis du développement des sports d'hiver à l'Alpe d'Huez³⁷⁴ dépeint une épopée fantastique, « *rêvée* » selon un propos tout à fait lissé ne mettant en avant ni les enjeux d'aménagement, ni les enjeux territoriaux dans le partage de l'espace qui se posent très précocement dans l'équipement des infrastructures de remontées mécaniques.

³⁶⁷ La descente de la Vallée Blanche constitue l'itinéraire à ski de la gare du Téléphérique de l'Aiguille du Midi dans le Mont-Blanc au Montanvers ou à Chamonix (à 1000m), soit 2800 mètres de dénivelée.

³⁶⁸ La gare d'arrivée du téléphérique de l'Alpe d'Huez se situe sur la commune d'Oz en Oisans, le sommet du Pic Blanc et surtout la piste de Sarenne se situe en majorité sur la commune du Freney d'Oisans. Le glacier des Deux Alpes concerne trois communes. Toutes les infrastructures de remontées mécaniques se situent sur la commune de Saint Christophe en Oisans à l'exception de la gare de départ du télésiège du Signal qui se situe sur la commune de la Grave et des bâtiments au pied du glacier situés sur la commune de Mont de Lans.

³⁶⁹ « Atout maître de l'Alpe d'Huez, le téléphérique des Grandes Rousses est terminé. Le tronçon du Pic du Lac Blanc (3330 m.) ouvre aux skieurs les magnifiques pentes du glacier de Sarenne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^{er} février 1963.

³⁷⁰ « Le Maire de l'Alpe d'Huez répond à la cour des Comptes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 janvier 1962.

³⁷¹ « Super Deux Alpes : Ski hautes neiges toutes saisons grâce au nouveau télécabine du glacier (3200 m.) », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 mars 1973.

³⁷² F. C., « Ouvert pour le ski de printemps - Le Téléphérique des glaciers de La Meije (1460 m - 3200 m) », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 mars 1978.

³⁷³ « Les dyschronies », Pp. 256 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

³⁷⁴ COMTE Roger et BRIAN Jean, *Alpe d'Huez 50 ans d'histoires vécues*, Grenoble, Didier-Richard, 1985, 314 p. CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez*, op. cit.

Dans « *La neige apprivoisée* » commanditée par la SATA, dont le titre valorisant traduit la maîtrise de l'aménagiste (formule diamétralement opposée à « *la Neige empoisonnée* » de Danielle Arnaud³⁷⁵), Jean-Pierre Copin³⁷⁶, journaliste au *Dauphiné Libéré*, indique laconiquement qu'une « *formule collective s'avère nécessaire* » au développement de la station, sous-entendu un regroupement au sein d'une seule structure³⁷⁷. Il décrit la rapidité avec laquelle la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez) acquiert toutes les remontées mécaniques existantes. Cet empressement rejoint la tendance nationale de croissance économique soutenue au cours des Trente Glorieuses. Mais l'auteur n'aborde pas les rapports de force liés à cette détermination. La SATA forme une société d'économie mixte créée le 20 octobre 1958 dont le capital est souscrit en grande partie par les hôteliers, les commerçants, les moniteurs de la station : « *Les grands hôtels étaient invités à prendre pour un million d'actions, les hôteliers moyens et autres établissements et commerces pour 500 000 francs, les moniteurs pour 20 000 francs [...] La société recevait les souscriptions parfois importantes de personnes désirant [...] encourager le développement de l'Alpe* »³⁷⁸. Cette création intervient dans un contexte marqué par le décret du 20 mai 1955. Depuis cette date, les communes peuvent être « *autorité concédante pour la mise en exploitation d'une partie de leur territoire à des fins touristiques et elles peuvent concourir à la constitution de sociétés d'économie mixte* »³⁷⁹.

L'attractivité du ski alpin constitue l'un des ressorts d'une politique de prestige nationale. Pour demeurer concurrentielles et leader sur la scène internationale les stations se lancent dans une course effrénée à l'installation d'infrastructures mécaniques dédiées au ski. Clotaire Collomb le maire de l'Alpe d'Huez affirme : « *Tels sont les enjeux économiques auxquels nous montagnards, nous efforçons de nous adapter* »³⁸⁰. L'agrandissement du domaine skiable de l'Alpe d'Huez par l'accès au point culminant du Pic du Lac Blanc à 3323 mètres représente l'objectif essentiel grâce à quoi : « *des hectares et des hectares de neige vierge [sont] ainsi livrés à la saine passion du ski* »³⁸¹. Ce domaine ouvre « *la plus grande piste du monde* » du sommet jusqu'à la station, mais également les itinéraires vers Oz, Saint Sorlin d'Arves et la Maurienne par la traversée sous le Pic Bayle³⁸², et permet d'accéder au ski d'été.

Mais l'Oisans n'attend pas les années 1960 pour s'impliquer dans le développement des sports d'hiver. En 1944 déjà, les communes, conscientes du développement futur du tourisme en montagne,

³⁷⁵ ARNAUD Danielle, *La neige empoisonnée*, Paris, A. Moreau, 1975, 319 p.

³⁷⁶ Jean-Pierre Copin a commencé sa carrière de journaliste en 1947. Il a collaboré à l'Est Républicain, au Progrès et au *Dauphiné Libéré* où il a occupé le poste de secrétaire général de la rédaction pendant plus de dix ans tout en étant en charge d'une chronique hebdomadaire, « Le grand air du week-end ». Il a pris sa retraite en 1993. Il est également l'auteur de plusieurs guides de randonnées aux Éditions Glénat.

³⁷⁷ COPIN Jean-Pierre, *La neige apprivoisée. Les remontées mécaniques à l'Alpe d'Huez, 60 ans d'histoire*, Alpe d'Huez, SATA, 1994, 125 p.

³⁷⁸ OGIER Jean, *Petite histoire du pays d'Huez*, Grenoble, Éditions des Cahiers de l'Alpe (impr. Allier), 1962, 247 p. p.207.

³⁷⁹ PRÉAU Pierre, « L'intervention des communes dans l'aménagement touristique de la montagne », *Revue de géographie alpine*, 1980, vol. 68, n° 1, pp. 63-81.

³⁸⁰ « Le Maire de l'Alpe d'Huez répond à la cour des Comptes », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 26 janvier 1962.

³⁸¹ TRABUT, A., « Grâce au téléphérique du Pic Blanc (3327M.), l'Alpe d'Huez offre un nouveau domaine aux skieurs et aux touristes une vue sur le dixième de la France », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 29 août, 1962.

³⁸² Cinquante ans plus tard, le projet de la super télécabine Alpe d'Huez-Deux Alpes utilise les mêmes arguments pour les mêmes objectifs.

considèrent dans cette optique la nécessité de se regrouper tout en craignant une perte de leur indépendance. Le compte-rendu du conseil municipal de Villard-Reculas du 2 avril 1944 atteste que le village est prêt à s'entendre avec les communes voisines sur tous les projets généraux et sportifs intéressant leur avenir commun. Les édiles des communes d'Huez, la Garde, Villard-Reculas et Oz réfléchissent à la constitution d'un groupement d'urbanisme. La commune de Villard-Reculas émet cependant des réserves. Elle tient à faire savoir : « *qu'elle observera la plus grande prudence vis à vis des conséquences spécialement en ce qui concerne son indépendance et son pouvoir de décision* »³⁸³. En 1957, la création d'un Syndicat intercommunal pour la gestion du télésiège de Villard-Reculas (installé en 1946) racheté par les deux communes (Huez et Villard-Reculas) à un particulier, témoigne de la volonté de prise en main de ces infrastructures par les institutions locales prêtes à assumer elles-mêmes le fonctionnement des équipements institués en service public³⁸⁴ : « *La commune passe d'un rôle classique à un engagement politique pour orienter son développement par le tourisme* »³⁸⁵. L'arrêté préfectoral du 5 février 1957 approuve la constitution de ce syndicat ayant pour but l'acquisition et l'exploitation du remonte-pente de Villard-Reculas. Pour autant, les communes anticipent déjà sur sa dissolution prévue lorsque serait créée une société d'économie mixte. En 1960, la SATA prend lieu et place du Syndicat intercommunal pour la gestion du télésiège de Villard-Reculas dans le but de développer les installations touristiques et sportives au nom de l'Alpe d'Huez³⁸⁶. De plus, ce rachat permet aux communes d'Huez et de Villard-Reculas d'entrer dans le capital de la SATA³⁸⁷.

Le développement de l'Alpe d'Huez se répercute avec des conséquences, avantageuses ou néfastes pour certains propriétaires de remontées mécaniques, car l'ensemble fonctionne comme un écosystème social et économique spécifique³⁸⁸, un réseau de compétence collective³⁸⁹. Plusieurs exemples l'illustrent.

Le 16 avril 1946, la commune d'Huez concède pour trente ans la construction et l'exploitation du remonte-pente d'Huez à l'Alpe à la *Société du Télésiège d'Huez à l'Alpe*. Construit en 1946, ce remonte-pente est mis en service en 1947 mais son exploitation, déficitaire, provoque son interruption malgré les mises en demeure de la commune. Celle-ci en sa qualité d'autorité concédante : « *A usé de tous les moyens de droits en sa possession pour exiger du concessionnaire un fonctionnement normal et régulier de l'installation* »³⁹⁰.

³⁸³ Registre des délibérations. Compte-rendu du conseil municipal de Villard-Reculas du 2 avril 1944. Archives mairie Villard-Reculas.

³⁸⁴ PRÉAU Pierre, « L'intervention des communes dans l'aménagement touristique de la montagne », *Revue de géographie alpine*, 1980, vol. 68, n° 1, pp. 63-81.

³⁸⁵ Compte-rendu de la réunion du 13 janvier 1957 du conseil municipal de Villard-Reculas. Archives mairie Villard-Reculas.

³⁸⁶ Délibération du conseil municipal d'Huez du 19 février 1960. Archives mairie Huez.

³⁸⁷ OGIER Jean, *Petite histoire du pays d'Huez*, op.cit., p.207.

³⁸⁸ BOUHAOUALA Malek, « Le tourisme sportif de montagne français : un écosystème social et économique spécifique », *Juristourisme*, juin 2017, n° 198, pp. 23-27.

³⁸⁹ « Les réseaux de compétence collective », pp. 289 Sq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

³⁹⁰ Compte-rendu du conseil municipal d'Huez du 11 novembre 1960.

Pour le propriétaire de la remontée, l'essor de l'Alpe d'Huez nuit à la fréquentation de son remonte-pente³⁹¹. En effet de nombreux hôtels s'implantent sur la station à cette période. Le télésiège assure la liaison entre le village et la station, mais une fois le plateau rejoint, les vacanciers privilégient les télésièges proches et les secteurs les plus enneigés. D'après lui, cette conséquence n'est pas prévisible, argument dont il use pour obtenir du Tribunal Administratif de Grenoble, la résiliation du contrat à son avantage. Cette situation, « *l'imprévisibilité* », rappelle la contingence du processus d'innovation³⁹². Si le propriétaire obtient gain de cause dans un premier temps, il est finalement débouté par le Conseil d'État. Ce dernier juge au contraire et avec treize ans de recul que « *le développement de la station n'était pas imprévisible au moment où a été signé le contrat de concession [16 avril 1946] et qu'il [le contrat] ne pouvait être résilié pour ce motif* ». Il a donc : « *annulé le 23 janvier 1959 le jugement rendu le 27 juin 1956 [...] et rejeté la demande de résiliation du concessionnaire lui refusant ainsi l'indemnité pour charges extracontractuelles qu'il avait réclamée en compensation du déficit résultant du manque de clientèle* ». Cet argument permet de ne pas lui verser d'indemnités. Le Conseil d'État déclare la fin de la concession à dater du 1^{er} décembre 1960 au profit de la SATA. La convention de résiliation devra être enregistrée aux frais de celle-ci³⁹³. Avec cette nouvelle acquisition, la SATA accroît son parc de remontées mécaniques.

Dans l'objectif de la construction des deux tronçons du téléphérique des Grandes Rousses, le premier de la station à 2100 m et le deuxième de 2100 m à 2700 m, une Société d'Expansion initiale créée en 1950 rassemble hôteliers et commerçants. Les deux tronçons du téléphérique sont inaugurés en 1954 et 1955. Le concessionnaire Monsieur Vidal doit faire face à des difficultés financières et des défaillances techniques (aléas techniques constitutifs du phénomène d'innovation). Il renonce finalement à l'exploitation en 1958. Ces péripéties contribuent à donner naissance à la Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez.

Pour mener à bien son plan d'équipement la SATA doit coopérer³⁹⁴ avec les communes voisines sur lesquelles elle prévoit d'implanter le troisième tronçon des remontées mécaniques.

Elle projette une arrivée de l'installation au sommet du Pic du Lac Blanc³⁹⁵. L'intention est soumise à l'autorisation de la commune d'Oz, le survol de l'appareil étant prévu au-dessus de son territoire et à celle du Freney d'Oisans, la gare d'arrivée et surtout l'itinéraire skiable, étant envisagés sur le territoire de la commune du Freney. Les communes sollicitées acceptent facilement la négociation dans la mesure

³⁹¹ Le télésiège d'Huez est le dernier d'une série de six télésièges installés à partir de 1936. Même si des améliorations techniques sont apportées à certains d'entre eux, il faut attendre l'installation du Petit Prince en 1959 pour voir s'élever un nouveau télésiège. Ce n'est certainement pas l'augmentation du nombre de télésièges qui dérange le propriétaire mais l'affluence de fréquentation sur le plateau d'Huez où le tourisme s'organise.

³⁹² « L'incertitude comme contrainte », pp. 180 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

³⁹³ Réunion du 11 novembre 1960 du conseil municipal d'Huez à propos de la résiliation de concession du remonte-pente d'Huez à l'Alpe. (Approuvé le 5 décembre 1960) Archives mairie Huez.

³⁹⁴ « Coopération et concurrence », pp.303 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit..

³⁹⁵ Désormais pour désigner le « Pic du Lac Blanc » nous emploierons le terme « Pic Blanc » dont la dénomination plus courte est passée dans le langage courant.

où les infrastructures leur restituent des revenus complémentaires. Clotaire Collomb sollicite l'intervention du Préfet de l'Isère auprès des maires d'Oz et du Freney d'Oisans³⁹⁶. Le représentant de l'État ne peut accepter l'implantation d'une remontée mécanique de la SATA sans leur accord. Cependant il argumente valablement en faveur de ladite dynamique commune d'Huez pour des raisons économiques. En effet, au glacier qui jusqu'alors ne rapportait rien, l'Alpe d'Huez répond en apportant de nouveaux revenus³⁹⁷.

S'agissant du Freney, le préfet soumet trois propositions en émettant un avis favorable à la troisième, la passation d'un bail emphytéotique pour un prix symbolique, le Freney étant assuré de percevoir le produit de la taxe locale provenant des installations réalisées sur son territoire : « *Je pense que cette dernière formule est la meilleure. On ne change pas les limites territoriales. Vous resterez propriétaire du glacier [...] À titre d'exemple et sans vouloir interférer sur la décision qui sera prise, je vous fais parvenir, ci-joint, un modèle de délibération* »³⁹⁸. Le préfet n'envisage pas « *d'interférer* », mais se fait pourtant le porte-parole de l'Alpe d'Huez. Dans son argumentaire il minimise l'impact au sol des éléments construits, insiste sur le caractère public des infrastructures, ce qui les légitime parce qu'elles bénéficient à la population dans son ensemble : « *La présence de skieurs sur ce glacier entraînerait la construction de quelques installations légères de remontées mécaniques ainsi que l'aménagement d'établissements publics* »³⁹⁹. Dans une situation où la commune est prête à assumer le rôle de service public des aménagements touristiques, l'argumentaire de l'intérêt général domine.

Pour le bien de ses administrés, les installations prévues étant gages de ressources supplémentaires, Joseph Dussert, le maire du Freney⁴⁰⁰ affirme la nécessaire expansion touristique de l'Alpe d'Huez. Il espère bénéficier davantage de la situation. Avant toute décision il demande que soit étudiée avec la commune d'Huez, la participation éventuelle du Freney à la Société d'Économie Mixte et le rattachement du Freney par une route depuis le Col de Cluy jusqu'à l'une des gares du téléphérique « *pour permettre à ses ressortissants et touristes de profiter des installations nouvelles installées sur la commune* ». Il souhaite la jonction du Freney au domaine skiable de l'Alpe d'Huez par la création d'une route carrossable.

³⁹⁶ Le maire d'Huez Clotaire Collomb s'adresse au préfet en ces termes : « J'ai l'honneur de vous demander un service, auriez-vous l'amabilité de bien vouloir intervenir auprès des communes d'Oz et du Freney au sujet du 3^e tronçon du téléphérique, que nous avons l'intention de construire le plus tôt possible. Ce 3^e tronçon survolera une partie de la commune d'Oz et la gare d'arrivée sera moitié sur la commune d'Huez et moitié sur la commune du Freney [...] J'ose vous demander de bien vouloir faire le nécessaire avant que ces communes en entendent parler par des tierces personnes ». Lettre du maire d'Huez au Préfet de l'Isère, 26 juillet 1959, Cote 3717W61, ADI.

³⁹⁷ « Je ne pense pas que la commune du Freney d'Oisans ait des projets d'utilisation de ce glacier qui jusqu'à présent ne rapportait rien. Grâce au dynamisme de la commune d'Huez il est possible aujourd'hui d'envisager des installations qui seront génératrices de recettes [...] en favorisant les projets de la commune d'Huez, vous encaisserez de nouveaux revenus ». Lettre du Préfet Francis Raoul au maire du Freney d'Oisans, 3 août 1959, Cote 3717W61, ADI.

³⁹⁸ Lettre du préfet de l'Isère au maire du Freney d'Oisans, 03 août 1959. Cote 3717W61, ADI.

³⁹⁹ Ibidem.

⁴⁰⁰ Registre des délibérations du Conseil municipal du Freney d'Oisans du 16 août 1959. Cote 3717W61, ADI.

À Oz en Oisans, l'autorisation pour la construction du troisième tronçon est entérinée volontiers⁴⁰¹ au motif de l'échange réciproque⁴⁰². Le maire de la commune Henri Ollivier envisage déjà la possibilité d'implanter une station de sports d'hiver. Il espère de la mairie d'Huez une décision similaire à la sienne⁴⁰³. L'échange n'est pas désintéressé, au-delà du don, cette situation ressort du calcul entre pairs⁴⁰⁴.

Avec la mise en œuvre des premier et deuxième tronçons du téléphérique des Grandes Rousses et le projet de construction de troisième tronçon, la SATA cherche non seulement des arrangements avec les communes mais également aussi des garanties financières. Elle a intérêt à racheter les remontées appartenant à des particuliers qui représentent des valeurs sûres. Plusieurs exemples, le téléski du Signal, le projet de téléski d'Armand Chalvin, le télésiège de la Grande Sure, détaillés ci-dessous en attestent. Gilbert Orcel, natif du pays, conseiller municipal pendant quatre mandats entre 1989 et 2014, éclaire ce point sans toutefois préciser que le rachat s'effectue souvent par la force et surtout sans respecter le terme des concessions. Depuis l'ordonnance de 1958, et de manière plus prononcée après 1964 (au moment du Plan neige) lorsque se développe une jurisprudence, les communes peuvent avoir recours aux procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique⁴⁰⁵ :

« Après les concessions sont tombées [...] parce qu'ils [les propriétaires] avaient des concessions d'une trentaine d'années, donc chaque fois que les concessions arrivaient à terme [...] la mairie la renouvelait pas et donnait la concession à la SATA [...] c'est les années cinquante. Oh ! Du privé il y en avait pas mal : il y avait les deux téléskis d'Huez, l'Éclose, le télésiège de la Grande Sure, le téléski de Moura [du Lac Blanc], le Signal. Donc ça a été racheté petit à petit par la SATA »⁴⁰⁶.

Le téléski du Signal : l'exploitation des remontées mécaniques pour le bien de tous

En 1950, M. Slaiher, banquier grenoblois, devient propriétaire du téléski du Signal construit en 1936⁴⁰⁷. Un litige l'opposant à son associé M. Garnier puis le décès de ce dernier, conduit la justice à nommer un administrateur M. Coviaux en 1958. Le jugement en appel prévoit la dissolution de la société « *Le Signal* ». Par courrier adressé à la Préfecture Mme Slaiher indique sa désapprobation⁴⁰⁸. La lettre

⁴⁰¹ Registre des délibérations du Conseil municipal d'Oz en Oisans du 9 août 1959. Cote 3717W61, ADI. « Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : d'accorder à la commune d'Huez l'autorisation de survoler les terrains communaux avec le nouveau téléphérique et d'implanter les pylônes nécessaires à la construction de remontée ».

⁴⁰² « Le don contre-don comme système d'échange », p. 293 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

⁴⁰³ « Le conseil municipal espère que s'il demande un jour, la même autorisation à la commune d'Huez pour la construction d'une remontée mécanique cette autorisation lui sera accordée », Registre des délibérations du Conseil municipal d'Oz en Oisans du 9 août 1959. Cote 3717W61, ADI.

⁴⁰⁴ « Trahison et calculs entre pairs », Pp. 306 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

⁴⁰⁵ PRÉAU Pierre, « L'intervention des communes dans l'aménagement touristique de la montagne », *Revue de géographie alpine*, 1980, vol. 68, n° 1, pp. 63-81. Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

⁴⁰⁶ Entretien avec Gilbert Orcel, 6 septembre 2013

⁴⁰⁷ COMTE Roger et BRIAN Jean, *Alpe d'Huez 50 ans d'histoires vécues*, Grenoble, Didier-Richard, 1985, 314 p.

⁴⁰⁸ Courrier du Préfet de l'Isère au maire de l'Alpe d'Huez du 29 mai 1961. Cote 3717W59, ADI.

explique que la fin d'exploitation la priverait de revenus substantiels pour elle, son mari et leurs six enfants⁴⁰⁹ et la déposséderait d'une concession consentie jusqu'en 1985. Mme Slaiher insiste sur la rentabilité exceptionnelle de ce télési⁴¹⁰. Le préfet s'engage auprès d'elle à suivre le dossier⁴¹¹ mais dans le même temps demande au maire de l'Alpe d'Huez son avis sur la situation⁴¹². L'administrateur de la remontée, M. Coviaux, bien conscient également de la rentabilité du télési du Signal considère que l'infrastructure doit revenir à la SATA : « *car nous réaliserons la liaison Villard-Reculas, Petit Prince, Signal, Grandes Rousses, pour le bien de tous* »⁴¹³. Ses propos montrent à la fois la volonté d'extension du domaine, les enjeux de pouvoirs et de maîtrise du territoire. Ils reflètent aussi l'une des caractéristiques de l'innovation, la croyance positive « *pour le bien de tous* » consiste à favoriser l'intérêt « *général* » au détriment de la famille Slaiher. La SATA parvient à se saisir de la société « *Le Signal* » et fait construire à la place des téléskis doubles, gage d'une rentabilité optimisée⁴¹⁴. À cette période, la valeur accordée au progrès technique dicte les actions comme les arguments de la SATA.

Le télési d'Armand Chalvin, entre concurrence et lutte contre le développement anarchique

Dans les années 1960 se met en place le Plan neige⁴¹⁵. Il constitue la doctrine d'aménagement de la montagne française visant à créer une filière des sports d'hiver afin d'assurer leur renommée internationale et d'ériger le tourisme de montagne en secteur économique prépondérant. Dans ce contexte certaines communes en appellent à des opérateurs privés pour l'aménagement de leur site. Ce modèle consacre de nombreuses stations (Courchevel, Chamrousse, La Plagne et bien d'autres)⁴¹⁶, dites « *créées ex-nihilo* » ou « *intégrées* ».

Différente de cet archétype, l'Alpe d'Huez, station de deuxième génération, se développe dans les années 1930 grâce à l'édification de plusieurs hôtels ainsi qu'à la création et l'exploitation des téléskis

⁴⁰⁹ Courrier du Préfet de l'Isère au maire de l'Alpe d'Huez du 29 mai 1961. Cote 3717W59, ADI.

⁴¹⁰ « Télési qui est une affaire magnifique quand elle est menée honnêtement comme l'a fait M. Coviot l'Administrateur actuel, ce dernier est expert-comptable, 50 Rue Thiers et qui est largement bénéficiaire. Mais c'est aussi une question vitale pour la station de sports d'hiver qu'est l'Alpe d'Huez : le télési marche le 1^{er} et le dernier, eu égard à son exposition, à son emplacement et au parcours qu'il permet et ce serait criminel que de lui supprimer une concession qui est la base de la raison d'être de son exploitation. Monsieur le Préfet, je laisse aller un cri du cœur : ne jamais accepter aucune manœuvre, d'où qu'elle se manifeste, pour nous arracher la dite concession, c'est pour nous un droit de propriété jusqu'en 1985, c'est l'avenir de nos six enfants, c'est celui aussi du Télési et celui des habitués de la plus grande station alpestre ». Courrier de Mme Slaiher au Préfet de l'Isère, 6 mai 1961. Cote 3717W59, ADI.

⁴¹¹ Courrier du Préfet à Mme Slaiher, 29 mai 1961, Cote 3717W59, ADI.

⁴¹² Lettre du Préfet au maire d'Huez, 29 mai 1961, Cote 3717W59, ADI.

⁴¹³ Cité par Roger Comte, COMTE Roger et BRIAN Jean, *Alpe d'Huez 50 ans d'histoires vécues*, op.cit., p 138.

⁴¹⁴ COPIN Jean-Pierre, *La neige apprivoisée. Les remontées mécaniques à l'Alpe d'Huez, 60 ans d'histoire*, op.cit.

⁴¹⁵ BOUDIÈRES Vincent et GEORGE-MARCELPOIL Emmanuelle, « Les remontées mécaniques : quelle place dans la genèse et l'évolution des stations de montagne ? », Paris, Colloque SAPRR : Objectifs, méthodes, résultats et enjeux des observatoires socio-économiques et environnementaux des infrastructures linéaires, 2005.

⁴¹⁶ TÊTART Philippe et MILZA Pierre, *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, XVII-523 p. Voir p.56 Sq. « L'extension des loisirs à la neige ». GEORGE-MARCELPOIL Emmanuelle et HUGUES François, « De la construction à la gestion des stations. L'émergence de logiques de groupes dans la vallée de la Tarentaise », *Revue de géographie alpine [En ligne]*, 2012, vol. 100, n° 3, 10 p.

par quelques propriétaires privés. Les réseaux d'acteurs⁴¹⁷ composés de propriétaires fonciers, déterminent en grande partie la suite du processus d'aménagement.

L'exemple présenté ici illustre les rapports de force entre la commune qui envisage un développement concerté du domaine skiable lui permettant de bénéficier des retombées économiques dans le cadre de la politique volontariste de l'État et les propriétaires fonciers soucieux de protéger leur territoire et de faire fructifier leurs biens.

En novembre 1962, Armand Chalvin sollicite l'autorisation de la Préfecture de l'Isère pour construire et exploiter un télésiège sur des terrains de famille⁴¹⁸. Cette intention constitue un enjeu pour la SATA car elle porte atteinte à la cohérence des installations futures et par son exemple pourrait ouvrir des perspectives à la concurrence. De nombreux échanges de courriers se succèdent entre la mairie, la Préfecture et l'ingénieur des services départementaux⁴¹⁹. Le préfet demande aux services des Ponts et Chaussées : « *si la réalisation projetée reste compatible avec les objectifs généraux d'équipement de la station de l'Alpe d'Huez que la commune poursuit par l'intermédiaire de la SATA* »⁴²⁰. Il adresse également une demande pour avis à l'attention de Laurent Chappis, pionnier de l'aménagement en montagne⁴²¹, alors architecte conseil de la Préfecture de l'Isère (fonction qu'il occupe entre 1958 et 1975) : « *Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître dans quelle mesure l'installation dont il s'agit s'insère dans le programme de développement de la station tel qu'il peut être prévu sur le plan d'urbanisme* »⁴²². Sous couvert d'interroger la capacité de ce télésiège à répondre à l'affluente générée par la mise en service à venir du troisième tronçon du téléphérique, le Préfet, mais surtout les institutions locales par sa voix, s'inquiètent du manque à gagner si la SATA ne devient pas propriétaire de ce télésiège : « *La prochaine mise en service du 3^e tronçon du téléphérique [...] rendra plus urgent encore le doublement du 1^e tronçon par un télésiège susceptible de surcroît d'améliorer l'équilibre financier de l'ensemble de cette installation* ». La SATA cherche des garanties financières. L'exploitation envisagée de M. Chalvin, de même nature que l'exploitation future projetée par la SATA risque de la concurrencer⁴²³. Considérant que l'implantation du télésiège va à l'encontre des initiatives de développement, Laurent Chappis émet quelques réserves⁴²⁴. Jean Mante, ingénieur des Ponts et Chaussées les reprend lorsqu'il questionne la mairie à ce sujet :

⁴¹⁷ « L'échange social comme compétence », Pp. 277 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

⁴¹⁸ « *Ce télésiège sera entièrement construit sur des terrains m'appartenant. Je suis domicilié à Huez* », In, Lettre d'Armand Chalvin au Préfet de l'Isère, 4 novembre 1962, Cote 3717W59, ADI.

⁴¹⁹ Cote 3717W59, ADI.

⁴²⁰ Lettre du Préfet de l'Isère au service des Ponts et Chaussées en date du 14 décembre 1962, « en appelant votre attention sur les objectifs d'équipement et de développement de la station de l'Alpe d'Huez que la commune poursuit par l'intermédiaire de la SATA, je vous ai demandé de me faire connaître votre avis pour le projet de M. Armand Chalvin ». Cote 3717W59, ADI.

⁴²¹ RÉVIL Philippe, *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, 199 p. RÉVIL Philippe, *L'anarchitecte Laurent Chappis, rebelle de l'or blanc*, Chamonix, Ed. Guérin, 2002, 227 p.

⁴²² Lettre du 20 novembre 1962 du Préfet de l'Isère à Laurent Chappis, architecte urbaniste à Chambéry. Cote 3717W59, ADI.

⁴²³ Courrier du Préfet de l'Isère Maurice Doublet à Monsieur l'ingénieur en chef, directeur des Services départementaux de la Construction, 24 novembre 1962, Cote 3717W59, ADI.

⁴²⁴ Lettre de Laurent Chappis au préfet de l'Isère en date du 1^e décembre 1962 : « Sur le principe, la construction d'une telle remontée mécanique peut être acceptée. Toutefois, il semblerait nécessaire de ne donner qu'une autorisation précaire compte tenu du tracé de la

« Conformément à la réglementation en vigueur il serait utile que vous fassiez connaître votre point de vue sur ce projet [...] dans quelle mesure il s'intègre dans l'équipement sportif de la station [...] l'on peut émettre les réserves suivantes : Dans son implantation prévue, ce remonte-pente gêne la piste de descente du téléphérique des Grandes Rousses. Pourriez-vous me faire connaître à quelle distance minimum il faudrait qu'il soit par rapport à la ligne du téléphérique pour ne pas gêner la piste ? »⁴²⁵.

À condition d'effectuer quelques aménagements⁴²⁶ le projet d'Armand Chalvin reçoit une première approbation de l'ingénieur TPE, freinée par l'ingénieur en chef M. Leplan. Il convient d'engager la commune à faire établir un plan d'ensemble d'équipement : « *c'est seulement en fonction de cette étude que la requête de M. Chalvin pourra être examinée* »⁴²⁷.

Sur le fond, les représentants de l'État commencent à se montrer hostiles « *à toute nouvelle concession ou à tout renouvellement de concession à un particulier dans les stations de sports d'hiver* »⁴²⁸. Ils prennent conscience de l'impossibilité de laisser faire chaque individu. Ils se rangent aux recommandations des urbanistes qui préconisent une logique d'ensemble voulue par l'État et le Plan neige.

Du télésiège de la petite Sure au télésiège de la Grande Sure, un projet négocié

Conscient de la nécessité du « *modernisme à apporter à la station* » par l'augmentation du débit horaire et de l'avantage de supprimer le problème d'un enneigement insuffisant, Augustin Chalvin⁴²⁹ demande à la mairie le 11 mai 1962⁴³⁰ l'autorisation de remplacer le télésiège de la Petite Sure par un télésiège, la Grande Sure, qui arriverait au sommet du Signal, à un point situé au-delà de la concession consentie par la mairie⁴³¹. Les arguments avancés par le gestionnaire du télésiège reprennent ceux évoqués par la commune. Augustin Chalvin souligne que la nouvelle installation serait en mesure de faire passer le débit de 400 personnes à 720 personnes par heure et d'accueillir tout type de skieur « *ce qui n'est pas possible avec un télésiège* »⁴³². Il apporte des éléments favorisant la négociation. En

route prévue au plan d'aménagement directeur pour desservir le Col de Poutran. Cette route risque de modifier le point de départ de ce télésiège. En outre, afin de réserver une piste skiable suffisamment large au Nord du téléphérique, le point A d'arrivée supérieur du télésiège projeté devrait être déporté d'environ 180 m vers le nord », Cote 3717W59, ADI.

⁴²⁵ Lettre de M. Mante au maire d'Huez en date du 19 décembre 1962. Cote 3717W59, ADI.

⁴²⁶ Rapport de l'ingénieur TPE subdivisionnaire M. Léger en date du 22 janvier 1963. Cote 3717W59, ADI.

⁴²⁷ 12 février 1963, courrier des services départementaux, M. J. Leplan, ministère de la construction au préfet de l'Isère. Cote 3717W60, ADI.

⁴²⁸ Courrier du 19 mai 1962 du préfet de l'Isère à M. Paul Dubois-Taine, Inspecteur Général des Finances, et M. Bernard, Inspecteur des finances, Ministère des Finances. Cote 3717W60, ADI.

⁴²⁹ L'un des concessionnaires associés de la SARL « La Petite Sure » est Auguste Chalvin, maire d'Huez en 1943 et de 1947 à 1953 et propriétaire de l'hôtel Le Génépi. Le gérant de cette SARL est son fils Augustin.

⁴³⁰ Lettre d'Augustin Chalvin à la mairie d'Huez, 11 mai 1962, ADI, Cote 3717W60.

⁴³¹ La commune d'Huez par délibération de son Conseil municipal en date du 19 avril 1941, a concédé pour une durée de 30 ans, à une société privée, « *La Société de la Petite Sure* », la construction et l'exploitation d'un remonte-pente sur les terrains communaux situés sur le versant de la Petite Sure. Au cours de l'année 1962 M. Barbotte cède ses parts de la société « La Petite Sure » à M. Auguste Chalvin. ADI, Cote 3717W60.

⁴³² Lettre d'Augustin Chalvin à la mairie d'Huez, 11 mai 1962, ADI, Cote 3717W60.

contrepartie de ce qu'il demande, il donne à la SATA une permission de passage sur un terrain de sa concession pour un appareil reliant la plateforme centrale à la plateforme supérieure. Il réclame une prolongation de concession de six ans après expiration en 1971 afin de bénéficier d'un amortissement de son matériel sur une durée de quinze ans. Le Préfet hésite compte tenu de l'aspect financier du problème à s'opposer d'une façon catégorique à une opération profitable à la station. Cette attitude attentiste de la part d'un agent de l'État rappelle la mainmise des propriétaires privés sur le territoire à l'origine du développement de la station, situation soulignée par Germaine Veyret : « *Tandis que Megève et Chamonix étaient soutenues par des capitaux étrangers à la région, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes doivent presque tout à l'esprit d'initiative des autochtones et pratiquent encore l'auto-financement* »⁴³³.

Dans ces conditions, le Ministère des Finances suggère à la Préfecture d'accepter l'offre. S'il convient qu'il entre incontestablement dans l'objet de la SATA de reprendre tous les engins de remontées mécaniques, la reprise de la Petite Sure et l'installation d'un télésiège en remplacement, dépasse les possibilités financières de la SATA dont les charges du troisième tronçon entraînent des dépenses considérablement supérieures aux prévisions initiales. Il importe que la société observe une pause dans ses investissements. Les charges d'un nouvel emprunt paraissent difficilement supportables (risques financiers élevés). De plus, des risques de complications contentieuses pourraient survenir si M. Chalvin ne souhaite pas vendre. On retrouve ici la nécessaire coopération⁴³⁴, même temporaire, entre les acteurs permettant à l'innovation de perdurer car les différentes parties prenantes ne poursuivent pas les mêmes buts, illustrant l'indépendance des moyens et des fins⁴³⁵. La SATA comme M. Chalvin ont pour objectif la même finalité, la mise en place d'un télésiège. Bien que la SATA souhaite racheter la concession de M. Chalvin pour atteindre son objectif, elle s'appuie dans un premier temps sur l'investissement que s'apprête à réaliser M. Chalvin. La transformation du téléski en télésiège avec prolongement jusqu'au Signal répond « *à une nécessité impérieuse et à un besoin urgent, compte-tenu de la disposition topographique de la station, de son enneigement et de l'insuffisante capacité de l'engin actuel* »⁴³⁶. La proposition de prolongation temporelle de la concession en cours semble être une mesure réaliste et opportune.

M. Chalvin accepte les conditions fixées par la mairie, notamment la réduction de la durée de sa concession. Il autorise la restriction de son périmètre d'exclusivité⁴³⁷ et autorise le passage d'un engin desservant l'agglomération de l'Alpe. Enfin, il accepte d'assumer une part importante d'autofinancement. Malgré le désir de la SATA de reprendre le plus rapidement possible l'ensemble des

⁴³³ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

⁴³⁴ « Coopération et concurrence », pp. 303 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

⁴³⁵ « L'indépendance des moyens et des fins », pp. 58 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

⁴³⁶ Courrier de M. Dubois-Taine Inspecteur général des finances au Ministère des Finances, à la Préfecture, 4 juin 1962, Cote 3717W60, ADI.

⁴³⁷ Zone autour de la remontée mécanique dans laquelle d'autres concessionnaires ne peuvent installer de remontées mécaniques.

installations et des concessions, le conseil municipal⁴³⁸ accepte la proposition de M. Chalvin et se porte garant du prêt qui lui est accordé. L'inauguration du télésiège se déroule le 24 décembre 1962⁴³⁹. À l'issue de cette expérience, le Ministère des Finances considère dès lors qu'il devient indispensable de prévoir les conditions financières dans toute procédure de rachat en cours de concession. La SATA rachète le télésiège en 1977⁴⁴⁰, atteignant finalement son objectif.

Depuis février 1963, l'ouverture du troisième tronçon du Pic Blanc « *atout maître de l'Alpe d'Huez* », signe « *la plus audacieuse installation de remontées mécaniques après celle de l'Aiguille du Midi* » et fait de l'Alpe d'Huez une station classée parmi les mieux équipées d'Europe⁴⁴¹. Selon Germaine Veyret, la France possède à ce moment-là deux stations mondaines, Megève et l'Alpe d'Huez qui, pour rivaliser avec les autres nations européennes, doivent veiller à leur urbanisme, leur hôtellerie, leurs services⁴⁴². L'offre se diversifie par l'utilisation de l'avion équipé de skis déposant les skieurs sur les hauts domaines glaciaires par l'intermédiaire d'un nouvel acteur, l'aéroclub du Dauphiné.

Les déposes en avion sur glacier, le rôle de l'Aéroclub du Dauphiné

La voie vers l'aviation de montagne est ouverte le 11 février 1914 par le Genevois Agénor Parmelin qui effectue l'exploit de survoler le Mont-Blanc. Jusqu'alors, les Alpes ou les Pyrénées n'avaient été franchies que par les axes valléens⁴⁴³. Autre recordman, Henri Giraud, « *le pilote des glaciers* », sur les traces de son formateur Hermann Geiger⁴⁴⁴, réalise deux prouesses, l'atterrissage au sommet du Mont Aiguille le 27 août 1957 et celui au sommet du Mont-Blanc le 23 juin 1960⁴⁴⁵. Henri Giraud œuvre à la reconnaissance de l'aviation de montagne et s'investit dans le développement du secours en montagne par avion⁴⁴⁶. À partir de 1950, il occupe le poste de chef pilote de l'Aéro-club du Dauphiné. Celui-ci est d'abord installé sur l'aérodrome Jean Mermoz au sud de Grenoble jusqu'en 1967 puis déplacé au Versoud dans la vallée du Grésivaudan en raison de l'implantation des infrastructures olympiques. Sous

⁴³⁸ Délibération du conseil municipal du 4 août 1962. Cote 3717W60, ADI.

⁴³⁹ « Le soleil a chassé les nuages au-dessus des stations dauphinoises. À Chamrousse, l'eau revient, l'électricité tient le coup et les téléskis tournent. À l'Alpe d'Huez, inauguration du télésiège de la Grande Sure », in, *Le Progrès*, 24 décembre 1962, In, Cote 3717W60, ADI.

⁴⁴⁰ MONTAZ Pierre, *Les pionniers du télésiège*, Meylan, à compte d'auteur, 2006, 316 p.

⁴⁴¹ Forget C., « Atout maître de l'Alpe d'Huez, le téléphérique des Grandes Rousses est terminé. Le tronçon du Pic du Lac Blanc (3330 m.) ouvre aux skieurs les magnifiques pentes du glacier de Sarenne », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 1^{er} février 1963.

⁴⁴² VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

⁴⁴³ En 1910, Jorge Chavez Dartnell dit Géo Chavez traverse les Alpes aux commandes de son monoplane Blériot de Brigue (Suisse) à Domodossola (Italie) par le Col du Simplon.

⁴⁴⁴ Le Suisse Hermann Geiger réalise en 1952 son premier atterrissage sur le glacier de la Kander (2300 m). Il développe l'atterrissage en montagne dans tout le Valais suisse. Avant lui et bien plus tôt l'aviateur suisse François Durafour se pose sur le Dôme du Gouter à 4330 mètres et Ernst Udet, pilote allemand, se pose sur le plateau du Trient (entre 3000 m. et 3200 m.) en 1929.

⁴⁴⁵ Henri Giraud est le premier et reste le seul à ce jour à avoir réalisé cet exploit à 4810 m. À la fin de sa carrière après 63 ans de pilotage, il déclare totaliser 40000 heures de vols et 100000 atterrissages en montagne. Sources : « *Pilote de montagne* », Les coulisses de l'exploit du 20 avril 1972, INA. [En ligne] Consulté le 15 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ina.fr/video/CPF04006092> Il est à l'origine de l'aéroclub de l'Oisans créé en 1971 pour former les pilotes de montagne.

⁴⁴⁶ SOULÉ DE LAFONT Eric, *Henri Giraud, Pilote de glacier, pilote de légende*, Studio Dardelet, 2000, 174 p.

l'impulsion d'Henri Giraud, le club connaît une rapide expansion. L'homme se spécialise dans la dépose en avion sur glacier et assure pendant quarante ans le ravitaillement des refuges, l'évacuation des blessés et bien sûr le vol touristique en montagne depuis le camp de base de l'aéroclub à l'Alpe d'Huez, installé avec la perspective des Jeux Olympiques de 1968.

La plateforme de l'Alpe d'Huez est inaugurée le 11 janvier 1960 suite à l'aménagement d'une piste provisoire en 1959. Cette piste longue de 300 mètres et large de vingt-cinq mètres conçue par Henri Giraud, est souhaitée par les édiles de la station conscients de la concurrence étrangère et soucieux de s'adapter à la demande de la clientèle. Avec cette altisurface, l'Alpe d'Huez n'est plus qu'à dix-huit minutes de Grenoble et à une heure de Lyon. Elle peut recevoir tous les avions de tourisme et appareils munis de ski. En attendant la réalisation du troisième tronçon⁴⁴⁷, l'Alpe est de plus présentée comme un site idéal par la presse locale pour expérimenter le ski de printemps, alors très en vogue⁴⁴⁸.

Les déposes depuis l'Alpe d'Huez sont organisées sur le glacier de Sarenne et le Signal de l'Homme. Elles s'effectuent aussi sur le glacier du Mont de Lans et le Dôme de la Lauze, créant un lien par le ciel entre les deux stations. Dans la continuité de l'infrastructure de l'Alpe d'Huez, deux plateformes sont projetées, l'une à Chamrousse qui doit bénéficier de l'apport financier lié aux Jeux Olympiques, l'autre aux Deux Alpes. Cette dernière reste à l'état d'altisurface, espace au balisage minimal, agréé pour se poser, mais non aménagé. À partir de 1969 des liaisons régulières inter-stations entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes⁴⁴⁹ sont proposées. Du point de vue territorial, cette structuration produit une construction de l'espace « *par le haut* », de station à station. Avec l'appui de l'aéroclub du Dauphiné, l'activité de ski de « *grand tourisme* » avec dépose sur glacier connaît un réel engouement en Oisans. C'est plus particulièrement le cas aux Deux Alpes⁴⁵⁰ qui contrairement à l'Alpe d'Huez dont le troisième tronçon ouvre en février 1963, ne possède son accès téléporté au glacier que dix années plus tard. Encadrés par des guides-moniteurs de l'École du Ski Français, les vacanciers déposés au sommet du Jandri effectuent une descente à skis de près de deux heures vers la station⁴⁵¹.

Ainsi les acteurs des territoires de montagne s'approprient une technologie expérimentée essentiellement en plaine. Alors que l'aéroclub du Dauphiné poursuit son développement, toujours en fonction en 2017 depuis sa base de l'Alpe d'Huez, l'altisurface des Deux Alpes qui ne fait pas l'unanimité au sein de la population locale, doit fermer vers 1975 consécutivement à un accident d'avion sans conséquences corporelles. Il semble que le Parc national des Écrins, fraîchement mis en place, ait aussi joué un rôle dans la suppression de cette zone d'aviation, comme l'indique Gisèle Tessa correspondante

⁴⁴⁷ Polikar, M., « L'Alpe d'Huez, à dix-huit minutes de Grenoble, à une heure de Lyon grâce à l'aire d'atterrissage inaugurée hier », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 janvier 1960.

⁴⁴⁸ TRAYNARD Philippe et TRAYNARD Claude, *Alpes et neige 101 sommets à ski*, Paris, Arthaud, 1965, 220 p.

⁴⁴⁹ « De l'Écluse au Pic Blanc », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 28 janvier 1969.

⁴⁵⁰ « Aux Deux Alpes, en attendant l'auto-porteur du "Jandri" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble du 31 mars 1971.

⁴⁵¹ « Opération "3.200" au Jandri. Avec le choucas du secours en montagne », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} avril 1961, « Des Deux Alpes (1650 mètres) au Dôme du Jandri (3280 mètres) avec l'École de Ski Français », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 janvier 1964.

à cette époque de l'aéroclub du Dauphiné aux Deux Alpes⁴⁵². De plus, dans cette station l'utilisation de l'avion destinée aux milieux argentés se pose en rupture avec la clientèle des classes moyennes envisagée par les acteurs locaux.

1.1.4. Des clientèles distinctes entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes

Selon les préceptes de Germaine Veyret-Verner⁴⁵³, devenir la « *Megève dauphinoise* » pour l'une (en offrant confort, qualité et excellence des hôtels), répondre aux attentes sportives des classes moyennes pour l'autre (en misant sur des prix avantageux, une ambiance jeune et un confort correct), le succès de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes ne traduit pas les mêmes caractéristiques. Cette répartition conduit à une structuration différenciée du territoire en fonction des clientèles accueillies, des infrastructures construites ou projetées, de l'encadrement sportif.

L'Alpe d'Huez

La politique de prestige national conduite par le général de Gaulle incite à équiper les stations françaises les plus renommées par des infrastructures de standing. En 1959 le classement de l'Alpe d'Huez en « *station de sports d'hiver* » la hisse au même rang que les stations savoyardes de Megève, Courchevel ou Val d'Isère⁴⁵⁴. Outre la nécessité de se situer à une altitude comprise entre 1400 et 1800 mètres, cette distinction évalue la présence et la qualité de plusieurs données : service de car, capacité hôtelière, service d'accueil aux touristes, équipement sanitaire, service médical et de secours en montagne, équipement important et de qualité, enseignement organisé du ski⁴⁵⁵. Ce nouveau statut lui offre une meilleure publicité, des subventions nationales ainsi que l'autorisation de percevoir la taxe de séjour nécessaire à la poursuite des travaux d'urbanisme engendrés par l'extension de la station. L'analyse de la typologie hôtelière (*Voir figure 6 ci-dessous*) rend compte de la capacité d'accueil et des caractéristiques sociales de la clientèle. « *Aucune autre station française, sauf Val d'Isère, ne peut s'enorgueillir de posséder à pareille altitude une hôtellerie de véritable confort* »⁴⁵⁶. Au cours de la saison 1958, l'hôtellerie représente neuf-cent chambres. Les hôtels classés trois et quatre étoiles constituent un tiers de l'hôtellerie. Les catégories, deux, trois et quatre étoiles représentent ensemble 68%. Cette répartition correspond à un public de touristes fortunés dont les professions libérales, industriels, négociants, médecins composent la part essentielle. La clientèle reste avant tout française. La

⁴⁵² Entretien téléphonique avec Gisèle Tessa, 17 février 2017.

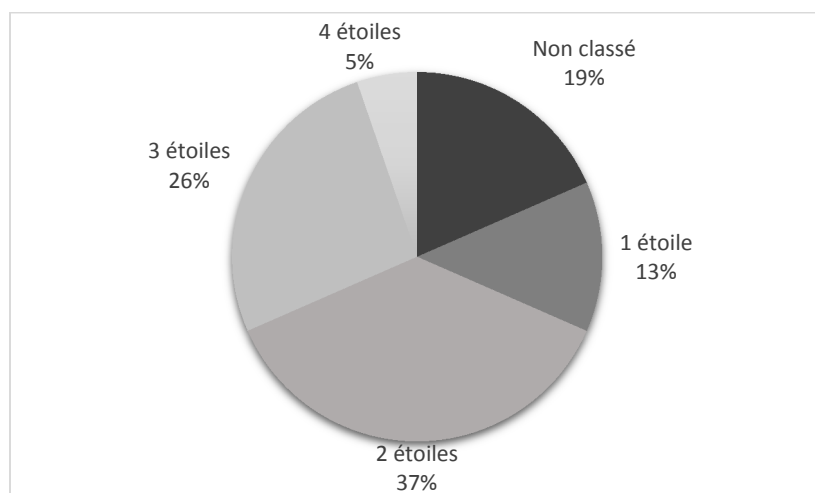
⁴⁵³ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, no 2, pp. 319-327.

⁴⁵⁴ BARUSSAUD Marie, « Le développement touristique de l'Alpe d'Huez », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 275-292.

⁴⁵⁵ Compte-rendu du conseil municipal d'Huez du 20 décembre 1955, Archives municipales d'Huez.

⁴⁵⁶ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

provenance géographique indique une majorité de Parisiens, dans une moindre mesure la présence de Lyonnais et de Marseillais et pour une faible part d'étrangers⁴⁵⁷.



©D.F.

Figure 6 . Répartition des hôtels à l'Alpe d'Huez en 1958 en fonction de leur classement touristique⁴⁵⁸

Pour accroître sa notoriété, l'Alpe d'Huez vise un public mondain. Les personnalités les plus en vue du monde de l'art⁴⁵⁹, du spectacle⁴⁶⁰, de la haute couture⁴⁶¹, du cinéma⁴⁶², de la télévision⁴⁶³ et de la politique⁴⁶⁴ en séjour à l'Alpe d'Huez deviennent des habitués de la station, possèdent des résidences et entretiennent la rubrique « célébrités » de la presse locale. L'Alpe d'Huez aménage des infrastructures de loisirs adaptées⁴⁶⁵ aux attentes de cette catégorie sociale aisée qui s'adonne traditionnellement à des sports comme le tennis⁴⁶⁶. Deux courts sont installés sur la patinoire pendant l'été 1961. La piscine ouvre en 1962⁴⁶⁷. À cette altitude, elle offre aux hivernants un formidable moyen de distinction au même titre que le ski sur le glacier pour les séjours estivaux⁴⁶⁸. Les enfants de la

⁴⁵⁷ BARUSSAUD Marie, « Le développement touristique de l'Alpe d'Huez », op.cit.

⁴⁵⁸ Sources : BARUSSAUD Marie, ibidem.

⁴⁵⁹ « Mme Tazieff, peintre des cimes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 février 1966. « Brenier à l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 février 1969.

⁴⁶⁰ A.R., « Entre les deux réveillons, l'Alpe d'Huez a fait neige neuve et attend Charles Aznavour pour la St Sylvestre », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 30 décembre 1964. Lachat, R.-L., « Michèle Torr, Janine Charrat, Enrico Macias, premières vedettes de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 décembre 1969.

⁴⁶¹ « À l'Alpe d'Huez la Blanche, Pierre Cardin rêve de couleurs », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 mars 1962. « Avec Ted Lapidus, l'Alpe d'Huez poursuit sa tradition d'accueillir les grands couturiers », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 mars 1969.

⁴⁶² Perrin, P., « A l'Alpe d'Huez, Yves Ciampi travaille au découpage de son film "Qui êtes-vous M. Sorgue ?" », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 mars 1960.

⁴⁶³ « Fernand Raynaud à l'Alpe d'Huez : ce ne sont pas des vacances pour rire... », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 16 avril 1966. « Un pittoresque 1e avril à l'Alpe Jean SAS (l'Oscar français des animateurs) met la station en joie », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 3 avril 1969.

⁴⁶⁴ « À l'Alpe d'Huez M. Jean de Lipowski (secrétaire d'État aux affaires étrangères) donne le départ de la course cycliste la plus haute d'Europe », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 8 août 1969.

⁴⁶⁵ POCIELLO Christian, « Jeux de combat et jeux de vertige », in *Les cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 27-54.

⁴⁶⁶ WASER Anne-Marie, *Le Marché du tennis : la construction sociale des échanges sportifs*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS, Paris, 1991, 440 p.

⁴⁶⁷ Lachat, R.-L., « Entre quatre murs d'un mètre de neige Enrico Macias perfectionne sa brasse et fait le phoque », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 20 janvier 1969.

⁴⁶⁸ « Un tremplin de neige pour la piscine de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 31 mars 1970.

baronne et de Guy Rothschild, le chansonnier Roger Comte, Francine Métivier (ex Miss Paris), Albert Forgeot l'un des patrons de la Gaumont Actualité, Christian Salmon, ingénieur général des Manufactures de l'État s'illustrent au bord du bassin, devenu lieu de sociabilité. Il complète un arsenal d'accueil déjà construit avant 1960, l'altisurface mise en service en été 1959, la patinoire (3000 m² en 1948, 4900m² en 1950), la piste de bobsleigh⁴⁶⁹ en 1951 grâce à laquelle l'Alpe d'Huez accueille les Championnats du Monde de bob à quatre. La station devient la quatrième à recevoir l'épreuve depuis la guerre après St Moritz (1947), Lake Placid (1949) et Cortina d'Ampezzo (1950) et se place ainsi parmi les organisatrices de compétitions internationales, véritable dynamique de prestige sur laquelle elle s'appuie en vue de l'accueil des Jeux Olympiques de Grenoble. L'organisation de lignes d'aviation régulières entre Paris-Alpe d'Huez et Lyon-Alpe d'Huez complète la proposition commerciale de la station.

Le 1^e juillet 1961 la société commerciale Air-Alpes est créée en Savoie sous la houlette de Michel Ziegler et Robert Merloz. Cette compagnie aérienne propose le transport de passagers en montagne grâce à un appareil équipé de skis. Elle crée un altiport l'année suivante à Méribel qui sera inauguré le 27 janvier 1963 par Maurice Herzog⁴⁷⁰. La desserte des stations de montagne puis les dessertes régionales se mettent en place⁴⁷¹. De 2500 passagers en 1961, la fréquentation passe à 10.680 en 1967 et à 35.796 en 1970. Cette amplification touristique se ressent également à l'aéroport de Grenoble Saint-Geoirs dont le trafic croît de 18,6% en un an alors que le principal aéroport de la région Lyon-Bron n'augmente lui que de 14%⁴⁷². La principale ligne Grenoble-Paris avec quatre allers-retours par jour représente un coefficient de remplissage parmi les plus élevés de France.

À l'Alpe d'Huez, l'altiport est ouvert en décembre 1967 pour les besoins du tourisme hivernal moderne et en vue de l'accueil des jeux olympiques⁴⁷³. Parallèlement, la station conclut un accord avec la société Air-Alpes pour une desserte régulière⁴⁷⁴ sur un circuit Lyon-Bron/Alpe d'Huez, Courchevel, Megève, Genève et retour. La Compagnie propose aussi un transport à la demande offrant des correspondances pour les Deux Alpes et Serre-Chevalier. Ainsi, « *l'Alpe d'Huez et l'Oisans prennent une place de choix dans le grand mouvement de l'aviation des neiges* »⁴⁷⁵. Ce mouvement est à relier à la promotion du tourisme français à l'étranger. Les premiers clients de cette desserte sont accueillis dès le 22 décembre 1967⁴⁷⁶. Les lignes commerciales avec l'implantation de la société Air-Alpes, captent la

⁴⁶⁹ Activité s'adressant à une clientèle aisée.

⁴⁷⁰ Lachat R-L., « En inaugurant à Méribel Les Allues l'un des plus majestueux altiports des Alpes, le Haut-Commissaire Maurice Herzog consacre l'essor de la jeune station promise à une étonnante destinée », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 janvier 1963.

⁴⁷¹ Denarie, P., « Pour ses 10 ans, Air-Alpes double sa flotte. Ouverture des lignes Roanne-Paris et Toulon-Bastia. Importants projets pour Courchevel et Méribel. Création d'une nouvelle plate-forme pour les Hautes-Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 4 mai 1971.

⁴⁷² « En 1970 le trafic passagers de l'aéroport de Grenoble a cru deux fois et demi plus vite que celui de Lyon-Bron », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 29 juin 1971.

⁴⁷³ « Un nouvel altiport à l'Alpe d'Huez au bord de la route de l'Herpie », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 juillet 1967.

⁴⁷⁴ Capacité de 19 passagers par trajet.

⁴⁷⁵ « Un nouvel altiport à l'Alpe d'Huez au bord de la route de l'Herpie », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 juillet 1967.

⁴⁷⁶ « À tire d'aile... Paris - Lyon - Alpe d'Huez ! », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 décembre 1967.

clientèle parisienne et lyonnaise et donnent une image de station chic en mesure de soutenir la comparaison avec les stations les plus renommées du moment.

Cet élan s'étiolle dans la décennie suivante. Alors que la mairie d'Huez refuse de continuer à subventionner Air-Alpes pour l'hiver 1972-1973, cette dernière propose de continuer à fonctionner malgré tout, avec une liaison quotidienne Paris-Alpe d'Huez via Chambéry, Aix les Bains⁴⁷⁷. La liaison directe Paris-Alpe d'Huez reste à l'étude⁴⁷⁸. La rentabilité étant de moins en moins assurée, la société quitte le ciel de l'Alpe d'Huez au cours de la décennie 1970, prémices de plus grandes difficultés financières pour cette compagnie et l'aviation commerciale régionale dans son ensemble⁴⁷⁹.

Alors que tout se met en place autour d'une politique de station de prestige, la place du tourisme social à l'Alpe d'Huez reste à interroger. L'Alpe d'Huez fait-elle des efforts dans le sens de cette clientèle ? Si quelques hébergements en direction de la jeunesse se créent, ils semblent davantage tenir de la volonté d'un rayonnement national et international que d'une perspective de tourisme social.

Dès 1953 les skieurs universitaires peaufinent leur technique depuis le refuge Adèle Planchard fort de ses seize places au pied de la Grande Ruine dans le Massif des Écrins. Le refuge devenant trop petit avec l'augmentation de l'effectif du GUC, il devient nécessaire de trouver un autre emplacement. L'initiative en revient à Georges Joubert⁴⁸⁰, professeur d'éducation physique à l'Université de Grenoble, entraîneur puis président du GUC de 1953 à 1982. Pour lui le travail d'un skieur de compétition se doit d'être continu d'où la nécessité d'un entraînement estival. En 1965 l'implantation du refuge du GUC d'une capacité de quarante places⁴⁸¹ au sommet du Pic Blanc peut se lire comme une négociation. Le GUC évoque des difficultés financières : « *Sans aide accrue de la part des pouvoirs publics, le grand club universitaire grenoblois ne peut plus prétendre dans l'avenir rivaliser avec les meilleurs clubs de station, comme il a pu le faire durant les saisons précédentes* »⁴⁸². Il s'agit plutôt d'un appel du pied au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Celui-ci est prêt à apporter son soutien financier dans le cadre de l'affirmation du sport prôné sous le septennat de Maurice Herzog, d'autant que le GUC représente à ce moment-là le plus important club de ski en France, tant par le nombre de ses licenciés que par le nombre de coureurs classés en série nationale. Le GUC gagne en prestige grâce à la notoriété de l'Alpe d'Huez. Le projet de refuge répond aussi à la stratégie de l'Alpe d'Huez à travers la promotion du ski d'été via la présence des skieurs de haut niveau. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui encore, l'Alpe d'Huez,

⁴⁷⁷ Un aller-retour quotidien en semaine, le week-end un aller seulement le samedi et un retour seulement le dimanche

⁴⁷⁸ « Au conseil municipal », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 août 1972.

⁴⁷⁹ « Air Alpes : intervention autoritaire du Tribunal de commerce de Lyon », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 mai 1980.

⁴⁸⁰ À la suite des victoires de Jean Vuarnet sociétaire du GUC, dont Georges Joubert est l'entraîneur, il co-écrit avec lui une nouvelle méthode pour apprendre à skier sans moniteur, s'attirant les foudres des institutions traditionnelles de l'enseignement du ski. (JOUBERT Georges, *Pour apprendre soi-même à skier*, Grenoble Paris, Arthaud, 1970, 207 p.). Pionnier de l'organisation des stages de ski d'été, il dirige les Équipes de France de Ski nationales (DTN) de 1972 à 1974. Personnage controversé, il reste connu pour avoir congédié les leaders de l'Équipe de France en 1973.

⁴⁸¹ Trabut, A., « Dans l'Oisans, à 1500 m. au-dessus de l'Alpe d'Huez, le refuge tout neuf du "Pic Blanc" accueillera dès le mois de juin, 40 skieurs du GUC », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 mai 1965.

⁴⁸² « Situation financière critique au GUC ski qui espère de plus fortes subventions », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 octobre 1962.

comme de nombreuses stations de sports d'hiver françaises, s'appuie sur le ski de haut niveau pour sa promotion. Enfin, l'université est perçue comme moderne. Pour la première fois en France une institution de ce type devient propriétaire d'un tel équipement⁴⁸³. Le succès du GUC s'amplifie considérablement dans un contexte marqué par l'accroissement de la scolarisation depuis la Libération suivie par le « *boom universitaire* »⁴⁸⁴. Par l'intermédiaire du GUC, les citoyens accèdent à la pratique du ski de compétition jusque-là réservée aux populations des stations de sports d'hiver. Cette situation contribue à alimenter une animosité entre urbains « *instruits* » et ruraux « *incultes* », qu'illustrent les rapports de force entretenus entre Honoré Bonnet et Georges Joubert⁴⁸⁵.

Le GUC ne représente pas la seule structure à recevoir la jeunesse à l'Alpe d'Huez. Le mouvement des Auberges de Jeunesse contribue également à l'accueil d'une clientèle diversifiée. Il faut attendre l'année 1970 pour assister à l'inauguration de l'auberge de jeunesse Marc Sangnier par Joseph Comiti, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports nommé en juillet 1968⁴⁸⁶. L'objectif prioritaire consiste à toucher la jeunesse internationale. À Noël 1969 elle accueille cent-vingt étudiants de quinze à vingt-neuf ans, pour moitié Parisiens, pour l'autre Américains, Anglais, Néerlandais, Suisses, Allemands : « *L'auberge Marc Sangnier est pour nous une expérience. C'est la première fois qu'une tentative de ce genre est faite au cœur d'une station en vogue* »⁴⁸⁷.

Alors que l'Alpe d'Huez renforce son visage de station élégante dans le contexte de l'émulation des Jeux de Grenoble, les Deux Alpes se tournent vers les jeunes étudiants citoyens.

Les Deux Alpes

L'hôtellerie en 1960 aux Deux Alpes représente trois-cent-quarante chambres d'hôtels⁴⁸⁸, soit 37% du parc hôtelier de l'Alpe d'Huez, chiffre qu'elle rattrape par une croissance soutenue. Entre 1956⁴⁸⁹ et 1963 la capacité hôtelière passe de seize à trente-neuf hôtels, soit une augmentation de 140% (au cours de la même période, l'Alpe d'Huez passe de trente-deux à quarante-cinq hôtels, soit 40% d'augmentation). Les prix pratiqués en hôtellerie aux Deux Alpes confirment la différence de clientèle entre les deux stations. En 1963⁴⁹⁰ les tarifs hôteliers s'échelonnent entre dix-huit et cinquante-cinq francs (entre vingt et quatre-vingt-deux francs à l'Alpe d'Huez). Le rythme de croissance des

⁴⁸³ « Les responsables du GUC-Ski estiment qu'un club qui a assuré la formation et l'entraînement de la plupart des sélectionnés français aux dernières universiades, qui a gagné en deux ans 4 médailles d'or, 4 d'argent et 3 de bronze, assure sur le plan international universitaire un prestige indéniable à l'Université de Grenoble, et de ce fait, mérite d'être plus largement aidé », In, « Situation financière critique au GUC ski qui espère de plus fortes subventions », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 octobre 1962.

⁴⁸⁴ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, 5e édition, Paris, A. Colin, 2011, 250 p.

⁴⁸⁵ Forget, C., « Tempête sur le ski français, Augert, Rossat-Mignot, Duillard, Russel et les sœurs Lafforgue exclus. Violentes réactions d'Honoré Bonnet, de J.C. Killy et de Léo Lacroix. Démissions de l'entraîneur Tessa et de M. Brunier, président de la commission de discipline et membre du comité directeur », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 décembre 1973.

⁴⁸⁶ « Écho de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 janvier 1970.

⁴⁸⁷ Polikar, M., « Un dimanche d'inauguration pour M. Joseph Comiti », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 janvier 1970.

⁴⁸⁸ CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 293-318.

⁴⁸⁹ « La saison blanche », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 décembre 1956.

⁴⁹⁰ « Grande Parade des stations », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 25 novembre 1963.

infrastructures dans les deux stations de l'Oisans traduit un essor sans précédent. La station des Deux Alpes considérée « *en retard* » sur sa voisine mais qualifiée de « *station champignon* »⁴⁹¹ en porte davantage les signes⁴⁹². Un acteur interrogé se souvient : « *En 1961 [...] les Deux Alpes s'agrandissaient tellement [...] du coup on est monté aux Deux Alpes à Noël 61* »⁴⁹³. Cet élan repose sur la massification des pratiques sportives conforté par un projet politique déterminé par Maurice Herzog secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports à partir de 1958. Le journaliste Jacques Roger dresse en 1964 le bilan de huit années de développement : « *Le ski, bien sûr est devenu un sport de masse, l'un des plus populaires de tous, dont le nombre des adeptes ne cesse de s'amplifier de saison en saison, ce qui explique la croissance accélérée de l'ensemble des stations* »⁴⁹⁴. En dehors de l'hôtellerie au confort standard (elle propose de nombreuses places en dortoirs)⁴⁹⁵, Les Deux Alpes offrent un éventail d'hébergements plus varié pour répondre aux vacanciers. La station tire profit de l'accès au ski pour le plus grand nombre en mettant en place l'offre « *tout compris* »⁴⁹⁶ expression révélatrice du type de clientèle visée, dont compte bien se saisir l'État. En effet, le sport de plein air, s'il devient indiscutable dans l'esprit des français, doit rester contrôlé, tout comme la jeunesse qui fait l'objet de politiques publiques renforcées, répondant en cela aux valeurs gaullistes. Cette période correspond à un affermissement du rôle des mouvements d'éducation populaire et à leur institutionnalisation⁴⁹⁷. L'État entend considérer le sport comme un service public : « *La société doit en faciliter et en contrôler le développement à l'instar d'un service social comme l'enseignement, l'assistance ou la sécurité* »⁴⁹⁸. Dans cet esprit, une multitude de structures soutenues par l'État se charge d'encadrer la pratique de vacances à moindre coût selon les aspirations de publics plus hétérogènes. Ce format fait référence à un tourisme social développé dans l'entre-deux-guerres et qui s'accroît avec l'allongement des congés payés. L'État prétend rendre le tourisme accessible à tous⁴⁹⁹. Aux Deux Alpes : « *Le ton est donné [...] par la jeunesse sportive* »⁵⁰⁰.

Le Foyer Saint Benoît constitue un premier exemple d'hébergement adapté à cette clientèle. Rêvant de fonder une communauté de jeunes en montagne, le père Jean de Roodenbeke, d'origine belge, est affecté à l'Oisans, « *terre purgatoire* » au lendemain de la guerre. Après avoir obtenu l'autorisation de

⁴⁹¹ Tingaud, M., « Des troïkas, des "bus" et des avions pour les Deux Alpes, station sportive où les hôtels poussent comme des champignons », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 novembre 1962.

⁴⁹² « Coup d'œil sur les Deux-Alpes à la veille de l'ouverture de la saison », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble 9 décembre 1963.

⁴⁹³ Entretien avec Gaston Savioux, 1^e septembre 2013.

⁴⁹⁴ Roger, J., « 1956-1963 : en huit années d'intense activité, la jeune et dynamique station des Deux Alpes a connu un extraordinaire développement », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble du 3 janvier 1964.

⁴⁹⁵ CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », op.cit.

⁴⁹⁶ « Pour une somme de 9 francs par jour, on bénéficie de l'utilisation illimitée des remontées mécaniques, des cours collectifs de l'école de ski », In, Roger, J., « 1956-1963 : en huit années d'intense activité, la jeune et dynamique station des Deux Alpes a connu un extraordinaire développement », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble du 3 janvier 1964.

⁴⁹⁷ NOËL Olivier, « Émergence d'une catégorie à insérer : la jeunesse », *Hommes et Migrations*, mars 1996, Jeunesse et Citoyenneté, n° 1196, pp. 6-10.

⁴⁹⁸ Discours de Maurice Herzog prononcé au théâtre des Ambassadeurs, Paris, 16 mai 1963, In ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « L'ENSA dans le mouvement des loisirs sportifs touristiques. Années 1950-1960 », in Michaël ATTALI (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets la montagne sur les voies de l'excellence*, op.cit., pp. 55-75.

⁴⁹⁹ Bonnaure, L., « Le "tourisme social" (à la portée de toutes les bourses) un des soucis du commissaire Ravanel », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 mai 1963.

⁵⁰⁰ CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », op.cit, p.311.

monter un camp scout à Vaujany, il installe le Foyer Saint Benoît, d'abord au village de Venosc en 1946. Au cours de l'hiver suivant une succursale ouvre sur le plateau de l'Alpe de Venosc « *dans un vieux chalet délabré et sans confort* » prête à accueillir une vingtaine de jeunes citadins⁵⁰¹. Le Foyer Saint Benoît est affilié à la FFM. Ses activités se tournent vers la montagne estivale, l'alpinisme et la randonnée. D'abord acquis à la cause de la « *vraie montagne* » selon les préceptes du CAF, Jean de Roodenbeke fustige certains projets d'aménagements qu'il estime peu souhaitables⁵⁰². Mais l'engouement de plus en plus marqué des jeunes pour le ski incite le Foyer Saint Benoît à s'adapter. En 1959 il décide d'acquérir un terrain sur le plateau pour construire un bâtiment plus spacieux d'une capacité d'une centaine de places. Il ouvre à Noël 1960. Les bâtiments d'été, propriété du foyer dans la vallée du Vénéon, restent tournés vers les activités d'alpinisme et de randonnée. Le foyer de montagne Marco Gamon réalisé à la Bérarde par le Foyer Saint Benoît est inauguré au cours de l'été 1966⁵⁰³. Ni auberge de jeunesse catholique puisque toutes les confessions sont accueillies, ni gîte d'étape, tous participent aux corvées, le foyer s'apparente à une école spirituelle mixte pour jeunes gens en quête de Dieu et d'expérience communautaire. Sur un dépliant présentant le Foyer on peut lire : « *Communauté de jeunes d'au moins 20 ans (filles et garçons). Activités alpines, culturelles, spirituelles* »⁵⁰⁴. La typologie sociale des vacanciers ayant séjourné au foyer au cours de l'été 1958 se compose de personnes issues des classes moyennes réparties entre 15% de secrétaires, 10% d'infirmières et assistantes sociales, 15% d'instituteurs, 12% d'employés, 20% d'étudiants, beaucoup de laborantines, dessinateurs, comptables et aides-comptables et une minorité de jeunes gens de situation sociale très modeste⁵⁰⁵. À la fin des années 1960, le Foyer Saint Benoît reçoit environ 1800 jeunes par an⁵⁰⁶. Il participe à l'essor économique de la station grâce à son animateur inépuisable, le Père de « *Ro* », dont la figure reste ancrée dans les mémoires des gens qui l'ont côtoyé⁵⁰⁷. Aux côtés du Foyer Saint Benoît qui exprime la prise en charge des loisirs par les patronages religieux, d'autres structures se développent toujours en direction de la jeunesse.

L'UCPA, Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air, trouve ses fondements pendant la guerre. Substitut au service militaire après l'armistice du 22 juin 1940, Jeunesse et Montagne forme la branche alpine des Chantiers de Jeunesse créés pour former la jeunesse française institué par le gouvernement

⁵⁰¹ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects, op.cit.

⁵⁰² « Si tous les gens du monde prenaient pour dénominateur commun la montagne, croyants ou incroyants, nous arriverions à trouver l'entente parfaite sur un idéal combien beau, la défense de la nature. Cette nature, n'est-elle pas l'image même de la création divine, n'apporte-t-elle pas à l'homme un réconfort souvent nécessaire, n'est-elle pas aussi une magnifique école d'endurance, de volonté, d'amitié et de compréhension. Comment alors ne pas la défendre avec toute notre énergie, lui prouver combien nous l'aimons en face de certains projets abusifs. Prenons l'exemple sur les habitants de cette vallée qui sont les meilleurs alpinistes, ne possèdent-ils pas mieux que nous le sens véritable de la montagne, suivons leur pas, écoutons leurs conseils et nous marcherons sur le droit chemin », In, T.P., « À la Bérarde, la Bénédiction de la montagne a rassemblé les nombreux fidèles de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 30 juillet 1956.

⁵⁰³ « Inauguration du refuge Marco par le Foyer Saint-Benoît », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^{er} août 1966.

⁵⁰⁴ Marsallon, A., « Aux Deux Alpes : le Foyer St-Benoît », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 avril 1960.

⁵⁰⁵ CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », op.cit.

⁵⁰⁶ JAIL Marcel, « Les sociétés sportives d'alpinisme et les refuges de montagne dans les Alpes françaises depuis 1974 », *Revue de géographie alpine*, 1975, vol. 63, n° 1, pp. 5-50.

⁵⁰⁷ Albertino, Lionel, « Père Jean de Roodenbeke », In, Association Freneytique [En ligne]. Consulté le 25 août 2017. Disponible à l'adresse : <http://freneydoisans.com/freneytique/pere-jean-de-roodenbeke/>

de Vichy en 1941. Jeunesse et Montagne vise l'éducation par la montagne. Après-guerre, un regroupement de ses cadres autour de deux fédérations et de différents mouvements de jeunesse, contribue à la création de l'Union Nationale des Centres de Montagne (UNCM). L'un de ses centres s'installe sur l'Alpe de Venosc à l'automne 1951, comprenant quatre-vingt-dix places en dortoirs. L'UNCM s'inscrit dans une pédagogie traditionnelle technicienne et éducative⁵⁰⁸ car le temps des vacances doit être encadré et discipliné. En 1965 les pouvoirs publics sous la houlette de Maurice Herzog décident de fusionner l'UNCM et l'Union Nautique Française (UNF). Chacune de ces deux associations, l'UNCM pour le ski et l'alpinisme et l'UNF pour la voile et le canoë-kayak, fonctionne selon des temps forts différents, pour l'une l'hiver, pour l'autre l'été. Leur fusion a pour objectif « *un meilleur équilibre financier et une gestion plus rationnelle du personnel* »⁵⁰⁹.

De ce regroupement naît le 5 octobre 1965 l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) à but éducatif comme l'indique ses statuts. Elle a pour objet de : « *Contribuer à la formation et à l'éducation de la personne par la pratique et par l'enseignement des activités sportives de Plein Air. Elle est ouverte à tous, et par priorité aux jeunes, âgés de 16 à 30 ans, que les intéressés soient membres ou non d'une Association ou d'un Groupement* »⁵¹⁰. L'UCPA propose à ses clients un tout compris incluant hébergement, enseignement, prêt de matériel, frais de remontées mécaniques, assurance. Elle emploie des guides et des moniteurs de ski qualifiés ainsi que des assistants dits bénévoles. Tout le personnel encadrant sportif assure une mission plus globale d'éducateur et d'animateur.

L'UCPA participe à sa manière à la structuration du territoire en attirant un public plutôt jeune et aux moyens financiers limités et, par opposition au statut des moniteurs de l'ESF travailleurs indépendants, des encadrants sportifs salariés. Ces derniers vivent au quotidien en collectivité au contact des stagiaires, participant à créer un esprit « *Ucep'* » orienté vers l'éducation et l'entraide correspondant en cela à la volonté des pouvoirs publics.

D'autres hébergements encore constituent les hébergements représentatifs de la station des Deux Alpes. Fondés à la Libération pour faire participer les travailleurs au fonctionnement de l'économie, institutions représentatives du personnel, obligatoires dans les entreprises de plus de cinquante salariés, les comités d'entreprise participent à la gestion économique et interviennent dans la mise en œuvre d'actions sociales et culturelles au sein de l'entreprise. Ils régissent tout ce qui concerne les activités de loisirs et de sport. Dans la mouvance de la création d'associations multisports, le ski n'est pas ignoré. Il oriente les choix des comités d'entreprise dans leur rôle social et culturel. Ceux-ci

⁵⁰⁸ CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 33-61.

⁵⁰⁹ Chapitre 3 Les collectivités, In, BERTRAND René, *Contribution à l'étude de l'évolution des métiers de guide et moniteur de ski en France*, Thèse en Sciences de l'éducation, Paris, 1974, 278 p. Pp. 96 sqq.

⁵¹⁰ BERTRAND René, *Contribution à l'étude de l'évolution des métiers de guide et moniteur de ski en France*, op.cit. p. 96 Sqq.

s'expriment par l'organisation de séjours aux sports d'hiver, comme élément de la dignité ouvrière⁵¹¹ : « pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux joies de la neige »⁵¹².

Certains hôtels se transforment pour correspondre à cette nouvelle clientèle avec la conséquence de redéfinir le territoire : « C'est [...] au cœur de la station (qui est presque une station pilote) des Deux Alpes, que ces hôtels ont été choisis et loués. Aujourd'hui l'état-major marseillais de l'Union Mutualiste visitait les trois hôtels les Clarines, le Janrémon et l'Aiglon »⁵¹³. Un acteur interrogé se souvient : « On a continué à l'exploiter en hôtel, mais on l'a loué [...] à un comité d'entreprise. Au début c'était Tourisme et Travail »⁵¹⁴. L'Association sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones (ASPTT) possède un chalet ouvert aux membres de son club⁵¹⁵. Certains gros comités d'entreprise construisent des hébergements. Le chalet des Brûleurs de loups⁵¹⁶ ouvert en janvier 1961 accueille les salariés des entreprises Neyrpic⁵¹⁷ et Sogreah. Rhône-Poulenc ouvre son établissement en 1969 :

« Les vacances d'hiver et les joies de la neige ne doivent plus être un privilège de la fortune et chaque action menée dans ce sens mérite d'être spécialement soulignée et honorée. C'était le cas hier aux Deux Alpes où l'association de gestion "Le Fonvairous" célébrait l'ouverture de son chalet "La Muzelle", magnifique réalisation sociale des comités d'établissement de Rhône-Poulenc Roussillon-Saint-Fons, Rhodiaceta Valse-Saint-Fons, Péage de Roussillon, Specia Saint-Fons »⁵¹⁸.

Les choix opérés par les acteurs des deux stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes influencent la trajectoire prise par les sports d'hiver. Ils participent à des définitions disparates des espaces tout en continuant à répandre la pratique du ski. Cette norme sociale est personnifiée par des acteurs qui en portent les traits.

1.1.5. Les figures du progrès

Depuis la fin de la guerre, la confiance dans le progrès incarnée par la philosophie positiviste d'Auguste Comte se propage. Elle irradie toutes les sphères de la société, qu'elle soit technologique,

⁵¹¹ PATTIEU Sylvain, *Mouvement syndical et tourisme populaire en France (1945 – années 1980) le cas de « Tourisme et travail »*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Paris VIII, 2007, 720 p.

⁵¹² « Née d'un groupement de comités d'établissements lyonnais, l'association de gestion "Le Fonvairous" a fêté l'ouverture de son chalet "La Muzelle" aux Deux Alpes », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 14 décembre 1969.

⁵¹³ « Aux Deux Alpes, les belles vacances estivales des clubs mutualistes des Bouches du Rhône », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 12 avril 1969.

⁵¹⁴ Entretien, anonyme, 18 octobre 2014.

⁵¹⁵ « Avec les PTT », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 20 avril 1966.

⁵¹⁶ R. J., « Aux Deux Alpes, "les Brûleurs de loups" : une remarquable réalisation du Comité inter-Entreprises NEYRPIC - S.O.G.R.E.A.H. », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 12 janvier 1961.

⁵¹⁷ Neyrpic est issue des établissements Neyret-Beylier créés en 1860. Entreprise de fabrication de remontées mécaniques qui s'oriente peu à peu vers les grands équipements hydrauliques. DALMASSO Anne et ROBERT Éric, *Neyrpic, Grenoble histoire d'un pionnier de l'hydraulique mondiale*, Renage, Dire l'entreprise, 2009, 222 p.

⁵¹⁸ « Née d'un groupement de comités d'établissements lyonnais, l'association de gestion "Le Fonvairous" a fêté l'ouverture de son chalet "La Muzelle" aux Deux Alpes », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 14 décembre 1969.

scientifique, sociale, économique. Dans ce courant national favorable, porté par des plans de développement tant au niveau sportif que touristique⁵¹⁹, la pratique du ski, considérée comme une innovation, matérialise cette idéologie. Elle s'appuie sur des figures tutélaires aux premiers rangs desquelles les techniciens de ce sport qui en maîtrisent l'art c'est à dire les moniteurs, les athlètes de haut niveau, les représentants institutionnels mais également d'autres agents passeurs, « *porte-paroles* »⁵²⁰ reconnus pour leur capacité à rassembler les foules, les gens d'église.

À l'Alpe d'Huez⁵²¹ comme aux Deux Alpes⁵²², la bénédiction des moniteurs et des skis en remplacement de celle des guides et des piolets, devient un nouveau folklore auquel les prêtres participent pleinement : « *De bon matin, tous les moniteurs étaient en piste pour préparer les festivités qui ont débuté par la messe en plein air dite sur l'autel de neige par le Père de Roodenbeke, curé des Deux Alpes et bénédiction des skis, des 80 moniteurs qui formaient une haie d'honneur tout autour de l'autel* »⁵²³. Sous couvert de tradition, le Père Jean T'Kint de Roodenbeke s'illustre systématiquement aux côtés des moniteurs de ski lors des nombreuses célébrations festives⁵²⁴ (voir annexe 2). À l'occasion de Mardi-Gras, sur l'esplanade du rassemblement de l'école « *le Père de Roodenbeke, pour qui un magnifique autel de neige avait été dressé, bénissait les skis après une messe en plein air* »⁵²⁵.

Son homologue Huizat, « *entrepreneur innovateur* »⁵²⁶, se transforme en organisateur de course : « *Pour la première fois dans notre station s'est disputée sur les pentes du Signal la coupe de ski "Notre Dame des Neiges", organisée par M. l'abbé Jaap Reuten* »⁵²⁷. La presse le présente aussi en « *chef de chantier* ». C'est lui-même qui conduit le bulldozer servant à la construction de la nouvelle église⁵²⁸ (voir annexe 2). Après des études au Grand séminaire de la Tronche, il arrive en 1964 dans la station. Il munit le projet de construire une église⁵²⁹ comprenant une salle de prière cependant que l'écosystème territorial voit la possibilité de concevoir une grande salle polyvalente de cinq-cents places permettant d'accueillir des concerts. L'organisation de la coupe « *Notre Dame des Neiges* » répond certainement à la nécessité de récolter des fonds pour la construction de la nouvelle église. Selon le portrait qui est dressé du prêtre de l'Alpe d'Huez, il a « *l'obstination tranquille des montagnards* », de même nature

⁵¹⁹ La V^e République ouvre l'aire des premières lois de programmes d'équipements sportifs qui s'inscrivent dans la politique de planification française. Cette politique sportive accompagne un développement sans précédent des sports et des loisirs dans un contexte économique favorable. Le Plan neige entend aménager la montagne française en créant une filière des sports d'hiver érigeant le tourisme de montagne en secteur économique prépondérant.

⁵²⁰ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : le choix des porte-parole », op. cit.

⁵²¹ « La bénédiction des skis à l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, 31 décembre 1970.

⁵²² « La fête des moniteurs aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 8 mars 1962. « Joyeux Mardi gras avec l'école de ski », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 24 février 1966.

⁵²³ « Joyeux mardi-gras avec l'école de ski », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 24 février 1966.

⁵²⁴ Polikar, M., « Soixante-cinq duels au slalom de l'Amitié : l'Alpe d'Huez s'est inclinée aux Deux Alpes », 4 avril 1974, édition de Grenoble.

⁵²⁵ « Succès total de la fête des moniteurs des Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 24 février 1971.

⁵²⁶ SCHUMPETER Joseph Alois, Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture, op. cit.

⁵²⁷ « Au "Grand Sablat" La première coupe de ski inter-hôtel Notre Dame des Neiges », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 mars 1966.

⁵²⁸ « Le curé de l'Alpe d'Huez a donné lui-même le premier coup de "bull" de sa nouvelle église », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 juillet 1968.

⁵²⁹ « La chapelle de l'Alpe d'Huez va devenir Notre Dame des Neiges », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^e avril 1967.

que celle essentielle aux acteurs des territoires dans leur volonté de développer les sports d'hiver. La présence de Jaap Reuten⁵³⁰ et de celle de Jean de Roodenbeke⁵³¹ dans les conseils d'administration de leurs offices de tourisme respectifs atteste de leur implication dans l'activité économique locale que confirme la gestion d'une « *salle de spectacles* » pour l'un, d'un hébergement touristique pour l'autre. De ce fait, ils participent au réseau de compétence collective⁵³² qui soutient la pratique du ski. La célébration de leur investissement personnel et de leurs efforts suggèrent à leurs paroissiens la conduite à tenir. Les dynamiques ecclésiastiques et par conséquent la religion, loin de représenter l'archaïsme, s'empare du progrès⁵³³. L'enjeu se situe aussi autour d'une présence renforcée de celle-ci sur des territoires « *modernisés* » où elle perd de l'influence.

Dans cet élan de modernité, afin de redonner sa grandeur à la France sur la scène internationale, le mouvement sportif français favorise la formation des athlètes de haut niveau. La compétition qui exige précision et rigueur rime avec compétence. Elle représente un savoir-faire transférable. Les sportifs reconnus pour leurs victoires lors de grands rassemblements ou les entraîneurs ayant contribué à leur succès, se muent en nouveaux agents de la transformation des territoires. À l'instar de Jean Béranger⁵³⁴ directeur de la station de Val Thorens⁵³⁵, les techniciens du sérail de la FFS deviennent experts auprès des stations pour l'aménagement des domaines skiables dans le sillage d'Émile Allais⁵³⁶.

Ambassadeur du ski français⁵³⁷, membre de la commission olympique descente-slalom lors des Jeux de Grenoble⁵³⁸, Émile Allais se rend à l'Alpe d'Huez en 1969 accompagné d'une commission technique pour étudier l'implantation de nouvelles remontées mécaniques⁵³⁹. Son influence pèse sur le milieu du ski. À la suite du jugement prononcé par le Tribunal de Grande Instance de Grenoble⁵⁴⁰ contre le

⁵³⁰ Lachat, R.-L., « Le nouveau comité directeur de l'Office municipal du tourisme », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 janvier 1979.

⁵³¹ En 1949, il occupe le poste de Secrétaire du Syndicat d'Initiative de Venosc. Sources Archives FDOTSI.

⁵³² « Les réseaux de compétence collective », pp. 289 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

⁵³³ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme : le « crétin des Alpes » ou l'altérité stigmatisante », in Anne-Marie GRANET-ABISSET et Dominique RIGAUX (dirs.), *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, op. cit.

⁵³⁴ Jean Béranger crée l'ESF de Val Thorens en 1972 et devient président de l'Office de Tourisme. Originaire d'Allevard, il a été compétiteur en ski, puis entraîneur proche d'Honoré Bonnet. Il accompagne les succès des sœurs Goitschel lors des Championnats du monde à Portillo en 1966 et des Jeux Olympiques de Grenoble. Il se marie avec Christine Goitschel. Vice-président du Syndicat National des Moniteurs de Ski Français de 1973 à 1989. Il a été président du Comité Régional de Ski de Savoie et adjoint au maire de St Martin de Belleville.

⁵³⁵ « Jean Béranger [...] aujourd'hui se consacre entièrement à sa nouvelle tâche : "créer une station est passionnant" - dit-il, "Aménager pour les skieurs un site comme celui-ci est une entreprise exaltante, une tâche de longue haleine aussi" - constate-t-il avec une certaine satisfaction, un homme qui n'a pas peur d'avoir du pain sur la planche », In, « Val Thorens et le glacier de Péclet : un stade d'entraînement très fréquenté dès l'automne par les skieurs de compétition » Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 novembre 1973.

⁵³⁶ Émile Allais est né le 25 février 1912 à Megève. Il représente un des acteurs clefs du succès populaire du ski grâce à ses résultats obtenu entre les deux guerres car ils ont un impact décisif sur l'opinion. Deuxième du combiné et du slalom aux Championnats du monde de Mürren en 1935. Il est médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de 1936 à Garmisch-Partenkirchen puis vainqueur au Kandahar et aux Championnats du monde FIS de 1937 à Chamonix. Il est à l'origine de la méthode française de ski publiée en 1937 avec Paul Gignoux (ALLAIS Émile, GIGNOUX Paul et BLANCHON Georges, *Ski français*, Grenoble, Arthaud, 1937, 154 p.), il participe à la création de nombreuses stations outre-Atlantique et en France, il met son expérience au service de Courchevel.

⁵³⁷ « Ambassadeurs du ski français, Émile Allais et Adrien Duvillard se sont envolés hier pour le Japon... mais Guy Périllat, désolé, n'a pu les accompagner », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 mars 1962.

⁵³⁸ Roger, J., « La commission olympique descente-slalom a tenu à l'Alpe d'Huez une réunion de travail qui constituera pour les J.O 1968 une parfaite station de repli », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 11 octobre 1964.

⁵³⁹ « Visites... », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 avril 1969.

⁵⁴⁰ Dossier dans lequel il s'agit de déterminer les responsabilités consécutives à l'avalanche de 1962 ayant coûté la vie à une jeune fille.

directeur de la station des Deux Alpes, Émile Allais à ce moment-là directeur de Courchevel, remet sa démission en signe de protestation⁵⁴¹. Il est suivi par plusieurs directeurs de stations. Dans cette logique de transmission, Gérard Verneret, président du Club des sports de l'Alpe d'Huez est présenté comme un « *disciple* » d'Émile Allais « *très fier de ses jeunes coureurs dont trois sont la "garde montante" de l'Équipe de France, Odile Chalvin, Fabienne Serrat, Roland Roche* »⁵⁴². Ces continuateurs s'apparentent aux « *suiveurs* » ou aux « *grappes d'imitateurs* » décrits dans le processus d'innovation.

Autre figure emblématique, Honoré Bonnet⁵⁴³, pressenti comme potentiel directeur général de la SATA et conseiller technique du club des sports, se déplace à l'Alpe d'Huez en 1976 à l'invitation de Georges Rajon, président de la société de remontées mécaniques. L'idée consiste à associer l'Alpe d'Huez et son vaste plan d'équipement à l'homme qualifié de « *magicien des pistes* » qui « *laissa une trace profonde dans le ski français de compétition* » et lança « *victorieusement* » Pra Loup : « *Il fallait en ce développement d'un réseau devenant l'un des plus importants d'Europe, un Honoré Bonnet pour assister les audacieux réalisateurs d'un plan toujours en marche* »⁵⁴⁴. Simple effet d'annonce pour valoriser l'Alpe d'Huez ou tractation non aboutie ? Honoré Bonnet n'occupe jamais à l'Alpe d'Huez les missions citées.

À cette période, les fédérations olympiques restent des « *poids lourds* » du développement sportif. Le football et le ski réunissent à eux deux 55% des pratiques olympiques et 22% du total des licences délivrées, toutes fédérations confondues⁵⁴⁵.

Le ski-club de l'Alpe d'Huez profite de cette sportivisation au cours de laquelle le sport fédéral « *prolonge son âge d'or* ». Fort de cet élan national, le ski-club accroît le nombre de ses adhérents en délivrant des licences à tous les pratiquants extérieurs à la station selon le système mis en place par la Fédération Française de Ski. Entre 1954 et 1964, il passe de 292 licenciés à 5.002 licenciés « *prenant la troisième place derrière Courchevel et Val d'Isère. Cette année [1964] on note 14% d'augmentation sur l'an passé* »⁵⁴⁶. En 1969, les effectifs se montent à 9.000 licenciés⁵⁴⁷, à 12.000 l'année suivante⁵⁴⁸ et à 13.500 en 1973⁵⁴⁹. Ces chiffres sont à mettre en parallèle de ceux indiqués par la FFS au niveau national : « *La fédération de ski passe de 114.000 licenciés en 1959 à 612.000 en 1973, soit la plus forte croissance*

⁵⁴¹ « Après le jugement de Grenoble, Émile Allais (qui a démissionné) : "les attendus sont regrettables mais ils permettent néanmoins de soulever certains problèmes" », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 avril 1963.

⁵⁴² Lachat, R.-L., « Brillantes avant-premières à l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 8 décembre 1970.

⁵⁴³ Après des études de médecine et une carrière militaire, Honoré Bonnet reste connu pour avoir été l'entraîneur de l'Équipe de France de ski de 1959 à 1968. Avec lui, Marielle Goitschel et Jean-Claude Killy entrent dans la légende des champions. Il a aussi participé au développement de la station de Pra Loup dans l'Ubaye à proximité de Barcelonnette.

⁵⁴⁴ « Honoré BONNET : de hautes fonctions à l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 29 mars 1976.

⁵⁴⁵ CHATELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit.

⁵⁴⁶ « L'assemblée générale du Club des Sports », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 mars 1964.

⁵⁴⁷ « Neuf mille licenciés ski au club des sports de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, 3 avril 1969.

⁵⁴⁸ « 12000 licenciés FFS au club des sports de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 18 avril 1970.

⁵⁴⁹ « Premier rassemblement saisonnier des quatre groupes "compétition" (105 jeunes coureurs) du club des sports de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 13 décembre 1973.

fédérale sur cette période »⁵⁵⁰. Celui qui s'enorgueillit de représenter le « *plus grand club de France* » se situe au centre d'un réseau d'acteurs influents. À ce titre il sert de passerelle politique. Alain Arro, sollicité par Georges Rajon au bureau du Club des sports de l'Alpe d'Huez, gravit tour à tour les échelons de l'institution sportive. Ses différents postes le situent au cœur du système décisionnel du ski. Président du Comité de ski du Dauphiné, président de la commission des stages à la FFS, responsable de la commission descente-slalom, ce jeune entrepreneur établi à la Tronche possède une résidence secondaire à l'Alpe d'Huez. Son élection à la mairie en 1977 atteste la proximité entre le réseau du ski et la réussite politique.

Le ski alpin bénéficie de l'essor des loisirs sportifs tout en continuant à fonctionner selon le modèle dominant basé sur des règles de conduites propres au sport de compétition. Celles-ci étaient une politique visant à former les élites sportives en s'appuyant sur la masse des pratiquants. Dans cet esprit, à partir de 1963 le secrétariat d'État aux Sports est habilité à dispenser la Légion d'honneur aux plus méritants⁵⁵¹ : « *Si la France brille à l'étranger par ses penseurs, ses savants, ses artistes, elle doit aussi rayonner grâce à ses sportifs. Un pays doit être grand avant tout par la qualité de sa jeunesse et on ne saurait concevoir une telle jeunesse sans idéal sportif* »⁵⁵².

Au lendemain des XI^e Jeux d'Hiver de Grenoble de nombreuses distinctions sont attribuées aux membres du comité d'organisation. Albert Michallon président du comité (et ancien maire de Grenoble), Hubert Dubedout, maire en fonction et Robert Héraud, directeur général du comité d'organisation, reçoivent la rosette d'officier de la Légion d'honneur⁵⁵³. Lors de cette cérémonie, Raymond Mauchamps, maire d'Huez, se voit attribuer la croix de chevalier au même titre que ses homologues de Chamrousse et Villard de Lans⁵⁵⁴. Selon la même logique, la médaille de l'Ordre national du Mérite résulte d'une réforme du système des décorations engagée dès 1958 par le général de Gaulle. Par cela, il entend consolider l'unité nationale à la fondation de la V^e République, revaloriser la Légion d'honneur dont le nombre de décorés ne cesse d'augmenter suite aux conflits du XX^e siècle, harmoniser et simplifier les distinctions honorifiques, contrer la multiplication des décorations diverses et variées, hiérarchiser l'échelle des mérites en valorisant notamment les carrières précoces⁵⁵⁵. À l'âge de dix-huit ans, Fabienne Serrat, licenciée au club des sports de l'Alpe d'Huez, reçoit en 1974 après sa victoire en

⁵⁵⁰ CHATELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit.

⁵⁵¹ DUMONS Bruno et POLLET Gilles (dirs.), *La fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX^e-XX^e siècles)*, 2009, 238 p.

⁵⁵² Allocution de Maurice Herzog pour la réception des champions français, In, *Revue EPS*, décembre 1959, n°48, p.65.

⁵⁵³ La Légion d'honneur est créée par Napoléon 1^{er}. Fixés sous la Restauration, les différents grades par ordre montant sont chevalier, officier, commandeur, grand-officier, grand-croix. In, DEMOUGIN Jacques et DOUIN Jean-Philippe (dirs.), *Les décorations françaises*, Nouvelle édition, Paris, Trésor du patrimoine, 2004, 107 p.

⁵⁵⁴ « Après l'épopée olympique, de nombreuses distinctions ont honoré les personnalités régionales et les membres du comité d'organisation », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 13 juillet 1968.

⁵⁵⁵ « L'ordre national du Mérite », In, *Légion d'honneur* [En ligne] Consulté le 5 septembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/lordre-national-du-merite/85>

slalom géant aux Championnats du monde de Saint Moritz, la médaille de chevalier de l'Ordre national du Mérite⁵⁵⁶.

La réussite sportive est utilisée comme preuve de l'investissement des administrés au service de la commune. Elle a valeur d'exemplarité. De ce fait, la médaille d'honneur de la commune⁵⁵⁷ de l'Alpe d'Huez frappée à l'occasion des Jeux Olympiques récompense les sportifs locaux Bernard Orcel et Jean-Paul Jallifier après les Jeux alors qu'elle est destinée à récompenser les agents des collectivités locales. Elle marque « *l'importance que la commune attache à la présence de ces deux garçons du pays dans l'équipe de France* »⁵⁵⁸. La commune reconnaît la réussite sportive comme le service public reconnaît les mérites de ces employés en corrélation avec la volonté politique de l'État. Elle entend en tirer un bénéfice pour accroître sa notoriété de station de sports d'hiver et asseoir son identité. Se faisant, elle illustre aussi l'intérêt qu'elle porte au ski de haut niveau.

La médaille de la Jeunesse et des Sports⁵⁵⁹ récompense les personnes qui se sont distinguées de manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives et culturelles, des colonies de vacances et œuvres de plein air. Elle résulte comme la médaille de l'Ordre national du Mérite sportif, d'une histoire qui depuis 1929 marque l'évolution de l'Éducation Physique. Jean de Roodenbeke reçoit la médaille de la Jeunesse et des Sports pour son investissement dans l'animation du Foyer Saint Benoît : « *Il est rare de voir un prêtre aussi remarqué. Mais celui de Venosc accomplit non seulement son sacerdoce en sportif accompli, mais fonda en 1946 un foyer international de jeunes, qui est un exemple* »⁵⁶⁰. La médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports est remise à Henri Pons, Gérard Verneret, François Neufond, en récompense de leurs années de service⁵⁶¹. La haute montagne n'est pas oubliée et se place même au-dessus du ski sur l'échelle des valeurs, d'autant plus s'il s'agit de porter secours. Georges Vaussenat, pour ses nombreux sauvetages comptabilisés au nombre de soixante, se voit remettre non pas la médaille d'argent mais la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports⁵⁶². Par ailleurs, illustrant la place accordée à l'éducation, il reçoit également l'insigne de chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques en tant que directeur du centre de vacances du Ministère de l'intérieur. Considéré comme « *un modèle du genre* », ce lieu de détente se doit de participer à l'apprentissage de la jeunesse. Cette distinction, ré-instituée en 1955, honore les membres éminents des universités et les contributions exceptionnelles dans le milieu

⁵⁵⁶ « L'ordre national du mérite (à 18 ans) pour Fabienne Serrat », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 30 décembre 1974. L'Ordre national du Mérite instauré le 3 décembre 1963 remplace la liste des mérites spécialisés supprimés, comme notamment le Mérite sportif.

⁵⁵⁷ Les médailles d'honneur départementales et communales

⁵⁵⁸ « Tous les sports pour nos champions », Le Dauphiné Libéré, édition locale, juillet 1968.

⁵⁵⁹ Décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

⁵⁶⁰ « Au cœur du rude et fascinant Oisans le dernier cultivateur d'un hameau (toute une vie sans quitter le sol natal) a été fait chevalier du Mérite agricole par le préfet de l'Isère », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 4 juillet 1975.

⁵⁶¹ « À l'honneur », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 3 février 1973.

⁵⁶² « Le guide de haute montagne Georges Vaussenat (60 sauvetages) décoré par le préfet de l'Isère de la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, Le Dauphiné Libéré, édition locale.

culturel⁵⁶³, ce que confirme les propos du préfet René Jannin : « *c'est en reconnaissance de cette activité si profitable à cette belle jeunesse, à vous confiée, que le Gouvernement, l'Éducation Nationale, vous fait aujourd'hui chevalier d'un ordre recherché par l'éducateur* »⁵⁶⁴.

La « *fabrique de l'honneur* » dépasse en effet le seul champ sportif. Il rejoint l'accumulation d'insignes attribués aux agents en mesure d'épauler la logique de développement de l'innovation selon une évaluation au mérite, valeur propre au courant dominant de l'époque. Pour avoir su rester sur sa terre natale de Venosc, « *soixante ans sans aller guère plus loin que le Bourg* », Ernest Giraud⁵⁶⁵ reçoit la médaille de chevalier du Mérite Agricole⁵⁶⁶. Bien qu'il faille prendre du recul avec cette affirmation (on imagine qu'il ait pu se déplacer jusqu'à Grenoble pour effectuer son service militaire), elle peut s'analyser comme un modèle de résistance face à l'exode rural que les autorités proposent d'endiguer par l'emploi touristique. L'article présentant la cérémonie de distribution des médailles communales et du mérite agricole en atteste : « *Cette cérémonie eut le mérite de reconforter ceux qui croient encore à l'avenir de nos populations alpines [...] Puisse Venosc décidément engagé sur la voie du renouveau et du progrès, sans rien renier du passé, susciter et mériter dans les années à venir autant de médailles et, surtout, de médaillés* »⁵⁶⁷.

À l'Alpe d'Huez la médaille d'argent départementale et communale⁵⁶⁸ est attribuée à messieurs Bory et Mecca, « *serviteurs de la station* » pour l'action efficace au service de son développement. La presse précise que le nom « *Bory* » est attesté dans les registres municipaux depuis 1872. Cette présence familiale ancienne accorde un surcroît de légitimité à la reconnaissance⁵⁶⁹. Pour sa part, Jean Mecca, élu au bureau du Club des sports, reçoit déjà en 1972 la Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports pour avoir « *œuvré avec enthousiasme et total dévouement pour le sport et la Jeunesse* »⁵⁷⁰. Au-delà de l'homme, il s'agit de promouvoir l'éminente institution que représente le club des sports.

Les médailles décernées dans le cadre de la politique de la V^e République relèvent d'un mécanisme de mise en valeur des acteurs influents dans le système des sports d'hiver que démontrent les choix de distinction. Des personnalités impliquées dans les réseaux du ski s'installent à la tête des organes décisionnaires. Celles-ci contribuent à façonner le territoire à travers la structuration de nouveaux

⁵⁶³ Instaurée le 17 mars 1808 l'Ordre des Palmes académiques distingue les fonctionnaires de l'Université.

⁵⁶⁴ Lachat, R.-L., « Une bien sympathique cérémonie M. R. Jannin, préfet de l'Isère fait "le glorieux montagnard" Georges Vaussenat chevalier des Palmes académiques, Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 décembre 1974.

⁵⁶⁵ Ne pas confondre avec Giraud l'Ancien de Venosc et d'autres Giraud.

⁵⁶⁶ « Au cœur du rude et fascinant Oisans le dernier cultivateur d'un hameau (toute une vie sans quitter le sol natal) a été fait chevalier du Mérite agricole par le préfet de l'Isère », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 4 juillet 1975. L'ordre du Mérite agricole instauré le 7 juillet 1883 récompense les services rendus à l'agriculture Il s'agit de la première distinction de mérite spécialisée depuis la Révolution à utiliser l'appellation d' « ordre ».

⁵⁶⁷ B. C., « Six Venoscains officiellement décorés par MM. André Gauthier et Louis Faure », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 19 septembre 1966.

⁵⁶⁸ La médaille d'honneur régionale, départementale et communale instaurée le 7 juin 1945 récompense (à l'exception des sapeurs-pompiers) les fonctionnaires et les élus des services publics. Elle remplace diverses médailles octroyées dès la fin du XIX^e siècle.

⁵⁶⁹ « MM. Georges Bory et Anselme Mosca ont reçu la médaille d'argent », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 avril 1973.

⁵⁷⁰ « À l'honneur », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 8 novembre 1972.

métiers tels que ceux de moniteurs de ski ou de pisteurs-secouristes. Ces métiers s'avèrent nécessaires pour assurer le système des sports d'hiver tel qu'il se conçoit. Ils offrent de nouvelles perspectives à la population locale en réduisant l'exode rural et l'assurance d'un revenu substantiel.

1.1.6. La structuration des métiers de la neige

L'organisation du métier de moniteur de ski

En se structurant depuis les années 1930, le métier de moniteur de ski participe au déploiement des sports d'hiver. La création du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (SNMSF) en 1946 marque d'une étape majeure son institutionnalisation. Le syndicat a pour but, comme la Compagnie des moniteurs en son temps, de défendre et d'organiser la profession. Cette prise en charge se situe en lien avec la politique interventionniste de l'État en matière de réglementation de l'enseignement du sport. Les lois promulguées le 18 février 1948 codifient l'encadrement des activités physiques et sportives pour les diplômés de guides⁵⁷¹ et de moniteurs. La loi n°48-269 entérine la reconnaissance du SNMSF et conduit à un quasi-monopole de cette institution au profit des diplômés selon le principe que : « *nul ne peut exercer la profession de moniteur de ski s'il n'est titulaire du diplôme reconnu par l'État* »⁵⁷². L'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA), en formant les futurs moniteurs, contribue fortement à la structuration professionnelle. Avec le Syndicat, l'ENSA joue un rôle essentiel de surveillance et d'homogénéisation des savoirs sportifs et techniques dans le sens de la politique de contrôle des diplômes par l'État et de hiérarchisation des niveaux d'enseignement dans le domaine sportif. Ce dispositif se prolonge par la création des fonctions de conseillers techniques départementaux et régionaux, CTD et CTR. Elles participent à la refondation du système sportif français en veillant à l'encadrement des clubs et à la promotion de l'élite. La Loi du 6 août 1963⁵⁷³ précise les conditions d'exercice de la profession d'éducateur sportif. Elle oblige les moniteurs à s'aligner sur les autres métiers sportifs, les seules compétences techniques ne suffisant plus. La loi, en imposant l'obligation de contracter une assurance professionnelle, conduit les moniteurs de ski à prendre leurs responsabilités en matière de sécurité pour « *garantir l'intégrité physique et morale des consommateurs sportifs* »⁵⁷⁴ dans un contexte de démocratisation de la pratique. Même si un hivernant sur deux ne chausse jamais les skis et bien que les moniteurs de ski ne représentent que « *8,5% des emplois en moyenne dans une*

⁵⁷¹ Journal officiel de la République française du 18 février, loi n°48-267 sur les guides de montagne.

⁵⁷² Journal officiel de la République française du 18 février 1948, loi n°48-269 sur l'enseignement du ski.

⁵⁷³ Journal officiel de la République française du 6 août 1963, loi n° 63-807 réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession.

⁵⁷⁴ ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « L'ENSA dans le mouvement des loisirs sportifs touristiques. Années 1950-1960 », in Michaël ATTALI (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, pp. 55-75.

station », ceux-ci occupent une place centrale dans l'organisation des sports d'hiver⁵⁷⁵. Ils se concentrent plus particulièrement dans les Alpes du nord, zone géographique incluant les grandes stations de l'Oisans. Les Deux Alpes (51 moniteurs en hiver 1961-1962 et 60 en hiver 1967-1968⁵⁷⁶) et l'Alpe d'Huez (55 moniteurs en hiver 1960-1961⁵⁷⁷ et 80 en hiver 1967-1968⁵⁷⁸) se classent parmi les très grandes écoles⁵⁷⁹ tant en terme d'effectifs que d'activité économique⁵⁸⁰. Le développement sans précédent des sports d'hiver conduit à affirmer le rôle des moniteurs de ski dans l'écosystème territorial⁵⁸¹. L'évolution du nombre d'aspirants formés à l'ENSA depuis 1950 illustre cette prééminence. Quarante-deux moniteurs sortent diplômés de l'ENSA en moyenne par an dans les années cinquante. Ils représentent cent trente et un professionnels formés en moyenne par an dans les années 1960 et deux cent trente-cinq dans les années 1970⁵⁸².

Les ESF, regroupements locaux rattachés au syndicat, sont constituées par les moniteurs travailleurs indépendants qui acceptent d'enseigner selon certaines règles de fonctionnement. Le syndicat au niveau national et les ESF au niveau local, portent l'histoire et l'identité de la corporation. Elles reposent sur la tradition, le culte des moniteurs héroïques, la compétition, la rigueur, la qualité de l'enseignement. Dans les années 1960 les moniteurs symbolisent toujours une forme d'excellence sportive. Les ESF de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes s'inscrivent dans cette posture. Il ne fait alors aucun doute que les valeurs portées par les moniteurs de ski se fondent avec celles de la politique nationale en vigueur. Les années 1960 représentent l'âge d'or du sport fédéral. Le geste doit être codifié, connu, reconnu. L'autorité des institutions familiales, scolaires, religieuses, militaires, sportives influence les pratiques physiques dans le sens de la rigueur, de l'obéissance, du respect des règles. Dans ce contexte, l'enseignement du ski par l'intermédiaire des écoles de ski, institutions établies, oriente la forme de pratique. Les dimensions sportive et compétitive de cette activité de plein air dominant. Les courses organisées à l'attention des hivernants deviennent les animations incontournables⁵⁸³. Non seulement les écoles de ski s'en emparent mais également les hôteliers⁵⁸⁴, les représentants d'autres types

⁵⁷⁵ GUMUCHIAN Hervé et GUÉRIN Jean-Paul, « Les moniteurs du Ski Français », *Revue de géographie alpine*, 1976, pp. 5-29.

⁵⁷⁶ D'après les listes des moniteurs des Deux Alpes fournies par l'Amicale de l'ESF. Sont comptabilisés les moniteurs diplômés, les auxiliaires, les aspirants et les jardinières des neiges.

⁵⁷⁷ Roger, J., « L'Alpe d'Huez, grande dame élégante et lumineuse offrira à ses hôtes (d'un mois ou d'un jour) un large et séduisant ensemble d'aménagements nouveaux », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble 11 novembre 1960.

⁵⁷⁸ Aymar, R., « L'Alpe d'Huez... alpe d'azur », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 4 janvier 1968.

⁵⁷⁹ GUMUCHIAN Hervé et GUÉRIN Jean-Paul, « Les moniteurs du Ski Français », *op.cit.* Le terme de « très grande école » emprunté à Gumuchian et Guérin se rapporte à une école comptant plus de 75 moniteurs au cours de l'hiver 1973-1974. Les Deux Alpes (85), Alpe D'Huez (115), Chamonix (non communiqué), Val d'Isère (136), Megève (137), Courchevel (200).

⁵⁸⁰ SNMSF, « Liste des ESF classées d'après leur rapports d'activités pour la saison 1968-69 », *Bulletin syndical*, novembre 1969, n° 6, p. 55. L'Alpe d'Huez occupe la 4^e position, les Deux Alpes la 5^e. Elles se positionnent derrière Courchevel 1850, 1^e place, Val d'Isère, 2^e, Megève, 3^e.

⁵⁸¹ FOURNIER Dorothee, « Le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans. Le cas de l'ESF des Deux Alpes des années 1980 à nos jours », *in* Michaël ATTALI (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, *op.cit.*, pp. 305-334.

⁵⁸² ATTALI Michaël (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, *op.cit.*, Voir Annexes pp.383-384.

⁵⁸³ Lachat, R.-L., « A l'Alpe d'Huez, à la mi-saison déjà un record de courses d'hivernants », édition locale, 21 février 1970.

⁵⁸⁴ « Au "Grand Sablat" La première coupe de ski inter-hôtel Notre Dame des Neiges », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 16 mars 1966. « L'équipe de l'hôtel Pied-Moutet remporte la Coupe des hôteliers », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 8 février 1968.

d'établissements⁵⁸⁵, les corporations⁵⁸⁶, ainsi que les négociants en boisson⁵⁸⁷. Les récits systématiquement relayés par la presse locale mettent en scène la compétence des professionnels, mis à contribution pour tracer et ouvrir les parcours, distribuer les coupes afin de figurer sur les photos officielles, suscitent la promotion des partenaires⁵⁸⁸, concourant à illustrer in fine le succès des sports d'hiver. Ce type de manifestations s'inscrit, comme les distinctions honorifiques, dans la logique de hiérarchisation par l'attribution de médailles⁵⁸⁹. En fonction du niveau de ski, les tests techniques départagent les élèves de la première à la troisième étoile. Passée cette étape, les compétitions décernent le Chamois de France dans l'épreuve de slalom spécial (du cabri au chamois d'or) et la flèche (de la fléchette à la flèche d'or) dans l'épreuve de slalom géant. L'ESF de l'Alpe d'Huez, dont le public apprécie particulièrement les compétitions, communique largement sur le passage des tests du chamois⁵⁹⁰. En référence à la pratique traditionnelle de la chasse, la « *chasse au chamois* » soulève l'enthousiasme des skieurs⁵⁹¹. Sous couvert d'innovation, l'ESF de l'Alpe d'Huez crée une émulation en ouvrant l'épreuve aux visiteurs de week-end. Ceux-ci sont incités à participer aux compétitions et évaluer leur niveau⁵⁹². Par le sens de l'effort et sa récompense, l'obtention d'une médaille, la méthode française de ski s'associe aux représentations de ce territoire contribuant à sa redéfinition.

Soutenue par une forte volonté politique - le président de la République souhaite donner l'image d'une France forte dans le jeu des relations internationales⁵⁹³, l'enseignement du ski français, incontesté grâce aux excellents résultats de l'Équipe de France⁵⁹⁴, s'exporte avec succès outre-Atlantique⁵⁹⁵. Il contribue à la promotion internationale du tourisme français et présente une image positive du territoire montagnard aux vacanciers étrangers. Le moniteur en restitue dans le décor hivernal, un emblème prestigieux :

⁵⁸⁵ « IVe Coupe Mestrallet-Bonnet aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 mars 1964. Cette course est une coupe inter-chalets.

⁵⁸⁶ « A Philippe Tournant et Christine Berger les coupes de ski des Galeries Lafayette », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 4 janvier 1966.

⁵⁸⁷ Ohayon, R., « Les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez à deux jours de la grande confrontation du challenge "Martini" », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 31 mars 1973.

⁵⁸⁸ « À l'Alpe d'Huez dans la coupe Chesterfield, les meilleurs ont gagné : Mary Fortescue chez les dames et Guy Avot chez les messieurs », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 février 1960. « À la Coupe Orangina des Deux Alpes Claude Gengoux triomphe de 140 concurrents et s'adjuge une flèche d'or à la Flèche ESF », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} avril 1961. « Claude Gengoux de Grenoble remporte la 2^e Coupe B.P. aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 février 1964.

⁵⁸⁹ « 210 inscrits à la dernière "Flèche" de la saison. Plus de 700 étoiles distribuées aux tests », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 avril 1966.

⁵⁹⁰ « La saison des chamois », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 août 1968.

⁵⁹¹ « Sur le glacier de Sarenne, à l'Alpe d'Huez, la chasse aux chamois est ouverte », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 juillet 1965.

⁵⁹² « À l'Alpe d'Huez Premier chamois de France réservé aux citoyens », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 janvier 1963 ; « Double innovation à l'ESF : les tests obligatoires et le Chamois des Citoyens », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 février 1963.

⁵⁹³ MOURLANE Stéphane, « Le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours », in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris [Le Mans], Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, pp. 163-179.

⁵⁹⁴ Les Championnats du monde à Portillo au Chili du 5 au 14 août 1966 permettent à la France de remporter seize médailles sur les vingt-quatre en jeu, un record. Aux Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, si la France ne se place que troisième, les victoires françaises, plus particulièrement celles de Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel soulèvent l'enthousiasme du public français et renforcent la notoriété de l'Équipe de France.

⁵⁹⁵ Bonnaure, L., « Ski alpin en Amérique. Sur les ailes d'Air France. Des moniteurs français, des produits français réclame le Canada qui appelle notre présence », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 octobre 1965. Bonnaure, L., « M. Gaston Cathiard : "L'Amérique réclame des moniteurs de ski français". Une première expérience féconde en enseignements », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 8 août 1967.

« Dans cette microsociété de quelques milliers d'individus, profondément originale par ses mœurs et sa temporalité, le moniteur de ski joue un rôle particulier : lui, qui l'été, dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes, serait souvent qualifié de "bouseux" par le Parisien en vacances, est, durant l'hiver, un maître incontesté, une figure prestigieuse. Il est bien un Janus, à deux faces : l'hiver, les citadins, y compris ceux qui ont pignon sur rue, redeviennent devant lui des écoliers qui peuvent être grondés à la moindre faute »⁵⁹⁶.

L'encadrement par le moniteur devient un gage de sécurité et l'assurance d'une progression efficace grâce à une méthode éprouvée. L'adaptation des moniteurs de ski aux attentes de la clientèle transforme l'espace montagnard. Les professionnels s'approprient le terrain de pratique en l'aménageant à leur avantage en veillant à associer pratique de masse et d'élite. Le stade de descente créé à l'Alpe d'Huez⁵⁹⁷ en 1966 afin d'y organiser des épreuves de vitesse à l'attention des vacanciers et des compétiteurs chevronnés atteste de cette logique.

De cette manière, les moniteurs de ski participent à la redéfinition des représentations des territoires de montagne français concernés par les sports d'hiver. Ces espaces deviennent les symboles de la performance donc de la modernité. Cette image se fonde sur le principe du moniteur éducateur qui inspire l'autorité et exige la discipline.

La description duale du professionnel montagnard présentée par Rémy Knafou fait référence à la pluriactivité, garantie du maintien des sociétés de montagne⁵⁹⁸. Traditionnellement, les moniteurs issus des régions de montagne trouvent dans ce métier une possibilité d'échapper à l'exode saisonnier. Ceux-ci travaillent l'été essentiellement comme agriculteur : « *Au départ [...] ce sont des gens du pays qui sont devenus moniteurs, qui ont en même temps géré [...] les remontées mécaniques, créé des hôtels, des commerces, ils avaient intérêt à garder l'activité pour pouvoir en vivre* »⁵⁹⁹. Mais la demande de cours de ski par des vacanciers de plus en plus nombreux oblige à un recrutement élargi, non plus restreint aux espaces de montagne : « *Avec le développement des stations, du nombre de lits, il a fallu plus de moniteurs, là ont commencé à venir des gens pas forcément du cru, de l'extérieur qu'on a formé pour pouvoir devenir moniteur [...] aujourd'hui c'est un vrai métier* »⁶⁰⁰. L'évolution de la provenance géographique des moniteurs contribue pour sa part à modifier la structuration sociale des territoires de montagne.

La professionnalisation du secteur des sports d'hiver qui participe à la transformation des territoires ne concerne pas seulement les moniteurs de ski. La recherche sans cesse accrue de garanties à apporter

⁵⁹⁶ KNAFOU Rémy, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises l'aménagement de la montagne à la « française »*, Paris, Masson, 1978, p. 16.

⁵⁹⁷ T. A., « *Nouvel atout pour l'Alpe d'Huez : un "stade de descente" ouvert hier* », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 5 avril 1966.

⁵⁹⁸ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « *Au-delà des apparences. Archaïsme et modernité dans les sociétés rurales alpines. Pour une relecture des fins de siècles (XIX^e-XX^e siècles)* », in *L'espace alpin et la modernité bilans et perspectives au tournant du siècle*, Presses universitaires de Grenoble, 2002, pp. 301-310.

⁵⁹⁹ Entretien avec Éric Gravier, 28 novembre 2014.

⁶⁰⁰ *Ibidem*.

au client se traduit par la création d'une corporation dédiée à la sécurité et aux secours propres aux domaines skiables.

La sécurisation des domaines skiables et le métier de pisteur-secouriste

En 1963, l'élaboration du projet de décret sur l'organisation des stations de sports d'hiver présentée par Pierre Dumas, Secrétaire d'État chargé du tourisme⁶⁰¹ formalise la nécessité de mettre en place un service de secours permanent⁶⁰², c'est à dire en saison d'hiver pendant l'ouverture des remontées mécaniques. Bien que l'obligation de sécurité sur les pistes incombe au maire chargé de la prévention des accidents et des avalanches, le directeur de station joue un rôle majeur de coordinateur :

« Recruté par contrat avec l'approbation du préfet, [il] assure le fonctionnement de l'office dont il dirige l'ensemble des services. Il peut prendre des mesures de prévention des accidents et des avalanches sous l'autorité du maire et contrôler l'observation par les exploitants des remontées mécaniques des décisions de celui-ci [...] Le directeur de station qui peut toutefois être licencié sans indemnités ni préavis, en cas de faute lourde, agit toujours dans ce domaine sous le contrôle et la responsabilité du maire »⁶⁰³.

L'apparition du statut de « *station de sports d'hiver* », conditionné au respect d'un certain nombre d'exigences, tire la réglementation vers plus de codification. Dans une volonté de gérer les problèmes liés aux risques, l'État entend fermement doter les stations de moyens spécifiques, d'autant qu'un fait divers sensibilise l'opinion publique. Le décès d'une jeune skieuse grenobloise aux Deux Alpes, ensevelie sous une avalanche au cours de l'hiver 1963 entraîne une condamnation de René Faure, directeur de la station par arrêt de la Cour d'Appel de Grenoble. Cet accident déclenche la mobilisation de l'ensemble des directeurs de stations pour réglementer la sécurité sur les pistes⁶⁰⁴. Dans ce contexte une exigence se manifeste en direction de l'élaboration d'une forme de « *droit du ski* »⁶⁰⁵. Quand l'Allemagne promulgue un « *Code du ski* » et les États-Unis un « *Code de Courtoisie à l'usage des skieurs* », la France s'en remet également aux « *Règles de conduites du skieur* » communément admises. Ces règles mises au point par le comité juridique de la Fédération Internationale de Ski⁶⁰⁶ sont adoptées lors du Congrès de Beyrouth en mai 1967. Le texte comprend dix articles dont les principaux ont trait à la maîtrise de la

⁶⁰¹ S.S., « Maires et préfets ont mis au point jeudi avec M.M. Dumas et Ravel l'avant-projet du décret sur l'organisation des stations de ski », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 décembre 1963.

⁶⁰² Veyret, A., « Secouristes des neiges, Défricheurs de montagne, Jardiniers. Les pisteurs sont à la base de la réussite des stations », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 30 mars 1973.

⁶⁰³ Roger, J., « Maires et préfets ont mis au point jeudi avec M.M. Dumas et Ravel l'avant-projet du décret sur l'organisation des stations de ski », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 décembre 1963.

⁶⁰⁴ « Réunis hier à Annecy en présence de M. Ravel, commissaire au Tourisme, les directeurs de station de ski n'ont pas rompu les ponts... Ils continueront d'assumer leurs fonctions en attendant la (prochaine) parution des arrêtés réglementant la sécurité des skieurs », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 décembre 1963.

⁶⁰⁵ DELAFON Dominique, *Ski, droit & responsabilité*, Voiron, Ed. E.P.M., 1970, 183 p.

⁶⁰⁶ « Un projet de code du ski », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 avril 1967.

vitesse et au comportement du skieur, selon les principes généraux du droit des usagers établis peu à peu sur les pistes (voir annexe 3). Ce code du ski voit s'affronter ceux qui réclament une réglementation précise et ceux qui en contestent la nécessité au motif de la perte de l'attrait de ce sport s'il était trop strictement réglementé⁶⁰⁷. Ce débat préfigure l'opposition qui se joue dans la décennie suivante entre les tenants des sports traditionnels codifiés et les nouveaux sports, innovants dans les valeurs qu'ils sous-tendent, dans lesquels l'esprit de liberté (hors des cadres normatifs en vigueur) domine.

La participation de l'Alpe d'Huez à cette controverse par l'intermédiaire de son représentant, le maire Clotaire Collomb, en faisant le choix de se ranger du côté de la réglementation, se situe dans la continuité du dispositif que la station met en place dès 1961. La commune présente un caractère novateur en la matière en se dotant d'un système de liaisons-radio « *unique en Europe* » :

« Ainsi la très importante question de l'évacuation des accidentés qui a toujours vivement préoccupé les stations de sports d'hiver vient-elle d'être résolue de façon fort satisfaisante par la grande station dauphinoise où ce système de relations permanentes par sans-fil avec les secouristes fonctionne depuis le 15 décembre et a déjà permis de mener à bien une trentaine d'interventions. L'Alpe d'Huez est à notre connaissance, le premier centre d'Europe à être équipé de postes radio portatifs. Cette précieuse innovation a pu être réalisée grâce à la municipalité et la Société d'Aménagement Touristique »⁶⁰⁸.

Au-delà de l'image de modernité induite par cet équipement performant, le message véhiculé reste celui de la protection du skieur sur les pistes qui peut se rassurer, « *sa sécurité est entre de bonnes mains* »⁶⁰⁹. L'Alpe d'Huez se montre en avance sur son temps afin d'honorer son rang de station internationale et de contrer la concurrence étrangère. Même si cette garantie de sécurité demeure fictive car elle n'empêche pas l'accident, elle affecte la représentation des utilisateurs, réceptifs à ce progrès technique : « *Cette nouvelle preuve de l'intérêt [que les dirigeants de l'Alpe d'Huez] portent à la sécurité de leurs hôtes, lesquels ne manqueront pas de leur en être très reconnaissants* »⁶¹⁰.

Désormais il incombe aux maires de prendre un arrêté réglementant la sécurité sur les pistes. Cette nécessité d'assistance conduit les stations à structurer une profession, jusque-là prérogative du Secours en Montagne. Dans les faits, pendant les années 1960, les interventions restent largement à la charge

⁶⁰⁷ Gaussoit, P., « Colloque sur le droit du ski à Chamonix. M. Ravel se prononce contre la réglementation excessive "Les règles édictées par la FIS suffisent, il n'est pas besoin d'un code !" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 novembre 1969.

⁶⁰⁸ Roger J., « L'Alpe d'Huez possède depuis le 15 décembre une organisation de secours solide et efficace grâce à un système de liaison radio actuellement unique en Europe », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 06 janvier 1961.

⁶⁰⁹ Fournier, D., « La journée d'un pisteur », In, Montagnes Magiques, INA, [En ligne]. Consulté le 14 septembre 2017. Disponible à l'adresse <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/pisteur%20jour%20C3%A9e/s#sort/-pertinence/-direction/DESC/page/1/size/10>

⁶¹⁰ Roger J., « L'Alpe d'Huez possède depuis le 15 décembre une organisation de secours solide et efficace grâce à un système de liaison radio actuellement unique en Europe », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 06 janvier 1961.

de la gendarmerie et des Compagnies Républicaines de sécurité (CRS)⁶¹¹ qui interviennent généralement en montagne et haute montagne⁶¹² et hors des pistes balisées⁶¹³.

La tragédie de Vincendon et Henry, deux alpinistes immobilisés sous la cime du Mont-Blanc en décembre 1956 sert de déclencheur à l'instauration du Secours en Montagne en tant que service public sous la tutelle du ministère de l'Intérieur par la circulaire ministérielle du 21 août 1958⁶¹⁴. Les CRS, entité reconnue officiellement pour les interventions en montagne dès 1958 et la Gendarmerie Nationale, dès 1961, forment un corps spécialisé qui se substitue peu à peu aux vingt-deux « *Sociétés de Secours en montagne* » affiliées à la FFM, organisations bénévoles qui jusque-là étaient réparties sur le territoire montagnard et assuraient les interventions⁶¹⁵. Dans ce contexte, l'Oisans se dote d'un pôle de secours performant dédié à la montagne avec la construction du bâtiment de la gendarmerie de montagne à Bourg d'Oisans fonctionnel en avril 1977⁶¹⁶.

L'émergence en parallèle de la mise en place d'un nouveau métier, celui de pisteur-secouriste, répartit les rôles des agents de la sécurité de la montagne, d'un côté le Secours en montagne, de l'autre les pisteurs-secouristes consécutivement à l'obligation des stations de sports d'hiver de posséder un dispositif de secours sur pistes.

Si à ses débuts, cette activité sert de tremplin pour passer le premier examen de moniteur et permet de faire une saison skis aux pieds, sans diplôme, une prise de conscience s'affirme pour reconnaître un métier à part entière⁶¹⁷, désormais considéré comme une nécessité « *à la base de la réussite des stations* »⁶¹⁸. Les maires sont invités à recruter, s'ils ne l'ont déjà fait, des pisteurs secouristes « *qualifiés, en nombre suffisant pour assurer la sécurité et les secours sur les pistes de ski [...] Ce n'est que dans l'hypothèse où les communes n'auront pu recruter des pisteurs-secouristes du secteur privé que le concours de la gendarmerie, des CRS pourra être demandé* »⁶¹⁹.

Cette volonté s'apparente à une injonction plus qu'à une réalité, la reconnaissance du métier par l'administration n'étant actée qu'en 1978 par la circulaire du 4 janvier. Il faut donc attendre la fin des années 1970 pour que cette profession soit véritablement reconnue. Sa prise en charge par l'État intervient avec le décret du 5 octobre 1979 instituant un brevet national de pisteur-secouriste et un

⁶¹¹ « Avec les secouristes CRS des Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 février 1964.

⁶¹² « Un câble installé par les gardiens de la CRS 47 facilitera le passage du col des Écrins », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 septembre 1970.

⁶¹³ Daniel, P., « Sur les pistes et hors des pistes hommage à la vigilance des gardiens de la CRS n°47 », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 9 mars 1964 ; « Le détachement de la CRS 47 est de retour dans notre station », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 juillet 1965. L'équipe en place à l'Alpe d'Huez pour l'été assure la sécurité tant des randonneurs, des alpinistes que des skieurs d'été.

⁶¹⁴ Circulaire n° 1272 du 21 août 1958 relative à la mise en œuvre du secours en montagne.

⁶¹⁵ Centre national de documentation, « Un historique du Secours en montagne », In, Fédération française des clubs alpins et de montagne. [En ligne]. Consulté le 9 septembre 2017 à l'adresse : <http://centrenationaldedocumentation.ffcam.fr/secoursenmontagne.html>

⁶¹⁶ « Construction de la gendarmerie de montagne », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 avril 1976.

⁶¹⁷ Polikar, M., « Journées nationales des pisteurs-secouristes à l'Alpe d'Huez. Le "cantonnier de la neige" fait place au spécialiste, personnalisé », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 octobre 1970.

⁶¹⁸ Veyret, A., « Secouristes des neiges, Défricheurs de montagne, Jardiniers. Les pisteurs sont à la base de la réussite des stations », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 30 mars 1973.

⁶¹⁹ Circulaire n°78-003 du 4 janvier 1978 sur la sécurité et les secours dans les communes où se pratiquent les sports d'hiver.

brevet national de maître pisteur-secouriste⁶²⁰. Pour l'heure, il s'agit d'une incitation de l'État auprès des communes. Formés au préalable sous l'égide de la Fédération Française de Ski en harmonie avec l'Association des pisteurs-secouristes créée en 1968 ces intervenants sont présentés comme des professionnels issus d'une formation sérieuse et poussée, ce que contrebalancent les témoignages des acteurs interrogés qui insistent eux, sur une formation de terrain (« *sur le tas* ») tout en soulignant leurs compétences techniques avérées en ski : « *[Je faisais du] ski depuis tout gamin. [...] Lucien [Cohard] voisin de chez mes parents [...] me croise et me dit : "Roland, qu'est-ce que tu fais cet hiver ?" Et moi j'étais censé rentrer et bosser à la poste du Freney. Il me dit "moi je te forme, tu rentres avec moi aux pistes". Je devais avoir dix-neuf ans* ». Ce témoin ajoute : « *Des PIDA on en avait un sur le Diable [...] A 3200 on n'en avait pas. C'était au nez. On prenait nos charges et "bing, bing". [On s'interrogeait entre nous] "Tu crois que ça craint ?" - "Oui ça à l'air". Ça fonctionnait comme ça* »⁶²¹. Avant l'apparition des « Gazex » et des « Catex », les méthodes de déclenchement préventif des avalanches par l'usage de l'hélicoptère, le déclenchement direct avec des skis, l'envoi d'explosifs améliorent considérablement la sécurité des skieurs. Par ailleurs, le balisage des pistes, l'information faite aux skieurs rassurent les pratiquants. Ainsi, le rôle de pisteur-secouriste est décisif dans l'accessibilité du territoire pour l'accueil de nouveaux publics en demande de découverte de la montagne.

L'existence de corps spécialisés dédiés au secours sur les domaines skiables et au-delà, tout autant que l'encadrement sportif redéfinissent le territoire sous le spectre de la sécurité. Ils participent à diffuser une image de modernité dans laquelle tout demeure sous contrôle. La montagne et les sports d'hiver se veulent attractifs avec des professionnels formés pour encadrer la pratique, des secours organisés. Cela a pour but de transmettre une représentation valorisée du territoire. La sécurisation du domaine skiable complète la mission du Secours en montagne. Ainsi l'ensemble du territoire est désormais sécurisé contribuant à transformer les représentations des pratiquants sur leur espace de pratique.

Dans cet objectif et pour permettre à la jeunesse uissane de rester sur place, un dispositif spécifique de formation aux métiers de montagne se met en place en 1968, les Classes Montagne.

Les Classes Montagne, au service du renforcement des sports d'hiver

Dans l'élan des Jeux Olympiques de Grenoble et de l'essor des stations de l'Oisans, il est fait appel à de nombreux moniteurs et employés de l'extérieur⁶²². Aux Deux Alpes au cours de l'hiver 1961-1962,

⁶²⁰ Journal officiel de la République française. Décret n° 79-869 du 5 octobre instituant un brevet national de pisteur-secouriste et un brevet national de maître pisteur-secouriste.

⁶²¹ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

⁶²² « Les candidatures de garçons du pays sont loin de satisfaire aux besoins. La station des Deux Alpes par exemple, recrute les deux tiers de ses moniteurs hors de l'Oisans (Le Jura, les Vosges et les grandes villes) », In, « Première expérience de ce type en Dauphiné : une section de

quinze moniteurs de ski sur cinquante-et-un sont originaires de l'Oisans, en 1965-1966, vingt-sept sur quatre-vingt-un⁶²³. Dans ce contexte, depuis la rentrée scolaire 1968, le CEG de Bourg d'Oisans poursuit une expérience pédagogique de préformation aux métiers de la montagne⁶²⁴, initiée par Roger Canac en Isère. Formateur des Classes Montagne, agent local de Peuple et Culture, guide de haute montagne, instituteur, en prodiguant des cours aux jeunes ruraux lors de stages de formation, notamment ceux dispensés à l'AFRAT⁶²⁵, Roger Canac se positionne comme un acteur pivot, agent passeur entre la tradition et la modernité. Il demeure une figure emblématique de la transformation de l'Oisans tant par son action que par l'image qu'il a construite de ce territoire, en particulier à travers ses ouvrages⁶²⁶.

Première dans le département, l'expérimentation présentée comme unique en France⁶²⁷ imite le Centre d'apprentissage créé en 1951 entre la commune de Saint Michel de Maurienne et le Ministère de l'Enseignement Technique pour les métiers du bâtiment qui en 1964 devient le Collège d'Enseignement Technique (CET) de garçons connu pour sa bi-qualification, l'une traditionnelle relative aux métiers du bâtiment, l'autre orientée vers les métiers de montagne. Dans cet esprit qui correspond à l'émergence des classes de nature au cours des années 1950 pour sortir les enfants de leur contexte citadin⁶²⁸, on mise sur l'épanouissement de l'être humain au contact d'une nature exaltante. La classe de Bourg d'Oisans entend permettre aux jeunes montagnards de rester dans leur région d'origine et faciliter la formation des citadins aux professions d'encadrement sportif ou de techniciens dans les remontées mécaniques. Le recrutement, d'abord local, doit s'étendre à toute la « *zone montagnaise* » du département de l'Isère (Chartreuse, Vercors, Matheysine). La sélection cependant ne fait pas obstacle aux élèves de la banlieue grenobloise. Sur une centaine de candidats, le concours d'entrée en distingue vingt pour chacune des deux années de formation⁶²⁹. Ces jeunes plutôt en échec scolaire « *solides, intelligents mais peu motivés pour les études abstraites* »⁶³⁰ selon un article visant à promouvoir la formation auprès des parents des futures recrues, sont sélectionnés à partir d'un entretien et de tests sportifs, marche en terrain difficile et épreuve de ski⁶³¹. Les qualités recherchées

préformation aux métiers de la montagne ouvrira en septembre prochain au CEG de Bourg d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 juillet 1968.

⁶²³ Source : Listes fournies par l'Amicale des moniteurs de l'ESF des Deux Alpes.

⁶²⁴ Polikar, M., « En « classe spéciale » de montagne. Rentrée scolaire anticipée pour 15 élèves d'un CEG », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble du 29 août 1969.

⁶²⁵ « La télévision avec les stagiaires du Centre de formation des ruraux aux activités de tourisme ». Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 décembre 1965.

⁶²⁶ CANAC Roger et BOYER Bernard, *Vivre ici en Oisans*, Grenoble, Glénat, 1985, 149 p. ; CANAC Roger (dir.), *Ces demoiselles au tableau noir. Souvenirs d'institutrices en Oisans, 1913-1968*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2008, 269 p.

⁶²⁷ Morel, P., « A Bourg d'Oisans : Une expérience pédagogique qui doit faire école ! », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 décembre 1976.

⁶²⁸ LAFFAGE-COSNIER Sébastien, *L'élève accompli. Les innovations scolaires menées à Vanves par le Dr Max Fourestier (1950-1973)*, Thèse de doctorat en Sciences du sport, Université de Franche-Comté, Besançon, 2013.

⁶²⁹ Entretien téléphonique avec Claude Pariat, responsable de la formation de 1983 à 1987, 2 février 2017.

⁶³⁰ « Réunion de l'Association des Parents d'élèves des écoles publiques », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 décembre 1967.

⁶³¹ Dans le milieu des années 1980, malgré le soutien de Jean-Guy Cupillard et du directeur d'établissement ainsi que de bons résultats au concours d'entrée du monitorat de ski alpin, faute de financement, le centre, concurrencé par de nouvelles structures de formation, doit fermer ses portes.

sont celles du sens pratique et sportif. Cette initiative constitue une adéquation entre le peu d'intérêt que certains jeunes montrent pour les études et, dans l'amplification du phénomène des sports d'hiver, la nécessité pour le territoire de recruter un personnel formé. Ces jeunes possèdent déjà une culture du ski puisqu'ils sont nés et ont grandi en montagne. Cela peut paraître une forme d'injustice à la population uissane que les enfants du pays doivent s'en aller pour trouver du travail alors que des « étrangers » y sont employés, « l'étranger » étant celui qui n'a pas le savoir. Cette vision fait référence au propos rapporté souvent par Roger Canac selon lequel « Tu sais le mot, le pâtre sait la chose »⁶³². Cet aphorisme valorise le savoir du terrain face aux connaissances livresques, ce qu'il a toujours scandé.

L'objectif privilégie l'adaptation de l'enseignement aux conditions du milieu montagnard afin de former les élèves aux métiers de plein air. Ils se perfectionnent dans un panel d'activités comme le ski, l'alpinisme, la voile, le camping ou la spéléologie, ainsi qu'ils se forment à la connaissance du matériel (entretien, réparation, sécurité), cette variété préfigure la diversification des pratiques qui se concrétise dans les années 1970. Les enfants pour la plupart issus du bassin de l'Oisans se destinent aux métiers de moniteur de ski, guide, ou employé technicien dans les remontées mécaniques. Portée par les acteurs locaux au niveau municipal, financée par le Conseil général, organisme de tutelle représenté par Roland Martin, conseiller général de l'Oisans (et maire de Bourg d'Oisans) et M. Martinet, conseiller général (maire de Vaulnaveys-le-Bas), cette formation est soutenue au niveau de l'État à travers l'Éducation Nationale, l'inspection primaire, l'Inspection académique, le Rectorat et Jeunesse et Sports. Roger Canac, instituteur et guide de haute montagne, devient le premier responsable de ces classes qu'il encadre aux côtés de plusieurs professionnels tels que Bernard Repellin, entraîneur de la Fédération Française de Ski ou Bernard Mounier, moniteur et entraîneur de ski aux Deux Alpes. Roland Martin, lors de la session de printemps du Conseil général 1970 obtient pour le centre d'apprentissage rattaché au CEG de Bourg d'Oisans⁶³³ la somme de 96.000 francs, soulignant l'implication des pouvoirs publics.

Au titre de la Loi du 16 juillet 1971⁶³⁴ sur la formation continue, cette classe est réorganisée et devient le Centre de formation continue aux métiers de plein air et sportifs de la montagne. Il est financé par la région, un syndicat intercommunal regroupant les communes de l'Oisans et des environs de Grenoble et le Conseil général. Il s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles du canton de manière séduisante :

⁶³² Cette phrase de Roger Canac prononcée le jour de la première Assemblée générale de l'Académie du Peyrou (Peyrou : petit sommet en-dessous de la Meije), a été utilisée comme slogan de l'association, créée en 1991. Celle-ci a fusionné avec une autre association, Coutumes et Traditions de l'Oisans, pour devenir, de façon définitive, une seule et même association qui a gardé comme nom « *Coutumes et Traditions de l'Oisans* ».

⁶³³ Ribeaud, S., « La session de printemps du Conseil général de l'Isère s'achève aujourd'hui », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 29 mai 1970. Roland Martin obtient 96000 francs pour le centre d'apprentissage rattaché au CEG de Bourg d'Oisans.

⁶³⁴ Journal officiel de la République française. Loi N° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

« Vous pouvez participer à un stage gratuit de préformation à certains métiers dans les entreprises et ateliers du canton de Bourg d'Oisans du 1^e mars au 31 juillet. [...] Vous pourrez ainsi choisir en meilleure connaissance de cause et avec un niveau meilleur votre futur métier et une formation professionnelle. Renseignez-vous auprès des personnes suivantes : MM. R.Hérault, directeur du CEG, R.Canac et G.Lerat, enseignants au centre de formation continue »⁶³⁵.

Le développement du tourisme collectif nécessite l'accroissement du nombre d'encadrants sportifs, ce en quoi le centre de formation aux métiers de la montagne répond aux besoins de personnel, en préparant les futurs professionnels des sports d'hiver⁶³⁶ par une formation dans les matières générales mais surtout techniques. Selon la volonté des acteurs locaux, les Classes Montagne représentent un atout pour redéfinir le territoire dans le sens d'une amplification et une démocratisation de la pratique des sports d'hiver. L'Oisans, par le biais des Classes Montagne, forme des jeunes prêts à utiliser leurs connaissances au service de la clientèle.

Les Classes Montagne, illustrées par l'action de Roger Canac, participent au mouvement vertical reliant le bas (les villages) et le haut (les stations) qui à partir des années 1970 homogénéise l'Oisans et dont le signe physique le plus évident constitue la liaison entre la station des Deux Alpes et le village originel par la télécabine de Venosc en 1972. Distants d'une trentaine de kilomètres de route de montagne, les deux points sont désormais reliés en dix minutes par la télécabine⁶³⁷.

La formation des adolescents aux métiers de la montagne se conjugue avec la volonté de promouvoir le ski scolaire dans le cadre des évolutions pédagogiques de l'époque.

Les écoliers du territoire formés au ski

Dans le cadre de la politique générale du sport, l'initiation de la jeunesse au ski devient une priorité. L'État investit dans le sport pour tous et dans le sport scolaire en institutionnalisant une demi-journée dédiée à cette pratique à partir de 1961 pour les départements de montagne : « *C'est pendant la jeunesse que l'enfant prend le goût et l'habitude de certaines activités, dont il gardera longtemps après l'école le désir et le besoin [...] Tous les éducateurs doivent en être convaincus : le sport est un jeu pour l'enfant, mais il est aussi un remarquable moyen d'éducation pour le maître* »⁶³⁸. Les jeudis de neige mis en place dans les communes limitrophes des stations participent de cette démocratisation⁶³⁹ : « *Quand tu es à l'école ici dans les villages, tu es obligé de faire du ski. Il n'y a pas d'autres solutions. C'est l'une*

⁶³⁵ « Aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans, sans emploi du canton de Bourg d'Oisans », in Le Dauphiné Libéré, édition locale, 22 décembre 1974.

⁶³⁶ Copin, J.P., « Ces jeunes amoureux de la montagne apprennent le métier dont ils rêvent », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 16 mai 1975.

⁶³⁷ Reynier, R., « Probablement en service dès l'hiver prochain, la télénacelle de Venosc va donner un nouvel essor à la vallée du Vénéon », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 août 1971.

⁶³⁸ HERZOG Maurice et HAUT-COMITÉ DES SPORTS (dirs.), *Essai de doctrine du sport*, 1965, 120 p., Cité In, ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 3, n° 95, pp. 181-192.

⁶³⁹ « Premier "Jeudi de neige" aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 décembre 1965. « Avec les skieurs du jeudi », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 janvier 1970.

des conditions sine qua non au développement sportif, [...] ski de piste ou ski de fond, dans les écoles de villages tout le monde y passe »⁶⁴⁰. La saison de ski des scolaires de l'Oisans et du Haut-Oisans est sanctionnée par l'organisation de compétitions qui se déroulent la plupart du temps aux Deux Alpes et regroupent les écoliers de plusieurs communes du canton de Bourg d'Oisans Livet-Gavet, Le Freney, Besse, Clavans, Mizoën, Venosc dont le hameau des Ougiers, l'Alpe de Mont de Lans, l'Alpe de Venosc⁶⁴¹. L'introduction généralisée du tiers temps pédagogique à l'école primaire marque la rentrée 1970⁶⁴². La réforme porte principalement sur le nombre d'heures consacrées aux activités sportives⁶⁴³ qui permet de dégager six heures pour l'Éducation physique et sportive⁶⁴⁴.

Portées par un courant novateur de l'Éducation nationale à la Libération qui voit émerger les Classes montagne, les classes de neige et les colonies de vacances permettent aux villages de s'ouvrir au tourisme en accueillant une clientèle moins exigeante que dans les stations de sports d'hiver à l'heure de la démocratisation des loisirs.

Accueillir les classes de neige et les colonies de vacances

En 1950 le docteur Max Fourestier médecin à l'école communale Gambetta de Vanves met en place le mi-temps pédagogique et sportif. Il s'agit de donner une nouvelle dimension à l'apprentissage scolaire en organisant les activités intellectuelles le matin et les activités physiques l'après-midi. Ce courant de l'Éducation nouvelle « défend le principe d'une pleine participation des élèves » à partir de leurs centres d'intérêt⁶⁴⁵. Fort de cette expérimentation, le docteur reconduit l'essai, en le transposant à la montagne dès 1953 pendant un mois à la Féclaz. D'abord locale, l'initiative s'étend rapidement à l'échelon national. En 1960 douze mille enfants partent en classes de neige⁶⁴⁶, répartis sur quatre départements, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes. Sur les quatre mille enfants de la première vague, huit-cent de la région parisienne arrivent en Isère. En Oisans, l'hôtel du Taillefer à Ornon s'apprête à

⁶⁴⁰ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

⁶⁴¹ « Concours de ski des enfants des écoles de l'Oisans, aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 mars 1962 ; « 250 scolaires aux Deux Alpes pour la journée de tests et concours des écoles de l'Oisans et du Haut-Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 mars 1964.

⁶⁴² Journal officiel de la République française. Arrêté du 7 août 1969 sur l'aménagement de la semaine scolaire et répartition de l'horaire hebdomadaire dans les écoles élémentaires et maternelles.

⁶⁴³ Polikar, M., « À bonne école : les skieurs du tiers-temps pédagogique », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 29 janvier 1974.

⁶⁴⁴ KHAN Pierre, « La pédagogie primaire entre 1945 et 1970 : l'impossible réforme ? », *Le Télémaque, Presses Universitaires de Caen*, 2008, vol. 2, n° 34, pp. 43-58.

⁶⁴⁵ LAFFAGE-COSNIER Sébastien, HUGEDET Willy et VIVIER Christian, « Du sanitaire à l'interdisciplinaire : l'influence de l'Éducation nouvelle sur les « classes de neige » (1953-1981) », in *Les activités sportives de nature à l'école (1940-2015) : organisation, paradoxes et enjeux éducatifs*, Montpellier, AFRAPS, À paraître.

⁶⁴⁶ Cinq ans plus tard, ils sont plus de 35000. Source : Gaillard, I., « Les classes de neige », In, INA [En ligne]. Consulté le 21 septembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/classe%20de%20neige/s#sort/-pertinence/direction/DESC/page/1/size/10>

accueillir trente-six garçons. La classe de neige se déroule sur une période d'un mois⁶⁴⁷ et s'étale sur la saison d'hiver en accueillant parfois par alternance écoles de filles et de garçons. Le phénomène des classes de neige touche l'ensemble du territoire de l'Oisans, des villages, comme à Vaujany ou à Villar d'Arène, aux stations, les Deux Alpes⁶⁴⁸, l'Alpe d'Huez⁶⁴⁹. Si dans les années 1950, elles représentent le moyen de développer la santé des enfants selon des motivations sanitaires, hygiéniques et sportives, leur évolution dans les années 1960 va dans le sens de celui de l'école dans le contexte des Trente Glorieuses⁶⁵⁰. La montagne devient le support de contenu pédagogique. Bien que d'autres classes de découverte suivent l'exemple des classes de neige, les classes de forêt dès 1959 ou les classes de mer dès 1964, la montagne représente la destination privilégiée en phase avec la volonté de démocratiser la pratique du ski. Le Centre Montagnard de Jeunesse dit centre de Bachat-Bouloud, ensemble unique en son genre, ouvre à Chamrousse en 1963. Lancé par le département de l'Isère et la Préfecture, il peut accueillir jusqu'à mille vingt-quatre enfants. Les bâtiments acquis par des collectivités forment un ensemble de huit villages⁶⁵¹. M. Marcel Dumas, maire et conseiller général d'Allevard, au titre de représentant du département de l'Isère (financier central de la station de Chamrousse), mais aussi en tant que président du syndicat mixte de Bachat-Bouloud, précise : « *Chamrousse [...] n'est pas et ne sera pas une station de luxe. Nous avons voulu en faire un centre de sport populaire* »⁶⁵². Présenté comme étant à la pointe du progrès⁶⁵³, Bachat-Bouloud sert d'exemple aux autres stations en phase avec le développement du tourisme social. En Oisans, les classes de neige contribuent à ouvrir les villages au tourisme pour une clientèle moins exigeante. Les enfants ayant découvert la montagne par ce biais reviendront en famille. L'implantation des classes de neige démocratise la pratique en diffusant une culture de la montagne et du ski. Le recul des classes de neige dans les années 1970 marqué par le désengagement des collectivités territoriales reste encore aujourd'hui une antienne sur laquelle s'appuie le SNMSF pour adresser des reproches à l'État. Selon l'un des représentants du syndicat, le refus de prise de risque et de responsabilité par les instituteurs explique le déclin des classes de neige. Il précise :

« En France je crois bien qu'il n'y a que 5% des clients français qui skient, pas plus, la marge de progression serait énorme et pourtant on ne progresse pas. [...] nous au syndicat, on a nos

⁶⁴⁷ « Les classes de neige dans l'Isère. 800 enfants de la région parisienne sont arrivés ce matin en gare de Grenoble. Ces enfants qui représentent 24 classes de neige viennent séjourner dans différentes stations de notre département jusqu'au 10 février », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 14 janvier 1960.

⁶⁴⁸ « Aux Deux Alpes avec la classe de neige de la ville de Rouen », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 18 janvier 1966.

⁶⁴⁹ « Classes de neige », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 11 mars 1966.

⁶⁵⁰ ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 3, n° 95, pp. 181-192.

⁶⁵¹ Village 1 : Mantes La Jolie, 2 : Echirrolles, Eybens et Tarare, 3 : Bas Rhin, 4 : Isère et Saint Marcelin, 5 : Loiret, 6 : Villeurbanne et La Marne, 7 : Lyon, 8 : Boulogne-Billancourt.

⁶⁵² Blanc, P., « Le Conseil général de l'Isère a visité Chamrousse et dressé un bilan du développement de la station. Dès la fin de l'année, fonctionnement du Centre de jeunesse de Bachat-Bouloud », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 21 octobre 1963.

⁶⁵³ « Unique en Europe par sa conception, le centre familial de Bachat-Bouloud vit dans la fièvre des préparatifs de son inauguration par le Ministre de la Santé Publique », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 9 mars 1962.

explications là-dessus, [...] il y a deux choses qui étaient fantastiques à une époque c'est les classes de neige. Il n'y en a plus [...] c'était bien parce que ça faisait goûter aux enfants la neige, et même s'ils n'avaient pas les moyens d'y revenir tout de suite ils y revenaient un jour [...] La deuxième chose qui est un peu parallèle à ça [...] c'est le ski scolaire »⁶⁵⁴.

Les classes de neige stimulent l'activité économique du territoire. Les moniteurs de ski bénéficient de plusieurs heures de cours par jour lors de périodes de moindre affluence, janvier et mars⁶⁵⁵ (voir photo annexe 6). L'acquisition de bâtiments par les communes citadines les oblige à les occuper. Cela constitue une forme d'appropriation du territoire. La Seyne sur Mer investit à Ornon⁶⁵⁶, Rouen aux Deux Alpes, la ville de Colombes à l'Alpe d'Huez⁶⁵⁷, le Pré Saint Gervais à Bourg d'Oisans⁶⁵⁸. La nécessité de rentabilité incite les propriétaires à proposer d'autres formules que les classes de neige, les colonies de vacances en hiver comme en été. La popularisation du ski s'étend incontestablement à de nombreuses franges de la population. La Maison des Glaciers (hôtel à l'origine de la station, transformé et agrandi en immeuble) acquisition de la Caisse de mutualité sociale et agricole du Rhône inauguré le 11 janvier 1969, accueille principalement les enfants, adolescents et jeunes des familles agricoles pour l'organisation de colonies de vacances en montagne l'été et, l'hiver, de classes de neige associées à une formation professionnelle ou générale des apprentis et élèves d'enseignement agricole, et en toutes saisons de sessions d'études et séjours familiaux⁶⁵⁹. La jeunesse forme aussi après-guerre l'enjeu des relations transnationales⁶⁶⁰. Le 22 janvier 1963 de Gaulle et Adenauer signent le traité franco-allemand de coopération. L'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) fondée le 5 juillet 1963 a pour but de stimuler les relations entre ces deux pays en soutenant les liens culturels. C'est dans ce cadre que l'UNCM des Deux Alpes accueille de jeunes Allemands au cours de l'hiver 1964-1965.

Par les classes montagne et le ski scolaire, de la petite enfance à l'adolescence, non seulement les enfants des stations mais aussi des villages accèdent à la modernité, formés pour devenir de futurs encadrants des sports d'hiver, ce qui façonne une identité commune, une culture partagée ainsi qu'un sentiment d'appartenance et leur offre la possibilité une fois adulte de trouver un emploi en Oisans.

La structuration des sports d'hiver dans les années 1960 conduit à transformer les stations dans leur démographie par l'afflux de population soit issue des villages, soit exogènes à l'Oisans. Le graphique

⁶⁵⁴ Entretien anonyme, 18 octobre 2014.

⁶⁵⁵ « Échos des classes de neige aux Deux-Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 25 janvier 1960.

⁶⁵⁶ « Classes de neige à Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 22 mars 1969.

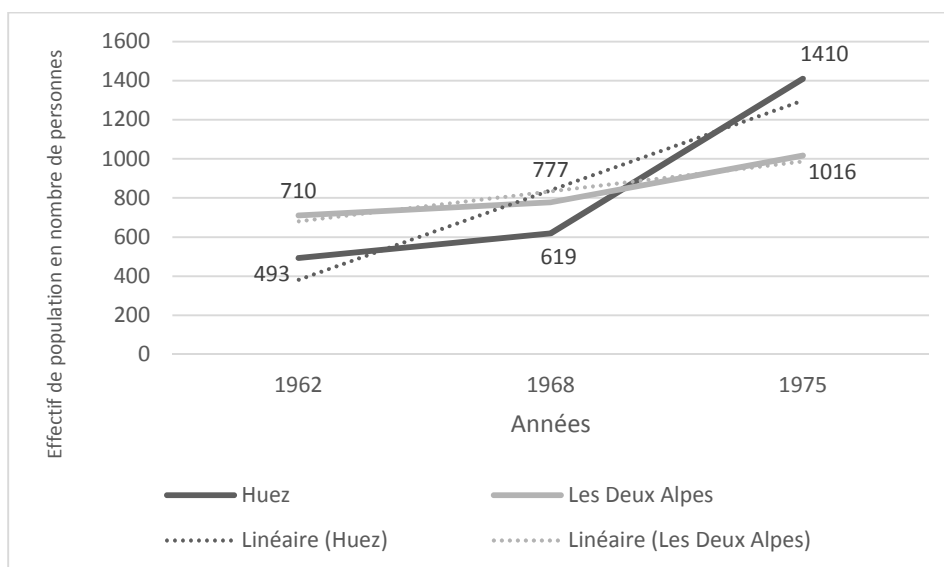
⁶⁵⁷ « Classes de neige », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 mars 1966 ; « Classes de neige à l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 décembre 1966.

⁶⁵⁸ « Nos hôtes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 décembre 1971.

⁶⁵⁹ « Aujourd'hui aux Deux Alpes, inauguration de la Maison des Glaciers en présence de Max Moulins, préfet de la région Rhône-Alpes. Une réalisation de la caisse de mutualité sociale et agricole du Rhône », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 janvier 1969.

⁶⁶⁰ DEFRANCE Corine et PFEIL Ulrich, 50 Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk / L'Office franco-allemand pour la jeunesse a 50 ans, Berlin - Paris, OFAJ, 2013.

suisant (figure 7) montre l'augmentation de la population de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes entre 1962 et 1975, du fait de l'attractivité économique génératrice d'emplois.

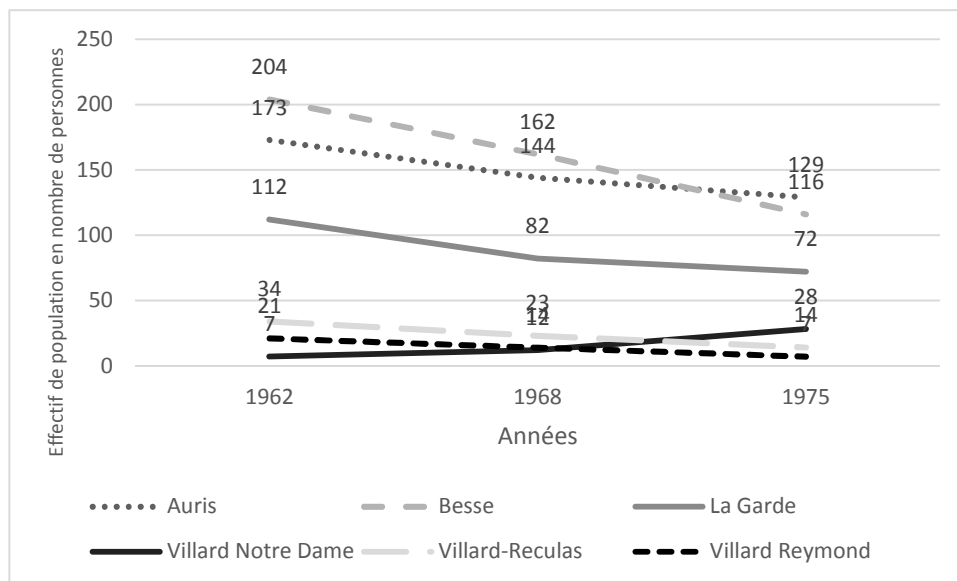


©D.F.

Figure 7. Démographie des stations de l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes entre 1962 et 1975⁶⁶¹.

Les villages (quelques exemples sélectionnés en raison de leur apparition récurrente dans la presse locale) représentent l'Oisans « archaïque » agricole et « non impacté par le tourisme » (figure 8). Contrairement à la courbe des stations, croissante, celles des villages déclinent. Le départ de la population modifie le territoire en réduisant l'activité agricole. Si les habitants restent sur place, néanmoins leur activité professionnelle se situe en station.

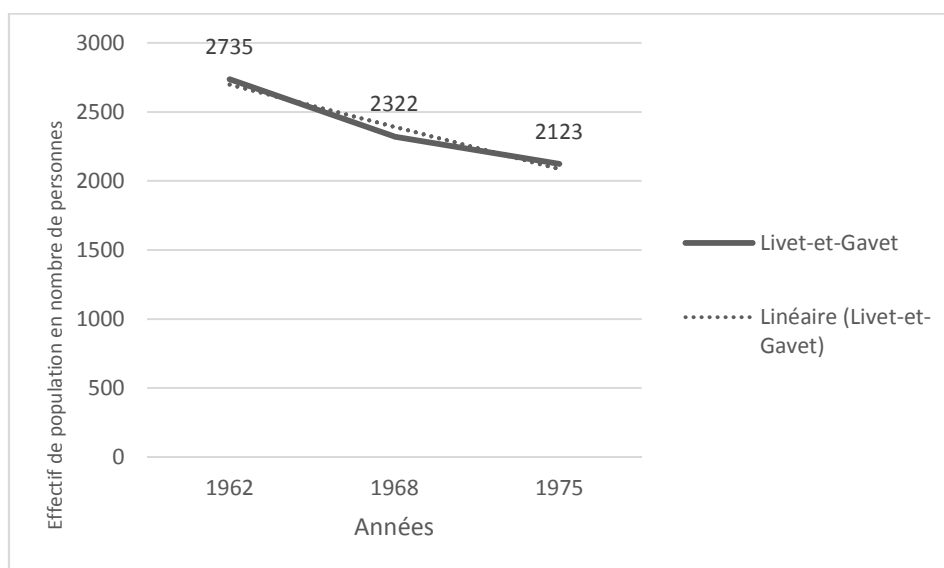
⁶⁶¹ Sources : Base EHESS-Cassini.



© D.F.

Figure 8. Démographie des « villages perdus » de l’Oisans entre 1962 et 1975⁶⁶².

Enfin, une zone semble être exclue du processus d’innovation, l’Oisans post-industriel représenté par la commune de Livet-et-Gavet (figure 9) fait figure « d’oublié du territoire »⁶⁶³.



© D.F.

Figure 9. Démographie de l’Oisans post-industriel. Livet-et-Gavet entre 1962 et 1975⁶⁶⁴.

⁶⁶² Sources : Base EHESS-Cassini.

⁶⁶³ GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos Economica, 2003, 186 p.

⁶⁶⁴ Sources : Base EHESS-Cassini.

L'Oisans industriel se dépeuple. Cette partie du territoire se redéfinit à peine selon le processus d'innovation dans les pratiques sportives. On note en 1971 l'organisation par l'Association Sportive Ski de Rioupéroux d'un concours de ski aux Clots, hameau situé sur les hauteurs de la commune⁶⁶⁵. Cela prouve que la pratique est en capacité de s'immiscer en de nombreux lieux à cette période considérée comme l'âge d'or du ski même en des lieux ayant une faible image de territoire de ski. Le territoire social souhaite rejoindre l'innovation représentée à ce moment par le ski alpin. Les enfants scolarisés sur la commune de Livet-et-Gavet participent au Brevet de ski de fin de saison organisé dans l'une des stations de l'Oisans⁶⁶⁶. L'association d'entreprise de la Compagnie Universelle d'Acétylène (CUA) organise chaque année son concours de ski en alternance à Auris en Oisans ou aux Deux Alpes⁶⁶⁷.

Si le dépeuplement de la commune de Livet et Gavet fait peu réagir les pouvoirs publics, la chute démographique des villages les incite à réagir face à la disparition de l'activité agricole en raison du déclin de la population lié au départ des jeunes adultes vers les villes.

1.2. Faire passer les villages de l'archaïsme à la modernité

Alors que les sociétés de montagne sont souvent considérées comme archaïques par les observateurs, de nombreux historiens⁶⁶⁸ depuis plus de vingt ans, ont déconstruit cette représentation, en montrant l'adaptation de ces territoires⁶⁶⁹. Le déplacement⁶⁷⁰ pour raison de commerce, colportage, travail dans les mines ou les usines, exercice du métier de guide le prouve alors que la presse, porte-parole des acteurs de la modernité en démontre le contraire.

⁶⁶⁵ « Rioupéroux, concours de ski des Clots », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} janvier 1971.

⁶⁶⁶ « Clôture de la saison de ski scolaire Brevets de skieurs et étoiles pour 200 élèves de Livet-Gavet », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} avril 1966 ; « Brillante clôture des sorties du ski scolaire à Rioupéroux », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 avril 1971.

⁶⁶⁷ « A Livet-Gavet le concours de ski de la compagnie Universelle d'Acétylène », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 13 mars 1969.

⁶⁶⁸ ROSENBERG Harriet Gail, *A Negotiated world three centuries of change in a French Alpine community*, Toronto, University of Toronto press, 1988, XV-234 p.

⁶⁶⁹ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Le pays négociant : à propos des communautés du Queyras, 19^e, 20^e siècles. », Trente, Éditions du musée San Michele, 2002.

⁶⁷⁰ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « La mobilité : trait majeur de comportement des sociétés alpines. Actes du séminaire « Villages d'altitude : connaître le patrimoine, servir le développement ». 7 et 8 décembre 1995 », Arvieux, Conseil régional des Hautes-Alpes, 1997.

1.2.1. La fin d'un monde agricole considéré comme archaïque

L'Oisans, de la même façon que d'autres territoires montagnards, témoigne de la ruralité⁶⁷¹. Toutefois celui-ci n'a jamais été seulement agricole et agropastoral, la pluriactivité étant la règle avec des migrations temporaires et parfois définitives. Comme tous les espaces ruraux français la montagne connaît au cours du XX^e siècle de profondes mutations⁶⁷² liées à un contexte marqué par la forte hémorragie de la population agricole⁶⁷³. Les villages jugés anachroniques parce qu'ils s'accrochent à une agriculture qui suffit à peine à nourrir leurs habitants, en décalage avec la mise en œuvre au plan national d'une productivité agricole renforcée, se situent en dehors de l'emploi industriel (Livet-et-Gavet) ou touristique (l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes). « *Terre d'agriculture d'acharnement* » chère à Raoul Blanchard, l'Oisans rural ne récolte que des revenus de subsistance qui oblige sa population à un exil hivernal comme le spécifie la pratique du colportage⁶⁷⁴ et l'étude de l'origine de la main d'œuvre ouvrière saisonnière de l'industrie de la basse vallée de la Romanche⁶⁷⁵, ou à un exil définitif⁶⁷⁶. Dans ce cas l'exode rural⁶⁷⁷ et le vieillissement de la population contribuent à mettre en péril l'agriculture⁶⁷⁸.

Le discours commun impose une représentation de ces villages perçus comme statiques. Dans ces lieux garants de traditions séculaires, pain bouilli à Villar d'Arène⁶⁷⁹, fêtes des guides à Saint Christophe en Oisans ou à la Grave, bénédiction des troupeaux à Besse, où le temps semble s'être arrêté, le rapport à la montagne est montré comme une contrainte à des citadins avides de dépaysement. Il faut savoir que les traditions patronales, par exemple celles des guides n'étaient pas dédiées aux touristes mais à usage professionnel ; les personnes d'un même corps de métier se réunissent lors d'une journée festive⁶⁸⁰. L'influence du tourisme amène les habitants à endosser le rôle d'« *archaïques* » dans un but de folklore. Reprenant les récits de voyageurs et autres textes sur ces territoires écrits depuis le XVIII^e

⁶⁷¹ « Mon enfance ? [...] moi j'ai gardé les chèvres en face de Vaujany le long de la cascade de la Fare ». Entretien avec **Gaston Savioux**, 1^{er} septembre 2013. « Ma mère [...] elle avait une ferme sur place, traditionnelle, avec deux trois quatre vaches, donc l'été, quand j'allais pas à l'école, je venais un peu sur la ferme travailler, donner un coup de main ». Entretien avec **André Sert-Marc**, 3 septembre 2013. « On vivait dans la nature comme des gamins dans la nature quoi sans les contraintes de la paysannerie des gamins du village [...] nous nous n'avions pas de bêtes, de foin, tu vois les tâches des petits, c'est ça, tous les autres gamins du village ils avaient soit des bêtes, soit des autres activités agricoles ». Entretien avec **Yves Berlioux**, 21 décembre 2016. « Je suis né à Venosc en 1943, mes parents sont originaires également de Venosc et nous sommes restés dans le bas de la vallée jusqu'en 1948. Mes parents sont montés ici aux Deux Alpes et se sont établis à l'année en 1948. Avant 1948, puisque nous étions agriculteurs, l'hiver se passait dans la vallée et l'été c'est-à-dire à partir de fin juin, nous étions ici sur le plateau pour couper le foin, en prévision de l'hivernage [...] on avait des vaches [...] des chèvres, [...] le mulet [...] c'était l'agriculture à l'époque ». Entretien avec **Pierre Dode**, 1^{er} novembre 2014.

⁶⁷² MENDRAS Henri, *La fin des paysans : changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, Paris, A. Colin, 1970, 306 p.

⁶⁷³ « Mon père est d'ici, il est de Clavans, [...] il était fils d'agriculteur, mais il est parti très tôt, il est parti à 15 ans de Clavans. [...] Il est parti à 15 ans, c'était avant la seconde guerre mondiale, [...] il y avait une filière [...] les gens de Clavans ils allaient à Champollion comme balayeur, cuisinier ou homme d'entretien, homme à tout faire ». **Entretien anonyme**, 18 octobre 2014.

⁶⁷⁴ ROBERT-MULLER Charles et ALLIX André, *Un type d'émigration alpine les colporteurs de l'Oisans*, Grenoble, J. Rey, 1925, 90 p.

⁶⁷⁵ SICHERI Fabrice, *La Romanche au temps des usines : des industries et des hommes à Livet-et-Gavet, 1900-1940*, Grenoble, France, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 204 p.

⁶⁷⁶ Par exemple, Jean Turc, horticulteur, originaire de la vallée du Vénéon, maire d'Angers de 1963 à 1977.

⁶⁷⁷ « Dès que l'adolescent a goûté aux joies fallacieuses des villes, il oublie son vieux clocher » in, article « Besse en Oisans, le village le plus étrange de France », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 13 mai 1960.

⁶⁷⁸ BORNECQUE Robert (dir.), *Dauphiné Drôme, Hautes-Alpes, Isère*, Le Puy, C. Bonneton, 1982, 399 p.

⁶⁷⁹ L'idée qu'à Villar d'Arène on ne cuit le pain qu'une fois l'an est une construction que l'on doit à l'ethnologue Marcel Maget. MAGET Marcel, *Le Pain anniversaire à Villard d'Arène en Oisans*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1989, 237 p.

⁶⁸⁰ À ce titre, il est intéressant de constater depuis une vingtaine d'années l'orientation du territoire vers la patrimonialisation.

siècle par les visiteurs, voyageurs, touristes, la presse produit un discours qui construit l'image d'une vie isolée, difficile, dans une nature hostile bien que magnifiée. Elle caricature une certaine frange de la population, le guide ou le paysan portant la rudesse de son environnement. Les travaux des champs sont décrits comme de « *curieuses besognes* » journalières de l'aurore au crépuscule, de l'écurie aux champs. Les habitants des villages en rupture avec ceux des villes, se vêtent de manière particulière, foulard noué autour du cou pour les femmes, et utilisent un langage qui n'appartient qu'à eux, car l'homme des villes en a oublié la nature. Les hommes dérompent, les vieilles arpeillent⁶⁸¹ de toutes leurs forces. Le mulet transporte « *les trousses* », ces sacs de jute serrés avec des treuilles. Gilbert Orcel dont le père était facteur, témoigne de cette existence dure, ce qui ne veut pas dire qu'elle était archaïque. Par son adaptation, elle répond au défi qu'impose la vie sur un territoire de montagne :

« Mon père [...] il faisait le facteur. [...] la tournée de l'Alpe [...] il montait le courrier à la mine de l'Herpie [...] en plein hiver [...] à pied bien sûr. Alors là je crois qu'il prenait un peu des skis, mais il fallait les monter à pied sur le dos [...] enfin à l'époque [...]. Après il avait arrêté l'Alpe puis il avait fait la tournée d'Huez [...], celle de Villard-Reculas. Et là c'était l'enfer, parce que pour aller à Villard-Reculas à pied je ne vous dis pas, l'hiver. Au passage de la Confession⁶⁸² là-bas, quand vous voyez le village de Bassey⁶⁸³ [...], c'est tout droit. Ma mère n'était pas toujours tranquille »⁶⁸⁴.

La presse met en avant également le courage de ces populations d'un autre temps : « *On reste confondu devant tant de peines endurées, de sacrifices consentis, de plaisirs reniés, de facilités refusées* »⁶⁸⁵. Par opposition, l'instituteur, émanation de l'État laïc, qu'il soit originaire de la région ou qu'il vienne de l'extérieur, représente une figure de la modernité. C'est l'idée du Hussard noir de la République⁶⁸⁶ ayant pour mission d'instruire la population en représentant une certaine autorité morale et intellectuelle, qui contribue à stigmatiser le monde rural, immobile. Il offre aux agriculteurs des « *nourritures spirituelles* » en organisant des animations culturelles comme ce concert de musique classique au cours duquel les courageux Bessats et Bessates, après leur harassante journée, écoutent endimanchés le premier prix du Conservatoire de Paris, leur jouer du Jean-Sébastien Bach, « *extraordinaires instants [...] entre Besse la vaillante primitive et l'art épanoui par la science la plus up to date !* »⁶⁸⁷. Leur toilette du dimanche marque pour les Bessats une certaine idée de luxe pour honorer les convives mais paradoxalement aux yeux des observateurs ces tenues les cantonnent au monde ancien. Le dynamique instituteur prend des initiatives. Il conduit aussi les écoliers de l'Oisans vers les

⁶⁸¹ Arpeiller (provençal) : Passer la herse pour travailler le sol en surface ou pour Paul-Louis Rousset, enlever les pierres tombées sur le champ.

⁶⁸² Le chemin d'accès entre Huez et Villard-Reculas, se transforme en 1928 en chemin carrossable. Selon la légende seules les âmes pures peuvent se risquer sur ce chemin vertigineux et exposé aux chutes de pierres, dont un passage critique se nomme le « *Pas de la Confession* ».

⁶⁸³ Bassey, l'un des hameaux de la commune de Bourg d'Oisans, se situe dans la plaine. Il est visible depuis la route taillée dans la roche reliant Huez à Villard-Reculas, route en balcon surplombant la vallée 1000 mètres plus bas.

⁶⁸⁴ Entretien avec Gilbert Orcel, 6 septembre 2013.

⁶⁸⁵ « Besse en Oisans est un véritable hameau de courage », in article « Besse en Oisans, le village le plus étrange de France », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 mai 1960.

⁶⁸⁶ PÉGUY Charles, *L'argent*, Paris, Cahiers de la quinzaine, 1913, 2 vols.

⁶⁸⁷ Lachat, R-L., « Besse en Oisans », le village le plus étrange de France », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 mai 1960.

« lumières » grenobloises⁶⁸⁸ écouter attentivement un poème de Jacques Prévert « *Les escargots qui vont à l'enterrement* »⁶⁸⁹ et s'émerveiller devant des fruits de cire. Cette image de la montagne rétrograde, transmise de longue date par les récits de voyages et l'administration⁶⁹⁰, est relayée par le discours commun : « *Les Alpes sont le terrain d'un véritable discours de "colonisation" idéologique, légitimant leur appropriation par les élites urbaines* »⁶⁹¹.

L'isolement dû aux conditions hivernales (réalité climatique saisonnière), à l'éloignement des réseaux de communication, amplifié par une réalité de terrain, avalanches et éboulements, sépare fréquemment les habitants des villages du reste de l'humanité⁶⁹². Dans ces bouts du monde, Besse, St Christophe en Oisans et bien d'autres, existent aussi des figures salvatrices garantissant les liens avec l'extérieur telles que le facteur⁶⁹³ ou le médecin, d'autant plus si elles incarnent un édile local. Voici comment un correspondant local de presse honore la mémoire du docteur Faure, maire de Bourg d'Oisans et conseiller général :

« C'était l'homme fier de son apostolat, qui réveillé en pleine nuit par des affreux hivers, chaussait ses skis de l'époque héroïque, et s'en allait sous la bourrasque de ce terrible Oisans, méprisant l'avalanche, la bise, la trahison de l'abîme, apportant le secours de sa science aux pauvres gens. Sa femme, compagne admirable, l'accompagnait toujours en ces raids terrifiants. L'histoire du médecin de campagne devenant ici le médecin des villages quasi inaccessibles par "temps de chien", est jalonnée d'épisodes dramatiques »⁶⁹⁴.

Le rôle de la presse au service des acteurs de la modernité, dresse des villages une image rétrograde qu'il s'agit de faire évoluer dans le sens du progrès incarné par les sports d'hiver. L'exemple de Bonneval sur Arc, émission de la série « *Villes et villages* » diffusée le 8 avril 1967⁶⁹⁵, illustre à ce titre l'homogénéité du discours des décideurs sur les sociétés de montagne à cette époque. Il est intéressant de noter la reprise d'un discours similaire par les témoins actuels, les constructions mentales transmises légitimant les politiques mises en œuvre, porteuses « *de la modernité inhérente aux transformations à l'œuvre depuis la fin des années 1950* »⁶⁹⁶.

⁶⁸⁸ « La descente des petits écoliers de l'Oisans vers les « lumières » de la ville », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 03 décembre 1960.

⁶⁸⁹ Faut-il voir l'enterrement comme une métaphore de l'agriculture en péril ?

⁶⁹⁰ « Retard et enfermement ». Érudits et historiens face aux sociétés alpines, XIXe-XXe siècles. (2001). *Le temps bricolé. Les représentations du progrès (XIXe-XXe siècles)* Le Monde Alpin et Rhodanien, (n°1-3), 55-76.

⁶⁹¹ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme : le « crétin des Alpes » ou l'altérité stigmatisante », in *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, op.cit.

⁶⁹² « Un village encore isolé dont on ne parle pas. Vaujany en Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 28 décembre 1962. « Les avalanches isolent toujours Vaujany et ses hameaux malgré le travail incessant des Ponts et Chaussées », Le Dauphiné Libéré édition de Grenoble, 25 décembre 1965.

⁶⁹³ Forget, C., « Dans l'Oisans bloqué par la neige, Visite aux Étages, le village perdu en suivant la piste des facteurs alpinistes » Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} mars 1961 ; « Élément de survie du village montagnard. Le facteur du bout du monde », Le Dauphiné Libéré, édition locale du 7 mai 1970.

⁶⁹⁴ « Les montagnards et d'innombrables personnalités ont rendu le dernier hommage au Dr Louis Faure, le médecin de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 22 juin 1968.

⁶⁹⁵ Conservée et visionnable à l'Inatèque, BnF, Paris. Bonneval-sur-Arc, émission de la série « *Villes et villages* », réalisée par E. Martinez et présentée par L.R. Neil, interview de P. Dubourg, diffusée le 8 avril 1967 (durée 28 minutes 32 secondes).

⁶⁹⁶ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme : le « crétin des Alpes » ou l'altérité stigmatisante », in *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, op.cit.

1.2.2. Une volonté de résister : coopérations communales et amélioration du réseau routier

L'image des villages à l'agonie, dont s'empare le *Dauphiné Libéré*, apparaît à travers le champ lexical du déclin⁶⁹⁷. Plusieurs articles insistent sur les notions de dépérissement⁶⁹⁸, de mort⁶⁹⁹, de survie⁷⁰⁰. Par opposition, cette mort annoncée traduit une volonté de résister⁷⁰¹ décrite selon un autre champ lexical, celui de la renaissance⁷⁰², grâce à une solution évidente, l'implication dans le tourisme, mutation culturelle bénéfique et mutation économique nécessaire.

Des associations de sauvegarde et de développement se créent dans plusieurs villages tout au long de la décennie, à Allemont⁷⁰³, à Vaujany⁷⁰⁴, à Besse où « *ce sera l'occasion pour chaque habitant du village, à l'année ou citadin venu profiter du calme et du grand air, de confronter leurs idées sur l'avenir d'un village de haute montagne dans la civilisation actuelle* »⁷⁰⁵. Des communes envisagent de s'organiser de manière groupée, comme Ornon, Villard-Notre-Dame, Villard-Reymond et Bourg d'Oisans⁷⁰⁶ ou Auris, la Garde, Le Freney⁷⁰⁷. Cette volonté de résister se traduit par une nécessaire amélioration du réseau routier.

Alors qu'au début du XX^e siècle, l'État ne considère pas la route comme indispensable aux populations de montagne, la deuxième moitié du XX^e siècle constitue un basculement dans la prise en charge de la viabilité du réseau routier. L'automobile transformée en objet de loisir encourage les pouvoirs publics à mettre en place spécifiquement dans la route du Lautaret une politique de viabilité hivernale afin de garantir une liaison entre les régions et un accès permanent aux stations de ski. Si par leur rythme de vie hivernale, les populations locales s'accommodaient des difficultés liées à la neige, l'impraticabilité constante de la route du Lautaret en hiver « *est progressivement perçue par les*

⁶⁹⁷ « Pour Villard-Reymond qui ne veut pas mourir, l'opération « Survie » est lancée », Le Dauphiné Libéré, édition locale du 26 mars 1961.

⁶⁹⁸ « Forte diminution de la population agricole de la région Rhône-Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^e novembre 1963 ; « Comment sauver l'agriculture de montagne ? Par l'aménagement du territoire et par l'association de la population à l'équipement touristique répondent les techniciens réunis à Annecy », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 février 1965 ; Roger, J., « La montagne : un désert si les agriculteurs la quittent. I. Pour certains secteurs il est déjà trop tard ! », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 20 novembre 1971.

⁶⁹⁹ « Il lui fit part des intentions de l'Oisans qui ne veut pas mourir », In, Villiot, R., « Les maires de l'Oisans se sont réunis à Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 26 juin 1967.

⁷⁰⁰ Polikar, M., « Élément de survie du village montagnard. Le facteur du bout du monde », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 mai 1970.

⁷⁰¹ Tingaud, M., « Hameau inconnu, acharné à renaître Maronne de la Garde en Oisans fut pendant 3 jours le sanctuaire d'études de ces apôtres : les conseillers agricoles », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 22 mars 1961.

⁷⁰² « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961 ; « Villard-Reclus, village de l'espérance », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^e septembre 1964 ; « Le nid d'aigle de l'Oisans : Villard-Notre-Dame prépare son avenir avec beaucoup d'espoir », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 2 août 1967.

⁷⁰³ « Le renouveau d'Allemont », Le Dauphiné Libéré édition locale du 22 avril 1966. Association créée le 21 novembre 1964.

⁷⁰⁴ « Société d'expansion de Vaujany », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 24 juillet 1967. Association pour l'expansion de Vaujany pour développer l'agriculture, le commerce et le tourisme, pour freiner la désertion de la montagne.

⁷⁰⁵ « Besse en Oisans », Le Dauphiné Libéré, Édition locale, 8 août 1969.

⁷⁰⁶ Roger, J., « Empêcher les villages de montagne de disparaître. Tel est le but généreux que poursuit l'Association pour la sauvegarde et le développement de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 11 novembre 1964.

⁷⁰⁷ « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961.

populations locales comme un abandon »⁷⁰⁸. La route qui n'était pas ouverte de manière permanente, le devient à partir de 1957 avec les aléas liés aux intempéries. L'accessibilité, condition première à l'accueil touristique, incite rapidement les communes à obtenir des aides de l'État par une injonction au désenclavement. L'accent est mis sur les infrastructures routières pour rompre leur isolement et l'inaccessibilité en raison de routes jugées inadaptées et de difficultés liées au déneigement. Dans les années 1960, la route, symbole de modernité, représente un enjeu de l'essor touristique et notamment de celui des sports d'hiver⁷⁰⁹. Le compte-rendu de la réunion des maires du canton dans l'édition locale du *Dauphiné Libéré* du 4 novembre 1961 illustre parfaitement leurs revendications : aménagement des routes pour développer le tourisme (Mizoën), classement de la route de Maronne dans le réseau départemental (Auris), élargissement de la route d'accès et intensification des travaux de déneigement (Mont de Lans), création d'un syndicat des communes touristiques de l'Oisans (Ornon), installation d'une cabine téléphonique (La Béarde), téléphérique de Bourg d'Oisans à Prégentil (Villard-Reymond), accessibilité de la route en hiver (Villard-Reculas). Le préfet Maurice Doublet, en tant que représentant de l'État, se veut rassurant : « *L'administration que je représente vous aidera [...] car la montagne a droit à des égards spéciaux* »⁷¹⁰.

Pour le département de l'Isère, selon la norme du discours des décideurs, l'activité touristique dicte la prospérité. Mais cette expansion économique reste étroitement tributaire d'un réseau de communications rapides et en bon état. Au cours de la saison d'hiver 1960-1961, après de longs épisodes neigeux, le mois de février est traversé par une série d'avalanches meurtrières dans les Alpes faisant la une de l'actualité⁷¹¹. La Rampe des Commères donnant accès au Col du Lautaret est coupée par une avalanche qui emprisonne les hivernants, ces « *naufragés blancs* » sur leur lieu de séjour. Conséquences de ces aléas, les réseaux téléphoniques et l'électricité sont coupés dans plusieurs villages comme à Villard-Notre-Dame, dont les derniers résidents permanents isolés pendant cinq jours reçoivent le secours de l'hélicoptère. Ces éléments climatiques servent d'argument à l'administration pour l'amélioration des routes, d'autant que la multiplicité et la rapidité des moyens de transport conditionnent le développement touristique⁷¹². La galerie de la Marionaise sous le Col du Lautaret en direction de Briançon bénéficie de l'octroi de subventions. Même si le franchissement permanent du col du Lautaret, enjeu pour l'économie des deux départements (Hautes-Alpes et Isère), n'est pas encore

⁷⁰⁸ PAPIEN Agnès, *Construire la modernité, développer les territoires alpins, une histoire politique et sociale de la route (XIX^e-XXI^e siècle)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Pierre Mendès-France, LARHRA, Grenoble, 2014.

⁷⁰⁹ PAPIEN Agnès, *Construire la modernité, développer les territoires alpins, une histoire politique et sociale de la route (XIX^e-XXI^e siècle)*, op.cit.

⁷¹⁰ « Une réunion des maires pas comme les autres : Les élus du canton de l'Oisans la terre de « l'agriculture d'acharnement » le massif des grandes espérances touristiques traitent de leurs problèmes communaux devant le préfet, les parlementaires et les hauts fonctionnaires », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 4 novembre 1961.

⁷¹¹ « Nombreuses avalanches dans les Alpes. Des routes coupées, des autos bloquées, des villages isolés. Un skieur gapençais disparaît à Vars », « La Route Chambéry-Modane et la voie ferrée Paris-Rome coupées à la Pra », « Dans l'Oisans, l'avalanche gronde et déferle de tous côtés », « Avalanches meurtrières sur le versant italien des Alpes », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 6 février 1961. 4 morts sont à déplorer en Italie dans le Val d'Aoste et 4 à Rochemolles dans le Mont Cenis.

⁷¹² « La multiplicité, la rapidité des moyens de transport conditionnent aussi le développement touristique des Hautes-Alpes », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 17 juin 1961.

concrétisé, la Marionaise est inscrite au troisième plan du Fonds spécial d'investissement routier⁷¹³ pour permettre de circuler d'un département à l'autre. Le dégagement de la route du col du Lautaret constitue aussi un alibi car les dangers les plus importants se situent en aval côté Isère. De nombreuses avalanches de poudreuse déclenchées versant nord du glacier de Mont de Lans dans les combes de Malapréture, Côte Rouge, Château Borel, Chirouze, l'Orcières ou la Voûte amassent des quantités de neige considérables sur la route alors classée Nationale 91⁷¹⁴.

Le discours commun assimile au contexte d'isolement des villages, l'immutabilité, la stagnation, l'inactivité face au tourisme considéré comme signe de modernité. Pour autant, l'isolement n'a jamais fait obstacle longtemps à la mobilité de la population locale. Il est fait mention qu'Oulles, dernier village enclavé de l'Isère sort définitivement de son isolement le 9 juin 1961⁷¹⁵ grâce à l'ouverture d'une route carrossable. Les guides touristiques devront réviser le paragraphe consacré à la commune la moins peuplée du département. Compte-tenu de la faible occupation humaine du village à cette période, le discours sert avant tout à montrer que la modernité s'insinue même dans les endroits les plus reculés. En participant au désenclavement, la route contribue à la transformation des sociétés de montagne. Par l'amélioration du réseau routier couplée au progrès technologique de l'automobile, venir à la montagne n'est plus une aventure. Sécurisation et raccourcissement des distances favorisent les déplacements réguliers de fin de semaine des citadins. L'acquisition de résidences secondaires, la construction de chalets, développent le mouvement urbanistique considérable de la décennie 1960. Les intérêts de ces nouveaux propriétaires impactent les décisions du territoire (L'échec de l'implantation du Centre École de parachutisme de l'Alpe d'Huez illustre l'influence prise par ces nouveaux résidents sur les territoires de montagne, (Voir 2.1.1. - L'extension du domaine de l'Alpe d'Huez).

L'évolution des routes ne peut se réaliser sans la mission d'un corps de métier voué à l'aménagement et à l'accessibilité des routes, le service des Ponts et Chaussées, dont l'action est alors mise en avant. Face aux risques, la presse valorise le travail des services des Ponts et Chaussées qui, aux côtés de la société Rolba⁷¹⁶, fournisseur d'engins de déneigement, ne ménagent pas leurs forces. Après : « *de longues heures d'une rude besogne des Ponts et Chaussées, le chasse-neige est passé et a éventré la grosse avalanche de la Rampe des Commères, sur la route du Lautaret. Les ouvriers, à la pelle, parachèvent le travail de la machine* ». De nombreuses photos légendées mettent en scène le combat

⁷¹³ « La galerie de la Marionaise (dans le Col du Lautaret) inscrite au plan du fonds spécial d'investissement routier », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 juin 1961.

⁷¹⁴ Cette route est déclassée en route départementale 1091 depuis 2006 lorsque les départements se voient transférer plus de 17000 km de routes nationales suite à la mise en place d'un nouveau réseau routier. Cf. PAPIEN Agnès, *Construire la modernité, développer les territoires alpins, une histoire politique et sociale de la route (XIX^e-XXI^e siècle)*, op.cit.

⁷¹⁵ Gueyraud, A., « Dernier village enclavé de l'Isère Oulles en Oisans possède depuis hier une route qui le relie au monde » Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 juin 1961.

⁷¹⁶ « On déneige la route de Villard-Reymond », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 mars 1961.

tantôt victorieux⁷¹⁷, tantôt vain que livrent les hommes et la technologie moderne face aux intempéries. Dans le Col d'Ornon, la fraiseuse en action ne viendra pas à bout de la neige⁷¹⁸.

Proactifs, les Ponts et Chaussées anticipent en menant des tests de déneigement comme l'illustre la démonstration de véhicules équipés de quatre roues motrices lors de « *l'expérience Lautaret* » en mars 1961. L'administration des routes entend mettre les moyens dont elle dispose au service de la viabilité hivernale. Si le déneigement reste un problème majeur des Ponts et Chaussées dont la mission est de permettre aux villages isolés en hiver par la neige des liaisons « *permanentes avec le reste du pays* »⁷¹⁹, il demeure indispensable car il permet des jonctions qui canalisent l'économie des régions pour lesquelles la neige ne doit pas être l'élément perturbateur mais un moyen d'existence. Cette « *toute puissance* » de l'administration des Ponts et Chaussées au détriment du transport par câble développé en Suisse ou en Autriche est verbalisée à regret par Pierre Montaz, directeur de la société Montaz qui propose des liaisons par câble⁷²⁰.

Les Ponts et Chaussées favorisent les routes d'accès aux grandes stations au détriment de celles des villages qui ne veulent pas mourir. Ce constat alarmant des problèmes de la montagne, ce « *monde à part, malheureusement délabré* »⁷²¹, est reconnu au niveau national par l'État qui entend créer des liens entre agriculture et tourisme.

1.2.3. Créer des liens entre agriculture et tourisme

Pour « *rejoindre le monde civilisé* »⁷²², la population des villages exprime deux souhaits essentiels, la mise en service de réseaux téléphoniques capables de résister aux avalanches et l'aménagement des routes⁷²³. La presse reprenant le discours des experts souligne le délabrement humain en raison d'un exode intense, d'un vieillissement de l'âge moyen des chefs d'exploitations agricoles, de manque de bras pour arrêter l'envahissement des prairies. Considérant les difficultés de l'agriculture et conscient

⁷¹⁷ « Nombreuses avalanches dans les Alpes. Des routes coupées, des autos bloquées, des villages isolés. Un skieur gapençais disparaît à Vars », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 février 1961.

⁷¹⁸ « Malgré les efforts des services des Ponts et Chaussées, le dégagement de la route du Col d'Ornon, permettant le trafic entre le Valbonnais et l'Oisans n'a pu être achevé aujourd'hui », In, « Le Col d'Ornon sera-t-il ouvert aujourd'hui à la circulation ? », page de couverture, Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 février 1961.

⁷¹⁹ Blanc, R., « Au Col du Lautaret, Une brillante et éloquente démonstration de viabilité hivernale », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 10 mars 1961.

⁷²⁰ « Et l'État français avec les ponts et chaussées [...] ont dit : "nous allons désenclaver les communes de montagne par la route !" [...] Cela a été une grosse erreur [...] de désenclaver les communes d'altitude par la route, parce que d'abord on l'a fait tard, ça a coûté très cher, alors que si on avait mis un mini téléphérique [...] un câble de service qui puisse transporter 300 kilos c'est-à-dire une vache ou 2-3 personnes mais qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, le jour, la nuit, on pouvait descendre le blessé, on pouvait monter le docteur, et on pouvait monter les matériaux ou des ravitaillements, en permanence. On ne l'a pas fait pourquoi ? En fait, ça c'est mon avis ! On ne l'a pas fait parce que les ponts et chaussées [...] sont gérés par des gars intelligents et qui se sont accaparés la maîtrise d'œuvre des routes. C'est-à-dire que cette administration que l'on paye, nous, en plus ils se font payer la maîtrise d'œuvre ». Entretien avec Pierre Montaz, 26 décembre 2016.

⁷²¹ Raffin, G., « L'énorme et passionnant problème de la montagne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 novembre 1959.

⁷²² « Depuis la mi-décembre, les habitants de Villard-Reymond devaient franchir à pied la longue route qui les mène dans le monde civilisé », In, « On déneige la route de Villard-Reymond », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 mars 1961.

⁷²³ Forget, C., « Dans l'Oisans bloqué par la neige, Visite aux Étages le village perdu », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 mars 1961.

de l'essor économique induit par le tourisme, l'État entend pallier l'exode rural et le vieillissement de la population en créant des liens entre agriculture et tourisme, ce tourisme « *dont on peut et doit lier l'équipement et l'épanouissement à l'agriculture montagnarde car à quoi servirait d'équiper des stations dans des déserts ?* »⁷²⁴. Cette conception insiste sur la nécessité de conserver le monde paysan sans lequel les stations n'auraient pas de raison d'être tout en constatant la réalité de sa disparition. Le ministre de l'Agriculture admet la nécessité de créer un groupe d'études de la montagne. Celui-ci basé à Grenoble se voit charger de recherches sur le milieu mais également sur l'adaptation des techniques agricoles aux régions de montagne en créant des partenariats avec l'université. Ce mouvement débouche sur la création d'associations dédiées « *aux problèmes de la montagne* » selon la même idéologie de projet social (en dehors des cadres classiques) ayant présidé à la création des Classes Montagne à Bourg d'Oisans, afin de maintenir la population sur place.

Un projet social, le rôle de l'AFRAT et de Peuple et Culture

La Politique Agricole Commune (PAC) entrée en vigueur en 1962, mise en place à l'échelle de l'Union européenne qui a vocation à moderniser et développer l'agriculture met en difficulté les agriculteurs de montagne. Les standards de l'agriculture intensive ne conviennent pas aux espaces montagnards. Dans ce contexte, et dans la continuité de la rénovation rurale en montagne, l'Association pour la Formation des Ruraux aux activités du tourisme (AFRAT) créée en 1965 par des agriculteurs du Vercors, se propose de donner une formation aux ruraux, orientée vers les activités liées au développement touristique. Les métiers proposés relèvent toujours de la bi-qualification répartie en trois secteurs : Accueil, secrétariat, langues ; bâtiment et ski ; cuisine et gestion de collectivités. La pluriactivité exposée comme une innovation des années 1960 relève d'une réalité ancienne des populations de montagne, ce qu'a particulièrement démontré Anne-Marie Granet-Abisset à propos des communautés queyrassines⁷²⁵. Ces jeunes ainsi formés garniront en partie les rangs des futurs employés du territoire de l'Oisans. Les apprentis basés au centre d'Autrans sont amenés à visiter divers sites afin de parfaire leurs connaissances pratiques. C'est le cas aux Deux Alpes en 1965 alors que le centre vient juste d'ouvrir ses portes⁷²⁶. Sous les caméras de l'ORTF, les jeunes assistent à une conférence de René Faure. Directeur de la station, nouvellement élu maire de Mont de Lans en mars, cet acteur central de la modernité leur présente l'organisation d'une station de sports d'hiver et le fonctionnement d'un office de tourisme. La journée se poursuit par la visite de différents hôtels afin de prendre conscience de la réalité touristique. La présence de la télévision montre l'intérêt que les pouvoirs publics manifestent pour la reconversion

⁷²⁴ Raffin, G., « L'énorme et passionnant problème de la montagne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 novembre 1959.

⁷²⁵ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Le pays négociant : à propos des communautés du Queyras, 19^e, 20^e siècles. », Trente, Éditions du musée San Michele, 2002.

⁷²⁶ « La télévision avec les stagiaires du Centre de formation des ruraux aux activités de tourisme », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 décembre 1965.

des paysans. Elle sert également à promouvoir l'action de l'AFRAT tout autant que la station des Deux Alpes. Quatre ans plus tard à l'Alpe d'Huez, les jeunes de l'AFRAT sont invités à découvrir les activités de plein air proposées par la station⁷²⁷. Pour permettre aux futurs professionnels du tourisme d'obtenir un emploi, l'association de formation lie des partenariats avec divers organismes de tourisme comme les Gîtes ruraux. Le directeur des Gîtes ruraux de l'Isère et des Services Touristiques de la Chambre Agricole, M. Hulot, accompagne le groupe lors d'une excursion aux Deux Alpes. Selon ses propos la formation permettra aux jeunes d'utiliser leurs compétences sans quitter leur activité agricole. Il espère ainsi : « empêcher de nombreux montagnards d'abandonner leurs exploitations dont la rentabilité n'est plus suffisante mais qui pourrait le redevenir si on y ajoutait une activité ayant un rapport avec le tourisme »⁷²⁸.

Si l'AFRAT se présente comme une solution d'adaptation pour répondre aux difficultés des paysans à vivre en restant sur leur terre, l'association Peuple et Culture épaula aussi à sa manière cette action. La volonté de l'État de former les ruraux au tourisme est relayée dans les territoires par l'implication de l'association Peuple et Culture dont l'action en milieu rural demeure une préoccupation permanente⁷²⁹. L'Isère constitue une région centrale et symbolique pour cette association fondée en 1947 à Grenoble. C'est la politique du Front Populaire portée par l'exaltation de la Libération qui contribue à la naissance de ce mouvement auquel participent quatre personnages fondateurs, le sociologue Joffre Dumazedier⁷³⁰ qui préside l'association jusqu'en 1967, Bénigno Cacérès, Paul Lengrand et Joseph Rovin. Avec la devise « *Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture* », les fondateurs souhaitent « *inscrire la politique culturelle dans une stratégie d'ensemble* »⁷³¹. La première commission rurale rassemble des animateurs et des instituteurs ruraux de Haute-Savoie, de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Drôme. En Oisans Roger Canac⁷³², qui se qualifie lui-même de « *paysan sans terre de l'Aveyron venu soutenir les paysans d'Oisans* »⁷³³ représente l'association sur le territoire. Animé par la volonté de vivre en Oisans toute l'année, Roger Canac illustre cette détermination oisane : « *J'étais, à l'époque, guide à l'Union nationale des centres de montagne (UNCM) pendant l'été, et j'avais choisi de vivre en Oisans et pour l'Oisans, toute l'année* »⁷³⁴.

Il organise pour Peuple et Culture, non sans un certain prosélytisme, des voyages d'études dans d'autres pays de l'Arc alpin pour faire prendre conscience des ressources engendrées grâce à l'activité

⁷²⁷ « Autrans... en apporte le vent », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 mars 1969.

⁷²⁸ « L'AFRAT d'Autrans en visite aux Deux Alpes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 30 janvier 1969.

⁷²⁹ TROGER Vincent, « De l'éducation populaire à la formation professionnelle, l'action de « peuple et culture » », *Sociétés contemporaines*, 1999, n° 35, pp. 19-42.

⁷³⁰ LELIÈVRE Claude et SUE Roger, « Joffre Dumazedier (1915-2002) », *Revue française de pédagogie*, 2002, vol. 141, Vers une didactique comparée, pp. 187-188.

⁷³¹ CHOSSON Jean-François, *Peuple et Culture 1945-1995. 50 ans d'innovations au service de l'éducation populaire*, Paris, Peuple et Culture, 1995, 104 p.

⁷³² Enseignant l'agriculture dans une communauté paysanne en Haute-Savoie, en 1959, il obtient un poste d'instituteur à Mizoën. Roger Canac est également guide de haute montagne

⁷³³ CANAC Roger, *Paysan sans terre*, Grenoble, Glénat, 1996, 285 p.

⁷³⁴ CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez*, op. cit. p. 89.

touristique et susciter des vocations⁷³⁵. Il contribue à placer les organismes qu'il représente ainsi que son personnage résolument dans le camp d'une modernité « *raisonnable* ». Tant par sa tenue vestimentaire que son franc parlé à l'accent du Rouergue, il revendique ses attaches paysannes. Tout en considérant à regret la disparition des paysans, il sait leur parler car il en fait partie⁷³⁶. Il milite longuement pour le désenclavement routier de l'Oisans, et notamment pour un tunnel sous Belledonne, en animant une association basée à Bourg d'Oisans.

L'échec d'un projet face à l'institutionnalisation : l'exemple de Villard-Reymond

Le 25 mars 1961, Villard-Reymond sort de plusieurs jours d'isolement. Seulement trois personnes sont restées au cours de l'hiver. La question se pose. Que va devenir Villard-Reymond ? Sous la houlette du commandant Vernier, un groupe se constitue en association, « *Les amis de Villard-Reymond* », et lance « *l'opération Survie* ». Présupposant une solidarité entre agriculture et tourisme le commandant Vernier désireux d'exploiter la situation géographique du village considère qu'un regroupement avec Villard-Notre-Dame permettrait la mise en valeur du Grand Renaud, la montagne qui surplombe les deux villages. La représentation du commandant Vernier est d'instaurer la modernité par la construction d'une route reliant les deux villages pour créer un circuit touristique. Il demande à ce que la question du téléphérique soit réexaminée afin de redonner vie à ce village. Le commandant lance un appel au préfet. « *Souhaitons que [...] dans un avenir prochain nous puissions assister à la victoire de la vie sur l'abandon et la mort* »⁷³⁷. Illustrant le point de vue d'un citoyen résident secondaire sur les populations autochtones, le commandant Vernier s'appuie sur l'argument de l'isolement des villageois comme si celles-ci avaient dû attendre l'ouverture d'une route carrossable pour se déplacer⁷³⁸.

En parallèle, les institutions se positionnent. En 1961, considérant l'intérêt pour le développement touristique du canton, Bourg d'Oisans inscrit deux projets au plan d'aménagement de la région : la route reliant Villard-Notre-Dame à Villard-Reymond et le téléphérique reliant Bourg d'Oisans au Signal de Prégentil sur la commune de Villard-Reymond (projets déjà évoqués avant-guerre). Les pouvoirs publics sont sollicités. Arguant de la seule raison valable pour obtenir une aide de l'État, le désenclavement, Bourg d'Oisans et Villard-Reymond obtiennent l'ouverture d'un télé-service le 20 juin 1964, à la suite d'un hiver particulièrement rude. Celui-ci permet d'assurer toute l'année le transport des denrées dont le lait. En janvier 1965, la commune de Bourg d'Oisans prend acte du rapport du service des ponts et chaussées refusant de donner un avis favorable à la construction d'une télécabine de Bourg d'Oisans à Villard-Reymond au motif des risques potentiels liés au sauvetage en cas d'accident. À la place, ils suggèrent l'installation d'un téléphérique. Malgré les coûts d'une telle infrastructure, Bourg d'Oisans

⁷³⁵ CANAC Roger, *ibidem*.

⁷³⁶ CANAC Roger, *Réganel ou La montagne à vaches*, Grenoble, France, Glénat, 1994, 237 p.

⁷³⁷ « Pour Villard-Reymond qui ne veut pas mourir, l'opération "Survie est lancée », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 26 mars 1961.

⁷³⁸ PAPIEN Agnès, *Construire la modernité, développer les territoires alpins, une histoire politique et sociale de la route (XIX^e-XXI^e siècle)*, op.cit.

décide de poursuivre l'étude (voir annexe 4). Mais l'incapacité financière des communes et le désengagement de l'État mettent fin au projet.

L'échec du projet de création d'une station de ski à Villard-Reymond illustre le processus de rationalisation entamé par l'État dans les années 1960, qui vise à concentrer les efforts et les financements sur les stations existantes et rentables. Une interprétation de cet échec par l'analyse de Norbert Alter consiste à considérer l'institutionnalisation comme une forme de régression de la poussée innovatrice. Dans ce cas, l'exemple de Villard-Reymond est manifeste.

Contrairement à Villard-Reymond, Auris, en s'appuyant sur le dispositif des zones témoins et par sa proximité avec l'Alpe d'Huez suit une trajectoire différente.

Auris, de la zone témoin à la station des Orgières

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la situation de l'agriculture française particulièrement affaiblie fait réagir le gouvernement⁷³⁹. Prolongement des « *fermes-pilotes* » initiées dès 1946, dans le cadre du Plan Monnet, puis des « *communes-pilotes* » (mises en place dans les localités particulièrement dynamiques), le programme des zones-témoins soutenu par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est institué en 1952⁷⁴⁰ dans un contexte volontariste de productivité et de rationalisation. Ce dispositif financé par l'État fournit une aide technique et financière à la modernisation de l'agriculture dans les régions dites « *moyennement évoluées* »⁷⁴¹. À l'échelon local, la mise en œuvre est assurée par un organisme professionnel, le Groupement de Productivité⁷⁴², auquel les agriculteurs doivent souscrire pour être aidés. Dans les régions de montagne, une incitation à la formation professionnelle des jeunes en direction d'activités complémentaires artisanales ou touristiques est envisagée afin de maintenir la vitalité des exploitations⁷⁴³.

C'est dans ce contexte qu'Auris est compris dans la zone-témoin de l'Oisans en 1957⁷⁴⁴ alors que les propriétaires alpagistes se regroupent pour promouvoir le tourisme de la commune « *seule chance d'expansion* ». La rénovation rurale des zones d'économie montagnarde doit répondre aux espoirs des populations de ces régions : « *C'est une entreprise difficile mais passionnante qui concerne la nation toute entière* », indique Paul Rambaud, commissaire chargé au sein de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), de la conception et de l'exécution de

⁷³⁹ GRATIER DE SAINT-LOUIS Renaud, « « Les vaches du progrès ». Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia*, 2002, 10/11.

⁷⁴⁰ Journal officiel de la République française. Circulaire du 30 juin 1952.

⁷⁴¹ Chombart de Lauwe, J. (1954). Le fonctionnement des zones-témoins. *Économie rurale*, 22(1), 29-41.

⁷⁴² Sous forme d'association Loi 1901.

⁷⁴³ ROCHE L., « Les zones témoins », *Economie rurale*, 1953, vol. 15, n° 1, pp. 11-19.

⁷⁴⁴ JANIN Bernard, BILLET Jean et MARIE Christiane, « Au cœur de la haute montagne alpine : Bourg d'Oisans. Un petit centre urbain traditionnel : problèmes et perspectives », *Revue de géographie alpine*, vol. 53, n° 1, pp. 5-42. La zone témoin de l'Oisans comprend Auris ainsi qu'Ornon et Bourg d'Oisans.

ce vaste projet⁷⁴⁵. Pour déterminer les actions à mener en montagne et assurer à ses populations des conditions de vie décentes, l'État s'appuie dès 1964 sur un nouvel organisme, l'Institut national d'Études rurales montagnardes installé à Grenoble⁷⁴⁶ sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'Éducation nationale.

En Oisans, les acteurs prennent conscience d'une possibilité de développer un tourisme d'hiver et d'été. À Auris, Louis Ponce, reprend la ferme de ses parents et crée en 1954 le « *Groupement pour la Renaissance et le Développement d'Auris, de la Garde et du Freney d'Oisans* ». Élu maire en 1956, il demande l'ouverture d'une route depuis le Freney d'Oisans⁷⁴⁷, l'amélioration de la productivité agricole, le développement du tourisme en osmose avec le maintien de l'agriculture⁷⁴⁸. Émile Souchère, secrétaire général de ce Groupement se félicite de l'inauguration le 19 mai 1961 de la « *route d'Auris* », « *nouveau circuit touristique, véritable "corniche de l'Oisans", qui relie maintenant la commune de la Garde au Freney d'Oisans* »⁷⁴⁹. À ce titre, le commentaire d'Émile Souchère dans le journal du 6 septembre 1961 est éloquent. Celui-ci revendique la nécessité de développer le tourisme dans les villages :

« L'amélioration du réseau routier et la rénovation du réseau électrique doivent permettre désormais à ces villages de profiter, eux aussi, de ce nouveau phénomène social, le tourisme d'été et d'hiver qui touche toutes les couches de la population ; il apporte aux populations rurales une activité d'appoint nécessaire et par là se trouve être d'une rentabilité sociale incontestable, puisqu'il donne à l'homme la possibilité de demeurer sur son sol »⁷⁵⁰.

Ce projet reçoit l'aide du Ministère de l'Agriculture à travers le service des Eaux et Forêts, le Génie rural et le Groupement de Productivité de l'Oisans⁷⁵¹. Lors de l'accueil des conseillers généraux du Puy de Dôme venus s'inspirer de la solution envisagée par Auris, car eux aussi confrontés au même problème⁷⁵² (l'insuffisance de rendement de l'agriculture de montagne ayant pour conséquence

⁷⁴⁵ Roger, J., « La rénovation rurale des zones d'économies montagnarde : une initiative qui doit répondre aux espoirs des populations de ces régions », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 4 mai 1968.

⁷⁴⁶ Journal officiel de la République française du 24 janvier 1964. L'Institut national d'Études rurales montagnardes installé à Grenoble est créé à Grenoble par arrêté du 13 janvier 1964.

⁷⁴⁷ Jusqu'à la création de la route d'Auris au Freney d'Oisans en 1961, seule la Route de la Roche construite entre 1897 et 1902 depuis l'Armentier (commune de la Garde) permettait d'accéder à Auris. (Voir photo en annexe)

⁷⁴⁸ CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Ale d'Huez*, op.cit., p.87. Lui-même investi dans la cause agricole, Roger Canac offre un témoignage de proximité au titre de son activité de formateur de techniciens agricoles dans les années 1950.

⁷⁴⁹ « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961.

⁷⁵⁰ « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961.

⁷⁵¹ « L'inauguration du chalet d'alpage d'Auris en Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 septembre 1961.

⁷⁵² « Cet angoissant problème de désertion n'est pas, on s'en doute, particulier à nos Alpes dauphinoises ou savoyardes : il existe également avec une acuité semblable dans les autres régions montagneuses de France et c'est pour savoir comment les Dauphinois l'ont résolu, que les hautes personnalités auvergnates ont rendu visite à Auris », In, Roger, J., « Exemple de renaissance touristique des villages de montagne Auris en Oisans a reçu les conseillers généraux du Puy de Dôme qui ont découvert avec un vif intérêt ses réalisations », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 20 avril 1964.

l'émigration des populations vers la plaine), Auris est montré en exemple de la « *renaissance touristique des villages de montagne* »⁷⁵³.

Le Groupement pour la Renaissance et le Développement d'Auris, de la Garde et du Freney d'Oisans réfléchit déjà à des aménagements communs s'inscrivant dans la politique d'ensemble menée au plan national⁷⁵⁴ : « *Ces trois communes [devraient] renoncer à vouloir constituer de petites stations indépendantes, afin de s'intégrer plutôt dans l'ensemble de "l'Alpe"*⁷⁵⁵ lequel prévoit d'englober les villages tels que Auris, La Garde et le Freney » déclare son secrétaire général⁷⁵⁶.

Ces propos correspondent à la volonté d'extension affirmée du domaine de l'Alpe d'Huez (*Voir 1.1.3. L'Alpe d'Huez à la conquête de l'altitude*) effective grâce à l'appui sur les villages alentours. Dans cette logique extensive, un projet de liaison Alpe d'Huez-Deux Alpes est déjà évoqué à cette période⁷⁵⁷. La coopération entre les différentes communes forme l'enjeu central pour mener à bien le programme de développement des sports d'hiver : « *la loi économique obligeant à penser par grands ensembles* »⁷⁵⁸

Dans ce contexte, l'objectif prioritaire du Groupement, changer l'orientation agricole par une spécialisation plus poussée dans l'élevage et l'économie pastorale compte tenu des atouts que représentent les alpages est présenté comme une innovation alors qu'il s'agit de réactiver une pratique ancienne, réalité du quotidien des villages. De plus, le Groupement œuvre en direction du développement touristique, à plusieurs niveaux. Il participe à l'amélioration de l'accès routier. La première portion de la nouvelle route reliant le Freney à Auris est inaugurée le 19 mai 1961⁷⁵⁹, finalisée en 1964. Sur le plan urbanistique, le projet d'implantation de six remontées mécaniques sur les pentes du Signal de l'Homme est étudié ainsi que la création de quatre-cent lits touristiques pour en faire « *une station de chalets* » dépourvue de toute pollution car selon les arguments en vigueur « *entièrement alimentée par l'électricité* ». La population consent des efforts dans l'aménagement de gîtes ruraux avec l'aide de la municipalité. Déjà l'on envisage l'amélioration de l'accès au Signal de l'Homme, au Col de

⁷⁵³ Roger, J., « Exemple de renaissance touristique des villages de montagne Auris en Oisans a reçu les conseillers généraux du Puy de Dôme qui ont découvert avec un vif intérêt ses réalisations », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 20 avril 1964.

⁷⁵⁴ Journal officiel de la République française. Décret n° 60-1219 du 19 novembre 1960 portant création d'un comité interministériel permanent pour les problèmes d'action régionale et d'aménagement du territoire. Le CIAT insiste sur la rationalisation sur la base de l'aide à des ensembles touristiques organisés. Cette notion est soulignée par Germaine Veyret-Verner. VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327. C'est également l'idée développée par M. Henri Tournet, conseiller technique auprès de M. Sainteny, Commissaire général du Tourisme : « *Nous devons d'une part, créer un ou deux grands ensembles nouveaux en raison du développement considérable des sports d'hiver et, d'autre part, soutenir par un équipement complémentaire, les stations qui ont fait leurs preuves sur le plan international. En outre, certaines stations de moindre importance seront aidées tout en évitant le saupoudrage des crédits* », In, « Un équipement rationnel de nos montagnes permettrait aux skieurs américains de fréquenter nos champs de neige », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 janvier 1960.

⁷⁵⁵ Il s'agit de l'Alpe d'Huez.

⁷⁵⁶ « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961.

⁷⁵⁷ « TS4F des Sures », In, remontees-mecanique.net [En ligne]. Consulté le 28 février 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-tsf4-des-sures-poma-2382.html>

⁷⁵⁸ « Groupement pour la Renaissance et le développement d'Auris, La Garde et du Freney d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 septembre 1961.

⁷⁵⁹ « Auris en Oisans a inauguré hier sa nouvelle route, splendide balcon touristique, se moquant désormais des avalanches », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 mai 1961.

Maronne, au Col de Cluy, aux Orgières où l'on pense à la création d'un village de vacances dans l'optique d'accueillir une clientèle familiale. Pour le docteur Faure maire de Bourg d'Oisans et conseiller général « *il faut que l'Oisans entier s'ouvre au tourisme* »⁷⁶⁰. En 1967 la commune d'Auris achète des terrains pour l'implantation des remontées mécaniques⁷⁶¹ avec l'aval du Service d'Étude et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM) selon les directives d'application du V^e Plan visant à s'intégrer dans le schéma d'aménagement de la montagne. L'aménagement est confié à la Société d'Aménagement de la Montagne de l'Homme (SAMHO). Cette société est créée à l'initiative d'Émile Souchère qui rassemble des petites entreprises prêtes à investir dans le projet. Elle a pour objet la construction, l'acquisition et l'exploitation des remontées mécaniques aux Orgières, sur les pentes des Sures et du Signal de l'Homme. C'est elle qui doit créer et exploiter les immeubles d'habitations et commerciaux. La SAMHO devient le 4 août 1969 le partenaire exclusif de la commune. La convention qui lie Auris à cette société précise son but premier : « *créer des emplois qualifiés qui devront bénéficier, en priorité, aux habitants d'Auris* »⁷⁶². De cette manière les Auriens entendent prendre en main leur destin. La base raisonnable de mille-cinq-cent lits est fixée en 1970 pour rester à taille humaine, gage de prospérité et de conservation d'une authenticité montagnarde⁷⁶³. La volonté des acteurs du territoire de faire d'Auris une station familiale se conçoit en lien avec l'espoir de maintenir l'agriculture mais également en fonction des capacités locales d'investissements conditionnées aux diverses aides des administrations, celles de l'État (les premières étant les crédits de la Rénovation rurale), du Conseil Général.

Le 21 mai 1969 le Préfet publie l'arrêté d'enquête d'utilité publique pour le projet d'acquisition des immeubles nécessaires à l'aménagement touristique et sportif du secteur des Orgières et à l'exploitation du domaine skiable de la Montagne de l'Homme et du Signal de la Sure⁷⁶⁴. Construite rapidement, la station est inaugurée le 20 décembre 1970 en présence de nombreux officiels. Porte-parole de la modernité, le préfet Jean Vaudeville tient à complimenter les responsables de la station pour leur participation à l'effort général de mise en valeur du massif des Grandes Rousses et se félicite de l'emploi de dix-sept habitants d'Auris par la SAMHO ce qui contribue à revitaliser la commune. Se joignent à lui les maires d'Auris et du Freney ainsi que M. le député Robert Aymar, M. Roland Martin, conseiller général. Le déjeuner officiel est servi cependant à l'Alpe d'Huez, au centre du réseau d'acteurs influents, à l'hôtel des Grandes Rousses en présence du maire d'Huez Raymond Mauchamps⁷⁶⁵. Il faut

⁷⁶⁰ « Auris en Oisans a inauguré hier sa nouvelle route, splendide balcon touristique, se moquant désormais des avalanches », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 mai 1961.

⁷⁶¹ In, CANAC Roger, Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez, op. cit., p. 89.

⁷⁶² DECARROZ Karine, *Les projets d'unités touristiques nouvelles sur la commune d'Auris en Oisans*, Licence IUP Juridique, Université Nice Sophia Antipolis, Nice, 1997.

⁷⁶³ « Auris en Oisans ou le pari gagné », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 février 1971.

⁷⁶⁴ « Arrêté », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 02 juin 1969.

⁷⁶⁵ Copin, JP., « La station des Orgières à Auris en Oisans représente un cas typique de rénovation de la vie montagnarde », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 décembre 1970.

dire qu'Auris n'est qu'un satellite⁷⁶⁶ des Grandes Rousses, adossé à la station principale. La réalisation de la station d'Auris représente un espoir pour cette commune mais surtout renforce l'Alpe d'Huez dont elle élargit tout autant qu'elle diversifie l'offre. Elle contribue ainsi à l'amplification du succès de l'Alpe : « *Le complexe l'Alpe-Auris étant réalisé, la station d'Huez peut désormais s'enorgueillir d'offrir à ses fidèles 38 remontées mécaniques d'un débit de 26.000 montées à l'heure, 48 pistes balisées (19 vertes, 8 bleues, 12 rouges, 8 noires) sur six versants différents de Villard-Reculas à Auris* »⁷⁶⁷.

Après la mise en route des premières installations, le projet d'implantation de douze remontées mécaniques est laissé à l'expertise d'Honoré Bonnet. Comme cela a été démontré précédemment ([Voir 1.1.5. Les figures du progrès](#)), ce choix donne des indications sur les représentations du moment. Celles-ci s'appuient sur le succès de l'Équipe de France des Jeux Olympiques de Grenoble pour faire d'un acteur de la victoire, un expert-aménageur. Ce modèle repris à l'échelle de nombreuses stations françaises envoie à la future clientèle un message commercial positif et de crédibilité amalgamé avec la réussite sportive.

La liaison envisagée avec l'Alpe d'Huez qui reste un atout essentiel pour Auris devient une réalité au cours de la saison d'hiver 1971-1972, date à laquelle ouvrent les télésièges du Rif Brillant⁷⁶⁸ et des Gorges de Sarenne⁷⁶⁹ qui assurent la jonction entre les deux stations.

En 1973 la commune d'Auris rachète les remontées mécaniques à la SAMHO, en difficultés financières, et en concède l'exploitation à la SATA. Bien que cette dernière fasse valoir ce rachat comme une « *lourde charge immédiate* », elle a tout intérêt à s'en saisir dans la perspective de la continuité de l'expansion déjà réalisée⁷⁷⁰. Lors d'un conseil d'administration de la SATA, le sous-préfet M. Crifo fait remarquer que la société amortit toutes ses installations dans des durées relativement courtes⁷⁷¹. Ces propos prouvent sa puissance financière.

Du village d'Auris zone-témoin à la station des Orgières⁷⁷² la commune est citée en exemple de la rénovation montagnarde⁷⁷³ alors même que paradoxalement, l'agriculture poursuit son déclin inexorable malgré les aides de l'État. Selon Roger Canac : « *entre 1955 et 1970, le nombre d'exploitations agricoles à Auris a chuté de cinquante-huit à dix-neuf, le nombre de vaches de cent soixante-quatorze à*

⁷⁶⁶ Polikar, M., « Satellite de l'Alpe d'Huez "Auris en Oisans" une station qui est née à Noël sous le signe de "La montagne de l'homme" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 janvier 1971.

⁷⁶⁷ Lachat, R.-L., « Une dot merveilleuse au "mariage" l'Alpe d'Huez-Auris. 38 remontées mécaniques, 26000 montées à l'heure, 48 pistes balisées sur six versants », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 octobre 1971.

⁷⁶⁸ Départ vers l'altiport dans les gorges de Sarenne.

⁷⁶⁹ Prolonge le télésiège du Rif Brillant pour rejoindre Auris.

⁷⁷⁰ Lors du Conseil d'Administration de la SATA en novembre 1972, neuf administrateurs se prononcent pour, un contre, deux s'abstiennent.

⁷⁷¹ « La réunion du Conseil d'administration de la SATA », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 novembre 1972.

⁷⁷² Reynier, R., « Auris les Orgières ! C'est le nom d'un pari qui sera probablement gagné l'hiver prochain », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 août 1970.

⁷⁷³ Copin, J.P., « La station des Orgières à Auris en Oisans représente un cas typique de rénovation de la vie montagnarde », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 décembre 1970. Jean-Pierre Copin a travaillé pendant 40 ans comme journaliste au *Dauphiné Libéré* et est l'auteur d'un livre édité par la SATA (société des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez) sur le développement de l'Alpe d'Huez.

soixante-quinze »⁷⁷⁴. Il ne reste que neuf exploitations en 1979. Malgré les efforts consentis, les dispositifs mis en place n'enrayent pas le processus de récession du monde agricole dans un contexte national d'agriculture et d'élevage intensifs, processus qui n'a jamais été viable en montagne malgré les tentatives issues des zones-témoins. La promesse de maintenir coûte que coûte les paysans en place⁷⁷⁵ ne tient pas. Si l'agriculture disparaît, les agriculteurs eux se sont adaptés en se transformant en employés du tourisme. « *Aujourd'hui ce sont effectivement les habitants d'Auris qui font tourner la station, en assurant les emplois et les commerces. Les jeunes l'ont compris : ils restent ou reviennent* »⁷⁷⁶. Cette situation conduit à une transformation du paysage (envahissement des prairies), à une disparition du bétail et d'une classe sociale, à une modification de l'habitat. Une partie de la population passe du statut de travailleur indépendant (agriculteur) à celui de salarié. De nouveaux employés arrivent de l'extérieur, contribuant également à modifier la structure sociale de la commune.

Aux commandes des municipalités, les paysans disparaissent. Ils représentaient neuf élus sur onze en 1965, ils ne sont plus que deux sur onze en 1971⁷⁷⁷, remplacés par des commerçants, des employés, des moniteurs de ski. Les agriculteurs à la retraite ne transmettent pas la ferme familiale à leurs enfants.

En 1969 cinq agriculteurs réfractaires⁷⁷⁸, confrontés au rouleau compresseur de la modernité à tout prix, subissent une procédure d'expulsion, ce qui permet de penser que la conservation de la paysannerie sert d'alibi. Au lieu d'enrayer la situation, les sports d'hiver l'amplifient.

Le tourisme « *moyen privilégié pour drainer un complément vital de ressources* » s'est mué en une accélération de la « *décomposition de la société rurale* ». C'est l'échec de la politique nationale du maintien de la paysannerie »⁷⁷⁹, les mesures de la PAC (développement d'une agriculture et d'un élevage intensifs n'ayant jamais fonctionné en zone de montagne), répercuté au niveau local, l'échec des zones-témoins. La paysannerie disponible trois-cent-soixante-cinq jours par an pour son exploitation agricole se trouve en décalage avec l'innovation représentée par la transformation du système de valeurs que constitue le ski, celles de la civilisation du loisir. Le transfert des ruraux aux activités du tourisme fonctionne mais la conservation de l'activité paysanne se solde par un échec. L'Alpe d'Huez continue à tisser sa toile.

⁷⁷⁴ CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez*, op. cit., p. 89.

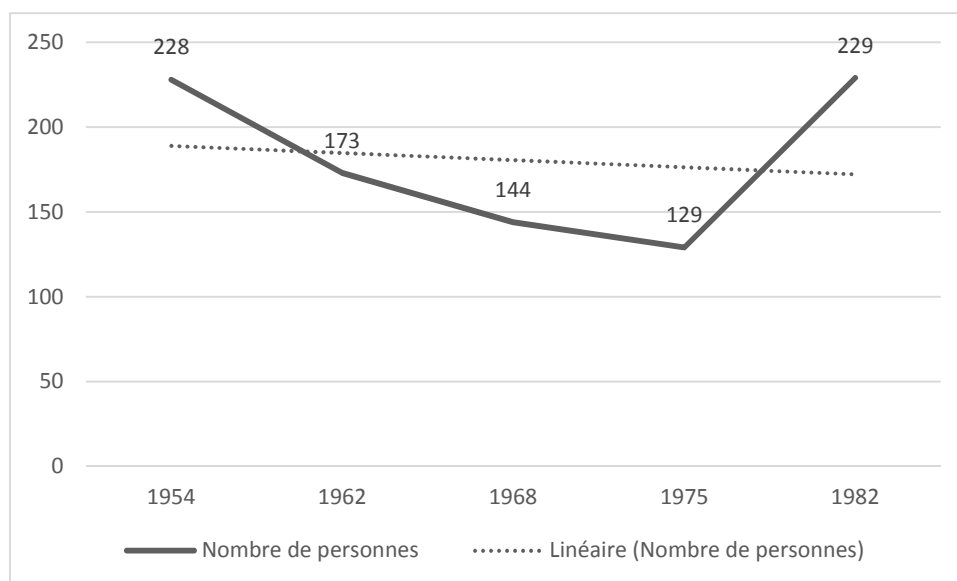
⁷⁷⁵ Ribeaud, S., « Les habitants de Besse en Oisans croient enfin que le chemin du Plateau d'Emparis sera un jour une route », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 17 août 1973.

⁷⁷⁶ Polikar, M., « Satellite de l'Alpe d'Huez "Auris en Oisans" une station qui est née à Noël sous le signe de "La montagne de l'homme" », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 13 janvier 1971.

⁷⁷⁷ CANAC Roger, *ibidem*

⁷⁷⁸ CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez*, op. cit., p. 89.

⁷⁷⁹ PRÉAU, Pierre, *Le Congrès de la Fédération Française d'Économie Montagnarde. Revue de géographie alpine*, 1980, 51(4), 737-739.



©D.F.

Figure 10. Démographie de la commune d'Auris de 1954 à 1982⁷⁸⁰.

La mise en place du dispositif des zones-témoins en 1957 n'enraye pas le déclin de la population comme le montre le graphique ci-dessus. La reprise visible à partir du recensement de 1975 tient au développement touristique ayant généré l'arrivée de personnes extérieures après l'ouverture de la station d'Auris en 1971. Les zones témoins font prendre conscience aux villages de la nécessité du tourisme.

⁷⁸⁰ Sources : Base EHESS-Cassini.

Chapitre 2. Extension et réactions au développement des sports d'hiver. Les années 1970 : diversification, nouvelles modalités de pratiques

2.1. Le renforcement des sports d'hiver

Croire au tourisme, vision globalisante, normative, donne sens au développement touristique qui semble incontournable et donne corps aux projets d'équipement. Tous les villages des Alpes⁷⁸¹, à l'écart du processus, se rêvent en stations de sports d'hiver à destination d'une clientèle familiale, espérant une inversion des mouvements migratoires. Les idées fleurissent tous azimuts. Cinq remontées mécaniques sont envisagées à Villard-Notre-Dame qui entend « *inscrire le ski sur le livre de l'avenir* » grâce au glacier du Rochail, qui autorise le ski toute l'année »⁷⁸². Le principe de mimétisme collectif pèse sur l'extension des pratiques et le parc de remontées mécaniques des stations des Alpes passe de 1.000 à 2.600 entre 1966 et 1974 (160 % en huit ans)⁷⁸³.

Cet enthousiasme de l'or blanc s'articule très nettement autour des Jeux de Grenoble, retransmis par la télévision et suivis par des millions de téléspectateurs. Portés par une forte volonté politique, ils ont des retombées sur l'équipement et la politique du « droit » aux sports d'hiver. L'Oisans, dont seule l'Alpe d'Huez accueille une épreuve olympique, le bobsleigh, bénéficie de quelques opérations non comprises dans les enveloppes du V^e plan mais dont la réalisation sera menée à bien en vue des Jeux Olympiques de 1968 : élargissement de la route vers Huez, amélioration de la rampe des Commères permettant l'accès aux Deux Alpes et élargissement du rond-point de la RN 91 au niveau de Vizille (1966). Une série de projets se cristallisent entre 1968 et 1969. À Bourg d'Oisans, l'inauguration du caravanning du Vernis en 1968 est suivie en 1969 de l'ouverture d'une patinoire naturelle et de l'inauguration du télésiège des Auberts en remplacement d'un fil neige. Cette même année, le télésiège d'Allemont est inauguré en présence de nombreuses personnalités, dont le député Robert Aymar. Des projets côté Belledonne sont envisagés. Auris lance une enquête d'utilité publique pour l'aménagement touristique de la station des Orgières.

⁷⁸¹ « St Léger les Mélèzes à l'heure de la neige : un télésiège et trois télésisges cet hiver », Le Dauphiné Libéré, édition locale du 23 novembre 1968.

⁷⁸² « Le nid d'aigle de l'Oisans : Villard-Notre-Dame prépare son avenir avec beaucoup d'espoir », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 2 février 1968.

⁷⁸³ TÉTART Philippe et MILZA Pierre, *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, XVII-523 p.

Si la montagne apparaît comme la grande chance du tourisme français dans un domaine où elle reste leader sur le plan international, si tous les villages de l'Oisans montrent des signes de développement de l'activité neige par l'équipement de fil neige, télési, voire télésiège⁷⁸⁴ entre 1960 et 1968, seuls certains s'engagent avec succès sur la voie des sports d'hiver. Le colloque de Grenoble sur l'équipement et les loisirs de montagne met en avant le risque de pénurie craint par l'ensemble des acteurs en présence. « Avec l'aménagement des Sept Laux et du Taillefer, on peut escompter un apport supplémentaire dans les dix prochaines années de 30000 places nouvelles [lits]. Il en faudrait 100 000 d'ici à 1975 ce qui revient à dire que d'ici à cette date, tous les sites équipés ou équipables seront saturés ! »⁷⁸⁵. Dans cette période d'euphorie portée par les retombées médiatiques des Jeux de Grenoble, ce propos basé sur le prolongement supposé du nombre de skieurs à ce moment-là en plein essor ne tient pas compte des imprévus économiques. Les instances politiques rassemblées dans ce colloque⁷⁸⁶ croient fermement à l'amplification de la fréquentation des sports d'hiver. Ils s'appuient sur les chiffres donnés par M. Bonnefond directeur adjoint de l'agence d'urbanisme de Grenoble se référant à l'agglomération grenobloise mais extrapolés au niveau national. Selon cette structure le Grenoblois consacre 7% de son budget aux loisirs, tout particulièrement de neige. Une estimation annonce un doublement de ce budget d'ici 1985, la part réservée aux loisirs passant de 7% à 10%.

Des divergences de vues laissent apparaître qu'une partie des congressistes souhaite que s'opère une montée en gamme pour soutenir la comparaison sur le plan international et attirer la clientèle européenne et américaine, quand une autre pense qu'il faut prendre en compte l'ensemble de la population avec la création de stades de neige pour une clientèle de week-end dans les stations de moyenne altitude. L'aménagement du Taillefer prend en considération le bassin de clientèle grenoblois. Philippe Cornuau, membre du Comité français des stations de sports d'hiver se fait le porte-parole de ceux qui souhaitent la nécessaire prise en charge des contemplatifs et la réalisation de stations à caractère social. Il précise que dans certaines stations françaises « la clientèle de séjour compte 50% de contemplatifs »⁷⁸⁷.

Face à la pénurie de lits et à l'incapacité de répondre à la demande qui s'accélère rapidement, le VI^e Plan (1971-1975) intensifie les aides dans une frénésie de construction. Marcel Anthonioz secrétaire d'État chargé du tourisme en fait adopter le principe : « l'objectif à atteindre étant de 360 000 nouveaux

⁷⁸⁴ D'après la liste fournie par Pierre Montaz, sont installés : **À Besse en Oisans** : le télési de la Courbe (type B-12) en 1960, le télési de l'École (D-6) en 1961. **À Ornon** : le télési du Côté du Col (D-40) en 1965, le télési de Bois Barlet (T-100 DA) et du Clos de la Mure (D-20 ND) en 1973. **Au Rivier d'Allemont** : en 1968 le télési du Château (D-20). **À la Grave**, le télési du chalet Gonon (T-100), le télésiège Signal Croix, le télési de l'École (D-6) en 1964, le télési des débutants (D-20) en 1966, le télési des Plagnes (T-80) en 1970.

⁷⁸⁵ Bérard, H., « Colloque à Grenoble sur "Équipement et loisirs de montagne" La pénurie de stations de loisirs d'hiver va-t-elle conduire à une ségrégation des amoureux de la poudreuse ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 avril 1970.

⁷⁸⁶ Sont présents lors de ce colloque M. Malherbe conseiller technique auprès du Secrétariat d'État au tourisme, Jean Baccard, membre de la commission du salon de l'habitat, Roger Hulot, délégué national des Gîtes de France, Jean Cognet, architecte urbaniste, Aimé Maurin adjoint au maire de Grenoble et président d'Alpexpo, Henri Morin président d'honneur de la Fédération Française de Ski, Philippe Cornuau, membre du Comité Français des stations de sports d'hiver, Aimé Paquet président du Comité Régional du Tourisme.

⁷⁸⁷ Bérard, H., « Colloque à Grenoble sur "Équipement et loisirs de montagne" La pénurie prochaine de stations de loisirs d'hiver va-t-elle conduire à une ségrégation des amoureux de la poudreuse ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 avril 1970.

lits en 1980 »⁷⁸⁸. L'Oisans suit ce rythme effréné, le premier immeuble de la SAMHO à Auris est construit en moins de six mois⁷⁸⁹. Selon les arguments utilisés par les pouvoirs publics et les acteurs locaux, le regroupement des communes est considéré comme une nécessité pour réaliser de grands projets. Le député Robert Aymar reconnaît ce principe en insistant sur l'union des communes⁷⁹⁰. Face aux maux de la société industrielle, les citoyens en quête d'authenticité⁷⁹¹, recherchent les bienfaits de la montagne⁷⁹². Le pittoresque de Villard-Reculas à l'opposé de l'Alpe d'Huez, garde le charme de sa rusticité et propose au « *skieur montagnard* » qui souhaite une reposante solitude, un cadre grandiose. Les années 1970 atteignent une limite avec la vision du tourisme considérée dans les années 1960. Le tourisme-providence au secours de la montagne⁷⁹³ semble devenir un mythe. S'il crée des emplois et des équipements, il ne représente plus une solution universelle et infaillible. Germaine Veyret consciente de l'accentuation des disparités que le tourisme fait émerger propose un aménagement plus rationnel : « *aménager c'est choisir* »⁷⁹⁴.

2.1.1. L'extension du domaine de l'Alpe d'Huez

Le contexte touristique favorise les constructions urbaines dans les grandes stations d'altitude, aux dépens de villages plus modestes et situés en moyenne montagne. Dans le département de l'Isère, l'Alpe d'Huez joue « *le rôle de fixateur des investissements et d'accapareur d'une clientèle riche* »⁷⁹⁵. Une étude du SEATM⁷⁹⁶ laisse entrevoir que les critères de choix des vacanciers se portent sur l'étendue du domaine skiable et la certitude d'avoir de la neige. Que l'extension du domaine skiable se réalise sur le territoire communal d'origine ou qu'elle le dépasse en s'inscrivant sur les territoires des communes adjacentes⁷⁹⁷, elle participe d'une évidence pour les acteurs de l'innovation. Elle représente ce vers quoi il faut tendre afin de répondre à une clientèle consommatrice de toujours plus d'espace.

En réponse à cette logique, la SATA rachète la SAMHO en 1972 et étend sa maîtrise du territoire sur la commune d'Auris. Deux ans plus tard, même s'il n'y a pas de lien physique par câble entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, un jumelage existe sur l'achat du forfait de six jours pris dans l'une ou l'autre

⁷⁸⁸ « Pour arriver à 360.000 lits nouveaux en 1980 dans les stations de sports d'hiver : "plan neige" lancé en 1971. Marcel Anthonioz en a fait adopter le principe », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 20 février 1970.

⁷⁸⁹ Polikar, M., « Satellite de l'Alpe d'Huez "Auris en Oisans" une station qui est née à Noël sous le signe de "La montagne de l'homme" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 janvier 1971.

⁷⁹⁰ « Allemont a inauguré sa piscine », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 juillet 1970.

⁷⁹¹ « Le Grand Bornand : une station de montagne où l'on rencontre encore des... montagnards », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 mars 1972.

⁷⁹² « Villard-Reculas, l'oasis des skieurs montagnards », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 17 février 1971.

⁷⁹³ VEYRET-VERNER Germaine, « Le Tourisme au secours de la montagne : L'exemple de Val d'Isère », *Revue de géographie alpine*, 1956, pp. 37-56.

⁷⁹⁴ VEYRET-VERNER Germaine, « Aménager les Alpes : mythes et réalités », *Revue de géographie alpine*, 1971, vol. 59, n° 1, pp. 5-62.

⁷⁹⁵ Ibidem.

⁷⁹⁶ Les loisirs de montagne : le marché des stations de sports d'hiver en 1987. Synthèse de l'étude, Paris, CEMAGREF SEATM, 1987, 65 p.

⁷⁹⁷ Paradoxalement, le glacier de Mont de Lans se situe sur les communes de St Christophe en Oisans et la Grave.

des deux stations⁷⁹⁸. Georges Rajon, président de la SATA évoque en 1975 le gigantesque et réminiscent projet qui consiste à relier en un immense domaine équipé, tous les champs de neige, de la vallée de l'Eau d'Olle à la Grave⁷⁹⁹. Idéalisé et en cours de réalisation, l'agrandissement du secteur de l'Alpe d'Huez située au centre de ce réseau, sert l'objectif publicitaire d'offrir à la clientèle l'un des plus grands domaines skiables d'Europe.

La jonction avec l'Alpe d'Huez justifie la vocation touristique de la vallée de l'Eau d'Olle. Le syndicat d'initiative intercommunal⁸⁰⁰ qui regroupe les trois communes Oz, Allemont et Vaujany, se positionne dans cette dynamique afin de constituer un super domaine skiable relié à l'Alpe d'Huez. Le VI^e Plan (1971-1975)⁸⁰¹ sert de cadre à l'aménagement des territoires. La construction d'une route reliant Allemont à Villard-Reculas entre dans cette programmation supprimant l'enclavement du village en hiver à partir de 1981⁸⁰² alors que jusque-là il était relié à l'Alpe d'Huez par le téléski de la Souveraine, la route en balcon créée au début du XX^e siècle, étant peu praticable dès les premières neiges⁸⁰³. L'ouverture d'une deuxième route vers Allemont, transforme la vision sur ce village qui, de fait trouve une raison supplémentaire de développer des infrastructures liées aux sports d'hiver (hébergements, commerces) tout en misant sur un tourisme différencié, complémentaire de la grande station voisine. À propos de la vallée de l'Eau d'Olle, la presse locale souligne « *l'élan constructif d'une population qui a pris conscience de ses destinées tournées désormais essentiellement vers le tourisme* »⁸⁰⁴.

Le syndicat d'initiative intercommunal, écho d'une volonté de désenclavement, mobilise toutes les forces vives par l'organisation de réunions publiques dans lesquelles sont énoncés les grands projets. Allemont envisage le développement d'installations mécaniques côté Belledonne en établissant une liaison via le Pas de la Coche dont le téléski du Rivier d'Allemont figure l'embryon, officiellement inauguré en 1969⁸⁰⁵. Allemont, clé de la Savoie, au devenir planifié, n'hésite pas un seul instant à suivre la voie du progrès. La commune réfléchit ardemment à l'implantation du téléphérique des Rousses pour rejoindre l'Alpe d'Huez : « *Partant d'Allemont pour prendre pied à 3350 mètres. Faites le calcul : 2700 m de dénivelé, un record d'Europe* »⁸⁰⁶. Une fois encore il est fait abstraction de l'itinéraire de la Vallée

⁷⁹⁸ « La "Maison de l'Alpe d'Huez" inaugurée hier à Paris », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 octobre 1974.

⁷⁹⁹ « L'Alpe d'Huez : les télécabines de l'ère nouvelle inaugurées par M. Gérard Ducray », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 décembre 1975.

⁸⁰⁰ Polikar, M., « Pour mieux se vouer au grand tourisme été-hiver, la vallée de l'Eau d'Olle va se hisser jusqu'aux Grandes Rousses », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 juillet 1970.

⁸⁰¹ Journal officiel de la République française du 16 juillet 1971. Loi n°71-567 du 15 juillet 1971 portant approbation du VI^e Plan de développement économique et social (1971-1975).

⁸⁰² « Villard-Reculas ne sera vraiment désenclavée... que par la route », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 janvier 1970 ; Copin, J.-P., « Mon village est un nid d'aigle / Roland MARTIN, Conseiller général l'exemple le plus étonnant est celui de Villard Reculas », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 5 septembre 1980.

⁸⁰³ Granet-Abisset, A.-M., « Le village de Villard-Reculas », In, INA [En ligne] Consulté le 26 septembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/villard-reculas/s#sort/-pertinence/-direction/DESC/page/1/size/10>

⁸⁰⁴ Polikar, M., « Pour mieux se vouer au grand tourisme été-hiver. La vallée de l'Eau d'Olle va se hisser jusqu'aux Grandes Rousses », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 juillet 1970.

⁸⁰⁵ Polikar, M., « La route des sports d'hiver passe aussi depuis hier par les téléskis d'Allemont et du Rivier », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 5 février 1969.

⁸⁰⁶ « Allemont a inauguré sa piscine »n Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 juillet 1970.

Blanche à Chamonix. Partant du sommet du téléphérique de l'Aiguille du Midi, la descente à ski se déroule sur 2800 mètres pour atteindre en conditions d'enneigement suffisant Chamonix situé à 1035 mètres.

2.1.1.1. L'extension du domaine vers la vallée de l'Eau d'Olle

La liaison à ski Alpe d'Huez/vallée de l'Eau d'Olle commence à se formaliser, programme jamais terminé, toujours remis en cause sur lequel se penche depuis plusieurs années Oz, Vaujany, Allemont, Villard-Reculas⁸⁰⁷. Un premier projet dans le cadre des Jeux Olympiques de Grenoble envisage une jonction par télésiège entre Oz et le Col de Poutran, donnant accès au versant de l'Alpe d'Huez, qui aurait desservi une piste de repli lors des épreuves alpines⁸⁰⁸. L'élargissement en 1972 de la piste des Chamois à l'Alpe d'Huez prévoit une descente vers Oz sur une distance de cinq kilomètres pour un dénivelé de plus de mille mètres⁸⁰⁹. Les arguments mis en avant restent ceux avancés par les pouvoirs publics et les acteurs locaux dès les années 1960, une volonté de garantir une sécurité professionnelle aux habitants en leur permettant de rester sur place. Ce raisonnement se renforce avec la crise des années 1970, situation économique nationale dans laquelle le thème de l'emploi en territoire rural devient prédominant. En zone de montagne la situation particulièrement épineuse liée à l'exode des villages, rend significatifs les enjeux démographiques et économiques de la vallée de l'Eau d'Olle au milieu des années 1970. Le modèle imaginé à Oz en Oisans en relation avec le Plan neige et les objectifs du VI^e Plan consiste en l'élaboration d'un stade de neige implanté en site vierge à une altitude de 1350 mètres, au-dessus du village principal et destiné à une clientèle familiale par contraste avec l'accueil des clientèles aisées des stations internationales. Georges Pialat, urbaniste de l'État, au service du SEATM, décrit les sites aptes à être équipés pour les sports d'hiver aux positionnements différents en fonction de leurs caractéristiques. Il définit quatre types, le stade de neige, le centre de ski, la station de séjour, le ski de village⁸¹⁰. Oz, à sa manière, en s'appuyant sur la logique de démocratisation de la pratique, et en envisageant une future liaison avec sa voisine mondaine, entre dans le cercle des stations de sports d'hiver. À cette période, comme dans tous les villages non reliés à une station, la démographie chute. Actuel maire de l'Alpe d'Huez, Jean-Yves Noirey, natif d'Oz, a vingt ans en 1978. Il rappelle que les jeunes sont à cette époque une « *denrée rare à Oz* »⁸¹¹. La seule « *chance de survie* » consiste pour ses concitoyens à se relier à l'Alpe d'Huez. Le sommet des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez situé sur la commune d'Oz constitue un argument fort pour défendre la liaison. Le syndicat intercommunal

⁸⁰⁷ Carignon, J., « Une liaison ski Alpe d'Huez-Vallée de l'Eau d'Olle », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 octobre 1973.

⁸⁰⁸ Cuchet, C., « Oz en Oisans aura-t-elle bientôt sa station de ski familiale ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 janvier 1974.

⁸⁰⁹ « La piste des Chamois », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 26 octobre 1972.

⁸¹⁰ PIALAT Georges, « Urbaniser la montagne ? », *Revue Urbanisme*, 1970, n° 116, pp. 16-18.

⁸¹¹ NOIREY Jean-Yves, *Journal de bord de l'école du ski français d'Huez*, Seyssinet-Pariset, Cervocom, 2016, 98 p.

de la vallée de l'Eau d'Olle reçoit l'appui du département via la Société d'Aménagement du Département de l'Isère (SADI). Celle-ci prend part aux grandes opérations touristiques prévues par le VI^e Plan qui oriente une partie de ses actions vers un soutien à la moyenne montagne. Le stade de neige d'Oz répond à cette logique. Le téléski de Font-Belle est inauguré au début de la saison d'hiver 1975-1976. Pour les acteurs elle représente la réalisation d'un village qui veut revivre⁸¹², c'est aussi « *le premier maillon d'un réseau qui demain fera sa jonction avec le Col de Poutran et l'Alpe d'Huez, qui portera également le skieur de Vaujany aux Deux Alpes* »⁸¹³.

Cette volonté de liaison des communes de l'Oisans crée une effervescence qui conduit à redistribuer les cartes du territoire en attribuant à chaque station des fonctions spécifiques. Oz étoffe l'offre globale de l'Oisans en s'adressant aux classes moyennes. Les skieurs pourront accéder au domaine prestigieux de l'Alpe d'Huez de façon moins onéreuse. La reconversion professionnelle dictée par le VI^e Plan, illustrée par l'exemple d'Oz est érigée en modèle lors de l'inauguration en présence de nombreux officiels dont les représentants de l'État, Georges Cumin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées⁸¹⁴, M. Grollier représentant le Ministère de la Jeunesse et des Sports : « *Déjà (un exemple), des ouvriers d'usine qui avaient de bonnes notions familiales de cuisine montagnarde ont créé une bien sympathique auberge. Celle-là même où les invités d'Oz, M. le Préfet à la place d'honneur, célèbrèrent ces heures inaugurales, ce départ du renouveau* »⁸¹⁵. Le maire d'Oz Henri Ollivier, entend faire mieux encore « *pour que les vieux villages rajeunissent* ». Quand l'observateur urbain associe aux « *vieux villages* » les qualificatifs de charme et d'authenticité, les habitants de la vallée évoquent le déclin. Les citadins adossent leurs représentations de la montagne espace de loisirs, expression d'un ailleurs convoité leur permettant de rompre avec leurs contraintes de travail, aux vieilles pierres de l'Oisans. Cette vision s'oppose à la réalité de la vie dans les villages.

Un contexte particulier oriente le développement touristique de la vallée de l'Eau d'Olle. Dans le prolongement de la mise en eau du barrage de Serre Ponçon en 1959⁸¹⁶, Électricité de France (EDF) nourrit un projet hors-norme⁸¹⁷, le plus grand barrage turbine-pompe de France, Grand'Maison, à la

⁸¹² Une enquête effectuée vers 1976 auprès des 14-25 ans d'Oz, Vaujany et Allemont témoigne du pessimisme des jeunes. La majorité renonce à « rester au pays » pour y travailler de façon stable. Cf. HACQUES Christine, *Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, pp.133 Sq.

⁸¹³ Lachat, R.-L., « Un réseau de "remontées" se tisse autour des grandes stations de l'Oisans. M. René Jannin, préfet, a inauguré le stade de neige de "Fond Belle" dans la haute vallée de l'Eau d'Olle », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 décembre 1975.

⁸¹⁴ Polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Georges Cumin, après avoir été nommé à Brest, est muté en Isère en tant qu'ingénieur de la circonscription du Grésivaudan dans les années 1950. Suppléant du député Aimé Paquet puis son conseiller au ministère du Tourisme, il devient directeur du SEATM de 1974 à 1980. C'est lui qui établit une typologie des stations de sports d'hiver distinguant initialement trois générations. Cf. RÉVIL Philippe, « Georges Cumin, héritier du plan neige », in *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, pp. 100-109.

⁸¹⁵ Lachat, R.-L., « Un réseau de "remontées" se tisse autour des grandes stations de l'Oisans. M. René Jannin, préfet, a inauguré le stade de neige de "Fond Belle" dans la haute vallée de l'Eau d'Olle », op.cit.

⁸¹⁶ « Aujourd'hui mise en eau de Serre-Ponçon. Derrière le colossal barrage de terre, 650md'épaisseur, 14 millions de m³, La Durance captive va former un lac comparable à celui d'Annecy », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 16 novembre 1959.

⁸¹⁷ A., G., « La R.N. 528 vers le Pas de la Coche renaîtra-t-elle un jour grâce au barrage de Grand'Maison, le Serre Ponçon de l'Eau d'Olle ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 novembre 1959.

limite de l'Isère et de la Savoie à une altitude de 1850 mètres⁸¹⁸, une idée qui fait son chemin dans les esprits depuis le début des années 1950⁸¹⁹. Le thème de la relance économique par les grands travaux dont EDF assure la preuve par un discours diffusé localement, est particulièrement bien relayée par les grands élus. Plus de dix ans s'écoulent. Grand'Maison représente un cas exemplaire à la fois démarche expérimentale et résultat de l'application de la politique publique des Grands Chantiers élaborée par le CIAT entre 1975 et 1982. Les élus locaux d'Allemont, Oz et Vaujany conçoivent cette procédure « *Grand Chantier* » de façon particulière. Ce label est perçu comme une façon de « *brûler les étapes* »⁸²⁰ du développement afin de réaliser en un temps record, sous la pression du chantier, des équipements programmés de longue date mais irréalisés faute de moyens financiers. Le Grand Chantier de l'Eau d'Olle sert de prétexte à l'aménagement⁸²¹. Le projet de jonction Oz/Alpe d'Huez se concrétise suite à l'aménagement hydroélectrique qui prévoit selon la procédure dite « *d'après Grand Chantier* » une reconversion des communes sur lesquelles s'implantent les travaux. Elle aboutit à la mise en service de la télécabine de Poutran au cours de l'hiver 1987-1988 (plus de dix ans après le démarrage des travaux EDF), au moment de la mise en service du barrage, la construction étant achevée en 1985 : « *Après plusieurs tentatives infructueuses, après 50 ans de bataille, d'espoirs et d'échec, le pari est enfin tenu. Touchés par le coup de baguette magique de la fée Électricité (aménagement de Grand'Maison), les gens du pays ont osé* »⁸²².

Cette situation démontre un changement culturel et social au sein de la population des villages de l'Eau d'Olle dynamisé par le chantier de Grand'Maison qui modifie radicalement les conditions économiques et sociales en engageant les communes dans un processus d'aménagement touristique. Si dans un premier temps, le gigantisme des travaux fait fuir tous les visiteurs potentiels (poussière, bruit, passage des véhicules, capacité d'accueil saturée par les travailleurs du barrage qui représentent jusqu'à deux mille hommes sur le site en même temps) la conviction des élus locaux que la seule perspective économique reste celle du tourisme bouleverse la situation financière des communes. Malgré le discours de la DATAR centré sur la nécessité d'un développement économique diversifié, cet organisme se heurte à la « *polarisation des élus et des habitants sur le thème du tourisme* »⁸²³. On perçoit une forme de soumission et d'attachement au modèle touristique en vigueur pris en main par la SATA

⁸¹⁸ Bérard, H., « Pour le plus grand barrage "turbine-pompe" de France Grand'Maison : La technique routière ouvre la voie à l'aménagement hydraulique », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 septembre 1978.

⁸¹⁹ HACQUES Christine, Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne, op. cit.

⁸²⁰ Ibidem.

⁸²¹ En fonction de la politique publique en matière d'aménagement de la montagne, la vallée de l'Eau d'Olle est classée site expérimental par la DATAR entre 1977 et 1981.

⁸²² N., Ch., « Oz-En-Oisans - Inauguration de la télécabine de Poutran. Une étape décisive pour la vocation touristique de la vallée. - On ose au pays d'Oz », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 janvier 1988.

⁸²³ HACQUES Christine, Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne, op. cit.

et bientôt par Vaujany qui entend faire cavalier seul⁸²⁴, révélant des tensions internes fortes et des enjeux de pouvoir entre les communes. La politique locale est marquée par une hétérogénéité des sensibilités qui empêche une vision d'ensemble⁸²⁵. De plus se greffent des enjeux économiques, chaque commune souhaitant profiter des redevances d'EDF et des réalisations d'équipements touristiques. La commune de Vaujany est celle qui doit bénéficier principalement de la réalisation du barrage, l'essentiel des ouvrages se situant sur son territoire. Oz et Allemont se sentant lésées, reprochent à Vaujany de tirer isolément profit de l'aménagement. Pour sa part, Vaujany estime la nouvelle donne comme un juste retour par rapport à la situation antérieure favorable à Allemont où se situent toutes les petites centrales depuis le début du siècle⁸²⁶. Le maire de Vaujany Raymond Basset donne son point de vue : « *la commune avait un budget misérable de quarante millions de centimes. Dès cette année [1980], nous aurons des rentrées importantes provenant de la taxe professionnelle des entreprises qui travaillent au barrage. Puis cet ouvrage terminé, nous aurons trois cent millions de centimes rien que sur le foncier bâti* ». Cette manne, comme le rappelle la presse locale, va transformer Vaujany d'un point de vue esthétique certes, mais surtout économique : « *Déjà, la commune caresse un projet, celui d'une station de sports d'hiver qui relierait Vaujany à l'Alpe d'Huez. Sept remontées mécaniques, mille à mille cinq cents lits* »⁸²⁷. La volonté d'engager rapidement les travaux d'aménagement touristiques servent d'argument contre la menace d' « *exode total* ».

Le développement du tourisme d'hiver à Vaujany se profile selon les mêmes arguments évoqués précédemment pour Oz, maintenir les jeunes au pays, développer un tourisme familial. Le premier télésiège de Vaujany auquel il est prévu d'adjoindre un second niveau, ouvre au public le 17 février 1973⁸²⁸. Rapidement Vaujany s'appuie sur l'accueil des classes de neige⁸²⁹, utilisatrices du remonte-pente. Un deuxième télésiège, les Fournasses, ouvre en 1981⁸³⁰. Dès le début des années 1970, une volonté se

⁸²⁴ Vaujany quitte le SIEPAVEO en 1985. Arrêté 1985-914 du 26 février 1985 selon lequel : « Est autorisé le retrait de la commune de Vaujany du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle ». Après plus de deux ans de réflexion, les communes d'Allemont, Oz en Oisans, Vaujany et Villard-Reculas mettent au point un PPDT et un PPDE et se constituent en un Syndicat Intercommunal d'Étude et de Programmation dénommé SIEPAVEO dont les statuts sont approuvés le 17 décembre 1982.

⁸²⁵ « À Allemont, le maire, M. Célestin Manin, est un non-inscrit affichant des sympathies envers la gauche. À Oz, le maire M. Henri Ollivier, membre du PCF, succède en 1971 à son père, également membre du PCF et qui détenait la mairie depuis 1947. À Vaujany enfin, le maire M. Alphonse Basset se présente comme proche du PS. Le conseiller du canton de Bourg d'Oisans quant à lui, est entre 1973 et 1979 un non-inscrit se situant lui-même comme un "gaulliste de droite" : M. Édouard Ollivier. Il succède à M. Rolland Martin (PS). Également conseiller municipal d'Allemont depuis 1953 et maire de cette commune depuis 1965, il s'est fait ravir la mairie d'Allemont en 1971 par M. Manin sur les thèmes du barrage et du développement touristique, en émettant des réserves quant à l'opportunité de la réalisation de l'aménagement de Grand'Maison tandis que M. Manin se prononçait au contraire favorablement sur le choix de l'Eau d'Olle par les pouvoirs publics... Le député de la circonscription, enfin, est M. Louis Maisonnat, membre du PCF », In, HACQUES Christine, *Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne*, op.cit.

⁸²⁶ HACQUES Christine, Ibidem.

⁸²⁷ Vignerot, R., « Mon village est un nid d'aigle. Vaujany : le pactole du barrage de Grand Maison et un projet de station de ski », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 30 août 1980.

⁸²⁸ « Le ski c'est aussi Vaujany », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 21 février 1973.

⁸²⁹ Ribeaud, S., « Dans l'Oisans, les classes de neige de Grenoble participent à un nouvel élan d'animation collective », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 25 mars 1973.

⁸³⁰ « Vaujany s'est doté d'un télésiège », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 22 février 1981.

renforce de se considérer comme une station de sports d'hiver, perceptible à travers les titres de la presse locale : « *Vaujany Sports d'hiver* » en 1973⁸³¹, « *Vaujany village d'été, station d'hiver* » en 1987⁸³².

En 1987 sont programmés dans le cadre d'un investissement de cent-vingt millions de francs la réalisation avant la saison d'hiver suivante outre d'une liaison par télécabine Oz-Vaujany (L'Alpette ouverture : 1988), une autre télécabine (Poutran, ouverture : 1987, assurant la jonction avec l'Alpe d'Huez mais dont la moitié du tracé se situe sur la commune d'Oz)⁸³³, de quatre télésièges, de deux téléskis, d'un hôtel-club et de l'ouverture d'une supérette et d'une boulangerie, premier pas vers le « *Grand Oisans* ». Ce qualificatif comme toutes les opérations menées jusque-là devant permettre de justifier l'existence de l'un des plus grands domaines skiables d'Europe. Selon Alphonse Faure, directeur de l'Office de tourisme de l'Alpe d'Huez : « *le Grand Oisans, pour lequel sont associés les Deux Alpes, l'Alpe d'Huez, Vaujany, Oz, la Grave est l'objectif prioritaire des décideurs économiques et politiques* ». À leur tête, le conseiller général de l'Oisans Jean-Guy Cupillard⁸³⁴ « *souhaiterait que les équipements soient terminés dans l'hiver 1991-1992, un an avant les Jeux d'Albertville* »⁸³⁵ dans un contexte de concurrence des destinations de sports d'hiver. En 1987 Vaujany désormais dénommé le « *Koweït de l'Oisans* »⁸³⁶, possède quatre-vingt pour cent des ouvrages du barrage implantés sur son territoire. La station-village bénéficie de ressources exceptionnelles liées à la perception des taxes « *près de 17 millions de francs (valeur 1983) par an, pour une population totale de 224 habitants (99 en hiver)* »⁸³⁷. En 1988, les télécabines permettent à Oz et à Vaujany de passer un nouveau cap en ajoutant les crêtes des Grandes Rousses aux domaines skiables accessibles⁸³⁸. Alors qu'un article rapporte l'arrivée des cabines « *géantes* » du téléphérique de Vaujany⁸³⁹ reliant la station aux pistes de l'Alpe d'Huez, un accident survient le 13 janvier 1989 faisant huit morts⁸⁴⁰.

Cet accident ne doit cependant pas mettre une ombre sur l'avenir de Vaujany. La mairie invite à l'oublier suite à une réunion du conseil municipal en refusant l'application d'une plaque du souvenir, ce qui soulève l'indignation de l'association des familles des victimes. Pour ces dernières, « *le respect humain doit passer avant le gain de l'argent* »⁸⁴¹. Mais rien n'arrête le train du développement.

⁸³¹ Le Dauphiné Libéré, édition locale, 22 février 1973.

⁸³² Boucaud, J., Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1987.

⁸³³ Les deux télécabines sont à attache débrayable, TCD 12 Pomagalski.

⁸³⁴ Jean-Guy Cupillard, RPR, est maire de l'Alpe d'Huez de 1983 à 2001 et conseiller général du canton de Bourg d'Oisans de 1987 à 1999.

⁸³⁵ Boucaud, J., « *Vaujany village d'été station d'hiver* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1987.

⁸³⁶ Conan, E, « *Les émirs de l'Oisans* », In, l'Express, 6-12 février 1987, pp. 54-55.

⁸³⁷ HACQUES Christine, Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne, Grenoble, op. cit.

⁸³⁸ Forget, C., « *Équipement - Dans le vaste domaine du massif des Rousses, Oz et Vaujany entrent à leur tour dans le cercle des stations de sports - Des ambitions élevées* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 février 1988.

⁸³⁹ « *Échos des cimes - Téléphérique de Vaujany : Les cabines géantes sont arrivées* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 décembre 1988.

⁸⁴⁰ « *Le téléphérique s'écrase 200 mètres plus bas : 8 morts* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 janvier 1989.

⁸⁴¹ Polliot, T., « *Pour le souvenir - Les familles des victimes de l'accident du téléphérique continuent à se battre - Vaujany : Huit familles en colère* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 15 avril 1990.

Avec la jonction vers Oz et Vaujany, les sports d'hiver se renforcent par un agrandissement du domaine skiable de l'Alpe d'Huez. Au cours de l'hiver 1983-1984 l'Alpe d'Huez compte quarante-six remontées mécaniques pour quatre-vingt-quinze pistes. L'hiver 1990-1991 (à partir duquel la station ainsi que les stations périphériques sont présentées sur la jaquette du plan des pistes) elle peut s'enorgueillir d'un territoire de quatre-vingt-sept remontées mécaniques, pour cent six pistes représentant deux cent vingt kilomètres⁸⁴². Transformées en stations de ski Oz et Vaujany quant à elles sortent de leur fragilité agricole, se dirigent vers le modernisme en s'ouvrant à la pratique du ski alpin. Les petites stations innovent en important dans leur territoire le concept d'une pratique du ski renforcé vis-à-vis des infrastructures.

Ainsi, le skieur, dans un contexte d'hyperconsommation décrit par Gilles Lipovetsky⁸⁴³, par une sorte de frénésie consumériste va-t-il tenter de parcourir toutes les pistes à sa disposition, nouvellement offertes par la jonction des communes. L'extension des domaines skiables correspond à un esprit de liberté revendiqué par un courant social et culturel qui exprime une émancipation avec le quotidien. Celle-ci se lit à travers les valeurs accordées aux pratiques de loisirs sportifs.

2.1.1.2. Le parachutisme à l'Alpe d'Huez, des Jeux de Grenoble à l'échec de l'implantation du CEP

Vis-à-vis de cette situation, une activité ancienne mais nouvellement implantée en tant que loisir sur le territoire de l'Alpe d'Huez, le parachutisme sportif procède du passage d'une pratique militaire à une pratique civile. Celle-ci aurait pu se développer mais subit les effets de l'institutionnalisation tonitruante des sports d'hiver. Cette pratique porte en elle une dimension innovante⁸⁴⁴ de laquelle s'inspireront dans la décennie suivante les parapentistes. En la transformant de la chute au vol, ses promoteurs souhaitent l'assimiler à un sport de glisse en lui conférant le « *label californien* ».

Dans les années 1960, le contexte du parachutisme est porté par une divergence de vue entre les pratiquants anciens militaires et les parachutistes civils en quête de sportivisation de la pratique. À cet égard, le changement de nom de la fédération (de Fédération nationale des parachutistes français en Fédération française de parachutisme) dès la fin de l'année 1968 et le rattachement en 1972 de celle-ci au Ministère de la Jeunesse et des Sports éclairent ces changements. La transformation dans la conception de la pratique suppose une innovation en germe.

D'une intention militaire qui sous-tend une forme utilitariste, d'efficacité sur le terrain, la pratique s'oriente vers une application à des fins sportives, dans une recherche de sensations. Le parachutisme

⁸⁴² Sources : Plans des pistes de l'Alpe d'Huez, Archives privées Maxime Petre. L'ouverture du secteur de Vaujany permet d'ajouter neuf remontées mécaniques au domaine skiable du massif des Grandes Rousses.

⁸⁴³ LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1989, 246 p.

⁸⁴⁴ LOIRAND Gildas, « De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1989, pp. 37-49.

se dirige vers « *l'usage hédoniste du vol relatif* »⁸⁴⁵ qui porte en lui les valeurs contre culturelles caractéristiques des sports de glisses apparus en France au cours des années 1970.

Un homme est à mettre en avant dans l'amorce du processus d'appropriation de l'activité par l'Alpe d'Huez. Personnage central de la diffusion de la pratique, Georges Bassaler, grâce aux relations qu'il entretient avec l'écosystème de l'Alpe d'Huez, joue un rôle en tant que passeur entre plusieurs mondes. Pionnier du parachutisme en montagne, président-fondateur de la Ligue Dauphiné-Savoie de parachutisme depuis 1966, créateur du Centre de Parachutisme de Grenoble en 1965 qu'il dirige jusqu'en 1980, il cumule les fonctions dans plusieurs structures touristiques. Il est président du Syndicat d'initiative de Grenoble, de l'Union départementale des Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme de l'Isère (UDOSTI), vice-président de la Fédération Régionale de Tourisme, président de la commission « *Tourisme* » de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble⁸⁴⁶. Son mariage avec une Oziennaise et son poste d'adjoint à la mairie d'Oz lui accordent une crédibilité auprès de l'écosystème territorial de l'Oisans. En effet, l'implantation locale d'un individu revêt une importance décisive pour que le discours et l'action soient acceptés et reconnus par la population. Dans une vision idéalisée de l'Oisans (chauvine), certaines personnes ont tendance à considérer que l'étranger ne connaissant pas le pays, connaît peu de choses. Il s'agit d'une représentation de la personne vue par les populations locales.

En 1968 le Centre École de Parachutisme de Grenoble (CEP) bénéficie d'un coup de projecteur grâce aux Jeux Olympiques au cours desquels, avant le début de chaque épreuve, cinq parachutistes membres du CEP sautent dans chacun des anneaux olympiques représentés au sol⁸⁴⁷. Dans cette dynamique, le centre affiche clairement sa volonté de développer la pratique de loisir sur le site de l'Alpe d'Huez avec l'organisation de sauts en parachute à ouverture automatique, le dimanche à partir de 1969. Le parachutisme est présenté comme une expérience à la portée de tous⁸⁴⁸ à l'image de Paul Beylier, néophyte de 73 ans⁸⁴⁹. La volonté de vulgarisation de la pratique s'opère en lien avec le développement des instruments de sécurité selon un discours sécuritaire. La communication à propos de cette activité particulièrement spectaculaire et enivrante, insiste sur une dangerosité limitée, bien moindre que la conduite d'une voiture ou la pratique du ski⁸⁵⁰. Même les jeunes de l'AFRAT reçus en stage à l'Alpe d'Huez goûtent aux joies de ce sport à sensations⁸⁵¹. Le CEP assure aussi la promotion de la pratique en

⁸⁴⁵ LOIRAND Gildas, « De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1989, pp. 37-49.

⁸⁴⁶ M., Cl., « In Memoriam, Georges Bassaler », In, les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, 21 janvier 1983.

⁸⁴⁷ « Dans le ciel de Chamrousse », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 01 février 1968 et entretien téléphonique avec Bruno Bassaler, 16 février 2017.

⁸⁴⁸ « Corolles multicolores dans le ciel de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 février 1969.

⁸⁴⁹ Veyret, A., « Trois générations dans le ciel pascal de l'Alpe d'Huez. À 73 ans, M. Paul Beylier saute en parachute avec sa fille et ses petits-enfants ! », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 15 avril 1971.

⁸⁵⁰ « Pour tout savoir sur le parachutisme », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 03 mars 1970.

⁸⁵¹ « Autrans... en apporte le vent », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 mars, 1969.

effectuant régulièrement des sauts de démonstration, notamment sur le lieu de rassemblement des cours de l'École du Ski Français.

Ainsi que le rappelle la préfecture de l'Isère⁸⁵², le centre école de parachutisme doit quitter l'aérodrome de Grenoble-Saint-Geoirs. Le développement du trafic aérien commercial et l'installation du Centre national de la Formation aéronautique réduit les possibilités de vol pour les parachutistes. Les services de l'État imposent le départ du CEP⁸⁵³. Le site de l'Alpe d'Huez est envisagé comme territoire de substitution dès l'automne 1976. De ce point de vue, Georges Bassaler a certainement joué un rôle favorisant grâce à son réseau de relations. Le choix de l'Alpe d'Huez n'est pas anodin, sa renommée représente un atout pour le centre afin de promouvoir et développer les sauts civils. D'après les informations fournies par les correspondances, le chiffre annoncé de trois cent heures de vol maximum par an, tend à minimiser les résistances potentielles liées aux nuisances sonores. Le Conseil municipal d'Huez⁸⁵⁴, lors de la séance du 30 novembre 1976, donne son accord de principe sous réserve⁸⁵⁵ de l'acceptation préalable des divers organismes concernés (école de ski, office de tourisme, SATA, club des sports, aéro-club de l'Oisans) et de la population. S'ensuit une longue phase de consultation qui commence dans une période de pré-élections municipales. Le projet cristallise les tensions autour des pollutions sonores, tout en révélant la divergence d'intérêts des groupes ou individus et l'influence de certains. La demande du CEP pose le problème dans son intégralité. À travers les réponses adressées à la mairie par les différentes instances, se lisent les motivations qui poussent les acteurs à adhérer au projet ou à le rejeter fermement.

L'un de ces protagonistes, l'altiport, qui reçoit une clientèle aisée, arrivant par les airs, a un intérêt direct à ce que le parachutisme puisse être exercé. Le chef d'exploitation aéroportuaire rend un avis favorable en mettant en avant des séquences de vol totalement exemptes de nuisances. Sa note affirme que « *le trafic aérien imputable au Centre de Parachutisme passera pratiquement inaperçu* »⁸⁵⁶. La société Auxiair basée à Lyon se range à cet avis⁸⁵⁷.

L'office de tourisme, souvent écartelé entre les forces en présence, et dans l'obligation officielle de donner satisfaction à toutes les parties, montre une volonté de ménager les susceptibilités. Son directeur Bruno Courteaud émet un avis favorable sous conditions que les horaires soient modulés en

⁸⁵² Pour le préfet, lettre du sous-préfet de l'Isère, directeur de cabinet, Pierre Mondesert au maire d'Huez, 15 avril 1977. Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁵³ Dont le terrain d'envol est rétrocédé aux agriculteurs en raison de l'agrandissement de l'aéroport. Pré-entretien téléphonique avec Guy Margotton, 20 février 2017.

⁸⁵⁴ Lettre de Raymond Mauchamps maire, au président du CEP, 2 décembre 1976. Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁵⁵ En effet, le maire Raymond Mauchamps émet des réserves. Au-delà des possibles nuisances sonores, la route d'accès au lieu pressenti pour le pliage n'est ni déneigeable, ni accessible car elle est traversée par des pistes de ski.

⁸⁵⁶ Note concernant les procédures établies à l'usage du Centre de Parachutisme, annexée au dossier de présentation du Centre école, adressée à Émile Bory, F.X. Brochard, Hubert Collomb, Claude Thomas, Roger Chalvin, Georges Dauphin, Maurice Seigle-Murandi, Jean Doudoux-Watelet, Jacques Stahl, Gilbert Orcel, Lucien Blanc, 29 décembre 1976. Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁵⁷ Lettre de Gérard David, PDG de la société Auxiair à M. Mauchamps, maire de l'Alpe d'Huez, 8 mars 1977. Archives mairie Huez, cote 2W83.

fonction de la saison, que ce sport qui « *n'est pas tout à fait un sport de pauvre* » puisse être accessible à la population, que soit prise en compte une animation qui « *quoiqu'embryonnaire est assez sympathique : le Deltaplane* ». Il met en garde : « *Nous ne souhaitons pas que l'arrivée des uns sonne le départ des autres* ». L'office de tourisme craint une certaine incompatibilité d'usage de l'espace entre le deltaplane et le parachute. Il propose l'aménagement de plages horaires réservées à chacune des deux activités. Enfin il pointe le risque de concurrence du projet de centre d'hébergement envisagé par le CEP avec l'hôtellerie locale : « *nous assistons trop souvent à des débordements [...] certains organismes à but non lucratif de la station, pour des questions de rentabilité, acceptent des non-adhérents à leur association [...] si une possibilité d'hébergement est réservée à l'intérieur du Centre, qu'elle ne dépasse en aucun cas les limites d'un stage* »⁸⁵⁸.

Ces considérations de défiance montrent que pour les dirigeants de l'Alpe d'Huez (mairie, SATA) la priorité reste la pratique du ski très lucrative et transmetteur de prestige pour la station. D'ailleurs, Georges Bassaler fait valoir la clientèle aisée accueillie à l'Alpe d'Huez dans son dossier de demande d'implantation du CEP. À l'encontre du projet Bruno Courteaud utilise paradoxalement cet argument selon lequel le parachutisme ne représente pas « *un sport de pauvre* » alors même que l'Alpe d'Huez capte une clientèle fortunée. On peut d'ailleurs souligner le glissement qui s'opère dans la structuration sociale du parachutisme d'un sport proche des classes populaires à un sport en adéquation avec les catégories des classes aisées⁸⁵⁹. Cet argument « *de sport de riche* » au même titre que les conflits d'usage hypothétiques avec les pratiquants du deltaplane doivent être interprétés comme des alibis pour repousser la pratique. Ils entrent aussi en concordance avec la volonté de l'écosystème territorial de protéger l'hébergement local contre la concurrence éventuelle.

De plus, les années 1970 et la fièvre de construction qui préside à l'émergence de grands ensembles résidentiels transforment la clientèle des stations. En 1972, les propriétaires d'appartements représentent sept-mille lits touristiques⁸⁶⁰ à l'Alpe d'Huez. Deux associations se montrent particulièrement vindicatives, celles des chalets Delta et l'Association des Propriétaires d'Appartements et Chalets d'Huez et l'Alpe d'Huez (APACH), associations de propriétaires majoritairement composées de résidents secondaires. L'APACH créée en 1969 avec le développement des nouvelles copropriétés estime participer activement à l'économie locale et de ce fait revendique une reconnaissance qu'elle ressent comme mitigée de la part des acteurs décisionnaires de la commune⁸⁶¹. Elle représente en 1969

⁸⁵⁸ Lettre de Bruno Courteaud, directeur de l'Office de tourisme de l'Alpe d'Huez au maire de l'Alpe d'Huez, 17 janvier 1977. Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁵⁹ LOIRAND Gildas, « De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1989, pp. 37-49.

⁸⁶⁰ Lachat, R.-L., « Les propriétaires de l'Alpe (7000 lits en dehors des hôtels) tiennent leurs assises annuelles », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 3 avril 1972.

⁸⁶¹ « Historique de l'Association », In, Association Apach [En ligne]. Consulté le 20 février 2017. Disponible à l'adresse : <http://apach-huez.fr/document1/index.html>

trois fois plus de lits que les hôtels. D'après l'article 3 de ses statuts, l'APACH entend défendre les intérêts communs des propriétaires, s'unir aux associations analogues d'autres stations, participer avec les autres organisations locales au développement touristique, sportif, culturel de la station, accompagner les pouvoirs publics, la municipalité et les autres organisations, ainsi que toutes les initiatives qui permettront à la station d'être accueillante⁸⁶².

L'APACH dont le siège social est situé à Grenoble, par la voix de son président Raymond Paillet résidant à Bourgoin-Jallieu, lance une consultation auprès de tous ses adhérents à propos de l'implantation du CEP. Il en ressort que le parachutisme, s'il est accueilli favorablement au titre d'animation épisodique, devient une activité à prohiber s'il devient régulier. Dans une lettre adressée au maire, Raymond Paillet fait état des résultats de la consultation qui montre une large opposition au projet de la part des résidents secondaires⁸⁶³. Sur 509 réponses reçues : 126 résidents se déclarent favorables (21 résidents permanents et 105 résidents secondaires) ; 380 se déclarent défavorables dont 52 résidents permanents et 328 résidents secondaires⁸⁶⁴. Sur un formulaire renvoyé par l'un d'eux, M. Brunat, on peut lire : « *BRUIT infernal toute la journée merci ! Encore des bâtiments en béton (assez !!). Encore des charges (elles ont doublé en 1976 !) Stop. Tout cela pour le profit ou l'agrément d'une minorité au détriment du plus grand nombre qui a déjà refusé le moto-cross et les manifestations bruyantes* »⁸⁶⁵.

Les revendications de l'association des propriétaires des Chalets Delta sont tout aussi vives. Le bruit occasionné par le survol de l'avion apte à larguer les parachutistes représente un préjudice direct et indirect par rapport à la valeur des chalets. Leur président, M. Laurent Veyron-Lacroix résidant à Calluire, menace de porter plainte pour nuisance : « *Je ne conçois pas qu'on puisse abîmer un site tel que l'Alpe par des nuisances et pollutions au moment où la "qualité de vie" et le retour au calme dans les stations sont à l'ordre du jour bien justement. Il ajoute : « Avec 74% de plus des impôts locaux en 76 nous avons le droit à ce que l'on nous fiche la paix et l'exigeons* »⁸⁶⁶. La même personne rappelle que l'association a fait modifier deux ans auparavant l'itinéraire aérien des exercices du Centre École de Parachutisme et obtenu satisfaction et précise : « *L'Alpe d'Huez n'a pas à devenir une ville, avec tous les bruits et pollutions [...] l'Alpe d'Huez devient-elle un cirque, ou un lieu de détente et de repos tel que le souhaitent tous les clients et habitants sérieux et fidèles qui ont fait et font la prospérité des hôteliers, commerçants, remontées mécaniques ?* »⁸⁶⁷. Le président, fort du soutien de ses adhérents, prévient :

⁸⁶² Association APACH [En ligne] Consulté le 20 février 2017. Disponible à l'adresse : <http://apach-huez.fr/document1/index.html>

⁸⁶³ Les résultats de la consultation font état de 3 réponses seulement « *sans opinion* ».

⁸⁶⁴ Lettre de Raymond Paillet, président de l'APACH au maire de l'Alpe d'Huez, 31 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁶⁵ Réponse de M. Brunat à la consultation de l'APACH lancée le 14 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁶⁶ Lettre de M. Veyron-Lacroix au maire de l'Alpe d'Huez, 18 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁶⁷ Lettre de M. Veyron-Lacroix, président de l'Association des Chalets Delta, au maire de l'Alpe d'Huez, 18 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

« Je vous précise qu'une municipalité tient son pouvoir des électeurs, et non de droit divin et est par conséquent à leurs services [...] Vous avez pris en main une Alpe d'Huez où il faisait bon vivre, où tout était possible dans cette voie. Vous en avez fait un ramassis de constructions hétéroclites allant du H.L.M. des neiges à des super élucubrations genre Shangri-La⁸⁶⁸, qui n'ont rien, absolument rien à voir avec le site, l'environnement et l'esthétique des habitats de montagne. Vous en avez fait une ville sans âme, éparpillée, froide et cela dans un des plus beaux sites de l'Oisans. De plus en plus les habitués y viennent moins et surtout n'y séjournent que le moins possible ; rien à part le site ne les retient. Surtout pas la qualité de la vie, chaude et agréable qui aurait dû justifier le terme : Perle de l'Oisans »⁸⁶⁹.

Ce discours montre la forte pression exercée par les résidents secondaires qui brandissent leur pouvoir d'électeur : « *Nous nous en souviendrons lors des prochaines élections* » précise Monsieur Veyron-Lacroix. Cette catégorie de résidents utilise cette menace qui ne représente pas forcément la réalité mais qui peut effectivement se produire par un changement futur de lieu de vote ou le partage du vote dans le couple. La critique portée à l'égard de l'habitat de l'Alpe d'Huez rejoint la perception qui se dessine à la suite des aménagements réalisés dans le cadre du Plan neige. Ce plan a conduit à la création des stations de troisième génération construites en site vierge dont les espaces bâtis ont pu être comparés à des « *Sarcelles des neige* », qualificatif longtemps accolé à la station des Ménuires dont le créateur ne fut autre que Georges Cumin directeur du SEATM et porteur de la doctrine du Plan neige. Le reproche adressé par les résidents secondaires de l'Alpe d'Huez caractérise les limites de ce plan au moment où le cadre de vie des citadins sert d'argument politique. Les nombreux courriers de plainte adressés à la mairie par les représentants d'associations d'appartements évoquent tous le « *cadre de vie* » et la « *qualité de la vie* ». Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie est d'ailleurs créé par décret du 12 avril 1978⁸⁷⁰. Ce réajustement ministériel prend place au lendemain du discours de Vallouise prononcé par Valéry Giscard d'Estaing. Cette allocution traduit une volonté de rupture avec la politique environnementale de la montagne menée jusqu'alors. Le président de la République souligne la nécessité d'un tourisme respectueux des sites et des paysages, considérant « *qu'il n'est plus admissible que des sites de montagne soient parsemés de constructions hétéroclites et désordonnées* »⁸⁷¹.

Avec la montée d'un discours écologiste, la société commence à critiquer la politique d'aménagement du plan neige. Le discours visant à brandir la pénurie des logements a conduit à la construction de bâtiments réalisés dans l'urgence et sans considération esthétique.

⁸⁶⁸ Nom d'un immeuble de l'Alpe d'Huez.

⁸⁶⁹ Lettre de M. Veyron-Lacroix, président de l'Association des Chalets Delta, au maire de l'Alpe d'Huez, 3 février 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁷⁰ Journal officiel de la République française. Décret n° 78-533 du 12 avril 1978 relatif aux attributions du ministre de l'environnement et du cadre de vie.

⁸⁷¹ Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à Vallouise, mardi 23 août 1977. Cf. Discours Vie publique [En ligne]. Consulté le 27 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <http://discours.vie-publique.fr/notices/777010300.html>

Alertée par l'APACH et consultée par la mairie, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) reste pour sa part assez brève dans ses considérations en demandant au maire dans une lettre qui lui est adressée le 27 janvier 1977 « *de bien vouloir surseoir à l'installation de ce centre* » en raison de nuisances certaines⁸⁷².

D'autres plaintes s'inscrivent à titre individuel en reprenant des arguments similaires. Le colonel Vilbert propriétaire d'un appartement à Huez, souligne lui aussi être inscrit sur les listes électorales de la commune. Ancien parachutiste de surcroît, il insiste sur le contexte français du moment, politique de l'environnement et qualité de la vie : « *La pollution par le bruit détruirait l'une de nos plus belles stations de montagne* »⁸⁷³.

Aux côtés de l'opposition majeure qui s'exprime par la voix des résidents secondaires, malgré le réseau de relations de Georges Bassaler, l'écosystème territorial peine à trouver une entente pour accueillir le parachutisme sur son territoire.

Les résistances de la SATA face à la nouveauté représentée par le parachutisme

La SATA formule une restriction majeure. Dans une lettre du 1^{er} février 1977 adressée à la mairie, le président de la SATA Georges Rajon met l'accent sur deux inconvénients importants. D'une part la dangerosité que constituent les pylônes, obstacles susceptibles d'être heurtés par des débutants. Sur un nombre qui dépassera probablement le chiffre de dix mille sauts par an, il n'est pas impossible que des parachutistes « *déportés en dehors de la zone normale d'atterrissage, ne viennent heurter un pylône ou un câble* ». Le CEP et la Préfecture annoncent quant à eux un chiffre bien moindre (trois-cent sauts par an) ce qui laisse apparaître une volonté de minimiser la fréquence des vols. D'autre part, même si dans la zone prévue aucune remontée mécanique n'existe, de nouveaux projets d'équipements ne sont pas exclus. La SATA s'affiche défavorable au projet :

« Si malgré cet avis négatif il [le projet] devait néanmoins voir le jour, le Conseil estime qu'il serait indispensable : que l'accord ne soit donné qu'à titre précaire et révoquant de telle manière que cette activité marginale ne puisse compromettre l'extension ultérieure du réseau de remontées mécaniques, que les aires d'atterrissage soient très soigneusement délimitées, que les sauts soient interdits les jours de grande affluence »⁸⁷⁴.

Georges Rajon souligne le caractère marginal de l'activité par rapport au nombre de skieurs. Les restrictions formulées sont liées au bon fonctionnement du domaine skiable. Dans son compte rendu d'avril 1977, la commission tourisme de la mairie représentée par les vice-présidents Lucien Blanc et Jean-Guy Cupillard, se montre favorable sur le principe mais dans les faits dresse une somme de

⁸⁷² Lettre de R. Javellas, pour le président de la FRAPNA, au maire de l'Alpe d'Huez, 29 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁷³ Lettre du colonel Max Vilbert au maire de l'Alpe d'Huez, 4 avril 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

⁸⁷⁴ Lettre du président de la SATA Georges Rajon à la mairie d'Huez, 1^{er} février 1977. Archives mairie Huez, cote 2W83.

restrictions scrupuleuses sur la zone de vol proposée en dernier ressort par le centre, la Balme-Chalvet. Parmi les arguments, on note l'éventuelle zone de construction de quelques chalets ainsi que des restrictions sur l'hébergement d'accueil des parachutistes : « *il ne devra y avoir aucune pièce à usage de cuisine permanente, le bâtiment ne devra servir qu'au logement des parachutistes, à l'exclusion de tous membres de leur famille, ou amis. Aucune activité sportive, ou autre existant actuellement, ne devra être gênée par l'installation du CEP, notamment le deltaplane* ». Le refus du chef du district aéronautique de survol du lieu-dit Balme-Chalvet met un terme définitif au projet⁸⁷⁵.

Même si certaines conditions semblent réunies, l'implantation du parachutisme à l'Alpe d'Huez échoue. Au moment où le préfet demande la confirmation de l'accord de principe qui avait été donné par le conseil municipal sortant, la nouvelle mairie reporte la décision de conseil en conseil et le dossier s'éternise⁸⁷⁶.

D'un point de vue général, la diffusion des sports d'hiver en cours de renforcement, rappelons que le nombre de skieurs licenciés augmente de 18% entre 1971 et 1982⁸⁷⁷, fait obstruction à l'implantation du parachutisme. À ce titre l'abandon du projet de bâtiment permanent d'accueil illustre la situation dont plusieurs facteurs locaux mais reliés au contexte général, conditionnent l'échec. Les nuisances sonores restent l'argument majeur exploité par les résidents secondaires. Par ailleurs, de possibles difficultés financières du centre accentuées par une santé chancelante des activités aériennes au niveau national⁸⁷⁸, le changement de municipalité en 1977 avec l'élection d'Alain Arro en mars⁸⁷⁹ qui autorise un désengagement plus facile de la nouvelle équipe et enfin l'émergence d'une nouvelle activité qui entre en concurrence avec le parachutisme à savoir le deltaplane, contribuent à ce revers. On peut d'ailleurs s'interroger sur la réelle influence du deltaplane sur le territoire au moment où l'écosystème local prend conscience de l'existence de cette nouvelle pratique. Dans le bilan du questionnaire que Raymond Paillet transmet à ses adhérents, il mentionne une discussion avec M. Chalvin : « *j'ai cru comprendre que cette installation [CEP] condamnerait les activités de vol libre (Deltaplane) qui ne peuvent s'exercer dans un rayon de 3 km des zones de parachutage. Ne serait-ce pas dommage ? Qu'en pensent les moniteurs spécialisés de la station ?* »⁸⁸⁰. Cet argument d'incompatibilité complète la liste des obstacles que le parachutisme de loisir trouve face à lui.

⁸⁷⁵ Lettre du Chef du District aéronautique Rhône-Alpes P. Lau au maire d'Huez, le 15 juin 1977. Archives mairie Huez. Cote 2W83.

⁸⁷⁶ Lettre adressée par l'adjoint au maire délégué, M. Émile Bory au président du CEP Georges Bassaler, le 9 avril 1977. Archives mairie Huez. Cote 2W83.

⁸⁷⁷ Attali Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe Tétart (dir.), Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours, op.cit., pp.63-106

⁸⁷⁸ Dominique Jorand note qu'au début des années 1970, l'ensemble des activités aériennes ne se porte pas au mieux en France. Cela laisse supposer que la volonté d'implantation est liée à une tentative de séduction de la part des protagonistes. In, Jorand Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op.cit., p.56.

⁸⁷⁹ « M. Alain Arro, élu maire », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 26 mars 1977.

⁸⁸⁰ Lettre de Raymond Paillet, président de l'APACH au maire de l'Alpe d'Huez, 31 janvier 1977, Archives mairie Huez, cote 2W83.

Alors que des modalités de pratique vectrices de nouvelles valeurs commencent à émerger, non seulement le deltaplane mais également le ski acrobatique et d'autres, l'extension des domaines skiables pour répondre aux attentes d'un public de skieurs alpins, empêche le territoire de se redéfinir par le parachutisme. L'action de l'écosystème territorial, visant l'agrandissement en étoile du domaine skiable et aussi des améliorations techniques apportées au réseau de remontées mécaniques, amène à redéfinir l'Oisans dans un sens autre que celui imaginé par les protagonistes du parachutisme.

Au cours des années 1980, l'activité parachutisme subit la désaffection des pratiquants. Les parachutistes se réapproprient l'aéroport de St Geoirs et le saut en plaine du fait des améliorations techniques apportées au matériel qui participent à une meilleure maîtrise des sauts⁸⁸¹. Le décès en 1983 de Georges Bassaler, élu du conseil municipal d'Oz, « *agent passeur* » entre deux écosystèmes, Grenoble et l'Oisans, symbolise le franchissement d'un pas générationnel. Une génération de parachutistes fréquentant l'Alpe d'Huez disparaît avec lui. Si le parachutisme ne « *trouve pas preneur dans l'immédiat* »⁸⁸², une pratique d'inspiration parachutiste, le parapente, se révèle dans la décennie suivante. Pour l'heure, l'Oisans se focalise sur l'agrandissement de son territoire de ski.

2.1.2. L'extension du domaine des Deux Alpes et l'accès au glacier

La société anonyme de la télénacelle de Venosc constituée en 1967 doit permettre de relier le village aux Deux Alpes en quinze minutes évitant les vingt-six kilomètres de contournement par la route du Chambon. Si « *les gens des cimes aiment leur pays et s'y accrochent, c'est bien en raison du développement des équipements comme ceux des Deux Alpes* »⁸⁸³. Une population locale ayant vécu une émigration saisonnière ou définitive est rassurée de voir l'édification d'infrastructures touristiques affirmant la réussite d'une nouvelle économie. Joseph Giraud, maire de Venosc, considère la zone du Diable aux Deux Alpes comme « *sous-équipée* » par rapport à l'autre côté de la station sur la commune de Mont de Lans. Il regrette ce déséquilibre dans cette station bicéphale mais les initiatives prises par Venosc et Mont de Lans vont « *dans le sens d'une expansion des Deux Alpes et de l'intérêt général* »⁸⁸⁴. Il faut donc réaliser l'effort d'investissement nécessaire pour prétendre à une activité importante.

Des années avant la conquête de l'altitude en 1972, Joseph Martin, pionnier de l'aménagement du domaine skiable des Deux Alpes⁸⁸⁵, évoque les étendues du glacier de Mont de Lans, du Dôme de la

⁸⁸¹ Deuxième entretien téléphonique avec Guy Margotton, 21 février 2017.

⁸⁸² Alter Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

⁸⁸³ Reynier, R., « Le programme d'équipement (en cours) des Deux Alpes en fera la véritable station d'hiver et d'été à la porte du parc national des Écrins », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 21 août 1971.

⁸⁸⁴ Reynier, R., « Le programme d'équipement (en cours) des Deux Alpes en fera la véritable station d'hiver et d'été à la porte du parc national des Écrins », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 21 août 1971.

⁸⁸⁵ Bulois, M., « Rencontre avec Jo Martin, le pionnier » *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 11 août 1992 ; « M. Jo Martin, promu chevalier de la légion d'honneur », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 7 juillet 1993 ; Canac, R., « Jo Martin, homme véritable », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 9 juillet 2005.

Lauze et du Jandri comme perspective alors que plusieurs sociétés individuelles se partagent l'exploitation des remontées mécaniques, les familles Gravier, Aubert, Chalvin, Bert, Martin, auxquelles se joignent des actionnaires extérieurs au territoire, dont la famille Chomette, le martiniquais Dorn. Jo Martin souligne qu'il s'agit ainsi de rivaliser avec l'Alpe d'Huez, concurrence déjà ancienne : « [En 1950-51] Ce n'était pas facile, les Deux Alpes n'avaient pas la cote, c'était le Sahel et l'Alpe d'Huez marchait »⁸⁸⁶.

De Venosc au glacier du Jandri, la station en décalage de dix années avec l'Alpe d'Huez, une dyschronie au sens de Norbert Alter, se lance à son tour dans la conquête de l'altitude⁸⁸⁷. Simultanément à la jonction depuis le village de Venosc, l'enjeu majeur reste celui d'atteindre le glacier. La problématique est de passer du niveau des Crêtes 2000-2400 mètres à la zone intermédiaire de la Toura à 2500-2800 mètres pour atteindre ensuite la zone glaciaire à 3200-3400 mètres. Afin d'ouvrir le ski en toutes saisons sur le glacier⁸⁸⁸, un premier projet d'envergure consiste à relier à partir des Crêtes la partie basse de la Toura par un téléphérique automoteur (les moteurs se trouvent sur la cabine) élaboré par les sociétés Neyrpic et Montaz. Un débit de trois mille personnes à l'heure est annoncé par la presse, chiffre fictif au regard de l'installation telle qu'elle existe mais il s'agit de valoriser le projet qui doit répondre au tourisme de masse et au mythe du progrès. Ce véritable « *sur-mesure* », dont la construction commence en 1970, considéré comme une « *première européenne* » en raison de l'application à la pente d'un système conçu initialement pour la plaine (les digues du Plan Delta⁸⁸⁹ aux Pays-Bas et un transport horizontal entre un îlot et la côte de Sidi Ifni au Maroc) fonctionne à Pâques 1972, permettant d'atteindre la Toura⁸⁹⁰. Mais un accident survient le 26 octobre 1972, faisant neuf morts⁸⁹¹. Dans le même temps, vient d'être construit une télécabine quatre places (œufs) permettant de rejoindre depuis 2600 mètres le glacier dès Noël 1972. Compte-tenu de l'accident l'accès à la télécabine Toura/Glacier se fait par le télésiège du Grand Nord depuis le sommet des Crêtes via une piste de raccordement. Très rapidement un nouvel engin installé par des constructeurs italiens, Ceretti-Tanfani, remplace le téléphérique accidenté, la page se tourne, le « *carnet rose* »⁸⁹² fait abstraction du drame s'étant déroulé quinze mois plus tôt. En février 1974 le super-Deux Alpes lance son « *vaisseau*

⁸⁸⁶ Bulois, M., « Rencontre avec Jo Martin, le pionnier » Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 août 1992.

⁸⁸⁷ Polikar, M., « Les stations à la conquête des cimes. Ski à 3000 m. cette année aux Deux Alpes, Objectif 3400 pour le ski quatre saisons (1971) », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 30 avril 1970.

⁸⁸⁸ Polikar, M., « Les Deux Alpes à l'heure du ski toutes saisons avec le "Tramways des neiges" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 février 1972.

⁸⁸⁹ Le Plan Delta est un projet qui consiste à aménager des digues. Il fut imaginé à la suite d'inondations aux Pays Bas, causées par la mer du Nord en 1953.

⁸⁹⁰ FOURNIER Jack, *Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects*, op.cit., p. 89.

⁸⁹¹ « Drame à 2300 mètres aux Deux Alpes. Deux cabines du "tramway des neiges" se télescopent au cours d'essais techniques. Les 9 techniciens qui étaient à bord sont tués », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 octobre 1972.

⁸⁹² « *Carnet rose de la saison blanche : la société d'équipement des Deux Alpes à la joie d'annoncer la naissance de... sa quarantième remontée mécanique !* », In, Polikar, M., « Le super Deux Alpes a lancé son "vaisseau des neiges" sur les espaces blancs du ski toutes saisons », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 5 février 1974.

des Neiges sur les espaces blancs du ski toutes saisons »⁸⁹³, un transport rapide, confortable et en toute sécurité. Cette installation annonce un débit de 800 personnes/heure, chiffre cette fois réaliste. Il s'agit d'offrir un domaine toujours plus vaste et toujours plus haut « à l'heure où le marché des loisirs devient de plus en plus concurrentiel, seules les stations qui auront réalisé un effort d'investissement suffisant pourront prétendre à une activité importante » selon les propos du maire de Venosc Joseph Giraud⁸⁹⁴.

Dans la conquête de l'altitude, les communes de Venosc et de Mont de Lans doivent taire leur rivalité pour la réussite du projet afin de légitimer l'image d'une station reconnue, en capacité de soutenir la concurrence internationale. La définition d'une station de sports d'hiver digne de ce nom doit passer, selon la perception du moment, par l'expansion verticale du domaine skiable : « *Les efforts conjugués des deux municipalités aboutiront à faire des Deux Alpes la véritable station d'hiver et d'été à la porte du parc national des Écrins* »⁸⁹⁵. Paradoxalement, la mention de la proximité du parc, en voie de création, légitime le développement des installations mécaniques.

Les différentes sociétés privées s'inclinent devant la logique de fusion. Ces tensions restent peu perceptibles à travers les propos d'Henri Brac de la Perrière : « *Quand je suis arrivé il y avait une multiplicité de sociétés [...] [Certaines] très fermées avec une minorité d'actionnaires, d'autres plus largement ouvertes [à] l'actionariat. Et il y avait des sociétés dans lesquelles il y avait des actionnaires qui n'étaient pas communs [...] des groupes qui avaient des sous-sociétés* ». Henri Brac de la Perrière rappelle que cette société gestionnaire du domaine d'altitude forme un cas bien particulier, différent du montage financier des autres sociétés. Elle comprend près de deux cents actionnaires dont de nombreux propriétaires d'appartements. Elle endosse tous les risques, inhérents au phénomène d'innovation, compte-tenu des investissements et des aléas climatiques. Ceci implique une perturbation de ses recettes par comparaison avec les sociétés gestionnaires du bas mieux abritées du mauvais temps : « *A l'époque il n'y avait pas les problèmes de manque de neige* ». Il conclut que les sociétés gestionnaires des remontées mécaniques du bas sont « *brillantes* » lorsque le haut demeure « *souffreteux* ». Il ajoute : « *Dans les années 1970 la volonté [...] a été dans la conquête du domaine d'altitude, de passer outre ces deux groupes dominants*⁸⁹⁶ [...] *et de faire une société largement ouverte à l'appel à l'épargne publique pour développer le domaine d'altitude* »⁸⁹⁷. Ce discours sert de justification à un grand projet alors en maturation, le Jandri Express inauguré en 1985.

⁸⁹³ « *Carnet rose de la saison blanche : la société d'équipement des Deux Alpes à la joie d'annoncer la naissance de... sa quarantième remontée mécanique !* », In, Polikar, M., « *Le super Deux Alpes a lancé son "vaisseau des neiges" sur les espaces blancs du ski toutes saisons* », *op.cit.*

⁸⁹⁴ Reynier, R., « *Le programme d'équipement (en cours) des Deux Alpes en fera la véritable station d'hiver et d'été à la porte du parc national des Écrins* », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 21 août 1971.

⁸⁹⁵ *Ibidem.*

⁸⁹⁶ Ces deux groupes dominants sont représentés par les propriétaires privés de deux sociétés, la SEDA et la SADAV.

⁸⁹⁷ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

La consolidation de l'axe vertical, le projet du Jandri Express

À la fin de la décennie 1970, malgré le rythme soutenu des installations de remontées mécaniques existantes, celles-ci demeurent insuffisantes. Une liaison ultra rapide, susceptible de régler les problèmes de saturation à la montée, permettant depuis la station de rejoindre directement le glacier (1600 mètres de dénivelée en trente minutes), représente un enjeu majeur du développement de la station. Henri Brac de la Perrière par son influence⁸⁹⁸ prend une dimension importante dans ce contexte qui voit son rôle accentué. On perçoit en filigrane son statut « *d'entrepreneur-innovateur* » au sens de Schumpeter⁸⁹⁹. Le financement du projet représente le chiffre d'affaires de trois saisons d'hiver. Les prêteurs, banques financeurs de l'opération, exigent le regroupement sous une seule entité qui ait une assise globale sur tout le territoire du domaine skiable des Deux Alpes, ce qui, d'après le dirigeant, ne s'avère pas très évident compte-tenu des multiples propriétaires interdépendants en raison des différentes sociétés auxquelles ils sont liés : « *Les riches n'avaient pas envie de perdre au profit de quelque chose qui était nouveau et qui allait engloutir des revenus pendant des années avant d'être rentable* ». Henri Brac de la Perrière reconnaît la nécessité de forcer la main de tous ces actionnaires de la première génération très attachés à leurs prérogatives « *de petites sociétés et qui ne voulaient pas perdre* », une situation dans laquelle chacun défend ses intérêts. Le dirigeant souligne ce cap difficile qui, une fois dépassé, accélère le développement de la société de remontées mécaniques et de la station : « *Cela a été pour moi une première innovation, celle de la structure financière de l'organisation de l'exploitation du domaine skiable pour partir de sept ou huit artisans et d'en faire un industriel* ». La difficulté réside dans la nécessité de répondre aux prêteurs en ayant une structure financière suffisamment solide et fiable pour leur permettre de s'engager. « *Tout le monde était d'accord pour faire l'installation mais personne n'était d'accord pour tout regrouper, ça a fini par se faire à force d'explication, de persuasion* ». Le déroulement du processus énoncé par Henri Brac de la Perrière expose les freins auxquels est confrontée l'innovation, la prise de risque, les oppositions parmi les investisseurs des Deux Alpes mais également au niveau des banques, la perte de pouvoir des acteurs locaux qui renoncent au profit de celui d'un seul grand patron puis à celui d'investisseurs « *hors sol* ». Les statuts de la société Deux Alpes Loisirs déposés au Tribunal de commerce de Grenoble le 2 décembre 2010 établit la chronologie des fusions depuis la création de la SARL SMPPM le 18 mai 1953, sa transformation en société anonyme en 1973, son changement de dénomination en 1981 (DAL)⁹⁰⁰ et les absorptions successives qui se concrétisent essentiellement par l'apport-fusion des sociétés gravitant autour de l'écosystème.

⁸⁹⁸ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

⁸⁹⁹ SCHUMPETER Joseph Alois, *Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, op. cit.

⁹⁰⁰ Infogreffe [En ligne]. Consulté le 17 novembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.infogreffe.fr/>

La trajectoire est caractérisée par une certaine violence car il s'agit de « *forcer la main* », ce qui bouleverse les équilibres⁹⁰¹. Les petites sociétés « *artisanales* » paraissent à leurs tours archaïques face à la modernité d'une structure « *industrielle* ». Ce passage à l'ère industrielle se concrétise par la réalisation du Jandri Express⁹⁰², double monocâble (DMC) conçu par l'entreprise Pomagalski, offrant un débit de 1800 personnes à l'heure⁹⁰³. Dans le sens du progrès, à la fin des années 1960, l'extension du domaine des Deux Alpes et l'accès au glacier est envisagée. Elle permettra de suppléer au manque de neige, de skier l'été, d'accueillir une clientèle plus importante sur un domaine considérablement agrandi, de rejoindre la Grave ou St Christophe. Pour cela les organisations hétéroclites doivent s'organiser tant au niveau des remontées mécaniques que des communes. Si la fusion ne se fait pas de façon naturelle elle est exigée par les financeurs.

La concentration politique et économique sur les projets des grandes stations nuit en partie au développement des villages. Cette phase constitue ce que Norbert Alter envisage sous l'angle de l'institutionnalisation, de la stabilisation et de la régression de la poussée innovatrice⁹⁰⁴.

2.1.3. L'abandon du projet de Villard-Reymond et le projet semi-abouti de « Super-Ornon »

Bien que le modèle puisse paraître désuet au regard des stations dites modernes, des individus cherchent à se rassembler afin de constituer des centres de ski familial, ce qu'illustre la station du Col d'Ornon. Alors que les années 1960 représentent une période pendant laquelle tous les villages de montagne caressent l'espoir de se transformer en station de sports d'hiver, l'avenir touristique perçu comme indispensable ne se dessine pas partout de la même manière. Cela marque une différence entre la vision des populations de montagne qui y placent toutes leurs attentes et celle de l'État « *rationnalisateur* » contraint d'opérer des choix en termes de rentabilité. L'urbaniste Georges Pialat précise que les sites aptes à être équipés pour la pratique des sports d'hiver ont des destinées très différentes en fonction de leurs caractéristiques :

« Fonction de leur morphologie, de la durée d'enneigement, de leur ensoleillement, et surtout de leur position géographique, cette destinée ira du stade de neige, phénomène urbain, à la

⁹⁰¹ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

⁹⁰² Infogreffe [En ligne]. Consulté le 17 novembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.infogreffe.fr/>. Suivant actes du 13 juillet 1984, apport-fusion de la société SEDA, apport-fusion de la société DAL, apport-fusion de la société de télécabine du Diable (STD), apport partiel de la société SOFICODEX.

⁹⁰³ « Si le chiffre n'est pas en lui-même particulièrement parlant, il devient considérable comparé aux télécabines les plus rapides : Le Diable, 1000 personnes à l'heure, les Œufs Blancs, 940, le téléphérique, 850 ». In, FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Alpes et évolution, aspects, op.cit., pp. 95-96.

⁹⁰⁴ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

grande station de séjour. Entre ces deux extrêmes, toute une gamme de sites à caractéristiques hybrides, en passant par le centre de ski, ski de village, la station été-hiver... »⁹⁰⁵.

D'après les critères formulés par cet expert, Villard-Reymond entrerait dans cette nomenclature qui détermine quatre catégories, le stade de neige, le centre de ski, la station de séjour, le ski de village mais le site n'est pas retenu.

Selon cette répartition, les années 1970 symbolisent une rupture. Les citadins en quête de lieux préservés recherchent l'authentique. À l'assaut des villages, ils achètent des terrains en montagne.

Villard-Reymond passe du statut de station de sports d'hiver potentielle dans les années 1960 à celui de lieu de résidence pour citadins en mal de nature. Onze nouveaux chalets conçus dans un style néo-montagnard⁹⁰⁶ y sont construits au cours des années 1970 occupés plus particulièrement pendant la saison estivale. Le regard et le discours changent. Villard-Reymond se résigne : « *La saison d'hiver est trop rude pour que vive le village* »⁹⁰⁷. L'engouement des citadins pour ces territoires du « *hors-quotidien* », synonyme de retour aux sources, se manifeste⁹⁰⁸. La presse les met en scène dans une ambiance rustique. Ils deviennent « *artisans* » lors de stages organisés⁹⁰⁹, filent la laine, réalisent des poteries, apprennent la menuiserie et la sculpture sur bois, autant de savoir-faire d'une époque révolue⁹¹⁰. Cette image traduit une recherche d'authenticité, de naturel selon une vision nostalgique du passé. Une série d'articles du *Dauphiné Libéré* parus dans l'édition de Grenoble afin de s'adresser à un lectorat urbain, présente, sous la plume de la même journaliste, Simone Ribeaud, les lieux dont les us et coutumes sont en voie de disparition⁹¹¹. Clément Chabert, de Villard-Reymond, reste le dernier d'une lignée d'ardoisiers⁹¹².

En opposition aux désirs de tradition d'un public citadin les populations locales envient le développement touristique des sports d'hiver dont ils se sentent à l'écart : « *Les villages de l'Oisans éprouvent d'une façon de plus en plus impérieuse la nécessité de s'adapter à l'évolution touristique actuelle* ». Conscients de ce mouvement ils craignent de ne pas le suivre : « *Un peu partout naissent des projets d'équipement. Nombre de communes envisagent la création d'une petite station de sports*

⁹⁰⁵ PIALAT Georges, « Urbaniser la montagne ? », *Revue Urbanisme*, 1970, n° 116, pp. 16-18. Voir également 1.1.1 Extension vers la vallée de l'Eau d'Olle.

⁹⁰⁶ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Le chalet alpin ». La patrimonialisation d'un modèle architectural dans les stations d'altitude françaises depuis le XIXe siècle », *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi Geschichte der Alpen*, 2011. Et GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Fabriquer du patrimoine : le chalet ou les apparences de la tradition », Genève, 2012.

⁹⁰⁷ Forget, C., « Villard-Reymond du bout du monde... », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 13 août 1971.

⁹⁰⁸ BOURDEAU Philippe, *Territoires du hors-quotidien. Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, Habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 2003, 269 p.

⁹⁰⁹ Polikar, M., « À Villard-Reymond, pour le temps des vacances 150 citadins sont devenus artisans », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 25 août 1974.

⁹¹⁰ Ibidem.

⁹¹¹ Ribeaud, S., « La Pouthuire en Oisans ou l'âme de la montagne », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 9 mars 1973. La Pouthuire est l'un des hameaux de la commune d'Ornon.

⁹¹² Ribeaud, S., « Rencontre insolite à Villard-Reymond. M. Clément Chabert est, sans doute, le dernier ardoisier de l'Oisans », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 1^{er} juin 1971.

d'hiver »⁹¹³. La trajectoire d'Ornon dont le site paraît plus favorable à l'installation d'une petite station diffère de celle de Villard-Reymond. La prise de conscience d'une possibilité de développement du village d'Ornon par le tourisme d'hiver s'effectue de manière concomitante avec les nombreux projets pensés au cours des années 1960. Le plan sommaire d'urbanisme de la commune est soumis à enquête publique le 10 juin 1966 par arrêté du préfet Maurice Doublet⁹¹⁴. Le même regard que sur les autres villages de montagne se pose sur ce village à cette époque. Il semble un lieu où le temps s'est arrêté, « *sans histoire* »⁹¹⁵. Cette vision des citadins à la recherche de leurs origines dans des sites éloignés des pollutions de la ville, contraste avec la volonté des autochtones de miser sur le tourisme, devenu ultime chance de survie à leurs yeux. En 1964 les habitants créent le Comité d'aménagement rural et touristique d'Ornon⁹¹⁶. Ce groupement préfigure la formation de la Société des remonte-pentes d'Ornon, créée en juillet 1965 pour la gestion d'un premier télésiège de type D-40 conçu par Montaz, installé au col. Cette société regroupe des actionnaires majoritairement originaires d'Ornon⁹¹⁷. Chaque habitant « *met la main à la poche* », sollicité pour acquérir des actions.

Ainsi, au début des années 1970, Ornon possède plusieurs infrastructures touristiques, vingt-deux gîtes ruraux, quinze maisons d'accueil en plus de quelques hôtels et de trois remontées mécaniques. Deux remontées sont inaugurées en 1973, l'une au Bois Barlet (un T-100 DA Montaz), l'autre au Clos de la Mure (un D-20 ND Montaz). Cette structuration dont le socle repose sur l'investissement des familles va de pair avec les attentes d'un tourisme social soutenu par les pouvoirs publics. Les deux télésièges édifiés en 1973 le sont grâce au concours financier du Conseil général, avec l'aide de plusieurs organismes, la direction de l'Équipement, le Ministère de l'Agriculture, l'ONF, EDF, la DDJS. Ces télésièges sont financés à 40% par le Conseil général, et à 60 % par un prêt sur 15 ans du Crédit Agricole consenti à la mairie. L'enveloppe totale se monte à 550 000 francs⁹¹⁸. L'inauguration des télésièges d'Ornon, en présence de nombreux officiels représentant les pouvoirs publics⁹¹⁹, dont le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme (du 5 avril 1973

⁹¹³ « Projet d'équipement du village d'Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition locale 26 février 1964.

⁹¹⁴ « Arrêté », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 juin 1966.

⁹¹⁵ « Ornon en Oisans : un certain rythme de vie, apaisant et sans histoire Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 8 mai 1971.

⁹¹⁶ « Comité d'aménagement rural et touristique d'Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 novembre 1964.

⁹¹⁷ Léon Bonaz, originaire d'Ornon réside à Calluire au moment de la création de la société, il est président du conseil d'administration de la société des remonte-pentes d'Ornon et devient maire de 1971 à 1983, Marcel Macari demeure à Grenoble, il n'est pas originaire d'Ornon, mais marié avec une Ornonaise. Il est nommé directeur adjoint de la société, Louis Fiat, hôtelier, demeure à Ornon, il en est maire de 1955 à 1971, Joseph Josserand, entrepreneur de maçonnerie demeure à Ornon, Louis Faure, facteur, demeure à Ornon, Pierre Marmonnier, négociant demeure à Auxerre mais il est originaire d'Ornon où ses parents sont établis, Louis Berlioux inséminateur, demeure à Ornon, Joseph Ruinat, chauffeur, demeure à Ornon, Antoine Favier, conducteur de travaux demeure à Grenoble, mais sa famille est une très vieille famille « du pays » depuis le XVIIe siècle, Albert Faure, cultivateur demeure à Chantelouve, commune limitrophe d'Ornon. Seul Jean Théveniau, demeure à St Foy les Lyon, semble ne pas avoir d'attaches à Ornon hormis le souhait de s'y installer en tant que résident secondaire.

⁹¹⁸ « MM. Aimé Paquet et Jean Vaudeville inaugureront samedi deux télésièges au col d'Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 décembre 1973.

⁹¹⁹ Jean Vaudeville préfet de l'Isère, Paul Mistral, sénateur, Ollivier, conseiller général, les maires du canton, le commandant Baro, M. Grollier inspecteur de la Jeunesse et des sports, Dournon, représentant M. Mante directeur de l'Équipement, M. Drecq des Ponts et Chaussées de Bourg d'Oisans, les représentants des administrations et de divers organismes qui ont participé à la réalisation, les représentants des entreprises.

au 1^{er} mars 1974) Aimé Paquet, montre l'intérêt que l'État porte à ces réalisations qui s'inscrivent dans le sens d'une politique d'équipement des moyennes et petites stations « *pour lesquelles les activités de tourisme sont devenues le seul moyen de survivre dans nombre de cas, ou tout au moins un indispensable élément de complémentarité, compte tenu du déclin des activités agricoles, [de] la dépopulation* »⁹²⁰. Dans cette logique, la construction d'un lotissement à proximité du col, comprenant vingt-deux chalets voit le jour. La Seyne sur Mer construit sur la commune un bâtiment destiné aux classes de neige et aux classes vertes d'une capacité de deux cents places, occupé dix mois par an. Au hameau de la Grenonière, l'association « *Loisirs et Plein Air* » de Lyon reçoit pendant dix mois jusqu'à quatre-vingt-dix personnes. Entre 1964 et 1970, trente-deux permis de construire ont été accordés sur la commune. Outre leur incidence économique, ces réalisations se situent également dans une perspective « *socio-éducative* ». Le projet vise, pour les populations locales, à leur faire prendre en main leur destinée pour s'ouvrir aux activités touristiques, mais il vise également à répondre aux besoins et aspirations de ceux qui, de plus en plus nombreux, sont légitimement animés par leur droit aux loisirs et leur attrait pour la nature. Aimé Paquet précise : « *C'est dans ce sens aussi [...] que le développement des installations en faveur des plus modestes doit être encouragé et que 7 millions lourds sont promis à la petite et moyenne montagne pour les équipements de tourisme été-hiver* »⁹²¹.

Dans un mouvement d'appropriation, les citoyens participent à reconfigurer les rapports entre la ville et la montagne en devenant propriétaires et montagnards d'adoption.

Le développement de la station, tel qu'il est d'abord envisagé en s'étendant sur le plateau du Taillefer et vers le Grand Galbert, nécessite un élargissement de la route du col, demandé par le maire Louis Fiat : « *La route venant de Bourg d'Oisans par la Paute a besoin de très importants travaux prévus par le Groupement d'Études et d'Aménagement de l'Oisans* »⁹²². Cet élargissement pour lequel le maire œuvre ardemment doit aider à l'extension de la station⁹²³. D'une nouvelle route conduisant au lieu-dit Basse Montagne à 1850 mètres (au pied du Taillefer, au-dessus du hameau de la Grenonière) devraient partir les nouvelles remontées mécaniques. Le terminus des infrastructures est envisagé vers 2020-2050 mètres. « *L'ensoleillement est ici comparable à celui de l'Alpe d'Huez. La route, large de 6 mètres, permettra l'accès des cars. Son pourcentage ne dépasse pas huit pour cent. En plus du domaine skiable où elle conduira, on espère pouvoir par la suite rejoindre par le Poursollet et les lacs du Taillefer, la Morte,*

⁹²⁰ P., M., « M. Aimé Paquet, secrétaire d'État au tourisme a inauguré hier les téléskis du Col d'Ornon "Une réalisation qui s'inscrit dans l'effort en faveur des petites stations rurales" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 décembre 1973.

⁹²¹ P., M., « M. Aimé Paquet, secrétaire d'État au tourisme a inauguré hier les téléskis du Col d'Ornon "Une réalisation qui s'inscrit dans l'effort en faveur des petites stations rurales" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 décembre 1973.

⁹²² Reynier, R., « La Couronne de l'Oisans va bientôt s'enrichir d'un nouveau fleuron : "Le super-Ornon" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 août 1970.

⁹²³ Villiot, R., « Élargissement de la route du Col d'Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 27 avril 1971.

la Combe Oursière »⁹²⁴. C'est donc un vaste projet d'équipement qui se conçoit dans les esprits des montagnards. L'on imagine dès lors l'afflux de vacanciers par cars, une extension sur des territoires adjacents. Sept kilomètres de route en direction du Taillefer sont déjà réalisés en 1970. La commune espère développer le tourisme à caractère familial, attirer les groupes de jeunes de plus en plus nombreux à vouloir pratiquer le ski, que ce soit les clubs ou les scolaires. Le télésiège de Bois Barlet ne constitue qu'un premier tronçon dont le prolongement à venir, constitue une troisième étape : « *qui offrira alors aux skieurs plus de 1000 mètres d'altitude de descente* »⁹²⁵.

Mais pour mener à bien leur projet, les Ornonais en appellent à l'octroi de subventions : « *Les pouvoirs publics parlent bien de développer le tourisme. Nous sommes très d'accord car c'est pour nous une question vitale dans le pays mais l'aide de l'État est insuffisante. Il devrait s'intéresser davantage aux communes qui font des efforts importants dans ce but, souvent supérieurs à leurs possibilités* »⁹²⁶. Super-Ornon « *un nouveau fleuron qui enrichira bientôt la couronne de l'Oisans* » manque de réalisme. Comme le souligne la presse, l'investissement se révèle supérieur aux possibilités financières de la commune. La participation des familles locales montre d'une certaine manière le désintérêt des promoteurs. Dans un contexte devenu morose après le premier choc pétrolier, décision est prise par l'État de ralentir la cadence. La conjoncture défavorable pèse sur son budget : « *On nous demande de palier les crédits par de l'imagination* »⁹²⁷ annonce M. Jarrot, ministre de tutelle à propos du budget de la Qualité de la vie, qui s'applique notamment à celui du tourisme. Les crédits accordés à la montagne se réduisent. Gérard Ducray Secrétaire d'État au Tourisme (du 8 juin 1974 au 12 janvier 1976) déclare : « *le budget du tourisme ne se situe pas dans une conjoncture d'expansion* »⁹²⁸. L'État renonce au projet de nouvelles stations de sports d'hiver. Il indique se désengager du soutien au projet de Val Tovièr⁹²⁹. Lors d'un bref séjour à Courchevel, M. Gérard Ducray confirme : « *Pas de station nouvelle cette année* »⁹³⁰. Le développement d'Ornon devient irréalisable sans l'aide des pouvoirs publics. Le télésiège programmé et dont les premiers travaux commencent, ouvrant sur des pistes de prairies larges et faciles donc très adaptées à la clientèle familiale n'aboutit pas. Les pistes déjà réalisées, en sous-bois, restent d'un niveau plutôt exigeant. Le Col d'Ornon doit se contenter de l'existant. Il bénéficie de la proximité de la route reliant la Maurienne au midi de la France.

⁹²⁴ Reynier, R., « La Couronne de l'Oisans va bientôt s'enrichir d'un nouveau fleuron : "Le super-Ornon" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 août 1970.

⁹²⁵ « MM. Aimé Paquet et Jean Vaudeville inaugureront samedi deux télésièges au col d'Ornon », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 décembre 1973.

⁹²⁶ Reynier, R., « La Couronne de l'Oisans va bientôt s'enrichir d'un nouveau fleuron : "Le super-Ornon" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 août 1970.

⁹²⁷ Dufour, P., « Aujourd'hui, le budget du tourisme en discussion à l'Assemblée Nationale », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 31 octobre 1974.

⁹²⁸ Ibidem

⁹²⁹ Projet envisageant l'implantation d'une station de trois mille lits entre Val d'Isère et Tignes.

⁹³⁰ « Bref séjour à Courchevel de M. Gérard Ducray secrétaire d'État au Tourisme qui confirme : "Pas de station nouvelle cette année" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 8 février 1975.

Les années 1970 représentent une période dans laquelle la vision des sports d'hiver se fractionne selon le pouvoir d'achat de la clientèle qui se répartit entre les stations principales et les petits centres d'accueil. « *A moins d'une semaine des vacances de Pâques, l'Oisans songe à faire face à l'heureux rush des amoureux de la neige. Entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, en associant à ces deux stations phares une multitude de petits centres d'accueil du massif, on attend environ 15000 personnes* »⁹³¹.

Si dans les deux stations majeures les sports d'hiver se renforcent, à Ornon, qui possède des moyens financiers limités et ne peut, contrairement à Oz ou Vaujany, être relié à une grande station, les investissements ne sont pas réalisables. Le choc pétrolier met fin à l'expansion envisagée du fait du désengagement de l'État. Cela ne remet pas en cause l'augmentation du nombre de vacanciers pendant cette période. Entre 1956 et 1986, toutes fédérations confondues, le taux de croissance moyen annuel de la pratique sportive approche 6%. Il avoisine 3% avant 1956. Pour reprendre les propos de Michaël Attali « *au cœur de la période clé de la massification, (1969-1982), les années 1970 constituent donc le plus long chapitre de l'âge d'or de la croissance des pratiques sportives de masse* »⁹³². L'augmentation de fréquentation due au contexte du moment incite les acteurs locaux à reconsidérer la saison d'été. Est-elle la seule variable à prendre en compte ?

2.2. Vers une nouvelle saison touristique, l'été en station

La volonté de faire vivre les stations toute l'année par l'intermédiaire des pratiques de loisirs sportifs s'avère nécessaire afin de rentabiliser les infrastructures d'hiver mais également permettre à une population de se fixer à l'année sans les inconvénients des migrations saisonnières (déménagement, changement d'école). Le conseil municipal de l'Alpe d'Huez décide à l'unanimité de demander des aménagements des patentes de certains commerces : « *dont l'ouverture est indispensable toute l'année pour assurer la vie de la station en inter saison* »⁹³³. Les activités de loisirs sportifs implantées en Oisans à partir des années 1970 ne portent pas toutes en elles les mêmes significations ni les mêmes enjeux, ne sous-tendent pas les mêmes motivations et n'aboutissent pas aux mêmes répercussions. L'analyse de ces pratiques diverses amène à ne pas les considérer comme une seule entité. La plupart sont simplement des transpositions d'activités traditionnelles dans un cadre de montagne et se réfèrent à un modèle sportif classique, le tir à l'arc, l'équitation, le tennis. Le ski proposé en été caractérise une originalité par rapport à la saison. D'autres constituent des activités spécifiques à la montagne d'été, l'alpinisme, la randonnée. Le ski quant à lui est proposé de manière partielle sur glacier.

⁹³¹ « Paré de sa nouvelle moquette blanche, l'Oisans s'apprête à recevoir 15.000 amoureux des neiges pascales », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 31 mars 1971.

⁹³² ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit., pp. 63-106.

⁹³³ « Au conseil municipal d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 mai 1971.

2.2.1. Le ski d'été, de l'Alpe d'Huez aux Deux Alpes

« *Penser un grand ensemble à double saison* », nécessaire financièrement, fait partie des préconisations énoncées par Germaine Veyret⁹³⁴. À l'Alpe d'Huez l'écosystème territorial en prend conscience précocement en envisageant une remontée mécanique permettant de rejoindre le Pic Blanc. Les deux stations de l'Oisans organisent des déposes en avion sur glacier afin de développer la pratique du ski de printemps. Aux Deux Alpes la calotte glaciaire est considérable, ce qui permet aux acteurs d'envisager un avenir radieux. À l'Alpe d'Huez le ski d'été atteint son âge d'or à la fin des années 1960⁹³⁵.

Le ski d'été à l'Alpe d'Huez

L'accès au sommet du Pic Blanc à l'Alpe d'Huez en février 1963 qui permet d'atteindre les « *neiges éternelles* » ouvre des perspectives d'élargissement de la période touristique. Le développement de la pratique du ski de printemps⁹³⁶ mais surtout du ski d'été sur glacier devient rapidement un argumentaire commercial. Deux téléskis installés sur le glacier sont opérationnels à la veille de l'été 1964⁹³⁷. Cinq ans plus tard, l'Alpe d'Huez inaugure le télésiège du Glacier de Sarenne⁹³⁸.

« Qui aurait prévu, il y a seulement 4 ou 5 ans, que l'Alpe solidement installée en son domaine hivernal pouvait aussi briller aux feux du plein été ? Qui aurait songé qu'un fort courant touristique stimulant brusquement l'économie annuelle de ces altitudes, ruissellerait sur ces crêtes dénudées que l'on disait à tort, peu accueillantes aux mois chauds ? Personne. Aujourd'hui, une saison nouvelle s'est créée »⁹³⁹.

Avec enthousiasme, Roger-Louis Lachat, président de l'Office de tourisme de Grenoble et journaliste au *Dauphiné Libéré*⁹⁴⁰, dresse un tableau idyllique de cette nouvelle destination estivale qu'est devenue l'Alpe d'Huez, en étayant par quelques données chiffrées la réussite économique de la station. D'après l'auteur, les recettes aux remontées mécaniques atteignent pendant le mois de juillet quatorze millions d'anciens francs en 1969 (21000 €) contre six millions l'année précédente pendant le même laps de temps (9000 €). Mille cinq cents passages au télésiège du glacier de Sarenne sont

⁹³⁴ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

⁹³⁵ Lachat, R.-L., « Triomphe du ski d'été à l'Alpe d'Huez. Jean-Noël Augert remporte le Grand Prix International et l'équipe nationale autrichienne le challenge par nations », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 13 juillet 1971. Eysseric, A., « Conséquence de la sécheresse : Ski d'été compromis dans toutes les stations d'Europe », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 21 juillet 1976.

⁹³⁶ « L'ouverture des téléskis du glacier de Sarenne est prévue dès le 1^{er} mai 1964.

⁹³⁷ « Alpe d'Huez : Deux remonte-pente sur le glacier de Sarenne pour le ski de printemps et d'été », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 30 avril 1964.

⁹³⁸ Bérard, H., « Le glacier de Sarenne équipé pour un ski d'été sans danger, réservé à tous les pratiquants », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 1^{er} juillet 1969.

⁹³⁹ Lachat, R.-L., « Encourageant épanouissement de la saison d'été à l'Alpe d'Huez. L'économie touristique triple son chiffre de l'an dernier », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 18 août 1969.

⁹⁴⁰ « Roger-Louis Lachat élu président du Syndicat d'initiative. MM Maurice Gleizes, Henri Ducret Henri Monin et Henri Cotte, vice-présidents M. René Semayne, secrétaire général », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 27 mai 1966 ; « Une retraite, non... mais le couronnement d'une exceptionnelle carrière. Notre journal dans un mouvement d'unanime sympathie a fêté Roger-Louis Lachat », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 29 décembre 1967.

enregistrés le samedi ou le dimanche avec des pointes à deux mille. Le réchauffement climatique ne constitue pas une menace dans l'esprit des décideurs de l'époque mais plutôt un phénomène exceptionnel. Il reste une thématique très peu développée par la presse locale⁹⁴¹. Paradoxalement, le journal valorise l'esprit d'entreprise et la capacité d'innovation des stations de sports d'hiver traduits par l'équipement de remontées mécaniques en des lieux qui apparaîtraient aujourd'hui incohérents comme le névé de la Moucherolle à Villard de Lans⁹⁴². Au lendemain des Jeux Olympiques de Grenoble et des exploits de l'Équipe de France de ski alpin, l'Alpe d'Huez compte asseoir sa popularité en misant sur la notoriété des champions de ski du moment, Jean-Claude Killy, Jean-Noël Augert. Jean-Paul Jallifier, membre de l'Équipe de France et champion local, organise des stages de ski d'été ouverts au grand public. Le positionnement de l'Alpe d'Huez s'appuie très nettement sur les valeurs traditionnelles du ski de compétition en accueillant le Grand Prix International de Ski d'été depuis 1963 sous l'égide de la Fédération Française de Ski. Cet événement occupe annuellement les colonnes du *Dauphiné Libéré*. L'École du Ski Français organise régulièrement les tests du Chamois⁹⁴³. La station devient non seulement le terrain d'entraînement de l'Équipe de France mais aussi l'un des camps de base des meilleurs skieurs mondiaux. Les marques de ski paient des stages à leurs skieurs vedettes. La presse locale n'hésite pas à surnommer la station « *Mecque du ski d'été* »⁹⁴⁴. Dans un souci de complémentarité de l'offre de loisirs d'été en montagne l'Alpe d'Huez entend conforter sa position en proposant une offre d'activités multiples : tennis, piscine, volley-ball, équitation, moto-cross, ski sur herbe, cyclisme, course automobile, souvent chapeautées par le club des sports qui accroît le nombre de ses sections. La presse illustre un ski d'été à l'Alpe d'Huez fabuleux, magique, parfaitement sous contrôle⁹⁴⁵. Que le visiteur soit rassuré car la plus haute remontée mécanique d'Europe est installée sur un glacier « *sans crevasse* »⁹⁴⁶. L'Alpe d'Huez communique sur l'association du ski à d'autres activités⁹⁴⁷, ce qui montre bien la nécessité de diversification pour répondre à la demande de la clientèle. Le ski d'été présenté à la fois comme une activité accessible à tous revêt toutefois un caractère exceptionnel⁹⁴⁸. L'insolite devient un thème de vacances recherché. Les acteurs locaux expriment la volonté de présenter l'Alpe d'Huez comme une

⁹⁴¹ « Depuis de nombreuses années, on a constaté en France un recul général très marqué des glaciers dû à un phénomène de réchauffement de notre planète et on peut prévoir que l'été très chaud et sec de cette année aura pour conséquence une régression importante », In, « Le Service de Restauration des Terrains en montagne (Eaux et forêts) vient de procéder à l'examen topographique annuel des glaciers de l'Oisans. En 40 ans, le front inférieur a reculé de 443 mètres au glacier de la Pilatte ! », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 17 septembre 1962 ; Eysseric, A., « Conséquence de la sécheresse : Ski d'été compromis dans toutes les stations d'Europe », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 21 juillet 1976.

⁹⁴² Copin, J.-P., « Ski d'été dans le Vercors : un remonte-pente installé pour la première fois sur le névé de la Moucherolle », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 3 juillet 1970.

⁹⁴³ « Sur le glacier de Sarenne, à l'Alpe d'Huez, la chasse aux chamois est ouverte, *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 2 juillet 1965. « "Chamois" à l'école de ski », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 2 août 1967.

⁹⁴⁴ « Samedi 10 et dimanche 11 juillet à l'Alpe d'Huez VIII^e Grand Prix International de ski d'été. L'Alpe d'Huez, la Mecque du ski d'été », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 9 juillet 1971.

⁹⁴⁵ Bérard, H., « Le glacier de Sarenne équipé pour un ski d'été sans danger, réservé à tous les pratiquants », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 1^e juillet 1969.

⁹⁴⁶ Lachat, R.-L., « Encourageant épanouissement de la saison d'été à l'Alpe d'Huez l'économie touristique triple son chiffre de l'an dernier », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 18 août 1969

⁹⁴⁷ « Ski-natation... ou le sport en famille à l'Alpe d'Huez », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 25 juillet 1967.

⁹⁴⁸ Trabut, A., « Le ski d'été, des vacances qui restent encore hors du commun », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 26 juin 1970.

destination touristique estivale haut de gamme : « *L'Alpe d'Huez que l'on nomme tout au long des hivers brumeux des villes "l'île au soleil" et encore "la Saint Trop' des Neiges", s'est donnée depuis quelques années une saison nouvelle. Celle du plein été. C'est un succès aussi rapide que triomphal* »⁹⁴⁹. Les acteurs locaux, qualifiés de hardis montagnards, et le glacier unique en son genre, « *le plus haut d'Europe* », participent de ce succès. Dans cette course à l'altitude, le journaliste ne fait pas mention du projet en cours aux Deux Alpes où le Jandri sera atteint un an plus tard, en 1972⁹⁵⁰. Dans un style exalté Roger-Louis Lachat valorise l'été à l'Alpe d'Huez et son succès hors des frontières grâce aux stages dits « *de ski et plein air* »⁹⁵¹. En effet, sous l'égide de champions, les stages de ski attirent Américains, Italiens, Autrichiens, Allemands et Nordiques. Ce sont essentiellement des équipes à l'entraînement et qui permettent de remplir les hôtels. « *En trois ans, la saison d'été s'est solidement établie dans la station ; grâce au ski de juillet, d'août, grâce aussi à l'animation donnée par les différents organismes responsables d'un programme toujours plus séduisant. La fréquentation est excellente dans les hôtels (il faudra songer à en ouvrir davantage l'an prochain)* ». En ce mois d'août où le pourcentage sera plus fort qu'en juillet on compte environ 30% d'étrangers parmi la clientèle des hôtels.

Le ski d'été aux Deux Alpes apparaît dix ans après sa mise en place à l'Alpe d'Huez. Le décalage temporel de sa trajectoire illustre l'une des caractéristiques du processus d'innovation décrit par Norbert Alter, en fonction des espaces, il ne se diffuse pas au même rythme, ni selon la même temporalité.

Le ski d'été aux Deux Alpes

Parmi toutes les activités d'été, le ski crée la dynamique qui permet aux autres activités de s'épanouir⁹⁵². Par son ski d'été, la station des Deux Alpes améliore considérablement son image de marque⁹⁵³. Elle se place maintenant parmi les plus grandes :

« Aujourd'hui, les Deux Alpes ce n'est plus le modeste rendez-vous du ski populaire que l'on a connu [...] On estime cette année à 7000 le nombre des vacanciers qui séjournent aux Deux Alpes, ils ont à leur disposition des activités variées en plus du ski. Un forfait d'un prix minime (35 francs par jour [...]) donne droit aussi au patinage, au tennis, à l'équitation, sans compter [les promenades dans le parc national des Écrins et toute la vie civile que l'on peut souhaiter, trois night clubs, un cinéma, des restaurants et bars ouverts la nuit »⁹⁵⁴.

⁹⁴⁹ Lachat, R.-L., « Triomphe du ski d'été à l'Alpe d'Huez Jean-Noël Augert remporte le Grand Prix International et l'équipe nationale autrichienne le challenge par nations », In, *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 13 juillet 1971.

⁹⁵⁰ Polikar, M., « Les Deux Alpes à l'heure du ski toutes saisons avec le "Tramways des neiges" », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 18 février 1972.

⁹⁵¹ « En août, 30% d'étrangers à l'Alpe et sur tout l'Oisans une floraison de campeurs », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 10 août 1971.

⁹⁵² « Un sport-loisir en plein essor, le tir à l'arc », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 31 juillet 1977.

⁹⁵³ Lachat, R.-L., « L'impressionnant essor des Deux Alpes au sein des grandes stations internationales », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 17 juillet 1976.

⁹⁵⁴ Vigneron, R., « Activité détente pour 7000 vacanciers aux Deux Alpes, avec ski d'été, sur le Glacier du Mont de Lans, au-dessus de 3 000 mètres », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 23 juillet 1975.

En Oisans, la compétition du Combeynot pour clôturer la saison d'hiver existe depuis longtemps au Col du Lautaret⁹⁵⁵. Elle revêt une coloration institutionnelle. Le ski d'été est initié par et pour la compétition dans la perspective d'un entraînement annuel, prôné notamment par Georges Joubert. Le GUC investit les pentes l'été autour du refuge Adèle Planchard avant de se déplacer sur le glacier de Sarenne. Jean-Paul Jallifier, après sa carrière de skieur de haut niveau, y organise lui aussi des stages. Piero Gros, champion italien, crée des séjours aux Deux Alpes. Cela donne une orientation de ski sportif à la pratique. Cependant la notoriété des athlètes sert aussi à promouvoir les sports d'hiver. Ainsi, la renommée de la station de Portillo au Chili prend forme au cours des années 1960. Elle accueille les Championnats du monde de ski alpin du 5 au 14 août 1966⁹⁵⁶ au moment où les français sont en vacances d'été. La médiatisation du ski en France sort de ses frontières temporelles accentuée par les excellents résultats de l'Équipe de France. Les clubs et les équipes nationales représentent le noyau de clientèle constitué par l'élite du ski que les vacanciers peuvent approcher de près. Le côté insolite de la pratique du ski en été « *pour la photo* » attire les touristes qui se distinguent. En station, la transformation des hébergements de l'hôtellerie vers les résidences secondaires incite les néo-propriétaires à occuper leur logement également en été.

Le milieu s'adapte. Aux Deux Alpes, l'ESF, composée d'une équipe d'une douzaine de professionnels qui enseignent sur les mêmes standards que l'hiver en cours collectifs et leçons particulières, s'implante dès l'ouverture du glacier leur offrant une complémentarité d'emploi. Leur effectif reste faible par rapport aux moniteurs italiens. Le ski d'été figure une tradition en Italie « *avant-guerre on skie déjà au refuge Livrio, à 3172 mètres d'altitude, sur le glacier du Stelvio* »⁹⁵⁷. La vogue du ski d'été déferle sur l'Italie du nord à la suite des stages lancés par Piero Gros (*Voir 6.2.2. Les stages d'été sur le glacier des Deux Alpes*) et par une politique commerciale directement engagée en Italie par Henri Brac de la Perrière et Alessandro Coralli, moniteur italien. Les tour-opérateurs s'implantent, Vacanze e Sport à l'hôtel la Brunerie en 1981, Casse Sci Estate à l'hôtel le Cairn en 1982. Les moniteurs indépendants italiens se structurent également. Ces stages s'amplifient au cours de la décennie, encadrés par des centaines de moniteurs des organisations Jam Session, Sci Tre Estate, Sole Neve, Blue and White, Lisfer. Ce dernier recrute une cinquantaine de moniteurs⁹⁵⁸. Le produit « *ski de compétition grand public* » s'épanouit. L'état de la neige fait que les compétiteurs trouvent un excellent terrain le matin, la neige

⁹⁵⁵ Blanc, R., « Au col du Lautaret, le GUC et Merger avec Nicole Lacourt et J.A. Carrel, à nouveau vedette au challenge Canaple », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 mai 1960 ; « Se rendant à la course du Combeynot, après avoir assisté au mariage de Jean Béranger et Christine Goitschel, Quatre skieurs de l'équipe de France ont été victimes près de la Grave d'un tragique accident », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 mai 1966 ; V.C., « Chalvin (Huez) vainqueur du challenge Canaple au Lautaret. Le GUC remporte la coupe Danone », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 avril 1967.

⁹⁵⁶ Située à 2880 mètres d'altitude, Portillo du Chili, plus vieille station d'Amérique du sud est envisagée dans les années 1930 et les premières constructions s'élèvent dans les années 1940.

⁹⁵⁷ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects, op.cit., p. 165-166.

⁹⁵⁸ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects, op.cit.

plus molle dès le milieu de la matinée convient mieux aux vacanciers. Le réchauffement solaire oblige à quitter le glacier vers midi. Cela donne du temps pour s'adonner à d'autres activités. La multi activité offre un complément aux professionnels dans le sens que les acteurs du territoire souhaitent donner à cette nouvelle saison. Ce modèle de vacances s'inscrit dans une logique de l'effort physique.

La nouveauté réside dans la palette d'activités proposées l'après-midi. L'animation en station l'été semble caractériser une mode. Gilles Lipovetsky analyse le spectre de la mode comme phénomène passager, éphémère, peu structuré, vide⁹⁵⁹. Il s'agit d'attirer une activité traditionnelle dans un autre cadre, l'environnement de montagne, à l'exemple du tennis.

2.2.2. L'Exemple du tennis, innovation ou effet de mode ?

En montagne, l'accueil du tennis consiste à faire venir une activité traditionnelle dans un autre cadre que celui classique de la ville. De ce point de vue, l'activité ne relève pas d'un processus d'innovation dans les valeurs véhiculées par le tennis. Gérald Gaglio, en s'appuyant sur les travaux de Georg Simmel, alerte le lecteur sur la différence à opérer entre l'innovation et la mode. « *La mode est une forme sociale qui cristallise provisoirement deux aspirations opposées : se différencier de la masse et être conforme au plus grand nombre* »⁹⁶⁰. Elle reflète un mélange de « *pulsion individualisante* » et de « *pulsion sociale* ». La mode est, par essence, éphémère, elle meurt si elle perd trop de sa singularité. Une innovation au contraire existe parce qu'elle se diffuse : « *La mode appartient donc à ce type de phénomènes qui dans l'intention vise une diffusion toujours plus étendue, une réalisation toujours plus complète – mais qui se contredirait et s'anéantirait en parvenant à ce but absolu* »⁹⁶¹. Si dans les années 1960, les courts existants à l'Alpe d'Huez s'adressent à une clientèle d'hôtels, les années 1970 sont marquées par une série de facteurs qui aboutit au développement du tennis dans les stations. Jusque-là marqueur des valeurs sportives des classes aisées, par un phénomène de mode, il s'élargit à un public plus hétérogène dans un contexte de multiplication des équipements sportifs décidée par l'État. Pour les acteurs locaux, il s'agit de faire vivre les sites de montagne en été alors peu suffisamment fréquentés pour répondre à la nécessaire rentabilité des infrastructures hivernales. Le tennis sert d'argument à l'occupation des appartements en été.

Au lendemain des Jeux de 1968, Bruno Blain, promoteur grenoblois, commence à construire à l'Alpe d'Huez de grands ensembles immobiliers⁹⁶². Déjà sponsor du Club de tennis de Grenoble qui à cette époque possède de bons éléments classés dans les vingt meilleurs joueurs français, Joly et Lovéra, il

⁹⁵⁹ LIPOVETSKY Gilles, *L'empire de l'éphémère la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 1987, 345 p.

⁹⁶⁰ SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1993, 254 p.

⁹⁶¹ SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, op. cit.

⁹⁶² Bruno Blain est à l'origine, entre autre, de la construction de la Maison de l'Alpe dans les années 1980.

s'intéresse de près au développement de ce sport à l'Alpe d'Huez afin de répondre aux attentes de sa clientèle, aisée, par conséquent susceptible d'acquérir une résidence secondaire en montagne. Bruno Blain envisage de multiplier l'activité tennis. Les futurs propriétaires associent la vogue du tennis à l'achat d'un appartement. De cette manière le promoteur grenoblois concourt à la transposition en station de cette activité citadine grâce à ses contacts avec les meilleurs joueurs français du moment dont Daniel Contet, qui cherche à l'heure de sa reconversion professionnelle à créer des stages. Dispensés sous forme payante, dans une volonté partagée par les acteurs locaux de proposer autre chose que la balade à pied gratuite⁹⁶³, le succès obtenu par les stages organisés avec Daniel Contet, ex-joueur professionnel s'étant illustré lors de la Coupe Davis⁹⁶⁴, met en avant la place du sport traditionnel alliant performance et excellence selon le modèle institutionnel et pyramidal propre à toute fédération sportive. Les concours hebdomadaires obtiennent un franc succès auprès des vacanciers. En mettant en relation les futurs propriétaires susceptibles d'apporter une clientèle argentée à l'Alpe d'Huez avec l'écosystème territorial par l'intermédiaire de ces stages, Bruno Blain participe à la diffusion de cette pratique. Cet acteur souligne à plusieurs reprises l'aisance financière des personnes en mesure d'acquérir des résidences secondaires à la montagne comme à la mer. Le succès que connaît le tennis n'échappe pas à l'intérêt du club des sports de l'Alpe d'Huez. Suite à la fusion en 1977 des deux clubs de tennis existants, le club des sports s'impose par la création d'une section tennis⁹⁶⁵ et demande à ce que les courts lui soient concédés. Le tennis promu à l'Alpe d'Huez répond aux besoins d'occupation des vacanciers en période estivale. La mairie fait valoir la nécessité de construire de nouveaux courts en raison d'une forte demande : « *Monsieur le maire signale l'urgence qu'il y aurait à faire exécuter six nouveaux courts de tennis, à proximité de ceux existants, en raison des besoins qui se sont fait sentir cette saison d'été et qui n'ont pu être satisfaits* »⁹⁶⁶. L'État joue un rôle dans cette structuration. Afin de répondre à l'accroissement de la clientèle, aux huit courts existants en 1978 situés à côté de l'altiport⁹⁶⁷, six sont en projet pour l'année suivante, éligibles à des subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre d'un programme d'aménagement touristique de la montagne⁹⁶⁸. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) insiste sur l'affluence des vacanciers « *dans cette station où la fréquentation des tennis par les estivants augmente de plus en plus, ces nouveaux aménagements devraient permettre d'offrir des possibilités de jeu davantage adaptées* ». Le tournoi de tennis porte le nom « *Coupe René Jannin* », Préfet de l'Isère de 1974 à 1978⁹⁶⁹, donnant du poids à cette

⁹⁶³ Entretien téléphonique avec Bruno Blain, 14 mars 2017.

⁹⁶⁴ « Le tennis, sport roi », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 9 juillet 1979.

⁹⁶⁵ « Au conseil municipal », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 20 avril 1977.

⁹⁶⁶ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Huez, 10 mars 1978, ADI, Cote 6468W7.

⁹⁶⁷ Il n'est pas précisé s'il s'agit de courts municipaux ou privés. Mais l'ensemble des courts constituerait un agrandissement de l'ensemble sportif le long de la route de l'altiport. On peut donc penser qu'il s'agit de courts municipaux.

⁹⁶⁸ Lettre du 6 juin 1978 de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports adressée par M. R. Picot au préfet de l'Isère. Sources : ADI, Cote 6468W7.

⁹⁶⁹ « Monsieur le Préfet au service », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 19 juillet 1975.

rencontre amicale. En 1979 le nombre de courts de tennis municipaux est porté à dix-huit, regroupés autour de l'altiport.

La circulaire du 21 novembre 1980 du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs relative à la réalisation de cinq mille courts de tennis en cinq ans, confirme l'intérêt de l'État au soutien de cette pratique qui connaît un essor important⁹⁷⁰. Le dispositif est financé par le Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS). Cette démocratisation de la pratique doit permettre de favoriser la création de nouveaux clubs sous la tutelle de la Fédération Française de Tennis, notamment dans les zones rurales par le rôle intégrateur des fédérations sportives. Dans le cadre de ce dispositif, la mairie de Mont de Lans, par délibération en date du 24 avril 1981, prévoit de construire cinq courts sur des terrains communaux⁹⁷¹. Le compte-rendu fait état de l'essor considérable pris par le tennis, le nombre de courts existants n'étant pas en rapport avec la demande. Ce compte-rendu précise que quatre courts seraient confiés à Deux Alpes Loisirs et un à l'École de ski⁹⁷² pour leur exploitation. Reprenant à son compte les propos du conseil municipal, le courrier adressé le 22 juin 1981 par la DDJS au préfet de l'Isère sur l'opportunité de la création de cinq courts de tennis à Mont de Lans confirme l'intérêt porté par les pouvoirs publics : « *Compte tenu de l'essor actuel du tennis et de l'accroissement des demandes pendant l'animation estivale de la station des Deux Alpes, cette opération d'aménagement apparaît tout à fait opportune et justifiée* »⁹⁷³. Selon la répartition financière prévue, la subvention de l'État (FNDS) représente 20% du total, celle du département 20%, celle de la Fédération Française de Tennis 2%, un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations 50%, des fonds libres communaux 8%. La mairie de Mont de Lans renonce finalement à la subvention d'État car les travaux sont déjà engagés dans le cadre d'un marché négocié avec la Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes (SACER)⁹⁷⁴. La construction des tennis par la mairie de Mont de Lans en 1981 répond en partie à la volonté de développement de la société Deux Alpes Loisirs dans le sens d'une diversification des pratiques. Les choix d'investissement de Deux Alpes Loisirs passent non seulement par l'aménagement de tout le domaine skiable en termes de remontées mécaniques et de pistes pour l'hiver et l'été mais aussi par des investissements complémentaires au ski pour :

« Offrir un panel d'activité qui soit suffisamment attractif pour que la saison d'été soit une saison brillante avec les investissements tennis [...] ma façon de voir les choses c'était de dire que Deux Alpes Loisirs devait s'occuper d'infrastructures lourdes et laisser aux commerçants locaux pour la saison d'été parce que c'est quand même là qu'il y avait beaucoup à faire, les investissements qui

⁹⁷⁰ Journal officiel de la République française du 12 décembre 1980. Circulaire du 21 novembre 1980 relative à la réalisation de 5000 courts de tennis (financement de l'opération, modalités de réalisation : rôle des collectivités locales, procédures de subventions).

⁹⁷¹ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 24 avril 1981. Sources : ADI, cote 6468W39.

⁹⁷² Sous-entendu École du Ski Français. Le directeur de l'ESF de 1977 à 1987 Gilbert Gravier est membre du conseil municipal de Mont de Lans.

⁹⁷³ Lettre du 22 juin 1981, de la DDJS au préfet sur l'opportunité de création de 5 courts de tennis à Mont de Lans.

⁹⁷⁴ « Je vous informe renoncer à la subvention d'État afin de permettre l'approbation du marché négocié passé avec l'entreprise SACER et dont l'exécution des travaux a lieu en ce moment-même ». Lettre du 10 juillet 1981 du maire de Mont de Lans René Faure au Préfet de l'Isère. Sources : ADI, cote 6468W39.

ne nécessitaient pas de lourds engagements financiers type dévalkart, tir à l'arc, [...] qui ont plus ou moins disparu des radars aujourd'hui mais qui à l'époque ont fait partie de ce qu'on avait appelé le pass multi-loisirs et qui était un des atouts qu'on avait pour la saison d'été, donc l'innovation c'était, si on peut parler d'innovation, l'objectif c'était [...] amalgamer un ensemble de prestations comme le fait le Club Med pour l'été pour arriver à être le plus attractif possible [...] ça a super bien marché jusqu'en 92 [...], on prenait tout ce qui était le plus onéreux [...] le tennis, l'équitation, la piste de luge, après Aventure Parc, [...] enfin il devait y en avoir d'autres après il y a eu les évolutions, il y a eu l'intégration du développement du VTT »⁹⁷⁵.

Henri Brac de la Perrière prend en exemple le tennis pour montrer que DAL est moteur dans les investissements. Bien que les collectivités prennent à leur charge l'aménagement du gros œuvre (routes, adductions d'eau, traitement des eaux usées, installation de réseau électrique), Henri Brac de la Perrière juge que les collectivités manquent d'une certaine dynamique « *pour être vraiment leader du développement de la station* ». Selon ses propos les communes ont brillé par leur absence dans l'investissement des grosses infrastructures à même d'amener des clients ou de proposer des activités complémentaires par rapport au domaine skiable. Henri Brac de la Perrière considère que souvent DAL a agi par défaut de réaction de la collectivité. À propos des tennis il ajoute :

« [Les collectivités] ont été présentes pour peut-être 15% de ce qui s'est fait. [...] Si la commune de Venosc en a fait deux en bas, aux Deux Alpes il se passait quoi avec la commune de Venosc ? Rien ! [...] Sur les [...] vingt-quatre tennis [...] Venosc en a fait deux à Venosc, et Mont de Lans en a fait quatre. [...] Il y en avait un au village [...] La totalité des autres courts de tennis relève de l'investissement privé ».

L'investissement dans les tennis est essentiellement réalisé par les hôteliers, l'hôtel Tessa, les Marmottes, la Mariande, ou les agents immobiliers comme l'agence la Dauphine⁹⁷⁶. Dans les années suivantes, la mode du tennis se répand dans les stations de moindre importance. À Villard-Reculas, selon le compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 1985 dans le cadre du renouveau du village, certaines infrastructures sportives sont considérées comme indispensables, tout particulièrement afin de compléter « *les activités naturelles de plein air proposées à la clientèle pendant la saison d'été* ». Le conseil municipal propose qu'un des rares espaces plats de la commune soit réservé à la construction d'une aire de jeux et de quelques courts de tennis. Considérant qu'il est primordial d'assurer une saison estivale maximum, les conseillers espèrent des aides publiques. Ils envisagent une demande de subvention au Conseil général, la contribution « *la plus large possible* » et un complément de financement par emprunts et fonds libres. Le ski, pratique exclusivement hivernale à l'origine de la création des stations, débouche sur la création de nouvelles activités estivales par obligation de rentabilité et en raison de sa spécificité touristique. La montagne s'envisage comme un produit attractif

⁹⁷⁵ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

⁹⁷⁶ « Le club La Dauphine anime et réussit », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 8 août 1973.

qui doit séduire les visiteurs. Dans ce cas de figure, l'adaptation par une proposition de multiples activités consiste à déplacer une pratique de plaine à la montagne. Avec l'émergence du ski d'été, les prestataires d'activités sportives cherchent à diversifier leur offre. Les acteurs qui s'emparent de la pratique créent une offre touristique complémentaire. À ce titre la gestion d'un court de tennis par l'École du Ski Français illustre ce phénomène. Le développement touristique en station permis par la saison d'été ne met pas en avant les caractéristiques innovantes des pratiques. Celles-ci sont des activités traditionnelles simplement déplacées à la montagne.

De notre point de vue la pratique du tennis ne revêt pas un caractère innovant. En effet, le jeu de tennis reste le même. Les pratiquants de tennis n'envisagent pas de renverser la norme, ce qui constitue l'une des caractéristiques de l'innovation. Les valeurs associées à ce sport restent identiques. A posteriori, on constate que le tennis n'a pas bouleversé les valeurs socio-culturelles des territoires de montagne. En revanche, par effet de mode, il transforme l'usage traditionnel de la montagne. Avec près d'une vingtaine de courts aménagés à l'Alpe d'Huez et quarante proposés aux Deux Alpes⁹⁷⁷, le tennis contribue à une redéfinition du territoire. D'un point de vue visuel, l'espace s'en trouve modifié. Une autre caractéristique de l'innovation, le temps long du processus ne peut s'appliquer au tennis, dont la mode a été passagère. Aujourd'hui, dans le paysage des stations et villages de l'Oisans, les courts de tennis ont bien souvent été transformés en parking.

Une autre prise en compte des usages de la montagne se dévoile à travers l'action d'autres agents, notamment les associations d'alpinisme telles que le CAF.

2.3. Une conception différente de l'aménagement de la montagne, le rôle du CAF

Jusqu'à ce que les stations de sports d'hiver se développent, le tourisme d'été en montagne utilise les hébergements des villages et les refuges. Il caractérise en partie le tourisme du CAF. Son activité traditionnelle, l'alpinisme, qui s'appuie sur des structures d'accueil particulières, les refuges, invite à considérer cette occupation différente des espaces à l'écart des stations.

⁹⁷⁷ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects, op.cit., p. 158.

2.3.1. Le CAF et la valorisation du ski de montagne

À la fin du XIX^e siècle, de nombreux organismes entendent développer les sports d'hiver. Ainsi ils participent à leur manière à la structuration de la montagne. Aux côtés du Touring Club de France⁹⁷⁸, les sociétés d'alpinisme notamment les membres du CAF commencent à s'intéresser au ski⁹⁷⁹. Ses adeptes se mobilisent pour « régénérer » les montagnards⁹⁸⁰ en favorisant cette pratique. L'année 1905 marque la naissance d'une nouvelle rubrique « *Sports d'hiver* » à l'intérieur de la revue *La Montagne*⁹⁸¹. Le CAF envisage de propager le ski afin d'enrayer la fuite des touristes vers la Suisse. La direction centrale vante les mérites de ce nouvel instrument : « *S'il y a un intérêt évident, à tous points de vue, à organiser les sports d'hiver, le développement de l'usage du ski chez nos montagnards des Alpes peut présenter un intérêt social* »⁹⁸².

Mais après un demi-siècle de développement, le ski des années d'après-guerre ne figure plus celui du début du siècle. Une nouvelle structuration de la société française s'impose. Le CAF souhaite se mettre au diapason de la jeunesse et d'un engouement pour une forme de ski qui n'est pas celle pour laquelle il a œuvré depuis cinquante ans. On peut donc s'interroger sur sa capacité à s'adapter et à défendre une autre forme de ski.

Depuis 1950 l'essor d'un ski de masse dû à l'accroissement de la population et à l'élargissement du temps de loisirs, soutenu par la création de nouveaux organismes oblige le CAF à s'orienter vers la pratique du ski pour subsister, conscient que la jeunesse conditionne l'avenir de l'association. Dans le cadre de cette politique de formation en direction des jeunes, et face à l'engouement du ski, il organise des courses comme l'illustre le concours annuel 1960 du Petit club du CAF qui rassemble aux Deux Alpes cent-cinquante enfants des catégories poussin à minime⁹⁸³.

En réalité pour le CAF les stations ne représentent plus que des espaces d'apprentissage car cette association, pépinière de futurs montagnards d'abord, puis de skieurs, accorde au ski des significations qui ne se situent pas dans la compétition « *à l'état pur* » mais dans l'effort qu'elle implique et qui doit aboutir au « *goût du vrai ski* »⁹⁸⁴. Cette attirance se caractérise par le rejet des installations mécaniques

⁹⁷⁸ SCHUT Pierre-Olaf, « How the Touring Club de France Influenced the Development of Winter Tourism », *The International Journal of the History of Sport*, 2016, vol. 33, n° 10.

⁹⁷⁹ Création par Ernest Thorant du Rocher club, société alpine fondée à Grenoble le 17 juillet 1895 puis du Ski-Club des Alpes, le 28 juillet 1896.

⁹⁸⁰ Des Montagnards, piliers de l'aménagement du paysage et donc du tourisme de montagne, que souhaite promouvoir le Club Alpin Français.

⁹⁸¹ Revue du Club alpin français.

⁹⁸² *Revue La Montagne*, 1906, Cité, In, DROUET Yann et LUCIANI Antoine, « À l'origine du ski français, le discours commun de l'Armée et du Club alpin français (1902-1907) », *STAPS*, 2006, vol. 1, n° 71, pp. 71-84.

Drouet et Luciani notent le caractère paternaliste et dominateur de la formule « nos montagnards » dans la logique de patronage adoptée par le CAF.

⁹⁸³ « Aux Deux Alpes, le concours du Petit Club du CAF a remporté un gros succès », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 7 mars 1960.

⁹⁸⁴ « L'intention du Club alpin français dans sa section de l'Isère n'est naturellement pas de pousser à la compétition à l'état pur, mais on trouve que l'entraînement raisonné permet aux tous jeunes [...] de prendre le goût du vrai ski », In, « Aux Deux Alpes, les jeunes du CAF ont eu leur concours spécial de ski », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 4 mars 1963.

car celles-ci suppriment une valeur immanente au CAF, l'effort de la montée à ski. À travers cette opposition au ski alpin perçu comme une activité superficielle se traduisent des différences de statut socio-culturel. Une méfiance s'exerce à l'égard des skieurs méconnaissant le milieu montagnard car évoluant sur des espaces délimités et aseptisés. L'un contemple la nature, tandis que l'autre consomme de la neige. Sur le terrain le CAF s'investit dans le ski de montagne⁹⁸⁵ comme l'illustre l'organisation du XVII^e rallye international au départ de l'Alpe du Villar d'Arène - un village et non une station de sports d'hiver. Cette première étape de l'épreuve convient à l'esprit du CAF. La manifestation montre « *son séduisant visage* » ainsi que « *l'amour de la haute-montagne* »⁹⁸⁶.

L'attachement du CAF à une prise en charge différente du ski que celle développée par les opérateurs des domaines skiables se lit à travers d'autres exemples. En 1968, le CAF, à la demande de la DATAR en la personne de son directeur d'études Serge Antoine, et en partenariat avec la FFM et la FFS, anime un vaste projet axé sur le ski de montagne qui aurait pu redéfinir le territoire de l'Oisans mais lui échappe, la Grande Traversée des Alpes⁹⁸⁷. Celle-ci nécessite l'implantation de refuges mais également de gîtes d'étape. Il s'agit d'aménager une « *haute route* » reliant par les crêtes la région de Tende dans les Alpes-Maritimes à celle de Saint-Gingolph en Haute-Savoie en écartant tout équipement mécanique contraire aux valeurs du CAF⁹⁸⁸. « *Le ski de randonnée doit être encouragé. Il apporte en effet à l'homme d'aujourd'hui, à une époque où la mécanique envahit tout, un bien très rare : la liberté ! Et il lui donne aussi le goût de l'effort sans lequel il n'est pas de vraie joie* »⁹⁸⁹. Le ski alpin et les stations de sports d'hiver qui tissent leur toile sur une grande partie du territoire montagnard ne correspondent pas à la vision soutenue par le CAF pour lequel la montagne doit se mériter ; être vaincue non par la mécanique mais par l'effort physique.

Ces usages de loisirs témoignent d'une autre forme de territorialisation.

Un vaste plan de rénovation des refuges

Créé après la défaite de 1870 pour des raisons à la fois sportives et patriotiques selon la devise « *Pour la Patrie, par la Montagne* », la raison d'être du Club alpin français, l'alpinisme estival, s'exprime par la connaissance du milieu montagnard et l'aménagement des hauts lieux dont la construction des refuges demeure l'activité principale.

⁹⁸⁵ « Les Briançonnais animent la première étape du XVI^e Rallye international du Club Alpin Français passant par le Col du Diable et la Grande Ruine ». *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 21 mai 1966.

⁹⁸⁶ Ibid.

⁹⁸⁷ Forget, C., « Pour les skieurs de randonnée le CAF veut aménager la grande traversée des Alpes françaises ». *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, rubrique Neige, Ski et Glace, 5 décembre 1969.

⁹⁸⁸ Le projet envisage également d'éviter toutes les routes faisant l'objet d'un déneigement mécanique l'hiver.

⁹⁸⁹ Forget, C., « Pour les skieurs de randonnée le CAF veut aménager la grande traversée des Alpes françaises », *op.cit.*

La transformation du contexte social après la Deuxième Guerre Mondiale compromet les activités traditionnelles des anciennes structures associatives. Dans un contexte de démocratisation des loisirs et avec l'avènement du tourisme social, la vogue du ski éclipse la montagne, le développement de la filière automobile favorise les déplacements individuels, et les comités d'entreprise financent les transports collectifs. Devant la diminution du nombre de bénévoles, les anciennes structures, comme le CAF, s'essoufflent. Elles font place à de nouveaux organismes, acteurs non plus seulement d'un alpinisme de masse mais du ski de masse. Cette activité conditionne de nouveaux usages des refuges et exige de nouveaux types de constructions portées par des organismes nationaux, des comités d'entreprises, des communes ou autre forme d'établissements qui entrent en concurrence avec le CAF.

En projet depuis une quinzaine d'années le refuge de la Muzelle sur la commune de Venosc, d'une capacité de 60 places, inauguré en 1967 par les édiles venoscains⁹⁹⁰, a pour objectif d'attirer non seulement une clientèle de courses collectives alpines, groupes d'alpinistes conduits par un guide, mais de s'ouvrir aux marcheurs et skieurs de printemps ainsi qu'aux chasseurs.

À la Bérarde, le Foyer Saint Benoît construit le refuge Marco⁹⁹¹ et l'État finance un chalet-refuge mis à la disposition du CAF (80 lits) et de l'UNCM (50 lits) inaugurant l'ère des « *collectives* ». Ce projet lié à la fréquentation accrue de la montagne donne l'espoir de favoriser une activité touristique toute l'année dans l'hypothèse de maintenir un accès routier le plus longtemps possible afin d'allonger la saison dès Pâques pour le ski de printemps.

Le site de la Bérarde, berceau de l'alpinisme, constitue un indicateur de l'évolution des pratiques sportives. La localité prend conscience de l'intérêt de capter une nouvelle clientèle touristique composée de groupes de jeunes. Elle souhaite conserver son caractère purement montagnard en recevant les pratiquants ayant « *le goût de l'effort* » mais ne veut à aucun prix devenir un « *Deauville de la neige* »⁹⁹². D'élitiste, la montagne s'ouvre à un tourisme élargi. On passe d'un alpinisme de guide avec son client à un alpinisme de groupe.

S'adressant jusque-là à une élite par nature restreinte, le CAF doit pourtant s'adapter à une fréquentation sans cesse plus grande sous l'effet du tourisme de masse. Cette dynamique se ressent dans le nombre de nuitées en refuges. En 1966, la section briançonnaise se félicite de représenter les refuges les plus visités au plan national⁹⁹³. Entre 1938 et 1973, les effectifs de la section de Briançon

⁹⁹⁰ En présence de M. Perrin sous-préfet chargé des affaires économiques, le conseiller général, vice-président du conseil départemental et Sénateur de l'Isère Paul Mistral, le docteur Faure maire de Bourg d'Oisans conseiller général et vice-président du comité du tourisme du Dauphiné, M. Grollier représentant la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Henri Giraud pilote d'avion, René Faure maire de Mont de Lans et directeur de la station des Deux Alpes, Jules Carrel maire de St Christophe, le conseiller général et maire de Venosc Roland Martin, les maires de l'Alpe d'Huez, Mizoën, Besse, le Freney, Auris, la Garde, Villard-Reculas, le président du bureau des guides du Vénéon, Jacques Sapin directeur des études de l'IREPS de Lyon, ainsi que le père de Roodenbeke et de nombreux habitants de la commune, notamment de nombreux chasseurs.

⁹⁹¹ « Inauguration du refuge Marco par le Foyer Saint-Benoît », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 1^{er} août 1966.

⁹⁹² « La Bérarde, grand centre d'alpinisme français se tourne résolument vers le tourisme », *Le Dauphiné Libéré*, 10 août 1963.

⁹⁹³ Blanc, R., « Malgré un été pas comme les autres, les refuges de haute montagne de la section du CAF de Briançon restent les plus fréquentés de France. En 1968 le refuge Caron accueillera 140 montagnards ». *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 5 octobre 1966.

passent de 318 à 1552 membres, la section de l'Isère de 1638 à 4890 membres⁹⁹⁴. Selon le président des travaux de la commission en montagne, M. Laloue, cette clientèle ne doit pas être négligée : « *La mission du CAF est d'accueillir tout le monde de la même façon. Il ne faut plus que les gardiens favorisent les gens qui payent plus cher que les autres* »⁹⁹⁵.

En réponse aux exigences de cette nouvelle clientèle, moins argentée, mais souhaitant plus de confort⁹⁹⁶, l'équipement de la montagne vu par le CAF s'affirme dès 1952, avec l'aide financière de l'État au titre de l'équipement sportif⁹⁹⁷, par un vaste plan quinquennal de construction, de rénovation et d'agrandissement des refuges. S'il n'est pas le seul animateur de la pratique de l'alpinisme (le milieu grenoblois s'illustre par le bouillonnement de ses nombreuses sociétés⁹⁹⁸) ni unique protagoniste de l'aménagement des refuges, une certaine hégémonie place le CAF en interlocuteur privilégié des pouvoirs publics grâce à l'influence de Maurice Herzog. Il reçoit également le soutien financier de ses antennes locales et des conseils généraux. Facilités par l'emploi de l'hélicoptère, en Oisans, le refuge de la Pilatte est construit en 1954⁹⁹⁹ et le refuge du Sélé en 1956¹⁰⁰⁰. Dans le plan quinquennal lancé à partir de 1957 pour la reconstruction des refuges français du massif du Mont-Blanc, le refuge de l'Aiguille du Goûter, terminé en 1960, est inauguré en 1962 par Maurice Herzog¹⁰⁰¹. Dans la continuité des projets des secteurs Mont-Blanc, Pyrénées et Super-Tignes, M. Laloue annonce, lors d'une assemblée des dirigeants du Sud-Est du CAF le 14 octobre 1962, le lancement d'un programme d'ensemble d'équipement du massif de l'Oisans « *qui possède déjà de nombreux refuges, mais dont beaucoup sont très anciens à commencer par celui du Promontoire* »¹⁰⁰². L'implication des pouvoirs publics se lit sur le terrain. Le refuge du Pelvoux sur la commune du même nom est inauguré le 15 juillet 1962 par Maurice Herzog¹⁰⁰³ ; Font-Turbat¹⁰⁰⁴ sur la commune de Valjouffrey, le 30 septembre en

⁹⁹⁴ JAIL Marcel, « Les sociétés sportives d'alpinisme et les refuges de montagne dans les Alpes françaises depuis 1874 », *Revue de géographie alpine*, 1975, vol. 63, n° 1, pp. 5-50.

⁹⁹⁵ Blanc, R., « Malgré un été pas comme les autres, les refuges de haute montagne de la section du CAF de Briançon restent les plus fréquentés de France. En 1968 le refuge Caron accueillera 140 montagnards ». *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 5 octobre 1966.

⁹⁹⁶ Blanc, R., « À la Grave, les "Saint-Bernard" des refuges de haute-montagne du Briançonnais se sont retrouvés dans le calme de la Meijette » *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 08 octobre 1965.

⁹⁹⁷ Souvent à plus de 50% de participation.

⁹⁹⁸ JAIL Marcel, « Les sociétés sportives d'alpinisme et les refuges de montagne dans les Alpes françaises depuis 1874 », *Revue de géographie alpine*, 1975, vol. 63, n° 1, pp. 5-50. La Société des Touristes du Dauphiné, Les Grimpeurs des Alpes, Les Alpinistes Dauphinois, Le Rocher Club, le Club Ascensionniste Grenoblois, le Club Montagnard Dauphinois, les Jarrets d'Acier, Alpes-Club, la Société d'esthétique alpestre.

⁹⁹⁹ Commune de St Christophe en Oisans.

¹⁰⁰⁰ Commune de Pelvoux.

¹⁰⁰¹ Élevé au rang de héros national après l'ascension de l'Everest en 1950, Maurice Herzog préside le CAF de 1954 à 1957. Lucien Devies lui succède alors que Maurice Herzog devient Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports en 1958.

¹⁰⁰² « Réunis hier à la Grave en Oisans, les dirigeants de 20 sections du Sud-Est du Club Alpin Français ont fait le bilan des réalisations accomplies et étudié les projets d'avenir ». *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 15 octobre 1962.

¹⁰⁰³ « M. Laloue M. le préfet des Hautes-Alpes et des personnalités haut-alpines au nouveau refuge du Pelvoux (2704 m.) », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 24 septembre 1961 ; Blanc, R., « Le feu vert a été donné au refuge du Pelvoux par Maurice Herzog, haut-commissaire de la jeunesse et des Sports inaugurant une réalisation tout à l'honneur de la montagne dauphinoise », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 16 juillet 1962.

¹⁰⁰⁴ Roger, J., « À Font-Turbat en Valjouffrey, face à la grandiose paroi de l'Olan un nouveau refuge succédant à l'ancien chalet exigü et peu confortable a été construit cet été par le CAF de l'Isère. Il sera inauguré le 30 septembre ». *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 12 septembre 1962.

présence de Maurice Doublet, Préfet de l'Isère¹⁰⁰⁵. Le refuge du Promontoire qui passe de quatorze à quarante-cinq places en dortoirs¹⁰⁰⁶ est inauguré le 26 juin 1966¹⁰⁰⁷ devant de nombreux hôtes arrivés par avion ou hélicoptère. M. Dubedout, le maire montagnard de Grenoble, vient lui, à pied depuis le refuge du Châtelleret¹⁰⁰⁸. Photographié en famille par la presse, il poursuivra l'ascension jusqu'à la Brèche de la Meije, cette médiatisation illustre l'attachement des dirigeants de l'époque à la haute montagne. La cérémonie se déroule dans une atmosphère très solennelle. Au milieu des montagnes, le Préfet de l'Isère passe en revue la troupe du 6^e BCA impeccablement ordonnée, qui lui rend les honneurs.

Reconstruit, le refuge Caron¹⁰⁰⁹, « dont l'incontestable nécessité n'est pas à démontrer », financé à 50% par l'État, est inauguré le 16 septembre 1969. La section briançonnaise du CAF lance un appel à financement au maire de la Grave, M. Ernest Juge, par ailleurs conseiller général des Hautes-Alpes¹⁰¹⁰. La décennie s'achève avec la construction du refuge du Pavé-Gaspard à la Grave en 1970.

Les années suivantes s'amorcent avec des refuges rénovés, prêts à accueillir cette nouvelle clientèle plus contemplative dont on peut supposer qu'elle est un peu plus âgée.

Les refuges représentent des emblèmes par lesquels le CAF marque et défend son territoire de haute montagne. L'esprit du CAF triomphe. Arc-boutés sur son idéal, ses adhérents ne se conforment pas à l'innovation par le ski. Ils tiennent à préserver le territoire. Le résultat contribue à structurer les espaces de la haute montagne d'Oisans. La figure suivante montre la prédominance des refuges du CAF autour des ascensions les plus représentatives du territoire. Cette association a été parmi les premières à équiper la montagne à la fin du XIX^e siècle (voir liste des refuges, annexe 23).

¹⁰⁰⁵ « Au pied de L'Olan, le nouveau refuge de Font Turbat a été inauguré par M. Maurice Doublet, préfet de l'Isère », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} octobre 1962.

¹⁰⁰⁶ Trabut, A., « Poursuivant son plan d'équipement de la montagne, le CAF de l'Isère reconstruira cet été le glorieux refuge du Promontoire », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 4 juin 1965.

¹⁰⁰⁷ « Journée de fête pour le club alpin français. Le nouveau refuge du Promontoire de la Meije (3093 mètres) a été inauguré par M. Doublet, préfet de l'Isère », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 juin 1966.

¹⁰⁰⁸ Le refuge du Châtelleret est construit en 1959.

¹⁰⁰⁹ Ce refuge va devenir le refuge des Écrins. Il est situé sur la commune de Pelvoux.

¹⁰¹⁰ Blanc, R., « À la Grave, les "Saint-Bernard" des refuges de haute-montagne du Briançonnais se sont retrouvés dans le calme de la Meijette » Le Dauphiné Libéré, édition locale, 08 octobre 1965.

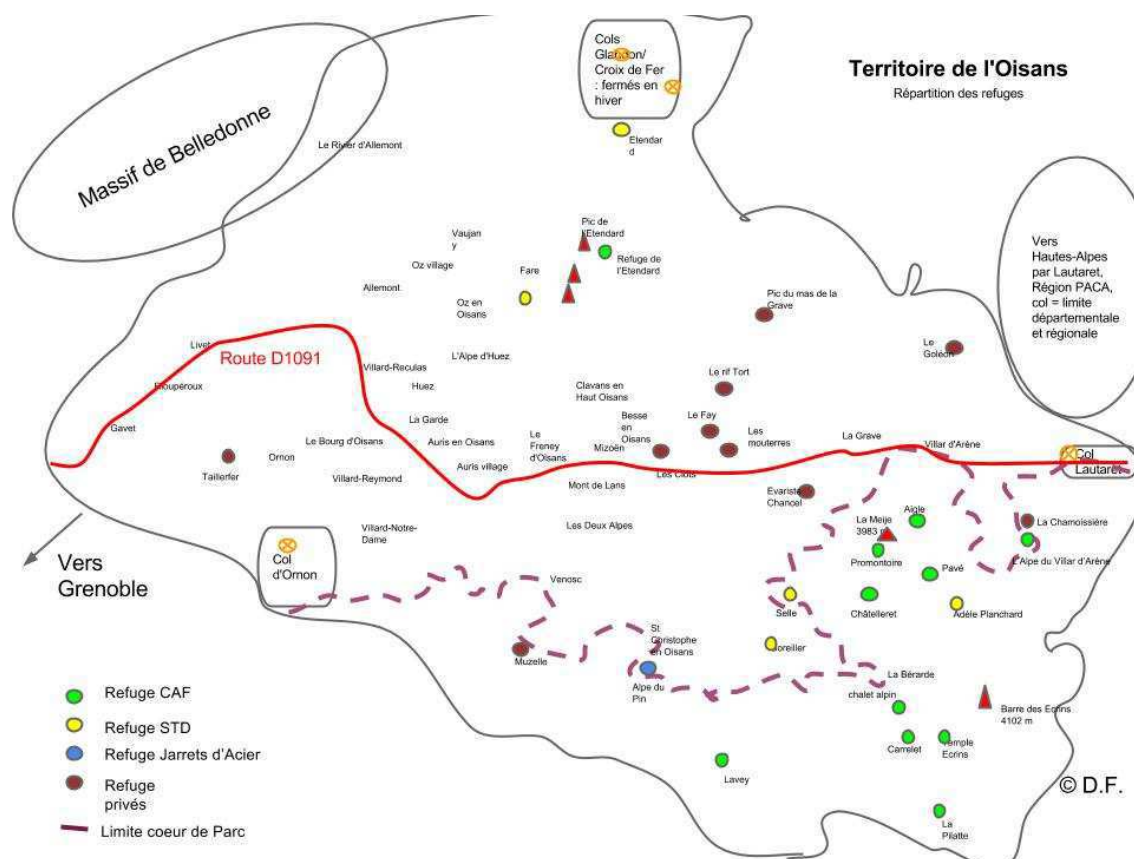


Figure 11. Répartition des refuges en Oisans par catégorie de propriétaires

Chaque pratiquant trouve son intérêt, soit dans la randonnée, soit dans l'alpinisme de haut niveau à deux dans une relation privilégiée guide-client, soit dans les collectives, soit en pratiquant le ski de printemps. Il reste une nuance à apporter. Contrairement à la façon dont il en est fait la promotion, l'alpinisme de masse est loin de représenter une démocratisation de ce sport, les centres UCPA n'accueillent par exemple que 5% d'ouvriers¹⁰¹¹. Marcel Jail analyse ce fait comme un blocage de la classe ouvrière vis-à-vis de la montagne. Bien que quelques sociétés de montagne se créent en direction d'un public ouvrier, ce groupe social continue à percevoir la montagne à cette époque comme un milieu aristocratique éloigné de ses préoccupations.

Depuis longtemps, le CAF réfléchit à la création d'un parc qui fait débat. Dans le même esprit, ce projet représente un territoire dont les protagonistes entendent le situer à l'écart de la transformation.

¹⁰¹¹ JAIL Marcel, « Les sociétés sportives d'alpinisme et les refuges de montagne dans les Alpes françaises depuis 1874 », *Revue de géographie alpine*, 1975, vol. 63, n° 1, pp. 43 Sq.

2.3.2. Face à la vision des aménagistes : le téléphérique de la Meije, une négociation ?

L'examen du projet d'installation du téléphérique de la Meije sous l'angle de l'innovation permet d'en décortiquer la trajectoire à travers les oppositions entre les groupes d'acteurs, les arguments qui légitiment leurs actions, les facteurs de blocages, les compromis, le rôle prépondérant de certains hommes.

Les conceptions du CAF de l'aménagement de la montagne se heurtent parfois avec violence à la vision telle que les aménagistes des sports d'hiver l'envisage, sous le sceau de l'innovation. Quatre projets de remontées mécaniques autour du Mont-Blanc illustrent de profondes divergences de vue¹⁰¹². Derrière le maintien de la montagne à l'état pur transparaissent les valeurs du CAF et de la FFM soutenus par le TCF. Ils entendent préserver ce qui est considéré comme un patrimoine naturel mondial fragile. Lucien Devies¹⁰¹³, président du CAF et de la FFM, estime dans la Revue la Montagne – selon l'information rapportée par la presse locale - que : « *notre pays serait criminel s'il le laissait saccager [...] et qu'en conséquence les téléphériques Montenvers-Trélaporte et Aiguille du Midi-Mont-Blanc du Tacul soient interdits. Que les chevaux de bois ou de fer soient hors de la cathédrale* »¹⁰¹⁴. La facilité d'accès à des sommets mythiques tels que le Mont-Blanc ne remettrait-elle pas aussi en question l'héroïsme dont firent preuve les premiers alpinistes puisqu'il s'agit de mettre à la portée des néophytes non seulement la pratique du ski, mais tout simplement la contemplation de la haute montagne et le domaine glaciaire fascinant - séracs, crevasses, bleu de la glace - spectacle jusque-là réservé à une élite ? De leur côté, les promoteurs de ces équipements, la Compagnie du Chemin de Fer du Montenvers (qui souligne que la diminution du volume de la Mer de Glace nécessite des aménagements plus élevés), la Compagnie des Téléphériques de la Vallée Blanche, la société PLM, étoffent leur argumentaire. Les téléphériques n'enlaidissent pas le paysage, ces lieux n'ont pas à se muer en chasse-gardée réservée aux alpinistes qui par ailleurs ne suffisent pas à faire un pays. Grâce à ces installations le tourisme a fixé les populations et notamment les jeunes qui sans emploi auraient dû partir. Il s'agit là des arguments classiques brandis par les sociétés de remontées mécaniques qui entrent en cohérence avec les attentes des populations locales, soucieuses de leur avenir.

Propre au phénomène d'innovation, la situation conflictuelle rencontrée dans le massif du Mont-Blanc fait écho à celle enclenchée dans le massif des Écrins à propos de l'implantation du téléphérique de la Meije. Mais dans l'Oisans l'issue s'avère différente. En fonction du contexte, l'innovation ne suit

¹⁰¹² **4 projets sont à l'étude. 1** : Un téléphérique du Montenvers qui prolongerait le chemin de fer de Chamonix jusqu'à l'arrêt de Trélaporte. **2** : Un téléphérique du sommet de l'Aiguille du Midi qui aboutirait au sommet du Mont-Blanc du Tacul (à 4248 m), il établirait un nouveau record d'altitude. **3** : Un téléphérique qui, partant du village de Taconnaz, aboutirait au sommet de l'Aiguille du Goûter. **4** : Un téléphérique en amont de Courmayeur qui aboutirait au sommet du Mont-Blanc de Courmayeur (100 m sous le sommet du Mont-Blanc).

¹⁰¹³ HOIBIAN Olivier, HERZOG Maurice et CLUB ALPIN FRANÇAIS. COMITÉ SCIENTIFIQUE (dirs.), Lucien Devies, la montagne pour vocation [actes du colloque organisé par le Comité scientifique de la Fédération des Clubs alpins français, mai 2003], Paris, l'Harmattan, 2004, 189 p.

¹⁰¹⁴ Gaussoit, Ph., « Dans le massif du Mont-Blanc, Quatre projets de téléphériques suscitent une violente opposition du Club Alpin Français », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 22 août 1962.

pas une trajectoire analogue, son issue est soumise à la contingence. L'influence des acteurs détermine sa réussite ou son échec. L'idée de relier par remontée mécanique La Grave à La Meije n'est pas neuve. Elle remonte à 1894 par l'installation d'un chemin de fer à crémaillère. De ce point de vue il est permis de considérer que le processus d'innovation s'effectue dans le temps long. En 1933, le premier projet de téléphérique reçoit un soutien cantonal tel que l'indique le compte-rendu du conseil municipal de Bourg d'Oisans du 5 avril 1934 sous la présidence du docteur Louis Faure, maire. Ceci indique que les Uissans croient à cette perspective, condition nécessaire à l'impulsion donnée à l'innovation. Étape incontournable du développement touristique de l'Oisans, le téléphérique de la Grave doit permettre un afflux important de visiteurs, sans comparaison avec la présence de quelques alpinistes, non seulement bénéfique aux habitants de la Grave mais à l'Oisans dans son ensemble. Pour le bien commun (argumentaire sur lequel s'appuie tout processus d'innovation), le conseil municipal du chef-lieu de canton se prononce en faveur de cette infrastructure et invite les alpinistes et les guides à fréquenter d'autres cimes car « *le champ des ascensions est assez vaste dans l'Oisans* »¹⁰¹⁵. Le projet prévoit d'araser le Grand Pic de plusieurs mètres pour y implanter la gare d'arrivée et un restaurant. L'intention provoque une farouche opposition chez les pratiquants de la haute montagne. Il s'agit de protéger la Meije où l'alpinisme est symboliquement né. Alors qu'à Chamonix le téléphérique de l'Aiguille du Midi¹⁰¹⁶ et la télécabine de la vallée Blanche¹⁰¹⁷ sont mis en service en 1955 et 1957, le projet sur la Meije est repris en 1958 par Ernest Juge, porteur de cette innovation. Relative aux calculs entre pairs et à l'ambivalence des protagonistes¹⁰¹⁸, la position d'un acteur clé, Lucien Devies, reste relativement ambiguë à ce moment-là. D'une part il préside pendant de nombreuses années les principales instances de la montagne et d'autre part il se place en conseiller des organismes d'État¹⁰¹⁹. Nul doute de son influence sur les décisions prises, acquise au titre de ses différentes fonctions et de son itinéraire professionnel qui le place en position de manager¹⁰²⁰. Membre du Conseil Supérieur du Tourisme en

¹⁰¹⁵ Compte-rendu de la réunion du conseil municipal de Bourg d'Oisans du 5 avril 1934 : « Le Conseil municipal, Vu la lettre de M. Léon Perrier, Conseiller Général de l'Oisans, l'informant du projet de création d'un téléphérique transportant des touristes au sommet de la Meije, Après examen et discussion, Estimant qu'un pareil projet ne peut porter atteinte à la majesté d'un massif aussi important que celui de la Meije, Regrettant que la réalisation de ce projet puisse éloigner les quelques dizaines d'alpinistes qui chaque saison font l'ascension de ce sommet et porter un tort si minime soit-il à la corporation des guides et porteurs dont le Conseil municipal est unanime à louer l'énergie et le dévouement. Mais considérant que le champ des ascensions est assez vaste dans l'Oisans pour que ceux qui seront éloignés de la Meije puissent encore goûter les joies de la très haute montagne. Que le téléphérique amènera certainement à la Grave une quantité beaucoup plus importante de visiteurs, que les habitants de la Grave directement touchés par ce projet sont dans l'ensemble très favorables à sa réalisation, que cette réalisation sera une étape féconde dans l'organisation touristique de notre belle région pour le plus grand profit de tout le monde, Émet un avis favorable à la construction d'un téléphérique de la Grave à la Meije ». Registre des délibérations du conseil municipal de Bourg d'Oisans.

¹⁰¹⁶ Départ de Chamonix à 1038 m, gare intermédiaire du Plan de l'Aiguille à 2317 m (ouvert en 1954), arrivée au Piton nord de l'aiguille du Midi à 3777 m (ouvert en 1955).

¹⁰¹⁷ Téléphérique bi-câble pulsé entre l'aiguille du Midi à 3778 m et la Pointe Helbronner à 3466 m. Cette installation a pour objectif de relier deux capitales des sports d'hiver et de l'alpinisme, Chamonix, en France, et Courmayeur, en Italie. Ouvert à Noël 1957.

¹⁰¹⁸ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁰¹⁹ « Historique », FFCAM, [En ligne]. Consulté le 27 janvier 2017. Disponible à l'adresse : <http://centrenationaldedocumentation.ffcam.fr/historiqueffcam5.html>.

¹⁰²⁰ HOIBIAN Olivier, « Lucien Devies, manager d'une entreprise industrielle et dirigeant des instances de la montagne en France des années 1930 à la fin des années 1970 », in *Les grands dirigeants du sport : 23 portraits et stratégies de management*, Louvain-La-Neuve, Belgique, De Boeck, 2014, pp. 59-76.

tant que représentant du CAF à partir de 1953, il participe activement au Plan gouvernemental de modernisation des stations de montagne. Or, ces structures, le CAF et la FFM, afin d'être entendues, doivent transiger et se déclarent favorables à titre compensatoire à l'installation de certaines remontées mécaniques et équipements tout en réclamant des mesures sur les sites les plus essentiels à protéger dans une forme de relation de coopération, tout en mettant les individus en concurrence. D'après les orientations prises par les décideurs la Meije ne fait donc pas partie des sites essentiels à protéger. Le secteur est « sacrifié » au bénéfice de la protection du massif du Mont-Blanc, comme en atteste l'implantation du futur téléphérique. Lors de la réunion des dirigeants du CAF du Sud-Est, lorsque Ernest Juge présente à ses hôtes le plan d'équipement de la Grave comprenant entre autres : « *un téléphérique au Dôme de la Lauze qui fixerait la population de la commune et l'aiderait à vivre, ce dont elle a le plus urgent besoin* » M. Devies répond que : « *Si le CAF s'était élevé contre le projet de téléphérique sur la Meije, il envisageait sans défaveur celui de la Lauze, et qu'il ferait de son mieux pour l'aider à aboutir* »¹⁰²¹. Des oppositions se font jour, cette fois de manière moins affirmée car l'objectif est non seulement de transformer la Grave en centre d'alpinisme mais également en centre de ski toutes saisons. Les « *antis* » opposés à l'équipement de la Meije ne conçoivent pas que la haute montagne puisse être ouverte à un large public mais se rangent pourtant au projet de téléphérique en direction de La Lauze, faisant le jeu des aménageurs car dans la perspective de création d'emplois permanents grâce au ski d'été, les arguments économiques et sociaux l'emportent. La réalisation du téléphérique de la Meije répond à la nécessité de s'intégrer dans une économie assurant la vie du pays. De plus la modernisation et les rénovations en faveur des refuges Chancel et de l'Alpe de Villar d'Arène sont conditionnées à l'évolution des projets du canton de la Grave¹⁰²². Cela sous-entend en réalité que certaines compensations financières de l'État effacent les résistances locales. En 1963, la proposition du tracé atteignant le col des Ruillans est validée et, dans l'attente des financements nécessaires à la construction du téléphérique, la commune de La Grave installe dès 1964 deux téléskis et un télésiège au Chazelet¹⁰²³. Par la suite, un lotissement communal se réalise au hameau des Terrasses¹⁰²⁴, pièces ajoutées au puzzle de l'innovation que représente la diffusion des sports d'hiver. Après d'âpres négociations résultant de farouches oppositions, caractérisant la violence de l'innovation, le tracé du téléphérique est décidé en deux tronçons, de la Grave à 2400 mètres au Peyrou d'Amont, et de cette altitude pour mener les visiteurs au col des Ruillans à 3200 mètres. Les propos du journal, élogieux, amènent à penser que le téléphérique est conçu dans une totale sécurité. Il est présenté comme une

¹⁰²¹ « Réunis hier à la Grave en Oisans, les dirigeants de 20 sections du Sud-Est du Club Alpin Français ont fait le bilan des réalisations accomplies et étudié les projets d'avenir ». Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 octobre 1962.

¹⁰²² Blanc, R., « À la Grave, les "Saint-Bernard" des refuges de haute-montagne du Briançonnais se sont retrouvés dans le calme de la Meijette » Le Dauphiné Libéré, édition locale, 08 octobre 1965.

¹⁰²³ Forget, C., « Le Dôme de la Lauze, la Grave, le Plateau d'Emparis peuvent devenir un des grands centre de ski des Alpes. 1ere étape : l'équipement du Chazelet va commencer cette année », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 mai 1963. Les trois installations sont le télésiège du Chalet Gonon (T-100 Montaz), le télésiège du Signal de la Croix (Montaz), le télésiège de l'École (D-6 Montaz).

¹⁰²⁴ « Arrêté », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 18 avril 1968.

attraction touristique offrant un panorama exceptionnel. Au sommet, sur un vaste plateau, la promenade s'effectue « *sans danger* ». D'ailleurs, les pylônes sont implantés « *à l'abri des avalanches* ». Ils sont de plus « *discrets et éloignés de la limite du parc* ». Le journaliste L. Dautriat appuie son propos :

« Il est bien clair qu'il n'est question ni d'aller accrocher des pylônes ou de tendre des câbles sur la Meije ; ni de construire de téléphérique de telle façon qu'il puisse déposer des touristes endimanchés par centaines à l'intérieur des limites du Parc national des Écrins. Objection et légendes totalement fausses que certains opposants ne rataient une occasion de répéter avec l'espoir de les accréditer... »¹⁰²⁵.

La parole des opposants n'apparaît que très superficiellement dans les colonnes de la presse locale, pour en contredire les arguments, étant précisé que le premier tronçon a reçu les agréments du CAF et de la Fédération Française de la Montagne. Le projet s'inclut aussi dans les objectifs du parc national « *en facilitant l'accès et la vue sur une immense réserve de nature. L'environnement est donc préservé, l'équipement de la montagne n'est pas outrancier pour laisser à l'alpinisme toute sa pureté* »¹⁰²⁶. Ce qui n'est pas dit, c'est que la limite initiale du parc national a été modifiée pour permettre l'implantation du téléphérique et qu'en fonction des acteurs en présence, au cours des années 1960, le projet de parc a ralenti le projet de téléphérique, relancé sérieusement en 1970. Ces freins et obstacles sont constitutifs du phénomène d'innovation. Le téléphérique des glaciers de la Meije est financé par une subvention de l'État de 4,5 millions de francs, sur un coût de 21,2 millions de francs, dont 15,8 millions de prêt bonifiés du Crédit Agricole. La commune de la Grave fournit les terrains. Les emprunts sont garantis par le département des Hautes-Alpes et le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) du Briançonnais, présidé par Paul Dijoud, auréolé de sa fonction de Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports du 8 juin 1977 au 31 mars 1978. Ce poste constitue une caution supplémentaire pour la réalisation du projet. Le SIVM du Briançonnais devient maître d'ouvrage. L'exploitant est l'Office de tourisme de Briançon¹⁰²⁷. Ils représentent le réseau de compétence collective qui ne saurait être complet sans la société PHB (Pohlig-Heckel-Bleichert), réalisatrice de l'équipement et sous la maîtrise d'œuvre du bureau Denis Creissels, inventeur particulièrement renommé dans le domaine des remontées mécaniques¹⁰²⁸. Pionnier, par définition en opposition à la norme, il prend des risques à l'encontre des avis majoritaires¹⁰²⁹ : « *il déploiera des trésors d'inventivité défiant les administrations*

¹⁰²⁵ Dautriat, L., « La Grave va enfin avoir son téléphérique. II. Deux tronçons pour monter de la Grave (1480 m) au col des Ruillans (3200 m) », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 février 1974.

¹⁰²⁶ Blanc, R., « Le téléphérique des glaciers de la Meije fil conducteur vers la haute montagne de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 mars 1976.

¹⁰²⁷ F., C., « Ouvert pour le ski de printemps - Le Téléphérique des glaciers de La Meije (1460 m - 3200 m) », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 mars 1978.

¹⁰²⁸ RÉVIL Philippe, « Denis Creissels, l'ingénieur ingénieux », in *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, pp. 92-99.

¹⁰²⁹ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op.cit.

rigides »¹⁰³⁰. On lui doit le télécabine à Marseille, télécabine submersible permettant de contempler les fonds marins (voir annexe 7), qui resta une innovation peu exploitée. Le télécabine breveté Creissels-Couttet ne fonctionne que deux années, l'invention ne s'étant pas intégrée dans le corps social¹⁰³¹. Ce personnage fait accéder les « *non-nageurs* » à l'univers subaquatique et les « *non-alpinistes* » à la haute montagne. Il crée son entreprise en devenant le premier ingénieur-conseil en remontées mécaniques en 1961. Impliqué dans l'un des quatre projets du Mont-Blanc (Dôme du Goûter) qui n'aboutit pas, c'est à la Meije qu'il prend sa revanche¹⁰³². Polytechnicien, né le 28 janvier 1935, Denis Creissels est un inventeur-innovateur, son leitmotiv : associer la technologie des stations de ski à la logique des transports en commun. La technologie utilisée à la Meije, particulièrement innovante est un pulsé bi-câble choisi en raison de sa capacité à assurer de longues portées en limitant le nombre de pylônes tout en résistant au vent. Le chantier, rendu difficile du fait de l'altitude et de la topographie du site, associé au caractère évolutif du système choisi (il est possible de le transformer en appareil débrayable si la fréquentation l'exige), en fait un prototype original¹⁰³³.

Le territoire se montre attirant pour les acteurs qui entendent innover. L'exemple du téléphérique de la Meije illustre les obstacles technologiques, humains auxquels l'innovation se confronte mais également les facteurs favorisant. Ce téléphérique redéfinit le territoire de l'Oisans. Il relie la Grave aux Deux Alpes, agrandit le domaine des Deux Alpes selon un modèle différent de la liaison entre l'Alpe d'Huez et ses stations périphériques. Il ouvre une jonction hors-piste vers Saint Christophe. Il permet de faire des ascensions d'été avec une marche d'approche réduite. Il met à la portée des skieurs le ski sauvage¹⁰³⁴, flirt entre modernisme et ski traditionnel, celui pratiqué par Léon Zwingelstein en 1932¹⁰³⁵. Le téléphérique ne dessert pas des pistes mais des itinéraires.

Un facteur politique s'ajoute à la conjoncture favorable. A une semaine de l'élection présidentielle, la visite de Valéry Giscard d'Estaing qui achève sa campagne au hameau du Chazelet, face à la Meije, précède de deux ans l'ouverture du premier tronçon du téléphérique le 14 juillet 1976¹⁰³⁶. Par ce lieu « *exemplaire* » associant agriculture, élevage, tourisme et ski, choisi sur les conseils du Secrétaire d'État

¹⁰³⁰ Chandellier, A. « Portrait. Denis Creissels, inventeur de 50 remontées mécaniques et pionnier de l'or blanc. Le jour où les villes auront des tramways suspendus », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 juin 2011.

¹⁰³¹ « Tourisme sous l'eau », In, émission « Les Coulisses de l'exploit », diffusée le 4 août 1969 (durée 12 minutes 29 secondes), INA [En ligne]. Consulté le 31 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ina.fr/video/CPF04006345>. « Les coulisses de l'exploit » est une émission produite par l'ORTF.

¹⁰³² À Grenoble, on doit à Denis Creissels les « *Bulles de la Bastille* », il a également réalisé une étude de télécabine entre Vizille et Echirolles. Il reprend l'exploitation des Téléphériques de la Meije en 1986 : « *On me disait qu'il était mal conçu, mal construit et je voulais prouver le contraire. On l'a amélioré et maintenant ça fonctionne* », In, Révil Philippe, « Denis Creissels, l'ingénieur ingénieux », in *Les pionniers de l'or blanc*, Op. Cit.

¹⁰³³ FLICHY Patrice, L'innovation technique : récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation, Paris, Ed. La Découverte, 2003, 250 p.

¹⁰³⁴ LABANDE François, *Ski sauvage*, Grenoble, Arthaud, 1983, 314 p.

¹⁰³⁵ DIETERLEN Jacques, *Le Chemineau de la montagne [Léon Zwingelstein]*, Lagny, impr. E. Grévin et fils, 1938, 269 p.

¹⁰³⁶ « Ouverture à la Grave (Htes-Alpes) du téléphérique des glaciers de la Meije : un point de vue unique », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 juillet 1976.

auprès du premier ministre Paul Dijoud¹⁰³⁷, le ministre des finances s'appuie sur un symbole fort. Il souhaite rompre avec l'image austère qu'on lui attribue, affiche sa volonté d'être le candidat de la modernité en développant une image de la droite libérale. La querelle de la Meije se résout dans la formule du futur président : « rendre aux français le goût du bonheur [c'est à dire préserver l'espace] sans leur faire perdre le sens du progrès [c'est-à-dire aligner des remontées mécaniques] »¹⁰³⁸. Ce déplacement dans un environnement rural contribue aussi à le rapprocher des Français. Il pose ici les jalons de ce qui deviendra une nouvelle politique de la montagne par la formation des ruraux, l'expansion économique grâce aux progrès de l'agriculture, de l'élevage et de la petite industrie dans les vallées, et du développement du ski et du tourisme d'été. Ces éléments seront repris lors du discours de Vallouise le 3 août 1977¹⁰³⁹ à l'occasion de l'inauguration de la maison du parc de ce secteur. Ils annoncent une « charte de la montagne » déjà en gestation lors du premier Congrès national de l'agriculture de montagne le 6 octobre 1972 à Clermont-Ferrand¹⁰⁴⁰ et qui préfigure la Loi montagne¹⁰⁴¹, reconnaissant la spécificité de l'espace montagnard, de son aménagement, le définissant comme une zone où les conditions de vie sont plus difficiles. La protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, que le ministre Giscard d'Estaing souhaite, passe par la création des parcs nationaux et régionaux afin que les français conservent leur environnement humain¹⁰⁴².

Malgré un consensus apparent sur la question de l'aménagement du massif de la Meije, de vives oppositions demeurent. L'exacerbation des tensions aboutit en novembre 1976, alors que le premier tronçon est mis en service depuis quelques mois, à un attentat qui ne sera jamais revendiqué¹⁰⁴³. Il endommage la gare de départ en causant des dégâts matériels. Les réparations sont estimées à 800 000 francs et les travaux durent six mois, ralentissant la mise en service du deuxième tronçon. Cet attentat est suivi deux ans plus tard par le plasticage de la gare de départ de l'Aiguille du Midi, qui aurait été revendiqué par un Front nationaliste savoyard¹⁰⁴⁴. La mise en service du deuxième tronçon à la Grave s'effectue le 13 mars 1978, c'est une victoire sur les sceptiques, il a fallu vingt ans à Ernest Juge pour voir le projet enfin réalisé¹⁰⁴⁵.

¹⁰³⁷ Paul Dijoud représente le territoire montagnard car il est également maire de Briançon depuis 1971 et député giscardien des Hautes-Alpes de 1967 à 1973.

¹⁰³⁸ Dreyfus, P., « François Mitterrand à Grenoble. Giscard d'Estaing dans l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 mai 1974.

¹⁰³⁹ Jacob, Lauranne, « Discours du président Valéry Giscard d'Estaing à Vallouise », in INA [En ligne], Consulté le 30 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/vallouise/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10>

¹⁰⁴⁰ P., J., « Organisé par la FNSEA à Clermont-Ferrand, Premier congrès national de l'agriculture de montagne. Deux ministres sont attendus : MM. Giscard d'Estaing et Chirac », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 octobre 1972. V. Giscard d'Estaing est à ce moment-là ministre des finances, Jacques Chirac, ministre de l'agriculture.

¹⁰⁴¹ Journal officiel de la République française, Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

¹⁰⁴² Dreyfus, P., « François Mitterrand à Grenoble. Giscard d'Estaing dans l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 mai 1974.

¹⁰⁴³ « La Grave : le téléphérique des Vallons de la Meije fortement endommagé par un plasticage. Les dégâts s'élèveraient à 800 000 francs », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 novembre 1976.

¹⁰⁴⁴ Roudier, J.-P., « Attentat contre la gare de départ du téléphérique de l'Aiguille du Midi. Les dégâts et conséquences économiques considérables », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 25 juillet 1978.

¹⁰⁴⁵ F., C., « Ouvert pour le ski de printemps - Le Téléphérique des glaciers de La Meije (1460 m - 3200 m) », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 mars 1978.

Pour que l'équipement dans le massif de la Meije puisse exister, ouvrant de nouveaux horizons aux skieurs comme aux alpinistes, une encoche dans la zone cœur du Parc national des Écrins avait été envisagée. Pour autant, les projets liés d'aménagement de la Meije et de création du parc des Écrins, réactivés après-guerre, prennent racine à l'orée du XX^e siècle, portés par un courant d'idées évoluant au cours du XIX^e siècle visant la protection de la nature.

2.3.3. La création du Parc national des Écrins : une solution ?

En miroir de l'équipement touristique de La Grave, dont les prémices datent de la fin du XIX^e siècle, le projet de création d'un parc en Haut-Dauphiné émerge tout aussi précocement dans un contexte d'industrialisation et d'urbanisation qui véhicule en contrepoint une attirance pour la nature et voit émerger un nouveau groupe d'acteurs, la bourgeoisie.

Mue par un courant de pensées articulant prise de conscience de l'érosion en montagne et ses conséquences néfastes sur le régime des eaux, volonté de préserver le terrain d'exploration des alpinistes, développement touristique et montée d'un sentiment écologiste d'ordre essentiellement esthétique, l'idée de protéger un espace et les beautés de son paysage fait son chemin. « *Comme tous les parcs, celui des Écrins trouve sa justification dans une société urbanisée et contraignante où, par réaction, se développe une idéologie de la nature et de ses bienfaits, celle-ci étant conçue comme une "utopie libératrice" »*¹⁰⁴⁶. Le mouvement de création de parcs, initié aux États-Unis pour protéger le patrimoine inestimable que représente la nature (Yosemite 1864, Yellowstone 1872), se propage à l'échelle européenne.

En France, insufflée par les idées d'Édouard-Alfred Martel, père de la spéléologie, l'existence dès 1913, d'un premier (et seul) parc national¹⁰⁴⁷ de la Bérarde, fait de l'itinéraire de ce parc oublié¹⁰⁴⁸ une histoire particulière dans le processus de mise en place des parcs nationaux français. La vallée du Vénéon constitue à cette période un terrain favorable à sa réalisation. Dans une conjoncture financière difficile, soumis à la pression de différents groupes d'acteurs aux intérêts divergents, St Christophe en Oisans accède à la demande de l'État. Ce dernier, par l'intermédiaire du conservateur des Eaux et Forêts Alphonse Mathey, met en avant auprès de la commune la capacité et l'intérêt qu'elle aurait dans ce contexte à tirer parti du développement touristique. Il n'est donc pas innocent qu'en 1913 l'État devienne propriétaire de 4248 hectares au cœur du massif du Pelvoux, autour des hauts-lieux de

¹⁰⁴⁶ AVOCAT Charles, *Le Parc national des Écrins Bilan et perspectives*, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1977, 47 p.

¹⁰⁴⁷ Le terme « National » est utilisé par abus de langage car en France il n'existe pas de cadre réglementaire justifiant cette notion.

¹⁰⁴⁸ ZUANON Jean-Paul, *Chronique d'un parc oublié. Du parc de la Bérarde (1913) au parc national des Écrins (1973)*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1995, 144 p.

l'alpinisme, St Christophe en Oisans, la Grave, dans l'Oisans sportif et naturel, ce qui deviendra le cœur du Parc national des Écrins.

Après une mise en sommeil au cours des années 1920, les années 1930 réactivent l'idée de protection. Le projet d'aménagement de la Meije relancé à cette période, soutenu par les acteurs économiques mais auxquels répliquent sous la conduite du CAF les opposants à un « *tourisme peu scrupuleux* », incite les pouvoirs publics à classer la Meije en conformité avec la Loi de 1930 de protection des monuments naturels et des sites¹⁰⁴⁹. Les années 1941 à 1944 sont marquées par une accélération de la politique d'inscription au titre de cette loi.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le contexte de développement et l'apparition d'un tourisme de masse interroge la notion de protection et les rapports homme/nature. L'implication du CAF est majeure dans la mise en place des parcs nationaux. Le projet d'une réserve d'intérêt national de Savoie semblable à celle du Mercantour (1947) est initié par des membres du CAF dès 1953. L'idée évolue vers un parc national de Savoie à l'image du Grand Paradis en Italie. En 1956 le CAF crée le « *Comité d'études pour la création d'un Parc National de Savoie* »¹⁰⁵⁰. Par ailleurs, un mouvement d'opinion aboutit à la Loi de 1960 sur les parcs nationaux¹⁰⁵¹. Il faut cependant attendre la création du parc de la Vanoise en 1963 et la relance de la politique d'équipement de la Meije pour que se crée une nouvelle dynamique qui ravive le projet de parc dans les Écrins dans le cadre de l'opération de rénovation rurale lancée par l'État. Pour le ministre Bettencourt chargé du plan et de l'aménagement, développement économique et aménagement d'un parc ne sont pas contradictoires. Ces considérations interrogent le rôle du parc. Sa création se pose-t-elle face à l'extension des sports d'hiver ou bien contribue-t-elle à les alimenter ?

Le projet de parc sert un double argumentaire : en direction des défenseurs de la nature par une politique de préservation et en direction des aménageurs au motif de la fréquentation touristique. Parmi les promoteurs du projet, se trouvent des universitaires dont Germaine Veyret, Philippe Traynard et Pierre Préau, mais également des membres du CAF tels que Lucien Devies, ou encore Roger Canac, membre de Peuple et Culture et vice-président des guides du Vénéon. À des fins de protection de l'environnement et en réaction aux aménagements de remontées mécaniques dans le Mont-Blanc, Lucien Devies, président du CAF, se déclare partisan de la création d'un parc national dans le Haut-Dauphiné « *pour sauver ce superbe massif et le conserver dans son état naturel* »¹⁰⁵². En 1957 Lucien Devies est réélu et fera deux mandats successifs. Président du CAF, de la FFM, du Comité de l'Himalaya, directeur et chroniqueur de la revue *La Montagne et Alpinisme*, ses différentes fonctions lui confèrent

¹⁰⁴⁹ Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

¹⁰⁵⁰ Couturier Marcel, « La protection du Bouquetin dans le parc national de Savoie », *Revue La Montagne et Alpinisme*, juin 1956.

¹⁰⁵¹ Journal officiel de la République française. Loi n°60-708 du 22 juillet 1960 relative à la création de parcs nationaux.

¹⁰⁵² « Réunis hier à la Grave en Oisans, les dirigeants de 20 sections du Sud-Est du Club Alpin Français ont fait le bilan des réalisations accomplies et étudié les projets d'avenir ». *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 15 octobre 1962.

un grand pouvoir. Il envisage l'inscription du Parc national des Écrins dans le cadre du V^e Plan. Un autre acteur, l'association Peuple et Culture, s'implique dans le projet d'implantation du parc. Cette association participe à la sensibilisation de la population locale en organisant un voyage d'étude en Vanoise, où le parc national est présent depuis 1963, ainsi que des journées d'information afin de relayer les avis publics à l'Administration : « *Habitants de l'Oisans, vous êtes en premier lieu concernés, ne manquez pas de venir passer une demi-journée ou une journée à la Maison des Jeunes de Bourg pour vous documenter et donner votre avis* »¹⁰⁵³.

En mai 1969, l'affaire de la Vanoise qui ampute de 2 500 hectares le parc pour la réalisation de Val Thorens et Val Chavière, fait réagir vivement le CAF auquel s'associe le Touring Club de France. Ils considèrent cet acte comme la déprédation d'un patrimoine national. De nombreuses associations, inquiètes devant le développement de stations nouvelles, entendent protéger la haute montagne. Conscient des difficultés en Vanoise, Paul Dijoud, député des Hautes-Alpes, se veut rassurant : « *Un parc n'est pas une sorte de musée duquel l'homme est exclu* »¹⁰⁵⁴. Des crédits sont mis à la disposition du préfet des Hautes-Alpes pour commencer les études. Le 12 octobre 1969 a lieu une première réunion pour la création d'un comité d'action pour le Parc national des Écrins.

La phase de consultation d'avril à octobre 1971 se déroule dans l'agitation. Les acteurs les plus virulents se situent dans les rangs des guides et des chasseurs qui craignent une perte de leur prérogative sur leur territoire de pratique. La protection en zone centrale ne porte pas préjudice aux activités traditionnelles pastorales, agricoles et forestières mais le cœur du massif à l'écart de tout aménagement lourd se veut un espace conçu pour la pratique des sports de nature. Le décret du 27 mars 1973 donne naissance au cinquième parc national français selon la conception issue de la Loi de 1960. La réglementation autorise l'alpinisme, la randonnée à pied et à ski. Elle stipule que les activités d'« *alpinisme et la randonnée à pied et à ski continuent à être librement exercées, dès lors qu'elles se conforment aux dispositions du présent décret* ». Il en est de même des guides de montagne et moniteurs de ski qui « *ont vocation pour participer, en liaison avec l'établissement public, à l'encadrement et à l'animation des activités sportives et touristiques* »¹⁰⁵⁵. Les sports traditionnels peuvent être pratiqués et les métiers de la montagne, préservés. Ces arguments ont vocation à rassurer la population car les oppositions locales restent fortes.

Le parc opère un effet structurant sur le territoire qui n'est pas du goût de tous. De par la fixation de limites et d'usage, le parc fait opposition aux formes de pratiques liées au développement des sports d'hiver en lien avec l'installation de remontées mécaniques. Ces délimitations vont à l'encontre d'un projet nourri par Pierre Faure, maire de St Christophe en Oisans de 1971 à 1995. Guide de haute

¹⁰⁵³ « Parc national du Haut Dauphiné », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 27 mai 1966.

¹⁰⁵⁴ Blanc, R., « L'amour de la montagne, le développement économique et la création du parc national du Pelvoux ne sont pas contradictoires », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 10 septembre 1969.

¹⁰⁵⁵ Extrait de la réglementation générale. Décret N° 73-378 du 27 mars 1973 portant création du Parc national des Écrins.

montagne et moniteur de ski, il travaille en hiver à la station des Deux Alpes et dirige l'été le centre UCPA à la Bérarde. Considérant que les seules communes qui ont su se développer l'ont fait par l'intermédiaire du développement d'une station de ski, il envisage de transformer St Christophe en Oisans en station satellite des Deux Alpes grâce à l'aménagement d'une remontée mécanique partant de la Toura vers les Vallons de la Selle¹⁰⁵⁶. Son intention, qu'il présente par deux fois à la commission UTN, n'aboutit pas mais jusqu'à aujourd'hui l'idée reste ancrée dans les esprits de la population de St Christophe en Oisans. Le projet de création du troisième tronçon du téléphérique de la Grave, discuté en 2016, le rappelle¹⁰⁵⁷.

Le parc s'oppose aussi à la pratique traditionnelle de la chasse. Ses frontières font l'objet d'âpres négociations avec les sociétés de chasse désireuses de garder leur territoire. Selon Charles Avocat : « *il n'est pas abusif d'écrire que le Parc national des Écrins a été dessiné plus en fonction des problèmes de la chasse que des nécessités de protection* »¹⁰⁵⁸. La redéfinition du territoire par le parc se réalise par la privation du droit de chasse au profit de la mise à disposition d'un espace de nature pour la détente des urbains dans une vallée en désertification.

Les atouts socio-économiques du parc servent d'argument central auprès de la population locale pour défendre son existence. La création du parc légitime les équipements¹⁰⁵⁹. C'est ainsi qu'avant même qu'il soit institué, 50.000 francs sont accordés aux communes de Mont de Lans, St Christophe et Venosc « *pour réaliser les opérations d'équipements touristiques* ».

Le parc, conçu comme une opération globale d'aménagement en montagne, ouvre droit à l'octroi de subventions pour les communes. Le parc encourage le développement touristique en accordant des enveloppes budgétaires aux communes situées dans la zone périphérique. Pour les villages c'est l'espoir de subventions. La commune de Besse obtient 100.000 Francs en 1978 dans le cadre des opérations d'aménagement en zone périphérique.

On peut s'interroger sur le développement choisi par les différentes communes grâce à l'apport financier du parc. Il semble que le territoire se redéfinisse sans lien avec l'innovation dans les pratiques de loisirs sportifs. Dans les villages, le développement se fait au crédit d'une activité traditionnelle la randonnée et de l'aménagement d'infrastructures d'accueil des randonneurs. Créé en 1964 à l'initiative

¹⁰⁵⁶ DELATER Aline, Le Parc national des Écrins, outil « innovant » en territoire de montagne (?). Comment le « territoire » des « uns » façonne le « territoire » des « autres ». Relations entre la commune de St-Christophe-en-Oisans et le Parc national des Écrins, Master 2 Sciences humaines et sociales, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2013.

¹⁰⁵⁷ « Questions diverses - Projet de création d'un troisième tronçon au téléphérique de la Grave - M. le Maire lit le courrier de la Mairie de la Grave qui souhaite connaître la position de la commune en particulier en ce qui concerne la redevance sur le projet de créer un troisième tronçon sur le téléphérique de la Grave. [...] Éliane Puissant propose de demander que soit pris en compte dans ce projet les aménagements nécessaires pour faciliter le basculement des skieurs dans le Vallon de la Selle ». In, Compte-rendu du conseil municipal de St Christophe en Oisans du 29 juillet 2016. Sources : mairie de St Christophe en Oisans.

¹⁰⁵⁸ AVOCAT Charles, Le Parc national des Écrins Bilan et perspectives, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1977, 47 p.

¹⁰⁵⁹ « 50.000 francs accordés aux communes de Mont de Lans, St Christophe et Venosc pour réaliser les opérations d'équipement touristique dans le cadre du futur parc national du Haut-Dauphiné dit Parc National des Écrins », In, Bérard, H., « Au conseil général de l'Isère 1.000.000 de francs pour la reconversion de la Matheysine. Aujourd'hui présentation et vote du budget 1970 » Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 15 janvier 1970.

de Roger Canac, le GR 54, qui traverse le plateau d'Emparis, est conçu comme un élément structurant pour permettre aux villages situés sur son axe de développer un tourisme doux. Le maire Robert Barthélémy le souligne, « Besse attire les marcheurs ». L'édile attend des répercussions positives du classement en zone périphérique de son village. « J'ajoute [...] que nous sommes placés dans la zone périphérique du Parc national des Écrins. C'est là un avantage qui nous réjouit et nous jouerons le jeu »¹⁰⁶⁰. Une politique d'accueil en gîtes de groupes se met en place autour de la promotion de la nature. Le tourisme d'été est privilégié. C'est ainsi que le maire envisage l'aménagement d'un terrain de camping et d'une salle hors-sac. Il tient à préserver le caractère typique du site et le style de construction propre au pays. Besse attire une clientèle à la recherche d'un environnement protégé. Le territoire, redéfini dans une logique de patrimonialisation, acquiert une dimension culturelle. Besse attire une frange de la population qui cherche un retour à la tradition et ne veut pas se laisser emporter par les excès de la nouveauté, ce que Gilles Lipovetsky caractérise comme les temps hypermodernes¹⁰⁶¹. Un touriste témoigne : « J'ai loué un gîte lorsque j'ai compris que Besse était encore un village non touché, non sensibilisé par ce qu'on appelle la civilisation. On se retrempe, ici, dans des joies calmes et pures. Il n'y a qu'un Besse dans la région »¹⁰⁶². Le contexte ne se trouve-t-il pas favorable pour la demande de futur classement du village de Besse à l'inventaire des Bâtiments de France ? La visite de M. Laurent, conservateur du Musée dauphinois et les réflexions de l'école d'architecture de Grenoble le laissent penser. Par ailleurs la visite du conservateur s'effectue au moment où le musée dauphinois prépare une grande exposition sur les colporteurs de l'Oisans. Dans cette optique Jean-Pierre Laurent réalise un certain nombre d'entretiens auprès de la population de la commune de Besse. L'extrait suivant, tiré d'un article de la presse locale, montre comment se construit une représentation majeure d'un territoire intact, de la « nature intégrale », non touchée, par opposition à une montagne « déformée » par la civilisation. Cette représentation s'avère d'autant plus intéressante à analyser lorsque l'on sait que les habitants de Besse furent parmi les colporteurs qui parcouraient l'Europe entière.

« Avec les autorités du département, il nous faut trouver des solutions spécifiques. Si nous n'agissons pas vite avec des moyens réglementaires, dans 20 ans, Besse et tous les villages de haute montagne auront atteint un niveau de dégradation mobilière qu'il sera impossible à combler. L'école d'architecture de Grenoble avec la collaboration de M. Laurent, conservateur du Musée Dauphinois, a fait une étude sur les lieux. On entend de grandes déclarations sur la vie en montagne, sur son maintien, sur sa nécessaire valorisation. Que l'on passe aux actes, et à Besse nous sommes prêts à prendre nos responsabilités »¹⁰⁶³.

¹⁰⁶⁰ Ribeaud, S., « Les habitants de Besse en Oisans croient enfin que le chemin du Plateau d'Emparis sera, un jour, une route », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 17 août 1973.

¹⁰⁶¹ LIPOVETSKY Gilles et CHARLES Sébastien, Les temps hypermodernes, Paris, Librairie générale française, 2006, 125 p.

¹⁰⁶² Ribeaud, S., « Les habitants de Besse en Oisans croient, enfin que le chemin du Plateau d'Emparis sera, un jour, une route », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 17 août 1973.

¹⁰⁶³ Ribeaud, S., « Les vieilles pierres de Besse en Oisans en péril. L'opération "aménagement du village" doit mobiliser toutes les bonnes volontés », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 août 1978.

Réfléchir à la construction territoriale par le parc serait un projet en soi. Par ce qu'il représente, un parc national est pourvoyeur de clientèle. Le parc est un argument publicitaire de première importance auprès des vacanciers qui se font une représentation d'un endroit préservé, protégé. En Oisans, les limites du parc séparent, par la vallée de la Romanche et la plaine de Bourg d'Oisans, le nord, où se développent les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes, et le sud, versant sur lequel le parc a posé ses frontières. Ces éléments permettent aux promoteurs du tourisme de communiquer sur la proximité du parc pour attirer la clientèle. Pour autant, le parc représente une forme de concurrence de territoires et d'usages du territoire. Il pèse dans la construction territoriale, ce qui se retrouve ensuite dans les conflits sur la moto « verte », le VTT ou d'autres pratiques. La figure suivante présente le contournement de la limite du Parc national des Écrins anticipée avant la construction du téléphérique de la Meije, en prévision de de cet aménagement.

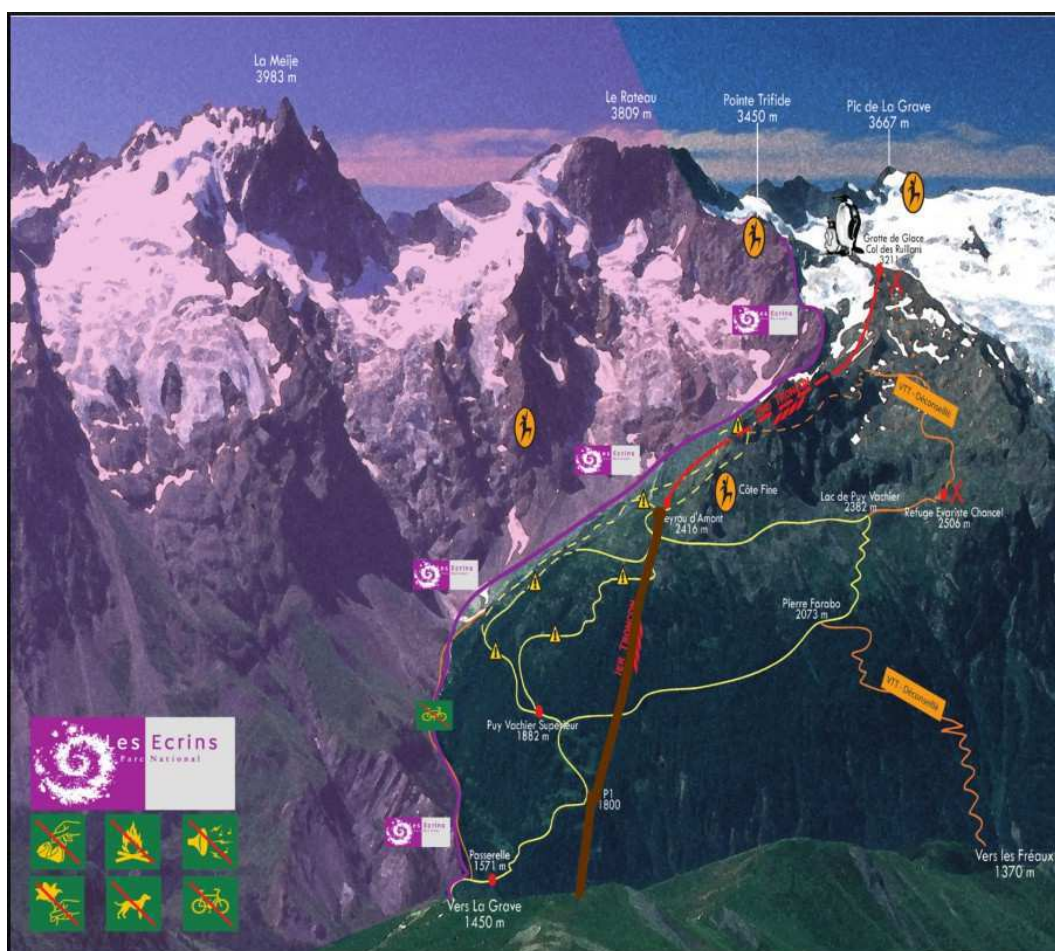


Figure 12. Les limites du parc selon l'axe du téléphérique de la Meije en 2017¹⁰⁶⁴

¹⁰⁶⁴ Situation du téléphérique pulsé Glaciers de la Meije 1 sur le plan été de La Grave. Sources : remontées mécaniques.net. [En ligne]. Consulté le 30 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-tph-p-5x6-des-glaciers-de-la-meije-1-2-dcsa-phb-15.html>

Alors que la mise en place du Parc national des Écrins fige une forme de pratique tournée vers les sports traditionnels, en exclut certaines, d'autres espaces s'ouvrent à de nouvelles modalités.

2.4. De nouvelles modalités de pratiques portant en germe de nouvelles valeurs

Au cours des années 1960 et 1970, le ski alpin contribue au renforcement des sports d'hiver de même que ceux-ci participent à une normalisation de la pratique par un code du ski, une pédagogie d'enseignement élaborée, des infrastructures fiables, des habitudes, une manière de faire et d'être. Ces éléments concourent à une forme de régression de la poussée innovatrice. Pour autant la technologie dans un processus d'apparente opposition, progresse. Le matériel s'améliore : carres cachées, skis bois et fibre de verre, fixations « Nevada » Look à pivot dans une logique de confort et de vitesse¹⁰⁶⁵ en concordance avec les attentes de la société. L'efficacité des remontées mécaniques se confirme, chaque constructeur ayant le sentiment d'être à la pointe du progrès.

L'expression d'un courant novateur, qui s'affiche en France à travers les événements de mai 1968, vient contrarier le modèle établi par les opérateurs des sports d'hiver et révèle un changement de mentalités dans le sillage de la contre-culture américaine portée par la « *beat generation* » qui privilégie les valeurs libertaires, transgressives, individualistes et le plaisir immédiat. Ces transformations s'observent à l'échelle des activités sportives. De nouvelles pratiques dites « *californiennes* »¹⁰⁶⁶ annoncent à partir des années 1970 une diversification des activités portée par l'accroissement des loisirs¹⁰⁶⁷. En montagne elles sont perceptibles à travers le ski extrême, le ski acrobatique, la moto trial, le vol libre qui font leur apparition. Leurs modalités privilégient l'aventure, l'engagement, la virtuosité mais aussi l'esthétisme.

Au regard des nouvelles valeurs qu'elles expriment, elles sont la traduction en acte d'une nouvelle philosophie. À ce titre, elles méritent une analyse sous l'angle de l'innovation par opposition aux activités traditionnelles qui valorisent, elles, « *une culture de la gagne* »¹⁰⁶⁸.

¹⁰⁶⁵ VIRILIO Paul, *Vitesse et politique essai de dromologie*, Paris, Éditions Galilée, 1977, 151 p.

¹⁰⁶⁶ POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Revue Esprit*, Février 1982, n° 2, pp. 19-33. Sont regroupés sous cette dénomination les activités telles que surf, windsurf (planche à voile), skate-board, vol libre (delta-plane), ski, hot-dog, free-style, etc. dont l'origine géographique et culturelle se situe sur la côte Ouest des États-Unis.

¹⁰⁶⁷ « En 1967, 38% des Français déclarent avoir pratiqué au moins une activité sportive dans l'année. En 1974, ils sont 48,8% ». Ce chiffre est à nuancer à la hausse car si l'enquête 1967 porte sur les plus de 14 ans, celle de 1974 porte sur les plus de 18 ans. In, ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 63-106.

¹⁰⁶⁸ ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », *ibidem*.

Le ski acrobatique, en raison des valeurs qu'il sous-tend, sert de révélateur à ce que certains nomment une « *crise de civilisation* » reflétée par les événements aux États-Unis d'une révolte contre la guerre du Viêt-Nam et en France par ceux de Mai 1968. D'une manifestation d'abord étudiante elle devient sociale puis politique et paralyse un temps le fonctionnement des usines. « *Mai 1968 a révélé les carences et les insuffisances d'une civilisation qui promettait le meilleur* » exprime Edgar Morin. Quand bien même il n'en serait rien, on assiste à une crise de génération. « *Quand les parents votent, les enfants trinquent* » scande l'une des affiches des manifestations du printemps 1968. La jeunesse trouve difficilement sa place dans une société modelée sur des valeurs traditionnelles fermée à ses aspirations aux accents hédonistes. La jeunesse entend rompre avec la rigidité de la hiérarchie, la société de consommation et l'idéologie productiviste. Elle s'interroge sur son avenir qui semble s'obscurcir et qui signe la fin de l'âge d'or des Trente Glorieuses. La philosophie positiviste d'Auguste Comte trouve un terrain de contestation. La croyance dans le progrès s'amenuise. La remise en cause de ce paradigme intervient dans toutes les sphères de la société dont le sport figure l'une des expressions.

2.4.1. L'exemple du ski acrobatique

Le contexte d'apparition propre au milieu du ski français

Les organisations du mouvement sportif dans une situation de concurrence et de dispersion depuis la création du Comité Olympique Français (COF) à la fin du XIX^e siècle, cherchent au cours des années 1960 à unifier leurs structures. Cela aboutit en 1972 à la création du CNOSF par la réunification du Comité National du Sport (CNS) et du Comité Olympique Français (COF). Le rôle de l'État se voit renforcé, condition indispensable dans la mise en place d'une politique sportive nationale ambitieuse.

Au moment où la reconnaissance du CNOSF représente un enjeu de la réorganisation du mouvement sportif français¹⁰⁶⁹, il surgit dans le milieu du ski alpin de compétition ce qu'il est convenu d'appeler « *l'Affaire de Val d'Isère* ». Celle-ci conduit à l'éviction de six éminents coureurs de l'Équipe de France de Ski en décembre 1973 considérée comme le déclencheur de la crise du ski français¹⁰⁷⁰.

Cette crise en lien avec le contexte spécifique de la France à cette période recouvre aussi des spécificités liées à la situation du ski français et elle peut être interprétée à deux niveaux. La sanction édifiancée subie par les skieurs en question vise par l'exemple à montrer la politique qu'entend mener l'État en matière sportive en procédant à une rénovation et un rajeunissement de ces équipes. C'est

¹⁰⁶⁹ GROSSET Yoan et ATTALI Michaël, « Les enjeux de la création du CNOSF ou la réorganisation du mouvement sportif (1965-1975) », *European Studies in Sports History*, 2011, vol. 4.

¹⁰⁷⁰ Forget, C., « Tempête sur le ski français, Augert, Rossat-Mignot, Duvillard, Russel et les sœurs Lafforgue exclus. Violentes réactions d'Honoré Bonnet, de J.C. Killy et de Léo Lacroix. Démissions de l'entraîneur Tessa et de M. Brunier, président de la commission de discipline et membre du comité directeur », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 10 décembre 1973.

Maurice Martel, président de la FFS qui annonce la nouvelle en présence de Pierre Mazeaud. Cela prouve que la sentence est appuyée par l'État. La presse souligne sans l'expliciter une décision avant tout politique : « *On ne peut s'empêcher de plaindre ces jeunes gens et ces jeunes filles qui apparaissent aujourd'hui un peu comme les victimes malheureuses d'événements qui les dépassent et dont ils sont plus ou moins les jouets* »¹⁰⁷¹. M. Brunier, président du comité de ski de Savoie et de la Commission de discipline de la FFS, prend la décision de démissionner de cette fonction et tient à faire savoir qu'il n'a pas été consulté pour ces sanctions. Jean-Claude Killy, acteur de poids du milieu du ski, annonce que la décision est contraire à toute logique sportive. Les entraîneurs de l'équipe nationale insistent pour dire que cette décision est prise à un niveau supérieur à leurs prérogatives. L'entraîneur Robert Tessa, originaire des Deux Alpes, fait part lui aussi de sa démission pour les raisons suivantes : « *La décision prise se justifie au niveau de la direction sportive, si l'on considère la mission de la FFS. Mais je ne veux pas, sur le plan humain, approuver les conséquences qu'une telle décision entraîne vis-à-vis des coureurs concernés* »¹⁰⁷².

Par ailleurs, au moment où l'État entend faire respecter la hiérarchie sportive, « *l'affaire de Val d'Isère* » agit comme un révélateur d'un antagonisme entre les codes classiques du ski et de nouvelles aspirations. Elle exprime une opposition de mentalités entre une certaine fermeté représentée par l'institution fédérale et le mouvement olympique et l'indiscipline de la jeunesse des « *sixties* ». Le rajeunissement de la population structure la société des années 1960. À travers son témoignage, Jean-Noël Augert, au cœur du conflit, atteste d'une fédération rigide : « *On avait du caractère, on voulait s'entraîner à notre manière [...] l'entraîneur voulait que ce soit un entraînement type, on n'était pas d'accord, ils ont préféré nous exclure* »¹⁰⁷³. Le monde de la rigueur et du chronomètre comparable aux sports digitaux, est affaibli par cet incident. On ressent dans cette divergence de conception les jalons d'une nouvelle culture sportive s'appuyant sur un référentiel analogique¹⁰⁷⁴.

À la suite de cet épisode une partie des coureurs exclus, comme Jean-Noël Augert, se tourne vers le circuit professionnel américain contraire à l'éthique olympique reconnaissant la qualité du sport amateur¹⁰⁷⁵. Annie Famose à Avoriaz¹⁰⁷⁶ ou Ingrid Lafforgue à La Plagne¹⁰⁷⁷, ambassadrices de leur

¹⁰⁷¹ Forget, C., « Tempête sur le ski français, Augert, Rossat-Mignot, Duvillard, Russel et les sœurs Lafforgue exclus. Violentes réactions d'Honoré Bonnet, de J.C. Killy et de Léo Lacroix. Démissions de l'entraîneur Tessa et de M. Brunier, président de la commission de discipline et membre du comité directeur », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 décembre 1973.

¹⁰⁷² Forget, C., « Tempête sur le ski français, Augert, Rossat-Mignot, Duvillard, Russel et les sœurs Lafforgue exclus. Violentes réactions d'Honoré Bonnet, de J.C. Killy et de Léo Lacroix. Démissions de l'entraîneur Tessa et de M. Brunier, président de la commission de discipline et membre du comité directeur », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 décembre 1973.

¹⁰⁷³ Entretien avec Jean-Noël Augert, le 24 janvier 2001, In, FOURNIER Dorothée, *Ligne de course, lignes de vies : les skieurs alpins de haut niveau de la fédération française de ski de 1960 à 2001*, Maîtrise d'histoire contemporaine, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2001, 216 p.

¹⁰⁷⁴ LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, Paris, Éd. Autrement, 1995, 325 p.

¹⁰⁷⁵ Journal Officiel de la République Française du 30 octobre 1975. Loi n°75-988 du 29 octobre 1975 dite Mazeaud relative au développement de l'éducation physique et du sport.

¹⁰⁷⁶ Annie Famose est championne du monde de slalom à Portillo au Chili en 1966, médaillée d'argent du slalom géant et médaillée de bronze du slalom spéciale des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. Figure de la modernité, elle est à l'origine de Skiset.

¹⁰⁷⁷ Ingrid Lafforgue est vainqueur du slalom et médaillée d'argent du géant, des championnats du monde de 1970 à Val Gardena, vainqueur de la Coupe du monde de slalom 1970.

station, s'appuient sur le ski acrobatique dont elles perçoivent qu'il peut offrir un axe de communication correspondant à leur cible de clientèle.

Cette nouvelle discipline, encore appelée hot-dog, se définit techniquement « *par l'enchaînement de grands virages lors d'une descente à ski dans un champ de bosses enneigées, entremêlée de figures sautées pour terminer par des figures au contact de la neige* »¹⁰⁷⁸. Elle résulte de la filiation du saut à ski, du ski alpin et du ballet. Comme toutes les pratiques issues de la culture fun, le ski acrobatique est né aux États-Unis. Alors qu'il se diffuse dans le monde entier, il subit sur sa terre de naissance de vives critiques liées au risque de sa pratique. Les stations américaines commencent à interdire certaines figures comme le saut tête en bas.

À ce moment-là, il apparaît en France, à l'orée des années 1970. Le précurseur Henri Authier dirige¹⁰⁷⁹ dès l'été 1973 sur le glacier de Tignes une école de ski acrobatique. Il installe sur le lac de la station une rampe de water jump, la première en France. Celle-ci permet d'augmenter l'engagement en minimisant les accidents grâce à un atterrissage dans l'eau. Son côté spectaculaire attire la foule. La logique d'entraînement se transforme grâce à l'expérimentation des sauts testés avant leur maîtrise complète sur neige¹⁰⁸⁰. Cela permet aux débutants de sauter sans technique et donc d'élargir le champ des pratiquants. La fréquentation des stages d'été à Tignes augmente. Elle passe de quatre-vingt élèves en 1975 à trois cent en 1980¹⁰⁸¹. Henri Authier a la volonté de démocratiser ce sport. Comme dans tout processus de diffusion, les pratiques ludosportives se nourrissent des exploits, de la compétition et de leur médiatisation, ingrédients sur lesquels le pionnier des bosses s'appuie pour élargir la pratique.

L'implantation en Oisans, une diffusion en deux temps

Le modèle développé à Tignes se transfère à l'échelle de l'Oisans par expansion et imitation¹⁰⁸². Le ski acrobatique se diffuse d'abord par l'accueil de shows à l'Alpe d'Huez et aux Deux Alpes. L'animation en front de neige concourt à l'attractivité de la station dans une logique de spectacularisation du sport au même titre que les compétitions de slalom. En 1974 sur les pentes du Signal à l'Alpe d'Huez¹⁰⁸³ les cascadeurs professionnels de l'équipe Marlboro (voir annexe 8) exécutent des ballets aériens ponctués d'acrobaties lors d'une tournée promotionnelle¹⁰⁸⁴. À grand renfort de moyens financiers, cette

¹⁰⁷⁸ CHIRONI Véronika, Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique, Mémoire Master 2 Recherche, STAPS, Grenoble, 2011, 90 p.

¹⁰⁷⁹ Associé à l'Autrichien Manfred Kastner, en partenariat avec les marques Salomon et Roy.

¹⁰⁸⁰ CHIRONI Véronika, Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique, op.cit., pp. 36. Sqq.

¹⁰⁸¹ CHIRONI Véronika, Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique, op.cit.

¹⁰⁸² HÄGERSTRAND Torsten, *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago London, University of Chicago press, 1973, XVI-334 p.

¹⁰⁸³ « Haute voltige ski aux pieds pour les acrobates "Marlboro" », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 février 1974.

¹⁰⁸⁴ Influencés par les cascadeurs à ski américains, au cours des années 1970 se crée aux environs d'Annecy un groupe de cascadeurs à ski, « *les Virolins* », dont Thierry Vernhes, entraîneur d'Edgar Grosperon et futur organisateur de grands événements, fait partie. Ils proposent des shows « Volvo Ski show » et « Marlboro Leisure Wear » en partenariat avec ces marques.

manifestation destinée à promouvoir une ligne « *Leisure wear* » lancée par la marque, bénéficie d'une forte popularité d'autant qu'y participent de grands noms du ski acrobatique américain¹⁰⁸⁵. La pratique commence à se structurer à travers l'accueil de compétitions¹⁰⁸⁶ : « *La station des Deux Alpes qui témoigne [...] d'un engouement certain pour ce genre de sport en plein essor sera précisément le lieu de rencontre des plus ardents "hot-doggers" à l'occasion des éliminatoires nationales de ski acrobatique qui se dérouleront les 22 et 23 février [1975]* »¹⁰⁸⁷.

« Qu'on l'appelle ski "hot-dog" ou "free-style" (ski libre) qu'on le considère comme sport de démonstration ou de compétition, un jeu, une philosophie, une forme d'expression artistique ou simplement un état d'esprit, le ski acrobatique fait boule de neige... Éminemment distractif et spectaculaire, il attire de plus en plus d'adeptes et de public, en s'ouvrant aussi, de plus en plus souvent sur des activités d'initiation et de perfectionnement, accessibles à tous les skieurs de bon niveau »¹⁰⁸⁸.

Les propos du journaliste décrivent les nouvelles valeurs sous-tendues par cette activité à travers les termes du registre sensoriel : liberté, expression corporelle, esthétisme, hédonisme, spectacle. Ce témoignage montre également l'intérêt des stations à accueillir cette forme de ski pour leur communication, la discipline attirant de plus en plus d'adeptes désireux de s'initier.

Dans une volonté des acteurs d'ouvrir l'activité au plus grand nombre¹⁰⁸⁹, le nouvel usage du ski se structure aussi à travers des séjours été comme hiver parrainés par les marques de ski. L'été aux Deux Alpes lui profite car il s'immisce dans les stages de ski « *classique* » rehaussés de la présence d'Henri Authier¹⁰⁹⁰. Influencé par l'enseignement du « *boss des bosses* »¹⁰⁹¹ à Tignes, Jean-Loup Courtier, moniteur de ski indépendant (non rattaché à une école), impulse la pratique aux Deux Alpes, persuadé de sa réussite dans la station jeune et sportive de l'Oisans¹⁰⁹². À l'occasion d'une tournée des Pood's¹⁰⁹³ aux Deux Alpes¹⁰⁹⁴, il apprécie le spectacle et participe à une formation proposée pendant cette tournée. Il éprouve une fascination pour ce sport inédit et selon lui assez simpliste à ses débuts¹⁰⁹⁵. C'est le déclencheur. Dans un premier temps organisateur de séjours de ski alpin parrainés par un magasin de

¹⁰⁸⁵ Cork Fowler champion et directeur de l'école de ski acrobatique de Snowbird, Scot Brooksbank (médaillé d'argent en ski acrobatique en 1980) et d'autres. On note également la participation à titre promotionnel d'Annie Famose.

¹⁰⁸⁶ Ohayon, R., « Ski acrobatique aux Deux Alpes L'Allemand Garhamer Sully et le Français Henri Autier en tête des premières épreuves », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 février 1975.

¹⁰⁸⁷ Polikar, M., « Et un hot-dog, un !... », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 14 février 1975.

¹⁰⁸⁸ Ibidem.

¹⁰⁸⁹ Renaud, O., « Grace à un lac, le ski acrobatique pour tous », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^e août 1976.

¹⁰⁹⁰ « Les grandes vedettes du free-style au stage trappeur », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 juillet 1974.

¹⁰⁹¹ Chandellier, A., « Les précurseurs. À Tignes (Savoie), avec Henri Authier, pionnier du ski acrobatique. Le boss des bosses, c'est lui ! », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 février 2013.

¹⁰⁹² Entretien téléphonique avec Jean Loup Courtier, 25 février 2017.

¹⁰⁹³ Groupe de chamoniards moniteurs de ski et skieurs cascadeurs fondé en 1973 et dont les créateurs Pierre Poncet, Maurice Poulain et Jacques Démarqui donnent le nom de POOD'S par combinaison des premières lettres de leurs noms de famille. Sponsorisés par Salomon, ils effectuaient des tournées de spectacle de ski acrobatique en France et en Europe. TVMountain.com, « Les Pood 's », [En ligne] Consulté le 22 septembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.tvmountain.com/video/glisse/7473-les-poods-jacques-demarchi.html>

¹⁰⁹⁴ Polikar, M., « Et un hot-dog, un !... », op.cit.

¹⁰⁹⁵ Entretien téléphonique avec Jean Loup Courtier, 25 février 2017.

sport lyonnais pour lequel il travaille (Sprint) dès l'hiver 1975-1976, il ajoute l'été l'activité tennis à sa formule. Son expérience personnelle en tant que moniteur de ski au *Club Méditerranée* le convainc de l'efficacité du tout compris qu'il répercute dans sa proposition. Il laisse rapidement la gestion du tennis à ses collaborateurs pour se centrer sur le ski acrobatique afin de compléter l'offre de stage. Les séjours sponsorisés par *Look* et *Rossignol*, honorés de la présence des meilleurs sportifs du moment, les champions du monde Bob Howard et Stéphanie Sloane, obtiennent un franc succès en été grâce à l'attractivité du glacier et à la complémentarité des activités.

Si l'été Jean-Loup Courtier « *ne gênait personne* », l'hiver en revanche, il se heurte à des résistances locales fortes. Perçu comme un étranger, non affilié à l'école de ski, adepte de la nouveauté, cet acteur de l'innovation défie une institution imposante, l'ESF. Sa posture est intéressante à analyser au regard des représentations négatives posées sur lui par l'écosystème territorial. Il n'est pas étranger par son métier puisqu'il est moniteur de ski diplômé, mais par son allure, son maintien, son style, son origine géographique - il est Parisien, son parler n'est pas local, son nom complet est Courtier de Vesles. Ces caractéristiques s'opposent à la vision du moniteur par le milieu montagnard. L'ESF réagit vigoureusement à la concurrence de ce nouvel acteur. Tout en restant mesuré dans ses propos, Jean-Loup Courtier met en avant les tensions manifestes d'une école de ski « *fermée* » qui fait obstruction à toute forme de concurrence. Considéré comme la « *bête noire des moniteurs* », il abandonne sa formule d'hiver en raison de conditions qu'il juge invivables¹⁰⁹⁶, l'innovation soulève trop d'oppositions. L'institution majeure locale bloque momentanément l'implantation du ski acrobatique sur le territoire. Par l'intermédiaire de *Rossignol* organisateur de stages d'été dirigés par Annie Famose¹⁰⁹⁷, reçoit la proposition d'encadrer à Avoriaz les stages de ski acrobatique que la jeune retraitée de l'Équipe de France envisage de proposer¹⁰⁹⁸. Compte-tenu des difficultés subies l'hiver aux Deux Alpes, il accepte. Mais Annie Famose et son mari Gérard Brémont, gestionnaires du *Village d'Enfants*¹⁰⁹⁹, craignent finalement que l'image du ski acrobatique, sport à risque, nuise à la structure et à sa réputation qui doit paraître saine, sans accroc ou insécurité. Annie Famose lui propose de s'installer à Plagne-Bellecôte où le futur mari de son amie Ingrid Lafforgue, Mick Regnier dirige l'ESF.

Jean-Loup Courtier s'oriente donc vers la Plagne, l'un des premiers centres-écoles de ski acrobatique en France où il organise avec le soutien d'Ingrid Lafforgue des cours au sein de l'ESF. Dans cette station intégrée construite à partir de 1961 et composée de plusieurs lots et villages¹¹⁰⁰, Jean-Loup Courtier est

¹⁰⁹⁶ Entretien téléphonique avec Jean-Loup Courtier, 25 février 2017.

¹⁰⁹⁷ « Sur la trace de ses "cascadeurs-skieurs". Annie Famose va créer une section de ski acrobatique dans ses stages d'entraînement à Val d'Isère, l'Alpe d'Huez et... au Japon », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 10 mars 1973.

¹⁰⁹⁸ Dès 1973, Annie Famose avec son amie Isabelle Mir envisage la mise en place de sections de ski acrobatique dans les stages qu'elle organise.

¹⁰⁹⁹ Le Village des enfants ouvre à Avoriaz en 1975, un nouveau concept d'apprentissage du ski qui fera école, inspirant les « jardins des neiges » actuels.

¹¹⁰⁰ Plagne centre, Aime-La Plagne, Champagny en Vanoise, Montchavin, Plagne villages, Plagne Bellecôte, Montalbert, Plagne 1800, Les Coches, Belle Plagne, Plagne Soleil.

accueilli beaucoup plus favorablement qu'aux Deux Alpes. Plagne-Bellecôte, station créée ex-nihilo en 1974, est peuplée d'individus extérieurs au territoire. Le terrain non-occupé antérieurement par le ski, favorise l'innovation. La structuration sociale par des néo résidents, diffère en partie de celle des Deux Alpes où les familles les plus influentes demeurent depuis plusieurs générations. Plagne-Bellecôte, station nouvelle, exploite en toute logique la nouveauté par l'intermédiaire de l'image d'Ingrid Lafforgue championne de ski, impliquée « *pour la forme* » dans la discipline acrobatique en vue de la promotion de la station¹¹⁰¹. Lorsque Mick Regnier quitte la direction de l'ESF, Jean-Loup Courtier prend le poste en 1979 pour quatre ans. Dissident aux Deux Alpes, sollicité à la Plagne, il dispense à partir de l'automne 1976 à la demande du Syndicat le cours théorique programmé à Tignes en début de saison aux moniteurs désireux de s'initier¹¹⁰². Le cours de ski acrobatique qu'il avait donné lors de son stage en tant qu'élève à l'ENSA témoigne de la jeunesse de ce sport qu'aucun encadrant n'est à même d'enseigner à ce moment-là¹¹⁰³. Pourtant, la reconnaissance du ski acrobatique par les instances fédérales s'affirme. En 1973, le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaît le ski acrobatique au sein de la FFS. En 1976, lors du Congrès de la FFS à Gérardmer la Commission Nationale du Ski Artistique Acrobatique (CNSAA) voit le jour. Sous son impulsion, un diplôme « *d'enseignement bénévole* » du ski acrobatique se crée pendant que l'institution réfléchit au contenu pédagogique de cette nouvelle discipline¹¹⁰⁴.

Dans un premier temps le ski acrobatique peine à trouver ses marques en Oisans. En évoquant les pratiquants et compétiteurs de cette nouvelle forme de ski qu'ils côtoient, les deux témoins interrogés dressent le profil des skieurs innovateurs. Jean-Loup Courtier les décrit comme des individus originaux. Le ballet, association de la danse et du ski engendre une hybridation en décalage avec la « *routine* » du ski. Nano Pourtier les caractérise comme des rebelles prêts à imposer « *une nouvelle loi du ski* » à un moment où le ski « *classique* » s'essouffle¹¹⁰⁵.

Mal perçu à ses débuts, le regard porté sur ce nouveau sport change au cours de la décennie. Les Deux Alpes deviennent un foyer de diffusion de l'activité. Elle fait l'objet d'une offre particulière. Sous la conduite de Nano Pourtier et sous la direction de Gilbert Gravier élu à partir de 1977, l'ESF propose des stages. Le ski acrobatique n'entre plus en concurrence avec l'ESF puisqu'elle l'incorpore à son offre. Cette formule intègre l'enseignement institutionnalisé. Cet essor tient à la compétence collective du réseau d'acteurs. Le changement de direction de l'école de ski s'accompagne d'un changement de volonté, également perceptible au niveau des instances fédérales. La personnalité de Nano Pourtier

¹¹⁰¹ Peyron J-C., « Une danseuse étoile pas comme les autres : Ingrid Lafforgue et "son" ski artistique », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 2 avril 1976.

¹¹⁰² Sur cent stagiaires moniteurs de ski alpin, trente sont reçus. In, CHIRONI Véronika, Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique, op.cit.

¹¹⁰³ Entretien téléphonique avec Jean-Loup Courtier, 25 février 2017.

¹¹⁰⁴ Réunion du Comité directeur du 19 février 1977, Lyon. In, CHIRONI Véronika, Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique, op.cit.

¹¹⁰⁵ Entretien téléphonique avec Nano Pourtier, 6 mars 2017.

n'est pas à négliger. Il passe son enfance à Chamrousse mais son père s'installe aux Deux Alpes durant son adolescence. Compétiteur en ski alpin, il intègre les classes montagne à Bourg d'Oisans. Lors d'une projection de film à Grenoble sur Henri Authier, il se tourne résolument vers le ski acrobatique. Il l'accompagne d'ailleurs lors d'une tournée sur le circuit professionnel américain, gravit rapidement les échelons, s'illustre dans les compétitions internationales. Sacré champion du monde de freestyle en 1978, il remporte en 1979 deux épreuves de Coupe du monde qui le placent en tête du classement général¹¹⁰⁶. Nano Pourtier « *la nouvelle vedette des Deux Alpes, qui habite avec ses parents au Centre de l'Annapurna, est devenu la coqueluche de tous les milieux sportifs de la station qui suivent avec intérêt toutes les courses internationales où il est inscrit* »¹¹⁰⁷. Soutenu financièrement par différents opérateurs de la station, le champion arbore les couleurs des Deux Alpes.

Le ski acrobatique, dans une certaine mesure et selon un certain laps de temps, imprime sa marque sur le territoire des Deux Alpes par des spectacles nocturnes, des champs de bosses, des tremplins, le water-jump en été dans la piscine et même des pistes comme celle de Serre Palas entièrement dédiée à la pratique. Aux Deux Alpes « *la mayonnaise prend* »¹¹⁰⁸.

Interrogé sur les raisons d'un développement moindre à l'Alpe d'Huez, Nano Pourtier évoque deux facteurs, l'absence de leader de la nouvelle discipline susceptible de la promouvoir et le manque d'engouement de l'écosystème territorial envers cette nouvelle activité¹¹⁰⁹. On note toutefois que le Comité du Dauphiné de ski artistique organise des stages en été sur le glacier de l'Alpe d'Huez¹¹¹⁰.

Parce qu'il répond à de nouvelles attentes de la société et qu'il trouve un terreau favorable, le ski acrobatique après une période de blocage, se développe aux Deux Alpes. Le succès obtenu par Nano Pourtier focalise l'attention sur cette discipline et sur la station.

2.4.2. Quand de nouvelles pratiques renforcent de nouvelles mentalités sans redéfinir le territoire

L'évolution du ski avec les passages répétés des skieurs crée des champs de bosses. De ces champs, une nouvelle technique apparaît¹¹¹¹. Parmi les modalités émergentes, comme le ski artistique et plus

¹¹⁰⁶ Vainqueur 1979, 1980 et 1982 de la Coupe du monde, deuxième en 1981. Il arrête sa carrière en 1983. Brevet d'état de ski alpin, il organise des stages d'entraînement de ski acrobatique aux Deux Alpes et à Chamrousse. En 1984 la Fédération Française de Ski fait appel à lui pour structurer le freestyle. Il devient l'entraîneur de l'Équipe de France freestyle. En 1994 suite à des désaccords avec la fédération, il quitte le ski acrobatique et rejoint l'encadrement de l'équipe de France de bobsleigh avant de se consacrer quelques années plus tard à l'encadrement de l'équipe de France hockey sur glace. En 2016 il est fait Chevalier de la Légion d'honneur au regard de ses résultats sportifs en tant qu'athlète et en tant qu'entraîneur des Équipes de France de ski acrobatique, de bobsleigh et de hockey sur glace.

¹¹⁰⁷ « Le double exploit de Nano Pourtier en Coupe du monde de ski acrobatique », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 15 février 1979.

¹¹⁰⁸ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

¹¹⁰⁹ Entretien téléphonique avec Nano Pourtier, 6 mars 2017.

¹¹¹⁰ « Ski acrobatique estival... », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 juillet 1979.

¹¹¹¹ Entretien téléphonique avec Nano Pourtier, 6 mars 2017.

particulièrement le ski de ballet, certaines expriment un goût prononcé pour la gestuelle¹¹¹². Jean-Loup Courtier s'oriente vers le ballet, Nano Pourtier s'engage pleinement dans le ski de bosses. En 1980 avec la reprise de la CNSAA par Marcel Rossi qui en devient le président, une Équipe de France de ski artistique se crée¹¹¹³. Elle regroupe les trois disciplines ski de bosses, saut et ballet. Alors que le ski de bosses trace son chemin jusqu'aux Jeux Olympiques d'Albertville en 1992, le ski de ballet et le saut ne sont acceptés que sous la forme de démonstration. Nano Pourtier explique la désaffection du ski de ballet en partie en raison de la place occupée sur la piste¹¹¹⁴. Le ballet utilise beaucoup d'espace nécessitant des pentes de faible degré, larges et longues pour peu de pratiquants ce qui dérange les skieurs.

D'autre part, la lenteur apparente qui caractérise la gestuelle du ballet va à l'encontre de la vitesse recherchée dans le ski. Le décalage avec les mentalités peut entrer en ligne de compte. On peut émettre l'hypothèse que la tradition normative du ski ne se reconnaît pas dans les aspects féminins¹¹¹⁵ et les caractéristiques narcissiques liées à une montée de l'individualisme et de mise en scène de soi¹¹¹⁶. Le ski de ballet n'apparaîtrait-il pas trop tôt en raison d'un manque de reconnaissance de la forme esthétique du sport à ce moment-là ? Et l'on suivra Michaël Attali en disant que « *la reproduction de certains schémas sportifs est ainsi un élément d'identité de la nouvelle sportivité des années 1970* ». Le sport se situe dans un entre-deux. D'une part il possède des références traditionnelles, d'autre part il voit l'émergence de nouvelles valeurs. Ainsi, l'innovation que constitue le ski de ballet, la danse sur la neige, ne redéfinit pas le territoire.

Parmi les autres formes de nouvelles pratiques, un ski « *aventureux et engagé* », le ski extrême sort de l'ombre, très médiatisé suite aux exploits du Suisse Sylvain Saudan¹¹¹⁷. Guide de haute montagne et moniteur de ski, il réalise, le 27 septembre 1967, la première descente à ski du couloir Spencer dans les Aiguilles de Blaitière « *à la stupeur des alpinistes et des skieurs du monde entier* »¹¹¹⁸ après un entraînement rigoureux dans les descentes des faces nord du piz Corvatsch et du Rothorn. Il réitère ses exploits à plusieurs reprises et accumule les premières jusqu'en 1973¹¹¹⁹. Il présente souvent en

¹¹¹² POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Esprit*, Février 1982, n° 2, pp. 19-33.

¹¹¹³ PV de la réunion du bureau fédéral de la FFS du 19 février 1977, Lyon. Archives FFS, Annecy, In, CHIRONI Véronika, *Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique*, op.cit.

¹¹¹⁴ Entretien téléphonique avec Nano Pourtier, 6 mars 2017.

¹¹¹⁵ Christian Pociello oppose à la grâce masculine influencée par les modèles « artistiques » et « féminins », les pratiques « rugueuses » de certains sports, In, POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Revue Esprit*, Février 1982, n° 2, pp. 19-33.

¹¹¹⁶ LASCH Christopher, *The culture of narcissism American life in an age of diminishing expectations*, New York, Norton, 1978, xviii-268 p. ; LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1989, 246 p.

¹¹¹⁷ DREYFUS Paul, Sylvain Saudan, skieur de l'impossible, Paris, Arthaud, 1972, 255 p.

¹¹¹⁸ Gaussoit, P., « Deux exploits dans les Alpes A l'Aiguille Verte, le guide suisse Sylvain Saudan réussit à ski la descente du couloir Whymper », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 12 juin 1968.

¹¹¹⁹ *Ibidem*.

personne les films de ses exploits¹¹²⁰ dans les stations de sports d'hiver, aux Deux Alpes¹¹²¹, à l'Alpe d'Huez¹¹²². À la suite de Sylvain Saudan, de Patrick Vallençant¹¹²³, d'André Giraud et de Paul Clément¹¹²⁴, la descente de couloir devient attractive pour les bons skieurs dans le Mont-Blanc¹¹²⁵ comme dans l'Oisans¹¹²⁶. Ces pratiques décalées commencent à être mises sur le devant de la scène par les exploits réalisés. Elles opèrent un changement de regard sur la montagne. Celle-ci devient un terrain de jeu sans limite. Pour autant, cette pratique ne s'est pas démocratisée parce que l'exigence technique et sa dangerosité la réservent à une élite. De ce fait, le ski extrême met à jour de nouvelles mentalités, mais ne redéfinit pas vraiment le territoire.

Le ski acrobatique et le ski extrême ne constituent pas les seules modalités nouvelles. Il existe d'autres pratiques émergentes et alternatives que nous n'avons pas retenues spécifiquement car cela mériterait un développement dans le cadre d'une autre recherche. Celles-ci se déroulent en été ou en hiver comme les sports d'eaux vives, l'escalade, le monoski. Celui-ci, apparu à la fin des années 1970, concurrence le ski acrobatique qui subit une désaffection. La nouveauté du monoski confère à ce matériel une grande attractivité. Pour autant il va être supplanté par le surf des neiges. La partie suivante, qui se centre sur l'appropriation des pratiques contre culturelles par le territoire, s'attache à expliquer les raisons qui conduisent le surf des neiges à s'imposer dans la décennie suivante.

¹¹²⁰ Les films sont « Ski aux limites de l'oxygène ». McKinley face sud-ouest 6184 m. » ; « Pâques aux Grandes Jorasses ».

¹¹²¹ « Sylvain Saudan le skieur de l'impossible a présenté le film de ses exploits », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 4 janvier 1973.

¹¹²² « L'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 août 1977.

¹¹²³ Forget, C., « A la limite du possible. Patrick Vallençant descend à ski le couloir Gravelotte à la Meije », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 juin 1975.

¹¹²⁴ Couloir Davin et Calotte des Agneaux.

¹¹²⁵ Gay-Couttet, H., « Ski extrême 77 : Quand l'alpiniste et le skieur ne font qu'un... », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 septembre 1977.

¹¹²⁶ « Du Ski pas comme les autres : descente face nord-ouest des Agneaux », Le Dauphiné Libéré, édition locale, le 7 juillet 1978.

Conclusion de la première partie

Dès l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, l'Oisans est pris dans un cycle de transformation sans précédent. Le ski alpin devient, dans le cadre des sports d'hiver, une norme sociale et culturelle sur le territoire. Aucun autre fait social n'a pesé jusque-là autant sur la reconfiguration de cet espace, faisant de l'Oisans rural un lieu appartenant au passé, et du terrain de jeu des alpinistes, un territoire de pratique trop élitiste.

Du fait de sa reprise en main par les instances décisionnaires du territoire (communes, intercommunalité, associations sportives, gestionnaires des domaines skiables, corporations professionnelles locales) le ski entre dans une phase d'institutionnalisation. L'Oisans s'empare du ski « *de descente* » à sa manière dès l'entre-deux-guerres. Les acteurs pressentent les évolutions à venir. Les projets s'amplifient au sortir de la guerre. Le premier remonte-pente est installé en 1936 à l'Alpe d'Huez, en 1938 sur l'Alpe du Mont de Lans (future commune des Deux Alpes). Anticipant sur la mise en œuvre d'une politique d'aménagement de la montagne par l'État, Villard-Reculas et rapidement Oz en Oisans et le Freney d'Oisans s'unissent sous la houlette de l'Alpe d'Huez. Ils mènent à bien un projet d'envergure, l'édification du téléphérique du Pic Blanc. Sous couvert d'alliance - car ces communes caressent l'espoir de se développer par le biais des sports d'hiver - ce projet souligne les mises en tensions pour la maîtrise du territoire. Il fait émerger un acteur majeur, la Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez, créée au départ par des hôteliers et des commerçants. Même si le poids des terrains de famille pèse sur le frein au regroupement des remontées mécaniques, les propriétaires privés, autres que ceux unis au sein de la SATA, se voient obligés de céder leurs téléskis au nom du progrès. La logique de rachat s'appuie sur la nécessité de garanties financières pour permettre à la SATA de poursuivre ses investissements. Cette situation entre en concordance avec la prise de conscience de l'État de la nécessité d'élaborer un plan d'ensemble. Ce développement du tourisme bénéficie d'un contexte favorable. L'État, pour tirer parti de l'essor économique du tourisme, applique les recommandations des experts de l'aménagement qui donne aux territoires un rôle central.

Annonciatrice du Plan neige, qui entend rationaliser l'aménagement de la montagne et penser « *par grand ensembles* »¹¹²⁷, la politique de rayonnement de la France à l'étranger encourage le développement des stations internationales au rang desquelles l'Alpe d'Huez. En Oisans, cela aboutit à un agencement différencié des stations. L'Alpe d'Huez se structure dans l'optique d'une reconnaissance internationale pour devenir « *La Megève dauphinoise* ». Les Deux Alpes répondent aux critères sportifs des classes moyennes. Ils se tournent vers les jeunes étudiants citadins, accueillent les comités

¹¹²⁷ VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

d'entreprises, l'UCPA, des foyers de jeunes. Ces deux bastions du tourisme vivent à cette époque un rythme de construction intense en phase avec des besoins émergents tout en mettant en scène une fibre sportive qui intègre l'identité territoriale.

L'enjeu de la normalisation se traduit par une mise en conformité des services pour répondre aux attentes des touristes avec notamment la promulgation d'un code du ski en 1967. Les dimensions sociales et culturelles se trouvent profondément modifiées. La structuration du métier de moniteur de ski, l'afflux de professionnels non issus de l'Oisans, la création d'une corporation dédiée à la sécurité et au secours propres aux domaines skiables, en constituent des exemples probants. Ces nouveaux métiers participent à une redéfinition des représentations des territoires de montagne, sous le spectre de la modernité et de la sécurité. Le moniteur devient « *un maître incontesté, une figure prestigieuse* »¹¹²⁸. Son rôle s'affirme dans l'écosystème territorial notamment par une participation dans les conseils municipaux. Pour répondre aux besoins d'accueil d'une clientèle toujours plus nombreuse, les Classes Montagne se positionnent au service du renforcement des sports d'hiver, valorisent les savoirs de terrain. Ils répondent aux attentes des jeunes actifs uissans. L'AFRAT contribue aussi à la formation des ruraux aux métiers du tourisme. Cette pluriactivité portée par la logique de ces nouveaux métiers, exposée comme une innovation des années 1960, constitue une réalité ancienne des populations de montagne. Cette période est marquée par des signes de profondes transformations culturelles. Dans le cadre de la politique générale du sport, les écoliers des communes de montagne ou des espaces limitrophes apprennent le ski lors des judis de neige. Les clubs des sports, institués en « *œuvre sociale* », parachèvent cette formation qui doit conduire les jeunes montagnards sinon vers l'élite du ski français, vers les carrières de moniteurs ou pisteurs.

Aux figures de l'innovation, agents de la modernisation des territoires, on oppose les habitants des villages, affublés d'anachronisme parce qu'ils ne fonctionnent pas sur le même système économique. Si les populations locales s'accommodaient des difficultés liées à la neige, ce n'est plus le cas des touristes. L'argument de l'isolement des villages engage l'État à une prise en charge de l'amélioration de la viabilité du réseau routier. La route fait apparaître d'autres agents de la modernité tels que les services des Ponts et Chaussées. Bien que tous les villages souhaitent se doter d'infrastructures de remontées mécaniques pour « *renaître* », la reprise en main par les directions établit une partition entre les espaces. Si certains sont dédiés aux sports d'hiver, pour d'autres, l'État entend créer des liens entre l'agriculture et le tourisme car la politique agricole en vigueur depuis 1962 et son modèle extensif ne convient pas aux zones de montagne. Les territoires ruraux se vident de leurs paysans. Auris, entrée dans le dispositif de zones témoins, est citée en exemple de la rénovation montagnarde. « *Il faut que*

¹¹²⁸ KNAFOU Rémy, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises l'aménagement de la montagne à la « française »*, Paris, Masson, 1978, 319 p.

l'Oisans entier s'ouvre au tourisme »¹¹²⁹. Pourtant, entre 1955 et 1970, le nombre d'exploitations agricoles chute de cinquante-huit à dix-neuf. Le territoire est reconfiguré et l'attrait sportif représente une opportunité à côté de laquelle nul ne paraît pouvoir échapper. De territoire rural, elle devient une station de sports d'hiver grâce à sa jonction avec l'Alpe d'Huez. Les paysans viennent garnir les rangs des nouveaux métiers des stations. Initialement pensé pour drainer un complément vital de ressources, la rénovation montagnarde se solde par « *la décomposition de la société rurale* »¹¹³⁰. Avec Auris, l'Alpe d'Huez continue à tisser sa toile. L'expansion du ski se poursuit, produisant une accentuation des disparités des espaces. Au cœur de la massification des loisirs, les années 1970 correspondent à un âge d'or inauguré par l'organisation des Jeux Olympiques de Grenoble. Le parc de remontées mécaniques passe de 1000 en 1966 à 2600 en 1974, soit une augmentation de 160% en huit ans. Les Jeux de Grenoble représentent un accélérateur avec la médiatisation des résultats de Jean-Claude Killy ou Marielle Goitschel. Ils stimulent l'engouement pour la pratique du ski. Dans une frénésie de construction pour répondre aux attentes d'un public de plus en plus nombreux, les constructions se multiplient en station, devenues véritables villes d'altitude. L'Alpe d'Huez rachète la SAMHO en 1972 qui contribue à étendre son domaine et sa maîtrise sur le territoire.

Un contexte de « *crise permanente* »¹¹³¹ freine bientôt les velléités de l'État. En 1974, Gérard Ducray le confirme : « *pas de nouvelle station* »¹¹³². Les espoirs locaux des petits villages se heurtent au désengagement de l'État, les empêchant de suivre le train du progrès. Une fracture territoriale paraît se créer. L'inventivité est à l'ordre du jour pour tenter de s'inscrire dans le changement. En revanche, d'autres projets voient le jour. La vallée de l'Eau d'Olle, dans la perspective de la construction du barrage de Grand'Maison, imagine un « *super domaine skiable* » reliant Oz, Allemont et Vaujany à l'Alpe d'Huez. Cette extension entre en concordance avec la volonté de l'État de répondre par des aménagements correspondant à une clientèle de plus en plus diversifiée. Cette situation change radicalement la donne sociale, culturelle et économique de la vallée de l'Eau d'Olle, plus particulièrement celle de Vaujany, qui possède 80% des ouvrages du barrage sur son territoire. Cela contribue aussi à l'extension du domaine de l'Alpe d'Huez. Il compte quarante-six remontées mécaniques au cours de l'hiver 1983-1984, quatre-vingt-sept, quatre ans plus tard avec l'adjonction d'Oz et Vaujany.

Dans ce contexte, rien ne doit venir ternir l'expansion des sports d'hiver. L'espace est mis au service de l'aménagement des pistes pour la pratique du ski alpin avant tout.

¹¹²⁹ D'après le docteur Louis Faure, maire de Bourg d'Oisans et conseiller général de l'Oisans de 1945 à 1967. Cité, in, « Auris en Oisans a inauguré hier sa nouvelle route, splendide balcon touristique, se moquant désormais des avalanches », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 mai 1961.

¹¹³⁰ Préau, P. (1963). Le Congrès de la Fédération Française d'Économie Montagnarde. *Revue de géographie alpine*, 51(4), 737-739.

¹¹³¹ COHEN Élie, *La crise permanente [Conférence inaugurale, 8 octobre 2014]*, Les Rendez-vous de l'histoire, Blois, 2014.

¹¹³² « Bref séjour à Courchevel de M. Gérard Ducray secrétaire d'État au Tourisme qui confirme : "Pas de station nouvelle cette année" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 8 février 1975.

Selon un mouvement dyschronique, les Deux Alpes atteignent à leur tour « *leur glacier* »¹¹³³, colonne vertébrale sur laquelle le domaine skiable s'ordonne. Afin de rentabiliser les infrastructures, une nouvelle saison touristique naît en station selon les recommandations de Françoise Cribier : « *Penser un ensemble à double saison* »¹¹³⁴. Celle-ci s'appuie sur une multitude d'activités de loisirs sportifs pour certaines traditionnelles, pour d'autres innovantes, couplées à la pratique du ski d'été. Cette situation témoigne d'une imbrication entre structuration territoriale et assimilation culturelle de modèles sportifs pluriels.

Malgré une vision largement partagée de ce que doit être le progrès, des voix s'élèvent contre la bétonisation de la montagne. D'autres instances modèlent le territoire à leur image. Le CAF encourage le ski de montagne, selon la vision d'une montagne pure et authentique. Cette représentation se heurte à celle des aménagistes. Le projet d'implantation du téléphérique de la Meije, auquel les défenseurs de la Meije finissent pas se plier, illustre les controverses autour de ces évolutions. C'est dans ce contexte que le projet d'un parc national dans les Écrins, en sommeil depuis 1913 sous la forme initiale d'un parc de la Bérarde, voit le jour en 1973. Le parc forme une réponse ambivalente entre les attentes sociales de citoyens en mal de nature et les arguments de valorisation touristique. Il constitue un espace territorialisé spécifique autour duquel se cristallisent d'autres conflits liés à la mise à l'écart de cette portion du territoire local. La vision du progrès est également contrariée par l'expression d'un courant novateur qui s'exprime en France à travers les manifestations de mai 1968 en réaction à la société de consommation. Issu d'un mouvement sub-culturel américain porté par la *beat generation*, il transmet en France des valeurs libertaires, transgressives exprimées à travers les « *pratiques californiennes* ». Celles-ci rompent avec les valeurs traditionnelles dans un contexte de diminution de la croyance dans le progrès. Elles privilégient les valeurs de l'hédonisme à celle de l'ascétisme. Ce fourmillement, sans renverser les normes dans les années 1970, s'apprête à peser sur le paysage social et culturel de la France. Ce creuset annonce le temps de nouvelles mutations à l'aube des années 1980 qui viennent à leur tour modifier le territoire.

¹¹³³ Le domaine glaciaire repose en réalité sur deux communes, St Christophe en Oisans et la Grave. Le domaine skiable des Deux Alpes repose sur quatre communes, Mont de Lans, Venosc, St Christophe, la Grave.

¹¹³⁴ CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », op.cit.

Deuxième partie

Des sports d'hiver aux loisirs toutes saisons (années 1980 - années 2000)

Introduction de la deuxième partie

La démocratisation du sport et son corollaire, une diversification de l'offre pour s'adapter aux différents publics se répercutent sur les pratiques. L'enquête INSEP de 1985 révèle que les jeunes ne sont plus les seules tranches d'âges concernées, amplifiant le phénomène de massification¹¹³⁵. Le sport devient un terrain d'expression multiple traduisant des attentes sociales variées. Il conditionne l'émergence de nouvelles modalités : les « *pratiques novatrices amènent à une répartition de l'espace des sports sur de nouvelles bases : le clivage entre le nouveau et l'ancien devient un principe organisateur de la division des pratiques sportives et de la vision de ces pratiques* »¹¹³⁶. Fort de ce constat, il appartient de se demander à quels « *clivages* » on assiste sur le territoire de l'Oisans. Alors que « *Malville* » (1977) soulève l'indignation, l'opinion publique plus attentive à l'environnement¹¹³⁷ prend conscience de sa dégradation suite aux catastrophes industrielles de Bhopal en 1984 ou de Tchernobyl en 1986. On commence à évoquer le terme de développement soutenable¹¹³⁸. À l'échelle des sports, un déplacement des lieux de pratiques s'observe. Dans les années 1980 moins de 30% d'entre elles se déroulent en pleine nature. En 2000, elles représentent 63%¹¹³⁹. Ce chiffre retient l'attention au regard des attraits naturels de l'Oisans car le snowboard, le VTT et le vol libre, sports californiens sur lesquels reposent cette deuxième partie, importés en France à l'orée des années 1980, possèdent la caractéristique de se dérouler en osmose avec la nature. Par ailleurs une conjoncture économique défavorable avec l'ouverture à la concurrence européenne, les hivers peu enneigés (entre 1987 et 1993), jouent sur le système des sports et remettent sensiblement en cause le succès sur le lequel repose le tourisme de montagne. L'engouement auquel répondent les pratiques californiennes est à rechercher dans ce contexte. Les activités que nous choisissons d'étudier font l'objet de trois études de cas. Afin d'évaluer leur degré d'appropriation en Oisans, il convient de s'intéresser pour chacune d'elles, aux acteurs porteurs de ces pratiques tout autant qu'à la capacité de celles-ci à être appropriées par l'écosystème territorial.

¹¹³⁵ IRLINGER Paul, LOUVEAU Catherine et MÉTOUDI Michèle, *Les pratiques sportives des français usages sportifs du temps libéré Tome 2*, Paris, I.N.S.E.P., 1987, 225 p.

¹¹³⁶ ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op. cit., pp. 63-106.

¹¹³⁷ Bérard, H., « Le président Giscard d'Estaing définit une politique de la montagne, oui à la passion de l'écologie, non à la violence », *Le Dauphiné Libéré*, 24 août 1977, édition de Grenoble.

¹¹³⁸ Brundtland Gro Harlem et Commission mondiale sur l'environnement et le développement (dirs.), *Notre avenir à tous*, [S.l.], SMED, 1987.

¹¹³⁹ ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », Philippe TÉTART (dir.), in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Ibidem. Il faut préciser que 26% des pratiques utilisent des équipements spécifiques, 34% se déroulent dans la rue.

Qui sont les innovateurs ?

Afin d'entrer au cœur du processus d'innovation, cette démarche commence par une analyse ciblée des acteurs pour comprendre leurs aspirations. Elles peuvent se lire à travers les modes d'investissement dans les pratiques étudiées. Ces néo-pratiquants privilégient l'hédonisme à l'ascétisme. «*L'esprit de la glisse* » les anime, un véritable mode de vie en rupture culturelle avec la norme sportive établie selon un système de valeurs inchangé depuis des décennies. On peut se demander si la gestualité, les acrobaties sont les seules démarcations sur lesquelles se fondent les différences. Ne faut-il pas questionner l'apprentissage que ces pratiques à forte composante technologique nécessitent ? Les agents de la nouveauté sont mus par des croyances fortes qui contrebalancent leur statut minoritaire. Pour cerner leur lien au territoire, l'évolution de leur degré d'influence et les risques qu'ils prennent, doivent être pris en compte. Il convient aussi d'estimer les rapports qu'ils entretiennent avec la norme en vigueur. Everett Rogers¹¹⁴⁰ détermine une distinction entre les pionniers qui prennent des risques, les innovateurs, la majorité précoce, la majorité tardive et les retardataires. Prendre appui sur cette courbe d'analyse tout en établissant des comparaisons avec d'autres auteurs, permet de qualifier les différents opérateurs qui entrent en jeu dans le processus. Une autre manière de les repérer consiste à percevoir les innovateurs comme des «*passeurs culturels* » à la lisière entre deux mondes.

Une appropriation plurielle

La notion d'appropriation renvoie aux enjeux de pouvoirs pour la maîtrise du territoire. Alors que le système touristique produit une territorialité, comment les nouvelles pratiques sont perçues et réussissent-elles à s'imposer sur un espace occupé ? Bien que les pratiques innovantes possèdent chacune leur spécificité, elles reposent sur un socle de valeurs identiques. Elles ne sont toutefois pas appropriées de la même manière. Quels arguments justifient leur implantation ou au contraire infirment leur légitimité ? Pour cela, il s'agit de mesurer les relations qu'elles entretiennent avec les activités traditionnelles dont elles sont en partie issues. Il en est ainsi du rapport du snowboard au ski, du VTT au cyclisme sur route, du parapente et du deltaplane au parachutisme. La forte présence d'activités anciennes profondément ancrées dans le territoire conduit-elle à freiner le développement de nouvelles formes ? Les résistances face à l'implantation du vol libre abondent en ce sens.

L'appropriation des pratiques de loisirs sportifs contre culturelles par le territoire s'envisage selon des étapes successives en fonction desquelles les représentations de l'écosystème sur celles-ci évoluent. Il s'avère nécessaire de repérer les moments clefs au cours desquels les jugements négatifs deviennent positifs. Cette analyse doit intégrer la notion de durée car l'innovation se réalise dans le

¹¹⁴⁰ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op. cit.

temps. Au début du processus peut-on déduire d'une similitude avec des pratiques traditionnelles une appropriation facilitée ? La ressemblance du snowboard alpin au ski alpin forme une hypothèse. Que dit la présence d'acteurs différents en fonction des phases du processus ? Il faut s'interroger sur l'intérêt des acteurs à prendre part à l'action tout autant qu'à la signification des différentes phases.

En fonction des espaces, existe-t-il des lieux qui « *apprennent* » plus vite que d'autres ? Le territoire est-il soumis à des « *mouvements dyschroniques* » ? Dans ce cas, la capacité d'apprentissage¹¹⁴¹ tient-elle aux caractéristiques socio-culturelles du territoire ou à une influence plus prononcée de certains réseaux d'acteurs ? Analyser les appropriations différenciées par les écosystèmes de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes permet de dresser des profils territoriaux.

Pour comprendre la trajectoire des innovations, il faut porter l'observation sur les relations entre les différents protagonistes en accordant une attention particulière aux conflits, aux coopérations, aux négociations. On peut interroger les répercussions des tensions institutionnelles nationales sur les instances locales du sport. Que disent les rivalités exacerbées entre la Fédération Française de Ski et l'Association Française de Snowboard, entre la Fédération Française de Cyclisme et l'Association Française de Mountain Bike et au niveau des professionnels, les tensions entre le Syndicat National des Moniteurs de Parapente et le Syndicat National Professionnel des Pilotes d'Ultra Léger Motorisés ? À ce titre le rôle des agents passeurs est incontournable à analyser. Ces tensions institutionnelles reflètent non seulement les enjeux économiques produits par le développement des nouveaux sports mais également les enjeux de pouvoir. Dans ce cas, quel rôle jouent les opérateurs de remontées mécaniques, les écoles de ski, les moniteurs de VTT ou de parapente ?

Une réflexion doit s'engager à partir de l'échange social et des réseaux de compétence qui influencent la trajectoire afin de mesurer « *la capacité collective à produire l'innovation* »¹¹⁴². Les groupes d'acteurs les plus enclins à suivre la nouveauté sont-ils seulement les « *dépossédés* » qui n'ont rien à perdre ? L'échec d'une innovation reste tout aussi pertinent à étudier. Sa trajectoire, dont on ne peut pas déterminer le sens a priori, est traversée par des moments de doute. Le renoncement de l'implication de certains acteurs montre les obstacles auxquels la nouveauté se confronte pour s'imposer. Les revers de plusieurs associations de vol libre à l'Alpe d'Huez offre un terrain d'analyse de cette caractéristique. Ils soulignent le poids de l'écosystème territorial.

Une réflexion sur la répartition de l'espace des sports reste à mener. L'influence de l'écosystème territorial façonne des spécificités à l'intérieur de chaque modalité de pratique. Quelles significations peut-on déduire de la diversification des formes de pratiques en fonction des sous-ensembles du territoire ? Le VTT de descente ne représente-t-il pas l'exemple d'une appropriation spécifique ?

¹¹⁴¹ SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 486 p.

¹¹⁴² ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

L'étude de l'appropriation des nouvelles pratiques démontre la capacité du territoire de l'Oisans à intégrer l'innovation. Les années 2000 marquent une phase de standardisation et de normalisation, « *Il n'y a plus grand monde que le VTT ou le snowboard dérange* » avertit un opérateur touristique. Dans le même temps, s'amorce une phase d'hybridation des pratiques faisant apparaître une mixité des supports. Le snowboard auquel on ajoute une voile de traction produit le snowkite. Formuler des hypothèses par rapport à l'apparition de ces sports hybrides, aux espaces qu'ils investissent ou aux acteurs qui s'en saisissent revient à s'interroger sur le cycle de vie des loisirs¹¹⁴³ et leur capacité à « *produire du territoire* »¹¹⁴⁴.

¹¹⁴³ SUCHET André et STEBBINS Robert, « Le cycle de vie des loisirs », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 janvier 2015, vol. 38, n° 1, pp. 1-3.

¹¹⁴⁴ GUMUCHIAN Hervé et PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Paris, Economica : Anthropos, 2007, 252 p.

Chapitre 3 – Le snowboard face au ski : une pratique culturelle territorialisante

3.1. Les acteurs de l'innovation dans la pratique du snowboard

L'engouement auquel répond le snowboard correspond à l'émergence de nouvelles valeurs dans la société française. Par médias interposés, il diffuse un esprit de liberté qui rompt avec les codes classiques du sport ascétique selon un système de valeurs inchangé depuis plusieurs décennies que ce nouveau mode conteste. Le loisir s'oppose à la compétition, la liberté à l'astreinte, l'intensité des sensations à la performance. Le public jeune, porteur de ces nouvelles valeurs, se trouve stigmatisé. Rapidement, l'influence de la glisse urbaine rejailit sur la pratique pour imposer au tournant des années 2000 le surf freestyle. Interrogeons-nous sur les caractéristiques des acteurs de l'innovation, qu'ils soient exogènes à l'Oisans ou issus du territoire.

3.1.1. Le snowboard, nouvelle pratique, nouveaux comportements, nouvelles valeurs

Lorsque le snowboard fait son apparition en France¹¹⁴⁵ dans les bagages d'Henri Authier¹¹⁴⁶, à la fin des années 1970, le monoski, parangon de la culture fun, est en plein essor et d'une certaine façon a déjà « *préparé le terrain* »¹¹⁴⁷. Cette innovation supprime l'indépendance des pieds, caractéristique inaliénable du déplacement humain, abandonnée au profit de la recherche de l'équilibre. Sa portance en fait alors un support plus accessible que le ski traditionnel en poudreuse. Pourtant, celui-ci va être supplanté par l'apparition d'un nouvel engin, appelé alors surf des neiges, dont l'équilibre est encore plus précaire. Le corps se place en travers de la planche comme sur un surf d'eau. Par la suppression des bâtons, le pratiquant retrouve l'usage de ses mains dans une logique d'osmose avec la nature. Le surfeur peut ainsi toucher la neige. L'engin permet encore plus facilement que le monoski de sortir des pistes balisées.

¹¹⁴⁵ Ducouso Damien, *Histoire du snowboard en France*, Master 1 Sciences humaines et sociales, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2013. Voir annexes : dates de dépôt des marques à l'INPI. pp. 57-60 et 62.

¹¹⁴⁶ L'un des hot-doggers français les plus connus des années 1980. Se reporter aux travaux de Véronika Chironi sur la question. CHIRONI Véronika, *Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique*, Mémoire Master 2 Recherche, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2011, 90 p.

¹¹⁴⁷ Les industriels du ski tels que Duret et Rossignol commencent la fabrication de monoskis dès 1978. D'après Véronique Reynier. REYNIER Véronique, *Les pratiquants des stations de sports d'hiver représentations sociales et comportements territoriaux*, op.cit.

Au début des années 1980, les sports de glisse répondent à l'engouement croissant pour le hors-piste, dans un esprit de libération et d'affranchissement avec les domaines skiabiles damés. Ces nouvelles techniques et pratiques utilisent des supports médiatiques et films de promotion dont s'emparent les stations de sports d'hiver. Malgré des pratiquants peu nombreux et évoluant en dehors des secteurs sécurisés, ces nouveaux sports de glisse, dits californiens, deviennent de plus en plus souvent le support publicitaire des stations de sports d'hiver. Les Arcs, partenaire du film *Apocalypse Snow*, entend de cette manière montrer son dynamisme. Dans le premier épisode de cette trilogie diffusée à partir de 1983, les méchants monoskieurs poursuivent le gentil surfeur en la personne de Régis Rolland, l'un des précurseurs du snowboard en France, habillé en fluo, signe de modernité. À la manière de James Bond, sur fond de musique entraînante et actuelle rehaussé de guitare électrique et synthétiseur, le héros doit protéger les secrets de la glisse sur son Winterstick¹¹⁴⁸, première génération de planche de neige. Remarquons que les séquences du surfeur échappant aux monoskieurs illustrent l'une des propriétés de l'innovation, un comportement minoritaire : le héros est seul, les poursuivants sept. Le traitement visuel des monoskieurs relève presque de la tradition. Vêtus de rouge, leurs bâtons frappent la neige, Régis Rolland la caresse. Le surfeur passe partout, descend des couloirs étroits entre les rochers, saute des corniches, ce que la caméra rend moins visible pour les monoskieurs. Une autre nouveauté apparaît dans la séquence, le deltaplane vient renforcer la modernité du surf. Le deltiste sauve Régis Rolland de ses poursuivants. La dernière séquence du film, dans laquelle les montagnards en habits traditionnels applaudissent le vainqueur, montre leur enthousiasme à accueillir la nouveauté. Ex compétiteur en ski et en snowboard affilié au club des sports des Deux Alpes, premier professeur de snowboard à l'ENSA, entré en 2001, Maxence Idesheim rappelle la proximité entretenue dans les premiers temps entre le snowboard et la poudreuse. Pour lui, *Apocalypse Snow*, film culte, est censé démontrer la maniabilité de ce nouvel engin pour ce terrain de pratique. Il en veut pour preuve le succès du snowboard, engin par excellence en hors-piste et poudreuse, au détriment du monoski¹¹⁴⁹.

Par images interposées, la nouvelle glisse, soutenue par les acteurs de l'innovation, se répand à la montagne sous forme de films et de conférences. C'est également l'objectif de l'association Uhaina, *la vague*, en basque, créée en 1976 par Yves Bessas pour la promotion des sports de glisse¹¹⁵⁰, qui réalise des tournées dans les stations de sports d'hiver. L'Oisans incorpore le processus de diffusion. Aux Deux Alpes, pendant les vacances scolaires, Uhaina propose des projections de film à la chapelle St Benoît¹¹⁵¹. Ces nouvelles pratiques relèvent également d'un enjeu commercial. Avec pour toile de fond une

¹¹⁴⁸ Winterstick est une marque de snowboard américaine. Winterstick [En ligne]. Consulté le 2 septembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.winterstick.com/we-are/>

¹¹⁴⁹ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹¹⁵⁰ BESSAS Yves, *La Glisse*, Paris, Fayard, 1982, 237 p.

¹¹⁵¹ « La "Fantasia de la glisse" », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 06 février 1982.

concurrence internationale amplifiée, la stratégie des marques et des stations ne doit rien au hasard et concourt par tous les moyens à séduire la clientèle. Dans l'objectif d'un bénéfice réciproque, nouvelles pratiques et territoires trouvent un espace d'entente. Ceci n'est pas sans rappeler la coopération nécessaire dans tout processus d'innovation élaborée par les différents acteurs au sein du réseau de compétences collectives.

3.1.2. Les innovateurs et le rapport à la norme

Peu nombreux au départ, marginaux, les innovateurs se situent en dehors de la norme. Selon le dénominateur commun à toutes les pratiques issues de la culture fun, la logique de distinction se caractérise à différents niveaux : une envie de liberté, une démarcation vestimentaire, une volonté de prendre le contre-pied de la norme passant par une nouvelle relation à la compétition. Le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique est perceptible dans le fait que les surfeurs ne se présentent pas seuls mais se rassemblent pour partager leur activité. Cette « *hors-normativité* », qui caractérise le principe d'innovation au sens de Norbert Alter, devient dans la continuité du processus une norme à son tour, caractérisant en cela la régression de la poussée innovatrice.

Autre trait particulier, souvent les innovateurs pionniers ne sont pas considérés comme tels. Ils ne sont d'ailleurs pas pris au sérieux, notamment au début du processus, ce que précise Éric Arnol, guide et moniteur de ski aux Deux Alpes, ayant participé au mouvement d'émancipation des nouvelles glisses dans les années 1980 et créateur de plusieurs engins de glisse : « *je n'ai jamais arrêté de faire des trucs, on m'a tout le temps pris pour un débile et généralement, dix, quinze ans, vingt ans après, c'est comme ça qu'il faut faire, mais comme on dit : "on a toujours tort d'avoir raison trop tôt" !* »¹¹⁵².

Lionel Albertino, agent d'exploitation dès l'hiver 1986-1987 au sein de la société Deux Alpes Loisirs, et aujourd'hui chargé de mission infographie, nous livre une description de la perception des snowboarders par les pratiquants du ski :

« A un moment donné, certaines pratiques étaient considérées comme complètement underground [...] voire déconsidérées : le snowboard par exemple. Il y a eu toute une époque où le snowboard était vraiment très très mal vu. On considérait que ces gens-là étaient des espèces de pirates [...] par rapport à la neige. Il y a eu beaucoup de critiques faites par rapport aux moyens de déplacement d'un snowboarder sur une piste qui était faite pour des skieurs. On disait qu'ils coupaient les pistes, qu'ils raclaient énormément de neige, qu'ils détruisaient les pistes, ainsi de suite... une espèce de procès d'intention [...] Il y a eu, à ma connaissance, très très peu de stations qui ont fait un choix [...] pragmatique d'intégrer ces gens-là »¹¹⁵³.

¹¹⁵² Entretien téléphonique avec Éric Arnol, 10 janvier 2015. Éric Arnol a conçu deux monoskis chez Lacroix dont un est sorti en série. Il a travaillé sur les premiers skis paraboliques à partir de surf coupé en deux transformé en ski, il a inventé le babysnow.

¹¹⁵³ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

Le commentaire de Lionel Albertino à propos de l'exemple des Deux Alpes révèle une tension entre pratiquants, par ailleurs perceptible à l'échelle des stations de sports d'hiver. Mais la situation se trouve accentuée aux Deux Alpes qui attirent plus de surfeurs. Les skieurs éprouvent un sentiment de répulsion à l'égard des snowboardeurs. Ils ne les considèrent pas comme des utilisateurs légitimes des domaines skiables dont les skieurs s'approprient le terrain.

Joël Franitch, directeur technique snowboard à la Fédération Française de Ski, abonde en ce sens en précisant que beaucoup de stations refusaient les surfeurs au début¹¹⁵⁴. À l'opposé de la majorité des stations, les Deux Alpes font au contraire rapidement le choix de les intégrer. Des acteurs emblématiques de l'Oisans en épaulent la diffusion. Luc Péliisson fait partie de l'écosystème des Deux Alpes par lequel il est reconnu grâce à ses résultats dans la discipline. Alors que le ski a peu évolué en cinquante ans, lui faisant perdre son inventivité, à travers le discours de Luc Péliisson, compétiteur dès le milieu des années 1980 en monoski et surf, nous percevons son statut d'innovateur¹¹⁵⁵, son adhésion à un comportement clanique¹¹⁵⁶, la nécessité de liberté trouvée en poudreuse, et enfin son côté bricoleur inventif ayant la volonté de recréation de l'invention¹¹⁵⁷ :

« J'ai adhéré aux nouvelles glisses dès leur apparition. Nous avons formé un groupe, "les Choucas Mercenaires" en mono et surf et nous pourchassions l'irratrapable Éric Mouzat en poudreuse. Alors nous avons fabriqué avec lui une presse à surf et assemblé toutes sortes de matériaux, ce que nous trouvions ici ou là. Nos planches étaient plus belles que solides, mais performantes. L'association Team Deux Alpes¹¹⁵⁸, que je présidais, a eu pour but de promouvoir la nouvelle glisse en organisant des courses et en y participant»¹¹⁵⁹.

La légitimation du snowboard passe nécessairement à un moment du processus par une codification. Ici, Luc Péliisson rappelle son influence pour promouvoir l'activité. Ce sport entre dans un processus d'institutionnalisation à travers l'association qu'il dirige, recréant une nouvelle norme.

¹¹⁵⁴ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹¹⁵⁵ D'après la typologie d'Everett Rogers selon lequel 5 types d'acteurs se succèdent selon une courbe dite en « S ». Les pionniers (2,5%) sont frondeurs et prennent des risques. Les innovateurs (13,5%) adoptent un comportement nouveau mais disposent d'un prestige social plus grand que les pionniers, ils sont imités. La majorité précoce (34%) comporte des individus décrits comme pragmatiques et moyennement ouverts au progrès. Ils ne veulent pas endosser la charge du risque prise par les pionniers et restent dans une attitude attentiste. La majorité tardive (34%) assez conservatrice est sceptique face aux nouvelles idées, les retardataires (16%) n'adoptent la nouveauté qu'en fin de cycle, se référant à des valeurs traditionnelles. Selon ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op. cit.

¹¹⁵⁶ MAFFESOLI Michel, *La transfiguration du politique : la tribalisation du monde*, Paris, B. Grasset, 1992, 307 p.

¹¹⁵⁷ LINTON Ralph, *The Study of man. An introduction*, New York, London D. Appleton century company, 1936, VIII-503 p.

¹¹⁵⁸ Association « *Team 2 Alpes* », association Loi 1901 englobe le KL, le monoski et le surf des neiges. Elle a été créée en 1988 et fédère les glisseurs des Deux Alpes affiliés à la FFUG.

¹¹⁵⁹ FOURNIER Jack, *Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects*, op.cit.

3.1.3. Des pratiques déviantes très prononcées engendrant conflits et controverses

Les situations de conflits caractérisant les relations entre les néo-pratiquants et les skieurs conditionnent la trajectoire de toute innovation à un moment de son histoire. Les skieurs craignent les surfeurs. Par sa position en travers sur la planche, le surfeur ne voit pas dans son dos. Il est perçu comme un utilisateur dangereux. L'augmentation du nombre d'adeptes ne pourrait qu'accroître cette méfiance.

Le phénomène de minorité agissante, tel que l'analyse Howard Becker¹¹⁶⁰, ou de minorité active selon Serge Moscovici¹¹⁶¹, est bien décrit concernant la situation des snowboarders par Henri Brac de la Perrière, président directeur général de la société d'exploitation des remontées mécaniques Deux Alpes Loisirs : « *[Cette population qui] parce qu'elle est minorité, se veut exclusive et a tendance à vouloir pour s'imposer, comme souvent des minorités, déborder [...] pour arriver à se faire reconnaître, ce qui n'est pas forcément la meilleure des manières* »¹¹⁶².

L'engin confronté à l'usage des remontées mécaniques est sujet de discord. Sur les télésièges, la planche, prenant plus de place, gêne le skieur d'à-côté. À l'intérieur des télécabines, le matériel occupe l'espace. Les surfeurs chutent souvent au départ des téléskis. Cela crispe les skieurs qui patientent pendant les essais infructueux des surfeurs à la montée. Joël Franitch rappelle que certaines stations ont autorisé la pratique relativement tôt et que les aspects technologiques ont joué un rôle dans cette adoption. Les télésièges à pinces débrayables constituent des atouts pour véhiculer les surfeurs et faciliter le débarquement alors que de nombreuses stations, seulement équipées de télésièges à pinces fixes, rendent l'exercice délicat pour les surfeurs et nuisent à la cadence du trafic. Les nombreuses chutes obligent à arrêter la remontée mécanique¹¹⁶³.

D'autres caractéristiques ajoutent aux représentations négatives. Le bruit de la planche peu rassurant perçu vers l'amont fait peur aux skieurs situés plus bas. Les surfeurs sont jeunes. Ils adoptent un comportement que les plus âgés réprouvent parfois. Joël Franitch précise que la discipline est essentiellement choisie par des jeunes moins conscients des risques et de la nécessité des règles. Cet aspect soulève des conflits liés à l'usage des pistes qui incitent les stations à refuser ces usagers des nouvelles pratiques sur leur domaine¹¹⁶⁴. Les travaux de Véronique Reynier rappellent qu'en fonction de leurs représentations, les diverses populations des sports d'hiver n'ont pas les mêmes attentes de leur espace de vacances. Quand les skieurs perçoivent la station comme un lieu de ressourcement et de calme, les surfeurs la perçoivent davantage comme un espace animé, voire un défouloir¹¹⁶⁵. Ainsi s'opère une territorialisation différenciée de l'espace en fonction des valeurs accordées à la pratique.

¹¹⁶⁰ BECKER Howard Saul, *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, London, The Free Press, 1966, 179 p.

¹¹⁶¹ MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 275 p.

¹¹⁶² Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹¹⁶³ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹¹⁶⁴ Ibidem.

¹¹⁶⁵ REYNIER Véronique, Les pratiquants des stations de sports d'hiver, représentations sociales et comportements territoriaux, op.cit., p. 233.

Cette situation semble à la base d'une conception d'espaces dédiés aux surfeurs par la création de snowparks. À ce titre l'exemple des Deux Alpes est signifiant. (Voir 6.4.2. La création d'un univers Nouvelles glisses).

Autre argument, les surfeurs épris de hors-pistes sont susceptibles de déclencher des avalanches comme les médias le prétendent¹¹⁶⁶. Ceux-ci construisent un discours sur les pratiquants du snowboard. Leurs tenues larges, anticonformistes, et des bonnets, même en pleine chaleur, énervent les skieurs qui les nomment de manière réductrice « *les nains à bonnet* ». Dans un contexte de technicisation des pratiques liée aux caractéristiques de la société post-moderne, les adeptes d'une nouvelle discipline, en situation d'apprentissage, maîtrisent mal l'engin. Les skieurs s'en méfient. Les surfeurs s'approprient des secteurs du domaine skiable, généralement avec des bosses, desquels les skieurs sont exclus¹¹⁶⁷. Le témoignage de Lionel Albertino éclaire la situation aux Deux Alpes :

« Au départ il y avait vraiment le snowboarder, ceux qui avaient les queues d'hirondelles, qui faisaient beaucoup de bruit [...] les tenues n'étaient pas du tout les mêmes, c'était très fluo, ils avaient des bandeaux [...] moi je l'ai ressenti vraiment très profondément quand j'étais à l'exploitation où je voyais qu'il y avait une population qui ne supportait pas l'autre du tout »¹¹⁶⁸.

La déviance attachée aux valeurs du snowboard se caractérise en partie par la circulation de produits stupéfiants liés à l'ambiance festive. Un tel rassemblement que le Mondial du Snowboard aux Deux Alpes cristallise cette situation largement médiée par la presse :

« Il y a des moments où il y a eu ces cohabitations forcées et à cette époque-là, c'était quelque chose qui ne fonctionnait pas du tout. Il faut se rappeler aussi que les snowboarders sans stigmatiser cette population-là, [...] à un moment donné, il y a eu un filtre qui se faisait à l'entrée de la station par la gendarmerie qui demandait systématiquement à vérifier les voitures parce qu'il y avait beaucoup d'herbe qui fait rigoler qui transitait pendant ces moments-là »¹¹⁶⁹.

Le filtrage des véhicules mis en place par la gendarmerie nationale a pour but d'intercepter les produits illicites, le cannabis étant la première substance consommée par les adolescents et les jeunes adultes. Ce phénomène d'attribution¹¹⁷⁰ relève des représentations sociales conférées à l'identité de ces groupes de pratiquants. Celles-ci se focalisent sur l'un des aspects de la jeunesse, la consommation de drogue. Elles occultent d'autres représentations, une jeunesse dynamique, curieuse. L'image de la station s'en trouve dégradée, d'autant que les exactions sont relayées par la presse le lendemain. La

¹¹⁶⁶ Institut National de l'Audiovisuel, 4 janvier 1995, « Avalanches, les surfeurs mis en cause ». En ligne. <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10> Consulté le 21 mars 2017.

¹¹⁶⁷ REYNIER Véronique, Les pratiquants des stations de sports d'hiver, représentations sociales et comportements territoriaux, op.cit. Voir chapitre « Les comportements territoriaux », p.205 et sqq.

¹¹⁶⁸ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹¹⁶⁹ Ibidem.

¹¹⁷⁰ HEIDER Fritz, *The psychology of interpersonal relations*, New York, Wiley, 1958, 322 p.

redéfinition du territoire par la nouvelle pratique qui apparaît sympathique est menacée par l'image négative qui menace de la remettre en cause.

Dans les années 1990, le snowboard, du fait de son développement constant fait polémique. Des conflits d'usage et des problèmes d'accès aux sites apparaissent. D'après une enquête publiée par le Service d'Études et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM)¹¹⁷¹ portant sur seize stations des Alpes du sud, des Pyrénées, des Alpes du nord dont les Deux Alpes, les surfeurs ne représentent que 5,9% de l'ensemble des pratiquants des domaines skiables au cours de l'hiver 1994-1995. Pourtant, l'impact de leur présence sur les pistes est ressenti beaucoup plus fortement que ne l'indique les chiffres. La série d'accidents ayant provoqué six morts par avalanche au début de l'hiver 1994-1995, est l'occasion pour la télévision d'attirer l'attention du public lors d'un reportage de l'édition régionale de France 3 le 4 janvier 1995¹¹⁷². Les surfeurs, parce qu'ils ne respectent pas forcément les pistes balisées et choisissent volontiers le hors-piste, sont pointés du doigt et accusés, notamment par les services des pistes des stations. Malgré les conflits, l'accroissement du nombre et l'implantation durable d'une nouvelle clientèle incitent les responsables de stations à réagir à des degrés divers, face à cette nouvelle clientèle. Les responsables des domaines skiables adoptent deux attitudes contradictoires, rejet ou intégration, selon une perception duale entretenue par les médias. Au statut de pratique moderne et prétendument affranchie de tous les codes alors qu'elle en invente d'autres - par une quête de naturalité, de liberté, la recherche du hors-piste, du hors-compétition ; s'oppose celui d'une pratique accidentogène. Les snowboarders sont suspectés d'être la cause des accidents¹¹⁷³ et des déclenchements d'avalanches.

Dans ce contexte, l'accroissement du nombre de pratiquants devient un enjeu d'autant plus qu'une partie de l'opinion publique considère à cette époque que le snowboard supplantera le ski, ce que souligne le reportage télévisuel cité précédemment¹¹⁷⁴. Joël Franitch confirme cette vision de l'évolution de l'activité qu'imaginent certains, persuadés que les licenciés en snowboard seraient selon une prévision à cinq ans, plus nombreux que les licenciés en ski alpin¹¹⁷⁵. À travers ce reportage, Christian Reverbel, porte-parole de l'Alpe d'Huez, « référent Avalanche » systématiquement sollicité par les médias en tant que responsable de service des pistes, soutient en apparence les surfeurs : « *Il ne faut pas s'acharner comme ça bêtement sur les surfeurs* ». Il pointe la méconnaissance des snowboarders,

¹¹⁷¹ SEATM, « La pratique des nouvelles glisses », Mise à jour à l'issue de la saison d'hiver 2003-2004. Le développement des nouvelles glisses a amené le SEATM (devenu Atout France en 2010 puis Délégation Montagne) à mettre en place à partir de 1994 un dispositif de suivi de ces activités dans la fréquentation des domaines skiables.

¹¹⁷² Institut National de l'Audiovisuel, 4 janvier 1995, « Avalanches, les surfeurs mis en cause ». [En ligne]. Consulté le 21 mars 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10>

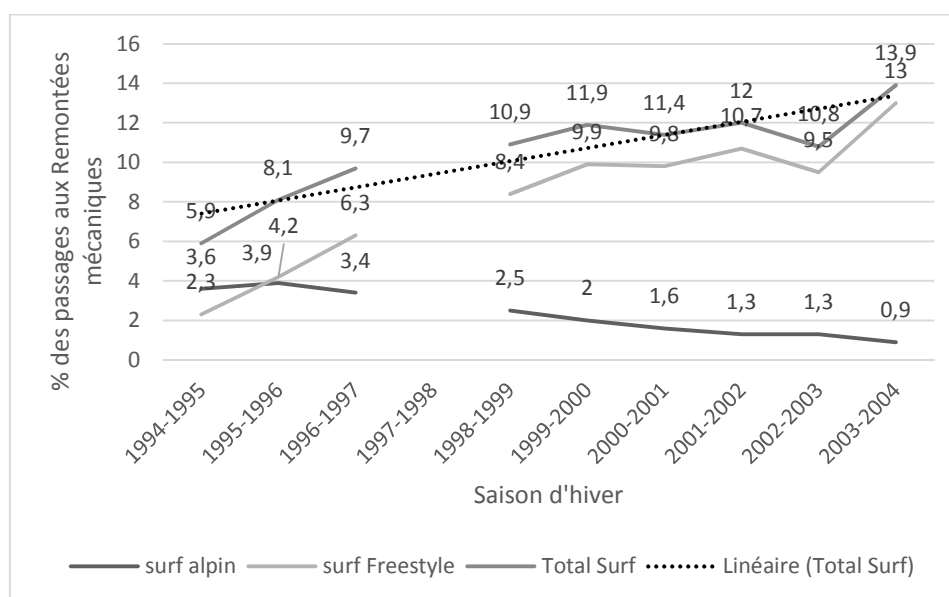
¹¹⁷³ Polémique suscitée en mars 1993 à la suite d'un accident survenu à Val Thorens dans lequel une fillette avait trouvé la mort.

¹¹⁷⁴ Institut National de l'Audiovisuel, 4 janvier 1995, « Avalanches, les surfeurs mis en cause ». [En ligne]. Consulté le 21 mars 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10>

¹¹⁷⁵ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

auxquels il suggère de s'attacher les services des professionnels de la montagne, moniteurs, guides, ou pisteurs-secouristes, une bonne occasion de valoriser ainsi les métiers des sports d'hiver. Son discours pèse sur les perceptions, d'autant que ce responsable fait partie du paysage audio-visuel alpin, après plus de quarante années passées au service des pistes de l'Alpe d'Huez. Ses paroles, illustrées dans le reportage par des images des meilleurs compétiteurs mondiaux à l'entraînement à Vaujany, contrastent avec l'idée primitive du snowboard, le hors-piste synonyme de liberté. La séquence oppose en réalité deux pratiques différentes, l'une tournée vers la compétition reprenant les codes classiques du ski alpin, l'autre vers le hors-piste, en dehors des normes établies. Aux Deux Alpes, le soutien aux surfeurs est assumé par le dirigeant des remontées mécaniques Henri Brac de la Perrière. Lionel Albertino se souvient :

« Monsieur de la Perrière, à une époque où beaucoup étaient en train de repousser ou de jeter des cailloux sur ces nouvelles glisses, [...] avait fait des choix, qui étaient vraiment des choix d'intégration, de développement par exemple de Snowpark, de glisse et ainsi de suite. Et, très rapidement, son appréciation par rapport à ces nouvelles glisses, était que c'était de toutes façons inéluctable et que ça faisait partie des développements qui seraient sans doute ceux des années futures et qu'il fallait savoir au plus tôt les intégrer pour de mieux en mieux les faire cohabiter »¹¹⁷⁶.



© D.F.

Figure 13. Évolution des passages Surf de l'hiver 1994-1995 à l'hiver 2003-2004¹¹⁷⁷

¹¹⁷⁶ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹¹⁷⁷ Dans le cadre du Plan Neige, différentes structures se mettent en place à l'échelle de l'État. Le CIATM, créé en 1964, a pour rôle de coordonner l'action de l'État en formulant des avis sur les projets d'aménagement dans le cadre de la préparation du plan d'équipement touristique. Le Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM), créé en 1972, en prend le relais. Il met en œuvre la politique du ministère chargé du tourisme. Parmi ses missions prioritaires, l'observation de l'économie du tourisme en montagne l'amène à réaliser un certain nombre d'études et à recueillir des données. Le SEATM n'existe plus depuis 2004 lors de son intégration dans une nouvelle structure Odit France.

Les chiffres publiés par le SEATM, institut chargé par l'État de l'observation de l'économie du tourisme en montagne indiquent qu'avec 3,9% de pratiquants au cours de l'hiver 1995-1996, le surf alpin atteint sa phase de maturité et commence sa décroissance au profit du surf freestyle qui continue son ascension. Il représente alors 4,2% des surfeurs.

3.1.4. Déclin du surf alpin au profit du surf freestyle

Le snowboard n'est pas homogène dans ses modalités comme cela vient d'être souligné. Si le matériel est nouveau, le comportement est encore en partie calqué sur les cadres de l'ancienne pratique. On peut d'ailleurs supposer que le surf alpin choque moins les mentalités car il se situe dans la continuité du ski alpin. Plusieurs éléments le caractérisent, la ligne de côte plus creuse que celle d'un ski traditionnel avant l'avènement du ski parabolique, une étroitesse et une longueur qui le rendent taillé pour la courbe sur neige ferme. À l'arrêt il devient instable. Les pieds sont dirigés nettement vers l'avant (le *sqwal* étant le stade le plus avancé avec les pieds l'un derrière l'autre quasiment parallèles). Les chaussures pour le surf alpin ressemblent à des chaussures de ski serrées par des crochets avec plus de flexion au niveau de la cheville. Les fixations métalliques et rigides ne sont pas en adéquation avec les attentes des consommateurs qui attendent plus de confort et de souplesse. Le surf freestyle, avec une ligne de côte moins creuse que le surf alpin, plus court et plus large, est crédité d'une rigidité en torsion moindre, d'une tenue sur neige dure inadaptée. Ces caractéristiques s'associent à des chaussures souples qui sont des bottes. Les fixations non métalliques utilisent le plastique. La position des pieds en travers sur la planche, avec des angles proches de zéro ou en opposition avec un angle négatif au pied arrière (position des pieds en canard), favorise plus le dérapage que le virage. Le freestyler cherche à aller d'un module à un autre, quelle que soit sa silhouette. Il valorise l'esthétique sur la bosse. Le surf alpin respecte les critères du ski, conduite coupée sans dérapage, alors que le surf freestyle s'accommode du dérapage, le virage ne constituant plus le critère. Le surf alpin cherche à tailler des courbes précises.

En Oisans, comme à l'échelle nationale, c'est sans doute cette philosophie qui relèguera à terme, en quelques années, le surf alpin au rayon des engins démodés. À ce propos, nous soulignons que la situation s'avère différente en Autriche ou en Italie. En France, le phénomène du surf, considéré comme une pratique de rebelles, ne peut s'accommoder d'une vision rigide, le surf alpin émanant du passé. Maxence Idesheim oppose à la limitation technique du surf alpin en poudreuse « *pas joueur du tout* », l'aspect plus ludique du freestyle pour effectuer des sauts et des figures¹¹⁷⁸. Luc Pélisson souligne que même si les « *soft boots* »¹¹⁷⁹, ce n'était pas « *leur truc* », les moniteurs surfeurs se sont adaptés

¹¹⁷⁸ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹¹⁷⁹ Chaussures souples caractérisant la pratique du surf freestyle.

facilement à ce nouveau matériel en raison de sa facilité et du confort procuré : « *On y est venu facilement parce que d'entrée cela nous a détendu au niveau des jambes* »¹¹⁸⁰. Autre acteur emblématique du snowboard en Oisans, Isabelle Blanc, championne olympique de surf alpin, adopte un positionnement plus sévère à l'égard des nouvelles modalités du snowboard auxquelles elle se subordonne cependant. Son hypothèse traduit la nécessaire accessibilité à offrir au client pour en faire une pratique de masse. Elle insiste sur la difficulté d'apprentissage « *en plaque* » (le surf est ici défini par son type de fixations) et par opposition, sur la facilité du « *soft* » permettant d'évoluer sur des pistes vertes après seulement une journée d'apprentissage¹¹⁸¹. Elle reconnaît que les stations s'adaptent à ce schéma en aménageant les pistes comme des boulevards, éliminant les obstacles afin de procurer rapidement du plaisir aux clients. Elle considère que le surf alpin demeure une discipline compliquée, ne serait-ce que pour réaliser un virage coupé performant selon les normes du ski alpin¹¹⁸². Avant d'accéder au haut-niveau en surf alpin, Isabelle Blanc a commencé au ski-club de l'Alpe d'Huez l'entraînement en ski basé sur des valeurs de travail, de discipline, d'efforts. Elle a évolué sur le circuit FIS, ce qui lui confère un très bon niveau en ski. Médaillée d'or olympique, elle porte le regard d'une compétitrice sur une pratique de masse dont l'accès est facilité par le matériel. Son discours met en perspective les valeurs de l'époque privilégiant l'hédonisme aux dépens de l'ascétisme.

Ce courant favorise l'expression d'un renouveau de l'esprit du ski qui entre en concurrence avec la nouvelle modalité du snowboard, le freestyle. Aux Deux Alpes, l'adjonction du Mondial du Ski à partir de 1997 au Mondial du Snowboard organisé lui depuis 1990¹¹⁸³, matérialise ces tensions. Le snowboard freestyle est alors en pleine ascension (*Voir supra figure 12 – Évolution des passages Surf de l'hiver 1994-1995 à l'hiver 2003-2004*). Il empiète symboliquement sur le territoire des skieurs « *reconvertis* » au ski parabolique. Des raisons d'incompatibilité des publics sont évoquées par Lionel Albertino lors de l'organisation de ces deux manifestations :

« Je me rappelle très bien des premières années où il y avait le Mondial du Ski et le Mondial du Snow, où on n'imaginait même pas faire des cabines avec les deux types de glisse au même moment [...] Il y avait un antagonisme très très fort entre ces deux disciplines [...] on [l'organisateur] avait dissocié les deux : Mondial du Ski, Mondial du Snow, parce qu'on se disait que les pratiquants ne pouvaient pas cohabiter ensemble »¹¹⁸⁴.

Le snowboard est d'abord rapidement adopté dans le milieu de la montagne sous la forme alpine. Le surf freestyle, quant à lui, représente une transposition de la glisse urbaine¹¹⁸⁵, tendance culturelle

¹¹⁸⁰ Entretien avec Luc Pélisson, 1^{er} avril 2017.

¹¹⁸¹ Isabelle Blanc enseigne et accompagne sa clientèle, skieurs ou snowboarders, à Courchevel.

¹¹⁸² Entretien téléphonique avec Isabelle Blanc, 5 avril 2017.

¹¹⁸³ Il s'agissait d'essais surf l'année précédente.

¹¹⁸⁴ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹¹⁸⁵ LORET Alain et WASER Anne-Marie (dirs.), *Glisse urbaine : l'esprit roller : liberté, apesanteur, tolérance*, Paris, Éditions Autrement, 2001, 259 p.

qui va peu à peu imprégner les territoires de montagne et notamment celui de l'Oisans. Les pratiquants ne proviennent plus automatiquement des rangs des skieurs classiques.

L'engouement pour le freestyle concerne un public plus jeune, plutôt citadin, coutumier de la « *culture skate* ». L'image du skateur est associée à la liberté et la rébellion qui caractérisent l'esprit « *skate* » par l'affirmation identitaire d'une dynamique contre culturelle. Celle-ci utilise des lieux et des codes, notamment vestimentaires s'écartant des règles officielles¹¹⁸⁶. La prise en compte des évolutions technologiques du snowboard freestyle par le territoire de l'Oisans contribue à le redéfinir par des espaces dédiés, des modules spécifiques.

3.2. L'appropriation du snowboard par l'écosystème territorial

La capacité à produire l'innovation tient à la fois aux caractéristiques socio-culturelles du terrain d'accueil et à celles des groupes sociaux qui s'en saisissent. À la lisière entre deux mondes, les acteurs de l'innovation sont considérés comme des passeurs culturels qui vont véhiculer et transmettre les caractéristiques de la nouvelle pratique sur le territoire d'accueil. De quelle façon le snowboard est-il approprié par l'écosystème territorial ?

3.2.1. Les glisseurs de la première heure : les années 1980

Avant le milieu des années 1980, les premiers surfeurs s'aventurent en hors-piste tout en demeurant dans les secteurs à proximité de la station. Luc Pélisson précise qu'aux premières heures du snowboard, il ne descend pas vers la Grave, par exemple, en raison de l'absence de moyens de locomotion pour revenir¹¹⁸⁷. En dehors des axes classiques reliés par remontées mécaniques, les temps de retour restent considérablement plus longs. Sur le secteur Deux Alpes, les surfeurs qui parcourent le hors-piste de Chalance, à l'époque non sécurisé par un dispositif de déclenchement d'avalanche, doivent rejoindre la station par leurs propres moyens :

« À la Grave, on n'y allait pas. Tu arrivais dans Chalance, tu avais des avalanches énormes à faire déclencher parce que ce n'était pas sécurisé bien sûr. C'est nous qui les sécurisons, et arrivés en

¹¹⁸⁶ PÉGARD Olivier, « Une pratique ludique urbaine : le skateboard sur la place Vauquelin à Montréal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1998, vol. 104, pp. 185-202.

¹¹⁸⁷ Le télésiège trifides-Girose (Creissels-Doppelmayer) permet d'atteindre depuis le téléphérique de la Grave le Dôme de la Lauze pour basculer versant Deux Alpes. Avant l'ouverture en 1989 de ce télésiège « deux en un » (C'est à dire un double télésiège avec un seul moteur), la traversée (pour les plus téméraires) s'effectuait à pied pendant de longues heures de marche. L'originalité de ce télésiège tient au système de fixation de la gare aval et des pylônes ancrés au rocher car sur zone glaciaire, impossible de les fixer dans la neige. Du côté des Deux Alpes, le télésiège de la Lauze (Doppelmayer), plus haute remontée des Deux Alpes, fut construit en 1984. Situé entre 3380 mètres et 3525 mètres, il permet de se rendre côté la Grave avec une marche d'approche moins longue que dans le sens inverse la Grave-Deux Alpes.

haut “waouh !” ça partait, c’était énorme parce qu’il y avait plein de neige à l’époque. [...] Chalance des fois on a fait une droite d’en haut jusqu’en bas. Maintenant il y a trois grosses barres, c’est le truc impossible. Tout était nivelé. Il y avait des endroits, si tu fermais une courbe un peu forte, tu savais que ça partirait [...] comme ce n’était pas toujours tracé tu avais une heure trente, deux heures de remontée [...] tous les plats à faire [...] après il y avait le Thuit à remonter. Il n’y avait pas le [télésiège] encore. Donc quand tu faisais Chalance tu y passais une bonne demi-journée »¹¹⁸⁸.

À travers ce témoignage, nous percevons également une vision différente de la sécurité, les pratiquants connaisseurs du territoire assument leur engagement personnel, tant face au risque d’avalanche que d’accident dans ces espaces non-sécurisés. Cette appropriation témoigne d’une logique de fermeture. Le territoire hors-piste est réservé aux spécialistes, aux professionnels et aux locaux. Il nécessite une compréhension approfondie de la montagne par des connaissances de la météorologie, de la neige et du terrain, et une maîtrise technique experte.

Pour un usage exclusif en poudreuse, c’est le temps des premiers surfs bricolés, compte tenu de l’absence de carres. Quelques individus importent du matériel. Luc Péliçon indique avoir créé ses propres planches¹¹⁸⁹ et explique que l’un de ses amis moniteur de ski avait ramené de Villard de Lans une planche fabriquée dans les locaux de Régis Rolland. Ces innovateurs-créateurs s’ingénient aussi à créer leur propre modèle :

« Il y avait Fred Vaillant qui avait fait des snowboards un peu bizarres, un peu en sucette comme la planche à voile. C’était un peu lui le précurseur ici. Après ses planches faites comme les skis en sandwich, Éric¹¹⁹⁰ avait ramené cette planche, nous c’était [...] le monoski, [...] Et on voyait que le snowboard, c’était l’engin parfait. Il y avait plein de poudreuse à l’époque, on avait des surfs sans carre, donc c’était vraiment que la poudreuse. Rien que pour faire une traversée de piste, c’était la galère, en plus on n’avait pas de fixation, ça n’existait pas, on a fait nos snowboards, la 1^{ère} année en strap, et après avec la semelle de ski on a fait une sorte de portefeuille, comme un petit crochet micrométrique, il y avait les bottes Nava à l’époque qui avaient une petite rigidité sur l’arrière. On surfait avec ça mais il n’y avait pas de back¹¹⁹¹, pas de carre, [le matériel] ne tenait vraiment à rien de rien »¹¹⁹².

Ces éléments rappellent que la technique n’est pas un « *substrat autonome* » de la société. Innovations sociales et culturelles et innovations technologiques n’existent pas les unes sans les autres. La technique porte en elle les significations de la réalité sociale du moment : « *Pour redonner à la culture le caractère véritablement général qu’elle a perdu, il faut pouvoir réintroduire en elle la conscience de la nature des*

¹¹⁸⁸ Entretien avec Luc Péliçon, 1^{er} avril 2017.

¹¹⁸⁹ « J’avais fait une planche, qui a fait 4 virages, que j’ai cassée, en étant en bottes avec des straps ». Entretien avec Luc Péliçon, 1^{er} avril 2017.

¹¹⁹⁰ Il s’agit d’Éric Mouzat, moniteur de ski aux Deux Alpes.

¹¹⁹¹ C’est-à-dire pas d’appui en virage backside (arrière).

¹¹⁹² Entretien avec Luc Péliçon, 1^{er} avril 2017.

machines, de leurs relations mutuelles et de leurs relations avec l'homme, et des valeurs impliquées dans ces relations »¹¹⁹³.

Derrière le témoignage de Luc Pélisson se lisent les difficultés à faire progresser la technologie, pas à pas. Pour autant, en quelques années, la production de surf entre dans l'ère industrielle. Les plus grandes marques présentent leurs modèles au Salon International des Sports d'hiver de Grenoble. « *Les planches changent d'allure. Elles ne sont plus bombées mais planes, leurs lignes sont plus tendues, plus classiques car on cherche à les rendre polyvalentes, bonnes sur toutes les neiges* »¹¹⁹⁴.

3.2.1.1. Un transfert du ski au snowboard qui facilite une appropriation par le territoire

L'accueil du snowboard en Oisans sous sa forme alpine et compétitive concorde avec la structuration socio-culturelle du territoire basé sur le ski de compétition, le geste juste en slalom (*Voir 1.1.5. Les figures du progrès*). Le poids structurel de l'organisation des pratiques traditionnelles (fédération, syndicat des moniteurs, entités d'enseignement, gestionnaires des domaines skiables, infrastructures de remontées mécaniques) influence l'orientation des nouvelles pratiques car tout est basé sur le ski. L'innovation se réalise en plusieurs étapes. Dans un premier temps, le support matériel est nouveau, mais les comportements sont encore en partie calqués sur les codes de l'ancienne pratique du ski. Il y a une nécessité de hiérarchiser les nouveaux adeptes qui veulent se confronter. Ainsi, les acteurs organisent des compétitions de snowboard sur le modèle des courses de ski. Les compétitions de surf en nocturne tiennent lieu d'animation de soirée comme aux Deux Alpes, sur le front de neige de la piste des Lutins ou à l'Alpe d'Huez, où l'ESF organise tous les mercredis soirs des compétitions de slalom parallèle ouvertes à tous¹¹⁹⁵. Le transfert de la forme compétitive du ski au surf alpin apparaît évident. On ne conçoit pas la pratique autrement dans un milieu vivant au rythme des compétitions de ski. Joël Franitch précise que l'Alpe d'Huez a toujours été ouverte aux courses et prête à accueillir celles-ci dans de bonnes conditions grâce à un stade de slalom adapté. De son point de vue c'est donc « *très naturellement* » que des compétitions de snowboard ont pu être organisées à l'Alpe d'Huez¹¹⁹⁶. Au-delà de ce que Joël Franitch considère comme naturel, l'Alpe d'Huez profite de cette circonstance par effet d'aubaine pour apparaître moderne.

Dans le périmètre de l'Alpe d'Huez, Vaujany, en raison de l'appui des financements du barrage de Grand'Maison (*Voir 2.1.1. - L'extension du domaine de l'Alpe d'Huez*), fait également partie des stations organisatrices de compétitions de surf alpin. En effet, le surf offre un moyen de communication aux

¹¹⁹³ SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958, 265 p.

¹¹⁹⁴ Forget, C., « L'envol du surf », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 mars 1986.

¹¹⁹⁵ « Les locaux s'imposent », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 24 février 1992.

¹¹⁹⁶ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

stations¹¹⁹⁷ en ciblant une clientèle jeune. Vaujany, station nouvelle¹¹⁹⁸, a besoin de se faire connaître. Son premier télésiège date de 1973, mais c'est bien la mise en service du téléphérique assurant sa liaison avec l'Alpe d'Huez qui acte sa reconnaissance et la fait entrer dans le rang des stations de sports d'hiver en 1989. Moyen de légitimité dans la cour des stations organisatrices de compétitions, Vaujany accueille de nombreuses courses toutes disciplines confondues.

Cette volonté d'accueillir des courses de surf alpin est fortement sous-tendue par une stimulation relevant de l'intérêt pour la compétition de ski alpin. En effet, la candidature à l'organisation d'une course nécessite d'établir un dossier précis répondant aux critères de la Fédération Internationale de Ski (FIS). Si les organisateurs montrent leur capacité à accueillir des épreuves de snowboard de niveau national et international¹¹⁹⁹, c'est dans l'espoir qu'elles représentent un tremplin vers l'organisation de compétitions « *plus nobles* » de ski alpin, forme de reconnaissance par la FIS. Joël Franitch distingue les stations suffisamment renommées, susceptibles de les accueillir, de celles qui ne peuvent y prétendre. Ces dernières tentent de s'inscrire dans ce système en organisant des Coupes du monde dans d'autres disciplines. Les stations entendent communiquer et s'appuyer sur ces événements pour justifier par la suite, l'organisation de courses de ski alpin¹²⁰⁰. Les propos de Joël Franitch illustrent le concept de Norbert Alter selon lequel la forme établie (forme), ici la Fédération Française de Ski, s'oppose aux forces novatrices (forces), ici les surfeurs. La vision fédérale d'un ski alpin, et particulièrement de l'épreuve de descente, supérieure à toutes les autres disciplines dans le giron de la FFS, est bien présentée par le responsable technique snowboard de l'institution. Les tenants de l'innovation considèrent que la fédération, organisation ancienne, reste campée sur ses positions avec un président, Bernard Chevallier, qui ne jure que par le ski alpin, et plus particulièrement la descente. C'est-à-dire que si l'on ne faisait pas de la vitesse en ski alpin « *On était considéré comme un moins que rien à la fédé* »¹²⁰¹. Il existe une hiérarchie des épreuves à l'intérieur de la compétition de ski alpin. La représentation posée sur la descente en fait la discipline reine par la prise de risque, la force, la puissance ; la plus risquée, la plus longue, la plus rapide (pointes à plus de 140 km/h). La descente constitue la discipline de vitesse à l'état pur¹²⁰².

¹¹⁹⁷ Institut National de l'Audiovisuel, 4 janvier 1995, « Avalanches, les surfeurs mis en cause ». En ligne. <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10> Consulté le 21 mars 2017.

¹¹⁹⁸ « Vaujany, village d'été station d'hiver. La petite commune de l'Oisans engage un pari audacieux dans le cadre du futur domaine skiable « Grand Oisans ». Coût de l'investissement : 120 millions de francs. En attendant, le centre estival inauguré samedi fonctionne tous azimuts », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1987.

¹¹⁹⁹ Championnats de France FFS à Vaujany en 1993, Championnats de France FFS aux Deux Alpes en 1994, Coupe du monde FIS aux Deux Alpes, slalom géant et slalom parallèle du 13 au 14 janvier 1995, Coupes du monde FIS à l'Alpe d'Huez, slalom géant et halfpipe du 11 au 13 janvier 2002 et deux slaloms parallèles du 8 au 11 janvier 2004.

¹²⁰⁰ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹²⁰¹ Ibidem.

¹²⁰² À ne pas confondre avec les records de ski de vitesse dit aussi kilomètre lancé, établis à plus de 250 km/heure.

3.2.1.2. L'influence des réseaux d'acteurs pour lever les barrières

Les lieux où se déroulent les compétitions sont également fonction des rapports entretenus au sein du réseau d'acteurs. Joël Franitch souligne les atouts de ses relations de proximité avec Jacques Besse, Henri Brac de la Perrière et d'autres, pour faciliter l'organisation des compétitions. On peut d'ailleurs caractériser ces relations comme une compétence collective qui permet à l'innovation de se déployer. Les différentes fonctions que Joël Franitch occupe au sein de diverses institutions, chargé de mission de la Fédération Française de Ski, professeur de l'ENSA, représentant du Syndicat des Moniteurs, lui procurent un avantage pour diffuser la pratique. A cet égard il peut être considéré comme un agent passeur. Ses connaissances dans les stations de Chamrousse, les Deux Alpes, l'Alpe d'Huez et Vaujany facilitent la mise en place de courses. D'autres stations, Val d'Isère, Tignes ou Chamonix, dans lesquelles il est connu en tant que professeur de l'ENSA, se montrent également bien disposées. Le sérieux et les compétences qu'il possède en ski, sport traditionnel, rejaillissent sur le surf¹²⁰³. Sa notoriété antérieure donne confiance à la station potentiellement organisatrice. Le processus de diffusion enclenché par Joël Franitch pour structurer la compétition de snowboard au sein de la Fédération Française de Ski, s'appuie sur le registre de la croyance normative, agir pour se conformer aux autres. De ce point de vue, Joël Franitch exerce une forte influence sur le réseau d'acteurs des territoires « amis »¹²⁰⁴.

Malgré un réseau d'acteurs influençant la diffusion de l'innovation, une partie de l'écosystème territorial dissimule mal une certaine frilosité dans la prise en compte du snowboard alpin, à l'image du club des sports des Deux Alpes. Conscient des demandes de plusieurs enfants de la station, le club missionne à partir du début des années 1990 un moniteur détaché de l'École du Ski Français pour assurer quelques heures d'entraînement mais sans statut officiel d'entraîneur. La réticence de l'accueil du snowboard à ses débuts est rappelée par l'un des membres actifs, président du club à cette époque. Il avoue avoir mis du temps à apporter son soutien aux surfeurs, « à reculons ». Il reconnaît l'influence de Joël Franitch. Suite à ses demandes, le club des sports organise une première compétition fédérale, plutôt pour se conformer à l'incitation de la FFS que par enthousiasme. L'engouement des jeunes pour le nouveau sport ne convainc pas, en raison des représentations posées sur eux. Manquant de sérieux, ne respectant pas les règles de l'entraînement, le surfeur n'est pas perçu comme un grand sportif. Il est décrit comme peu ponctuel, ne s'adaptant pas à l'usage du club des sports, indiscipliné, c'est un « électron libre ». L'acteur interrogé oppose à la rigueur du ski et au sérieux du club des sports évoquée par « on n'était pas des grands marrants », la fantaisie du snowboard. Il perçoit l'acceptation du snowboard comme une étape à franchir en contradiction avec l'état d'esprit de l'institution.

¹²⁰³ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹²⁰⁴ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

Cette mentalité évoquée par le président du club des sports explique la forte réticence à prendre en charge la nouvelle discipline. À cet élément culturel s'ajoute une réalité financière, le partage des ressources en cas de multiplication des sections sportives alors que le club¹²⁰⁵ fonctionne grâce à la vente de cartes-neige. Compte-tenu de ressources limitées, le club renâcle à répartir le financement entre les différentes sections. L'argent provenant exclusivement de la vente des cartes-neige légitime son utilisation uniquement par les skieurs¹²⁰⁶.

Les bons résultats réalisés par les skieurs alpins accentuent ce paramètre financier puisque des budgets importants sont attribués à la section ski. Les jeunes du club des sports des Deux Alpes regroupent à ce moment-là six à sept coureurs sur les huit sélectionnés au comité du Dauphiné. La prise en charge est fixée à hauteur de 80% des frais des coureurs¹²⁰⁷. Enfin, cette nécessité d'attribuer une partie du budget au snowboard est d'autant plus mal perçue que l'Association Française de Snowboard vend parallèlement ses propres licences et assurances.

3.2.1.3. Des tensions institutionnelles qui se répercutent sur le territoire

Les tensions liées à l'institutionnalisation des pratiques tant du monoski que du surf au niveau national et international, se répercutent dans l'organisation du système de compétition sur le territoire de l'Oisans, alors même qu'ils partagent les mêmes espaces de pratique. Une partie des cadres dirigeants de la Fédération Française de Ski cherche à structurer le snowboard en interne en créant dès 1986 une délégation monoski-surf¹²⁰⁸. Les pratiquants, eux, revendiquent leur indépendance par rapport aux instances fédérales classiques. En réaction, l'Association Française de Snowboard (AFS) est créée le 26 septembre 1987 par les surfeurs de la première heure¹²⁰⁹. Au contraire des skieurs, ils s'organisent rapidement en équipes professionnelles et trouvent facilement des sponsors.

Pour Joël Franitch, cette nécessité d'indépendance de l'AFS répond à une volonté politique de prise en main de la pratique, mais également à des aspects purement mercantiles. L'AFS a été créée selon la vision d'un système professionnel, avec un circuit national géré par l'AFS et un autre circuit international piloté par la Professional Snowboard Association (PSA), à l'identique de ce qui existe alors en tennis¹²¹⁰. Ces conflits révèlent à la fois les tensions politico-sportives mais aussi les intérêts financiers en jeu. Les jeunes snowboarders constituent une cible de clientèle pour les industriels qui investissent le secteur,

¹²⁰⁵ Pour clarifier sa situation, le club des sports devient un ski-club au cours des années 1990.

¹²⁰⁶ Entretien téléphonique avec Bernard Pech, 23 mars 2017.

¹²⁰⁷ Ibidem.

¹²⁰⁸ BORRANI Claude et FRANITCH Joël, *Le surf des neiges*, Paris, Ed. Amphora, 1995, 95 p.

¹²⁰⁹ Fusion de la Fédération Française Unifiée de la Glisse (FFUG) et de l'Association Française de Surf des Neiges (AFSN).

¹²¹⁰ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

Les Produits Laitiers ou Nokia pour la téléphonie¹²¹¹. Le snowboard fournit un axe de communication porteur. Celui-ci permet d'avoir des partenaires qui financent l'organisation des compétitions.

C'est le début d'un feuilleton à rebondissement pour la reconnaissance de la prise en charge réglementaire de cette nouvelle pratique. D'un côté, la FFS proclame sa légitimité en raison de l'accès du sport à l'olympisme. En agitant cet étendard, elle cherche à récupérer le snowboard qui a du succès. De l'autre, l'AFS, selon un modèle professionnel (par opposition à l'amateurisme scandé par la FFS) se déclare organisateur précurseur. Au plan international en surf freestyle, les meilleurs coureurs tels que Shaun White¹²¹² boycottent la FIS en ne participant au circuit que ponctuellement lors des échéances olympiques. Terje Haakonsen¹²¹³, autre champion de renom en halfpipe, crée même son propre circuit professionnel le TTR (Ticket To Ride World Snowboard Tour), en 2002.

Ces conflits entre fédérations s'expriment au niveau du territoire de l'Oisans. À Vaujany, le Club des sports, sous la présidence de Jacques Besse, en poste depuis 1992 - le club n'a qu'un an¹²¹⁴ - organise les Championnats de France exclusivement FFS en 1993, suite à la scission avec l'AFS. Comme le rappelle Joël Franitch, Jacques Besse avait « *son business à faire tourner* » à Vaujany et l'envie d'accueillir des courses. Cette compétition sous l'égide de la FFS est contestée et reprochée à Jacques Besse par les membres de l'AFS, organisation concurrente de la FFS, à laquelle son fils, Laurent Besse, adhère et participe en tant qu'un des meilleurs coureurs sur le plan international. L'antagonisme entre la FFS et l'AFS se retrouve au niveau familial, puisque le père organise des courses de surf dans le cadre de la FFS, alors que le fils adhère à une structure rivale. « *C'était un peu la guerre familiale* », souligne Joël Franitch¹²¹⁵.

3.2.1.4. Une appropriation propre à l'écosystème des Deux Alpes

En réaction à l'absence de reconnaissance des nouvelles disciplines par le milieu du ski, face à la nécessité de se structurer pour participer aux compétitions et démarcher des sponsors dans la dynamique du sport professionnel, d'autres systèmes d'entraînement apparaissent au niveau local. C'est le cas du Team 2 Alpes qui regroupe au départ tous les pratiquants des nouvelles glisses et s'oriente au fil du temps exclusivement vers le snowboard sous la présidence de Luc Péliçon :

« Pour aller sur les compétitions, on a créé le Team 2 Alpes [...] Notre premier sponsor c'était l'office et la DAL [...] Cela nous permettait de payer les déplacements qu'on faisait tous les week-ends [Nous étions marqués Deux Alpes] partout. [...] J'ai le souvenir que c'était 10000 francs. Ce

¹²¹¹ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹²¹² Né en septembre 1986, originaire de San Diego en Californie, berceau de la culture fun, il gagne en 2006 les Jeux Olympiques de Turin en Half-pipe, ainsi que ceux de Vancouver en 2010 et de Sotchi en 2014 dans la même discipline.

¹²¹³ Ce Norvégien né le 10 octobre 1974 est sacré Champion du monde sur le circuit ISF en 1993, 1995, 1997 en Half-pipe.

¹²¹⁴ « Création d'un club des sports », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 décembre 1991.

¹²¹⁵ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

budget servait à nous défrayer parce que tous les week-ends on prenait des sous parce qu'on ne travaillait pas entre temps ». Il ajoute : « On n'était pas accepté au ski club. [...] Les skieurs faisaient le blocus au snowboard, est-ce qu'ils avaient peur ? Souvent c'était aussi par rapport au budget. Il y a toujours eu une bataille là-dessus. Jusqu'au jour où on a dit nous on veut une licence snowboard, ça c'était le premier élément politique pour recenser les snowboarders [...] Le ski ils n'ont pas voulu mettre de billet dedans, ce n'était pas leur truc. C'est venu petit à petit ils ont remis une structure en place pour justement ne pas loucher le coche »¹²¹⁶.

Aux Deux Alpes, les snowboarders peuvent contourner le système traditionnel fédéral et obtenir des sponsors en démarchant directement l'office de tourisme et DAL. Pour l'avoir vécu, Maxence Idesheim considère que la compétition en ski n'a pas fait partie de la stratégie de communication des Deux Alpes, plus intéressée à financer des opérations tournées vers le snowboard¹²¹⁷. Ces propos sont attestés par le PDG de DAL¹²¹⁸. Les Deux Alpes affirment leur politique axée sur le snowboard.

Par rapport aux autres stations de l'Oisans, la dynamique des Deux Alpes dans la trajectoire du snowboard s'explique par divers paramètres. Les caractéristiques socio-culturelles de la station permettent un accueil plus favorable à la pratique que d'autres lieux du territoire. Dès les années 1960, Les Deux Alpes adoptent une politique tournée vers la jeunesse, propose des tarifs préférentiels aux étudiants (Voir 1.1.4. Des clientèles distinctes entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes). Les moniteurs en formation adeptes du snowboard y sont nombreux et font de bons résultats en compétition dès les débuts. Les performances obtenues par le Team 2 Alpes créé par Luc Péliçon en 1988 stimulent l'intérêt de l'écosystème territorial. L'événementiel, par l'organisation du Mondial du Snowboard, focalise l'attention des médias et offre une visibilité internationale. La pratique est également soutenue par l'office de tourisme et la société Deux Alpes Loisirs. Ces organismes s'appuient sur la renommée et les résultats des compétiteurs pour faire la promotion de la station (financement des athlètes, soutien à l'événementiel). Maxence Idesheim fait remarquer qu'il n'y a pas ce penchant à l'Alpe d'Huez. Il décrit la culture alpine de l'écosystème de l'Alpe d'Huez comme facteur de blocage à l'innovation. Isabelle Blanc représente la seule tête d'affiche en snowboard. L'Alpe d'Huez se place régulièrement parmi les meilleures ESF au challenge des moniteurs en slalom en ski, au même moment, l'ESF des Deux Alpes se classe parmi les meilleures écoles en snowboard : elle remporte le Challenge 1993 par équipe. Luc Péliçon, trois fois sur le podium du challenge entre 1990 et 1992, le gagne en 1992. L'Alpe d'Huez est l'un des meilleurs clubs de ski, les Deux Alpes l'un des meilleurs clubs de snowboard avec Alexis Parmentier, Luc Péliçon et de nombreux coureurs. Selon Maxence Idesheim, l'Alpe d'Huez a plus l'esprit de la culture alpine « *Ils ont la compétition [de ski] dans la peau et un stade de slalom à côté des*

¹²¹⁶ Entretien avec Luc Péliçon, 1^{er} avril 2017.

¹²¹⁷ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹²¹⁸ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

pistes ». L'Alpe d'Huez dédie à la compétition de ski un stade large, desservi par plusieurs remontées mécaniques, ce qui n'est pas le cas aux Deux Alpes.

3.2.2. Le Mondial du Snowboard, un événement au service de la contre-culture

Le Mondial du Snowboard est un événement au service de l'innovation¹²¹⁹. Si les premières éditions mettent en avant l'accessibilité de ce salon dédié à la présentation des marques de snowboard : « *Surfez gratos avec le meilleur matos* »¹²²⁰, et annoncent un plateau de compétiteurs en snowboard alpin¹²²¹, l'événement s'attribue dès sa création les valeurs de la contre-culture : fête, liberté, provocation et même déviance. Les affiches présentant les éditions 1996, 1997, 1999, revendiquent pleinement le Mondial comme « *le Woodstock du surf des neiges* », en référence au festival de musique symbole de la culture hippie des années 1960. Cet axe de communication permet de cibler un public jeune. DAL est d'autant plus favorable à cet événementiel d'avant saison pour promouvoir son domaine d'altitude, qu'elle vient de mettre en service le funiculaire Dôme Express qui achemine les touristes de 3100 m à 3400 m en quatre minutes dès le 29 juillet 1989¹²²².

La trajectoire de l'innovation est liée à la fois aux caractéristiques du terrain d'accueil mais également au groupe social qui se l'approprié. Le degré de coopération des acteurs entre en compte dans la réussite et la forme prise par le processus. Ceci amène à penser le processus en termes de co-construction¹²²³. Si l'événementiel n'entre pas dans la vocation première de DAL, comme le précise à plusieurs reprises son PDG, celui-ci souligne le caractère collectif de la réussite de cette manifestation :

« On y a un peu contribué [...] parce qu'à un moment donné on a vu qu'il y avait un intérêt global et qu'il valait mieux que ce soit managé et financé correctement plutôt que ça reste poussif, c'est toujours pareil, quand quelque chose commence à prendre de l'ampleur les participants, les exposants, les parties prenantes, les niveaux d'exigence montent, les demandes sont plus importantes chaque année donc il en faut toujours plus. Si c'est un mec tout seul dans son coin, à un moment il ne peut pas suivre. Donc il faut se donner les moyens de la réussite »¹²²⁴.

Les premières éditions du Mondial accueillent des compétitions de l'International Snowboard Federation auxquelles participe l'élite du moment s'affrontant dans un slalom parallèle. Maxence

¹²¹⁹ Bessy Olivier (dirs.), *L'innovation dans l'événementiel sportif de l'attractivité touristique au développement territorial*, Voiron, Territorial éd. Presses Universitaires du Sport, 2014, 245 p.

¹²²⁰ Selon le slogan d'un flyer présentant l'une des premières éditions de l'événement.

¹²²¹ J. Nerva, S. Vitteli, J.M. Devaux, E. Rey, J.Ph. Garcia, Ph. Imhoff, A. Maszewski, F. Moranval, L. Péliçon. Archives privées Luc Péliçon.

¹²²² Favre-Bonté Véronique, « L'ouverture du funiculaire aux Deux Alpes », In, INA [En ligne], Consulté le 4 novembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/funiculaire/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10>

¹²²³ AKRICH Madeleine, CALLON Michel, & LATOUR, Bruno, « À quoi tient le succès des innovations ? 1 : l'art de l'intéressement ; 2 : le choix des porte-parole », op. cit.

¹²²⁴ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

Idesheim se souvient que ces Coupes du monde de snowboard annonçant l'ouverture de la saison de compétitions ne se déroulaient qu'avec du matériel « *alpin* »¹²²⁵.

L'événement va nettement évoluer au milieu des années 1990 avec les goûts des pratiquants vers le freestyle, modalité vers laquelle s'oriente la manifestation et qui la situe dans un registre d'autant plus alternatif clairement revendiqué¹²²⁶. Il ne s'agit plus de mettre en avant les compétitions de slalom, les sports au programme des éditions 1996 à 1999 en attestent. L'affiche du Mondial du Snowboard 1996 annonce « *big air, snow park, pipe, festival du film, et une nouveauté le village d'expo sur la station* », celle de 1997 « *pipe, big air, snowpark, villages d'expositions, exhibitions skate, roller, BMX, longboard* », celle de 1999 « *pipe, snowpark, world games, boardercross international, big air, skate, BMX...* »¹²²⁷, symboles d'une logique culturelle particulière, basée sur une moralité du plaisir qui redéfinit le sport. Dans le cadre de cet événement, les activités proposées au public ou présentées sous forme de spectacle, se fondent sur une valorisation de la gestuelle. Les adeptes des disciplines évoquées (big air, half-pipe, skate, roller, BMX, longboard), en quête de sensations et de plaisirs personnels, recherchent le vertige, plébiscitent le jeu, la démesure¹²²⁸. Ces éléments sont exploités économiquement par la station à travers le village d'exposition. Ainsi, la promotion des matériels s'effectue en communiquant sur les valeurs alternatives que le produit véhicule, afin de répondre aux attentes d'une clientèle qui rejette symboliquement par son acte d'achat le conformisme social.

Cet événementiel à multiples facettes s'ouvre vers des sports plus ludiques et plus spectaculaires que le slalom. Le référentiel urbain s'accroît, une diversification des sports est proposée. C'est un ensemble plus complexe, une aire de jeux à plusieurs étages dans lequel même le BMX trouve sa place. La neige n'est plus absolument nécessaire à l'existence de la manifestation.

3.2.3. L'engagement de la société Deux Alpes Loisirs

La personnalité du dirigeant de DAL ainsi que le positionnement de l'entreprise favorisent la diffusion du phénomène d'innovation. Henri Brac de la Perrière, dans la posture « *d'entrepreneur innovateur* », pratique lui-même le snowboard. Il fait donc partie des promoteurs de cette nouvelle modalité à laquelle il croit. Son influence, comme le souligne Lionel Albertino, constitue un élément à prendre en compte dans la réussite du processus d'innovation :

« Brac de la Perrière, était lui-même un aficionado [...] des nouvelles techniques ou nouvelles disciplines sportives de glisse. Il a été snowboarder, il a été skieur, il a goûté au ski parabolique très très tôt. Et très rapidement, la projection qu'il avait lui, du loisir, de la glisse, s'est ressentie

¹²²⁵ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹²²⁶ LORET Alain, Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun », Paris, Éd. Autrement, 1995, p. 92.

¹²²⁷ Ski Vintage [En ligne]. Consulté le 4 avril 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.skivintage.com/>

¹²²⁸ LORET Alain, Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun », Paris, Éd. Autrement, 1995, 325 p.

par rapport à la société Deux Alpes Loisirs, et par rapport à des choix stratégiques en terme de développement touristique. [...] c'est implicitement lié à la direction qu'on a eu pendant une vingtaine d'années, notamment à son directeur [...] c'est implicitement lié à son intérêt pour ces nouvelles glisses »¹²²⁹.

Henri Brac de la Perrière anticipe la création de nouvelles formes de pratiques. Il choisit de transgresser la norme du moment, le ski alpin, porté par les compétitions de haut niveau, pour obtenir une reconnaissance de ses homologues « *figurer dans le top 10 des stations françaises et être leader sur le ski d'été* ». Cet objectif affiché se confirme dans les faits. Conscient du positionnement de la station, défini en creux à plusieurs reprises en référence aux stations haut de gamme via l'expression « *On n'est pas Courchevel* », Henri Brac de la Perrière montre par ailleurs son aversion pour les standards du ski alpin, qui, de plus, seraient difficiles à atteindre :

« Je n'ai jamais été un fana des épreuves de ski alpin qui pour moi n'ont rien d'innovant, n'apportent aujourd'hui depuis beaucoup d'années plus grand-chose en termes de notoriété à moins de faire un truc fracassant mais pour [...] l'organisation des Coupes du monde, il n'y avait pas de place, donc pour moi le fait de faire le buzz pour les Deux Alpes c'était de passer par d'autres choses et dans ces autres axes il y avait le snowboard »¹²³⁰.

Le comportement novateur du PDG de DAL consiste à accepter le but prescrit et valorisé par l'écosystème territorial, le développement du tourisme de sports d'hiver, tout en choisissant de ne pas en accepter les règles en s'orientant vers le snowboard. Il s'agit bien d'indépendance des moyens et des fins au sens de Norbert Alter.

Lorsque le Mondial du Snowboard prend ses marques aux Deux Alpes, DAL en devient l'un des soutiens. « *On n'était pas les initiateurs du Mondial du Snow ni du Ski mais on était fortement contributeurs, booster de son développement [...] pendant un bon nombre d'années [même si] je considérais que ce n'était pas le job de DAL de faire de l'événement [...] on était [...] présent dans l'organisation* »¹²³¹. Au-delà de ces éléments, l'histoire de la station montre une orientation en direction de la jeunesse, sur laquelle Deux Alpes Loisirs s'appuie. Son PDG cite à plusieurs reprises les étudiants du Grenoble Université Club, une clientèle dynamique et fortement consommatrice de sports d'hiver.

Autre caractéristique de la capacité à « *faire innovation* », la nécessité de croire en l'innovation¹²³² contribue à la réussite du processus. Les propos tenus par le PDG de DAL reflètent bien cet état d'esprit :

« Pourquoi le snowboard j'y ai cru, peut-être parce qu'on était dans une activité de glisse et j'ai senti qu'il y avait quelque chose qui patinait au niveau du ski. Il n'y avait vraiment rien de très novateur qui se passait, le ski, on faisait le même depuis peut-être vingt ans, et le snowboard a

¹²²⁹ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹²³⁰ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹²³¹ Ibidem.

¹²³² Selon Norbert Alter.

apporté vraiment quelque chose qui est très nouveau, [...] déjà dans la façon de prendre les courbes, j'ai trouvé que c'était, au niveau de l'innovation, séduisant. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose à jouer. Et dire tout de suite "on accepte les snowboarders aux Deux Alpes" ça a été immédiat, dès que c'est sorti on a jamais, jamais refusé les snowboarders et dans notre profession globalement quand le snowboard a émergé ça a été extrêmement compliqué pour les snowboarders, puisqu'il y avait une tendance assez forte au sein de notre corporation, pour dire "il faut les parquer, hors de question d'ouvrir les pistes à tout va aux snowboarders !". C'est vrai que le démarrage a été un peu compliqué, il y a eu des cartons graves et la promiscuité du skieur et du snowboarder les premières années n'a pas été évidente du tout »¹²³³.

Les propos de ce chef d'entreprise illustrent un autre trait caractéristique du processus d'innovation¹²³⁴, le caractère contingent, improbable, hasardeux :

« Comme toute pratique émergente [...] si on avait tous réagi de la façon dont ont réagi certaines écoles de ski, une partie de la clientèle, une partie importante de notre profession au départ et qu'on avait fermé la porte à cette clientèle peut-être que ça n'aurait pas émergé comme cela. Ceci étant, il ne faut pas se voiler la face, c'était quand même quelque chose qui arrivait des États-Unis, les États-Unis avaient déjà un temps d'avance par rapport à nous et c'était déjà bien implanté aux États-Unis. [...] Le noyau d'exploitants qui les ont accueilli et qui ont permis à cette pratique de se développer, cela, ça a peut être accéléré les choses, j'en sais rien, mais c'était une, c'est quand même une tendance à laquelle moi j'ai cru vraiment tout de suite. Et après on ne s'est pas planté, après on a investi dedans pour suivre les demandes de cette clientèle »¹²³⁵.

Si toutes les stations semblent suivre le même modèle, Lionel Albertino est persuadé que les Deux Alpes ont été, à un moment de leur histoire, innovants :

« Clairement la locomotive ça a été les Deux Alpes pendant pas mal de temps, justement parce qu'il y avait cette idée et cette projection d'un développement et d'une évolution des pratiques, en terme de glisse [...] Monsieur de la Perrière avait fait des choix qui étaient vraiment des choix d'intégration, de développement par exemple de Snowpark, de glisse et ainsi de suite. Très rapidement, son appréciation par rapport à ces nouvelles glisses, était que c'était de toutes façons inéluctable et que ça faisait partie des développements qui seraient sans doute ceux des années futures et qu'il fallait savoir au plus tôt les intégrer pour de mieux en mieux les faire cohabiter »¹²³⁶.

3.2.4. La prise en compte du snowboard par l'ENSA et les écoles de ski

L'aptitude à intégrer la nouvelle modalité s'obtient à partir d'une capacité de réflexivité. Ce processus collectif suppose un apprentissage de la part des organisations comme l'ENSA, afin d'intégrer

¹²³³ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹²³⁴ Selon Norbert Alter.

¹²³⁵ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹²³⁶ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

les savoirs issus de la pratique dans le dispositif de formation des moniteurs. Ce concept d'apprentissage organisationnel a été élaboré par Argyris et Schön¹²³⁷. Renaud Sainsaulieu estime, lui, que l'apprentissage est nécessairement culturel¹²³⁸. La formation via les ESF passe par un enseignement aux moniteurs dispensé à l'école nationale. L'ENSA joue un rôle précurseur lorsqu'elle présente pour la première fois les nouvelles glisses à Interski¹²³⁹ en 1987 à Banff au Canada, elle est la seule parmi les nations représentées à le faire. La démonstration associe monoski et surf au ski traditionnel¹²⁴⁰. Face à l'arrivée du snowboard - certains protagonistes du milieu de la montagne tentent d'imposer la création d'un diplôme de snowboard, l'ENSA réagit en l'intégrant dès 1986 dans la formation des futurs moniteurs. Joël Franitch précise que dans un premier temps il s'agit uniquement de faire prendre conscience aux stagiaires de l'existence de la discipline en diffusant une information sur les nouvelles glisses¹²⁴¹. Mais au fil du temps, la formation suit l'évolution des pratiques, prenant en compte non seulement l'accroissement du nombre d'adeptes mais également la forme de l'activité¹²⁴². Aujourd'hui, sur soixante jours de formation dispensée à l'ENSA, sept sont consacrés au snowboard. Cette évolution s'observe dans la présentation que l'ENSA fait des nouvelles glisses dans les mémentos de 1994 à 2017. En 1994, seul le surf alpin est représenté en images. En 2000, s'opère une mixité entre un tiers d'alpin et deux tiers de freestyle, en 2006, le surf alpin a disparu pendant que le boardercross fait son entrée aux Jeux Olympiques de Turin. En 2017, bien qu'il n'y ait plus de spécificité surf alpin, il existe une rubrique « *compétition de snowboard* » dans laquelle sont évoqués boardercross, slalom géant et bank slalom.

À l'ENSA, institution traditionnelle, malgré les oppositions de slalomeurs purs et durs, la nouvelle glisse fait son chemin. Formé au club des Deux Alpes, Maxence Idesheim, au début de sa carrière, comme d'autres snowboarders compétiteurs, prône un diplôme snowboard spécifique pour l'enseignement exclusivement du snowboard. Ainsi, un moniteur pourrait n'enseigner que le snowboard sans compétence en ski. On peut considérer que l'incorporation de Maxence Idesheim dans le corps des professeurs de l'ENSA neutralise sa revendication.

La prise en compte du surf par l'ENSA à partir de 1986 laisse supposer une posture identique reprise par toutes les instances traditionnelles du ski. À travers l'édition du Bulletin des Moniteurs d'août 1985¹²⁴³,

¹²³⁷ ARGYRIS Chris & SCHÖN Donald A., *Organizational learning : a theory of action perspective*, Addison-Wesley, 1978, VII-344 p.

¹²³⁸ SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 486 p.

¹²³⁹ Regroupement international des écoles de formation des moniteurs de ski où sont présentées les techniques et progressions de chaque pays concerné par le ski et sports de glisse.

¹²⁴⁰ « Interski 1987 – Banff », In, *Traces*, n° 9, hiver 1987.

¹²⁴¹ Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹²⁴² Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹²⁴³ Chevallier, B., « Nous venons de vivre une saison difficile. Le contexte économique, les difficultés climatiques, un découpage des vacances scolaires discutable ont entraîné un ralentissement, voire parfois même une diminution de l'activité dans nos écoles de ski », In, *Bulletin des Moniteurs du Ski Français*, N°4, août 1985.

Bernard Chevallier invite ses collègues à démarcher de nouveaux publics, dans un contexte national économique assez maussade :

« Plutôt que de s'enfermer dans un protectionnisme frileux qui consiste souvent à limiter les entrées de nouveaux moniteurs dans les écoles de ski, essayons de conquérir une clientèle nouvelle, élargissons notre champ d'activités, en accentuant nos efforts vers tout ce qui est neuf, qu'il s'agisse du monoski, de surf sur neige, de kilomètre lancé, etc. »¹²⁴⁴.

Ce discours porté par le représentant du Syndicat au moment où l'ouverture du marché européen se précise, atteste d'un changement de vision politique de la part d'un acteur centré sur le ski alpin. Président du Syndicat des Moniteurs de 1978 à 1994 et de la Fédération Française de Ski de 1987 à 2002, Bernard Chevallier engage les moniteurs à s'adapter aux nouveaux sports. Cet acteur place sur le même plan monoski, surf, kilomètre lancé. Par ses propos, le président exprime une position confuse qui vient du fait qu'on ne peut pas prévoir l'avenir des nouvelles disciplines. Il faut les accueillir pour se placer avantageusement par rapport à la concurrence.

À l'échelon de l'Oisans, on peut s'interroger sur la capacité des institutions représentatives, les ESF, à intégrer les nouvelles pratiques. À ce titre, l'exemple des Deux Alpes éclaire la situation. En 1985, une scission s'opère au sein de l'ESF. Le fondement du conflit tient à une querelle de personnes entre Gilbert Gravier, directeur, et Pierre-Hervé Faure, directeur technique. Une dizaine de transfuges avec Pierre-Hervé Faure, fils du maire de St Christophe en Oisans, ce qui constitue un appui politique, créent l'École de Ski Internationale de St Christophe¹²⁴⁵. L'ESF intente un procès à l'école Internationale qui souhaite s'appeler « *École du Ski Français de St Christophe* ».

Pour se démarquer de la traditionnelle ESF, l'ESI adopte dès sa création l'esprit Nouvelles Glisses, tenue fluo rose et verte sur fond noir rehaussée d'un chapeau noir¹²⁴⁶. Les moniteurs enseignant en ski ou en snowboard portent des bottes Nava permettant de travailler toute une journée sans la pression des chaussures de ski classiques, rigides, serrées et froides. Dans une publicité pour ce matériel, l'image de cette nouveauté technique s'oppose à celle des chaussures traditionnelles. Le slogan associé aux visuels indique « *If you're not skiing the Nava System, here are the cold hard facts* »¹²⁴⁷ (voir publicité, annexe 9). Les jeunes surfeurs de la première heure se retrouvent dans les rangs des moniteurs de l'ESI. Luc Pélisson explique son choix de quitter l'ESF pour rejoindre l'ESI :

« [A l'ESF] les nouvelles glisses étaient gérées par les stages Nano Pourtier, ils faisaient très peu de snowboard, ça ne les intéressait pas, c'était le ski de bosses. [...] A l'ESF, en tant que jeune parce que bien sûr on arrivait à l'école, on n'avait aucune place, aucun moyen de pratiquer notre

¹²⁴⁴ Chevallier, B. « Édito », In, Bulletin des Moniteurs du Ski Français, N°4, août 1985.

¹²⁴⁵ Le glacier de Mont de Lans se trouve en grande partie sur la commune de St Christophe, ce qui n'est pas anodin.

¹²⁴⁶ Seghers, P.-M., « Deux écoles de ski aux Deux Alpes. Chapeau noir sur l'or blanc », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 février 1986.

¹²⁴⁷ « *Si vous ne skiez pas avec le système Nava, voici ce qui va vous arriver* ». Publicité pour le système de bottes de ski Nava. Le jeu sur le mot « froid » indique au porteur de chaussures de ski traditionnelles la désagréable sensation procurée s'il utilise ce matériel désuet. Le système de bottes Nava est inventé au début des années 1970 par l'Italien Antonio Faullin qui vend ses droits à Pier Luigi Nava (l'un des leaders des casques de moto) au début des années 1980. Malgré une diffusion internationale, le système ne perdure pas.

discipline. C'est pour ça qu'on a quitté l'ESF. [...] On a bel et bien profité de l'ouverture de l'ESI, pour instaurer nos stages de snowboard. [...] On a fait la presse [la machine], on a fabriqué vingt-cinq surfs, une dizaine pour nous, les autres c'était pour les stagiaires qui passaient, parce que le matériel il n'y en avait pas, ça n'existait pas. Avec les bottes Nava. Et donc on a fait nos premiers stages de snowboard comme ceci, avec ce matériel-là [en cours] en collectif. On a commencé tous les jeunes ensemble, [...] les premières années, l'école [l'ESF] ils ne nous donnaient pas de boulot »¹²⁴⁸.

Sans toutefois dire que l'ESI constitue un incubateur du snowboard - les fondateurs ne pratiquent pas le surf au départ, cette structure permet à de nombreux jeunes de vivre de leur passion à travers les nouvelles glisses contestataires représentées par la FFUG, l'AFS, et surtout de s'exprimer en dehors du cadre verrouillé de l'ESF, système difficile à intégrer pour les jeunes recrues¹²⁴⁹.

En opposition à cette situation, le retour de Luc Péliçon à l'ESF en 1987 a pour but de faciliter sa carrière. Bien que celui-ci soit pro-rider sur le circuit ISF, Joël Franitch, au nom du Syndicat, le sollicite pour former les moniteurs en snowboard pour le compte des ESF. Le passage de Luc Péliçon de l'ESI à l'ESF illustre le calcul entre pairs¹²⁵⁰.

À la suite de l'ouverture de l'Europe à la libre circulation et à la concurrence, les moniteurs étrangers sont autorisés à enseigner en France. En réaction, le syndicat des moniteurs, par la voix de son président, défend une position ferme : « *les moniteurs français ne se feront pas dévorer par l'ouverture européenne* ». Il rappelle la qualité incontestable des prestations ESF et le niveau technique de l'enseignement français « *que chaque moniteur doit veiller à maintenir* »¹²⁵¹. La concurrence initiée par la possibilité d'un diplôme européen continue à provoquer des réactions et témoigne d'une volonté d'unité professionnelle autour d'une filière de formation et de recrutement homogène. En contradiction avec le discours formulé par le syndicat, la réalité sur le terrain s'avère tout autre. « *European Ski School* » composée de différentes nationalités mais essentiellement de moniteurs italiens et anglais s'installe aux Deux Alpes le 21 décembre 1993, symbolisant la concurrence européenne.

Dans ce contexte, l'ESF des Deux Alpes constate l'essor considérable du surf, de l'ordre de 50% indique le magazine Traces de l'été 1996. Elle se met en ordre de marche pour faire face à la situation. Son directeur, Christian Brunel, précise : « *On risque de manquer d'effectif pour l'enseignement du surf dans quelques temps. Cela pose un problème de formation des jeunes* »¹²⁵².

L'enseignement du snowboard réussit à s'immiscer dans les stations par l'intermédiaire des écoles traditionnelles ou d'écoles orientées exclusivement sur cette pratique. L'émergence des nouvelles

¹²⁴⁸ Entretien avec Luc Péliçon, 1^e avril 2017.

¹²⁴⁹ Entretien téléphonique avec Éric Arnol, 10 janvier 2015.

¹²⁵⁰ « Trahison et calcul entre pairs », In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, pp. 306 Sqq.

¹²⁵¹ Chevallier, B., « L'Europe des moniteurs », Traces n°17, pp.34-35, février 1993.

¹²⁵² « Bilan, l'heure des comptes », Traces n°30, p. 32 et sqq., été 1996.

glisses incite également les moniteurs à proposer leurs services en tant qu'indépendants ou au sein de petites structures autonomes orientées sur le marché du snowboard, à la manière de Primitive School au cours de l'hiver 1996-1997 qui conjugue habilement nouvelles glisses et opportunité de création d'une école parallèle.

Lorsqu'*Apocalypse Snow* apparaît sur les écrans en 1983, la modernité du surf défie la tradition. L'arrivée du snowboard dans les stations de sports d'hiver ne s'opère pas sans conflits. La polémique à propos de la dangerosité des pratiquants entretenue par les médias pose sur eux des représentations négatives. Un événement marqué par les valeurs-contre culturelles, le Mondial du Snowboard aux Deux Alpes, symbolise l'infiltration de ces nouvelles modalités, soutenu par un écosystème particulier qui permet à l'innovation de se diffuser. Le réseau de compétence collective composé de leaders d'opinion, d'hommes d'influence, agit en ce sens. Au cours de la période étudiée, la pratique du snowboard évolue d'une première forme « *toutes neiges* » vers le snowboard alpin puis le snowboard freestyle, celui-ci affirmant davantage son positionnement déviant. Le succès du snowboard est reconnu notamment par le contexte d'ouverture européenne et en réaction à la crise du ski français.

Ainsi, le territoire se structure dans un premier temps relativement rapidement par l'appropriation de la pratique compétitive du snowboard. Sa proximité avec le ski alpin facilite sa prise en compte. Le territoire s'homogénéise par ce processus. Des Deux Alpes à Vaujany, l'innovation suit le même modèle. En revanche la phase « *d'urbanisation* » de l'activité incite les adeptes à se tourner plutôt vers le territoire des Deux Alpes, ce qui contribue à une structuration spécifique de cet espace.

Cette territorialité différenciée selon les sites nous permet-elle d'interroger la capacité d'autres loisirs sportifs à produire les mêmes effets ?

Chapitre 4 – L’attrait du VTT : une pratique contre culturelle territorialisante

4.1. Quelle culture du deux roues en Oisans ?

4.1.1. Avant les années 1980, une pratique du vélo existante mais peu appropriée

Bien que les ventes de bicyclettes évoluent de manière significative entre 1965 et 1985¹²⁵³, démontrant en cela l’intérêt grandissant de la population française pour le cyclisme de loisirs, l’Oisans se présente comme un territoire faiblement empreint de culture cycliste. Une première catégorie, la population locale pratique assez peu le vélo avant 1980. Les deux autres catégories à considérer dans l’ancrage de la pratique cycliste en Oisans, les spectateurs du Tour de France d’une part et les pratiquants du vélo de route d’autre part qui viennent en séjour gravir les cols et assister éventuellement au passage des coureurs de la Grande Boucle ne constituent pas une population prédominante. Quelques compétitions fédérales sur route sont attestées de manière régulière dès 1950, date à laquelle est formée une section cycliste au sein du Club sportif de l’Oisans dont le siège se situe à la mairie de Bourg d’Oisans, et qui sera affiliée à la Fédération Française de Cyclisme en mai 1952. Jean Barbaglia en devient le président. Si ces compétitions ne reflètent pas une réelle tradition cycliste, elles en forment le socle.

Yves Berlioux, cycliste d’Oisans expérimenté, insiste sur cette caractéristique de l’Oisans par rapport à d’autres territoires en France : « *L’Oisans n’a pas une tradition de vélo, elle est très récente la tradition de vélo,* » dit-il et il ajoute que celle-ci est très récente et que les pratiquants sur route au départ peu nombreux sont désormais en très grand nombre. « *Au début du VTT [aussi] il y avait peu de pratiquants* »¹²⁵⁴. Il appuie son argumentation sur une réalité économique, l’absence de commerces spécialisés ainsi que sur l’absence de pratiquants confirmés affiliés à la Fédération Française de Cyclisme : « *J’étais coureur cycliste dans ma jeunesse. Quand je voulais acheter un boyau pour un vélo de route, j’allais à Grenoble. À Bourg d’Oisans il n’y avait pas de coureur, pas de marchand de cycles ; c’était un mot inconnu “le cyclisme”[...] jusqu’au début des années 80, ça commençait doucement le vélo en Oisans* ».

¹²⁵³ SAVRE Frédéric, *La diffusion et l’institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, op.cit. En vingt ans, entre 1965 et 1985, la production de vélos au plan mondial, est multipliée par quatre (21 millions à 79 millions). Voir annexe n°4 de la thèse : « Production de voitures et de vélos dans le monde de 1950 à 1996 ».

¹²⁵⁴ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

Longtemps, l'Oisans reste en retrait de la pratique cycliste. Territoire escarpé, les pourcentages des routes dépassent souvent 7%. Concomitamment, les descentes sont vertigineuses. Le climat reste un facteur de blocage. Les départs depuis les villages d'altitude exposent le cycliste au froid dans les descentes. Aucune piste cyclable n'existe jusqu'aux années 2000. Sur le plan culturel, les Uissans sont happés par le ski qui les fait vivre. Si un club de vélo se crée dans les années 1950, il ne perdure pas, ses membres se tournant vers celui de Vizille.

Cependant, grâce aux évolutions technologiques favorisant la pratique, les ascensions - difficultés de l'Oisans - se réalisent plus facilement, les cadres deviennent plus légers, en aluminium puis carbone. Les triples plateaux permettent d'affronter les montées redoutables. Le port du casque, élément de sécurité pour la descente devenu obligatoire dans les compétitions, se généralise. Des accidents spectaculaires et médiatisés tels que celui de l'Italien Fabio Casartelli y contribuent¹²⁵⁵. Les routes s'améliorent lentement.

Insensiblement, l'Oisans se transforme en territoire de cyclisme. Différents indicateurs servent à définir ce que nous entendons par territoire de cyclisme : des marqueurs symboliques avec une présence de plus en plus prononcée du Tour de France, « *passion nationale* »¹²⁵⁶, mais également économiques, comme l'atteste l'augmentation du nombre de magasins de cycles, des marqueurs socio-culturels avec une modification du nombre et de la typologie de la clientèle désormais attirée par l'hébergement en gîtes et campings, des compétitions locales ; enfin des marqueurs politiques par l'implication de la Communauté de communes dans un projet de développement du cycle en Oisans, dont des pistes cyclables.

La présence régulière du Tour de France¹²⁵⁷ et la création des premières courses cyclosporives et cyclotouristes de masse réorientent l'image du territoire. Ces événements rendent visible l'Oisans non seulement aux adeptes de la Grande Boucle mais également aux cyclistes qui se déplacent dans le territoire, lisent la presse, achètent des maillots, et, bien sûr, pratiquent. Le cyclisme devient un véritable phénomène social et culturel qui attire une population exogène toujours grandissante. Celle-ci investit le territoire et vit au rythme du vélo, stimulant l'économie locale. Le cyclisme touche toutes les catégories sociales qui utilisent de manière inédites le nouveau temps disponible¹²⁵⁸. Il constitue un facteur de santé, d'échanges sociaux, et de potentialité d'une clientèle fidélisée, le cyclisme prend toute son importance. L'Oisans s'adapte, se structure et se transforme socialement, économiquement, culturellement pour en bénéficier mais aussi développer cet atout.

¹²⁵⁵ « *Chute mortelle de Casartelli Tour de France 1995* », In, INA [En ligne]. Consulté le 9 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=cODRbAJLLNY>

¹²⁵⁶ VIGARELLO Georges, « Le Tour de France, une passion nationale », in *Maillot jaune regards sur cent ans du Tour de France*, Atlantica Musée national du sport, 2003, pp. 47-60.

¹²⁵⁷ GUILLAIN Jean-Yves et CHAZAUD Pierre, « Publicité et Tour de France : promotion des produits, marketing événementiel et affirmation identitaire de territoires mythiques », in *Maillot jaune regards sur cent ans du Tour de France*, Atlantica Musée national du sport, 2003, pp. 561-582.

¹²⁵⁸ RAUCH André, *Vacances en France : de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures, 2001, 311 p.

Si l'intérêt grandissant de la population pour le cyclisme sur route et l'apparition du vélo tout terrain s'effectuent de manière concomitante, ils révèlent pourtant deux types d'appropriations différentes.

4.1.1.1. *L'incursion du Tour de France, projecteur sur une destination hivernale*

Plusieurs auteurs soulignent l'inscription dans la durée du processus d'innovation¹²⁵⁹. Celui-ci ne se déroule pas au même rythme en fonction des territoires où il se diffuse et des acteurs qui s'en saisissent¹²⁶⁰. L'emploi du terme de cycle de vie des loisirs s'avère alors pertinent¹²⁶¹. De ce point de vue, l'invention de la montagne cycliste se produit dès la première année du Tour de France.

Depuis sa création en 1903, le Tour s'appuie sur la popularité progressive de la pratique cycliste dans la société française que renforce la dramaturgie des épreuves de montagne¹²⁶². Celles-ci contribuent à une construction mythique de l'événement¹²⁶³ et surtout à la diffusion sociale. Si la bicyclette en 1900 reste un accessoire de la bourgeoisie pour les loisirs, elle devient ensuite pour les catégories populaires, un engin pour circuler. Dans les années 1980, elle est au service de la diffusion des loisirs de masse. Les nombreux cols¹²⁶⁴ de haute altitude qui jalonnent l'Oisans deviennent des points de passage obligés et participent à l'édification de cette légende. Les cols du Lautaret, 2058 mètres, mais surtout du Galibier du haut de ses 2645 mètres, apparaissent dans le Tour dès 1911 lors de l'étape Chamonix-Grenoble¹²⁶⁵. Cette année-là, l'Oisans est traversé pour la première fois dans le sens Nord-Sud selon un axe descendant du Galibier vers Grenoble¹²⁶⁶.

Alors que la montagne et le passage des cols mythifient le Tour de France, le territoire de l'Oisans maintes fois traversé depuis cette date (quarante-trois passages en Oisans sur cinquante-huit Tours de France entre 1911 et 1980) ne constitue réellement une destination de la Grande Boucle qu'à partir de 1952 lors de l'étape reliant Lausanne à l'Alpe d'Huez. Auparavant, les représentations de la montagne répulsives pèsent encore sur cette destination. Elles s'expliquent en partie par un déterminisme topographique, sans valeur universelle pour tous les massifs français. Alex Poyer note d'ailleurs à ce propos que « *la bicyclette tarde à s'implanter dans la France du sud et particulièrement dans les*

¹²⁵⁹ ATTALI Michaël, DALMASSO Anne et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Innovation en territoire de montagne le défi de l'approche interdisciplinaire*, op. cit.

¹²⁶⁰ MENDRAS Henri, *La fin des paysans : changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, Paris, A. Colin, 1970, 306 p.

¹²⁶¹ SUCHET André et STEBBINS Robert, « Le cycle de vie des loisirs », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 janvier 2015, vol. 38, n° 1, pp. 1-3.

¹²⁶² En 1903 le Tour de France arpente la moyenne montagne avec les cols du Pin Bouchain (759 m.) et de la République (1161 m.) Tour Atlas [En ligne]. Consulté le 22 mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://touratlas.nl>.

¹²⁶³ BOURY Paul, *Le Tour de France un espace sportif à géométrie variable*. Thèse de doctorat en géographie, Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses, microfiches, 1997.

¹²⁶⁴ Col du Galibier 2645 mètres, Col de la Croix de Fer 2067 mètres, Col du Lautaret 2058 mètres, Col du Glandon à 1924 mètres et l'Alpe d'Huez à 1860 mètres.

¹²⁶⁵ Entre 1911 et 1980, le Galibier est emprunté lors de 39 Tour de France sur 58 tours organisés, soit plus de deux fois sur trois Tour de France. Le Lautaret quant à lui a été franchi 47 fois au cours la même période, soit quatre fois sur cinq tours.

¹²⁶⁶ Le sens de passage du Tour de France dans l'Oisans peut conférer une difficulté plus ou moins grande à l'épreuve selon que le territoire soit traversé à la montée ou à la descente via le Galibier ou le Lautaret, et par conséquent, une réputation de l'épreuve (et par ricochet une notoriété du territoire) plus ou moins marquée par l'exploit.

nombreuses régions accidentées qui la couvre »¹²⁶⁷. La montagne constitue donc un obstacle à la diffusion de la pratique alors même que Grenoble est considéré comme un pôle cycliste particulièrement attractif¹²⁶⁸.

L'arrivée d'étape de 1952 en Oisans, la plus ancienne du Tour en altitude, fait une apparition remarquable amplifiée par la résonance que lui donne la télévision qui suit l'événement depuis 1948. La victoire de Fausto Coppi, l'une des figures les plus marquantes de l'histoire du cyclisme¹²⁶⁹, renforce la notoriété de cette étape. Le coureur italien endosse à l'Alpe d'Huez le maillot jaune qui le conduit au couronnement à Paris. Son succès relayé par les médias participe à la réputation du territoire et plus particulièrement à celle de l'Alpe d'Huez. À cette période l'Alpe, pleinement axée vers le développement des sports d'hiver, trouve là une opération publicitaire, à l'instar de Sestriere en Italie¹²⁷⁰, station créée en 1934, rejointe par la Grande Boucle le surlendemain, au départ de Bourg d'Oisans, le 6 juillet 1952.

Quatorze ans plus tard, en 1966, le Tour de France fait de nouveau une halte dans l'Oisans. Si l'Alpe d'Huez n'est pas en mesure d'accueillir une arrivée d'étape en raison des travaux d'élargissement de route pour les Jeux Olympiques¹²⁷¹, la contiguïté temporelle de ces deux événements n'est pas innocente. Elle correspond à une dynamique qui s'enclenche, favorable à l'Alpe d'Huez. Le territoire se mobilise à l'échelle du canton pour accueillir le Tour comme en atteste la liste des acteurs impliqués lors de la création du comité pour la candidature de Bourg d'Oisans¹²⁷². Pour la première fois, Bourg d'Oisans devient ville d'arrivée le 6 juillet à l'occasion de l'étape Privas-Bourg d'Oisans et pour la deuxième fois ville-départ le jour suivant dans l'étape Bourg d'Oisans-Briançon via les cols de la Croix de Fer, du Télégraphe et du Galibier.

Toutefois, l'Alpe d'Huez représente déjà une destination consacrée par le succès du ski¹²⁷³, détachée du reste de l'Oisans comme en témoigne la carte officielle du Tour de France 1966¹²⁷⁴ qui mentionne côte à côte les deux noms « *Bourg d'Oisans* » et « *Alpe d'Huez* », preuve de l'intérêt pour l'organisateur de communiquer sur l'Alpe d'Huez malgré une arrivée dans la plaine de l'Oisans. Cette nouvelle

¹²⁶⁷ POYER Alex, *Les premiers temps des vélo-clubs apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 111

¹²⁶⁸ POYER Alex, *Les premiers temps des vélo-clubs apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, op. cit.

¹²⁶⁹ AUGENDRE Jacques, Fausto Coppi, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 156 p.

¹²⁷⁰ Le Giro d'Italie, cadet du Tour de France est créé en 1909. PIVATO Stefano, « Tour et Giro : une histoire comparative », in Patrick PORTE et Dominique VILA (dirs.), *Maillot jaune regards sur cent ans du Tour de France*, Atlantica Musée national du sport, 2003, pp. 115-126.

¹²⁷¹ « Un "point noir" supprimé sur la route de l'Alpe d'Huez », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 18 octobre 1967.

¹²⁷² Présidents d'honneur : Docteur Faure maire de Bourg d'Oisans et conseiller général, Raymond Mauchamps maire d'Huez, Roland Martin maire de Venosc, René Faure maire de Mont de Lans, M. Challier ingénieur TPE. Président actif du comité d'organisation : Jean Barbaglia, M. événement vélo de l'époque, Vices présidents : Yves Colin (directeur OT Alpe d'Huez), M. Pouchot (président du syndicat d'initiatives de Bourg d'Oisans), MM. Picca et Barruel. Membres : M. Bellin, M. G. Rajon (SATA), Camille Crêt, Michel Bonato, Michel Pilot, Mme Guéraud (présidente de la Maison des Jeunes de l'Oisans), M. Adolphe Manin, Gérard Vieux-Pernon, R. Jouffrey, Guinot, Castillan, Paul André, M. Michel d'Allemont. In, « Bourg d'Oisans, ville étape du Tour de France cycliste 1966 ? », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 18 septembre 1965.

¹²⁷³ « L'extension des loisirs à la neige », Pp. 56-57, In, CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 33-61.

¹²⁷⁴ Carte, « 53^e Tour de France », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 4^e de couverture, 20 juin 1966. La carte diffusée par Miroir Sprint/Miroir du cyclisme mentionne aussi l'arrivée « Bourg d'Oisans-Alpe d'Huez », tout comme l'INA [En ligne]. Consulté le 22 mai 2017, disponible à l'adresse : <http://www.ina.fr/recherche/search?search=Tour+de+France+Privas++Le+Bourg+d%27Oisans>

promotion du territoire, associant l'Alpe d'Huez non pas au ski mais au cyclisme, ne sera plus démentie. Jusqu'à aujourd'hui, l'Alpe d'Huez demeure davantage connue par le cyclisme que par le ski. Paradoxalement, une activité construite sur le ski pendant des décennies aboutit à une notoriété fondée sur le cyclisme. Par un transfert d'appellation, à l'usage du terme « *Alpe* » (alpage) le cyclisme ajoute « *d'Huez* » ou d' « *Huzes* » (pour les Néerlandais, dans le cadre de leur manifestation caritative).

À partir de 1976 et jusqu'à la fin de la décennie 1980, la régularité avec laquelle le Tour de France unit inexorablement son destin à l'Alpe d'Huez en y organisant chaque année une arrivée, à l'exception de 1980 et 1985, parachève l'intérêt d'un public adepte de cyclisme pour cette destination et déclenche l'accroissement de la fréquentation cycliste de masse en Oisans, s'inscrivant dans la courbe en « S » définie par Everett Roger¹²⁷⁵. Ce moment clé de basculement dans l'aire de cet événement médiatisé de dimension mondiale, rappelle le rôle fondateur de la presse en matière événementielle¹²⁷⁶ tout autant que sa capacité à produire des héros. Selon Yves Berlioux, « *Jusqu'à ce que Zoetemelk gagne à l'Alpe d'Huez [...] il n'y avait pas de cyclisme en Oisans* »¹²⁷⁷. Malgré l'exagération du propos de cet acteur impliqué et compétent, on ne peut que remarquer la concomitance entre la visibilité de l'Oisans comme territoire de cyclisme, tel que nous l'avons défini précédemment, et l'arrivée du tour en 1952. Pourtant cette nouvelle visibilité est-elle suffisante pour surpasser l'image habituelle de l'Oisans territoire de ski l'hiver, d'alpinisme l'été¹²⁷⁸ ?

Selon la priorité du Plan Neige, la presse locale annonce un million de Français aux sports d'hiver pendant la saison 1968-69, soit 70% de plus qu'en 1961¹²⁷⁹. Les territoires de montagne ambitionnent de renforcer la saison d'été ; 700 000 estivants de plus sont annoncés au cours des vacances 1970¹²⁸⁰. La victoire du champion néerlandais Joop Zoetemelk qui remporte la 9^e étape Divonne les Bains-Alpe d'Huez le 4 juillet 1976 amorce l'aire des grandes victoires néerlandaises¹²⁸¹ qui marquent le territoire de l'Oisans par la présence forte de cette nationalité. Faut-il voir une concordance avec la présence nouvelle et très récente des ressortissants néerlandais parmi les touristes, les résidents temporaires et permanents ? Ceux-ci semblent tant s'approprier le territoire qu'ils font de l'Oisans leur montagne après celle des Anglais et de l'alpinisme. Les représentations collectives des Néerlandais venus rendre visite

¹²⁷⁵ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op. cit.

¹²⁷⁶ « Le Tour de France, média et image », p.489 et sqq., In, VILA Dominique, PORTE Patrick et LAMOUR Jean-François (dirs.), *Maillot jaune regards sur cent ans du Tour de France*. [Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition « Maillot jaune, Centenaire du Tour de France », Musée Auto Moto Vélo, Châtelleraut, 21 mai-23 novembre 2003], Anglet Paris Châtelleraut, Atlantica Musée national du sport, 2003, 610 p. ; MONEGHETTI Meryl, TÉTART Philippe et WILLE Fabien, « De la plume à l'écran. Sports et médias depuis 1945. », in *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 197-228.

¹²⁷⁷ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹²⁷⁸ Lachat, R.-L., « L'Oisans à l'heure estivale. Grand prix d'été à l'Alpe d'Huez : grouillement d'alpinistes à la Bérarde, Un forfait sportif aux Deux Alpes », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 8 juillet 1970.

¹²⁷⁹ Forget, C., « Pour une politique rationnelle d'aménagement des Alpes, il faut développer le ski de randonnée », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 27 mars 1970.

¹²⁸⁰ Garbit, C., « 700.000 estivants français de plus au cours des vacances 1970 », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 30 juin 1970.

¹²⁸¹ Après Joop Zoetemelk vainqueur de l'étape de l'Alpe d'Huez en 1976 et 1979, Hennie Kuiper, vainqueur de l'étape de l'Alpe d'Huez en 1977 et 1978, Peter Winnen vainqueur de l'étape de l'Alpe d'Huez en 1983, Steven Rooks vainqueur de l'étape de l'Alpe d'Huez en 1988, Gert-Jan Theunisse en 1989.

au Tour de France, participent de cette construction symbolique d'une légende de l'Oisans¹²⁸². Si la randonnée demeure l'argument majeur de la saison d'été pour le tourisme de montagne (l'année 1972 étant consacrée « *Année du Tourisme Pédestre* » par le Comité national des Sentiers de Grande Randonnée¹²⁸³ valorisant le jeune Tour de l'Oisans¹²⁸⁴ et le récent Parc national des Écrins) les épreuves cyclistes émergentes contribuent à changer la teneur de l'Oisans. Il se redéfinit au prisme des représentations des Néerlandais et de leur présence effective sur le territoire. Pour eux, l'Oisans constitue le site de prédilection du vélo. Ils s'approprient symboliquement¹²⁸⁵ et physiquement la montée la plus fameuse de France en la gravissant. Les Néerlandais s'implantent en Oisans par l'intermédiaire du vélo de route, achètent des commerces, dont l'un des restaurants les plus fréquentés de Bourg d'Oisans, louent des gîtes à leurs compatriotes, organisent des séjours axés sur le vélo.

4.1.1.2. Des épreuves cyclistes sportives aux épreuves cyclosporives et cyclotouristes

Avant les années 1980 la pratique du vélo de route en tant que sport et loisir, à l'image de la pratique sportive des Français s'organise en clubs affiliés aux fédérations sportives, système traditionnel figé depuis le milieu du XIX^e siècle. En Oisans, la présence de compétitions cyclistes, attestées dès la création de la section Cycles au sein du Club Sportif de l'Oisans (CSO) en 1950, reste toutefois discrète et se concentre autour du chef-lieu de canton comme l'indique l'itinéraire de quatre-vingt-cinq kilomètres du Grand Prix 1961 car les infrastructures routières gravillonnées, demeurent un obstacle au déploiement de la pratique vers les stations et villages de montagne (voir annexe 11). Le parcours en boucle « *sélectif et spectaculaire* » reliant Bourg d'Oisans, Allemont, Le Verney, Rochetaillée, Bourg d'Oisans, Rochetaillée, Oz en Oisans, Bourg d'Oisans est réservé aux 3^e et 4^e catégories amateurs¹²⁸⁶. Dès le mois de mai 1952 la section Cycles est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme. Son Bureau est piloté par le docteur Louis Faure, maire de Bourg d'Oisans, président d'honneur et M. Barbaglia président actif. Elle organise au plus fort de son dynamisme quatre épreuves annuelles : en mars-avril une course de côte de quinze kilomètres entre Bourg d'Oisans et l'Alpe d'Huez ouverte aux professionnels, 2^e catégorie et indépendants toutes catégories ; en mai, une course dédiée aux minimes,

¹²⁸² « Les spectateurs du Tour de France », In, INA Fresque Montagnes magiques. Consulté le 29 mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/montagnes/fiche-media/Montag00028/les-spectateurs-du-tour-de-france-a-l-alpe-d-huez.html>

¹²⁸³ Copin, J.-P., « Année du tourisme pédestre 1972 met en évidence les plaisirs et les bienfaits de l'excursion sur sentiers », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 juin 1972.

¹²⁸⁴ Le Tour de l'Oisans a été conçu au cours des années 1962-1963. À partir de 1964-1965, il s'ouvre au public. Roger Canac, en est à l'initiative, soutenu par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Touring Club de France. Perzo, L, « Création du GR54. Une idée c'est bien. Encore faut-il l'organiser sur le papier pour qu'elle commence à prendre corps, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 juillet 1990.

¹²⁸⁵ À partir de 2006 ils nomment une épreuve cycliste Alpe d'Huez (« Zes » signifiant six en néerlandais). L'appropriation physique se manifeste par une modification toponymique.

¹²⁸⁶ « Dimanche, X^e Grand Prix Cycliste de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 4 juin 1961. Nous n'en connaissons pas les raisons, mais la numérotation des Grands Prix de l'Oisans de cyclisme a changé.

sponsorisée par la marque de vélo Star Fling ; en août ou septembre Le Grand Prix Cycliste de l'Oisans, en novembre un cyclo-cross.

Ce dernier est organisé quatre années successives, entre 1954 et 1957. La date imposée par la Fédération entre le 10 et le 20 novembre, période difficile en termes de conditions météorologiques rend le terrain exigeant (voir annexe 10). La survenue d'accidents incite la section Cycles à arrêter ce type de compétition comme le note Roland Jouffrey : « *Le sol gelé provoquera de nombreuses chutes et crevaisons. C'est à la suite de deux accidents que nous décidons d'arrêter définitivement cette épreuve cycliste* »¹²⁸⁷.

Progressivement Bourg d'Oisans devient le centre de toutes les épreuves cyclistes en organisant les principales courses. L'activité s'exprime en rayonnant autour de la ville, redonnant à la plaine et les « *terres d'en bas* » une valeur qu'elle avait perdu avec l'installation des stations¹²⁸⁸.

Ainsi, le Grand Prix de l'Oisans organisé depuis août 1950, reste l'épreuve la plus renommée du secteur. Elle fait l'objet d'une publicité par affichage public, est parrainée par des marques (voir annexe 12), offre des sommes d'argent attrayantes, 5000 francs la première année d'organisation, 25000 francs de prix annoncés en 1952¹²⁸⁹. La liste des engagés en 1951 montre que la provenance des vingt-cinq coureurs se répartit entre Bourg d'Oisans et Livet-et-Gavet-Rioupéroux. Mais celle-ci s'élargit au cours du temps au bassin grenoblois et même au-delà. Cependant, des difficultés d'organisation surgissent avec comme conséquence une désaffection des coureurs. Dès 1955, la RN91 est interdite au niveau du Freney d'Oisans pour les épreuves cyclistes. Après avoir été prise en charge pendant neuf ans par la section Cycles du CSO, l'organisation du Grand Prix de l'Oisans est transférée au Cyclo-Club vizillois. Roland Jouffrey, très investi dans la section Cycles du CSO écrit dans son album de souvenirs à propos du 7^e Grand Prix de l'Oisans qui se déroule le 25 août 1956 : « *La Préfecture nous interdit la Nationale 91 au Freney, notre course perd de sa valeur, les coureurs s'en désintéressent* »¹²⁹⁰. En effet, on dénombre vingt-cinq coureurs au départ de cette course, ils étaient cinquante-trois en 1955, soixante-treize en 1952.

Paul Cornier, ancien président du Cyclo-Club vizillois, présent parmi les coureurs du Grand Prix de l'Oisans entre 1954 et 1956, souligne le rôle de « *sous-traitant* » du club vizillois dans l'organisation du Grand Prix de l'Oisans¹²⁹¹ en suppléance de la disparition du club cycliste à Bourg d'Oisans à partir de 1959. Le Cyclo-Club vizillois compte d'ailleurs dans ses rangs des coureurs bourcats dont Angelo Bonato¹²⁹². Avec l'appui institutionnel du Cyclo-Club Vizillois, Bourg d'Oisans continue à accueillir

¹²⁸⁷ Archives privées Colette Jouffrey.

¹²⁸⁸ GRANET-ABISSET Anne-Marie et LORENZETTI Luigi (dirs.), *Terres d'altitude*, Grenoble, 2018.

¹²⁸⁹ La course de côte 1957 est dotée de 50000 francs de prix. Sources : Archives privées Colette Jouffrey.

¹²⁹⁰ Archives privées Colette Jouffrey.

¹²⁹¹ Entretien téléphonique avec Paul Cornier, le 20 mars 2017. Président du cyclo-club vizillois de 1975 à 1996 et participant du Grand Prix de l'Oisans en 1954, 1955 et 1956.

¹²⁹² Entretien téléphonique avec Paul Cornier, 20 mars 2017.

plusieurs Grands Prix de niveau interrégional sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. Cette organisation permet le maintien du Grand Prix de l'Oisans et répond au besoin du Cyclo-Club vizillois qui cherche à se faire connaître de manière à être bien implanté au niveau du comité Dauphiné-Savoie. Dans les années 1960, la course accueille jusqu'à une centaine de concurrents, participant à un déplacement territorial vers l'aval et Vizille, décalant le territoire habituel de l'Oisans constitué des stations et des sommets.

Mais le Cyclo-Club vizillois subit aussi les restrictions d'autorisation de circulation formulées par la Préfecture. Ainsi, les parcours comprennent, en fonction des années, plusieurs boucles dans la plaine ou autour de Bourg d'Oisans ou une course de côte¹²⁹³. Au fil du temps, ces épreuves ne rassemblent jamais plus d'une centaine de cyclistes¹²⁹⁴. Roland Jouffrey mentionne dans son journal de bord : « *Nous n'avions plus accès à la N91. C'était dix fois le tour du Plan et du Belvédère. Très peu de coureurs au départ. Vingt à vingt-cinq. Où sont-ils les cent coureurs des Grands Prix précédents ?* »¹²⁹⁵. Cette situation conditionne la disparition de l'épreuve cycliste.

4.1.1.3. Le cyclisme en Oisans à partir des années 1980 et son effet structurant sur le territoire

Les années 1980 marquent un tournant dans l'évolution des aspirations des pratiquants, que caractérise l'apparition d'épreuves cyclistes de masse. Celles-ci ne se définissent pas comme des courses au sens sportif classique du terme. En effet la disparité des pratiquants, alignés au départ mais de niveaux sportifs très variables, traduit une redéfinition de l'éthique sportive qui valorise le nombre et l'inégalité ainsi que le rappelle Alain Loret à propos des épreuves de marathon pédestre ou des épreuves cycloportives au premier rang desquelles la Marmotte¹²⁹⁶ :

« Ainsi s'élabore les règles d'une conduite sportive entièrement neuve, distinguant la connivence de la domination, la personnalisation de la hiérarchisation, la similarité de l'altérité, le libre-arbitre de l'arbitre, l'émotion de la raison, la participation de la confrontation [...] L'intégration de ces normes alternatives devient brutalement la règle d'une culture sportive parfaitement inattendue. Celle-ci plébiscite le jeu, l'humour, la massification des effectifs pour mieux rejeter la mesure traditionnelle des gestes sportifs et générer la démesure de certaines manifestations »¹²⁹⁷.

¹²⁹³ Le Grand Prix 1960 propose 100 km en trois itinéraires ; un premier : Bourg d'Oisans-Allemont-Bourg d'Oisans, un deuxième dans et autour de Bourg d'Oisans avec le Belvédère, le Plan, les Trois Ponts, le Plan, un troisième sous forme de course de côte Bourg d'Oisans, Oz, Bourg d'Oisans. « Grand Prix de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 17 août 1960. Les Grands Prix 1965 et 1966 comprennent un parcours exclusivement dans Bourg d'Oisans, selon une boucle à réaliser 14 fois. « Dimanche, Grand Prix Cycliste de Bourg d'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 août 1966.

¹²⁹⁴ Trente-sept coureurs sont annoncés au départ lors du Grand Prix 1964. In, Bouvier, H., « Le romanais Carlin s'impose au 2e Grand Prix de Bourg d'Oisans. Au Grenoblois Deshayes, le Grand Prix de la montagne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 17 août 1964.

¹²⁹⁵ Archives privées Colette Jouffrey.

¹²⁹⁶ LORET Alain, Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun », Paris, Éd. Autrement, 1995, pp. 16 et 154.

¹²⁹⁷ LORET Alain, Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun », op. cit., p. 16.

On oppose aux propos d'Alain Loret évoquant la rapidité avec laquelle se mettent en place ces nouvelles modalités, une analyse du processus inscrit dans le temps et dont les prémices sont à rechercher dans la naissance et le développement du cyclisme associatif¹²⁹⁸. Au lieu de se différencier par le résultat sportif, c'est le faire ensemble qui compte dans de nouvelles formes d'épreuves sportives qualifiées de cyclotourisme. Dépassant l'aspect compétitif, la volonté de développer la bicyclette comme loisir dès la création du Touring Club de France puis de la Fédération Française de Cyclotourisme¹²⁹⁹, contribue, tout autant que le Tour de France, à faire du cyclisme une pratique nationale au succès très populaire.

Le Brevet du Randonneur des Alpes (BRA) naît en 1936¹³⁰⁰. Il révèle une nouvelle forme de sociabilité au moment où le Front Populaire fait entrer la France dans l'ère d'un tourisme de plus grande portée sociale, en faisant adopter les accords Matignon. Ces mesures sociales aboutissent à une augmentation des salaires. Les réformes sont complétées par l'adoption de décisions qui deviendront emblématiques : deux semaines de congés payés ainsi que la semaine de travail portée à 40 heures au lieu de 48 heures. Ces dispositions favorisent le développement des pratiques sportives affinitaires¹³⁰¹. Créé par Gustave Darchieux, cyclotouriste et journaliste au « *Réveil dauphinois* » avec le soutien d'Antoine Biboud, dirigeant de la société des Cycles Libéria de Grenoble¹³⁰², le BRA rappelle le rôle majeur de la presse au service du développement du sport. Deux ans plus tard, l'épreuve est organisée par le club des Cyclotouristes Grenoblois (CTG) créé en 1926. L'itinéraire, dont l'objectif reste le passage des cols du Galibier et de la Croix de Fer, traverse de fait l'Oisans. Le BRA poursuit son chemin.

Au cœur des années 1970, le cyclotourisme qui représente une forme de pratique touristique à bicyclette dans un esprit de découverte, au moyen d'un vélo sans volonté de performance voit son engouement grandir. Le nombre de participants au BRA s'accroît de manière exponentielle. De 2200 participants en 1975, 4285 en 1977, les effectifs passent à 6000 en 1979¹³⁰³. Devant le succès du BRA qui ne se déroule depuis 1953 que tous les deux ans en raison d'une alternance avec une manifestation cycliste dans les Pyrénées, le club décide d'organiser une autre épreuve l'année d'absence du BRA.

À partir de juillet 1978, la première édition du Brevet du Randonneur de l'Oisans (BRO) prend place désormais alternativement avec le BRA. Plus court que le BRA, son itinéraire variable a pour objectif de

¹²⁹⁸ POYER Alex, Les premiers temps des vélo-clubs apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914, op. cit.

¹²⁹⁹ HENRY Raymond, Paul de Vivie, dit Vélocio l'évolution du cycle et le cyclotourisme, Saint-Étienne, Musée d'art et d'industrie Fédération Française de Cyclotourisme, 2005, 541 p.

¹³⁰⁰ Sources : Flahaut, J.-P., « Le Brevet des Randonneurs des Alpes (BRA) origine et historique ». Club des Cyclotouristes Grenoblois. [En ligne]. Consulté le 30 mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://cyclotourisme-grenoble-ctg.org/bra/le-brevet-des-randonneurs-des-alpes-bra-origine-et-historique/>

¹³⁰¹ CARREFOUR D'HISTOIRE DU SPORT (10 ; 2002 ; CERGY-PONTOISE), Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XXe siècle Tome 2 Valeurs affinitaires et sociabilité, Paris, l'Harmattan, 2004, 275 p.

¹³⁰² MONIER Gérard, Le vélo en Dauphiné, Maîtrise d'Histoire contemporaine, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2000.

¹³⁰³ Sources : Flahaut, J.-P., « Le Brevet des Randonneurs des Alpes (BRA) origine et historique ». Club des Cyclotouristes Grenoblois. [En ligne]. Consulté le 30 mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://cyclotourisme-grenoble-ctg.org/bra/le-brevet-des-randonneurs-des-alpes-bra-origine-et-historique/>

faire découvrir les villages d'Oisans. La première édition du BRO rassemble trois cents personnes¹³⁰⁴ sur un parcours de « 190 kilomètres autour de Grenoble, comprenant quatre difficultés majeures : le Col du Luitel, la Côte de l'Alpe du Grand Serre, le Col d'Ornon et la montée aux vingt et un virages de l'Alpe d'Huez »¹³⁰⁵. Le BRA et le BRO préfigurent le succès des rassemblements de masse. Comme le souligne Yves Berlioux, si ces épreuves débutent de manière confidentielle, elles marquent peu à peu le territoire de leur empreinte et deviennent une référence parmi les cyclistes : « Il y avait de temps en temps une randonnée, mais confidentielle, [...] il y avait le BRA, la référence de l'Oisans. Mais c'est un passage le BRA, [...] Tous les gens qui faisaient un peu de vélo [...] savaient qu'il y avait le BRA, c'était le doctorat. Quand on avait le BRA [...] on était capable d'être cycliste »¹³⁰⁶. Originaire de Villar d'Arène, Jules Arnaud, président des CTG depuis 2005, contribue à l'implantation de l'épreuve en Oisans grâce à ses racines uissanes et à son implication dans le club avant même d'en devenir le président :

« Je suis originaire de Villar d'Arène. J'ai toujours dit que l'Oisans c'était très beau [...] J'étais déjà au club de vélo de Grenoble à l'époque. J'ai travaillé sur Grenoble. Mes parents aussi, enfin ils avaient quitté l'Oisans [...] ils étaient agriculteurs de montagne à la suite de mes grands-parents et ils ont quitté la terre pour venir travailler à la ville comme beaucoup. [...] J'ai eu envie de rendre à l'Oisans quelque chose en y amenant des sportifs »¹³⁰⁷.

À propos de l'itinéraire du BRO, il est intéressant de noter qu'il privilégie la visite des villages. Aussi le rassemblement ne s'est-il rendu qu'une seule fois depuis ses origines aux Deux Alpes. Cela semble un paradoxe lorsque l'on sait qu'il a fait souvent escale à l'Alpe d'Huez. Mais celle-ci possède d'autres atouts, sa montée renommée et sa position géographique qui en fait un lieu de passage avec la possibilité de passer par le Col de Sarenne, d'accéder au col de Poutran. Cela en fait donc une destination propice pour les « chasseurs de cols ». Jules Arnaud précise : « [Les Deux Alpes] ce n'est pas ce qu'on préfère leur faire voir ; on préfère leur faire voir Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas »¹³⁰⁸. Nous sommes bien ici en présence d'une territorialisation spécifique par l'intermédiaire d'un groupe de pratiquants. L'image des Deux Alpes ne renvoie pas une image favorable pour les organisateurs du BRO.

Alors que le BRO emprunte des itinéraires variables, la Marmotte correspond à un itinéraire plus standardisé. Bien qu'elle ait vécu des évolutions au cours de son histoire, le départ originel s'effectue de Bourg d'Oisans, l'arrivée, mythique, à l'Alpe d'Huez.

¹³⁰⁴ « L'Alpe d'Huez, point culminant du 1^e brevet de randonneur de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 juillet 1978.

¹³⁰⁵ « L'Alpe d'Huez, point culminant du 1^e brevet de randonneur de l'Oisans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 juillet 1978.

¹³⁰⁶ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁰⁷ Entretien téléphonique avec Jules Arnaud, 22 mars 2017.

¹³⁰⁸ Ibidem.

La Marmotte

Par opposition aux épreuves cyclotouristes, la Marmotte se définit comme une cyclo sportive. L'épreuve initiale se déroule dans le contexte de la Journée nationale du vélo le premier week-end de juillet¹³⁰⁹. Organisée par l'intermédiaire de Yan Contat représentant l'Union Cycliste Grenobloise en partenariat avec le Club des sports de l'Alpe d'Huez et le concours du *Dauphiné Libéré*, la Marmotte qui rassemble plusieurs centaines de coureurs dès sa première année, participe également de l'inscription du cyclisme dans l'Oisans et de la redéfinition du territoire. Cette épreuve cycliste de masse d'endurance avec mesure de la performance individuelle et édition d'un classement, permet l'attribution d'un niveau, la Marmotte d'or, d'argent ou de bronze à l'image du ski.

C'est une manifestation ouverte à tous ou presque. En effet, les premières années, la FFC qui voit ce type d'épreuves comme une concurrence pour son système organisé selon un classement national et des compétitions hiérarchisées, montre son hostilité. L'innovation se heurte à l'institution cycliste. L'épreuve 1982 stipule que la course est ouverte aux licenciés des fédérations suivantes : UFOLEP, FFCT, FSGT et FFC précisant qu'elle est interdite aux licenciés seniors et aux féminines de la Fédération Française de Cyclisme¹³¹⁰. Cette restriction a pour but d'empêcher les meilleurs coureurs de se mesurer dans cette épreuve hors-cadre fédéral : « *la FFC était vraiment hostile [aux cyclo sportives] c'était interdit, un coureur n'avait pas le droit d'aller faire la Marmotte. Ça a duré trois ou quatre ans et puis petit à petit il y a eu des coureurs qui sont venus à la Marmotte, des pros et, après, c'est devenu une compétition, on va dire* »¹³¹¹. Les propos d'Yves Berlioux de même que l'hostilité de la FFC rappellent l'opposition entre les formes organisatrices, ici la Fédération française de Cyclisme qui représente la norme et les épreuves cyclo sportives qui véhiculent de nouvelles valeurs sportives, les forces, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

La Marmotte revendiquée comme la plus ancienne des épreuves cyclo sportives avec 1140 engagés en 1983 selon la presse locale¹³¹², 2500 à 3000 participants en 1984¹³¹³, prend rapidement de l'ampleur (en 2003 pas moins de 6000 participants sont annoncés¹³¹⁴, en 2017 la course reste limitée à 7500 participants). Cette manifestation a toujours été très largement soutenue par l'écosystème territorial. Gilbert Orcel, adjoint au maire de l'Alpe d'Huez, durant quatre mandats, en est le coordinateur depuis le début. Yves Berlioux précise que la course répond à une demande différente des événements traditionnels. Cela traduit la croissance fulgurante de ce modèle, rapidement imité :

¹³⁰⁹ « Dans la roue... », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 février 1982. Une journée nationale de la bicyclette est décrétée en 1936 sous le Front Populaire.

¹³¹⁰ « 1500 amoureux du cyclisme attendus demain pour la Marmotte », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 juillet 1982.

¹³¹¹ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³¹² « La marmotte : record de participation et temps records », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 juillet 1983.

¹³¹³ « En selle pour la... Marmotte 83 », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 28 octobre 1983.

¹³¹⁴ « La Marmotte atteint des sommets », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 juillet 2003.

« Très vite, cela a été un énorme événement. Des gens qui voulaient être coureur, mais pas coureur classique, [...] Yan Contat qui a inventé le concept, après l'a reproduit, la Marmotte, la deuxième ça a dû être la Louison Bobet à l'époque. Et puis, ensuite, il y en a eu dans les Pyrénées et puis maintenant il y a des centaines de cyclosporives, donc cela a été un grand boom »¹³¹⁵.

La mise en place de tels événements de masse, par le nombre de cyclistes qu'ils génèrent ne laisse pas indifférent le territoire dans sa redéfinition. Dans sa dimension économique, en plus de l'aide logistique de l'Alpe d'Huez prioritairement et de Bourg d'Oisans, les sommes versées par les municipalités pour accueillir ces courses montrent l'investissement de l'écosystème territorial dans l'événementiel. Dans sa dimension sociale, plusieurs milliers de personnes s'approprient le territoire le temps de l'épreuve. Dans sa dimension culturelle, l'Oisans devient le lieu où il faut être. La dimension politique s'en trouve également transformée. En effet, le succès de l'événement assure celui des acteurs institutionnels. L'Oisans se transforme en territoire de sport cycliste.

Néanmoins, attardons-nous sur d'autres pratiques du deux roues en scrutant les valeurs qu'elles véhiculent, leur déploiement local afin d'analyser les effets structurants de ces pratiques alternatives au vélo de route.

4.1.2. De la moto trial contestée au vélo trial valorisé (1970- 1980)

Dans un large mouvement de diversification opéré dès le début des années 1970, la pratique de la « *moto verte* » explose¹³¹⁶. Sous cette appellation, il s'agit de rendre acceptable d'un point de vue environnemental une activité motorisée se déroulant dans la nature. À l'assaut des montagnes, la moto verte tous terrains a pour objectif le franchissement d'obstacles. Plusieurs modalités se partagent le marché, la moto de cross pour terrain accidenté, la moto trial, la plus représentée, pour franchir des obstacles. Ce n'est plus la vitesse qui est recherchée mais la maniabilité. Cependant, l'essor de cette discipline fait face à la désapprobation d'autres catégories fréquentant la montagne : « *Il y a les autres randonneurs pédestres, maugréant contre le bruit et la fumée. Pour eux, la montagne est le royaume du silence* »¹³¹⁷. Son développement génère des conflits d'usage importants ce que montre les travaux de Lisa Haye¹³¹⁸.

¹³¹⁵ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³¹⁶ Casals, E., « Un hobby, le trial (1), l'explosion de la moto verte », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 juillet 1976.

¹³¹⁷ Casals, E., « Un hobby, le trial (1), l'explosion de la moto verte », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 juillet 1976.

¹³¹⁸ HAYE Lisa, *Les loisirs motorisés hors route. Conflits controversés et réseaux d'actants*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Laboratoire Sport et Environnement Social, Grenoble, 2012, 357 p.

En Oisans l'antagonisme entre les défenseurs de la « vraie nature » ou de la « vraie montagne » et les pratiquants de la moto verte se repère dans les colonnes de la presse locale. La station des Deux Alpes organise chaque été depuis 1975 des stages qui ne sont pas du goût de tous. Cela est suggéré avec un soupçon de provocation par le journaliste Olivier Renaud, se plaçant en défenseur de l'activité :

« Les 2 Alpes. Une fois de plus nous allons vous parler de trial. Que les amoureux (pédestres) de la nature nous lancent la pierre. Mais qu'ils le fassent vite. Et surtout, qu'ils sachent que, nous non plus, nous ne pouvons supporter la moindre construction enlaidissante ni le moindre papier vagabond. La nature est belle [...] Tout cela pour expliquer que l'on peut aimer le trial, et aimer la nature, et que les deux ne sont pas incompatibles »¹³¹⁹.

Olivier Renaud rassure son lectorat quant à la gestion irréprochable de l'activité sur le site des Deux Alpes qui se tient à distance de la vue des touristes non-initiés. Il faut en effet se hisser de la station jusqu'à 2300 mètres au pied des télésièges du Grand Nord et de Bellecombe¹³²⁰ pour admirer les trialistes sur leur aire de jeu : « Plutôt que de voir n'importe quel "vandale" sur deux roues envahir les pentes déneigées [...] les motos ne sont à aucun moment dans le centre de la station. Elles restent à proximité de leurs lieux d'évolution et gare au stagiaire qui sort de l'aire réservée »¹³²¹.

À l'approche d'un colloque qu'elle organise sur la montagne, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) défendant une autre fonction de la montagne, plus contemplative que ludique, réagit. Dans un communiqué elle met en cause la participation des trialistes des Deux Alpes à l'éloignement des perdrix lagopèdes et conclut : « Peut-on penser au printemps sans oiseau ? Ni sans source ? Ni sans fleur ? Le milieu est très fragile, la couverture végétale se reconstitue très difficilement, [...] Tout cela demande beaucoup de prudence donc une exigence d'études écologiques sur tout projet d'aménagement »¹³²².

À l'Alpe d'Huez, après l'organisation de deux événements de moto trial en 1972 et 1973¹³²³, le conseil municipal refuse en 1974, l'homologation d'un terrain de motocross et maintient son interdiction de circuler à moto hors des voies ouvertes à la circulation, par huit voix contre et une pour, malgré une demande de reconsidération du trial visant à l'autoriser de manière limitée dans le temps et dans l'espace¹³²⁴. Si la situation n'est pas figée à l'Alpe d'Huez puisqu'en 1976 se déroule une compétition de moto-cross, celle-ci traduit bien l'antagonisme de perception autour de cette nouvelle discipline qu'est la « moto verte »¹³²⁵.

¹³¹⁹ Renaud, O., « Aux 2 Alpes : Trial et bonne humeur », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 septembre 1977.

¹³²⁰ Ces deux télésièges construits en 1972 et 1983 étant remplacés en 2005 par un seul télésiège plus performant dit de Bellecombe.

¹³²¹ Ibidem, Renaud, O., « Aux 2 Alpes : Trial et bonne humeur », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 septembre 1977.

¹³²² « Pour la montagne : un colloque qui fera date parce qu'il va proposer des solutions concrètes inéluctables », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 5 novembre 1977.

¹³²³ « Gros succès du trial moto-cross », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 13 juillet 1972, & « Le succès populaire du trial », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 13 juillet 1973.

¹³²⁴ « Au conseil municipal », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 11 octobre 1974.

¹³²⁵ « Moto-cross des cimes », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 8 août 1976.

Les faits ne sont pas spécifiques à l'Oisans et se constatent dans d'autres massifs montagneux. Les opposants à la moto trial constituent un facteur de blocage au développement de cette nouvelle pratique qui cherche une légitimité¹³²⁶. Celle-ci passe notamment par la revendication par les trialistes de zones d'entraînement réservées à leur activité, ce qui implique une forme d'appropriation du territoire. Dans le Vercors, à l'issue du 9^e trial international, soit une décennie d'organisation, le docteur Baudry, président de la Ligue considère que « *le trial est aussi un sport de nature* » et alerte : « *La moto verte est maintenant un phénomène social avec lequel compter* ». Le président défend le parti de son sport. Il ajoute : « *De telles compétitions existent en Suisse, dans des régions identiques à la nôtre où elles ne soulèvent pas de problème, alors pourquoi en poser chez nous ?* »¹³²⁷. Pour le docteur Baudry, la sensibilité à la nature n'est pas exclusive de certaines catégories d'utilisateurs et fait partie des valeurs sous-tendues par les pratiquants de la moto verte. On assiste là à des conflits territoriaux de pratiques et de praticiens.

Les protagonistes de la moto trial détournent le mot « *vert* » synonyme d'écologie. En l'utilisant ils le détournent de la réalité puisque un moteur à explosion produit bruit et fumée. Malgré la contradiction de cette pratique avec l'idée de nature telle que l'évoque la FRAPNA, la moto trial semble bien appropriée par l'écosystème des Deux Alpes, le stade de moto trial invisible depuis la station participe de cette facilité. Si la moto verte et le vélo trial revendiquent leur compatibilité avec la protection de la nature, ce dernier semble d'autant mieux pouvoir être accueilli en tous lieux, se plaçant dans une forme de concurrence. Selon le journaliste Serge Guillermin cette nouvelle bicyclette modifiée offre les mêmes évolutions que son homologue motorisé mais sans carburant :

« Non polluant et non bruyant, voici la nouvelle découverte d'un inventeur grenoblois, Stéphane Mihelj ; un vélo trial. Le successeur de la moto de trial ? [...] Mais qui aurait pu penser à créer un vélo de Trial, conçu pour le trial ! Ce sport qui de plus en plus, passionne les jeunes [...] Une bicyclette certes quelque peu modifiée, mais qui parvient à franchir des obstacles de 70 cm de haut, pratiquement sans aucun effort et surtout sans carburant, ce qui ne va pas manquer d'intéresser les amis de la nature, à une époque où l'écologie est reine »¹³²⁸.

Dans ce contexte les amateurs de moto trial vont basculer non seulement vers le vélo trial mais bientôt rapidement aussi vers le VTT. Stéphane Hauvette, pionnier du VTT de loisirs en France, en constitue l'une des figures de proue. Organisateur de séjours sportifs touristiques, il fut un fervent pratiquant de la moto verte¹³²⁹.

¹³²⁶ Casals, E., « Un hobby, le trial (2) : comment le concilier avec le respect de la nature ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 25 juillet 1976.

¹³²⁷ « Après le 9^e trial international du Vercors. Les randonneurs trialistes de France proposent une table ronde sur la moto verte », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 octobre 1976.

¹³²⁸ Guillermin, S., « Le vélo trial : une invention de Stéphane Mihelj », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 29 juin 1977.

¹³²⁹ SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit.pp. 191 et sqq.

Alors que le vélo trial reste peu perceptible en Oisans dans les années 1970, dans la décennie suivante, une autre pratique à rapprocher du VTT, le BMX (bicycle moto cross), également une émanation de la moto cross comme le vélo trial, apparaît. En 1986, l'association des commerçants du secteur de Champamé aux Deux Alpes fabrique une piste de bi-cross sur laquelle sont disputées des compétitions estivales hebdomadaires¹³³⁰. De plus, la section moto du Club des sports à la base de la création d'une école de moto-trial, envisage de créer en 1987 une école de bi-cross (vélo) en montagne¹³³¹, sous la direction de Fred Michaud, frère du champion du monde de moto trial. Il est l'entraîneur de Xavier Redois, vice-champion du monde de bi-cross et second aux Championnats d'Europe et Franck Chevreton¹³³², 4^e des Championnats du monde au Canada, champion de France et vainqueur de la Coupe du monde 1986. En 1986, les Deux Alpes accueillent une épreuve de bi-cross dont la discipline est en passe de rejoindre la FFC. Des stages de bi-cross sont programmés à compter de l'été 1987.

À l'Alpe d'Huez, la situation s'avère différente. Malgré l'implication d'acteurs locaux pour développer la moto trial, l'écosystème territorial au motif de la préservation de l'environnement rejette la pratique. Ces arguments, récusés point par point par les adeptes de la moto trial, mettent en relief d'autres raisons. Ainsi l'argument environnemental sert d'alibi.

Un exemple de rejet de la moto trial au niveau local : le cas de l'Alpe d'Huez

Le conflit entre les défenseurs du développement de la moto verte et ceux qui s'y opposent fait ressurgir les tensions entre les différents groupes d'acteurs ainsi que les arguments qu'ils déploient.

Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp souhaitent mettre en place des stages de moto trial à l'Alpe d'Huez : « *nouvelle activité sportive à l'Alpe mais existante dans de très nombreuses stations de montagne* »¹³³³. Par cette mention, les instigateurs des stages suggèrent que l'Alpe d'Huez se situe en retard par rapport à la diffusion de la pratique.

La commission Environnement de la mairie refuse d'attribuer les terrains demandés pour l'activité trial à moto. Cette décision conduit Rocky Di Foggia à réagir par l'intermédiaire d'un courrier dans lequel il compare les nuisances de la moto trial à celles d'autres activités : « *Si dans les zones concernées l'environnement doit être traité avec autant de rigueur, il faudra demander à la SATA de stopper tous les travaux permanents qui existent dans ce secteur et interdire à tous ses véhicules la circulation en dehors des voies* ». Rocky Di Foggia pose la question de la nuisance par le bruit : « *Si la nuisance considérée est un problème de bruit, il faudra arrêter totalement le fonctionnement du DMC*¹³³⁴ ». L'environnement qui

¹³³⁰ Ohayon, R., « Patrick Demolle premier vainqueur du Bi-Cross du centre de loisirs de Champamé », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 19 juillet 1986.

¹³³¹ Ohayon, R., « Le bi-cross », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 22 juillet 1986.

¹³³² Premier champion français de l'histoire du bi-cross sur MBK.

¹³³³ Lettre de Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp à la mairie de l'Alpe d'Huez, 28 août 1989, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹³³⁴ DMC est la télécabine Double Mono Câble transportant en deux tronçons les skieurs depuis le rond-point des pistes jusqu'à 2700 mètres.

sert d'alibi contre l'installation de la moto trial n'est jamais convoqué dans le cadre de l'installation de remontées mécaniques. L'auteur du courrier insiste sur les nuisances émises par les troupeaux de bovins et critique la prééminence de l'Association Foncière Pastorale (AFP) :

« Si cette commission pense que la pratique du trial dégradera les terrains, c'est que ses participants confondent moto cross et trial. De toute façon, cette activité ne pourra jamais, et de loin, abîmer autant les sols que les troupeaux de vaches. Il n'y a qu'à constater dans quel état désastreux et insalubre, ceux-ci ont été laissés en fin de saison du côté de Poutran. Nous sommes prêts à supporter facilement la comparaison ».

L'Association Foncière Pastorale, qui regroupe les propriétaires fonciers, forme un réseau d'acteurs influents, en défaveur de l'innovation du trial.

Rocky Di Foggia conclut en pointant du doigt le manque de développement de l'Alpe d'Huez :

« Cette attitude négative ne peut que nuire au développement logique et irrémédiable de la station. Il serait temps à l'Alpe de prendre plus en considération les demandes des estivants ou résidents secondaires, plutôt que de continuer à vivre et à penser au travers de l'association foncière pastorale. Le maintien de la race bovine n'est certainement pas lié à l'avenir de l'Alpe d'Huez ».

Il s'en prend à la façon dont l'écologie est traitée : « *L'écologie traitée de façon partisane est pernicieuse. Le trial est au contraire pratiqué par de nombreuses personnes, peut-être plus sensibles à la beauté de la nature que ses détracteurs* »¹³³⁵. Il indique les conditions nécessaires au développement de son activité moto trial en joignant un plan avec les zones. Il détermine les zones d'activités et demande l'autorisation à la mairie de les exploiter, de les matérialiser. Aucune des conditions nécessaires n'étant réunies pour l'organisation de ces stages au cours de l'été 1990, Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp préfèrent renoncer à leur projet, la proposition de la mairie d'accepter « *à titre expérimental* » ne permet pas des conditions suffisantes en rapport avec l'investissement nécessaire :

« Malgré le soutien très sympathique de quelques-uns de vos conseillers, les réticences de la plus grande partie de la municipalité étant à ce jour trop importantes, nous avons décidé de ne pas mettre en œuvre ce projet pour l'été à venir. Toutefois si les mentalités et l'état d'esprit de la station venaient à évoluer, nous pourrions alors étudier une solution pour les saisons suivantes »¹³³⁶.

Gilbert Orcel, adjoint, rappelle que la population s'oppose à cette activité :

« Nous ne pouvons admettre que les motifs invoqués dans votre lettre soient les raisons réelles et profondes de ce désistement. Vous ne pouvez ignorer qu'une grande partie de la population

¹³³⁵ Lettre de Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp à la mairie de l'Alpe d'Huez, 25 octobre 1989, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹³³⁶ Lettre de Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp à la mairie de l'Alpe d'Huez, 5 janvier 1990, Archives mairie Huez, cote 2W80.

et les résidents secondaires en particulier dans leur grande majorité sont opposés à cette activité de moto trial. [...] Nous avons accédé en grande partie à votre demande »¹³³⁷.

Cet exemple montre que l'Alpe d'Huez ne se reconnaît pas dans la moto trial, activité qui se développe aux Deux Alpes. Le territoire de l'Alpe d'Huez se définit peu sous cette modalité. La Loi relative à la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels « *en vue d'assurer la protection des espaces naturels* » détermine à partir de 1991 le cadre juridique. L'article 1^{er} de cette loi stipule : « *la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation des véhicules à moteur* »¹³³⁸. Cette loi s'impose aux acteurs. Bien qu'ils puissent la contourner, celle-ci par la réduction des espaces de pratiques des véhicules à moteur, abonde dans le sens de l'écosystème territorial. Elle restreint la possibilité de la moto trial de territorialiser l'espace de l'Alpe d'Huez en la cantonnant aux chemins et routes communaux et en ne lui attribuant pas de terrain spécifique.

L'exemple de la moto-trial à l'Alpe d'Huez reflète à travers les arguments des acteurs en jeu, la prééminence des sports d'hiver et en particulier celle des remontées mécaniques face aux autres activités.

4.2. Les acteurs de l'innovation dans la pratique du VTT

Quel que soit le territoire de pratique, les caractéristiques des acteurs de l'innovation se ressemblent. Intéressons-nous au profil de ces individus et à leurs motivations.

4.2.1. Un public émanant de divers sports

Le VTT, nouvelle pratique, attire des sportifs adeptes d'autres sports. Il agrège un public issu de différentes activités, parmi lesquelles nous pouvons citer le vélo de route, le BMX, la moto et le vélo trial, le ski alpin, le ski de fond ou le ski alpinisme considérés comme les plus représentatifs. Les acteurs interrogés ayant eu une influence sur la diffusion du VTT en Oisans précisent la filiation de la pratique vététiste. Jean-François Toublan, professeur d'EPS impliqué dans l'organisation du vélo de route, figure

¹³³⁷ Lettre de Jean-Guy Cupillard maire et conseiller général et Gilbert Orcel adjoint chargé des sports et de l'environnement à Rocky Di Foggia et Christian Lonchamp, 18 janvier 1990, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹³³⁸ Journal Officiel de la République française du 5 janvier 1991. Loi n° 91-2 du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes.

l'un des pionniers du développement du VTT à l'échelle du sport scolaire. Il crée la première section sportive VTT dans le collège où il enseigne en région parisienne. Devenu directeur régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de Versailles, il continue à s'investir dans le développement de la pratique. Organisateur de plusieurs événements VTT à la fin des années 1980 dont le Trophée Derik en Oisans, il préside l'association *Aventure Bike* qu'il fonde en 1981 et qui a pour mission d'organiser des stages et séjours de cyclisme sur route. Il s'intéresse au phénomène VTT arrivant en France. Pour lui cette activité représente une bouffée d'oxygène et ouvre un champ nouveau par rapport au vélo de route¹³³⁹. Bien que dans ses stages il présente la pratique vététiste comme un entraînement pour le cyclisme sur route¹³⁴⁰, ses propos : « *une bouffée d'oxygène* », « *un champ nouveau* », traduisent l'attrait pour une pratique véhiculant de nouvelles valeurs par rapport au cyclisme traditionnel.

Roger Mandin, concepteur de pistes de VTT et co-créateur du Mondial du VTT¹³⁴¹ (organisé aux Deux Alpes entre 2004 et 2012), reconnaît une représentativité évidente des cyclistes sur route parmi les vététistes mais également de pratiquants plus jeunes adeptes du BMX¹³⁴². Yves Berlioux possède une expérience poussée qui l'a mené à un moment donné aux portes du cyclisme professionnel¹³⁴³. Il a pratiqué le VTT en parallèle avec le cyclisme sur route et plusieurs sports d'endurance. Selon lui : « *Il y a des gens qui sont venus de plein [de sports] [...] Olaf Candau¹³⁴⁴ a été l'un des premiers à venir, il venait du ski alpinisme. Ce n'était pas un cycliste du tout* »¹³⁴⁵.

La pratique indifférenciée du VTT à ses débuts, de type plutôt cross-country, reproduit l'effort similaire à d'autres sports d'endurance ce qui facilite les passages d'un sport à l'autre et permet à des professionnels attirés par la nouveauté et de nouvelles sensations, de s'exprimer différemment. Pour Yves Berlioux, de nombreux transferts se sont opérés d'une pratique à l'autre :

« *Énormément de routiers et de cyclo-cross men [...] au départ des anciens professionnels, beaucoup qui se sont mis au VTT, les frères Hosotte par exemple, c'est des gars qui ont fait des années chez les pros, Gilles Sanders, au début il y avait beaucoup d'anciens pros¹³⁴⁶ [...] Moi j'ai*

¹³³⁹ Entretien téléphonique avec Jean-François Toublan, 12 mai 2017.

¹³⁴⁰ « M. Toublan responsable de ce stage nous confia que cette nouvelle façon de faire du vélo en pleine nature était en pleine expansion. [...] Ce stage de préparation pour cyclistes se déroule dans de bonnes conditions », In, « Stage de mountain bike au Pleyne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^{er} août 1986.

¹³⁴¹ En partenariat avec Vincent Ranchoux, rédacteur en chef de VTT Mag.

¹³⁴² Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹³⁴³ Champion Dauphiné Savoie toutes catégories de poursuite olympique (piste) en 1977, Champion de France des comités par équipe en 1982 toutes catégories, Champion Dauphiné Savoie VTT cross-country en 1992 et 1996 toutes catégories, Champion de France Triathlon des neiges 1989 au scratch, In, Bulletin officiel Dauphiné-Savoie 1998. Troisième, catégorie Vétéran, aux Championnats du monde VTT cross-country en 1993 à Métabief.

¹³⁴⁴ De père guide de haute montagne, natif de Venosc en Oisans, Olaf Candau a été sportif de haut niveau en VTT au sein de la FFC pendant 8 ans, compétiteur dans plusieurs disciplines d'endurance dont ski de fond, ski alpinisme. Il remporte en 1991 à 23 ans le 42 km de la Foulée Blanche en ski de fond. À cette époque il fait partie du team Rossignol. In, Gabai, G., « La foulée Blanche - Candau, Moysse, Locatelli : Trio gagnant », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 janvier 1991. Il a également fait partie de l'équipe de France Junior de ski de fond. Olaf Candau termine 3^e des Championnats de France de VTT aux Gets en 1994 qui lui permettent de se sélectionner pour les Championnats d'Europe de cross-country la même année en août à Métabief. In, Neyrat, C., « Olaf Candau et Nathalie Fiat dans la course », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 11 août 1994. Olaf Candau est l'auteur de deux récits de voyage, une biographie, un roman aux Éditions Guérin.

¹³⁴⁵ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁴⁶ Patrick et Jean-Paul Hosotte étaient cyclistes professionnels dans les années 1980. Gilles Sanders cycliste professionnel entre 1987 et 1990, participa à 3 Tours de France. Il passe au VTT et devient professionnel en 1993.

débuté par la route [...] J'ai fait de la course à vélo, cycliste sur route, [...] j'en vivais même passé un moment. Je faisais parallèlement du cyclo-cross¹³⁴⁷ et de la piste au vélodrome. On me disait : "Tu fais du cyclocross, pourquoi tu ne fais pas du VTT ? ". Voilà, c'est comme ça que j'ai acheté un VTT. Avec les qualités du cyclocross, de la route, tu te retrouves assez vite à bon niveau, qui te permet de faire les Championnats de France [...] J'ai fait du ski de fond en compétition, mais plus en préparation. Quand tu es un sportif d'endurance, tu te mets à tout ce qui est endurance, tu seras forcément dans les bons sinon les meilleurs »¹³⁴⁸.

Le témoignage de Fabrice Guy, membre de l'Équipe de France de combiné nordique, champion olympique lors des Jeux d'hiver de 1992 à Albertville, recueilli dans un reportage à propos des Championnats du monde de VTT 1993 à Métabief dans le Doubs atteste cette tendance. Dans l'interview, l'athlète interrogé confirme la proximité entre la pratique du ski de fond et du VTT : « *Tout le monde le dit, les skieurs de fond, les skieurs de ski nordique sont très forts après en vélo ou en VTT, donc pourquoi pas en faire une carrière après en VTT* »¹³⁴⁹.

Gilles Vanheule, directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes insiste pour sa part sur la maîtrise de la trajectoire en VTT qu'il compare avec le ski : « *Ce qui me frappe dans le vélo, c'est que cela ressemble un peu au ski [...] freestyle ou freeride plutôt [...] Tu vas faire un ride de vélo, c'est comme si tu fais un ride en ski. Tu vas le travailler, tu vas dire : "on va là, on va là"* »¹³⁵⁰. Cette description relève de l'esthétisation gestuelle recherchée dans la création de nouvelles pratiques¹³⁵¹. Elles se différencient en cela des sports traditionnels auxquels est souvent associée une nécessaire souffrance.

4.2.2. Du sport « souffrance » au sport « plaisir »

L'hétérogénéité des origines des pratiquants traduit des aspirations différentes qui fondent la démarcation entre les sports analogiques et les sports digitaux¹³⁵².

Dans son discours, Bernard Julien, gérant du magasin Rocky Sports à l'Alpe d'Huez, met en avant cette dualité en fonction de l'origine sportive des vététistes. Si certains viennent du sport compétitif et se font plaisir dans l'effort, d'autres déjà imprégnés d'une culture fun, recherchent une autre forme de satisfaction, qui se situe ailleurs que dans l'effort brut : « *Notre plaisir ne va pas être dans la souffrance à la montée mais dans le plaisir de piloter à la descente* »¹³⁵³. Les notions d'esthétique, de gestuel,

¹³⁴⁷ Le cyclo-cross est une discipline hivernale pratiquée par de nombreux cyclistes routiers dans le cadre de leur programme d'entraînement. Les circuits d'environ 3 km sont tracés sur des terrains variés (routes, prairies, sentiers...) comportant des passages à effectuer à pied.

¹³⁴⁸ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁴⁹ Pix Breizh, « Métabief - Championnats du Monde VTT 1993 ». In, Youtube, [En ligne]. Publié le 29 janvier 2017. Consulté le 1^{er} juin 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=w7HlnVpJc>.

¹³⁵⁰ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹³⁵¹ Pociello, C. (1982). Les éléments contre la matière. Sportifs "glisseurs et sportifs "rugueux." *Revue Esprit*, (2), 19–33.

¹³⁵² Loret, A. (1995). Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun ». Paris : Éd. Autrement.

¹³⁵³ Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

prévalent et supposent l'acquisition de la maîtrise de l'équilibre et de l'engin¹³⁵⁴. Bernard Julien n'étudie pas complètement la souffrance qu'il attribue plutôt aux sports d'endurance, lorsqu'il ajoute : « *moi j'ai terminé la première Méga avec les bras comme ça à pleurer [...] On a mal nous aussi mais notre recherche, elle, est dans ce plaisir de pilotage, de la trajectoire, de passer partout sans poser un pied par terre* »¹³⁵⁵. Ce témoin porte un regard plutôt négatif sur la pratique cycliste classique : « *Le vélo, tu pédalais, tu en chiais, tu pédalais, tu en chiais [...] comme la natation* »¹³⁵⁶. Cette dimension performantielle du sportif analysée par Alain Ehrenberg monte en puissance dans la société au cours des années 1980¹³⁵⁷. Son corollaire, la souffrance produite dans l'effort est décrite comme un plaisir¹³⁵⁸. Par opposition à ce profil, Bernard Julien revendique à plusieurs reprises son passé de motard, élément devant être compris au sens d'une opposition au cyclisme non seulement en terme d'effort produit mais de valeurs. L'hédonisme est privilégié à l'ascétisme : « *J'arrivais de la moto, j'avais une enduro, je faisais du moto-cross* ».

Bien que la conquête de nouveaux lieux reste fondamentale dans le développement des sports innovants, des espaces de pratique spécifiques se dessinent en fonction des catégories de pratiquants. Les adeptes de la descente privilégient l'usage des remontées mécaniques qu'ils utilisent à la montée. Les adeptes de l'effort de longue durée s'affranchissent des infrastructures pour privilégier la dimension aventureuse et la sensation d'évasion « *hors des sentiers battus* ».

4.2.3. Le VTT, une filiation de la pratique cyclomuletière

Parmi les sports influençant le VTT, une autre activité se distingue, la pratique cyclomuletière¹³⁵⁹. Forme de cyclotourisme, elle consiste à parcourir à vélo des itinéraires de randonnées dit aussi sentiers muletiers – mais il s'agit le plus souvent de routes d'exploitation forestière ou agricole. Développée bien antérieurement à l'existence du VTT, en 1955 en Angleterre d'après Frédéric Savre, cette approche permet de couvrir des distances plus importantes qu'au rythme de la marche. Elle consiste souvent à repérer sur carte les cols et rejoindre ceux dont la partie sommitale n'est pas desservie par une voie carrossable, rendant nécessaire le portage. Elle représente une discipline relativement confidentielle et

¹³⁵⁴ POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Revue Esprit*, février 1982, n° 2, pp. 19-33.

¹³⁵⁵ Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

¹³⁵⁶ Ibidem. Bernard Julien a pratiqué la compétition de natation en club durant dix ans.

¹³⁵⁷ EHRENBURG Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Hachette littératures, 1999, 323 p.

¹³⁵⁸ BALAUDÉ Jean-François, « Haute intensité. Une approche philosophique du cycloport », in *Activité physique et exercices spirituels essais de philosophie du sport*, Paris, Vrin, 2008, pp. 147-168.

¹³⁵⁹ PROVOT D., « Cyclo muletier », *Club des 100 cols*, 1987, n° 15, pp. 40-42. Revue annuelle. Les revues n°1 (1973) à n°36 (2008) du Club ou Confrérie des 100 cols sont consultables [En ligne]. Consulté le 6 juin 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.centcols.org/revues/15/A15038.htm>

peu structurée selon Frédéric Savre¹³⁶⁰ qui, néanmoins, peut se prévaloir d'être en partie l'une des modalités d'origine du VTT. Pour Yves Berlioux, cette filiation ne fait aucun doute : « *Il y avait ceux que l'on appelait les cyclotouristes muletiers [...] l'ancêtre du VTT, les cyclotouristes qui de temps en temps s'égarèrent sur les pistes, eux allaient monter le col de Sarenne quand il n'était pas goudronné ou quelques routes sur la Grave, le Plateau d'Emparis. C'est typique, il y a des gens qui étaient un peu plus hardis* »¹³⁶¹. L'Oisans, de par la renommée de ses passages d'altitude supérieurs à 2000 mètres, fait partie des destinations prisées par les cyclomuletiers, collectionneurs de cols à l'image du Club des Cent cols¹³⁶².

Yves Berlioux sans se considérer comme cyclomuletier, admet s'adonner à cette pratique. Il apprécie de sortir des itinéraires classiques de l'asphalte :

« Je ne m'appelais pas cyclomuletier, mais je disais "tiens, donc". On y allait avec nos vélos de course, mais il y avait des vélos avec des pneus un peu plus importants et surtout des gens qui répertoriaient tous ces cols. Il y a un guide [...] qui répertorie tous les cols de France [...] le Chauvot¹³⁶³ [...] une bible qui répertorie tous les cols. Alors il y a des chasseurs de cols, ils vont sur le goudron puis un jour ils se disent "il faut aller faire les autres". Ça c'était les cyclomuletiers qui avaient des vélos qui cassaient, qui perçaient beaucoup, et puis... ça a duré... des années. Et, un jour, je crois que c'est aux États Unis, il y a des petits malins qui se sont dit "on va bricoler les vélos pour aller sur les chemins dans les cailloux, en descente, pour faire la même chose mais plus adaptée". Ça je pense que ça a dû démarrer en 80 [...] et là c'était le VTT, qui au début concernait quelques marginaux qui s'amusaient comme ça en montagne. Mais, très vite, il y a eu [...] en montagne un attrait [...] Mais c'était quand même la même population globalement qui s'est mise au VTT petit à petit »¹³⁶⁴.

Discrètement la pratique cyclomuletière qui consiste à franchir à vélo à des fins de loisir des terrains escarpés et des cols auparavant traversés à pied, amène une découverte du territoire. Cette activité commence à transformer le statut de l'Oisans ainsi que le regard posé sur lui. Il devient un territoire bientôt accessible à une nouvelle forme de cyclisme que représente le VTT.

Les cyclomuletiers ont la volonté de sortir des sentiers battus. Ce goût de liberté, de plus de nature et d'aventure, sont les prémices d'un nouveau matériel, le VTT, qui révolutionne le sport cycliste. Sa faculté de remplacer la marche en montagne interroge son acceptation vis-à-vis de son rapport à l'environnement et à d'autres catégories d'utilisateurs des chemins (Voir 4.4 - Les freins à l'appropriation et 8.5 Les limites à la territorialité).

¹³⁶⁰ SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit., p.188.

¹³⁶¹ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁶² Le Club des cent cols [En ligne]. Consulté le 7 juin 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.centcols.org/>

¹³⁶³ Répertoire de tous les cols de France rédigé par Robert et Monique Chauvot.

¹³⁶⁴ Entretien avec Yves Berlioux, op.cit.

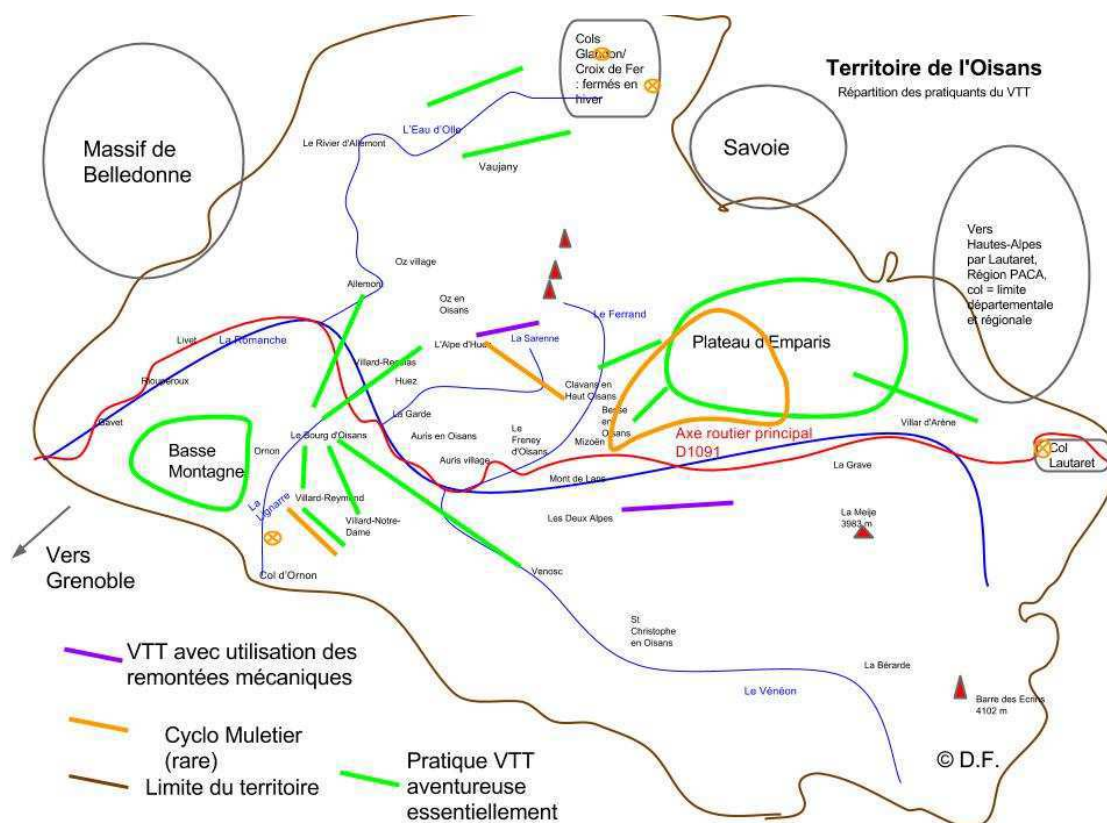


Figure 14. Répartition des différents types de pratique VTT dans les années 1980

Le cyclomuletier se pratique lorsque les routes ne sont pas goudronnées. La pratique descendante dépend de l'utilisation des remontées mécaniques. Le VTT aventureux, ou cross country, est une pratique mixte couplant une montée généralement par la route goudronnée et une descente sur les chemins.

4.2.4. Une pratique cycliste de montagne sans matériel ni lieu adaptés

L'évolution technologique des appareils sportifs détermine de manière considérable l'évolution des sports¹³⁶⁵. Or, l'unique matériel disponible au commencement de la pratique vététiste provient du vélo de route sur lequel seule une modification de la largeur des pneus a été opérée. Les propos tenus a posteriori sur le matériel et les espaces de pratiques par Gilles Vanheule, éclairent cette évolution technologique nécessaire et constitutive du processus d'innovation. Le directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes souligne qu'il ne possédait pas de VTT, et rappelle que dans les années 1980 la pratique n'est pas différenciée entre le VTT de cross-country et le VTT de descente :

¹³⁶⁵ HILLAIRET Dieter, Prospective et innovation des sports à technologie élevée (le système P.I.S.T.E.), Thèse de doctorat en STAPS, Paris 11, 1992, p. 59.

« Il n’y avait pas de VTT suspendu [...]. Ils étaient très cross-country, il n’y avait rien d’autre qui existait ». Il indique également qu’il n’y a pas de lieu spécifique pour la pratique : « Le Derik [...] il n’y avait pas de piste. [...]. On est passé sur le chemin là, on avait fait un tour de station [...] on est allé à la Molière [...] moi je n’avais jamais entendu parler de ça, je n’avais même pas de vélo à l’époque [...]. La première fois que j’ai fait du VTT, c’était monter dans le Jandri Express [...] et descendre de là haut sur les pistes 4x4 [...]. Il y avait des loueurs qui louaient ça. Pas de casque, pas de gants et tout le monde montait comme ça »¹³⁶⁶.

Ce discours montre la large place laissée à l’improvisation et l’absence de normes strictes et établies. L’absence de matériel dédié à la pratique implique de la part des acteurs de l’innovation la nécessité de concevoir par eux-mêmes les évolutions. Norbert Alter parle à ce propos de la compétence collective des acteurs qui « *se débrouillent* » pour suivre les évolutions technologiques. Elle se caractérise par des formes d’apprentissage qui se réalisent « *sur le tas* »¹³⁶⁷. Yves Berlioux insiste sur cet aspect artisanal des débuts du VTT :

« Au début c’était la débrouille [...]. Fallait bricoler [...]. Les vélos étaient adaptés au niveau de la taille des roues et des pneus [...] Tout le reste, c’était du matériel de route qui était sollicité différemment avec les secousses, la poussière, la boue, les chutes... Donc qui ne tenait pas le coup : ça cassait, ça se déréglait beaucoup. Petit à petit le matériel a évolué »¹³⁶⁸.

Ces balbutiements techniques, partie intégrante du processus d’innovation, sont des révélateurs majeurs dans l’évolution des pratiques : « *Tout objet est ainsi inventé, réfléchi et amélioré selon le milieu dans lequel il évolue* »¹³⁶⁹.

4.2.5. Se ressourcer et se retrouver

Les témoignages des acteurs de l’innovation confirment leur sensibilité écologique présente dans la plupart des pratiques de pleine nature sans pour autant avérer une réelle sensibilité à sa protection¹³⁷⁰. D’après les témoignages recueillis, les vététistes se considèrent plus proches de la nature que d’autres pratiquants, cyclistes, motards ou autres.

¹³⁶⁶ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹³⁶⁷ ALTER, Nobert, L’innovation ordinaire, op. cit., pp.277 et sqq.

¹³⁶⁸ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁶⁹ HILLAIRET Dieter, Prospective et innovation des sports à technologie élevée (le système P.I.S.T.E.), op.cit., p. 59.

¹³⁷⁰ VIGNAL Bénédicte, La sensibilité écologique et les usages sociaux de la nature dans les pratiques de plein air le cas de la baignade en eau douce, op.cit.

Yves Berlioux juge que si les cyclistes routiers sont plus respectueux de l'environnement que d'autres usagers de la route, les vététistes le sont d'autant plus. Voici ses observations en tant que pratiquant cycliste régulier :

« Moi je suis cycliste [...]. Je fais du vélo toute l'année [...]. Quand j'attaque au mois de février, [...] tu vois dans le fossé, au bord de la route [...] des paquets de clopes, des bouteilles de vin, des cannettes de bière, des couches culottes [...] des sacs poubelles, des enjoliveurs, et tu vois de temps en temps [...] un emballage de céréales [...]. Je ne pense pas que ce que j'ai énuméré au départ ce soit le fait des cyclistes [...] ce qui est balancé, ce qui est sale, ce qui pollue, ce n'est quand même pas le vélo [...]. Je pense que quatre-vingt-quinze pour cent des cyclistes reviennent avec leurs emballages, le reste c'est que c'est tombé par inadvertance »¹³⁷¹.

Son argumentation forme une réponse à la cabale contre les cyclistes les accusant d'être les premiers à souiller la nature en jetant leurs emballages de barres énergétiques au bord des routes. Les propos qu'il émet suggèrent l'existence de conflits entre plusieurs catégories d'usagers du territoire.

Pour Yves Berlioux le vélo de route permet déjà un contact privilégié avec la nature, mais la relation est amplifiée dans le VTT qui ne se pratique pas sur les axes routiers partagés avec les automobiles : « *Le cyclisme c'est déjà [...] nature, même le cyclisme sur route, puisque le cycliste sur route, il aime aller sur les petites routes, dans la nature. On ne va pas vite en vélo, donc on est déjà imprégné de la nature. Le VTT ça permet de zoomer [...] sur la nature* »¹³⁷². De ce point de vue, le VTT se positionne comme une réponse mieux adaptée aux aspirations de la société en quête d'union avec son environnement. Cependant, cela n'exclut pas des controverses à propos de la protection de l'environnement (*Voir 8.5. Les Limites à la territorialité*). La comparaison avec le vélo de route semble tourner à l'avantage du VTT dans les imaginaires comme le rappelle cet article de la presse locale qui oppose à la frénésie des différents utilisateurs de la route, la sérénité et la découverte des chemins de montagne : « *Les adeptes du VTT apprécient d'échapper à l'inévitable agitation et aux dangers de la route, et de découvrir dans la tranquillité, les fleurs, les troupeaux, les marmottes, parfois même les chamois* »¹³⁷³.

Pour se faire accepter face aux randonneurs ou bien face à des usagers des pratiques motorisées, les promoteurs du VTT véhiculent largement l'idée d'une pratique non polluante, permettant une découverte de la nature comme le souligne Alain Tontale, responsable de l'animation à Autrans : « *Il faut faire un travail relationnel et de nombreuses réunions avec les ONF, les agriculteurs, la municipalité, les privés pour arriver à créer de bonnes animations, faire des tracés et surtout pour bien faire accepter le VTT, sport qui ne pollue pas et qui permet de découvrir la nature* »¹³⁷⁴. Ces propos mettent aussi en

¹³⁷¹ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹³⁷² Ibidem

¹³⁷³ Copin, J.P., « Des Rocheuses aux Alpes... - Vogue estivale du vélo tout terrain qui mobilise les énergies des sportifs de l'été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1988.

¹³⁷⁴ Roux, J., « Trophée Derik - Hier, première étape à Autrans. Aujourd'hui, les champions de bike sont attendus à Auris-en-Oisans - L'américain Anolik en tête », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 12 août 1990.

lumière les caractéristiques des innovateurs qui doivent convaincre pour faire accepter le VTT. Ils s'appuient sur les valeurs écologistes montantes dans la société. Les pratiquants du VTT s'approprient également l'argument utilisé par de nombreux adeptes des activités de pleine nature dont les tenants de la moto verte : « *C'est l'absence de routes secondaires et un persistant besoin de se battre avec les choses de la terre qui donnent goût à cette poignée de pionniers de s'organiser comme grimpeurs de montagne [...]. La moto verte a trouvé une vraie concurrente, le mountain bike est né* »¹³⁷⁵. Le terrain de la moto verte doit ainsi être partagé avec une autre pratique émergente.

Le territoire de l'Oisans s'empare-t-il mieux du VTT que d'autres pratiques, est-il prêt à être transformé par celui-ci qui se montre plus en adéquation avec la nature ? Les valeurs sous-tendues par la pratiques se montreront-elles suffisamment persuasives pour être appropriées par le territoire et amener à sa transformation ? De quelles actions les promoteurs de l'innovation devront-ils se prévaloir afin de légitimer leur pratique ? Seront-ils confrontés à des conflits ? De quelle ampleur ?

La société reconnaît une autre prédisposition au VTT. Parce qu'il est associé au divertissement et à l'univers ludique, il semble destiné à être partagé en famille : « *Le VTT beaucoup plus que l'autre vélo, se prête au loisir familial. Les enfants, à partir d'une huitaine d'années, en apprécient le côté divertissant* »¹³⁷⁶. Les stations de sports d'hiver s'emparent de cette référence afin de communiquer différemment sur leur destination. Comment le territoire de l'Oisans pourrait-il prendre à son compte un loisir qualifié de familial ? Est-ce dans ce sens qu'il va se structurer ? Par sa topographie abrupte on peut penser que le territoire de l'Oisans n'est pas adapté à une pratique familiale. On oppose à cela l'aspect ludique des terrains bosselés qui conviennent aux enfants. Au regard des caractéristiques socio-culturelles spécifiques des clientèles des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez, on peut supposer une appropriation différenciée entre ces deux domaines. (Cf. 4.3 - *Appropriation du VTT par l'écosystème territorial*).

4.2.6. L'esprit de la glisse

Les travaux de Ludovic Falaix à propos du surf d'eau, présentent l'esprit de la glisse qui anime les pratiques californiennes dont le VTT. Celui-ci détermine un véritable mode de vie en rupture avec la norme sportive établie et s'appuie sur des conduites alternatives liées à une remise en question d'ordre culturel¹³⁷⁷.

¹³⁷⁵ BARBIN Marcel, *Le guide du VTT*, Alleur, Belgique, Marabout, 1993, 152 p.

¹³⁷⁶ Copin, J.P., « Des Rocheuses aux Alpes... - Vogue estivale du vélo tout terrain qui mobilise les énergies des sportifs de l'été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1988.

¹³⁷⁷ FALAIX Ludovic, *La glisse au cœur des résistances et contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf en Aquitaine*, Thèse Aménagement et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 2012, 527 p.

En découvrant la planche à voile après son expérience de nageur en club, Bernard Julien se sent habité par cet « *esprit de la glisse* », caractérisant de nouvelles valeurs, décrites chez plusieurs acteurs interrogés :

« Dix ans de compétitions de natation, niveau national, je nageais à mort. C'est ce qui m'a formé pour tous les autres sports. [...] Trois fois par jour dans les bassins. C'était sportif à l'époque. Après je suis sorti de l'eau par la planche, c'était le début du fun, et là j'ai compris plein de choses, [...] là j'ai limite arrêté les études, arrêté la natation, voilà l'esprit fun. Glisser avec quelque chose aux pieds. Je sortais juste des études. J'ai fait math sup', IUT informatique, en fait le jour de l'examen de mon IUT d'informatique, j'ai été faire la Coupe du Monde de planche à voile de vitesse dans le sud [...]. J'ai vraiment disjoncté. [...] J'ai senti que planche aux pieds il se passait des choses »¹³⁷⁸.

Bernard Julien rappelle son attrait pour la moto et se dévoile davantage sur son univers :

« Nous, on a pris cet esprit, on était des riders. On faisait du ski, du monoski, du surf, et c'était cet esprit, finalement, d'aller chercher l'éclate [...]. Cet esprit-là qui est vraiment né du plaisir du pilotage. Moi, je ne suis pas du tout vélo ; je fume des clopes, [j'aime] ce côté d'aller me faire plaisir, pas par l'endurance mais plutôt par le pilotage [...] J'étais un peu rebelle, je n'étais pas très institution [...] On faisait vraiment du vélo un peu comme le snowboard au début du ski ».

Sa référence au pilotage rejoint les arguments de Christian Pociello selon lequel les nouvelles modalités sportives californiennes sont en quête de gestualité sportive, de capacité acrobatique¹³⁷⁹.

Cette démarcation entre les pratiques traditionnelles et celles dites californiennes, se lit également dans la tenue vestimentaire, attribut social et culturel par excellence. Bernard Julien oppose à l'accoutrement des cyclistes routiers classiques porteurs de cuissards, celui des vététistes, porteurs de shorts et d'une image plus décontractée¹³⁸⁰, d'une attitude cool qui prime sur toute crispation¹³⁸¹.

L'utilisation d'un vocabulaire spécifique volontairement anticonformiste et aux influences anglo-saxonnes fait dès lors figure de référence. Les vététistes deviennent des « *riders* », ils fréquentent les « *bike parks* ». Les professionnels de l'encadrement proposent du « *guiding* ».

Roger Mandin, précurseur de la conception des tracés de pistes de VTT, correspond à l'archétype des acteurs de la contre-culture non seulement en matière d'usages sportifs mais selon un univers faisant référence à un système de représentations plus global, perceptible dans d'autres usages tels que la bande-dessinée, l'humour, la référence au clownesque aux dépens de la figure héroïque du sportif¹³⁸². Roger Mandin, graphiste de métier, compose dans les années 1980 une affiche sous forme de bande-dessinée humoristique pour le compte de l'ESF des Deux Alpes destinée aux différents usagers des pistes

¹³⁷⁸ Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

¹³⁷⁹ POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Revue Esprit*, février 1982, n° 2, pp. 19-33.

¹³⁸⁰ BARTH Isabelle et MULLER Renaud, « La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là. Réflexion prospective. », *Management et Avenir*, 2008, vol. 5, n° 19, pp. 18-36.

¹³⁸¹ VIGARELLO Georges, « Les vertiges de l'intime », *Esprit*, février 1982, « Changer la culture et la politique n° 2 », pp. 68-78.

¹³⁸² LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, Paris, Éd. Autrement, 1995, p. 72.

afin d'attirer un regard sympathique mais néanmoins pédagogique sur la sécurité. Le titre subversif présente « *Les Dix Commandements du skieur* ». Lors de sa période vécue aux Deux Alpes, l'écosystème territorial lui assigne le surnom de « *Tarzoon* », réplique antihéroïque de Tarzan, dénomination qu'il attribue à son bar le « *Tarzoon Café* », dont il est propriétaire à Avoriaz depuis 1991.

L'esprit de la glisse définit les acteurs des nouvelles pratiques. Le VTT représente une alternative au vélo de route comme le snowboard au ski ou le parapente au parachutisme. Ces modalités regroupées sous la désignation « *californienne* » se structurent, au début au moins, en opposition aux pratiques traditionnelles dont elles entendent se démarquer. Bernard Julien se définit comme un rebelle, le matériel du VTT fort différent de celui de la route, lui permet d'affirmer cette position. Ce témoin exprime une volonté de sortir du cadre institutionnel, de ce qui est programmé. Il trouve dans le VTT l'expression d'une fantaisie par exemple dans le choix d'un passage improvisé, alors que sur l'asphalte, on suit la route. Il apprécie de se retrouver de manière informelle avec d'autres pratiquants. Un parallèle évident caractérise les nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de vol libre, de snowboard ou de VTT ou d'autres pratiques encore.

Ces modalités s'opposent à une forme sportive antécédente figée. Elles cherchent à conquérir de nouveaux horizons, s'appuient sur de nouvelles techniques selon des modes d'expression inédits en particulier vestimentaires ou un attachement à des styles musicaux distinctifs, tels que ceux exploités dans le film de glisse culte *Apocalypse Snow*. Comment l'écosystème territorial réagit-il à ces nouvelles manières de faire et d'être et se saisit-il de ces nouvelles modalités ?

4.3. Appropriation du VTT par l'écosystème territorial

Une perception positive

La pratique du VTT est envisagée par les acteurs de l'innovation comme une alternative à la randonnée pour attirer une clientèle renouvelée, perçue de meilleure manière, moderne, qui change de ceux qui « *venaient pour faire sortir les enfants et les pots de fleurs l'été* »¹³⁸³.

La nécessité de faire fonctionner les stations touristiques de montagne en été à des fins de rentabilité et l'absence de neige au cours des hivers de la fin des années 1980¹³⁸⁴ amènent le système ski à prendre conscience de sa propre vulnérabilité. Le VTT se présente comme une solution de remplacement intéressante dans un contexte économique morose. Le marché des sports d'hiver

¹³⁸³ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹³⁸⁴ GAUCHON Christophe, « Les hivers sans neige et l'économie des sports d'hiver : un phénomène récurrent, une problématique toujours renouvelée. », in *Neige et glace de montagne : Reconstitution, dynamique, pratiques*, EDYTEM - Cahiers de géographie, 2009, vol. 8, pp. 193-204.

français entre dans sa phase de maturité et incite les professionnels à attirer de nouvelles clientèles, notamment étrangères. Le salon de l'aménagement en montagne qui se tient à Grenoble au printemps 1988 questionne le futur des destinations touristiques alpines. Faisant écho au salon, un article du *Dauphiné Libéré* intitulé : « *Quand les montagnes se cherchent* » est illustré par une photo présentant un vététiste pédalant les skis sur l'épaule, accompagnée de la légende : « *Quand la neige manque dans l'Isère en début d'année, on apprend à connaître la montagne l'été* »¹³⁸⁵ (voir annexe 13).

L'absence de neige participe aussi en partie à l'accélération du processus de diffusion de la pratique qui se ressent de manière soudaine dès le milieu des années 1980. En tout état de cause, le VTT amorce une phase de croissance forte :

« Le vélo tout terrain, VTT, appelé aussi mountain bike car il est natif d'Amérique, prend depuis quatre ans une place grandissante dans les loisirs sportifs de l'été. On estime à 5000 le nombre de ses pratiquants. [...] Dans presque toutes les stations touristiques, il y a possibilité de pratiquer le VTT, qui devrait être un des grands trucs de l'été. Là où il y a un téléphérique, on suggère sa pratique uniquement en descente »¹³⁸⁶.

Cette invitation à passer du ski au VTT montre que l'appropriation de la pratique par son aptitude à la descente est déterminée par l'existence d'infrastructures de remontées mécaniques.

Le chiffre de 5000 vététistes annoncé par la presse locale corrobore celui de la Fédération Française de Cyclisme. Il reste en deçà de la réalité en ne prenant pas en compte les pratiquants non affiliés à la fédération. Alain Loret note que si en 1984, le marché français du cycle a absorbé 1760 VTT, de 1984 à 1990 un million d'unités fut vendu¹³⁸⁷. Ces éléments attestent de la faible représentativité du nombre de licenciés fédéraux par rapport au nombre d'adeptes du VTT dans son ensemble. On peut d'ailleurs souligner la plus grande polyvalence de cette pratique que la forme routière, caractéristique propre aux nouvelles modalités des pratiques californiennes, qui se déploient en dehors du cadre des fédérations.

On oppose aux travaux d'Alain Loret qui considère la rapidité avec laquelle s'est développé le VTT sur les pistes de ski¹³⁸⁸, évoquant l'apparition d'une « *génération quasi spontanée* », l'étude de Frédéric Savre qui met en relief le caractère progressif de la diffusion de cette pratique en démontrant les origines et les filiations¹³⁸⁹. Cette progressivité n'exclut pas des rythmes de croissance différents en fonction du moment du processus¹³⁹⁰. À ce titre, il semble intéressant de mesurer la réaction et la capacité d'absorption du VTT par l'écosystème uissan qui s'empare de cette nouvelle pratique. La presse

¹³⁸⁵ Boucaud, J., « Quand les montagnes se cherchent », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 avril 1988.

¹³⁸⁶ Copin, J.P., « Des Rocheuses aux Alpes... - Vogue estivale du vélo tout terrain qui mobilise les énergies des sportifs de l'été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1988.

¹³⁸⁷ LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, Paris, Éd. Autrement, 1995, pp. 225-226. Soit environ 166000 unités en moyenne par an.

¹³⁸⁸ LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, op.cit.

¹³⁸⁹ SAVRE Frédéric, *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, op.cit.

¹³⁹⁰ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op.cit.

locale valorise l'ingéniosité des moniteurs de ski de l'Alpe d'Huez face au manque de neige. Ceux-ci sont prêts à proposer un panel d'activités en remplacement du ski :

« En cette période de mauvais enneigement, les moniteurs de l'ESF ont fait preuve de beaucoup d'idées. Pour pallier la réduction du ski alpin ou ski de fond, ils ont proposé à leurs élèves la randonnée en raquettes, en mountain bike, le ski sur herbe (comme en été ou presque), le parapente pour les sportifs, le trottin'herbe pour les plus jeunes, le golf et le parcours de la forme afin que chacun se tienne physiquement prêt pour l'arrivée des premières et sérieuses chutes de neige. Innovation, la traditionnelle descente aux flambeaux de Noël a bien eu lieu mais de l'Écluse et en footing ! Bravo les moniteurs de l'ESF »¹³⁹¹.

Cet article démontre la priorité accordée au ski. L'absence de neige ne positionne pas le VTT en tant que potentielle ressource territoriale, elle reste perçue comme une activité annexe et passagère.

4.3.1. Le temps de l'aventure

Dans l'imaginaire, arpenter la montagne en tous points traduit l'idée d'une potentielle appropriation sans limite. Comme le ski ou le snowboard hors-piste, le VTT quitte les terrains aseptisés que rappellent les axes routiers classiques. Le hors-piste constitue la première modalité de pratique du vélo tout terrain. Mieux que la marche à pied trop lente ou la moto trop polluante, il s'intègre parfaitement à la palette des activités estivales¹³⁹². Par opposition au vélo de route, circuler hors des sentiers battus¹³⁹³ constitue sa valeur ajoutée. Il exprime une intense liberté, l'autonomie et l'individualisme rapidement exploités par les stations de sports d'hiver, au premier rang desquelles la Plagne, Autrans ou encore les Arcs¹³⁹⁴. Ces valeurs sont mises en exergue dans les travaux d'Alain Ehrenberg. Le sport quitte le champ de l'autorité disciplinaire au profit de l'autonomie¹³⁹⁵. L'esprit d'aventure, forme contemporaine du spectacle sportif¹³⁹⁶, caractéristique des sports de glisse inspire la pratique du vélo tout terrain. C'est ainsi que le présente la presse locale à propos du projet de quatre jeunes de traverser le Hoggar en VTT, promus au rang de héros modernes : « *Il y a ceux qui profitent des fêtes de fin d'année pour manger, boire et faire la fête [...] Et puis il y a les autres. Ceux qui s'en vont et partent à l'aventure avec un grand A. Besoins d'ailleurs, envie de performance sportive, de découverte, goût de tenter une première, alors traverser le Hoggar en mountain bike, pourquoi pas ?* »¹³⁹⁷. Ici, la

¹³⁹¹ « Qu'importe le flocon, les moniteurs de ski trouvent la parade. Multiples activités », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 29 décembre 1987.

¹³⁹² « Après le ski, le vélo hors-piste », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 14 août 1983.

¹³⁹³ Boucaud, J., « Hors des sentiers battus le mountain bike », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 15 juillet 1987.

¹³⁹⁴ SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit., p. 191 et pp. 393-394.

¹³⁹⁵ EHREMBERG Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Hachette littératures, 1999, 323 p.

¹³⁹⁶ LE BRETON David, « Sport, aventure, vertige (depuis les années 1950) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 325-335.

¹³⁹⁷ Ouvrard, P., « La traversée du Hoggar en mountain bike », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 25 décembre 1985.

recette de l'aventure inclut un environnement inconnu sur des terrains escarpés, caillouteux, hostiles, où seuls quelques points d'eau permettent de prolonger le voyage sous un climat aux fortes variations de température, mais aussi la réalisation d'une « première », point commun avec l'alpinisme (il s'agit de gravir les cimes à vélo comme à La Plagne ou à Villard de Lans¹³⁹⁸), et également la capacité à vivre en autonomie. Ces aventuriers des temps modernes entrent en contact de manière privilégiée avec les autochtones. Les promoteurs du VTT se font les porte-paroles de ces voyages initiatiques à leur retour en collectant photos et témoignages de leur expédition. Au Kenya, une équipe réalise la première mondiale de la descente en mountain bike du glacier Lewis¹³⁹⁹.

L'aventure ne se vit pas seulement à l'autre bout du monde, l'Oisans en constitue aussi le terrain, comme le montre le journaliste Xavier Davin en relatant dans la presse locale, l'exploit d'Alain Roche, instituteur au Chazelet, qui accomplit en conditions hivernales, en février 1988, la descente des Vallons de Chancel en mountain bike en quarante minutes, depuis le sommet du col des Ruillans à 3200 mètres où la température atteignait -23°C¹⁴⁰⁰. Cette description traduit une première forme d'appropriation qui relève de l'exploit tout en incitant le lecteur à s'identifier à cette figure audacieuse. Le statut d'Alain Roche, instituteur, lui attribue le rôle « *d'agent passeur* » capable de transmettre la connaissance au sens de l'anthropologie diffusionniste¹⁴⁰¹.

Autre initiative présentée comme un exploit par le journal local, la traversée depuis la station des Deux Alpes des sommets du glacier de la Girose jusqu'à la Grave en traversant le Dôme de la Lauze¹⁴⁰². Cette performance est réalisée par un acteur de l'écosystème territorial, René Rolland, pisteur-secouriste aux Deux Alpes, fils du champion cycliste Antonin Rolland¹⁴⁰³ et père de la championne de ski, Marion Rolland¹⁴⁰⁴.

À travers ces deux articles qui soulignent le caractère élitiste de ce type d'aventures, surgit l'idée d'un nouveau plaisir et d'une nouvelle façon de découvrir l'environnement montagnard par le VTT. Il devient dès lors nécessaire de s'attacher les services de professionnels comme l'indique l'article présentant la prouesse d'Alain Roche. Si le journaliste détaille les conditions insolites dans lesquelles peuvent se pratiquer le mountain bike, il insiste sur l'accessibilité de la pratique en terrain favorable : « *Cet exploit n'avait qu'un but : montrer dans des conditions extrêmes les possibilités du mountain-bike. A fortiori, il est parfaitement adapté aux conditions estivales et touristiques* ».

¹³⁹⁸ « Les cimes à vélo : départ ce matin du raid vert de La Plagne », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 08 août 1987.

¹³⁹⁹ Boucaud, J., « Hors des sentiers battus le mountain bike », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 15 juillet 1987.

¹⁴⁰⁰ « Périple - Descente des vallons de la Meije en Mountain-bike - Alain Roche n'a pas froid aux yeux », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 février 1988.

¹⁴⁰¹ FROMMER Franck, La pensée PowerPoint enquête sur ce logiciel qui rend stupide, Paris, La Découverte, 2010, 259 p.

¹⁴⁰² « René Rolland, Un exploit... pas recommandé pour tous. Pour le plaisir ! », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 15 août 1990.

¹⁴⁰³ Antonin Rolland, né le 3 septembre 1924, fut coureur cycliste professionnel entre 1946 et 1963. Il a participé à dix Tour de France, deux Tour d'Italie, un Tour d'Espagne. Il obtient la 5^e place du Tour de France en 1955. In, Souchon Christian, Palmarès d'Antonin Rolland. Mémoire du cyclisme. [En ligne]. Consulté le 11 juin 2017. Disponible à l'adresse : http://www.memoire-du-cyclisme.eu/palmares/rolland_antonin.php

¹⁴⁰⁴ Marion Rolland a été membre de l'Équipe de France de ski et Championne du Monde de descente en 2013 à Schladming en Autriche.

L'article se poursuit en annonçant le projet des guides de la Grave de proposer des sorties VTT encadrées dès l'été suivant, signe de l'appropriation de cette nouvelle activité par les professionnels de la montagne. Enfin, le nouveau défi annoncé d'Alain Roche, la traversée des Alpes à vélo a pour but de valoriser et développer le VTT en présentant l'atout d'une pratique beaucoup plus naturelle que le trial ou le moto-cross.

4.3.2. Le développement commercial

4.3.2.1. Une première implantation : le cas de l'Alpe d'Huez (1984)

En partenariat avec la société Peugeot qui commence à développer un petit marché en direction des stations, le premier rassemblement VTT en France se déroule à la Plagne en août 1983, organisé et coordonné par Stéphane Hauvette, l'un des pionniers français du VTT¹⁴⁰⁵. Journalistes et public sont conviés dans une manifestation qui rassemble une centaine de participants. Forte du succès obtenu, la Plagne à l'issue de l'événement, rachète les vingt VTT Peugeot utilisés afin de les proposer à ses vacanciers.

Selon la même dynamique avec la marque Motobécane (MBK), la mairie de l'Alpe d'Huez achète l'été suivant pour le compte de l'office de tourisme, quatorze bicyclettes de type vélo-cross et mountain bike, sept du modèle MB40 et sept du modèle MC40 (voir annexe 14) ou mountain bike « *city vélo* », qu'elle souhaite proposer à divers commerçants de la station pour la mise en location. À cette étape du processus, nous pouvons parler d'essais d'imitateurs¹⁴⁰⁶ qui reproduisent ce qui s'est fait précédemment à la Plagne. Ce moment caractérise la deuxième étape du processus au sens d'Akrich, Callon et Latour qu'ils définissent comme « *l'intéressement* »¹⁴⁰⁷. Il s'agit de rendre la pratique novatrice digne d'intérêt aux yeux d'un groupe plus large que les seuls individus marginaux, des « *essais d'imitateurs* ». Dans le cas illustré ici, l'intéressement consiste pour MBK à inciter l'Alpe d'Huez à participer à son projet de développement. L'opération de l'été 1984 marque le point de départ de l'implantation de l'activité commerciale en Oisans. La société MBK persuadée que le mountain bike « *va être la grande mode de l'été 1984* » entend développer sa notoriété et diffuser ses produits et pour cela souhaite associer son image à celle de l'Alpe d'Huez. Par l'intermédiaire de son directeur général, Jean-Michel Basset, elle adresse une proposition commerciale au maire de l'Alpe d'Huez, Jean-Guy Cupillard,

¹⁴⁰⁵ Stéphane Hauvette possède une société d'organisation d'événements sportifs depuis 1979 et organise des stages et séjours sportifs. Pour encourager et développer la pratique du vélo tout terrain, il fonde l'Association Française de Mountain Bike (AFMB), publiée au Journal officiel le 26 novembre 1983. Il est à l'origine du Roc d'Azur et deviendra président de la CNVTT. D'après SAVRE Frédéric, *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, op.cit.

¹⁴⁰⁶ D'après Norbert Alter.

¹⁴⁰⁷ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, op. cit.

consistant à fournir gracieusement un vélo pour un vélo acheté et mettre à disposition un spécialiste MBK pour l'implantation de pistes et circuits¹⁴⁰⁸. Selon la vision de MBK qui différencie à ce moment-là la pratique adultes et enfants, le mountain bike permet aux premiers de pratiquer le tout terrain, soit en descendant des pentes herbeuses, soit en utilisant des circuits en pleine montagne constitués de chemins ou pistes et aux deuxièmes de s'initier à l'utilisation des vélocross ou BMX. MBK fait l'éloge de ses produits en vantant son avance technique la positionnant comme leader sur le marché et la solidité du matériel qu'elle propose : « *Ces modèles vous donneront satisfaction grâce à leurs qualités essentielles de robustesse et sécurité, normes indispensables compte-tenu de l'utilisation qui en est faite. Nos modèles MB40 et MC40 dont nous joignons photo et descriptif sont conçus en fonction de normes sévères* »¹⁴⁰⁹.

L'objectif de MBK n'est pas seulement de vendre les mountain bikes de sa marque mais également « *d'aider dans l'organisation de cette nouvelle activité sportive* »¹⁴¹⁰. Elle joue ici véritablement un rôle pédagogique « *d'agent passeur* ». Elle propose à l'Alpe d'Huez de faire partie des stations ayant une animation Mountain Bike en mettant à sa disposition un conseiller auprès des moniteurs de l'activité. Le rôle de ce conseiller consiste à rechercher les parcours adaptés aux possibilités physiques des utilisateurs, à s'assurer de la mise en place du balisage, à apporter des conseils aux pratiquants. Au vu du succès des randonnées de mountain bike, elle suggère l'encadrement de groupes de dix à quinze personnes avec des moniteurs sur des circuits d'une demi-journée ou d'une journée « *à l'image des randonnées de ski de fond* ». Ces préconisations montrent un encadrement calqué sur celui des cours de ski. Cela indique que l'appropriation se calque à ce moment-là sous une forme similaire aux sports traditionnels.

La société annonce la mise en place d'épreuves sportives en France par l'Association Française de Bicrossing auxquelles elle propose à l'Alpe d'Huez de participer. Derrière les offres de service de MBK, se lit « *l'utilité de l'altruisme* » développée dans les réseaux de compétence telle que le démontre Norbert Alter citant Marcel Mauss à propos des échanges qui ne sont jamais totalement désintéressés¹⁴¹¹. Les partenaires échangent parce qu'ils y trouvent leur intérêt. MBK souhaite asseoir sa position dans le domaine du VTT. La société construit en même temps une certaine forme de structuration de la pratique à travers ses conseils, la mise à disposition de personnel.

Si MBK insiste sur la nécessité d'avoir un mécanicien pour la maintenance régulière du matériel, cette expérience de location de vélos à l'Alpe d'Huez montre également la fragilité des produits à

¹⁴⁰⁸ Lettre de Jean-Michel Basset à Jean-Guy Cupillard, 21 mai 1984. Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴⁰⁹ Ibidem.

¹⁴¹⁰ Lettre de Sylvain Billon, responsable de la promotion Vélo tout terrain chez MBK, à la mairie et l'office de tourisme de l'Alpe d'Huez, 4 juin 1984, archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴¹¹ « L'utilité de l'altruisme », p. 300 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

laquelle les clients ne s'attendent pas. Une lettre de Jean-Guy Cupillard concernant la détérioration du matériel en atteste : « *J'aimerais que les personnes que vous m'aviez proposées de m'envoyer à l'Alpe d'Huez puissent constater cette casse qui paraît anormale* »¹⁴¹². Cela montre l'absence de conscience généralisée mais propre à toute situation d'expérimentation, des efforts et tentatives nécessaires avant d'arriver à la mise au point technique du matériel.

Le retour d'expérience d'un magasin partenaire de l'opération, François Sport, s'avère très critique. Son responsable André Gardent reproche ouvertement le manque de sérieux de la société MBK : livraison tardive seulement la 2^e quinzaine de juillet, défaut de fabrication, manque de fourniture de pièces détachées et de matériel de réparation de première urgence¹⁴¹³, câbles de freins cassés, patins usés. Pour André Gardent :

« Cette opération aurait pu connaître un succès quasiment grandiose, or, elle s'est avérée d'une médiocrité [...] Les chambres à air d'origine, montées sur les vélos ne peuvent se gonfler qu'avec des grosses pompes à pied car les raccords de pompes ordinaires ne se raccordent pas et la société n'a livré ni raccords ni pompes de tout l'été »¹⁴¹⁴.

La réponse apportée par MBK montre que les produits sont encore loin d'être performants :

« Sur les mountain-bikes et les vélo-cross, les pompes ne sont pas fournies d'origine. L'adaptation sur ces cadres ne pouvant se faire. Avec les secousses elles ne peuvent rester en place. Aussi nous conseillons aux randonneurs d'en prendre une dans leur sac à dos. Concernant les vélos dont les dérailleurs sont détériorés, cela provient probablement d'une mauvaise utilisation des systèmes de changement de vitesse »¹⁴¹⁵.

Ces obstacles matériels attestent d'un sport dont la technologie tâtonne, situation inhérente à tout processus d'innovation. L'exemple indique également que le processus se situe nécessairement dans la durée. Malgré son mécontentement, André Gardent maintient son activité de location de VTT, ce qui indique qu'il croit malgré tout au développement de la pratique, le plaçant dans la catégorie des acteurs de l'innovation¹⁴¹⁶. Le processus prend de l'ampleur en se diffusant dans plusieurs stations. Selon l'AFMB (Association française de Mountain Bike) : « *Au cours de l'été 1985, plus de trente stations*

¹⁴¹² Lettre de Jean-Guy Cupillard à Sylvain Billon, le 21 juillet 1984. Archives mairie Huez, cote 2W80. « Vous m'avez adressé un certain nombre de pièces détachées. Or, certaines sont insuffisantes et je vous demanderai de bien vouloir me faire adresser (car je pense qu'elles étaient fournies avec les vélos), des pompes à bicyclettes. Voulez-vous également, m'envoyer une dizaine de dérailleurs arrière, une dizaine de chambres à air, ainsi que des râteliers qui ne sont toujours pas arrivés à l'Alpe d'Huez, comme je l'avais indiqué à l'une de vos collaboratrices. Enfin, la personne responsable des vélos m'indique que de nombreux dérailleurs arrière sont déjà hors d'usage, ce qui est étonnant pour des vélos neufs. J'espère que ceux-ci sont garantis ».

¹⁴¹³ « Soit des chambres à air et des pompes adéquates (que dirait-on d'un constructeur automobile qui livrerait une voiture sans cric ni roues de secours, et de plus un parc complet de voitures ?) », In, Lettre d'André Gardent, François Sport au maire de l'Alpe d'Huez, du 26 août 1984. Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴¹⁴ Lettre d'André Gardent, François Sport au maire de l'Alpe d'Huez, 26 août 1984, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴¹⁵ Lettre de Sylvain Billon Société MBK, à la mairie de l'Alpe d'Huez, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴¹⁶ Lettre d'André Gardent, François Sport au maire de l'Alpe d'Huez, du 26 août 1984. Archives mairie Huez, cote 2W80.

proposaient au public une activité vélo tout terrain. Ces stations possèdent des parcs de vélo qu'elle peuvent mettre à la disposition de leurs visiteurs »¹⁴¹⁷.

4.3.2.2. Vers une appropriation commerciale plus engagée (à partir de 1988)

Quatre ans plus tard, François Sport stoppe la location de VTT mais Jean-Luc Negrello souhaite s'y substituer en proposant la location dans le cadre de stages. Cette situation rappelle que les acteurs changent au cours du processus et avec eux, le changement d'orientation de l'innovation. Si François Sport propose uniquement la location, Jean-Luc Negrello envisage lui l'organisation de stages. Moniteur de ski, il désire s'implanter à l'année dans la station. La lettre qu'il adresse à la mairie de l'Alpe d'Huez montre le caractère encore bucolique de l'activité en 1988 et renvoie à sa représentation, celle d'une activité orientée vers la randonnée et qui permet de découvrir la nature, l'environnement, les paysages :

« J'envisage de prendre le relai de cette activité qui est partie intégrante de l'animation de la station. L'offre comprendra d'une part une activité mountain bike sous forme de location et de randonnées, et d'autre part, une activité bi-cross, spécialement consacrée aux enfants sous forme de location et d'animation sur un circuit fermé. Location : dix vélos seront à la disposition du public, sous forme de location individuelle ou de groupe, adulte ou enfant permettant la découverte de nouveaux sentiers, randonnées et paysages magnifiques de l'Alpe d'Huez et de l'Oisans. Balades encadrées à la découverte de la faune, flore et paysage de l'Oisans sous forme éventuelle de "Safari photo". Circuit de bi-cross correspondant aux désirs actuels des jeunes amateurs »¹⁴¹⁸.

Le nombre de VTT proposé par Jean-Luc Negrello reste encore faible, mais il n'est pas le seul à vouloir développer l'activité tant à l'Alpe d'Huez qu'aux Deux Alpes où quelques rares magasins de sports proposent la location de VTT à partir de 1988. Aux Deux Alpes, Jacques Monmotton qui ouvre JM Sport en 1988 au village du Clos des Fonds, nouvelle implantation urbanistique, évoque son parc de cent vingt vélos réservés dès le dimanche soir en intégralité à des groupes d'Italiens pour la semaine¹⁴¹⁹. Il convient de rappeler que cette période est un moment faste de la présence italienne aux Deux Alpes.

Ailleurs que dans l'Oisans d'autres acteurs participent au processus d'appropriation. Dans le Vercors Serge Barnel, propriétaire du magasin de sport « *Vingt mille lieues sous la poudre* » à Villard de Lans, également co-fondateur de la chaîne Techniciens du sport, commerce de sport à grande échelle, propose à sa clientèle un parc locatif de plusieurs centaines de vélos¹⁴²⁰. Déjà sensibilisé au marketing,

¹⁴¹⁷ Archives privées de l'AFMB, In, SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit., p. 219.

¹⁴¹⁸ Lettre de Jean-Luc Negrello à la mairie de l'Alpe d'Huez, le 3 mai 1988. Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴¹⁹ Entretien téléphonique avec Jacques Monmotton, printemps 2017.

¹⁴²⁰ Copin, J.P., « Des Rocheuses aux Alpes... - Vogue estivale du vélo tout terrain qui mobilise les énergies des sportifs de l'été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 7 juillet 1988.

il se structure rapidement commercialement. Il joue un rôle important de diffusion de la pratique en misant sur un avantage commercial par le conseil client et l'utilisation de minibus.

Lors d'un voyage de presse à la suite de l'inauguration de la ligne de TGV Paris-Grenoble (4 mars 1985), la neige au rendez-vous en octobre incite Serge Barnel à proposer aux journalistes une sortie VTT dans la neige. Ce concours de circonstances lui assure des retombées presse significatives qui contribuent à le faire connaître. Cette situation rappelle la contingence du processus d'innovation.

Alors que l'écosystème territorial du Vercors semble plutôt défavorable au VTT - les communes craignent les accidents, le parc régional envisage à cette époque l'interdiction du VTT, la première année marquée par une forte baisse de la quantité de neige au cours de l'hiver 1987-1988, profite à la notoriété de Serge Barnel. L'irrégularité climatique lui confère un avantage décisif. La clientèle en marché captif se reporte sur la location de vélo¹⁴²¹.

Par ailleurs, le territoire du Vercors possède une tradition de ski de fond ancienne, un relief de collines, des pistes spécifiques et des routes forestières. Ces facteurs favorisent le VTT cross-country qui se rapproche de l'effort du ski de fond. L'altitude le plus souvent entre 1000 et 1500 m, reste plus favorable à l'effort physique que l'Oisans. L'organisation des premiers « *Championnats du monde* » officiels en 1987 à Villard de Lans, à laquelle Serge Barnel contribue, favorise la reconnaissance du Vercors en tant que territoire de VTT. Le Vercors s'approprie le VTT par le cross-country, l'Oisans par la descente. Ces deux terrains, à la fois proches et différents, se répartissent les modalités de pratiques et d'accueil selon sa configuration.

4.3.3. Des animations aux événements : de l'amateurisme au professionnalisme, de la pratique indifférenciée à la spécialisation « descente » (1989-1999)

Passé le temps des premiers vététistes aventuriers, de la marginalité, la pratique commence à s'organiser sous une forme compétitive. Les épreuves se multiplient. Les rencontres sportives accélèrent la structuration du VTT. D'après le schéma élaboré par Rogers, la pratique entre dans une phase où une grande partie des individus décide d'adopter la nouveauté. Yves Berlioux parle de « *coup d'accélérateur* ». En effet, des épreuves de plus en plus nombreuses alimentent le calendrier fédéral. L'élévation du niveau sportif implique la professionnalisation des équipes¹⁴²².

À ce stade, le tissu associatif, les fédérations, l'industrie du cycle commencent à mettre en forme la pratique, amorçant la phase d'institutionnalisation caractérisée par Norbert Alter comme fixant les règles à partir desquelles le VTT doit se pratiquer.

¹⁴²¹ Entretien téléphonique avec Serge Barnel, 13 juillet 2017.

¹⁴²² Entretien téléphonique avec Yves Berlioux, 1^{er} décembre 2016.

Faisant écho au ressenti d'Yves Berlioux, le travail de Frédéric Savre permet de constater l'accélération de l'organisation compétitive grâce à l'implication de l'Association Française de Mountain Bike (AFMB) et de son président, Stéphane Hauvette. Si un premier Championnat de France labellisé AFMB, est organisé en 1986, le premier Championnat de France inscrit au calendrier officiel¹⁴²³ se déroule au cours de l'année 1987¹⁴²⁴. Cette même année, au mois d'août, le premier Open International de Mountain Bike est organisé à Villard de Lans, officieux car il ne paraît pas sous l'égide d'une fédération ou d'une association internationale¹⁴²⁵. Le succès rencontré par le VTT commence à le faire reconnaître au niveau national, comme en atteste en novembre 1987 la parution du premier magazine dédié au VTT, « *VTT Magazine* », bimensuel dans un premier temps. Néanmoins, aucune de ces épreuves de haut niveau ne se déroule en Oisans. Il n'est pas précurseur dans l'organisation des courses renommées mais réagit en structurant la pratique plutôt sous une forme d'animation sportive, ce qu'Yves Berlioux nomme, de façon dépréciative, « *les coursettes* ».

D'après lui, les stations de l'Oisans prennent part au VTT « *pour ne pas être à la traîne* ». Il rapporte que chaque commune organisait une course, l'objectif étant de créer une animation : « *Comme les mêmes communes organisaient une course à pied, dès l'instant où il y avait un gros réservoir de pratiquants, ils disaient, "on va organiser" pratiquement autour du camping une épreuve VTT. [Il y avait] [...] beaucoup d'organisations, plus que maintenant, beaucoup plus* »¹⁴²⁶.

À cette période, la phase d'institutionnalisation fédérale s'engage, la pratique n'est pas différenciée et certains terrains paraissent plus adaptés à une modalité cross-country qui constitue la pratique courante à ce moment-là. De par ses caractéristiques topographiques, l'Oisans n'est pas identifié comme un territoire de cross-country :

« Je pense que ce sont peut-être les stations savoyardes qui ont démarré peut-être les Gets, d'autres stations [...] comme Villard de Lans, le Vercors [...]. C'était des terrains plus vallonnés. Donc ils ont développé [...] le cross-country. C'est-à-dire qu'ils se sont aperçus que l'on pouvait l'été proposer autre chose qu'une promenade, que de la marche à pied, peut-être que ça a démarré comme ça »¹⁴²⁷.

À cette étape du développement du VTT, les stations de sports d'hiver n'ont pas encore pris la mesure du potentiel de développement de la descente VTT :

« Quand le VTT est arrivé en Oisans, c'était confidentiel [...]. Les premières organisations c'était l'Alpe d'Huez [...] le Grand Prix des Rousses [...]. Ils avaient fait un cross-country à l'Alpe, c'est une

¹⁴²³ Organisé par l'AFMB et officialisé par la FFC.

¹⁴²⁴ Neuf épreuves sont programmées dont : une en forêt de Montmorency, une au Parc du Pilat, une à Gigondas, une à Métabief, une à Montgenèvre, une entre Villard de Lans et Lans en Vercors, une en Normandie, St Etienne, une lors du Roc d'Azur.

¹⁴²⁵ SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit.

¹⁴²⁶ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹⁴²⁷ Ibidem.

course VTT. Et puis après [...] c'était tout ce qui est Trophée Derik. Des choses qui ont fait des incursions en Oisans, mais ça venait de l'extérieur, ce n'était pas l'Oisans au départ qui était moteur, parce qu'au début le VTT ce n'était que du cross-country, on ne parlait pas de descente. [...] L'Oisans c'est dur. Le cross-country, ce n'est pas évident, il n'y pas de sentier en Oisans, il y a des routes qui montent très raides et des descentes intéressantes mais on ne peut pas faire du cross-country, c'est difficile de monter autrement que par le goudron, en dehors du plateau d'Emparis, on monte sur la route, et après on descend, donc l'Oisans c'était ça. Naturellement les gens ne sont pas venus au début en Oisans faire du VTT, on n'était que quelques-uns »¹⁴²⁸.

Toutefois, le recensement des articles du *Dauphiné Libéré* atteste de la multiplication des épreuves qui répondent à un certain engouement de la part du public. Elles apparaissent visibles à partir de l'été 1989. Les comptes rendus et listes de résultats montrent qu'elles regroupent régulièrement jusqu'à une centaine de participants. Les communes se placent la plupart du temps comme organisatrices à travers l'appui du club des sports. Mais les marques souhaitant se développer sur le marché du VTT contribuent aussi à cette structuration qui leur offre une opportunité de communiquer et promouvoir leurs produits.

La presse locale annonce le premier Trophée Évasion de l'Oisans les 19 et 20 août 1989, organisé par l'Office de tourisme de Bourg d'Oisans, épreuve mixant VTT et course à pied. Trois distances sont déterminées 5 km, 15 km et 30 km en fonction de trois catégories, les as, les juniors et les sympas¹⁴²⁹. L'article du 18 août 1989, informant de la réussite de cette manifestation avant même qu'elle n'ait lieu, indique clairement une volonté de valoriser tout autant les organisateurs que la pratique. Le nom de cette épreuve, le Trophée de l'Oisans montre l'intention de Bourg d'Oisans de communiquer au niveau du territoire et non de sa seule commune. Celle-ci a toujours insisté sur sa position centrale et de chef-lieu de canton en utilisant comme un atout la référence à l'Oisans. Selon le format habituel des articles de presse locale dont l'objectif est de valoriser les acteurs, ceux-ci sont présentés comme les moteurs de cette réussite, au-delà de l'Office de tourisme, le Club de ski nordique, le Peloton de Gendarmerie de Surveillance en Montagne (PGSM), les pompiers, les services techniques et la municipalité de Bourg d'Oisans.

Cette même année 1989, le club des sports de l'Alpe d'Huez organise la Transalpestre. L'épreuve réunit les communes d'Huez, de Villard-Reculas, de La Garde, du Freney d'Oisans, d'Auris, et bénéficie du support technique de l'Union Cycliste de Pontcharra, ce qui montre la nécessité d'un point d'appui associatif, ici extérieur à l'Oisans qui ne possède aucun club cycliste, aucun « *agent passeur* » endogène au territoire apte à diffuser la pratique. Olaf Candau, pratiquant sportif issu du territoire, membre de la Commission Nationale de Vélo Tout Terrain¹⁴³⁰, s'illustre lors de la troisième édition en 1991 qui réunit

¹⁴²⁸ Entretien avec Yves Berlioux.

¹⁴²⁹ « 1^{er} Trophée Évasion de l'Oisans. Une première réussie », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 18 août 1989.

¹⁴³⁰ Olaf Candau, membre de la commission Nationale de Vélo Tout Terrain (CNVTT), représente dans cet organisme les athlètes. La CNVTT est créée en 1988 à l'issue du rapprochement de l'AFMB et de la FFC, avec comme rôle la responsabilité totale de la pratique et du développement du vélo tout terrain sur tout le territoire français. D'après les archives de la FFC, In, SAVRE Frédéric, *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*, op.cit.

plus d'une centaine de participants¹⁴³¹. D'après la liste des résultats, ce type de course reste destiné à une population régionale. Le temps des grandes épreuves de VTT n'est pas encore venu.

4.3.3.1. Les coursettes, l'exemple du Trophée Derik, un stade « artisanal » (1989-1991)

La société Derik, créatrice de vêtements de ski et de sportswear, souhaite développer une gamme spécifique pour le VTT nommée « *Mountain Bike* » dont elle est dépositaire. Pour faire connaître la marque, son PDG, Yves-Marie Caron¹⁴³², crée en 1989 un événement VTT, le Trophée Derik, avec l'appui technique de Jean-François Toublan, organisateur de stages et séjours cyclistes routiers depuis 1981 et chroniqueur VTT pour *Montagnes Magazine*¹⁴³³ qui devient conseiller pour la gamme technique « *cycles* » de la société Derik (Cf. *Chapitre 4.3 Les acteurs de l'innovation dans la pratique du VTT*). Circuit à étapes, le Trophée Derik se déroule sur plusieurs jours et plusieurs lieux, privilégiant lors des deux premières éditions, le Vercors, Belledonne et l'Oisans. La première année, la course est accueillie par Autrans, Auris, Les Deux Alpes et les Sept Laux.

L'exemple du Trophée Derik illustre un sport qui commence à se structurer, dont les règles ne sont pas figées. Basé sur le format d'une course chronométrée, le contenu de l'épreuve s'adapte en fonction du lieu d'organisation. Si l'épreuve se transforme en slalom aux Deux Alpes, elle peut aussi consister à associer épreuve d'orientation et d'endurance. Jean-François Toublan se rappelle avoir organisé des épreuves en cross sur des parcours de trente kilomètres chronométrés en y ajoutant parfois un peu d'orientation : « *c'était un mixte* ». Aux Sept Laux, il a dû s'adapter au terrain chaotique, encombré de rochers et de racines, en créant une piste ; à Auris au contraire, les itinéraires étaient « *des grandes pistes poussiéreuses* »¹⁴³⁴.

L'existence de l'événement doit en grande partie à l'organisateur lui-même Jean-François Toublan, grâce à ses réseaux en Isère, notamment à Villard de Lans où il connaît le directeur de l'office de tourisme ou aux Sept Laux, où il possède un appartement. Il se rappelle que les communes mettaient peu de moyens à sa disposition. Il fait part des efforts qu'il doit fournir qui caractérisent tout engagement dans un processus d'innovation¹⁴³⁵. Travaillant comme professeur d'EPS, résidant dans la région parisienne, donc à distance des terrains de pratique des Alpes, gestionnaire d'un club, père de famille, propriétaire d'une maison à entretenir, il agit, de plus, bénévolement pour le VTT. Il se remémore quelques angoisses nocturnes : « *Est-ce que l'hélico pourra se poser [...] Est-ce que lui pourra passer avec sa moto dans le pierrier. On n'était pas trente-six à cogiter, c'est un fou furieux qui s'appelle*

¹⁴³¹ « 3^e Transalpestre - Olaf Candau (Deux Alpes) vainqueur à l'Alpe d'Huez », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 29 juillet 1991.

¹⁴³² Ex-directeur commercial chez Rossignol.

¹⁴³³ Jean-François Toublan tient une chronique mensuelle dans *Montagne Magazine* de 1990 à 1995.

¹⁴³⁴ Entretien téléphonique avec Jean-François Toublan, 12 mai 2017.

¹⁴³⁵ « L'action suppose l'effort » p. 322 Sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

Toublan ». Le concept Derik s’implante dans les stations afin de bénéficier de leur renommée. Jean-François Toublan compte sur la notoriété des sites, notamment ceux de l’Oisans, tout en bénéficiant de son pied à terre aux Sept Laux. Avec son concept par étape, il entend toucher l’ensemble des stations de l’Isère pour plus de cohérence. Il regrette avec amertume que ni le Conseil général de l’Isère, ni la région n’aient financé son projet¹⁴³⁶. Son propos met en avant trois paramètres en mesure d’impacter la trajectoire suivie par l’innovation. Les deux premiers, la notoriété du territoire de l’Oisans et sa proximité avec les Sept Laux, sont des facteurs qui semblent aller dans le sens du développement de l’innovation. Le troisième, représente la forme organisatrice qui ne coopère pas, la Région et le Département. En choisissant de ne pas subventionner la manifestation, ces institutions se détachent du réseau de compétence collective.

Le Trophée ne dure que quelques années, le PDG de Derik Pierre-Marie Caron brise « *les règles de l’échange* »¹⁴³⁷ avec Jean-François Toublan, en se réorientant sur les vêtements de ski, produits à l’origine de l’existence de la société. Le Trophée Derik étant une marque déposée, Jean-François Toublan ne peut le maintenir. Il quitte Pierre-Marie Caron sur des divergences concernant l’organisation du Trophée et la mise en valeur de la marque. Cette différence de vue caractérise les différents groupes d’acteurs en présence dans le processus. Elle rappelle que la trajectoire de l’innovation dépend de l’influence des acteurs.

Toujours stimulé par la nouveauté que présente le VTT, Jean-François Toublan crée par la suite le Rallye des Alpes sur le même principe de circuit à étapes dans le Briançonnais où il reçoit un accueil bienveillant. Cette nouvelle expérience montre que l’innovation ne va pas de soi et qu’au cours de sa trajectoire, elle peut être plus ou moins bien perçue en fonction du terrain d’accueil.

Selon Olaf Candau, dont l’implication au niveau fédéral a été soulignée, ce format de courses, le rallye par étapes, pourtant très beau, n’a jamais eu le succès escompté¹⁴³⁸. Ce point permet de mettre en relief que l’innovation, faite de découvertes intermédiaires, ici le rallye par étapes, se traduit par des usages transformatifs et non systématiquement pérennes. Olaf Candau propose une interprétation du non engagement de la Fédération Française de Cyclisme en Oisans à cette période. Démarcher les territoires n’entre pas dans ses prérogatives. Un manque de volonté de la part des élus locaux ou des présidents de clubs caractérise cette situation d’autant qu’il n’existe pas de club de vélo autonome en Oisans, mais seulement des sections à l’intérieur des clubs.

À travers cet exemple, se lisent les trajectoires empruntées par l’innovation se transformant parfois en échec, parfois en réussite, soulignant toujours la contingence du phénomène.

¹⁴³⁶ Entretien téléphonique avec Jean-François Toublan, 12 mai 2017.

¹⁴³⁷ Au sens d’échange social tel que le définit Marcel Mauss dans la Théorie du don. Théorie sur laquelle s’appuie Norbert Alter pour expliquer l’existence des réseaux de compétence collective.

¹⁴³⁸ Entretien téléphonique avec Olaf Candau, 14 juin 2017.

4.3.3.2. Du Trophée du Pic Blanc à la Mégavalanche (1991-1995)

D'une multiplication des « *coursettes* », le VTT passe au stade d'épreuve internationale et du statut d'animation à celui d'événement au service du développement du territoire par l'intermédiaire d'une pratique qui commence à peine à se structurer, la descente VTT. Olaf Candau considère que l'Oisans s'est développé dans le VTT par le biais de la descente¹⁴³⁹. Ce moment constitue le processus selon lequel les acteurs, à travers cette discipline parviennent à trouver un sens à l'innovation. Cette étape montre le caractère collectif de l'intégration de l'innovation dans le tissu social.

Le 25 août 1991, le premier Trophée du Pic Blanc¹⁴⁴⁰ rassemble deux têtes d'affiche de la descente VTT. L'épreuve voit la victoire de François Gachet. Il devient champion du monde de descente en 1994 devant David Hemming, lui-même médaillé d'argent junior aux Championnats du monde de VTT de Durango en 1990. La présence de ces élites atteste de l'importance donnée à cette compétition par l'écosystème territorial. À la différence des autres courses organisées sur le territoire, celle-ci est déjà très typée descente. Le départ a lieu sur le glacier du Pic Blanc à 3350 mètres et l'arrivée a lieu à Bourg d'Oisans à 720 mètres, soit plus de 2600 mètres de dénivelé négatif pour trente-deux kilomètres. Selon le journal local « *C'est près d'une centaine d'audacieux qui prirent le départ* »¹⁴⁴¹. Par ailleurs, le bon déroulement de l'épreuve nécessite, d'après la même source, quatre-vingt bénévoles.

Pendant que l'Alpe d'Huez organise d'année en année le Trophée du Pic Blanc, George Edwards, l'un des pionniers de l'organisation d'épreuves de VTT, lance le circuit Avalanche Cup en 1994 dont la première étape se déroule aux Deux Alpes. Gilles Vanheule, aujourd'hui directeur de l'Office de tourisme et au moment de l'organisation de ces épreuves émergentes, chargé de l'animation de la station, se rappelle avec dépit que Georges Edwards a d'abord sollicité « *sa* » station lors de l'organisation de cette première édition de l'Avalanche Cup :

« La première Avalanche Cup, elle a été organisée aux Deux Alpes sur la piste la Belle Etoile. Avec le même personnage [George Edwards] qui nous a fait bosser comme des malades pour tracer la piste parce qu'on l'avait tracée nous, c'est à dire l'équipe d'animation, c'est à dire Pascal Veilex, Fred Briand et moi. À la pelle et à la pioche. Et quand l'Alpe d'Huez lui a fait un pont en or pour aller là-bas, il nous a complètement oubliés »¹⁴⁴².

Le ressentiment de Gilles Vanheule contre George Edwards rappelle que les règles de l'échange sont fréquemment transgressées par les acteurs dans le cadre d'une coopération collective pour en tirer un

¹⁴³⁹ Entretien téléphonique avec Olaf Candau, 14 juin 2017.

¹⁴⁴⁰ « Le 1^e Trophée du Pic Blanc a vu la victoire de François Gachet. À la limite de l'impossible », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 1^e septembre 1989.

¹⁴⁴¹ « À la limite de l'impossible », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 1^e septembre 1991.

¹⁴⁴² Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

avantage personnel. Ici George Edwards fait sciemment le choix de se positionner dans le « *camp adverse* », ce que Gilles Vanheule considère comme une trahison¹⁴⁴³.

Cette première approche de l'Oisans par les Deux Alpes est confirmée par George Edwards lui-même dans un entretien accordé à Vélo Vert Magazine :

« A l'époque nous travaillions beaucoup avec la station de Vars. [...] Puis en 1994, lors de la première saison d'Avalanche Cup, alors que j'organisais une course aux Deux Alpes, sont venus nous voir des gens du Massif des Grandes Rousses [...] me proposant de reprendre une descente du Pic Blanc qu'ils avaient organisée deux ans auparavant à l'Alpe d'Huez, l'occasion rêvée de concrétiser mon projet ! On a donc fondé un an plus tard, en 1995, la première Mégavalanche, qui rassemblait tous les descendeurs qui en voulaient plus, faisant fi du vélo qu'ils avaient entre les jambes : cross-country ou descente, il n'y avait pas d'intermédiaire à l'époque »¹⁴⁴⁴.

Pour la réussite de son événement, George Edwards mise sur la notoriété de l'Alpe d'Huez. Lors de la première « *Méga* », le nom originel « *Trophée du Pic Blanc* » est maintenu à côté de celui de Mégavalanche.

4.3.3.3. De la Mountain of Hell (1999) au Mondial du VTT (2004), le volontarisme des Deux Alpes

La Mountain of Hell

Quatre ans après le déroulement de la première Mégavalanche, les Deux Alpes réagissent en créant la Mountain of Hell avec l'appui d'une association locale nouvellement fondée, les Choucas Biker's.

L'association des Choucas biker's¹⁴⁴⁵ se donne pour mission « *la création d'un club de VTT de loisir, dont le but est d'organiser des sorties entre amis et autres personnes, à des moments ponctuels, ou à la journée, voire même lors de week-ends. C'est aussi dans le cadre de cette association que pourront s'organiser des compétitions loisirs ou interclub* »¹⁴⁴⁶. La création des Choucas biker's suggère un esprit de groupe et des relations amicales antérieures au développement de l'association.

Bien que l'aspect loisirs soit privilégié d'après les statuts, la structure associative sert de support à l'organisation de la Mountain of Hell (MOH) en partenariat avec l'office de tourisme. À la différence de la Mégavalanche, cette compétition est organisée de manière bénévole. Toutefois cette association a été encouragée par des commerçants loueurs de VTT (La Skirie, CH Sport, Jacques Sports) dont certains

¹⁴⁴³ « Trahisons et calculs entre pairs », In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit., pp. 306 et sqq.

¹⁴⁴⁴ Germain, G., « Georges Edwards : Déclencheur d'Avalanches ». Vélo Vert [En ligne]. Consulté le 14 mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.velovert.com/article/2982/george-edwards-declencheur-d-avalanches>.

¹⁴⁴⁵ « "Les Choucas bikers" un nouveau club de V.T.T », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 6 août 1999.

¹⁴⁴⁶ Sources : Page 1 des statuts de l'association, Archives privées Cédric Chalvin. Cédric Chalvin est membre actif de l'association des Choucas Biker's, moniteur de ski et diplômé BEESAC en VTT, il entraîne les jeunes vététistes entre 1997 et 2003. Il préside le ski-club entre 2011 et 2017. Lorsqu'il prend la suite de ses parents dans le magasin de sport familial, il se désengage de ses fonctions d'entraîneur. Il devient un temps administrateur montagne pour l'enseigne Sport 2000. Le magasin « Jacques Sports » propose la location de VTT depuis le milieu des années 1980, il est l'un des magasins de sport précurseurs dans la location de VTT aux Deux Alpes.

sont largement impliqués. Les deux premières éditions proposent deux épreuves, l'une le matin sur le glacier où les coureurs, quatre par quatre, se mesurent dans un boarder cross, l'autre l'après-midi sur la nouvelle piste de Vallée Blanche dédiée à la descente VTT où les compétiteurs s'élancent dans une descente chronométrée classique. En 2001, l'épreuve est annulée en raison de mauvaises conditions atmosphériques. En 2002, le format évolue. La course devient un marathon avec départ en masse, dite « *mass start DH* », depuis le glacier jusqu'à la station. La MOH comprend 90% de descente et 10% de montée. Le départ en masse implique une notion de gestion de course, non en vue d'établir le meilleur temps mais d'arriver le premier. Le format dit « *marathon* » suppose une course longue de vingt minutes à une heure alors qu'une course de descente classique (DH) reste une épreuve individuelle, contre le chronomètre, d'une durée maximum de cinq minutes. Le marathon un peu plus physique et moins technique que la descente séduit davantage des personnes entre 25 et 50 ans. La descente attire un public plus jeune de 15 à 35 ans¹⁴⁴⁷. L'épreuve regroupe cent cinquante participants en 2002, deux cents en 2003. Les organisateurs ne comptent pas en rester là. Le chiffre des inscrits ne cessent d'augmenter. Pour continuer à encourager la pratique, un nouvel événement se prépare, le Mondial du VTT.

Le Mondial du VTT

En 1999, Roger Mandin crée la société ADV, Agence pour le Développement du VTT, support grâce auquel il monte les projets « *Free Raid Classic* » et « *Mondial du VTT* », qu'il organise cette même année à Morzine. Son témoignage souligne les raisons qui l'ont conduit à créer cet événement conçu comme un salon commercial au plus près du client. Au lieu de se fier aux commentaires des magazines spécialisés, le concept consiste à inviter la clientèle à découvrir et tester sur le terrain le matériel afin de l'inciter à louer ou acheter en choisissant le produit le plus adapté à sa pratique personnelle. Le salon se déroule en présence des firmes qui viennent elles-mêmes présenter leur offre afin d'assurer du crédit, tant aux marques qu'à la manifestation. Roger Mandin crée à Morzine, en 1999, la Free Raid Classic et le premier « *VT test* » qui se transforme en Mondial du VTT, dénominations qui lui appartiennent. Ce n'est qu'en 2004 que ces deux manifestations, Free Raid et Mondial, arrivent aux Deux Alpes lorsque Roger Mandin vend le concept¹⁴⁴⁸.

Sur le même modèle qu'à Morzine, le Mondial du VTT se compose d'un salon pour découvrir les nouveautés, matériels, accessoires. Il réunit dès ses débuts une centaine d'exposants. Inscrite depuis la première édition comme une manifestation accessible au plus grand nombre dans l'esprit des nouvelles pratiques, la manifestation se compose de la Free raid Classic VTT Mag, randonnée de cinquante kilomètres au départ du glacier sur un dénivelé cumulé de 5300 mètres arrivant à Venosc à neuf-cent mètres. Autre élément de convivialité du programme, la possibilité de participer au Biker-croûte, un

¹⁴⁴⁷ Sources : Matthieu Carnino, échange de courriel, 26 août 2017.

¹⁴⁴⁸ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

pique-nique géant avec randonnée contemplative, et la possibilité, pour les enfants de neuf à seize ans de participer à la Free kids ou la Free Trail, course de cross-country. En correspondance avec la logique de spectacularisation du sport, des shows dirt, trial et four-cross, sont également organisés. Un jump training system proposé par l'ESF permet de réaliser des sauts en atterrissant en douceur sur un matelas gonflable géant.

Le magazine *VTT Mag* joue un rôle central parmi les partenaires en associant son nom à l'événement Free Raid Classic. Roger Mandin reconnaît le soutien précieux de Vincent Ranchoux, rédacteur en chef du journal, dans la réussite de l'événement, à travers les contacts qu'il lui permet d'obtenir. La promotion passe par l'intermédiaire du magazine qui se procure les droits. La manifestation se nomme d'abord « *Free Raid Classic VTT Mag* ». Le Mondial est inclus dans le concept mais non convoqué. Lorsque les Deux Alpes achètent l'événement en 2004 à Roger Mandin, ils inversent cette logique en mettant en avant le Mondial du VTT dans lequel se déroule la Free Raid Classic. Roger Mandin aide les Deux Alpes pour l'organisation des premières éditions. Il précise qu'après « *ils se sont débrouillés* ». La coopération entre Roger Mandin et Vincent Ranchoux est à mettre en perspective des réseaux de compétence collective décrits par Norbert Alter. La compétence des opérateurs repose sur l'existence de réseaux qui assurent le partage des connaissances et permettent la diffusion de l'innovation. À travers l'expression « *ils se sont débrouillés* », se traduit l'idée qu'en passant d'un organisateur à l'autre, l'innovation se transforme parce que le tissu de relation lui-même change. À la création, la Free Raid Classic portée par VTT Mag se place au centre de la manifestation puis devient périphérique du « *Mondial* » lorsque l'événement est acheté par l'Office de tourisme des Deux Alpes. Le réseau de compétence collective créé par l'existence du Mondial du VTT n'a de raison d'être que dépendamment de l'existence de cette manifestation dans laquelle les partenaires organisateurs sont liés. La compétence collective résulte d'une coopération s'inscrivant dans le registre du don contre don. Cela signifie une forme d'endettement mutuel, chacun devant donner à son tour. Roger Mandin et Vincent Ranchoux coopèrent dans un système d'obligations mutuelles. À partir du moment où l'événement change de propriétaires, la manifestation se transforme.

En termes de notoriété VTT l'écart se creuse avec l'Alpe d'Huez où une semaine Freeride de VTT voit le jour sans pour autant prendre la même ampleur que l'événement des Deux Alpes. Le « *Mondial* »¹⁴⁴⁹, vitrine du VTT unique en son genre à cette époque en France sert d'accélérateur dans cette station où l'écosystème territorial mise sur cette nouvelle modalité du vélo. Le Mondial du VTT profite de la notoriété et de la médiatisation du Mondial du Snowboard (même appellation, même lieu), d'une typologie de clientèle qui lui correspond, de l'implication plus forte des acteurs. (*Voir 8.2.2. Une spatialisation différente entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes*).

¹⁴⁴⁹ Arrêté en 2012.

4.4. Les freins à l'appropriation

4.4.1. Des conflits

Avec les randonneurs

La pratique du VTT commence à faire des émules. La mairie de l'Alpe d'Huez envisage de réaliser un plan indiquant les différents itinéraires proposés sur son territoire. Ce projet se heurte à la question de la responsabilité en cas d'accident. Dans une note qu'il rédige sur la responsabilité des maires dans la gestion de la pratique du VTT Victor Moulin, adjoint à la mairie, reconnaît l'existence de conflits entre randonneurs et vététistes alors que ces derniers représentent une faible proportion d'utilisateurs. Les vététistes étant minoritaires, il suggère de ne pas faire figurer sur le futur plan VTT certains itinéraires considérés comme particulièrement difficiles :

« Un conflit évident entre VTT et promeneurs existe déjà sur les deux promenades phares de l'Alpe d'Huez : le sentier panoramique et une partie des Gorges de Sarenne du télésiège Alpe-Auris au village d'Huez. Tenant compte du fait que 72% des estivants viennent à Huez pour la promenade et les randonnées pédestres, 13% pour d'autres activités sportives, donc 4% seulement pour le VTT, ces parcours ne devraient pas figurer sur le guide VTT »¹⁴⁵⁰.

La vision d'un randonneur, Monsieur Barisien, laisse entrevoir un antagonisme lié au partage du terrain. À l'occasion de la première Mégavalanche celui-ci adresse ses griefs aux membres du conseil municipal d'Huez : « *Le chemin du Saint Laurent étant envahi par les VTT qui se lancent à vive allure sans tenir compte des piétons, nous vous demandons de bien vouloir prévoir un règlement. Le chemin est très étroit et ne présente plus aucun agrément pour les piétons* »¹⁴⁵¹. Ces doléances révèlent la carence de gestion municipale envers la pratique nouvelle. Comme l'exprime Monsieur Barisien, la présence des vététistes supprime l'intérêt du chemin pour les randonneurs. Il considère que l'apparition du VTT engendre purement et simplement la disparition de la randonnée. La lutte d'appropriation du territoire rappelle l'une des caractéristiques de l'innovation, celle d'être une destruction créatrice.

En réponse, Philippe Seigle, l'un des organisateurs du premier Trophée du Pic Blanc, conseiller municipal et adjoint délégué au tourisme appuie son argumentaire sur l'aspect éphémère de l'événement, le conflit étant lié au passage ponctuel de la première Mégavalanche et ses trois-cent cinquante participants : « *Il n'est pas question de faire la promotion du chemin panoramique auprès des vététistes* »¹⁴⁵². Philippe Seigle veut rassurer les randonneurs. Sa réponse laisse penser qu'il n'envisage

¹⁴⁵⁰ Moulin, V., « Note sur la pratique du VTT et la responsabilité des maires », 19 mai 1994, Archives mairie Huez, cote 2W86.

¹⁴⁵¹ Lettre M. Barisien au conseil municipal d'Huez, 18 juillet 1995. Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁴⁵² Réponse de Philippe Seigle à M. Barisien, le 28 juillet 1995. Archives mairie Huez, cote 2W80.

pas de transformer la structuration du territoire. Il faut noter que certains chemins, jugés très exposés au risque d'accident lors de l'émergence du VTT deviennent des points d'intérêt avec le développement de l'activité et l'engouement du public pour les pratiques corporelles « engagées »¹⁴⁵³. L'amplification de la pratique qui bénéficie aux sociétés de remontées mécaniques, transforme le discours sur les vététistes, consommateurs des installations des domaines skiables. Ce n'est pas le cas des randonneurs dont il s'agit de prendre en compte la gestion par obligation de sécurité, la société de remontées mécaniques ayant reçu des mairies une délégation de service public. Aux Deux Alpes, Lionel Albertino souligne cette évolution :

« On a d'un côté une catégorie qui nous rapporte de l'argent, le vététiste, de l'autre côté on a un piéton qui, lui, peut s'autoriser n'importe quelle déambulation dans la montagne, la montagne pour l'instant, elle, n'est pas encore une zone privatisée, ce n'est pas cloisonné, on n'a pas une barrière, ce n'est pas un espace fermé. Notre rôle c'est d'essayer de faire cohabiter au mieux ces deux populations »¹⁴⁵⁴.

Ce témoin souligne également deux façons de pratiquer la montagne en fonction de deux représentations différentes de son usage. Le randonneur découvre le paysage lentement, au rythme de la marche, vêtu légèrement. Le vététiste, descendeur bardé de protections, recherche la vitesse :

« La montagne [...] doit rester un espace de plaisir [...]. Toute la problématique c'est qu'au moment de l'euphorie de la descente ou au moment de la transpiration de la montée, les gens s'enferment dans une espèce de bulle et ils en oublient les autres [...] C'est un plaisir [...] très euphorique, très visuel [...] le problème c'est qu'on oublie justement le monde qui nous entoure à ce moment-là [...] quand tu as un gars qui descend qui est caparaçonné comme un vététiste avec dorsale, coudières, brassières, jambières, casque et ainsi de suite... et puis qui percute un gars qui monte, qui lui est en short [...] généralement, les dégâts sont assez forts »¹⁴⁵⁵.

Si les conflits émaillent les relations entre les différentes catégories d'usagers, la nouvelle pratique se confronte aussi aux réactions des propriétaires fonciers.

Avec les propriétaires privés

Dans le cadre de l'organisation de la Mégavalanche, certains propriétaires privés réagissent. En témoigne la lettre de Renée Sarret : « *Nous avons constaté que des parcours VTT pour des épreuves sportives ont été tracés sur nos propriétés sans notre autorisation ce qui engagerait notre responsabilité en cas d'accident. Nous refusons le droit de passage sur ces dites propriétés* »¹⁴⁵⁶. D'après ce courrier,

¹⁴⁵³ ROUTIER Guillaume, De l'engagement au désengagement corporel une approche sociologique plurielle des dynamiques, ruptures et permanences identitaires face à l'acceptation du danger dans les sports de nature, Thèse, 2011, 411 p.

¹⁴⁵⁴ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁴⁵⁵ Ibidem.

¹⁴⁵⁶ Lettre de Madame Renée Sarret, le 28 juillet 1999 à la mairie d'Huez, Archives mairie Huez, cote 2W80.

la mairie a outrepassé les demandes d'autorisation. Il montre également la menace que font peser les propriétaires sur la viabilité de la manifestation s'ils interdisent le passage de l'épreuve. L'absence d'information officielle auprès des propriétaires privés décrit une autre caractéristique de l'innovation, celle de s'arranger avec la réalité. En ne demandant pas les autorisations, la mairie adopte un comportement déviant. Cette manière de faire, la déviance, constitue une démarche ordinaire de l'action innovatrice¹⁴⁵⁷. De plus celle-ci reste relative. La mairie ne s'encombre pas du règlement. La loi s'applique différemment en fonction des personnes concernées¹⁴⁵⁸, élément à prendre en compte dans la situation que nous décrivons. Il semble évident que la mairie ne va pas « *s'auto-sanctionner* ». « *Plus un individu se trouve haut placé dans la hiérarchie, plus il est de fait autorisé à transgresser les règles puisque c'est lui qui en définit l'interprétation ou les crée* »¹⁴⁵⁹. Le courrier adressé par Madame Sarret à la mairie indique aussi en transparence le caractère nécessairement collectif du processus d'innovation. Sa réussite repose sur la coopération et la négociation entre les acteurs. L'échange social représente la compétence permettant à l'innovation d'exister et de se maintenir¹⁴⁶⁰.

Les tensions entre acteurs promoteurs du VTT et acteurs réticents à son développement conduisent parfois à l'abandon des projets comme l'illustre le renoncement de l'aménagement de la « *Black Garden* » dont Lionel Albertino fait le récit :

« Il y avait un très beau projet à côté du chemin piéton de Venosc sous la ligne de la télécabine. [...] qu'ils auraient appelé la Black Garden. Cette piste aurait rejoint la piste de Venosc en passant par l'Ardoisière. Ils avaient imaginé de faire une espèce de roller coaster, cow-boy, au niveau de l'Ardoisière, où tu as encore les vestiges de l'exploitation [...] C'était il y a deux ans [...] ils avaient imaginé sous la ligne du télécabine une piste tout en survol avec des passerelles North Shore [...] de façon à ce que les gens qui montaient ou descendaient en cabine aient un spectacle visuel qui soit époustoufflant de voir ces mecs qui descendent parce que c'est des artistes les gars. [...] Une piste qui soit vraiment [...] niveau XXL en termes de qualité de travail. Et puis parce que les mairies n'ont pas voulu suivre, parce qu'il y avait des parcelles qui étaient propriétaires, le projet est tombé à l'eau »¹⁴⁶¹.

Cette situation illustre les relations d'interdépendance dont dépend la trajectoire de l'innovation. L'échec du projet tient à la pression de l'électorat sur l' élu. Le passage du tracé de la piste dépend des propriétaires. La place de l' élu dépend de son éligibilité : « *Politiquement parlant c'est trop impliquant pour certains élus. Ils ne veulent pas se mettre à dos une partie [de la population]. Souvent des problèmes*

¹⁴⁵⁷ « La déviance ordinaire », p. 233 sqq. In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

¹⁴⁵⁸ BECKER Howard Saul, *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, London, The Free Press, 1966, 179 p.

¹⁴⁵⁹ In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, ibidem, p. 235.

¹⁴⁶⁰ « L'échange social comme compétence », p. 277 sqq., In, ALTER Norbert, ibidem.

¹⁴⁶¹ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

sont liés à des familles. [...] des territoires [...] à l'époque, un électorat et une famille pouvaient faire basculer plutôt d'un côté que d'un autre »¹⁴⁶².

L'échec de la Black Garden met en relief l'ambivalence de l'acteur, l'élu tient à satisfaire son électorat et à ne pas prendre le risque de remettre en cause sa fonction. Le projet illustre aussi le manque d'engagement contraire à la démarche d'innovation qui suppose l'effort et le risque¹⁴⁶³ : « *Un projet qui était à mon avis un super projet et qui aurait [...] été un argumentaire publicitaire commercial attractif pour le village [...] la station [...] A vouloir essayer d'arrondir les angles avec tout le monde [...] le projet ne s'est pas fait, [...] personne n'a été assez courageux pour aller jusqu'au bout* »¹⁴⁶⁴. Lionel Albertino rapporte que des familles propriétaires sur les terrains envisagés pour un tracé de piste se voient refuser la gratuité de forfaits demandés. En réponse, ces derniers font valoir leur droit de propriétaire en refusant le passage. La société doit retracer la fin du parcours pour s'adapter à cette difficulté.

4.4.2. La lente adaptation de l'écosystème territorial

Le cas des remontées mécaniques

À côté de l'indispensable évolution technologique et technique du matériel, l'adaptation des remontées mécaniques nécessaires au transport des vélos tout terrains, mais non prévues à cet usage constituent dans le processus un obstacle à surmonter. L'appropriation du VTT par le territoire sous sa forme descendante nécessite de repenser et d'adapter l'usage des remontées mécaniques, ce que souligne Lionel Albertino pour illustrer l'exemple des Deux Alpes :

« Je me rappelle au tout début où la télécabine du Diable a fait monter des VTT, les cabines n'étaient pas du tout faites pour ça, on ne pouvait même pas rentrer les VTT parce que c'était trop compliqué. Ce qu'on faisait [c'était] des plateaux de service. Sur un plateau de service, une espèce de table avec une pince qui est accrochée au câble, on mettait sept VTT. Et pour que le plateau de service fasse une boucle, il fallait compter vingt-cinq minutes. Le débit qu'on pouvait avoir à l'époque, sept VTT toutes les vingt-cinq minutes, on est très loin des mille ou deux-mille passages par jour qu'ils ont sur le télésiège du Diable. Mais à cette époque-là la discipline était vraiment très marginale »¹⁴⁶⁵.

Il est important de souligner que dans le cas des Deux Alpes, seule la descente du Diable était ouverte aux VTT, le DMC étant encore largement utilisé pour les skieurs. L'ouvrir aux VTT aurait fait perdre un débit important pour la remontée. De plus, l'emprunt du DMC aurait acheminé les vététistes

¹⁴⁶² Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁴⁶³ « L'ambivalence des acteurs », p. 321 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

¹⁴⁶⁴ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁴⁶⁵ Ibidem.

en haut d'une route, peu intéressante aux yeux des vététistes. À l'Alpe d'Huez, la situation est plus facile car les utilisateurs de VTT sont admis à utiliser le DMC qui représente l'axe principal de montée.

Le cas des sentiers

L'adaptation des installations n'est pas la seule contrainte au développement du VTT. Les espaces dédiés aux vététistes font l'objet d'une lente mise en place, les sentiers existants étant d'abord partagés entre les différentes catégories d'usagers. Pendant un laps de temps, aucun arrêté municipal ne vient restreindre ou codifier la pratique du VTT :

« Les vététistes descendaient à l'origine sur des chemins piétons, le chemin des Perrons, le chemin du Diable. C'est bien après qu'on a considéré qu'il fallait shaper des pistes qui soient des vraies pistes de VTT pour que le pratiquant retrouve du plaisir qui soit autre qu'un plaisir d'emprunter une piste, même si le plaisir de la descente était toujours là ».

La réalisation de pistes de VTT très spécifiques avec des virages relevés, rend, au-delà des conflits d'usage potentiels, l'accès difficile pour les piétons.

« Une piste VTT pour un piéton c'est insupportable. Quand tu prends [...] la piste VTT de Venosc [...] ce ne sont que des virages relevés. En piéton si tu marches, tu as les chevilles qui sont toujours complètement fracassées parce que tu ne peux pas marcher là-dessus. C'est vraiment des chemins qui sont étudiés, réfléchis, formatés, shapés de façon à ce que le vététiste puisse avoir des sensations de vététiste »¹⁴⁶⁶.

La difficile réalisation des plans VTT, un révélateur

La cartographie, représentation et outil au service de la structuration de la pratique, révèle les difficultés auxquelles les acteurs de l'innovation sont soumis.

En 1994, le projet de réaliser un plan à destination des vététistes sur le domaine de l'Alpe d'Huez conduit Victor Moulin, adjoint à la mairie à rédiger une note sur la pratique du VTT¹⁴⁶⁷. Celle-ci précise les contraintes et préconisations concernant l'engagement de la responsabilité du maire en matière de prévention des risques dans le cas de la publication d'un guide par la mairie ou un organisme parapublic (office de tourisme, SATA). La note rappelle la nécessité d'obtenir l'accord de tous les maires concernés par le passage des itinéraires, questionne l'opportunité de limiter ou interdire les passages réputés dangereux. Victor Moulin s'appuie sur la typologie des pratiquants représentée par 80% de vététistes « occasionnels » pour préconiser que deux passages réputés dangereux mais accessibles aux « vététistes entraînés », soient interdits ou, à défaut, non mentionnés dans le guide. Les itinéraires concernés sont le sentier panoramique de la crête du Bras à la limite avec la commune de Villard-Reculas

¹⁴⁶⁶ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁴⁶⁷ Moulin, V., « Note sur la pratique du VTT et la responsabilité des maires », 19 mai 1994, Archives mairie Huez, cote 2W86.

et l'itinéraire partant du Pic Blanc (dont le glacier se situe sur la commune du Freney d'Oisans) depuis la crête de l'Herpie jusqu'à la Mine.

Devant l'augmentation du nombre de pratiquants, les communes comme l'illustre Mont de Lans, n'hésitent pas dans un premier temps à prendre d'abord des mesures d'interdiction au motif de « *l'intérêt et de la sécurité de la tranquillité publique et pour préserver des dégradations du milieu naturel* »¹⁴⁶⁸. La réunion du 30 septembre 1994 du Conseil municipal de Villard-Reculas acte le refus de laisser figurer sur le guide projeté les itinéraires concernés¹⁴⁶⁹. Compte-tenu des problèmes de responsabilité soulevés, en 2000, le domaine de l'Alpe d'Huez ne dispose toujours pas d'un plan VTT. Le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2000 concernant l'évolution du VTT et VTT de descente à l'Alpe d'Huez et ses environs en atteste. L'Office de tourisme représenté par Michel Humbert « *regrette l'inexistence de plan VTT* »¹⁴⁷⁰. La proposition de circuit « *clé en main* » de la Fédération Française de Cyclisme se présente comme une solution.

La comparaison de l'arrêté pris par la commune de Mont de Lans en 1999 et celui pris en 2006 montre bien l'évolution dans le sens de l'acceptation de la pratique, mais il a fallu sept ans. Cet élément indique que la diffusion de l'innovation s'inscrit dans la durée. Constatant « *un accroissement important du nombre de VTT circulant parfois à grande vitesse sur les itinéraires, occasionnant une gêne sensible et un danger réel pour les promeneurs à pied* », considérant qu'il est nécessaire de « *faire édicter une réglementation afin de garantir la sécurité des nombreux piétons en promenade ainsi que les pratiquants du VTT* »¹⁴⁷¹ les stations commencent à spécifier des types de parcours : « *pistes de descente* », « *itinéraires de descente* », « *itinéraires de randonnée* », avec des prescriptions communes à tous les parcours et des prescriptions particulières relatives aux pistes de descente, ces dernières étant les seules pistes contrôlées et entretenues. Un arrêté municipal de 2010 précise que les parcours sont « *exclusivement réservés à la pratique du VTT* »¹⁴⁷². Ces considérations attestent de la lenteur de la progression de l'innovation.

La réalisation d'un plan VTT ne traduit pas seulement une « *incapacité collective* » à s'entendre¹⁴⁷³, elle montre aussi que l'innovation ne va pas de soi, que des essais et bricolages sont nécessaires à son déploiement. Aux Deux Alpes, le premier plan VTT date de 2000. Il s'agit d'un panneau unique fixé au départ de la piste de Vallée Blanche. Lionel Albertino se souvient : « *Thierry Hugues [le responsable*

¹⁴⁶⁸ Arrêté municipal de la mairie de Mont de Lans, du 26 juillet 1999. Sources mairie Les Deux Alpes.

¹⁴⁶⁹ Sources : registre des délibérations, commune de Villard-Reculas.

¹⁴⁷⁰ Compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2000 concernant l'évolution du VTT et VTT de descente à l'Alpe d'Huez et ses environs, Archives mairie Huez, cpte 2W86.

¹⁴⁷¹ Arrêté municipal de la mairie de Mont de Lans du 17 juillet 2006. Sources mairie Les Deux Alpes.

¹⁴⁷² Arrêté municipal de la mairie de Mont de Lans du 19 avril 2010. Sources mairie Les Deux Alpes.

¹⁴⁷³ « Dérèglement des échanges et incapacité collective », p.310 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

d'exploitation] était venu me voir, j'étais au téléphérique à l'époque, et comme il savait que je faisais un petit peu de dessins publicitaires il m'a dit : "Faudrait faire un plan" ».

L'acteur interrogé précise par son propos le stade du « *bricolage* ». Il dispose de peu d'éléments pour créer son plan, il n'a pas de repères. Ses compétences lui permettent de dépasser cette situation incertaine et de valoriser son savoir-faire par rapport à une circonstance imprévue :

« En 99 c'était le paléolithique de l'informatique [...] personnel [...] j'étais parti avec un appareil photo numérique. À l'époque c'était dans les tout premiers appareils photos, j'étais allé faire des photos de Pied Moutet et ces photos ensuite je les ai recalquées, alors, à l'époque, j'avais un ordinateur mais qui ne faisait que du noir et blanc [...] J'avais bricolé un truc qui a été le tout premier plan VTT avec deux pistes, trois pistes sur le secteur Pied Moutet. [...] Le tout premier plan et ce n'était même pas un plan qui était imprimé sur du papier. C'est un plan qui a été fait uniquement sur un grand panneau qui se trouvait au départ du télésiège de Vallée Blanche. [...] et qui indiquait [...] au sommet de Vallée Blanche, vous avez telle piste, telle piste ou telle piste. Voilà. C'est tout ».

Le vrai premier plan VTT diffusé par la station des Deux Alpes date de l'été 2004 (voir annexe 18, le plan 2004 des Deux Alpes reprend les itinéraires existants). Il s'appuie sur les itinéraires pédestres existants. « *2004. Été. [...] le tout premier vrai plan VTT qu'on a fait [...] à l'époque [...] on avait [...] juste des orthophotos [...] repeintes pour pouvoir [...] stripper dessus des tracés VTT, il y en avait quand même pas mal à l'époque [...] vingt-deux pistes mais ce n'était pas des vraies pistes, c'était des chemins reconsidérés pour du VTT* ».

Les aspects techniques comme l'adaptation des remontées mécaniques à un nouvel usage, la concurrence d'activités antérieures en raison de l'utilisation de parcours communs, une nécessaire entente entre les communes à trouver, la responsabilité des maires ou des organisateurs en cas d'accident, constituent des freins à l'élaboration de la nouveauté. Créer une nouvelle norme nécessite de repenser la norme établie.

La mise en place difficile des plans VTT et qui demande du temps atteste d'un certain nombre de contraintes. Sur le secteur de l'Alpe d'Huez, les communes doivent toutes être unanimes, or certaines comme Villard-Reculas refusent de figurer sur un plan. Les propriétaires privés s'ils acceptent de manière éphémère qu'un événement passe sur leur terrain, ne sont pas prêts à se mettre d'accord avec les communes pour autoriser une pratique permanente. Ils attendent d'ailleurs que les terrains soient remis en état après le passage des événements. Les circuits VTT ne sont pas strictement dédiés à la pratique, ils empruntent les chemins existants, les mêmes que les randonneurs, ce qui pose des problèmes de conflit avec ces usagers. La législation du VTT n'étant pas encore en place, les mairies restent frileuses pour éditer des plans VTT car les accidents pourraient avoir des répercussions sur la responsabilité des maires. Les municipalités misent sur des

événements VTT, dans une logique avant tout sportive, calquée sur le Trophée du Pic Blanc puis de la Mégavalanche. Le temps de la structuration des circuits dédiés au VTT n'est pas encore venu. Il faut attendre les années 2000 pour voir se dessiner une volonté à l'échelle territoriale de promouvoir le VTT.

Chapitre 5 – Les résistances à l’égard du vol libre : deltaplane (1970-1980) et parapente (1980-2000), une pratique contre culturelle peu territorialisante

Le vol humain fascine. À travers l’étude de la conquête de l’air par les aristocrates puis par les bourgeois¹⁴⁷⁴, Luc Robène propose une analyse de l’essor de l’aviation. L’inventivité humaine et les innovations technologiques sur lesquelles elle s’appuie, construisent un nouvel imaginaire et forge de nouvelles représentations culturelles. Le questionnement de Dominique Jorand à propos du vol humain se situe par rapport à la rupture opérée avec l’apparition de nouvelles pratiques sportives au cœur des années 1960, dans l’Amérique conquérante de cette période¹⁴⁷⁵. Institutionnalisé à la fin des années 1960, le hang gliding, reconnu lors du « *Otto Lilienthal 123 Anniversary Meet* » le 23 mai 1971 s’exporte outre-Atlantique. Séduits par cette nouvelle forme de vol qu’ils découvrent aux États-Unis quelques cerfs-volistes réalisent en France des démonstrations. Deux pionniers s’illustrent, Bernard Danis, adepte du cerf-volant tracté, il fait ses preuves dans les années 1960, et Christian Paul-Depasse, pilote breveté d’avion et de planeur. Ces deux personnages caractérisent par leur philosophie des modalités de pratiques différentes. Celles-ci cristallisent les oppositions qui marquent l’histoire du vol libre en France malgré l’esprit de son fondement, la liberté.

Alors que les parachutistes retrouvent la plaine¹⁴⁷⁶, ne disposant d’aucun moyen de propulsion, les premiers deltistes recherchent le vent et la pente qu’offrent les terrains de montagne : « *L’homme volant reste malgré tout tributaire des éléments naturels : le vent ou le relief. En effet, contrairement à un planeur tracté par un avion, il lui faut décoller de lui-même. D’où la nécessité d’avoir, soit des vents debout, soit une pente pour lui permettre de quitter la terre* »¹⁴⁷⁷. Les considérations techniques semblent s’effacer devant les sensations procurées.

¹⁴⁷⁴ ROBÈNE Luc, L’homme à la conquête de l’air. Des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois Tome 1 Le règne des aéronautes 18^e et 19^e siècles, Paris, l’Harmattan, 1998, 495 p. ; ROBÈNE Luc, L’homme à la conquête de l’air. Des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois Tome 2 L’aventure aéronautique et sportive 19^e-20^e siècles, Paris, l’Harmattan, 1998, 511 p.

¹⁴⁷⁵ JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. op. cit.

¹⁴⁷⁶ La ré-autorisation de pratiquer à St Geoires et l’évolution technique, ont permis au parachutisme d’initiation et de loisir de se faire à nouveau à Saint Geoires, avec des atterrissages sur des terrains de terre, ce qui a exclu les problèmes, la neige ne s’avérant plus être une nécessité. Entretien téléphonique avec Pierre Fromentin, Président de la Ligue Rhône-Alpes de Parachutisme, 15 février 2017.

¹⁴⁷⁷ Trabut, A., « Voici venir le temps des “hommes volants” », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 février 1974.

5.1. L'attrait du deltaplane

Le vol libre, au même titre que les autres sports de glisse, se caractérise par une recherche de liberté et de sensations. L'entrée dans la troisième dimension reste toutefois une caractéristique particulière du vol humain. « *Cette recherche de la liberté, plénitude apportée par l'indépendance totale [...] Simplicité de l'équipement, facilité de l'apprentissage, griserie étonnante de l'homme qui découvre le pouvoir de voler de ses propres ailes, sport individualiste dans une société contraignante : on peut prédire un bel avenir au « cerf-volant libre »*¹⁴⁷⁸. Patrick Richard, moniteur de ski au sein de l'ESF des Deux Alpes et l'un des précurseurs du deltaplane dans la station, témoigne de la manière dont les gens décrivent sa pratique, perçue comme engagée. Il est considéré comme un « *fou* », les observateurs restant dubitatifs sur la capacité de l'engin à tenir en l'air et persuadés qu'il risque la mort. Ce jeu avec le risque correspond au tempérament de Patrick Richard forgé pour « *faire des petites folies* » selon ses propos¹⁴⁷⁹.

L'attrance que ce dernier éprouve pour le deltaplane tient, au-delà de son rêve de devenir pilote¹⁴⁸⁰, à son expérience de chute libre en tant que militaire dans les paras et à son goût immodéré pour l'air et le saut dans le vide. Pendant son service militaire, il effectue une soixantaine de sauts en parachute. Désirant fortement poursuivre cette expérience après son passage sous les drapeaux, il se rend régulièrement à Saint Geoirs, ce qui s'avère compliqué vu la distance qui sépare les Deux Alpes de la base et les frais engendrés. Pour remplacer le vol dans les airs, le deltaplane s'avère être pour lui une providence, plus besoin d'avion, une possibilité de décoller depuis le sommet des Crêtes ou d'ailleurs selon ses propres envies, ce qui lui confère une autonomie qu'il apprécie particulièrement. Son choix d'effectuer le service dans les paras en tant qu'appelé volontaire tient à son désir prononcé pour le contact avec l'air. Par le deltaplane qui représente une pratique de substitution à sa portée, il résout cette équation¹⁴⁸¹.

¹⁴⁷⁸ Trabut, A., « Voici venir le temps des "hommes volants" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 février 1974.

¹⁴⁷⁹ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017.

¹⁴⁸⁰ Rêve qu'il a transmis à son fils, pilote de chasse, qui a fait l'objet d'un reportage sur M6 diffusé en 2017. Émission Enquête Exclusive, « *Pilotes de chasse, l'étoffe des héros* », In 6Play [En ligne]. Consulté le 25 avril 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.6play.fr/enquete-exclusive-p-831/Pilotes-de-chasse-l-etoffe-des-heros-c-11657170>

¹⁴⁸¹ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017.

5.1.1. Des exploits à la vulgarisation : le rôle de la FFVL

Des exploits à la pratique grand-public

Au début des années 1970 en France, quelques pionniers intrépides et inventifs rêvent de développer la pratique de l'aile volante importée des États-Unis et se soumettent à de nombreux essais techniques. Parmi les acteurs de la diffusion de cette nouvelle activité, Bernard Danis, « champion du monde de cerf-volant nautique »¹⁴⁸² et moniteur national de parachute, met au point une cape fixée aux jambes et aux poignets avec deux ouvertures en tuyères (voir annexe 15). Portée à la connaissance du public par la presse locale, cette expérience est mise en scène sur les pistes de ski de la station de Tignes en décembre 1970¹⁴⁸³. Skis aux pieds, Bernard Danis se montre aux côtés de Gérard Vuillermet, moniteur de ski, Gérard Lavigne, professeur d'éducation physique, et Pierre Gaillet, professeur d'éducation physique et entraîneur, tous sportifs accomplis.

Au même moment, le grand public découvre l'aile volante à travers les performances d'une poignée de précurseurs qui commencent à être médiatisés. Rudy Kishazy réalise l'exploit « *imbattable* » dit-on, de s'envoler du sommet du Mont-Blanc pour se poser à Servoz après avoir parcouru près de 25 kilomètres de distance et 4000 m de dénivellation¹⁴⁸⁴. D'autres showmen font parler d'eux, dont William Bill Bonney, Canadien, champion des États-Unis de vol sous cerf-volant, et Yannis Thomas qui réalisent à l'Alpe d'Huez un saut en duo « *première mondiale pleinement réussie, que saluèrent de bravos tout un monde skieur et touristique émerveillé* »¹⁴⁸⁵. Les propos de William Bill Bonney, rapportés par la presse locale, témoignent d'une attraction sensationnelle¹⁴⁸⁶, dangereuse, qui ne pardonne pas l'erreur : « *Je me rends compte seulement maintenant que ce que je viens de faire aujourd'hui, c'était vraiment dangereux. Ce n'est pas à refaire dans de pareilles conditions [...] La moindre faute et c'est le décrochage, alors quand j'ai parfois jusqu'à sept mètres de vide dessous, mon influx nerveux en prend un sérieux coup* »¹⁴⁸⁷.

De la présentation de ce nouveau sport comme démonstration acrobatique à celle d'une pratique accessible à tous, la promotion de l'activité cerf-volant ou deltaplane, le nom n'est pas encore légitimé,

¹⁴⁸² Bernard Danis utilise le titre de champion procédé d'usurpation courant pour la publicité des shows nautiques dans lesquels le cerf-volant constitue le spectacle central ». Cf. JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. Op.cit. p.62.

¹⁴⁸³ « Et voici le "ski volant" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 décembre 1970.

¹⁴⁸⁴ Gaussoit, P., « Record du monde imbattable : Partant du sommet du Mont-Blanc, le skieur volant Rudy Kishazy se pose 4000 m. plus bas à Servoz », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 27 octobre 1973.

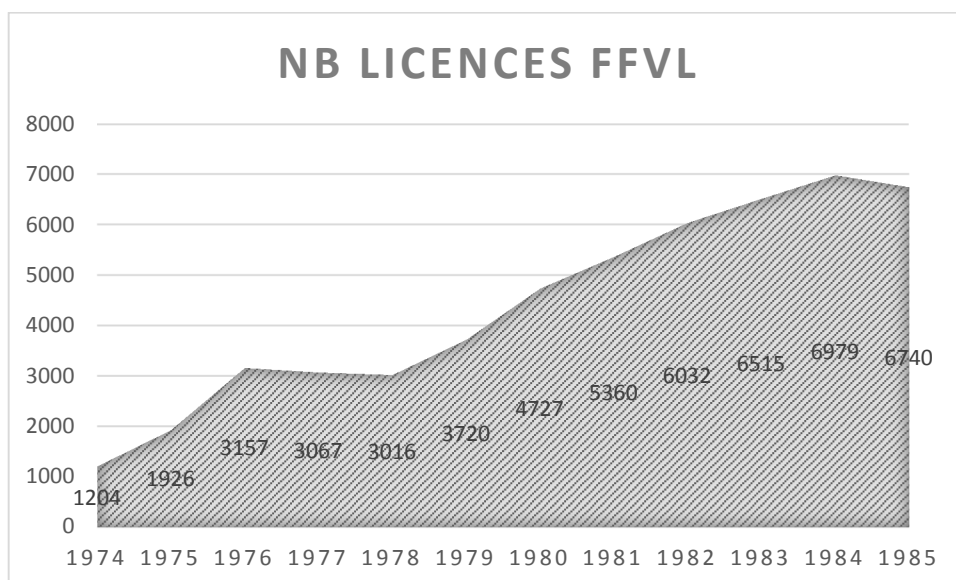
¹⁴⁸⁵ Lachat, R.-L., « Dans le ciel de l'Oisans, les duettistes au cerf-volant ont réussi leur numéro unique au monde », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 16 mars 1972.

¹⁴⁸⁶ Lachat, R.-L., « Avec son immense cerf-volant, un "Icare" canadien, William Bill Bonney se lancera dans le vide, des neiges du Pic Blanc (3000 m) pour atterrir dans la piscine de l'Alpe d'Huez », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 mars 1972.

¹⁴⁸⁷ Polikar, M., « Avant de sauter du Pic Blanc (3.350 m.) l'homme cerf-volant a vaincu la grêle sur le "Signal" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 mars 1972.

prouve, via la presse locale, l'attrance grandissante de la population pour cette discipline désormais entrée dans sa phase de vulgarisation¹⁴⁸⁸. La presse relate la création d'une « école de ski à voile » à l'Alpe d'Huez en 1974, à l'initiative de deux membres du para-club de Grenoble, Jean-Luc Froissard et Bernard Berthou¹⁴⁸⁹, au sein du Club des sports dans la section tir au pigeon¹⁴⁹⁰. Afin de promouvoir la pratique du deltaplane, activité qu'ils tentent d'implanter non seulement sur la station, mais partout en France, les deux audacieux réalisent un saut inédit du sommet du Signal jusqu'à Bourg d'Oisans. Pour démontrer la capacité de maîtrise et les possibilités offertes par ce nouvel engin et valoriser ainsi l'activité, ils se fixent pour objectif de décoller d'encore plus haut : le sommet du Pic Blanc¹⁴⁹¹. Entre 1974, date de création de la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), et 1985, l'effectif des licenciés de la Fédération de Vol libre passe de 1204 à 6740¹⁴⁹².

Le graphique suivant illustre l'évolution de la pratique deltiste dans ce laps de temps. En effet, jusqu'en 1985 les Volants sont tous des pilotes brevetés delta.



©D.F.

Figure 15. Effectif des licenciés FFVL en nombre de licences de 1974 à 1985¹⁴⁹³

¹⁴⁸⁸ Trabut, A., « Voici venir le temps des "hommes volants" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 10 février 1974. Cet article se compose d'une accroche en page de couverture et d'une pleine page en quatrième de couverture.

¹⁴⁸⁹ Bernard Berthou devient président de la Fédération Française de Vol Libre en mai 1975.

¹⁴⁹⁰ Lachat, R.-L., « M. Le Préfet J. Vaudeville (sur "l'Hydralp") ». En "croisière des neiges" », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 janvier 1974.

¹⁴⁹¹ Polikar, M., « Les deux hommes-volants de l'Alpe d'Huez ont réalisé l'exploit : un saut depuis le Signal (2100 m) jusqu'à Bourg d'Oisans (800 m). », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 11 mars 1974.

¹⁴⁹² Sources Dominique Jorand, JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. op. cit, Annexe page 40.

¹⁴⁹³ Ibidem.

5.1.2. Les premiers pas de la FFVL à l'Alpe d'Huez

La création de la FFVL en 1974 engendre des conflits internes entre ceux qui prônent une libre pratique individuelle et les tenants du vol compétitif. Des courants commencent à apparaître chez les pratiquants. Certains sont plus attirés par une pratique hédoniste, individuelle, d'autres par la compétition et l'amélioration des performances liée au degré de finesse¹⁴⁹⁴.

La pratique du deltaplane se structure avec la création de la Fédération Française de Vol Libre¹⁴⁹⁵ dont les statuts sont publiés au Journal officiel le 14 juillet 1974 et dont les fondateurs sont issus du bassin grenoblois parmi lesquels Bernard Berthou. Très peu de temps après, entre le 31 août et le 2 septembre, l'Alpe d'Huez, où le terrain semble propice à l'activité d'après les éloges de la presse locale, accueille le premier stage européen de formation des moniteurs de vol libre. Soixante-six stagiaires « attirés par la configuration des différents terrains de haute montagne, propres à leur exercices »¹⁴⁹⁶ participent à cette formation. Ils ressortent « initiateurs »¹⁴⁹⁷. En réalité, beaucoup parmi les stagiaires n'avaient jamais pratiqué le deltaplane et cet événement est à considérer comme une opération de communication de la part des dirigeants de la FFVL qui choisissent la station de l'Alpe d'Huez pour renforcer la notoriété de l'événement. De la même manière, par l'évocation du record du monde par Patrick Poulet, les articles dithyrambiques autour de la manifestation de l'Alpe d'Huez veulent inscrire l'importance historique de cette concentration¹⁴⁹⁸. En effet, bien que le journal indique la remise des premiers diplômes fédéraux aux plus méritants et des diplômes d'initiateurs de club accordés aux autres participants, il faut attendre un stage ultérieur à Chamonix du 28 avril au 3 mai 1975 pour qu'une partie de ces moniteurs soient confirmés. « La deuxième vague de moniteurs est formée pendant le stage monitorat du 6 au 12 décembre 1976 à Chambéry. Entre temps, un agrément des écoles a été mis en place. La première épreuve du BEES vol libre 1^e degré a lieu en mai 1977 »¹⁴⁹⁹.

À travers la façon dont la presse locale s'empare du regroupement de l'Alpe d'Huez, on perçoit une volonté de montrer une structuration par une professionnalisation de la pratique. Cette attitude a pour but de rassurer en gommant l'image de dangerosité pour ne privilégier que celle de liberté.

¹⁴⁹⁴ Le degré de finesse est un rapport entre la distance parcourue et la perte d'altitude. Exemple une finesse de 10 signifie qu'avec 1 km d'altitude/sol, le parapente plane sur une distance de 10km.

¹⁴⁹⁵ À ne pas confondre avec la Fédération Française de Vol à voile (FFVV) créée en 1966 (Journal officiel 1967) qui organise la pratique du vol en planeur.

¹⁴⁹⁶ Lachat, R.-L., « Les "hommes-oiseaux" à l'Alpe d'Huez. Premier stage européen de la Fédération des moniteurs "vol libre" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 septembre 1974.

¹⁴⁹⁷ « La plupart de ces candidats n'ayant aucune connaissance préalable en aérologie ni en aérodynamique, des notions – nécessairement très sommaires – relatives à ces matières durent leur être enseignées au cours du stage », In, Aviasport, n°246, novembre 1974, p.48. In, JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. op.cit, p. 98.

¹⁴⁹⁸ Lachat, R.-L., « Au stage de l'Alpe d'Huez, Patrick Poulet (de Torchefelon, Isère) bat le record du monde de vol libre », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 septembre 1974. En 1971 David Kilbourne a déjà réalisé le premier vol de plus d'une heure en Californie. En 1974, de nombreux pilotes réalisent des vols de plusieurs heures en Californie, à Hawaï et en Australie avec des ailes modernes (grand allongement) alors que les Européens volent encore majoritairement sur des deltas standards.

¹⁴⁹⁹ In, JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. op.cit, p. 98.

« Des solutions, évidemment, ont été trouvées pour répondre à toutes les inquiétudes et le premier stage international qui vient de se dérouler à l'Alpe d'Huez contribuera à dissiper toutes les craintes. Le "vol libre" va devenir, prochainement une nouvelle discipline sportive, une licence sera créée, des moniteurs viennent d'être instruits. La confiance règne à tous les niveaux [...] leur intention commune dégager ce sentiment de sécurité quand la leçon est bien retenue. Aucune faute, aucun ennui. [...] Ils ont prouvé que le vol libre présentait une totale sécurité »¹⁵⁰⁰.

La mise en relief des propos tenus par Philippe Galy, président de la FFVL, légitime le sérieux de la nouvelle fédération.

La distance et la vitesse, critères utilisés en vol à voile, prennent très rapidement le pas sur la précision d'atterrissage. Cette tendance s'impose à la fin de la décennie. Le mouvement anti-compétition ne représente plus que 5% des pratiquants en 1979¹⁵⁰¹. La FFVL redéfinit le territoire sous l'effet du contrôle de la pratique. Les pratiquants doivent être autorisés sur des sites précis. L'emprise de la FFVL sur l'activité la contrôle et donc la limite.

Néanmoins la structuration de la pratique par les professionnels conduit à brider l'action de la FFVL.

5.1.3. Une rapide structuration commerciale, génératrice de tensions

L'appropriation s'effectue d'abord de manière commerciale par les acteurs locaux. Le rassemblement de l'Alpe d'Huez permet de former les premiers moniteurs reconnus aptes à encadrer des prestations commerciales. La composition professionnelle du stage de l'Alpe d'Huez en septembre 1974 indique une forte représentation des professionnels des sports de nature, parmi lesquels les moniteurs de ski à qui la nouvelle pratique offre un complément d'activité : « *Pour ce premier stage, les candidats avaient été sélectionnés parmi les pratiquants connus pour leur expérience du vol, et ayant déjà lâché des élèves. Beaucoup - près de 50% - étaient des moniteurs de ski des stations alpines ou pyrénéennes* »¹⁵⁰². Aux Deux Alpes, l'École du Ski Français, souhaitant prendre dans son giron la nouvelle activité, se dote de matériel et envisage de proposer l'enseignement du deltaplane au cours de l'hiver 1975 comme le mentionne la quatrième de couverture du *Dauphiné Libéré* du 10 février 1974. La station, après des essais en début de saison, pense pouvoir inclure la prestation l'année suivante dans le prix d'un forfait traditionnel : « *Les prix, en cours collectifs, pour une heure varient de 25 à 30 F ; et en cours particuliers, de 50 à 60 F, selon que l'on est membre ou non du Club des Sports local et selon que l'assurance en responsabilité civile est incluse ou non dans les tarifs* »¹⁵⁰³. Ces cours sont dispensés par

¹⁵⁰⁰ Gali, C., « 70 hommes-oiseaux sont devenus hier moniteurs du plus poétique des sports », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 8 septembre 1974.

¹⁵⁰¹ JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. op. cit.

¹⁵⁰² Magazine *Aviasport* n°246, novembre 1974, à.48, cité, in JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. op. cit.

¹⁵⁰³ Trabut, A., « Voici venir le temps des "hommes volants" », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 10 février 1974.

Patrick Richard, acteur du développement du deltaplane au sein de l'ESF. Il ne s'agit pas d'une simple démonstration promotionnelle mais d'une option de cours de deltaplane mise à disposition de la clientèle. Patrick Richard se souvient avoir encadré des élèves qu'il emmenait en fin de stage, pour un premier vol, à Pied Moutet, et pour un deuxième vol, à Côte Brune, en décollant du haut de la piste pour atterrir au pied¹⁵⁰⁴.

L'engouement pour cette nouvelle pratique engendre des tensions liées à l'émergence de nouveaux prestataires face à un système local qui entend garder la mainmise sur toutes les activités sportives. Aux Deux Alpes, Pierre Dode¹⁵⁰⁵, directeur de l'École du Ski Français de 1971 à 1976, relate l'arrivée de la concurrence en la personne de Jean-Loup Courtier avec lequel l'ESF a eu quelques différends, celui-ci ayant tenté de créer une école de ski parallèle :

« On a un peu fait barrage, autant qu'on a pu [...]. C'était à l'époque le club Orange de Jean-Loup Courtier. C'est lui qui a commencé [à faire partie des premiers concurrents, il a mis en place] le ski artistique, et puis il a lancé un peu aussi le delta, il faisait un peu beaucoup de choses. On sentait bien [...] qu'il voulait s'installer et nous on rêvait d'une grande école de ski ! Peut-être pas un monopole mais quand on est en place, c'est sûr, [c'est une réaction] normale. À l'époque quand j'ai vu ça, on s'est équipé aussi, on a acheté des deltaplanes et puis on l'a lancé, beaucoup de moniteurs ont fait du delta »¹⁵⁰⁶.

À l'Alpe d'Huez, le club des sports souhaite préserver son exclusivité. En 1982, la mairie émet un avis favorable à la création d'une section « école de vol libre » au sein du Club des sports¹⁵⁰⁷. Celui-ci entend contrôler l'activité via la section de vol libre. Celle-ci demande l'autorisation exclusive de vol afin d'éviter tous problèmes techniques avec les éventuels pratiquants de deltaplane non membres de la section qui pourraient demander des autorisations de vol :

« Il nous semble indispensable que vous les mettiez directement en rapport avec le Directeur Technique de notre section, seul membre compétent et habilité à prendre toutes décisions de vol. Il est bien entendu que sur le territoire qui nous est imparti par vos soins ne pourront voler que les membres titulaires de la licence de la Fédération Française de vol Libre et de la carte de la section "vol libre" du Club des sports »¹⁵⁰⁸.

¹⁵⁰⁴ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017.

¹⁵⁰⁵ Maire de Venosc de 1978 à 2001.

¹⁵⁰⁶ Entretien avec Pierre Dode, le 1^e novembre 2014.

¹⁵⁰⁷ Extrait du registre des délibérations de la réunion du conseil municipal du 13 avril 1982, compte rendu du 4 mai 1982. Sources Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁰⁸ Lettre de Jacky Guenon, président du Club des sports, à l'attention du maire de l'Alpe d'Huez, 31 mars 1982. Archives mairie Huez, cote 2W85.

5.1.4. La dangerosité et la fragilité des deltaplanes, freins à l'appropriation

En même temps que la diffusion de la pratique, sa dangerosité incite les pouvoirs publics à la réglementer. La mort en direct de Jacques Delacour à la Foux d'Allos le 28 juillet 1974, devant les caméras de télévision de l'ORTF, marque les esprits¹⁵⁰⁹. Ayant appris à voler aux États-Unis, Jacques Delacour se rend aux Deux Alpes où il rencontre Patrick Richard. Ce dernier garde en mémoire l'accident de la Foux d'Allos, dont les médias se sont emparés, d'autant que Jacques Delacour lui prodigue une première formation l'année précédant son décès¹⁵¹⁰. La question de la dangerosité anime les débats. Dans sa thèse de médecine, Dominique Pottier soutient que le deltaplane n'est pas plus dangereux que le ski ou le moto-cross¹⁵¹¹. Mais l'opinion publique, soumise aux faits divers de la presse, a tendance à ne retenir que les accidents graves. Accroissement dû à la vogue que connaît ce sport, seize libéristes trouvent la mort en France en 1978 contre deux en 1975. Le pourcentage d'accidents en général est évalué à 16% du nombre de pratiquants, les accidents fatals sont évalués à près de 1%. 5% des accidents constatés entre 1974 et 1978 par la FFVL sont des accidents mortels, ce qui ne peut laisser les institutions indifférentes.

Ces observations, qui se répercutent sur la réglementation, ont également des conséquences au niveau local. Au printemps 1975, s'adressant à la mairie de l'Alpe d'Huez, la Préfecture de l'Isère demande si elle doit entériner le périmètre de la commune comme site reconnu de Vol libre. Les élus, partagés entre l'intérêt de développer la pratique et les risques potentiels de l'activité, s'en remettent à l'avis des services de gendarmerie et de police. Le conseil municipal, tout en étant favorable à l'utilisation par l'école de vol libre des terrains communaux, s'estime incompétent quant à émettre un avis sur l'opportunité de reconnaître le caractère de site habituel de saut, et invite le préfet à prendre plutôt l'avis de la CRS 47 « *qui connaît parfaitement les lieux et pourrait juger si les vols répondent sans risques, aux conditions fixées par arrêté préfectoral du 11 décembre 1974* »¹⁵¹².

La dangerosité et la fiabilité incertaine des appareils dissuadent une partie de ceux qui souhaitent offrir l'activité à titre commercial. Jean-Loup Courtier, organisateur de stages d'été ski et tennis, découvre la pratique du deltaplane par l'intermédiaire de l'un de ses intervenants. Bien que sensible à cette innovation, il préfère renoncer malgré l'attrait de la découverte de cette nouvelle activité. Après avoir proposé le deltaplane à l'intérieur de la structure qu'il anime, il abandonne rapidement, conscient des risques potentiels élevés¹⁵¹³.

¹⁵⁰⁹ JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op.cit.

¹⁵¹⁰ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017

¹⁵¹¹ POTTIER Dominique, Les accidents de deltaplane à propos de 60 observations, Thèse de médecine, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1979, 116 p.

¹⁵¹² « Au conseil municipal », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 juin 1975.

¹⁵¹³ Entretien téléphonique avec Jean-Loup Courtier, 25 février 2017.

Patrick Richard, de son côté, se souvient d'une activité difficile à gérer qu'il n'exerce qu'une seule saison au sein de l'ESF. Il se rappelle la casse régulière du matériel acheté par l'école de ski, la difficulté de gestion en tant que seul encadrant de la discipline, la confrontation aux aléas climatiques. Il fait le choix de terminer son diplôme de moniteur de ski à Chamonix. À son retour il ne peut que constater la dégradation des deltaplanes achetés par l'ESF et laissés à disposition des moniteurs. Sur les trois appareils, il ne peut en réhabiliter qu'un seul. Cette situation ajoutée à quelques vols à la sécurité aléatoire, contribue à accroître sa déception et l'incite à renoncer à poursuivre l'activité. Patrick Richard témoigne également d'un encadrement à la limite du professionnalisme. Plusieurs moniteurs livrés à eux-mêmes n'hésitent pas à s'essayer au deltaplane en dehors de sa présence avec la conséquence de casser le matériel fourni par l'ESF¹⁵¹⁴.

Comme dans de nombreux territoires de montagne, aux Deux Alpes, ce sont des moniteurs de ski qui s'emparent de la pratique avec l'intention de l'enseigner, voyant la possibilité d'un revenu complémentaire. Mais cette pratique marginale, balbutiante, présente des aspects trop aléatoires pour être effectivement organisée et constituer une offre crédible comparativement au ski rémunérateur.

Nous empruntons à Dominique Jorand les termes qui permettent de refermer cette partie consacrée à l'apparition du vol libre en Oisans : « À la fin des années 1970 en France, le vol libre caractérisé par la pratique du deltaplane consacre une nouvelle modalité "libre" des activités aériennes »¹⁵¹⁵. En Oisans, le visage de l'aile delta prend la forme de vols commerciaux biplaces proposés en station de sports d'hiver. À l'Alpe d'Huez, Dominique Cruciani installe cette activité dès 1979. Si l'activité deltaplane dans son ensemble, atteint son apogée en 1984 en termes de nombre de pratiquants¹⁵¹⁶, elle est supplantée dans les années 1980 par l'arrivée du parapente. Toutefois, à l'instar des premiers ancrages du vol libre en Oisans par l'intermédiaire d'acteurs pratiquants du parachutisme, Bernard Berthou, Patrick Richard, Dominique Cruciani et d'autres, le deltaplane, par les nouvelles valeurs qu'il véhicule, prépare les mentalités à l'arrivée du parapente. Celui-ci cristallise de fortes tensions émaillant son histoire, plus particulièrement à l'Alpe d'Huez où l'écosystème territorial reste accroché à ses prérogatives et à un modèle d'organisation et où les quelques professionnels présents se livrent à une lutte sans merci.

¹⁵¹⁴ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017.

¹⁵¹⁵ JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op.cit. p. 102.

¹⁵¹⁶ JORAND Dominique, Op.cit.

5.2. Les acteurs de l'innovation dans la pratique du parapente

Les bases de recrutement entre les deltistes et les parapentistes sont très proches. En Oisans, les professionnels des activités de pleine nature, et plus particulièrement les moniteurs de ski, sont fortement représentés parmi les précurseurs du parapente sur le territoire, comme dans le cas du deltaplane. L'inventaire des situations professionnelles des moniteurs de parapente dans les écoles et clubs locaux de parapente nous permet de le vérifier. Aux Deux Alpes, Didier Pélissier et Patrick Vallet, qui prennent en main l'école de parapente en 1986 après Gilbert Zanzi, sont moniteurs de ski. A l'Alpe d'Huez, Jean-Claude Normand, guide de haute montagne et accompagnateur, commence son activité en 1987 ; Franck Pons et François Maire sont moniteurs de ski.

5.2.1. Comparaison dans les matériels à l'avantage du parapente

Les deux modalités de vol sont perçues différemment par les pratiquants¹⁵¹⁷. À propos des vols en parapente, Patrick Richard, deltiste, explique qu'il n'a pas du tout apprécié cette modalité. Parmi les motifs invoqués, il considère le manque de confiance d'une voile placée très au-dessus de la tête, une sensation de piloter autant avec les bras qu'avec les fesses, sensations ne correspondant absolument pas à l'aile delta. Pour lui, dans le deltaplane, le corps humain semble vraiment faire partie d'un tout avec l'appareil qui réagit de manière très sensible au moindre geste en raison du pilotage avec la barre de contrôle qui accompagne le mouvement de l'aile. Il apprécie la finesse et la précision de l'aile delta et considère en partie que cette caractéristique a contribué à le faire disparaître. Il ajoute l'argument de l'encombrement, la place au sol nécessaire pour un deltaplane étant plus importante que celle d'un parapente. « *Les deltas sont quasiment aussi fins que les planeurs et il faut du coup une place, un terrain d'aviation pour se poser en deltaplane* »¹⁵¹⁸. La finesse de vol décrite par Patrick Richard, tendance qui s'est développée en deltaplane dans une logique d'élitisme compétitif, implique également une maîtrise plus grande de l'appareil, les ailes devenant plus « *physiques* » à piloter. On peut également émettre l'hypothèse que l'espace indispensable au développement de la pratique se réduit au fur et à mesure de la pression urbanistique.

Par rapport au deltaplane, les caractéristiques du parapente, sa plus grande facilité et rapidité apparentes d'apprentissage, sa praticité, le conduisent à supplanter la pratique du deltaplane dans un contexte social tourné vers la recherche du plaisir immédiat. De nombreux informateurs relèvent la

¹⁵¹⁷ Pour plus de détails, voir JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op.cit. Quatrième partie.

¹⁵¹⁸ Entretien téléphonique avec Patrick Richard, 4 mars 2017.

lourdeur du deltaplane, comme Roland Girard, pisteur-secouriste des Deux Alpes¹⁵¹⁹ qui se souvient de l'un des précurseurs : « *Léon Pomet moi il me fascinait ce Monsieur [...] parce qu'il était moniteur de ski et en plus [...] cette génération¹⁵²⁰, se lancer dans ce genre de truc. Je l'ai vu là-haut avec son deltaplane. Il fallait voir, c'était sommaire, c'était des trucs, c'était lourd* ».

Alors que le deltaplane semble signifier le « *vrai vol* », le parapente porte en lui une autre vision de la pratique du vol libre : « *Le puriste lui va préparer le delta, préférer le delta au parapente. Le delta tu voles réellement, le parapente c'est un parachute [...] avec un parachute tu voles aussi, un vrai parapentiste [...] Le vrai vol c'est le delta mais tu es tributaire du matériel, c'est tellement lourd, difficile à transporter, encombrant, aujourd'hui la facilité pour voler c'est le parapente* »¹⁵²¹. Il procure d'autres sensations : « *C'est vrai que le delta pouvait amener à ce moment-là des sensations qu'on n'avait pas en parapente* »¹⁵²². La recherche de sensations fortes paraît centrale dans le développement que connaît le parapente. Didier Pélissier convient volontiers que le parapente, contrairement aux apparences, ne constitue pas un sport facile, mais l'image véhiculée sur la pratique attire les individus épris d'aventure pour lesquels la blessure fait partie du quotidien. Par la suite et par imitation, nombreux sont ceux qui essaient le parapente¹⁵²³. Dominique Jorand¹⁵²⁴ précise qu'à la fin des années 1990, un deltaplane pèse environ trente kilogrammes et mesure cinq à sept mètres de long, que son stockage nécessite un emplacement approprié suffisamment vaste, que sa vitesse de vol s'étend de vingt-cinq à plus de cent kilomètres/heure. Un parapente, quant à lui pèse, cinq à dix kilogrammes, il peut se transporter dans le coffre d'une voiture, la plage de vitesse s'étend de vingt à quarante kilomètres/heure. Enfin, le pilotage plus physique du deltaplane s'oppose à celui du parapente plus sensitif, caractéristique des attentes des pratiquants de cette période. Dans l'esprit du public, comme la liberté du deltaplane efface les contraintes de l'aviation, celle du parapente remplace celles du deltaplane.

5.2.2. Une filiation de la pratique parachutiste

Les premiers parapentistes à l'échelle des Alpes sont issus du parachutisme¹⁵²⁵, pratique séduisante aux yeux de Jean-Claude Normand qui se tourne vers le parapente en raison d'une rencontre fortement marquée par les récits d'exploits de l'un des pionniers de la discipline, Roger Fillon¹⁵²⁶, lors de son stage

¹⁵¹⁹ Natif de Bourg d'Oisans, Roland Girard est pisteur-secouriste maître-chien d'avalanche. Il a exécuté 3 mandats comme conseiller municipal de la mairie de Venosc entre 1995 et 2014. L'un de ses fils a créé une marque de caleçons pour hommes « Parachute », son autre fils est pilote de ligne.

¹⁵²⁰ Léon Pomet est né en 1928, Roland Girard en 1960.

¹⁵²¹ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

¹⁵²² Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵²³ Entretien téléphonique avec Didier Pélissier, 26 avril 2017.

¹⁵²⁴ JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op.cit.

¹⁵²⁵ JORAND, Dominique et SUCHET André (À paraître). La naissance du parapente dans les Alpes occidentales du Nord au milieu des années 1980 : une innovation sportive française en montagne. *Revue d'Histoire Des Alpes-Storia Delle Alpi Geschichte Der Alpen*, (22).

¹⁵²⁶ Roger Fillon a établi un record d'altitude en décollant de l'Aiguille Verte avec atterrissage à Chamonix le 6 juin 1982.

de guide : « Roger Fillon qui faisait déjà du parapente me parlait du parapente mais moi ce n'est pas le parapente qui m'attirait, c'était le parachutisme. [...] il me parlait du vol de la Verte, des vols du Tacul, des vols du Mont-Blanc, des vols... J'ai dit mais ce n'est pas possible, il faut que je goûte ça ! »¹⁵²⁷. À travers son témoignage, Jean-Claude Normand souligne la filiation entre la pratique parachutiste et la pratique du parapente, alors appelé parachute de pente et développée par l'école des Choucas à Mieussy et animée par les anciens moniteurs de parachutisme dont Jean-Claude Bétemps et d'autres. Ceux-ci cherchent à s'entraîner à la précision d'atterrissage : « Un jour ils se sont dits : "plutôt que d'aller prendre l'avion on a imaginé prendre nos ailes de saut" »¹⁵²⁸.

Jean-Claude Normand se remémore à ses débuts les premiers matériels très proches des parachutes :

« Je suis passé par Mieussy qui était [...] si on peut appeler ça "Centre de formation" parce qu'à chaque fois qu'on posait une question, il n'y avait pas de réponse [...] C'est à dire qu'ils balançaient un peu les gens dans le trou. On volait avec des ailes de saut d'avion [...] faites pour le saut d'avion, voir réformées pour le saut d'avion. On volait avec ça, des ailes, des trapanelles, des parachutes mais ailes [...] Les parachutistes ont évolué, ont volé avec des ailes. C'est à dire qu'ils ont sauté avec des ailes, c'est quelque chose qui avait un plané, c'était des ailes à caissons, c'était plus une coupole qui s'appuyait sur l'air, sur laquelle aussi il y avait une dépression qui leur permettait de chuter moins vite vers le sol. Après on a eu des ailes [...] un peu comme des parapentes [...] à caissons. Il y avait un intrados et un extrados avec des caissons devant. Et on sautait avec ça »¹⁵²⁹.

5.2.3. L'attrait de la nouveauté

L'attirance pour expérimenter un sport inédit caractérise en partie les motivations des pratiquants comme le formule Roland Girard :

« Le parapente commence, on avait un collègue sur le secteur du Diable. Malheureusement, il s'est tué, [...] il s'appelait Zanzi¹⁵³⁰. Pour moi ça été vraiment le pionnier sur le site des Deux Alpes, c'est lui qui a créé toute cette activité parapente. Et Zanzi, il laissait son delta au poste de secours du Diable qui était au sommet de la télécabine du Diable. Donc il mangeait avec nous, il était avec nous dans le poste de secours, il avait obligation d'avoir un parachute de secours sur son deltaplane. Et un jour son parachute de secours il n'allait plus s'en servir parce qu'il était obsolète et qu'il fallait qu'il en change. Il nous dit : "Écoutez, faites-en ce que vous voulez. Je vous le donne". Et nous ce parachute, on se dit : "tiens on va l'essayer, comme ça on voit ce que ça fait". On prend ce parachute on le déplie au télésiège du petit Diable, [...] et on s'aperçoit qu'il se gonfle, que ça nous lève et qu'on arrive à partir. Qu'en tirant les ficelles on peut tourner à droite et on peut tourner à gauche. Et on s'aperçoit qu'avec une voile au-dessus de la tête skis au pied, on

¹⁵²⁷ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵²⁸ Il s'agit d'atterrir dans une cible de quelques centimètres.

¹⁵²⁹ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵³⁰ Gilbert Zanzi s'est tué pendant le Championnat de France de parapente 1989. Moniteur de ski à l'UCPA de Venosc, Christian Dupraz figure également un précurseur du parapente aux Deux Alpes.

peut décoller. Et après pendant deux saisons les pisteurs, ça devenait du gros n'importe quoi, on se battait tous pour être sur le Diable pour aller prendre ce parachute. C'était à celui qui allait le plus loin. [Pour ceux] qui ont osé accrocher la voile et décoller avec »¹⁵³¹.

Les balbutiements des premiers parapentistes sont caractérisés par une méconnaissance technique. L'absence de notion d'aérologie et d'expérimentation des sauts conduit à prendre des risques. Jean-Claude Normand se rappelle de son premier vol, précurseur, sur Venosc : « *Personne d'autre ne voulait le faire. Tout le monde [disait] "Si tu penses que ça va marcher, vas-y". Gilbert [disait] - "Allez vas-y mais je te dis que ça marche, regarde, on a des ailes à telle finesse, regarde" [...] - "Oui mais il y a les arbres devant" - "oui mais ça passe" »*¹⁵³². Pour autant, l'apprentissage est souvent mentionné. Il se réalise au début entre amis. Les non-initiés considèrent les pratiquants de ce nouveau sport comme peu sérieux. Bernard Dinh, moniteur breveté d'État parapente depuis 1987 et formateur de moniteurs de parapente pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 1988, se souvient qu'au début les pratiquants étaient considérés comme des « *rigolos* »¹⁵³³.

La notion d'apprentissage fait partie du processus d'innovation. Cette initiation passe par la réflexivité permettant la remise en cause des représentations établies. Pour Norbert Alter, cette activité (réflexivité) est collective, basée sur un élargissement du champ perceptif du réseau de compétences collectives qui se saisit de l'innovation. Jean-Claude Normand présente le parapente comme une pratique où tout est à construire. Il se met à envisager de former des pratiquants. Nous percevons bien que la pratique commence. Jean-Claude Normand ne possède pas encore son propre matériel :

« En 85, le parapente commençait réellement à exploser. Donc quand je suis rentré en Oisans, sur le plateau des Deux Alpes [...] Je me suis fait prêter une aile par [...] les Choucas à Mieussy. [...] J'avais ce copain Gilbert Zanzi qui était passionné et moi je disais : "Il faut peut-être qu'on monte une école". A ce moment-là, en 85, il n'y avait pas de brevet d'état. Le brevet d'état n'existait pas et en 86, j'ai ouvert avec Gilbert sur le plateau des Deux Alpes l'École de Parapente de l'Oisans. [...] Tout jeune parapentiste, je faisais même des cours théoriques en 86. J'avais déjà bossé un peu les bouquins de delta, parce qu'à ce moment-là, il n'existait pas de littérature sur le parapente, absolument rien, il n'y avait pas de référence. Donc toutes nos références c'étaient le delta. La météorologie, la mécanique de vol, la réglementation. [...] Au printemps j'ai formé des amis, on a fait quelques chevilles [cassées] parce qu'on cherchait les lieux. [...] J'avais acheté des ailes au centre de parachutisme de Royans. Des ailes de saut réformées sur lesquelles on avait démonté des extracteurs. Enfin, tout un tas de mécanique nécessaire pour le saut d'avion. Pour l'ouverture, démonter, tout ça, des ailes extrêmement lourdes. Et puis là, j'ai commencé à former des copains entre Auris, les Deux Alpes, on a fait quelques chevilles à droite à gauche parce que il y n'avait pas toujours l'aérologie qu'il fallait ou les terrains. Et on cherchait à comprendre, et pourquoi et comment ? [...] On s'est gratté la tête sur la péda, sur plein de choses. [...] On a réussi à casser la croute avec ça. On a acheté du nouveau matériel parce qu'à ce moment-là commençait à sortir les ailes, réellement des parapentes qui n'étaient plus des ailes de saut d'avion »¹⁵³⁴.

¹⁵³¹ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

¹⁵³² Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵³³ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 2 mai 2017.

¹⁵³⁴ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

Les fabricants, d'abord de manière artisanale, situation semblable aux débuts du snowboard ou du VTT, commencent à prendre en compte, eux aussi, cette nouvelle pratique :

« Fin 85 on va dire que les premiers parapentes sont arrivés en toile de spi. En France on commençait à construire des parapentes de partout, les constructeurs prenaient une aile qui allait bien [...] suisse, ils l'a démontaient, ils prenaient des gabarits, des patrons et puis après dans le garage, ils fabriquaient les parapentes. Et nous, je me souviens avec Gilbert on allait quelquefois chercher à Pont-de-Claix, on avait un copain qui faisait des ailes dans un garage [...] Nicolas Bronner, qui a toujours une entreprise, il a beaucoup innové dans le parapente»¹⁵³⁵.

Les premiers pratiquants ne se questionnent pas seulement sur le matériel mais également sur les espaces qui leur permettraient d'évoluer en toute sécurité tout en élargissant leur terrain d'aventure.

Ce sont des découvreurs qui expérimentent de nombreux lieux de pratique. Dans un courrier adressé au maire de l'Alpe d'Huez, Jean-Claude Normand répertorie vingt-et-un sites potentiels sur le secteur de l'Alpe d'Huez¹⁵³⁶.

« Dans ces années, 85-86-87, j'ai sillonné tout, tout le bassin partout [...]. J'ai cherché des lieux où pouvoir travailler avec les outils qu'on avait à ce moment-là. [...] Il fallait une pente école, il fallait une aérologie et ensuite, il fallait un grand vol. Il fallait ça dans une progression [...] moi je voulais voler partout, j'ai aussi volé de Villard-Notre-Dame. Pareil, avec Gilbert, j'ai fait le premier vol à Villard et je me suis posé à Bourg d'Oisans. [...] J'ai prospecté Vaujany, j'ai prospecté Villard-Reymond [...], les sommets de Prégentil. J'ai volé de partout. [...] Le grand vol qui m'allait bien. Je ne me souviens plus pourquoi exactement [...]. Peut-être un peu par rapport aux performances de l'aile, c'était le pré du Clos de la Chèvre au-dessus de Maronne. Il y a un pré qu'on voit encore aujourd'hui mais qui est boisé. Il y avait une tranchée là-haut. En quatre-vingt-six, oui, je crois que c'était quatre-vingt-six. Je me dis : "ça doit décoller de là-haut". Et pour trouver l'accès [...] j'étais passé par les crêtes et puis je suis descendu dans la forêt, j'avais trouvé ce pré. Et j'avais décollé de là »¹⁵³⁷.

5.2.4. « Entrez dans la 3^e dimension »

Les débuts du parapente traduisent l'aventure totale des premières expériences que certains pratiquants illustrent par l'expression d'autodérision « *Tout dans le fluo, rien dans le cerveau* ». Jean-Claude Normand se remémore ces instants :

« On pouvait dire qu'on sautait parce qu'on se rattachait littéralement le pantalon. J'ai des images sur des films, pour décoller c'était particulièrement sportif. C'est des ailes qui avaient en gros très

¹⁵³⁵ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵³⁶ Lettre de Jean-Claude Normand au maire de l'Alpe d'Huez, le 5 janvier 1986. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵³⁷ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

peu de performance. [...] On avait à peine des ailes à finesse 2. Donc il fallait des pentes, il fallait être sportif et puis tirer sur c't'aile. Moi, le premier vol que j'ai fait à Mieussy. On faisait au départ, [...] de tous petits vols de 20 mètres [...] 50 mètres. On remontait, on volait, on remontait, on volait »¹⁵³⁸.

Le premier grand vol est vécu comme un rite initiatique où peur et plaisir se mêlent :

« Et une fois qu'on était prêt pour le grand vol, on partait pour le grand vol. Et là, le grand vol c'est quelque chose de magique. J'ai gueulé en l'air, enfin, comme beaucoup le font. Je suis arrivé en l'air, je gueulais de joie mais en même temps, une trouille en se disant mais est-ce que ça ne va pas se déchirer ? On se retrouve comme ça dans la troisième dimension, les pieds en l'air c'est quelque chose de particulier. Et là, j'ai fortement accroché, j'ai fait énormément de vols à ce stage »¹⁵³⁹.

Pour maîtriser le vide, la compréhension et l'observation demeurent nécessaires, sans oublier les propriétés kinesthésiques pour apprendre à décoder l'air, fluide invisible : « *Dans un torrent tu visualises [...] nous on ne visualise pas. Donc il faut l'imaginer [...] Il y a plein de paramètres, la viscosité du relief, du sol, tout cela il faut le tester* »¹⁵⁴⁰.

5.2.5. L'innovation et l'action des porte-parole

Plusieurs correspondances entretenues entre Jean-Claude Normand et la mairie de l'Alpe d'Huez illustrent l'une des caractéristiques des agents innovateurs, le statut de porte-parole décrit par Akrich, Callon et Latour¹⁵⁴¹. Un autre auteur, Norbert Alter¹⁵⁴², fait lui référence à l'investissement des agents innovateurs, pour transformer l'ordre établi par leurs actions sur les formes organisées. L'action représente un moyen de transformation mais nécessite un effort considérable pour sa réalisation. Jean-Claude Normand, directeur de l'École de Parapente de l'Oisans, possède les critères de l'agent innovateur. Systématiquement force de proposition, il demande à participer aux commissions sécurité organisées par le service des pistes de la SATA¹⁵⁴³, il suggère des sites de vols¹⁵⁴⁴, il tente de négocier des accords de non concurrence réciproque avec son rival direct¹⁵⁴⁵. La manière peut-être trop directive - il demande par exemple à Dominique Cruciani de supprimer son activité parapente - aggrave

¹⁵³⁸ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵³⁹ Ibidem.

¹⁵⁴⁰ Ibidem.

¹⁵⁴¹ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : le choix des porte-parole », op.cit.

¹⁵⁴² ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit. pp. 321 et sqq.

¹⁵⁴³ Lettre de Jean-Claude Normand au maire de l'Alpe d'Huez, 6 avril 1987, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁴⁴ Lettre de Jean-Claude Normand au maire de l'Alpe d'Huez, 5 janvier 1987, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁴⁵ Lettre de Jean-Claude Normand à Dominique Cruciani, 14 mars 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

cependant les tensions. Ce statut de « *représentant* » est perceptible dans son discours toujours axé sur la sécurité, la référence à la Fédération Française de Vol Libre et les compétences qu'il possède :

« Sport à risques, nous pensons qu'il est important de structurer, organiser cette activité afin qu'elle s'implante et se développe harmonieusement. Tel a été l'objet de toutes nos démarches. À cet effet, j'ai créé un Club de parapente à l'Alpe d'Huez affilié à la FFVL. [...] Cette fédération, de par son expérience du Vol libre (Delta), est à même de permettre l'implantation de structures. Elle dispose de commissions Formation, Enseignement, Compétition. Elle participe à la création, l'organisation de sites avec des règles de sécurité. Sous son contrôle, notre Club régional peut, si nous trouvons des terrains d'entente, travailler activement à l'implantation de l'activité. Des propositions ont été faites dans ce sens aux dernières commissions de sécurité. Propositions dont il n'a pas été tenu compte »¹⁵⁴⁶.

Nous insistons sur le portrait de ce personnage haut en couleur qui a été l'un des animateurs centraux de la pratique parapentiste à l'Alpe d'Huez, présent non seulement l'hiver mais également l'été. Ses valeurs, centrées sur une conception relativement classique de l'activité, l'ont influencé dans la trajectoire qu'il souhaite donner au parapente :

« J'ai voulu défendre les niveaux de l'État, Jeunesse et Sports [...]. Quand j'ai fait l'accompagnateur, je suis un éducateur sportif ; quand j'ai fait le guide, je suis un éducateur sportif, c'est-à-dire, amener les gens à un niveau de compétences, à leur faire découvrir un milieu et leur donner les moyens pour qu'ils puissent évoluer dans ce milieu avec plaisir et arriver à l'autonomie, enseigner, c'est transmettre »¹⁵⁴⁷.

Toutes les actions qu'il a menées pour faire valoir son activité parapente à l'Alpe d'Huez montre son investissement personnel. Au regard des situations conflictuelles qu'il a rencontrées, il aurait pu renoncer mais il reste convaincu du bien-fondé de ses actes, autre nécessité de l'action innovatrice¹⁵⁴⁸. « *J'en ai dans le caberlot, je suis volontaire. J'ai horreur des injustices, je crois en ce que je fais* »¹⁵⁴⁹ précise Jean-Claude Normand. Il est également permis de supposer que son statut de guide de haute montagne joue en sa faveur malgré les épreuves. Cette hypothèse s'appuie en partie sur les différents courriers où il met en avant son diplôme de guide par la mention « *Guide de Haute montagne* » et non plus seulement « *guide* », à laquelle il adjoint celle de « *Brevet d'État Parapente* » pour renforcer sa crédibilité. L'un de ses soutiens parle de son « *esprit guide* » : « *Il fut l'un des tous premiers moniteurs diplômé d'état du parapente et souhaitant apporter son expérience et son esprit de guide de haute montagne à la pratique de vol libre en moyenne montagne, c'est lui qui le premier a développé ce sport dans la région de Bourg d'Oisans et de l'Alpe d'Huez* »¹⁵⁵⁰. Jean-Claude Normand reconnaît à juste titre

¹⁵⁴⁶ Lettre de Jean-Claude Normand, École de parapente de l'Oisans au maire de l'Alpe d'Huez, 6 avril 1987. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁴⁷ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁴⁸ « La nécessité de croire », In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit., p. 46.

¹⁵⁴⁹ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁵⁰ Lettre de soutien de M. Jacques Marin de Biviers à Jean-Claude Normand. 25 octobre 1996. Archives mairie Huez, Cote 2W85.

que ce statut l'aide à s'infiltrer dans le cercle des moniteurs de ski de l'ESF de l'Alpe d'Huez, au sein de laquelle il travaille comme moniteur de parapente de 1987 à 1994 :

« Quand j'étais au sein de l'école de ski, Franck Pons et d'autres ont dit "mais il n'est pas moniteur". On m'a défendu sur le fait que "oui mais il est guide". Donc pourquoi ne pas être au sein de l'école de ski. [...] Certains acteurs disaient [...] dans les réunions "bon tu es guide, on peut te faire confiance parce que sur le plan sécurité, tu sais de quoi tu parles". Je pense que [cela m'a aidé] oui, mais cela n'a joué qu'un temps, [...] quand tu arrives dans une situation aussi récurrente que celle que j'ai vécue à l'Alpe d'Huez, ça ne joue plus ».

Jean-Claude Normand cherche une reconnaissance qu'il obtient en partie en travaillant à l'ESF :

« J'ai fait une demande à l'École du Ski Français en 87. Et j'ai été accepté, je suis resté sept ans au sein de l'École du Ski français à l'Alpe d'Huez pour animer l'activité parapente. Ça a été mes années les plus faciles [...] je portais la tenue d'école de ski. Une grosse partie de ma promotion se faisait aussi à travers la tenue de ski même si j'avais mes propres dépliant. [...] dans les plaquettes de l'école de ski, dans la bouche des moniteurs, dans les pots d'accueil qui étaient faits, tous les moniteurs étaient présents dans tous les hôtels, toutes les résidences ».

Il ajoute : « *Cela m'a permis d'être dans une famille* ». Certains, opposés à sa présence, contraignent la direction à lui demander de quitter l'école de ski. Il choisit un logo Bleu, Blanc, Rouge, sa marque devient : « *L'École du Parapente Français* », gage de crédibilité compte-tenu des représentations portées à l'égard des moniteurs de ski. Les controverses et les critiques qui émergent à l'encontre de Jean-Claude Normand tiennent au fait qu'il est parisien d'origine, donc un étranger, il obtient son diplôme de guide à 43 ans après une carrière de cadre dans l'industrie ce qui n'est pas commun. De plus, un moniteur très ancré dans l'écosystème territorial souhaite lui-même proposer l'activité parapente, ce qui constitue une concurrence pour Jean-Claude Normand. Ces points font l'objet de précisions dans la suite de l'analyse.

5.3. L'appropriation du Vol libre par l'écosystème territorial

5.3.1. Un environnement naturel et des obstacles objectifs, facteurs de freins

5.3.1.1. Une aérologie complexe

Le bassin de l'Oisans se caractérise par une aérologie considérée comme difficile. Pierre Proal, pratiquant amateur passionné, décrit l'aérologie en été sur l'un de ses lieux de pratique, Les Deux Alpes.

Il la définit comme forte, rendant l'exercice malaisé pour des débutants¹⁵⁵¹. Jean-Claude Normand adopte la même analyse à propos de l'Oisans en général dont il juge que l'aérologie est extrêmement complexe, considérant cela comme l'une des raisons pour laquelle le parapente ne s'est pas vraiment développé en Oisans.

« Il y a d'autres raisons mais ici, la principale raison c'est l'aérologie. C'est beaucoup plus difficile que par exemple Saint Hilaire qui est connu mondialement parce que la vallée est plus large. Les faces sont bien orientées, ils ont un grand vol qui est exceptionnel, facile d'accès. C'est beaucoup plus difficile chez nous qu'à Annecy »¹⁵⁵².

L'aérologie spécifique au territoire de l'Oisans résulte en partie de la topographie caractérisée par des vallées profondes et encaissées comme celles du Vénéon ou de la Romanche. Expérimenté, Pierre Proal souligne pour cette raison l'absence d'atterrissage à Séchilienne. Il établit un parallèle avec le décollage depuis le sommet du Dôme des Écrins culminant à 4015 mètres d'altitude d'où les pilotes s'envolent rarement, cette spécificité étant réservée aux plus avertis¹⁵⁵³. Autre exemple, de son côté Jean-Claude Normand fait remarquer que mille mètres de dénivelée séparent Bourg d'Oisans de Villard-Notre-Dame par une falaise abrupte, cette variation du relief ayant des conséquences sur la masse d'air :

« Notre problème ici dans la vallée, c'est maintenant de pire en pire, tous les après-midi tu as des brises. Surtout l'été, le printemps, l'automne. L'hiver on n'a pas trop ces phénomènes de brises. Se poser à deux heures de l'après-midi avec des élèves dans la vallée c'est mission impossible. L'aérologie est trop complexe [...] parce qu'on a une vallée étroite. [...] L'air c'est un fluide. On trouve en l'air ce qu'on trouve dans un torrent [...]. Le torrent, il navigue, ça bouillonne, ça va dans tous les sens. Dans l'air c'est exactement la même chose. [...] c'est biscornu »¹⁵⁵⁴. Mais il considère que ces difficultés d'aérologie sont amplifiées par des raisons endogènes au territoire. C'est complexe de voler surtout dès qu'arrive la fin de matinée. À cela tu ajoutes ici la difficulté qu'on peut avoir avec le foncier, les habitants de l'Oisans »¹⁵⁵⁵.

La technologie ne permet pas de répondre aux conditions d'aérologie difficiles du territoire de l'Oisans. Des améliorations techniques aideraient peut-être à rendre le territoire de l'Oisans plus propice à la pratique. Par exemple, la diminution de la portance des voiles autoriserait des atterrissages plus précis, à la fois dans les lieux urbanisés, mais également sur des domaines plus étendus du territoire, à ce jour inatteignables. Ces transformations contribueraient à une redéfinition positive du territoire par rapport à l'activité. À la difficulté de l'aérologie s'ajoutent les problèmes avec les propriétaires de terrain. Les vols nécessitent un terrain d'atterrissage soit sur le domaine public, soit sur terrain privé. Dans ce cas, le droit de propriété s'applique, générant parfois des conflits avec les parapentistes. (*Voir 5.3. L'appropriation du vol libre par l'écosystème territorial*).

¹⁵⁵¹ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

¹⁵⁵² Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁵³ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

¹⁵⁵⁴ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁵⁵ Ibidem.

5.3.1.2. Des lignes électriques non matérialisées

En juin 1992, Jean-Claude Normand, conscient des risques représentés par les câbles électriques haute tension au-dessus de la plaine de Bourg d'Oisans, s'adresse à EDF pour demander un devis pour des travaux portant sur la matérialisation de ces lignes¹⁵⁵⁶. EDF envoie une estimation de travaux pour un montant de 947568,67 francs¹⁵⁵⁷.

Un accident, au cours duquel un pilote percute sans conséquence physique une ligne électrique moyenne tension, survient le 6 août 1993. Jean-Claude Normand alerte cette fois le maire de l'Alpe d'Huez et vice-président du Conseil Général de l'Isère¹⁵⁵⁸ sur l'absence de matérialisation de tels obstacles. La liaison incriminée est celle reliant Villard-Reymond à Bourg d'Oisans. Il s'agit du deuxième incident survenu sur cette ligne. La première fois, en 1986, le pratiquant avait subi d'importantes brûlures. Jean-Guy Cupillard intervient auprès d'EDF qui précise que toute demande de construction d'ouvrage aérien haute tension A (20000 volts) est soumise à l'autorisation préalable de la protection civile. Le coût n'étant pas envisageable pour une structure telle qu'une école de parapente, EDF propose l'animation de séances d'information :

« Compte tenu de l'importance du réseau aérien haute tension A en zone rurale [...] et des problèmes évidents de sécurité auxquels sont soumis les membres de toute école de vol libre, il apparaît opportun de sensibiliser fortement cette population aux risques encourus. D'un point de vue électrique, des réunions d'information devraient être réalisées sous la responsabilité des directeurs d'école : nous vous proposons d'animer de telles séances, conjointement avec monsieur le directeur de l'école Air Écrins, sur sa demande. Quant aux travaux de modifications d'ouvrage pour ce type d'activités, ils ne pourraient être réalisés qu'à la charge financière des demandeurs »¹⁵⁵⁹.

Le parapente étant pris dans un réseau d'acteurs, son usage est conditionné à l'accord entre les parties. Les intérêts divergents empêchent la visibilité des câbles électriques pour la sécurité des pratiquants.

¹⁵⁵⁶ Lettre de Jean-Claude Normand au chef d'agence d'exploitation de Bourg d'Oisans, le 18 avril 1992, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁵⁷ Lettre du 16 juin 1992 adressée par le chef d'agence EDF à Bourg d'Oisans à Jean-Claude Normand. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁵⁸ Lettre de Jean-Claude Normand au maire de l'Alpe d'Huez le 12 août 1993. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁵⁹ Lettre d'EDF à la mairie de l'Alpe d'Huez, le 4 novembre 1993. Archives mairie Huez, cote 2W85.

5.3.2. Précarité du matériel et accidentologie, facteurs de blocage

Alors que la pratique du parapente explose, la question des risques d'accident surgit et commence à faire polémique, d'autant plus que des grimpeurs et alpinistes renommés se blessent en parapente, Isabelle Patissier, Sylviane Tavernier et d'autres¹⁵⁶⁰, conséquences ne véhiculant pas une très bonne image de ce nouveau sport. Au même moment, les résultats des travaux de deux étudiants en médecine sont publiés. L'étude prend en compte quatre-vingt-dix-sept accidents de parapente et recense cent trente-deux lésions. Elle conclut que 6% des accidents s'avèrent mortels¹⁵⁶¹. Leur gravité n'impose toutefois pas aux pratiquants amateurs du vol libre à prendre des cours.

Si la formation est rendue obligatoire pour devenir moniteur qualifié pour l'enseignement, ce n'est pas le cas pour la pratique amateur. Face à ce flou, les communes envisagent de se prémunir de tous risques. Roland Girard, membre du conseil municipal de Venosc, se souvient plus particulièrement aux Deux Alpes d'un accident sans gravité à la suite duquel les communes ont décidé d'interdire le parapente sur certaines zones par précaution. Son témoignage nous renseigne sur les séquences du processus d'innovation telles que Norbert Alter les définit en trois phases¹⁵⁶². À une première phase, lorsque l'innovation est le fait de quelques individus marginaux, succède une autre étape au cours de laquelle des grappes d'imitateurs procèdent à des aménagements. Une dernière phase caractérise la stabilisation du processus, la définition progressive de nouvelles règles et une réduction de la poussée innovatrice.

Tout d'abord une période de flou, tant technologique que réglementaire, caractérise l'émergence de toute pratique. Roland Girard indique le côté aléatoire de la formation comme du matériel : « *C'est toujours pareil lorsque c'est la première fois. Rien n'existe, [le] parapente il n'y avait rien, tu n'avais pas besoin d'avoir un brevet pour être parapentiste, tu prenais une voile, une ficelle, tu voulais sauter du Diable avec le drap de ton lit, tu faisais ce que tu voulais. Il n'y avait aucune contrainte* ».

La suite de son témoignage montre que la nécessité de réglementation par la municipalité dont il est élu, entraîne une orientation de l'innovation avec une définition des sites prescrits. Cela concourt au contrôle de l'innovation :

« Après malheureusement quand ça a commencé à devenir un petit peu tout et n'importe quoi, et qu'il commence à y avoir des accidents... Il y a eu des morts sur le chemin des Demoiselles en parapente, il y a eu des morts [...] justement par rapport à ces câbles. [...] Donc à un moment donné on s'est dit : "il va falloir qu'on le règle, donc définir des zones où on peut voler et surtout des zones où on ne peut pas voler" ».

¹⁵⁶⁰ Roudier, J.-P., « Le parapente en question », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble 3 décembre 1984.

¹⁵⁶¹ ARNAUD Dominique et FEMY Thierry, *Les accidents de parapente à propos de 97 observations*, Thèse de médecine, Université Joseph-Fourier, Grenoble, 1987, 117 p.

¹⁵⁶² ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

La réglementation liée aux accidents définit l'espace de pratique en le restreignant. La stabilisation du processus bloque la libre expression de la pratique.

La zone qui a été décidée, c'est le sud de la télécabine du Diable. Toute la partie Sud, il n'y a pas de câble. En plus, le point de repère c'est la remontée mécanique du Diable. Les parapentistes n'ont pas le droit d'être en-dessus. [...] On réunit les responsables, on définit les responsabilités à chacun, on dit : "nous [le conseil municipal on dit] c'est le président du club qui est responsable de toute cette zone" [...] Mais entre-temps, il y a des accidents malgré la réglementation que nous on a [mise en place]. Mais il n'y a pas que des accidents aux Deux Alpes. Il y a des accidents à l'Alpe d'Huez, il y a des accidents en Savoie. Il y a des accidents dans les Pyrénées. Le parapente, c'est une activité qui crée beaucoup, beaucoup, beaucoup de problèmes. Le problème de tout ça c'est les assurances »¹⁵⁶³.

Comme de nombreux témoignages le soulignent, celui de Roland Girard en particulier, les compagnies refusent d'assurer un pratiquant soumis, par exemple, au remboursement d'un emprunt immobilier.

Ces difficultés freinent l'implantation de manière générale mais ne suffisent pas à expliquer sa difficile implantation locale car l'accidentologie est établie quel que soit le lieu. Il apparaît alors nécessaire d'analyser d'autres facteurs.

5.3.3. Une lutte de territoires entre professionnels

L'innovation étant contingente, ses trajectoires hypothétiques représentent un enjeu interne au groupe d'opérateurs qui veulent la développer. Les opérateurs qui ne respectent pas leurs engagements initiaux remettent en question l'homogénéité du fonctionnement collectif. Il s'agit pour certains acteurs de tirer parti de cette situation, ce que Norbert Alter décrit comme la trahison et le calcul entre pairs¹⁵⁶⁴. Le cas du vol libre à l'Alpe d'Huez en relation avec la commune-satellite d'Auris, illustre cette situation.

Dès 1986, Jean-Claude Normand commence à développer l'activité parapente sur le territoire de l'Oisans et plus particulièrement sur le secteur d'Auris. Au cours de l'été 1986, conscient de la manne économique représentée par l'Alpe d'Huez, il adresse à la mairie une demande d'installation¹⁵⁶⁵ pour l'été et l'hiver, période pour laquelle l'usage des skis facilite la pratique¹⁵⁶⁶. Il reçoit une réponse favorable : « *Le conseil municipal unanime s'est montré favorable à cette activité de parapente sur la*

¹⁵⁶³ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

¹⁵⁶⁴ « Trahisons et calculs entre pairs », In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁵⁶⁵ Lettre de Jean-Claude Normand au maire de l'Alpe d'Huez, 1^{er} juillet 1986 Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁶⁶ L'usage des skis facilite non seulement la pratique mais donne corps dans les années 2000 par hybridation à de nouvelles modalités, le speedriding et le snowkite. S'agissant du snowkite, la voile ne permet pas seulement une portance sur la neige mais inverse la logique interne de pratique initiale. L'engin sert à remonter la pente au lieu de la descendre.

station de l'Alpe d'Huez »¹⁵⁶⁷. Dès l'hiver 1987, il intègre l'École du Ski Français en tant que moniteur de parapente et envisage des vols biplaces au sein de cette structure.

Parallèlement, Franck Pons, moniteur de ski à l'ESF de l'Alpe d'Huez, a l'intention de proposer également l'activité parapente. Il s'adresse à la mairie pour demander l'autorisation de créer sur la commune d'Huez une école de parapente : « *Nous nous proposons de faire venir à l'Alpe d'Huez (et non à Auris en Oisans) des stagiaires durant les deux saisons été et hiver* »¹⁵⁶⁸. Sa demande reçoit un avis favorable de la part de la mairie¹⁵⁶⁹. Dans un deuxième temps, par lettre du 8 mars 1990, Franck Pons demande l'exclusivité sur le territoire de l'Alpe d'Huez en été. La mairie n'accède pas à sa requête de « *totale exclusivité* » mais accorde, sous réserve d'un agrément après signature d'une convention avec l'AFP, une exclusivité de décollage et d'atterrissage dans les secteurs du Sommet du Signal, derrière le chalet de l'école de ski, sur la piste de bob. Elle précise également que l'école de parapente Force 10 dont Franck Pons est le dirigeant, ne pourra, en aucune manière sous quelques pressions que ce soit, interdire à d'autres écoles de parapente venues à l'Alpe d'Huez pour s'entraîner, le décollage ou l'atterrissage en d'autres secteurs que ceux définis ci-dessus¹⁵⁷⁰. Mais Franck Pons ne respecte pas ses engagements de voler en été exclusivement à l'Alpe d'Huez, ce qui engendre un rappel à l'ordre de la mairie :

« Je vous rappelle que j'avais décidé que vous conserviez le site de l'Alpe d'Huez et que Monsieur Normand conservait le site d'Auris en Oisans. Or, j'ai appris que les accords que j'avais réussi très difficilement à mettre sur pied n'auraient pas été respectés par vous, car votre équipe interviendrait régulièrement sur le site d'Auris, alors que Monsieur Normand avait accepté de ne pas intervenir sur l'Alpe. Malheureusement, si ces faits sont exacts, ceux-ci sont regrettables car vous comprendrez que pour la saison prochaine, il ne me sera absolument pas possible de continuer à réglementer la pratique du parapente suivant les sites »¹⁵⁷¹.

Jean-Claude Normand s'offusque auprès du maire : « *Vous m'avez imposé le "territoire" d'Auris en Oisans pour exercer mon activité parapente [...] M. Franck Pons intervient lui régulièrement sur le site d'Auris en Oisans, ce qui est une entrave à notre activité* ».

Cette situation est symptomatique d'une attitude souvent adoptée par l'écosystème territorial de l'Alpe d'Huez, accorder des faveurs aux « *locaux* » reconnus pour leur action au service du sport. Franck Pons, en tant que moniteur de ski, profite d'une notoriété liée à son passé de skieur de haut niveau¹⁵⁷² et au fait qu'il est « *fils de* » Georges Pons. Ce dernier, président du club des sports, bénéficie d'une aura

¹⁵⁶⁷ Lettre du 16 juillet 1986 de l'adjoint au maire Victor Moulin à Jean-Claude Normand, 16 juillet 1986. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁶⁸ Lettre de Franck Pons à la mairie d'Huez, 6 janvier 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁶⁹ Lettre de la mairie d'Huez à Franck Pons, 23 janvier 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁷⁰ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, du 18 avril 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

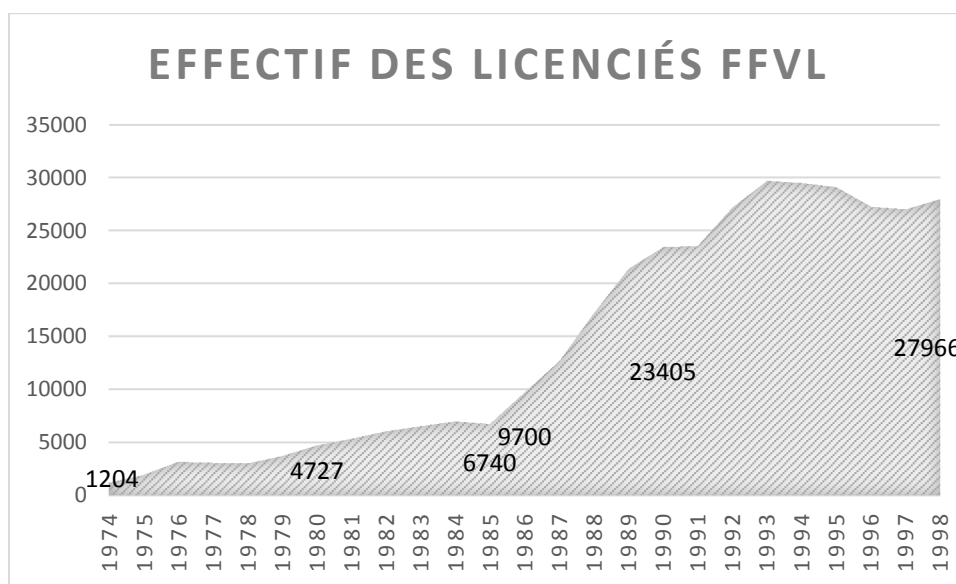
¹⁵⁷¹ Lettre du maire à Franck Pons, le 30 août 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁷² Vice-champion d'Europe de descente, sélectionné olympique en 1984 et 1988.

particulière à l'Alpe d'Huez¹⁵⁷³. Les articles mettant en scène Georges Pons dans les pages locales du *Dauphiné Libéré* sont récurrents¹⁵⁷⁴.

5.3.4. L'influence des écoles professionnelles de parapente

Au milieu des années 1980, la pratique du parapente explose et supplante celle du deltaplane. Le graphique ci-dessous rend compte en partie de l'accroissement du nombre de pratiquants affiliés à la FFVL entre 1974 et 1998. Rappelons que jusqu'en 1985, les « Volants » sont tous des pilotes brevetés delta. À partir de 1986, avec l'apparition du parapente et de la nouvelle loi sur le sport dite Loi Avice en 1984¹⁵⁷⁵, des pilotes non-brevetés prennent la licence pour voler seuls, hors école, ce qui fait considérablement augmenter la courbe des effectifs¹⁵⁷⁶. Malgré ce gonflement « *artificiel* » de la courbe, nous constatons un accroissement notable du nombre de licenciés FFVL entre 1987 et 1993, intervalle que l'on peut considérer comme la grande période du parapente.



©D.F.

Figure 16. Effectif des licenciés FFVL en nombre de licences toutes pratiques confondues, de 1974 à 1998¹⁵⁷⁷

¹⁵⁷³ Lettre du 23 janvier 1989 de l'adjoint au maire à Franck Pons, archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁵⁷⁴ Georges Pons est sélectionné aux Championnats d'Europe de Bobsleigh en 1969 à Cervinia, maître-nageur de la piscine de l'Alpe d'Huez, plusieurs fois élu président du Comité d'animation, médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports en 1973, directeur de la section natation du Club des sports de l'Alpe d'Huez, Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1986, président du Club des sports de 1982 à 1994.

¹⁵⁷⁵ Journal officiel de la République française. Loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

¹⁵⁷⁶ Sources : JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. Op. cit. Annexes p. 40.

¹⁵⁷⁷ Ibidem.

Par ailleurs, ces chiffres émanant de la FFVL cachent toutefois des disparités entre la pratique amateur en club et la pratique professionnelle encadrée par les écoles de parapente. Les créations concomitantes de ces deux types de structures, amateur et professionnelle, résultent des avantages tirés par chacune d'elles.

D'un côté, la pratique amateur permet de recruter des adhérents, d'organiser des compétitions, de solliciter plus facilement des subventions, d'officialiser des sites en s'appuyant sur la FFVL pour le développement de la pratique. De l'autre, la pratique professionnelle permet à des professionnels de vivre de leur métier.

Le système associatif oriente d'une certaine manière la pratique, comme par exemple l'association Club de parapente de l'Oisans, sous l'impulsion de Jean-Claude Normand, créée en 1987. Selon le compte-rendu de l'assemblée générale du 2 décembre 1989, ce club a pour objectif de structurer et protéger le parapente dans la région et éviter les interdictions. Pour cela il envisage la gestion des sites (en parallèle avec l'école) : « *Pour location et autorisation, sorties parapente, développement, enseignement, perfectionnement, formation initiateurs, structurer et être crédible, possibilité d'organiser des compétitions* ». Pourquoi la FFVL ? : « *Car c'est la seule fédération qui achète, loue des terrains pour favoriser le parapente, car elle paie des stages de formation, car le parapente a une mauvaise presse et la FFVL le défend et cherche à le promouvoir* »¹⁵⁷⁸. Ce document renseigne sur les actions menées par le club pour développer des espaces de pratique et les difficultés liées à l'accessibilité des terrains.

Un autre regroupement de parapentistes, rival du Club de Parapente de l'Oisans, est créé à l'Alpe d'Huez selon l'assemblée constitutive du 7 juillet 1989¹⁵⁷⁹, sous forme d'une section du club des sports. Pour le président du Club, Georges Pons, les objectifs sont de promouvoir ce sport et former les jeunes compétiteurs. Franck Pons en devient le président. Les premières actions envisagées consistent en l'organisation d'une manche des Championnats de France de parapente et l'officialisation de nouveaux sites de vol (Poutran, La Grande Sure, l'Herpie) avec arrivées à Allemont, Bourg d'Oisans, ou au Pont du Gua.

Malgré la volonté réelle ou supposée de ces structures associatives, la situation de l'Alpe d'Huez apparaît particulière, comme le souligne M. Ramus, représentant la FFVL, responsable des sites au CODEVOLI lors d'une réunion parapente en mairie en novembre 1993. M. Ramus considère que les libéristes ou indépendants sont soumis à des règles sévères à l'Alpe d'Huez et il le regrette : « *La cohabitation paraît difficile et il serait souhaitable que les personnes qui viennent dans la station*¹⁵⁸⁰ *se sentent bien accueillies* »¹⁵⁸¹. M. Ramus rappelle la procédure de mise en place des sites. Elle se fait en

¹⁵⁷⁸ Compte-rendu de la 3^e Assemblée Générale du Club de Parapente de l'Oisans, 2 décembre 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁷⁹ Compte-rendu de l'Assemblée générale constituante de la section parapente, 14 juillet 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁸⁰ Sous-entendu les pratiquants amateurs.

¹⁵⁸¹ Compte-rendu de la réunion parapente du 29 novembre 1993, Archives mairie Huez, cote 2W85.

collaboration avec le club local, la FFVL et le propriétaire, s'il y a lieu. Sur présentation de dossiers, après études, les sites sont officialisés, des conventions sont établies afin de dégager de toute responsabilité le propriétaire qui met à la disposition son terrain. Les sites sont gratuits et ouverts à tous. M. Ramus considère que « *seule l'Alpe d'Huez est en marge de ces pratiques* », propos que Gilbert Orcel, adjoint au maire, réfute. À son corps défendant, il rappelle l'existence de sites comme la Combe du Bras, la Grande Sure, le troisième tronçon, gratuits et ouverts à tous, il souligne que la pratique du parapente l'hiver est tributaire de la SATA : « *Il est facile de comprendre la limitation d'accès sur le Signal pour des raisons de sécurité, piste privilégiée aux skieurs* ». Lors de cette réunion, Jean-Claude Normand, pourtant seul moniteur breveté parapente, n'est pas convié, ce que ne manque pas de faire remarquer M. Ramus, alors que deux représentants du Syndicat National Professionnel des Pilotes d'Ultra-Légers Motorisé (SNPPULM) sont présents, M. Dominique Cruciani et M. Franck Pons président de la section parapente au club des sports. La concurrence entre les fédérations commence à se faire sentir, d'autant que la limitation de l'espace par la pratique du ski ne favorise pas le développement de la pratique amateur.

Au niveau national, le début des années 1980 est marqué par une forte représentation des écoles professionnelles. Minoritaires en nombre, elles forment pourtant beaucoup plus d'élèves que les autres structures¹⁵⁸². Cette situation concorde avec celle du territoire de l'Oisans.

Jean-Claude Normand, à l'initiative de l'École de Parapente de l'Oisans au cours de l'hiver 1986-1987¹⁵⁸³ à l'Alpe d'Huez, se souvient du succès des stages :

« Le gros boom, il a été avant les années 1990 [...] on avait jusqu'à trois stages par semaine [...] un stage d'initiation, dix à douze personnes, et on avait deux stages de perf à deux niveaux, Perf 1 et Perf 2, et Perf2 ça arrivait déjà à du pilotage [...] Au plus haut de l'école, on a eu jusqu'à trois stages par semaine ce qui veut dire cinquante ailes, cinquante radios, cinquante sellettes, trois véhicules, à chaque fois deux, quatre, six moniteurs, une infrastructure, une salle de cours »¹⁵⁸⁴.

Même succès pour Franck Pons, qui, peu de temps après l'ouverture de sa jeune école de parapente dresse un bilan positif : « *L'école de parapente de l'Alpe d'Huez (École Force 10) a débuté ses activités il y a quelques mois seulement et sa première saison d'été 1989 fut une réussite (+ 700 journées de stages)* »¹⁵⁸⁵. Le milieu des années 1990 marque la fin de l'engouement des pratiquants pour les stages. Jean-Claude Normand cesse leur organisation en 1994. Les Deux Alpes suivent la même tendance, l'école cesse de les proposer en 1998.

¹⁵⁸² JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. Thèse STAPS, Université Paris-Sud, Paris, 2000, p. 113.

¹⁵⁸³ « Notre présence est effective depuis 1987 sur l'Alpe d'Huez dès cet hiver, tant pour l'initiation, le perfectionnement et les baptêmes », Lettre de Jean-Claude Normand, École de Parapente des Écrins, au maire de l'Alpe d'Huez, 5 janvier 1987, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁸⁴ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁸⁵ Lettre de Franck Pons à la mairie de l'Alpe d'Huez, 8 mars 1990. Archives mairie Huez, cote 2W85.

Malgré les tentatives de développement d'écoles de parapente, l'attitude consommatrice de la population accueillie en station de sports d'hiver favorise une pratique tournée vers les baptêmes biplaces. Le parapente devient l'une des multiples pratiques que le vacancier à la semaine choisit dans l'éventail qui lui est présenté par l'office de tourisme et les clubs de vacances comme le club Med à travers leur catalogue promotionnel¹⁵⁸⁶. Par ailleurs, l'organisation des stages, également vécue comme une contrainte par les professionnels, ne les incite pas à maintenir cette pratique devant la facilité logistique des baptêmes, routiniers mais rémunérateurs.

5.3.5. Un conflit interne à l'Alpe d'Huez représentatif d'un conflit national

À l'échelle nationale, la lutte entre deltistes et parapentistes et leurs fédérations de tutelle est provoquée par la montée en puissance du parapente face au déclin du deltaplane.

Le deltaplane est organisé sous l'égide de la FFVL, le parapente sous l'égide de la FFVL et de la Fédération Française de Parachutisme. Au niveau des institutions nationales, une concurrence s'instaure entre la FFP auprès de laquelle sont affiliés les premiers parapentistes et la FFVL qui se considère légitime pour encadrer cette nouvelle pratique de vol libre au même titre que l'aile delta. Début 1987, l'habilitation ministérielle pour le parapente est répartie entre les deux fédérations, cas isolé dans l'histoire du sport français. « *La plupart des écoles delta proposent un stage parapente dès l'été 1986. Vingt-huit écoles et quarante-quatre moniteurs FFVL sont agréés parapente fin 1986* »¹⁵⁸⁷. Les deux fédérations dispensent une formation de moniteurs qualifiés pour l'enseignement. Les écoles s'adaptent très rapidement pour accueillir les nouveaux et nombreux pratiquants.

Cette situation est amplifiée à l'échelle locale. Les activités proposées à titre commercial concernent un réservoir de clientèle captif mais limité en nombre¹⁵⁸⁸. Le parapente à l'Alpe d'Huez est l'histoire d'un conflit incessant qui débute en 1987 lorsque Jean-Claude Normand, nouvellement diplômé Brevet d'État premier degré parapente, décide de s'établir professionnellement sur le site de l'Alpe d'Huez et propose des vols, stages en école et biplaces commerciaux. Très vite, il fait face à un prestataire de vols en deltaplane commerciaux biplaces, Dominique Cruciani. Installé, lui, depuis 1979, il tente par tous les moyens de marquer sa légitimité en arguant de son antériorité historique sur le site¹⁵⁸⁹. L'opposition entre ces deux individus au caractère trempé, illustre au-delà d'une rivalité de personne, un antagonisme plus large. Dominique Cruciani possède un certain nombre de qualifications comme

¹⁵⁸⁶ Le Club Méditerranée propose l'activité parapente dans sa brochure été 1989. Source, lettre Franck Pons à la mairie de l'Alpe d'Huez, 6 janvier 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁸⁷ JORAND Dominique, Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux. op. cit.

¹⁵⁸⁸ Ibidem, p. 113. & p. 122 sqq.

¹⁵⁸⁹ Lettre de Dominique Cruciani au maire de l'Alpe d'Huez, automne 1983. Archives mairie Huez, cote 2W85.

l'atteste un courrier adressé au maire de l'Alpe d'Huez¹⁵⁹⁰. Il est membre de l'Équipe de France de Vol Libre, pratique l'aile delta depuis 1975, a décollé du Kilimandjaro, est spécialiste du biplace, créateur de la profession avec une dizaine de pionniers en 1978, pilote d'ULM instructeur moniteur testeur diplômé d'État ; parachutiste démonstration Brevet C, parapentiste breveté et qualifié biplace fédéral, pilote de montgolfière et d'avion.

L'engouement touristique pour cette nouvelle activité, reconnu par les deux prestataires¹⁵⁹¹, reste néanmoins bridé par une décision communale qui impose un seul prestataire par activité. Or, en 1987 la Fédération Française de Vol Libre crée le Brevet d'État de parapente. Jusqu'alors, la profession n'est pas réglementée. À partir de ce moment-là, toute personne exerçant sans diplôme peut se voir sanctionnée. Jean-Claude Normand précise :

« En 87, s'est mis en place le premier diplôme d'état parapente que j'ai passé à Voiron en mars 87. J'ai eu la chance de faire partie des dix-neuf premiers diplômés [en France] sur 235. Sinon, je fermais l'école que j'avais ouverte. Oui, à partir du moment où il y a un brevet d'état si j'exerçais sans, je prenais des risques. Donc je suis sorti parmi les dix-neuf premiers diplômés [...] Et ouf ! Là j'ai [...] fait évoluer l'école »¹⁵⁹².

Malgré ce « *défait de diplôme adéquat* », Dominique Cruciani vend des prestations en parapente biplace¹⁵⁹³. Jean-Claude Normand s'appuie sur cette carence de diplôme pour dénoncer cet état de fait :

« Dans votre dernier courrier du 24/02/87 RF.4D2 CB/BA N°2340, vous nous renvoyez à M. Cruciani. Nous ne contestons pas les qualités dans l'activité professionnelle qui est la sienne, mais il ne s'intéresse guère au parapente et n'a aucune qualification pour cette activité. Pour ce qui me concerne je suis titulaire du Brevet d'État parapente et à ce titre au-delà du Club, je désire m'installer professionnellement, aussi je souhaiterais que mon diplôme soit pris en considération et participer à l'organisation des sites dans notre région. Nous avons perdu beaucoup de temps et l'implantation de l'activité estivale, bien plus lourde que celle de l'hiver, a pris du retard devant les blocages administratifs. Il reste quelques semaines pour effectuer les démarches nécessaires à l'homologation des sites »¹⁵⁹⁴.

Pour que leur pratique soit légitimée, les moniteurs brevetés d'État de parapente et leur fédération doivent lutter contre d'autres conceptions de la pratique défendues par une autre fédération. Cela illustre une caractéristique de l'innovation.

¹⁵⁹⁰ Lettre de Dominique Cruciani au maire de l'Alpe d'Huez, 28 avril 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁹¹ « *Le parapente est une activité en plein essor qui peut être un plus pour notre région* » selon Jean-Claude Normand, In, Lettre de Jean-Claude Normand au nom de l'école de parapente de l'Oisans, au maire de l'Alpe d'Huez, le 6 avril 1987, Archives mairie Huez, cote 2W85. « Le parapente est une activité en plein essor, et contrairement à l'aile delta et à l'ULM, la demande est actuellement plus forte que l'offre », selon Dominique Cruciani, Lettre de Dominique Cruciani au maire de l'Alpe d'Huez, 28 avril 1989, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁹² Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁹³ « Dans le cadre des activités ULM, delta, parapente, que vous pratiquez sur la commune de l'Alpe d'Huez [...] Je puis vous assurer que je ne manquerais pas de faire appel à vos services ». Lettre de Victor Moulin, adjoint au maire à Dominique Cruciani, le 18 mars 1987, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁹⁴ Lettre de Jean-Claude Normand, École de parapente de l'Oisans au maire de l'Alpe d'Huez, 6 avril 1987. Archives mairie Huez, cote 2W85.

Le manque de considération des diplômés par l'écosystème territorial bloque la transformation du territoire par cette pratique. Au-delà de la protection de son emploi, le conflit que Jean-Claude Normand entretient avec de nombreux non diplômés de parapente qui commencent à s'installer à l'Alpe d'Huez, illustre la défense du Brevet d'État de parapente : « *J'ai cherché à défendre mon entreprise [...] ma passion et mon casse-croûte [...] Si ce Monsieur demain est Brevet d'État parapente et qu'il exerce sur l'Alpe d'Huez, l'activité pour moi elle est morte* »¹⁵⁹⁵. Au plan local, cette situation fortement conflictuelle aboutit à des violences verbales et physiques, suivies de constats d'huissier et de plaintes en gendarmerie¹⁵⁹⁶.

De son côté, Dominique Cruciani est soutenu par le Syndicat National des Pilotes de Vol Libre. Cet organisme stipule par courrier à la mairie de l'Alpe d'Huez que Dominique Cruciani est habilité pour pratiquer des vols en tandem biplace en deltaplane, qu'il a la qualification biplace délivrée par la Fédération Française de Vol Libre, enfin qu'il est en règle avec les services fiscaux et est assuré pour ses clients¹⁵⁹⁷. Par ses arguments, le SNPVL répond à côté du sujet. Il ne s'agit pas d'être breveté en deltaplane mais d'être breveté en parapente.

Malgré la signature d'une convention entre la mairie et les prestataires dans le but de faire respecter les prérogatives de chacun, Dominique Cruciani persiste à s'octroyer l'activité des baptêmes en parapente, s'estimant compétent, bien qu'il ne possède pas le brevet d'État de parapente. Ce non-respect de la convention lui est rappelé par courrier en date du 26 février 1991 :

« Cette convention malheureusement n'a pas été respectée notamment par vous-même puisque vous pratiquez normalement le deltaplane mais également le parapente et l'ULM, ceci d'après les constatations que j'ai pu faire et les indications qui m'ont été données. Vous êtes donc en contravention avec la convention que vous avez signée vous-même et j'en prends acte [...] Je ne peux donc que vous inciter à vous entendre avec les autres partenaires. [...] Comme vous pratiquez également l'ULM et le parapente, je me vois donc contraint de vous appliquer la même redevance que vos partenaires à savoir une redevance de 3120 F pour l'ULM et 3120 F pour le parapente qui s'ajoutent à celle que vous devez régler pour le deltaplane »¹⁵⁹⁸.

L'attitude de Dominique Cruciani décrite par le maire illustre l'ambivalence de l'acteur Dominique Cruciani et le calcul entre pairs. Ce dernier se plie volontairement aux règles mais dans le même temps ne les respecte pas.

Les contradictions des différents acteurs compliquent la structuration de l'activité. La situation signifie que le territoire est aussi un territoire politique. Un encadrement reconnu du vol libre à l'Alpe

¹⁵⁹⁵ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁵⁹⁶ Citation directe à comparaître devant le tribunal de police de Grenoble adressée à Franck Pons par huissier de justice pour propos diffamatoires, 4 avril 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁹⁷ Lettre de la SNPVL à la mairie de l'Alpe d'Huez, le 22 avril 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁵⁹⁸ Lettre du maire de l'Alpe d'Huez à Dominique Cruciani, le 26 février 1991. Archives mairie Huez, Cote 2W85.

d'Huez n'arrive pas à se mettre en place. Le manque de légitimité contrarie la redéfinition du territoire par cette pratique.

Le territoire peut être pris en compte comme un territoire politique qui doit réglementer la pratique et l'organisation de l'espace. L'appropriation de l'activité par le territoire nécessite une officialisation des compétences. En fin de compte, la mairie s'en tient à un rôle de médiateur mais ne sanctionne pas Dominique Cruciani. Les hommes politiques, hommes de discours, désarmés devant cette situation laissent le problème en l'état. Dans l'espoir d'une amélioration de la situation, Jean-Claude Normand, qui s'estime victime d'injustice, alerte l'institution départementale, le Conseil Général de l'Isère en s'adressant à Alain Carignon dans une lettre par laquelle il sollicite un rendez-vous. Il expose ses difficultés pour l'implantation de l'activité parapente à l'Alpe d'Huez, soulignant les manquements importants aux règles élémentaires : « *Ainsi des personnes peuvent enseigner sur l'Alpe sans aucun diplôme cette activité à risques, alors que notre structure présente une antériorité, une expérience. Des diplômés se voient totalement évincés en été et font l'objet de nombreuses agressions physiques et matérielles* »¹⁵⁹⁹. Le conflit est arbitré par avocats interposés entre les deux prestataires mais le problème demeure. Jean-Claude Normand accuse le « système » de l'Alpe d'Huez dans le cadre des affaires iséroises. « *L'Alpe d'Huez c'est le far West* »¹⁶⁰⁰.

Malgré la règle de principe d'octroyer l'exclusivité d'une activité à un prestataire, cet accord ne tient pas dans les faits et plusieurs personnes exercent le biplace parapente grâce à des déclarations de niveau de compétences délivrées par le Syndicat National des Pilotes Professionnel d'Ultra Léger Motorisés (SNPPULM) :

« François Maire et Franck Pons [...] ont travaillé avec une DNC, une déclaration de niveau de compétence. C'est à dire que le syndicat [...] des gens qui font de l'ULM [...] avait mis une qualification en place [...] pour pouvoir faire du parapente, y compris du parapente biplace. [...] Ce qui était en opposition aux professionnels qui étaient parapentistes diplômés d'état. Donc ça commençait à brasser dans les stations et moi, je faisais partie du conseil d'administration du Syndicat National des Moniteurs de Parapente. Ça s'appelle SNMVL, [...] et d'entrée on s'est vite heurté à ces problèmes de concurrence. [...] sur l'Alpe d'Huez, tu as eu [...] cinq DNC [...] ces gens-là, exerçaient contre rémunération »¹⁶⁰¹.

Le témoignage de Jean-Claude Normand illustre au niveau local la situation au niveau national, la lutte entre fédérations et entre Syndicats professionnels. La trajectoire de l'innovation, prise dans des interrelations, dépend en partie du degré d'influence des fédérations qui s'opposent.

¹⁵⁹⁹ Lettre de Jean-Claude Normand à Alain Carignon, Président du Conseil Général de l'Isère, le 5 mars 1991, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶⁰⁰ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁶⁰¹ Ibidem.

Le 27 juin 1994, la directrice de cabinet du Préfet s'adresse au maire de l'Alpe d'Huez pour éclaircir la situation. Selon la Loi du 16 juillet 1984, modifiée par la loi du 13 juillet 1992¹⁶⁰², nul ne peut enseigner, encadrer ou animer contre rémunération une activité physique et sportive s'il n'est titulaire d'un Brevet d'État. Le Syndicat National des Pilotes Professionnels d'Ultra-Légers Motorisés est uniquement reconnu par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) pour son activité ULM et ne bénéficie d'aucun agrément pour l'activité vol libre. Les déclarations de niveau de compétence (DNC) que délivre le SNPPULM ne s'appliquent pas à l'activité parapente car les DNC ne concernent que les aéronefs immatriculés ou identifiés, ce qui n'est pas le cas des parapentes. De plus, les DNC sont délivrées par le SNPPULM après quinze heures de formation alors que le Brevet d'Éducateur Sportif option parapente est délivré après une formation de 480 heures. La situation reste floue jusqu'à une sortie de crise menée au plan national qui prévoit l'acceptation des DNC délivrées.

Si le Ministère de la Jeunesse et des Sports paraît clair sur la réglementation, le SNPPULM entend faire valoir que les baptêmes parapente biplace ne relèvent pas de la jeunesse et des sports mais du Ministère des transports car il s'agit de transport de personnes.

D'autre part, Dominique Cruciani ne déclare pas son établissement. La Préfecture le met en garde. Elle l'invite à se déclarer à la direction de la Jeunesse et des Sports, en application de la loi du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (décret du 27 septembre 1989, arrêté du 4 octobre 1989), faute de quoi son établissement pourrait être fermé de manière temporaire ou définitive si l'activité présente « *des risques particuliers pour la santé ou la sécurité physique ou morale des pratiquants* »¹⁶⁰³. La poursuite d'une situation non satisfaisante conduit la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, à fermer l'établissement au cours de la saison d'hiver 1994-1995¹⁶⁰⁴.

Un jugement du Tribunal de Grande Instance rendu le 5 avril 1995 stipule qu'aucun élément ne permet d'affirmer que M. Dominique Cruciani exerçait « *un tel enseignement* », ainsi le tribunal de Grande instance relaxe M. Cruciani et par conséquent, déboute le SNMP (Syndicat National des Moniteurs de Parapente)¹⁶⁰⁵ de sa demande (20000 francs au titre de dommages et intérêts)¹⁶⁰⁶.

¹⁶⁰² Journal officiel de la République française. Loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités.

¹⁶⁰³ Lettre de la Préfecture à Dominique Cruciani le 31 août 1994. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶⁰⁴ Arrêté préfectoral n°95-174 portant fermeture d'un établissement d'activités physiques et sportives établi le 13 janvier 1995. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶⁰⁵ Le SNMP s'oppose au SNPPULM.

¹⁶⁰⁶ « Trois pilotes de parapente proposant des vols biplace à l'Alpe d'Huez qui avaient comparu devant le tribunal pour défaut de diplôme d'enseignement, ont été relaxés hier. Le tribunal a en effet estimé que leur activité pouvait être assimilée à un transport aérien (ce que fait déjà le fisc) et qu'en tant que telle, n'exigeait pas d'être titulaire d'un brevet d'État d'éducateur sportif. Dominique Cruciani, Franck Pons et Jean-Marc Rouyer peuvent donc reprendre la voie des airs, tout à fait "relax" », In, « Relax pour les "bi-placeurs" au tribunal correctionnel, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 6 avril 1995.

La Cour d'Appel rend un jugement le 8 février 1996 et condamne Jean-Marc Rouyer et Franck Pons pour « défaut de diplôme BEES parapente et défaut de déclaration d'exploitation d'un établissement sportif » à une peine de 5000 F et 8000 F d'amendes. Elle condamne, article 5 page 5 de l'arrêté : « Dominique Cruciani a une peine de pure principe, compte tenu de ses qualifications personnelles incontestables, à 3000 F d'amende aux sursis pour défaut de déclaration d'un établissement sportif de parapente ».

Dominique Cruciani n'est pas condamné pour défaut de diplôme. Mais cette décision est cassée par la Cour de Cassation 1997. La mairie informe que « La Cour de Cassation, par jugement du 5 mars 1997, a estimé que les baptêmes de parapente biplace, delta-plane et ULM nécessitaient de la part du moniteur, la détention du brevet d'État correspondant »¹⁶⁰⁷. La mairie demande la photocopie certifiée conforme des diplômes. « À défaut, nous serions dans l'obligation de remettre en cause cette convention »¹⁶⁰⁸. Cependant les anciennes DNC accordées, transformées en AQA, sont maintenues pour les quelques pilotes en ayant bénéficié. Dominique Cruciani est ainsi autorisé à proposer des vols en parapente biplace. « Monsieur Orcel annonce que les "diplômés" SNPP semblent pouvoir voler en biplaces sans diplôme d'état, la commune d'Huez ne s'occupera plus de ce point »¹⁶⁰⁹. La mairie montre qu'elle ne prend pas partie, mais elle ne prend pas la défense de Jean-Claude Normand.

Un durcissement de la situation à l'Alpe d'Huez après le procès

Après le procès, la situation des parapentistes à l'Alpe d'Huez se durcit. M. Yves Chiaudano, adjoint, énumère une série de questions adressées à la Préfecture de l'Isère visant à connaître les moyens de restriction, voire d'interdiction de la pratique du vol libre à certaines catégories de pratiquants, et la limitation à des prestataires commerciaux. Il cherche à savoir dans quelles mesures la commune peut interdire les activités parapente, deltaplane, ULM, et dans quelles mesures la concession de l'activité vol libre peut être déléguée à une seule structure commerciale. Il souhaite savoir si le nombre de pilotes peut être limité. Il demande si la commune peut faire appliquer aux pratiquants amateurs ou licenciés une réglementation ou même interdire la pratique, s'il est possible de leur imposer des aires de décollage et d'atterrissage, des heures, des jours différents de ceux autorisés à la structure professionnelle retenue, dans quelles conditions, et si la SATA peut interdire l'accès de ses installations aux parapentistes¹⁶¹⁰.

¹⁶⁰⁷ « La cour d'appel déduisait [...] que « le vol découverte en parapente biplace constitue pour le passager une activité sportive et pour le pilote l'encadrement de cette activité, soumis comme tel aux dispositions régissant l'enseignement contre rémunération des activités physiques et sportives », In, « Les baptêmes de parapente nécessitent un brevet d'État », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^e juillet 1997.

¹⁶⁰⁸ Lettre de la mairie à Jean-Claude Normand, le 16 juillet 1997, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶⁰⁹ Compte-rendu de la réunion parapente du 29 novembre 1993, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶¹⁰ Lettre de Yves Chiaudano à la Préfecture de l'Isère, service réglementation, 26 juin 1996, Archives mairie Huez, cote 2W85.

La Préfecture répond de manière circonstanciée. S'agissant de l'activité commerciale, le respect de la libre entreprise doit s'imposer. D'un point de vue général, il appartient au maire d'assurer le bon ordre et la sécurité publique, ce qui laisse une certaine latitude aux communes : « *Si vous estimez que des circonstances locales l'exigent, vous pouvez intervenir pour prendre des règles plus sévères. Cependant, une interdiction totale et absolue des activités de vol libre ne pourrait s'envisager qu'en cas de troubles ou d'atteinte à la sécurité publique particulièrement justifiées* ». Concernant la SATA, l'exploitant ne peut interdire l'accès des remontées mécaniques aux parapentistes que pour un seul motif, si leur équipement présente des dangers pour la sécurité : « *Hormis les raisons de sécurité qui pourraient être invoquées, aucune pratique de cette société ne doit avoir pour objet ou pour effet de restreindre le jeu de la concurrence sur le marché du vol libre sur le site de l'Alpe d'Huez* »¹⁶¹¹.

En fin de compte, la situation du vol libre à l'Alpe d'Huez évolue peu depuis les années 1980. L'arrêté municipal du 24 janvier 1997 concernant les activités parapente et deltaplane pendant la saison d'hiver, stipule que les départs sont autorisés du sommet du Signal, lieu-dit « *La Grande Sure* », l'aire d'atterrissage se situe au pied du Signal, derrière la cabane ESF, l'aire d'atterrissage mitoyenne est réservée aux touristes. Deux emplacements commerciaux sont autorisés aux structures de Jean-Claude Normand et de Dominique Cruciani. Dans son article 3, l'arrêté stipule que « *les activités parapente et deltaplane seront formellement interdites en tout autre point de la commune d'Huez* »¹⁶¹². Cette décision interdit le déploiement de la pratique et limite la transformation du territoire. Cela ne fait que renforcer le fait que l'activité première de l'Alpe d'Huez reste le ski.

Les raisons évoquées pour réglementer la pratique s'appuient sur l'argumentaire de la Préfecture : « *Considérant que pour des motifs de sécurité, de protection de l'environnement, du milieu naturel, du domaine skiable et des skieurs, il convient de réglementer les activités parapente et deltaplane sur le territoire de la commune d'Huez, pendant les saisons d'hiver* ». La justification d'une limite de la pratique pour la protection de l'environnement intervient pour la première fois, élément pour le moins grotesque au regard de l'impact environnemental des activités de sports d'hiver sur les écosystèmes¹⁶¹³.

Lors de l'élection d'Éric Muller en 2002 à la mairie de l'Alpe d'Huez, l'opposition des acteurs du vol libre laisse des conflits non résolus. Ce nouveau maire a l'intention d'apparaître le plus impartial possible face à une situation conflictuelle persistante. Sa première action consiste à suspendre l'activité vol libre pour montrer qu'il prend le problème à la base. Un retour à l'apaisement et à une situation saine semble

¹⁶¹¹ Lettre du Préfet de l'Isère au maire de l'Alpe d'Huez, le 19 septembre 1996, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶¹² Arrêté municipal réglementant la pratique du parapente et du deltaplane pendant les saisons d'hiver, le 24 janvier 1997, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶¹³ BARBIER Bernard, « L'impact des activités humaines (sports d'hiver) sur le milieu montagnard (Control of the mountain ecosystem by winter-sports) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 1982, pp. 121-124.

apparaître. Sous-jacente, la volonté de maîtrise de la pratique peut apparaître comme une hypothèse. Il considère que la sécurité nécessite de redéfinir les zones de décollage et d'atterrissage, il souhaite apporter une attention particulière à la convention liant les différents partenaires (club, professionnels, SATA, commune), il promet de retrouver une situation légale et normale rapidement¹⁶¹⁴.

5.4. Coopérations et conflits avec d'autres usagers

Selon la réglementation aérienne du vol à vue, applicable au vol libre, tout le monde peut voler en respectant les règles élémentaires (accord des propriétaires, assurance civile aérienne, respect des espaces aériens...). Le mot « libre » n'est pas synonyme de liberté totale mais signifie qu'il n'est besoin d'aucune qualification ou permis pour pratiquer. Un maire ne pourrait pas interdire le survol (et la pratique sur sa commune) au risque de voir son arrêté attaqué pour excès de pouvoir, de même qu'il ne peut interdire le vélo, sauf à prouver qu'il y a risque majeur pour la sécurité publique. La FFVL a reçu la délégation du ministère d'encadrer le vol libre. Dans cette optique, elle propose aux propriétaires qui acceptent sur leurs terrains des décollages ou atterrissages réguliers, une assurance gratuite pour les garantir d'éventuels conflits avec les usagers. L'assurance responsabilité civile obligatoire sert, entre autres, à dédommager les propriétaires des dégâts éventuels occasionnés par les pratiquants. Les adeptes du Vol libre n'ont aucune obligation d'adhérer à la FFVL. Certains ne respectent pas toujours la réglementation aérienne. Elle permet à tout aéronef d'atterrir n'importe où en cas d'obligation soudaine et d'urgence vitale, cependant le pilote, commandant de bord, a l'obligation de réparer financièrement tout dommage causé. Utilisée abusivement par certains pratiquants, la possibilité d'atterrir partout génère des conflits¹⁶¹⁵. Pierre Proal rappelle que parfois, le propriétaire ne tient pas à ce que tous les parapentistes « débarquent », raison pour laquelle les sites ne sont pas référencés intentionnellement par la Fédération. « Si tous les gens de la ville débarquent le week-end sur un petit terrain de montagne avec les voitures et tout, ça ne marche pas »¹⁶¹⁶. Cette dimension traduit que malgré les coopérations, la pratique demeure soumise à des conflits. Jean-Claude Normand crée un club pour que celui-ci donne de la crédibilité à son activité de laquelle il tire ses revenus¹⁶¹⁷. Lors de l'assemblée générale du 2 décembre 1989 de l'association Club de Parapente de l'Oisans, Jean-Claude Normand dresse la carte des restrictions communales à l'égard du parapente sur le territoire. À Villard-Reculas, le décollage est accepté par la commune depuis quatre ans et l'atterrissage sur la même commune est soumis à l'accord

¹⁶¹⁴ Lettre de Éric Muller, maire de l'Alpe d'Huez à Sabine Brandet, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶¹⁵ Entretien avec Michel Guichard, président du Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère (CODEVOLI), 19 avril 2017.

¹⁶¹⁶ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

¹⁶¹⁷ Modification des statuts de l'association Club de parapente de l'Oisans, Extrait de l'Assemblée générale du 2 décembre 1989, Archives mairie Huez, cote 2W80.

tacite des propriétaires. À Villard-Reymond, il existe une autorisation communale pour le décollage mais des problèmes à l'atterrissage à Bourg d'Oisans existent au regard des performances des ailes du moment et de l'aérogologie¹⁶¹⁸. A Villard-Notre-Dame, le décollage reste « flou », l'atterrissage à Bourg d'Oisans s'effectue sur terrain communal. Au Clos de la Chèvre, sur la commune de la Garde, le décollage est interdit par la mairie qui souhaite privilégier les chasseurs mais il est autorisé par un propriétaire. L'atterrissage à Bourg d'Oisans nécessite la location d'un triangle sur un terrain privé. En 1989, sur la station de l'Alpe d'Huez, l'arrêté municipal stipule que la zone autorisée est circonscrite à celle du Signal en hiver.

Ces éléments rapportés lors de cette assemblée générale montrent la mise en jeu de la compétence des opérateurs de l'innovation dans le processus. Dans l'exemple cité, la capacité de Jean-Claude Normand à développer la pratique tient à sa capacité à prendre en compte l'incertitude représentée ici par les accords tacites des propriétaires ou des communes et exprimée par la notion de flou¹⁶¹⁹.

Pour pérenniser la nouvelle pratique, Jean-Claude Normand, en tant que porte-parole de la FFVL, souhaite que des conventions soient établies entre le club et les propriétaires de terrains, via la fédération¹⁶²⁰, pour officialiser les sites et donc légitimer la pratique. Aussi, pour se développer, le parapente nécessite-t-il des coopérations.

Des coopérations

La volonté de s'approprier des espaces de pratique, appelle une négociation avec d'autres usagers des sites, qui se traduit par la signature de conventions. Dans ce cas de figure, les agents innovateurs aboutissent à un compromis. Jean-Claude Normand témoigne à ce propos :

« Tu vas au pied d'une voie, tu ne te poses pas la question de savoir à qui est le terrain. [...] tu vas en montagne. [...] La montagne je ne pense pas qu'elle appartienne à quelqu'un. [...] Donc on est relativement libre. Sur la neige, on est libre. On fait ce qu'on veut, [avec] la Loi montagne [...] t'as pas de problème. Nous dans le domaine du vol libre, pour pouvoir voler, mis à part si tu voles en montagne mais pour pouvoir voler régulièrement et encore plus avoir une activité professionnelle, si tu as une école, tu dois avoir un terrain de décollage, un terrain d'atterrissage, tu dois avoir une pente école. Si tu n'es pas propriétaire de ces terrains, il faut que tu trouves des accords avec les propriétaires, qui peuvent être des privés, qui peuvent être le public. Moi j'ai fait une convention pendant trois ou quatre ans [...] avec les Eaux et Forêts lorsqu'on avait mis en place un atterrissage à la confluence Vénéon-Romanche. Il y avait un endroit [...] qui n'était pas perceptible, il n'y avait qu'en l'air qu'on le voyait ou d'une route. [...] Si on vole à Villard-Notre-Dame, on cherchait des terrains et on n'avait pas les terrains. Il y a une plage, l'accès je l'ai trouvé en volant plusieurs fois en essayant de trouver le chemin, et bien, y compris dans le lit de la rivière, il y a des propriétés Eaux et Forêts. Donc j'ai fait une convention avec les Eaux et Forêts. Ce qui

¹⁶¹⁸ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁶¹⁹ STINCHCOMBE Arthur L., *Information and organizations*, Berkeley, University of California press, 1990, XII-391 p.

¹⁶²⁰ « [Un club] est nécessaire pour se structurer et protéger le parapente dans notre région et structurer et donc éviter les interdictions », In, Modification des statuts de l'association Club de parapente de l'Oisans, Extrait de l'Assemblée générale du 2 décembre 1989, Archives mairie Huez, cote 2W80.

veut dire qu'à partir du moment où tu n'es pas propriétaire il faut que tu fasses une convention avec le propriétaire. C'est notre gros problème dans la vallée de Bourg d'Oisans et y compris sur les sites d'altitude »¹⁶²¹.

Alors qu'il ressent la montagne comme un espace de liberté, Jean-Claude Normand, désabusé, exprime un paradoxe du vol libre, activité dans laquelle la recherche de liberté est contrainte par l'écosystème territorial. De ce fait, les propriétaires, les Eaux et Forêts émanation de l'État, imposent une restriction de liberté. Dans ce cas de figure de mise en place de conventions, le processus d'innovation fonctionne tout en limitant l'action des pratiquants et leurs aspirations. L'acteur de l'innovation s'adapte au cadre.

Mais aussi des conflits

Pour Roland Girard, conseiller municipal de Venosc, la commune voisine de Mont de Lans a interdit le parapente pour des raisons liées plutôt à la satisfaction d'une catégorie d'électeurs qu'à une mauvaise configuration du terrain ou d'aérologie :

« Par rapport au relief, à la dangerosité, en plus on a une population locale. Les forces vives les plus importantes d'un territoire communal, que ce soit même Venosc, même Bourg d'Oisans, [...] ce sont les chasseurs. Pour eux, le parapentiste c'est une nuisance, ça fait fuir le gibier. Sur Mont de Lans les purs et durs disent : "nous les parapentistes, on leur tire dessus" [...]. A l'époque déjà le maire était chasseur et il avait ces gens sur le dos à longueur de journée, donc le parapente, il a fait en sorte que [...] C'est informel, c'est purement politique [Un maire] s'il veut se représenter et être élu a intérêt [...] ça ne s'écrit pas mais ça se sait »¹⁶²².

Ces propos sont confirmés avec une certaine ironie par Didier Péliissier qui estime que voler en septembre c'est prendre des risques liés à la présence des chasseurs. Le bruit des plombs qui volent donne la sensation qu'ils seraient prêts à tirer sur les parapentistes¹⁶²³.

Une plainte rapportée à propos d'un aéronef à moteur met en lumière les conflits entre les pratiques touristiques et les activités traditionnelles. Le maire de la commune du Freney d'Oisans s'adresse au maire de l'Alpe d'Huez en ces termes :

« Vos services ont été avisés du comportement tout à fait anormal de plusieurs avions ULM ou hélicoptères dont les pilotes prennent plaisir à effrayer les troupeaux de chamois. Ceci a été observé à plusieurs reprises par des membres de l'ACCA [Association Communale de Chasse Agréée], qui surveillent ce secteur. Il s'agit d'un comportement tout à fait inadmissible et répréhensible qui heurte vivement la sensibilité particulière des chasseurs que vous connaissez

¹⁶²¹ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁶²² Entretien avec Roland Girard, 27 janvier 2017.

¹⁶²³ Entretien téléphonique avec Didier Péliissier, 26 avril 2017.

bien. Ils estiment déjà subir de nombreuses nuisances du fait de l'activité touristique normale en haute altitude qu'ils respectent totalement »¹⁶²⁴.

Une autre catégorie d'usagers représentée par l'Association Foncière Pastorale, à qui les terrains d'alpage sont confiés, se rappelle à la mémoire de Jean-Claude Normand par l'intermédiaire de la mairie. Toutes activités sur ces terrains doivent avant tout être autorisées par l'AFP. D'autre part, l'AFP a établi une convention avec le Club des Sports de l'Alpe d'Huez pour gérer les différentes activités (aéromodélisme, parapente, tir, etc.) qui se déroulent sur ces terrains : « *Seul, le Club des Sports est autorisé à disposer de ces terrains selon les conditions définies par la convention. Une autorisation temporaire d'occupation de terrain est signée par chaque responsable d'activité visée par le Maire, le Directeur de l'AFP, le Président du Club des Sports* »¹⁶²⁵.

Ces exemples attestent que les propriétaires privés et les acteurs des activités traditionnelles entendent contrôler l'innovation.

D'une part, les tensions internes ne favorisent pas l'accueil de nouvelles structures. Dans les courriers qu'il adresse aux prétendants, le maire de l'Alpe d'Huez indique en premier lieu que la pratique existe déjà et ajoute que la situation reste problématique : « *Nous avons l'honneur de vous indiquer que cette activité existe déjà sur la place bénéficiant d'une exclusivité et qu'elle pose aussi de gros problèmes pour concilier deltaplane, ULM et parapente. Il n'est pas possible dans l'état actuel des choses de prévoir un autre utilisateur et nous le regrettons bien* »¹⁶²⁶.

D'autre part, les autorités gardent toujours une certaine prévenance à l'égard des personnes issues du territoire. Si la mairie refuse l'implantation de l'école de M. Ducretot domicilié à Chaniers en Seine Maritime, elle favorise le système local. Elle accède à la demande de Franck Pons dont nous avons évoqué antérieurement l'influence sur l'écosystème territorial (*Voir 5.3.3. Une lutte de territoires entre professionnels*).

5.4.1. Les réticences culturelles de l'écosystème territorial

Les stations de sports d'hiver n'échappent pas à la diversification des loisirs perçue comme un avantage concurrentiel, argument utilisé par les prestataires d'animations et d'activités sportives, le but tel que le reconnaît M. Ducretot, étant de créer des pôles d'attraction de plus en plus diversifiés, pour une clientèle de plus en plus avide de nouveautés : « *En regardant les dépliants publicitaires des*

¹⁶²⁴ Lettre de Christian Pichoud à Jean-Guy Cupillard le 15 mars 1993. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶²⁵ Lettre du maire adjoint au maire, chargé des sports Gilbert Orcel à Jean-Claude Normand, le 29 juin 1991. Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶²⁶ Lettre de l'adjoint au maire Victor Moulin à Monsieur Ducretot, adressée le 13 novembre 1990. Archives mairie Huez, Cote 2W80.

principales stations de sports d'hiver, la plupart proposent maintenant des activités hors ski telles que : ATC, scooter des neiges, delta plane, parapente, circuit de glace...»¹⁶²⁷. Fortement sollicitée pour accueillir cette multitude de propositions, la mairie de l'Alpe d'Huez se donne pour principe de n'accepter qu'un seul prestataire représentant une nouvelle activité¹⁶²⁸. Toute demande supplémentaire se voit régulièrement refusée, d'autant plus si elle ne concerne pas un « *autochtone* »¹⁶²⁹.

Dans le cas des activités de vol libre, l'utilisation d'espaces dédiés au ski gêne considérablement le service des pistes de la SATA, qui se montre réticent en invoquant la sécurité. La consultation des différentes correspondances entre les pratiquants du vol libre et la SATA conforte cette idée. A toute demande qui lui est adressée, la mairie renvoie automatiquement vers le service des pistes. Cela évite à la mairie d'opposer un refus à une demande. Elle se défait sur celui-ci qu'elle sait ne pas être favorable aux activités de vol libre. En demandant au service des pistes, qui structure le territoire pour un usage précis, le ski alpin, on demande à un territoire structuré de se restructurer, ce que celui-ci n'est pas en mesure de faire. Pour que la forme organisatrice - ici le service des pistes, change, il lui faut décréter de nouvelles règles¹⁶³⁰. Elle ne le veut pas. Jean-Claude Normand, fort d'une expérience de trente ans de vols à l'Alpe d'Huez, juge que le service des pistes de la SATA a constitué un frein au développement de la pratique. « *Reverbel a tout fait pour que le parapente ne se développe pas à l'Alpe d'Huez. C'est clair, net, précis* »¹⁶³¹. Cela rejoint l'idée selon laquelle une innovation dépend toujours d'un contexte préexistant.

L'attitude du Club des sports de l'Alpe d'Huez, qui entend diriger toutes les activités, correspond à un fonctionnement similaire. De la même manière, l'ESF de l'Alpe, que Jean-Claude Normand associe à l'image de conservatisme, participe de l'écosystème territorial. Selon lui, elle représente une entrave à la diversification et à un manque de dynamisme dans l'évolution : « *L'école de ski qui sera jusqu'à nouvel ordre le moteur, [...] qui décidera si on vire là ou si on ne vire pas. [...] C'est aussi une mentalité, c'est d'abord l'école de ski [...] aujourd'hui c'est un tel business le ski, c'est lui qui dirige tout sur les stations. C'est Xavier*¹⁶³² *en gros qui fait la politique de la station* »¹⁶³³. L'écosystème territorial repose sur la forme organisationnelle représentée par deux acteurs très influents, l'ESF et la SATA.

¹⁶²⁷ Lettre de l'adjoint au maire Victor Moulin à M. Ducretot proposant l'activité vol deltaplane biplace professionnel, 13 novembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁶²⁸ « *J'ai le plaisir de vous faire connaître qu'un avis très favorable a été émis sur le principe d'installation de cette animation* ». Lettre du maire J.G. Cupillard à Serena Location, proposant une animation aéroglisseur, le 18 février 1986. Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁶²⁹ Lettre du maire J.G. Cupillard à M. Chevreton proposant l'activité ULM, 30 août 1989, Archives mairie Huez, cote 2W80. Lettre de l'adjoint au maire Victor Moulin à M. Ducretot, 13 novembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W80.

¹⁶³⁰ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

¹⁶³¹ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017. Christian Reverbel est directeur du service de pistes de la SATA.

¹⁶³² Xavier Perrier-Michon, directeur de l'École du Ski Français de l'Alpe d'Huez depuis 2008, en remplacement de Jean-Yves Noirey devenu maire.

¹⁶³³ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

De la même manière qu'à l'Alpe d'Huez, aux Deux Alpes, Roland Girard estime pour sa part que : « *Les remontées mécaniques n'ont rien à faire du parapente. [...] ce n'est pas dans leurs objectifs. Le parapente, ça ne rapporte rien* »¹⁶³⁴.

Les propriétaires privés constituent eux aussi un obstacle. À leur propos, Didier Pélissier précise que certains ne veulent pas louer leur parcelle aux parapentistes, d'autres espèrent louer, d'autres encore souhaitent garder leur terrain en l'état. Un propriétaire contrarié a posé des poteaux électriques, des arbres fruitiers et des barrières de deux mètres de haut. Bien que ces barrières ne se situent pas sur l'aire de décollage proprement dite, Didier Pélissier ne peut s'empêcher de penser que cela constitue une entrave à la pratique. De plus, des propriétaires fonciers refusent les parapentes sur leur terrain situé au village de Venosc, pour régler leur compte avec le maire parce qu'ils ont des rancœurs contre lui. Sur le secteur de Pied Moutet aux Deux Alpes, un propriétaire pose des clôtures sur une grande partie de terrain qui lui appartient¹⁶³⁵.

Derrière ces actes nous percevons la revendication des propriétaires du droit à jouir pleinement de leurs biens. Les propriétaires de montagne qui ont valorisé leurs terrains de famille au cours des siècles sont très attachés à leurs parcelles. Cela rejoint une certaine idée rurale de la France qu'on entend conserver, et notamment des espaces montagnards. Garder son terrain prouve l'attachement à la terre et à une vision traditionnelle qu'on désire préserver.

Une activité « sous la dépendance du ski »

Les formes organisationnelles, mairie, club des sports, société de remontées mécaniques, dissimulent mal, derrière les difficultés rencontrées par le parapente, leur manque de volonté de favoriser le développement de ce sport.

Gilbert Orcel, adjoint au maire de l'Alpe d'Huez, chargé des sports, dans un courrier adressé au président du Club de Parapente de l'Oisans, commence par indiquer que les nouvelles activités doivent respecter l'existence d'activités plus anciennes. Bien qu'il ne soit pas explicitement cité tout d'abord, la référence au ski est évidente. Il juge que l'expansion de l'activité de vol libre reste limitée. Il considère que la pratique du parapente ne doit pas se faire au détriment des autres activités sportives « *déjà pratiquées depuis longtemps* » et énonce une règle de bonne conduite : « *En règle générale, le dernier arrivé respecte les institutions en place* »¹⁶³⁶. Or, l'innovation qui s'installe sur un terrain déjà occupé et structuré ne peut respecter les institutions en place. Elle est obligée de renverser l'ordre établi pour aboutir à un nouvel ordre.

¹⁶³⁴ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

¹⁶³⁵ Entretien téléphonique avec Didier Pélissier, 26 avril 2017.

¹⁶³⁶ Lettre de Gilbert Orcel, adjoint au maire, à M. Aucejo, président du Club de parapente de l'Oisans, le 11 décembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

La clientèle de skieurs de l'Alpe d'Huez, citée par Gilbert Orcel, fait référence au territoire déjà structuré, déjà défini. L'élus critique une nouvelle activité peu rémunératrice qui est susceptible de gêner le ski, activité historique qui nourrit la population locale depuis des décennies. Il faut protéger la clientèle du ski des inconvénients de l'innovation qui pourrait détruire le système.

Incriminant le parapente, Gilbert Orcel reproche l'existence de conflits concomitants avec l'arrivée de cette nouvelle pratique. Il ne voudrait pas voir partir la clientèle de skieurs de l'Alpe d'Huez, centrale dans le fonctionnement économique de la station. Il souhaite préserver l'image de l'Alpe d'Huez, station mondaine¹⁶³⁷. À travers ce discours, on peut supposer que les pratiquants de parapente sont perçus comme une mauvaise clientèle.

Les propos de Gilbert Orcel font émerger la collision de deux territoires de pratique. Il souhaite que cette opposition se règle à l'avantage du ski car le parapente en saison d'hiver est tributaire des remontées mécaniques. Il souhaite que le parapente se plie aux règles du ski alors que l'innovation représentée par cette activité ne peut s'y plier. Elle peut coopérer de manière temporaire mais elle nécessite l'établissement de nouvelles règles¹⁶³⁸. L'innovation entre en contradiction avec la priorité donnée aux skieurs :

« Il en est de même pour les décollages et atterrissages sur le domaine skiable qui ne doivent en aucun cas perturber l'évolution des skieurs qui restent prioritaires. Or, j'ai pu constater [...] des parapentistes du pays s'amuser à remonter le Signal en gonflant leur voile et courir derrière. Je vous laisse imaginer la situation des skieurs devant de telles évolutions »¹⁶³⁹.

La SATA, après avoir fait l'inventaire des zones de présentation, de décollage, d'atterrissage, par rapport à l'installation des prestataires privés sur le Signal, décide d'une zone d'atterrissage unique au nord du chalet de l'École du Ski Français. Cette zone : « *convient tout à fait à l'atterrissage de l'ensemble des pilotes qui doivent s'organiser afin de respecter la sécurité de chacun* ». Christian Reverbel fixe le regroupement des structures professionnelles sur un espace restreint, cela représente une source de conflits supplémentaires.

« En tout état de cause, il n'est pas possible de trouver d'autre emplacement sans porter gravement atteinte soit à la liberté des skieurs, voire à leur sécurité. L'ensemble des

¹⁶³⁷ « Depuis deux ou trois ans (période qui correspond à l'éclosion du parapente), nous assistons à des conflits qui opposent différentes activités sportives ou non d'ailleurs, et qui amènent de nombreuses plaintes de clients à la mairie pendant les saisons d'hiver et surtout d'été. Certains d'entre vous étant commerçants dans la station, vous admettez aisément que l'impact médiatique et économique de ce nouveau sport serait bien dérisoire si les autres clients devaient fuir l'Alpe pour incompatibilité de cohabitation avec les « parapentistes ». Les lettres que nous recevons reflètent malheureusement cet état de fait », In, Lettre de Gilbert Orcel, adjoint au maire, à M. Aucejo, président du Club de parapente de l'Oisans, le 11 décembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶³⁸ « Votre activité est étroitement liée à celle du ski tant par les remontées mécaniques que sur les pistes de ski. [...] l'usage des remontées mécaniques ne peut se faire que sur présentation d'un titre de passage au contrôle et en respectant strictement les consignes des agents de la société des remontées », In, Lettre de Gilbert Orcel, adjoint au maire, à M. Aucejo, président du Club de parapente de l'Oisans, le 11 décembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁶³⁹ Lettre de Gilbert Orcel, adjoint au maire, à M. Aucejo, président du Club de parapente de l'Oisans, le 11 décembre 1990, Archives mairie Huez, cote 2W85.

professionnels que j'ai consultés sur ce sujet sont unanimes pour dire que les activités parapentes et deltaplanes sont intéressantes pour notre clientèle mais qu'elles doivent avoir une limite, que nous avons complètement atteinte dans le cas du site du Signal »¹⁶⁴⁰.

Le parapente percute les sports d'hiver comme l'innovation percute l'ordre. La forme organisatrice s'impose aux parapentistes. Ceux-ci sont obligés de respecter un territoire de départ et d'arrivée. La limite étant atteinte, d'après Christian Reverbel, l'évolution de l'activité s'en trouve bloquée.

La création d'une nouvelle association dédiée au parapente amateur questionne la capacité de celui-ci à dénouer les facteurs de blocage pour relancer le développement de la pratique.

5.4.2. L'association les Zailles d'Huez : de l'implication au renoncement

La nouvelle municipalité entend favoriser la reconnaissance de l'association de vol libre les Zailles d'Huez comme interlocuteur privilégié de la pratique sur son territoire. Après l'enthousiasme, l'association créée par un groupe de parapentistes autour de la pratique amateur, s'essouffle.

La lettre de démission de Jean-Marie Dupont, secrétaire de l'association Les Zailles d'Huez, adressée au maire, traduit ce que Norbert Alter décrit comme la lassitude de l'acteur. Cette lassitude constitue un phénomène banal dans lequel l'acteur innovateur finit par s'en remettre aux règles établies lorsque leurs transformations nécessitent trop d'efforts.

Le secrétaire de l'association pense qu'avoir un club fort et organisé relève d'une évidence dans une station touristique comme l'Alpe d'Huez et reproche à l'écosystème territorial son indifférence à l'égard du parapente. Il souligne les controverses récurrentes entre les professionnels de l'activité. Il critique les arrangements de toutes natures prédominant sur une organisation cadrée telle que le club la souhaiterait. Jean-Marie Dupont, pour qui le parapente n'est pas une activité bien considérée, renonce et fait le choix de pratiquer sur un autre territoire, Annecy, reconnu comme l'un des hauts lieux du parapente en France :

« Je participe au vol libre dans la région depuis vingt ans et je suis atterré par la gestion calamiteuse, l'incompétence et le laisser aller de ceux qui vivent sur place devraient au contraire avoir à cœur de posséder un club fort et organisé. Vivant en région parisienne, je passais jusqu'à présent 2 à 3 mois par an à Bourg d'Oisans et j'étais un des animateurs actifs de l'activité sur la commune ainsi que sur celle de Vaujany, en drainant avec moi nombre de personnes. [...] L'ancien président François Romier a démissionné, lui aussi écœuré pour les mêmes raisons [...] J'ai réellement l'impression de travailler... dans le vide ! Aujourd'hui la situation du parapente à l'Alpe d'Huez est catastrophique : les atterrissages à Bourg d'Oisans ne peuvent se faire sereinement dans le pré de M. Hustache, car celui-ci n'a pas été payé pour cette année (1200 € l'an dernier

¹⁶⁴⁰ Compte-rendu de Christian Reverbel, directeur du service des pistes, au maire de l'Alpe d'Huez, suite à la réunion de coordination parapente, le 11 janvier 1993, Archives mairie Huez, cote 2W85.

pour un champ non entretenu et dans lequel se trouvent des chevaux), faute d'argent dans les caisses du club ! De plus aucune convention n'a été signée avec ce Monsieur, dont je ne suis pas sûr qu'il souhaite en signer une. La seule personne sensée et responsable qu'il m'ait été donné de rencontrer est Monsieur Jean-Claude Normand. C'est le seul professionnel calme et compétent, qui agisse dans un souci d'organisation et de sécurité. Malheureusement, j'ai pu constater qu'il était en bute permanente à la bêtise la plus ancrée, la malveillance et la persécution continuelle de la part de ses concurrents [...] Vous n'êtes pas sans savoir que quelques-uns peuvent faire régner sur votre commune un régime de terreur et d'intimidation, apparemment en toute impunité !! [...] Lassé de toute cette médiocrité, de cette bêtise, et de cette ambiance délétère, j'ai quitté la région et je suis allé m'installer à Annecy. Quel bol d'air !! On est ici loin de Clochemerle !! Ici le parapente est une activité quasi touristique, parfaitement acceptée »¹⁶⁴¹.

Il semble que la relation et le point de vue du club vis-à-vis de la mairie et de Jean-Claude Normand s'inversent entre l'année de création de l'association les Z'Ailes d'Huez en 1995 et sa dissolution en 2006. Dans un premier temps, le club les Z'ailes d'Huez a la volonté de s'approprier la pratique amateur sur le domaine élargi de l'Alpe d'Huez, ce que laisse transparaître un courrier directement envoyé par la présidence de la FFVL à la mairie de l'Alpe d'Huez¹⁶⁴². Dans celui-ci, la fédération mentionne le projet des Z'Ailes d'Huez d'établir une convention réglementant le parapente sur quatre sites. La FFVL rappelle que la procédure doit intervenir non avec une association sportive mais avec la mairie¹⁶⁴³. Il faut rappeler que le Club de Parapente de l'Oisans animé par Jean-Claude Normand est affilié à la FFVL¹⁶⁴⁴, mais, de plus, lui-même est membre du Syndicat National des Moniteurs de Parapente. Il a d'ailleurs fait partie du comité de direction pendant quatre années à partir de 1987. Ce Syndicat a fortement œuvré envers le Ministère de la Jeunesse et des Sports contre la mise en place des DNC et à cette période les tensions entre ce dernier, Dominique Cruciani et d'autres professionnels exerçant avec des déclarations de niveaux de compétences (DNC), sont particulièrement palpables. Nous émettons l'hypothèse que le soutien au club, voire sa création, constitue une tactique de l'écosystème territorial de manière à faire barrage à Jean-Claude Normand selon le système des calculs entre pairs¹⁶⁴⁵. Une lettre de 2001 prouve en effet la bonne entente de l'association avec la mairie, leur interlocuteur privilégié Philippe David, adjoint, face à ce que le club les Z'ailes d'Huez dénomme le « *problème Jean-Claude Normand* »¹⁶⁴⁶. Dans un deuxième temps qui semble coïncider avec le départ de Jean-Guy

¹⁶⁴¹ Lettre du 3 août 2005 du secrétaire de l'association les Z'ailes d'Huez au maire d'Huez. Archives mairie Huez, cote 2W84.

¹⁶⁴² « Reprenant la lecture du projet qui nous a été soumis, il nous paraît préjudiciable à l'ensemble de nos pratiquants de confier la gestion des sites Le Signal, 2700, la Grande Sure et le Radar à la seule association les Z'ailes d'Huez. Nous considérons que ces sites, nécessaires pour la pratique du Vol libre, doivent être accessibles à tous les pratiquants et faire l'objet d'une gestion non restrictive qui pourrait être placée sous la responsabilité du Comité Départemental de Vol Libre... », In, Lettre de Gérard Blandin, président de la FFVL à l'attention de Jean-Guy Cupillard, mairie de l'Alpe d'Huez, 2 août 1995, Archives mairie Huez, cote 2W84.

¹⁶⁴³ Lettre de Gérard Blandin, président de la FFVL à l'attention de Jean-Guy Cupillard, mairie de l'Alpe d'Huez, 2 août 1995, Archives mairie Huez, cote 2W84.

¹⁶⁴⁴ Jean-Claude Normand est membre de la commission enseignement au sein de la Ligue régionale de parapente.

¹⁶⁴⁵ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁶⁴⁶ « Notre interlocuteur privilégié était et sera peut-être encore, Philippe David. Nos relations, très cordiales et amicales, se sont traduites par des accords sans nuage avec les amateurs passionnés que nous sommes [...] mais nous ne vous cachons pas que le "problème Jean-

Cupillard, l'arrivée d'Éric Muller et la volonté de ce dernier de mise à plat¹⁶⁴⁷, l'association les Zailles d'Huez soutient Jean-Claude Normand. Les propos de Jean-Marie Dupont, secrétaire de l'association le laisse penser.

Le compte-rendu d'une réunion de l'association en août 2000 permet d'entrevoir que peu de membres sont issus du territoire et qu'il s'agit plutôt de résidents secondaires¹⁶⁴⁸. La lettre de Jean-Marie Dupont confirme une pratique appropriée par des gens de l'extérieur : « *Vivant en région parisienne je passais jusqu'à présent 2 à 3 mois par an à Bourg d'Oisans et j'étais un des animateurs actifs du club* ». Il est donc possible qu'il ne soit pas soutenu par l'écosystème territorial comme ce fut le cas avec Jean-Claude Normand opposé à Franck Pons.

Jean-Marie Dupont fait état du verrouillage du système, ne laissant pas de place à la pratique amateur. L'existence de l'association tient au bon vouloir des subventions municipales. L'absence de soutien financier (pas d'argent dans les caisses du club), met le club en péril. Le prix de 1200 € pour un terrain d'atterrissage à Bourg d'Oisans, non entretenu dans lequel de plus se trouvent des chevaux, laisse supposer que le propriétaire porte peu de considérations pour les parapentistes malgré l'apport financier. Le fait qu'aucune convention ne soit signée et qu'il n'en souhaite pas, a priori, entretient le flou et place le propriétaire en position de faire ce que bon lui semble de son terrain. Par opposition à « *l'Oisans-Clochemerle* », à Annecy le parapente représente une activité touristique parfaitement acceptée.

Au vu des considérations énoncées, nous pouvons affirmer que le territoire de l'Oisans ne constitue pas un territoire de parapente. À la suite de la démission de son secrétaire, l'association les Zailles d'Huez est définitivement suspendue le 3 mars 2006.

Finalement, l'apport du parapente à l'écosystème territorial reste relativement faible en comparaison des deux autres pratiques étudiées, le snowboard et le VTT. Conséquences sur la territorialité, le parapente y participe peu, comme l'analyse suivante vise à le démontrer.

Claude Normand" frise l'insoluble et en ce cas d'espèce, nous faisons appel à votre autorité », In, Lettre de l'association Les Z'Ailes d'Huez au maire de l'Alpe d'Huez (Éric Muller élu en mars 2001) et à son premier adjoint, 6 juin 2001, Archives mairie Huez, cote 2W84.

¹⁶⁴⁷ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁶⁴⁸ Copie du compte-rendu de la réunion de l'association Les Z'Ailes d'Huez à la mairie, lettre du 10 août 2000, Archives mairie, cote 2W84.

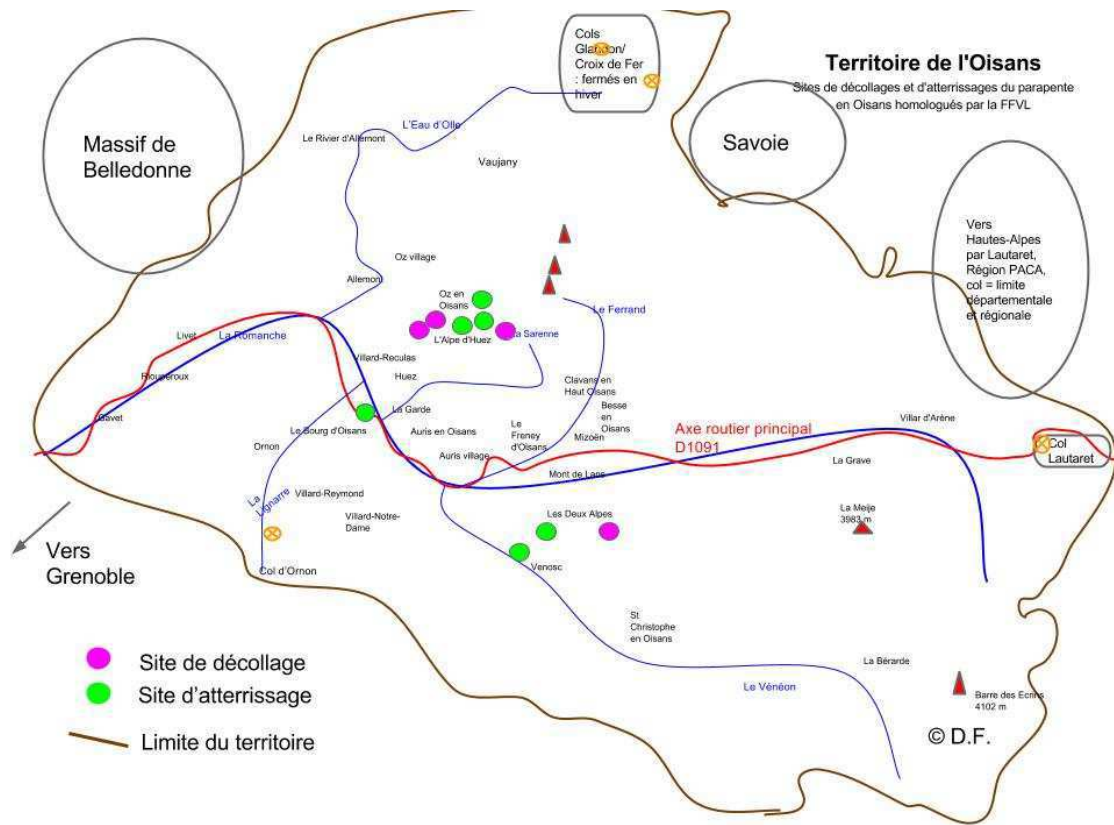


Figure 17. Sites de décollages et d'atterrissages de parapente en Oisans homologués par la FFVL¹⁶⁴⁹

¹⁶⁴⁹ Source site Internet de la FFVL. Voir tableau en annexe.

Conclusion de la deuxième partie

Les années 1980 sont caractérisées par un accroissement des pratiques ludiques et une diversification des sports, parmi lesquels ceux présentant une composante « *naturelle* » progressent (plus de huit millions d'adeptes des sports de glisses en 2000). Le développement hors du cadre fédéral n'empêche pas une prise en main par les réseaux institutionnels. Sur fond de conjoncture économique défavorable, ces différents facteurs concourent à transformer les terrains de pratiques en Oisans. Le nouveau souffle recherché par le tourisme de montagne s'exprime à travers l'émergence de nouveaux sports et par un renouvellement des modes de pratiques. Fortement technologisés, ils utilisent des appareillages qui nécessitent des apprentissages, qu'il s'agisse de tenir en équilibre sur une carre en snowboard, de s'élever dans les airs en parapente ou de pédaler sur des chemins escarpés et caillouteux en VTT. Les « *sports de glisse* » répondent à la volonté de conquérir de nouveaux horizons « *inhabités* » privilégiant le « *hors-piste* », le « *hors-limite* ». Leur attrait incite les stations à utiliser leur image pour véhiculer les signes d'une nouvelle modernité. Ces pratiques se diffusent par l'intermédiaire de représentations renouvelées de la montagne, véhiculées avec conviction par le film *Apocalypse Snow*. Celui-ci symbolise « *l'esprit de la glisse* » intégré par de nombreux acteurs de l'Oisans. Volontairement opposées à un système et des formes sportives relevant de la tradition considérée comme figée, les acteurs des nouvelles pratiques réfutent la compétition traditionnelle. Les usagers sur le territoire de l'Oisans se caractérisent par un « *look fun* », une tenue vestimentaire volontairement différente, une attitude jugée « *cool* » venant contrecarrer la figure héroïque du sportif. L'influence anglo-saxonne perçue dans le vocabulaire employé, une attitude rebelle et une large part laissée à l'improvisation constituent les étendards du changement. Ils investissent des styles musicaux distinctifs et privilégient le spectaculaire, aspects déjà perceptibles dans les pratiques du ski acrobatique et du deltaplane émergents au cours des années 1970. Les innovateurs, au comportement d'abord minoritaire, entretiennent un rapport d'opposition et de déviance avec la norme pour s'imposer. Cela aboutit parfois à des comportements répréhensibles par la loi qui leur font prendre des risques. Mal perçus, ils ne paraissent pas être des utilisateurs légitimes des espaces de pratique. Toutefois, ils développent un prosélytisme ayant pour objectif de s'inscrire dans le territoire. Plusieurs étapes composent une appropriation qui se mène à des rythmes différenciés en fonction de la capacité des innovateurs à influencer sur l'écosystème. On peut distinguer un premier temps aventureux dans lequel se mêlent des bricolages et des essais infructueux. Une seconde phase dominée par l'appropriation par l'écosystème territorial est facilitée par une inspiration des nouvelles pratiques des cadres anciens. En fin de processus, l'entrée dans la norme marque la standardisation des nouvelles pratiques. Bien que reposant sur le même référentiel de valeur, chacune possède des spécificités dans son appropriation par l'Oisans.

Le phénomène du snowboard

La lutte pour la gouvernance du snowboard en France oppose la FFS et l'AFS. Ces tensions institutionnelles nationales montrent les enjeux économiques et politiques de cette nouvelle pratique. Ceux-ci se répercutent au niveau local. La nomination d'un référent snowboard à la FFS, Joël Franitch, afin de freiner les velléités de pouvoir de l'AFS, se traduit sur le terrain par l'organisation de multiples compétitions fédérales. Grâce à cet agent passeur, l'appropriation du surf en Oisans est facilitée par l'intermédiaire d'une proximité avec le modèle classique de la compétition de ski alpin. Les domaines skiables de l'Oisans, plus ou moins favorables du fait de leur identité culturelle, accueillent cependant les courses. Vaujany est exemplaire par un engagement caractérisé par une inflation du nombre de courses. En raison de variables propres au réseau de compétence collective des Deux Alpes, l'appropriation s'avère encore plus prononcée dans cette station. Cela se caractérise par des spécificités des représentations des touristes sur cet espace mais aussi en raison d'une implication déterminante des décideurs au premier rang desquels la société de remontées mécaniques. Le glissement du surf alpin au profit du surf freestyle au milieu des années 1990 annonce une volonté affirmée de cette pratique de se présenter comme résolument contre culturelle. Il y a d'ailleurs des oppositions vigoureuses entre snowboarders alpins et freestylers. Les snowboarders n'ont pas les mêmes attentes de leur espace de pratique. Si les skieurs perçoivent la station comme un lieu de calme, les snowboarders la perçoivent plus comme un espace animé. Bien que l'Alpe d'Huez s'avère précurseur dans la mise en place d'un snowpark, les Deux Alpes mettent à la disposition des snowboarders freestylers des espaces dédiés, les snowparks. Les résultats des snowboarders des Deux Alpes sur la scène internationale, dont Luc Péllisson, Maxence Idesheim en surf alpin puis de Gary Zebrowski ou Arthur Longo en freestyle, amplifient avantageusement le phénomène d'appropriation. Un événement contribue solidement à relier les Deux Alpes et la pratique du snowboard, le « *Mondial du snowboard* » dénommé « *Woodstock des neiges* ». La manifestation fait ressortir des comportements déviants des pratiquants. Cette situation a des conséquences sur la pérennité et sur le regard porté par l'écosystème territorial suite à de nombreux troubles à l'ordre public. Pour autant, au fur et à mesure de sa reconnaissance, le snowboard est intégré par les institutions de formation comme l'ENSA. Au niveau local, il est pris en compte par les écoles de ski de l'Oisans, permet la création de nouvelles structures. L'ESF des Deux Alpes reste la plus représentative en Oisans d'un « *milieu snowboard* ». En fin de processus, la standardisation du snowboard souligne toutefois le rôle de l'écosystème des Deux Alpes sur l'influence des représentations de cet espace.

L'attrait du VTT

En même temps qu'un engouement pour le cyclisme sur route, le VTT prend place en Oisans, territoire identifié comme terre mythique du Tour de France. La première arrivée du Tour à l'Alpe d'Huez date de 1952. Il faut attendre 1976 pour accueillir à nouveau une arrivée dans cette station. Cet événement pèse sur la structuration du territoire de l'Oisans tout autant que le cyclotourisme et le cycloport devenus des fers de lance territoriaux. Néanmoins, une série de facteurs amène à penser le VTT comme une solution pour redynamiser la montagne en toutes saisons. « *Apprenons à connaître la montagne l'été* » suggère la presse locale¹⁶⁵⁰. L'appropriation du VTT en Oisans s'effectue par l'intermédiaire de compétitions festives éparpillées entre Bourg d'Oisans et les stations. Dans celles-ci, il est d'autant mieux accueilli qu'il permet l'exploitation des remontées mécaniques l'été. Elles ne sont pourtant pas équipées pour une pratique inexistante quelques décennies plus tôt. Il faut procéder par essais-erreurs nécessitant du temps. Le VTT se pratique sur « *terrains aventureux* », les guides de la Grave proposent dès l'été 1988 leurs services pour encadrer cette nouvelle activité. Une première implantation commerciale souligne la faible ampleur du phénomène en comparaison d'un territoire comme le Vercors. En l'absence de magasins de location, la mairie de l'Alpe d'Huez sous la houlette de Jean-Guy Cupillard, amorce le développement pour le compte de l'Office de tourisme. Un partenariat se met en place avec MBK, bien décidé à diffuser ses produits. Cette expérience montre la fragilité des matériels, ce qui n'encourage pas les commerçants à s'engager dans la location de VTT. Dans un premier temps les stations ne prennent pas la mesure du potentiel de développement. Peu à peu, par l'intermédiaire du potentiel commercial de cette pratique, un mouvement s'esquisse. Un tournant s'amorce avec l'organisation d'événements de VTT. Le premier Trophée du Pic Blanc à l'Alpe d'Huez se déroule en 1991. Ces manifestations ne sont pas sans poser de problèmes avec d'autres communes qui refusent le passage du VTT sur leur territoire. Les propriétaires privés sont prêts pour leur part à faire des efforts à condition qu'ils en retirent un intérêt. Persuader, rassurer, faire preuve de diplomatie envers les randonneurs, tel est le rôle des agents passeurs intégrés dans les instances décisionnaires et pratiquants eux-mêmes. Un autre problème se pose, le flou réglementaire et les questions de responsabilité des maires en cas d'accident. Il faut attendre les années 2000 pour que les stations se dotent de plans VTT officiels, qu'elles commencent à spécifier des types de parcours. Elles le font en aménageant des sentiers exclusivement réservés aux pratiquants du VTT. La capacité collective à s'entendre nécessite une expérimentation. L'évolution descendante du VTT se profile, en lien avec les caractéristiques et les enjeux de l'écosystème territorial. Une première « *Avalanche Cup* » a lieu aux Deux Alpes en 1993 suivie en 1994 par la première « *Mégavalanche* » à l'Alpe d'Huez. Cet événement lance la notoriété du VTT à l'Alpe et en Oisans. Sa meilleure ennemie « *contre-attaque* » quatre ans plus

¹⁶⁵⁰ Boucaud, J., « Quand les montagnes se cherchent », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 avril 1988.

tard avec la « *Mountain of Hell* » puis avec l'organisation du « *Mondial du VTT* », ce qui contribue à décentrer l'intérêt vers les Deux Alpes.

Les résistances à l'égard du vol libre

L'exemple du vol libre met en avant les obstacles très puissants auxquels cette pratique doit se confronter. Le deltaplane, d'abord, se déploie en Oisans au milieu des années 1970. Plusieurs démonstrations à l'Alpe d'Huez présentent cette discipline sur le mode de l'exploit. La FFVL - créée en 1974 par des acteurs du bassin grenoblois - soucieuse de légitimer ce nouveau sport, le présente sous des aspects sécuritaires. La médiatisation des premières formations de « *moniteurs* » à l'Alpe d'Huez en atteste. Le deltaplane se heurte immédiatement à une obstruction de l'écosystème territorial qui tente de l'intégrer à ses cadres de référence, le club des sports à l'Alpe d'Huez, l'École du Ski Français aux Deux Alpes. Une fois tolérée par ces institutions, la pratique se structure très rapidement sous une forme commerciale. Comme le ski acrobatique ou le monoski préparent le terrain du snowboard, le delta prépare l'arrivée du parapente, lui-même en filiation avec le parachutisme. Dans la décennie 1980, le delta est supplanté par le parapente. Dans un contexte tourné vers la recherche du plaisir immédiat, le parapente par son apparente facilité d'apprentissage attire plus de pratiquants. L'exemple du parapente met en lumière l'aspect chaotique de toutes formes d'appropriation. L'activité est soumise à de nombreuses épreuves. L'aérogologie particulière liée à la topologie du terrain rend complexe la pratique en Oisans. Celle-ci nécessite de nombreuses évolutions technologiques. En effet les défaillances techniques et les accidents dissuadent les mairies d'autoriser son exercice. L'action des porte-parole s'avère centrale dans l'appropriation du parapente, or, les professionnels irrespectueux des lieux qui leur sont dévolus par les instances municipales jouent en sa défaveur et lui confère une mauvaise image. L'officialisation de sites par la FFVL s'impose difficilement et limite l'implantation. Le parapente présente le paradoxe d'une pratique libre faisant face à de nombreuses contraintes. La défense des zones de vol est arrachée de haute lutte face aux propriétaires fonciers ou face aux communes. La concurrence exacerbée entre professionnels reflète des tensions à l'échelle nationale entre fédérations et syndicats pour la gestion de ce sport. L'appropriation du parapente fortement tributaire de l'écosystème territorial demeure de faible portée sur le territoire de l'Oisans.

Troisième partie

Quelles contributions des pratiques de loisirs sportifs à la territorialité ? (années 2000 à nos jours)

Introduction de la troisième partie

Au début des années 2000, les demandes sportives deviennent de plus en plus diversifiées. On assiste à un double phénomène de légitimation du sport. Celle-ci passe par une reconnaissance sous la forme compétitive et par une gestion autorégulée sans précédent à l'échelle nationale¹⁶⁵¹. Le modèle français prend la forme d'une cogestion entre les pouvoirs publics et les organisations sportives, confortée par la Loi du 6 juillet 2000¹⁶⁵² relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. Celle-ci implique une réorganisation territoriale. Dans ce contexte, une place accrue est dévolue aux structures intercommunales. En Oisans, la création d'Oisans Tourisme intervient dès 2001, sous la forme associative, puis à partir de 2009, sous celle d'un EPIC intégré à la communauté de communes. Cette partie questionne les conséquences de l'appropriation des pratiques à l'échelle de l'Oisans afin de rendre compte de leur participation à la redéfinition du territoire.

Une analyse des résultats multicritères

En reprenant les trois cas étudiés précédemment, cette partie vise à entrevoir les répercussions de l'appropriation différenciée des pratiques innovantes sur la territorialité. Ce moment correspond à une phase de stabilisation au cours de laquelle celles-ci sont reconnues et codifiées. Il convient d'abord de vérifier pour chacune les indices de la transformation de la norme, de la stabilisation et/ou de la régression de la poussée innovatrice. L'influence du snowboard sur le ski atteste d'un renversement des codes. Cela correspond à une phase d'intégration de ce sport et à la reconnaissance de nouvelles normes. L'arrêt des « Mondiaux » de ski, de snowboard et de VTT, s'avèrent être des preuves de l'atteinte de la phase de stabilisation. Si l'on peut démontrer la reconfiguration des espaces par les nouvelles glisses, existe-t-il des contre-exemples ? Le rejet du projet « *Expression park* » doit-il s'entendre comme un refus de transformation ?

Ensuite une analyse des conséquences sur le territoire doit être menée. Elle se mesure selon différents facteurs, symboliques, organisationnels, sociaux, culturels, mais aussi selon des aspects technologiques, politiques et finalement en terme spatial. Symboliquement, à quels changements de représentations des espaces assiste-t-on ? Le jugement porté sur les acteurs des sports innovants est une piste à explorer pour comprendre les modifications des représentations. L'inversion des saisons de pratique correspond-il à un changement de mentalité ? Existe-t-il des représentations différentes en fonction des modalités d'une même pratique ? On peut se demander pourquoi le VTT Enduro s'exprime

¹⁶⁵¹ AUGUSTIN Jean-Pierre, « Géographie du sport en France (1945-2005). L'organisation des espaces sportifs », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, Musée national du sport, Université du Maine, 2007.

¹⁶⁵² Journal officiel de la République française. Loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

essentiellement à l'écart des stations, quel sens désigne la mise en place d'un bike park ou encore s'interroger à propos de l'affiliation des sites à un label VTT de la Fédération Française de Cyclisme. D'un point de vue organisationnel, les innovations nécessitent de repenser les métiers dans les entreprises, ou d'envisager la création de nouvelles infrastructures. De ce fait, comment interpréter l'implantation d'un Kid's park pour l'apprentissage du snowboard aux Deux Alpes ? En terme social, à quelle situation aboutit la transformation ou l'apparition de nouveaux métiers ? Assiste-t-on à la disparition de certaines catégories professionnelles ? Peut-on alors affirmer que les moniteurs de VTT sont issus des bastions de moniteurs de ski ? Que dit la répartition genrée des moniteurs de VTT ? Au niveau culturel, l'impact des innovations se perçoit à travers de nouvelles aspirations de l'écosystème territorial. La création d'une école de VTT à l'Alpe d'Huez signifie-t-elle un changement de mentalité ou un simple effet de mode ? Dans la même logique, comment considérer l'organisation de stages de vol libre sur le plateau d'Emparis, l'emprise de pratiques telles que le kite surf au col du Lautaret ou au col du Glandon ? Bien souvent, les innovations technologiques sont présentées comme seules constitutives du phénomène d'innovation. Peut-on en déduire que les transformations technologiques précèdent les changements socio-culturels ? Cette théorie est-elle validée par une observation plus fine des matériels sportifs ou des infrastructures ? Du point de vue politique, dans quelle mesure les communes de l'Oisans sont-elles prêtes à déléguer leurs prérogatives à une structure intercommunale ? Le « *projet cycle* », piloté par la communauté de communes de l'Oisans, répond à une volonté d'affirmer le positionnement du territoire. Répond-il à l'affirmation de pratiques innovantes ? Ce projet concerne-t-il l'ensemble du territoire de manière uniforme ? Dans ce cas, il s'avère pertinent de montrer si les pratiques innovantes modifient davantage le territoire que les pratiques traditionnelles. En terme spatial, les nouvelles pratiques offrent-elles un moyen d'homogénéiser le territoire ? Le partage des espaces montre des rivalités. Est-il préjudiciable à la pratique du VTT, à celle de la randonnée ?

Des opportunités et des menaces

Une lecture des transformations au prisme des opportunités et des menaces constitue un autre axe de réflexion. S'agissant des opportunités, la complémentarité qu'apporte le VTT au système des sports d'hiver ne constitue-t-il pas un atout ? Cette pratique est-elle en capacité de supplanter le ski et le snowboard ? La conscience environnementale a-t-elle une incidence sur l'évolution des sports. Dans ce cas, peuvent-ils avoir une influence sur la redéfinition du territoire ? S'agissant des menaces, quelles ombres les transformations font-elles peser sur l'Oisans et ses sous-territoires ? La création d'espaces de nouvelles glisses ne vient-elle pas contrarier la gestion de la ressource en neige ? Le snowboard contribue au maintien du système des sports d'hiver. Est-ce un atout ou au contraire un désavantage ? La formation d'un syndicat de patrouilleurs VTT est-il le signe d'une expansion de la pratique ou d'une

tentative de reconnaissance perdue ? La pression foncière s'oppose fortement au déploiement du vol libre mais ce constat concerne-t-il d'autres pratiques ?

Alors que le VTT, le snowboard, le vol libre marquent une régression de la poussée innovatrice, le processus n'étant jamais achevé, quelle trajectoire l'innovation suit-elle ? Elle doit s'envisager au regard des pratiques hybrides. Ces dernières se déroulent aux marges du territoire. Pour autant, elles se déploient également sur des lieux très urbanisés. Comment considérer les « *Snowkite Masters* » de l'Alpe d'Huez, la Coupe de France de speedriding, ou encore le « *Outdoor Festival* » aux Deux Alpes ? Enfin il convient de mettre en relation l'hétérogénéité des pratiques et celle du territoire. Les résultats en termes de territorialité sont à mesurer en lien avec la compétence collective des acteurs à collaborer. Au-delà d'une transformation du paysage sportif il s'agit de mesurer les conséquences de l'hétérogénéité des perceptions sur l'hétérogénéité de l'Oisans « *terrain d'expression des identités* ».

Chapitre 6 - Contribution du snowboard à la territorialité

Après avoir identifié les caractéristiques de l'appropriation du snowboard par l'écosystème territorial, il paraît nécessaire d'en analyser ses conséquences sur le territoire. Elles s'expriment à des degrés divers en fonction des espaces. L'exemple de l'appropriation différenciée du snowboard aux Deux Alpes et à l'Alpe d'Huez éclaire les disparités socioculturelles des terrains d'accueil et les représentations perçues de ces lieux.

Malgré la régression du nombre de pratiquants à l'échelle internationale¹⁶⁵³ autant que nationale même dans les stations les plus fréquentées par les snowboarders¹⁶⁵⁴, aux Deux Alpes la représentation de la station en tant que territoire de snowboard et de fait, sa réputation, restent encore aujourd'hui fortement associées à ce lieu. Comment interpréter les propos de Gilles Vanheule selon lesquels : « *Le snowboard [ici] on en voit encore les résultats. Il y a beaucoup plus de snowboarders aux Deux Alpes que dans toutes les autres stations* »¹⁶⁵⁵ ? Quelles raisons expliquent la plus grande part de snowboarders dans cette station par rapport aux autres de l'Oisans ou des massifs français ? Quelles conséquences se manifestent sur le territoire ?

6.1. Des transformations symboliques : Les Deux Alpes, spot de snowboard

L'impact du snowboard en Oisans se traduit de manière différente en fonction des espaces. Les interactions entre les acteurs de l'innovation et la station des Deux Alpes ont abouti à la construction d'une représentation de cet espace en tant que territoire de snowboard.

Où surfer ? À cette question, l'ouvrage grand public de Franck Oddoux¹⁶⁵⁶ paru en 1998 répond en ordonnant les spots mondiaux, « *hauts lieux du snowboard les plus connus et les plus beaux au monde du fait de leur dénivelé, de la qualité de la neige et de leurs équipements* ». Il commence avec une sélection de sites français représentatifs par la qualité des hors-pistes : Chamonix, Les Deux Alpes, Serre Chevalier, Val Thorens, l'Alpe d'Huez, Les Arcs, La Grave. Trois des sept lieux cités se situent en Oisans. Les Deux Alpes figurent en bonne place, ce qui indique, d'après l'auteur, que la station fait partie des lieux reconnus internationalement pour la pratique du snowboard.

¹⁶⁵³ « Aux États-Unis où la culture du snowboard est bien plus importante qu'en Europe, le nombre de pratiquants a diminué de 28% entre 2003 et 2013 selon la National Sporting Goods Association », In, Dubas, S., Le Temps « Le snowboard se cherche un nouveau souffle », Publié le 13 février 2015. [Consulté le 28 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/economie/2015/02/13/snowboard-se-cherche-un-nouveau-souffle>

¹⁶⁵⁴ À l'ESF des Deux Alpes où le snowboard est particulièrement bien représenté par rapport à d'autres stations, il stagne, voir accuse une légère baisse. En 2017 il représente entre 8% et 10 % du chiffre d'affaires de l'ESF des Deux Alpes selon le responsable snowboard. Il nécessite en période d'affluence (vacances de février) 13 à 14 moniteurs en cours collectif (en dehors de quelques moniteurs affectés au Club Med).

¹⁶⁵⁵ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁶⁵⁶ Oddoux Franck, *Snowboard*, Paris, E.P.A, 1998, p.121 et sqq.

Le classement illustre l'importance qu'accordent les snowboarders à la qualité des hors-pistes. En quête d'espaces vierges, le hors-piste leur offre le plaisir narcissique d'observer leur trace répondant à l'aphorisme de Sylvain Saudan « *Le beau ski c'est celui où dans la neige on fait sa propre trace, et il n'y a que le vent qui l'efface* »¹⁶⁵⁷. Ils priorisent une utilisation du territoire individualiste, à l'écart de la foule et des constructions immobilières. Par cette manière de faire ils cherchent à se distinguer des autres pratiquants selon une conception aventureuse au contact direct avec la nature. Le milieu exceptionnel accentue ces sensations.

Aux Deux Alpes, l'appropriation prononcée du snowboard par le milieu social positionne la station dans le camp de la modernité. Les échanges entre Lionel Albertino et ses homologues d'autres stations montrent que la société Deux Alpes Loisirs et par conséquent le lieu dans sa globalité, sont perçus comme précurseurs éclairés, prêts à accueillir la nouveauté : « *Je pense qu'il y a eu très rapidement, [c'est ce que j'ai ressenti quand] j'étais en place en terme de réalisation des documents, quand j'étais en contact avec d'autres stations, très souvent les autres stations nous comparaient [...] sans être leader d'opinions mais on avait toujours un temps d'avance* »¹⁶⁵⁸.

Pour expliquer ce marquage territorial spécifique, Henri Brac de la Perrière insiste sur les efforts mis en œuvre par DAL pour développer la pratique et plus particulièrement la volonté d'inciter les snowboarders les plus reconnus de la discipline à fréquenter le domaine skiable en installant les meilleurs modules, en s'attirant les faveurs d'une élite qui donne de la notoriété à la station en « *faisant le buzz* ». « *Un marché comme ça repose toujours sur quelques leaders qui font parler d'eux et qui font parler du produit et le fait d'évoquer qu'on vient s'entraîner aux Deux Alpes, qu'on vient pratiquer aux Deux Alpes pour moi c'était le très beau retour des choses* »¹⁶⁵⁹. Rappelons que le PDG de DAL ne ressent pas d'attraction particulière pour les grandes compétitions de ski alpin et entend se démarquer d'une autre manière : « *L'organisation des Coupes du Monde, il n'y avait pas de place. Pour moi, faire le buzz pour les Deux Alpes c'était passer par autre chose et dans ces autres axes, il y avait le snowboard. [...] Ce n'est pas dans les disciplines traditionnelles qu'on va faire parler de nous* »¹⁶⁶⁰. Derrière ce discours, Henri Brac de la Perrière montre qu'il prend en compte la modernité incarnée par le snowboard, ce qui lui permet de se démarquer des autres domaines skiabiles. Alors que des stations renommées telles que Val d'Isère, accueillent le ski, discipline traditionnelle qui s'appuie sur l'organisation d'événements conventionnels, les Coupes du Monde ; les Deux Alpes se distinguent en organisant le Mondial du Snowboard.

¹⁶⁵⁷ Prononcé avant la projection de ses films. Voir TV Mountain. [En ligne]. Consulté le 10 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.tvmountain.com/video/glisser/8488-sylvain-saudan-patrick-vallencant.html>

¹⁶⁵⁸ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁶⁵⁹ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹⁶⁶⁰ Ibidem.

Le discours met en relief la situation de toute pratique innovante qui s'inscrit dans un ensemble de pratiques déjà présentes dont elle reste tributaire. Dans son ouvrage, Gérald Gaglio prend exemple sur l'étrier déjà diffusé en Europe au IX^e siècle. Les Indiens d'Amérique du Nord habitués à se positionner sur l'arrière de leurs chevaux afin de tirer des flèches ne s'approprient pas cet appareillage¹⁶⁶¹. Cette illustration permet d'expliquer que la transformation des usages par de nouvelles pratiques tient à la capacité des acteurs à la prendre en compte de même qu'à la capacité de la pratique à influencer l'écosystème. Aussi, existe-t-il un rapport étroit entre l'usage de l'innovation et les caractéristiques sociologiques du terrain d'accueil.

Franck Oddoux singularise l'Alpe d'Huez. Il mentionne que malgré la qualité des sites et l'amplitude des hors-pistes en direction de Villard-Reculas, Vaujany et Oz, le domaine conserve une image plutôt traditionnelle. Par conséquent cet espace reste moins emblématique des attendus d'un spot de snowboard, qui se veut en dehors du courant « *Main Stream* ». L'auteur écorne au passage l'image du service des pistes « *à cheval sur les principes* ». Ces éléments de langage mettent en avant la rigidité de l'organisation représentative de la norme, le service des pistes, tout autant que les caractéristiques socio-culturelles des vacanciers fréquentant l'Alpe d'Huez. On peut noter par ailleurs que la catégorie sociale accueillie est plus aisée qu'aux Deux Alpes, le nombre d'hôtels reste supérieur à l'Alpe d'Huez. En atteste aussi les classements respectifs des deux *Club Med* : 4 tridents pour celui de l'Alpe d'Huez, 3 tridents pour celui des Deux Alpes. (*Voir 1.1.4. Des clientèles distinctes entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes*).

Par opposition à l'Alpe d'Huez, les témoignages convergent pour confirmer à la station des Deux Alpes sa place parmi les leaders mondiaux du snowboard malgré la concurrence, notamment celle d'Avoriaz évoquée par Joël Franitch. La station haut-savojarde créée en 1966, bénéficie en raison de sa proximité géographique avec la Suisse, d'une clientèle attirée par le snowboard, jeune et citadine, ayant un pouvoir d'achat supérieur à celle des Deux Alpes. Pour Joël Franitch, Avoriaz dépasse les Deux Alpes et reste la référence en matière de snowboard en attirant notamment de plus nombreux pratiquants. Avoriaz fait partie des dernières stations en France à posséder encore un half-pipe de haut niveau¹⁶⁶². Ce propos rappelle que les Deux Alpes ne constituent pas la seule station à avoir une histoire forte avec le snowboard. D'autres ont également su nouer des liens étroits et ont contribué à son développement en étant prédisposées à l'accueillir à l'exemple des Ménuires, de Val Thorens, les Arcs ou de Méribel¹⁶⁶³.

La volonté de rattacher le snowboard à l'image des Deux Alpes reste fortement entretenue par la société de remontées mécaniques comme nous le constatons à travers le diagnostic réalisé à propos de

¹⁶⁶¹ GRAS Alain, *Fragilité de la puissance : se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard, 2003, 310 p. Cité, In, GAGLIO Gérald, *Sociologie de l'innovation*, op.cit.

¹⁶⁶² Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹⁶⁶³ Cités en exemples de sites de bonnes pratiques dans le diagnostic Freestyle Land réalisé pour DAL en 2015.

Freestyle Land en juillet 2015¹⁶⁶⁴. Il s'agit d'évaluer les comportements et les attentes des clients des Deux Alpes sur le snowpark en tenant compte des éléments de contexte. Ce diagnostic mentionne que Freestyle Land représente « *un enjeu essentiel* ». La société y consacre des investissements humains et matériels considérables alors qu'elle constate « *une satisfaction stagnante et des retours hétérogènes* ». Si le concept accueille skieurs et surfeurs, l'illustration de la page de garde du diagnostic présente un surfeur effectuant un saut ce qui rappelle la cible de clientèle, juvénile, attirée par les acrobaties.

La communication de l'office de tourisme et de DAL se tourne vers la jeunesse à travers le positionnement induit par le snowboard et le snowpark, ce que confirment les nombreuses offres tout-compris proposées par l'intermédiaire des sites Internet de ces structures. Cette stratégie reste d'autant plus efficace qu'historiquement la station s'oriente très tôt vers ce public (*Voir 1.1.4. Des clientèles distinctes entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes*), comme le confirme Henri Brac de la Perrière :

« Dans les années 1980 on avait passé le top de la croissance hôtelière [...] Le haut de gamme, très haut de gamme, il n'y en avait pas, [...] on avait beaucoup de cellules de 24m² pour six personnes. Ce n'est pas avec ça que vous faites venir la clientèle de Courchevel [...] On avait beaucoup de clients du GUC. On a dit : "c'est un axe, on continue avec les clients du GUC". Ça veut dire que ça a été beaucoup de clients étudiants, de groupes. [...] Tous les comités d'entreprises qui venaient ne tiraient pas vers le haut de gamme, les Fonvairous, l'Aiglon... c'était une clientèle de comités d'entreprises. On fait avec ce qu'on a [...] c'est notre cible de clientèle, il s'avère qu'elle est jeune, qu'elle est vivante, qu'elle est fortement consommatrice de ski, on va là-dedans et on a mis le paquet là-dessus, et ça ne s'est pas passé si mal que ça avec cette clientèle jeune [...] et ça a quand même permis l'enrichissement d'un certain nombre d'acteurs économiques ici, globalement au niveau des Deux Alpes, et ce que je constate c'est qu'aujourd'hui en 2016 c'est encore moins haut de gamme que cela ne l'était il y a vingt ans »¹⁶⁶⁵.

Henri Brac de la Perrière justifie le positionnement stratégique de la station qu'il adopte dans la continuité de la politique de Jo Martin et il s'en félicite au regard de l'enrichissement économique non seulement de la société de remontées mécaniques, mais de l'écosystème territorial et plus particulièrement des propriétaires d'hôtels. Le territoire se rend attractif auprès d'un public très large, depuis les étudiants du GUC jusqu'aux comités d'entreprises, il privilégie le nombre, en concordance avec le temps du sport de masse. Comme le démontre les propos d'Henri Brac de la Perrière, l'adaptation du territoire à la pratique se fait en adéquation avec les critères de cette clientèle qui privilégie des prix d'hébergements ajustés à son pouvoir d'achat. Ici, l'hôtellerie de luxe ne revêt aucun sens pour la clientèle captée. Les Deux Alpes offrent un « *produit snowboard* » en adéquation avec les attentes des pratiquants, non seulement à travers des hébergements, mais aussi des événements et

¹⁶⁶⁴ Diagnostic effectué en raison d'une satisfaction stagnante et de retours hétérogènes, dans l'objectif de proposer des améliorations permettant de « recoller aux attentes clients ». Agence Rock pour DAL, diagnostic snowpark 2015. Sources : DAL.

¹⁶⁶⁵ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

une communication qui les séduit. Cette attractivité du territoire pour la clientèle décrite se traduit également vis-à-vis des espaces de glisse proposés.

6.2. Des transformations spatiales : création de sites de glisses en hiver et en été

Inspirés des skate-parks urbains, des espaces dédiés aux snowboarders fleurissent sur les pistes des Deux Alpes dès le milieu des années 1990. Trois tables¹⁶⁶⁶ et un gap¹⁶⁶⁷ sont installés au cours de l'hiver 1995-1996 sur le secteur des Crêtes à l'altitude 2200 m¹⁶⁶⁸. La société DAL aménage un premier « *surf-park* » permanent à la Toura au cours de l'hiver 1996-1997¹⁶⁶⁹ comprenant un big air, un boardercross et un half-pipe en combes naturelles pour une population en demande de ce type d'infrastructures. Henri Brac de la Perrière considère qu'il ne s'agit pas de « *parquer* » ces individus mais d'adapter le domaine à leur demande :

« On a simplement affecté des parts de domaine skiable pour leur permettre de faire chaque fois avec recherche [...] de la satisfaction et de la sécurité de leur pratique, il faut bien prendre conscience qu'on ne peut pas faire des half-pipe partout [...] je me souviens très bien de certains propos d'exploitants qui étaient de fermer, de dire ils sont là-dedans et on les ferme, c'est une fermeture physique. Qui rime à quoi ? Non ! Les espaces sont ouverts il faut simplement les faire évoluer pour que ça puisse répondre à des demandes »¹⁶⁷⁰.

Le choix de l'accueil privilégié des nouvelles pratiques aux Deux Alpes sert une stratégie commerciale consistant, pour atteindre l'objectif de figurer parmi les stations internationales, à adopter un positionnement différent - ce que Norbert Alter caractérise comme l'indépendance des moyens et des fins¹⁶⁷¹. Ce positionnement ne se répercute pas sans tensions. Le discours d'Henri Brac de la Perrière illustre le débat conflictuel à propos du développement des nouvelles glisses sur les domaines skiables. Les skieurs, pratiquants majoritaires, souhaitent une mise à part des snowboarders dont ils ne tolèrent pas les modes de pratiques.

Alors que les Deux Alpes et Avoriaz sont souvent cités comme précurseurs de la création de snowpark, le cas de l'Alpe d'Huez reflète une situation étonnante. La notion de nouvelles glisses apparaît

¹⁶⁶⁶ Module pour effectuer des sauts, composé d'un tremplin (kicker), d'une zone de survol et d'une zone de réception.

¹⁶⁶⁷ Module constitué d'une prise d'élan, d'un fossé (« gap » en anglais) et d'une réception.

¹⁶⁶⁸ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Alpes et évolution, aspects, op.cit., p. 155.

¹⁶⁶⁹ Plan des pistes où apparaît pour la première fois la mention d'un « park ». Archives privées Maxime Petre.

¹⁶⁷⁰ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹⁶⁷¹ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op.cit.

pour la première fois sur le plan des pistes de l'hiver 1994-1995¹⁶⁷² mais la station investit dès l'hiver 1989-1990¹⁶⁷³ dans ce que les témoins interrogés considèrent comme le premier half-pipe « *en dur* »¹⁶⁷⁴ de France (voir annexe 16). Maxence Idesheim se souvient de l'emplacement du module, installé en bas du Signal¹⁶⁷⁵. L'existence de cette structure prouve un engagement précurseur de l'Alpe d'Huez mais qui ne produit pas pour autant une représentation identifiant la station comme un territoire de snowboard. Maxence Idesheim le souligne d'ailleurs : « *Il n'y a absolument pas une étiquette snowboard à l'Alpe d'Huez* »¹⁶⁷⁶. En 1992 le premier half-pipe de l'Oisans est supprimé¹⁶⁷⁷. Les raisons évoquées tiennent, selon Maxence Idesheim, à l'évolution des pratiques et à la difficulté d'entretien, éléments confirmés par Renaud Riccoboni. Selon ce dernier la technologie choisie n'est peut-être pas la bonne, la station de l'Alpe d'Huez ne s'est pas adaptée à l'évolution des infrastructures, celle existante étant devenue rapidement obsolète. Par ailleurs la configuration du site, plein sud ne permet pas une conservation optimale de la neige et oblige à un entretien conséquent pour le maintenir en bon état¹⁶⁷⁸. À travers l'expression « *c'était trop tôt* » employée par ce témoin, nous percevons en filigrane que les esprits n'étaient pas suffisamment prêts à soutenir ce type d'infrastructures. Cela rappelle que la trajectoire de l'innovation ne suit pas la même évolution selon le terrain d'accueil, mais aussi en raison de l'implication des acteurs. L'expression citée rejoint ce que Norbert Alter identifie comme des dyschronies, c'est-à-dire des espaces n'évoluant pas au même rythme¹⁶⁷⁹ en fonction de la capacité d'apprentissage et de réflexivité des acteurs. L'écosystème de l'Alpe d'Huez ne prend pas en compte l'exposition au soleil. Alors qu'il se situe à 1850 mètres, une face du half-pipe devient complètement molle lorsque l'autre reste encore gelée. Par comparaison aux Deux Alpes, le half-pipe de la Toura se situe plein nord et à 2700 mètres d'altitude. Les acteurs des Deux Alpes ont certainement apporté leur expérience dans la conception et la réalisation de cet espace.

Le contre-exemple de l'Alpe d'Huez rappelle également que les acteurs ne peuvent contribuer seuls au développement d'une innovation. Ils dépendent des relations qu'ils entretiennent avec l'écosystème territorial selon la théorie de l'acteur-réseau¹⁶⁸⁰. Les interactions acteurs de l'innovation-écosystème conditionnent la trajectoire de l'innovation. La prise en compte du half-pipe par l'Alpe d'Huez se limite à un investissement matériel sans adaptation aux progrès technologiques.

¹⁶⁷² Le plan indique l'itinéraire le mieux adapté aux pratiquants « Nouvelles glisses » situé entre 2700 mètres et 1860 mètres. Archives privées Maxime Petre.

¹⁶⁷³ Portail « Remonter le temps » de l'IGN. Prise de vue aérienne du 26 octobre 1989.

¹⁶⁷⁴ Half pipe créé à partir d'une infrastructure initiale en terre recouverte de neige.

¹⁶⁷⁵ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹⁶⁷⁶ Ibidem.

¹⁶⁷⁷ Sources : Gérard Charmet, responsable du produit neige à la SATA et prise de vue IGN datée de 1993 confirmant sa disparition. Voir portail « Remonter le temps » de l'IGN. Prise de vue aérienne.

¹⁶⁷⁸ Entretien téléphonique avec Renaud Riccoboni, 5 avril 2017.

¹⁶⁷⁹ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit., Troisième partie, pp. 241 sqq.

¹⁶⁸⁰ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, op. cit.

L'appropriation de l'innovation se décompose en séquences à la fois temporelles, bien que non linéaires (dyschronies) et sociales. Selon Patrice Flichy, il arrive un moment où l'innovation se stabilise au moins de manière provisoire à la fois dans ses usages et aussi dans sa technologie par un verrouillage technologique, ce qu'il appelle un rétrécissement de l'horizon des possibles¹⁶⁸¹.

À l'instar de l'institutionnalisation du VTT¹⁶⁸² le snowboard prend le même tour. Son institutionnalisation passe par une perte de sa force transgressive au profit de sa légitimation. Deux disciplines deviennent olympiques lors des Jeux de Nagano en 1998, le slalom géant et le half-pipe¹⁶⁸³. L'influence de la glisse se diffuse par imitation dans d'autres stations de l'Oisans¹⁶⁸⁴ aboutissant à une forme de banalisation de ces espaces¹⁶⁸⁵ et à une standardisation de l'offre¹⁶⁸⁶. Le pratiquant retrouve dans les mêmes lieux les mêmes propositions. En 1997 une section snowboard se met en place à Auris au sein du club omnisports. Elle rassemble dès sa naissance quarante-deux licenciés. Les adhérents se regroupent pour créer un half-pipe de soixante-dix mètres sur quinze mètres et un tremplin : « *Rapidement nous aimerions avec les différents services de la station, mettre en place un véritable "snowpark" où l'on pourrait proposer aux surfeurs des aménagements spécialement adaptés* » indique l'un des responsables du club¹⁶⁸⁷. Les autorités de la section espèrent même profiter d'un dispositif mis en place par l'Association Française de Snowboard (AFS). Consciente de la demande sur l'ensemble des massifs français, elle délivre un label basé sur la qualité des obstacles proposés, l'accueil, l'entretien et la sécurité. La section de snowboard organise également des épreuves de slalom géant¹⁶⁸⁸. L'exemple d'Auris montre la standardisation du modèle par la mise en place de modules, l'affiliation à l'AFS.

6.2.1. L'échec du projet « Expression Park » à l'Alpe d'Huez

Au cours de l'hiver 2001-2002, Aurélien Richard, snowboarder huizat reconnu au niveau national¹⁶⁸⁹, met en œuvre un projet de valorisation d'un espace snowpark dans le cadre de ses études de marketing. La proposition consiste à animer un snowpark comprenant différents niveaux avec big air et half-pipe et à organiser un événement « *Expression Park Session* » en fin de saison pour attirer les meilleurs freestylers leaders d'opinion ainsi que la presse spécialisée par l'intermédiaire de son réseau.

¹⁶⁸¹ FLICHY Patrice, L'innovation technique, récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation, Nouv. ed. Paris, Ed. la Découverte, 2003, 250 p.

¹⁶⁸² SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op. cit.

¹⁶⁸³ En 1998, le snowboard olympique est représenté par le half-pipe et le slalom géant. Le half-pipe s'est maintenu jusqu'à ce jour. Le géant parallèle a remplacé le slalom géant dès l'olympiade suivante. Le boardercross apparaît en 2006, le slalom parallèle et le slopestyle en 2014.

¹⁶⁸⁴ TARDE Gabriel, *Les lois de l'imitation*, Paris, les Empêcheurs de penser en rond Dif. Seuil, 2001, 444 p.

¹⁶⁸⁵ PABION-MOURIÈS Johanne, REYNIER Véronique, SOULÉ Bastien et BOURDEAU Philippe, « « De la relégation à la participation : les avatars socioculturels d'un aménagement en station de montagne, les snowparks » », *Téoros [Online]*, 2016, vol. 35, n° 1.

¹⁶⁸⁶ AKRICH Madeleine, « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques et culture*, 1990, no 16, pp. 83-110.

¹⁶⁸⁷ « Quand le surf fait boule de neige... », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 6 mars 1997.

¹⁶⁸⁸ C.D. « Premier géant de snowboard », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 4 février 1998.

¹⁶⁸⁹ Aurélien Richard a participé au circuit Coupe de France et à quelques coupes d'Europe de big air. Il sert de doublure pour les cascades dans le film *Snowboarder* du réalisateur Olias Barco, sorti en janvier 2002.

À travers cet événement, il entend cibler une clientèle grand public, se démarquer de la concurrence, acquérir une bonne notoriété dans l'objectif de développer une « *image station jeune, dynamique et leader* » et promouvoir l'activité estivale de « *summer camps* »¹⁶⁹⁰.

Le bilan du projet montre les difficultés rencontrées par Aurélien Richard pour le mener à bien face au manque d'implication de l'écosystème territorial tel que l'indiquent plusieurs échanges de courriers avec les responsables du domaine skiable qui demeurent sans réponse¹⁶⁹¹. L'implication personnelle très forte dont fait preuve Aurélien Richard, caractéristique des agents innovateurs, reste en décalage avec celle de l'organisation locale. Par rapport aux faibles moyens octroyés, il garde le sentiment de s'être très investi. Aurélien Richard qui croit en son projet semble plutôt satisfait du bénéfice en termes d'image pour la station. Mais il se sent peu soutenu par les responsables. Son statut professionnel en atteste. Il n'est pas embauché avec un statut de salarié mais au travers d'une agence d'Intérim, ce qu'il associe à une précarité du poste à moyen terme. Conscient de ces freins, malgré les efforts consentis, il préfère renoncer¹⁶⁹². Cette attitude rappelle que l'action suppose l'effort. Ressenti trop douloureusement, il finit par laisser les acteurs¹⁶⁹³.

De son côté, la société des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez, qui représente la forme organisatrice¹⁶⁹⁴ préfère s'orienter vers des animations plus familiales au détriment de la gestion du snowpark. Cette prise de position met en relief la notion d'avantage perçu décrite par Everett Rogers dans le processus d'innovation. L'avantage perçu du snowboard n'est pas suffisamment décisif aux yeux de la direction pour se l'approprier¹⁶⁹⁵. Alors qu'elle aimerait s'investir davantage dans le snowpark, l'équipe responsable est souvent sollicitée pour gérer d'autres animations que la direction lui demande de privilégier. Aurélien Richard et Renaud Riccoboni confirment la situation. Ce dernier se souvient que la moindre animation comme « *l'arrivée du père Noël* » le 25 décembre les obligent à se consacrer entièrement à cela aux dépens de l'entretien et de l'animation du snowpark. Selon ce témoin cela constitue un problème de fonctionnement pour le snowpark¹⁶⁹⁶.

Ces éléments attestent que le snowboard à l'Alpe d'Huez ne fait pas partie des priorités des décideurs alors même qu'Aurélien Richard reconnaît volontiers une fréquentation du site de l'Alpe d'Huez par de nombreux snowboarders populaires dont les frères Vincent, Jérôme Catz, Vianney

¹⁶⁹⁰ Bilan projet Expression Park au 8 avril 2002, Archives mairie Huez, cote 2W86.

¹⁶⁹¹ Les demandes d'acquisitions de nouveaux modules (demandes en date du 30/12/01 ; 07/02/01 ; 20/02/01) ne reçoivent pas de suite de même que la demande d'achat d'un panneau signalétique d'entrée du parc (demandes d'achat formulées par devis présentés au 31/12/01 ; 05/01/02). Des problèmes de retard dans la livraison des panneaux (panneau de signalisation boarder et zone débutant demandé le 22/12/02, livré le 06/03/02) sont signalés.

¹⁶⁹² Entretien téléphonique avec Aurélien Richard, 28 avril 2017.

¹⁶⁹³ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit., Chapitre 10. pp. 321 sqq.

¹⁶⁹⁴ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁶⁹⁵ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op. cit.

¹⁶⁹⁶ Entretien téléphonique avec Renaud Riccoboni, 5 avril 2017.

Tisseau¹⁶⁹⁷. Mais l'écosystème local reste peu enclin à vouloir développer la pratique. Les arguments développés par les témoins et l'échec du projet « *Expression Park* » le montrent¹⁶⁹⁸. Ce manque d'implication se traduit par une territorialité en demi-teinte sur le site de l'Alpe d'Huez.

À l'inverse de l'Alpe d'Huez qui semble assez vite se désintéresser de la question, Henri Brac de la Perrière montre son implication dans le processus de territorialisation du snowboard aux Deux Alpes. « *Les demandes floues* » citées par le PDG font écho au caractère contingent de la trajectoire de l'innovation :

« On a investi dedans pour suivre les demandes de cette clientèle dans tout ce qui est aménagement de parc, de modules [...] ça a été vraiment compliqué parce que les demandes au début étaient floues, avec un niveau d'exigence maximale, surtout de la part d'une clientèle jeune qui est plus une spécificité de la clientèle d'ici, très intolérante, très impatiente, hyper exigeante, qui ne tolère pas l'erreur, donc tout ça, c'est des choses qui permettent de faire des progrès »¹⁶⁹⁹.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que le snowboard est plébiscité par l'écosystème des Deux Alpes, rejeté par celui de l'Alpe d'Huez. La redéfinition du territoire au travers de cette activité produit un résultat hétérogène.

6.2.2. Les stages d'été sur le glacier des Deux Alpes

Dans les années 1970 les Deux Alpes captent une clientèle avant tout régionale. Au cours de la décennie suivante la stratégie s'oriente dans le sens d'une ouverture européenne¹⁷⁰⁰. La mode du ski d'été explose entre 1985 et 1992 auprès des vacanciers italiens, dans le prolongement de la création de stages grand public à l'hôtel Janrémon à partir de 1979 par leur compatriote le champion Piero Gros¹⁷⁰¹ (*Voir 2.2.1. Le ski d'été, de l'Alpe d'Huez aux Deux Alpes*). Certaines catégories sociales aisées parmi les clients de l'Italie du nord sont très attirées par ce moteur de distinction¹⁷⁰². La proximité géographique des Deux Alpes favorise également leur venue. D'autre part les voyageurs entendent capter cette clientèle : « *Les tours opérateurs italiens prennent conscience en 1985 du goût nouveau de la clientèle pour ce type de vacances sportives* »¹⁷⁰³. Soutenue par les bons résultats du champion italien Alberto

¹⁶⁹⁷ David Vincent est considéré par ses pairs comme l'un des précurseurs du freestyle français, Jérôme Catz est snowboarder professionnel dans les années 1990, sponsorisé par Rossignol et fondateur et directeur des espaces d'arts Spacejunk, Vianney Tisseau est également un snowboarder professionnel et l'un des fondateurs du magazine Snowsurf.

¹⁶⁹⁸ Entretien téléphonique avec Aurélien Richard, 28 avril 2017.

¹⁶⁹⁹ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹⁶²⁸ Ibidem.

¹⁷⁰¹ Médaille d'or en slalom aux Jeux Olympiques d'Innsbruck en 1976.

¹⁷⁰² BOURDIEU Pierre, *La distinction critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, VIII-670 p.

¹⁷⁰³ FOURNIER Jack, Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects, op.cit.

Tomba devenu une star, leur motivation se situe dans la progression technique. Ces stages se basent sur le perfectionnement d'un ski de compétition.

Le snowboard apparaît l'été sur le glacier des Deux Alpes dans ce contexte. De nombreux clients expérimentent la nouvelle pratique. Luc Péllisson organise des stages dès 1992. La plaquette publicitaire destinée au public italien très assidu en été aux Deux Alpes¹⁷⁰⁴ promeut essentiellement la compétition alpine qui correspond au type de pratique dominant à cette période, en valorisant les résultats des deux champions locaux Luc Péllisson et Alexis Parmentier¹⁷⁰⁵. Cette promotion se réalise d'autant plus facilement que l'Italie reste plus longtemps que la France attachée à la discipline du surf alpin plus proche culturellement du ski classique tel que les Italiens le conçoivent. À partir de 1992, la clientèle italienne aux Deux Alpes subit un ralentissement du fait de la dévaluation de la lire contribuant au ralentissement de l'économie italienne.

Cela n'empêche pas l'accroissement de la notoriété du snowboard d'été aux Deux Alpes. Au fil des saisons les nationalités présentes se multiplient. Les stages s'adaptent à l'évolution des pratiques en se tournant exclusivement vers le snowboard freestyle. De nouveaux modules s'implantent sur le glacier. Ils couvrent un large espace du domaine en même temps que de nouveaux événements auxquels sont associés des marques tels que *Rossignol* apparaissent¹⁷⁰⁶. Ces derniers, mis en œuvre par la branche commerciale de DAL jouant le rôle d'organisateur visant à vendre des séjours tout compris, vise à maintenir la viabilité économique, enjeu prioritaire. Le snowboard participe de la logique d'attractivité de la saison d'été aux Deux Alpes. Il en devient même le moteur auprès d'une clientèle adolescente européenne voir mondiale.

Les stages d'été aux Deux Alpes contribuent à transformer le territoire dans le sens de la nouvelle pratique. À contrario, à l'Alpe d'Huez même si des stages sont évoqués sur le glacier notamment dans le cadre du projet « *Expression Park* », les rapides difficultés d'enneigement et la diminution de la taille du glacier rendent inopérant l'organisation de stage de snowboard.

Par ailleurs, la transformation des espaces de glisse est permise par les évolutions techniques.

¹⁷⁰⁴ Les écoles de ski italiennes sont au nombre de 25 en 1990, 33 en 1992.

¹⁷⁰⁵ Prospectus publicitaire. Archives privées Luc Péllisson. Alexis Parmentier devient Champion du Monde de snowboard en 1993.

¹⁷⁰⁶ Fugier, E., « Les snowboarders, premiers de la glace », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 juillet 2003.

6.3. Des transformations techniques, sociales et organisationnelles

6.3.1. L'adaptation des remontées mécaniques

Souvent considérées comme seules constitutives du phénomène d'innovation¹⁷⁰⁷, les transformations techniques font partie intégrante d'un processus plus large d'innovation sociale et culturelle dont elles dépendent. Elles ne s'en trouvent pas séparées¹⁷⁰⁸. Comme toute innovation, elles sont soumises à l'incertitude. Cela rend nécessaire à leur égard des études, des essais et du temps avant qu'elles ne deviennent opérationnelles. Construites en adéquation avec les usages du ski, l'exemple de l'adaptation des remontées mécaniques au matériel de snowboard montre qu'un agencement s'avère indispensable. Celui-ci exige du temps. Lionel Albertino met en lumière l'importance des évolutions technologiques dans le phénomène d'innovation :

« Il y a une chose qu'on oublie complètement. À l'époque les véhicules qui permettaient le transport des skieurs, véhicules fermés, cabines et téléphériques n'étaient pas du tout faits pour accepter les nouveaux moyens de glisse. Les porte-skis n'étaient pas du tout faits pour ça [...] ce qui a généré énormément de problèmes en terme de casse matériel et de communication. Les gens arrivaient devant une cabine qui se ferme comme une coquille de noix, ils ne savaient pas où mettre leurs snowboards. Il y a eu tout un tas d'adaptations qui maintenant ont été complètement absorbées, mais pendant une demi-douzaine d'années, la transition a été difficile »¹⁷⁰⁹.

Par modification en chaîne, la transformation des porte-skis entraîne une augmentation de l'encombrement des cabines engendrant lui-même des problèmes de stockage. La vigilance à laquelle doit faire preuve le personnel le rend moins efficace, ce qui génère un inconvénient pour l'entreprise. Lionel Albertino précise :

« Quand on stockait une cabine, il fallait faire deux fois plus attention, donc aller deux fois moins vite pour manipuler une cabine pour pouvoir la ranger. Sinon le porte-ski tapait dans les poutres métalliques [...], les cheminements de contours n'étaient pas faits pour ce type de véhicules. Je me rappelle, j'avais fait une saison au Jandri 3, où la cabine se coinçait systématiquement si on ne faisait pas attention parce que le gabarit était de quelques centimètres trop long. [...] Il a fallu faire beaucoup de concessions, d'adaptations avant d'arriver à quelque chose qui fonctionne. Maintenant on ne peut pas imaginer une remontée mécanique qui n'intègre pas et du VTT et du snowboard et du ski parabolique »¹⁷¹⁰.

¹⁷⁰⁷ GODIN Benoît, *Models of innovation the history of an idea*, 2017, 324 p.

¹⁷⁰⁸ « L'innovation technologique, une exception ? » In, GAGLIO Gérald, *Sociologie de l'innovation*, op.cit.

¹⁷⁰⁹ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁷¹⁰ *Ibidem*.

La télécabine du Diable constitue le laboratoire des premiers porte-skis tests installés vers 1995. La société de remontées mécaniques essaye plusieurs modèles et réalise des changements entre 1997 et 1999¹⁷¹¹. Cet exemple montre la primauté des innovations culturelles et sociales sur les transformations technologiques. Le snowboard apparaît au début des années 1980 dans les territoires de montagne français, l'adaptation technique des remontées mécaniques à l'usage du snowboard se réalise au cours des années 1990, vingt ans s'écoulent avant que ne soit complètement intégré l'outil snowboard, signe d'une nécessaire prise en compte de la temporalité dans le phénomène d'innovation. Derrière les transformations techniques s'illustrent aussi des hommes et des modifications organisationnelles.

6.3.2. La transformation des métiers liés à l'aménagement des domaines skiables

Conjointement avec la transformation des terrains, de nouveaux métiers liés à l'aménagement des domaines skiables font leur apparition. Au sein des sociétés de remontées mécaniques gestionnaires des domaines naît et se structure celui de shaper¹⁷¹². Ce terme utilisé préalablement pour désigner le travail artisanal de concepteur de planche de surf d'eau ou de snowboard évolue vers une notion plus large de « *modeleur d'espace* ». Le métier tel qu'il se définit aujourd'hui consiste à concevoir l'espace du snowpark et former les modules. Le shaper assure l'ouverture et la fermeture de la zone, jalonne, sécurise, accueille, conseille, vérifie le bon état du snowpark au cours de la journée¹⁷¹³. De compétences acquises sur le terrain par les passionnés de snowboard freestyle, souvent pisteurs, employés des remontées mécaniques ou conducteurs de dameuse à l'origine, le métier s'oriente vers des compétences plus fines. Selon Renaud Riccoboni la disparité de l'implication dans le snowboard de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes s'évalue au nombre de shapers mis à disposition dans chacune des stations. Il oppose aux neuf agents qui se consacrent entièrement à la gestion du parc des Deux Alpes, les cinq de l'Alpe d'Huez qui en plus de la gestion du snowpark organisent les animations, les séminaires d'entreprise. Ses propos mettent en relief de nouvelles réalités de travail engendrées par l'innovation, éprouvées au regard de l'implication de chacun des acteurs. Cette situation est à mettre en parallèle avec les propos du témoin interrogé. Celui-ci évoque les efforts à fournir pour maintenir la qualité du snowpark face à une vision du domaine skiable traditionnelle et fortement rémunérateur. « *On se battait pour faire avancer le truc mais pour acheter des barres à slide c'était la croix et la bannière. Ce n'est pas dans la culture* »¹⁷¹⁴. Bien que Christian Reverbel, directeur du service des pistes, préside

¹⁷¹¹ Échange de mail avec Lionel Albertino, 23 mars 2017.

¹⁷¹² V.F., « La bosse des potes », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 mars 2003.

¹⁷¹³ « Métier : shaper de snowpark », In, Skidimension.net. <http://blog.skidimension.net/> [En ligne]. Publié le 27 mai 2008. [Consulté le 24 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://blog.skidimension.net/metier-shaper-de-snowpark/>.

¹⁷¹⁴ Entretien téléphonique avec Renaud Riccoboni, 5 avril 2017.

Anim'Alp, la structure gestionnaire du snowpark, il privilégie l'aménagement des pistes et des remontées mécaniques. Les propos rapportés par Renaud Riccoboni traduisent l'ambivalence des acteurs et l'espace comédique de l'action dans lequel la situation de travail devient une comédie¹⁷¹⁵. Dans les conditions énoncées par Renaud Riccoboni, Christian Reverbel représentant Anim'Alp et en même temps responsable du service des pistes se trouve dans une situation ambiguë. Il s'engage en paroles auprès du gestionnaire du snowpark. Pour autant, il doit répondre à des impératifs exigés par la gestion du service des pistes et l'aménagement du domaine skiable qui demeurent prioritaires. À travers le témoignage de Renaud Riccoboni se comprend la crise du sujet dans l'investissement au travail. Ce dernier réalise des efforts qui ne sont pas récompensés et qui le lassent. Cette lassitude correspond au caractère destructeur de l'innovation lorsque l'acteur de l'innovation, usé par le tumulte et le mouvement s'en remet à une routine.

C'est pourquoi, la situation de travail peut être assimilée à une comédie où chaque acteur tient un rôle qui peut exister en décalage complet avec la personne qui l'habite. Renaud Riccoboni possède aussi un rôle ambigu puisque son comportement mêle logique d'engagement et de distanciation. Désinvestir son rapport à l'entreprise lui permet de supporter la situation dans laquelle il aimerait consacrer plus de temps au snowpark mais ne le peut pas.

Aujourd'hui, le métier de shaper s'est normalisé et codifié dans la plupart des stations de sports d'hiver. La conception d'espaces thématiques est externalisée, proposée par des bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement des domaines skiables. Les plus reconnus comme Dianeige créé en 1990 se sont diversifiés. Depuis, plusieurs sociétés ont vu le jour comme HO5 créé en 2013. L'aménagement des domaines skiables représente des métiers jusque-là inédits, adossés à des compétences à acquérir. Ceux-ci offrent de nouveaux emplois qui s'intègrent à l'évolution de l'écosystème territorial. L'expertise de ces sociétés s'exporte vers des pays en phase de développement de leurs domaines skiables. Dianeige possède des filiales en Roumanie et en Russie.

La prise en compte du snowboard transforme d'autres métiers du loisir sportif, comme le montre l'exemple des moniteurs de ski.

6.3.3. Les adaptations des écoles de ski : l'exemple de l'ESF des Deux Alpes

Face au renouvellement des formes de pratiques et au profond bouleversement de l'éthique sportive, les moniteurs de ski s'accoutument. L'ESF des Deux Alpes, structure fondée en 1946

¹⁷¹⁵ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, 573 p.

bénéficiant d'un quasi-monopole, intègre ces modifications culturelles en privilégiant l'hédonisme à l'ascétisme non sans un certain décalage temporel. Alors que son slogan de 1992 à 2011 scandait « *Le plaisir ça s'apprend* », elle abandonne depuis la notion d'apprentissage pour ne privilégier que le bien-être avec le slogan « *Pour le plaisir* ». Auparavant revêtus de l'uniforme rouge, les moniteurs affichaient leur identité professionnelle sur la base de compétences techniques. Désormais, pour correspondre à l'attente d'un moment de loisir de la part du client, l'ESF s'adapte en passant de l'encadrement strict (élèves alignés) à l'animation. La notion d'accueil comme le tutoiement systématique des clients illustrent une nouvelle conception du métier. Les moniteurs des stages DA Camp créés au cours de l'hiver 2007-2008 et parrainés par Rip Curl, portent les tenues en rapport avec la communication du sponsor. Ces stages proposent « *Half-pipe, kicker et big air, rail, box, slope style et boardercross, avec suivi vidéo personnalisé, ambiance de groupe, soirée et de nombreux goodies* »¹⁷¹⁶. Tout est fait commercialement pour gommer l'appartenance à l'ESF, organisatrice de ces stages, dont l'image auprès du jeune public ne facilite pas l'engagement. Lors de l'hiver 2013-2014, des cours en direction des adolescents sont proposés dont la spécificité est un programme à la carte suggéré par les clients eux-mêmes.

L'appropriation du snowboard par l'ESF des Deux Alpes montre une volonté prononcée de s'engager sur ce créneau de la jeunesse. La création d'un jardin d'enfants en 2007 à la dénomination anglicisée, le « *Kid's Park* », et spécialement dédié aux petits apprentis surfeurs, constitue une preuve supplémentaire de l'implication de l'école de ski dans les nouvelles pratiques. Les résultats obtenus lors des Challenges des moniteurs dans les années 1990 assoient une image de l'ESF des Deux Alpes parmi les leaders de la discipline¹⁷¹⁷. Plusieurs moniteurs acteurs des nouvelles glisses contribuent aux évolutions technologiques en créant des prototypes de monoski, de snowboard et autres engins hybrides. Afin d'initier la clientèle à la pratique du snowboard dans un contexte rassurant, Alexis Parmentier crée un engin pour deux (le moniteur et son élève) possédant quatre fixations, permettant au débutant de ressentir le basculement du corps lors du virage. L'airbag, innovation qui date de 1999, est attribué à une équipe de moniteurs snowboarders, dont Luc Pélisson et Alexis Parmentier. Il s'agit d'un coussin gonflable d'une superficie variable, en moyenne d'environ 150 m², qui permet de multiplier les essais de sauts en snowboard ou en ski avec des réceptions sécurisées¹⁷¹⁸.

Quant au babysnow, hybridation du tricycle et du snowboard, inventé par Éric Arnol, il a pour but de partager des moments de glisse sur la neige en sécurité avec de jeunes enfants avant l'apprentissage de la marche. L'intérêt réside dans l'attitude active de l'enfant à la différence de l'utilisation d'une luge.

¹⁷¹⁶ Da Camp Freestyle [En Ligne]. ESF Deux Alpes. Consulté le 30 juin 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.les2alpes.com/fr/moniteurs-independants/prestataire/L%7CDODEY1-da-camp-freestyle.html>

¹⁷¹⁷ L'ESF des Deux Alpes remporte le Challenge des moniteurs en snowboard par équipe en 1993. L'un d'eux, Luc Pélisson réalise un podium trois années de suite entre 1990 et 1992, année où il le gagne.

¹⁷¹⁸ L'attribution de ce matériel est consentie à l'équipe des Deux Alpes, toutefois d'après Luc Pélisson nous pouvons considérer qu'ils se sont inspirés du ski acrobatique dans les années 1970 et de l'équipe d'acrobates « Les Virolins ».

Ce moniteur crée une SARL, dépose un brevet européen et distribue l'appareil dans les écoles de ski de l'ensemble des massifs français. Bien que la mise en question de l'encadrement d'enfants d'un à deux ans bloque en partie la diffusion de l'innovation (notamment l'absence de prise de position de l'ENSA), l'engin trouve une application auprès du public handicapé infirme moteur cérébral. Avec ce nouvel engin, le territoire s'ouvre aux pratiquants de manière intergénérationnelle et dans leur diversité.

Les nouvelles glisses contribuent en partie à remettre en cause la structuration professionnelle des moniteurs de ski car les plus âgés ne sont pas familiarisés à ces modalités. Depuis 1994, la formation de snowboard dispensée à l'ENSA est obligatoire pour tous les moniteurs¹⁷¹⁹ (*Voir 3.2.4. La prise en compte par l'ENSA et les écoles de ski*).

Par ailleurs, l'ESF subit une forte concurrence du fait de l'installation d'écoles exclusivement de snowboard, qui commencent à prospérer au cours des années 1990 dans le cadre de l'ouverture du marché européen. L'émergence des nouvelles glisses incite les moniteurs à proposer leurs services en tant qu'indépendant ou au sein de petites structures autonomes orientées sur le marché du snowboard à la manière de Primitive Snowboard School, Burton Connexion, Bliss Snow School. En 1993, Damien Albert, moniteur indépendant se dirige vers un marché de niche à travers des stages de ski de bosses, qu'il transforme avec le temps et les nouvelles attentes de la clientèle en stages freeride. Ces nouvelles attentes sont le signe des transformations culturelles de la société.

6.4. Des transformations culturelles

6.4.1. L'impact du snowboard sur la pratique du ski

« *Le snow était un enfant du ski, le ski actuel est un enfant du surf* »¹⁷²⁰. En venant au secours du ski¹⁷²¹, le snowboard en a réorienté l'image dans une perspective de rajeunissement. Le début des années 1990 marque un transfert de technologie du snowboard au ski avec l'apparition des premiers skis paraboliques. Le matériel rendu plus accessible aux débutants offre des sensations de courbes proches du surf. Si les skieurs s'approprient la conduite en appui coupé, vitrine d'une expression corporelle visible sur les pistes, ils commencent aussi à côtoyer les snowparks.

Joël Franitch reconnaît que le snowboard est à l'initiative du ski freestyle. Il précise qu'aux Deux Alpes le snowpark s'adresse aussi bien aux snowboarders qu'aux skieurs qu'il estime d'ailleurs

¹⁷¹⁹ CONSEIL SUPÉRIEUR DES SPORTS DE MONTAGNE, *Mémento de l'enseignement du ski français*, [S.I.], [s.n.], 1994, 196 p.

¹⁷²⁰ Selon Jacques Gris responsable de la marque Sportpulsion. In, Estrangin, M., « Mondial du Snow jusqu'à ce soir aux Deux Alpes. Le snowboard cherche un second souffle », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 octobre 2005.

¹⁷²¹ Serraz, G., « Les nouvelles glisses au secours du ski », In, les Echos.fr, le 10 novembre 1997. Site internet consulté le 2 avril 2017 à l'adresse : https://www.lesechos.fr/10/11/1997/LesEchos/17519-129-ECH_les-nouvelles-glisses-au-secours-du-ski.htm

désormais plus nombreux à le fréquenter¹⁷²², ce que valident les chiffres de fréquentation des domaines skiables. De ce point de vue, l'innovation ne constitue pas une apparition soudaine, mais un long processus fait d'influences et d'apports technologiques réciproques.

Un autre informateur, Maxence Idesheim exprime bien l'influence du ski sur le snowboard puis du snowboard sur le ski. Le half-pipe en ski, le skicross, la forme des skis en taille de guêpes existent grâce au snowboarders, les premiers à avoir réalisé des virages coupés couchés dans la neige. Pour lui, l'influence du snowboard est « *énorme* ». Il en veut pour preuve les évolutions sur le domaine skiable des Deux Alpes, le développement des snowparks prévus dans un premier temps pour l'élite : « *Il y avait trente personnes qui pouvaient sauter, qui étaient spécialistes, on les regardait tous [de travers]* ».

La station des Deux Alpes apparaît comme un lieu « *très typé freestyle* » qui du point de vue de la transformation des espaces de glisse reste « *le meilleur exemple* » d'après Maxence Idesheim. « *Le snowboard a énormément renouvelé et fait évoluer les stations, les domaines skiables, les préparations, les aménagements, les Deux Alpes en sont à la pointe* »¹⁷²³.

À l'Alpe d'Huez, bien que la transformation de la perception de la glisse ait amené des évolutions dans l'aménagement du domaine skiable, la définition « *très typée freestyle* » ne correspond pas à l'image de la station de la championne Ophélie David, multiple médaillée en skicross dans les compétitions internationales fédérales¹⁷²⁴ tout autant que dans les Winter X Games. L'écosystème territorial s'approprie plus facilement le ski freestyle que le snowboard par l'intermédiaire du skicross. L'innovation en fonction des terrains où elle s'implante ne produit pas la même modalité de pratique. Quand la discipline du boardercross se pratique plutôt en snowboard aux Deux Alpes, elle engendre le skicross à l'Alpe d'Huez.

Dans une logique de spectacularisation du sport, le boardercross en ski ou en snowboard devient très médiatisé¹⁷²⁵. Promu par les Winter X Games aux États-Unis à partir de 1997, le concept s'étend à l'Europe à partir de 2010. En parallèle, ce nouveau sport s'institutionnalise à son tour. Reconnu en 2003 par la Fédération Internationale de Ski, il devient épreuve olympique à Vancouver en 2010. Ce mécanisme rappelle les séquences de l'innovation. D'un fait marginal, reproduit par des « *essaims d'imitateurs* », il se stabilise et s'institutionnalise¹⁷²⁶.

Nous pouvons détailler le processus du skicross à l'Alpe d'Huez de la manière suivante. Les bons résultats de quelques skicrosseurs du ski-club engendrent une orientation vers cette nouvelle discipline plus proche culturellement du ski que ne l'est le snowboard et qui donc correspond plus à l'écosystème

¹⁷²² Entretien téléphonique avec Joël Franitch, 23 mars 2017.

¹⁷²³ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹⁷²⁴ 3^e aux Championnats du Monde en 2005, vainqueur des Championnats du Monde 2007, 3^e aux Championnats du Monde de 2013, 2^e aux Championnats du Monde de 2015, 3^e aux Championnats du Monde de 2017.

¹⁷²⁵ DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Éd. Champ Libre, 1971, 143 p.

¹⁷²⁶ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

de l'Alpe d'Huez, ce que confirme Renaud Riccoboni. Il précise que le ski-club ne s'intéressait qu'au ski alpin jusqu'à ce que certains membres réalisent de bons résultats en skicross¹⁷²⁷.

L'appropriation du skicross par l'Alpe d'Huez se lit à travers différentes actions. La station organise plusieurs compétitions de niveau national et international. À l'initiative du père d'un compétiteur, une structure privée de formation, la Ski Freestyle Academy¹⁷²⁸, se crée avec l'objectif de former le réservoir des futurs skicrosseurs de la Coupe du Monde. De son côté, l'ESF organise des compétitions de skicross en direction des jeunes¹⁷²⁹. L'innovation nécessite un processus d'apprentissage qui se fait dans la durée et grâce à une capacité réflexive des acteurs. Ceux-ci participent au processus en diffusant l'innovation.

Les Deux Alpes identifiés en tant que territoire de snowboard développent un univers de nouvelles glisses. Le skicross à l'Alpe d'Huez représente une compensation au snowboard. Cette station apparaîtrait archaïque, « *ringarde* », si elle ne s'appropriait pas le skicross, activité alternative au ski.

6.4.2. La création d'un univers Nouvelles Glisses

Sport underground, à la marge, le snowboard génère d'abord la création de snowparks, transformant certains espaces restreints du domaine skiable en zones concédées permettant aux usagers des pistes de ne pas se mélanger. Depuis il a largement contribué à transformer le domaine dans son ensemble en s'étendant au-delà des zones dédiées et en véhiculant non seulement de nouvelles manières de faire, mais aussi un nouveau style de vie. Plus que sa participation au renouvellement du ski, il a contribué à transformer les pratiques de loisirs en montagne dans leur relation à l'espace.

Par les valeurs sous-tendues par la pratique, le snowboard a œuvré au renversement de la norme établie. Cette transformation s'est traduite par la mise en place de modules et de zones de glisses ouvertes tant aux skieurs qu'aux surfeurs.

Représentatif de cette nouvelle consommation des loisirs, Salomon ouvre dans la station des Deux Alpes en 2002 une boutique proposant une prestation de ski Nouvelles Glisses dans un tout compris incluant forfait remontées mécaniques, matériel et moniteur freeride via l'encadrement par le Bureau des guides. En 2003 se greffe sur le terrain le concept Slide, proposé à DAL par un opérateur privé. Il s'agit d'espaces de glisse aménagés pour une clientèle tout public. Le domaine skiable est alors ponctué de modules étagés entre la Toura à 2600 mètres et le pied du glacier à 3200 mètres. Cet espace intègre deux boardercross à la Toura, l'un pour les débutants, l'autre pour les experts, à 2800 mètres des

¹⁷²⁷ Entretien téléphonique avec Renaud Riccoboni, 5 avril 2017.

¹⁷²⁸ « Succès pour la Ski Freestyle Academy », Le Dauphiné Libéré. [En ligne]. Consulté le 13 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/skichrono/2011/03/14/skicross-coupe-de-france-alpe-d-huez-succes-pour-la-ski-freestyle-academy>

¹⁷²⁹ Amettler, L., « 75 kids au départ », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 29 avril 2005.

cascades pour expérimenter ses premiers sauts en sécurité, à 3000 mètres une corniche pour effectuer des sauts d'un à cinq mètres, un canyon, parcours ludique avec virages relevés, à 3100 mètres un couloir de 150 mètres de long avec une pente à 35 degrés de verticalité. Ce ne sont donc plus des zones aussi restrictives qui sont concernées, mais tout un ensemble de pistes remplacé ou créé par ce nouveau concept. Ce parcours constitue un parc à thème de haute altitude qui traduit les adaptations aux nouvelles aspirations de la clientèle, recherche de sensations extrêmes se rapprochant de la notion d'ordalie caractérisant les pratiques ludiques¹⁷³⁰ tout en garantissant selon une promesse commerciale, le risque zéro. Le concept Slide est enfin matérialisé dans une zone d'après glisse de type « *cool zone* » en lieu et place de la boutique Salomon Station qui de ce fait disparaît. Ces dispositifs contribuent à scénariser l'espace montagnard. De marginal, ces parcs deviennent une nouvelle norme des domaines skiables.

Autre exemple dans la même logique d'aménagement, le « *Crazy Slide* » en test en juin 2017 sur le glacier des Deux Alpes à 3400 mètres d'altitude est une piste de luge tracée le long du télésiège de Puy Salié 2 sur une longueur de mille cinq cent mètres et un dénivelé de deux cent mètres, façonnée en neige naturelle (neige raclée et ramenée le long de la piste). Selon Arnaud Guerrand responsable opérationnel neige¹⁷³¹ à DAL, les arguments ayant conduit à la réalisation de ce parcours s'appuient sur la volonté d'attirer un public de non-skieurs en communiquant sur l'aspect unique d'une telle infrastructure. La démarcation de la concurrence repose sur l'exceptionnalité du site, un glacier recouvert de neige et un panorama unique : « *On a voulu faire une piste de luge ici sur le glacier l'été [...] pour donner de l'attractivité aux clients et notamment aux piétons [...] proposer quelque chose d'inouï, de sensationnel [...] c'est quelque chose d'unique [...] de faire de la luge l'été sur de la neige et non pas sur un rail métallique, avec un paysage grandiose, un panorama à 360°* »¹⁷³². Cette première expérimentation reste limitée à une ouverture entre le 25 juin et le 10 juillet 2017, soit quinze jours d'exploitation. En plus du prix du forfait, l'attraction coûte sept euro pour une descente, luge et casque compris. Compte-tenu de ces paramètres on peut supposer qu'il s'agit avant tout d'une opération de communication, la fréquentation étant restée très faible.

Néanmoins les parcs de loisirs entrent dans les compétences de la *Compagnie des Alpes*. Aussi peut-on s'interroger sur sa volonté de s'orienter à l'avenir vers cette modalité. La faible fréquentation de l'expérience menée aux Deux Alpes reste à questionner.

¹⁷³⁰ VALLEUR Marc, « Les chemins de l'ordalie », *Tropique*, 2009, vol. 2, n° 107, pp. 47-64.

¹⁷³¹ Responsable du damage, de la neige de culture, du suivi et des études du glacier.

¹⁷³² « La piste de luge "crazy slide" à 3400m d'altitude ! », In *Facebook, Les Deux Alpes*, publié le 24 juin 2017, Consulté le 26 juin 2017 à l'adresse : <https://www.facebook.com/2alpes/videos/1536018163114869/>

Ces infrastructures existent aujourd'hui dans de nombreux domaines skiables à visée internationale. À l'Alpe d'Huez la piste verte du Signal réaménagée pour en faire un espace ludique hivernal familial appelé « *Marcel's Farm* » concrétise matériellement un processus de réorganisation du territoire sur un espace donné en le transformant et en le redéfinissant. Ce projet, comme les zones Slide ou le « *Crazy Slide* » aux Deux Alpes ou d'autres exemples tels que le « *Yéti Park* » à Méribel, vise à offrir un nouvel espace aménagé, plus ludique, accessible à toute la famille grâce à des degrés de difficultés variables.

Ces différents exemples montrent que la montagne ne se suffit pas à elle-même. Tout en restant dans un cadre sécuritaire, ces aménagements traduisent une recherche de sensations, de ludique. Ils symbolisent de nouvelles considérations de l'espace et de nouvelles aspirations culturelles. Par ailleurs, ils entrent en contradiction avec un autre désir, la recherche de naturalité. Ces équipements ne sont pas sans conséquences au regard de la question environnementale (Voir 6.7. Les limites).

6.5. Vers une stabilisation de la pratique du snowboard ?

6.5.1. Une remise en cause des représentations à l'égard de la pratique innovante

Le troisième temps de l'innovation décrit par Norbert Alter¹⁷³³ correspond à une phase de stabilisation lorsque la pratique entre dans la norme et s'institutionnalise. Cette phase est caractérisée par une forme de régression de la poussée innovatrice au cours de laquelle la pratique largement diffusée n'apparaît plus comme déviante. Si le snowboard impacte les modalités du ski, par une forme de standardisation, les espaces aménagés au préalable à l'usage des snowboardeurs ne permettent plus de différencier les types de pratiquants. L'innovation du snowboard entre dans cette phase de ralentissement. Maxence Idesheim insiste sur la standardisation de la pratique en considérant que les snowparks pour les élites ont quasiment disparu au profit d'une démocratisation de la pratique qui permet à des enfants dès le niveau 3^e étoile de s'y aventurer. Il en dresse le constat à propos du boardercross lorsqu'il donne des cours en école de ski. Il encadre des enfants, des adolescents, mais également des élèves débutants en leçon particulière de quarante-cinq à cinquante-cinq ans, désireux de découvrir l'activité. Après avoir connu l'époque de la « *glisse décalée* », aujourd'hui la pratique s'est banalisée.

¹⁷³³ Le premier temps du processus d'innovation étant le fait de quelques individus marginaux, le deuxième temps celui d'« essais » d'imitateurs reproduisant et aménageant les innovations créant non sans une certaine violence, des grappes d'innovation secondaires. In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit. pp. 19-20.

Nous en tirons l'analyse d'un phénomène de sportivisation. D'abord informel, le snowboard s'organise au travers de rencontres compétitives, se structure au sein d'associations, puis se fait « *happer* » par la Fédération Française de Ski. En cela, l'activité ne correspond plus à sa volonté première de chercher à se démarquer. Maxence Idesheim constate par exemple dans sa clientèle peu de différence entre le « *snowboarder freestyler* » et le « *skieur freestyler* ». Pour lui ce sont les mêmes auxquels il dispense des leçons similaires. Le snowboard se pratique plus jeune, il est maintenant proposé aux enfants à partir de six ans. Maxence Idesheim pense que le snowboard a été « *digéré* » puisque sa diffusion en Europe et en France remonte au milieu des années 1980, soit trois décennies, ce qui en fait un sport mature. Le snowboard ne constitue plus une pratique décalée tournée exclusivement vers les jeunes. Maxence Idesheim encadre autant des quadragénaires, des quinquagénaires que toutes les générations qui se sont succédées jusqu'aux nombreux enfants qui souhaitent découvrir la pratique¹⁷³⁴.

Par un mécanisme de réflexivité selon Norbert Alter, les pratiques novatrices s'intègrent dans le corps social par la remise en cause des représentations établies à leur égard. Ainsi le côté « *Bohème et Woodstock* » accolé à l'image du snowboard s'efface. Maxence Idesheim rappelle que le snowboard est un sport qui a ses adeptes, des pratiquants qui aiment « *glisser en travers* ». Mais sociologiquement « *ils ne vivent pas dans une caravane ou ils jouent de la guitare* »¹⁷³⁵. La phase de stabilisation dans laquelle s'installe toute innovation en fin de processus semble atteinte concernant le snowboard ainsi que l'ont rappelé les acteurs interrogés. Luc Péliçon indique : « *Je ne pense pas qu'il y aura [...] plus de snowboarders* »¹⁷³⁶.

Toutefois, ce processus n'étant jamais achevé, il se poursuit en transformant la pratique. Cela s'observe dans le snowboard par deux tendances d'évolution du matériel.

D'un côté se développe un matériel plus court, plus maniable à l'image du Fish¹⁷³⁷ proposé aujourd'hui par l'ensemble des marques de snowboard. L'engin facilite l'évolution en poudreuse grâce à un maximum de flottaison de par sa largeur. Sa petite taille est compensée par un large pin tail¹⁷³⁸, beaucoup plus évasé au niveau de la spatule que du talon. Sa maniabilité lui permet de circuler entre les obstacles, comme sapins, rochers. Sa forme lui offre un côté instinctif à l'opposé de plus grosses planches de poudreuse nécessitant vitesse et anticipation. Les marques mettent en avant l'aspect écologique. Burton par exemple adopte une démarche de développement durable en faisant évoluer ses produits avec une collection certifiée FSC (Forest Stewardship Council)¹⁷³⁹ et des matériaux recyclés.

¹⁷³⁴ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹⁷³⁵ Ibidem.

¹⁷³⁶ Entretien avec Luc Péliçon, 1^{er} avril 2017.

¹⁷³⁷ Planche très courte, très maniable, qui se rapproche des sensations du surf d'eau. Forme de poisson.

¹⁷³⁸ Talon plus fin que la spatule.

¹⁷³⁹ Il s'agit d'un certificat garantissant le respect de normes internationales en matière de gestion forestière.

Une autre tendance de développement du matériel est marquée par un désir de plus en plus prononcé de se retrouver en prise directe avec la nature par l'utilisation des splitboard. Ces planches se scindent en deux planches pour faire usage de skis à la montée et permettent un accès facilité à la randonnée à skis pour des skieurs moyens mais bons snowboarders pour lesquels aucune solution n'était proposée par les marques jusqu'à présent, la seule possibilité étant de monter en raquette en portant le snowboard¹⁷⁴⁰.

Bien que ces deux marchés, Fish et splitboard, restent des marchés de niche, aucune marque ne dénie ces nouvelles offres sur leurs catalogues. Cette tendance confirme l'hyper segmentation d'un marché qui correspond à une pratique mature dans un contexte concurrentiel fort mais aussi l'hyper diversification et l'hybridation des pratiques¹⁷⁴¹. Le nouveau matériel ouvre de nouvelles possibilités qui amènent à utiliser le territoire différemment. Cela confirme enfin une tendance de fond de retour à la nature et de recherche de liberté.

Ces nouvelles aspirations des utilisateurs sont en partie prises en compte par les gestionnaires de domaines skiables, signe d'un changement des temps. Certaines stations commencent à proposer des itinéraires hors-pistes. Aux Deux Alpes ces itinéraires signalés par un logo sont volontairement indiqués sur les nouveaux plans depuis l'hiver 2016-2017 avec la mention « new »¹⁷⁴². Lionel Albertino précise :

« Le ski de randonnée est quelque chose qui avant dans un domaine skiable comme le nôtre était complètement marginal et là, depuis deux, trois ans maintenant le skieur semble retrouver plus de plaisir de grands espaces par une discipline de ski qui est vraiment plus engagée et à la montée, et à la descente [...] Le domaine skiable, on ne peut pas le fermer hermétiquement aux clients [Le ski de randonnée] c'est une tendance qu'on sent de plus en plus forte, la preuve, jusqu'à maintenant dans nos documents [...] plans des pistes, la notion de ski de randonnée n'existait pas du tout. On avait du hors-piste sécurisé ou complètement ouvert. Maintenant on met des itinéraires qui sont uniquement des itinéraires de montée »¹⁷⁴³.

Cette situation révèle de nouvelles tendances. Du côté des pratiques, la randonnée symbolisait par essence l'immersion en pleine nature, par opposition aux infrastructures mécaniques. Du côté des gestionnaires, s'opère un changement de vision sur ces pratiquants en augmentation au pourtour des pistes qu'il ne s'agit plus de négliger. On assiste à des recompositions territoriales des pratiques. Pour qualifier ces espaces, Jean Corneloup fait référence à la notion d'*aroundoor*, « *espace de transition, d'initiation, de "vulgarisation"* »¹⁷⁴⁴, un intermédiaire entre l'artificialisation totale de la station et la naturalité de la pleine nature.

¹⁷⁴⁰ Entretien téléphonique avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.

¹⁷⁴¹ ATTALI. Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) ». in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours* op.cit.

¹⁷⁴² Source : archives privées Maxime Petre.

¹⁷⁴³ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁷⁴⁴ BOURDEAU Philippe, MAO Pascal et CORNELOUP Jean, « Les sports de nature comme médiateurs du "pas de deux" ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? », *Annales de géographie*, 2011, vol. 4, n° 680, pp. 449-460.

Le concept « *station de trail* » et son pendant hivernal appelé « *Espace Ski de Rando* » en plein développement s'intègrent dans cette logique. Derrière ce concept commercial se trouve la marque *Raidlight*, achetée en 2016 par le groupe *Rossignol*, indicateur de l'expansion de cette pratique.

« « *L'espace Ski de Rando* » est un espace pédagogique, totalement intégré au domaine skiable, dédié à l'initiation et à la pratique fitness du ski de rando. Il propose un cheminement entièrement sécurisé à côté des pistes et un panel d'outils pour offrir une expérience complète et de qualité au pratiquant. Ainsi, les randonneurs débutants pourront monter sur les parcours sécurisé et redescendre par les pistes de ski, ils pourront également alterner ski de rando et ski alpin au cours de leur séjour et chaque membre de la famille pourra pratiquer son activité »¹⁷⁴⁵.

6.5.2. L'arrêt des « Mondiaux », une forme de réduction de la poussée novatrice

En parallèle, signe d'une stabilisation dans les pratiques, les Mondiaux du Snowboard et du Ski, cessent en 2008. Ces événements sont remplacés par le « *Rock On Snowboard Tour* », tournée interstations¹⁷⁴⁶ lors de quatre week-ends « *100% snowboard et 100% gros son rock* » selon la formule de l'organisateur. Les raisons évoquées par Henri Brac de la Perrière pour expliquer l'arrêt de ces manifestations tiennent à une série d'aléas climatiques ayant lassé les parties-prenantes dont les fabricants et plus particulièrement les leaders du marché : « *Les majors en nous laissant tomber ne permettaient plus que ça perdure* »¹⁷⁴⁷. Cet argument met en relief l'influence des marques sur la réussite et la pérennité d'un événement et plus largement la dépendance de toute pratique à un système d'interrelations. La rivalité des lieux de pratique sur un marché limité joue également un rôle dans l'appropriation par les différentes destinations. La volonté de la station de Tignes de copier la manifestation et d'attirer les fabricants illustre cette situation concurrentielle :

« L'idée de l'événement est partie [...] avec un collaborateur de DAL qui avait charge de ça [...] même si les noms déposés sont restés chez DAL, le concept, l'idée, le management, tout est parti [...] mais ça ne s'est jamais recréé de la même façon [ailleurs]. Quand quelque chose marche, il y a toujours des petits copains pour essayer de le piquer. Tignes [...] a un peu essayé de piquer le truc avec une collectivité qui a, à un moment donné, mis les moyens [...]. Tignes avait appâté certains fabricants [...] ça s'est fini un peu comme ça »¹⁷⁴⁸.

Lorsqu'Henri Brac de la Perrière précise que l'événement ne s'est jamais « *recréé de la même façon* », cela renvoie à l'idée de « *réinterprétation créatrice* » telle que la conçoit Ralph Linton¹⁷⁴⁹

¹⁷⁴⁵ Espaces Ski de rando. [En ligne]. Consulté le 13 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://espace-skiderando.com/fr#stations>

¹⁷⁴⁶ La première année : Amnéville/Snowhall (57), Les Deux Alpes (38), Piau-Engaly (65), Avoriaz (74).

¹⁷⁴⁷ Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.

¹⁷⁴⁸ Ibidem.

¹⁷⁴⁹ LINTON Ralph, *De l'homme*, Paris, les Éditions de minuit, 1968, 533 p.

apparenté aux théoriciens de l'anthropologie diffusionniste selon lesquels les traits culturels d'une innovation sont transmis en circulant et étant adoptés et transformés d'une aire géographique à l'autre. Linton considère que les traits culturels d'une innovation ne sont pas appropriés tels quels et qu'il se produit un mécanisme de recréation plutôt que d'invention¹⁷⁵⁰. Si l'imitation de l'événement existe, les significations qui lui sont attribuées peuvent varier d'un contexte à l'autre.

D'autres raisons encore peuvent être établies pour comprendre l'arrêt du Mondial du Snowboard et du Ski. Parmi elles, la perspective de la vente de DAL à la *Compagnie des Alpes* (effective fin 2009) bien qu'elle n'ait pas été évoquée par son PDG, remet en cause la stratégie événementielle en dehors des objectifs prioritaires de la CDA ; pour les élus, le souhait de se réorienter vers des animations moins coûteuses. Enfin apparaissent des divergences d'opinion concernant une cible de clientèle contestée qui ne correspond pas aux attentes des différents acteurs, voire même empêchent la poursuite de l'événement¹⁷⁵¹. Les raisons évoquées par Gilles Vanheule pour expliquer l'arrêt de la manifestation tiennent en grande partie à une accusation du Mondial de créer des troubles à l'ordre public¹⁷⁵² :

« Il y a eu d'autres problèmes [...] On a été convoqué en Préfecture parce qu'il y avait trop de débordements [...] Henri y était. Il y avait les deux maires, moi et le Préfet qui me disait "maintenant il faut arrêter". C'était une soirée où ils avaient détourné le bus de la boîte de nuit qu'il y avait au village. Il y avait un bus qui faisait les navettes. Et les mecs, ils étaient un peu chauds. Ils avaient sorti le chauffeur du bus, ils avaient pris sa place. Ils étaient sur le toit du bus. Et évidemment, ça a fait les photos de toute la presse le lendemain. Et là, le Préfet nous a dit : "il faut arrêter" ».

Compte tenu de cette situation, les organisateurs sont sommés rendre acceptable la manifestation du point de vue moral. Or, la recherche d'un événement plus conforme conduit à le rendre moins attrayant aux yeux du public qui s'en désintéresse. Gilles Vanheule précise : « *On a voulu calmer le jeu, faire un truc plus soft. Mais ça n'avait plus le même attrait* »¹⁷⁵³. La standardisation des événements les amènent à être copiés, ce qui produit une situation de surenchère dans un contexte de concurrence accrue liée au succès économique de ces regroupements et de régression de la poussée innovatrice, comme le rappelle Gilles Vanheule :

« Le Mondial du snowboard s'est épuisé. Le snowboard a un peu baissé, donc le Mondial du ski s'est créé. Et puis les marques n'ont plus voulu venir aux Deux Alpes parce que d'autres stations ont dit "On vous accueille. Vous venez faire des tests chez nous mais on vous loge gratuitement". Alors que nous on ne voulait pas les loger gratuitement. Donc, ils se sont déplacés. Puis, il y a des tests, des événements tests qui se sont créés un petit peu de partout, le Winter Ski (*Il fait*

¹⁷⁵⁰ GAGLIO Gérard, *Sociologie de l'innovation*, op. cit.

¹⁷⁵¹ D.M., « Violents incidents en marge du mondial de Surf », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 24 octobre 2005.

¹⁷⁵² Ceux-ci étant définis par une série d'infractions à la Loi comme l'ivresse publique, l'exhibitionnisme, le tapage nocturne ou diurne, des émeutes, des manifestations non autorisées, un attroupement. Tous ces faits sont passibles de sanctions importantes.

¹⁷⁵³ Entretien avec Gille Vanheule, 6 avril 2017.

*référence au Ski Force Winter Tour*¹⁷⁵⁴). [...] maintenant tout le monde fait des tests. Même les marques font des tests toutes seules de leur marque dans les stations, donc elles n'ont plus envie de se rattacher à un événement. [...] Il y a des circonstances qui font que les marques ont envie de changement. Et les pratiquants, je veux dire, quand tu es venu faire huit fois ou neuf fois le Mondial [...] C'est bon, [...] tu sais exactement ce qui va se passer, comme le stock n'est pas inépuisable... »¹⁷⁵⁵.

Le concept Slide n'échappe pas non plus à la standardisation. D'abord désignée sous le logo Slide Planet Café, puis Slide Planet, la boutique est déplacée dans un autre local, commerce plus conventionnel à partir de 2005. Ce lieu comprend un espace bar et vente de vêtements et de matériel. Ce produit géré en direct par Deux Alpes Loisirs regroupe un ensemble de prestations dont la location du matériel et les cours. Ce système rencontre de vives oppositions de la part des commerçants et moniteurs de ski en raison de la concurrence exercée par Deux Alpes Loisirs. Après une phase de stabilisation, ces éléments font surgir un certain nombre de limites.

6.6. Les limites

6.6.1. Une création destructrice

Toute pratique novatrice est prise dans des interactions avec celles déjà présentes. Or, l'identification du territoire par une activité empêche sa définition par d'autres. Leurs confrontations créent une forme de limite pour chacune. Le témoignage de Luc Péliçon à l'égard de la transformation des espaces met en relief une des limites au processus d'organisation du territoire par le snowboard. Ses remarques interrogent d'autant plus qu'elles émanent d'un encadrant sportif faisant partie du processus d'innovation du snowboard. Ses propos donnent l'impression d'un conflit latent car il critique sa propre pratique.

Luc Péliçon semble désabusé du fait que le terrain ne se pratique plus de la même manière. Les parcours de boardercross qu'il a dû appeler de ses vœux, empêchent le travail des moniteurs alors que la piste était à l'origine idéale pour la progression pédagogique du snowboard.

Cet acteur considère que le snowpark est trop élitiste et non adapté à la clientèle de l'ESF malgré les interventions de celle-ci auprès de l'équipe de shapers pour faire des bosses plus petites, mieux adaptées à tous. Il critique le Family park qui selon lui permet de réduire le damage. Cela contribue à détruire une belle piste à la Toura, idéale pour enseigner :

¹⁷⁵⁴ Tournée de tests des nouvelles paires de skis et autre matériel réunissant les plus grosses marques, organisée par la FIFAS (Fédération Française des Industries Sport et Loisirs), créée en 2009.

¹⁷⁵⁵ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

« Tout est fait pour réduire le damage, tu mets deux passes de ratrack et tu n'as pas à damer toute la piste. Je crois qu'ils ont vraiment vu cet avantage à faire ces passages [...], mais la piste c'est mort à côté, tu n'y vas plus puisque de toutes façons, ils font les traces de ratrack pas fraisées pour ne pas y aller. Tout ça c'est fait pour réduire le terrain et réduire les heures de damage, c'est ce que j'en conclus ».

Par ailleurs, en 2012 la suppression du télésiège des Petites Crêtes d'une longueur de 817 mètres remplacé par une tapis très court¹⁷⁵⁶ d'une longueur de 253 mètres qui ne dessert que le plat est très dommageable pour la pratique du snowboard débutant et son enseignement. L'adjonction promise par la société de remontées mécaniques n'existe pas à ce jour. « *Toutes ces pistes elles sont gâchées. Donc après c'est le glacier, et puis tu refais toujours pareil* ». La standardisation de la pratique est dans ce sens affirmé.

Ces nouvelles tendances d'aménagement conduisent à réduire l'espace conçu pour l'enseignement traditionnel, à privilégier l'axe glacier-station en obligeant les vacanciers à se rendre en altitude. Cette situation s'apparente à la fin du cycle d'une pratique. Peut-on prétendre à une mort du snowboard telle que la présente l'enquête de la chaîne Internet Riding Zone¹⁷⁵⁷ ? Les acteurs du snowboard interrogés, tous très impliqués¹⁷⁵⁸, émettent des constats sans appel. Le snowboard arrive à une période critique de son histoire. Sophie Rodriguez fait état du damage des pistes au détriment de l'aménagement des half-pipe, Mirabelle Thovex constate le manque d'infrastructures d'entraînement à l'échelle des montagnes françaises, Julien Haricot et Luc Faye remarquent l'absence de compétiteurs permettant d'insuffler le goût de la pratique (en half-pipe aucun athlète masculin ne représentera la France aux Jeux Olympiques de PyeongChang en 2018). Le constat de la régression du nombre de snowboardeurs n'incite pas les opérateurs les plus déterminants à réaliser des efforts pour aménager une place au développement de la pratique. Dans ces conditions, la définition du territoire par le snowboard atteint une limite. On peut se demander alors quel est le type de tourisme privilégié ? Dans quel but ? Sous l'influence de quels acteurs ? En Oisans, cet axe favorise un tourisme de masse, qui nécessite une haute rentabilité des infrastructures sous l'influence des gestionnaires de remontées mécaniques. D'autres limites sont-elles à percevoir dans la pérennité des pratiques visant à valoriser le territoire de l'Oisans ?

¹⁷⁵⁶ Ceci afin de desservir la future piste bleue de descente à la station.

¹⁷⁵⁷ « *Enquête le snowboard est-il mort ?* », In, Riding Zone, chaîne Youtube [En ligne], Consulté le 12 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=pYJbes1VChQ&feature=share>

¹⁷⁵⁸ **Sophie Rodriguez** - championne de snowboard, **Gérard Rougier** - fondateur de l'ex Association Française de Snowboard, converti depuis en directeur technique puis directeur national de la Fédération Française de Ski, **Gaylord Pedretti** - chargé de mission événementiel à DAL, parti à Tignes avec l'événement et désormais organisateur indépendant d'événements, **Morgan Le Faucheur**, ancien snowboarder professionnel, **Julien Haricot**, jury en snowboard freestyle aux JO, **Luc Faye**, directeur Snowboard à la FFS, **Clémence Grimal** et **Mirabelle Thovex** - membres de l'équipe olympique féminine en halfpipe, **Valérie Bourdier** - entraîneur de l'Équipe olympique en half-pipe, **Johann Baisamy** - ancien snowboarder professionnel, fondateur de la « *Avoriaz Snowboard School* ».

6.7.2. Pérennité de la pratique au regard de la ressource en neige

La quasi-disparition du glacier de Sarenne¹⁷⁵⁹ constitue une perte estimée à trente-huit mètres de glace en cinquante ans¹⁷⁶⁰. Aux Deux Alpes, après quatre jours de fermeture du glacier début août 2017 en raison de vents violents et de températures trop élevées, le 15 août le *Dauphiné Libéré* annonce sur deux pleines pages une fonte record des glaciers de l'Isère¹⁷⁶¹. À la Toussaint, le dôme des Deux Alpes, pour la première fois de l'histoire des remontées mécaniques, n'ouvre pas¹⁷⁶². Cette situation questionne l'existence des aménagements « *Nouvelles Glisses* » face aux transformations climatiques et la réponse apportée par les gestionnaires des domaines skiables. En effet, interrogé sur les besoins en neige pour les modules des snowparks, Carlo Carmagnola, chargé d'affaires chez Dianeige¹⁷⁶³, souligne que ces infrastructures réclament cinq à six fois plus de neige qu'une piste standard. Elles nécessitent aussi des travaux d'envergure qui font polémique à propos de leur durabilité. Plus largement elles interrogent le système des sports d'hiver dans un contexte de changement climatique lorsque Dominique Marcel, PDG de la *Compagnie des Alpes*, compare les stations de ski à des parcs d'attraction¹⁷⁶⁴. À l'Alpe d'Huez, le parcours ludique « *Marcel's Farm* » créé en 2016, réalisé sans permis ni étude d'impact préalables, est dénoncé par *Mountain Wilderness*, et suscite une plainte de la FRAPNA déposée le 6 septembre 2016. Le journal *Libération* s'en fait l'écho, en opposant à la nécessité de survie économique la dépendance écologique. Pour Yann Carrel, directeur technique de la SATA, interrogé sur cette ambivalence, la réponse ne fait aucun doute :

« Yann Carrel explique que ces travaux considérables étaient indispensables “afin de classer la future piste en vert pour que tout le public puisse y passer, y compris les débutants. C'est une nécessité économique”. À cet argument sur la facilité du ski s'ajoute le besoin d'un damage optimisé, indispensable à l'enneigement artificiel. Et à une approche marketing : la future piste sera “un parcours ludique, composé d'attractions et de modules colorés”, annonce la station »¹⁷⁶⁵.

L'utilisation de neige dite « *de culture, garantie 100% naturelle* », est envisagée comme la seule solution possible, selon l'argument prioritaire d'assurer un enneigement suffisant afin de répondre aux

¹⁷⁵⁹ Chandellier, A., « Comme Sarenne à l'Alpe d'Huez (Isère), ils vivent leurs dernières années. Petits glaciers en fin de vie », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 16 octobre 2016.

¹⁷⁶⁰ BADRÉ Michel, PRIME Jean-Louis et RIBIÈRE Georges, *Neige de culture. État des lieux et impacts environnementaux. Note socio-économique*, Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable, 2009.

¹⁷⁶¹ Chandellier, A., « Entre déficit hivernal et grandes chaleurs estivales, la station des Deux Alpes, pour préserver son glacier, va installer six enneigeurs en septembre. Une première en France », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, double pages, 15 août 2017.

¹⁷⁶² Gonon, Y., « Le glacier des 2 Alpes n'ouvrira pas pour les vacances de la Toussaint faute de neige suffisante », France 3 Auvergne Rhône-Alpes, [En ligne]. Consulté le 12 novembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/glacier-2-alpes-n-ouvrira-pas-vacances-toussaint-faute-neige-suffisante-1345527.html>

¹⁷⁶³ Responsable des projets de recherche sur la neige dans les domaines skiables.

¹⁷⁶⁴ Chandellier, A., « Alors que le numéro 1 mondial des domaines skiables négocie avec un actionnaire chinois, La Compagnie des Alpes se rêve en multinationale du ski », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 7 février 2017.

¹⁷⁶⁵ Carrel, F., « L'Alpe d'Huez, la montagne terrassée », In, *Libération* [En ligne] Le 28 octobre 2016. [Consulté le 30 juin 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/futurs/2016/10/28/l-alpe-d-huez-la-montagne-terrassée_1525006

exigences de la clientèle en demande d'un certain confort de ski amélioré. Face aux aléas climatiques auxquels a du faire face le glacier des Deux Alpes cet été 2018, ne faudrait-il pas supprimer son exploitation à cette période pour le maintenir ? Gilles Vanheule rappelle : « *Val-Thorens fait une croix sur l'été. Ils ne s'en portent pas plus mal. Peut-être qu'on pourrait faire une croix sur l'été aussi mais est-ce que cela protégerait plus le glacier ? Je n'en suis pas persuadé. Le fait de l'exploiter nous oblige à l'entretenir, je pense* ». L'exploitation du glacier en été demeure-t-elle rentable ? A l'égal du Tour de France pour l'Alpe d'Huez, l'activité « *ski d'été* » est un élément de communication. Cela amène à se demander si le concept « *Crazy Slide* » n'est pas un premier élan de médiatisation visant à attirer un public de non skieurs compte-tenu de l'obstacle au ski représenté par le changement climatique. Dans ce cas, le test 2017 « *Crazy Slide* » ne préfigure-t-il pas un parc d'attraction de haute altitude ou ne sert-il le temps d'un été, qu'à détourner l'attention de la clientèle de l'Alpe d'Huez qui propose déjà au cours de l'hiver 2017-2018 une luge sur rail avec réalité virtuelle¹⁷⁶⁶ ? Selon le directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes : « *Si on ne peut plus produire [de neige] les Deux Alpes seront incapables de se repositionner. Ou alors il faut créer [...] un parc d'attraction [...] Si vraiment il n'y a plus de neige, les gens n'iront pas dans une station comme les Deux Alpes. Ils iront [...] en Chartreuse, dans le Vercors parce qu'ils ont envie de la montagne* ». Aux Deux Alpes, d'après Gilles Vanheule, les gens viennent chercher autre chose que l'environnement montagnard. Il suggère que le désavantage géographique des stations de moyenne altitude serait neutralisé par le manque de neige généralisé. En Oisans, l'absence de neige en-dessous de 2000 mètres durant le mois de décembre 2016 incite DAL à proposer une descente anticipée des clients dans la journée. Pour éviter les longues files d'attente la redescente est conseillée entre 13 heures et 15 heures, le client ayant cependant payé son forfait à la journée (voir annexe 22). Cette situation donne une limite à la pratique et modifie la conception du tourisme (temps passé à skier, autres activités de fin de journée).

D'autres questionnements se font jour. L'assèchement des réserves en eau compromet son utilisation pour d'autres usages prioritaires (hydroélectricité, irrigation)¹⁷⁶⁷. Cela interroge les rapports des sites d'altitude aux vallées ainsi que la transformation de la pratique du ski. On peut formuler l'hypothèse d'une pratique orientée comme une distraction d'une clientèle de très privilégiés. Cela amènerait à modifier les pratiques et de ce fait le territoire (arrêt du ski d'été, d'autres activités que le ski sur le glacier des Deux Alpes).

¹⁷⁶⁶ A., M.-C., « Unique en France, une luge sur rail avec réalité virtuelle », Le Dauphiné Libéré [En ligne]. Publié le 17 décembre 2017. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/12/16/unique-en-france-une-luge-sur-rail-avec-realite-virtuelle> et : France TV Info. [En ligne]. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/meteo/neige/realite-virtuelle-a-l-alpe-d-huez-la-luge-sur-rails-nous-emmene-dans-un-monde-imaginaire_2531027.html

¹⁷⁶⁷ MARTY Christoph, SCHLÖGL Sebastian, BAVAY Mathias et LEHNING Michael, « How much can we save? Impact of different emission scenarios on future snow cover in the Alps », *The Cryosphere*, 16 février 2017, n° 11, pp. 517-529.

Chapitre 7 - Contribution du parapente à la territorialité

Ne pas gêner les skieurs, les chasseurs, ou encore les propriétaires, éviter les câbles électriques, maîtriser l'aérologie du territoire, rechercher des informations puis des terrains disponibles, le parapente doit se soumettre à de nombreuses injonctions et contraintes qui ne favorisent pas son développement. Par conséquent le parapente impacte peu la territorialité de l'Oisans.

7.1. La Coupe Fédérale de Distance, un indice de la fréquentation du site

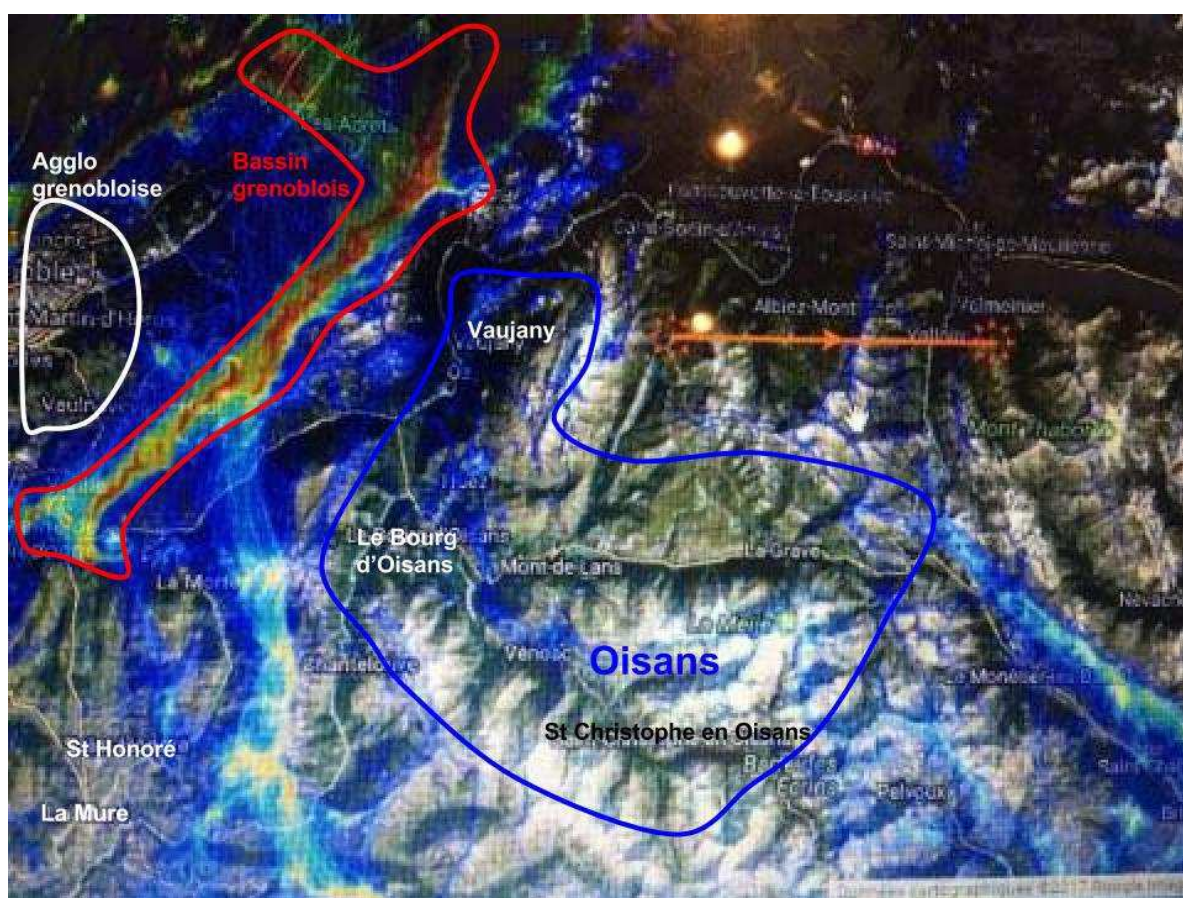


Figure 18. Cartographie des traces de vols de la CFD sur le secteur de l'Oisans¹⁷⁶⁸

En 2016, le département de l'Isère compte 2780 licenciés à la FFVL dont 2615 représentent les pratiquants de parapente, deltaplane, speed riding et accessoirement kite, ce qui en fait, avec la Haute-Savoie, l'un des deux départements comptant le plus de licenciés en France¹⁷⁶⁹. Toutefois, la répartition

¹⁷⁶⁸ Sources : Fond de carte Pierre Proal, extraction réalisée au printemps 2017 à partir du site Internet de la CFD. La carte ci-dessus réalisée à partir des traces de vols montre que plus le site est fréquenté, plus la carte se colore de rouge, moins il l'est, plus elle se colore de bleu. Elle indique donc une fréquentation marquée dans le bassin grenoblois, la coloration bleue des traces de vols indique la faible fréquentation du territoire de l'Oisans par rapport à d'autres sites.

¹⁷⁶⁹ Sources : Rapport moral 2016, Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère (CODEVOLI 38), Michel Guichard, Président.

des pratiquants n'est pas homogène sur le département. Pour le vérifier, l'analyse des traces de vol de la Coupe Fédérale de Distance (CFD) représente un premier indicateur. Au 16 juillet 2017, vingt-quatre vols ont été déclarés à la CFD depuis un décollage des Deux Alpes, trente-cinq pour l'Alpe d'Huez, contre par exemple, huit-mille huit-cent cinquante-huit vols depuis St Hilaire¹⁷⁷⁰.

La Coupe Fédérale de Distance est une épreuve créée en 1999 sous l'égide de la FFVL ouverte aux pilotes brevetés ayant pris une licence fédérale « *Volant* » selon le principe de la déclaration individuelle de performance. Cette modalité de pratique correspond à la diffusion de la technologie GPS et à une transformation des usages dans le sens d'une plus grande autonomie. Il s'agit d'effectuer un vol de distance en parapente, delta ou aile rigide d'un point de balise à un autre dont l'un au moins se situe en France. 97% représentent des parapentistes selon Michel Guichard, président du CODEVOLI. En effet, au classement général 2016-2017 de la CFD (période comprise entre le 1^e septembre 2016 et le 31 août 2017), la répartition entre parapentistes et deltistes s'effectue de la manière suivante : 2507 pour les premiers soit 97 %, contre soixante-sept pour les seconds soit 3 %¹⁷⁷¹. La distance minimale prise en compte est de quinze kilomètres, chaque kilomètre comptant pour un point. Le pratiquant déclare son vol sur une feuille de déclaration de vol. La performance enregistrée au moyen d'un GPS est diffusée sur Internet sous forme d'une trace de vol cartographiée. Plus le site est fréquenté, plus la carte se colore de rouge, moins il l'est, plus elle se colore de bleu. La carte ci-dessus indique une fréquentation marquée dans le bassin grenoblois, la coloration bleue des traces de vols indique la faible fréquentation du territoire de l'Oisans par rapport à d'autres sites. Ce constat est relayé par les différents témoins. Bernard Dinh considère que peu de gens volent en Oisans¹⁷⁷². Jean-Claude Normand compare la forte fréquentation du site d'Annecy à la faible fréquentation locale : « *Tu vas à Annecy à la belle saison, tu as cinquante biplaces en l'air. Chez nous ici, quand tu as trois biplaces en l'air...* »¹⁷⁷³.

La faible fréquentation du territoire de l'Oisans constatée à partir de la représentation cartographiée des traces de vols nécessite néanmoins d'être nuancée. Cet indicateur contient certaines limites. Peu de personnes déclarent leur vol lors des premières Coupes Fédérales de Distance, l'usage du GPS étant moins habituel qu'aujourd'hui, aboutissant à une information partielle. Basé sur un système déclaratif, ce dispositif implique de la part des pratiquants une volonté de signaler leur vol. Compte tenu des conditions aérologiques et de la topographie, l'Oisans n'est pas un secteur qui se prête facilement à cette épreuve. La Coupe Fédérale de Distance est une compétition interne à la FFVL orientée vers un certain type de pratiquants, des pilotes confirmés. La CFD seule ne rend pas compte des différentes modalités de pratique du vol libre qui ne se réduisent pas au vol de distance. D'autres modalités du parapente existent au rang desquelles le vol « *plouf* », premier vol d'un débutant, le vol

¹⁷⁷⁰ Sources : Pierre Proal, Site CFD consulté le 16 juillet 2017.

¹⁷⁷¹ Chiffres officiels du 1^e septembre 2016 au 31 août 2017.

¹⁷⁷² Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, le 02 mai 2017.

¹⁷⁷³ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

local qui permet d'exploiter les ascendances d'un site localisé, le vol montagne, vol physique se rapprochant du vol de distance et du vol bivouac en termes d'exigences, enfin la voltige qui consiste à effectuer des acrobaties et que l'on pourrait identifier au pendant acrobatique du ski alpin.

Au cours de son évolution la pratique du parapente s'est diversifiée en de multiples modalités pour correspondre aux attentes de différents publics de plus en plus segmentés, ce qui caractérise la tendance actuelle du sport¹⁷⁷⁴. Le vol local destiné à un large public de débutants se prête plus à la configuration de l'Oisans et à la typologie de ses pratiquants, consommateurs de vols biplaces, critère qui oriente dans un certain sens le développement territorial, comme nous le verrons ultérieurement. Tout d'abord nous souhaitons interroger la place occupée au sol par cette pratique.

Dans les faits très peu de sites sont officiels et donc ouverts à tous pour le décollage et l'atterrissage. D'après le site Internet de la FFVL il existe trois décollages et trois atterrissages à l'Alpe d'Huez, un atterrissage à Bourg d'Oisans, un décollage et deux atterrissages aux Deux Alpes. Un nouveau décollage est en cours de validation en 2017. Mais d'après les descriptifs indiqués par la FFVL de nombreuses restrictions souvent dues à l'implantation des remontées mécaniques limitent le nombre de sites. Il s'agit de faire attention aux câbles de remontées, aux VTT, respecter la priorité donnée aux secours hélicoptérés. À l'Alpe d'Huez deux sites d'atterrissage sur trois sont interdits en hiver. (Voir tableau, annexe 17). De plus, nous constatons que tous les sites homologués se situent en station à l'exception de l'atterrissage de Bourg d'Oisans correspondant aux atterrissages des vols depuis l'Alpe d'Huez. L'espace au sol occupé par le parapente reste finalement circonscrit à quelques surfaces sur lesquelles l'ensemble des pratiquants se côtoie car ils utilisent physiquement les mêmes sites de décollage et d'atterrissage à la différence des skieurs. Pour Bernard Dinh, cette situation est génératrice de tensions plus importantes dans les relations entre les différentes structures car chacun est tenté d'épier le nombre de clients du prestataire concurrent visible rapidement en raison de la taille réduite des structures, à l'inverse de la clientèle de skieurs par exemple en ESF où exercent plus de cent moniteurs simultanément¹⁷⁷⁵. Par principe les sites déclarés à la FFVL sont ouverts à tous les pratiquants mais dans le cas de l'utilisation de terrains privés en été (en hiver la Loi Montagne s'applique offrant plus de souplesse), ce qui est fréquent, le propriétaire autorise par contrat de location un seul prestataire¹⁷⁷⁶.

Aux Deux Alpes les prestataires louent ou achètent les parcelles. Ces terrains a priori sans intérêt, deviennent sources de valeur foncière pour leurs propriétaires. Cela montre une convoitise du territoire. Cependant, cela ne permet pas d'unifier un espace assez grand pour l'activité. Le

¹⁷⁷⁴ ATTAU Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit., pp. 63-106.

¹⁷⁷⁵ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

¹⁷⁷⁶ Dans le cas de terrains communaux, nous avons vu dans le Chapitre 5 consacré à l'appropriation du parapente par l'écosystème territorial, que la mairie de l'Alpe d'Huez tente de mettre en place une répartition des terrains par prestataire mais que cela aboutit à un échec.

morcellement des terrains ainsi que leur dissémination, bloquent le développement de la pratique. Le seul atterrissage homologué par la FFVL se situe à Venosc village sur un terrain privé que le propriétaire a décidé de réduire pour des mésententes qui dépassent le conflit avec la pratique du parapente. Cette situation gêne les vols écoles d'initiation. Jean-Baptiste Berlioux en fait l'expérience avec sa structure de formation. Il considère de manière catégorique que l'utilisation de terrains privés ferme l'activité. Lorsque les professionnels du biplace demandent à des vacanciers de se décaler de quelques mètres parce qu'ils empiètent sur des terrains privés, l'image de qualité du territoire s'en trouve dégradée¹⁷⁷⁷.

Cette situation ne favorise pas le développement de la pratique car les débutants peu assurés ont besoin de plus d'espace que les bi-placeurs ou les pilotes expérimentés. Ces considérations spatiales contribuent à limiter l'expansion du parapente et par conséquent la territorialité du parapente, mais elles ne sont pas les seules.

7.2. Une organisation professionnelle sous la dépendance des stations

La structuration de la pratique parapentiste en Oisans se répartit entre un public amateur capable de voler seul et un public touristique adepte de vols biplaces sous la forme de baptêmes encadrés par des professionnels. La fréquentation touristique des stations de l'Oisans caractérisée par l'engouement pour le ski alpin en hiver et de multiples activités en été, favorise une organisation spécifique de la pratique parapentiste tournée essentiellement vers les vols biplaces auxquels les professionnels se sont adaptés. Si quelques écoles professionnelles ont pu voir le jour et se développer au moment du fort engouement pour la pratique, aujourd'hui le parapente en Oisans se résume à deux écoles professionnelles, l'École du Parapente Français représentée par Jean-Claude Normand et Air Deux Alpes représenté par Jean-Baptiste Berlioux, qui emploient chacune environ trois moniteurs permanents. D'ailleurs, dans la réalité, l'une d'elle ne fonctionne pas en tant qu'école professionnelle pour la formation des parapentistes mais seulement administrativement pour des raisons commerciales. En effet le terme « école » reste ambigu. Il renvoie à la notion de pédagogie qui vise à crédibiliser l'offre. On compte également deux clubs associatifs¹⁷⁷⁸, le Club de parapente de l'Oisans et le club Vol libre Deux Alpes présidé par Patrick Vallet, le club les Zailles d'Huez ayant été suspendu le 3 mars 2006 (*Voir 5.4.2. l'Association les Zailles d'Huez : de l'implication au renoncement*). Chaque pratiquant devant obligatoirement s'affilier à un club pour prendre sa licence, l'effectif par club reste stable, de l'ordre d'une vingtaine d'adhérents pour chacun. La stagnation du nombre d'adhérents est-elle à mettre en

¹⁷⁷⁷ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁷⁷⁸ Sources : Michel Guichard, Président du CODEVOLI. D'après le rapport moral et d'activités du CODEVOLI 2016.

parallèle de la faible contribution de la pratique à la territorialité ? D'autres considérations permettent-elles de faire évoluer la pratique différemment et par conséquent le territoire ?

Au-delà de la pratique amateur, les vols biplaces qui représentent la modalité de pratique majoritaire, sont très dépendants de la structuration touristique du territoire car les utilisateurs du parapente ne sont pas des pratiquants qui viennent en Oisans pour faire du parapente quotidiennement mais pour effectuer un vol biplace dans le cadre d'un séjour d'hiver ou d'été plus large englobant diverses autres activités, en hiver le ski pour l'essentiel. Cette forme commerciale contribue à fermer la pratique et verrouiller un possible développement. Par conséquent, elle conditionne une territorialité limitée. Cette situation est partiellement régressive car les structures de parapente, qui représentent les organisations imposent une forme de pratique normée en prenant en main le processus¹⁷⁷⁹. Jean-Baptiste Berlioux constate que sa structure représente la dernière école en Oisans à même d'assurer la formation¹⁷⁸⁰. Les écoles les plus proches de l'Oisans se trouvent à Briançon ou à Chamrousse.

7.2.1. Un fonctionnement dépendant des remontées mécaniques

Les baptêmes biplaces fonctionnent avec l'ouverture des remontées mécaniques, ce qui n'encourage pas la plupart des moniteurs à maintenir l'activité en dehors des périodes d'ouverture des stations. Bernard Dinh rappelle que la saison d'été dure sept mois en Chartreuse alors qu'elle ne dure que deux mois en Oisans¹⁷⁸¹. Ce scénario semble établi. Pour les prestataires de parapente situés aux Deux Alpes, l'atterrissage à Venosc village à l'intersaison nécessiterait soit de remonter à pied en empruntant le sentier sous la télécabine, c'est à dire plus d'une heure de marche avec la voile à porter, soit une organisation avec véhicule et chauffeur pour rejoindre le point de départ, obligeant à effectuer un trajet d'environ trente-cinq minutes. Cette contrainte de dépendance aux remontées mécaniques est à mettre au crédit d'un manque de motivation pour faire perdurer la pratique hors-saison. Jean-Baptiste Berlioux précise qu'il utilise uniquement un véhicule quatre-quatre pour transporter ses clients au sommet du Diable en raison de l'absence de tarifs spécifiques « *parapente* » ou peu adaptés à cette pratique.

À l'Alpe d'Huez, le vol du Signal à Bourg d'Oisans s'organise automatiquement avec un retour en véhicule d'une durée d'environ vingt-cinq minutes qui entre dans le cadre de la prestation.

Au-delà de cette contrainte de déplacement, les périodes d'ouverture des remontées mécaniques conditionnent un afflux de vacanciers qui chute en dehors de ces phases, ne permettant pas au marché du parapente de se maintenir hors-saison, le nombre de clients potentiels devenant insuffisant.

¹⁷⁷⁹ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit. Chapitre 3 pp. 104 sqq.

¹⁷⁸⁰ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁷⁸¹ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

7.2.2. L'Oisans, un complément d'activité pour les moniteurs de parapente

Les moniteurs de parapente des Deux Alpes exercent principalement le métier de moniteur de ski au sein de l'ESF des Deux Alpes ou de l'Alpe d'Huez pour l'un d'entre eux. Parmi les moniteurs de parapente qui ne sont pas moniteurs de ski, Bernard Dinh quitte le territoire après l'hiver pour travailler comme moniteur de parapente à St Hilaire le reste de l'année, Jean-Baptiste Berlioux travaille comme conducteur de machine pour Deux Alpes Loisirs. L'un de ses collaborateurs travaille l'hiver comme cuisinier aux Deux Alpes, l'autre collaborateur gère un gîte de groupe à l'année aux Deux Alpes en plus de l'encadrement du parapente été/hiver.

Parmi les moniteurs de parapente de l'Alpe d'Huez, seul Jean-Claude Normand réside dans l'Oisans à l'année et fait du parapente son activité principale¹⁷⁸², les autres sont saisonniers, soit moniteur de ski en hiver (Philippe), soit moniteur de parapente à St Hilaire en été (Gaby). Cette situation induit un manque d'implication au niveau local de la part des moniteurs de parapente. Bernard Dinh pense que s'il habitait à l'année aux Deux Alpes il insisterait certainement pour développer une école de parapente¹⁷⁸³. Les professionnels du territoire trouvent un certain équilibre dans ce rythme saisonnier. Les moniteurs de parapente des Deux Alpes résident pour la plupart en Oisans mais leur âge (la moitié se situe en fin de carrière) ne les incite pas à développer l'activité. En ce sens, ils sont représentatifs des moniteurs de vol libre à l'échelle de la France. En effet, l'étude « *Mieux connaître les moniteurs de vol libre* » menée au niveau national et réalisée en 2016 montre une ancienneté professionnelle marquée, près de 45% des moniteurs de vol libre exerçant une activité rémunérée dans ce domaine depuis plus de quinze ans. « *La prédominance des plus de 40 ans dans la population des moniteurs de vol libre, si elle est un gage de maturité et d'expérience, questionne la viabilité du système* »¹⁷⁸⁴.

La comparaison de la structuration de la pratique à St Hilaire et dans l'Oisans reflète les divergences liées à la composition touristique initiale du territoire. Dans l'Oisans le parapente s'est développé sur un terrain déjà fortement occupé par la pratique de masse du ski alpin. À l'inverse lorsque le parapente s'est développé à St Hilaire, l'activité s'est installée sur une zone touristiquement vierge : « À St Hilaire, si on ne fait pas d'effort, il n'y aura plus rien, ce n'est pas le cas aux Deux Alpes »¹⁷⁸⁵. Ces éléments rappellent que le processus d'appropriation de l'innovation se déroule dans un système préétabli et un ensemble de pratiques déjà présentes¹⁷⁸⁶. Le parapente en Oisans est fortement tributaire d'une antériorité touristique fondée sur le ski alpin. Les propos de Bernard Dinh selon lesquels « *sans effort*

¹⁷⁸² Il y a une dizaine d'années, J.C. Normand couplait son activité parapente avec l'encadrement de via ferrata (50%-50%).

¹⁷⁸³ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

¹⁷⁸⁴ COLLECTIF, *Mieux connaître les moniteurs de vol libre*, Vallon Pont d'Arc, Pôle ressources national sports de nature, 2016.

¹⁷⁸⁵ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

¹⁷⁸⁶ GAGLIO Gérard, *Sociologie de l'innovation*, op.cit.

l'activité disparaîtrait à St Hilaire », mettent en lumière les efforts à consentir dans tout processus d'innovation et rappellent que l'action suppose l'effort¹⁷⁸⁷. La structuration de la pratique parapentiste en Oisans fondée sur un développement commercial grâce à une clientèle captive n'encourage pas le développement de l'innovation. Le parapente prend la forme d'une prestation sans notion d'apprentissage dans laquelle le client de baptême reste passif. Rappelons que l'apprentissage permet la prise en compte de l'innovation. Or, dans le cas des vols biplaces le client ne peut, en raison de la place symbolique qu'il occupe dans la relation avec son prestataire, transformer la modalité de pratique. La mise en commun des savoirs qui représente l'articulation sociale de l'innovation ne peut être assurée. Les représentations établies ne peuvent donc pas être remises en cause, ce qui empêche l'intégration de la pratique novatrice¹⁷⁸⁸. Le parapente fait partie d'un catalogue de prestations de loisirs. Il s'agit d'une activité ponctuelle effectuée dans le cadre d'un séjour mais non constitutive d'un but de vacances. L'existence de l'activité tient à la forte fréquentation du site induite par la fréquentation des stations. Le flux ne vient pas du fait que les gens veulent faire du parapente, mais du fait qu'on se situe aux Deux Alpes¹⁷⁸⁹. St Hilaire accueille une autre clientèle, souvent de week-end, qui désire se former. L'implantation des professionnels sur le territoire de l'Oisans paraît correspondre à la demande. Bernard Dinh précise qu'il y a déjà trois écoles aux Deux Alpes, ce qui lui paraît beaucoup. Ses considérations indiquent que la pratique est limitée par le contexte.

Pour les moniteurs, le caractère complémentaire du parapente à d'autres activités est à mettre en perspective avec la situation du ski cinquante ans en arrière. D'une activité considérée comme complémentaire à l'agriculture, il est devenu une activité fondant l'existence du territoire. Cette comparaison nous invite à rester vigilants sur une vision à court terme des évolutions touristiques.

7.3. Un site non reconnu comme territoire de parapente

D'un point de vue symbolique les sites de vol de l'Oisans étant peu connus, par ricochet le territoire n'est pas reconnu comme site de pratique, ce que souligne Pierre Proal : « l'Oisans, ce n'est pas connu pour ça »¹⁷⁹⁰. Les reliefs escarpés et une aérologie parfois forte « *typée montagne* » rendent difficile la découverte de l'Oisans par les airs. Tous nos informateurs et plus particulièrement Jean-Claude Normand, pointent un manque de prise en compte de la pratique :

¹⁷⁸⁷ « L'action suppose l'effort », pp.332 sqq. In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁷⁸⁸ SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 486 p. ; ALTER Norbert, « Action, culture et logiques d'innovations (Commentaires) », *Sciences sociales et santé*, 1998, vol. 16, n° 1, pp. 123-134.

¹⁷⁸⁹ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

¹⁷⁹⁰ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

« [Les politiques, tu leur demandes ils te disent oui mais] ils ne font rien. Donc nous on se débrouille parce qu'on ne représente rien. Si on disparaît qu'est-ce que ça va faire ? [...] Ça ne va pas empêcher la terre de tourner, ça ne va pas empêcher Bourg d'Oisans de tourner avec son économie. De toute façon on bute, on n'a jamais pu cadrer. Si on veut mettre un beau panneau, ça pose un problème. Moi [...] dans le club quand j'étais président, c'était de dire : "Sauvegardons les sites que l'on a, cherchons à les améliorer et cherchons à en trouver d'autres, et cherchons à en mettre d'autres en place". Pérenniser des sites, si on n'a pas de site il n'y a pas de vol libre [...] néanmoins il en faut ne serait-ce que pour les amateurs, plutôt que de se poser sur une route, ou à côté de la déviation, sur un parking. [...] Quand le vacancier t'appelle : - "Où est-ce qu'on fait du parapente ici ? Comment on fait ?" - "Oh la la, ici attendez, ce n'est pas beau, ce n'est pas propre". Les vacanciers, ils viennent en vacances et si tu as des sites qui sont cadrés, organisés, j'allais dire fleuris. Si tu as des manches à air, si tu as un panneau, si c'est accepté, si c'est acté, si tu as un petit fascicule, tu leur dis : "regardez, vous allez là, là et vous n'aurez pas de problème". Aujourd'hui, tu viens en Oisans tu as des problèmes pour voler, partout. Comment veux-tu que les gens viennent plus qu'ils ne viennent aujourd'hui ? »¹⁷⁹¹.

D'après ses propos, la pratique du parapente pour un vacancier relève du parcours du combattant à travers plusieurs difficultés, un manque d'information sur les aires de décollage et d'atterrissage, peu de signalétique, des conflits avec les propriétaires de terrain, des terrains à disposition peu attractifs. Dans la mesure où les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes communiquent sur l'image du parapente comme le rappelle Gilles Vanheule directeur de l'Office de tourisme¹⁷⁹², nous pourrions nous attendre à une activité encadrée : « *C'est un sport magnifique, en plus c'est joli. [...] des voiles dans le ciel, tout le monde regarde [...] Ça fait partie des activités [...] qu'on vend aux médias surtout [...]. À chaque fois qu'on a un journaliste [...], on lui fait faire un "bi" en parapente parce que c'est un peu exceptionnel, que tu découvres la station* ». Or Pierre Proal reconnaît volontiers un manque d'information et de clarté évident pour les pratiquants et insiste en considérant l'absence d'affichage disponible¹⁷⁹³.

Ce dernier note toutefois les efforts menés par le Parc national des Écrins qui a signé une convention avec la Fédération Française de Vol Libre afin de concilier la pratique du parapente comme activité de découverte du parc et la protection des animaux. Cela s'est traduit par la diffusion de cartes avec zonage permettant la pratique de « *Vol rando* » en autorisant le décollage de certains sommets comme le Dôme des Écrins et de cheminer jusqu'aux terrains d'atterrissage en vallée. Cette remarque est confirmée par le Parc national des Écrins via son site Internet¹⁷⁹⁴. La réglementation mise en œuvre dans son périmètre de prérogative doit permettre à la pratique de s'exercer tout en tenant compte de certains enjeux environnementaux. L'arrêté du 19 avril 2013 qui abroge celui du 19 avril 2011, prend la décision

¹⁷⁹¹ Entretien avec Jean-Claude Normand, 17 avril 2017.

¹⁷⁹² Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁷⁹³ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

¹⁷⁹⁴ « Les survols non motorisés », In Parc national des Écrins [en ligne]. Consulté le 10 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.Écrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises>

d'interdire le survol à moins de 1000 mètres du sol de la réserve intégrale, d'interdire la pratique du vol libre dans le cœur du parc à moins de 1000 mètres du sol et d'autoriser les décollages en parapente du 1^{er} mai au 30 juin depuis certains sommets et selon des cheminements identifiés. L'aménagement de toute aire d'envol ou d'atterrissage pour le vol libre dans le cœur du parc reste interdit. Aucune règle spécifique ne s'applique en aire d'adhésion mais le pratiquant est invité à respecter un code de bonne conduite comme l'absence de survol à basse altitude de territoires sensibles à certaines périodes, l'évitement de survol pouvant surprendre les animaux¹⁷⁹⁵. Jean-Baptiste Berlioux confirme que le Parc national des Écrins reste plutôt ouvert à la pratique mais il considère que des efforts pourraient être faits en matière d'information sur le terrain. Il se félicite toutefois de la coopération avec cette structure qui reste selon lui menacée du fait même de ce que représente le parc, une institution émanant de l'État. Il espère que la bonne entente continue : « *Avec un parc national on ne sait jamais ce qui peut nous arriver* »¹⁷⁹⁶. Ce système de coopération dont chacun des membres du réseau de compétence collective entend tirer parti, préserve l'existence de l'innovation¹⁷⁹⁷. Toutefois l'incertitude reflète la contrainte à laquelle la trajectoire de l'innovation est soumise. L'innovation dépend de l'influence des acteurs et de leurs capacités de coopération et d'apprentissage au sein du réseau de compétences collectives¹⁷⁹⁸.

Dans les faits, le « *Vol rando* » mis en exergue par le Parc national des Écrins s'adresse à une catégorie de pratiquants expérimentés, bien que les vols ne soient pas en permanence engagés en cas de conditions aérologiques calmes. Il faut toutefois être autonome sur le décollage et savoir estimer les conditions de vent.

7.3.1. Une mauvaise image de la pratique

La faible identification de l'Oisans comme territoire de parapente est entretenue par une mauvaise image qui retentit sur l'ensemble du territoire. L'Alpe d'Huez est devenue célèbre pour les tensions qui animent depuis trente ans les deux principaux acteurs du parapente. Témoin d'une agression physique contre Jean-Claude Normand par un prestataire d'une école concurrente, un parapentiste se livre : « *Si la force de l'argent doit avoir raison de l'amitié et de la solidarité et si l'insécurité doit régner sur les décollages et atterrissages de l'Oisans nombre de parapentistes et moi-même, nous résignerons à regret à ne plus voler au-dessus de votre charmante cité et de sa vallée* »¹⁷⁹⁹. Jean-Claude Normand entend

¹⁷⁹⁵ Arrêté n°113/2013 du 19 avril 2013. Survol non motorisé en vol libre dans le cœur du Parc national des Écrins.

¹⁷⁹⁶ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁷⁹⁷ « *Coopération et concurrence* », In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁷⁹⁸ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁷⁹⁹ Lettre d'un parapentiste M. Munger au maire de Bourg d'Oisans, 7 avril 1994, Archives mairie Huez, cote 2W84.

montrer sa vive opposition à cette situation de rivalité exacerbée. Révolté contre la concurrence illégale et non soutenue par l'écosystème territorial, celui-ci fait une grève de la faim du 29 janvier au 6 février 2003, médiatisée par M6, Radio Grésivaudan et France Bleue Isère. Cet ensemble de circonstances négatives marque les esprits. Bernard Dinh apporte son témoignage sur la réaction du milieu professionnel des parapentistes et de la population en général à la suite de cet épisode néfaste. Selon lui les tensions entre les acteurs du vol libre à l'Alpe d'Huez ont répercuté une mauvaise image non seulement dans le milieu professionnel parapentiste mais également dans l'opinion publique. Il se souvient avoir été interrogé par des parents d'élèves (confondant d'ailleurs l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes) à propos de ces problèmes lorsqu'il amenait ses enfants à l'école à Grenoble¹⁸⁰⁰.

7.3.2. Un terrain qualifié d'exigeant

Derrière les qualificatifs donnés à l'Oisans se dresse une certaine forme de représentation du territoire par les acteurs, qui tient à la fois de l'aérogologie, de la topographie, de l'attitude des propriétaires susceptibles de mettre leurs parcelles à disposition. Un extrait des propos d'acteurs interrogés établit une représentation partagée par le groupe de pratiquants. Selon Michel Martin les conditions aérogologiques sont à l'image des montagnes de l'Oisans, du relief, territoire beaucoup plus fermé que les Bauges, la Chartreuse ou les Aravis. L'Oisans « ça fait peur » ! Selon Xavier Dauboin la vallée du Vénéon est taillée à coup de sabre, il y a des effets venturi, ce n'est pas vraiment un site pour pouvoir faire de l'école. Didier Pélissier met en relief les coups de vent permanents, l'étroitesse des vallées, l'exigence de l'aérogologie, plus difficile qu'à St Hilaire. Elle reflète une nécessité d'engagement plus sérieux au même titre que les obstacles conditionnés par les remontées mécaniques ou les lignes électriques. Ce professionnel compare le vol libre en Oisans à un hors-piste permanent où les volte-face du vent nécessitent une réaction sans faille. Selon Jean-Claude Normand : « *L'Oisans par rapport au Briançonnais, le bas du massif, Gap [...] c'est entre guillemets la montagne vraie, dure. C'est dur ici [...] c'est austère* ». Les descriptions accolées à l'Oisans le placent dans la catégorie des sites exigeants. Les représentations ne favorisent pas l'engagement des débutants. Fort de ses vingt-trois années d'expérience en parapente, Pierre Proal adopte une forme sportive et autonome. Il lui arrive de monter en ski de randonnée en hiver sur les sites de décollage, une modalité qui ne peut convenir à un pratiquant peu expérimenté tant en parapente qu'en ski.

Ces usages offrent des perspectives limitées pour que le territoire les prenne en compte. Du fait que les moniteurs se dirigent vers les baptêmes plus lucratifs en biplace, il n'existe qu'une école pour

¹⁸⁰⁰ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

former les néo pratiquants. Cela ne participe pas à créer des liens entre les adeptes. L'Oisans représente un profil de pratiquants expérimentés connaisseurs des lieux et volant individuellement. Les personnes extérieures ne viennent pas faire des séjours de parapente en Oisans. Des éléments politiques ont été mis à jour. L'écosystème territorial privilégie le foncier à la place accordée aux parapentistes car ceux-ci ne constituent pas la priorité. Il considère ce groupe comme minoritaire et s'en préoccupe peu. Marginal par le nombre, ce groupe n'est pas regardé comme influant et ayant un avenir. L'absence d'une communauté soudée ou d'un champion fédérateur, les difficultés rencontrées font que le parapente n'a pas inscrit fortement sa marque. Tout cela fait qu'il ne constitue pas un facteur de redéfinition du territoire. L'aspect sociologique fait ressortir ces éléments. En Oisans, le parapente demande un effort physique. L'Oisans permet d'accéder à une forme de pratique restreinte. Il ne s'agit pas d'un espace où se trouve une école reconnue, où les lieux sont adaptés pour les débutants, où les gens viendraient en nombre. L'âpreté du territoire rend la pratique difficile.

7.3.3. « On n'est pas à St Hilaire ! »

Dès que le parapente est évoqué, la comparaison intervient immédiatement avec St Hilaire que l'ensemble des témoins considère comme l'un des lieux emblématiques de la pratique du vol libre : « *Aujourd'hui la Mecque du parapente en France, c'est Saint-Hilaire du Touvet* »¹⁸⁰¹. En Oisans, le parapente bénéficie de l'industrie prépondérante du ski, le flux de clientèle des parapentistes provenant de l'attrait pour les stations de sports d'hiver¹⁸⁰². Par opposition avec St Hilaire, Roland Girard précise : « *St Hilaire, il n'y a que cette activité* ». Les remarques formulées à propos de St Hilaire tracent une description en creux de ce que l'Oisans est en termes de territoire de parapente.

La différence d'aérologie constitue l'argument prioritaire puis viennent les problèmes fonciers. Bernard Dinh basé à St Hilaire en dehors de sa saison d'hiver aux Deux Alpes reconnaît les efforts réalisés en matière de développement de la pratique par une commune telle que St Hilaire, notamment la préemption de terrains par la mairie pour les rendre utilisables aux parapentistes¹⁸⁰³. Par opposition en Oisans, les terrains sont menacés de disparition. Pour Jean-Baptiste Berlioux le foncier réduit énormément les champs disponibles. Il craint qu'à ce rythme-là il n'y ait plus de terrains d'atterrissage, donc plus de possibilité de pratique. Cela a pour conséquence la mise en danger de l'activité et le risque de devoir fermer son entreprise d'ici quelques années¹⁸⁰⁴.

¹⁸⁰¹ Entretien avec Roland Girard, 25 janvier 2017.

¹⁸⁰² Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 27 avril 2017.

¹⁸⁰³ Ibidem.

¹⁸⁰⁴ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

Le succès de la Coupe Icare, se déroulant à St Hilaire depuis 1974 fait également partie des éléments de comparaison tendant à argumenter en faveur de la reconnaissance internationale du lieu grâce notamment au rôle considérable joué par la presse locale en terme de valorisation du site¹⁸⁰⁵.

Paradoxalement, alors que le flux drainé par l'attrait touristique de l'Oisans est considérable (L'Alpe d'Huez et les Deux Alpes font partie des moteurs économiques du tourisme isérois¹⁸⁰⁶), la plupart des acteurs s'accorde à faire référence au potentiel touristique du bassin grenoblois et sa proximité avec St Hilaire. La question des conflits achève la liste des arguments retenus contre l'appropriation de la pratique du parapente par l'écosystème territorial de l'Oisans qui implique sa faible contribution à la territorialité. Les arguments énumérés par Jean-Claude Normand synthétisent ces différents obstacles :

« On ne sera pas le pendant de Saint-Hilaire ou de Chambéry parce qu'on a un problème d'aérologie, on a un problème de terrain, de foncier. Moi, s'il n'y avait pas eu ces problèmes politiques, toutes ces emmerdes, j'aurais continué à faire fonctionner une école ici, parce qu'il y a la place pour une école. On est quand même au fond d'une vallée, il n'y a pas de bassin [de population]. Le bassin le plus près c'est Grenoble, Saint-Hilaire c'est plus facile, c'est à côté mais surtout, Saint-Hilaire c'est connu mondialement. Et le festival [...], la Coupe Icare sont connus dans le monde entier. Donc c'est porteur, et ils ont un site qui n'a rien à voir avec nous, même si ici on a un très beau vol. Nous [...] on aurait pu garder une petite école ici, un lieu de formation ici on pouvait l'avoir. C'est clair, net et précis, on pouvait le garder »¹⁸⁰⁷.

7.4. Réduction de la poussée innovatrice et stabilisation

Jean-Claude Normand admet que le parapente est une activité intégrée au territoire mais dans certaines limites : « *Le parapente a sa place parce qu'il y a des gens ici qui volent, des amateurs qui volent et il y a des gens qui sont diplômés, qui habitent sur le territoire. Mais on ne va pas réinventer Saint-Hilaire* »¹⁸⁰⁸.

À en croire Bernard Dinh, qui considère que « *trois écoles de parapente c'est beaucoup* », augmenter le nombre d'écoles serait susceptible de remettre en cause l'équilibre économique de l'activité. Ces arguments mettent en avant une forme de statu quo auquel s'adosse le parapente aujourd'hui. Lorsque Jean-Baptiste Berlioux ouvre son école de parapente aux Deux Alpes en 2001 il se souvient que sa présence, parce qu'elle amenait une concurrence supplémentaire était mal perçue. Chacun doit s'en tenir à son espace au sol sans déborder sur un autre, sous peine d'être insulté. Il prend

¹⁸⁰⁵ JORAND Dominique, DELORME Nicolas, ATTALI Michaël, BAZOGE Natalia et GROSSET Yoann, « La re-construction locale d'un événement médiatique mondial : La Coupe Icare », in *Sports et Médias. Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Atlantica, pp. 471-483.

¹⁸⁰⁶ Chanaron, S., « Les stations de ski, moteurs du tourisme hivernal », In Actumontagne [En ligne]. Publié le 23 juin 2016, [Consulté le 11 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.actumontagne.com/economie/les-stations-de-ski-moteur-du-tourisme-iserois_11670

¹⁸⁰⁷ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁸⁰⁸ Ibidem.

l'exemple d'individus mal intentionnés disposant des tas de foin sur des terrains pour empêcher les parapentistes de décoller¹⁸⁰⁹.

La situation de conflits reste très prégnante et nuit à l'image de la pratique envers la clientèle. En cas de décollage simultané, lorsqu'il enseigne, pour éviter la mise en danger due au non-respect de la priorité par les professionnels, Jean-Baptiste Berlioux fait arrêter ses élèves. Il relate une agression en vol dont il est victime avec un autre biplaceur¹⁸¹⁰.

Si le parapente a connu ses heures de gloire, ce n'est plus le cas aujourd'hui comme le rapporte Bernard Dinh¹⁸¹¹. Pour lui l'Oisans ne constitue pas un bon terrain d'accueil. Dès le milieu des années 1990, Jean-Claude Normand dresse le constat amer du déclin du Vol libre et exprime des reproches aux instances décisionnaires qui selon lui ne participent pas suffisamment à l'organisation de la pratique :

« Nous avons pour l'été des produits potentiels qu'il nous est impossible de mettre en place et positionner. Ceci alors que nous sommes la seule structure labellisée FFVL et agréée Jeunesse et Sports à même de proposer de l'enseignement ! Est-il normal d'avoir ainsi laissé quasiment disparaître l'activité vol libre alors que des stations moins bien loties que nous ont progressé et organisent celle-ci ? [...] Sur l'Alpe d'Huez le vol libre a trop souffert en dix ans d'attitudes artisanes »¹⁸¹².

Bernard Dinh traduit par ses propos le cycle de vie d'une pratique¹⁸¹³ mais surtout l'affaiblissement culturel auquel le parapente est confronté. Il constate la réduction du nombre d'écoles pour des raisons techniques et économiques, ce qui a un effet d'entraînement et affecte la pratique.

Jean-Claude Normand explique la diminution du nombre de parapentistes en incriminant une transformation des modes de consommation sportive qui tendent vers plus de « *convénience* » par opposition à ce qui demeure un inconvénient, concept de marketing touristique mis en exergue par l'AFIT en 2000¹⁸¹⁴ puis 2011¹⁸¹⁵ et que l'on peut définir comme une facilitation du séjour touristique :

« C'est vrai que le parapente a périclité avant les années 2000, il a sombré. Parce qu'aujourd'hui, on est dans une société de consommation. Quand tu viens, il faut qu'il fasse beau, il faut que ça marche tout de suite. Tu vas sur internet [...] tu cliques, tu achètes [...] Quand tu arrives là et que tu as des problèmes avec des agriculteurs et qu'en plus tu n'as pas la météo ici. C'est une activité, il faut quand même y consacrer du temps. Et quand l'outil, il n'y a pas beaucoup d'huile, il n'y a

¹⁸⁰⁹ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁸¹⁰ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁸¹¹ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 02 mai 2017.

¹⁸¹² Lettre de Jean-Claude Normand aux membres du Conseil municipal, 17 octobre 1997, Archives mairie Huez, cote 2W85.

¹⁸¹³ SUCHET André et STEBBINS Robert, « Le cycle de vie des loisirs », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 janvier 2015, vol. 38, n° 1, pp. 1-3.

¹⁸¹⁴ « La convénience, c'est un besoin croissant pour les clients de facilité, de fluidité, de commodité, d'accessibilité mentale et physique, facile, rapide, sans heurts, bref, de commodité », In, AGENCE FRANÇAISE DE L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE (dir.), *Carnet de route de la montagne de l'écoute des clients à l'action marketing*, Paris, AFIT, 2000, 155 p.

¹⁸¹⁵ « La convénience, c'est l'attente par le client d'évidence, de facilité à chaque étape du séjour, de fluidité dans le parcours de consommation », In, ATOUT-FRANCE (dir.), *Carnet de route de la montagne pour un développement touristique durable des territoires de montagne*, Paris, Atout France, 2011, 310 p.

pas suffisamment de fleurs, il est mal cadré. Tu ne viens pas trop voler là même si tu es capable de voler seul. Il faut bien le comprendre »¹⁸¹⁶.

7.5. Limites et potentialités de la contribution du parapente à la territorialité

7.5.1. Limites et potentialités culturelles

La notion d'apprentissage culturel, telle que la détermine Norbert Alter, fondamentale dans tout processus d'innovation est limitée par la faible représentativité des écoles de parapente qui restreint le développement du nombre de pratiquants. Compte-tenu des risques encourus en parapente, la faute pardonne peu, l'apprentissage est, plus que dans d'autres disciplines, une nécessité. Gilles Vanheule établit une comparaison entre le VTT et le parapente qui demande une pratique beaucoup plus technique : « *Tu ne peux pas te loucher. La preuve, tous les copains qui ont fait ça à une époque, on a tous fini avec quelque chose de cassé. Cela nécessite un apprentissage beaucoup plus technique que le VTT. Tout le monde sait faire du vélo, tout le monde ne sait pas faire du parapente, [...] ne comprend pas l'aérologie* »¹⁸¹⁷.

Les écoles de parapente aptes à faire de la formation doivent en outre faire face au problème de l'offre et de la demande. Leur viabilité nécessite un investissement préalable en achat de matériel (voiles, parachutes de secours) et en encadrement professionnel, très coûteux comparativement aux enjeux financiers. La disparition des écoles professionnelles au profit des structures qui se consacrent exclusivement au vol biplace traduit une problématique financière car la pratique biplace se révèle bien plus rémunératrice. L'école de parapente des Deux Alpes ferme en 1998. Jusqu'en 2001 année où Jean-Baptiste Berlioux ouvre son école de formation aux Deux Alpes, les stages n'étaient plus proposés alors que la proximité des remontées mécaniques avec les aires de décollage et d'atterrissage constitue un atout, notamment car elle permet une rotation rapide lors des vols en local pendant le calme de l'aérologie du matin.

Enfin, certains moniteurs de parapente travaillant comme moniteurs de ski, font partie d'un système qu'il leur est difficile de remettre en question d'un point de vue culturel.

Cependant, en prenant l'exemple des Deux Alpes, où les brevetés d'État de parapente sont plus ancrés sur le territoire qu'à l'Alpe d'Huez, nous émettons l'hypothèse d'une potentielle relève culturelle

¹⁸¹⁶ Entretien avec Jean-Claude Normand, 18 avril 2017.

¹⁸¹⁷ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

présentée par le schéma suivant. Sur trois familles dont le père est BE parapente, quatre fils sont eux-mêmes dans le cursus de formation du monitorat de ski et pratiquent le parapente.

Parent BE parapente sur le site des Deux Alpes	BEES Ski alpin	BEES parapente	Fils : Cursus monitorat ski en cours	Fils : Très bonne maîtrise parapente
Didier Pélissier (58 ans)	Oui	Oui	Oui	Oui
Michel Martin (51 ans)	Non	Oui (hôtelier, BE non utilisé)	Oui	Oui
Bernard Dinh (53 ans)	Non	Oui	Oui (1 enfant)	Oui (2 enfants)

Figure 19. Filiation culturelle des brevetés d'État de parapente en 2017, l'exemple des Deux Alpes

D'après le témoignage de Bernard Dinh aucun des quatre enfants n'envisage de faire du parapente son activité principale mais ceux-ci n'excluent pas la possibilité d'en faire une activité de complément, reproduisant ainsi le schéma culturel. Il espère que le parapente devienne une vraie dynamique de fonctionnement sur le secteur où l'effet « *boule de neige* » ferait des Deux Alpes un bassin de pratiquants¹⁸¹⁸. Ces propos rappellent le caractère contingent de la trajectoire de l'innovation.

À ce stade de son évolution en Oisans, le parapente pourrait être relancé grâce à de nouvelles énergies. Le profil de Jean-Baptiste Berlioux, distinct des autres, semble intéressant. Après une carrière sportive au sein de l'équipe de France de parapente¹⁸¹⁹, il ouvre en 2001 à vingt-quatre ans son école de formation de parapente aux Deux Alpes. Pour développer son activité, il ne se limite pas à la station et exploite le secteur du Plateau d'Emparis où il effectue ses vols école sur des terrains de famille, ce qui ouvre un autre secteur en dehors du système établi. Le fait de s'installer sur des terrains familiaux n'est pas étranger à sa capacité à développer plus facilement l'activité. Par ailleurs, ce professionnel s'implique dans l'organisation d'événements de parapente et de speed riding. Il adapte son organisation en fonction de la saison. Il propose exclusivement des biplaces en hiver, axe son activité sur la formation l'été sur le secteur de l'Oisans, organise des stages à l'étranger à l'automne. Ces éléments montrent une forte implication de cet acteur qui place de l'espoir dans la relève telle que présentée précédemment. Il a appris à voler à l'un des fils de Didier Pélissier et souhaite que cette nouvelle génération arrive avec

¹⁸¹⁸ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 2 mai 2017

¹⁸¹⁹ Jean-Baptiste Berlioux a terminé 7^e du classement général de la Coupe du monde de parapente 2008, 22^e du classement général de la Coupe du monde de parapente 2013.

plus d'envie pour développer les projets. Il apprécie ces jeunes qu'il estime ouverts et curieux de voler partout en France¹⁸²⁰.

7.5.2. Précarité des sites face à la pression foncière et potentialités technologiques

Indépendamment de l'aspect culturel, le parapente est soumis à d'autres implications. L'utilisation des terrains est très dépendante de l'autorisation des propriétaires. Bernard Dinh prend l'exemple de Venosc village où il n'existe qu'un seul atterrissage. S'il ferme, la pratique ne pourra plus s'exercer sur cette zone. En 2016, le Comité Départemental de Vol libre de l'Isère (CODEVOLI 38) a dû intervenir à Venosc suite à des menaces de réduction de l'emprise de l'atterrissage¹⁸²¹. La pratique du parapente est fortement tributaire des terrains disponibles. Peu nombreux, ils sont menacés par la pression foncière, élevée en station. Actuellement, sur la zone de décollage/atterrissage des Deux Alpes côté Alpe de Venosc, un projet d'aménagement est à l'étude avec la construction d'un nouveau Club Med. Bernard Dinh considère que cette pression foncière contraint le développement de la pratique. Un développement plus marqué de l'urbanisation tel que le prévoit le projet de Club Med, conduirait à stopper définitivement la pratique du parapente. Bernard Dinh prend l'exemple d'autres sites soumis aux mêmes contraintes comme à Talloires à côté d'Annecy, où la pression foncière est telle que si un propriétaire possède un terrain qui devient constructible, il souhaite le vendre plutôt que de le louer aux parapentistes¹⁸²². Si des propriétaires vendent leurs terrains, cela se fera au détriment des espaces dédiés à la pratique du parapente. Avec la pression foncière l'espace de pratique se réduit. Cela bloque la redéfinition du territoire.

Le parapente manque de place. Au cours de son évolution, le matériel s'est beaucoup transformé. Si les premières ailes avaient une finesse de 2, aujourd'hui, certaines arrivent à une finesse de 10¹⁸²³. Cela exprime très bien le fait qu'avec ce type de matériel qui implique une perte de dénivelée de 1000 m pour 10 km parcourus, il devient difficile de se poser aux Deux Alpes compte-tenu des évolutions urbanistiques. À moyen terme ces obstacles peuvent devenir une limite de la pratique.

Dans ce contexte, l'apparition du speed flying, appelé encore speed riding ou mini voiles, représente une forme d'adaptation à la pression foncière. Cette pratique encore émergente reste toutefois spécifique. Dans l'école où il travaille la majeure partie de l'année Bernard Dinh note que les mini voiles ne sont plus proposées depuis 2016. Pierre Proal considère quant à lui que ces innovations matérielles constituent une réponse adaptée au manque de place.

¹⁸²⁰ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 11 juillet 2017.

¹⁸²¹ Rapport Moral 2016 – CODEVOLI. Sources Michel Guichard, Président.

¹⁸²² Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 2 mai 2017.

¹⁸²³ La finesse exprime un rapport entre une distance horizontale parcourue et une hauteur perdue.

Le développement à l'orée des années 2000 d'activités hybrides couplant ski et voile de traction ou de vol, snow kite et speed riding, qui se déroulent le plus souvent en dehors des zones urbanisées ou des domaines skiables ne confirme-t-il pas une volonté de ces pratiques émergentes de se dérouler en harmonie totale avec des espaces de pratiques considérés comme intacts à l'image des vallons de la Meije, du Col du Lautaret ou encore du pourtour du lac de Grand'Maison vers Vaujany? En effet, si en 1985 moins de 30% des pratiques se déroulent en pleine nature, les enquêtes menées au tournant des années 2000 soulignent qu'alors, 63% des activités se déroulent en pleine nature¹⁸²⁴. On assiste donc à un renversement des lieux de pratique au profit du « *wildoor* »¹⁸²⁵ avec un déplacement territorial vers le barrage de Grand'Maison et le col du Lautaret, espaces à l'écart des infrastructures mécaniques.

La volonté de l'ESF de l'Alpe d'Huez de proposer des cours de snow kite depuis 2005¹⁸²⁶ ou des Deux Alpes d'organiser depuis 2015 une manche de Coupe de France de speed riding ne renforce-t-elle pas la structuration de ces pratiques, signe d'une adaptation de l'écosystème territorial aux transformations culturelles? Le renouvellement des pratiques marque particulièrement le champ sportif. Dans un mouvement *hypermoderne* d'affirmation de l'individu¹⁸²⁷, au moment où les pratiques fun se standardisent en entrant dans le champ de l'olympisme (snowboard, VTT), la recherche de pratiques nouvelles, alternatives, se fait jour. Les espaces de pleine nature, particularité des sports de glisse, en deviennent les terrains de prédilection. La voile du snowkite en remplacement des remontées mécaniques, confère au pratiquant une sensation d'intense liberté.

7.5.3. L'engouement pour la nature en faveur du redéploiement du parapente

Le territoire de l'Oisans identifié comme un espace sauvage correspond aux attentes d'une certaine catégorie de pratiquants, plus contemplative qui considère qu'il n'y a rien de mieux que le parapente pour apprécier les beaux paysages¹⁸²⁸.

Actuellement, Bernard Dinh remarque un certain engouement pour le vol montagne qui se développe. Il correspond à une transformation des mentalités couplée à l'évolution des matériels, jouant en faveur d'une fréquentation d'espaces jusque-là considérés comme inaccessibles. Avant voler dans les Écrins constituait un exploit, dorénavant la Barre des Écrins « *ça se fait* »¹⁸²⁹. Le principe est d'accéder par ses propres moyens physiques aux aires de vol. La pratique est conditionnée par plusieurs

¹⁸²⁴ ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », *i in* Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit.

¹⁸²⁵ BOURDEAU Philippe, MAO Pascal et CORNELOUP Jean, « Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? », op.cit.

¹⁸²⁶ Seuls deux moniteurs encadrent la pratique au sein de l'ESF de l'Alpe d'Huez.

¹⁸²⁷ LIPOVETSKY Gilles et CHARLES Sébastien, *Les temps hypermodernes*, Paris, Librairie générale française, 2006, 125 p.

¹⁸²⁸ Entretien téléphonique avec Pierre Proal, 21 avril 2017.

¹⁸²⁹ Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 2 mai 2017.

niveaux d'exigence, la nécessité d'être un parapentiste confirmé, la capacité physique pour accéder au lieu, la bonne connaissance des conditions du site (aérogologie, météo...). Cette modalité répond particulièrement au désir de proximité avec la nature. Le vol montagne que l'on pourrait comparer au paralpinisme fondé sur la pratique de l'alpinisme et du parachutisme amorcé dans les années 1970, réduit certaines marches d'approche et les marches de descente et permet de réaliser des sommets à la journée là où il fallait deux jours auparavant¹⁸³⁰.

Cette modalité pourrait se développer en s'appuyant sur les remontées mécaniques comme cela peut exister à Chamonix, permettant les enchaînements les plus fous à condition de maîtriser les deux activités¹⁸³¹. En effet, cette pratique s'adresse à un public expérimenté compte tenu des exigences techniques pour accéder à la zone de décollage. L'Oisans, territoire sauvage donne envie de réaliser ce type de vols bivouac, qui restent de l'extrême. L'Oisans en automne est un magnifique site de vol de montagne mais qui ne se développe pas beaucoup¹⁸³² car cette modalité est indissociable d'une autre pratique, souvent agrégée à la randonnée, au ski de randonnée ou au ski alpinisme.

De ce point de vue, ce type d'activité constitue peut-être un nouvel atout dans la mesure où l'association d'activités se développe dans un courant culturel déjà bien affirmé à l'image des « *Natural Games de Millau* »¹⁸³³, autre terre montagnaise, dont le modèle d'événement se base sur la présence de plusieurs disciplines en parallèle¹⁸³⁴, ce qui est remarquable dans le transfert entre le Mondial du VTT qui ne comprend qu'un sport, et le Festival d'outdoor multisports.

La récente création d'un nouvel événement sportif aux Deux Alpes s'oriente vers l'affirmation culturelle d'association d'activités de plein air. Du 22 au 25 juin 2017, la station organise « *Les Deux Alpes Outdoor Festival* » annoncé comme un événement « *100% plein air et 100% activités* »¹⁸³⁵ réunissant un ensemble de disciplines : snowboard, ski, parcours d'obstacles, VTT, slackline, trail, golf, parapente. La manifestation est agrémentée d'un salon commercial, d'animations et de tests de matériel. L'épreuve de parapente incluse dans le programme constitue une étape de pré-Coupe du Monde. Organisé sous l'égide de Jean-Baptiste Berlioux, dans la continuité les Deux Alpes espèrent accueillir en 2018 une Coupe du monde de parapente¹⁸³⁶. Pour ce professionnel, de tels événements ont pour but de développer la pratique pour augmenter la fréquentation et ouvrir de nouvelles aires de

¹⁸³⁰ Irilli, J., « Meije en parapente ! ». In Youtube. [En ligne]. Consulté le 17 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://youtu.be/sgXEKol3mG4> ; patrickD, « Arête SE de la Meije Oriental 16 Juillet 2016 ». In, Youtube. [En ligne] Consulté le 17 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://youtu.be/1l42XYoafY>

¹⁸³¹ Irilli, J., « Aiguille Verte Fast and Light », In, Youtube. [En ligne]. Consulté le 17 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://youtu.be/OsDYcqX7bDA>

¹⁸³² Entretien téléphonique avec Bernard Dinh, 2 mai 2017.

¹⁸³³ Les « *Natural Games* » de Millau consistent en un événement de promotion et de développement de la Région Occitanie et de la ville de Millau (ville départ du Tour de France 2018). Le concept regroupe des événements sportifs « *outdoor* » en compétition ou démonstration auxquels s'associent des concerts.

¹⁸³⁴ CORNELOUP Jean et OBIN Olivier, « Fabrique territoriale d'un événementiel en sport de nature : Les « *Natural games* » de Millau », in *L'innovation dans l'événementiel sportif. De l'attractivité touristique au développement territorial*, Voiron, Territorial, 2014, pp. 174-186.

¹⁸³⁵ Zanardi, E., « Les Deux Alpes outdoor Festival : le plein d'activités de plein air », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 18 juin 2017.

¹⁸³⁶ Mermilliod, S., « Parapente, slackline, VTT... et aujourd'hui, la Course de ouf », In, Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 juin 2017.

parapente. Sa stratégie personnelle, la valorisation du parapente, illustre l'une des perspectives du calcul entre pairs. Les règles de l'échange sont fréquemment transgressées par l'individu, à son avantage, par opposition à son investissement collectif¹⁸³⁷.

La tendance actuelle se porte également sur des activités sportives associées à des activités culturelles dans l'objectif d'associer musique et loisirs sportifs à l'image du « *Brox Festival* » lancé aux Deux Alpes au printemps 2017. La recette, ski et fête en altitude en tout compris.

Dans un registre différent de celui lié à l'univers festif, dans le vol libre, le vol en cross ou vol de distance, au même titre que le ski de randonnée relance une forme de pratique tournée vers le contact avec la nature. Cette pratique spécifique ne pouvait être envisagée trente ans plus tôt. Cela aurait paru « *complètement fou* » suggère un informateur qui remarque que les jeunes actuellement maîtrisent une autre façon de voler. Ce qui apeurait les pratiquants des années 1980 séduit les plus jeunes. L'activité de voltige illustre cette démarcation entre générations. L'évolution du matériel permet une pratique mieux maîtrisée. Les avancées technologiques dynamisent la création de nouvelles voiles, notamment les mini voiles, de nouveaux formats de compétitions, met en avant de nouveaux « *spots* ». Ainsi des manières de faire semblant marginales deviennent aujourd'hui une réalité.

Une nouvelle modalité de la pratique parapentiste se développe avec le speed riding. Un certain nombre d'acteurs considère cette activité tournée vers l'avenir, aux Deux Alpes notamment. Les atouts de la station sont constitués par un système de remontées mécaniques facile d'accès, ce qui répond au besoin de convenance. « *Il n'y a plus besoin de marcher dans la montagne* ». C'est un spot qui est reconnu mondialement, nulle part ailleurs au monde on ne trouve la possibilité de faire 1500 mètres de dénivelée en vingt minutes avec un tarif de remontées mécaniques abordable. « Ce sont des immortels ». Pour Jean-Baptiste Berlioux : « *Le speed riding cela va très vite. Avec des gens qui ne savent pas bien maîtriser leur matériel. En dehors du circuit de compétition, les gens respectent vraiment moins* »¹⁸³⁸. Jean-Baptiste Berlioux considère une catégorie de pratiquants de speed riders selon les normes de la déviance, comme des individus peu respectueux des zones de pratique. Cela correspond à la première phase du processus d'innovation décrit par Norbert Alter lorsque les acteurs minoritaires s'appuient sur la déviance pour se faire reconnaître. Au moment où certaines communes commencent à interdire le speed riding, l'Oisans sera-il en mesure d'accueillir cette nouvelle pratique ?

¹⁸³⁷ ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁸³⁸ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Berlioux, 13 juillet 2017.

Soumis à de nombreux obstacles, la pratique du parapente décline. Malgré une image éclatante, resplendissante, esthétique, le parapente ne se développe pas à l'égal de la valeur de l'invention, ce qui prouve la contingence de l'innovation. Détourné par le vol en baptême, l'activité se situe dans un accaparement commercial qui n'a plus ni relief ni intérêt. Devenu un ersatz de vol libre, l'activité pratiquée en tant que passager n'a plus le sens originel. Plus d'apprentissage, plus de dextérité, plus de liberté.

Chapitre 8 - Contribution du VTT à la territorialité

8.1. Des transformations symboliques

8.1.1. L'affirmation du VTT de descente

Au tournant des années 2000, le VTT s'affirme comme l'un des produits majeurs de la montagne estivale¹⁸³⁹ soutenu par les opérateurs de remontées mécaniques¹⁸⁴⁰. Dans ce contexte, qu'ils soient commerçants comme Bernard Julien, directeurs d'office de tourisme comme Gilles Vanheule, gestionnaires de domaines skiables comme Henri Brac de la Perrière, représentants associatifs comme le club de VTT de l'Alpe d'Huez, les acteurs des stations de sports d'hiver se veulent les porte-étendard d'une forme de pratique du vélo tout terrain dit « *de montagne* », « *de descente* », ou « *alpin* » en référence au ski alpin. Bernard Julien précise : « *Moi je fais du VTT alpin [...] c'est un peu comme le ski alpin, c'est-à-dire que tu rides la montagne en utilisant des remontées* »¹⁸⁴¹. L'expression « *VTT alpin* », présentée comme tel par l'écosystème territorial et relayée par la presse locale¹⁸⁴², associe la pratique du VTT en montagne à la destination « *stations de sports d'hiver* ». Cette rhétorique n'est pas innocente. Elle traduit le sens donné à l'activité par les différents opérateurs¹⁸⁴³. Dans ce cas de figure se produit pour les acteurs une volonté de renvoyer aux mêmes codes, expressions, sensations et usages que le ski alpin, d'autant que la gestion du VTT est confiée aux sociétés de remontées mécaniques.

C'est pourquoi le VTT de descente contribue à une représentation du territoire largement associée à l'offre touristique des stations : « *En Oisans la pratique du VTT c'est quand même bien la descente* » insiste Yves Berlioux qui ajoute : « *Si on parle [...] des massifs, essentiellement des Alpes et peut-être les Pyrénées [...] là on parle de descente [...] l'Oisans c'est une terre de VTT [...] de descente* »¹⁸⁴⁴. Dans un courrier adressé à la mairie d'Huez le 24 juin 2000, l'association de VTT « *Vélo Club Alpe d'Huez Grandes Rousses* » nouvellement créée, confirme l'idée selon laquelle le site des Grandes Rousses est propre au développement du VTT de descente de par sa situation géographique privilégiée et son relief à fort dénivelé¹⁸⁴⁵.

¹⁸³⁹ « Le VTT au sommet », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 mai 2003. « L'été sous le signe du VTT, Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 mai 2003.

¹⁸⁴⁰ Étude de faisabilité de parcours VTT réalisé par Dianeige à la demande de la SATA, 20 février 2001. Archive mairie Huez, cote 2W86.

¹⁸⁴¹ Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

¹⁸⁴² « La descente monte en flèche », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 juin 2005. « L'Oisans, terre de VTT », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 22 avril 2005. Ferrero, C., « Le VTT Alpin a son domaine », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 13 juin 2008.

¹⁸⁴³ « L'appropriation, une création de sens », p. 94 sqq., In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁸⁴⁴ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹⁸⁴⁵ Lettre de l'association VTT de l'Alpe d'Huez adressée à la mairie d'Huez le 24 juin 2000, Archives mairie Huez. Cote 2W86.

Ainsi les acteurs influencent en partie une forme de pratique. En communiquant sur le VTT de descente, l'écosystème territorial entend soutenir l'activité et le fonctionnement des remontées mécaniques en été. Gilles Vanheule souligne : « *Le cross-country ce n'est pas du tout [...] pratiqué aux Deux Alpes. Le terrain ne s'y prête pas. [...] On a créé un terrain de DH [downhill]* ». Ce discours renforce la démonstration que le terrain n'est pas naturellement propice à la descente puisque les acteurs interviennent pour le créer ou pour citer Yohann Rech : « *Le spot est autant fait par les pratiquants que par les propriétés physiques qui font le spot* »¹⁸⁴⁶. Le témoignage de Gilles Vanheule montre bien l'intérêt de l'implication des remontées mécaniques dans le processus de développement de la descente :

« On propose de plus en plus du VTT pour les gros vélos [...]. Il y a une raison, c'est la société d'exploitation du domaine skiable Deux Alpes Loisirs qui a mis cela en place. [Pour] vendre des forfaits. [Pour cela] ils ont créé des pistes praticables seulement en remontant en télésiège ou télécabine, donc la discipline des Deux Alpes [...] c'est la DH »¹⁸⁴⁷.

L'écosystème oriente une représentation et une reconnaissance des domaines skiables consistant à les identifier comme terrains de descente VTT. Le site des Deux Alpes réunit particulièrement bien une somme d'éléments étayant cette image. Yves Berlioux le confirme : « *Tu montes l'été aux Deux Alpes [...] Tout le monde est sur un VTT de descente, avec des remontées, des belles pistes de descente, des tremplins, des choses comme ça* »¹⁸⁴⁸.

Les acteurs des stations considèrent le VTT comme un vecteur de changements bénéfiques transformant les domaines en bike parks¹⁸⁴⁹. Interrogé sur la question de la participation du VTT à la modification du territoire, Roger Mandin adopte un vocabulaire précis. Il préfère employer plutôt le mot « *évoluer* » que « *transformer* »¹⁸⁵⁰. Ce parti pris sémantique inscrit le VTT dans un registre qui rappelle les croyances positives auxquelles se soumettent les acteurs dans tout processus d'innovation. D'après eux, le VTT favorise le développement du territoire¹⁸⁵¹.

8.1.2. Vers une démocratisation de la pratique : Les préconisations de Dianeige

« *En juillet 2000, trente-six millions de Français âgés de quinze à soixante-quinze ans déclarent avoir des activités physiques et sportives. [...] Les activités les plus fréquemment citées sont, comme on pouvait*

¹⁸⁴⁶ RECH Yohann, MOUNET Jean-Pierre et BRIOT Marika, « L'innovation dans les sports de nature : l'irruption de nouvelles activités dans une station de sports d'hiver », *Espaces et sociétés*, 2009, vol. 136-137, n° 1, pp. 155-171.

¹⁸⁴⁷ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁸⁴⁸ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹⁸⁴⁹ « L'atout VTT », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 11 septembre 2004.

¹⁸⁵⁰ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹⁸⁵¹ « La nécessité de croire », In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit. p.46 sqq.

s'y attendre, la marche, la natation et le vélo »¹⁸⁵². Le VTT se déploie dans ce contexte d'augmentation des pratiques de loisirs déjà soulignée, et de la démocratisation de l'accès aux vacances pour les classes moyennes. En 2001, l'entreprise Dianeige¹⁸⁵³ sollicitée par la société d'aménagement des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez réalise une étude de faisabilité de parcours descendants de VTT accessibles à des pratiquants occasionnels détenteurs de VTT classiques en vue d'utiliser les installations déjà exploitées l'été¹⁸⁵⁴. Le rapport de synthèse s'appuie sur les données chiffrées de l'AFIT¹⁸⁵⁵ selon lesquelles 80% des pratiquants sont des « *occasionnels urbains* », autrement dit ni vraiment sportifs, ni spécialement familiers de l'environnement montagnard. D'après l'expertise, si « *le VTT de descente est souvent considéré comme une pratique sportive de passionnés, la descente présente un fort potentiel de développement pour une pratique destinée au grand public* ». En effet le VTT sans les contraintes physiques, techniques et risques inhérents, répond à une tendance qui rassemble la très grande majorité des pratiquants, répertoriée sous le terme « *Freeriders* ». Ceux-ci privilégient le plaisir, recherchent des activités à sensations et à forte valeur émotionnelle.

Pour correspondre à ce segment majoritaire du marché, l'expertise préconise un agencement du terrain limitant l'effort physique et les contraintes techniques au profit du plaisir, du confort et de la sécurité sans oublier la notion de découverte, vecteur d'émotion (cadre naturel, paysage, nature, patrimoine). De cette façon, l'utilisation des remontées mécaniques devient indispensable pour rendre accessible les espaces à la clientèle décrite.

Dianeige établit une série de propositions concernant l'aménagement de trois types de parcours. Le premier correspond aux itinéraires descendants existants. Le deuxième est constitué par la création d'un stade de VTT ludique mettant en avant la notion de jeu et de non-contrainte. Il s'agit dans ce cas de proposer des parcours spécifiquement conçus et réservés à la pratique du VTT sur le même principe qu'un snowpark. Cet aménagement rejoint l'évolution des attentes de la société telle qu'ont pu le démontrer Alain Loret à propos des sports de glisse¹⁸⁵⁶ ou Yves Travaillot en étudiant les modifications des représentations portées au corps¹⁸⁵⁷. Le troisième type de parcours envisagé est constitué de chemins de randonnée classique à privilégier en « *fond de vallée* » entre Oz et Bourg d'Oisans.

¹⁸⁵² MIGNON Patrick, TRUCHOT Guy, FRANCE. MINISTÈRE DES SPORTS ET INSTITUT NATIONAL DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, *Les pratiques sportives en France : enquête 2000*, Paris, Ministère des sports : INSEP, 2002, 226 p.

¹⁸⁵³ Dianeige est spécialisée dans les projets d'aménagements touristiques des territoires de montagne. L'entreprise est créée en 1990 par Louis Guily, docteur en géographie, aménageur, nivologue. GUILY Louis, *L'exploitation technique des pistes de ski alpin dans le domaine skiable français*, Thèse de doctorat en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1991, 388 p.

¹⁸⁵⁴ Étude de faisabilité de parcours VTT réalisé par Dianeige à la demande de la SATA, 20 février 2001. Archive mairie Huez, cote 2W86.

¹⁸⁵⁵ Dianeige reprend les données d'une étude de l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) selon laquelle 80% des vététistes sont des occasionnels urbains, 15% des randonneurs sportifs, 2,5% des compétiteurs. In, Étude de faisabilité de parcours VTT réalisé par Dianeige à la demande de la SATA, 20 février 2001. Archives mairie Huez, cote 2W86.

¹⁸⁵⁶ « Le sport d'utilité ludique », pp. 212 sqq., In, LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun* », Paris, Éd. Autrement, 1995, 325 p.

¹⁸⁵⁷ « Plaisir et santé, plutôt qu'effort et muscle », In, TRAVAILLOT Philippe, « Les représentations du corps sportif : métamorphoses de 1945 à nos jours », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris [Le Mans], Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 309-323.

Cette dernière recommandation relègue en dehors des stations la pratique dite cross-country peu rémunératrice pour les remontées mécaniques. Toutefois, elle répond à l'obligation de proposer un parcours « *vert* » à destination des débutants, dans l'offre d'un site VTT, préconisée par l'expertise.

8.1.3. Labellisation de sites VTT-FFC : Grandes Rousses, Les Deux Alpes, la Grave

Pour valoriser les aménagements décrits, Dianeige encourage l'obtention du label élaboré par la Fédération Française de Cyclisme en vigueur depuis 1991 et considéré comme la référence nationale, afin de bénéficier d'une promotion à grande échelle. Le développement des sites de VTT-FFC répond à la volonté de l'institution fédérale d'ouverture vers les pratiquants de loisir dans le contexte de la démocratisation du VTT. En témoigne la création d'une licence « *Vélo Loisir Fédéral* » par la CNVTT (Commission Nationale du Vélo Tout Terrain) au début des années 1990.

Les exigences de la labellisation répondent à différents critères¹⁸⁵⁸ auxquels l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, puis la Grave plus tardivement, vont se conformer. L'espace VTT du Massif des Grandes Rousses devient « *Site VTT-FFC* » en 2003, deux ans avant la station des Deux Alpes¹⁸⁵⁹. La mise en conformité avec l'institution fédérale entérine une normalisation de la pratique. La classification déterminée par le label, de la piste accessible à tous, à la piste noire réservée aux experts, sert de point de repère au client dans une offre globalisée. L'appellation d'un site « *Fédération Française de Cyclisme* » fige un modèle de pratique du VTT et contribue à une forme de stabilisation de l'innovation en définissant de « *nouvelles règles du jeu* »¹⁸⁶⁰, celles imposées par l'institution fédérale.

Au-delà de cet aspect, ces deux labellisations en 2003 et 2005 interviennent à un moment de relance vingt ans plus tard du projet « *Grand Oisans* »¹⁸⁶¹ visant une communication à l'échelle du territoire. Cette dynamique correspond à l'objectif des deux stations phares de communiquer sur un seul domaine afin de se positionner face à la concurrence nationale, notamment celle de la Tarentaise, mais aussi internationale à l'instar de Whistler au Canada alors même qu'aucune liaison par câble n'existe entre les deux¹⁸⁶². Un bus assure les navettes Alpe d'Huez-Les Deux Alpes été comme hiver pour les détenteurs d'un forfait de ski de six jours minimum, afin de faire bénéficier les clients d'un jour « *gratuit* » sur l'autre domaine. Il s'agit surtout de valoriser l'étendue du domaine. Le logo « *Grand Oisans* » apposé sur les plans des itinéraires VTT de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes à partir de l'année

¹⁸⁵⁸ Voir Infra : « Des transformations organisationnelles et sociales au sein des remontées mécaniques ». Chapitre 8- point 8.3.2.

¹⁸⁵⁹ La notion « d'Espace de VTT » est attribuée aux centres de VTT présentant plusieurs points de départ ou plusieurs portes d'entrée.

¹⁸⁶⁰ « Les séquences du processus », In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit, pp. 19 sqq.

¹⁸⁶¹ Boucaud, J., « Top-niveau - Faire du grand Oisans l'un des plus beaux domaines skiables en d'Europe - Liaison l'Alpe d'Huez - Les Deux Alpes : Bientôt une réalité », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 26 décembre 1988.

¹⁸⁶² « La navette "Grand Oisans" roule », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 8 janvier 2004.

2004 illustre cette détermination. Le projet ne perdure finalement que quelques années. (Voir plans 2004 Les Deux Alpes et 2005 Alpe d'Huez en annexes). La communication revient rapidement à l'échelle de chaque station ou agglomérat de stations pour le cas de l'Alpe d'Huez et ses satellites.

Malgré l'étendue du site de pratique VTT de l'Alpe d'Huez grâce aux communes associées, le nom « *Alpe d'Huez* » domine depuis l'hiver 2010-2011 lorsque le Comité de massif représenté par les élus de l'ensemble des communes¹⁸⁶³ opte pour la suppression de l'appellation « *Massif des Grandes Rousses* » au profit d'« *Alpe d'Huez Grand Domaine* » au cours de l'hiver 2009-2010, puis « *Alpe d'Huez Grand Domaine ski* » l'hiver 2011-2012 et sa déclinaison estivale « *Alpe d'Huez Grand Domaine VTT* » à l'été 2012. Cette dénomination cible précisément le VTT en été en utilisant la notoriété de l'Alpe d'Huez couplée à la dimension offerte par le domaine réparti sur plusieurs communes, dans une logique de nécessaire renforcement de la coopération intercommunale¹⁸⁶⁴. Le SIEPAVEO délègue par convention à l'association Ski Anim'Alp¹⁸⁶⁵ la compétence VTT dans le cadre d'un appel d'offre de marché public. Ces dernières années, la multiplication des fusions des sites VTT-FFC confirme les tendances d'évolution, notamment depuis la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République promulguée le 7 août 2015)¹⁸⁶⁶ et la réforme des collectivités territoriales. Si le nombre de sites a tendance à diminuer, leur superficie augmente. Mais l'Oisans semble pour le moment se démarquer de cette logique territoriale. Le site des Deux Alpes se dessaisit du label « *site VTT-FFC* » en 2014. Depuis le 1^{er} juillet 2016, par suite de la dissolution de l'association Ski Anim'Alp et au regard de la création de la Société Publique Locale (SPL) Oz/Vaujany, la commune d'Huez a retiré sa compétence VTT du SIEPAVEO pour la donner à la SATA dans le cadre de son contrat de Délégation de Service Public (DSP) des remontées mécaniques.

La labellisation FFC questionne la volonté d'une communication élargie à l'ensemble des deux grands domaines skiables du territoire avec la création d'un « *super domaine* » été-hiver à l'échelle de l'Oisans depuis Allemont vers les Sybelles, jusqu'à la Grave par Auris, Mont de Lans et les Deux Alpes. La récente création du Site VTT-FFC de la Grave-La Meije en 2015, avec un décalage de douze ans sur l'Alpe d'Huez et le récent rachat des remontées mécaniques de la Grave par l'Alpe d'Huez¹⁸⁶⁷ ne semblent, à cet égard, pas innocents.

¹⁸⁶³ Oz en Oisans, Auris, Allemont, Vaujany, Huez, Bourg d'Oisans, Villard-Reculas et le Freney d'Oisans

¹⁸⁶⁴ « Le renforcement des coopérations intercommunales », In, AUGUSTIN Jean-Pierre, « La diversification territoriale des activités physiques », *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, 2002/2, pp. 417-435.

¹⁸⁶⁵ SIEPAVEO : Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle créé par arrêté préfectoral du 13 mai 1983 regroupe à la création les communes d'Allemont, Oz, Vaujany et Villard-Reculas. Deux ans plus tard, Vaujany quitte le SIEPAVEO et Bourg d'Oisans y fait son entrée. « Par délibération du 6 septembre 2001 [le SIEPAVEO] a décidé de mettre en œuvre une action visant à promouvoir le Massif des Grandes Rousses à partir du développement du VTT ». In, Convention d'exploitation entre le SIEPAVO et l'Association Ski Anim'Alp, Archives mairie Huez, cote 2W86. Le SIEPAVEO possède la compétence VTT pour des communes qui n'en font pas partie.

¹⁸⁶⁶ Journal officiel de la République française. Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

¹⁸⁶⁷ « Téléphérique : un nouveau délégataire pour trente ans. La société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses s'installe dans les Hautes-Alpes », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 2 mai 2017.

La labellisation entérine une normalisation de la pratique mais le processus d'innovation ne s'achève jamais¹⁸⁶⁸. À ce titre les modifications techniques (Fat bike, VTT à assistance électrique) dans un contexte de transformation climatique contribuent à élargir la saisonnalité de cette activité ludosportive.

8.1.4. Une transformation de la représentation des saisons : Le VTT en hiver

Avec ou sans neige, le VTT en hiver correspond à une mixité des supports - pratiquer le VTT à la place du ski et une permutation des saisons - pratiquer le VTT l'hiver, suivant la tendance d'évolution dans le sens d'une hybridation et d'une diversification des disciplines¹⁸⁶⁹. Cette caractéristique appelle deux éléments d'observation que précise Jean-Pierre Augustin : « *une logique d'ouverture qui cherche à renouveler les pratiques et à s'adapter aux évolutions, et une logique de technologisation des activités qui s'appuie sur les inventions incessantes d'instruments de pratique* »¹⁸⁷⁰.

D'une part, en commençant à se diffuser à la marge de la saison d'hiver, le VTT opère une transformation symbolique de son usage en termes de temporalité. Les hivers plus doux et moins enneigés élargissent sa saisonnalité. La représentation de la période de pratique s'en trouve modifiée. Les stations ouvrent des itinéraires aux vététistes avant la fin de la période d'exploitation hivernale comme en témoigne le dossier de presse des Deux Alpes de l'hiver 2016-2017 annonçant le démarrage de la saison en avril sur la piste de Venosc¹⁸⁷¹ ou encore l'organisation mi-avril de la « *Sarenne Snow Bike* » à l'Alpe d'Huez, descente VTT non chronométrée. Créée en 2008, cette épreuve part du sommet du Pic Blanc, VTT dans la neige, et rejoint après seize kilomètres de descente et deux mille mètres de dénivélé négatif, le village d'Huez. La manifestation, festive, clôturait la saison hivernale et annonce celle du VTT¹⁸⁷². Ces actions reflètent des opérations séduction visant à amorcer la saison suivante en attirant l'attention de la clientèle captive des stations.

D'autre part, il s'agit d'adapter le VTT à des terrains accidentés ou malléables, notamment la neige mais également le sable ou la boue, avec une nouveauté technologique consistant à disposer de pneus surdimensionnés, le « *Fat bike* ». En montagne, cette nouvelle modalité associe activité, période hivernale et surface enneigée¹⁸⁷³. Le Syndicat professionnel des Moniteurs Cyclistes Français valorise

¹⁸⁶⁸ « L'absence d'état stable », p. 173 sqq., In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁸⁶⁹ AUGUSTIN Jean-Pierre, « La diversification territoriale des activités physiques », *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, n° 2, pp. 417-435.

¹⁸⁷⁰ Ibidem.

¹⁸⁷¹ Dossier de presse Les 2 Alpes Hiver 2017, In, Pro Isère Tourisme [En ligne]. Consulté le 11 juin 2017. Disponible à l'adresse : http://pro.iseretourisme.com/sites/default/files/minisite/pro/Presse/DP/dp_les_2_alpes_hiver_2017_fr.pdf

¹⁸⁷² Mosca, S., « Sarenne Snow Bike, un avant-goût de l'été », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 avril 2008.

¹⁸⁷³ Berthélémy, F.-B., « VTT sur neige : à fond, à fond, à fond ! », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 18 février 2006. « Un premier événement "fat bike" à Villard de Lans », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 9 janvier 2015. Guehard, C. « Le VTT givré trace son sillon », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 2 février 2015.

cette pratique comme le montre une vidéo promotionnelle présentant le Fat bike en Chartreuse¹⁸⁷⁴. Compte tenu du contexte, changement climatique, mais aussi coût de plus en plus élevé de l'activité ski, pesant sur les destinations touristiques de montagne, cette corporation a compris l'intérêt de développer le VTT. Le Fat bike s'adapte au terrain quel que soit l'épaisseur de neige et ne nécessite pas automatiquement l'utilisation de remontées mécaniques, ce qui permet à certains territoires d'élargir leur offre touristique.

Cette transformation technologique, constitutive du phénomène d'innovation, correspond aussi à des changements socio-culturels. Encore plus que le VTT « classique », le Fat bike permet d'arpenter les lieux les plus improbables. Il invite à repousser les limites de l'accessibilité des terrains de pratiques, d'autant plus s'il dispose d'une assistance électrique. Pratiquer le VTT sur neige représente une forme de dissidence par rapport à l'usage en vigueur, la pratique estivale. De ce point de vue cette forme d'innovation se situe au début du processus. Toutefois, la prise en compte de cet usage par les fabricants et plus particulièrement par la grande distribution, donne un indice de la diffusion qui commence à s'effectuer à grande échelle. Les transformations technologiques ne se déduisent pas des seules qualités proposées par le fat bike mais par l'usage des pratiquants. Cette modalité reste comme toutes les pratiques, soumise à l'incertitude de son utilisation future en fonction de l'évolution de la société¹⁸⁷⁵.

Le VTT hors période estivale ne constitue pas une activité propre à l'Oisans. Il intéresse certaines stations de moyenne montagne dont l'ouverture des pistes aux vététistes en pleine saison d'hiver pallie l'absence de neige. Roger Mandin considère favorablement cette stratégie qui consiste à anticiper les évolutions climatiques. Son propos confirme une appropriation répandue dans les stations françaises, une alternative que certaines ont intérêt à promouvoir en raison du radoucissement des températures en hiver. Il prend l'exemple de la station des Gets dont les pistes du Mont Chéry ont été ouvertes en janvier aux vététistes en raison de l'absence de neige. Il relève le potentiel important de vététistes aux Gets grâce au public anglais et aux résidents permanents¹⁸⁷⁶.

Le VTT, très présent sur les domaines skiables en été, commence à apparaître comme une alternative au ski, l'hiver. Cet aspect questionne sa capacité à le supplanter réellement. Au-delà de ces transformations, la territorialité du VTT s'exprime différemment en fonction des caractéristiques intrinsèques des espaces de pratiques mais également des types de clientèles accueillies.

¹⁸⁷⁴ MCF, « Fat Bike le plaisir XXL », Youtube [En ligne]. Consulté le 28 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=s7DLTEtqiIQ>

¹⁸⁷⁵ « L'innovation technique et technologique, une exception ? », In, GAGLIO Gérald, *Sociologie de l'innovation*, op. cit., Chapitre 1.

¹⁸⁷⁶ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

8.2. Des transformations spatiales à géométrie variable

8.2.1. Le modelage du territoire : la création de pistes de VTT

Le VTT de descente ne se satisfait pas des chemins carrossables ou des sentiers piétons et nécessite l'aménagement de pistes spécifiques pour répondre aux attentes de la clientèle. Si la montagne constitue un espace « vide » au sens où l'exprime Lionel Albertino¹⁸⁷⁷, la création de nouvelles pistes dédiées au VTT avec le façonnage de virages relevés, l'installation de modules et rampes de saut et de passerelles en bois, l'élargissement et le nivellement du terrain au moyen de pelles mécaniques opère inévitablement des transformations spatiales de manière très visibles sur le paysage¹⁸⁷⁸. Les paroles de Lionel Albertino démontrent le travail nécessaire :

« Les pistes ont vraiment été dessinées, tracées pour eux [...] C'est des pelles-araignées [...], des sapes et ils travaillent les virages à la sape pour faire un beau virage relevé ». Il ajoute : « Lilith, 666¹⁸⁷⁹, [...] tout le secteur du Diable a été énormément travaillé pour le VTT, des pistes faites pour du vététiste. [...] C'est de la sensation VTT. [...] Tu regardes les vidéos [sur Youtube], Venosc, c'est une piste qui est vraiment avec un mouvement de terrain étudié pour le vététiste ».

Néanmoins, les impacts physiques en termes d'hypothétiques dégradations environnementales ne figurent pas au débat alors qu'ils cristallisent les tensions sur certaines zones à l'écart des stations. (*Le point 8.5 de ce chapitre consacré aux limites de la territorialité questionne cet élément*). Les transformations morphologiques sont telles que les pistes de VTT empiètent sur celles de ski là où l'emprise au sol reste la même. Roland Girard affirme : « On n'a plus des pistes de skis, on a des pistes de vélo de descente. Ce sont les remontées mécaniques qui ont décidé ça [...] pour faire de la vente de forfait »¹⁸⁸⁰. La prise en considération de la nouvelle pratique aux dépens de la pratique traditionnelle rappelle l'une des caractéristiques de l'innovation, une « destruction créatrice »¹⁸⁸¹. Ce modelage du territoire entre en partie en concurrence avec l'existence des pistes de ski, ce que confirme Roland Girard : « Aujourd'hui, une piste de ski il faut qu'elle soit plate et avec le moins de cailloux possible. Et

¹⁸⁷⁷ « À l'époque le domaine VTT des Deux Alpes se contentait uniquement de la montagne de Pied Moutet [où le] VTT était pratiqué principalement. On ne savait pas quoi faire de ces gens-là [...] C'était une discipline qui rapportait un petit peu d'argent, mais on ne savait pas trop où les mettre et on s'était dit on va privatiser cette montagne pour le vététiste. [...] Il n'y avait rien, c'était une friche pour le VTT, il n'y avait pas une seule piste [pour le VTT] il y avait des chemins, une route carrossable qui permettait d'accéder jusqu'au sommet [...] de Vallée blanche [...] le vététiste pouvait descendre éventuellement par cette route 4x4. [...] On s'est dit : "on va essayer de travailler sur cette montagne-là, qui est un lieu qu'on arrivera facilement à cloisonner, à fermer, à gérer. Et on va voir un petit peu ce que ça donne" ». In, Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁸⁷⁸ Carnino, C., « De gros travaux dans la station », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 23 mai 2012. « Un bike park de niveau professionnel », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 juin 2012. « Voici la mini pelle en action » Facebook 2 Alpes bike park, [En ligne] Consulté le 26 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/2AlpesBikePark/videos/709163292545788/>

¹⁸⁷⁹ Lilith et 666 sont des noms de pistes de VTT.

¹⁸⁸⁰ Entretien avec Roland Girard, 21 janvier 2017.

¹⁸⁸¹ SCHUMPETER Joseph Alois, Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture, op.cit.

aujourd'hui, on va mettre un VTT de descente, il faut qu'il y ait du relief. Donc, si on veut que les pistes [de VTT] disparaissent sous la couverture neigeuse, il faut une grosse épaisseur de neige ».

Cet acteur décrit une forme d'incompatibilité entre la préparation des pistes de ski et celles de VTT, d'où la nécessité de tracer des pistes de VTT à la marge afin de préserver le domaine skiable. Il précise : « *Aujourd'hui les pistes de VTT on essaie de ne pas les faire sur les pistes les plus fréquentées [...] l'hiver* »¹⁸⁸². Dans le cas des Deux Alpes, le premier secteur développé pour le VTT fut celui de Vallée Blanche à la marge de l'axe principal de fréquentation. Il bénéficie d'une nouvelle fonction avec le VTT alors qu'il devient de plus en plus difficilement exploitable en hiver en raison du déficit d'enneigement.

L'aménagement des pistes de VTT nécessite des travaux d'envergure qui impactent visuellement l'espace. Ces répercussions se lisent de manière plus prononcée aux Deux Alpes où l'offre et la demande se tournent vers le VTT de descente qui nécessite d'importants travaux d'aménagement.

8.2.2. Une spatialisation différente entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes

Une forte corrélation se noue entre la station des Deux Alpes et les nouvelles pratiques caractérisées par des valeurs de libre-expression, de plaisir, de jeu. L'exemple du VTT l'illustre au même titre que le snowboard. Ainsi plusieurs informateurs associent la pratique du VTT et les Deux Alpes. Les caractéristiques socio-culturelles des vacanciers, représentés par une jeunesse étudiante, favorisent l'accueil des nouvelles pratiques. La presse locale ne manque pas de le souligner¹⁸⁸³. Pour Roger Mandin la station des Deux Alpes garde toujours une connotation de station moderne, innovatrice avec Georges Joubert, le GUC, l'invention du forfait. Le VTT reste dans cette logique, dans le fil de leur histoire, composée d'individus innovateurs. Selon lui, ceux qui ont monté la station étaient des visionnaires. Le VTT représentant l'avant-garde, il correspond aux caractéristiques de l'écosystème territorial¹⁸⁸⁴. Roger Mandin oppose les Deux Alpes, station de deuxième génération, avec Morzine où il réside, répertorié parmi les stations dites de première génération¹⁸⁸⁵. Morzine est un village historique. Selon Roger Mandin, les habitants sont « *longs à la détente* » et se sont tournés vers le ski car ils n'ont pas eu le choix mais « *Ce ne sont pas eux qui ont inventé la neige* »¹⁸⁸⁶.

Si l'Alpe d'Huez attire avec peu d'efforts tous types d'événements par sa renommée mondiale obtenue grâce au Tour de France, elle peine à « *transformer l'essai* » en termes de développement des

¹⁸⁸² Entretien avec Roland Girard, 21 janvier 2017.

¹⁸⁸³ Martinet-Elghoul, C., « Devancer les tendances : la station, depuis sa création, se veut avant-gardiste », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 3 janvier 2009.

¹⁸⁸⁴ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹⁸⁸⁵ DELORME Franck, « Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne », *In Situ [En ligne]*, 22 juillet 2014, n° 24.

¹⁸⁸⁶ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

nouvelles pratiques. L'association Vélo Club Alpe d'Huez Grandes Rousses créée en 1996 mais réactivée en 2004 le reconnaît volontiers : « *Si par ailleurs la station a su gagner une renommée avec un événement ponctuel mais très médiatique qu'est la Mégavalanche, en attirant un grand nombre de participants, il lui faudrait à l'avenir savoir retenir ces vététistes et les amener en dehors de cette manifestation* »¹⁸⁸⁷. L'organisation de la Mégavalanche contribue à marquer le territoire d'une empreinte VTT mais, seule, ne suffit pas à faire du site un lieu reconnu de pratique. La typologie touristique au moment de l'événement représente un concentré de vététistes à un instant donné mais diffère de celle des visiteurs habituellement constatée. Enfin, les différences socio-culturelles des vacanciers entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes ne suffisent pas à expliquer les raisons d'une dissemblance de développement dans les deux stations.

Le rôle différencié d'acteurs déterminants joue sur le résultat en matière de territorialité entre les deux domaines. Les réseaux de compétence collective représentant l'articulation sociale de la diffusion de l'innovation¹⁸⁸⁸, varient d'une station à l'autre. Là où l'Alpe d'Huez se contente d'un événement phare pour déclencher l'extension du VTT sur son secteur, les Deux Alpes investissent rapidement dans le façonnage des pistes, notamment en sollicitant le savoir-faire d'acteurs extérieurs aux structures institutionnelles, ayant le statut « *d'agent passeur* », à l'image de Roger Mandin. Celui-ci fait partie du réseau au sein duquel le PDG de Deux Alpes Loisirs joue un rôle prépondérant : « *L'Alpe d'Huez avait la Mégavalanche mais ils n'ont pas développé derrière* ». À la différence il considère que le développement aux Deux Alpes est en grande partie dû à Henri Brac de la Perrière avec lequel il a beaucoup travaillé. Le PDG de DAL a développé le snowboard et le VTT parce qu'il pratiquait les deux disciplines¹⁸⁸⁹.

Ces différences de développement amènent à considérer les Deux Alpes comme une destination reconnue véritablement pour le VTT. D'après Lionel Albertino :

« Les vrais vététistes, ne serait-ce qu'au niveau du personnel de Deux Alpes Loisirs, les bike patroller, ceux qui sont vraiment une espèce d'équivalent de pisteurs, mais pour le vététiste, me disent qu'on ne peut faire aucun parallèle entre ce que l'on trouve en terme de bike park sur l'Alpe d'Huez, même si en terme de kilométrages de pistes ils sont deux fois ou trois fois plus grands que nous mais en terme de qualité et en terme de sensations, le bike park des Deux Alpes est vraiment fait pour du vététiste »¹⁸⁹⁰.

Selon cet acteur, si l'Alpe d'Huez précède les Deux Alpes dans la prise en considération du VTT de descente, ces derniers se spécialisent très vite en créant des pistes adaptées à la demande d'une typologie de pratiquants, les descendeurs. De fait ils adoptent un positionnement répondant aux valeurs contre culturelles en proposant toutes sortes de modules : « *Les Deux Alpes a mis peut-être plus de*

¹⁸⁸⁷ Lettre de l'association VTT de l'Alpe d'Huez à la mairie, 24 janvier 2000. Archives mairie Huez, cote 2W86.

¹⁸⁸⁸ « Les réseaux de compétence collective », pp.289 sqq. In, ALTER, Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁸⁸⁹ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹⁸⁹⁰ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

temps à lancer la machine mais a fait des pistes de VTT [...] L'Alpe d'Huez, ils ont fait tout le contraire [...] ils ont considéré [...] sauf à quelques exceptions [...] que l'acquis des chemins suffisait à créer un bike park »¹⁸⁹¹. Ce discours rejoint l'avis de Bernard Julien. Celui-ci plus distancié, juge que l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes proposent deux produits différents :

« Ce sont deux philosophies différentes de rider. Si on devait simplifier : descente et enduro. [Aux Deux Alpes] piste un peu large, aseptisée, typée, enrobée, des chemins qui sont travaillés. Virages relevés [...] plus tous les modules en bois, tremplin, passerelle, nous [Alpe d'Huez] finalement les chemins sont beaucoup moins travaillés [...], naturels avec de la caillasse, du coup tu roules moins vite, tu dois chercher la trajectoire, optimiser la trajectoire »¹⁸⁹².

L'utilisation du terme « *philosophie* » renvoie à une démarcation socio-culturelle entre les deux stations. En effet, les Deux Alpes accueillent une catégorie de pratiquants plus jeunes, plus proches des valeurs de la contre-culture, à laquelle la station répond en modelant des pistes pour plus de sensations et de spectacle et en organisant des manifestations ciblées. Le Mondial du VTT ou les Crankworx, formes dissidentes d'événements par rapport aux compétitions institutionnelles, se sont déroulés aux Deux Alpes et ont contribué par leurs formats spectaculaires, à la création d'un bike park professionnel¹⁸⁹³.

Il est intéressant de souligner l'évolution du terme « *bike park* » depuis les années 2000. De zone restreinte et fermée, construite sur un espace précis du domaine, le bike park tend aujourd'hui à signifier l'ensemble du domaine (VTT) d'une destination. De ce point de vue, le concept se banalise, se standardise, se globalise. Il devient le pendant estival de la « *station de sports d'hiver* ». Bernard Julien reconnaît une confusion dans l'appellation bike park mais celle-ci s'estompe : « *Un domaine VTT peut avoir un bike park, c'était très bien, tout le monde comprenait, le problème c'est qu'il y a les Anglais qui sont arrivés, les anglicismes, bike park en anglais c'est domaine VTT [...] Quand je parlais de bike park, c'est domaine VTT* »¹⁸⁹⁴. Désormais c'est à l'échelle de la station qu'existe le parc de loisirs¹⁸⁹⁵, thématique de laquelle se sont emparés plusieurs auteurs¹⁸⁹⁶.

L'appropriation du VTT par l'écosystème territorial génère des transformations spatiales différenciées en fonction des lieux. Sur le domaine Alpe d'Huez Grand Domaine VTT le terrain se satisfait davantage des chemins piétons existants. Néanmoins, les stations satellites associées, en fonction de

¹⁸⁹¹ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁸⁹² Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

¹⁸⁹³ « Un bike park de niveau professionnel », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 20 juin 2012.

¹⁸⁹⁴ Entretien avec Bernard Julien, 18 mai 2017.

¹⁸⁹⁵ Chandellier, A., « Nos stations sont-elles des parcs d'attraction ? La multiplication d'activités hors ski change le visage et les habitudes des versants », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^{er} mars 2014. Chandellier, A., « En Suisse, ces stations tentées par la Disneylandisation », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 24 novembre 2014.

¹⁸⁹⁶ COGNAT Bruno, *La montagne colonisée*, Paris, Éd. du Cerf, 1973, 94 p., ARNAUD Danielle, *La neige empoisonnée*, Paris, A. Moreau, coll. « Nuisances », 1975, 299 p., WOZNIAK Marie, *L'architecture dans " l'aventure des sports d'hiver " stations de Tarentaise (1945-2000) l'image de la montagne en construction. S'inscrire dans le temps, s'ancrer dans l'espace ?*, Thèse, Grenoble, 2004, 653, 202 p., BRUNEL Sylvie, *La planète disneylandisée pour un tourisme responsable*, [Nouvelle édition actualisée et enrichie], Auxerre, Éd. « Sciences humaines », 2012, 307 p.

leurs cibles de clientèles, s'orientent différemment. Auris tend vers l'aménagement de pistes adaptées aux débutants¹⁸⁹⁷, Vaujany se centre sur l'enduro en organisant des événements dans cette discipline¹⁸⁹⁸. Le domaine de l'Alpe d'Huez dans sa globalité offre une proposition plus large et plus familiale. Jean-Christophe Hoff, directeur de la SATA, le met en avant : « *Du côté de l'Alpe d'Huez les clients peuvent aussi pratiquer le cross-country et l'enduro. Une offre plus diversifiée pour une clientèle plus large* »¹⁸⁹⁹. Aux Deux Alpes, la descente prime comme le rappelle Gilles Vanheule : « *Les Deux Alpes proposent essentiellement du VTT de descente, conséquence de la topographie des lieux. Du coup, nous sommes sur une clientèle assez jeune* »¹⁹⁰⁰.

Certes la topographie joue un rôle dans la trajectoire des disciplines comme le souligne Gilles Vanheule, mais la pratique reste tributaire de réseaux différenciés de compétences et de l'histoire propre à chaque destination. En conséquence, la spatialisation s'opère différemment entre le domaine VTT de l'Alpe d'Huez et celui des Deux Alpes.

Si l'arrivée du VTT en Oisans rend visible des transformations spatiales dans les stations de sports d'hiver, d'autres modifications restent à considérer.

8.3. Des transformations sociales, organisationnelles, culturelles, techniques, économiques

8.3.1. De la mise à l'écart du cross-country au développement de l'enduro

Alors que la pratique descendante du VTT structure les bike parks des stations de sports d'hiver, les stations se détournent du cross-country. Il correspond à d'autres catégories de pratiquants enclins à accepter les efforts de l'ascension sans l'usage de remontées mécaniques. Yves Berlioux revendique pratiquer cette modalité en correspondance avec ses affinités. Le refus de fréquenter les stations crée une forme de distinction¹⁹⁰¹ :

« Moi [là où] je vais, ce sont des plateaux, plateau du lac Fourchu, plateau d'Emparis. Ce sont les deux endroits où on peut faire du VTT un peu cross-country, avant il faut grimper, mais une fois qu'on est sur ces plateaux on peut se promener à vélo. Après il y a la [re]descente. Mais au départ [...] c'est difficile à monter, il faut porter le vélo donc ça c'est le plateau d'Emparis, c'est vraiment l'endroit, le seul en Oisans où tu fais du grand cross-country, tu restes sur ton vélo tout

¹⁸⁹⁷ Le directeur de la station, Hervé Conte précise : « Nous nous positionnons sur du VTT découverte accessible et familial », in, « Les stations misent sur le VTT pour réussir leur été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 juillet 2012.

¹⁸⁹⁸ Sandre, A., « Vaujany Gravity Enduro : une première sous le soleil », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 juillet 2012.

¹⁸⁹⁹ « Les stations misent sur le VTT pour réussir leur été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 juillet 2012.

¹⁹⁰⁰ « Les stations misent sur le VTT pour réussir leur été », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 21 juillet 2012.

¹⁹⁰¹ BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, France, Éd. de Minuit, 1979, 670 p.

le temps, tu peux faire du plat, tu montes longtemps, tu descends longtemps [...] au plateau du lac Fourchu, ça trie, le fait qu'il faille porter le vélo pendant ¾ d'heure, il y a très peu de pratiquants »¹⁹⁰².

S'adressant à une niche de clientèle, le cross-country ne correspond pas à l'objectif des stations de développer une pratique massive.

Cependant depuis quelques années ce type de modalité descendante qualifiée parfois d'enduro se déroulant dans des espaces distants des stations évolue. Des agences d'organisation de séjours de VTT guidés se structurent à l'image de Caminobike qui via son site Internet promet de : « *S'amuser à VTT sur les plus beaux sentiers et découvrir des spots extraordinaires* »¹⁹⁰³. La proposition commerciale de cet opérateur se dessine autour d'une pratique immergée dans un environnement sauvage, à l'écart des bike parks aseptisés des stations¹⁹⁰⁴. Des lieux comme le plateau d'Emparis, la descente du Sentier du Facteur depuis le village de Villard-Reymond, des itinéraires depuis le Col de Sarenne et bien d'autres, à la fois sauvages mais accessibles par la route, offrent aux organisateurs de séjours l'avantage de véhiculer par minibus ces néo-pratiquants pour lesquels la montée reste un obstacle rédhibitoire. Dès lors les organisateurs se positionnent en facilitateurs de la pratique. Les itinéraires proposés, aux dénivelés négatifs (entre 2000 et 4000 mètres), représentent de sérieux atouts au regard des dénivelés positifs qui restent acceptables pour les pratiquants d'Enduro (de l'ordre de 100 à 600 mètres).

L'enduro ne semble pas perçu comme une ressource bien que la Communauté de communes de l'Oisans entende faire de l'Oisans un « *territoire de vélo de montagne* » avec le développement du projet Cycle¹⁹⁰⁵. En témoigne la note n°2 du 18 novembre 2014 qui pointe les problèmes occasionnés par le VTT¹⁹⁰⁶. Le compte-rendu du Conseil communautaire du 4 mai 2017 dans lequel le VTT n'est à aucun moment cité, renforce cette idée¹⁹⁰⁷.

La prise en compte de l'enduro met en avant une nouvelle forme de territorialité structurant autrement le territoire, d'autres lieux, pris en compte par d'autres acteurs. (*La question des limites à la structuration sera abordée dans le point consacré aux limites de la territorialité*). En parallèle le VTT dans sa modalité la plus large opère également des transformations.

¹⁹⁰² Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹⁹⁰³ Caminobike [En ligne]. Consulté le 30 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.caminobike.com/>

¹⁹⁰⁴ « Vous serez immergés en plein cœur de l'Oisans sauvage. À l'écart des parcours balisés et des bike park sur des itinéraires originaux, par leur variété et leur ampleur, reléguant l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes à une part infime de ce pilier du Parc national des Écrins. Grandes Rousses, Taillefer, Plateau d'Emparis, Belledonne côté Oisans, la Grave... vous reviendrez pour essayer de tout rouler ! », In, Caminobike. [En ligne]. Consulté le 30 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.caminobike.com/enduro-trip-oisans/>

¹⁹⁰⁵ Le projet Cycle Oisans fait partie des 12 fiches actions du plan d'actions « Espace valléen, destination Oisans » (2015-2020). Compte-rendu de conseil communautaire du 23 mars 2016. Communauté de communes de l'Oisans [En ligne]. Consulté le 31 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ccoisans.fr/67-1253-22-compte-rendu-conseil-communautaire-mars-2016.html>

¹⁹⁰⁶ In, Compte-rendu de la commission n°2 du 18 novembre 2014, Mountain Bikers Foundation. [En ligne]. Consulté le 1^{er} août 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/COMPTE-RENDU-commission-VOIRIES-PDIPR-du-18-11-2014.pdf>

¹⁹⁰⁷ Compte-rendu du conseil communautaire du 4 mai 2017. [En ligne]. Consulté le 1^{er} août 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.ccoisans.fr/upload/document/0013/170620-090633-cr-04-mai-2017.pdf>

8.3.2. Des transformations organisationnelles et sociales au sein des sociétés de remontées mécaniques

Les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes s'orientent vers un label FFC qui n'englobe pas la partie VTT de descente mais offre le bénéfice d'une promotion nationale. Les exigences du label répondent à plusieurs engagements déterminés. Il s'agit de la nécessité de s'appuyer sur un club partenaire FFC par convention, un minimum de cent kilomètres balisés selon la charte graphique de la FFC, des parcours classifiés, entretenus, une permanence téléphonique, un point d'accueil spécifique au VTT et des points d'information plus généralistes, des panneaux d'information et l'accès aux itinéraires parfaitement indiqué, une carte d'itinéraires ou un topo-guide, un point de lavage, un parc locatif de douze VTT minimum, l'organisation d'animations, l'achat du kit VTT-FFC : topo, panneaux et balises et le paiement d'une cotisation annuelle de 3800 francs en 2000¹⁹⁰⁸.

De plus, les stations sont dans l'obligation de répondre à la problématique sécuritaire. La pratique du VTT questionne l'implication des aménageurs, directement concernés par les risques juridiques de mise en cause de la responsabilité de tous les acteurs intervenant autour de l'équipement de parcours sportifs. Cette mise en cause dépend très largement du niveau d'information dont dispose le public. L'obligation de sécurité pèse sur les ordonnateurs mais aussi sur la personne délégataire de l'entretien du site. Afin de prévenir les griefs contre le maire ou le gestionnaire, les principes restent de responsabiliser l'utilisateur par l'information, signaler les dangers exceptionnels, réglementer en mettant en place des règles de conduite, des interdictions, et en entretenant régulièrement les équipements.

Afin de mettre en place les parcours en bonne et due forme, les stations se structurent pour s'adapter à ces prérogatives. Tant sur le site de l'Alpe d'Huez Grand Domaine VTT qu'aux Deux Alpes, l'organisation des itinéraires VTT conditionne l'emploi d'un personnel en charge de l'entretien. La mise en place de solutions plus ou moins formelles au début des années 2000, laisse la place à ce qu'il convient désormais de nommer les patrouilleurs VTT. Ce nouveau métier validé par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) (inscrit au Répertoire National des Qualifications Professionnelles de la branche sport) à la suite d'une formation de patrouilleur VTT, peine à être reconnu. S'il existe à ce jour une centaine de patrouilleurs détenteurs de cette qualification¹⁹⁰⁹, aucun des « *bike patrols* » de l'Alpe d'Huez ou des Deux Alpes ne détient ce certificat. Souvent déjà employés comme pisteurs-secouristes en hiver, ces surveillants possèdent un diplôme de secours éventuellement complété par une formation en interne à dominante « *aménagement du terrain* » (écoulement des eaux, sciage d'arbre, reprise des talus, engazonnement) en lien avec l'ONF. Mais le métier de patrouilleur garde un

¹⁹⁰⁸ Dianeige, Étude de faisabilité de parcours VTT, 20 février 2001. Sources : archives mairie Huez, cote 2W86.

¹⁹⁰⁹ D'après le Syndicat MCF.

statut d'agent d'entretien discrédité au regard de celui de pisteur-secouriste. Le Syndicat professionnel MCF¹⁹¹⁰ entend y remédier. L'appellation de patrouilleur VTT ou « *bike patrol* » contribue à revaloriser ce travail ainsi que le Syndicat des patrouilleurs VTT créé en 2016.

En 2017, les patrouilleurs VTT se répartissent entre six à l'Alpe d'Huez¹⁹¹¹ et sept aux Deux Alpes. La Grave, domaine non soumis à surveillance, ne nécessite pas de patrouilleur. Néanmoins une association, l'AVAG (l'Association du Vélo Alternatif de la Grave), s'occupe de l'entretien et de la réfection des chemins. Les patrouilleurs constituent un personnel pluriactif. À l'Alpe d'Huez en hiver quatre travaillent comme pisteurs-secouristes ou dans d'autres secteurs d'activité de la SATA comme la gestion du snowpark, deux exercent comme moniteurs de ski. Aux Deux Alpes cinq d'entre eux exercent en tant que pisteurs-secouristes et deux comme employés des remontées mécaniques. Maîtrisant nécessairement le VTT et détenteurs du PSE1 (Premiers secours en équipe de niveau 1) au minimum, les patrouilleurs VTT connaissent bien les enjeux de la pratique, ce qui favorise leur employabilité. Lionel Albertino précise :

« Aux Deux Alpes très rapidement, les personnes qui ont été intégrées dans la boucle en terme de produits VTT étaient des vététistes. Cela a été tout de suite la condition sine qua non. [...] Tous ces gens-là, [...] ont une sensibilité qui est propre à cette discipline [...] Implicitement, ils ont joué à améliorer de façon probante le bike park »¹⁹¹².

Le réseau de compétence collective joue en faveur de la territorialité du VTT. La structuration du métier de patrouilleur VTT le reflète. Un autre métier en constitue une illustration majeure, celui de moniteur de VTT.

8.3.3. La création des écoles de VTT MCF (Moniteurs Cyclistes Français)

L'encadrement professionnel des activités du cyclisme reste peu développé jusqu'au début des années 1990. Le Brevet d'État créé en 1974 ne s'adresse qu'aux entraîneurs du milieu fédéral et ne porte d'ailleurs que sur le cyclisme traditionnel (route, cyclocross, piste). Le développement du VTT en France au cours des années 1980 fait évoluer la réglementation au regard « *d'une demande croissante d'encadrement tant privé que public (centres de vacances pour mineurs) et d'une accidentologie*

¹⁹¹⁰ Sur son site Internet MCF utilise le terme de « diplôme » et non celui de « Certificat de Qualification Professionnelle ».

¹⁹¹¹ Oz et Vaujany ont une gestion séparée depuis 2013, date de la création d'une SPL. Depuis 2017, deux patrouilleurs VTT travaillent pour le compte de la SPL qui a remporté le marché qui correspond à la gestion des itinéraires sur Oz, Vaujany, Bourg d'Oisans, Allemont. Les itinéraires sur Villard-Reculas, Le Freney d'Oisans et Auris ont été repris par la SATA qui a obtenu le marché, suite à la dissolution de l'association Anim'Alp.

¹⁹¹² Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

croissante du fait de l'augmentation du nombre d'adeptes »¹⁹¹³. En 1992 le Ministère de la Jeunesse et des Sports édicte une instruction sur les recommandations relatives à l'encadrement du VTT¹⁹¹⁴. L'Arrêté du 19 février 1993 entérine la création d'un Certificat de Qualification Complémentaire (CQC) impulsé par les accompagnateurs en montagne. Par la suite, le Brevet d'État d'Éducateur Sportif option Cyclisme (créé en 1974) évolue avec une spécialité VTT. En 1996 le Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités Cyclisme (BEESAC) consacre une formation en lien direct avec le VTT (abrogé en 2012, remplacé par le BPJEPS AC¹⁹¹⁵).

La filière professionnelle se structure¹⁹¹⁶. Quatre moniteurs de cyclisme, Guillaume Campredon, Bertrand Rabatel, Raphaël Caillon, Fabrice Jeandedieu¹⁹¹⁷ créent le 23 août 1999 le Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français (MCF) dont le siège social se situe à Grenoble. Ce Syndicat professionnel a vocation à défendre la profession en labellisant des écoles de cyclisme MCF. Leur nombre évolue considérablement depuis la naissance du Syndicat. Le graphique ci-dessous montre l'accroissement de l'effectif des moniteurs de cyclisme affiliés MCF au niveau national, multiplié par près de douze en dix-sept ans.

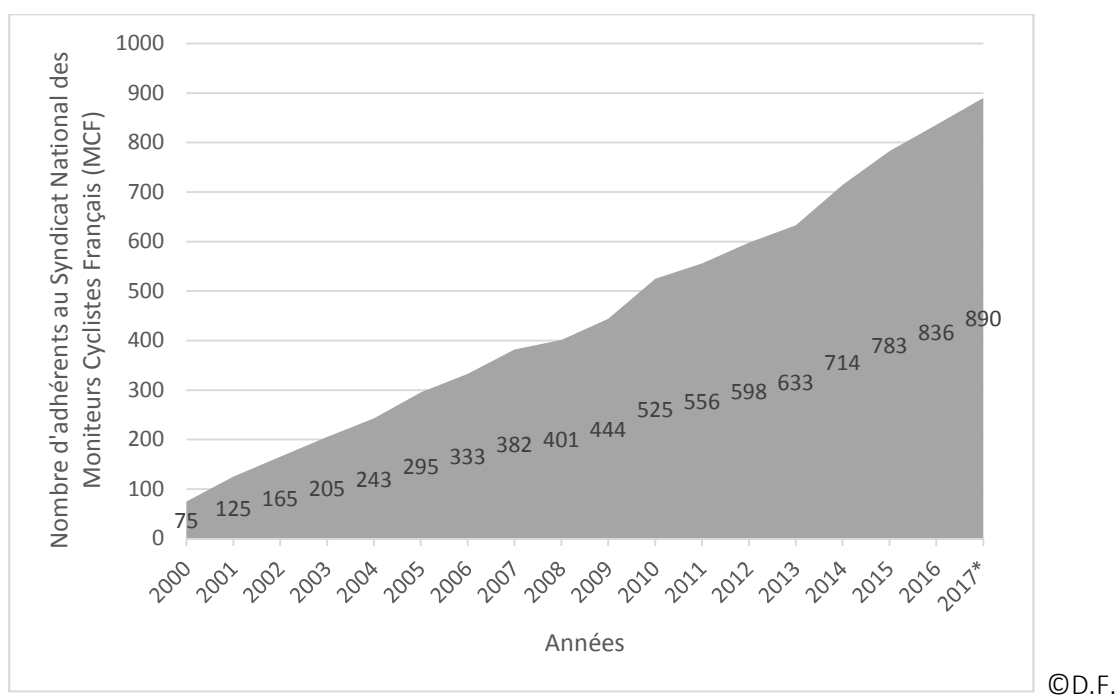


Figure 20. Évolution du nombre d'adhérents au Syndicat national des MCF de 2000 à 2017¹⁹¹⁸

¹⁹¹³ SAVRE Frédéric, La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996), op.cit. pp. 377 sqq.

¹⁹¹⁴ Instruction n°92-156 du 17 juillet 1992.

¹⁹¹⁵ BP JEPS AC : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Activités du Cyclisme.

¹⁹¹⁶ « Réglementation des formations cyclisme », CREPS Sud-Est, site de Vallon Pont d'Arc. [En Ligne]. Consulté le 27 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://crepsvpa.free.fr/cyclisme/reglementation/index1.htm>

¹⁹¹⁷ **Guillaume Campredon**, détenteur du BEESAC option VTT, il est gérant de l'entreprise Dayak qu'il a créée en 2003, commerce spécialisé dans le vélo de route, le VTT et les voyages à vélo. Il est le premier président des MCF. **Bertrand Rabatel** a enseigné l'EPS à l'université avant de devenir moniteur de VTT, entraîneur en descente puis formateur. Il a créé une école de VTT au lac de Paladru. Il est actuellement directeur de l'Institut de Formation du Vélo (IFV). Il est l'auteur de « Piloter son VTT », (2009) Éditions Glénat. **Raphaël Caillon** est moniteur de ski, affilié à l'ESF de l'Alpe d'Huez, détenteur du BEES 1^{er} degré en ski alpin et du BEESAC option VTT, il travaille actuellement comme charpentier en Oisans à son compte, **Fabrice Jeandedieu** est moniteur de ski et détenteur du BEESAC.

¹⁹¹⁸ Source MCF Statistiques arrêtées au 25 juillet 2017.

Au niveau local, en 2017, trois grandes zones montagneuses, la plupart situées dans les stations de sports d'hiver, se partagent les écoles labellisées MCF les plus nombreuses de la Région Rhône-Alpes. La Savoie dispose de treize écoles, la Haute-Savoie de neuf. En Isère les cinq écoles rassemblent un total de vingt-cinq moniteurs. L'Oisans avec douze moniteurs répartis entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, représente à lui seul 48% des effectifs de l'Isère.

Tous les moniteurs MCF de l'Oisans¹⁹¹⁹ indiquent encadrer la descente VTT. Cette spécialité marque une différence avec les anciennes qualifications que possèdent généralement les accompagnateurs en moyenne montagne dont l'encadrement de la descente n'entre pas dans les prérogatives.

Les MCF se présentent comme un Syndicat professionnel ouvert à toutes les activités du vélo mais ils communiquent largement sur l'encadrement du VTT et notamment la pratique descendante comme en atteste de nombreuses preuves¹⁹²⁰ telle que l'initiative en 2008 de la mise en place d'une norme AFNOR (Association française de normalisation) sur les pistes de VTT de descente ou celle de la création du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de patrouilleur VTT. Au niveau de l'encadrement le VTT « *ressort davantage* » que les autres modalités comme le rappelle MCF.

Cette orientation ne surprend pas dans la mesure où le VTT correspond à la pratique du vélo de loisir la plus répandue en France. Selon une analyse de marché datant de juillet 2013 réalisé pour le compte de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les VTT adultes représentent 26% de la répartition des types de vélo en France. Les VTT 20 pouces et 24 pouces¹⁹²¹, 20,5%, les vélos de course 5,5%, les vélos jouets 5%, les autres vélos enfants hors jouet 17%, les bicross et BMX 4%, les vélos de ville et VTTAE (VTT à assistance électrique) et vélos pliants 9,5%, les VTC 12,5%¹⁹²² (voir graphique, annexe 19). À considérer ces chiffres, le VTT (hors VTTAE) représente en 2013 46,5% du marché du cycle.

La répartition des moniteurs MCF en Oisans s'établit de la manière suivante. À l'Alpe d'Huez, les moniteurs MCF bénéficient d'une quasi-exclusivité d'encadrement de la pratique¹⁹²³. Sur les cinq moniteurs MCF référencés en 2017¹⁹²⁴, tous résident en Oisans à l'année. Pluriactifs, l'hiver ils exercent en tant que moniteurs de ski, affiliés à l'École du Ski Français de l'Alpe d'Huez, à l'exception de l'un d'entre eux, gestionnaire de gîte à Auris où il accueille les groupes de skieurs. Les moniteurs MCF de

¹⁹¹⁹ D'après le site MCF. [En ligne] Consulté le 25 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.moniteurcycliste.com/38-isere>

¹⁹²⁰ Outre la sensibilité des quatre fondateurs de MCF envers le VTT, la page Internet d'accueil du site MCF (<http://www.moniteurcycliste.com/index.php#.WX9TJYTvIU>) consultée le 31 juillet 2017 ne présente aucune photo de cyclisme sur route. Par ailleurs, les deux plus grandes images de la page d'accueil représentent des vététistes dans une attitude plutôt descendante. En arrière-plan de toutes les photos, les paysages représentent essentiellement l'univers de la montagne, voire de la haute altitude avec la neige en second plan. Enfin la vidéo d'accueil présente une image de garde typée descente. S'agissant du contenu de cette vidéo, il est intéressant de noter que les Deux Alpes servent de décor à la promotion du VTT de descente et l'Alpe d'Huez au vélo de route.

¹⁹²¹ Pouce : unité de mesure déterminant le diamètre de la jante du vélo.

¹⁹²² Réseau des Chambres des métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes. [En ligne]. Consulté le 2 août 2017. Disponible à l'adresse : http://www.mobili.club/download/a_classer/CRMA_ATOOUTS_etude_velo_201307.pdf

¹⁹²³ Exception faite d'un ou deux moniteurs indépendants non identifiés.

¹⁹²⁴ D'après le site MCF. École MCF de l'Alpe d'Huez [En ligne] Consulté le 25 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.moniteurcycliste.com/38-isere/École-mcf-de-lalpe-dhuez>

l'Alpe d'Huez bénéficie de l'infrastructure d'accueil de l'ESF. Cela indique un lien fort entre les MCF et l'ESF à laquelle les moniteurs de vélo appartiennent. L'encadrement du VTT à l'Alpe d'Huez permet aux populations de se fixer à l'année sur place. Les moniteurs de vélo ne constituent pas une population saisonnière exogène au territoire.

Aux Deux Alpes, l'encadrement du VTT laisse apparaître une structuration différente. Parmi les six moniteurs MCF trois vivent en Oisans à l'année. En hiver l'un d'eux travaille comme moniteur de ski dans la station, les deux autres comme responsables de magasin de sport. Pour ceux qui ne résident pas en Oisans à l'année, l'une exerce le métier de monitrice de ski aux Deux Alpes. Il s'agit de la seule femme monitrice de VTT dans l'Oisans toutes structures confondues¹⁹²⁵. L'un travaille en tant que moniteur de ski (Samoëns) et comme salarié à l'année de l'Institut de Formation du Vélo (IFV), le dernier exerce le métier de pisteur secouriste (Les Arcs) et aussi celui de pompier professionnel à Bourg Saint Maurice. Les moniteurs MCF des Deux Alpes reflètent une population moins ancrée à l'année en Oisans.

Il importe de préciser que les moniteurs MCF ne représentent pas l'ensemble des encadrants du VTT. Au niveau national d'après le Syndicat il existe trois mille moniteurs de vélo diplômés à ce jour. Aux Deux Alpes, six accompagnateurs en montagne détenteurs d'un certificat de qualification complémentaire (certification qui n'existe plus) regroupés au sein du Bureau des guides et accompagnateurs, encadrent le VTT. L'UCPA représente aussi une part de l'encadrement du VTT aux Deux Alpes avec quatre moniteurs en 2017. La répartition de l'encadrement du VTT dans cette station prouve l'importance croissante du VTT et plus particulièrement de la pratique de la descente.

À l'origine, souvent dispensé grâce à une qualification complémentaire du métier d'accompagnateur en montagne, l'encadrement du VTT change de statut et devient un métier à part entière propre à s'exercer dans les stations avec la spécificité d'un diplôme permettant d'encadrer la descente. La progression du nombre de moniteurs de vélo et plus particulièrement de vélo tout terrain représente une évolution considérable en lien avec la massification de la pratique mais également au regard de la préoccupation grandissante de la société envers la sécurité. Ces mouvements prouvent aussi une adaptation à des transformations culturelles.

¹⁹²⁵ D'après la base de données MCF [En ligne]. Consulté le 28 juillet 2017 disponible à l'adresse : <http://www.moniteurcycliste.com/>, deux monitrices MCF sont référencées au niveau des deux autres départements de montagne : l'une en Savoie (La Féclaz), l'autre en Haute-Savoie (Chamonix). En 2017, les monitrices MCF sont quarante-trois en France et vingt-trois à être domiciliées en Rhône-Alpes. Les autres structures de l'Oisans qui ont également été interrogées déclarent un effectif exclusivement masculin.

8.3.4. Des transformations culturelles et techniques

Le VTT véhicule non seulement des transformations sociales et organisationnelles mais également culturelles. En 2012, avec l'accord du Ministère de l'Éducation Nationale, des cours de VTT pour les enfants de l'école primaire de l'Alpe d'Huez sont dispensés deux fois par semaine grâce à l'initiative lancée par une éducatrice sportive du Palais des sports. L'objectif pédagogique de cette formation répond à la volonté de sensibiliser les écoliers à la sécurité. Au-delà, il s'agit aussi de stimuler la pratique du VTT chez les jeunes enfants pour les inciter à poursuivre leur apprentissage en intégrant le club de VTT de l'Alpe d'Huez. L'écosystème territorial dynamise le déploiement de la nouvelle pratique par la volonté de former les enfants¹⁹²⁶ non pas en direction du vélo de route, comme le fait supposer la renommée de l'Alpe d'Huez en termes de cyclisme, mais en direction du VTT. La presse locale laisse penser que « *toutes les formes de cyclisme* » existent à l'Alpe d'Huez : « *Il ne fallait pas oublier que [...] l'Alpe d'Huez est reconnue comme spot mondial du vélo en été avec la pratique intensive de toutes les formes de cyclisme [...] Désormais les enfants du pays dévalent les pentes hiver comme été* »¹⁹²⁷. Mais si le VTT « *commence à l'école* », ce n'est pas le cas du vélo de route pour lequel aucune structure associative en mesure de former des enfants n'existe.

Il semble que le VTT influence en partie la culture locale alors que l'inscription socio-culturelle du ski donne des signes de faiblesse. On se souvient de la discussion au cours de laquelle l'un des acteurs interrogé reprochait au système scolaire de proposer aux enfants en primaire des cours de badminton à la place du ski¹⁹²⁸.

Autre exemple de la volonté de l'écosystème territorial de développer le VTT en direction de tous, aux Deux Alpes, la création de l'association des Choucas biker's fondée en 1999¹⁹²⁹. Sans que cela ne soit explicitement mentionné par les statuts, la création de cette association est à mettre en relation avec la création de la Mountain of Hell (MOH), pour laquelle la structure sert de support organisateur. En effet, très souvent, les communes préfèrent s'appuyer sur des structures juridiques associatives dans le cadre de l'organisation d'événements pour plus de souplesse. Une autre de ses fonctions, l'association encadre la formation des jeunes. Cette mission apparaît moins prioritaire qu'à l'Alpe d'Huez. Les effectifs du club restent faibles depuis la création, autour d'une vingtaine de membres. Cela corrobore l'idée que la mission principale du club demeure celle d'organiser la MOH. Néanmoins, certains sociétaires ont brillé dans les années 2000 dans les compétitions nationales et internationales,

¹⁹²⁶ M., S., « Les jeunes vététistes récompensés », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 1^{er} octobre 2016.

¹⁹²⁷ Mosca, S., « La saison du vélo commence à l'école », In, Le Dauphiné Libéré, édition locale, 27 mai 2012

¹⁹²⁸ « Le ski scolaire ! [...] je me rappelle toujours une anecdote fantastique à l'Alpe d'Huez une année, l'institut a dit : "cette année le sport ça sera le badminton, on ne fera pas de ski, on fera du badminton" », In, Entretien anonyme, 15 octobre 2014.

¹⁹²⁹ « "Les Choucas bikers" un nouveau club de V.T.T », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 6 août 1999.

notamment Matthieu Carnino. Troisième de la Coupe de France 2008 de descente, il a participé au circuit de Coupe du monde de descente trois années entre 2010 et 2012.

Cette dynamique culturelle peut enfin être caractérisée par les événements proposés. Tous s'adaptent très vite en direction de nouveaux publics plus particulièrement en intégrant des épreuves à destination des jeunes¹⁹³⁰ ou des femmes. La Mégavalanche accueille la première épreuve destinée au 9-14 ans en 2013.

Malgré la dynamique autour de ces structures associatives, le ski reste l'activité prépondérante pour les enfants des stations de sports d'hiver. La formation des jeunes vététistes reste peu prise en considération. Souvent, les pratiquants s'organisent seuls. À l'Alpe d'Huez Bernard Julien sponsorise depuis 2007 une équipe d'enduro et descente marathon dont l'objectif est de promouvoir son magasin « *Rocky Sports* » par l'intermédiaire d'un team.

Pour répondre aux attentes d'un public toujours plus composite, il faut noter qu'aujourd'hui le VTT se diversifie en de multiples modalités. La Fédération Française de Cyclisme répertorie six différentes formes dont cinq tournées vers la compétition : cross-country, enduro, descente, trial, four cross (dit 4X, ayant remplacé le dual slalom), la sixième étant représentée par la randonnée¹⁹³¹. Chacune de ces pratiques correspond à des univers culturels différents¹⁹³² et nécessite matériels et tenue spécifiques¹⁹³³. De plus la classification fédérale ne répond pas à tous les types de pratiques du VTT dont certaines se rapprochent d'autres modalités à savoir BMX, dirt, street, flat, freeride, short-track, water jump¹⁹³⁴. La diversification et la différenciation des pratiques¹⁹³⁵ particulièrement plus prononcées dans le domaine des loisirs que celui de la compétition, correspond à l'évolution de la société et sa structuration en de multiples sous-ensembles socio-culturels ou « *microcosmes sportifs* »¹⁹³⁶.

Enfin, il existe un lien ténu entre les transformations technique du VTT et celles du vélo de route. De la même manière que le snowboard a apporté des évolutions techniques au ski alpin, le VTT a

¹⁹³⁰ Arnould, M.-C., « À chacun sa Méga : Méga Kid pour les enfants », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 12 juillet 2014.

¹⁹³¹ « Présentation VTT – Les disciplines », In, Fédération Française de Cyclisme. [En ligne]. Consulté le 30 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.ffc.fr/presentation-vtt/>

¹⁹³² Corneloup, J. (2007). *Ambiance et univers culturels dans les stations de sports d'hiver*. In BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, op.cit.

¹⁹³³ **Le cross-country** constitue la discipline d'endurance du VTT. Elle se décline en cross-country en boucle, en ligne, marathon, contre la montre, par étape. Le cross-country en boucle représente la discipline retenue pour les Jeux Olympiques, d'où le nom de cross-country olympique. **L'enduro** associé à l'univers montagne, consiste en une épreuve composée de spéciales (chronométrées) et de liaisons (non chronométrées). L'équipement, spécifique, est le même que pour la descente. **La descente** est une « épreuve individuelle contre la montre sur un profil descendant, parsemé d'obstacles. **Le trial**, issu de la moto trial consiste à franchir des zones naturelles ou artificielles faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo, **le 4X ou four cross, héritier du dual slalom cette discipline voit s'affronter les coureurs par quatre sur un parcours descendant de 30 secondes à 60 secondes comprenant des obstacles naturels ou artificiels.**

¹⁹³⁴ « Parlez-vous VTT ? », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 23 juin 2005.

¹⁹³⁵ ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, op.cit.

¹⁹³⁶ Chapitre 4, « Macrocosme social et microcosme sportif », In, POCIELLO Christian, *Les cultures sportives pratiques, représentations et mythes sportifs*, 3^e édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 287 p.

contribué à transformer le matériel du vélo de route. Yves Berlioux reconnaît l'influence du VTT sur le vélo de route :

« Le VTT a fait beaucoup évoluer le vélo de route. Toutes les innovations du vélo de route actuel, tout ce qui est indexation des vitesses par exemple, ça vient du VTT, parce que le routier il n'était pas très novateur je trouve. À l'époque nos vélos [de route] n'évoluaient pas vite. Quand le VTT est arrivé c'était bien parce qu'il y avait tellement de contraintes supplémentaires, ça a fait évoluer le matériel de route aussi. Au niveau du freinage, de tout quoi, alors ils se sont dit : "le matériel ne tient pas le coup". Sur route on le savait plus ou moins, mais bon, on faisait avec »¹⁹³⁷.

L'intérêt grandissant de la population pour le VTT n'est pas sans conséquence sur le plan économique.

8.3.6. Des transformations économiques liées aux transformations climatiques ?

Le VTT devient un levier économique de la montagne. Aux Deux Alpes les chiffres de fréquentation des remontées mécaniques reflètent des pourcentages importants d'augmentation, tel que l'indique de manière immodérée Lionel Albertino :

« Dans les années 2005, 2006 on faisait du 200, 300, 400% de fréquentation en plus, [...] on était tous sidérés à l'époque [...] L'interlocuteur privilégié que j'avais [...] me disait : "on a fait encore 180% là sur le premier trimestre, en augmentation, là sur le deuxième trimestre, du moins sur le premier mois d'été, on a peut-être fait 300%" [...] Et en plus de ça, on est arrivé à un moment donné qui a été charnière, c'est quand on a changé la télécabine du Diable par le télésiège [décembre 2012], où là on est passé dans un appareil qui était optimisé pour le vététiste, pour le VTT l'été »¹⁹³⁸.

Les chiffres annoncés à l'Alpe d'Huez confirment cette explosion. Le compte-rendu de la réunion des maires du massif « *Espace VTT des Grandes Rousses* » du 30 août 2004¹⁹³⁹ relève 27374 passages en 2003 et 40553 en 2004, soit une augmentation de 48%. Le chiffre d'affaires progresse lui de 17000 € à 26000 €. Sur cette période le secteur d'Oz avec un chiffre de 90% de passages supplémentaires, représente la fréquentation la plus forte. Jean-Charles Faraudo en tant que président du directoire de la SATA, confirme la progression de 50% sur les forfaits longs séjours (cinq à six jours), le chiffre d'affaires de ces produits étant passé de 65000 € à 111000 € en une année. Ces éléments incitent les acteurs à poursuivre leurs investissements dans le sens du développement du VTT : « *Il semble donc qu'il y ait là*

¹⁹³⁷ Entretien avec Yves Berlioux, 21 décembre 2016.

¹⁹³⁸ Entretien avec Lionel Albertino, 17 janvier 2017.

¹⁹³⁹ Compte-rendu de la réunion des maires du massif sur l'espace VTT des Grandes Rousses du 30 août 2004, Archives mairie Huez, cote 2W86.

une forte possibilité de progression de la fréquentation touristique en été qui bénéficiera à toutes les communes du massif »¹⁹⁴⁰.

Aux Deux Alpes dix ans plus tard, la comparaison de l'année 2014 avec l'année précédente présente une augmentation de 30% de la fréquentation. D'après les chiffres communiqués par DAL : « *En 2003, on enregistrait 20 000 passages aux remontées mécaniques sur la saison. En 2013, on était à 200 000, soit environ 35 000 pratiquants de VTT l'été* »¹⁹⁴¹. Par comparaison, d'après l'étude réalisée par le Réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat¹⁹⁴², les Portes du Soleil décomptent 796191 passages de vététistes en 2012, soit près de 43000 de plus qu'en 2011. Avec un an d'avance, les Portes du Soleil, dont il faut rappeler que l'appellation commerciale regroupe douze stations françaises et suisses, enregistrent quatre fois plus de passages que les Deux Alpes seuls. Cette disparité incite les opérateurs de l'Oisans à rassembler leurs domaines pour rester concurrentiel vis-à-vis de cette destination. Même s'ils paraissent importants, les chiffres de fréquentation du VTT restent faibles en comparaison de ceux du ski. Ils ne sauraient en aucun cas à l'heure actuelle compenser l'apport économique du marché hivernal. Selon Didier Beuque l'un des dirigeants du domaine Villard de Lans/Corrençon, pour la destination qu'il représente « *Une saison VTT équivaudrait à une grosse journée de ski* ». L'article cité met en relief les propos de Thierry Combaz, manager du pôle développement de Villard de Lans, pour qui la station de Whistler reste un modèle à suivre en matière de développement du VTT : « *Ils ont un chiffre d'affaires VTT équivalent à une saison d'hiver chez nous ! La vraie problématique c'est le volume de pratiquants, certes en croissance en France mais pas encore au niveau nord-américain* »¹⁹⁴³.

Le Vercors avec ses pistes de ski de fond et ses routes forestières se prête particulièrement bien à la pratique du VTT cross-country, ce qui n'implique pas les remontées mécaniques dans le système économique du territoire. Au regard des retombées économiques, en Oisans, le ski reste encore la référence de l'écosystème territorial en matière de pratiques sportives ludiques. Interrogé à propos d'une remarque de Thierry Comeau responsable de l'organisation du Festival Vélo Vert à Villard de Lans relatée dans la presse locale selon laquelle : « *Un jour le chiffre d'affaires du VTT concurrencera le ski en station* »¹⁹⁴⁴, la réponse de Gilles Vanheule reste catégorique et sans ambiguïté : « *Je n'y crois pas une seule seconde ! Il faut être logique* ». Son argumentaire s'appuie sur la fréquentation et les retombées financières actuelles du ski alpin : « *On fait trente-cinq millions de chiffre d'affaires aux remontées mécaniques. Comment faire trente-cinq millions [...] à dix-sept euros le forfait en VTT*¹⁹⁴⁵ ? Cela ne me

¹⁹⁴⁰ Ibidem.

¹⁹⁴¹ Blanc, M., « VTT, des pistes faites pour des passionnés par des passionnés ». Le Dauphiné Libéré, édition locale, 19 juin 2014.

¹⁹⁴² Réseau des Chambres des métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes. [En ligne]. Consulté le 2 août 2017. Disponible à l'adresse : http://www.mobili.club/download/a_classer/CRMA_ATOUTS_etude_velo_201307.pdf

¹⁹⁴³ Bonnet, K., Vigny, J.-B., « Le VTT va-t-il soutenir durablement l'activité en station ? » Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 2 juin 2013.

¹⁹⁴⁴ Ibidem.

¹⁹⁴⁵ D'après le site Internet des remontées mécaniques de Deux Alpes Loisirs, le prix public adulte est de 19,70 € la demi-journée de 9h à 13h, 25,50 € pour une journée, et 123 € pour six jours (soit 20,50 € la journée). [En ligne]. Consulté le 19 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://ete.les2alpes.com/fr/tarifs-des-vtt-pass.html>. Par comparaison, le prix public adulte pour accéder au snowpark d'été, en ski ou

*semble pas possible. Alors peut-être que des sites s’y prêteront mieux [le Vercors] mais c’est un discours qui n’est pas fondé »*¹⁹⁴⁶.

Toutefois, questionné à propos de l’avenir du VTT, Roger Mandin reste très confiant. Pour lui ceux qui sont « *montés dans le train* » il y a quelques années bénéficieront du VTT qui ne peut que se développer en raison des transformations climatiques. Pour ceux qui n’auront pas fait l’effort de s’orienter vers le VTT, les hivers vont devenir difficiles¹⁹⁴⁷. De ce point de vue il est intéressant de souligner les changements de positionnement des marques de sport, et plus particulièrement des grandes marques de ski à l’image de Head, qui « *après avoir marqué l’histoire du ski* », promet de marquer celle du VTT (voir annexe 20). *Rossignol* se distingue de la même manière avec le rachat de *Raidlight* en se positionnant sur les activités outdoor¹⁹⁴⁸ puis avec le rachat de *Felt Bicycles* sur le cyclisme, notamment le vélo électrique¹⁹⁴⁹. Bruno Cercley, PDG du groupe *Rossignol* explique les raisons du « *virage du cycle* » qui s’inscrit dans leur stratégie de dessaisonalisation de leurs activités, en renforçant le hors-ski en partant du constat que dans les pays où se pratique le ski, se pratique aussi le vélo, les skieurs étant souvent eux-mêmes cyclistes et inversement. Au cours de l’hiver 2017 la société lance sa première gamme de VTT électriques, avec quatre modèles. La branche cycle représente douze millions d’euros de chiffre d’affaires avec *Time* (groupe *Rossignol*), auxquels s’ajoutent les soixante millions d’euros réalisés par *Felt* : « *On doit pouvoir multiplier le chiffre par deux en trois à quatre ans, pour atteindre les 140 millions* »¹⁹⁵⁰.

snowboard, est de 32,10 € la demi-journée « snowpark Expérience » à partir de 9h30, de 40,10 € la journée, et de 200,50 € les six jours (soit 33,41 € la journée). [En ligne]. Consulté le 1^{er} août 2017. Disponible à l’adresse : <http://ete.les2alpes.com/fr/tarifs-ski-pass-ete.html>

¹⁹⁴⁶ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁹⁴⁷ Entretien téléphonique avec Roger Mandin, 18 mai 2017.

¹⁹⁴⁸ Pac, C., « Rossignol officialise la reprise de Raidlight », *Le Dauphiné Libéré*, [En ligne], Mis à jour le 24 août 2016. Consulté le 1^{er} août 2017. Disponible à l’adresse : <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2016/08/23/rossignol-officialise-la-reprise-de-Raidlight>

¹⁹⁴⁹ « Rossignol va racheter Felt Bicycles », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, couverture du supplément *Le Dauphiné Entreprises*, 14 février 2017.

¹⁹⁵⁰ « Bruno Cercley : “contrer la saisonnalité” », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, supplément *Le Dauphiné Entreprises*, 14 février 2017.

8.4. Vers une stabilisation de la pratique : institutionnalisation et intégration par l'organisation territoriale

8.4.1. L'institutionnalisation : intégration du VTT par l'organisation territoriale

Le processus d'innovation passe toujours par une phase de stabilisation se traduisant par « *l'intégration des pratiques novatrices dans les règles d'organisation* »¹⁹⁵¹. Il s'agit d'un moment où « *l'horizon des possibles se rétrécit, où l'innovation se standardise et se referme* »¹⁹⁵². Les directions (Ici les sociétés de remontées mécaniques, les municipalités, les organismes supra-communales) imposent les nouvelles règles à ceux qui ne les avaient pas encore mises en œuvre. Le VTT entre aujourd'hui dans cette phase. Les propos de Gilles Vanheule le confirment : « *Je pense que là on stagne. Le pic c'était, on va dire les quatre premières années du Mondial du VTT* »¹⁹⁵³.

L'effacement du caractère déviant de la pratique caractérise cette séquence du processus. Le VTT devient un élément évident, intégré au territoire, presque incontestable, comme le décrit le directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes : « *Honnêtement, il n'y a plus grand monde que le VTT dérange c'est un peu comme le snowboard, c'est acté. Il y a du VTT l'été dans les stations, pas [seulement] aux Deux Alpes* ». L'informateur précise : « *Il n'y a pas plus de casse autour de ces disciplines-là que si tu fais venir cinquante ou cent étudiants en pharmacie ou en médecine aux Deux Alpes* ».

Au-delà de l'implication des remontées mécaniques, les institutions politiques territoriales, SIEPAVEO, Oisans Tourisme, prennent en charge la pratique du VTT. Les stations affichent des partenariats avec des marques de VTT. Certaines sponsorisent des équipes de compétition à l'image de Vaujany avec la marque Rose¹⁹⁵⁴. D'autres adoptent un positionnement plus global comme l'Alpe d'Huez au cœur des années 2000 avec Lapierre et un partenariat avec Nicolas Vouilloz, spécialiste de la descente, multi-champion du monde entre 1996 et 2002, ou Les Deux Alpes en partenariat à ce jour avec Commençal¹⁹⁵⁵.

¹⁹⁵¹ « L'institutionnalisation, une mise en forme », pp 104 sqq., In, ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, op. cit.

¹⁹⁵² FLICHY Patrice, *L'innovation technique, récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Ed. la Découverte, 2003, 250 p.

¹⁹⁵³ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁹⁵⁴ « Une équipe de VTT de descente en partenariat avec Rose », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 21 avril 2012.

¹⁹⁵⁵ « Un nouveau partenariat avec la station », In, Office de tourisme des Deux Alpes [En ligne]. Consulté le 30 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://ete.les2alpes.com/fr/commencal-notre-partenaire-vtt.html>

Le rôle d'Oisans Tourisme

Créée en 2001 et substitut de l'ancien Groupement des Offices de tourisme¹⁹⁵⁶, l'ADT Oisans (Association pour le Développement Touristique de l'Oisans devenue Oisans Tourisme), fédère les vingt-trois communes du territoire¹⁹⁵⁷. Sur le plan territorial, elle agit au niveau cantonal. Ses prérogatives fixées par la loi du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme¹⁹⁵⁸, se situent entre celles du comité départemental du tourisme de l'Isère et des offices de tourisme et syndicats d'initiative dont elle assure le lien. L'ADTO s'oriente très rapidement vers l'organisation d'événements dont elle entend tirer parti pour renforcer sa communication¹⁹⁵⁹. Elle organise en 2003 une épreuve européenne de marathon VTT, appelé « *Marathon World Series* », en partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme et les nombreuses communes de l'Oisans sur lesquelles l'itinéraire se déroule. Parallèlement, il existe une forte alliance entre Oisans Tourisme et l'Office de tourisme de Bourg d'Oisans, les deux structures étant présidées par une seule personne entre 2002 et 2007, Marc Carrel. Ce dernier souhaite que Bourg d'Oisans reste associé à une communication à l'échelle de l'Oisans et prend activement part à l'organisation de ces compétitions. En 2006 l'ADT Oisans renforce son positionnement en devenant Oisans Tourisme. Avec la perspective d'une gestion de plus en plus intercommunale, (intercommunalité en 2011 et application de la Loi Notre en 2017) Oisans Tourisme absorbe en 2017 toutes les structures de l'échelon communal et assure à leur place la promotion, exception faite des stations de l'Alpe d'Huez, des Deux Alpes, de Vaujany et d'Oz qui gardent leurs prérogatives. Les épreuves VTT « *importées* »¹⁹⁶⁰, dont Oisans Tourisme est co-organisateur (descente, four cross et marathon) calquées sur le modèle fédéral, permettent de communiquer à l'échelle territoriale de l'Oisans. Mais s'agissant des épreuves de descente et de four cross, les stations les convoitent pour leur propre compte (en contournant la communication Oisans). Le marathon VTT, pour lequel Oisans Tourisme est organisateur constitue une épreuve dont le positionnement s'avère trop élitiste (92 km, 2534 mètres de dénivelé positif et 3514 mètres de dénivelé négatif). L'événement dessert l'objectif de communication malgré l'organisation parallèle d'une épreuve plus ciblée pour le grand public le marathon light (randonnée VTT non chronométrée de 56 kilomètres, 1235 mètres de

¹⁹⁵⁶ « Le Groupement des offices de tourisme a été créé en 1984 à l'initiative de Jean-Guy Cupillard sous le concept "l'Oisans aux six vallées". Il s'est fixé comme objectif de mettre à disposition un budget collectif par l'intermédiaire des offices de tourisme ou associations assimilées, pour la promotion générale de l'Oisans avec, comme idée maitresse, le développement des vallées et villages en leur donnant des moyens de promotion, inaccessibles individuellement », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 14 juin 2000.

¹⁹⁵⁷ Au sens géographique incluant la Grave et Villar d'Arène, côté Hautes-Alpes. Depuis 2017, Venosc et Mont de Lans ont fusionné pour créer la commune des Deux Alpes. Dans le cadre de la Loi NOTRE, La Grave est considérée comme office de tourisme indépendant au même titre que l'Alpe d'Huez, Les 2 Alpes, Oz et Vaujany. Elle continue à établir une convention avec Oisans tourisme lui permettant de communiquer sur son offre via Oisans Tourisme. La création prochaine d'un office de tourisme communautaire pour la communauté de communes du Briançonnais transfèrera certainement la convention passée entre la Grave et Oisans Tourisme à l'intercommunalité briançonnaise.

¹⁹⁵⁸ Journal officiel de la République française, n°299 du 24 décembre 1992. Loi n°92-1341 du 23 décembre 1992.

¹⁹⁵⁹ ALTER Norbert, La bureautique dans l'entreprise les acteurs de l'innovation, Paris, les Éd. ouvrières, 1985, 200 p.

¹⁹⁶⁰ BESSY Olivier et SUCHET André, « Une approche théorique de l'événementiel sportif », *Mondes du tourisme [En ligne]*, 2015, n° 11. Les auteurs distinguent les événements importés, fortement standardisés, sur lesquels les organisateurs locaux ont peu d'emprise, des événements fabriqués ou « patrimoniaux » qui conservent une spécificité territoriale.

dénivelé positif et 2215 mètres de dénivelé négatif). Après quelques années de présence en Oisans, le marathon quitte le territoire. Les autres épreuves sont reprises directement par les stations. Oz et Vaujany accueillent des épreuves fédérales de descente et de four cross.

L'appropriation du VTT par Oisans Tourisme sur le format fédéral confirme la régression de la poussée innovatrice. Le choix d'Oisans Tourisme de se tourner vers l'organisation d'épreuves sous l'égide de la FFC, tant nationales comme la Coupe de France FFC de cross-country qu'internationales comme les Coupes du monde UCI, entérine la standardisation de la pratique.

Par suite de changement politique au sein de la structure et compte-tenu de la pression des stations de sports d'hiver qui acceptent mal la présence d'un nouvel acteur intercommunal empiétant sur leur prérogatives, Oisans Tourisme réoriente sa stratégie de communication et arrête son implication directe et de terrain dans l'événementiel VTT.

En revanche, depuis l'été 2014 la structure justifie son rôle fédérateur en s'impliquant dans le vélo de route. Elle met en place les « *Oisans Cols Series* ». Il s'agit de fermer la route aux véhicules à moteur selon un calendrier ventilé en juillet août et de la réserver à tous les cyclistes, sans chronométrage, ni inscription, ni heure de départ fixe. Le modèle reprend une idée développée dans le Briançonnais. Un ravitaillement est offert au sommet. Parmi les autres actions qu'elle met en place, Oisans Tourisme définit un partenariat avec l'équipe de cyclistes professionnels « *AG2R La Mondiale* »¹⁹⁶¹, crée un label d'hébergements « *cyclo* » à l'échelle de l'Oisans.

Son action pour la promotion du vélo de route témoigne de son implication dans une pratique non innovante dans les valeurs exprimées mais qui transforme considérablement le territoire.

Le phénomène de réduction de la poussée innovatrice constatée à l'échelle de l'institution intercommunale se lit également à travers la suspension d'autres événementiels VTT.

8.4.2. L'arrêt du Mondial du VTT : un indice de la régression de la poussée innovatrice

L'innovation se développe selon un mouvement découpé en séquences identifiées différemment selon les théories. Pour Norbert Alter le troisième temps du processus correspond à une phase de stabilisation au cours de laquelle on assiste à une situation de « *réduction de la poussée innovatrice* ». L'arrêt du Mondial du VTT aux Deux Alpes caractérise cette phase. Elle concorde avec la lassitude des marques (Norbert Alter évoque la lassitude des acteurs), et la volonté de celles-ci de changer de station pour redynamiser leurs produits :

¹⁹⁶¹ « L'Oisans, terrain d'entraînement pour l'équipe AG2R La Mondiale », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 16 novembre 2016.

« Quand on a fait le Mondial du VTT on était les seuls, vraiment toutes les marques voulaient venir aux Deux Alpes. Tous les mecs voulaient rouler aux Deux Alpes. Et puis la Pass'Portes qui existait avant mais un peu en deçà a repris le plan en modernisant son événement, sur ce que nous on faisait, avec plus d'animation autour, plus de trucs. Du coup, les marques se sont dit : "On a été huit ans aux Deux Alpes, on va aller aux Portes du Soleil". Maintenant, ils sont aux Portes du Soleil. Demain si Villard de Lans trouve le déclic, il va récupérer tout. [...] Je pense qu'un événement a un début [et] une fin. Il faut savoir se relancer »¹⁹⁶².

Le cheminement de l'événement, d'un lieu à l'autre, du succès au déclin, est à rapprocher de la notion de cycle de vie des loisirs¹⁹⁶³. La situation évoquée par Gilles Vanheule à propos du Mondial du snowboard rappelle aussi la concurrence des acteurs et des destinations. Celle-ci tire l'innovation de l'influence des uns vers l'influence des autres. Le VTT en Oisans atteint un pic de croissance au milieu des années 2000. Ce mouvement est à comparer à l'analyse de la courbe en « S » d'Everett Rogers à propos de l'adoption de l'innovation¹⁹⁶⁴ :

« Le Mondial du VTT, la grande époque ç'était quand on l'a racheté à Mandin, à Tarzoon. Là on faisait 15 000 personnes. La problématique des événements c'est que s'ils marchent bien, ils sont copiés. Et il n'y a pas une population assez importante pour que tout le monde fasse un Mondial du VTT. Du coup, ça se déplace. Pour l'instant ce sont les Portes du Soleil avec la Pass'Portes qui tiennent vraiment la place. Et puis Villard de Lans qui a repris une petite place avec le Vélo Vert Festival. Mais qui est plus axé salon, parce que franchement, le terrain de jeu de Villard de Lans n'est pas [*le même que dans l'Oisans*]

»¹⁹⁶⁵.

Cet exemple met en lumière la relation entre la baisse de fréquentation d'un lieu et l'apparition de nouveaux lieux de pratiques. Il illustre également la dépendance des organisateurs vis-à-vis de l'événementiel, considéré comme une ressource territoriale¹⁹⁶⁶ notamment en rapport avec sa rentabilité économique¹⁹⁶⁷. Gilles Vanheule souligne : « *Mille clients [...] même deux mille, s'ils ne dépensent que trente euros chacun par jour. Évidemment l'hôtelier qui a un hôtel 3 étoiles va dire : "moi ça ne me rapporte rien", mais la superette, le bar, le resto vont dire : "Moi je veux bien les garder" »*.

Tous les acteurs ne tirent pas partie de la même manière des événements. Le VTT correspond à un type de clientèle. Sa présence ne peut satisfaire tous les opérateurs de la même manière. Sa territorialité reste en partie limitée.

¹⁹⁶² Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁹⁶³ SUCHET André et STEBBINS Robert, « Le cycle de vie des loisirs », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 janvier 2015, vol. 38, n° 1, pp. 1-3.

¹⁹⁶⁴ ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, op. cit.

¹⁹⁶⁵ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

¹⁹⁶⁶ BESSY Olivier, « De l'innovation événementielle à l'innovation territoriale », in *L'innovation dans l'événementiel sportif. De l'attractivité touristique au développement territorial*, Presses universitaires du sport, Voiron, Territorial éd. Presses Universitaires du Sport, 2014, pp. 38-53.

¹⁹⁶⁷ MASSIERA Bernard, COGLIEVINA Christian et BEN MAHMOUD Imed, « Le marathon des Alpes-Maritimes (Nice-Cannes), une manifestation « rentable » pour le département », *Espace*, décembre 2010, n° 287, pp. 26-28. Il s'agit d'un marathon en course à pied.

8.5. Limites à la territorialité : Conflits d'usages et nouvelles interdictions des sentiers, le rôle de la MBF

Face à la multiplication d'interdictions de l'accès aux chemins préjudiciable au développement du VTT, les moniteurs MCF impulsent en 2009 la création de l'association nationale Mountain Bikers Foundation (MBF). La structure basée à Grenoble et située dans les mêmes locaux que les MCF exprime le pendant militant d'un même écosystème. En effet, l'association MBF vise à défendre l'accès du VTT aux lieux de pratique. Or, maintenir des chemins accessibles aux vététistes, c'est préserver l'emploi des moniteurs de VTT¹⁹⁶⁸. La Mountain Bikers Foundation agit en ce sens. Elle définit ses actions selon une charte déclinée en trois points à travers le respect de : la nature, des sentiers et des autres usagers (voir charte MBF annexe 21). Sa signature se résume ainsi : « *Pour un VTT durable et responsable* ».

La MBF entend se positionner comme un interlocuteur incontournable du milieu du VTT au même titre que d'autres acteurs de l'espace naturel, les chasseurs, couramment représentés dans les conseils municipaux et les randonneurs, souvent retraités et très investis dans la réfection des chemins pour leur propre utilisation.

Alors que le VTT, fortement représenté en Oisans stimule une partie de l'activité économique du territoire¹⁹⁶⁹, trois sentiers sont interdits au cours des années 2014 et 2015, souvent selon le principe de sécurité des usagers et plus particulièrement des randonneurs pédestres mais également au motif de la protection des espaces naturels et de la détérioration de l'assiette de certains sentiers. Ces interdictions ne manquent pas de faire réagir les différents acteurs du territoire par la voix de la presse locale¹⁹⁷⁰.

Un arrêté municipal en date du 24 juin 2015 interdit le chemin de la Cochette situé sur la commune de Vaujany « *à la circulation des VTT* » pour des raisons de sécurité. Le courrier du maire de Vaujany, photos à l'appui, adressé à Lionel Macaluso, président de l'association MBF¹⁹⁷¹ en atteste. Il stipule que l'interdiction de circuler reste « *limitée au Chemin de la Cochette* » afin de protéger le site d'une détérioration accentuée par le passage des vélos, mais également pour prendre toutes les mesures garantissant la sécurité des usagers qu'ils soient piétons ou cyclistes. MBF ressent comme une discrimination l'interdiction exclusivement à l'attention des vététistes. Elle demande une médiation. Le

¹⁹⁶⁸ Vigny, J.-B., « NON au VTT "interdit" », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 5 octobre 2012.

¹⁹⁶⁹ Bonnet, K., « Les stations misent sur le VTT pour réussir leur été », Le Dauphiné Libéré, 21 juillet 2012.

¹⁹⁷⁰ Blanc, M., & Vigny, J.-B., « Professionnels et pratiquants s'opposent à un arrêté pris par la municipalité de Mizoën : VTT l'interdiction qui fâche », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1^{er} août 2014.

¹⁹⁷¹ Lettre RAR du maire de Vaujany à Lionel Macaluso, Mountain Bikers Foundation, 25 août 2015. Sources : Mountain Bikers Foundation [En ligne]. Consulté le 15 juin 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2015/10/Vaujany-Courrier-du-maire.jpg>

maire de Vaujany s'engage alors envers la MBF¹⁹⁷² à effectuer des démarches auprès de la Communauté de communes de l'Oisans afin de retrouver la gestion de ce chemin confiée au PDIPR¹⁹⁷³ (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée) et à inscrire les budgets afférents à la réfection et à la sécurisation du Chemin de la Cochette sur l'exercice 2016. À ce jour, comme en atteste la visite de terrain de MBF en avril 2017, le sentier est rouvert aux vététistes. Dans ce cas de figure, la médiation opérée par MBF et la position de l'édile de la commune de Vaujany dont la station axe son développement en partie sur le VTT¹⁹⁷⁴ (partenariat avec Rose, organisation de manifestations de VTT), rendent possible la réouverture du chemin aux VTT.

La situation diffère pour deux autres sentiers en Oisans interdits rapidement après l'échéance électorale de mars 2014 ayant conduit à des changements de municipalité dans les deux communes concernées par les interdictions.

Depuis le 8 août 2014, l'itinéraire de la Balme sur la commune d'Auris en Oisans est « *interdit à la circulation des VTT* » par arrêté municipal¹⁹⁷⁵. Malgré une demande de recours gracieux de la part de MBF stipulant le retrait de cet arrêté puis la tenue d'une réunion au cours de laquelle se retrouvent les différentes parties prenantes, l'arrêté reste maintenu. MBF regrette une interdiction « *pure et simple* » de la pratique du VTT car l'arrêté « *ne vise pas une problématique précise et définie mais plusieurs aspects différents difficilement mesurables (sécurité des vététistes, sécurité des marcheurs, érosion du sentier, éboulement des murs en pierres sèches)* »¹⁹⁷⁶. Selon la Communauté de communes de l'Oisans : « *Il est constaté que le VTT de descente sur les sentiers devient un vrai problème pour les communes* »¹⁹⁷⁷. Le terme *VTT* de descente induit en erreur dans la mesure où les vététistes pratiquent plutôt l'enduro sur ces espaces distants des stations. Son utilisation laisse entendre une forme d'amalgame bien que la notion de descente fasse partie de la pratique du VTT en montagne. L'institution maintient une situation de statu quo. Aucune autre réunion n'est programmée jusqu'à ce jour. Deux visions s'affrontent. L'une, portée par la MBF et les professionnels de la pratique, s'oppose à l'interdiction exclusive du VTT et espère mettre en place un dialogue, l'autre, soutenue par une partie de l'écosystème territorial, considère la pratique néfaste au maintien des sentiers.

¹⁹⁷² Lettre du maire de Vaujany à Kostia Charra, président de la MBF, 21 octobre 2015. Sources : Mountain Bikers Foundation [En ligne]. Consulté le 24 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2015/10/Vaujany-Courrier-du-maire.jpg>
Le PDIPR Oisans est porté par l'intercommunalité depuis 2006. <http://www.ccoisans.fr/upload/document/0012/150512-120511-cr-du-26-02-2015.pdf>. D'après le programme d'actions 2015 de la communauté de communes de l'Oisans, des réfections de sentiers doivent être effectuées, notamment sur ceux interdits aux VTT.

¹⁹⁷⁴ Le maire de Vaujany Yves Genevois est également président d'Oisans Tourisme.

¹⁹⁷⁵ Arrêté municipal portant réglementation de la circulation VTT sur le chemin de la Cheminée. In Mountain Bikers Foundation [En ligne] Consulté le 24 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/arrete-interdiction-VTT-Oisans-Auris.pdf>

¹⁹⁷⁶ Compte-rendu de la réunion d'Auris en Oisans. MBF [En ligne]. Consulté le 29 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/CR-r%C3%A9union-Auris-en-Oisans-du-12-novembre.pdf>

¹⁹⁷⁷ Compte-rendu de la commission n°2 du 18 novembre 2014 de la Communauté de communes de l'Oisans. MBF. [En ligne] Consulté le 29 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/COMPTE-RENDU-commission-VOIRIES-PDIPR-du-18-11-2014.pdf>

Ici peut intervenir un autre acteur, comme médiateur potentiel, le Comité Départemental du Tourisme de l'Isère (CDT Isère) dans le cadre du PDIPR. Celui-ci en effet cherche à éviter la mono-activité et à mutualiser les espaces car le doublement de certains sentiers devient, compte tenu du nombre de kilomètres de sentiers en Isère, irréalisable financièrement. La tendance est à la hiérarchisation et au soutien aux chemins structurants aux dépens d'autres parcours, car le CDT cherche à contenir le PDIPR depuis deux ans : « *Il n'y a pas d'intérêt à créer des kilomètres de sentiers, au contraire au regard de la raréfaction du financement public* »¹⁹⁷⁸. En Oisans entretenir les près de 900 km de sentiers inscrits au PDIPR représente un coût énorme pour la collectivité. Francis Barlerin président de l'association « *Oisans au bout des pieds* » précise : « *En 2013 les 886 km de sentiers dans l'Oisans ont coûté 219659 euros en entretien et 131244 euros en investissement ; il faut savoir qu'un poteau directionnel revient à 1000 euros et nous en avons 1600 en Oisans* »¹⁹⁷⁹. Interrogé sur la problématique du sentier de la Balme, Grégoire Actis, chargé de développement touristique pour Isère Tourisme, cite en exemple La Plagne où certains sentiers sont fermés l'été aux piétons pour privilégier l'accès aux vététistes. Le Comité départemental du tourisme de l'Isère doit garantir la continuité des parcours qu'il promeut. Il est en capacité d'intervenir en cas d'interruption d'un parcours. Il lui suffirait d'argumenter en faveur de la réouverture du chemin de la Cheminée, en justifiant de la caractéristique de l'itinéraire, comme porte d'entrée du réseau (d'autant que le point de départ se situe en vallée à proximité d'un parking). Ces éléments appuieraient la demande de MBF mais la situation demeure.

Ce blocage interroge aussi la mesure avec laquelle le récent développement du trail¹⁹⁸⁰, au même moment que celui du VTT hors stations, constitue un obstacle au développement du VTT. Une brève de la presse locale questionne l'interdiction par la ville de Crolles des pistes du Pal de Fer et du Facteur aux vététistes, « *deux sites qui feront partie de la future station trail du plateau des Petites Roches* »¹⁹⁸¹, tout en concluant qu'il n'y a « *pas forcément de lien de cause à effet* ». La MBF rejoint cette hypothèse¹⁹⁸². Un autre article présentant le nouveau maire d'Auris (à l'origine de l'interdiction du sentier de la Balme) souligne qu'il est un « *passionné de trail* »¹⁹⁸³. Il faut enfin rappeler que le responsable du PDIPR pour la communauté de communes de l'Oisans, Francis Barlerin, créateur des cartes et topoguides « *l'Oisans au bout des pieds* », est à l'origine de la première station de trail de l'Oisans, installée à Villard-Reculas.

¹⁹⁷⁸ « *Alors que le Département propose une offre pédestre longue de 9000 km, gros plan sur ces hommes qui entretiennent les chemins. Les sentiers, objets de toutes les attentions* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, double page, 23 mars 2014.

¹⁹⁷⁹ « *Alors que le Département propose une offre pédestre longue de 9000 km, gros plan sur ces hommes qui entretiennent les chemins. Les sentiers, objets de toutes les attentions* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, double page, 23 mars 2014.

¹⁹⁸⁰ « *La forte expansion du trail en montagne. Le nombre de courses en montagne se multiplie sur les massifs isérois, rassemblant de plus en plus d'amateurs, prêts à aller au bout d'eux-mêmes* ». Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, double page "Dossier du jour en Isère", 6 juillet 2014.

¹⁹⁸¹ « *De plus en plus de sentiers interdits par les mairies* », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 19 septembre 2014.

¹⁹⁸² « *Crolles - Sentier du Facteur et Pal de Fer* », In, MBF [En Ligne]. Consulté le 13 août 2017. Disponible à l'adresse : <http://mbf-france.fr/dossiersentinelles/crolles-le-sentier-du-facteur-et-le-pal-de-fer/>

¹⁹⁸³ « *Yves Moiroux, nouveau maire d'Auris* », Le Dauphiné Libéré, édition locale, 7 septembre 2014.

Le dernier cas de chemin bloqué en Oisans concerne une portion du GR50 depuis le hameau des Aymes et aboutissant au plateau d'Emparis. Le nouveau maire de Mizoën, élu en 2014, prend cette décision par arrêté municipal du 30 mai, deux mois après son élection. Les facteurs de blocage mis en avant sont la dangerosité, le partage de l'itinéraire entre piétons et vététistes, une demande de la population communale, la dégradation des chemins, la volonté de préservation environnementale : protéger le biotope de cette zone humide. La situation fait réagir le monde des vététistes, notamment les professionnels de l'encadrement : « *Les sentiers c'est notre gagne-pain. Avec cette interdiction, on nous scie la branche sur laquelle on est assis* »¹⁹⁸⁴ déplore Pierre Beaudevin, accompagnateur en montagne, moniteur VTT et membre du Bureau des guides des Deux Alpes. Le Syndicat des Moniteurs Cyclistes et la Mountain Bikers Foundation se mobilisent pour maintenir leurs droits. Ils dénoncent l'absence de concertation et de prise en compte des activités économiques liées à cette zone. L'association argumente dans le sens de sorties de groupe encadrées par des professionnels de l'activité. Elle propose la création d'un autre chemin pour contourner la zone humide car cette décision pourrait avoir des répercussions sur d'autres secteurs en créant un précédent. « *Chaque été, une centaine de vététistes empruntent ce sentier très technique* » insiste Pierre Beaudevin. Celui-ci craint que la décision prise menace l'existence du VTT dans l'Oisans alors que cette destination attire des milliers de pratiquants. « *Ce sentier c'est notre étendard. Un symbole pour lequel on se mobilise aujourd'hui* »¹⁹⁸⁵. Pour la Mountain Bikers Foundation l'interdiction ne représente pas une solution, ce sur quoi elle communique. Selon elle, le VTT respecte la nature et n'a pas plus d'impact qu'un randonneur à pied ou à cheval : « *Aucune étude d'impact n'a montré une détérioration accrue par les deux roues qui n'utilisent que les sentiers* ». Considérant la stigmatisation des vététistes, l'aspect arbitraire des décisions, elle garde une forte volonté de médiation, fait des propositions de réponses adaptées, joue sur la sensibilisation et la signalétique.

Dans le prolongement des actions menées par la MBF et en écho à la situation sur le territoire de l'Oisans, des vététistes locaux se regroupent en 2014 pour créer l'association Montagne biker Oisans. Face à la concurrence vis-à-vis de l'usage des chemins destinés aux piétons, face aux organisations de protection de la nature, face à la responsabilité des maires en cas d'accident, les vététistes, pour défendre leur activité, souhaitent participer aux décisions et aux réunions avec le territoire par le biais de Montagne biker Oisans. Ils doivent opter pour un discours visant à défendre leur position en faisant valoir le poids économique. Leur création en association leur permet de participer au réseau de compétence collective. Pour continuer à exister il semble nécessaire qu'ils se fédèrent encore plus. Une forme de sociabilisation entre les différents acteurs s'avère nécessaire. Les associations de défense des

¹⁹⁸⁴ Blanc, M., & Vigny, J.-B., « Professionnels et pratiquants s'opposent à un arrêté pris par la municipalité de Mizoën : VTT l'interdiction qui fâche », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1e août 2014.

¹⁹⁸⁵ Blanc, M., & Vigny, J.-B., « Professionnels et pratiquants s'opposent à un arrêté pris par la municipalité de Mizoën : VTT l'interdiction qui fâche », Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 1e août 2014.

vététistes ont pour objet de sensibiliser les pratiquants à la nécessité de respecter les randonneurs. Interdire des chemins à des vététistes pose un problème philosophique dans un pays démocratique. Le principe de précaution qui consiste à invoquer un risque supposé pour interdire un sentier alors qu'il n'a pas été constaté d'accident pose la question de la liberté.

Au moment où certaines stations comme Tignes font le choix de rendre l'accès aux remontées mécaniques gratuit en été pour permettre à l'écosystème territorial de fonctionner à cette période, la pertinence du fonctionnement de celles-ci est à interroger au regard du succès du VTT électrique. Ce dernier, depuis quelques années se pose comme une réponse face à un public peu enclin à faire des efforts, à une population vieillissante, aux enjeux de durabilité des pratiques.

Conclusion de la troisième partie

À partir des années 2000, dans un contexte de large diffusion des pratiques de loisirs sportifs, le snowboard, le VTT et le Vol libre, jugés contre culturels vingt ans plus tôt, participent à la redéfinition de l'Oisans de manière inégale. Des espaces de pratique spécifiques se dessinent.

Contribution du snowboard à la territorialité

La station des Deux Alpes est devenue un « *spot* »¹⁹⁸⁶ de snowboard. Son positionnement est explicite avec l'organisation de stages d'été sur le glacier conduisant à une reconfiguration de cette station par cette pratique. Plus généralement en Oisans, le snowboard engendre la création de nouveaux métiers tels que celui de shaper. Celui-ci s'est codifié, parfois externalisé dans des sociétés prestataires de services. Le snowboard a restructuré en partie le métier de moniteur de ski. L'obtention du brevet d'État de ski est soumise à l'obligation d'une formation en snowboard. Cette pratique a également transformé les espaces. Aux Deux Alpes plus particulièrement, la mise en place d'un airbag dès 1999 pour effectuer des sauts en toute sécurité et la création d'un Kid's park pour l'apprentissage des enfants en 2007 participent de cette dynamique. La création du babysnow en 2008 par un moniteur des Deux Alpes complète le dispositif.

À l'échelle du territoire, l'impact du snowboard est indéniable sur la pratique du ski. En effet la technologie des skis paraboliques s'inspire directement du snowboard. De la même manière, le snowboard est à l'initiative du ski freestyle. Son influence est aussi notable sur la création d'espaces de nouvelles glisses étendus sur une grande partie des domaines alors qu'à l'origine, les snowparks n'étaient que des espaces réduits. Le terrain dédié à ces modalités s'est considérablement élargi, renversant la représentation normative du domaine skiable. Aujourd'hui les espaces de nouvelles glisses sont standardisés dans toutes les stations susceptibles d'accueillir une clientèle internationale. Cette caractéristique reflète le phénomène de démocratisation. L'arrêt du « *Mondial du snowboard* », sur fond de concurrence des destinations, indique la régression de la poussée innovatrice. Malgré cette situation, les tendances d'évolutions du matériel traduisent de nouvelles attentes de la société selon une attirance plus prononcée pour la nature (Randonnée en dehors des domaines skiables, planches en matériaux recyclables). Cette diversité souligne l'hyper segmentation du marché. Si le snowboard a véhiculé une nouvelle façon de « *consommer* » les domaines skiables, il a en même temps réduit l'espace disponible à l'enseignement traditionnel. Les aménagements nécessaires ainsi que la

¹⁹⁸⁶ Rech Yohann, Mounet Jean-Pierre et Briot Marika, « L'innovation dans les sports de nature : l'irruption de nouvelles activités dans une station de sports d'hiver », *Espaces et sociétés*, 2009, vol. 136-137, no 1-2, pp. 155-171.

disponibilité en neige constituent une autre limite, en termes de durabilité, qui font polémique sur le terrain comme à l'Alpe d'Huez avec l'aménagement de « *Marcel's Farm* ».

Contribution du vol libre à la territorialité

À l'échelle nationale, comparativement à d'autres sports, le vol libre rassemble peu de pratiquants. Néanmoins, l'Isère est à la pointe du mouvement puisque ce département compte, avec celui de la Savoie, le plus de licenciés en France. Toutefois, l'Oisans est en retrait comme en témoignent les traces de vol de la Coupe Fédérale de Distance qui souligne la faiblesse des effectifs. L'exemple du vol libre montre la résistance de l'écosystème territorial à le prendre en compte. Les terrains reconnus par la FFVL (les trois décollages et les trois atterrissages à l'Alpe d'Huez, l'atterrissage à Bourg d'Oisans et, le décollage et les deux atterrissages aux Deux Alpes), soulignent le peu de sites officialisés. L'Oisans apparaît alors comme un territoire de pratique commerciale pour les biplaceurs. L'activité représente un complément adossé à un autre métier principal, celui de moniteur de ski. Les brevetés d'État de parapente constituent par ailleurs une population vieillissante. L'organisation professionnelle du vol libre est dépendante des périodes d'ouverture des stations ainsi que de celle de la fréquentation touristique attirée essentiellement par les sports d'hiver. La structuration touristique du territoire influence fortement la pratique et limite par conséquent son développement. En dehors des sites labellisés par la FFVL, d'autres terrains mis en location par les propriétaires fonciers aux professionnels, sont réservés à la pratique commerciale. Tout autre lieu n'est pas identifié comme un terrain de parapente. Ainsi symboliquement, l'Oisans ne se présente pas comme un site connu et reconnu de parapente. Ses reliefs escarpés, son aérologie « *typée montagne* », en font un terrain exigeant. De vives tensions entre professionnels, plus particulièrement à l'Alpe d'Huez, véhiculent une mauvaise image. Ces contraintes laissent peu de place à une pratique amateur qui, par ailleurs, se heurte à une déficience d'information. L'écosystème territorial se préoccupe peu de ces difficultés car les adeptes du parapente sont marginaux et disposent de peu d'influence. Ni une communauté soudée, ni un champion fédérateur, ne stimulent cette pratique non perçue comme porteuse d'avenir. Le détournement de la pratique par le vol baptême efface les notions d'apprentissage, de dextérité, de liberté. Le parapente ne se développe pas à l'égal de la valeur de l'invention : permettre à l'homme de voler. Son rôle dans la redéfinition du territoire, à la différence de celui de St Hilaire, est donc faible. Plus que d'autres pratiques, le parapente nécessite un apprentissage long et rigoureux. Or, la diminution des écoles de parapente au milieu des années 1990 contribue à affaiblir son impact culturel, indice de la régression de la poussée innovatrice. L'appartenance des moniteurs de vol libre au réseau des moniteurs de ski, donc à un système en place, empêche ces acteurs d'émettre des critiques. Un autre obstacle est représenté par la dépendance aux propriétaires des terrains et la pression foncière, qui amènent une précarité des sites de vol. En 2016, la sauvegarde d'un site aux Deux Alpes nécessite l'intervention du

CODEVOLI. L'urbanisation constitue pour sa part une limite à laquelle les pratiquants répondent par une réduction de la taille des voiles. Cela est rendu possible grâce à des évolutions technologiques qui conduisent à d'autres formes de pratiques telles que le speed-riding. Les tendances d'évolution s'orientent vers des activités hybrides privilégiant le « Wildoor »¹⁹⁸⁷ qui concorde avec un déplacement territorial vers Grand'Maison, le col du Lautaret ou encore les Vallons de la Meije, propre à un engouement autour de la naturalité liée à la pratique. Le « *vol montagne* », pratique contemplative nécessitant une bonne maîtrise en est un indice. Le « *vol en cross* » qui offre au pratiquant une immersion dans la nature est permis grâce aux avancées technologiques. Une autre tendance est caractérisée par l'association de multiples activités *outdoor* dans un courant culturel qui s'affirme, à l'image d'un nouvel événement, le « *Outdoor Festival* » des Deux Alpes.

Contribution du VTT à la territorialité

En Oisans, le VTT se développe principalement sous sa forme descendante. Dans ce sens, les prescriptions de Dianeige, expert auprès des domaines skiables, entre en concordance avec les attentes des gestionnaires de remontées mécaniques. Deux espaces se redéfinissent selon cette modalité, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes. Des événements reconnus sur le plan international (*Mégavalanche*- 1995, *Mountain of Hell*- 2004) accentuent cette typicité « *descente* », dont les Deux Alpes tirent davantage parti, en créant des tracés rapides et acrobatiques. L'activité de descente soutenue par l'événementiel fait l'objet d'une forte communication dans ces deux stations. Dianeige préconise également au début des années 2000 d'ouvrir la pratique au plus grand nombre en aménageant des chemins faciles. L'Alpe d'Huez adhère au référencement des sites VTT-FFC. Le domaine de l'Alpe d'Huez auquel s'associent Oz, Vaujany et Auris, est labellisé en 2003, ainsi valorisé par l'appellation « *Alpe d'Huez Grand domaine VTT* ». Les Deux Alpes suivent en 2005. La labellisation entérine une normalisation de la pratique. Ce mouvement d'institutionnalisation se prolonge jusqu'en 2015 par l'adhésion de la Grave au label. Au-delà de l'adaptation des remontées mécaniques par l'installation de porte-matériel sur les télésièges, la création de pistes dédiées exclusivement à la pratique du VTT modifie le terrain et le paysage. Le VTT, à l'instar des terrassements de pistes de ski, nécessite d'importants travaux d'aménagement. De véritables tranchées restent visibles, reconfigurant les pistes initiales de ski. Si les premiers « *bike parks* » étaient des espaces délimités au sein du domaine, aujourd'hui le domaine entier se transforme en un parc gigantesque. Par ailleurs, le VTT ne se pratique plus exclusivement en été. Sa diffusion en début et fin d'hiver, voir au cœur de la saison, est avérée comme en témoignent les locations de matériel durant ces périodes. Cet usage opère une transformation symbolique par un changement de la représentation de la période de pratique. Cette trajectoire d'innovation est accentuée par une

¹⁹⁸⁷ BOURDEAU Philippe, MAO Pascal et CORNELOUP Jean, « Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? », op.cit.

nouveauté technologique, le « *fat bike* », qui permet de se déplacer dans divers terrains enneigés, ensablés, boueux, et ainsi repousser les limites de l'accessibilité.

Les modifications engendrées par la pratique du VTT sont perceptibles à travers les mutations professionnelles. L'encadrement des activités du cyclisme reste peu développé jusqu'au début des années 1990. La descente, jusqu'inexistante, n'entre pas dans les prérogatives des accompagnateurs en montagne détenteurs d'une qualification complémentaire leur permettant d'encadrer le VTT. Le basculement vers le BEESAC, créé en 1996 intégrant la spécialisation « *descente* », change la donne professionnelle. En 1998, la création d'un syndicat professionnel regroupant les moniteurs de VTT, les Moniteurs Cyclistes Français, atteste d'une structuration renforcée de cette discipline. La présence parmi ses membres fondateurs d'un moniteur de ski affilié à l'ESF de l'Alpe d'Huez, explique d'autant mieux la forte présence des moniteurs MCF sur ce territoire et le lien fort entretenu avec l'ESF. Dans le prolongement de la création du syndicat MCF, une qualification de patrouilleurs VTT se met en place en 2016. À cette nouvelle situation, se greffe la mise en place de séjours de VTT guidés, par des agences proposant des stages d'enduro avec service de minibus pour véhiculer les clients aux sommets des itinéraires. Des changements culturels marquent aussi le territoire. Des cours de VTT sont dispensés aux enfants de l'école primaire de l'Alpe d'Huez afin d'assurer un vivier de pratiquants pour le nouveau club (a contrario, aucune structure associative de cyclisme sur route ne forme les jeunes uissans). L'organisation d'événements VTT fédéraux par Oisans Tourisme montre une forme d'intégration de la pratique auprès des décideurs politiques. Après une phase de normalisation et de stabilisation, l'arrêt du mondial du VTT, tout autant qu'en 2014, le dessaisissement des Deux Alpes du label FFC, indiquent une régression de la poussée innovatrice.

Cependant, le VTT en Oisans se heurte à de nombreux obstacles. Le statut de patrouilleur manque de reconnaissance. Malgré une forte croissance de pratiquants, entre 2003 et 2012, la cadence semble ralentir. À ce jour le VTT n'est pas perçu en Oisans comme un levier de développement susceptible de supplanter le ski. Le volume comparé de pratiquants de chaque activité en témoigne. Des conflits d'usages importants et de nouvelles interdictions des sentiers par les municipalités apparaissent. Celles-ci mettent en cause la sécurité, plus particulièrement celle des randonneurs, attestant de frictions entre les utilisateurs que l'apparition du trail accentue. La protection des espaces naturels et la détérioration des sentiers constituent les principaux argumentaires. Cette situation est d'autant plus favorable à la création d'un mouvement lancé par *Mountain Bikers Foundation* qui agit pour la défense de ce sport et de l'économie qu'il génère (maintien des emplois). Dans un contexte de mutualisation des espaces pour réduire les coûts d'entretiens des chemins, une tolérance des divers usagers de la montagne s'avère nécessaire. Les vététistes craignent une menace sur l'existence des chemins VTT en Oisans et

demandent la réalisation d'étude d'impact¹⁹⁸⁸. La création au niveau local d'une antenne associative en 2014 en lien avec la MBF entérine une volonté des vétérinaires locaux de s'unir pour défendre leur territoire de pratique.

¹⁹⁸⁸ HAGEN Dagmar, EVJU Marianne, OLSEN Siri Lie, ANDERSEN Oddgeir et VISTAD Odd Inge, *Effekt av sykling og ridning på vegetasjon langs stier. Resultater fra en feltstudie*, Norvège, 2016.

Conclusion générale

L'avènement de l'alpinisme au XIX^e siècle fait de l'Oisans un territoire de sports et de loisirs qui vont devenir des ressources à part entière au fil du temps. La façon dont les acteurs s'en sont emparés et la contribution de ces activités à la construction du territoire, sont au cœur de ce travail de recherche. Il s'agissait d'interroger la manière dont l'Oisans, c'est à dire ce lieu historiquement et administrativement défini prend un autre contour et le quel sous l'effet conjugué des adaptations permanentes et des injonctions à l'innovation ; quel Oisans a stimulé ce développement et comment celui-ci s'est effectué sur la période retenue. Dans ce cas, quelles dynamiques innovatrices sont à l'œuvre et comment s'y sont-elles déployées, quels sous-ensembles spatiaux s'en saisissent et surtout quels acteurs y contribuent. Pour questionner la construction territoriale par les pratiques de loisirs sportifs, une mise en perspective par le concept d'innovation décrit par Norbert Alter a été privilégiée. Celle-ci constitue la diffusion dans le corps social d'une nouveauté (nouvelle pratique, nouvelle manière de faire, nouveau procédé, nouvelle organisation) qui contribue à changer en profondeur les normes en dépassant d'anciennes valeurs au profit de nouvelles. L'analyse du rôle des pratiques de loisirs sportifs dans les reconfigurations territoriales de l'Oisans sous ce prisme apporte un cadre de réflexion utile. Elle conduit à décrypter les relations entre acteurs de la norme et acteurs du changement et à en étudier les réseaux. En prenant en compte les conflits et les coopérations, cette analyse fait ressortir les groupes initiateurs aux commandes du territoire. Le choix a été fait de suivre trois cas de pratiques innovantes par les valeurs qu'elles sous-tendent, sélectionnées en raison des spécificités qui se dégagent de leur appropriation par l'Oisans et non de conduire une étude exhaustive des pratiques de loisirs sportifs. Cela aurait été ni possible ni même pertinent. En effet il s'agissait de conduire une analyse fine des pratiques permettant à terme de saisir des mécanismes. Celles choisies sont représentatives du processus étudié dans toutes ses dimensions, valeurs, réseaux d'acteurs, appropriation, résultat sur la redéfinition du territoire. Nous avons pu repérer qu'une d'entre elles se positionne en réponse à la « *crise du ski alpin* », le snowboard ; l'autre s'installe sur une saison à reconquérir, le VTT, la dernière souligne les obstacles puissants auxquels l'innovation se confronte et les résistances de l'écosystème territorial, le vol libre.

Des mises en relations des pratiques innovantes avec les pratiques traditionnelles dont elles sont issues sont présentées, afin de décrire et d'analyser les dynamiques qui les ont engendrées, et de mesurer, dans un deuxième temps, l'impact sur la redéfinition du territoire.

Dès l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, l'Oisans est pris dans un cycle de transformations sans précédent. Le ski alpin devient une norme sociale et culturelle qui modifie l'Oisans

tant au plan spatial qu'au niveau des réseaux dans lesquels le territoire va se tisser. Cette pratique fait émerger de nouveaux acteurs pour la maîtrise du territoire et les tensions liées aux rivalités de pouvoirs exercées sur celui-ci. Le développement touristique bénéficie du contexte favorable des Trente Glorieuses. Dès le lancement du ski de descente, l'Alpe d'Huez puis les Deux Alpes dominent au détriment de la Grave et de St Christophe ces « *hauts lieux* » qui perdent progressivement de leur force et surtout de leur singularité. Les stations redonnent leur place au « *haut* », aux alpages. La basse vallée de la Romanche pour sa part, s'efface dans un mouvement de retrait accentué par la désindustrialisation. Appuyés par l'État rationalisateur, les acteurs de l'Oisans envisagent la réalisation d'un « *super domaine skiable* » de la vallée de l'Eau d'Olle à la Meije. Les deux bastions du tourisme que représentent l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes font peser un enjeu de normalisation qui transparaît autour de l'apparition de nouveaux métiers. Ceux-ci participent à une redéfinition des représentations de l'Oisans, sous le spectre de la modernité. Bien que tous les villages souhaitent se doter d'infrastructures de remontées mécaniques pour « *revivre* », la reprise en main par les instances décisionnelles (privées, associatives, communales, départementales, étatiques), établit une partition entre les lieux reconfigurant les sites. Les espaces ruraux se vident de leurs paysans. L'attrait sportif représente une opportunité à laquelle nul ne paraît pouvoir échapper. L'Alpe d'Huez tisse sa toile. L'expansion du ski se poursuit, produisant une accentuation des disparités des lieux. Les Jeux olympiques de Grenoble représentent un accélérateur médiatique. Une fracture territoriale se crée. Les projets développés dans l'Eau d'Olle¹⁹⁸⁹ changent aussi radicalement la donne sociale, culturelle, économique de cette vallée et plus particulièrement celle de Vaujany. L'espace est mis au service de l'aménagement des sports d'hiver avant tout, dont rien ne doit ternir l'expansion. Afin de rentabiliser les infrastructures de remontées mécaniques et de fixer la population, une saison touristique apparaît en station, l'été, période historiquement réservée au tourisme de montagne. Malgré une vision largement partagée du progrès, des voix s'élèvent contre l'urbanisation de la montagne, illustrant les controverses de ces mutations. Cette conception du progrès est également contrariée par l'expression d'un courant novateur, qui, sans renverser la norme dans les années 1970, commence à peser sur le paysage social et culturel. Il annonce de nouvelles transformations à l'aube des années 1980 qui viennent à leur tour remodeler le territoire.

Les années 1980 sont caractérisées par un accroissement des pratiques sportives ludiques et une diversification des sports parmi lesquels ceux à composante « *naturelle* » progressent. Sur fond de conjoncture économique défavorable, le nouveau souffle recherché par la montagne d'Oisans s'exprime à travers l'émergence de sports renouvelant les modes de pratiques par l'importation de

¹⁹⁸⁹ Le Grand Chantier du barrage hydroélectrique de Grand'Maison transforme toute l'économie de la vallée de l'Eau d'Olle. Voir, HACQUES Christine, *Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne*, op. cit.

nouveaux codes culturels. Leur attrait incite les stations à utiliser leur image pour véhiculer les signes d'une nouvelle modernité.

« *L'esprit de la glisse* » intégré par de nombreux acteurs de l'Oisans s'oppose à un système et des formes sportives relevant de la tradition, considérée comme figée. Il se caractérise par le « *fun* ». Les innovateurs, au comportement d'abord minoritaire, entretiennent un rapport d'opposition et de déviance avec la norme pour s'imposer. Mal perçus, ils développent un prosélytisme ayant pour objectif de s'inscrire dans le territoire.

L'appropriation du surf alpin en Oisans est facilitée par l'intermédiaire d'une proximité avec le modèle classique que représente le ski de compétition. Des variables propres au réseau de compétence collective des Deux Alpes (forte implication de différents acteurs, typologie de la clientèle accueillie), permettent une appropriation plus prononcée de cette pratique dans cette station. Un événement contribue solidement à relier les Deux Alpes et la pratique du snowboard, le « *Mondial* », manifestation faisant ressortir des comportements transgressifs. Pour autant, au fur et à mesure de sa reconnaissance, le snowboard est intégré au territoire pour en faire un élément d'identité attractif.

Le VTT prend place en Oisans, identifié comme terre mythique du Tour de France, en même temps que l'engouement pour le cyclisme sur route. Une série de facteurs amène à penser le VTT comme une solution pour redynamiser la montagne en toutes saisons. Les stations l'accueillent d'autant mieux qu'il permet l'exploitation des remontées mécaniques durant l'été. Par l'intermédiaire du potentiel commercial de cette pratique, un mouvement s'esquisse. Un tournant s'amorce avec l'organisation d'événements. Le premier « *Trophée du Pic Blanc* » se déroule à l'Alpe d'Huez en 1991. Le renouvellement selon une typicité *descendante* du VTT se profile, en lien avec les caractéristiques et les enjeux de l'écosystème territorial. La première « *Mégavalanche* » à l'Alpe d'Huez, lance la notoriété du VTT dans cette station et dans l'Oisans. L'organisation quatre ans plus tard de la « *Mountain of Hell* » puis du « *Mondial du VTT* » contribue à décentrer l'intérêt vers les Deux Alpes.

Le vol libre, prenant d'abord la forme du deltaplane puis du parapente, se structure, non sans conflits, très rapidement sous une forme commerciale. Dans un contexte tourné vers la recherche du plaisir immédiat, le delta est supplanté par le parapente. Son exemple met en lumière l'aspect chaotique de toutes formes d'appropriations. Fortement tributaire de l'écosystème territorial, le parapente demeure de faible portée en Oisans.

À partir des années 2000, le snowboard, le VTT et le vol libre, jugés contre-culturels vingt ans plus tôt, participent à la redéfinition de l'Oisans de manière inégale.

La station des Deux Alpes devient un spot de snowboard. Plus généralement en Oisans, le snowboard engendre de nouveaux métiers, tels que celui de shaper, en refaçonne d'autres, à l'image du métier de moniteur de ski. À l'échelle territoriale, l'impact du snowboard est indéniable sur la

pratique du ski (ski parabolique, ski freestyle). Son influence est aussi notable sur la création d'espaces de nouvelles glisses étendus sur une grande partie des domaines. Le terrain dédié à ces modalités s'est considérablement élargi, renversant la représentation normative du domaine skiable. Les aménagements font aussi polémique autour de la problématique de la durabilité. Malgré une régression de la poussée innovatrice (arrêt du « *Mondial du snowboard* » en 2008) des tendances d'évolution se dégagent, traduisant de nouvelles attentes avec une attirance plus prononcée pour la nature.

Le vol libre rassemble au niveau national peu de pratiquants. Si le département de l'Isère est à la pointe du mouvement, l'Oisans reste en retrait. L'exemple du vol libre montre la résistance de l'écosystème territorial à le prendre en compte. L'Oisans apparaît alors comme un territoire de pratique commerciale pour les biplaceurs, l'activité étant adossée à un autre métier principal. Symboliquement, cet espace ne se présente pas comme un site connu et reconnu de parapente. De vives tensions entre professionnels véhiculent une mauvaise image. Les adeptes du parapente sont marginaux, disposent de peu d'influence. L'écosystème s'en préoccupe peu. Le détournement de la pratique par le vol baptême efface les notions d'apprentissage, de dextérité, de liberté. Son rôle dans la redéfinition du territoire, à la différence de St Hilaire du Touvet, est donc faible. La diminution de son impact culturel au milieu des années 1990 montre une régression de la poussée innovatrice. Néanmoins, des variations sont rendues possibles grâce à des transformations technologiques. Les tendances d'évolution s'orientent vers des activités hybrides et vers un déplacement des espaces de pratiques aux marges du territoire, encore non urbanisé, correspondant en cela à un engouement pour la naturalité.

En Oisans le VTT se développe en partie sous une forme descendante, redéfinissant le rôle et l'image de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes. La création de pistes dédiées exclusivement à la pratique du VTT modifie le terrain et le paysage. Aujourd'hui, la totalité du domaine se transforme en un parc gigantesque. La diffusion du VTT en début et fin d'hiver, ou même au cœur de la saison, comme en témoignent les locations de matériels, opère une transformation symbolique de la période de pratique accentuée par une nouveauté technologique, le « *Fat bike* ». Le VTT engendre des mutations professionnelles. En 1998, la création du syndicat professionnel des *Moniteurs Cyclistes Français* regroupant les moniteurs de VTT, souligne une structuration renforcée de cette discipline. Une qualification de patrouilleurs VTT se met en place. L'organisation d'événements VTT par Oisans Tourisme montre une forme d'intégration de la pratique auprès des décideurs politiques locaux. Une phase de régression de la poussée innovatrice se lit à travers différents indicateurs. Les Deux Alpes quittent le label FFC en 2014, les patrouilleurs VTT sont peu reconnus. Les municipalités remettent en cause la pratique au motif de la sécurité et de la dégradation des sentiers. Ces facteurs abondent dans le sens de la naissance d'un mouvement fédérateur, la *Mountain Bikers Foundation*, pour préserver l'activité et l'usage des chemins, répercuté à l'échelle du territoire par la création d'une antenne locale qui vise à unir les vététistes pour la défense de leur territoire de pratique.

Les points saillants ressortant de cette étude montrent que les pratiques de loisirs sportifs innovantes ont considérablement transformé le territoire, dans ses dimensions sociales (des pratiques de l'élevage aux métiers du tourisme), économiques (du stade artisanal à l'industrie des sports d'hiver) mais également culturelles, non seulement en véhiculant de nouvelles valeurs mais aussi en permettant aux pratiques dont elles sont issues, d'évoluer. L'Oisans modifie également fortement les pratiques en les remodelant afin de répondre à ses attentes. De nombreuses évolutions technologiques sont à mettre au crédit des pratiques innovantes telles que les skis paraboliques, mais également la technologie propre au cyclisme sur route (dérailleur électrique, freins à disques, indexation des vitesses, commandes au guidon), ou encore l'apport du parapente à l'évolution des pratiques hybrides telles que le speed riding ou le snowkite. Toutes ces pratiques contre culturelles ont amené de nouveaux usages et une nouvelle conception, non seulement du domaine skiable¹⁹⁹⁰, mais aussi du domaine estival des stations. En témoignent les espaces de nouvelles glisses et les « *bike parks* », tournés vers les pratiques ludiques.

Si les pratiques innovantes jouent sur la redéfinition du territoire, elles ne sont pas les seules. Le cyclisme sur route, grâce à la médiatisation du Tour de France, en est un bon exemple avec les indicateurs les plus visibles qui sont la multiplication des épreuves sportives et l'accroissement du nombre de cyclistes. Le territoire s'est ainsi structuré par des séjours cyclistes organisés par des agences de voyages étrangères, Bourg d'Oisans a vu le nombre de ses commerces de cycles se multiplier ces dernières années, les restaurants proposant des « *menus cyclistes* ». La communauté de communes, après plus de dix années de discussion, prévoit l'aménagement d'une piste cyclable¹⁹⁹¹. Ces transformations montrent qu'en Oisans, le tourisme reste avant tout sportif.

De 1960 à nos jours l'Oisans n'a cessé de se redéfinir en référence aux exigences liées aux pratiques tout en promouvant certaines d'entre elles. Dans cette quête pour une adaptation constante, voire une anticipation des nouvelles pratiques ou des modes émergentes, ce territoire ne pourrait-il pas se tourner vers d'autres modèles de pratiques, à but de santé ou associant culture et sport ? La création de nombreux musées en Oisans, au cours de la décennie 1990, atteste d'une mise en patrimoine du territoire. Des tendances sociétales sont à prendre en compte pour considérer l'avenir des pratiques. Gary Tribou¹⁹⁹² les met en évidence, dans les comportements culturels par exemple : des valeurs d'individualité et d'accomplissement personnel vers des valeurs de communauté et de fraternité, du goût de l'aventure vers une aventure sécurisée ; dans les modes de vie : de la culture « *fun* » à la culture « *new age* » ; s'agissant des pratiques : de la contrainte d'apprentissage vers plus de facilité ; du point de vue des pratiquants : d'une pratique genrée à une pratique indifférenciée ; en fonction des

¹⁹⁹⁰ CURTET Julien, « L'offre d'espaces de nouvelles glisses en France : vers un bilan critique. », in *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès science publications Lavoisier, 2007, pp. 47-56.

¹⁹⁹¹ L'association A.D.R.S.O. (Aménageons les digues pour rouler en sécurité à travers l'Oisans) dont l'objet est de relancer le projet de piste roulante dans la plaine de Bourg-d'Oisans a été créée le 2 avril 2005.

¹⁹⁹² TRIBOU Gary, « La prospective des pratiques sportives », *Revue EP.S.*, juin 1999, n° 227, pp. 60-63.

conditions environnementales : de pratiques saisonnières vers des pratiques toute l'année, de pratique en milieu naturel vers des pratiques de proximité, de pratiques coûteuses vers une rationalisation économique.

En fonction de ces quelques tendances sociétales, celles-ci sont-elles susceptibles d'impacter la redéfinition de l'Oisans ? Ces tendances ne sont-elles pas remises en question au regard des problématiques climatiques ? Quelles innovations seraient à même de soustraire une pratique aux contraintes environnementales¹⁹⁹³, de répondre aux signaux d'affaiblissement de certaines pratiques, d'entrer en concordance avec une recherche de la naturalité ? L'innovation est souvent associée à une notion progressiste mais celle-ci ne serait-elle pas aussi porteuse de limites ?

Interrogations climatiques

Les changements climatiques questionnent la pérennité de la pratique du ski et des glisses assimilées. L'installation de canons à neige est devenue une nécessité pour le maintien de cette activité. On dénombre aujourd'hui près de 550 canons à neige sur le domaine de l'Alpe d'Huez (comprenant l'Alpe et Auris)¹⁹⁹⁴ et près de 254 aux Deux Alpes, station dans laquelle à l'automne 2017 six canons ont été installés sur le glacier¹⁹⁹⁵, une « première mondiale », une « assurance chômage »¹⁹⁹⁶. La région Auvergne-Rhône-Alpes annonce un « plan neige » de 8 millions d'euros. À l'Alpe d'Huez, soixante-dix enneigeurs nouvelle génération ont été installés cet automne : « Avec la succession d'hivers déficitaires en neige naturelle, la production de culture apparaît encore plus déterminante pour l'industrie des sports d'hiver : "Chaque année, la station investit près de 300.000 euros, cela représente le 1/4 des recettes des remontées mécaniques" »¹⁹⁹⁷.

La garantie du ski¹⁹⁹⁸ à tous prix s'appuie sur la croyance d'un engouement pérenne pour cette pratique, ce dont on peut douter au regard de l'analyse que nous avons conduite. Est-ce une vision d'avenir ? « Si demain il n'y a plus de ski. Franchement, je ne sais pas comment on s'en sort [...] On est allé tellement loin que c'est une course à la neige de culture »¹⁹⁹⁹ affirme Gilles Vanheule, le directeur de l'Office de tourisme des Deux Alpes. Pour de nombreux acteurs, cela reste la seule issue au regard des bénéfices engendrés par cette industrie : « Que peut-on proposer comme activités de masse qui puissent produire [autant] sur une année ? Je ne sais pas. C'est pour cela qu'on fait un peu tous la

¹⁹⁹³ TRIBOU Gary, « La prospective des pratiques sportives », *Revue EP.S.*, juin 1999, n° 227, pp. 60-63.

¹⁹⁹⁴ Pour avoir un chiffre plus précis, il faudrait intégrer Oz, Vaujany et Villard-Reculas qui composent le « domaine skiable de l'Alpe d'Huez », données que nous n'avons pu nous procurer.

¹⁹⁹⁵ Il est important de souligner que tous les canons à neige ne peuvent fonctionner en même temps. Certains secteurs sont privilégiés en fonction de la saison, selon l'axe principal de fréquentation et de la ressource en eau.

¹⁹⁹⁶ Souligné par Pierre Balme lors de la réunion publique du 10 août 2017 aux Deux Alpes.

¹⁹⁹⁷ France 3 Régions. [En ligne] Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/alpe-huez-70-enneigeurs-derniere-generation-produire-neige-culture-plus-tot-1362185.html>

¹⁹⁹⁸ LOUBIER Jean-Christophe, « Le changement climatique comme facteur de mutation d'une pratique sportive de masse », in *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, pp. 89-98.

¹⁹⁹⁹ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

politique de l'autruche »²⁰⁰⁰. Assumer une impossible « *marche arrière* » encourage à persévérer dans la même voie de développement, selon les caractéristiques des sentiers de dépendance²⁰⁰¹. « *Le réchauffement climatique on l'a beaucoup nié, on ne l'a jamais prévu [...] Il est de plus en plus présent [...] L'économie autour de cette activité est tellement énorme. Je ne vois pas comment on peut dire "on fait marche arrière"* »²⁰⁰². Une autre limite engendrée par la question climatique se pose en termes de gestion de flux pour deux raisons essentielles. D'abord, il s'avère impossible à l'heure actuelle de recouvrir l'ensemble d'un domaine en neige « *de culture* ». De plus, même si les remontées mécaniques sont conçues pour un rendement maximum, la redescente des clients par l'intermédiaire de moyens mécaniques en cas d'enneigement insuffisant jusqu'à la station représente un écueil.

Signes d'un affaiblissement culturel du ski

L'engouement pour le ski ne donne-t-il pas des signes de faiblesse avec toutes les conséquences sur les pratiques du ski ? Mais ne peut-on pas dire la même chose de celles de l'alpinisme ²⁰⁰³ ? *Ces changements de comportements avérés sur les domaines skiables liés aux transformations climatiques et culturelles ne reflètent pas les seules évolutions du secteur. Le coût des investissements suit la même courbe que celui du ski. À l'opposé d'une « pratique de masse », cela ne conduit-il pas à rendre le ski de plus en plus élitiste ? Selon une récente étude*²⁰⁰⁴, « *les sports d'hiver pourraient cesser d'être une activité de masse pour devenir une distraction pour privilégiés* ». On observe déjà en Oisans une tendance dans le sens d'une montée en gamme des stations. C'est le choix d'Oz en Oisans²⁰⁰⁵ ou de l'Alpe d'Huez : « *"Nous allons investir plus de 350 millions d'euros dans les années qui viennent"* explique Jean-Yves Noyrey, le maire décidé à faire monter en gamme la station et à construire 4600 nouveaux lits »²⁰⁰⁶. Cette situation accentue la pression foncière et attise de vives critiques face à la protection de l'environnement²⁰⁰⁷. Pour autant, ce programme s'intègre dans les projets de développement d'hébergements touristiques du SCOT de l'Oisans. Dans ces conditions, la compétence tourisme de la communauté de communes, qui mise sur la diversification, doit-elle être envisagée comme une volonté

²⁰⁰⁰ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

²⁰⁰¹ LEVIN Kelly, CASHORE Benjamin, BERNSTEIN Steven et AULD Graeme, « Playing it forward: Path dependency, progressive incrementalism, and the « Super Wicked » problem of global climate change, International Studies Association Convention, 48th annual convention », Chicago, 2007, 26 p.

²⁰⁰² Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

²⁰⁰³ Pierres qui roulent, « Alpinisme et changement climatique - Constat dans le massif des Ecrins » [En ligne]. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://vimeo.com/113013121>; MOUREY Jacques, *Les mutations de l'alpinisme face au changement climatique : évolution de la haute montagne, enjeux socio-économiques, résilience de la pratique*, Thèse de doctorat en géographie, Grenoble, SISEO-EDYTEM, En préparation.

²⁰⁰⁴ MARTY Christoph, SCHLÖGL Sebastian, BAVAY Mathias et LEHNING Michael, « How much can we save? Impact of different emission scenarios on future snow cover in the Alps », *The Cryosphere*, 16 février 2017, n° 11, pp. 517-529.

²⁰⁰⁵ De Marchi, J.-M., « Une station trois étoiles : La plus jeune station de l'Isère est ambitieuse et mise sur le confort d'une clientèle plutôt aisée », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 3 janvier 2009.

²⁰⁰⁶ Papazian, Carole, « Découvrez pourquoi l'Alpe d'Huez veut investir 350 millions d'euros », In, *Le Figaro* [En ligne]. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : http://immobilier.lefigaro.fr/article/decouvrez-pourquoi-l-alpe-d-huez-veut-investir-350-millions-d-euros_a363d03e-32d4-11e6-b83c-3bf6a2dbaabf/

²⁰⁰⁷ Blanc, Marina, « La FRAPNA annonce l'annulation du PLU d'Huez », *Le Dauphiné Libéré* [En ligne]. Publié le 19 octobre 2017. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/10/19/la-frapna-annonce-l-annulation-du-plu-d-huez>

réelle de changer de modèle²⁰⁰⁸ ? Ou bien s'agit-il une « *diversification jouée* » ? Depuis la Loi NOTRe la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, devient une compétence obligatoire des EPCI à compter du 1^e janvier 2017 mais des exceptions existent pour les EPCI comportant des stations classées. Ainsi l'Alpe d'Huez, les Deux Alpes, Vaujany et Oz gardent leurs prérogatives. Pour les décideurs des stations : « *C'est une aberration qu'on ait même imaginé que les stations puissent entrer dans [la loi NOTRe]. Quand on pense qu'on a mis quarante ans à faire une marque [Les Deux Alpes]* »²⁰⁰⁹.

L'Oisans aussi devient une marque que chacun tente d'utiliser et de vendre, une ressource dans la compétition internationale, dont le tourisme de loisirs sportifs constitue l'industrie support du territoire. L'internationalisation du tourisme profite à l'Oisans qui accueille de nombreux ressortissants étrangers. *La clientèle anglaise représente 30% de la fréquentation totale de la station des Deux Alpes, sa désaffection représenterait une menace dans un marché du ski mature*²⁰¹⁰. On peut s'interroger sur la volonté de la *Compagnie des Alpes* de se maintenir en Oisans, alors que cette structure raisonne à l'échelle mondiale. La CDA crée son propre territoire par la gestion des domaines skiables des pays dans lesquels elle s'installe. Entend-elle conserver l'Oisans dans son périmètre de propositions ? L'image de l'Oisans correspond-elle à ce que la CDA souhaite développer ? Représente-t-il un atout incontournable avec l'exploitation du glacier, ou, l'Oisans serait-il un laboratoire des futures installations de domaines skiables dans les pays émergents où la *Compagnie des Alpes* se développe ? En mars 2016, CDA Management signe un contrat d'assistance technique avec une société géorgienne « *qui développe et exploite quatre stations de montagne majeures en Géorgie, dont les stations Gudauri et Bakuriani, afin d'élever le niveau de ces dernières aux standards internationaux en termes de sécurité, d'expérience clients, de service, de fiabilité et de rentabilité* »²⁰¹¹. En Oisans, la récente délégation de service publique des remontées mécaniques de la Grave²⁰¹² accordée à la SATA, et non à la CDA pourtant présente sur le domaine adjacent, exprime-t-elle un rejet de cette dernière par les acteurs locaux, au contraire un désintérêt de la CDA ou bien la reprise en main du territoire par l'écosystème territorial ? La volonté de liaison de la Grave vers St Christophe, donc une expansion vers le Parc national des Écrins²⁰¹³, laisse présager de futures controverses. De même, on peut questionner l'intérêt d'une liaison par câble entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes alors qu'il est peu probable que la partie médiane exposée plein sud

²⁰⁰⁸ BOURDEAU Philippe, « « L'après-ski » a commencé », BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, op.cit., 2007, pp. 207-231.

²⁰⁰⁹ Entretien avec Gilles Vanheule, 6 avril 2017.

²⁰¹⁰ Ibidem

²⁰¹¹ « Vos projets », CDA Management. [En ligne], Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.compagniedesalpes.com/fr/vos-projets>

²⁰¹² Lungo, A., « Téléphérique, un nouveau délégataire pour trente ans », *Le Dauphiné Libéré* [En ligne]. Publié le 30 avril 2017. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/economie-et-finance/2017/04/29/telepheriques-un-nouveau-delegataire-pour-trente-ans>

²⁰¹³ « Questions diverses - Projet de création d'un troisième tronçon au téléphérique de la Grave - M. le Maire lit le courrier de la Mairie de La Grave qui souhaite connaître la position de la commune en particulier en ce qui concerne la redevance sur le projet de créer un troisième tronçon sur le téléphérique de la Grave. [...] Éliane Puissant propose de demander que soit pris en compte dans ce projet les aménagements nécessaires pour faciliter le basculement des skieurs dans le Vallon de la Selle ». In, Compte-rendu du conseil municipal de St Christophe en Oisans du 29 juillet 2016. Sources : mairie de St Christophe en Oisans.

soit skiable. Les acteurs concernés annoncent la liaison de deux domaines skiables, communication servant à peser dans le jeu de la concurrence internationale tout autant que nationale (Les Portes du Soleil²⁰¹⁴ et Les Trois Vallées en Savoie « *Le plus grand domaine skiable du monde* »²⁰¹⁵ affichent chacune 600 km de pistes). Cette volonté d'expansion des domaines entre-t-elle en contradiction avec les tendances sociétales de rapprochement avec la nature ? L'attention à l'environnement exprimée par la clientèle se traduit sur le terrain par l'accroissement de la pratique du ski de randonnée. On dénote une certaine ambivalence des pratiquants qui d'une part encensent la naturalité, et d'autre part, recherchent la sécurité. En faisant figurer sur les plans des pistes de la station des Deux Alpes des itinéraires de ski de randonnée, la station se positionne en offrant une valeur ajoutée sécuritaire.

Urbanisation /naturalité

Le tourisme en Oisans se développe essentiellement autour des stations, que ce soit l'hiver ou l'été. La tendance actuelle vers plus d'écologie serait-elle en mesure d'accueillir d'autres pratiques ayant un impact sur d'autres lieux ? Le développement du vélo à assistance électrique (VAE) offre une réponse à cette attente liée à un développement technologique. Une tendance récente est remarquée vers des moyens de transports alternatifs avec des tramways. Cette description témoigne d'une vision urbanisée. L'espace n'étant pas extensible, on peut se questionner sur l'artificialisation renforcée des stations de sports d'hiver et la recherche client d'une « *expérience montagne* » dans laquelle les « *codes* » de la montagne soient intégrés²⁰¹⁶. Dans ce cas, les villages ne sont-ils perçus que comme des hochets compensatoires nécessaires à ces univers bétonnés ? La préservation de l'environnement n'est-elle pas à considérer comme un atout de la touristicité de l'Oisans ? Les aptitudes au changement dans les pratiques du VTT, du snowboard et du vol libre convergent autour de la question de l'attrait de ces pratiques pour la nature. Le développement de l'enduro VTT, du vol montagne, du snowkite, et en snowboard, un penchant pour la randonnée, le prouve. Si l'une des tendances se dirige vers une imitation de la naturalité en ville (snow dômes), si les choix de réduction des temps de déplacements sont effectifs, quelle place reste-t-il à l'Oisans ? La technologisation des pratiques pourrait constituer un moteur du changement. Le snowkite par exemple permet de remonter la pente sans moyens mécaniques, ce qui correspond à une philosophie de l'autonomie et de la naturalité. On peut se demander si l'affirmation de cette tendance conduirait le territoire à supprimer des remontées mécaniques. Pour autant, on entre dans l'ère de l'hyper connexion et du virtuel²⁰¹⁷, ce qui conduit à

²⁰¹⁴ Les Portes du Soleil. [En ligne]. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.portesdusoleil.com/hiver/du-ski-safari.html>

²⁰¹⁵ Les 3 vallées. [En ligne] Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.les3vallees.com/>

²⁰¹⁶ Quay-Thevenon, Clara, « Quel sera le visage de nos stations de ski dans vingt ans ? ». [En ligne] Publié le 15 avril 2016. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.skiinfo.fr/actualites/a/594950/-quel-sera-le-visage-de-nos-stations-de-ski-dans-20-ans->

²⁰¹⁷ A., M.-C., « Unique en France, une luge sur rail avec réalité virtuelle », *Le Dauphiné Libéré* [En ligne]. Publié le 17 décembre 2017. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/12/16/unique-en-france-une-luge-sur-rail-avec-realite-virtuelle>

s'interroger sur la place des espaces de nature au regard de cette nouvelle attitude. « *J'aimerais bien voir les Deux Alpes un peu plus connecté aussi, parce que c'est quand même la tendance [...] On vit tous avec un smartphone et internet et les mails et les applis [...] nos clients attendent ça, c'est de leur âge* ». Dans un contexte de population vieillissante on peut se demander comment les sports en direction des seniors redéfiniraient le territoire. Un vrai enjeu est de conjuguer la double clientèle : jeunesse et seniors. Le cas des Deux Alpes qui a fait des activités dynamiques en direction de la jeunesse sa marque, est alors intéressant.

L'Oisans se doit certainement d'être attentif à cette évolution. Le VAE constitue un exemple d'adaptation à une clientèle de seniors, permettant à toute une génération de poursuivre une activité physique de loisirs. Une vision du territoire privilégie le rendement. Selon cette tendance, l'offre de ski s'améliore constamment. Il s'agit de « *profiter* »²⁰¹⁸. D'autres positions entrent en contradiction avec cette représentation dans l'optique de réduire l'empreinte environnementale²⁰¹⁹. Dans une situation d'incertitude généralisée qui caractérise la période actuelle - difficile mesure de tous les effets du changement climatique, doute qui compense un besoin de « *vite consommé* » pour être sûr de sa consommation, résultat immédiat - des contre-courants apparaissent tels que le « *slow tourism* »²⁰²⁰.

Malgré les tendances avancées²⁰²¹, les perspectives, nous ne sommes pas à l'abri d'incertitudes, de hasards, d'erreurs, d'imprévus, comme le souligne Edgar Morin²⁰²². Il apparaît alors indispensable de réaliser une veille sur les pratiques émergentes tout en faisant preuve de vigilance sur leur contextualisation territoriale. Toujours prudente quant au sens à donner aux transformations, il paraît nécessaire de considérer qu'« *il n'y a pas de monde commun, il faut le composer* »²⁰²³.

²⁰¹⁸ Quay-Thevenon, Clara, « Quel sera le visage de nos stations de ski dans vingt ans ? ». Ski Info. [En ligne]. Publié le 15 avril 2016. Consulté le 11 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.skiinfo.fr/actualites/a/594950/-quel-sera-le-visage-de-nos-stations-de-ski-dans-20-ans->

²⁰¹⁹ LAMIC Jean-Pierre, *Sports d'hiver durables les pistes du possible*, Gap, Y. Michel, 2010, 284 p.

²⁰²⁰ OH Haemoon, ASSAF A.George & BALOGLU Seyhmus, « Motivations and Goals of Slow Tourism », *Journal of Travel Research*, 25 août 2014, vol. 55, n° 2, pp. 205-219.

²⁰²¹ « Nous gageons que personne ne viendrait une semaine en vacances POUR le VTT de descente », In, LOUBIER Jean-Christophe, « Le changement climatique comme facteur de mutation d'une pratique sportive de masse », in *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, pp. 89-98.

²⁰²² MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points, 2014, 158 p.

²⁰²³ LATOUR Bruno, « Il n'y a pas de monde commun, il faut le composer », *Multitudes*, 2011, vol. 2, pp. 38-41.

Index des Sigles et abréviations

-A-

ACCA	Association Communale de Chasse Agréée
ADPSAH	Association pour le développement et la promotion de la station de l'Alpe d'Huez
ADTO	Association pour le Développement Touristique de l'Oisans
ADV	Agence pour le développement du VTT
AFIT	Agence Française de l'Ingénierie Touristique
AFMB	Association Française de Mountain Bike
AFNOR	Association française de normalisation
AFP	Association Foncière Pastorale
AFRAT	Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme
AFS	Association Française de Snowboard
AFSN	Association Française de Surf de Neige
AFU	Association Foncière urbaine
AG2R	Association Générale de Retraite par Répartition
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ANRT	Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie
APACH	Association des Propriétaires d'Appartements et Chalets Huez et l'Alpe d'Huez
APAO	Association de Promotion de l'Agriculture de l'Oisans
AQA	Attestation de Qualification d'Aptitude
ASO	Amaury Sport Organisation
ASPTT	Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones
ATC	All Terrain Cycles
ATV	All Terrain Vehicle
AVAG	Association du Vélo Alternatif de la Grave

-B-

BCA	Bataillon de chasseurs alpins
BEES	Brevet d'État d'Éducateur Sportif
BEESAC	Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités Cyclisme
BMX	Bicycle Moto Cross
BnF	Bibliothèque nationale de France

BP	Boîte postale
BPJEPS AC	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Activités du Cyclisme
BRA	Brevet de Randonneur des Alpes
BRO	Brevet de Randonneur de l'Oisans
-C-	
CAEV	Certificat d'Aptitude à l'enseignement de la voile
CAF	Club Alpin Français
CAP	Certificat d'Aptitude professionnelle
CATEX	Câble transmetteur d'explosif
CCO	Communauté de communes de l'Oisans
CDA	Compagnies des Alpes
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CDG 38	Centre de gestion 38
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CEG	Collège d'Enseignement Général
CEP	Centre École de Parachutisme
CET	Collège d'Enseignement Technique
CFD	Coupe Fédérale de Distance
CIATM	Commission Interministérielle pour l'Aménagement Touristique de la Montagne
CNFA	Centre National de la Formation Aéronautique
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
CNS	Comité National des Sports
CNSAA	Commission Nationale du Ski Artistique Acrobatique
CNVTT	Commission Nationale du Vélo Tout Terrains
CODEVOLI	Comité départemental de Vol livre de l'Isère
COF	Comité Olympique Français
CQC	Certificat de Qualification Complémentaire
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CRAC	Compte-rendu annuel au concédant
CRIS	Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport
CROS	Comité régional olympique et sportif

CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
CRT	Comité Régional du Tourisme
CSO	Club Sportif de l'Oisans
CTG	Cyclotouristes Grenoblois (Club des)
CTS	Conseiller technique sportif
CUA	Compagnie Universelle d'Acétylène

-D-

DA (Camp)	Deux Alpes (Camp)
DAET	Délégué académique aux Enseignements techniques
DAL	Deux Alpes Loisirs
DATAR	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DAV	Deux Alpes Voyages
DDJS	Direction départementale de la Jeunesse et des Sports
DDT	Direction Départementale des Territoires
DGAC	Direction Générale de l'Aviation Civile
DL	Dauphiné Libéré (Le)
DMC	Double monocâble
DNC	Déclaration de Niveau de Compétence
DOO	Documents d'orientations et d'objectifs
DSP	Délégation de Service public
DTN	Directeur Technique National

-E-

EDF	Électricité de France
EHESS	École des Hautes Études en Sciences Sociales
EnR	Énergie renouvelable
ENSA	École Nationale de Ski et d'Alpinisme
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial
ESEH	European Society for Environmental History
ESF	École du Ski Français

ESI	École de Ski Internationale
-F-	
FACIM	Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne
FAI	Fédération des Alppages de l'Isère
FAL	fonds d'action locale
FDOTSI	Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
FEDER	Fonds européen de développement économique régional
FFC	Fédération Française de Cyclisme
FFCT	Fédération Française de Cyclotourisme
FFEM	Fédération Française de l'Économie Montagnarde
FFM	Fédération Française de la Montagne
FFS	Fédération Française de Ski
FFT	Fédération Française de tennis
FFUG	Fédération Unifiée de la Glisse
FFVL	Fédération Française de Vol Libre
FFVV	Fédération Française de Vol à Voile
FIFAS	Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs
FIS	Fédération Internationale de Ski
FN	Front National (Résistance – 1941-1949)
FNDS	Fonds National pour le Développement du Sport
FNPF	Fédération Nationale des Parachutistes Français
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FRAPNA	Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
FSB	Foyer Saint Benoît
FSC	Forest Stewardship Council
FSE	Fonds social européen
FSGT	Fédération Sportive et Gymnique du Travail

-G-

GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GPS	Global Positioning System
GTA	Grande Traversée des Alpes

GUC	Grenoble Université Club
-H-	
HLM	Habitation à Loyer Modéré
HO5	Jeu de mots à partir de la Pointe Chaussenque dans le massif du Vignemale - Pyrénées, "La Chaussenque"
HQE	Haute qualité environnementale
-I-	
IFV	Institut de Formation du Vélo
INA	Institut National de l'Audiovisuel
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
INSEP	Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
ISF	International Snowboard Federation
IUT	Institut Universitaire de Technologie
-J-	
JO	Jeux Olympiques
JO	Journal officiel
-L-	
Labex ITEM	Laboratoire d'excellence Innovation et Territoires de Montagne
LARHRA	Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes
L-VIS	Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport
M-	
M6	Métropole 6 (éditée par Métropole Télévision)
MB40	Mountain bike 40
MBF	Mountain Bikers Foundation
MBK	Motobécane
MC40	Mountain bike city vélo 40
MCF	Moniteurs Cyclistes Français

MLN	Mouvement de Libération Nationale
MOH	Mountain of Hell
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
-N-	
Neyrpic	Neyret Beylier Piccard Pictet
NOTRe (Loi)	Nouvelle organisation territoriale de la République
-O-	
OAP	Orientation d'Aménagement et de Programmation
OBP (carte)	Oisans au Bout des Pieds
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OFAJ	Office franco-allemand pour la Jeunesse
ONF	Office National des Forêts
ORTF	Office de Radiodiffusion Télévision Française
-P-	
PAC	Politique Agricole Commune
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PAO	Publication assistée par ordinateur
PCET	Plan climat énergie territoriale
PDG	Président Directeur Général
PDG	Président Directeur Général
PDIPR	Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée
PGSM	Peloton de Gendarmerie de Surveillance en Montagne
PHB	Pohlig-Heckel-Bleichert
PIDA	Plan d'Intervention de Déclenchement d'Avalanches
PISTE	Prospective et Innovation des Sports à Technologie élevée
PLM	Paris Lyon Méditerranée
PLU	Plan local d'Urbanisme
PNE	Parc National des Écrins
POR	Programme opérationnel régional
PPDE	plan pluriannuel de développement économique

PPDT	Plan pluriannuel de développement touristique
PSE1	Premiers Secours en Équipe (de niveau) 1
PUF	Presses Universitaires de France
-R-	
RN	Route Nationale
RQIS	Réseau québécois en Innovation Sociale
RTM	Restauration des terrains en montagne
-S-	
SAA	Ski artistique acrobatique
SACER	Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes
SADAV	Société d'Aménagement des Deux Alpes et de ses vallées
SADI	Société d'aménagement du département de l'Isère
SAMHO	Société d'Aménagement de la Montagne de l'Homme
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SATA	Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SEAMN	Société d'Étude et d'Aménagement du massif de la Meije
SEATM	Service d'Études et d'Aménagement Touristique de la Montagne
SEDA	Société d'Équipement des Deux Alpes
SEM	Société d'Économie mixte
Sens (laboratoire)	Sport et Environnement social
SEPEP	Service d'Entretien du Paysage et des espaces publics
SFA	Service de la formation aéronautique
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
SIEPAF	Syndicat intercommunal d'Étude et de Programmation pour la Vallée du Ferrand
SIEPAVEO	Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle
SIERCO	Syndicat intercommunal d'Entretien des Routes Communales de l'Oisans
SIV	Simulation d'incident de vol
SIVM	Syndicat intercommunal à vocation multiple (Briançonnais)
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocation multiple

SLGRI	Stratégie locale de gestion des risques d'inondation
SMPPM	Société des Monte-pentes de Pied Moutet (Lyonnais, J.N Chalvin père membre fondateur)
SNMP	Syndicat National des Moniteurs de Parapente
SNMSF	Syndicat National des Moniteurs du Ski Français
SNPP	Syndicat National des Parachutistes Professionnels
SNPPULM	Syndicat National Professionnel des Pilotes d'Ultra Léger Motorisés
SOFIGODEX	Société Financière de Construction et d'Exploitation
SOGREAH	Société Grenobloise d'Études et d'Applications hydrauliques
SPL	Société Publique Locale
STAPS	Sciences et techniques des Activités physiques et sportives
STD	Société de Télécabine du Diable
STD	Société des Touristes du Dauphiné
STRMTG	Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés

-T-

TCF	Touring Club de France
TO	Tour opérateur
TPE	Travaux publics de l'État (associé à "ingénieur")
TTR	Ticket To Ride

-U-

UCC	Union Confédérale Coordination
UCPA	Union nationale des Centres sportifs de Plein Air
UEREPS	Unité d'Enseignement et de Recherche en EPS
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique
UNCM	Union Nationale des Centres de Montagne
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
USFSA	Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques
UTN	Unités Touristiques Nouvelles

-V-

VTC	Vélo Tout Chemin
------------	------------------

VTT Vélo Tout terrains
VTTAE Vélo tout Terrain à Assistance Électrique
VVF Village Vacances Familles

-W-

WAB William Augustus Brevoort (Coolidge)
WCS World Cup Snowboard
WSC World Snowboard Championship

-Z-

ZAC Zone d'aménagement concertée
ZAE Zone d'activité économique

Index Nominum

A

Actis Grégoire	413
Adenauer Konrad	115
Albert Damien.....	351
Albertino Lionel ... 113, 211, 212, 214, 216, 218, 228, 229, 230, 279, 280, 281, 282, 283, 338, 347, 348, 357, 391, 393, 394, 398, 404	
Allais Émile.....	97, 98
Almer Christian	17
André Paul	238
Anthonioz Marcel	137, 138
Arnaud Jules.....	244
Arnol Éric.....	211, 233, 350
Arro Alain	99, 152
Aubert famille	154
Aucejo	323, 324
Augert Jean-Noël	163, 164, 165, 192
Authier Henri	193, 194, 197, 209
Aymar Robert.....	132, 136, 138
Aznavour Charles.....	88

B

Baccard Jean	137
Baisamy Johan	361
Balmat Jacques	14
Barbaglia Jean.....	235, 238
Barbotte	83
Barisien	278
Barlerin Francis.....	413
Barnel Serge.....	268, 269
Baro(commandant)	159
Barruel.....	238
Barthélémy Robert	188
Bassaler Bruno.....	146
Bassaler Georges	146, 147, 148, 151, 152, 153
Basset Alphonse	143
Basset Jean-Michel.....	265, 266
Basset Raymond (maire).....	143
Beaudevin Pierre.....	414
Bellin	238
Béranger Jean.....	97, 166
Berlioux Jean-Baptiste . 367, 368, 369, 372, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 381, 382	
Berlioux Louis	159
Berlioux Yves ..58, 119, 235, 239, 244, 245, 246, 252, 253, 255, 257, 258, 269, 270, 271, 384, 385, 395, 396, 404	
Bernard	83
Bert Jean	154
Berthou Bernard	289, 290, 294
Bessas Yves	210
Besse Jacques.....	223, 225
Besse Laurent	225
Bétemps Jean-Claude	297
Bettencourt André.....	185
Beuque Didier.....	405
Beyle Henri (dit Stendhal).....	26
Biboud Antoine	243
Bill Bonney William	288
Billon Sylvain.....	266, 267
Blain Bruno	167, 168
Blanc Isabelle.....	218, 226
Blanc Lucien.....	147, 151
Blanchard Raoul	18, 19, 21, 119
Blanchon Georges	97
Blandin Gérard	326
Bobet Louison.....	246
Boileau de Castelnau Emmanuel.....	17
Bonato Michel	238
Bonaz Léon	159
Bonnabel Famille.....	21
Bonnefond	137
Bonnet Honoré.....	91, 97, 98, 133, 191, 192
Bory Émile.....	147
Bory Georges	101, 147, 152
Bouisson Fernand.....	71
Bourdier Valérie	361

Brac de la Perrière Henri	59, 155, 156, 166, 170, 213, 216, 223, 226, 227, 228, 229, 230, 338, 340, 341, 345, 358, 384, 393
Brémont Gérard	195
Brenier	88
Briand Frédéric	274
Brochard François-Xavier	147
Brockedon William	16
Bronner Nicolas	299
Brooksbank Scot	194
Brunat	149
Brunel Christian	233
Brunier Jean	91, 191, 192, 456

C

Cacérés Bénigno	127
Caillon Raphaël	399
Campredon Guillaume	399
Canac Roger	70, 75, 110, 111, 112, 127, 130, 132, 133, 134, 153, 185, 188, 240
Candau Olaf	252, 271, 272, 273, 274
Cardin Pierre	88
Carignon Alain	54, 314
Carmagnola Carlo	362
Carnino Matthieu	276, 403
Caron Yves-Marie	272
Carrel Jean-Antoine	17
Carrel Jules	174
Carrel Marc	408
Carrel Yann	362
Casartelli Fabio	236
Cassini famille	13
Castillan	238
Cathiard Gaston	104
Catz Jérôme	344, 345
Ceretti-Tanfani	154
Chabert Clément	158
Challier	238
Chalvin Armand	80, 81, 82, 83
Chalvin Auguste	83
Chalvin Augustin	83
Chalvin Cédric	275

Chalvin Edouard	154
Chalvin Odile	98
Chalvin Roger	147
Chandellier Antoine	55, 182, 194, 362, 394
Chappis Laurent	82, 482
Charmet Gérard	342
Charra Kostia	412
Charrat Janine	88
Chevallier Bernard	222, 232
Chevreton	322
Chevreton Franck	249
Chiaudano Yves	316
Chirac Jacques	54
Chomette famille	154
Ciampi Yves	88
Clément Paul	199
Cognet Jean	137
Cohard Lucien	109
Colaud de la Salcette Joseph Claude Louis	14
Colin Yves	238
Collomb Clotaire	70, 76, 79, 107
Collomb Famille	22
Collomb Hubert	147
Collomb Joseph	70
Comeau Thierry	405
Comiti Joseph	91
Comte Roger	89
Contat Yan	245, 246
Conte Hervé	395
Contet Daniel	168
Coolidge William Augustus Brevoort	16
Copin Jean-Pierre	76, 133
Coppi Fausto	238, 456
Coralli Alessandro	166
Cornier Paul	241
Cornuau Philippe	137
Cotte Henri	163
Courteaud Bruno	147, 148
Courtier Jean-Loup	194, 195, 196, 198, 292, 293
Coviaux	80
Creissels Denis	181, 182
Crêt Camille	238

Cribier Françoise.....	203
Crifo.....	133
Croz Michel.....	17
Cruciani Dominique.....	294, 300, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 326
Cumin Georges.....	141, 150, 482
Cupillard Jean-Guy.....	110, 144, 151, 251, 265, 266, 267, 304, 320, 321, 326, 331, 408

D

Danis Bernard.....	286, 288
Darchieux Gustave.....	243
Dauphin Georges.....	147
David Gérard.....	147
David Ophélie.....	352
David Philippe.....	326
de Gaulle Charles.....	421
de Lesseps Jean-Baptiste.....	68
De Roodenbeke (T'Kint) Jean.....	92, 93, 96, 97, 100, 174
Delacour Jacques.....	293
Démarqui Jacques.....	194
Devies Lucien.....	175, 178, 179, 180, 185, 458, 459, 486
Di Foggia Rocky.....	249, 250, 251
Dijoud Paul.....	181, 183, 186
Dinh Bibou (Bernard) dit... ..	298, 365, 366, 368, 369, 370, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 381
Dode Pierre.....	119, 292
Dorn famille.....	154
Doublet Maurice.....	82, 123, 159, 176
Doudoux-Watelet Jean.....	147
Dournon.....	159
Drecq.....	159
Dubedout Hubert.....	99, 176
Dubois-Taine Paul.....	83
Ducray Gérard.....	139, 161, 202
Ducret Henri.....	163
Ducretot.....	321, 322
Duhamel Henry.....	68
Dumas Marcel.....	114
Dumas Pierre.....	74, 106
Dumazedier Joffre.....	127
Dupont Jean-Marie.....	325, 326, 327

Dupraz Christian.....	297
Durand Adrien.....	16, 17
Dussert Joseph.....	79
Duvillard Adrien (père).....	91, 97, 191, 192

E

Edwards George.....	274, 275
Elie de Beaumont Léonce.....	14

F

Famose Annie.....	192, 194, 195
Farauo Jean-Charles.....	404
Faullin Antonio.....	232
Faure Albert.....	159
Faure Alphonse.....	144
Faure Louis.....	101, 121, 132, 179, 238, 240
Faure Louis (facteur).....	159
Faure Pierre.....	186
Faure Pierre-Hervé.....	232
Faure René.....	106, 126, 169, 174, 238
Favier Antoine.....	159
Faye Luc.....	361
Fiat Louis.....	159, 160
Fiat Nathalie.....	252
Fillon Roger.....	296, 297
Forbes James David.....	16
Forgeot Albert.....	89
Forget Claude.....	55
Fourestier Max.....	110, 113, 493
Fowler Cork.....	194
Franitch Joël.....	212, 213, 215, 221, 222, 223, 224, 225, 231, 233, 330, 339, 351, 352
Froissard Jean-Luc.....	289
Fromentin Pierre.....	286

G

Gaillet Pierre.....	288
Galy Philippe.....	291
Gamon Marco.....	93
Gardent André.....	267
Gardiner Frederick.....	17

Garnier	80
Gaspard Pierre.....	17
Gaussoit Philippe.....	107, 178, 198, 288
Gauthier André.....	101
Genevois Yves.....	412
Gignoux Paul.....	97
Girard Roland. 57, 109, 296, 297, 298, 305, 306, 320, 322, 374, 391, 392	
Giraud André.....	199
Giraud Ernest.....	101
Giraud Henri.....	85, 86, 174, 476
Giraud Joseph (maire).....	153, 155
Giscard d'Estaing Valéry.....	150, 182, 183
Gleizes Maurice.....	163
Goitschel Christine.....	97, 166
Goitschel Marielle.....	98, 104, 202
Goitschel sœurs.....	97
Gravier Éric.....	105
Gravier famille.....	154
Gravier Gilbert.....	169, 196, 232
Grimal Clémence.....	361
Grollier.....	141, 159, 174
Gros Piero.....	166, 345
Grospiron Edgar.....	193
Guéraud Assieh.....	238
Guerrand Arnaud.....	354
Guettard Jean-Etienne.....	14
Guichard Michel.....	318, 364, 365, 367, 379
Guillemin Paul.....	15
Guily Louis.....	386
Guinot.....	238
Guy Fabrice.....	253

H

Haakonsen Terje.....	225
Haricot Julien.....	361
Hauvette Stéphane.....	248, 265, 270
Helbronner Paul.....	179
Henry François.....	108
Héraud Robert.....	99
Hérault René.....	112
Herriot Edouard.....	71

Herzog Maurice 51, 89, 90, 92, 94, 99, 112, 175, 178, 459, 470	
Hoff Jean-Christophe.....	395
Hosotte Patrick et Paul.....	252
Howard Bob.....	195
Hugues Thierry.....	283
Hulot Roger.....	127, 137
Humbert Michel.....	283

I

Idesheim Maxence.....	210, 217, 226, 228, 231, 330, 342, 352, 355, 356, 357
-----------------------	--

J

Jallifier Jean-Paul.....	100, 164, 166
Jannin René.....	101, 141, 168
Jarrot André.....	161
Javellas R.....	151
Jeandiedieu Fabrice.....	399
Josserand Joseph.....	159
Jouffrey Roland.....	238, 241
Juge Ernest.....	176, 179, 180, 183
Julien Bernard.....	58, 253, 254, 260, 261, 384, 394, 403

K

Kastner Manfred.....	193
Kemler Georges-Joseph.....	22
Kilbourne David.....	290
Killy Jean-Claude.....	91, 98, 104, 164, 191, 192, 202
Kishazy Rudy.....	288
Kuiper Hennie.....	239

L

Lachat Roger-Louis... 50, 55, 88, 89, 97, 98, 101, 103, 120, 133, 141, 148, 163, 164, 165, 239, 288, 289, 290	
Lacroix Léo.....	91, 191, 192
Lafforgue Brigitte et Ingrid.....	91
Lafforgue Ingrid.....	192, 195, 196
Laloue Maurice.....	175, 458
Laurent Jean-Pierre.....	188

Laval Pierre	71
Lavigne Gérard	288
Le Faucheur Morgan	361
Léger	83
Lengrand Paul	127
Leplan	83
Lerat G.....	112
Lilienthal Otto	286
Liotard Alexis	16
Lipowski (De) Jean-Noël	88
Lonchamp Christian.....	249, 250, 251
Lory Charles	68

M

Macaluso Lionel.....	411
Macari Marcel.....	159
Macias Enrico.....	88
Maire François.....	295, 314
Maisonnat Louis	143
Malherbe	137
Mandin Roger	252, 260, 261, 276, 277, 385, 390, 392, 393, 406
Manin Adolphe	238
Manin Célestin.....	143
Mante Jean	82, 83, 159
Marcel Dominique.....	362
Margotton Guy	147, 153
Marin Jacques.....	301
Marmonnier Pierre.....	159
Martel Édouard-Alfred.....	184
Martel Maurice.....	192
Martin famille	154
Martin Joseph	153
Martin Roland.....	111, 132, 174, 238
Martinet Marius	111
Mathéoud Jacques-Étienne	16
Mathey Alphonse	184
Mauchamps Raymond	99, 132, 147, 238
Maurin Aimé.....	137
Mauroy Pierre.....	28
Mazeaud Pierre	192
Mecca Jean	101

Merloz Robert	89
Métivier Francine.....	89
Michallon Albert.....	99
Michaud Fred	249
Michel	238
Mistral Paul.....	159, 174
Miterrand François	28
Moiroux Yves	413
Monin Henri	163
Monmotton Jacques	268
Montaz Pierre.....	74, 125, 137
Moore Adolphus Warburton	17
Morin Henri	137
Mosca Anselme	101
Moulin Victor.....	278, 282, 306, 312, 321, 322
Moulins Max.....	115
Mounier Bernard.....	111
Mounier Famille	22
Moura	80
Mouzat Éric	212, 220
Muller Éric	317, 326
Müller Hippolyte	70
Müller Marie.....	70

N

Nansen Fridtjof.....	68
Nava Pier Luigi.....	232
Negrello Jean-Luc.....	268
Neufond François.....	100
Noirey Jean-Yves	140, 322
Normand Jean-Claude ...	58, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 325, 326, 327, 365, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 377

O

Oddoux Franck	337
Ogier JEAN	76
Ollivier Édouard (maire).....	143
Ollivier Henri (maire)	80, 141, 143
Orcel Bernard	100

Orcel Gilbert .. 80, 120, 147, 245, 250, 251, 309, 321, 323,
324

Ö

Ötzi17

O

Ougier Jean-Rémi22

P

Paccard Michel14

Paganon Joseph71

Paillet Raymond..... 149, 152

Paquet Aimé 137, 141, 159, 160, 161

Pariat Claude..... 110

Parmentier Alexis226, 346, 350

Patissier Isabelle 305

Paul-Depasse Christian..... 286

Pedretti Gaylord 361

Pélicissier Didier295, 296, 320, 322, 323, 373, 378

Pélicisson Luc.... 58, 212, 217, 218, 219, 220, 221, 225, 226,
227, 232, 233, 330, 346, 350, 356, 360

Périllat Guy97

Perrier Léon 179

Perrier-Michon Xavier 322

Perrin..... 174

Pialat Georges..... 140, 157

Picca 238

Picot R. 168

Pilot Michel 238

Plancharad Adèle..... 90, 166

Pomagalski Jean.....55, 71, 74, 157

Pomet Léon..... 296

Ponce Louis..... 130

Poncet Pierre 194

Pons Franck.. 295, 302, 307, 309, 310, 311, 313, 314, 315,
321, 327

Pons Henri..... 100

Pouchot..... 238

Poulain Maurice..... 194

Poulet Patrick..... 290

Pourtier Nano (Robert) dit..... 196, 197, 198, 232

Préau Pierre..... 185

Proal Pierre.. 302, 303, 318, 364, 365, 370, 371, 373, 379,
380

Puiseux Victor..... 17

Puissant Éliane 187, 428

R

Rabatel Bertrand399

Rajon Georges98, 99, 139, 151, 238

Rajon Maurice70

Rambaud Paul 129

Ramus Serge..... 309, 310

Ranchoux Vincent 252, 277

Ravel Jean..... 74, 92, 106, 107

Raynaud Fernand88

Redois Xavier249

Regnier Mick..... 195, 196

Repellin Bernard..... 111

Reuten Jaap96, 97

Reverbel Christian215, 322, 324, 348, 349

Riccoboni Renaud342, 344, 348, 349, 353

Richard Aurélien..... 343, 344, 345

Richard Patrick287, 292, 293, 294, 295

Roche Alain..... 264, 265

Roche Roland98

Rodier Auguste..... 71

Rodriguez Sophie361

Rolland Antonin.....264

Rolland Marion.....264

Rolland Régis 210, 220

Rolland René264

Rooks Steven239

Rossat-Mignot Jean-Pierre91

Rossi Marcel 198

Rossignol Abel55

Rothschild Guy 89

Rougier Gérard361

Rousset PAUL-LOUIS.....20, 120

Roussillon Joseph-Hyacinthe (docteur) 15

Rouyer Jean-Marc315

Rovan Joseph..... 127

Ruinat Joseph.....	159
Russel Patrick.....	91, 191, 192

S

Sainteny Jean.....	131
Salmon Christian.....	89
Salomon Georges.....	55
Sanders Gilles.....	252
Sangnier Marc.....	91
Sapin Jacques.....	174
Sarret Renée.....	279, 280
Sas Jean.....	88
Saudan Sylvain.....	198, 199, 338, 458
Savioux Gaston.....	92, 119
Seigle Philippe.....	278
Seigle-Murandi Maurice.....	147
Semayne René.....	163
Serrat Fabienne.....	98, 99, 100
Sert-Marc André.....	119
Slaiher Famille.....	80, 81
Sloane Stéphanie.....	195
Souchère Émile.....	130, 132
Stahl Jacques.....	147
Stephen Leslie.....	31
Sully Garhamer.....	50, 194

T

Tavernier Sylviane.....	305
Tazief Zénitta.....	88
Tessa Famille.....	22
Tessa Gisèle.....	86, 87
Tessa Robert.....	192
Theunisse Gert-Jan.....	239
Théveniau Jean.....	159
Thomas Claude.....	147
Thomas Yannis.....	288
Thorant Ernest.....	68, 172
Thovex Mirabelle.....	361
Tisseau Vianney.....	345
Torr Michèle.....	88
Toublan Jean-François.....	251, 252, 272, 273

Tournet Henri.....	131
Traynard Philippe.....	185
Tuckett Francis Fox.....	17

V

Vaillant Fred.....	220
Vallençant Patrick.....	199
Vallet Patrick.....	295, 367
Vanheule Gilles.....	57, 59, 253, 256, 257, 274, 275, 337, 359, 360, 363, 371, 377, 384, 385, 395, 405, 406, 407, 410, 426, 427, 428
Vaudeville Jean.....	132, 159, 161, 289
Vaussehat Georges.....	100, 101
Veilex Pascal.....	274
Verneret Gérard.....	98, 100
Vernhes Thierry.....	193
Vernier (commandant).....	128
Veyret Germaine... ..	73, 84, 85, 87, 131, 138, 163, 185, 472
Veyron-Lacroix Laurent.....	149, 150
Vidal.....	78
Vieux-Pernon Gérard.....	238
Vigny Jean-Benoît.....	55, 56, 405, 411, 414
Vilbert (colonel).....	151
Villars Dominique.....	14
Villiot René.....	122, 160
Vincendon Jean.....	108
Vincent frères.....	344
Vouilloz Nicolas.....	407
Vuarnet Jean.....	90
Vuillermet Gérard.....	288

W

Walker Horace.....	17
White Shaun.....	225
Whymper Edouard.....	17
Winnen Peter.....	239

Z

Zanzi Gilbert.....	295, 297, 298
Ziegler Michel.....	89
Zoetemelk Joop.....	239

Zsigmondy Emil17

Zwingelstein Léon..... 182

Table des figures

Figure 1. Sites gallo-romains.....	11
Figure 2. Mandement, population et lieux habités au Moyen-Âge.	12
Figure 3. Répartition de l'Oisans en trois sous-ensembles	19
Figure 4. Démographie de la basse vallée, de la plaine et de la haute montagne de 1856 à 1954.	21
Figure 5. L'Oisans touristique en 2016	33
Figure 6 . Répartition des hôtels à l'Alpe d'Huez en 1958 en fonction de leur classement touristique. 88	
Figure 7. Démographie des stations de l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes entre 1962 et 1975.....	116
Figure 8. Démographie des « <i>villages perdus</i> » de l'Oisans entre 1962 et 1975.....	117
Figure 9. Démographie de l'Oisans post-industriel. Livet-et-Gavet entre 1962 et 1975.....	117
Figure 10. Démographie de la commune d'Auris de 1954 à 1982.....	135
Figure 11. Répartition des refuges en Oisans par catégorie de propriétaires.....	177
Figure 12. Les limites du parc selon l'axe du téléphérique de la Meije en 2017.....	189
Figure 13. Évolution des passages Surf de l'hiver 1994-1995 à l'hiver 2003-2004	216
Figure 14. Répartition des différents types de pratique VTT dans les années 1980	256
Figure 15. Effectif des licenciés FFVL en nombre de licences de 1974 à 1985	289
Figure 16. Effectif des licenciés FFVL en nombre de licences	308
Figure 17. Sites de décollages et d'atterrissages de parapente en Oisans.....	328
Figure 18. Cartographie des traces de vols de la CFD sur le secteur de l'Oisans	364
Figure 19. Filiation culturelle des brevetés d'État de parapente en 2017, l'exemple des Deux Alpes. 378	
Figure 20. Évolution du nombre d'adhérents au Syndicat national des MCF de 2000 à 2017.....	399

Bibliographie

Ouvrages généraux

- ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dirs.), *Dictionnaire culturel du sport*, 2010, 582 p.
- AUGÉ Claude (dir.), *Larousse mensuel illustré revue encyclopédique universelle Tome quatrième 1917 à 1919*, Paris, Larousse, 1917, 984-144-VIII p.
- BOURDIEU Pierre, CHARTIER Roger et CHARLE Christophe, *L'Identité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, n° 35, numéro spécial de "Actes de la Recherche en sciences sociales", 1980, 87 p.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 244 p.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002, 277 p.
- BRUCKNER Pascal, *L'euphorie perpétuelle : essai sur le devoir de bonheur*, Paris, Librairie générale française, 2002, 280 p.
- DELOUVÉE Sylvain, *Psychologie sociale*, Paris, Dunod, 2013.
- DEFRANCE Corine et PFEIL Ulrich, *50 Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk / L'Office franco-allemand pour la jeunesse a 50 ans*, Berlin - Paris, OFAJ, 2013.
- DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François et BLANDIN Claire, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 900 p.
- DURKHEIM Émile, *Sociologie et philosophie : Représentations individuelles et représentations collectives, détermination du fait moral, jugements de valeur et jugements de réalité*, Paris, Félix Alcan, 1924, XV-144 p.
- DURKHEIM Émile, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, mai 1898, Tome VI.
- FARLEY John (dir.), *La science telle qu'elle se fait : Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, Pandore, 1982, 289 p.
- FLAMENT Claude et ROUQUETTE Michel-Louis, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*, Paris, A. Colin, 2003, 175 p.
- FLORENT Jacques et GIRAC-MARINIER Carine (dirs.), *Le petit Larousse illustré 2014*, Edition limitée, Paris, Larousse, 2013, 2016 p.
- FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971, 81 p.
- GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, 5e édition, Paris, A. Colin, 2011, 250 p.
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, F. Alcan, 1925, XII-404 p.
- HEIDER Fritz, *The psychology of interpersonal relations*, New York, Wiley, 1958, 322 p.
- JODELET Denise, *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 398 p.
- LAHIRE Bernard (dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2012, 203 p.
- LAROUSSE Pierre, *Larousse classique illustré nouveau dictionnaire encyclopédique publié sous la direction de Claude Augé et Paul Augé... Nouvelle édition entièrement refondue*, Paris, Larousse, 1947, IV-1197 p.

LELIÈVRE Claude et SUE Roger, « Joffre Dumazedier (1915-2002) », *Revue française de pédagogie*, 2002, vol. 141, Vers une didactique comparée, pp. 187-188.

LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1989, 246 p.

LIPOVETSKY Gilles, *L'empire de l'éphémère la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 1987, 345 p.

LIPOVETSKY Gilles et CHARLES Sébastien, *Les temps hypermodernes*, Paris, Librairie générale française, 2006, 125 p.

MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, 3e édition, Paris, La Table ronde, 2000, XXIII-330 p.

MAFFESOLI Michel, *La transfiguration du politique : la tribalisation du monde*, Paris, B. Grasset, 1992, 307 p.

MOLINER Pascal, *Psychologie sociale de l'image*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2016, 164 p.

MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points, 2014, 158 p.

MOSCOVICI Serge (dir.), *Introduction à la psychologie sociale 2*, Paris, Larousse, 1972, 362 p.

MOSCOVICI Serge et DOISE Willem, *Dissensions et consensus une théorie générale des décisions collectives*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 296 p.

MOSCOVICI Serge, *La machine à faire des dieux sociologie et psychologie*, Paris, Fayard, 1988, 485 p.

MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 275 p.

MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 506 p.

PARR Martin, *Small world*, Stockport, England, Dewi Lewis, 2007, 94 p.

PÉGUY Charles, *L'argent*, Paris, Cahiers de la quinzaine, 1913, 2 vols.

ROUQUETTE Michel-Louis et RATEAU Patrick, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998, 159 p.

SCHUMACHER Ernst Friedrich, *Small is beautiful une société à la mesure de l'homme*, Paris, Contretemps le Seuil, 1978, 316 p.

SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 238 p.

SOCIÉTÉ DE SOCIOLOGIE DU SPORT DE LANGUE FRANÇAISE, *La recherche en sciences sociales du sport quelle(s) utilité(s)?*, Paris, L'Harmattan, 2011, 298 p.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, 438 p.

VIARD Jean, *La France dans le monde qui vient la grande métamorphose*, Éd. revue et augmentée, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2015, 250 p.

VIARD Jean, *Le triomphe d'une utopie : vacances, loisirs, voyages la révolution des temps libres*, La Tour d'Aigue, Éd. de l'Aube, 2015, 443 p.

VIARD Jean, *Nouveau portrait de la France la société des modes de vie*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2013, 168 p.

VIARD Jean, *Penser la nature : tiers espace entre ville et campagne*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2012, 267 p.

VIRILIO Paul, *Vitesse et politique essai de dromologie*, Paris, Éditions Galilée, 1977, 151 p.

VRANCKEN Didier, KUTY Olgierd et CROZIER Michel (dirs.), *La sociologie et l'intervention : enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001, 357 p.

Méthodologie

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, 334 p.

BECKER Jean-Jacques, « Le handicap de l'a posteriori », *Les Cahiers de l'IHTP*, juin 1987, n° 4.

BRUGNOT Gérard et GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Histoire et mémoire, à propos d'une enquête de terrain », in *Avalanches et risques regards croisés d'ingénieurs et d'historiens*, Grenoble, CNRS MSH-Alpes, 2002, pp. 113-132.

COHEN Evelyne et CHAMBAT Marie-France (dirs.), « Archives et patrimoines visuels et sonores », *Soçiétés et représentations*, La Sorbonne, 2013, n° 35.

DELPORTE Christian, GERVEREAU Laurent et MARÉCHAL Denis (dirs.), *Quelle est la place des images en histoire ? [version remaniée du colloque international, tenu à Paris (Inathèque de France, Centre Pierre-Sabbagh et Institut des images), les 27-29 avril 2006]*, Guyancourt, Nouveau Monde Éditions, 2008, 479 p.

DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-Sous-Bois, Bréal, 2006, 287 p.

Douzou Laurent, « Enquêteur, enquêté : quelle quête et pour qui ? », dans *revue ¿ Interrogations ?*, N°13. Le retour aux enquêtés, décembre 2011 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Enqueteur-enquete-quelle-quete-et> (Consulté le 11 janvier 2018).

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Éd. du Seuil, 1997, 152 p.

GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm Leonard, *The Discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine publ. co, 1967, XIV-271 p.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Le témoin au musée, acteur et écrivain de l'histoire », in C. HEIBERG, F ROUSSEAU et Y. THANASSEKOS (dirs.), *Témoins et témoignages. Figures et objets du XXe siècle*, L'Harmattan, 2016.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Mémoire des gens, des lieux et des choses : quand la photo interroge l'historien », *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi Geschichte der Alpen*, 2002, pp. 213-233.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Mémoires oubliées, mémoires négligées. Parcours d'anciens du STO », in M.-F. ATTARD-MARANINCHI, X. DAUMALIN, Stéphane MOURLANE et Isabelle RENAUDET (dirs.), *Engagements, Culture politique, Guerre, Mémoire, Monde du Travail, XVIIIe-XXI siècles*, PUP, 2016, pp. 313-323.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « « Revisiter une collecte : de la source à l'archive orale ». Le chercheur et ses sources sonores et audio-visuelles. Comment les partager ? Comment les diffuser ? Besoins, risques, contraintes et bénéfices », *Carnets de recherche en SHS Hypothèses*, 2011.

GUYOT Sylvain, « Une méthodologie de terrain "avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements"... », Arras, 2008.

JOUTARD Philippe et GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Histoires de vie. Histoire dans la vie. Philippe Joutard et l'histoire orale à la française. Entretiens des 4 octobre et 12 décembre 2012 », *Sociétés & Représentations*, 2013, vol. 1, n° 35, pp. 183-207.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, A. Colin, 2004, 127 p.

PONSARD Nathalie, « Quand l'histoire socioculturelle est aussi l'histoire orale. L'exemple des pratiques de lecture dans une communauté d'ouvriers des années 30 à nos jours. », *Genèse*, 2002, vol. 3, n° 48, pp. 100-114.

Histoire culturelle

ABRIC Jean-Claude (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2016, 303 p.

ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon, 1960, 503 p.

ATTALI Michaël (dir.), *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2004, 210 p.

ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « « Éditorial » A propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement & Sport Sciences*, 2014, vol. 4, n° 86, pp. 1-2.

BARTH Isabelle et MULLER Renaud, « La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là. Réflexion prospective. », *Management et Avenir*, 2008, vol. 5, n° 19, pp. 18-36.

BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Ed. du Seuil, 1957, 267 p.

BOLZ Daphné, « L'événement en histoire culturelle du sport : essai d'historiographie », *Movement & Sport Sciences*, 2014, vol. 4, n° 86, pp. 81-91.

BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation [Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région]. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1980, vol. 35, pp. 63-72.

BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, VIII-670 p.

BOUSSARD Isabel, « Peuple et culture. 1945-1995. 50 ans d'innovations au service de l'éducation populaire », *Économie rurale*, 1996, n° 233, pp. 64-65.

CAUNE Jean, *Pour une éthique de la médiation le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999, 294 p.

CHABAUD Gilles, COHEN Évelyne, COQUERY Natacha et PENEZ Jérôme, *Les guides imprimés du XVIe au XXe siècle villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, 703 p.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1989, vol. 44, n° 6, pp. 1505-1520.

CHARTIER Roger, « Science sociale et découpage régional [Note sur deux débats (1820-1920)] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1980, vol. 35, pp. 27-36.

CHARTIER Roger, JOUTARD Philippe et PROCHASSON Christophe, *Histoire de la France [3] Choix culturels et mémoire*, Paris, Seuil, 2000, 470 p.

COHEN Évelyne, GÆTSCHER Pascale, MARTIN Laurent et ORY Pascal (dirs.), *Dix ans d'histoire culturelle : état de l'art*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011, 314 p.

COULOMB Clarisse (dir.), *Habiter les villes de cours souveraines en France XVIe-XVIIIe s*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2008, 204 p.

CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France XIXe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1974, 454 p.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Edition La Découverte, 2010, 157 p.

DAUNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique enquête 2008*, 2009, 282 p.

DAUNAT Olivier et COGNEAU Denis, *Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989*, Paris, La Découverte. La documentation française, 1990, 285 p.

DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Éd. Champ Libre, 1971, 143 p.

- DEMOUGIN Jacques et DOUIN Jean-Philippe (dirs.), *Les décorations françaises*, Paris, Trésor du patrimoine, 2004, 107 p.
- DOSSE François, « Paul Ricœur révolutionne l'histoire », *Espaces Temps*, 1995, pp. 6-26.
- DUMONS Bruno et POLLET Gilles (dirs.), *La fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 238 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « « Retard et enfermement ». Érudits et historiens face aux sociétés alpines, XIXe-XXe siècles. », *Le temps bricolé. Les représentations du progrès (XIXe-XXe siècles) Le Monde Alpin et Rhodanien*, 2001, n°1-3, « Le Monde alpin et rhodanien », pp. 55-76.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie et PELEN Jean-Noël (dirs.), *Le temps bricolé. Les représentations du progrès (XIXe-XXe siècles)*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 2001, 231 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Les historiens français et les Alpes, entre oubli, marginalisation et redécouvert. Éléments pour un parcours historiographique », in Jon MATHIEU et Simona BOSCANI LEONI (dirs.), *Die Alpen ! Zur europäischen Wahrnehmungsgeschichte seit der Renaissance pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Bern, Peter Lang, 2005, pp. 375-390.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « « Le chalet alpin ». La patrimonialisation d'un modèle architectural dans les stations d'altitude françaises depuis le XIX^e siècle », *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen*, 2011, n° 7, pp. 111-132.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, RIGAUX Dominique et CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE ET HISTOIRE DE L'ART ITALIE-PAYS ALPINS (GRENOBLE) (dirs.), *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, Grenoble, Publications de la MSH Alpes, 2010, 318 p.
- GUÉRIN Jean-Paul et GUMUCHIAN Hervé, *Pourquoi les sports d'hiver ? Mythologies et pratiques*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1978, 201 p.
- JOUTARD Philippe, *La légende des Camisards une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, 439 p.
- KAUFMANN Jean-Claude, *Corps de femmes, regards d'hommes sociologie des seins nus*, Paris, Presses Pocket, 1998, 294 p.
- KAUFMANN Jean-Claude, *La trame conjugale analyse du couple par son linge*, Paris, Pocket, 1997, 258 p.
- LASCH Christopher, *The culture of narcissism American life in an age of diminishing expectations*, 1st ed., New York, Norton, 1978, xviii-268 p.
- MANDROU Robert, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Stock, 1964, 222 p.
- MICOUD André et CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FRANCE). CENTRE RÉGIONAL DE PUBLICATION DE LYON (dirs.), *Des hauts-lieux, la construction sociale de l'exemplarité*, Paris, CNRS, 1991, 133 p.
- MOLLIER Jean-Yves, « Le parfum de la Belle Époque », in Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, 2002.
- MORIN Edgar, *L'esprit du temps essai sur la culture de masse*, Paris, B. Grasset, 1962, 277 p.
- NOËL Olivier, « Émergence d'une catégorie à insérer : la jeunesse », *Hommes et Migrations*, mars 1996, Jeunesse et Citoyenneté, n° 1196, pp. 6-10.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire II La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, 3 vol. XXI-610-662-667 p.
- NORA Pierre, AGERON Charles-Robert et AGULHON Maurice (dirs.), *Les lieux de mémoire I La République*, Paris, Gallimard, 1984, XLII-674 p.
- NORA Pierre et AGULHON Maurice (dirs.), *Les lieux de mémoire III Les France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol. /988-988-1034 p.

- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 127 p.
- ORY Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1987, vol. 16, n° 1, pp. 67-82.
- PÉRON Françoise et RIEUCAU Jean (dirs.), *La maritimité aujourd'hui [actes du colloque international, Paris, 25-26 novembre 1991]*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1996, 335 p.
- POIRRIER Philippe, « Préface. L'histoire culturelle en France. Retour sur trois itinéraires : Alain Corbin, Roger Chartier et Jean-François Sirinelli », *Cahiers d'histoire*, 2007, XXVI, n° 2, pp. 49-59.
- RAUCH André, « Les usages du temps libre », in Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, pp. 352-409.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *Histoire culturelle de la France : le vingtième siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2005, 505 p.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, 461 p.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dirs.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Édition du Seuil, 1997, 455 p.
- ROSA Hartmut, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2014, 153 p.
- ROUQUETTE Michel-Louis, *La chasse à l'immigré violence, mémoire et représentations*, Liège, Mardaga, 1997, 180 p.
- RUBIN Jerry, *Do it scenarios of the Revolution*, New York, Ballantine books, 1970, 253 p.
- SCHUT Pierre-Olaf, « How the Touring Club de France Influenced the Development of Winter Tourism », *The International Journal of the History of Sport*, 2016, vol. 33, n° 10.
- SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1993, 254 p.
- SIROT Stéphane, « Les congés payés en France avant le Front Populaire : l'exemple des ouvriers parisiens de 1919 à 1935 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1996, pp. 89-100.
- THIESSE Anne-Marie, *Faire les Français quelle identité nationale ?*, Paris, Stock, 2010, 194 p.
- THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales Europe, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Edition du Seuil, 2001, 307 p.
- TRAVERS Alice, *Politique et représentations de la montagne sous Vichy la montagne éducatrice 1940-1944*, Paris Budapest, L'Harmattan, 2001, 284 p.
- TROGER Vincent, « De l'éducation populaire à la formation professionnelle, l'action de « peuple et culture » », *Sociétés contemporaines*, 1999, n° 35, pp. 19-42.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

- ANDRÉ Marc, *Des Algériennes à Lyon 1947-1974*, Thèse de doctorat en Histoire, Centre Roland Mounier, Paris, 2014, 2 vol.-634 p.
- CORBIN Alain, *Prélude au Front populaire étude de l'opinion publique dans le département de la Haute-Vienne février 1934-mai 1936*, Thèse de 3^e cycle en Histoire, Université de Poitiers, 1968, 280-XLV p.
- DUBY Georges, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Thèse en Histoire médiévale, Paris, 1952, 4 tomes en 2 vol.-786 p.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, *Les usages de la mémoire et les représentations de l'histoire dans les sociétés alpines contemporaines*, Habilitation à diriger des recherches, 2002, 2 vol ; 10 doc.

HOURCADE Eduardo, *La construction culturelle d'une société nouvelle le Rio de la Plata et ses rapports avec la France et l'Europe 1800-1850*, Thèse de doctorat en Histoire, EHESS, Paris, 2003, 2 vol./212-246 p.

LEBORGNE Mathieu, *L'espace d'un oubli le rôle des mémoires collectives dans la construction du sentiment d'appartenance territoriale : le cas du Parc naturel régional du Verdon*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS, Paris, 2006, 583 p.

MANDROU Robert, *Magistrats et sorciers en France au XVIIIe siècle une analyse de psychologie historique*, Thèse de doctorat en Lettres, Université de Paris, Paris, 1968, 513 p.

MUCHEMBLED Robert, *Violence et société comportements et mentalités populaires en Artois (1400-1660)*, Thèse de doctorat en Lettres, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 1985, 3 vol.-1125 p.

SIROT Stéphane, *Les conditions de travail et les grèves des ouvriers à Paris de 1919 à 1935*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, Paris, 1994, 3 vol. 710 p.

VOVELLE Michel, *Piété baroque et déchristianisation attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières d'après les clauses des Testaments*, Thèse de doctorat en Lettres-Mention Histoire, Université Lumière, Lyon, 1971, 309 p.

Histoire du Sport

ACHARD Michel, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat (Loire-Foréz) de 1892 à nos jours*, Le Bessat, Michel Achard, 1989, 256 p.

ALBRAND Claude, *100 ans de guides en Écrins*, L'Argentière-la-Bessée, Édition du Fournel, 2009, 159 p.

ANDRIEU Bernard, *Prendre l'air. Vers l'écologie corporelle*, Biarritz, Atlantica, 2009, 209 p.

ARDOINO Jacques et VIGARELLO Georges (dirs.), *Le corps... entre illusions et savoirs*, Paris, Esprit, 1982, 256 p.

ARNAUD Pierre, « Olympisme et sports d'hiver : les retombées des Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924. », *Revue de géographie alpine*, 1991, vol. 79, n° 3, pp. 15-36.

ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, *Le rêve blanc olympisme et sport d'hiver en France Chamonix 1924, Grenoble 1968*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1993, 268 p.

ARNAUD Pierre, TERRET Thierry et CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. SECTION D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE, *Le sport et ses espaces : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éd. du CTHS, « Actes du ... Congrès national des sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine », n° 120, 1998, 369 p.

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE l'innovation et l'adaptation en montagne, Université Joseph Fourier, Unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives et Institut de géographie alpine (Grenoble) (dirs.), *Nouvelles pratiques sportives et collectivités locales [journée à thème, 19 mars 1992]*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1993, 77 p.

ATTALI Michaël (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 406 p.

ATTALI Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert, Musée national du sport, Université du Maine, 2007, pp. 63-106.

- ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « L'ENSA dans le mouvement des loisirs sportifs touristiques. Années 1950-1960 », in Michaël ATTALI (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets la montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, pp. 55-75.
- ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse », *Revue Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, vol. 3, n° 95, pp. 181-192.
- AUGENDRE Jacques, *Fausto Coppi*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 156 p.
- AUGUSTIN Jean-Pierre, « Le littoral aquitain, de la station balnéaire à la station surf », *Surf Atlantique, Les territoires de l'éphémère*, 1994.
- AUGUSTIN Jean-Pierre (dir.), *Surf atlantique les territoires de l'éphémère*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, 272 p.
- BACH Alain, BRUNELLO Marc, CHILLET Christian et DROUIN Philippe, *Canyons alpins. Le tour de l'Oisans en canyons, les Alpes entre Grenoble, Gap et Briançon*, La Ravoire, Éd. Gap, 1992, 159 p.
- B. ALLEN E. John, *From skisport to skiing one hundred years of an American sport, 1840-1940*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1993, XIII-229 p.
- BALAUDÉ Jean-François, « Haute intensité. Une approche philosophique du cyclo-sport », in Denis MOREAU et Pascal TARANTO (dirs.), *Activité physique et exercices spirituels. Essais de philosophie du sport*, Paris, Vrin, 2008, pp. 147-168.
- BALLU Yves, *L'épopée du ski*, Paris, Arthaud, 1981, 208 p.
- BESSAS Yves, *La Glisse*, Paris, Fayard, 1982, 237 p.
- BESSY Olivier et SUCHET André, « Une approche théorique de l'événementiel sportif », *Mondes du tourisme [En ligne]*, 2015, n° 11.
- BLONDEL Damien, *Manuel de snowkite*, Lyon, Damien Blondel, 2014, 127 p.
- BODOVILLÉ Guillaume, *1941-2011 - 70 ans de ski à Serre-Chevalier*, 2012, 146 p.
- BÖLL Jacques, *Cimes d'Oisans Récits de courses en Dauphiné*, Lagny Paris, impr. E. Grévin Flammarion, 1937, 141 p.
- BORRANI Claude et FRANITCH Joël, *Le surf des neiges*, Paris, Ed. Amphora, 1995, 95 p.
- BOSSO Annie et LAZIER Isabelle, *La grande histoire du ski*, Grenoble, Musée Dauphinois, 1994, 157 p.
- BOURDEAU Philippe, MAO Pascal et CORNELOUP Jean, « Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? », *Annales de géographie*, 2011, vol. 4, n° 680, pp. 449-460.
- BROHM Jean-Marie, *Critiques du sport*, Paris, C. Bourgois, 1976, 238 p.
- BROOKE-HITCHING Edward, *L'encyclopédie des sports oubliés*, Paris, Éditions Points, 2016, 299 p.
- BRUANT Gérard, *Anthropologie du geste sportif la construction sociale de la course à pied*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 261 p.
- BRUNIER J., ET R.FAURE, *Fédération Française de Ski - 1924-1995 - Une belle histoire*, Publication de l'Association des Anciens Dirigeants de la FFS, 1997.
- CABAU Emmanuel et GALLEY Hervé, *Ski de randonnée Isère Chartreuse, Vercors, Dévoluy, Beaumont, Taillefer, Belledonne, Grandes Rousses, Écrins*, Genève, Ed. Olizane, 2004, 334 p.
- CALLÈDE Jean-Paul, *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, Presse universitaires de Bordeaux, 1987, 191 p.

CALLÈDE Jean-Paul, SABATIER Fabien et BOUNEAU Christine (dirs.), *Sport, nature et développement durable une question de génération ?*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2014, 553 p.

CARREFOUR D'HISTOIRE DU SPORT (10 ; 2002 ; CERGY-PONTOISE), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX^e siècle Tome 2 - Valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, l'Harmattan, 2004, 275 p.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE POUR ADULTES (dir.), *Les métiers du sport et du tourisme dans les espaces ruraux et montagnards emploi-formation-professionnalisation*, Grenoble, Association Revue de Géographie Alpine, 2001, 166 p.

CHAINE-FRANCOU Dominique, *Ski de compétition et stations de sports d'hiver le cas de Pra-Loup*, 1974, xiv-627 p.

CHAMPDOR Albert, *Les Ruines de Pétra*, Paris, J. Maisonneuve, 1979, 86 p.

CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellement et clivages sociaux (1958-1975) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert, Musée national du sport, Université du Maine, 2007, pp. 33-61.

CHANTELAT Pascal et TÉTART Philippe, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert, Musée national du sport, Université du Maine, 2007, pp. 7-31.

CHAPPAZ Gilles, *Les pulls rouges. La légende des moniteurs de ski*, Glénat, 2004, 150 p.

CHAPPELET Jean-Loup et KÜBLER-MABBOTT Brenda, *The International Olympic Committee and the olympic system the governance of world sport*, London New York, Routledge, 2008, XIV-208 p.

CHARRETON Pierre, *Le sport, l'ascèse, le plaisir éthique et poétique du sport dans la littérature française moderne*, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, Centre interdisciplinaire d'étude et recherche sur l'expression contemporaine, 1990, 243 p.

CLÉMENT Jean-Paul, DEFRANCE Jacques et POCIELLO Christian, *Sport et pouvoirs au XX^e siècle : enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 204 p.

COLLECTIF, *Mieux connaître les moniteurs de vol libre*, Vallon Pont d'Arc, Pôle ressources national sports de nature, 2016.

COLLINET Cécile (dir.), *La recherche en STAPS les tensions essentielles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 292 p.

COLLINET Cécile, « Le sport dans la sociologie française », *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, 2/2002, pp. 269-295.

CORNELOUP Jean et OBIN Olivier, « Fabrique territoriale d'un événementiel en sport de nature : Les « Natural games » de Millau », in Olivier BESSY (dir.), *L'innovation dans l'événementiel sportif. De l'attractivité touristique au développement territorial*, Voiron, Territorial, 2014, pp. 174-186.

DE GEX Jenny, *The art of skiing vintage posters from the golden age of winter sport*, New York, Universe, 2006, 159 p.

DEFRANCE Jacques, *Sociologie du sport*, 6^e éd., Paris, La Découverte, 2011, 126 p.

DELAFFON Dominique, *Ski, droit & responsabilité*, Voiron, Ed. E.P.M, 1970, 183 p.

DE SMETD Jean-Paul (dir.), *Les nouvelles pratiques de sports-loisirs*, Paris, Espaces, 1988, Cahier Espace n°11, 87 p.

DEVEAU Martine, *Un nouveau champ éducatif les activités de pleine nature approches culturelle, institutionnelle, et pédagogique*, 1984, 197 p.

- DEVIES Lucien et LALOUE Maurice, GROUPE DE HAUTE MONTAGNE, *Guide du Massif des Écrins : Ailefroide, Pelvoux, Bans, Olan, Muzelle*, Paris, Arthaud, 1946, vol.2/2, 410 p.
- DIENOT Josy et THEILLER Didier, *Les nouveaux loisirs en montagne « les aventuriers du quotidien »*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1999, 175 p.
- DREYFUS Paul, *Sylvain Saudan, skieur de l'impossible*, Paris, Arthaud, 1972, 255 p.
- DROUET Yann, *Le ski aux frontières les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*, 2004, 2 vols. 366-219 p.
- DROUET Yann et LUCIANI Antoine, « À l'origine du ski français, le discours commun de l'Armée et du Club alpin français (1902-1907) », *STAPS*, 2006, vol. 1, n° 71, pp. 71-84.
- DUCHET Tristan, *Kitesurf et snowkite les plus beaux sites de France*, Marseille, Éditions du Chemin des Crêtes, 2013, 188 p.
- DUGAS Éric, « Du sport aux activités physiques de loisir : des formes culturelles et sociales bigarrées », *Sociologies [En ligne]*, Théories et recherches, mis en ligne le 10 juillet 2007, consulté le 11 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/284>
- DUPUY Nicolas et MAO Pascal, *Les Pratiques sportives de nature en Midi-Pyrénées atlas des sites de pratique*, [S.l.], Éditions du CNRS, 2003, 99 p.
- DURET Pascal, *L'héroïsme sportif*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 136 p.
- DURING Bertrand, « La sociologie du sport en France », *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, 2002/2, pp. 297-311.
- DURRY Jean et JEU Bernard, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1992, 559 p.
- EHRENBERG Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Hachette littératures, 1999, 323 p.
- FABRE Jean, *Statut professionnel du guide de haute-montagne (étude juridique et critique)*, 1980, 245 p.
- FONTVIEILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI et ASSOCIATION SAINT-JEAN (FONTVIEILLE Bouches-du-Rhône), *Louis Poumeyrol instituteur et archéologue Les fouilles du Castelet « Aux origines de Fontvieille » exposition présentée au Château de Montauban, Fontvieille, du 3 juin au 2 octobre 2005*, Arles, Éditions du musée de l'Arles et de la Provence antiques, 2005, 48 p.
- FOURISCOT Mick, *La Dentellière*, Paris, Berger-Levrault, 1979, 101 p.
- FOURNIER Dorothée, « Le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans. Le cas de l'ESF des Deux Alpes des années 1980 à nos jours », in Michaël ATTALI (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, pp. 305-334.
- FRANCE. MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE, *Les sports de montagne [avant-projet]*, [Paris], Ministère du temps libre, 1982, 96 p.
- FRY John, *The story of modern skiing*, 2006.
- GILLET Bernard, *Histoire du sport*, Paris, Presses universitaires de France, n° 337, 1949, 126 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « L'immagine e lo sguardo : le élite borghesi alla conquista delle Alpi del Delfinato (1870-1930) », in Michaël WEDEKIND et Claudio AMBROSINI (dirs.), *Alla conquista dell'immaginario. L'alpinismo come proiezione di modelli culturali e sociali borghesi tra Otto e Novecento*, Treviso, Antilia, 2007, pp. 57-77.
- GROSSET Yoan et ATTALI Michaël, « Les enjeux de la création du CNOSF ou la réorganisation du mouvement sportif (1965-1975) », *European Studies in Sports History*, 2011, vol. 4.

- GUIBERT Christophe, « « Surf et “contre-culture” : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France ». », *Sciences sociales et sport*, 2011, vol. 4, n° 1, pp. 11-39.
- GUILLAIN Jean-Yves et CHAZAUD Pierre, « Publicité et Tour de France : Promotion des produits, marketing événementiel et affirmation identitaire de territoires mythiques », in Patrick PORTE et Dominique VILA (dirs.), *Maillot Jaune. Regard sur cent ans du Tour de France*, Atlantica, 2003.
- GUTTMANN Allen, *From ritual to record: the nature of modern sports*, New York, Columbia University Press, 2004, 210 p.
- GUTTMANN Allen et THOMPSON Lee, *Japanese sports a history*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2001, ix-307 p.
- HENRY Raymond, *Paul de Vivie, dit Vélocio l'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Saint-Étienne, Musée d'art et d'industrie Fédération Française de Cyclotourisme, 2005, 541 p.
- HERZOG Maurice et HAUT-COMITÉ DES SPORTS (dirs.), *Essai de doctrine du sport*, 1965, 120 p.
- HOIBIAN Olivier, « Lucien Devies, manager d'une entreprise industrielle et dirigeant des instances de la montagne en France des années 1930 à la fin des années 1970 », in Emmanuel BAYLE (dir.), *Les grands dirigeants du sport : 23 portraits et stratégies de management*, Louvain-La-Neuve, Belgique, De Boeck, 2014, pp. 59-76.
- HOIBIAN Olivier, *Les alpinistes en France 1870-1950 une histoire culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2000, XVI-338 p.
- HOIBIAN Olivier, DEFRANCE Jacques et LABORATOIRE SPORT ET CULTURE (NANTERRE) (dirs.), *Deux siècles d'alpinismes européens origines et mutations des activités de grimpe actes du colloque international des 5 et 6 juin 2000*, Paris, L'Harmattan, 2002, 396 p.
- HOLT Richard, *Sport and society in modern France*, Royaume-Uni, Basingstoke, 1981, 256 p.
- HUIZINGA Johan, *Homo ludens essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1988, 340 p.
- IRLINGER Paul, LOUVEAU Catherine et MÉTOUDI Michèle, *Les pratiques sportives des français usages sportifs du temps libéré Tome 1*, Paris, I.N.S.E.P., 1987, 225 p.
- IRLINGER Paul, LOUVEAU Catherine et MÉTOUDI Michèle, *Les pratiques sportives des français usages sportifs du temps libéré Tome 2*, Paris, I.N.S.E.P., 1987, 225 p.
- JAIL Marcel, « Les sociétés sportives d'alpinisme et les refuges de montagne dans les Alpes françaises depuis 1874 », *Revue de géographie alpine*, 1975, vol. 63, n° 1, pp. 5-50.
- JALLAT Denis, « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport*, L'Harmattan, 2011, n° 4, pp. 65-91.
- JORAND Dominique, DELORME Nicolas, ATTALI Michaël, BAZOGE Natalia et GROSSET Yoann, « La reconstruction locale d'un événement médiatique mondial : La Coupe Icare », in Michaël ATTALI (dir.), *Sports et Médias. Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Atlantica, pp. 471-483.
- JORAND Dominique et SUCHET André, « La naissance du parapente dans les Alpes occidentales du Nord au milieu des années 1980 : une innovation sportive française en montagne », *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi Geschichte der Alpen*, A paraître, n° 22.
- JOUBERT Georges, *Pour apprendre soi-même à skier*, Grenoble Paris, Arthaud, 1970, 207 p.
- KEOGH Brian, *Le grenoblois et le ski esquisse d'un profil du skieur grenoblois de ses choix spatiaux et implications géographiques*, 1976, 171 p.
- KHAN Pierre, « La pédagogie primaire entre 1945 et 1970 : l'impossible réforme ? », *Le Télémaque, Presses Universitaires de Caen*, 2008, vol. 2, n° 34, pp. 43-58.

- LABANDE François, *Ski sauvage*, Paris, Arthaud, 1983, 314 p.
- LAPEYRONIE Bruno, *Analyse socio-économique des processus de développement des pratiques sportives l'exemple des marathons en France*, 2007, 394 p.
- LARIQUE Bertrand, « Les sports d'hiver en France : un développement conflictuel ? », *Histoire d'une innovation touristique (1890 ? 1940)*, 2006, vol. 63-64, n° 1-2, pp. 7-19.
- LE BRETON David, *Anthropologie du corps et modernité*, 6^e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 330 p.
- LE BRETON David, « Sport, aventure, vertige (depuis les années 1950) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 325-335.
- LE BRUN Dominique, *Les Sports d'été en montagne*, Monaco, Solar, 1991, 159 p.
- LEJEUNE Dominique, *Les alpinistes en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle vers 1875-vers 1919 étude d'histoire sociale, étude de mentalité*, Paris, CTHS, 1988, 271 p.
- LESAGE Jack, *Le livre d'or des 50 ans de l'école du ski français*, Grenoble, Publialp-Artes, 1996, 263 p.
- LESTAS Pierre, *Les Pionniers des Alpes du Dauphiné*, Paris, Arthaud, 1988, 197 p.
- LOIRAND Gildas, « De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1989, pp. 37-49.
- LORET Alain, *Concevoir le sport pour un nouveau siècle quelles stratégies de développement pour les organisations sportives ?*, Voiron, PUS, Presses universitaires du sport, 2004, 237 p.
- LORET Alain, *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, Paris, Éd. Autrement, 1995, 325 p.
- LORET Alain et WASER Anne-Marie (dirs.), *Glisse urbaine : l'esprit roller : liberté, apesanteur, tolérance*, Paris, Éditions Autrement, 2001, 259 p.
- LUCZAK Corrine, *La recherche de sensations chez les sportifs à haut risque. Etude comparative de dix guides de haute montagne amateurs de sports à risque et de dix sportifs témoins*, 2001.
- MAGNANE Georges, *Sociologie du sport situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1964, 190 p.
- MALESSET Raymond, *Vacances sportives de plein air. De l'UNCM à l'UNF à l'UCPA.*, Paris, Chiron Sports, 1985, 224 p.
- MARTIN Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la Ve République [Tome 1] L'élan gaullien, 1958-1969*, Paris, Vuibert, 2004, 216 p.
- MARTIN Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la Ve République [Tome 3] La Terre promise, depuis 1981*, Paris, Vuibert, 2004, 217 p.
- MARTIN Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la Ve République [Tome 2] La conquête de l'éducation nationale 1969-1981*, Paris, Vuibert, 2002, 205 p.
- MARX Roger, *Maîtres d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Calmann-Lévy, 1914, 342 p.
- MASSIERA Bernard, COGLIEVINA Christian et BEN MAHMOUD Imed, « Le marathon des Alpes-Maritimes (Nice-Cannes), une manifestation « rentable » pour le département », *Espace*, décembre 2010, n° 287, pp. 26-28.
- MC MANNERS Hugh, *Outdoor attitude sport et aventure*, [S.l.], Terres Éditions, 2008, 192 p.
- MÉNÉGOZ Pierre-Paul et GOUESLAIN Yves, *Parapente s'initier et progresser*, Nouvelle édition actualisée et complétée, Paris, Amphora, 2013, 368 p.

- MÉNÉGOZ Pierre-Paul et GOUESLAIN Yves, *Le parapente découvrir et s'initier*, Paris, Éd. Amphora, 1997, 207 p.
- MÉNÉGOZ Pierre-Paul et JACQUES Alain, *Le manuel du vol libre de la Fédération Française de vol libre*, Ivry-sur-Seine, Flyng pages Europe, 2011, 291 p.
- MICHEL Luc Alain, *Le Ski d'été des vallées à la haute montagne glacière, une réflexion sur l'aménagement de l'espace et du temps*, 1975, 132 p.
- MICHEL Luc Alain, *Le Ski d'été des vallées à la haute montagne glacière, une réflexion sur l'aménagement de l'espace et du temps*, 1975, 132 p.
- MICHON Bernard et TERRET Thierry (dirs.), *Pratiques sportives et identités locales*, Paris, L'Harmattan, 2004, 431 p.
- MIDOL Nancy, *La démiurgie dans les sports et la danse consciences traditionnelle, moderne et postmoderne*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1996, 167 p.
- MIGNON Patrick, TRUCHOT Guy, FRANCE. MINISTÈRE DES SPORTS et INSTITUT NATIONAL DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, *Les pratiques sportives en France : enquête 2000*, Paris, Ministère des sports : INSEP, 2002, 226 p.
- MONEGHETTI Meryl, TÉTART Philippe et WILLE Fabien, « De la plume à l'écran. Sports et médias depuis 1945. », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 197-228.
- MONIER Gérald, *Le vélo en Dauphiné*, Maîtrise d'Histoire contemporaine, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, France, 2000.
- MOREAU Denis et TARANTO Pascal (dirs.), *Activité physique et exercices spirituels essais de philosophie du sport*, Paris, J. Vrin, 2008, 244 p.
- MOUNET Jean-Pierre, « Sports de nature, développement durable et controverse environnementale », *Natures Sciences Sociétés*, 2007, vol. 15, n° 2, pp. 162-166.
- MOUNET Jean-Pierre, NICOLLET Jean-Pierre et ROCHEBLAVE, « L'impact des activités sportives de nature sur l'environnement naturel », *Montagnes méditerranéennes*, juillet 2000, n° 11.
- MOURLANE Stéphane, « Le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, pp. 163-179.
- NANSEN Fridtjof, *En skis à travers le Groenland*, Paris, Hoëbeke, 1996, 314 p.
- NANSEN Fridtjof, *À travers le Grönland*, Paris, Hachette, 1893, IV-396 p.
- NANSEN Fridtjof, *Paa ski over Grønland en skildring af den Norske Grønlands-ekspedition 1888-89*, Kristiania, H. Aschehoug, 1890, XII-704 p.
- NERVA Jean et ROYER Philippe, *Snowboard, figures libres*, Annecy, Franck Mercier, 1997, 126 p.
- NIEL Aurélien et SIROST Olivier, « Pratiques sportives et mises en paysage (Alpes, calanques marseillaises) », *Etudes rurales. Editions de l'EHESS*, 2008, 2008/1, n° 181, pp. 181-202.
- NOIREY Jean-Yves, *Journal de bord de l'école du ski français d'Huez*, Seyssinet-Pariset, Cervocom, 2016, 98 p.
- ODDOUX Franck, *Snowboard*, Paris, E.P.A, 1998, 143 p.
- PABION-MOURIÈS Johanne, REYNIER Véronique, SOULÉ Bastien et BOURDEAU Philippe, « « De la relégation à la participation : les avatars socioculturels d'un aménagement en station de montagne, les snowparks » », *Téoros [Online]*, 2016, vol. 35, n° 1.

- PACCALIN Aude et DUCLOZ Mylène, *Surf et monoski*, Paris, Denoël, 1990, 137 p.
- PARLEBAS Pierre et JOYEUX Jean-Robert, *Activités physiques et éducation motrice*, Paris, France, Ed. Revue Éducation physique et sport, 1976, 143 p.
- PÉGARD Olivier, « Une pratique ludique urbaine : le skateboard sur la place Vauquelin à Montréal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1998, vol. 104, pp. 185-202.
- POCIELLO Christian, *Les cultures sportives pratiques, représentations et mythes sportifs*, 3e édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 287 p.
- POCIELLO Christian, « Jeux de combat et jeux de vertige », in Christian POCIELLO (dir.), *Les cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 27-54.
- POCIELLO Christian, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, A. M. Métailié, 1983, 414 p.
- POCIELLO Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Esprit*, février 1982, n° 2, pp. 19-33.
- POCIELLO Christian et CORNELOUP Jean, *Recherches sur les idéologies de la nature dans les pratiques sportives « écologiques » des citoyens l'exemple des grimpeurs parisiens dans la forêt de Fontainebleau essai de généralisation*, Orsay, Centre de recherches sur la culture sportive, 1993, 143 p.
- POCIELLO Christian et DENIS Daniel (dirs.), *A l'école de l'aventure pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde 1890-1940*, Voiron, PUS, Presses universitaires du sport, 2000, 325 p.
- PORTA Dante, *Parapente l'historique, la technique, les plus beaux parcours*, Paris, Nathan, 1998, 127 p.
- POYER Alex, *Les premiers temps des véloclubs apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, Paris, L'Harmattan, 2003, 341 p.
- RAUCH André, « L'oreille et l'œil sur le sport », *Communications*, 1998, pp. 193-210.
- REBREYEND Philippe, *Freeride ski, snowboard, freerando sécurité, technique, matériel*, Grenoble, Glénat, 2015, 215 p.
- ROBÈNE Luc, *L'homme à la conquête de l'air des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois Tome 1 - Le règne des aéronautes 18^e et 19^e siècles*, Paris, l'Harmattan, 1998, 495 p.
- ROBÈNE Luc, *L'homme à la conquête de l'air des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois Tome 2 - L'aventure aéronautique et sportive 19^e-20^e siècles*, Paris, l'Harmattan, 1998, 511 p.
- ROUX Benoît, *Kitesurf s'initier et progresser*, Grenoble, Glénat, 2014, 139 p.
- SNMSF, *Bulletin syndical*, Grenoble, Syndicat National des Moniteurs du Ski Français, 1969.
- SNMSF, « Liste des ESF classées d'après leur rapports d'activités pour la saison 1968-69 », *Bulletin syndical*, novembre 1969, n° 6, p. 55.
- SOULÉ Bastien, « Les « sports extrêmes » : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès », *Movement & Sport Sciences*, 2008, vol. 1, n° 63, pp. 83-90.
- SYNDICAT NATIONAL DES MONITEURS DU SKI FRANÇAIS. [GRENOBLE.] COMMISSION TECHNIQUE, *Snowboard freestyle Guide à l'usage des moniteurs des Écoles du Ski Français*, Meylan, Syndicat national des moniteurs du ski français, 1997, 39 p.
- TERRET Thierry (dir.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Réédition augmentée, Clermont-Ferrand, Ed. AFRAPS, 2003, 351 p.
- TERRET Thierry (dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, 250 p.
- TERRET Thierry et FROISSART Tony (dirs.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2013, 309 p.

TÉTART Philippe, « Les historiens et l'histoire du sport (1962-2005) », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, pp. 393-442.

TÉTART Philippe et MILZA Pierre, *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, vol.2/2, XVII-523 p.

TÉTART Philippe, WINOCK Michel et PORTE Patrick (dirs.), *Histoire du sport en France [Tome 1] Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Université du Maine Vuibert Musée national du sport, 2007, vol.2/1, IX-470 p.

TETER Hannah et SCHULTZ Tawnya, *Mastering snowboarding*, Champaign (Ill.), Human Kinetics, 2013, xiv-200 p.

TRAVAILLOT Philippe, « Les représentations du corps sportif : métamorphoses de 1945 à nos jours », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007, pp. 309-323.

TRAYNARD Philippe et TRAYNARD Claude, *Alpes et neige 101 sommets à ski*, Paris, Arthaud, 1965, 220 p.

TRIBOU Gary, « La prospective des pratiques sportives », *Revue EP.S.*, juin 1999, n° 227, pp. 60-63.

VALLEUR Marc, « Les chemins de l'ordalie », *Tropicque*, 2009, vol. 2, n° 107, pp. 47-64.

VAUGRAND Henri, *Constructions d'un champ sociologique Le sport analyse de l'espace des pratiques et théorie critique de l'institution*, 1997, 500 p.

VERMEIR Kévin et REYNIER Véronique, « Le risque sur les domaines skiables alpins. Relations entre sport pratiqué et représentations sociales des pratiquants », *Movement & Sport Sciences*, 2008, vol. 64, n° 2, pp. 69-81.

VIGARELLO Georges (dir.), *L'esprit sportif aujourd'hui des valeurs en conflit*, Paris, Universalis, 2004, 195 p.

VIGARELLO Georges, *Du jeu ancien au show sportif la naissance d'un mythe*, Paris, Éd. du Seuil, 2002, 233 p.

VIGARELLO Georges, *Techniques d'hier... et d'aujourd'hui*, Paris, éd. Revue EPS R. Laffont, 1988, 204 p.

VIGARELLO Georges, « Les vertiges de l'intime », *Esprit*, février 1982, « Changer la culture et la politique n° 2 », pp. 68-78.

VIGARELLO Georges et MONGIN Olivier, « Le nouvel âge du sport », *Revue Esprit*, avril 1987, n° 125.

VILA Dominique, PORTE Patrick et LAMOUR Jean-François (dirs.), *Maillot jaune regards sur cent ans du Tour de France [ouvrage édité à l'occasion de l'exposition « Maillot jaune, Centenaire du Tour de France », Musée Auto Moto Vélo, Châtellerault, 21 mai-23 novembre 2003]*, Anglet Paris Châtellerault, Atlantica Musée national du sport, 2003, 610 p.

WAHL Alfred, *La balle au pied : histoire du football*, Paris, Gallimard, 2002, 144 p.

WEDEKIND Michaël et AMBROSINI Claudio, *Alla conquista dell'immaginario. L'alpinismo come proiezione di modelli culturali e sociali borghesi tra Otto e Novecento*, Treviso, Antilia, 2007, 360 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

AUBEL Olivier, *La paroi en coulisse... les enjeux d'une sportivisation de l'escalade libre*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris Nanterre, Paris 10, 2002, 809 p.

ARNAUD Dominique et FEMY Thierry, *Les accidents de parapente à propos de 97 observations*, Thèse d'exercice de médecine, Université Joseph-Fourier, Grenoble, 1987, 117 p.

BERTRAND René, *Contribution à l'étude de l'évolution des métiers de guide et moniteur de ski en France*, Thèse de 3^e cycle en Sciences de l'éducation, Université Paris 7, Paris, 1974, 278 p.

BIARD Éric, *Facteurs de diffusion des pratiques sportives hors cadre et stratégie des acteurs études de cas comparatives dans la délocalisation des sports de nature aux milieux urbains*, Thèse de doctorat en Sciences du sport, Université Paris 11, Paris, 2012. [En ligne].

BOLZ Daphné, *Pratique et spectacle sportifs en Italie fasciste et en Allemagne nazie étude à partir des équipements sportifs*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2005, 486 p.

BOURY Paul, *Le Tour de France un espace sportif à géométrie variable*. Thèse de doctorat en Géographie, Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses, Saint-Etienne, microfiches, 1997.

BRAGARD Romain, *Urbanité et sentiment de nature ethnographies comparées de la randonnée pédestre Corse – Chapada Diamantina (Brésil)*, Thèse de doctorat en Anthropologie et Sociologie, Université Lyon 2, Centre de recherches et d'études anthropologiques, Bron, 2009. [En ligne].

CHAZE Jean-Pierre, *Ski de fond : pratique inclassable. Réflexion sur l'origine des formes de mise en jeu corporelle dans la pratique d'un sport de masse à vocation touristique*, Thèse de 3e cycle en Sociologie, 1986, 1 microfiche.

CHIRONI Véronika, *Naissance, diffusion et transformation du ski de bosses (1966-1992) : du hot-dog à l'épreuve olympique*, Mémoire Master 2 Recherche en STAPS, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2011, 90 p.

CORNELOUP Jean, *Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social*, Thèse de doctorat en Sciences biologiques et fondamentales appliquées. Psychologie, Université Paris Sud, Paris, 1993, 3 vols. 296-225-361 p.

DUCOUSO Damien, *Histoire du snowboard en France*, Master 1 en Histoire, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2013, 81 p.

FALAIX Ludovic, *La glisse au cœur des résistances et contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf en Aquitaine*, Thèse de doctorat en Aménagement et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 2012, 527 p.

FLORENT Luc, *Quelle gouvernance pour les activités pédestres ? Un enjeu pour le développement des territoires*, Thèse de doctorat en géographie, Université Lille 1 - Sciences et technologies, 2007, 548 p.

FRANCHINI Sébastien, *Pratiques sportives de nature et milieux naturels: approche multiscalaire des sciences de l'écologie pour l'intégration des pratiques de randonnée, d'escalade et de canyoning dans les espaces naturels, Ardèche*, Thèse de doctorat en Biologie, Université Joseph Fourier, Grenoble, France, 2005, 388 p.

GUILTAT Sébastien, *Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l'Ouest de La Réunion entre nouvelle maritimité et jeux d'acteurs*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de la Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 2011, 322-120 p.

HAYE Lisa, *Les loisirs motorisés hors route. Conflits controversés et réseaux d'actants*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Laboratoire Sport et Environnement Social, Grenoble, 2012, 357 p.

HOIBIAN Olivier, *Au-delà de la verticale l'alpinisme sport des élites ou sport pour tous ? Les enjeux de la définition légitime d'une pratique. Contribution à la sociogenèse du champ des activités physiques et des sports.*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris Sud, Paris 11, 1997, 707 p.

JORAND Dominique, *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, opposition, enjeux*. Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris-Sud, Paris, 2000, 400 p.

LACROIX Gisèle, *Les activités de pleine nature et le thème de la glisse enjeux institutionnels, économiques et culturels, l'exemple de la planche à voile*, Thèse de doctorat en Sociologie, Paris 7, 1984, 374 p.

LAPOMPE-PAIRONNE Lionel, *Tourisme de masse et tourisme alternatif : une approche géographique du tourisme par les pratiques*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Nice, Nice, 2007, 548 p.

- LESTAS Pierre, *La conquête des Alpes du Dauphiné. À la découverte d'une entité géographique*, Diplôme supérieur de recherche en Géographie et aménagement, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1988, 300 p.
- MACHEMEHL Charly, *Rouen, pratiques et politiques sportives dans l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Rouen, Rouen, 2009, 2 vols/384-154 p.
- MAO Pascal, *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 2 vols. /693 p.
- MORALES Yves, *Histoire des sports d'hiver dans le Jura français des origines aux années soixante*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1999, 1035 p.
- POTTIER Dominique, *Les accidents de deltaplane à propos de 60 observations*, Thèse de doctorat en Médecine, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 1979, 116 p.
- POYER Alex, *Cyclistes en sociétés naissance et développement du cyclisme associatif français (1867-1914)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière, Lyon, 2000, 485-123 p.
- REYNIER Véronique, *Les pratiquants des stations de sports d'hiver, représentations sociales et comportements territoriaux*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Laboratoire EROS, Grenoble, 1996, 312 p.
- ROUTIER Guillaume, *De l'engagement au désengagement corporel une approche sociologique plurielle des dynamiques, ruptures et permanences identitaires face à l'acceptation du danger dans les sports de nature*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Rennes, Rennes, 2011, 411 p.
- SCHUT Pierre-Olaf, *L'exploration du monde souterrain entre science, tourisme et sport : une histoire culturelle de la spéléologie*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon, France, 2005, 638 p.
- SCHUT Pierre-Olaf, *Une histoire des sports de nature. Études de cas*, Diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris Est, Paris, 2016, 266 p.
- SEBASTIANI Jocelin, *Les jeux olympiques d'hiver dans les villes alpines évolution, modalités d'organisation et conséquences territoriales*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Franche-Comté, Besançon, 2004, 573 p.
- SOREZ Julien, *Footballs en Seine histoire sociale et culturelle d'une pratique sportive dans Paris et sa banlieue des années 1880 à 1940*, Thèse de doctorat en Histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2011, 662 p.
- VIGNAL Bénédicte, *La sensibilité écologique et les usages sociaux de la nature dans les pratiques de plein air le cas de la baignade en eau douce*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1999, 234 p.
- VIVIER Christian, *L'aventure canotière du canotage à l'aviron histoire de la Nautique bisontine (1865-1930)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1994, 509, 595 p.
- WASER Anne-Marie, *Le Marché du tennis la construction sociale des échanges sportifs*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS, Paris, 1991, 440 p.

Montagne – Territoires

ATTALI Michaël, « La France redessinée ? Espaces et territoires de loisirs dans la seconde moitié des années 1960 », *French Historical Studies*, octobre 2017, vol. 40, n° 4.

ATTALI Michaël (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 406 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Géographie du sport en France (1945-2005). L'organisation des espaces sportifs », in Philippe TÉTART (dir.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, 2007.

AUGUSTIN Jean-Pierre, *Géographie du sport, spatialités contemporaines et mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2007, 220 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « La diversification territoriale des activités physiques », *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, n° 2, pp. 417-435.

AUGUSTIN Jean-Pierre, BOURDEAU Philippe et RAVENEL Loïc, *Géographie des sports en France*, Paris, Vuibert, 2008, VI-178 p.

BAILLY Antoine S. et FERRAS Robert, *Éléments d'épistémologie de la géographie*, 2^e édition, Paris, A. Colin, 2004, 191 p.

BAREL Yves, « Le social et ses territoires », in Franck AURIAC et Roger BRUNET (dirs.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, 1986, p. 343.

BECKOUCHE Pierre, GRASLAND Claude, GUÉRIN-PACE France, MOISSERON Jean-Yves (dirs.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Karthala, 2012, 293 p.

BELLEFON Renaud de, « D'une montagne à l'autre, les alpinistes inventent les sommets », *Ethnologie française*, 1999, n° 1, pp. 66-78.

BESSY Olivier (dir.), *Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires*, Voiron, Presses universitaires du sport, Territorial éd., 2008, 175 p.

BLANCHARD Raoul, *Les Alpes occidentales 3 Les grandes Alpes françaises du Nord (massifs centraux, zone intra-alpine)*, Paris, Arthaud, 1943, 698 p.

BOULAT Régis, « Les territoires des fabricants alpins français de matériels de sports d'hiver (fin XIX^e - début XXI^e siècles) », *Entreprises et histoire*, 2014, vol. 74, n° 1, pp. 88-103.

BOURDEAU Philippe et MAO Pascal, « Les lieux de pratique des sports de nature en France : une géographie différenciée », *Mappemonde*, 2008, vol. 89, 2008/1, pp. 1-13.

BOURDEAU Philippe, MAO Pascal, BOUTROY Eric et CORNELOUP Jean, « Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990. », *Cahiers de géographie du Québec*, 2004, vol. 48, n° 133, pp. 33-46.

BOURDEAU Philippe, MAO Pascal et CORNELOUP Jean, « La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs », *Montagnes méditerranéennes*, décembre 2005, n° 22, pp. 5-20.

BOURGUET Michel, MOREUX Colette et PIOLLE Xavier, *Pratique de la montagne et société urbaine la construction d'un ailleurs compensatoire*, Grenoble - Pau, Institut de géographie alpine Centre de recherche sur les interactions socio-spatiales et l'aménagement, 1992, 116 p.

BOZONNET Jean-Paul, *Des monts et des mythes l'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 294 p.

BOZONNET Jean-Paul, GERBAUX Françoise, JAUNAU Jean-Claude, LAURENTI Jean-Marie, LIEBERHERR François, NOVARINA Gilles, PATELLA L.-V. et PRÉAU Pierre, *La montagne espace délaissé, espace convoité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, 140 p.

- BROC Numa, *Les montagnes au siècle des Lumières perception et représentation*, 2^e éd., Paris, Éd. du CTHS, 1991, 300-XXXIX p.
- BROCKEDON William, *Un peintre à travers les Alpes de Turin à Grenoble par le col du Montgenèvre 1824...*, L'Argentière-la-Bessée, Éd. du Fournel, 2005, 116 p.
- BROCKEDON William, *Illustrations of the passes of the Alps, by which Italy communicates with France, Switzerland and Germany, by William Brockedon*, London, printed for the author and sold by Rodwell, 1828.
- BRUNET Roger et AURIAC Franck (dirs.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fondation Diderot Fayard, 1986, 343 p.
- BRUSSON Jean-Paul, *Architecture et qualité des lieux en montagne, Cordon, Megève, Flaine contribution de l'architecture à la définition du concept de montagnité*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 1996, 209 p.
- BRUSSON Jean-Paul, *Contribution de l'architecture à la définition du concept de montagnité*, 1993, 379 p.
- BUZZATI Dino, *Montagnes de verre articles et récits 1932-1971*, Paris, Denoël, 1991, 340 p.
- CHAPPIS Laurent et LYON-CAEN Jean-François, *Ma montagne... : de la réalité au rêve*, Chambéry, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne, 2011, 193 p.
- CHEVALIER Jacques, « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements de la notion d'espace vécu », *Espace géographique*, 1974, pp. 68-68.
- CHEVALIER Michel, « La « Loi Montagne » et sa mise en œuvre (1981-1988) », *Annales de Géographie*, 1989, pp. 84-91.
- CHOMBART DE LAUWE Jean, « Le fonctionnement des zones-témoins », *Économie rurale*, 1954, vol. 22, n° 1, pp. 29-41.
- CLAVAL Paul, *Géographie régionale : de la région au territoire*, Paris, A. Colin, 2006, 335 p.
- CLAVAL Paul, *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Nathan, 1995, 288 p.
- CLAVAL Paul, SANGUIN André-Louis et FONTANEL Colette (dirs.), *La géographie française à l'époque classique 1918-1968 [colloque tenu à la Sorbonne, 16 et 17 mars 1992]*, Paris, L'Harmattan, 1996, 345 p.
- COGNAT Bruno, *La montagne colonisée*, Paris, Éd. du Cerf, 1973, 94 p.
- COOLIDGE W. A. B., DUHAMEL H. et PERRIN F., *Guide du Haut-Dauphiné*, Grenoble, France, A. Gratier, 1887.
- COURLET Claude, PECQUEUR Bernard et LACOUR Claude, *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, 142 p.
- CUISIENIER Jean et CENTRE ALPIN ET RHODANIEN D'ETHNOLOGIE (dirs.), *La montagne face au changement observation du changement social et culturel...*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1984, 175 p.
- DAUDET Alphonse, *Tartarin sur les Alpes Nouveaux exploits du héros tarasconnais*, Paris, Hoëbeke, 1991, 160 p.
- DE BERNARDY Michel et DEBARBIEUX Bernard (dirs.), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, Grenoble, MSH-Alpes, 2003, 246 p.
- DEBARBIEUX Bernard, « Les montagnes : représentations et constructions culturelles », in Yvette VEYRET (dir.), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, SEDES, Paris, 2001.
- DEBARBIEUX Bernard (dir.), *La montagne réinventée géographes, naturalistes et sociétés (XVIII^e-XX^e siècles) geographers, naturalists and society (18th-20th centuries)*, Grenoble, Institut de géographie alpine, n° 3, 1994, vol.82, 128 p.

- DEBARBIEUX Bernard et MAJASTRE Jean-Olivier (dirs.), *Homo turisticus du tourisme ordinaire en montagne*, Grenoble, Université Joseph Fourier. Institut de géographie alpine, 1992, 138 p.
- DEPPING Georges Bernard, *Merveilles et beautés de la nature en France, ou Descriptions de tout ce que la France offre de curieux et d'intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle...*, Paris, P. Blanchard, 1811, 634 p.
- DI MÉO Guy et PITTE Jean-Robert, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, 2001, 317 p.
- DIETERLEN Jacques, *Le Chemineau de la montagne, Léon Zwingelstein*, Lagny, impr. E. Grévin et fils, 1938, 269 p.
- DISSART Jean-Christophe, « Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne. Étude de cas sur l'Oisans », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 100-2 | 2012, mis en ligne le 27 décembre 2012, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://rga.revues.org/1781>
- DUCLOS Jean-Claude (dir.), « Villages d'altitude connaître le patrimoine, servir le développement », Gap, Conseil régional des Hautes-Alpes, 1997.
- DUMONS Bruno et CHARPIGNY Florence (dirs.), *Rhône-Alpes la construction d'une région, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 216-XII p.
- ÉQUIPE DE RECHERCHE ARCHITECTURE paysage, *Montagnes, territoires d'inventions*, Grenoble, École d'architecture de Grenoble, 2003, 88 p.
- FAGNONI Édith, *Culture et tourisme un jeu de construction de territoires entre patrimoine et création*, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011, 261 p.
- FAVIER René et BOIS-DELATTE Marie-Françoise (dirs.), *Nouvelle histoire du Dauphiné. Une province face à sa mémoire*, Grenoble, Glénat, 2007, 255 p.
- FÉNELON Paul, *Vocabulaire de géographie agraire*, Paris, Armand Colin, 1970, 688 p.
- FONTAINE Laurence, « L'Oisans au pluriel. Perceptions de la montagne uissanne, 1790-1900 », in *Imaginaires de la haute montagne*, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, 1987, pp. 85-96.
- FORBES James David, *Norway and its glaciers visited in 1851. Followed by Journals of Excursions in the High Alps of Dauphiné, Berne and Savoye*, Edinburgh, A. and C. Black, 1853, XXIV-349 p.
- FORGET Claude, *Carnets aventureux de Belledonne à l'Everest*, Le Dauphiné Libéré, Veurey, 2001, XVI-182 p.
- FOURNIER Dorothée, « Visions et construction d'un territoire, l'Oisans dans les années 1960 » En quête de territoire(s) ? - Looking for territories ?, Actes du Colloque du CIST, Colloque international des sciences du territoire, Grenoble, 2016, pp. 193-200.
- FOURNY Marie-Christine, « Identité et aménagement du territoire. Modes de production et figures de l'identité de territoires dans les recompositions spatiales », in Jean-Claude NÉMERY, Michel RAUTENBERG et Fabrice THURIOT (dirs.), *Les stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, L'Harmattan, 2008, pp. 101-114.
- FOURNY Marie-Christine, « Identités territoriales et stratégies d'aménagement, les réseaux de villes en Rhône-Alpes », *Espace géographique*, 1995, vol. 24, n° 4, pp. 329-340.
- FRÉMONT Armand, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1999, 288 p.
- GRAND-CARTERET John, *La montagne à travers les âges : rôle joué par elle*, Grenoble, 1904, 494 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie et GAL Stéphane (dirs.), *Les territoires du risque*, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 359-VIII p.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Natural territories, cultural territories. Tensions and conflicting challenges surrounding French high Alpine real estate since the nineteenth century », *Jahrbuch für Geschichte des ländlichen Raumes*, 2015, vol. 12.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, *La route réinventée les migrations des Queyrassins aux XIX^e et XX^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 281 p.

GRANET-ABISSET Anne Marie, « Mémoire alpine et construction européenne », *Revue de géographie alpine*, 2004, pp. 39-48.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Fabriquer du patrimoine : le chalet ou les apparences de la tradition », Communication au séminaire annuel sur le patrimoine, Genève, 2012.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « L'autre « territoire du vide ». Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine », in Alain CABANTOUS, Jean-Luc CHAPPEY et Renaud MORIEUX (dirs.), *Mer et montagne dans la culture européenne, XVI^e-XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Au-delà des apparences. Archaïsme et modernité dans les sociétés rurales alpines. Pour une relecture des fins de siècles (XIX^e-XX^e siècles) », in Daniel-Jacques GRANGE (dir.), *L'espace alpin et la modernité bilans et perspectives au tournant du siècle*, Presses universitaires de Grenoble, 2002, pp. 301-310.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme : le « crétin des Alpes » ou l'altérité stigmatisante », in Anne-Marie GRANET-ABISSET et Dominique RIGAU (dirs.), *Image de soi, image de l'autre du portrait individuel aux représentations collectives*, Grenoble, Publications de la MSH Alpes, 2010, pp. 259-286.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Le pays négociant : à propos des communautés du Queyras, 19^e, 20^e siècles. », Publication du colloque *Autour des travaux de H. Rosenberg*, Trente, Éditions du musée San Michele, 2002, pp.81-91.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Du pays isolé au pays préservé, la construction de l'image du Queyras aux XIX^e-XX^e siècles dans les guides imprimés », in Gilles CHABAUD et Evelyne COHEN (dirs.), *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle. Villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, pp. 527-542.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Les Alpes « cultivées ». Le goût du livre et la maîtrise des savoirs écrits dans les sociétés alpines traditionnelles. L'exemple du territoire des Escartons », in Olivier FORLIN (dir.), *Anticléricalisme, minorités religieuses et échanges culturels entre la France et l'Italie de l'Antiquité au XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2006, pp. 305-324.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « La mobilité : trait majeur de comportement des sociétés alpines. Actes du séminaire « Villages d'altitude : connaître le patrimoine, servir le développement ». 7 et 8 décembre 1995. », Arvieux, Conseil régional des Hautes-Alpes, 1997.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Tisser du territoire : les migrations frontalières entre Piémont et Briançonnais au cours des deux derniers siècles », *Migrations Société*, avril 2012, vol. 24, n° 140, pp. 71-91.

GRANET-ABISSET Anne-Marie et LORENZETTI Luigi (dirs.), *Terres d'altitude*, Grenoble, 2018.

GRANGE Daniel-Jacques et CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE ET HISTOIRE DE L'ART – Italie, pays alpins (Grenoble) (dirs.), *L'espace alpin et la modernité bilans et perspectives au tournant du siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, 504 p.

GRAS Christian, LIVET Georges et UNIVERSITÉ MARC BLOCH (STRASBOURG). UFR DES SCIENCES HISTORIQUES (dirs.), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, 594 p.

GRATIER DE SAINT-LOUIS Renaud, « « Les vaches du progrès ». Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia*, 2002, 10/11.

- GUÉRIN Jean-Paul, « Significations des Alpes », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1-3, pp. 267-277.
- GUÉRIN-PACE France et FILIPPOVA Elena Ivanovna, *Ces lieux qui nous habitent : identités des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2008, 275 p.
- GUILLEMIN Paul, *La Meije dans l'image*, Chamerot et Renouard, 1895, 30 p.
- GUMUCHIAN Hervé, *De l'espace au territoire : représentations spatiales et aménagement*, Grenoble, Université Joseph Fourier, 1988, 214 p.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos Economica, 2003, 186 p.
- GUMUCHIAN Hervé et PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Paris, Economica : Anthropos, 2007, 252 p.
- GUYOT Alain, « Le récit de voyage en montagne au tournant des Lumières », *Hétérogénéité des sources*, 2006, vol. 21, n° 1, pp. 117-133.
- HERZOG Maurice, COURTHION Pierre et COUZY Jean (dirs.), *La montagne*, 1956, 474 p.
- HOIBIAN Olivier (dir.), *L'invention de l'alpinisme la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée, 1786-1914*, Paris, Belin, 2008, 367 p.
- ISOARD Roger, *Habiter la montagne des maisons et des hommes dans le massif des Ecrins et le Haut-Dauphiné*, Lyon, La Manufacture, 1987, 246 p.
- JOISTEN Charles et JOISTEN Alice, *Contes populaires du Dauphiné*, Grenoble, Musée dauphinois, 1971, 2 vol. 383-443 p.
- JOUTARD Philippe, *Imaginaires de la haute montagne*, Grenoble, France, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1987, 187 p.
- JOUTARD Philippe (dir.), *L'invention du Mont Blanc*, Paris, Gallimard, 1986, 216 p.
- JOUTY Sylvain et ODIER Hubert, *Dictionnaire de la montagne*, Paris, Omnibus, 2009, X-1065 p.
- KAHN René, « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2010, n° 4, pp. 625-650.
- LABANDE François, *La saga des Écrins*, Chamonix, Guérin, 2014, 457 p.
- LABANDE François et GROUPE DE HAUTE MONTAGNE, *Guide du Haut-Dauphiné : massif des Écrins*, Notre Dame d'Oé, Cartothèque édition, 2007, 456 p.
- LAJARGE Romain, « Territoires au pluriel : projets et acteurs en recompositions », *L'information géographique*, 2002, vol. 66, n° 2, pp. 113-132.
- LASLAZ Lionel, *La Meije un haut lieu alpin*, Challes-les-Eaux, Éd. Gap, 2007, 103 p.
- LATOURET Bruno, « Il n'y a pas de monde commun, il faut le composer », *Multitudes*, 2011, vol. 2, pp. 38-41.
- LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel (dirs.), *Dictionnaire de la géographie*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Belin, 2013, 1127 p.
- LOUBET France, *Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin*, 2011.
- LOUP Jean et UNIVERSITÉ SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE (GRENOBLE). UFR DE GÉOGRAPHIE (dirs.), *Montagnes et montagnards mélanges géographiques offerts en hommage au doyen Paul Veyret*, Grenoble, "Revue de géographie alpine", 1980, 502 p.

- MÉRENNE-SCHOUMAKER Bernadette, *Analyser les territoires : savoirs et outils*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2002, 166 p.
- MESTRE Michel et TAILLAND Michel, *Alpinistes britanniques et austro-allemands dans les Écrins 1850-1914*, L'Argentière-la-Bessée, Éd. du Fournel, 2002, 97 p.
- MIGNOTTE Alexandre, *Entre fragmentation et interconnexion territoriale la gestion des réseaux de sentiers en espaces naturels protégés rhône-alpins (Réserves Naturelles de Haute-Savoie, Parc National des Ecrins, Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche)*, 2004, 532 p.
- MONSON Frederik John, *Voyage dans les Alpes en 1838*, Lyon, La Manufacture, 1985, 94 p.
- MOREL Alain, BOCQUET Gérard, GUÉRIN Jean-Paul, GUMUCHIAN Hervé et VALLADE Olivier, *Ces géographes qui écrivent les Alpes*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 2007, 238 p.
- MOUTHON Fabrice, *Histoire des anciennes populations de montagne des origines à la modernité : essai d'histoire comparée*, Paris, L'Harmattan, 2011, 373 p.
- MUCKENSTURM Françoise, *Stations de ski et populations montagnardes : le cas des Alpes françaises*, 1975, [II]-351-733 p.
- PÉCOUT Gilles, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (PARIS ; 1985-....) et OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES RÉGIONS EUROPÉENNES (MARNE-LA-VALLÉE Seine-et-Marne) (dirs.), *Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXIe siècle élargissement et union approches historiques [actes du colloque, les 27, 28 et 29 mars 2003, à Paris]*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 372 p.
- PECQUEUR Bernard et SALAIS Robert, *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, Montréal, Éd. l'Harmattan, 1996, 246 p.
- PERRET Jacques, *Guide des livres sur la montagne et l'alpinisme*, Grenoble, Ed. de Belledonne, 1997, 2 vol./572-573 p.
- PETITE Mathieu, *Identités en chantiers dans les Alpes des projets qui mobilisent objets, territoires et réseaux*, Bern, Peter Lang, 2011, 406 p.
- POUJOL Olivier, « L'invention du Massif Central », *Revue de géographie alpine*, 1994, vol. 82, n° 3, pp. 49-62.
- POULET Philippe et RAYLAT Christophe, *Secours en montagne*, Didier-Richard, 1994.
- PRÉAU Pierre, « Le Congrès de la Fédération Française d'Économie Montagnarde », *Revue de géographie alpine*, 1963, vol. 51, n° 4, pp. 737-739.
- RAFFESTIN Claude, « Réinventer l'hospitalité », *Communications- N° spécial. L'hospitalité*, 1997, n° 65, pp. 165-177.
- RAFFESTIN Claude et BRESSO Mercedes, *Travail, espace, pouvoir*, Lausanne, Paris, Éditions l'Âge d'homme [Centre de diffusion de l'édition], 1979, 166 p.
- RESALP (dir.), *Montagne française et prospective*, Grenoble, Laboratoire de la montagne alpine, 1988, 358 p.
- ROCHE L., « Les zones témoins », *Économie rurale*, 1953, vol. 15, n° 1, pp. 11-19.
- ROSENBERG Harriet Gail, *A Negotiated world three centuries of change in a French Alpine community*, Toronto, University of Toronto press, 1988, XV-234 p.
- SEIGNEUR Viviane, *Socio-anthropologie de la haute montagne biographie des hauts-lieux*, Paris, L'Harmattan, 2006, 312 p.
- SIMON Anthony, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises un territoire, des hommes, une pratique*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, Presses universitaires Blaise Pascal, 2002, 515 p.

SOUS LA DIRECTION DE DE BOURCET et LES INGÉNIEURS ORDINAIRES ET PAR LES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES DE SA MAJESTÉ, PENDANT LES ANNÉES 1749 JUSQU'EN 1754, *Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure levée par ordre du Roi*, Paris, 1758.

STEPHEN Leslie, *The playground of Europe*, London, Longmans, Green and co., 1871, X-321 p.

TAILLAND Michel et JANIN-THIVOS Michèle, *Des ascensions oubliées ?*, Éditions du Fournel, L'Argentière-la Bessée, 2016, 104 p.

UNIVERSITÉ SPORTIVE D'ÉTÉ (1993 ; SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE Isère), *Sports et environnement la montagne, les hommes et leurs reliefs*, Talence, Éd. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1994, 324 p.

VEITL Philippe, *L'invention d'une région les Alpes françaises*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 336 p.

VEYRET Paul, « Germaine Veyret-Verner », *Revue de géographie alpine*, 1974, vol. 62, n° 1, pp. 7-16.

VEYRET Paul et VEYRET Germaine, *Grenoble et ses Alpes*, Grenoble, Arthaud, 1962, 296 p.

VEYRET Yvette (dir.), *Les montagnes discours et enjeux géographiques*, [Paris], Sedes, 2002, 140 p.

VIAZZO Pier Paolo, « Le paradoxe alpin », *L'Alpe*, 1999, n° 1, pp. 28-33.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, *La France tableau géographique*, Paris, Librairie Hachette, 1908, VII-364 p.

WALTER François, *Les figures paysagères de la nation territoire et paysage en Europe, 16^e-20^e siècle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2004, 521 p.

WALTER François, DELLA CASA Francesco et HOHLER Anna, « L'improbable, une lecture éclairante de la territorialité », *Tracés : bulletin technique de la Suisse romande*, 2008, vol. 24, n° 134.

WHYMPER Edward, *Escalades dans les Alpes de 1860 à 1869*, Genève, Slatkine, 1978, XXXVII-431p.

WU Wei et LI Chun (dirs.), *Fendre la montagne pour sauver sa mère*, Beijing, Les Livres du Dauphin, 2005, 45 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

BELLEFON Renaud de, *Du terroir au territoire histoire des guides de montagne en France (vers 1780-1960)*, Thèse en histoire, Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse, 1997, 649 p.

BOURDEAU Philippe, *Territoires du hors-quotidien. Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, Habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 2003, 269 p.

BOURDEAU Philippe, *Territoire et identité : recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1991, 302 p.

CHABOCHE José, *Intercommunalité, sport et développement territorial organisation des sociétés locales et dynamiques spatiales*, Thèse de doctorat en Géographie, Université d'Orléans, Orléans, 2004, 591 p.

DEBARBIEUX Bernard, *Territoires de haute montagne : recherches sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute montagne dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1988, 495 p.

FOURNY Marie-Christine, *La Dynamique du développement local : constitution et évolution d'un pays en zone de montagne*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 1989.

FRANÇOIS Hugues, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 2007, 352 p.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, *Les chemins de la réussite : des mémoires à une histoire des migrations : le Queyras*, Thèse de doctorat en Lettres, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1990, 669-692 p.

GUMUCHIAN Hervé, *Le Thème de la neige dans les Alpes françaises du nord : géographie d'une saison oubliée, l'hiver*, Thèse de doctorat en Géographie, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1982, 717 p.

HOYAUX André-Frédéric, *Habiter la ville et la montagne essai de géographie phénoménologique sur les relations des habitants au lieu, à l'espace et au territoire (exemple de Grenoble et Chambéry)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 2000, 765 p.

JUDET Pierre, *Faire de l'histoire économique et sociale territorialisée. Apogée et éclatement de la nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, XIX^e siècle)*, Habilitation à diriger des recherches, Lyon, 2016.

LEMAITRE SGARD Anne, *Paysage : de la représentation à l'identité. Les discours sur la montagne et le développement territorial, l'exemple du Vercors.*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1994, 481 p.

MÉZIN Florent, *Des troupes alpines aux troupes de montagne (1962-2012). Histoire d'un processus de légitimation professionnelle et d'affirmation d'une identité militaro-territoriale*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2016, 659 p.

PECQUEUR Bernard, *De l'espace fonctionnel à l'espace-territoire : essai sur le développement local*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université des sciences sociales, Grenoble, 1987.

PIPIEN Agnès, *Construire la modernité, développer les territoires alpins, une histoire politique et sociale de la route (XIX^e-XXI^e siècle)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Pierre Mendès-France, LARHRA, Grenoble, 2014.

Oisans

ALBERT Aristide, *Essai descriptif sur l'Oisans*, Paris, Res Universis, 1993, 204-xvii p.

ALLIX André, *L'Oisans étude géographique un pays de haute montagne*, Paris, A. Colin, 1929, XXVI-915 p.

ALLIX André, « La construction de la route du Lautaret », *Les Études rhodaniennes*, 1929, vol. 5, n° 2-4, pp. 273-292.

AMOURETTI Bernard, *Les hommes et la route au XIX^e siècle de Briançon au Bourg-d'Oisans*, Aix-en-Provence, Édisud, 1984, 239 p.

BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, PISSARD Laurence et MUSÉE D'HUEZ ET DE L'OISANS, *Grimpeurs des cimes ou L'âge d'or de l'alpinisme en Oisans, 1875-1925 [exposition, septembre 1997-décembre 1999]*, L'Alpe-d'Huez, Musée d'Huez et de l'Oisans, 1998, 56 p.

BARUSSAUD Marie, « Le développement touristique de l'Alpe d'Huez », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 275-292.

BELLE-CLOT M., *Le Tourisme en Haut-Oisans*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1978, 131 p.

BLOCH Marc, *Une haute terre L'Oisans d'autrefois et d'aujourd'hui*, Paris, La renaissance du livre, 1930.

BORNECQUE Robert (dir.), *Dauphiné Drôme, Hautes-Alpes, Isère*, Le Puy, C. Bonneton, 1982, 399 p.

BOURDEAU Philippe, TUPPEN John, PERRET Jacques et NEZOSI Gilles, *Éléments de diagnostic touristique de l'Oisans. Rapport d'étude final remis au Groupement d'étude pour l'animation et le développement de l'Oisans.*, Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, 2000.

BOYER Bernard, *Le voyage au pays de la Meije*, Pertuis, B. Boyer, 2003, 223 p.

CANAC Roger (dir.), *Ces demoiselles au tableau noir souvenirs d'institutrices en Oisans, 1913-1968*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2008, 269 p.

CANAC Roger, *Rêver Huez et les Grandes Rousses, la grande aventure de l'Alpe d'Huez*, Paris, Glénat, 2005, 262 p.

CANAC Roger, *Paysan sans terre*, Grenoble, Glénat, 1996, 285 p.

CANAC Roger, *Réganel ou La montagne à vaches*, Grenoble, Glénat, 1994, 237 p.

CANAC Roger, *Jacques Balmat, dit Mont-Blanc*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1986, 175 p.

CANAC Roger, *Gaspard de la Meije*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1985, 189 p.

CANAC Roger, *L'or des cristalliers*, Paris, Denoël, 1980, 323 p.

CANAC Roger et BOYER Bernard, *Vivre ici en Oisans*, Grenoble, Glénat, 1985, 149 p.

CANAC Roger et DURAND Guy de, *Durand du Pelvoux*, Clermont-Ferrand, Ed. Gérard Tisserand : diff. De Borée, 2001, 215 p.

CHAPOUTOT Pierre, *La Meije reine de l'Oisans*, Paris, Hoëbeke, 2000, 142 p.

CHOLLIER Antoine et DELAYE Th.-J., *En Oisans Images*, Grenoble, B. Arthaud, 1932, 141 p.

COMTE Roger et BRIAN Jean, *Alpe d'Huez 50 ans d'histoires vécues*, Grenoble, Didier-Richard, 1985, 314 p.

COPIN Jean-Pierre, *La neige apprivoisée. Les remontées mécaniques à l'Alpe d'Huez, 60 ans d'histoire*, Alpe d'Huez, SATA, 1994, 125 p.

CORTÈS Louis, *Bourg d'Oisans. L'Oisans. Recherches historiques. Tourisme*, Grenoble, impr. Allier père et fils, 1926, 368 p.

COTTAVOZ Thérèse, *Besse-en-Oisans, un village alpin. À l'aube des grandes mutations des années soixante.*, A compte d'auteur, Villenave d'Ornon, 2014, 61 p.

CRIBIER Françoise, « De Venosc aux Deux-Alpes : Une station à double saison », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 293-318.

DERENNES Gustave, *Carnet d'un touriste à travers les Alpes françaises Dauphiné, Oisans, Queyras, Dévoluy...1880*, Bouhet, la Découverte éd., 2006, 323 p.

DI FANT-MOGENIER Bernadette, *L'Oisans dans les troubles de la fin du Moyen-Âge*, L'atelier, Grenoble, L'Atelier d'impression de l'Oisans, 2009, 141 p.

DUHAMEL Henry, *Grenoble considéré comme centre d'excursions alpestres. Allevard, Uriage, La Motte, Grande-Chartreuse, La Salette, Vercors, Oisans, Briançonnais, etc.*, Grenoble, impr. de F. Allier père et fils, 1893, 118 p.

ÉLIE DE BEAUMONT Léonce, *Faits pour servir à l'histoire des montagnes de l'Oisans*, Paris, Carilian-Gœury, 1834, 63 p.

FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIII^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, 517 p.

FEBVRE L., « André Allix, Un pays de haute montagne. L'Oisans, Étude géographique », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1931, pp. 81-88.

- FERRAND Henri, *Les montagnes dauphinoises. L'Oisans. La Meidje. Le Pelvoux. La Grave. Le Lautaret. La Bérarde.*, Librairie A. Gratier et J. Rey éditeurs, Grenoble, 1903.
- FERRAND Henri, *Les Montagnes dauphinoises... 1 L'Oisans*, Grenoble, A. Gratier et J. Rey, 1903.
- FONTAINE Laurence, *Les colporteurs de l'Oisans au XIX^e siècle*, 1983, 380 p.
- FOURNIER Jack, *Raconte-moi les Deux Alpes Approche de la montagne, essor du ski, naissance de la station des Deux Apes et évolution, aspects*, 3^e édition., Gières, L'atelier, 2001, 224 p.
- FRANÇOIS Bernard, *Mémoire du Bourg d'Oisans [tome 2]*, Grenoble, Éditions de Belledonne, 2002, 569 p.
- FRANÇOIS Bernard, *Mémoire du Bourg d'Oisans [tome 1]*, Grenoble, Éditions de Belledonne, 1998, 480 p.
- GLÉNAT René, *Les derniers guides-paysans Saint-Christophe-en-Oisans*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 206-XXIV p.
- GODINEAU Élisabeth, *L'Hiver en Haut-Oisans*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1979, 146 p.
- GUETTARD Jean-Étienne, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*, Paris, impr. de Clousier, 1779, vol.2/.
- GUIDI Patrick, *La Résistance des médecins dans le Maquis de l'Oisans contribution à l'étude de la résistance nationale du Service de Santé*, 1991, 111 p.
- HACQUES Christine, *Tourbillons dans l'Eau d'Olle le barrage de Grand'Maison (Isère) ou la petite histoire d'un grand aménagement en montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 336 p.
- ILLAIRE Annie, « La vie dans une cellule de haute montagne : Saint-Christophe-en- Oisans », *Revue de géographie alpine*, 1953, n° 41-4, pp. 695-723.
- IVACHKEVITCH Oleg, *Mémoire des Russes en Oisans histoire des « Blancs » de Gallipoli*, Grenoble, Ed. de Belledonne, 1997, 363 p.
- JANIN Bernard, BILLET Jean et MARIE Christiane, « Au cœur de la haute montagne alpine : Bourg d'Oisans. Un petit centre urbain traditionnel : problèmes et perspectives », *Revue de géographie alpine*, vol. 53, n° 1, pp. 5-42.
- LANQUETUIT A. M., *L'Agriculture et son évolution en Haut Oisans*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1978, Pagination multiple p.
- LEMAIRE Annie, *Les Femmes en Haut-Oisans*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1979, 212 p.
- LESTAS Pierre, *Le Dauphiné d'en haut : 6 000 ans d'histoire alpine*, Grenoble, Arthaud, 1986, 215 p.
- LORY Charles, *Compte-rendu de l'excursion des 9 et 10 septembre, du Bourg d'Oisans à la Grave, et retour*, Paris, Siège de la Société, 1881, 632-649 p.
- MUSÉE D'HUEZ ET DE L'OISANS, *Rites et croyances populaires en Oisans ou Les étapes d'une vie*, Éd. Artès, 1995, 59 p.
- MAGET Marcel, *Le Pain anniversaire à Villard d'Arène en Oisans*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1989, 237 p.
- MATHIEU Joseph, *Panorama du massif de l'Oisans, d'après une photographie prise du sommet de la Barre des Écrins (4103m) le 16 juillet 1885*, [s.l.], [s.n.], 1885, Non paginé.
- MAZARD Chantal et MUSÉE DAUPHINOIS (dirs.), *Oisans*, Grenoble, Musée Dauphinois-Conservation du patrimoine de l'Isère, 2001, 231 p.
- MOLLIN Joseph, « La voie ferrée de l'Oisans », *Revue de géographie alpine*, 1945, pp. 671-692.
- MÜLLER Hippolyte, « La grotte des nains de Mizoën (Oisans) », *Bulletin d'archéologie et d'anthropologie*, 1913, vol. 20, n° 2-3.

- MUSÉE D'HUEZ ET DE L'OISANS, *Huez-Alpe-d'Huez d'un village de montagne à une station touristique internationale [exposition, Alpe-d'Huez, Musée d'Huez et de l'Oisans, 1er décembre 2004-29 août 2005]*, Alpe-d'Huez, 2004, 103 p.
- OGIER Jean, *Petite histoire du pays d'Huez*, Grenoble, Éditions des Cahiers de l'Alpe, 1962, 247 p.
- PÉRIGOIS Samuel, *La gestion et la valorisation du patrimoine minéralogique et minier en Oisans, un enjeu de développement territorial ?*, Maîtrise de Géographie, UJF -IGA, Grenoble, 2000.
- PEZAY Alexandre-Frédéric-Jacques Masson Marquis de, *Noms, situation et détails des vallées de la France le long des grandes Alpes dans le Dauphiné et la Provence, et de celles qui descendent des Alpes en Italie depuis la Savoie jusqu'à celle de Saint Etienne au comté de Nice*, Turin, chez les frères Reycends et chez François Prato, 1793, vol.1.
- POTY Bernard, *La Croissance des cristaux de quartz dans les filons sur l'exemple du filon de la Gardette (Bourg d'Oisans) et des filons du massif du Mont-Blanc*, 1969, 164 p.
- PRAPANT Fabienne, BONETTI Evelyne, TURC-CHALVIN Florence, VARREAU Elisabeth et SAUZIÈRE Patrick, *1960-2010 : La Maison des Jeunes a 50 ans*, L'Atelier, 2010, 96 p.
- RAVAUD Louis-Célestin, *Guide du botaniste dans le Dauphiné. Excursions bryologiques et lichénologiques...*, Grenoble, X. Drevet, 1881.
- ROBERT-MULLER Charles et ALLIX André, *Les colporteurs de l'Oisans*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 76 p.
- ROBERT-MULLER Charles et ALLIX André, *Un type d'émigration alpine les colporteurs de l'Oisans*, Grenoble, J. Rey, 1925, 90 p.
- ROUSSET Paul-Louis, *Au pays de la Meije La Grave, Villar d'Arène, la vie et l'histoire du Haut-Oisans*, Grenoble, Didier et Richard, 1977, 410 p.
- ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du voyageur dans l'Oisans*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, XI-159 p.
- ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *L'Oisans, essai historique et statistique*, Grenoble, Prudhomme, 1847, 65 p.
- SAINT-ROMME Mathias-Grégoire-Auguste, *L'Oisans et la Bérarde. Huit jours dans les glaciers*, Paris, impr. de C. Blot, 1893, 56 p.
- SAMIVEL, *Le Grand Oisans sauvage*, Paris, Arthaud, 1978, 127 p.
- SENTIS Gabrielle, *L'Oisans parc national, nature, histoire, légendes, alpinisme*, Grenoble, G. Sentis, 1976, 166 p.
- SOULÉ DE LAFONT Éric, *Henri Giraud, Pilote de glacier, pilote de légende*, Studio Dardelet, 2000, 174 p.
- VENZIN Frédérique Philippe Bourdeau (Sous la dir. de), *L'"Oisans-Écrins" : une entité territoriale en émergence ?*, Maîtrise de géographie, UJF -IGA, Grenoble, France, 1994.
- VERRIER Anne Philippe Bourdeau (Sous la dir. de), *Problématique et enjeux de l'aménagement du Plateau d'Emparis (38).*, Maîtrise de Géographie, UJF-IGA, Grenoble, France, 1992.
- VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.
- VILLARS Dominique, *Histoire des plantes du Dauphiné*, Lyon, F. Périsset, 1787, vol.3/.
- OISANS AU BOUT DES PIEDS, « LE » *topo-carte des sentiers. Poursollet, Lignarre, Romanche, Oisans Accueil*, L'Oisans au bout des pieds, n° 1, 2012, vol.6/1.

Histoire de l'agriculture en Oisans Haute Romanche et pays faranchin Villar d'Arène, Hautes-Alpes, [S.I.], [s.n.], 2010, 79 p.

MUSÉE D'HUEZ ET DE L'OISANS, *Sur la piste des troupeaux*, Alpe-d'Huez, Maison du patrimoine d'Huez et de l'Oisans, n° 2 », 1995, 47 p.

Guide pratique de l'Oisans. Grandes Rousses, les Arves, Valjouffrey, Briançonnais, Valgaudemar, Dévoluy, Champsaur, Queyras, Lyon, impr. du « Nouvelliste », Guides Pol, 1930, 140-84 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

ALLIX André, *L'Oisans étude géographique un pays de haute montagne*, Thèse, Thèse principale pour le doctorat présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Grenoble, 1929, 915 p.

BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, *Brandes-en-Oisans ? Commune d'Huez, Isère un village minier de haute montagne XIII^e-XIV^e s*, Thèse de 3^e cycle en Archéologie médiévale, Aix-En-Provence, 1983, 210 p.

CHEVROL Maud, *L'Oisans à travers l'objectif. Les photographes grenoblois et l'Oisans. 1870-1950*, Maîtrise d'Histoire contemporaine, séminaire d'histoire économique et sociale, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2002, 239 p.

GRAND Thierry, *Exemples de structures en extension et de leur influence sur les déformations postérieures dans le domaine téthysien (Bourg d'Oisans, Alpes occidentales françaises, et Troodos, Chypre)*, Thèse de doctorat en Sciences de la terre, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1987, 244 p.

LUGRIN Cécile, *Pratique de l'écrit et mémoire familiale dans les sociétés de montagne l'exemple de l'Oisans aux XVIII^e & XIX^e siècles*, mémoire de DEA en Histoire, Université Lumière, Lyon 2, 1999, 158 p.

OBLÉD Jean-François, *La houille blanche à la conquête des cimes. Histoire de la construction du barrage du Chambon*, Maîtrise d'Histoire contemporaine, Séminaire histoire économique et sociale, Univ. Pierre Mendès-France, Grenoble, 1998, 145 p.

SIÖHOLM Noora, *Développement touristique en Oisans*, Maîtrise de Géographie, UJF -IGA, Grenoble, France, 1999.

Loisirs – Tourisme – Économie – Aménagement

AGENCE FRANÇAISE DE L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE (dir.), *Carnet de route de la montagne de l'écoute des clients à l'action marketing*, Paris, AFIT, 2000, 155 p.

ALBERTINI Jean-Benoît, « De la DATAR à la nouvelle DIACT : la place des questions économiques dans la politique d'aménagement du territoire. », *Revue française d'administration publique*, 3/2006, n° 119, pp. 415-426.

ARNAUD Danièle, *La neige empoisonnée*, Paris, A. Moreau, 1975, 319 p.

ASCHER François, *La Production des pratiques touristiques (recherches sur le tourisme les loisirs et la production du cadre bâti)*, 1983, 7 vol.

ATOUT-FRANCE (dir.), *Carnet de route de la montagne pour un développement touristique durable des territoires de montagne*, Paris, Atout France, 2011, 310 p.

AUBERT Serge et BIGNON Alain, *150 ans de tourisme au col du Lautaret le rôle de la Compagnie de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée et du Touring-Club de France dans les Alpes...*, Grenoble, Station alpine Joseph Fourier, 2013, 79 p.

- BALSEINTE Raymond, « Les stations de sports d'hiver en France », *Revue de géographie alpine*, 1958, vol. 46, n° 1, pp. 129-180.
- BARGET Éric, VAILLEAU Daniel et ROGGE Jacques (dirs.), *Management du sport, théories et pratiques*, Bruxelles, De Boeck, 2008, 381 p.
- BESSY Olivier (dir.), *Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires*, Voiron, PUS, Presses universitaires du sport, Territorial éd., 2008, 175 p.
- BODIGUEL Maryvonne, *Les paysans face au progrès*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, 177 p.
- BOIREAU F. X. et MEOT A., *Impact du développement touristique sur le milieu montagnard Alpe d'Huez*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1985, 234 p.
- BOUDIÈRES Vincent et GEORGE-MARCELPOIL Emmanuelle, « Les remontées mécaniques : quelle place dans la genèse et l'évolution des stations de montagne ? », Paris, Colloque SAPRR : Objectifs, méthodes, résultats et enjeux des observatoires socio-économiques et environnementaux des infrastructures linéaires, 2005.
- BOUHAOUALA Malek, « Le tourisme sportif de montagne français : un écosystème social et économique spécifique », *Juristourisme*, juin 2017, n° 198, pp. 23-27.
- BOUHAOUALA Malek et CHANTELAT Pascal, « Les pratiques commerciales des petites entreprises du tourisme de nature », *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 2002, vol. 15, n° 1, pp. 11-38.
- BOURDEAU Philippe, « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? Réflexion à partir du cas français », *Revue de géographie alpine*, 2009, vol. 97, n° 3.
- BOURDEAU Philippe (dir.), *La montagne, terrain de jeu et d'enjeux débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*, L'Argentière-la-Bessée, Éd. du Fournel, 2006, 207 p.
- BOURDEAU Philippe, GERBAUX Françoise et GIRAUT Frédéric, *Le rôle de la dynamique des cultures sportives et des nouveaux espaces récréatifs dans la recomposition des systèmes géotouristiques de montagne. Étude de cas dans la vallée de Vallouise (05)*, 2007.
- BOYER Marc, *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2005, 327 p.
- BOYER Marc, *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999, 265 p.
- BOZONNET Jean-Paul GUÉRIN Jean-Paul et HERBIN Jacky, *La Décision touristique naissance et développement de tourisme dans les communes de la zone de montagne Rhône-Alpes*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1986, 125 p.
- BRUNEL Sylvie, *La planète disneylandisée : pour un tourisme responsable*, Auxerre, Éd. « Sciences humaines », 2012, 307 p.
- BURGESS Anthony et HASKELL Francis, *The Age of the Grand Tour containing sketches of the manners, society and customs of France, Flanders, the United Provinces, Germany, Switzerland and Italy in the letters, journals and writings of the most celebrated voyagers between the years 1720-1820; with descriptions of the most illustrious antiquities and curiosities in these countries*, London, Elek, 1967, 137 p.
- CEMAGREF et SEATM (dirs.), *Les loisirs de montagne : le marché des stations de sports d'hiver en 1987. Synthèse de l'étude*, Paris, CEMAGREF SEATM, 1987, 65 p.
- CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES MONTAGNES SÈCHES ET MÉDITERRANÉENNES (dir.), *La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs*, Mirabel Grenoble, Institut de Géographie alpine, 2005, 184 p.

- CHARDON Michel, « Transformations économiques et mutations des paysages en Oisans : le cas de l'Alpe d'Huez », *Revue de géographie alpine*, 1986, pp. 177-187.
- CHAZAUD Pierre, *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature*, Voiron, Presses universitaires du sport, 2004, 305 p.
- CHELLADURAI Packianathan, ROBINSON Leigh et BODET Guillaume (dirs.), *Routledge handbook of sport management*, London, Routledge, 2012, XXI-470 p.
- CHRISTIN Rodolphe, *Manuel de l'antitourisme*, Québec, Les Éditions Ecosociété, 2014, 128 p.
- COPIN Jean-Pierre, *La neige apprivoisée. Les remontées mécaniques à l'Alpe d'Huez, 60 ans d'histoire*, Alpe d'Huez, SATA, 1994, 125 p.
- CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, 626 p.
- CORNELOUP Jean, « Ambiance et univers culturels dans les stations de sports d'hiver », in Philippe BOURDEAU (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Hermès science publications Lavoisier, 2007.
- COUSIN Saskia et RÉAU Bertrand, *Sociologie du tourisme*, Paris, la Découverte, 2009, 126 p.
- DALMASSO Anne et ROBERT Éric, *Neyrpic, Grenoble histoire d'un pionnier de l'hydraulique mondiale*, Renage, Dire l'entreprise, 2009, 222 p.
- DEBARBIEUX Bernard, *Tourisme et montagne*, Paris, Economica, 1995, 107 p.
- DEBARBIEUX Bernard, *Chamonix-Mont-Blanc les coulisses de l'aménagement*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, 176 p.
- DEBARBIEUX Bernard, *Les Habitants de trois communes d'Oisans s'interrogent sur l'avenir de leur vallée, Besse, Clavans, Mizoën*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1985, 46 p.
- DEBARBIEUX BERNARD, TUPPEN JOHN N., BOURDEAU PHILIPPE, MAIRIE DE CHAMONIX, LABORATOIRE TEO (UNIVERSITÉ JOSEPH-FOURIER ET CNRS), CERAT (CNRS ET INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE), *Bilan critique de 50 ans de tourisme à Chamonix*, 2000.
- DELORME Franck, « Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne », *In Situ [En ligne]*, 22 juillet 2014, n° 24.
- DESBORDES Michel (dir.), *Marketing and football an international perspective*, Amsterdam Boston (Mass.) Heidelberg [etc.], Butterworth-Heinemann Elsevier, 2007, XXVI-518 p.
- DESBORDES Michel, BOLLE Grégory et DUFOIX Cédric (dirs.), *Marketing et football une perspective internationale*, Voiron, Presses universitaires du sport, 2005, 384 p.
- DOQUET Anne et LE MENESTREL Sara (dirs.), *Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, La Tour d'Aigues Bondy, Éd. de l'Aube Institut de recherche pour le développement, 2006, 190 p.
- DUMAZEDIER Joffre, *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, 312 p.
- DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Ed. du Seuil, 1962, 264 p.
- FÉDÉRATION NATIONALE DU SPORT EN MILIEU RURAL, *Tourisme et sport Facteurs de développement du milieu rural et d'aménagement du territoire*, Paris, FNSMR, 1992, 1 vol./ non paginé.
- FERRAND Alain, MCCARTHY Scott et ZINTZ Thierry, *Marketing des organisations sportives construire les réseaux et les relations*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 303 p.
- FRANCE. MINISTÈRE DU TOURISME et FRANCE. SERVICE D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUES DE LA MONTAGNE (dirs.), *Quel avenir pour les petites stations de sports d'hiver synthèse de l'étude*, Challes-les-Eaux, SEATM, 1991, 54 p.

- FRANCE. SERVICE D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE, *Bilan des investissements dans les stations françaises de sports d'hiver les remontées mécaniques, la neige de culture*, Challes-les-Eaux Saint-Martin d'Hères, SEATM STRMTG, 2000, 31 p.
- FRANÇOIS Hugues, BOURDEAU Philippe et BENSACHEL Liliane (dirs.), *Fin (?) et confins du tourisme interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2013, 226 p.
- GAMMON Sean et RAMSHAW Gregory (dirs.), *Heritage, sport and tourism sporting pasts, tourist futures*, London New York, Routledge, 2007, 156 p.
- GAYMARD Hervé, FONDATION POUR L'ACTION CULTURELLE INTERNATIONALE EN MONTAGNE et INSTITUT DE LA MONTAGNE (CHAMBÉRY) (dirs.), *Stations de montagne, vers quelle gouvernance ? actes de la conférence-débat du 30 avril 2004 à l'université de Savoie, Chambéry, France*, Chambéry, Éd. Comp'act, 2004, 230 p.
- GEORGE-MARCELOIL Emmanuelle et HUGUES François, « De la construction à la gestion des stations. L'émergence de logiques de groupes dans la vallée de la Tarentaise », *Revue de géographie alpine [En ligne]*, 2 100-3 | 2012, mis en ligne le 18 décembre 2012, consulté le 11 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1897>
- GERBAUX Françoise, *La Genèse de la politique de la montagne le cas des mesures de politique agricole, 1945-1973*, 1983, V-417 p.
- GIBAND David et HOLZ Jean-Marc (dirs.), *Les territoires du sport entre politiques et pratiques*, [Perpignan], Presses universitaires de Perpignan, 2007, 190 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Tourisme et pluriactivité : Les « nouveaux » saisonniers des stations alpines depuis les années 1960 », in Laurent TISSOT, Cédric HUMAIR et Marc GIGASE (dirs.), *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales, XIX^e-XX^e siècles*, Alphil, Lausanne, 2014, pp. 257-274.
- GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE EN SPORT ET TOURISME (LILLE), *Le patrimoine de nos régions ruine ou richesse future ? Exemples de dynamiques territoriales*, Paris, l'Harmattan, 2011, 324 p.
- GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE EN SPORT ET TOURISME (LILLE), *Le tourisme industriel le tourisme du savoir-faire ?*, Paris, l'Harmattan, 2001, 257 p.
- GUERRERO Nicolas, *Histoire de la pensée économique en 60 auteurs*, Paris, Ellipses, 2015, 426 p.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos Economica, 2003, 186 p.
- HENRY Jean-Pierre et SÉGUR Philippe (dirs.), *L'avenir de la loi montagne évolution des conditions d'application*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1999, 159 p.
- HERPIN Nicolas et CHENU Alain, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et statistique*, 2002, pp. 15-37.
- HUET Armel et SAEZ Guy (dirs.), *Le règne des loisirs culturels et sportifs, dynamiques socio spatiales*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube Datar, 2002, 235 p.
- HUMAIR Cédric, GIGASE Marc et LAPOINTE GUIGOZ Julie, *Système touristique et culture technique dans l'Arc lémanique analyse d'une success story et de ses effets sur l'économie régionale (1852-1914)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, 476 p.
- IRAP ÉTUDE & CONSEIL (MEYTHET, *Impact du Parc national des Écrins sur l'emploi et l'activité économique rapport final janvier 1997*, [S.l.], Parc national des Écrins, 1997, 61 p.
- JOYE Jean-François, « La Saga de la DTA des Alpes du nord : retour sur un « échec » de la planification française d'urbanisme et d'aménagement », Aoste, Italie, 2010.
- KNAFOU R., « L'invention du lieu touristique : la passation d'un contrat et le surgissement simultané d'un nouveau territoire », *Revue de géographie alpine*, 1991, pp. 11-19.

- KNAFOU Rémy, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises l'aménagement de la montagne à la « française »*, Paris, Masson, 1978, 319 p.
- LANFANT Marie-Françoise, *Les théories du loisir : sociologie du loisir et idéologies*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1972, 256 p.
- LAURENT Alain, *Libérer les vacances ?*, Paris, Éd. du Seuil, 1973, 237 p.
- MARCUSE Herbert, *Éros et civilisation contribution à Freud*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963, 239 p.
- MARTIN Niels, BOURDEAU Philippe et DALLER Jean-François (dirs.), *Les migrations d'agrément, du tourisme à l'habiter*, Paris, l'Harmattan, 2012, 408 p.
- MASSIERA Bernard, *Tourisme sportif en quête d'identité management de l'offre des loisirs et du tourisme sportif*, Saarbrücken, Allemagne, 2010, 289 p.
- MAZARD Sylvie et CONSEIL D'ARCHITECTURE d'urbanisme et de l'environnement (Haute-Savoie), *Megève architectures d'une station les chalets d'Henry Jacques Le Même*, Annecy, CAUE de Haute-Savoie, 2008, 20 p.
- MAZARD Sylvie, MONCÉRE Maryse et CONSEIL D'ARCHITECTURE d'urbanisme et de l'environnement (Haute-Savoie), *Flaine architectures d'une station Flaine, création de Marcel Breuer*, Annecy, CAUE Haute-Savoie, 2009, 44 p.
- MERLIN Pierre, *Le tourisme en France enjeux et aménagement*, Paris, Ellipses, 2006, 159 p.
- MERLIN Pierre, *Tourisme et aménagement touristique des objectifs inconciliables ?*, Paris, La Documentation française, 2001, 216 p.
- MOBILITÉS ITINÉRAIRES TERRITOIRES (équipe), *Tourismes 2 [Moments de lieux]*, Paris, Belin, 2005, 349 p.
- MONNERET Jean, *Les politiques sportives des collectivités territoriales*, 2^e éd., Paris, Vigot, 2003, X-193 p.
- MONTAZ Pierre, *L'aventure du transport par câble. Une histoire, un avenir*, Chambéry, Fondation Facim, 2009, 156 p.
- MORLIER Hélène, « Les Guides Joanne : invention d'une collection », *In Situ*, [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 29 juin 2011, consulté le 11 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/524>
- NÉMERY Jean-Claude, RAUTENBERG Michel et THURIOT Fabrice (dirs.), *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, Paris, l'Harmattan, 2008, 144 p.
- NOAILLES Mikaël, *La construction d'une économie touristique sur la Côte Aquitaine des années 1820 aux années 1980 pratiques sociales, politiques d'aménagement et développement local*, Neuchâtel (Suisse) Toulouse, Alphil-Méridiennes FRAMESPA, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2012, 598 p.
- OH Haemoon, ASSAF A.George et BALOGLU Seyhmus, « Motivations and Goals of Slow Tourism », *Journal of Travel Research*, 25 août 2014, vol. 55, n° 2, pp. 205-219.
- PAGAND, « Les stations de loisirs en montagne. Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Vingt ans des débats de professionnels de l'aménagement / Mountain recreational resorts. For who ? Why ? How ? Twenty years of debate among planners and developers », *Revue de géographie alpine*, 1996, pp. 11-27.
- PARC NATIONAL DES ÉCRINS, *Programme d'aménagement 1991-1995*, Gap, Parc National des Écrins, 1990, 107 p.
- PARR Martin, *Small world*, Stockport, England, Dewi Lewis, 2007, 94 p.
- PIALAT Georges, « Urbaniser la montagne ? », *Revue Urbanisme*, 1970, n° 116, pp. 16-18.
- PIEPER Josef, *Le loisir, fondement de la culture*, Genève, Ad solem, 2007, 71 p.
- PRÉAU Pierre, « L'intervention des communes dans l'aménagement touristique de la montagne », *Revue de géographie alpine*, 1980, vol. 68, n° 1, pp. 63-81.

- PRÉAU Pierre, « Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1968, pp. 127-140.
- PRONOVOST Gilles, *Loisir et société : traité de sociologie empirique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, 401 p.
- QUINTRIE LAMOTHE Thierry, *Le tourisme hivernal français réalités et perspectives*, 1974, XII-630 p.
- RAUCH André, « Les loisirs sous la tente. Traditions et innovations d'une pratique sociale », *Ethnologie française*, 2001, vol. 31, n° 4, pp. 599-605.
- RAUCH André, *Vacances en France : de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures, 2001, 311 p.
- RAUCH André, *Vacances et pratiques corporelles la naissance des morales du dépaysement*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 191 p.
- RÉAU Bertrand, *Les Français et les vacances sociologie des pratiques et offres de loisirs*, Paris, CNRS éd., 2011, 235 p.
- RÉVIL Philippe, « Georges Cumin, héritier du plan neige », in Philippe RÉVIL et Raphaël HELLE (dirs.), *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, pp. 100-109.
- RÉVIL Philippe, *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, 199 p.
- RÉVIL Philippe, *L'anarchitecte Laurent Chappis, rebelle de l'or blanc*, Chamonix, Ed. Guérin, 2002, 227 p.
- ROGERY Pierre, *Appropriation de l'espace et aménagement en zone de montagne en difficulté Besse en Oisans*, Grenoble, Université scientifique et médicale, 1981, 114 p.
- ROY Jean-Marie, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *Revue de géographie alpine*, 1953, pp. 327-348.
- SCOL Jean (dir.), *Sport et dynamiques touristiques des territoires*, Lille, Université des sciences et technologies de Lille UFR de Géographie et d'Aménagement, 2007, 82 p.
- SEMENOU Jean-Etienne, *La Politique « après grand chantier » dans le département de l'Isère*, Bourg d'Oisans, Groupement d'études pour l'aménagement de l'Oisans, 1985, 26 p.
- SERVICE D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE, *La Diversification de l'offre de loisirs dans les stations de sports d'hiver françaises et étrangères Analyses et propositions*, Challes les Eaux, SEATM Alpes Savoie Mont-Blanc HTL Conseil, Les Dossiers du SEATM, 1993, 107 p.
- SICHERI Fabrice, *La Romanche au temps des usines : des industries et des hommes à Livet-et-Gavet, 1900-1940*, Grenoble, France, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 204 p.
- SIROST Olivier, « Les débuts du camping en France : du vieux campeur au village de toile. », *Ethnologie française*, 2001, vol. 31, n° 4, pp. 607-620.
- SIROT Stéphane, « Les congés payés en France avant le Front Populaire : l'exemple des ouvriers parisiens de 1919 à 1935 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1996, pp. 89-100.
- STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Gallimard, 2014, 838 p.
- SUE Roger, *Contribution à une sociologie historique du loisir*, Paris, 1991, 27 p.
- TATFORD Brian, *Un facteur d'investissement dans l'économie alpine (Le rôle des remontées mécaniques dans la mise en valeur des Alpes françaises)*, Grenoble, Institut de Géographie alpine, 1958, 390 p.
- TERRET Thierry (dir.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Réédition augmentée, Clermont-Ferrand, Ed. AFRAPS, 2003, 351 p.
- THOMATIS Joseph et VICTOR François, *La fréquentation touristique du parc national des Ecrins enquête de fréquentation touristique réalisée dans le parc national des Écrins du 15 juin au 15 septembre 1991*, [S.l.], Parc national des Écrins, 1992, 56 p.

GIGASE Marc, HUMAIR Cédric et TISSOT Laurent (dirs.), *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales, XIX^e-XX^e siècles*, Neuchâtel, Éd. Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, 353 p.

TRIBOU Gary, DERMIT-RICHARD Nadine et WOJAK Candice, *Management du sport marketing et gestion des clubs sportifs*, 4e édition [entièrement remaniée], Paris, Dunod, 2015, VIII-262 p.

UNIVERSITÉ SPORTIVE UFOLEP-USEP, *Territoires et développement local le sport dans le village, le quartier, la cité les actes*, UFOLEP USEP, Carcans Maubuisson, 2000, 234 p.

URBAIN Jean-Didier, *Une histoire érotique du voyage*, Paris, Payot, 2017, 271 p.

VEBLEN Thorstein, *The theory of the leisure class an economic study of institutions*, London, Macmillan, 1899, 400 p.

VERNES Franck, *Le tourisme culturel dans le Parc national des Écrins l'exemple du secteur du Champsaur*, mémoire de maîtrise en géographie, Université Jean Moulin Lyon 3, 1991, 239 p.

VEYRET-VERNER Germaine, « Aménager les Alpes : mythes et réalités », *Revue de géographie alpine*, 1971, vol. 59, n° 1, pp. 5-62.

VEYRET-VERNER Germaine, « De deux stations dauphinoises à la notion d'un ensemble touristique des Alpes françaises du Nord », *Revue de géographie alpine*, 1961, vol. 49, n° 2, pp. 319-327.

VEYRET-VERNER Germaine, « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : « Les sports d'hiver. Réflexions et suggestions » », *Revue de géographie alpine*, 1959, vol. 47, n° 3, pp. 293-305.

VEYRET-VERNER Germaine, « Le Tourisme au secours de la montagne : L'exemple de Val d'Isère », *Revue de géographie alpine*, 1956, pp. 37-56.

VIALATOUX Christophe, *Le Problème de l'emploi des jeunes en montagne. L'exemple de l'Oisans*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1989, 93 p.

VIGNEAU François-Emmanuel, *Espaces du sport et aménagement sportif des territoires*, 2006, 462 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

AVENTUR Dominique, *Les Niveaux d'intervention et de décision dans la production d'un espace touristique : les exemples des stations de ski pyrénéennes d'Arette-La Pierre Saint-Martin, Saint-Lary et Val Louron*, Thèse de 3^e cycle en Géographie, Université de Pau, Pau, 1984, France, 1984, 340 p.

BERTRAND-CAMITAUD Anne, *Nationalisation et exploitation de la production hydroélectrique dans les Alpes de Savoie des années 1930 aux années 1970*, Thèse de doctorat en Histoire, 1993, 461 p.

BESSY Olivier, *Sports, loisirs et société de la diffusion sociale à la construction identitaire de l'innovation marketing au développement durable des territoires*, Habilitation à diriger des recherches en STAPS, LA Réunion, 2005, 175 p.

BLANGY-MARTIN Sylvie, *Co-construire le tourisme autochtone par la recherche-action participative et les Technologies de l'Information et de la Communication une nouvelle approche de la gestion des ressources et des territoires*, Thèse de doctorat en Géographie et aménagement de l'espace, Université de Montpellier, Montpellier, 2010, ressource dématérialisée.

BOUFFE Alain, *Les Sports d'hiver dans les Alpes françaises : (Étude économique)*, Thèse en Économie, Grenoble, 1947, 225 p.

BOURDEAU Philippe, *Les sociétés alpines et le tourisme en Haut-Dauphiné de 1874 à 1984 : formes de leur action et rôle dans le développement touristique*, DEA de Géographie, Université Lyon II, Lyon, 1984.

BOYER Marc, *L'invention du tourisme. Origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France du XVI^e siècle au Second Empire*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lyon 2, 1997, 5 volumes-2360 p.

CHARDONNEL Sonia, *Emplois du temps et de l'espace, pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1999, 265 p.

DABURON Agnès, *La réhabilitation des surfaces dégradées des domaines skiables : une nouvelle conception de l'aménagement des stations cas de l'Isère et de la Savoie*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1989, 310 p.

DECARROZ Karine, *Les projets d'unités touristiques nouvelles sur la commune d'Auris en Oisans*, Licence IUP Juridique, Université Nice Sophia Antipolis, Nice, 1997.

DELIDAI Hervé et PRÉVOT Marc, *Diagnostic territorial de la station d'Auris en Oisans : étude de la communication*, Mémoire IUP « Aménagement et développement territorial », Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, juin 1999, 103 p.

DI RUZZA Fortuné et GERBIER Bernard, *Le rôle des activités économiques dans la structuration de la pratique sportive : le cas du ski en France*, Th. complémentaire, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1977, 270 p.

DUVAL Mélanie, *Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique étude comparée des gorges de l'Ardèche et du karst slovène*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Savoie Mont-Blanc, Chambéry, 2007, 514 p.

FUSZ Marie-Hélène, *Le Touring-Club de France (1890-1983) son rôle dans le développement de la sensibilité au patrimoine*, Mémoire de DEA d'Histoire de l'art, Université Paris Sorbonne, Paris 4, 2000, non paginé.

GROSJEAN Karine, *D'un hameau de montagne à une station de sports d'hiver internationale : historique de l'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez du début du siècle à nos jours*, Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1995, 139 p.

GUÉRIN Jean-Paul, *L'Aménagement de la montagne en France. Politiques, discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, Thèse en Aménagement du territoire, Université scientifique et médicale, Grenoble, 1983, 500 p.

GUILY Louis, *L'exploitation technique des pistes de ski alpin dans le domaine skiable français*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1991, 388 p.

HACQUES Christine, *Tourbillons dans l'Eau d'Olle. Conditions et effets socio-économique et politiques de la réalisation par EDF d'un grand aménagement en montagne. Le cas du barrage de Grand'Maison en Isère*, Thèse de doctorat en Sciences politiques, Institut d'Études politiques, Grenoble, 1989, 522 p.

HAGIMONT Steve, *Commercialiser la nature et les façons d'être. Une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles XIX / XX siècle)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Toulouse 2, Toulouse, 2017, 1061-149 p.

HÉLION Christian, *Les stations de sports d'hivers de moyenne altitude : approche géographique de la dynamique du tourisme dans les Alpes françaises*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris Diderot, Paris 7, 2000, 425 p.

JEANNERET Nicole, *Vie rurale et tourisme en Vallouise : (Bilan des transformations subies par la vie rurale sous l'influence du développement touristique de 1955 à 1970)*, mémoire de maîtrise, 1971, 125 p.

JUDET Pierre, *Horlogeries et horlogers du Faucigny (1849-1934) les métamorphoses d'une identité sociale et politique*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière, Lyon, 2000, 3 vol.-748 p.

MADESCLAIRE CRUSSARD Isabelle, *Les métamorphoses de Chamonix, du village au centre urbain identité locale et urbanisme*, Thèse de 3^e cycle en Urbanisme, Paris 8, 1987, 3 vols.

MARCHAL Monique, *Les stations de sports d'hiver à la veille d'un troisième changement d'échelle ?*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Nancy 2, Nancy, 1990, 2 vols. 467 p.

MICHEL Alain, *Une réflexion sur l'aménagement de l'espace et du temps : le ski d'été*, Thèse de 3^e cycle en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 1975, 132 p.

MORALES GONZALES Valérie, *Le sport en débat démocratie participative et politique sportive municipale l'exemple des États généraux du Sport de Strasbourg*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2013, 414 p.

NORMAND Nadine, *Intégration d'une station dans le paysage et l'économie locale Étude monographique de l'Alpe d'Huez*, Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université Paris-Est Créteil, 1985, 109 p.

PATTIEU Sylvain, *Mouvement syndical et tourisme populaire en France (1945 – années 1980) le cas de « Tourisme et travail »*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Université Paris VIII, 2007, 720 p.

PERRET Jacques, *Le développement touristique local les stations de sports d'hiver*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Grenoble, Grenoble, 1992, 409 p.

SEBASTIANI Jocelin, *Les jeux olympiques d'hiver dans les villes alpines évolution, modalités d'organisation et conséquences territoriales*, 2004, 573 p.

WOZNIAK Marie, *L'architecture dans " l'aventure des sports d'hiver " stations de Tarentaise (1945-2000) l'image de la montagne en construction s'inscrire dans le temps, s'ancrer dans l'espace ?*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2004, 653-202 p.

Changement global – Environnement

ALBERT, K, PEYRACHE GADEAU Véronique, *ClimAlpTour - Le changement climatique et ses impacts sur le tourisme dans l'Espace Alpin*, Edytem, 2011, 126 p.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCOLOGIE DU PAYSAGE-IALE-FRANCE. JOURNÉES (2003 ; GAP), *Évaluation des risques environnementaux pour une gestion durable des espaces actés des journées 2003 de l'Association Internationale pour l'Écologie du Paysage IALE France, Domaine de Gap Charance (O5), 8 au 10 octobre 2003*, Antony, Cemagref éd., Actes de colloque, 2003, 288p.

AVOCAT Charles, *Le Parc national des Écrins : Bilan et perspectives*, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1977, 47 p.

BADRÉ Michel, PRIME Jean-Louis et RIBIÈRE Georges, *Neige de culture. État des lieux et impacts environnementaux. Note socio-économique*, Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable, 2009.

BARBIER Bernard, « L'impact des activités humaines (sports d'hiver) sur le milieu montagnard (Control of the mountain ecosystem by winter-sports) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 1982, pp. 121-124.

BOURDEAU Philippe, « Les défis environnementaux et culturels des stations de montagne. Une approche à partir du cas français. », 27-2 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 11 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/131>

BOURDEAU Philippe, « « L'après-ski » a commencé », in Philippe BOURDEAU (dir.), *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, pp. 207-231.

- BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, 250 p.
- BOURG Dominique et PAPAUX Alain (dirs.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, XVIII-1088 p.
- BRUNDTLAND Gro Harlem et COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (dirs.), *Notre avenir à tous*, [S.I.], SMED, 1987.
- CHAMPOLLION Aline et CHAMPOLLION Pierre, *Les Parcs nationaux l'écologie dénaturée, le cas des Écrins*, Claix, Éditions la Pensée sauvage, 1978, 101 p.
- CLAUDE C., SPANDRE Pierre, GUERRAND Arnaud et CARMAGNOLA Carlo, « Gestion du capital neige. Quand la recherche exporte ses conclusions sur le terrain », *DSF Magazine*, juillet 2015, n° 39, pp. 11-13.
- COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ALPES, *Nous les Alpes ! Des femmes et des hommes façonnent l'avenir 3ème rapport sur l'état des Alpes*, Gap Schaan (Liechtenstein), Ed. Y. Michel CIPRA, 2007, 301 p.
- CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE TOURISME (1 ; 2003 ; DJERBA Tunisie), *Changement climatique et tourisme actes proceedings*, Madrid, Organisation mondiale du tourisme, 2003, 60 p.
- DEVIES Lucien, *Pour un parc national en Haut-Dauphiné*, revue du Club Alpin Français, n°45, décembre 1963, 4 p.
- FAURE Olivier, « Pour une histoire de l'environnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juin 2001, n° 70, pp. 147-148.
- FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Histoire et mémoire des risques naturels. Actes du séminaire international*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2000, 281 p.
- FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève et RÉSEAU UNIVERSITAIRE DE CHERCHEURS EN HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE (FRANCE) (dirs.), *Aménagement et environnement perspectives historiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 299-XVI p.
- FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric et LOCHER Fabien, *Introduction à l'histoire environnementale*, 2014, 125 p.
- GAUCHON Christophe, « Les hivers sans neige et l'économie des sports d'hiver : un phénomène récurrent, une problématique toujours renouvelée. », in Philip DELINE et Ludovic RAVANEL (dirs.), *Neige et glace de montagne : Reconstitution, dynamique, pratiques*, « EDYTEM - Cahiers de géographie », 2009, vol.8, pp. 193-204.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « La construction du « terrain de jeu alpin » », in *Aménagement et environnement perspectives historiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 91-108.
- KILIAN Wilfrid, *Les Stades de recul des glaciers alpins et l'origine du lac Lauvitel (Oisans)*, Paris, Gauthier-Villars, 1922, 5 p.
- LABANDE François, *Sauver la montagne*, Genève, Ed. Olizane, 2004, 397 p.
- LABUSSIÈRE Olivier et NADAÏ Alain (dirs.), *L'énergie des sciences sociales*, Paris, AllianceAthena, 2015, 165 p.
- LAINÉ Pierre, *Les Karellis De l'utopie à la réalité Perspectives pour de nouveaux types d'entreprises et de développement harmonisés*, La Motte-Servolex, ADOPL (Association pour la diffusion des œuvres de Pierre Lainé), 2011, 203 p.
- LAMIC Jean-Pierre, *Sports d'hiver durables les pistes du possible*, Gap, Y. Michel, 2010, 284 p.
- LASLAZ Lionel, *Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Écrins, Mercantour) des conflits au consensus social ? contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des*

espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagements en milieux montagnards, 2005, 644 p.

LE PLAY Frédéric, *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens Tome premier*, Paris, Henri Plon, 1864, vol.2/, XII-440-480 p.

LEVIN Kelly, CASHORE Benjamin, BERNSTEIN Steven et AULD Graeme, « Playing it forward: Path dependency, progressive incrementalism, and the « Super Wicked » problem of global climate change, International Studies Association Convention, 48th annual convention », Chicago, 2007.

LOUBIER Jean-Christophe, « Le changement climatique comme facteur de mutation d'une pratique sportive de masse », in Philippe BOURDEAU (dir.), *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, pp. 89-98.

MARCELPOIL Emmanuelle, FRANÇOIS Hugues et BENSACHEL Liliane (dirs.), *Les stations de sports d'hiver face au développement durable état des lieux et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 2010, 176 p.

MARTY Christoph, SCHLÖGL Sebastian, BAVAY Mathias et LEHNING Michael, « How much can we save? Impact of different emission scenarios on future snow cover in the Alps », *The Cryosphere*, 16 février 2017, n° 11, pp. 517-529.

NASH Roderick, « American environmental history : a new teaching frontier », *Pacific Historical Review*, août 1972, n° 41-3, pp. 362-372.

PARC NATIONAL DES ÉCRINS et CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ESPACES PROTÉGÉS ALPINS (dirs.), *Actes de la première Conférence Internationale des espaces protégés alpins*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1996, 206 p.

RITTEL Horst W.J. et WEBBER Melvin M., « Dilemmas in a General Theory of Planning », *Policy Sciences*, 1973, vol. 4, n° 2, pp. 155-169.

SIROST Olivier (dir.), *La vie au grand air aventures du corps et évasions vers la nature*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009, 276 p.

SKI FRANCE et ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DE MONTAGNE, *Dossier de presse. Première en France : les stations de montagne présentent leur bilan carbone et les résultats de deux ans de charte du développement durable*, Ski France et Association nationale des maires de montagne, ADOCOM, 2010.

TANSLEY Arthur George, « The use and abuse of vegetational concepts and terms », *Ecology*, juillet 1935, vol. 16, n° 3, pp. 284-307.

THÉNOZ Michel, *Espaces protégés et fréquentation touristique Le Cas du Haut-Vénéon et du parc national des Ecrins*, Lyon, Centre de recherches sur l'environnement géographique et social, 1980, 154 p.

VELLINGA Pier, *Le changement climatique, mythes, réalités et incertitudes*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2013, 160 p.

ZUANON Jean-Paul, *Chronique d'un parc oublié. Du parc de la Bérarde (1913) au parc national des Écrins (1973)*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1995, 144 p.

ZUANON Jean-Paul, GERBAUX Françoise et TRON Lucien (dirs.), *1913-1973 du Parc national de la Bérarde, à celui du Pelvoux et enfin des Ecrins histoire du premier parc national français*, Gap Office National des Forêts, Parc National des Écrins, 1994, 63 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

BENARD Laurent et BOYER Gilles, *Sport et développement durable*, Mémoire de master professionnel, Université de droit et sciences économiques, Saint Denis de la Réunion, 2011, 90 p.

CLAVEL Caroline, *Essor des sports de nature et protection de l'environnement*, mémoire de master recherche en Droit, Économie et Gestion du sport, Limoges, 2010, 58 p.

DELATER Aline, *Le Parc national des Ecrins, outil « innovant » en territoire de montagne (?)*. Comment le « territoire » des « uns » façonne le « territoire » des « autres ». Relations entre la commune de St-Christophe-en-Oisans et le Parc national des Écrins, Master 2 Sciences humaines et sociales, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2013.

DELATER Aline, *Dans la vallée du Haut-Vénéon de la fin du XIXe siècle à la mise en place du Parc National des Écrins*, Master 1 Sciences humaines et sociales, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2012.

DUBOIS Ghislain, *Tourisme et changement climatique, les enjeux de la prospective*, thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Limoges, 2012, 344 p.

GERVASON Frédéric, *Les gardes moniteurs et chefs de secteur du parc national des Ecrins, étude des professions, missions et actions, depuis la création du parc, de 1974 à nos jours*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, LARHRA, Université de Grenoble, 2000.

LÉONE Sébastien, *Les populations de haute-montagne face aux contraintes naturelles les vallées de Chamonix et Vallorcine 1730-1914*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Pierre Mendès-France, LARHRA, Grenoble, 2006, 687-308 p.

LIPPERT Siv-Ann, *Les stations de sports d'hiver face au changement climatique*, Master 2 en Géographie, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble, 2007.

LOUBIER Jean-Christophe, *Perception et simulation des effets du changement climatique sur l'économie du ski et la biodiversité (Savoie et Haute-Savoie)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2004, 246 p.

MIQUET André, *Faune sauvage et aménagement touristique de la montagne : le cas du tétras Lyre en Haute-Tarantaise (Savoie-France)*, Thèse N.D. Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 1989, 225 p.

MOUREY Jacques, *Les mutations de l'alpinisme face au changement climatique : évolution de la haute montagne, enjeux socio-économiques, résilience de la pratique*, Thèse de doctorat en Géographie, Grenoble, SISEO-EDYTEM, En préparation.

PACCARD Pierre, *Gestion durable de l'eau en montagne: le cas de la production de neige en stations de sports d'hiver*, Thèse de doctorat en Géographie, Laboratoire Environnements, dynamiques et territoires de la montagne, Le Bourget du Lac, Savoie, France, 2010, 508-23 p.

RUTAREMARA Titus, *Le rôle des parcs naturels régionaux dans l'aménagement du territoire en France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, 1987, 597 p.

SEVEGNER Christophe, *Les parcs nationaux français de montagne et le tourisme un mariage de raison*, Thèse de doctorat en Lettres, Université de Provence, Aix en Provence, 1999, 2 vols. 399 p.

Innovation

AEBISCHER Verena et OBERLÉ Dominique, *Le groupe en psychologie sociale*, 3^e édition entièrement revue et augmentée, Paris, Dunod, 2007, X-223 p.

AKRICH Madeleine, « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques et culture*, 1990, n° 16, pp. 83-110.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : le choix des porte-parole », *Gérer et comprendre. Annales des Mines*, juin 2009, pp. 14-29.

- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2006, 303 p.
- ALTER Norbert, *L'innovation ordinaire*, 6^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013, XVI-388 p.
- ALTER Norbert (dir.), *Les logiques de l'innovation approche pluridisciplinaire*, Paris, Éd. La Découverte, 2002, 274 p.
- ALTER Norbert, « Action, culture et logiques d'innovations (Commentaires) », *Sciences sociales et santé*, 1998, vol. 16, n^o 1, pp. 123-134.
- ALTER Norbert, « La lassitude de l'acteur de l'innovation », *Sociologie du travail*, 1993, vol. 35, n^o 4, pp. 447-468.
- ALTER Norbert, *La gestion du désordre en entreprise*, 1991, 207 p.
- ALTER Norbert, *La bureautique dans l'entreprise les acteurs de l'innovation*, Paris, les Éd. ouvrières, 1985, 200 p.
- AMENDOLA Mario et GAFFARD Jean-Luc, *The innovative choice an economic analysis of the dynamics of technology*, Oxford, UK New York, NY, USA, B. Blackwell, 1988, XII-116 p.
- ARGYRIS Chris et SCHÖN Donald A., *Organizational learning : a theory of action perspective*, Addison-Wesley, 1978, VII-344 p.
- ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE l'innovation et l'adaptation en montagne, UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER (GRENOBLE). UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES et INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ALPINE (GRENOBLE) (dirs.), *Nouvelles pratiques sportives et collectivités locales [journée à thème, 19 mars 1992]*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1993, 77 p.
- ATTALI Michaël, DALMASSO Anne et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dirs.), *Innovation en territoire de montagne le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014, 224 p.
- ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dirs.), *L'innovation dans les loisirs sportifs de montagne enjeux, processus et dynamiques*, Revue Loisir et Société., Abingdon, Taylor & Francis, n^o 3, 2015, vol.38, 458 p.
- BALANDIER Georges, *Anthropo-logiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 278 p.
- BARTHAUX Juliette, *L'Innovation dans l'histoire du ski alpin*, Paris, Université Paris IV, 1987, 161 p.
- BECKER Howard Saul, *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, London, The Free Press, 1966, 179 p.
- BESSY Olivier (dirs.), *L'innovation dans l'événementiel sportif de l'attractivité touristique au développement territorial*, Voiron, Territorial éd. Presses Universitaires du Sport, 2014, 245 p.
- BESSY Olivier, « De l'innovation événementielle à l'innovation territoriale », in Olivier BESSY (dir.), *L'innovation dans l'événementiel sportif. De l'attractivité touristique au développement territorial*, Presses universitaires du sport, Voiron, Territorial éd. Presses Universitaires du Sport, 2014, pp. 38-53.
- BESSY Olivier et HILLAIRET Dieter (dirs.), *Les espaces sportifs innovants Tome 1 L'innovation dans les équipements*, Voiron, PUS, Presses universitaires du sport, 2002, 344 p.
- BESSY Olivier et HILLAIRET Dieter (dirs.), *Les espaces sportifs innovants Tome 2 Nouvelles pratiques, nouveaux territoires l'innovation dans les espaces marchands et mixtes*, Voiron, Presses universitaires du sport, 2002, 243 p.
- BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Nouvelle édition, Paris, A. Colin, 1999, 316-XVIII p.
- BOAS Franz, *Race, language and culture*, New York, Macmillan Company, 1940, XX-647 p.

- BOURDEAU Philippe, « Interroger l'innovation dans les Alpes à l'échelle locale. Un territoire en mouvement, le Pays des Écrins », *97-1*, 2009.
- BOURDEAU Philippe (dir.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Hermès Science publications Lavoisier, 2007, 250 p.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, VIII-670 p.
- BOUTROY Éric, SOULÉ Bastien et VIGNAL Bénédicte, « Analyse sociotechnique d'une innovation sportive : le cas du kitesurf », *De Boek Supérieur*, 2014, vol. 1, n° 43, pp. 163-185.
- CALLÈDE Jean-Paul et MENAUT André (dirs.), *Les logiques spatiales de l'innovation sportive conditions d'émergence et configurations multiples*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, 288 p.
- CAUMEIL Jean-Guy, « Pour une théorie conjoncturelle de l'innovation en éducation et en formation », in Vincent MONETTI (dir.), *Certitudes et paradoxes de l'innovation état des lieux, états d'esprit*, INRP, 2002.
- CERTEAU Michel de, GIARD Luce et MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, 2 vols. XXIV-349 ; XIV-415 p.
- CHANTELAT Pascal, *Processus d'innovation technologique et dynamique des marchés des trajectoires aux itinéraires technologiques une approche méso-économique du marché des sports-loisirs*, 1993, 3 vol.-482 p.
- CHOSSON Jean-François, *Peuple et Culture 1945-1995. 50 ans d'innovations au service de l'éducation populaire*, Paris, Peuple et Culture, 1995, 104 p.
- CLOUTIER Julie, *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*, Centre de Recherche sur les innovations sociales, 2003.
- CORNELOUP Jean, « Comment est abordée la question de l'innovation dans les sciences sociales ? », *Revue de géographie alpine*, 2009, vol. 97-1.
- CORNELOUP Jean et MAO Pascal (dirs.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature un autre monde en émergence*, L'Argentière La Bessée, Éd. du Fournel, 2010, 415 p.
- CROZIER Michel, « La crise des régulations traditionnelles », in Henri MENDRAS (dir.), *La sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980, pp. 371-387.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed. du Seuil, 1997, 500 p.
- DALTON Melville, *Men who manage fusions of feeling and theory in administration*, London, Chapman and Hall, 1959, XI-318 p.
- FERNEZ-WALCH Sandrine et ROMON François, *Management de l'innovation de la stratégie aux projets*, 3^e édition, Paris, Vuibert, 2013, 414 p.
- FINGER-STICH Andréa, « L'innovation au pluriel des cré-acteurs alpins », *Revue de géographie alpine*, 2009, vol. 97-1.
- FLICHY Patrice, *L'innovation technique, récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Ed. la Découverte, 2003, 250 p.
- FONTAN Jean-Marc, « Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien », *Revue interventions économiques*, 2008.
- FONTAN Jean-Marc, KLEIN Juan-Luis et TREMBLAY Diane-Gabrielle, « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », *Géographie, économie, société*, 2004, vol. 6, pp. 115-128.

- FORAY D, « Ce que l'économie néglige ou ignore en matière d'analyse de l'innovation », in Norbert ALTER (dir.), *Les logiques de l'innovation approche pluridisciplinaire*, Paris, Éd. La Découverte, 2002.
- FRANCE. CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE, FRANCE. DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ACTION RÉGIONALE et ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES (FRANCE), *Créativité et innovation dans les territoires*, Paris, La Documentation française, Les rapports du Conseil d'analyse économique, 2010, 465 p.
- FREEMAN Christopher (dir.), *The economics of innovation*, Aldershot Brookfield (USA), Edward Elgar, 1990, XX-504 p.
- FROMMER Franck, *La pensée PowerPoint enquête sur ce logiciel qui rend stupide*, Paris, La Découverte, 2010, 259 p.
- GAGLIO Gérald, *Sociologie de l'innovation*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 126 p.
- GERBAUX Françoise et GIRAUT Frédéric (dirs.), *L'innovation territoriale : références, formes et enjeux innovation, references, forms and the stakes involved*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 2000, 156 p.
- GIDDENS Anthony, *La constitution de la société éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 474 p.
- GIRAUT Frédéric, « Préface. Innovation et territoires : Les effets contradictoires de la marginalité », *Revue de géographie alpine*, 2009, vol. 97-1.
- GODIN Benoît, *Models of innovation the history of an idea*, 2017, 324 p.
- GODINO Roger, *Construire l'imaginaire ou le Management de l'innovation*, Paris, Presses de la Cité-Solar, 1980, 188 p.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, 1991, 573 p.
- GRAS Alain, *Fragilité de la puissance : se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard, 2003, 310 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Territoire, tourisme et innovations », Grenoble, Bulletin de l'Académie delphinale, 2013.
- HÄGERSTRAND Torsten, *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago, University of Chicago press, 1973, XVI-334 p.
- HILLAIRET Dieter, « Innovation », in *Dictionnaire culturel du sport*, 2010, pp. 322-323.
- HILLAIRET Dieter, *Sport et innovation stratégies, techniques et produits*, Paris, Hermès science publ. Lavoisier, 2005, 448 p.
- HILLAIRET Dieter, *L'innovation sportive entreprendre pour gagner*, Paris, l'Harmattan, 1999, 239 p.
- KLEIN Juan-Luis, HARRISSON Denis et CENTRE DE RECHERCHE SUR LES INNOVATIONS SOCIALES (CANADA) (dirs.), *L'innovation sociale émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, XVI-465 p.
- KLEIN Juan-Luis, LAVILLE Jean-Louis et MOULAERT Frank (dirs.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Erès, 2014, 246 p.
- LINTON Ralph, *De l'homme*, Paris, les Editions de minuit, 1968, 533 p.
- LINTON Ralph, *The Study of man. An introduction*, New York, D. Appleton Century Company, 1936, VIII-503 p.
- MACCHIAVELLI Andrea, « Le tourisme alpin. Conditions et ambivalences face à l'innovation. », *Revue de géographie alpine*, 2009, vol. 97-1, n° 97-1.
- MANN Patrice, *L'action collective mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, A. Colin, 1991, 155 p.

- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie précédé d'une Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, Paris, Presses universitaires de France, LII-389 p.
- MENDRAS Henri, *La sagesse et le désordre*, 1980, 420 p.
- MERCIER-LAURENT Eunika, *Les écosystèmes de l'innovation*, Paris Cachan, Hermès science publications Lavoisier, 2011, 269 p.
- MERTON Robert King, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 514 p.
- MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, les Éditions d'Organisation, 1982, 434 p.
- MONETTI Vincent (dir.), *Certitudes et paradoxes de l'innovation état des lieux, états d'esprit*, Lyon, Institut national de recherche pédagogique, Mission innovation et Recherche, 2002, 229 p.
- MONTAGNÉ-VILLETTE Solange et INNOVATION travail et emploi dans les espaces en mutation (France) (dirs.), *Actes du colloque « Emploi et insertion en Poitou-Charentes » 2 avril 1993*, Poitiers, Poitiers, "Norois, 1993, 120 p.
- MOSCOVICI Serge et LE ROY LADURIE Emmanuel, « Reconversion industrielle et changements sociaux ; un exemple : la chapellerie dans l'Aude », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, 1966, n° 5, pp. 1165-1167.
- MOUSNIER Roland, *Progrès scientifique et technique au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1958, 451 p.
- POLANYI Karl, *La grande transformation aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, XX-419 p.
- RALLET Alain et TORRE André (dirs.), *La proximité à l'épreuve des technologies de communication*, Paris, L'Harmattan, 2007, 234 p.
- RECH Yohann, MOUNET Jean-Pierre et BRIOT Marika, « L'innovation dans les sports de nature : l'irruption de nouvelles activités dans une station de sports d'hiver », *Espaces et sociétés*, 2009, vol. 136-137, n° 1, pp. 155-171.
- REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE (dir.), *Semaine alpine 2008 : innover (dans) les Alpes*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 2009, vol.97-1, 183 p.
- RICHEZ-BATTESTI Nadine, « Innovations sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité (l'expérience des banques coopératives). », *Marché et organisations*, 2008, n° 7, pp. 36-51.
- ROGERS Everett M., *Diffusion of innovations*, Fifth edition, New York, Free Press, 2003, XXI-551 p.
- SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 486 p.
- SAINT-JULIEN Thérèse, *La diffusion spatiale des innovations*, Montpellier, France, GIP RECLUS, 1985, 37 p.
- SCHUMPETER Joseph Alois, *Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris, Dalloz, 1935, XI-589 p.
- SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1993, 254 p.
- SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958, 265 p.
- STINCHCOMBE Arthur L., *Information and organizations*, Berkeley, University of California press, 1990, XII-391 p.
- SUCHET André et STEBBINS Robert, « Le cycle de vie des loisirs », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 janvier 2015, vol. 38, n° 1, pp. 1-3.
- TARDE Gabriel, *Les lois de l'imitation*, Paris, Ed du Seuil, 2001, 444 p.

TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999, 574 p.

VIGNAL Bénédicte, BOUTROY Eric et REYNIER Véronique (dirs.), *Une montagne d'innovations. Quelles dynamiques pour le secteur outdoor ?*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2017, 245 p.

WHITE Lynn Townsend, *Medieval technology and social change*, Oxford, Clarendon Press, 1962, ix-194 p.

Thèses de doctorat, Habilitations à diriger des recherches et mémoires de recherche

BARTHAUX Juliette, *L'Innovation dans l'histoire du ski alpin*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université Paris IV, Paris, 1987, 161 p.

COIGNET Benjamin, *L'innovation sociale et les organisations sportives associatives le cas des clubs sportifs dans les quartiers populaires*, Thèse de doctorat en STAPS, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, Université de Besançon, Besançon, 2012, ressource dématérialisée.

FRIOUX Stéphane, *Les réseaux de la modernité amélioration de l'environnement et diffusion de l'innovation dans la France urbaine (fin XIXe siècle - années 1950)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière - LARHRA, Lyon, 2009, ressource dématérialisée.

GAGLIO Gérald, *Genèse, cristallisation et transformations des normes de consommation le cas de l'avènement du téléphone mobile en France*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris Dauphine 9, Paris, 2004, 461 p.

HILLAIRET Dieter, *Prospective et innovation des sports à technologie élevée (le système P.I.S.T.E.)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris Sud, Paris 11, 1992, 475 p.

LAFFAGE-COSNIER Sébastien, *L'élève accompli. Les innovations scolaires menées à Vanves par le Dr Max Fourestier (1950-1973)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Franche-Comté, Besançon, 2013, ressource dématérialisée.

RICHARD Guillaume, *Le Concept de « milieu innovateur » et la filière sports-loisirs en région Rhône-Alpes analyses et études de cas dans le secteur des sports et des activités en relation (SAR)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université de Strasbourg, 2006, 693 p.

Médias

ATTALI Michaël (dir.), *Sports et médias du XIX^e siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica Musée national du sport, 2010, 831 p.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre (dirs.), *Histoire générale de la presse française Tome V De 1958 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 550-XXIV p.

BENZONI Catherine, *La communication politique locale modernisation des pratiques, le cas de Grenoble 1983-1994*, 1994, 2 vol.-573 p.

BLANDIN Claire, *Le Figaro littéraire (1946-1971) vie d'un hebdomadaire politique et littéraire*, Thèse de doctorat en Histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2002, 2 vol./866-346 p.

BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion une histoire sociale des sondages aux États-Unis et en France (1935-1965)*, Thèse de doctorat en Sciences politiques, Institut d'études politiques, Paris, 1994, 699 p.

CIBOIS Philippe, « Belle-Île : débat de presse sur un été chaud. Étude par la méthode « synoptique » », *Déviance et société*, 1985, vol. 9, n° 4, pp. 313-332.

- COHEN Évelyne, TSIKOUNAS Myriam et RAUCH André (dirs.), *1967 au petit écran une semaine ordinaire*, Rennes Bry-sur-Marne, Presses Universitaires de Rennes Institut National de l'Audiovisuel, 2014, 370 p.
- D'ALMEIDA Fabrice et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, 2010, 510 p.
- DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, *Histoire de la presse en France, XXe-XXIe siècles*, Malakoff, Armand Colin, 2016, 350 p.
- FRAPPAT Pierre, *Grenoble le mythe blessé*, Paris, A. Moreau, 1979, 542 p.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Descrever a vida dos outros, contar sus historias : papel e uso de testemunhas em reportagens e documentários televisivos (ano 50 - 80) », *Revue du Campos, Salvador y Gomes*, 2017, Políticas públicas e patrimônio audiovisual : os desafios da memória.
- GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Innovante ou absente : La représentation biaisée de l'industrie alpine par la télévision (FR3 Alpes) », in Lorenzetti, Valsangiacomo (dirs), *Alpi et patrimonio industriale / Mendrisio*, 2016, pp. 258-275.
- HOLUBOWICZ Maria, « Être journaliste au sein de la presse régionale française à l'heure du net », Austin, États-Unis, 2010.
- LE POSTILLON, *Pourquoi le Daubé est-il daubé ? Histoire critique du « Dauphiné libéré »*, Grenoble, le Monde à l'envers, 2010, 80 p.
- MARCHAND Jacques, *Les défricheurs de la presse sportive*, Biarritz, Atlantica, 1999, 182 p.
- MARTIN Marc, *Histoire et médias : journalisme et journalistes français*, Paris, Albin Michel, 1991, 305 p.
- MONTERGNOLE Bernard, *La presse quotidienne grenobloise septembre 1939-août 1944 l'information en temps de guerre*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004, 467 p.
- MONTERGNOLE Bernard, *La presse grenobloise de la Libération 1944-1952*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, 255 p.
- MONTERGNOLE Bernard, *La presse quotidienne grenobloise de 1944 à 1952*, Thèse de 3^e cycle en Histoire, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1973.
- QUÉTELARD Yann, *Quelle liberté d'expression au Dauphiné Libéré ? La dépendance financière du journal comme frein à la révélation de la corruption*, Mémoire, Pierre Mendès-France, Grenoble, 2002.

Sitographie

-A -

ActuMontagne	http://www.actumontagne.com
ActuMontagne	http://www.actumontagne.com/economie/les-stations-de-ski-moteur-du-tourisme-iserois_11670
Association APACH - Huez	http://apach-huez.fr/document1/index.html
Association APACH - Huez	http://apach-huez.fr/introduction/index.html
Association Freneytique	http://freneydoisans.com
Association Freneytique	http://freneydoisans.com/freneytique/pere-jean-de-roodenbeke/

-B -

Bibliothèque dauphinoise	http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/
--------------------------	---

-C -

Camino Bike	https://www.caminobike.com/
Camino Bike	https://www.caminobike.com/enduro-trip-oisans/
Centre National de Documentation FFCAM	http://centrenationaldedocumentation.ffcam.fr/
Centre National de Documentation FFCAM	http://centrenationaldedocumentation.ffcam.fr/secoursenmontagne.html
Centre National de Documentation FFCAM	http://centrenationaldedocumentation.ffcam.fr/historiqueffcam5.html
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes	https://www.crma-auvergnerhonealpes.fr/
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes	http://www.mobili.club/download/a_classer/CRMA_ATOUTS_etude_velo_201307.pdf
Club des Cent Cols	http://www.centcols.org/
Club des Cent Cols	http://www.centcols.org/revues/15/A15038.htm
Cold Thistle	http://coldthistle.blogspot.fr/
Cold Thistle	http://coldthistle.blogspot.fr/2011/08/summer-or-show-slc-83-through-87-2011.html
Commons Wikimedia	https://commons.wikimedia.org/wiki/Accueil
Commons Wikimedia	https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=48942910
Communauté de communes de l'Oisans	http://www.ccoisans.fr/
Communauté de communes de l'Oisans	http://www.ccoisans.fr/67-1149-22-compte-rendu-conseil-communautaire-avril-2015.html

Communauté de communes de l'Oisans	http://www.ccoisans.fr/67-1253-22-compte-rendu-conseil-communautaire-mars-2016.html
Communauté de communes de l'Oisans	http://www.ccoisans.fr/upload/document/0013/170620-090633-cr-04-mai-2017.pdf
Communauté de communes de l'Oisans	http://www.ccoisans.fr/upload/document/0012/150512-120511-cr-du-26-02-2015.pdf
Compagnie des Alpes	https://www.compagniedesalpes.com/fr
Compagnie des Alpes	https://www.compagniedesalpes.com/fr/vos-projets
Creps Vallon Pont d'Arc	http://crepsvpa.free.fr/
Creps Vallon Pont d'Arc	http://crepsvpa.free.fr/cyclisme/reglementation/index1.htm
Cyclotouristes Grenoblois	http://cyclotourisme-grenoble-ctg.org/CTG/
Cyclotouristes Grenoblois	http://cyclotourisme-grenoble-ctg.org/bra/le-brevet-des-randonneurs-des-alpes-bra-origine-et-historique/
-E -	
ESEH	http://eseh.org/
Espace Ski de Rando	https://espace-skiderando.com/fr/
Espace Ski de Rando	https://espace-skiderando.com/fr#stations
-F -	
Facebook	https://www.facebook.com/
Facebook	https://www.facebook.com/2alpes/videos/1536018163114869/
Facebook	https://www.facebook.com/2AlpesBikePark/videos/709163292545788/
Fédération Française de Cyclisme	https://www.ffc.fr/
Fédération Française de Cyclisme	https://www.ffc.fr/presentation-vtt/
Fédération Française de Vol Libre	http://federation.ffvl.fr/
Fédération Française de Vol Libre	http://federation.ffvl.fr/pages/rechercher-un-site-pratique
France 3 Régions	https://france3-regions.francetvinfo.fr/
France 3 Régions	http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/glacier-2-alpes-n-ouvrira-pas-vacances-toussaint-faute-neige-suffisante-1345527.html
France 3 Régions	https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/alpe-huez-70-enneigeurs-derniere-generation-produire-neige-culture-plus-tot-1362185.html

-| -

IGN Portail remonter le temps	https://remonterletemps.ign.fr/
IGN Portail remonter le temps	https://remonterletemps.ign.fr/telecharger?x=6.059659&y=45.095337&z=14&layer=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&demat=DEMAT.PVA\$GEOPORTAIL:DEMAT;PHOTOS&missionId=missions.3714610
Info Greffe	https://www.infogrefe.fr/
Institut National de l'Audiovisuel	http://www.ina.fr/
Institut National de l'Audiovisuel	http://www.ina.fr/video/CPF04006345
Institut National de l'Audiovisuel	http://www.ina.fr/video/CPF04006092
Institut National de l'Audiovisuel	http://www.ina.fr/recherche/search?search=Tour+de+France+Privas++Le+Bourg-d%27Oisans
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/pisteur%20journ%C3%A9e/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/classe%20de%20neige/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/villard-reculas/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/vallouise/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/funiculaire/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10
Institut National de l'Audiovisuel - Montagnes Magiques	http://fresques.ina.fr/montagnes/fiche-media/Montag00028/les-spectateurs-du-tour-de-france-a-l-alpe-d-huez.html

Isère Tourisme Pro <http://pro.iseretourisme.com>
Isère Tourisme Pro http://pro.iseretourisme.com/sites/default/files/minisite/pro/Presse/DP/dp_les_2_alpes_hiver_2017_fr.pdf

-L -

Larousse Dictionnaire <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/loisirs/47709>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/a-propos/tout-sur-le-dauphine#toutsurledauphine1>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/skichrono/2011/03/14/skicross-coupe-de-france-alpe-d-huez-succes-pour-la-ski-freestyle-academy>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/12/16/unique-en-france-une-luge-sur-rail-avec-realite-virtuelle>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2016/08/23/rossignol-officialise-la-reprise-de-Raidlight>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/economie-et-finance/2017/04/29/telepheriques-un-nouveau-delegataire-pour-trente-ans>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/12/16/unique-en-france-une-luge-sur-rail-avec-realite-virtuelle>

Le Dauphiné Libéré <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2017/10/19/la-frapna-annonce-l-annulation-du-plu-d-huez>

Le Figaro <http://www.lefigaro.fr/>

Le Figaro http://immobilier.lefigaro.fr/article/decouvrez-pourquoi-l-alpe-d-huez-veut-investir-350-millions-d-euros_a363d03e-32d4-11e6-b83c-3bf6a2dbaabf/

Le Temps : Site Suisse d'Information www.letemps.ch

Le Temps : Site Suisse d'Information <https://www.letemps.ch/economie/2015/02/13/snowboard-se-cherche-un-nouveau-souffle>

Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Légion d'honneur <http://www.legiondhonneur.fr/fr>

Légion d'honneur <http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/lordre-national-du-merite/85>

Les 2 Alpes.com <http://www.les2alpes.com/fr/>

Les 2 Alpes.com <http://www.les2alpes.com/fr/moniteurs-independants/prestataire/L%7CDODEY1-da-camp-freestyle.html>

Les 2 Alpes.com	http://ete.les2alpes.com/fr/tarifs-des-vtt-pass.html
Les 2 Alpes.com	http://ete.les2alpes.com/fr/tarifs-ski-pass-ete.html
Les 2 Alpes.com	http://ete.les2alpes.com/fr/commencal-notre-partenaire-vtt.html
Les Echos.fr	https://www.lesechos.fr/
Les Echos.fr	https://www.lesechos.fr/10/11/1997/LesEchos/17519-129-ECH_les-nouvelles-glisses-au-secours-du-ski.htm
Libération	http://www.liberation.fr/
Libération	http://www.liberation.fr/futurs/2016/10/28/l-alpe-d-huez-la-montagne-terrassee_1525006
-M -	
Mairie d'Auris	http://www.mairie-auris.fr/
Mairie d'Auris	http://www.mairie-auris.fr/la-commune/histoire-et-patrimoine/
Mémoire du Cyclisme	http://www.memoire-du-cyclisme.eu/
Mémoire du Cyclisme	http://www.memoire-du-cyclisme.eu/palmares/rolland_antonin.php
Moniteurs Cyclistes Français	http://www.moniteurcycliste.com/
Moniteurs Cyclistes Français	http://www.moniteurcycliste.com/38-isere
Moniteurs Cyclistes Français	http://www.moniteurcycliste.com/index.php#.WX9TJYTyjIU
Moniteurs Cyclistes Français	http://www.moniteurcycliste.com/38-isere/École-mcf-de-lalpe-dhuez
Mountain Bikers Foundation	http://mbf-france.fr/
Mountain Bikers Foundation	http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/COMPTE-RENDU-commission-VOIRIES-PDIPR-du-18-11-2014.pdf
Mountain Bikers Foundation	http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/CR-r%C3%A9union-Auris-en-Oisans-du-12-novembre.pdf
Mountain Bikers Foundation	http://mbf-france.fr/wp-content/uploads/2014/12/COMPTE-RENDU-commission-VOIRIES-PDIPR-du-18-11-2014.pdf
Mountain Bikers Foundation	http://mbf-france.fr/dossiersentinelles/crolles-le-sentier-du-facteur-et-le-pal-de-fer/
-O -	
Office de tourisme de Marseille	http://www.tourisme-marseille.com/

Office de tourisme de Marseille <http://www.tourisme-marseille.com/fiche/telescaphe-de-callelongue-telepherique-sous-marin-marseille/>

-P -

Parc National des Ecrins <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

Parc National des Ecrins <http://www.Écrins-parcnational.fr/les-survolts-non-motorises>

-R -

Remontées mécaniques.net <https://www.remontees-mecaniques.net/>

Remontées mécaniques.net <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-tsf4-des-sures-poma-2382.html>

Remontées mécaniques.net <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-tph-p-5x6-des-glaciers-de-la-meije-1-2-dcsa-phb-15.html>

Revue de géographie alpine <http://journals.openedition.org/rga/>

Revue Interrogation <http://www.revue-interrogations.org/>

Revue Interrogation <http://www.revue-interrogations.org/-No13-Le-retour-aux-enquetes->

-S -

Six Play <https://www.6play.fr/>

Six Play http://www.6play.fr/enquete-exclusive-p_831/Pilotes-de-chasse-l-etoffe-des-heros-c_11657170

Ski Dimension <http://blog.skidimension.net/>

Ski Dimension <http://blog.skidimension.net/metier-shaper-de-snowpark/>

Ski Info <https://www.skiinfo.fr>

Ski Info <https://www.skiinfo.fr/actualites/a/594950/-quel-sera-le-visage-de-nos-stations-de-ski-dans-20-ans-->

Ski Vintage <http://www.skivintage.com/>

-T -

Tour Atlas <http://touratlas.nl>

TV Mountain <http://www.tvmountain.com/video/glisse/7473-les-poods-jacques-demarchi.html>

TV Mountain <https://www.tvmountain.com/video/glisse/8488-sylvain-saudan-patrick-vallencant.html>

-V -

Vélo Vert <http://www.velovert.com/>

Vélo Vert <http://www.velovert.com/article/2982/george-edwards-declencheur-d-avalanches>

Vie Publique <http://www.vie-publique.fr>

Vie Publique <http://discours.vie-publique.fr/notices/777010300.html>

Viméo <https://vimeo.com/fr>
Viméo <https://vimeo.com/113013121>

W -
Winterstick <https://www.winterstick.com/we-are/>

-Y -

Youtube <https://www.youtube.com/>
Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=cODRbAJLLNY>

Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=w7HlnVpJxJc>

Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=pYJbes1VChQ&feature=share>

Youtube <https://youtu.be/sgXEK0l3mG4>
Youtube <https://youtu.be/1l42XYoafY>
Youtube <https://youtu.be/OsDYcqX7bDA>
Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=s7DLTEqilQ>

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE DU VOLUME 1.....	7
AVANT-PROPOS.....	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	10
QUELLES APPROCHES DES PRATIQUES DE LOISIRS SPORTIFS EN MONTAGNE PAR LE TERRITOIRE ET L'INNOVATION ?.....	22
CADRE D'ANALYSE ET APPORTS THÉORIQUES.....	34
UNE APPROCHE PAR LE TERRITOIRE.....	37
UNE APPROCHE PAR L'INNOVATION.....	41
PROBLÉMATIQUE.....	47
CADRE TEMPOREL.....	49
LA CONSTITUTION DU CORPUS.....	52
PARTITION DE L'ÉTUDE.....	59
PREMIÈRE PARTIE.....	62
VERS L'AFFIRMATION DE TERRITOIRES DE SPORTS D'HIVER.....	62
(ANNÉES 1960- ANNÉES 1980).....	62
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	63
CHAPITRE 1- LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS D'HIVER DANS LE CONTEXTE DES ANNÉES 1960, UNE TRAJECTOIRE ASYMÉTRIQUE.....	67
1.1. LA STRUCTURATION DES SPORTS D'HIVER DANS LES ANNÉES 1960, L'ESSOR DE L'ALPE D'HUEZ ET DES DEUX ALPES.....	67
1.1.1. <i>La diffusion du ski alpin avant les années 1960, héritage et structuration d'une nouvelle pratique culturelle et sociale.....</i>	67
1.1.2. <i>L'essor de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes, figures de l'innovation.....</i>	72
1.1.3. <i>L'Alpe d'Huez à la conquête de l'altitude : prééminence d'un nouvel acteur, la SATA.....</i>	74
1.1.4. <i>Des clientèles distinctes entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes.....</i>	87
1.1.5. <i>Les figures du progrès.....</i>	95
1.1.6. <i>La structuration des métiers de la neige.....</i>	102
1.2. FAIRE PASSER LES VILLAGES DE L'ARCHAÏSME À LA MODERNITÉ.....	118
1.2.1. <i>La fin d'un monde agricole considéré comme archaïque.....</i>	119
1.2.2. <i>Une volonté de résister : coopérations communales et amélioration du réseau routier.....</i>	122
1.2.3. <i>Créer des liens entre agriculture et tourisme.....</i>	125
CHAPITRE 2. EXTENSION ET RÉACTIONS AU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS D'HIVER. LES ANNÉES 1970 : DIVERSIFICATION, NOUVELLES MODALITÉS DE PRATIQUES.....	136
2.1. LE RENFORCEMENT DES SPORTS D'HIVER.....	136

2.1.1. <i>L'extension du domaine de l'Alpe d'Huez</i>	138
2.1.1.1. <i>L'extension du domaine vers la vallée de l'Eau d'Olle</i>	140
2.1.1.2. <i>Le parachutisme à l'Alpe d'Huez, des Jeux de Grenoble à l'échec de l'implantation du CEP</i>	145
2.1.2. <i>L'extension du domaine des Deux Alpes et l'accès au glacier</i>	153
2.1.3. <i>L'abandon du projet de Villard-Reymond et le projet semi-abouti de « Super-Ornon »</i>	157
2.2. VERS UNE NOUVELLE SAISON TOURISTIQUE, L'ÉTÉ EN STATION	162
2.2.2. <i>L'Exemple du tennis, innovation ou effet de mode ?</i>	167
2.3. UNE CONCEPTION DIFFÉRENTE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE, LE RÔLE DU CAF	171
2.3.1. <i>Le CAF et la valorisation du ski de montagne</i>	172
2.3.2. <i>Face à la vision des aménagistes : le téléphérique de la Meije, une négociation ?</i>	178
2.3.3. <i>La création du Parc national des Écrins : une solution ?</i>	184
2.4. DE NOUVELLES MODALITÉS DE PRATIQUES PORTANT EN GERME DE NOUVELLES VALEURS	190
2.4.1. <i>L'exemple du ski acrobatique</i>	191
2.4.2. <i>Quand de nouvelles pratiques renforcent de nouvelles mentalités sans redéfinir le territoire</i>	197
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	200
DEUXIÈME PARTIE	204
DES SPORTS D'HIVER AUX LOISIRS TOUTES SAISONS	204
(ANNÉES 1980 - ANNÉES 2000)	204
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	205
CHAPITRE 3 – LE SNOWBOARD FACE AU SKI : UNE PRATIQUE CULTURELLE TERRITORIALISANTE	209
3.1. LES ACTEURS DE L'INNOVATION DANS LA PRATIQUE DU SNOWBOARD	209
3.1.1. <i>Le snowboard, nouvelle pratique, nouveaux comportements, nouvelles valeurs</i>	209
3.1.2. <i>Les innovateurs et le rapport à la norme</i>	211
3.1.3. <i>Des pratiques déviantes très prononcées engendrant conflits et controverses</i>	213
3.1.4. <i>Déclin du surf alpin au profit du surf freestyle</i>	217
3.2. L'APPROPRIATION DU SNOWBOARD PAR L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL	219
3.2.1. <i>Les glisseurs de la première heure : les années 1980</i>	219
3.2.1.1. <i>Un transfert du ski au snowboard qui facilite une appropriation par le territoire</i>	221
3.2.1.2. <i>L'influence des réseaux d'acteurs pour lever les barrières</i>	223
3.2.1.3. <i>Des tensions institutionnelles qui se répercutent sur le territoire</i>	224
3.2.1.4. <i>Une appropriation propre à l'écosystème des Deux Alpes</i>	225
3.2.2. <i>Le Mondial du Snowboard, un événement au service de la contre-culture</i>	227
3.2.3. <i>L'engagement de la société Deux Alpes Loisirs</i>	228
3.2.4. <i>La prise en compte du snowboard par l'ENSA et les écoles de ski</i>	230
CHAPITRE 4 – L'ATTRAIT DU VTT : UNE PRATIQUE CONTRE CULTURELLE TERRITORIALISANTE	235
4.1. QUELLE CULTURE DU DEUX ROUES EN OISANS ?	235

4.1.1. Avant les années 1980, une pratique du vélo existante mais peu appropriée.....	235
4.1.1.1. L'incursion du Tour de France, projecteur sur une destination hivernale	237
4.1.1.2. Des épreuves cyclistes sportives aux épreuves cyclosporives et cyclotouristes	240
4.1.1.3. Le cyclisme en Oisans à partir des années 1980 et son effet structurant sur le territoire.....	242
4.1.2. De la moto trial contestée au vélo trial valorisé (1970- 1980).....	246
4.2. LES ACTEURS DE L'INNOVATION DANS LA PRATIQUE DU VTT	251
4.2.1. Un public émanant de divers sports	251
4.2.2. Du sport « souffrance » au sport « plaisir »	253
4.2.3. Le VTT, une filiation de la pratique cyclomuletère.....	254
4.2.4. Une pratique cycliste de montagne sans matériel ni lieu adaptés	256
4.2.5. Se ressourcer et se retrouver	257
4.2.6. L'esprit de la glisse	259
4.3. APPROPRIATION DU VTT PAR L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL	261
4.3.1. Le temps de l'aventure.....	263
4.3.2. Le développement commercial.....	265
4.3.2.1. Une première implantation : le cas de l'Alpe d'Huez (1984)	265
4.3.2.2. Vers une appropriation commerciale plus engagée (à partir de 1988).....	268
4.3.3. Des animations aux événements : de l'amateurisme au professionnalisme, de la pratique indifférenciée à la spécialisation « descente » (1989-1999)	269
4.3.3.1. Les coursettes, l'exemple du Trophée Derik, un stade « artisanal » (1989-1991).....	272
4.3.3.2. Du Trophée du Pic Blanc à la Mégavalanche (1991-1995).....	274
4.3.3.3. De la Mountain of Hell (1999) au Mondial du VTT (2004), le volontarisme des Deux Alpes	275
4.4. LES FREINS À L'APPROPRIATION	278
4.4.1. Des conflits	278
4.4.2. La lente adaptation de l'écosystème territorial.....	281
CHAPITRE 5 – LES RÉSISTANCES À L'ÉGARD DU VOL LIBRE : DELTAPLANE (1970-1980) ET PARAPENTE (1980-2000), UNE PRATIQUE CONTRE CULTURELLE PEU TERRITORIALISANTE.....	286
5.1. L'ATTRAIT DU DELTAPLANE	287
5.1.1. Des exploits à la vulgarisation : le rôle de la FFVL	288
5.1.2. Les premiers pas de la FFVL à l'Alpe d'Huez	290
5.1.3. Une rapide stucturation commerciale, génératrice de tensions.....	291
5.1.4. La dangerosité et la fragilité des deltaplanes, freins à l'appropriation.....	293
5.2. LES ACTEURS DE L'INNOVATION DANS LA PRATIQUE DU PARAPENTE	295
5.2.1. Comparaison dans les matériels à l'avantage du parapente.....	295
5.2.2. Une filiation de la pratique parachutiste	296
5.2.3. L'attrait de la nouveauté.....	297
5.2.4. « Entrez dans la 3 ^e dimension ».....	299
5.2.5. L'innovation et l'action des porte-parole	300

5.3. L'APPROPRIATION DU VOL LIBRE PAR L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL	302
5.3.1. <i>Un environnement naturel et des obstacles objectifs, facteurs de freins</i>	302
5.3.1.1. Une aérologie complexe	302
5.3.1.2. Des lignes électriques non matérialisées	304
5.3.2. <i>Précarité du matériel et accidentologie, facteurs de blocage</i>	305
5.3.3. <i>Une lutte de territoires entre professionnels</i>	306
5.3.4. <i>L'influence des écoles professionnelles de parapente</i>	308
5.3.5. <i>Un conflit interne à l'Alpe d'Huez représentatif d'un conflit national</i>	311
5.4. COOPÉRATIONS ET CONFLITS AVEC D'AUTRES USAGERS	318
5.4.1. <i>Les réticences culturelles de l'écosystème territorial</i>	321
5.4.2. <i>L'association les Zailles d'Huez : de l'implication au renoncement</i>	325
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	329
TROISIÈME PARTIE	333
QUELLES CONTRIBUTIONS DES PRATIQUES DE LOISIRS SPORTIFS À LA TERRITORIALITÉ ? (ANNÉES 2000 À NOS JOURS)	333
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	334
CHAPITRE 6 - CONTRIBUTION DU SNOWBOARD À LA TERRITORIALITÉ.....	337
6.1. DES TRANSFORMATIONS SYMBOLIQUES : LES DEUX ALPES, SPOT DE SNOWBOARD	337
6.2. DES TRANSFORMATIONS SPATIALES : CRÉATION DE SITES DE GLISSES EN HIVER ET EN ÉTÉ.....	341
6.2.1. <i>L'échec du projet « Expression Park » à l'Alpe d'Huez</i>	343
6.2.2. <i>Les stages d'été sur le glacier des Deux Alpes</i>	345
6.3. DES TRANSFORMATIONS TECHNIQUES, SOCIALES ET ORGANISATIONNELLES	347
6.3.1. <i>L'adaptation des remontées mécaniques</i>	347
6.3.2. <i>La transformation des métiers liés à l'aménagement des domaines skiables</i>	348
6.3.3. <i>Les adaptations des écoles de ski : l'exemple de l'ESF des Deux Alpes</i>	349
6.4. DES TRANSFORMATIONS CULTURELLES	351
6.4.1. <i>L'impact du snowboard sur la pratique du ski</i>	351
6.4.2. <i>La création d'un univers Nouvelles Glisses</i>	353
6.5. VERS UNE STABILISATION DE LA PRATIQUE DU SNOWBOARD ?.....	355
6.5.1. <i>Une remise en cause des représentations à l'égard de la pratique innovante</i>	355
6.5.2. <i>L'arrêt des « Mondiaux », une forme de réduction de la poussée novatrice</i>	358
6.6. LES LIMITES.....	360
6.6.1. <i>Une création destructrice</i>	360
6.7.2. <i>Pérennité de la pratique au regard de la ressource en neige</i>	362
CHAPITRE 7 - CONTRIBUTION DU PARAPENTE À LA TERRITORIALITÉ.....	364
7.1. LA COUPE FÉDÉRALE DE DISTANCE, UN INDICE DE LA FRÉQUENTATION DU SITE	364

7.2. UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE SOUS LA DÉPENDANCE DES STATIONS.....	367
7.2.1. <i>Un fonctionnement dépendant des remontées mécaniques</i>	368
7.2.2. <i>L'Oisans, un complément d'activité pour les moniteurs de parapente</i>	369
7.3. UN SITE NON RECONNU COMME TERRITOIRE DE PARAPENTE.....	370
7.3.1. <i>Une mauvaise image de la pratique</i>	372
7.3.2. <i>Un terrain qualifié d'exigeant</i>	373
7.3.3. <i>« On n'est pas à St Hilaire ! »</i>	374
7.4. RÉDUCTION DE LA POUSSÉE INNOVATRICE ET STABILISATION	375
7.5. LIMITES ET POTENTIALITÉS DE LA CONTRIBUTION DU PARAPENTE À LA TERRITORIALITÉ	377
7.5.1. <i>Limites et potentialités culturelles</i>	377
7.5.2. <i>Précarité des sites face à la pression foncière et potentialités technologiques</i>	379
7.5.3. <i>L'engouement pour la nature en faveur du redéploiement du parapente</i>	380
CHAPITRE 8 - CONTRIBUTION DU VTT À LA TERRITORIALITÉ.....	384
8.1. DES TRANSFORMATIONS SYMBOLIQUES.....	384
8.1.1. <i>L'affirmation du VTT de descente</i>	384
8.1.2. <i>Vers une démocratisation de la pratique : Les préconisations de Dianeige</i>	385
8.1.3. <i>Labellisation de sites VTT-FFC : Grandes Rousses, Les Deux Alpes, la Grave</i>	387
8.1.4. <i>Une transformation de la représentation des saisons : Le VTT en hiver</i>	389
8.2. DES TRANSFORMATIONS SPATIALES À GÉOMÉTRIE VARIABLE	391
8.2.1. <i>Le modelage du territoire : la création de pistes de VTT</i>	391
8.2.2. <i>Une spatialisation différente entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes</i>	392
8.3. DES TRANSFORMATIONS SOCIALES, ORGANISATIONNELLES, CULTURELLES, TECHNIQUES	395
8.3.1. <i>De la mise à l'écart du cross-country au développement de l'enduro</i>	395
8.3.2. <i>Des transformations organisationnelles et sociales au sein des sociétés de remontées mécaniques</i> 397	
8.3.3. <i>La création des écoles de VTT MCF (Moniteurs Cyclistes Français)</i>	398
8.3.4. <i>Des transformations culturelles et techniques</i>	402
8.3.6. <i>Des transformations économiques liées aux transformations climatiques ?</i>	404
8.4. VERS UNE STABILISATION DE LA PRATIQUE : INSTITUTIONNALISATION ET INTÉGRATION PAR L'ORGANISATION TERRITORIALE.....	407
8.4.1. <i>L'institutionnalisation : intégration du VTT par l'organisation territoriale</i>	407
8.4.2. <i>L'arrêt du Mondial du VTT : un indice de la régression de la poussée innovatrice</i>	409
8.5. LIMITES À LA TERRITORIALITÉ : CONFLITS D'USAGES ET NOUVELLES INTERDICTIONS DES SENTIERS, LE RÔLE DE LA MBF.....	411
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	416
CONCLUSION GÉNÉRALE	421
INDEX DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	431
INDEX NOMINUM	440
TABLE DES FIGURES.....	448

BIBLIOGRAPHIE	449
OUVRAGES GÉNÉRAUX.....	449
MÉTHODOLOGIE.....	451
HISTOIRE CULTURELLE.....	452
HISTOIRE DU SPORT	455
MONTAGNE – TERRITOIRES.....	466
OISANS 473	
LOISIRS – TOURISME – ÉCONOMIE – AMÉNAGEMENT.....	477
CHANGEMENT GLOBAL – ENVIRONNEMENT.....	485
INNOVATION	488
MÉDIAS.....	493
SITOGRAPHIE	495

RÉSUMÉ

La définition de l'Oisans ne renvoie pas seulement à un ensemble cohérent de hauteurs mais plutôt à une symbolique autour de la montagne. L'avènement de l'alpinisme au XIX^e siècle offre à ce territoire sa renommée. Processus engagé depuis le début du XX^e siècle, la diffusion d'une culture de masse, transforme en profondeur les usages et la structuration économique et sociale de cette terre de pastoralisme. Elle s'accroît à partir des années 1960, faisant des pratiques de loisirs sportifs une ressource majeure de l'Oisans. Les retombées économiques des sports d'hiver incitent en parallèle l'État à mettre en œuvre une politique d'aménagement rationnel pilotée par le Plan neige. En Oisans, l'attractivité de nouveaux sites contribue à inverser les rapports de force entre les « *hauts lieux* » et les vallées. L'intérêt pour l'alpinisme s'étiole au profit du ski. Celui-ci, avec l'accroissement du temps libre, devient une nouvelle norme sociale et culturelle, un levier d'innovation, certes, mais qui se déploie ni de manière uniforme, ni homogène. Derrière un discours convenu, véhiculé par les agents de la transformation, se laissent entrevoir des conflits, des coopérations et des négociations à propos de la gestion des terrains de jeu. Un contexte de crise permanente s'installe, il freine bientôt les velléités de développement. La conception du progrès est contrariée dans les années 1970 par l'expression d'un courant annonciateur de nouvelles transformations. Dans le même temps, des voix s'élèvent contre l'urbanisation de la montagne, illustrant les controverses portées par ces mutations. À l'aube des années 1980 « *l'esprit de la glisse* » dont le snowboard, le VTT ou encore le vol libre sont des emblèmes, apporte un nouveau souffle à l'Oisans. Les représentations posées sur ces pratiques influencent les différents acteurs. Ainsi leurs contributions remodelent l'Oisans de manière asymétrique en fonction d'une dynamique d'innovation inégalement répartie sur le territoire.

Mots clefs : Oisans, innovation, territoire, montagne, sport, loisirs, tourisme, histoire, représentations, sports d'hiver, ski, snowboard, VTT, vol libre, parapente, changement global, environnement, vulnérabilité.

ABSTRACT

The definition of Oisans does not only refer to a coherent system of heights, but to symbolism around the mountains. The arrival of mountaineering in the 19th century is what made this area famous. The spread of a mass culture began in the beginning of the 20th century and transformed deeply the uses and the economic and social structuration of this land where pastoralism prevails. This intensifies in the 1960s, when recreational sports practices became a major resource in the Oisans economy. The economic fallout of winter sports thus encouraged the State to implement a policy of rational planning managed by the Plan neige (the snow plan). In Oisans, the attractiveness of new sites contributes to reversing the ratio of power between ski resorts at high altitudes and enclosed valleys. The interest for mountaineering withers in favor of skiing. With the increase of spare time, skiing becomes a new social and cultural norm, an innovation lever which does not spread out in a similar or homogeneous way. Indeed, behind the conventional speech conveyed by the agents of the transformation, one can find conflicts, cooperation and negotiations about the administration of the playing fields. A context of permanent crisis takes hold and stops the slight hope for development. In the 1970s, the conception of progress is thwarted by the expression of a trend announcing new transformations. Simultaneously, some concerns are expressed against the urbanization of the mountains, which illustrates the controversies carried by these mutations. In the beginning of the 1980s, the spirit of winter and board sports, including snowboarding, mountain biking or hang-gliding, bring a breath of fresh air to Oisans. The representations based on these uses influence the different actors. Thereby, their contributions remodel the Oisans area in an asymmetric way, according to an innovation dynamic, which is unevenly shared within the area.

Keywords : Oisans, innovation, area, mountains, sports, recreational, tourism, history, representations, winter sports, skiing, snowboarding, mountain biking, hang-gliding, paragliding, global change, environment, vulnerability.

Volume des annexes

Volume 2 de thèse

« La glisse réinventée »

La construction d'un territoire de sports et de loisirs,
l'Oisans des années 1960 à nos jours

Sommaire du volume 2

Les Sources

Présentation des témoins

Autres annexes

Les Sources

Les sources imprimées

Archives départementales de l'Isère

Préfecture

Bureau de l'équipement et de la programmation : bordereau 6468W

(Équipements sportifs, Tourisme, environnement : demandes de subventions, délibérations des conseils municipaux, arrêtés/. Parc national des Écrins. Vallée de l'Eau d'Olle

Bureau Tourisme : bordereau 3717W

Bureau Tourisme : bordereau 6542W

Bureau Tourisme : bordereau 6656W

Section économique : bordereau 4887W

Section économique : bordereau 5088W

Section économique : bordereau 6144W

Périodique : Le Dauphiné Libéré

Edition de Grenoble Années 1961-1991

PER2304 117 > 134 : janvier 1961 – juin 1962

PER2304 135 > 146 : Juillet 1962 à juin 1963

PER2304 135 > 146 : Juillet 1962 à juin 1963

PER2304 147 > 164 : Juillet 1963 à décembre 1964

PER2304 165 > 176 : Janvier 1965 à décembre 1965

PER2304 177 > 194 : Janvier 1966 à juin 1967

PER2304 195 > 206 : Juillet 1967 à juin 1968

PER2304 207 > 224 : Juillet 1968 à décembre 1969

PER2304 225 > 236 : Janvier 1970 à décembre 1970

PER2304 237 > 254 : Janvier 1971 à juin 1972

PER2304 255 > 266 : Juillet 1972 à juin 1973

PER2304 267 > 284 : Juillet 1973 à décembre 1974

PER2304 285 > 296 : Janvier 1975 à décembre 1975

PER2304 297 > 314 : Janvier 1976 à juin 1977

PER2304 315 > 326 : Juillet 1977 à juin 1978

PER2304 327 > 344 : Juillet 1978 à décembre 1979
PER2304 345 > 356 : Janvier 1980 à décembre 1980
PER2304 357 > 374 : Janvier 1981 à juin 1982
PER2304 375 > 386 : Juillet 1982 à juin 1983
PER2304 387 > 404 : Juillet 1983 à décembre 1984
PER2304 405 > 416 : janvier 1985 à décembre 1985
PER2304 417 > 434 : janvier 1986 à juin 1987
PER2304 435 > 446 : juillet 87 juin 1988
PER2304 447 > 464 : juillet 1988 décembre 1989
PER2304 465 > 488 : janvier 1990 à décembre 1991

Edition locale - Années 1960 à 2001

Cette série est composée uniquement de la page locale du journal.

PER2303 32 : 2^e semestre 1956
PER2303 53 : Novembre à décembre 1959
PER2303 82 : Janvier à mars 1962
PER2303 83 : Juillet à septembre 1962
PER2303 84 : Octobre à décembre 1962
Pas d'édition locale de l'année 1963 trouvée,

Se reporter à l'édition de Grenoble

PER2303 109 : 15 février à juin 1964
PER2303 110 : 2^e semestre 1964
PER2303 111 : 1^e semestre 1965
PER2303 112 : 2^e semestre 1965
PER2303 113 : 1^e semestre 1966
PER2303 114 : 2^e semestre 1966
PER2303 115 : 1^e semestre 1967
PER2303 116 : 2^e semestre 1967
PER2303 117 : 1^e semestre 1968
PER2303 118 : 2^e semestre 1968
PER2303 119 : 1^e semestre 1969
PER2303 120 : 2^e semestre 1969
PER2303 121 : 1^e semestre 1970
PER2303 122 : 2^e semestre 1970

PER2303 123 : 1^e semestre 1971
PER2303 124 : 3^e trimestre 1971
PER2303 125 : 4^e trimestre 1971
PER2303 126 : 1^e trimestre 1972
PER2303 127 : 2^e trimestre 1972
PER2303 128 : 3^e trimestre 1972
PER2303 129 : 4^e trimestre 1972
PER2303 130 : 1^e trimestre 1973
PER2303 131 : 2^e trimestre 1973
PER2303 132 : 3^e trimestre 1973
PER2303 133 : 4^e trimestre 1973
PER2303 232 : 1^e trimestre 1974
PER2303 233 : 2^e trimestre 1974
PER2303 234 : 3^e trimestre 1974
PER2303 235 : 4^e trimestre 1974
PER2303 248 : 1^e trimestre 1975
PER2303 249 : 2^e trimestre 1975
PER2303 250 : 3^e trimestre 1975
PER2303 251 : 4^e trimestre 1975
PER2303 264 : 1^e trimestre 1976
PER2303 265 : 2^e trimestre 1976
PER2303 266 : 3^e trimestre 1976
PER2303 267 : 4^e trimestre 1976
PER2303 280 : 1^e trimestre 1977
PER2303 281 : 2^e trimestre 1977
PER2303 282 : 3^e trimestre 1977
PER2303 283 : 4^e trimestre 1977
PER2303 296 : 1^e trimestre 1978
PER2303 297 : 2^e trimestre 1978
PER2303 298 : 3^e trimestre 1978
PER2303 299 : 4^e trimestre 1978
PER2303 312 : 1^e trimestre 1979
PER2303 313 : 2^e trimestre 1979
PER2303 314 : 3^e trimestre 1979
PER2303 315 : 4^e trimestre 1979

PER2303 328 : 1^e trimestre 1980
PER2303 329 : 2^e trimestre 1980
PER2303 330 : 3^e trimestre 1980
PER2303 331 : 4^e trimestre 1980
PER2303 344 : 1^e semestre 1981
PER2303 345 : 2^e semestre 1981
PER2303 367 : 1^e trimestre 1982
PER2303 368 : Avril, mai, juin, juillet, août 1982
PER2303 369 : Septembre - octobre 1982
PER2303 370 : Novembre - décembre 1982
PER2303 387 : 1^e trimestre 1983
PER2303 388 : 2^e trimestre 1983
PER2303 389 : 3^e trimestre 1983
PER2303 390 : 4^e trimestre 1983
PER2303 407 : 1^e trimestre 1984
PER2303 408 : 2^e trimestre 1984
PER2303 409 : 3^e trimestre 1984
PER2303 410 : 4^e trimestre 1984
PER2303 427 : 1^e trimestre 1985
PER2303 428 : 2^e trimestre 1985
PER2303 429 : 3^e trimestre 1985
PER2303 430 : 4^e trimestre 1985
PER2303 445 : 1^e trimestre 1986
PER2303 446 : 2^e trimestre 1986
PER2303 447 : 3^e trimestre 1986
PER2303 448 : 4^e trimestre 1986
PER2303 461 : 1^e trimestre 1987
(Lacunes complètes)
PER2303 462 : 2^e trimestre 1987
(Lacunes complètes)
PER2303 463 : 3^e trimestre 1987
PER2303 464 : 4^e trimestre 1987
PER2303 478 : 1^e trimestre 1988
PER2303 479 : 2^e trimestre 1988
PER2303 480 : 3^e trimestre 1988

PER2303 481 : 4^e trimestre 1988
PER2303 494 : 1^e trimestre 1989
PER2303 495 : 2^e trimestre 1989
PER2303 496 : 3^e trimestre 1989
PER2303 497 : 4^e trimestre 1989
PER2303 510 : 1^e trimestre 1990
PER2303 511 : 2^e trimestre 1990
PER2303 512 : 3^e trimestre 1990
PER2303 513 : 4^e trimestre 1990
PER2303 526 : 1^e trimestre 1991
PER2303 531 : 2^e trimestre 1991
PER2303 536 : 3^e trimestre 1991
PER2303 541 : 4^e trimestre 1991
PER2303 546 : 1^e trimestre 1992
PER2303 551 : 2^e trimestre 1992
PER2303 556 : 3^e trimestre 1992
PER2303 561 : Octobre - novembre 1992
PER2303 562 : Décembre 1992
PER2303 568 : Janvier - février 1993
PER2303 569 : Mars > mai 1993
PER2303 576 : Juin - juillet 1993
PER2303 577 : Août - septembre 1993
PER2303 586 : Octobre - novembre 1993
PER2303 587 : Décembre 1993
PER2303 594 : Janvier 1994
PER2303 598 : Février - mars 1994
PER2303 603 : Avril 1994
PER2303 607 : Mai - juin 1994
PER2303 611 : Juillet - août - septembre 1994
PER2303 619 : Octobre > décembre 1994
PER2303 625 : Janvier 1995
PER2303 628 : Février - mars 1995
PER2303 629 : Avril - mai 1995
PER2303 639 : Juin - juillet 1995
PER2303 644 : Août - septembre 1995

PER2303 647 : Octobre > décembre 1995
PER2303 652 : Janvier > mars 1996
PER2303 658 : Avril - mai 1996
PER2303 659 : Juin - juillet 1996
PER2303 666 : Août - septembre 1996
PER2303 672 : Octobre - novembre 1996
PER2303 673 : Décembre 1996
PER2303 676 : Janvier - février 1997
PER2303 680 : Mars - avril 1997
PER2303 685 : Mai - juin 1997
PER2303 686 : Juillet - août 1997
PER2303 696 : Septembre - octobre 1997
PER2303 697 : Novembre - décembre 1997
PER2303 705 : Janvier - février 1998
PER2303 706 : Mars - avril 1998
PER2303 707 : Mai - juin 1998
PER2303 721 : Juillet - août 1998
PER2303 722 : Septembre - octobre 1998
PER2303 729 : Novembre - décembre 1998
PER2303 733 : Janvier - février 1999
PER2303 737 : Mars - avril 1999
PER2303 741 : Mai juin 1999
PER2303 745 : Juillet août 1999
PER2303 749 : Septembre - octobre 1999
PER2303 753 : Novembre - décembre 1999
PER2303 757 : Janvier - février 2000
PER2303 758 : Mars - avril 2000
PER2303 759 : Mai- juin 2000
PER2303 760 : Juillet - août 2000
PER2303 761 : Septembre - octobre 2000
PER2303 762 : Novembre - décembre 2000
PER2303 781 : Janvier - février 2001
PER2303 782 : Mars - avril 2001
PER2303 783 : Mai - juin 2001
PER2303 784 : Juillet - août 2001

PER2303 785 : Octobre - novembre 2001

PER2303 786 : Novembre - décembre 2001

Edition locale - Années 2002 à 2016 appellation « La Mure » [2002-2008] et appellation « Romanche-Oisans » [2008-2017]

À partir de 2002 l'édition locale comprend le journal complet et plus seulement la page locale

Edition la Mure

PER2303 803 : 1^e – 15 janvier 2002

PER2303 804 : 16 - 31 janvier 2002

PER2303 809 : 1^e – 15 février 2002

PER2303 810 : 16 – 28 février 2002

PER2303 815 : 1^e – 15 mars 2002

PER2303 816 : 16 – 31 mars 2002

PER2303 821 : 1^e – 15 avril 2002

PER2303 822 : 16 – 30 avril 2002

PER2303 827 : 1^e – 15 mai 2002

PER2303 828 : 16 – 31 mai 2002

PER2303 833 : 1^e – 15 juin 2002

PER2303 834 : 16 – 30 juin 2002

PER2303 839 : 1^e – 15 juillet 2002

PER2303 840 : 16 – 31 juillet 2002

PER2303 845 : 1^e – 15 août 2002

PER2303 846 : 16 – 31 août 2002

PER2303 851 : 1^e – 15 septembre 2002

PER2303 852 : 16 – 30 septembre 2002

PER2303 857 : 1^e – 15 octobre 2002

PER2303 858 : 16 – 31 octobre 2002

PER2303 863 : 1^e – 15 novembre 2002

PER2303 864 : 16 – 30 novembre 2002

PER2303 869 : 1^e – 15 décembre 2002

PER2303 875 : 1^e – 15 janvier 2003

PER2303 876 : 16 – 31 janvier 2003

PER2303 881 : 1^e – 15 février 2003

PER2303 882 : 16 – 28 février 2003

PER2303 887 1^e – 15 mars 2003

PER2303 888 16 – 31 mars 2003
PER2303 893 1^e – 15 avril 2003
PER2303 894 : 16 – 30 avril 2003
PER2303 899 : 1^e – 15 mai 2003
PER2303 900 : 16 – 31 mai 2003
PER2303 905: 1^e – 15 juin 2003
PER2303 906: 16 – 30 juin 2003
PER2303 911: 1^e – 15 juillet 2003
PER2303 912 : 16 – 31 juillet 2003
PER2303 917 : 1^e – 15 août 2003
PER2303 918 : 16 – 31 août 2003
PER2303 923 : 1^e – 15 septembre 2003
PER2303 924 : 16 – 30 septembre 2003
PER2303 929 : 1^e – 15 octobre 2003
PER2303 930 : 16 – 31 octobre 2003
PER2303 935 : 1^e – 15 novembre 2003
PER2303 936 : 16 – 30 novembre 2003
PER2303 941 : 1^e – 15 décembre 2003
PER2303 942 : 16 – 31 décembre 2003
PER2303 947 : 1^e – 15 janvier 2004
PER2303 948 : 15 – 31 janvier 2004
PER2303 953 : 1^e – 15 février 2004
PER2303 954 : 16 – 29 février 2004
PER2303 959 : 1^e – 15 mars 2004
PER2303 960 : 16 – 31 mars 2004
PER2303 967 : 1^e – 15 avril 2004
PER2303 968 : 16 – 30 avril 2004
PER2303 973 : 2 – 15 mai 2004
PER2303 974 : 16 – 31 mai 2004
PER2303 979 : 1^e – 14 juin 2004
PER2303 980 : 16 - 30 juin 2004
PER2303 987 : 1^e – 15 juillet 2004
PER2303 988 : 16 – 31 juillet 2004
PER2303 993 : 1^e – 15 août 2004
PER2303 994 : 16 – 31 août 2004

PER2303 999 : 1^e – 15 septembre 2004
PER2303 1000 : 16 – 30 septembre 2004
PER2303 1005 : 1^e – 15 octobre 2004
PER2303 1006 : 16 – 31 octobre 2004
PER2303 1011 : 1^e – 15 novembre 2004
PER2303 1012 : 16 – 30 novembre 2004
PER2303 1017 : 1^e – 15 décembre 2004
PER2303 1018 : 16 – 31 décembre 2004
PER2303 1023 : 1^e – 15 janvier 2005
PER2303 1024 : 16 – 31 janvier 2005
PER2303 1029 : 1^e – 15 février 2005
PER2303 1030 : 16 – 28 février 2005
PER2303 1035 : 1^e – 15 mars 2005
PER2303 1036 : 16 – 31 mars 2005
PER2303 1041 : 1^e – 15 avril 2005
PER2303 1042 : 16 – 30 avril 2005
PER2303 1047 : 2 – 15 mai 2005
PER2303 1048 : 16 - 31 mai 2005
PER2303 1053 : 1^e – 15 juin 2005
PER2303 1054 : 16 – 30 juin 2005
PER2303 1059 : 1^e – 15 juillet 2005
PER2303 1060 : 16 – 31 juillet 2005
PER2303 1065 : 1^e – 15 août 2005
PER2303 1066 : 16 – 31 août 2005
PER2303 1071 : 1^e – 15 septembre 2005
PER2303 1072 : 16 – 28 septembre 2005
PER2303 1077 : 1^e – 15 octobre 2005
PER2303 1078 : 16 – 31 octobre 2005
PER2303 1083 : 1^e – 15 novembre 2005
PER2303 1084 : 16 – 30 novembre 2005
PER2303 1089 : 1^e – 15 décembre 2005
PER2303 1090 : 16 – 31 décembre 2005
PER2303 1095 : 1^e – 15 janvier 2006
PER2303 1096 : 16 – 30 janvier 2006
PER2303 1101 : 1^e – 15 février 2006

PER2303 1102 : 16 – 28 février 2006
PER2303 1107 : 1^e – 15 mars 2006
PER2303 1108 : 16 – 31 mars 2006
PER2303 1113 : 1^e – 15 avril 2006
PER2303 1114 : 16 – 30 avril 2006
PER2303 1119 : 2 – 15 mai 2006
PER2303 1120 : 16 – 31 mai 2006
PER2303 1125 : 1^e – 15 juin 2006
PER2303 1126 : 16 – 30 juin 2006
PER2303 1131 : 1^e – 15 juillet 2006
PER2303 1132 : 16 – 31 juillet 2006
PER2303 1137 : 1^e – 15 août 2006
PER2303 1138 : 16 – 31 août 2006
PER2303 1143 : 1^e – 15 septembre 2006
PER2303 1144 : 16 – 30 septembre 2006
PER2303 1149 : 1^e – 15 octobre 2006
PER2303 1150 : 16 – 31 octobre 2006
PER2303 1155 : 1^e – 15 novembre 2006
PER2303 1156 : 16- 30 novembre 2006
PER2303 1161 : 1^e – 15 décembre 2006
PER2303 1162 : 16 – 31 décembre 2006
PER2303 1167 : 1^e – 15 janvier 2007
PER2303 1168 : 16 – 31 janvier 2007
PER2303 1173 : 1^e – 15 février 2007
PER2303 1174 : 16 – 28 février 2007
PER2303 1179 : 1^e – 15 mars 2007
PER2303 1180 : 16 - 31 mars 2007
PER2303 1185 : 1^e – 15 avril 2007
PER2303 1186 : 16 – 30 avril 2007
PER2303 1191 : 2 – 15 mai 2007
PER2303 1192 : 16 – 31 mai 2007
PER2303 1197 : 1^e – 15 juin 2007
PER2303 1198 : 16 – 30 juin 2007
PER2303 1203 : 1^e – 15 juillet 2007
PER2303 1204 : 16 – 31 juillet 2007

PER2303 1209 : 1^e – 15 août 2007
PER2303 1210 : 16 – 31 août 2007
PER2303 1215 : 1^e – 15 septembre 2007
PER2303 1216 : 16 – 30 septembre 2007
PER2303 1221 : 1^e – 15 octobre 2007
PER2303 1222 : 16 – 31 octobre 2007
PER2303 1227 : 1^e – 15 novembre 2007
PER2303 1228 : 16 – 30 novembre 2007
PER2303 1233 : 1^e – 15 décembre 2007
PER2303 1234 : 16 – 31 décembre 2007
PER2303 1240 : Janvier 2008
PER2303 1246 : Février 2008
PER2303 1252 : Mars 2008
PER2303 1258 : Avril 2008
PER2303 1264 : Mai 2008
PER2303 1270 : Juin 2008
PER2303 1276 : Juillet 2008
PER2303 1282 : Août 2008
PER2303 1288 : Septembre 2008
PER2303 1294 : Octobre 2008
PER2303 1300 : Novembre 2008
PER2303 1306 : Décembre 2008

Edition « Romanche-Oisans »

PER2303 1312 : Janvier 2009
PER2303 1318 : Février 2009
PER2303 1324 : Mars 2009
PER2303 1330 : Avril 2009
PER2303 1336 : Mai 2009
PER2303 1342 : Juin 2009
PER2303 1348 : Juillet 2009
PER2303 1354 : Août 2009
PER2303 1360 : Septembre 2009
PER2303 1366 : Octobre 2009
PER2303 1372 : Novembre 2009

PER2303 1378 : Décembre 2009
PER2303 1384 : Janvier 2010
PER2303 1390 : Février 2010
PER2303 1396 : Mars 2010
PER2303 1402 : Avril 2010
PER2303 1408 : Mai 2010
PER2303 1414 : Juin 2010
PER2303 1420 : Juillet 2010
PER2303 1426 : Août 2010
PER2303 1432 : Septembre 2010
PER2303 1438 : Octobre 2010
PER2303 1444 : Novembre 2010
PER2303 1450 : Décembre 2010
PER2303 1456 : Janvier 2011
PER2303 1462 : Février 2011
PER2303 1468 : Mars 2011
PER2303 1474 : Avril 2011
PER2303 1480 : Mai 2011
PER2303 1486 : Juin 2011
PER2303 1492 : Juillet 2011
PER2303 1498 : Août 2011
PER2303 1504 : Septembre 2011
PER2303 1510 : Octobre 2011
PER2303 1516 : Novembre 2011
PER2303 1522 : Décembre 2011
PER2303 1528 : Janvier 2012
PER2303 1534 : Février 2012
PER2303 1540 : Mars 2012
PER2303 1546 : Avril 2012
PER2303 1552 : Mai 2012
PER2303 1558 : Juin 2012
PER2303 1564 : Juillet 2012
PER2303 1570 : Août 2012
PER2303 1576 : Septembre 2012
PER2303 1582 : Octobre 2012

PER2303 1588 : Novembre 2012
PER2303 1594 : Décembre 2012
PER2303 1600 : Janvier 2013
PER2303 1606 : Février 2013
PER2303 1612 : Mars 2013
PER2303 1618 : Avril 2013
PER2303 1619 : Avril 2013
PER2303 1624 : Mai 2013
PER2303 1630 : Juin 2013
PER2303 1636 : Juillet 2013
PER2303 1642 : Août 2013
PER2303 1648 : Septembre 2013
PER2303 1654 : Octobre 2013
PER2303 1660 : Novembre 2013
PER2303 1666 : Décembre 2013
PER2303 1672 : Janvier 2014
PER2303 1678 : Février 2014
PER2303 1684 : Mars 2014
PER2303 1690 : Avril 2014
PER2303 1696 : Mai 2014
PER2303 1702 : Juin 2014
PER2303 1708 : Juillet 2014
PER2303 1714 : Août 2014
PER2303 1720 : Septembre 2014
PER2303 1726 : Octobre 2014
PER2303 1732 : Novembre 2014
PER2303 1738 : Décembre 2014
PER2303 1744 : Janvier 2015
PER2303 1750 : Février 2015
PER2303 1756 : Mars 2015
PER2303 1762 : Avril 2015
PER2303 1768 : Mai 2015
PER2303 1774 : Juin 2015
PER2303 1780 : Juillet 2015
PER2303 1786 : Août 2015

PER2303 1792 : Septembre 2015

PER2303 1798 : Octobre 2015

PER2303 1804 : Novembre 2015

PER2303 1810 : Décembre 2015

(En complément le journal édition Romanche-Oisans a été consulté du 1^e septembre 2016 au 1^e septembre 2017 – archives privées Dorothée Fournier)

Bibliothèque municipale de Grenoble

Périodique : Le Dauphiné Libéré

Edition de «la Mure-Oisans » (page locale seulement)

(Consultation exceptionnelle au format papier, normalement sur microfiches côte 4Mi1)

Année 1960 côte JD2000

Année 1961 côte JD2000

Année 1963 côte JD 2000

(Pas d'autorisation de consultation : 1963)

Edition « de Grenoble » (journal complet)

Année 1992 côte JD2000

Année 1993 côte JD2000

Année 1994 côte JD2000

Année 1995 côte JD2000 (Consultation jusqu'au 30 juillet 1995)

L'édition de Grenoble du 1^e août 1995 au 31 décembre 2001 n'a pu être consultée, faute de temps. (La côte reste la même côte JD2000)

Archives communales

Alpe d'Huez

Musée d'Huez :

- Liste des édifices publics, hôtels et résidences hôtelières, résidences, infrastructures du domaine skiable de la fin du XIXe siècle à 2003. Réalisation JM – 27/12/2002 (23 pages).
- Historique de l'évolution de l'hôtellerie à l'Alpe d'Huez par nom d'hôtel, première saison, transformations, dernière saison, devenir du bâtiment, remarques. Réalisation JM – 12/12/1999. (4 pages).

Mairie d'Huez :

- Liste des membres du conseil municipal d'Huez de 1947 à 2001 (incomplet)
- Registre des délibérations du Conseil municipal de 1955 à 1981
- Archives service affaires générales : côtes 2W80 Commerces, côtes 2W83 > 2W86 Sport.
- Dossier d'enquête publique projet Marcel's Farm disponible sur Internet.
- Compte-rendu des conseils municipaux de la mairie d'Huez disponibles en ligne sur le site Internet de la mairie.

Bourg d'Oisans

- Registre des délibérations du conseil municipal de 1934 à 1969.

Mont de Lans

- Registre des délibérations du Conseil municipal de 1935 à 1970.
- Liste des arrêtés municipaux de 1971 à 2009
- Liste des conseillers municipaux de 1983 à 2014.

St Christophe en Oisans

- Comptes rendus des conseils municipaux des années 2015 et 2016.

Venosc

- Registre des délibérations du Conseil municipal de Venosc de 1935 à 1969
- Liste des conseillers municipaux de 1947 à 2001.

Villard-Reculas

- Consultation du registre des délibérations de 1957 à 2016

Villard-Reymond

- Compte rendu du conseil municipal de Villard Reymond de 1962 à 1970, série 1 D-6
- Dossier : projet d'implantation de la station de Villard-Reymond (1963)
- Dossier : gestion du téléski de Villard-Reymond en 1994

Archives intercommunales

Communauté de communes de l'Oisans

- Comptes rendu des conseils communautaires du 11 février 2010 au 6 juillet 2017, téléchargeables en ligne sur le site Internet de la communauté de communes de l'Oisans : <http://www.ccoisans.fr/67-comptes-rendus.html>

SIEPAVEO

- Statuts du SIEPAVEO de décembre 1982.
- Arrêté du 9 novembre 1983 acceptant la demande d'adhésion de Bourg d'Oisans au SIEPAVEO,
- Arrêté du 26 février 1985 autorisation du retrait de la commune de Vaujany du SIEPAVEO.

Archives privées

Deux Alpes Loisirs

- Plans des pistes VTT été 2004
- Plan des pistes hiver 2002-2003
- Diagnostic Expérience Client et recommandations, 31 juillet 2015, Agence Rock pour DAL.
- Cahier des charges snowpark 2008
- Satisfaction clients Slide juin 2010
- Satisfaction clients Slide juillet 2010
- Retour média Snowpark Toussaint 2015
- Plans des pistes étés de 2003 à 2017
- Flyer décembre 2016 consignes de redescente à la station pour les clients

Jouffrey Colette

- Album souvenir, réalisé par Roland Jouffrey en 2002 :
« J'ai réalisé cet album en novembre 2002, 50 ans après la création de la section Cycle au sein du Club Sportif de l'Oisans. C'est grâce aux articles de la presse locale et de quelques photos que j'ai pu le confectionner. Il me manque surtout les articles de la région lyonnaise mais ayant suivi la plupart des courses j'ai pu en faire un petit compte-rendu ».

(Extrait de l'album de Roland Jouffrey, décédé en avril 2016).

Péligsson Luc

- Dossier de partenariat comprenant diverses coupures de presse et parutions photos pour magazines de mode
- Prospectus Mondial du Snowboard 1991
- Publicité pour le magazine VTT n°8
- Prospectus pour les stages d'été 1994 en langue italienne
- Prospectus de l'ESF été 1994 proposant le snowboard avec Luc Péligsson
- Ski Français été 1992, p.50.
- Article du Nouvel Économiste n°636, 18 mars 1988.

Millecamps Yves

- Informations et article relatifs à la création de la société des remonte-pentes d'Ornon en 1965

Petre Maxime

Plans des pistes de l'Alpe d'Huez

- Hiver 1994-1995 faisant apparaître la notion d'espace « *nouvelles glisses* »
- Hiver 1999-2000 (où sur la couverture figure Isabelle Blanc)
- Hiver 2000-2001 (où sur la couverture figure Isabelle Blanc)
- Hiver 2001-2002 (où sur la couverture figurent Isabelle Blanc, Laure Péquegnot et Gaëtan Llorach)
- Hiver 2002-2003 (où sur la couverture figurent Isabelle Blanc, Laure Péquegnot)
- Hivers 2008-2009 à 2011-2012 faisant apparaître les notions successives de « *Massif des Grandes Rousses* », « *Grand Domaine* », « *Grand Domaine ski* ».

Plan des pistes des Deux Alpes

- Hiver 1996-1997 faisant apparaître le « *surf park* » sur la Tourra, date confirmée au vue de la série complète 1980-1990 détenue par Maxime Petre.

Présentation des témoins

Présentation des témoins par ordre chronologique des entretiens.

- Une première série de trois entretiens semi-directifs a été réalisée comme test au cours du mois de septembre 2013.
- Une deuxième série de quatre entretiens semi-directifs et un entretien téléphonique a été réalisée entre le 15 octobre 2014 et le 10 janvier 2015 pour la réalisation d'un article sur le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans.
- Une troisième série de dix d'entretiens semi-directifs complétée par vingt-six entretiens téléphoniques, a été réalisée entre le 21 décembre 2016 et le 13 juillet 2017. Soit un total de dix-sept entretiens semi-directifs et vingt-sept entretiens téléphonique exploités.
- Plusieurs autres entretiens semi-directifs et téléphoniques n'ont pas été exploités pour plusieurs raisons. Ils ont toutefois servi à compléter ou croiser des informations. Ils servent de base à de futures enquêtes.

Récapitulatif synthétique des entretiens

Rg	NOM	Prénom	Date	Heure RV	Durée totale entretiens	Lieu	Précision lieu	Type d'acteur *Pour plus d'informations, Cf. annexes
Entretiens semi-directifs en face à face								
1	SAVIOUX	Gaston	2013/09/01	10h00	01 : 03:38	Allemont	Domicile informateur	président du club des sports des Deux Alpes en 1969, commerçant, chef d'exploitation, remontées mécaniques
2	SERT-MARC	André	2013/09/03	15h00	01 :01 :53	Allemont	Domicile informateur	Président du club de ski de fond. Plusieurs mandats municipaux à Oz en Oisans
3	ORCEL	Gilbert	2013/09/06	17h00	1 : 17 : 31	Alpe d'Huez	Domicile informateur	Adjoint à la mairie d'Huez. 4 mandats. Délégué au sport
4	ANONYME	Anonyme	2014/10/18	09h30	1 : 12 : 02	Les Deux Alpes	Domicile informateur	moniteur de ski
5	DODE	Pierre	2014/11/01	17h30	1 : 27 : 43	Les Deux Alpes	Domicile informateur (Hôtel)	Maire, moniteur de ski, directeur ESF Hôtelier
6	GRAVIER	Éric	2014/11/28	09h30	1 : 15 : 39	Meylan	SNMSF	directeur technique SNMSF
7	ANONYME	Anonyme	2015/01/06	10h00	1 : 25 : 50	/	/	Moniteur de ski
8	BERLIOUX	Yves	2016/12/21	08h30	2 : 23 : 50	Le Bourg d'Oisans	Domicile de l'enquêteur	vététiste, originaire d'Ornon, pionnier du VTT
9	OUGIER	Jean-Rémy	2016/12/23	16h00	0 : 31 : 05	Besse	Mairie	maire de Besse
10	BRAC DE LA PERRIERE	Henri	2016/12/26	16h00	1 : 53 : 40	Les Deux Alpes	Domicile informateur	PDG de DAL de 1985 à 2009 (24 ans)
11	MONTAZ	Pierre	2016/12/27	09h00	1 : 53 : 40	Meylan	Domicile informateur	Pionnier du télési
12	ALBERTINO	Lionel	2017/01/17	14h00	2 : 55 : 15	Les Deux Alpes	Sté DAL	chargé de mission Infographie DAL
13	GIRARD	Roland	2017/01/25	14h00	2 : 46 : 32	Le Bourg d'Oisans	Domicile informateur	adjoint à la mairie de Venosc, 3 mandats, pisteur secouriste, vététiste.

14	PELISSON	Luc	2017/04/01	13h30	1 : 07 : 03	Les Deux Alpes	Domicile informateur	moniteur de ski et de snowboard à l'ESF des Deux Alpes, pionnier du snowboard	
15	VANHEULE	Gilles	2017/04/06	14h30	1 : 30 : 16	Les Deux Alpes	Office de tourisme	Directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes	
16	NORMAND	Jean-Claude	2017/04/18	9h30	2 : 39 : 11	Le Bourg d'Oisans	Domicile informateur	Moniteur de parapente à l'Alpe d'Huez, guide de haute montagne	
17	JULIEN	Bernard	2017/05/18	13h30	2 : 04 : 58	Le Bourg d'Oisans	Domicile informateur	commerçant, commerce de VTT à l'Alpe d'Huez	
Durée totale entretiens semi-directifs face à face :					28:29:46				
Entretiens téléphoniques									
1	ARNOL	Éric	2015/01/10	17h30	0 : 37 : 37	par téléphone	néant	guide, moniteur de ski à l'ESF des Deux Alpes, inventeur du babynow	
2	PARIAT	Claude	2017/02/02	12h15	0 : 11 : 00	par téléphone	néant	moniteur de ski et ski de fond, guide, formateur	
3	FROMENTIN	Pierre	2017/02/02	15h30	0 : 18 : 46	par téléphone	néant	Président de la Ligue de parachutisme depuis 2005. Trésorier adjoint du Centre école de parachutisme de Grenoble de 2003 à 2013.	
4	BASSALER	Bruno	2017/02/15	16h00	0 : 15 : 35	par téléphone	néant	Fils de Georges Bassaler, président du Club de parachutisme de Grenoble	
5	TESSA	Gisèle	2017/02/17	10h00	0 : 11 : 45	par téléphone	néant	Correspondante locale de l'aéroclub du Dauphiné aux Deux Alpes, hôtelière	
6	MARGOTTON	Guy	2017/02/21	14h30	0 : 45 : 21	par téléphone	néant	Président du Comité départemental de parachutisme de l'Isère	
7	COURTIER	Jean-Loup	2017/02/25	16h00	1 : 09 : 07	par téléphone	N'a pas souhaité que l'on se rencontre en direct	Pratiquant de deltaplane, champion de ski de ballet	
8	RICHARD	Patrick	2017/03/04	18h00	0 : 34 : 57	par téléphone	néant	Pratiquant de deltaplane, moniteur de ski à l'ESF des Deux Alpes	

9	POURTIER	Nano (Robert)	2017/03/06	16h00	0 : 46 : 58	par téléphone	N'a pas souhaité que l'on se rencontre en direct	Champion de ski artistique
10	BLAIN	Bruno	2017/03/14	16h30	0 : 12 : 08	par téléphone	néant	Promoteur immobilier, président du club de tennis de l'Alpe d'Huez une année
11	CORNIER	Paul	2017/03/20	19h30	0 : 19 : 53	par téléphone	néant	Président du Cyclo-club vizillois de
12	ARNAUD	Jules	2017/03/22	18h00	0 : 41 : 57	par téléphone	néant	Président des Cyclotouristes Grenoblois (CTG)
13	PECH	Bernard	2017/03/23	20h00	0 : 50 : 39	par téléphone	néant	Président du club des sports des Deux Alpes dans les années 1990
14	FRANITCH	Joël	2017/03/23	14h00	0 : 56 : 28	par téléphone	néant	Professeur à l'ENSA, instigateur du snowboard à la FFS
15	IDESHEIM	Maxence	2017/03/28	21h00	1 : 17 : 12	par téléphone	néant	Champion de snowboard alpin, professeur à l'ENSA
16	BLANC	Isabelle	2017/04/05	11h30	0 : 42 : 21	par téléphone	néant	Championne de snowboard alpin
17	RICCOBONI	Renaud	2017/04/05	9h30	0 : 59 : 51	par téléphone	néant	Animateur du snowpark de l'Alpe d'Huez et organisateur d'événements pour le SNMSF
18	GUICHARD	Michel	2017/04/19	12h00	0 : 09 : 00	par téléphone	néant	Président du CODEVOLI
19	PROAL	Pierre	2017/04/21	15h00	0 : 46 : 00	par téléphone	néant	Pratiquant de parapente
20	PELISSIER	Didier	2017/04/26	/	1 : 00 : 06	par téléphone	néant	Moniteur BE de parapente, moniteur de ski à l'ESF des Deux Alpes
21	DINH	Bernard (dit Bibou)	2017/04/27	/	2 : 59 : 13	par téléphone	néant	Moniteur BE de parapente
22	RICHARD	Aurélien	2017/04/28	15h00	0 : 28 : 32	par téléphone	néant	Organisateur d'événements de snowboard
23	TOUBLAN	Jean- François	2017/05/12	16h30	0 : 26 : 45	par téléphone	néant	Organisateur d'événements de vélo de route et de VTT
24	MANDIN	Roger	2017/05/18	11h00	1 : 01 : 04	par téléphone	néant	Créateur de pistes de VTT
25	CANAU	Olaf	2017/06/14	/	0 : 13 : 00	par téléphone	néant	Membre de la CNVTT

26	BERLIOUX	Jean-Baptiste	2017/07/11	12h00	0 : 37 : 11	par téléphone	néant	Moniteur BE de parapente, ex-champion de vol libre
27	BARNEL	Serge	2017/07/13	10h30	1 :00 : 45	par téléphone	néant	Pionnier du VTT dans le Vercors, commerçant
Durée total entretiens téléphoniques :					19:33:11			
Durée total des entretiens :					48:02:57			

Présentation des entretiens semi-directifs en face à face

La profession indiquée en début de chaque fiche correspond à celle au moment du témoignage.

1- Gaston SAVIOUX, dimanche 1 ^e septembre 2013

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Gaston SAVIOUX
- **Date et lieu de naissance** : Né le 22 septembre 1931 à Vaujany
- **Famille** : Père menuisier et cultivateur. (Sa mère n'a pas été évoquée, décédée en 1935) Un frère. Un fils diplômé de ski. A enseigné à l'ESF aux Deux Alpes, puis à l'Alpe d'Huez puis à Vaujany (temporaire). Une fille diplômée de ski. Enseigne comme temporaire à l'ESF des Deux Alpes.
- **Profession** : retraité
- **Parcours de vie** : Collège à Vaucanson en 1944. En 1948 : CAP ajusteur mécanicien. Puis service militaire à l'école militaire de haute montagne « *en vacances* » à Chamonix. Lui permet d'entrer dans l'équipe de France militaire de ski de fond. Par la suite, embauché chez Neyrpic comme monteur en turbines. Moniteur de ski aux Deux Alpes à partir de l'hiver 1961 et employé pour la société SDM - société dauphinoise de montage (sous-traitant de Neyrpic) l'été en tant que chef monteur de remontées mécaniques. Propriétaire et gérant d'une crêperie à Allemont à partir de 1973 l'été et l'hiver propriétaire d'un magasin de ski aux Deux Alpes « *Savioux Sport* ». Président du Club des sports des Deux Alpes à partir de 1969. Président de l'Office de tourisme de la vallée de l'Eau d'Olle à partir de 1984 puis président de la Maison de l'Eau d'Olle. Responsable remontées mécaniques secteur Oz-Vaujany de 1987 à 1991. Aujourd'hui en retraite à Allemont.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je le connais de longue date en tant que président du club des sports des Deux Alpes, je l'ai souvent côtoyé lors des cérémonies officielles organisées par le club des sports. Il connaît aussi bien mes parents pour avoir travaillé avec eux à l'ESF des Deux Alpes.
- **Prise de contact** : Appel téléphonique pour fixer un rendez-vous et discussion avec sa fille Sylvie pour entremise, monitrice de ski temporaire aux Deux Alpes.
- **Date et lieu de rendez-vous** : Dimanche 1^e septembre 2013 à 10 heures au domicile de l'informateur.

- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : acteur du tourisme, acteur du sport, acteur économique. Président de la Maison de l'Eau d'Olle, moniteur de ski, président du club des sports des Deux Alpes et propriétaire d'une crêperie à Allemont et d'un magasin de sport aux Deux Alpes. Originaire de l'Oisans et vie en Oisans.
- **Déroulement de l'entretien** : (Tutoiement). Présence de sa femme au début du témoignage. Verre offert dans la cuisine. Puis sa femme reste dans la cuisine pour préparer le déjeuner tandis que nous nous installons dehors en terrasse au soleil. Sa petite fille et son compagnon interrompent notre conversation à un moment donné pour nous saluer. Au moment de repartir il m'invite à prendre un verre dans un café à proximité de chez lui.
- **Durée** : 01 : 03 : 38 (3 enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : Entretien test. Sa vie témoigne de l'évolution des sports d'hiver depuis l'Entre-deux guerres. Vision selon plusieurs positions d'acteur : en tant que moniteur de ski, technicien remontées mécaniques, gérant de magasin de sports, président de club des sports, responsable des remontées mécaniques d'Oz-Vaujany, originaire de Vaujany.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : prêt du livre de Christine Hacques « *Tourbillons dans l'Eau d'Olle* » issu d'une thèse.
- **Rencontres ultérieures** : rendu du livre

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : Son histoire personnelle en lien avec les sports et les communes, l'industrie de la construction des remontées mécaniques, l'accident du téléphérique de Vaujany, la pratique du ski dans les années 1950, l'histoire de la Vallée de l'Eau d'Olle.
- **Ce dont il a peu parlé** : Ses différentes fonctions et prises de décision. Il aurait été intéressant de savoir quelles décisions il a dû prendre ou à quels conflits il s'est heurté.

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Création du groupement des offices de tourisme de l'Oisans puis disparition au profit de « Oisans Tourisme »
00 : 02 : 00	Parcours de vie de Gaston Savioux : Jeunesse, Lycée, Neyrpic, Armée : équipe de France de ski de fond, Neyrpic.
00 : 04 : 00	Ses débuts en tant que Moniteur de ski aux Deux Alpes

00 : 05 : 21	Passage de son diplôme de capacitaine dans les Vosges
00 : 06 : 00	Arrivée aux Deux Alpes en 1961
	<i>Interruption, arrivée de sa femme</i>
00 : 07 : 18	Son embauche en tant que responsable des remontées mécaniques à Vaujany
00 : 08 : 48	Téléski du Rivier d'Allemont : classes de neige à l'hôtel du Rissiou, installation d'un moteur
00 : 11 : 00	Création Vaujany et Oz <i>(Interruption : comme ce sont les premiers entretiens, je vérifie le fonctionnement de l'appareil)</i>
00 : 12 : 14	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Création Vaujany et Oz et accident du téléphérique de Vaujany
00 : 01 : 15	Discours d'inauguration des installations
00 : 01 : 51	Travail pour la SDM (société dauphinoise de montage) en saison d'été, avant a travaillé à la construction du téléphérique du Pic Blanc. Déplacements internationaux dans le cadre de son métier.
00 : 03 : 00	Ouverture de la crêperie l'été à Allemont et l'hiver magasin de sports aux 2 Alpes
00 : 03 : 30	Projet de liaison Allemont Alpe d'Huez (projet annoncé dans la campagne de J.G. Cupillard), séparation de la SATA, liaison Maurienne, Alpe d'Huez-Deux Alpes. (Détails de plusieurs projets)
00 : 06 : 00	Barrage de Grand Maison : EDF sauveteur de Vaujany et Oz
00 : 08 : 00	Commune « indépendante » du Rivier. André Jay délégué municipal.
00 : 10 : 00	Projets de liaisons : polémique
00 : 11 : 30	Histoire des mines de l'Herpie et d'Allemont
00 : 16 : 30	Projets de remontées pour desservir la montagne : pas de réchauffement climatique mais des périodes
00 : 17 : 50	Président de l'Amicale des Anciens de Vaujany. Président de la section ski du club des sports des Deux Alpes
00 : 21 : 00	Péripétie de santé de Madame Savioux <i>(Intervention de Mme Savioux sur mes années de compétitions. On sort de l'entretien)</i>
00 : 22 : 30	Mai 68
00 : 23 : 40	Jeux Olympiques, Bob à l'Alpe, Flamme aux Deux Alpes. Influence territoire
00 : 25 : 40	Différentes fonctions : Syndicat d'initiative de la vallée de l'Eau D'Olle et de la Maison de l'Eau d'Olle, président du Syndicat d'Initiative d'Allemont <i>(intervention</i>

	<i>de Mme Savioux pour présenter le livre de Christine Hacques sur le barrage de Grand Maison)</i>
00 : 30 : 00	Construction du barrage faisant fuir le tourisme (passage des camions) mais emmenant 2000 ouvriers. Les travaux immobilisent le tourisme pendant 10 ans
00 : 31 : 43	Les Grands Projets touristiques contrés. Nécessaire implication départementale
00 : 32 : 23	Accident de Vaujany. Embauches de jeunes le mercredi, sont décédés le vendredi. Accident des Deux Alpes : Au Cameroun quand l'accident est arrivé. Serge Gravier premier témoin. <i>(Nous nous déplaçons à l'ombre en raison de la chaleur sur la terrasse, coupure du discours)</i>
00 : 39 : 18	Relance du tourisme dans les années 1980
00 : 40 : 25	La pratique du ski dans les années 50 à travers l'expérience de Gaston Savioux <i>(interruption de l'entretien, arrivée de sa petite fille et de son compagnon)</i> Ski de fond le matin, soit slalom spécial, soit slalom géant l'après-midi avec le même matériel que le matin. (Fixations diamir) Courses UFOLEP. De bons résultats de Gaston Savioux. Tous les dimanches des courses de ski UFOLEP. Courses au Rivier d'Allemont, à Ornon,
00 : 47 : 00	Concurrence des massifs dans les compétitions (Chartreuse, Vercors, Oisans)
00 : 47 : 25	Expérience chez Neyrpic, il participe à l'ASN : Association sportive Neyrpic. Ski et comité d'entreprise. « à l'atelier, on marchait plus fort que les bureaucrates ».
00 : 50 : 00	Club des sports de Vaujany
00 : 50 : 24	Fin (partie 2)
Partie 3	
00 : 00 : 00	M. Jacquemet tenait l'hôtel l'Étendard, maintenant ce sont des Belges qui ont repris.
00 : 01 : 00	Fin (partie 3)
01 : 03 : 38	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : André SERT-MARC
Date et lieu de naissance : Né en 1941 à Oz en Oisans.
- **Famille** : Père décédé en 1944. Sa mère souhaite qu'il fasse des études. Elle l'envoie à Champollion à Grenoble. Il a une fille qui travaille au conseil général de Haute-Savoie sur l'organisation du ski de fond.
- **Profession** : Conducteur de taxi SARL « *Taxis d'Oz, Taxi Sert-Marc* ».
Parcours de vie : Scolarisé à l'école primaire au Bessey d'Oz (hameau). Études : bac à Champollion à Grenoble. Aide à la ferme familiale l'été. Arrête les études au niveau du bac. Travaille d'abord comme surveillant à l'internat du collège de Bourg d'Oisans. Employé de banque et lieu de vie à Grenoble pendant dix ans. Se marie, adopte des enfants. Il s'investit dans le syndicalisme. Vers 1972, employé de banque à Bourg d'Oisans. Il habite à la cure d'Allemont. Gestionnaire du centre école de ski de fond de Bourg d'Oisans de 1978 à 1984, date de la fermeture. Président du foyer de ski de fond d'Allemont. Président du club de ski de fond. Pendant la construction du barrage, accompagnateur de visite sur le site du barrage de Grand'Maison. À partir de 1984 par choix il travaille en saison d'hiver à la banque aux Deux Alpes et l'été au RTM (Restauration des Terrains en montagne), service de l'Office National des Forêts, comme chef d'équipe puis conducteur de travaux sur les différents chantiers EDF. Membre du Conseil municipal d'Oz à partir de 1983. 5 mandats, toujours en cours. Habite à Allemont.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je le connais peu. J'ai travaillé en collaboration avec sa compagne lorsque celle-ci occupait le poste de directrice de la Maison de l'Eau d'Olle (structure touristique à l'échelle de la vallée de l'Eau d'Olle). Je connais également la fille d'André Sert-Marc pour avoir été en même temps qu'elle au collège de Bourg d'Oisans dans les années 1980.
- **Prise de contact** : par téléphone.
- **Date et lieu de rendez-vous** : mardi 3 septembre 2013 à 15 heures, au domicile de l'informateur, dans la pièce servant de bureau pour son activité de taxi.

- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du ski de fond en Oisans, membre du conseil municipal d'Oz. Originaire de l'Oisans et vie en Oisans.
- **Déroulement de l'entretien** : (Tutoiement). Comme André Sert-Marc est en activité, le téléphone sonne régulièrement mais c'est sa femme, présente, qui répond.
- **Durée** : 1 : 01 : 53 (3 enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : Entretien test. Témoignage à propos du ski de fond.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Statuts du Foyer de ski de fond (Assemblée constitutive du 24 juin 1976) dont je fais des photos. Bilan financier de l'association au 31 décembre 2012.
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : la réduction de l'enneigement dans la plaine de Bourg d'Oisans et dans la vallée de l'Eau d'Olle, le retard des communes de l'Oisans à s'associer entre elles (manque de solidarité) et du retard de la plaine (Allemont, Bourg d'Oisans) en termes touristiques, le peu d'engagement des politiques locaux dans l'activité ski de fond et le fait qu'il comprend pourquoi, le manque de dynamisme de la commune d'Allemont avant la relance du projet de téléporté Allemont/Oz, les travaux du barrage Grand'Maison EDF très impressionnants.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	<i>(L'entretien commence de manière très informelle car nous discutons directement du foyer de ski de fond créé en 1976 et de son fonctionnement. Cela tient au fait que cet entretien est l'un des premiers et qu'il s'agit d'un entretien test qui sert à orienter la suite pour d'autres témoignages).</i> Le ski de fond dans les années 1970. Les compétitions organisées par le foyer de ski de fond en dehors du cadre de la FFS. Rencontres amicales mais pas des compétitions au sens de la FFS. Stimulé par le syndicat d'initiative d'Allemont.
00 : 02 : 00	Évolution du foyer de ski de fond. Fort lien avec le SI d'Allemont

00 : 03 : 56	Pour le foyer de fond l'enneigement devient délicat en lien avec évolution du groupe scolaire. De nombreux déplacements des locaux.
00 : 05 : 12	De forts liens entre le foyer de ski de fond et le club de ski de fond au démarrage du foyer. Le foyer d'Allemont prend le relais de celui de Bourg d'Oisans qui ferme (années 1970).
00 : 06 : 27	La situation des foyers de ski de fond dans l'Oisans. L'interlocuteur privilégié : Michel Laffay, accompagnateur moyenne montagne, moniteur de ski de fond, formateur à l'école nationale de ski de fond. « Le gourou »
00 : 08 : 00	Fonctionnement actuel du foyer de ski de fond, personnel communal détaché pour le foyer en hiver ou pour l'office de tourisme en fonction des choix et de la saison. (financement salarié par la mairie)
00 : 10 : 00	Lien entre écoles primaires et foyer de ski de fond. Les enfants d'Allemont font du ski de fond dès l'école mais aussi du ski alpin. Activité varie en fonction de l'enneigement. Foyer affilié à l'ANCEF.
00 : 14 : 15	Son rôle dans le foyer de fond d'Allemont et dans celui de Bourg d'Oisans.
00 : 14 : 30	Le foyer de ski de fond et le centre école de ski de fond de Bourg d'Oisans (organisation de séjours). Manque de neige, manque de soutien de la municipalité vu le manque de neige. Frais d'entretien de pistes.
00 : 15 : 00	Engin de damage, le « <i>parent pauvre</i> » : Maintenant au foyer de ski de fond d'Allemont engin de damage obsolète et son remplacement impossible à financer. Coopération avec la commune de Venosc pour utiliser leur engin de damage mais reste compliqué. Pas de formule pérenne. Pas de rentabilité pour investir durablement.
00 : 17 : 27	Pôle d'animation Ski de fond avec mise à disposition d'un canon à neige. Test d'enneigement il y a deux ans, sur une partie limitée vers le camping municipal éclairé de nuit : pour organisation d'animations nocturnes
00 : 19 : 10	Implantation d'une future remontée mécanique Allemont Oz. Fédérer Allemont et les stations alors que depuis l'implantation Vaujany, Oz, éclatement de la maison de l'Eau d'Olle (« <i>chacun sa soupe</i> »). Argument évoqué pour l'arrêt de l'animation, problème d'eau mais d'après l'informateur cet endroit est l'emplacement d'un futur projet d'implantation de remontée mécanique (Allemont/Oz). « <i>Moi je pense que se serait une très bonne chose. Ils ont manqué le train. À mon avis ils ont manqué le train parce que ça aurait dû se faire dans la foulée de l'aménagement des stations du coin, Vaujany Oz, Villard reculas. Ça aurait</i> »

	<i>dû se faire tout de suite parce que maintenant ça va être un peu plus dur</i> ». Espère retirer des bénéfices pour une animation ski de fond de l'implantation d'une remontée mécanique Allemont / Oz.
00 : 21 : 52	Volonté de faire changer la représentation sur le ski de fond. « <i>Parce que le ski de fond tu sais comment c'est, ça a toujours été présenté comme la bavante, le mec bourru qui s'envoie des kilomètres. C'est plus ça, maintenant c'est aussi apprendre à jouer avec la neige, se faire plaisir, s'amuser !</i> »
00 : 23 : 00	Évolution du nombre de pratiquants de ski de fond depuis les années 1970. Avant un réseau de pistes, depuis le ski de fond rencontre des obstacles : aménagements routiers, protection des crapauds sonneurs, exploitation de la gravière, impossible application de la Loi Montagne à 700 m d'altitude, peu de terrains communaux donc nécessité de faire des conventions avec les propriétaires particuliers ; alimentation en eau captage pour la région grenobloise donc impossibilité de passer,
00 : 26 : 00	Détail sur obstacles liés au SIERG : itinéraire complètement décousu. « <i>Le ski de fond c'est décousu !</i> »
00 : 27 : 00	Bonne période du ski de fond jusqu'au milieu des années 1980 puis difficultés liées à l'enneigement : obligation de se déplacer sur Ornon, sur l'Alpe d'Huez
00 : 28 : 00	Vision du ski de fond sauvage difficilement compatible avec la vision d'un espace occupé par les remontées mécaniques « <i>le fondeur il n'aime pas trop tout ce qui est mécanique en général c'est encore bien resté. Y'en a encore qui sont comme ça, c'est la nature, la nature. Les remontées mécaniques c'est à proscrire. Alors moi je trouve que ça peut marcher, ça peut se combiner</i> »
00 : 29 : 00	Regain d'intérêt pour le ski de fond depuis deux ans avec les victoires françaises porteuses et donnent envie aux enfants, la promotion du biathlon, la réorganisation par France Ski de fond. (réflexion commune entre les divers intervenants du ski de fond, création d'un pôle nordique). Évolution de la technique ski de fond avec la technique skating qui est davantage une pratique de glisse. L'Oisans a peut-être été un territoire de ski de fond, ce n'est pas le cas aujourd'hui. <i>(Arrêt de l'enregistrement en raison d'un appel téléphonique auquel il répond).</i>
00 : 30 : 37	Fin (partie 1)
Partie 2	

00 : 00 : 00	<i>(En arrière-plan on entend sa femme qui prend des rendez-vous. Puis la sonnette retentit. Quelqu'un entre)</i> Création des foyers de ski de fond après les Jeux Olympiques de Grenoble. <i>(Interruption)</i>
00 : 00 : 53	Fin (partie 2)
Partie 3	
00 : 00 : 00	Pratiques avant les années 1970 : du bobsleigh sur la route car il y avait peu de circulation. <i>(Sa femme s'en va, elle me salue, interruption)</i> . Pratique du ski de fond avant les années 1970 : du ski de fond athlétique, peu de traces, grands skis
00 : 01 : 55	Et l'été : la montagne, l'alpinisme
00 : 03 : 44	Avant les années 1970, réputation d'Allemont pour la randonnée et la montagne. « <i>Maintenant les hôtels font grise mine</i> ». Transformation pour les Tours operators.
00 : 05 : 20	Malgré l'existence d'Oisans Tourisme et la communauté de communes, difficile de faire passer dans les mœurs de « <i>communiquer en parlant de l'Oisans</i> »
00 : 06 : 00	La liaison Allemont Oz est une surprise dans un contexte communal peu dynamique. Exemple : fermeture de la Maison de l'Eau d'Olle, départ de sa directrice <i>(en fait ce sont les prémices de l'intercommunalité et de la mutualisation des moyens sur fond de rivalités politiques)</i> . En parallèle, maintien du nombre d'enfants dans les écoles d'Allemont car les stations apportent du travail
00 : 09 : 38	Une récente fermeture d'école et baisse de la fréquentation touristique à Allemont doit poser problème pour un élu. Ne pas compter uniquement sur l'apport des voisins pour donner du travail.
00 : 10 : 00	Perte de la boucherie, il a fallu batailler pour récupérer un médecin, presque perte du bureau de tabac
00 : 11 : 00	Avant de nombreux hôtels : les tilleuls, l'hôtel Giniès, l'hôtel Manin, l'hôtel de la Poste. Sauvetage par EDF.
00 : 12 : 50	Malgré tout, Allemont, une certaine aisance financière
00 : 13 : 00	Le barrage : à la fois un problème et à la fois un attrait. Les ouvrages ont été visités par le monde entier.
00 : 14 : 00	L'hôtel Giniès (demi-frère du maire) forte activité au moment de la construction du barrage
00 : 15 : 36	EDF : handicap momentané pour le tourisme traditionnel mais pour le tourisme industriel, a bien fonctionné. De la visite au cœur de l'ouvrage à la visite du musée.

00 : 18 : 54	Parcours de vie
00 : 25 : 00	Création du SIEPAVEO. Désengagement rapide de Vaujany qui ne veut pas payer pour les autres.
00 : 25 : 50	Regrets que pas une autre structure que le SIEPAVEO mieux, malgré les financements liés au barrage : « <i>il y aurait pu y avoir un district de communes</i> », <i>ça aurait fait une sacrée avancée</i> »
00 : 27 : 00	Réduction de la solidarité malgré un écrêtement du conseil général pour redistribution aux petites communes « <i>pauvres</i> » du canton de l'Oisans, désengagement de l'État.
00 : 28 : 00	Le bon fonctionnement d'une communauté de communes est lié à un projet commun et non à une juxtaposition d'aides à des besoins « de-ci de-là »
00 : 28 : 30	Projet fédérateur de la communauté de communes sur la diversification des pratiques
00 : 29 : 00	Comparaison avec les Sybelles : en Oisans, chacun dans son coin
00 : 29 : 00	Oisans Tourisme : manque de « <i>pep's</i> » et certainement de moyen. Que chacun lâche sa petite affaire pour en faire une grande.
00 : 30 : 00	À une époque on pensait faire une Maison de l'Oisans à Rochetaillée. Essayer aussi de jouer le jeu de la plaine. Bourg d'Oisans a vécu sur ses acquis de ville de transit.
00 : 31 : 06	Fin (partie 3)
01 : 01 : 53	FIN

3- Gilbert ORCEL, vendredi 6 septembre 2013

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Gilbert ORCEL
- **Date et lieu de naissance** : Né le 28 mars 1946 à Huez. Mme Jullian, sage-femme, se déplace à Huez depuis la maternité de Bourg d'Oisans.
- **Famille** : Fils unique. Père né en 1906, agriculteur (vente du lait aux hôteliers) et facteur (pluriactivité). Cousin : Bernard Orcel, membre de l'Équipe de France de ski dans les années 1960.
- **Profession** : Gestionnaire de meublés et moniteur de ski pendant les périodes de vacances scolaires.
- **Parcours de vie** : Électricien pendant 30 ans dans une entreprise de Vienne, où il entre par l'intermédiaire de l'entreprise Manin, entreprise de travaux publics implantée en Oisans. L'hiver moniteur de ski « *comme tout le monde* », gestionnaire de location de chalet (pluriactivité). Actif dans de le comité d'organisation de la Marmotte. Aujourd'hui : gestion des bénévoles et du ravitaillement pour cette course. Président de la section locale de l'Association nationale des anciens, descendants et amis du Maquis de l'Oisans. Quatre mandats en tant qu'adjoint et conseiller municipal à la mairie d'Huez désigné aux sport. En tant que conseiller, a été membre du conseil d'administration de la SATA. Membre du bureau directeur de l'ESF, président du Syndicat local de l'ESF et de la Caisse de secours pendant plusieurs mandats. Habite à l'Alpe d'Huez, secteur du vieil Alpe.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Relation de travail. Nous nous sommes côtoyés à plusieurs reprises lors de mes différents postes dans le tourisme, notamment lors d'une réunion de préparation pour le Tour de France.
- **Prise de contact** : par téléphone.
- **Date et lieu de rendez-vous** : vendredi 6 septembre 2013 à 17 heures au domicile de l'informateur, secteur du Vieil Alpe à l'Alpe d'Huez. Discussion dans le salon, en présence de sa petite fille et de sa femme en discussion avec une amie dans une autre partie du salon. Leur discussion fait un bruit de fond pendant une bonne partie de l'entretien.

- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur politique, quatre mandats en tant que conseiller municipal. Très investi dans l'organisation de la course la Marmotte depuis la création. Originaire de l'Oisans et vit en Oisans.
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement puis tutoiement au cours de la discussion). Beaucoup de bruit lié à la présence de l'enfant. Il m'accueille chez lui en tant qu'acteur du territoire. Il reste dans sa posture d'adjoint au maire à la longue expérience. Il mesure ses propos. Peu loquace au début, il le devient plus sur le sujet de la Marmotte.
- **Durée** : 01 : 17 : 31 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Entretien test. Témoignage à propos de l'évolution de la Marmotte, de l'évolution des remontées mécaniques, la vie rurale en Oisans avant les années 1960.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** /
- **Rencontres ultérieures** : On s'est croisé une fois dans l'été 2017. Appel téléphonique en été 2017 pour discuter à propos des limites communales des territoires Oz, Alpe d'Huez, le Freney pour discuter du lieu d'implantation de la gare d'arrivée du 3^e tronçon du Pic Blanc.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : du Maquis de l'Oisans, du centre équestre de l'Alpe d'Huez, de la course la Marmotte.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	<i>(Je lui explique ce que j'attends de l'entretien : parler des pratiques sportive, et je lui demande de se présenter)</i> Parcours de vie : identité, profession, engagements bénévoles, politiques
00 : 01 : 50	Création et évolution de la course cycliste la Marmotte : <ul style="list-style-type: none"> ○ intérêt de faire le tour des Grandes Rousses, ○ influence politique pour faciliter l'organisation de l'épreuve, ○ diversifications des types d'épreuves au sein de la Marmotte ○ Comparaison avec la « Luc Alphand » qui ne marche pas ○ 1000 participants lors de la première course ○ Aujourd'hui 75% d'étranger participent
00 : 10 : 14	Évolution des remontées mécaniques à l'Alpe d'Huez et de manière générale : le passage du télésiège au téléski.

00 :15 :40	Activité Hippique à l'Alpe d'Huez : opportunisme d'une activité d'été. <i>(Son discours sur le club hippique n'est pas étranger à la présence de la mère de Michaël Mesas, responsable du club)</i>
00 : 19 : 00	Création et évolutions des infrastructures de loisirs à l'Alpe d'Huez : tennis, golf, piscine, patinoire artificielle, la naturelle étant antérieur. La piscine, un atout pour devenir station d'été
00 :20 :50	Déclin de l'hôtellerie qui serait due, selon lui, aux lois de successions françaises qui seraient inadaptées : pas d'arrêt de l'hôtellerie pendant la guerre.
00 :23 :00	Sentier mémoriel auquel il a contribué concernant le Maquis de l'Oisans. Président de la section locale du Maquis de l'Oisans
00 : 26 : 00	Création de la nouvelle église pour accueillir plus de monde. « Un événement majeur dans l'évolution de la station ». [Gilbert Orcel, a participé en tant que chef de chantier à l'installation électrique de l'église]. Lui donne l'occasion de rebondir sur le maquis de l'Oisans. Il parle de M. Leboucher, directeur de l'office de tourisme et ancien maquisard. <i>(La tierce-personne part)</i>
00 : 28 : 48	Création du Palais des sports en 1986 (tennis, salle omnisports, salle de congrès, jeux de boules, salle de presse pour le Tour de France...)
00 : 30 : 25	Satisfaction d'avoir contribué à la réalisation du projet reliant Huez village à la station. A donné de la valeur au foncier. Fier des canons à neige de l'Alpe jusqu'à Huez. « <i>On était le dernier village à ne pas être enneigé de manière artificielle dans toutes les Alpes</i> »
00 : 33 : 20	Essais d'animation calèche qui n'a pas fonctionné mais les chiens de traineau oui (Michaël Mesas)
00 : 33 : 55	Le Tour de France est une opportunité économique fabuleuse pour la station
00 : 36 : 00	L'écologie et ses partisans créaient des contraintes incompréhensibles à ses yeux, notamment par rapport au passage du Tour de France. « <i>Il y a des farfelus qui sont toujours contre les innovations</i> »
00 : 39 : 04	Évolution du domaine skiable de l'Alpe d'Huez (il rappelle l'historique : Étalement des RM : D'abord Villard-Reculas, puis Auris, puis Vaujany. Le projet reliant BO à l'Alpe est un projet interurbain qui doit faire intervenir le département, au même titre que le projet Bourg d'Oisans/Alpe d'Huez, de plus, cela développerait Bourg d'Oisans et rapprocherait l'Alpe d'Huez de Grenoble..

	Projets d'extension pour lesquels il est très favorable : liaison avec Les Deux Alpes.
00 : 41 : 30	Projet Allemont-Oz : paraît enterré, projet Vaujany St Sorlin ne se développe pas en raison de l'opposition des écologistes.
00 : 42 : 40	Problème des lits froids « <i>le drame de nos stations, c'est le manque de lits commerciaux</i> » : la notion de service au client est primordiale à l'heure actuelle.
00 : 45 : 46	Vision de l'avenir : Difficile d'y répondre mais il croît au développement de l'Alpe d'Huez. Critique la scission Oz-Vaujany. À l'opposé d'une logique de regroupement dans le contexte actuel. « <i>De toutes façons, on est obligé de se relier, on ne peut pas vivre sur son petit coin</i> ». La notion de massif des Grandes Rousses ne veut rien dire. Le phare c'est l'Alpe.
00 : 49 : 26	Question du manque de neige à l'Alpe d'Huez : cela n'arrivera pas. Rappel qu'il s'agit d'un cycle et rappelle de l'hiver 1964 sans neige. JO d'Innsbruck (<i>la ville est située à 576 m d'altitude</i>) et rappelle aussi de l'hiver 1948 sans neige. En car jusqu'à Poutran. Cycle climatique, il ne faut pas dramatiser.
00 : 51 : 24	Fonctionnement des RM avant l'acquisition totale par la SATA
00 : 53 : 40	L'activité de son père : agriculteur et facteur. Peu tourné vers le ski.
00 : 55 : 29	Opposition Huez village /Alpe d'Huez, les gens ne s'entendaient pas. Les enfants d'Huez n'apprenaient pas à skier. Aujourd'hui les enfants d'Huez vont à l'école à l'Alpe « <i>Ils ont les mêmes avantages</i> »
00 : 56 : 53	L'Alpe d'Huez, pas un grand site d'alpinisme
00 : 57 : 33	Les écoles de ski à l'Alpe d'Huez. Historique de l'ESF de l'Alpe d'Huez
01 : 02 : 27	Clientèle de l'Alpe d'Huez. D'abord accueil avec beaucoup d'hôtels « vedettes qui descendaient à la Ménandière », puis depuis peu changement de clientèle. « <i>Les Anglais envahissent les Alpes</i> » = Tour operators. L'atout de la création du Club Med en 1986. Clientèle haut de gamme qui se renouvelle. Inquiet pour l'avenir de ce club. Ils ne savent pas ce qu'ils vont faire du bâtiment. Bail sur le terrain avec l'Alpe d'Huez.
01 : 06 : 07	Problème de droits de succession en France. Oblige les propriétaires à revendre les bâtiments pour les partager entre les héritiers. Et contraintes réglementaires des normes de sécurité (portes coupe-feu....) Problème des 35 heures pour les salariés. (<i>Essoufflement de l'entretien</i>)
01 : 09 : 45	Évolution des effectifs de la Marmotte : si on ne crée pas d'événements, amener les gens en montagne n'est pas chose aisée.

01 : 11 : 40	<p>Opportunité des événements :</p> <p>VTT, Mégavalanche : permet de développer l'été et de rentabiliser les remontées mécaniques plutôt que des promeneurs contemplatifs.</p>
01 : 13 : 43	<p>La randonnée</p> <p>Suite à des réunions avec Oisans Tourisme, il considère que la clientèle ciblée par cette structure n'est « <i>pas la bonne</i> ». Cette pratique n'apporte pas de retombées majeures pour l'économie locale. Il propose la création d'un golf dans la plaine. « <i>C'est quand même bien en poupe ça</i> ».</p>
01 : 14 : 38	<p>Favorable à toute activité sportive pouvant apporter sur le territoire de l'Oisans une clientèle ayant un bon pouvoir d'achat.</p> <p>Nécessité de concurrencer les autres sites en proposant de la qualité. Exemple du golf de Corrençon.</p> <p>Golf en montagne : trop difficile à entretenir. Dans la plaine de mai à octobre. « <i>Je ne vois que cela comme créneau</i> ».</p> <p>Le cheval : difficulté à l'Alpe d'Huez, ne peut pas fonctionner par tous les temps.</p> <p>Sports d'eaux-vives : limités</p>
01 : 16 : 50	<p>Le trail :</p> <p>commence à être à la mode mais ne fait pas fonctionner les remontées mécaniques.</p> <p>« <i>Comparativement à un cycliste, l'équipement n'est pas comparable, donc le pouvoir d'achat n'est pas le même non plus. On en revient toujours à l'économie. On est obligé</i> »</p>
01 : 17 : 31	FIN

4- ANONYME, dimanche 18 octobre 2014

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : ANONYME
- **Date et lieu de naissance** : Né à Vichy
- **Famille** : Parents agriculteurs puis père cuisinier et mère serveuse, puis hôteliers (saisons d'hiver en montagne, saisons d'été en plaine). Puis la famille s'installe aux Deux Alpes dans les années 1960.
- **Profession** : Moniteur de ski aux Deux Alpes
- **Parcours de vie** : hôtelier, membre du bureau directeur du SNMSF, membre du bureau directeur du club des sports des Deux Alpes.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : collègue de travail de mes parents et moi-même à l'ESF des Deux Alpes.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : dimanche 18 octobre 2014 à 9 heures 30, au domicile de l'informateur.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : (tutoiement). Témoin et acteur de l'évolution de la station des Deux Alpes
- **Déroulement de l'entretien** : Accueil sympathique. Parole très mesurée. Ne se sent pas légitime pour être interrogé.
- **Durée** : 01 : 12 : 02 (deux enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : entretien réalisé dans le cadre de la rédaction d'un article sur le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : quelques magazines Traces (magazine à l'usage des moniteurs, édité par le SNMSF)
- **Rencontres ultérieures** : à l'ESF des Deux Alpes

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : l'évolution de la clientèle
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'entretien
00 : 01 : 52	Présentation de sa famille par l'informateur.
00 : 03 : 15	Le parcours classique pour devenir moniteur, la tradition du club des sports, culture sportive
00 : 04 : 58	Parcours au sein de l'ESF des Deux Alpes. Développement de la clientèle des TO, création d'une école de ski concurrente
00 : 09 : 05	Les moniteurs peuvent faire une carrière de maire
00 : 12 : 00	Le club des sports
00 : 14 : 40	Relations moniteurs/remontées mécaniques. Question de l'influence sur les décisions des RM « <i>on ne nous écoute pas</i> »
00 : 16 : 00	Moniteur animateur et rôle pour le secours en avalanche
00 : 17 : 35	Implication du SNMSF pour le démarchage de la clientèle. Soutien de France Montagne
00 : 19 : 00	Clientèle démarchée : britannique, belge, hollandaise. Moniteur acteur économique
00 : 20 : 36	Le déplacement de l'ESF du bâtiment des lutins à la Maison des Deux Alpes suite à la scission au sein de l'ESF et à la création de l'ESI. Raisons de la scission.
00 : 23 : 11	L'Oisans ne représente « rien » par exemple comparativement à la Tarentaise. L'Oisans c'est l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes. C'est ce qui est vendu aux touristes britanniques. « <i>L'Oisans c'est un tout petit territoire, c'est comme si tu partais à Londres vendre le Queyras ou le Dévoluy</i> ».
00 : 25 : 45	ESF des Deux Alpes : bien « <i>dans le moule</i> » du syndicat
00 : 28 : 38	Avenir du métier : dépendant de la fréquentation de la station. Nécessité de développement des compétences du moniteur.
00 : 31 : 00	Plusieurs projets de constructions annulés parce qu'il n'y a plus d'acheteur d'appartements
00 : 32 : 40	Un projet de construction en détail. Problème des métiers de la neige, la clientèle n'est pas extensible.
00 : 35 : 34	Explications : abandon des classes de neige = préjudiciable à la profession. Le ski scolaire

00 : 37 : 48	Mons de skieurs, plus de contemplatifs. Avant les gens étaient sportifs. La compétition était mise en avant. Modèle de diffusion du ski. Identification aux champions.
00 : 41 : 03	Les stations et l'image des champions (recherche de notoriété spontanée), l'exemple du Luc Alphand
00 : 43 : 50	La concurrence aux Deux Alpes a voulu se démarquer. « <i>Mais au bout de deux mois ils faisaient la même chose que nous</i> »
00 : 45 : 18	Les moniteurs italiens aux Deux Alpes : une mode pour les Italiens de venir aux Deux Alpes « <i>comme tu allais à St Trop</i> ». Ski d'été : réduction de l'activité estivale en raison du manque de neige
00 : 48 : 30	Concurrence de moniteurs indépendants (Jean-Loup Courtier, Charlotte, Damien Albert, Jérémy). Concurrence de l'UCPA.
00 : 51 : 50	Une station fonctionne comme un écosystème : sans les moniteurs cela ne marcherait pas, sans les remontés non plus
00 : 53 : 18	DAL : regret d'un manque de reconnaissance des moniteurs par les remontées mécaniques. Territoire impacté par les décisions des remontées mécaniques
00 : 57 : 28	Années sans neige dans les années 1980 : difficiles
00 : 58 : 56	Famille
01 : 01 : 35	Clientèle des Deux Alpes dans les années 1960, clientèle chic. Puis transformation de l'hôtellerie pour les comités d'entreprise
01 : 04 : 55	Évolution des infrastructures d'hébergement aux Deux Alpes : rachat par des promoteurs qui transforment en appartements
01 : 07 : 39	Projet de lotissement en cours
01 : 08 : 35	Rapports mairies / remontées mécaniques
01 : 09 : 17	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	L'image actuelle des moniteurs de ski. Réglés sur l'horloge. Avant les moniteurs faisaient du démarchage dans les magasins de sport, dans les hôtels en tenue, chemise blanche, pull rouge, ils allaient se montrer. Si on est absent, on n'a pas d'impact. « <i>On voyait du rouge</i> ». Évolution de la société.
00 : 02 : 46	Fin (partie 2)
01 : 12 : 02	FIN

5- Pierre DODE, samedi 1^e novembre 2014

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Pierre (Marie) DODE
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1943 à Venosc
- **Famille** : Parents originaires de Venosc. Agriculteurs. Père : conseiller municipal en 1947. Ses parents s'établissent sur le plateau en 1948 à l'année. Avant 1948 alternance entre l'hiver dans la vallée et l'été sur le plateau. Il a un frère qui possède aujourd'hui une attraction sur le bas des pistes des Deux Alpes, un robot simulateur d'avalanche, « Robocoaster », et une sœur (décédée). Il se marie à vingt-et-un ans. Il tient l'hôtel avec sa femme. Enfants : son fils Brice tient le magasin Dode Sport, sa fille Aurélie tient aujourd'hui l'hôtel de famille, ouvert en 1968.
- **Profession** : Hôtelier
- **Parcours de vie** : Études commerciales en comptabilité. Moniteur de ski, diplôme national en 1967. Diplôme d'entraîneur en ski alpin. 1967 : directeur technique de l'ESF des Deux Alpes. En 1971 : directeur de l'ESF Deux Alpes, poste qu'il occupe pendant 5 ans.
Hôtelier, Hôtel les Mélèzes, clientèle familiale, toujours cette clientèle aujourd'hui. En 1977 il entre au conseil municipal en tant que premier adjoint. Le maire M. Perceval démissionne. Pierre Dode devient maire en 1979. Quatre mandats de maire de 1979 à 2001.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Mes parents le connaissent car il a été leur directeur à l'ESF des Deux Alpes et notre maire.
- **Prise de contact** : Par téléphone.
- **Date et lieu de rendez-vous** : samedi 1^e novembre 2014 à 17 heures 30 à l'hôtel les Mélèzes, son lieu d'habitation.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du développement touristique de la station des Deux Alpes en tant que maire. A lancé de gros programmes immobiliers (Place de Venosc, ZAC du Soleil). Parole aisée et mesurée. Discours d'un homme public. Directeur de l'ESF des Deux Alpes.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien réalisé dans son bureau, espace professionnel. Pas de contact avec des éléments de sa vie personnelle (objets, famille, lieu).
- **Durée** : 01 : 27 : 43 (un enregistrement)

- **Finalité du témoignage** : entretien réalisé dans le cadre de la rédaction d'un article sur le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : les valeurs associées au métier de moniteur de ski. Le projet de route reliant Venosc village à la station dans les années 1970.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquêteur, et but de l'entretien et demande de présentation de l'informateur. Famille
00 : 01 : 53	Études commerciales. Diplôme de capacitaine en ski alpin. Mariage.
00 : 03 : 24	Historique de l'hôtel les Mélèzes (10 permis de construire au cours de l'histoire de l'hôtel en fonction des modifications et agrandissements successifs)
00 : 04 : 15	Direction de l'ESF de 1971 à 1976
00 : 07 : 56	Son arrivée au poste de maire, « <i>une histoire de famille</i> », son père a été conseiller municipal depuis 1947.
00 : 10 : 30	Actions dans le cadre de son poste de direction à l'ESF des Deux Alpes : Création du « <i>Fidski</i> » pour fidélisation de la clientèle, adoption d'une tenue spéciale pour l'ESF des Deux Alpes qui se démarque de celle du Syndicat.
00 : 12 : 00	Relations avec le Syndicat : en bonne entente
00 : 12 : 50	Développement du Tout compris, du stade de slalom, développement des compétitions, mise en place d'un système de chronométrage « <i>modernisation</i> » du système technique, en binôme avec Gilbert Gravier, directeur technique de l'ESF.
00 : 15 : 36	Les attentes de la clientèle : apprentissage, relation de proximité moniteur/élève
00 : 16 : 58	Le rôle du moniteur de ski dans la station. Aujourd'hui transformation en usine à ski. « <i>on loue un moniteur</i> ».
00 : 19 : 40	Arrivée de la concurrence : Jean Loup Courtier. Position dominante de l'ESF. Diversification des pratiques : ski acrobatique, deltaplane.

00 : 20 : 20	La clientèle de l'hôtel les Mélèzes
00 : 22 : 21	L'ESF dans une station : un socle structurel Symbole des pulls, rouge, une institution, un rôle fédérateur, concurrence inconcevable
00 : 26 : 00	Le nécessaire développement d'une commune passe par la construction. Ses mandats successifs ont permis de lancer et faire aboutir de grands projets nécessaires au développement de Venosc. ZAC du Soleil.
00 : 29 : 56	Aujourd'hui la puissance de décision vient des remontées mécaniques
00 : 30 : 50	Les erreurs commises par la société de RM pour n'avoir pas écouté les conseils des moniteurs. Rapports moniteurs de ski/DAL.
00 : 36 : 00	Relations Venosc/Mont de Lans
00 : 40 : 40	Le projet de route de Venosc aux Deux Alpes : pas de route mais obtention de la télécabine
00 : 41 : 41	Historique du financement de la télécabine de Venosc
00 : 47 : 36	Les Jeux Olympiques de Grenoble : impacts sur les Deux Alpes
00 : 48 : 10	Développement de la station des Deux Alpes : la montée en altitude et les stages de ski des Italiens en été
00 : 50 : 58	Fierté de la réalisation du stade de slalom
00 : 53 : 30	L'avenir de la station. Rappel du retour station par la piste bleu qui représente un projet ancien, débloqué par le changement de municipalité côté Mont de Lans
00 : 56 : 27	L'avenir de l'ESF des Deux Alpes. Image du moniteur, relations avec la Grave : hypothèse de reprise par la CDA. Convention à termes en 2017.
01 : 01 : 15	Communauté de communes de l'Oisans
01 : 02 : 35	Aujourd'hui : embellir plutôt que construire. Problème des lits froids « <i>On se retrouve donc avec des lits froids. Bon, alors qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut recréer des résidences de tourisme pour que dans 9 ans on se retrouve encore avec des lits froids, c'est, c'est la fuite en avant ce n'est pas possible. Pour moi, ça ne tient pas la route. Et des lits pour l'instant il y en a assez, il faut les réaménager, il faut trouver des solutions, ils ont commencé, DAL avec les communes etcetera il faut continuer dans ce sens-là. Mais faut, on ne peut pas encore empiler, empiler les lits parce que puis bon d'abord il n'y a plus de zones je dirais aujourd'hui heu constructible</i> ».
01 : 05 : 47	L'atout des Deux Alpes l'été et le glacier. Devenus par l'affluence des Italiens « <i>la station des Italiens</i> ». Slogan de l'ESF : « <i>Skiez l'été, l'école est ouverte</i> »

01 : 08 : 40	Le club des sports est indispensable, c'est une œuvre sociale. Référence au ski de haut niveau. Gisèle Tessa, secrétaire du premier bureau du club.
01 : 12 : 45	Événementiel : référence à Val d'Isère avec le Critérium de la première neige.
01 : 14 : 03	Positionnement de la station : nécessité d'attirer les familles. « <i>La jeunesse sur les pistes, cela devient tragique</i> » (trop de jeunes, d'incivilités, danger). Aujourd'hui le moniteur de ski travaille trop à la montre (à la chaîne), moins de convivialité avec les clients
01 : 20 : 33	Les sports d'hiver vont-ils continuer à être toujours aussi attractifs ? Cherté du forfait de ski
01 : 25 : 35	Comparaison des prix du forfait Col du Coq/les Deux Alpes à l'avantage des Deux Alpes.
01 : 27 : 43	(<i>En fin d'entretien me demande des nouvelles de mes parents, arrêt de l'enregistrement</i>). FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Éric GRAVIER
- **Date et lieu de naissance** : Né le 16 juin 1970 à St Martin d'Hères.
- **Famille** : père entrepreneur de travaux publics et directeur de l'ESF, originaire de Mont de Lans, mère institutrice, originaire de Villar d'Arène, un frère moniteur de ski. Marié, deux enfants.
- **Profession** : directeur technique du SNMSF
- **Parcours de vie** : compétition au club des sports des Deux Alpes, ski-études à Villard de Lans, section haut-niveau à Albertville, Coupes d'Europe. Études : DUT finances, comptabilité en trois ans (adapté au statut haut-niveau). Équipe de France universitaire pendant deux ans. Essais techniques pour le matériel de la marque Salomon, située à Rumilly. Dans le même temps, études : licence en économie et gestion d'entreprise. Une saison en tant que moniteur de ski aux Deux Alpes en 1996. Intègre le bureau d'étude Salomon pour les essais neige et le développement du ski de course. Se prépare pour le Challenge des moniteurs de Serre-Chevalier 1996, il se place 5^e. Au printemps, embauché à l'ENSA à la demande d'Alain Girier en tant que professeur. Gagne le Challenge des moniteurs en 2000. Souhaite revenir travailler à l'ESF des Deux Alpes. Au printemps 2002, il est élu directeur de l'ESF. Réalise deux mandats et le début d'un troisième pendant un an. Il arrête en même temps que le directeur technique. Dans cette période il est également président du Club des sports. Travaille un an dans l'entreprise de son père. Entre au SNMSF au printemps 2012 en tant que directeur technique au départ à la retraite de Roger Mure-Ravaud (poste pendant 37 ans). Habite aux Deux Alpes.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : collègues de travail à l'ESF.
- **Prise de contact** : Par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : vendredi 28 novembre 2014 à 9 heures 30 au Syndicat National des Moniteurs du Ski Français à Meylan, dans une salle de réunion.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : représentant du SNMSF. Ancien directeur de l'ESF des Deux Alpes. Né en Oisans, vie en Oisans.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien cordial.

- **Durée** : 01 : 15 : 39 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : entretien réalisé dans le cadre de la rédaction d'un article sur le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : pas au moment de l'entretien mais j'ai consulté les revues Traces de 1980 à 2015 dans un bureau mis à ma disposition par le SNMSF.
- **Rencontres ultérieures** : Lors du Colloque de l'ENSA à Chamonix et aux Deux Alpes sur les pistes de ski.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : l'harmonisation des diplômes de moniteurs à l'échelle européenne, la concurrence étrangère.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Explication par l'enquêteur du contenu de la recherche, le cadre dans lequel elle se déroule (Labex Item). Objet de la visite : la rédaction d'un article sur les moniteurs de ski à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans de l'ENSA. Demande à l'informateur de se présenter : famille, parcours, profession.
00 : 08 : 51	Professeur à l'ENSA, il gagne le Challenge des moniteurs en 2000.
00 : 11 : 06	Retour à l'ESF des Deux Alpes en 2001 et élection au poste de directeur en 2002. Souvent le directeur est en désaccord avec le directeur technique (contre-pouvoir). Exerce neuf ans à ce poste, deux mandats et une partie d'un troisième en très bonne collaboration avec le directeur technique qui souhaite démissionner de son poste.
00 : 17 : 00	En même temps, il occupe le poste de président du club des sports
00 : 21 : 50	Le rôle des moniteurs et d'une structure comme l'ESF des Deux Alpes : incontournables, enseignement, culture du ski.
00 : 23 : 55	Historique de la station des Deux Alpes, tournant dans les années 1970 : afflux de travailleurs de l'extérieur, attractivité de la station, besoin de main d'œuvre.
00 : 24 : 53	Le métier de moniteur devient un vrai métier, permet de ne travailler que l'hiver essentiellement dans les grandes stations de ski. Population saisonnière exogène au territoire.

00 : 28 : 00	Une station : un ensemble d'acteurs qui travaillent ensemble : office, RM, moniteurs, commerçants... Adaptation de l'ESF à la clientèle : jeune, freestyle, snowboard.
00 : 29 : 53	Les intérêts des uns ne sont pas forcément ceux de tout le monde : il est nécessaire de créer un « <i>esprit station</i> »
00 : 30 : 37	Concurrence européenne entre les différents diplômes, harmonisation au niveau européen.
00 : 32 : 08	Valoriser les services de l'ESF par rapport aux concurrents étrangers, aux yeux des opérateurs de remontées mécaniques (Différents services : jardin d'enfants, club piou-piou, stade, animation, organisation de prestations sur mesure). Montrer le rôle de développement, d'animation et de secours.
00 : 33 : 36	« <i>On est là depuis l'origine, depuis 1945, donc on a mis en place des choses et on y tient aussi c'est-à-dire qu'on ne peut pas accepter qu'on nous dise "maintenant nous on arrive poussez-vous de là on s'y met". Alors que depuis l'origine les moniteurs bon ESF, les gens du coin, ce sont eux qui ont mis la main à la poche pour monter les structures, etcetera, etcetera, et développer ce qui s'est fait depuis 65 ans</i> ».
00 : 34 : 50	Oisans : deux gros générateurs d'emplois : l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes « <i>font bénéficier de leurs infrastructures à l'ensemble de l'Oisans</i> »
00 : 35 : 35	Relations des ESF de l'Oisans entre elles : bonne entente, travail en commun sur le démarchage. Clientèle des Deux Alpes aujourd'hui : essentiellement des TO.
00 : 37 : 15	Organisation des stages ENSA et SNMSF aux Deux Alpes « <i>où il y a de la neige</i> ».
00 : 39 : 00	Partenariat société de RM/ESF : damage.
00 : 40 : 30	Développement de l'événementiel : organisation de courses pour les clients. Regrette l'arrêt du Mondial du ski et du snowboard. « <i>La neige, notre cœur de métier</i> »
00 : 46 : 00	Plus facile de lancer la saison à la Toussaint que de stimuler l'activité au printemps
00 : 46 : 45	Transformation de la clientèle : des Tour operators, aux Deux Alpes essentiellement des Britanniques, des Hollandais, des Belges. Ils permettent d'assurer un volume d'activité. Plus beaucoup d'hôtellerie traditionnelle.
00 : 48 : 00	Identité, légitimité du moniteur de ski
00 : 52 : 00	La défense de la profession passe par un diplôme unique. 70% de l'activité des moniteurs de ski : les enfants
00 : 53 : 04	Exemple des « <i>sous-diplômes</i> » suisses.

00 : 55 : 00	Harmonisation des tests au niveau européen. Eurotest depuis 2000.
00 : 58 : 00	ESF représente 98% des moniteurs en France. Concurrence aux Deux Alpes, à l'Alpe d'Huez quasiment inexistante.
01 : 02 : 00	Mise en place du pacte intergénérationnel. Conflit générationnel.
01 : 06 : 23	Classement des ESF présentation dans le magazine Traces à partir d'un indice pour ne pas donner les chiffres bruts.
01 : 08 : 00	L'avenir par rapport à une potentielle pénurie de neige « <i>nous le métier existe que s'il y a la matière</i> »
01 : 11 : 00	Milieu familial de l'enquête : père, mère, grands-parents.
01 : 15 : 39	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : ANONYME
- **Date et lieu de naissance** : _
- **Famille** : _

- **Profession** : Moniteur de ski
- **Parcours de vie** : Ski-club à St Pierre de Chartreuse (le ski-club organise des entrainements aux Deux Alpes en été et en hiver), _
Il passe par les Classes Montagne à Bourg d'Oisans, puis il prépare le test technique, le stage de mise en situation se déroule aux Deux Alpes.

–

Autres remarques : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : _
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : 6 janvier 2015

- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : _
- **Déroulement de l'entretien** : _

- **Durée** : 01 : 25 : 50 (un enregistrement). Discours très consensuel notamment sur les rapports moniteurs/remontées mécaniques

- **Finalité du témoignage** : Information sur le métier de moniteur de ski
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : _

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : les différentes clientèles, l'aménagement du bas des pistes, les difficultés rencontrées par les remontées mécaniques pour implanter des infrastructures ne sont pas toujours visibles.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquête
00 : 01 : 54	Parcours de vie. Compétition, préparation au métier de moniteur, différentes activités saisonnières.
00 : 04 : 50	Au début les moniteurs de ski étaient issus de la montagne
00 : 05 : 32	Rôle des moniteurs de ski et de la pluriactivité à la mono-activité.
00 : 07 : 45	La retraite de moniteur de ski
00 : 08 : 31	Temps écoulé entre le début de la formation et la fin du diplôme (4 ans). Pour devenir permanent à l'ESF 8 ans.
00 : 09 : 44	Périodes de forte activité pendant les vacances, de moindre activité hors vacances
00 : 12 : 00	Les différentes typologies de clientèles en fonction des stations. Positionnement des Deux Alpes
00 : 13 : 37	Rapports moniteurs/société de remontées mécaniques
00 : 14 : 41	Implication d'une équipe de moniteurs dans l'aménagement du Front de neige
00 : 18 : 40	Pour l'aménagement du terrain les moniteurs de ski sont aptes à conseiller en fonction des niveaux de la clientèle
00 : 20 : 17	Les souhaits de l'ESF pour l'aménagement du front de neige : plus de convénience. « Il y a plein de, de mégapoles qui, qui utilisent du transport par câble pour le, pour le transport urbain c'est quand même dommage qu'une station de ski l'utilise pas aussi ». À l'Alpe d'Huez exemples de la télécabine et du train de cabines au-dessus de l'office de tourisme. Exemple à Vaujany : escalator, tapis roulant. Réflexion doit prendre en compte l'esthétique : les aménagements sont moins jolis l'été sans neige.

00 : 24 : 35	Convention sur la gestion des risques échafaudée à la demande du SNMSF, questions de la responsabilité du moniteur. Prévention
00 : 26 : 22	Le risque d'avalanches aujourd'hui : gestion à 100% par les remontées mécaniques. Réquisition possible des moniteurs lors des sondages avalanches « <i>us et coutumes de la montagne</i> »
00 : 29 : 50	Répartition des différents types de clientèles. Adultes, cours de snowboard. Travail sur des cibles de clientèles spécifiques. Stages hors-piste, freestyle, seniors ski nordique mais pas adapté aux Deux Alpes.
00 : 36 : 00	Handiski
00 : 36 : 58	Évolution des moniteurs permanents par rapport aux temporaires
00 : 39 : 00	La concurrence
00 : 40 : 52	Démarchage de l'ESF
00 : 41 : 00	On attire du monde parce que la « <i>vitrine ESF</i> » est attrayante
00 : 42 : 00	Syndicat : implication au niveau marketing
00 : 44 : 00	Démarcation de l'ESF de la concurrence « <i>l'étoile, un atout à défendre bec et ongles</i> »
00 : 45 : 00	Charte d'échange des moniteurs
00 : 47 : 08	Stages Piou-piou : communication au niveau national (toutes les ESF)
00 : 48 : 00	Produit « ados » qui marche très bien aux Deux Alpes
00 : 49 : 47	Le responsable snowboard à l'ESF des Deux Alpes, il gère aussi le kid's park.
00 : 51 : 19	Produit freestyle ski et snowboard orienté l'hiver sur le label Freestyle motion et l'été sur les stages DA Camp.
00 : 53 : 07	Question des Go Pro utilisées par les clients. Le ski scolaire.
00 : 55 : 49	Transfert de moniteurs entre écoles concurrentes
00 : 58 : 52	Le stade de slalom déplacement en fonction des conditions de neige et des contraintes de place
01 : 00 : 40	Le démontage d'un télésiège ancien au profit de la piste bleue de retour station
01 : 02 : 35	Adaptation des moniteurs à leur environnement. Ils n'auront pas le choix
01 : 04 : 00	Air bag aux Deux Alpes
01 : 05 : 06	L'influence des moniteurs de ski sur le territoire
01 : 07 : 40	L'implantation des remontées mécaniques est soumise à de nombreuses contraintes
01 : 09 : 12	Ses commentaires sur la diminution de l'implication des moniteurs dans les conseils municipaux de Mont de Lans et Venosc

01 : 11 : 00	Plus facile d'être originaire de l'Oisans pour être élu dans un conseil municipal
01 : 12 : 32	– Choix de vivre dans un village et non dans la station même
01 : 14 : 29	– – « A partir du moment où on fait partie des acteurs économiques, y'a pas forcément besoin de...de, j'allais dire, de dormir sur le plateau, pour s'imprégner de, du fonctionnement »
01 : 17 : 24	Réflexions sur les maires des communes de Mont de Lans et Venosc qui ont un diplôme de moniteur de ski.
01 : 19 : 27	Évolution des pratiquants de la compétition au loisir. L'altitude, un atout, des réflexions à porter sur le bas des pistes. Marché du ski mature mais stable.
01 : 23 : 37	Évolutions climatiques : les stations qui vont survivre sont celles capables de proposer un enneigement. Les dunes de sables, les dômes artificiels « <i>pour moi ce n'est pas du ski, c'est un parc de loisirs [...] on a quand même des racines montagnardes qui font qu'on évolue dans un milieu naturel</i> ».
01 : 25 : 50	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Yves BERLIOUX
- **Date et lieu de naissance** : Né le 13 février 1957 à Ornon.
- **Famille** : Mère institutrice, père maçon qu'Yves a très peu connu. Fils unique. A deux garçons.
- **Profession** : architecte
- **Parcours de vie** : il part voyager à vélo à dix-sept ans. Coureur semi-professionnel en cyclocross, cycliste passionné, vététiste. Formation d'architecte. A fait plusieurs métiers dans le bâtiment : maçonnerie, charpente, conseil, expertise, pilotage, conception, suivi de travaux. Habite à Ornon.
- **Autres remarques** : sportif passionné par les sports d'endurance. Pratique le vélo itinérant à l'étranger (Europe, Amérique) régulièrement.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Amicale. On se connaît bien depuis l'organisation du premier marathon VTT co-organisé par Oisans Tourisme et les offices de tourisme de l'Oisans au printemps 2003. Yves avait en charge le secteur du plateau d'Emparis, la gestion des bénévoles ainsi que la conception du tracé. Mon travail était de coordonner les équipes sur le parcours et la mise en place du dispositif sécurité-secours.
- **Prise de contact** : par téléphone. (En consultant les archives du Dauphiné Libéré j'ai constaté que de nombreux articles font référence à Yves Berlioux et ses résultats).
- **Date et lieu de rendez-vous** : mercredi 21 décembre 2016 à 8 heures 30, au domicile de l'enquêteur. Il a préféré se déplacer à Bourg d'Oisans. (*Cet entretien semi-directif en face à face fait suite à un premier entretien téléphonique le 1^{er} décembre 2016 à 22 heures qui a duré 34 minutes*).
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Pratiquant du vélo de route, du VTT, compétition à haut niveau dans les deux disciplines, originaire d'un village de l'Oisans, et expérience de vie à Ornon.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Long entretien circonstancié.
- **Durée** : 2 : 23 : 50 (deux enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : Témoin clé de l'activité cycliste sous toutes ses formes.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Aucun au moment de l'entretien mais des échanges par mails ultérieurs. Envoi par mail d'un article de journal du Dauphiné Libéré daté de 1994 « Yves Berlioux annonce la couleur » et un autre article du Bulletin Officiel Dauphiné-Savoie de

cyclisme de 1998, p.32 « Rencontre avec un sportif hors du commun », une interview portrait d'Yves Berlioux.

- **Rencontres ultérieures** : à Bourg d'Oisans.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : Du Tour de France et du vélo de route, de la transformation de l'Oisans par le vélo de route.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Présentation de l'entretien par l'enquêteur
00 : 02 : 50	L'arrivée au vélo d'Yves Berlioux dans son enfance
00 : 04 : 31	Différentes formes de cyclisme : cyclocross/route
00 : 06 : 00	Le cyclocross
00 : 07 : 55	Le cyclomuletier, le cyclocrossman
00 : 11 : 20	Au début c'était du bricolage, le matériel était fragile, innovations techniques
00 : 12 : 39	De grands changements avec le VTT : la forme compétitive
00 : 13 : 55	Courses amenant du monde, organisées par chaque commune
00 : 14 : 35	L'Oisans pas une tradition de vélo
00 : 15 : 50	De temps en temps une épreuve sportive : le BRA la référence, le Trophée des Rousses
00 : 17 : 18	L'Oisans « c'est dur »
00 : 17 : 50	Les licenciés étaient de clubs ailleurs qu'en Oisans
00 : 18 : 57	L'Oisans terre de VTT de descente
00 : 00 : 00	Valeurs recherchées dans le cross-country et la descente
00 : 21 : 40	Valeurs recherchées dans le cross-country et la descente
00 : 26 : 10	Les événements et le début du vélo en Oisans : le VTT
00 : 27 : 55	Les pratiquants du cross-country et du VTT de descente ne sont pas au même endroit en Oisans
00 : 29 : 00	Le cyclo-cross ne peut se développer en Oisans, terrain trop exigeant
00 : 29 : 45	Oz, Vaujany et Auris sur le créneau descente
00 : 30 : 50	Le vélo de route en Oisans : les raisons du succès

00 : 33 : 08	Conflit FFC, FFCT, la Marmotte seulement pour la FFCT, le boom des cycloportives
00 : 35 : 57	L'Oisans n'a pas une culture du vélo de route, pas de club, pas de jeunes
00 : 39 : 59	Transformation du territoire par le vélo
00 : 46 : 02	Le projet de piste cyclable dans la plaine
00 : 46 : 53	Problème de changement de municipalité et de choix d'étiquette politique pour se faire élire
00 : 51 : 19	Piste cyclable : projet en cours de finalisation
00 : 56 : 55	Fat bike
00 : 57 : 13	Vélo électrique
01 : 00 : 27	L'Oisans déclencheur de nouvelles pratiques ?
01 : 01 : 00	Numéros sur les virages de la route reliant Bourg d'Oisans à l'Alpe d'Huez
01 : 01 : 42	Georges Edwards
01 : 02 : 36	Créateur de la Mégavalanche
01 : 04 : 22	Le nom Alpe d'Huez, un déclencheur
01 : 06 : 20	Transformation du paysage par la pratique. Transformation de la pratique par le territoire
01 : 08 : 00	Transformation du territoire par la descente
01 : 09 : 15	Du « je n'y crois pas » au « j'y crois : exemple : La Marmotte. Terrain propice : l'Alpe d'Huez
01 : 10 : 39	Accélérateur de l'Alpe d'Huez après 1976 : pourquoi ?
01 : 11 : 46	Dans les années 1960 l'Oisans c'était la montagne, la Bérarde, la randonnée
01 : 13 : 40	Enjeu dans les années 1980 : le vélo de route
01 : 14 : 16	Enjeux : aujourd'hui ? Pas de grandes innovations
01 : 14 : 48	Le vélo au sommet de la Meije : il n'y croit pas
01 : 15 : 56	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Station du Col d'Ornon, projets d'implantation sur le Taillefer et le Galbert
00 : 02 : 16	Impossible de diversifier la station d'Ornon sur le VTT
00 : 05 : 12	Trail : Trophée de la Bérarde, Alpe 21, Défi de l'Oisans
00 : 08 : 45	Engouement pour le trail
00 : 10 : 28	Kilomètres verticaux
00 : 12 : 43	Est-ce que les gens ont envie de se mettre au triathlon ?

00 : 17 : 20	Le marathon VTT : un échec
00 : 18 : 20	La réussite d'un événement : le fruit du hasard
00 : 20 : 00	Son expérience de cycliste professionnel
00 : 22 : 10	Sa passion pour les voyages à vélo itinérants
00 : 24 : 32	Entraînement : peu de cyclistes l'hiver en Oisans
00 : 25 : 00	Métier : architecte
00 : 25 : 30	Enfance
00 : 27 : 11	Le regard des gens de l'extérieur a changé : pourquoi tant de cyclistes ?
00 : 29 : 56	Comment le vélo peut continuer
00 : 31 : 40	Transformation de Bourg d'Oisans par le vélo
00 : 35 : 14	Les femmes et le vélo, le look cycliste
00 : 36 : 50	Le magasin « Cycles et Sports »
00 : 39 : 00	Magasin de cycle tenu par des Anglais
00 : 42 : 58	Beaucoup d'hôtels à Bourg d'Oisans dans les années 1960
00 : 45 : 18	Les loueurs de meublés vivent du cyclisme, même à Clavans !
00 : 47 : 25	Pollution et cyclisme
00 : 50 : 15	Ouverture et agrandissement d'axes routiers par le cyclisme
00 : 52 : 36	Si le Tour de France arrive sur une surface en terre au Plateau d'Emparis, les gens vont faire pareil
00 : 55 : 00	L'hôtel « <i>Le Bon Accueil</i> » aux Ougiers (hameau de la commune de Venosc [<i>avant janvier 2017 fusion des communes</i>]), tenu par Léon et Monique
00 : 56 : 35	Les Hollandais sont pour beaucoup dans le développement de l'Oisans
00 : 58 : 31	Exemple de l'île de Majorque devenue « <i>enclave allemande</i> »
01 : 00 : 33	Dans l'Oisans les montagnards ne laisseront pas leur place, donc pas possible que l'Oisans devienne une enclave hollandaise.
01 : 02 : 13	Le frein de l'attrait pour la montagne
01 : 07 : 35	Diversification des pratiques
01 : 07 : 54	Fin (partie 2)
02 : 23 : 50	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jean-Rémy OUGIER
- **Date et lieu de naissance** : Né le 25 février 1949
- **Famille** : parents agriculteurs. Père employé un moment aux remontées mécaniques des Deux Alpes (pluriactivité). Il a quatre frères et sœurs. Il a deux enfants dont une fille professeur.
- **Profession** : retraité
- **Parcours de vie** : Salarié à Grenoble. Vie à Vif. Maison de famille à Besse qui devient sa résidence secondaire.
- **Autres remarques** : maire de Besse de 1993 à ce jour.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : On se connaît pour avoir travaillé en collaboration dans le cadre d'Oisans Tourisme et de l'organisation des événements VTT lorsque j'étais en charge du dispositif de sécurité et de secours sur les courses.
- **Prise de contact** : Le maire reçoit deux après-midis par semaine le mardi et le vendredi. Je me rends à son bureau mais il a été averti de mon passage.
- **Date et lieu de rendez-vous** : vendredi 23 décembre 2016 à 16 heures. En mairie.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur politique. 8^e Vice-président de la Communauté de Communes de l'Oisans : délégué responsable du Service d'Entretien du Paysage et des Espaces Publics (SEPEP), valorisation, animation et accès aux alpages, délégué à l'APAO (association de promotion de l'agriculture en Oisans), délégué à la commission départementale Nature Paysages et Sites. Habitant d'un village de montagne.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien dans une ambiance conviviale.
- **Durée** : 00 : 31 : 05 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Porte-parole des villages de l'Oisans.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant. Il me propose de prendre rendez-vous pour consulter les archives des comptes rendus des conseils municipaux.
- **Rencontres ultérieures** : néant.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé :** Projets de développement de remontées mécaniques dans la vallée du Ferrand dans les années 1980 arrêtés par le classement du Plateau, l'hôtel Alpin « *une institution en vente* », volonté de tirer profit de la clientèle touristique, la randonnée pédestre.
- **Ce dont il a peu parlé :** /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Explication par l'enquêteur du but de la visite Début de l'entretien sur l'histoire des remontées mécaniques : Projet Alpe d'Huez/Clavans
00 : 02 : 04	Les projets de remontées mécaniques à Besse en Oisans : les arguments contre
00 : 04 : 58	Projets de développement de RM sur le plateau d'Emparis : le Chazelet. Classement du plateau en site classé (Loi du 2 mai 1930, décret du 10 septembre 1991). Vaujany privilégié.
00 : 06 : 06	Projet Vaujany, SIEPAF et compensations financières « <i>Classement du Plateau d'Emparis « en échange » de l'aménagement de Vaujany</i> »
00 : 09 : 00	Le SIVOM
00 : 12 : 00	Les pratiques de loisirs sportifs mises en avant : la randonnée
00 : 14 : 10	Le vélo à Besse : organisé par d'autres « <i>on en ressort aucun avantage</i> », « <i>Il faut qu'on s'organise</i> »
00 : 15 : 00	Événements sportifs et organisation de la commune : plutôt tournée vers le patrimoine et la promenade
00 : 16 : 01	Les vélos électriques et anticipation de la commune
00 : 18 : 00	Fréquentation de la commune, restauration et hôtellerie
00 : 18 : 12	L'hôtel Alpin à Besse : une institution, que la commune n'est pas en capacité financière de racheter
00 : 21 : 00	Potentiel d'hébergement sur la commune, essentiellement des petits meublés de propriétaires privés.
00 : 22 : 00	Typologie des touristes et référence au Tour de France. Trouve qu'il n'y a pas assez de retombées pour la commune
00 : 23 : 10	La courbe démographique de la commune entre 1950 et 1982 : les explications

00 : 25 : 00	Dans les années 1970 son père a été embauché aux Deux Alpes aux remontées mécaniques. Embauches d'agriculteurs de la vallée du Ferrand pour les Deux Alpes et puis arrêt.
00 : 27 : 50	Les couples qui s'installent sur la commune
00 : 31 : 05	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Henri BRAC de la PERRIERE
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1948 à Meylan.
- **Famille** : Enfance à Meylan. Mariage avec Élisabeth Martin, fille de Jo Martin, directeur de la société de remontées mécaniques la SEDA, divorce. Père de famille.
- **Profession** : Président directeur général de Deux Alpes Loisirs à la retraite.
- **Parcours de vie** : Faculté de Sciences économiques à l'université de Grenoble. Se marie avec Élisabeth, fille de Jo Martin, propriétaire de la SEDA, entreprise de remontées mécaniques aux Deux Alpes. Il termine sa licence de sciences économiques et en été 1972 commence par « *des petits boulots* » aux Deux Alpes, d'abord dans les TP pour l'entreprise Dode (minage), puis il devient employé de bureau au sein de la SEDA, puis secrétaire général. En quelques années devient l'adjoint de Jo Martin. Il participe fortement aux décisions de la société malgré la présence de Jo Martin, notamment pour la construction du DMC (double monocâbles) dont les études démarrent au début des années 1980. Il devient PDG de DAL après 1985. Il est conseiller municipal de 1977 à 1995 aux fonctions de 2^e adjoint (1977, 1983, 1989). Dans cette période il est aussi délégué au SIVOM et à la commission environnement. En 2009, la société DAL est vendue à la Compagnie des Alpes. Il habite aux Deux Alpes.
- **Autres remarques** : pratiquant de snowboard, pratiquant de VTT.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : relation à titre professionnel
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : lundi 26 décembre 2016 à 16 heures au domicile de l'informateur.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du développement des domaines skiables. PDG de Deux Alpes Loisirs pendant 24 ans.
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). Son téléphone a sonné quelques fois mais il n'a pas répondu.
- **Durée** : 1 : 53 : 40 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Acteur majeur du développement économique en Oisans. A encouragé le développement du snowboard et du VTT aux Deux Alpes.

- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant. Il me propose de le solliciter à nouveau si je souhaite des chiffres précis.
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : l'implication nécessaire de l'État pour le développement du tourisme de montagne, la clientèle jeune, « *gucistes* », des Deux Alpes, la gamme d'hébergement des Deux Alpes, aujourd'hui plus grand-chose d'innovant se passe.
- **Ce dont il a peu parlé** : Réserve complète sur sa vie privée.

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	<i>(Présentation de l'entretien et présentation des objectifs de l'entretien hors enregistrement. J'explique la raison de ma visite, le cadre dans lequel je travaille, les thématiques de la recherche, les pratiques sportives, la notion d'innovation).</i> Présentation de l'informateur
00 : 01 : 00	Arrivée aux Deux Alpes après les études, arrivée « au bas de l'échelle »
00 : 03 : 25	Arrivée progressive à la tête de l'entreprise
00 : 05 : 20	Plusieurs entreprises individuelles se partagent les remontées mécaniques
00 : 09 : 00	Regroupement des remontées mécaniques avec le projet du DMC
00 : 11 : 26	Même mécanisme pour toutes les sociétés qui fusionnent, tensions
00 : 12 : 32	Quelques refus à se fusionner
00 : 13 : 20	Du Jandri Express au funiculaire : vision de croissance du domaine skiable
00 : 15 : 00	Volonté d'entrer dans le top 10 des stations et être leader sur le ski d'été
00 : 15 : 50	Investissement complémentaires pour faire de l'été une saison brillante : diversification
00 : 17 : 51	Savoir percevoir les demandes émergentes : des ratés (Aventure parc) et des réussites (VTT, snowboard)
00 : 18 : 34	Réception de la nouveauté : ne croit pas au skate mais a cru au snowboard
00 : 20 : 06	Perception du snowboard : il y croît
00 : 22 : 41	Le snowboard, l'influence américaine, l'appropriation par un noyau d'exploitants français
00 : 23 : 40	Affectation d'un espace dédié aux snowboarders, bien accueillis aux Deux Alpes

00 : 25 : 00	Le type de clientèle de la station : internationale, moyenne gamme, type d'hébergement
00 : 27 : 13	Adaptation à la clientèle : ZAC du Soleil, accueil du GUC, clientèle jeune aimant le ski
00 : 28 : 47	La montée en gamme de l'hébergement en Oisans
00 : 36 : 08	La prise en charge du snowboard aux Deux Alpes par DAL
00 : 40 : 02	Explication de la différence Deux Alpes/Alpe d'Huez sur le snowboard et le VTT
00 : 40 : 55	Ski alpin de coupe du monde, rien d'innovant depuis longtemps
00 : 41 : 17	Le VTT
00 : 45 : 01	Tâtonnements sur le VTT, utilisation des sentiers piétons en question, Alpe d'Huez/Deux Alpes
00 : 49 : 00	Fort pouvoir de DAL aux Deux Alpes par défaut du système public (qui brille par son absence), exemple de la piscine
00 : 50 : 44	Exemple des tennis pour montrer que DAL est le moteur dans les investissements
00 : 54 : 00	Quel avenir des pratiques de loisirs sportifs ? VTT et snowboard : innovation de rupture
00 : 55 : 38	Je ne vois pas grand-chose de nouveau aujourd'hui
00 : 56 : 27	Enjeux pour les Deux Alpes aujourd'hui
01 : 00 : 04	Mandats municipaux et direction de DAL
01 : 05 : 18	S'adapter aux attentes de la population locale : problème de l'achat du forfait pour les propriétaires de terrain
01 : 07 : 35	Difficultés politiques au niveau de la desserte de la piste bleue de retour station <i>(il se lève et se déplace dans le salon puis revient)</i>
01 : 08 : 52	Sa pratique sportive
01 : 10 : 17	La transformation du territoire : a permis des emplois, les RM ont transformé le territoire
01 : 11 : 26	Recrutement externe au territoire plus important qu'en Savoie
01 : 14 : 36	Embauches d'emplois peu qualifiés
01 : 17 : 01	La transformation de la pratique par le territoire
01 : 17 : 57	Les Deux Alpes n'ont pas les mêmes pratiquants que la Grave ou Chamonix
01 : 19 : 20	Le vélo de route n'est pas adapté pour les familles (le territoire impacte la pratique)
01 : 20 : 28	Quelle image du lieu en fonction de la pratique ?
01 : 21 : 48	Le ski empêche-t-il d'autres formes de pratiques ? Oui

01 : 23 : 12	Quelles capacités à proposer des alternatives en cas d'absence de neige : le Spa = un complément « <i>On ne peut s'affranchir du manque de neige pour faire tourner complètement une station de sports d'hiver</i> »
01 : 24 : 40	L'équilibre économique : la ressource en eau joue sur la capacité à produire de la neige
01 : 26 : 15	Rentabilité du ski aujourd'hui « <i>moi je ne l'ai pas vu pas rentable</i> »
01 : 27 : 08	Projet de téléporté Alpe d'Huez/Deux Alpes : un vrai aménagement territorial, ce n'est pas un problème d'exploitant
01 : 32 : 10	Les problèmes liés à la préservation de l'environnement pourraient bloquer le projet (<i>il renvoie à Notre Dame des Landes</i>)
01 : 33 : 04	Avenir du transport par câbles : de belles perspectives et transport urbain
01 : 35 : 52	Innovations en matière de loisirs sportifs
01 : 39 : 29	La montagne demain ?
01 : 41 : 45	Trail aux Deux Alpes : le temps de ski se réduit
01 : 43 : 10	Un hiver sans neige c'est une catastrophe, si cela devient récurrent il y a des questions à se poser, il faut changer de métier : c'est déjà le cas pour le ski d'été = en perte de vitesse
01 : 44 : 32	Le projet de tunnel à Tignes « <i>un tunnel ce n'est pas un domaine</i> »
01 : 46 : 44	D'où vient la motivation du pratiquant ?
01 : 48 : 45	Le rôle de l'État, sa responsabilité est incontournable dans le fonctionnement économique des régions de montagne, il doit remplir ses devoirs
01 : 53 : 40	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Pierre MONTAZ-ROSSET
- **Date et lieu de naissance** : Né le 7 mai 1924 à Levallois-Perret
- **Famille** : Marié. 3 garçons. Christian, moniteur de ski et propriétaires de plusieurs magasins de sports à la Ravoire, directeur d'une société de construction de câbles transporteurs d'explosifs, 2^e enfant ingénieur Arts et Métiers (construction d'un pont au Danemark, construction de plateformes off-shore), moniteur de ski, 3^e enfant négociant en vin. Passion pour la moto : 8 Paris-Dakar.
- **Profession** : Retraité
- **Parcours de vie** : Dans les années 1940, il skie à l'Alpe d'Huez pendant les vacances. Il commence à travailler comme perchman pour Jean Pomagalski à l'Alpe d'Huez au téléski de l'Écluse. De 1943 à 1945, il travaille à plein temps comme perchman l'hiver. L'été il travaille sur différents chantiers avec Jean Pomagalski, puis crée sa propre société de remontées mécaniques. De très nombreux téléskis « Montaz-Mautino » en Oisans dans les stations et les villages.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je le connais comme auteur et son nom est associé aux stations de sports d'hiver. Remontées mécaniques estampillées « *Montaz-Mautino* ».
- **Prise de contact** : Je connais ses ouvrages et je connais le personnage. Premier contact par téléphone en regardant le dos de la couverture de son livre « *Les pionniers du téléski* » que j'ai chez moi, son adresse complète figure au dos de l'ouvrage. Un premier contact eu avec sa femme le 23 décembre vers 20h30 lors duquel elle me demande de le rappeler le lendemain. S'étant couché tard la veille pour participer aux 80 ans de l'Alpe d'Huez, il est déjà endormi. Je rappelle le 24 décembre à 11h38. Durée de cet entretien informel pour expliquer ma démarche : 00 : 13 : 18. Nous fixons rendez-vous à Meylan car il préfère que l'on se rencontre.
- **Date et lieu de rendez-vous** : mardi 27 décembre 2016 à 9 heures au domicile de l'informateur dans son appartement de Meylan.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : pionner du transport par câble.
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). Entretien dans une ambiance agréable. Très bon accueil. Sa femme nous prépare le café avec des petits gâteaux que nous prenons au bureau de

travail. Présence de sa femme dans l'appartement mais n'est à aucun moment intervenue dans l'entretien. Passage d'une femme de service, la sonnette a retenti mais pas d'interruption de l'entretien à ce moment-là. En revanche, le téléphone a sonné une fois. Nous avons été interrompus à plusieurs reprises. La première fois lorsqu'il m'a proposé qu'on s'installe dans son bureau, puis à chaque fois qu'il cherchait des documents. De plus il y a souvent eu des silences qui m'ont incité à couper l'enregistrement. L'entretien se compose donc de 5 enregistrements. À plusieurs reprises il me dit que je veux obtenir trop d'informations. Il voudrait essayer d'en dire le plus possible sur le sujet qui a fait sa vie et qui le passionne, le transport par câble. Entretien difficile à mener, beaucoup de silence.

- **Durée** : 01 : 53 : 40 (cinq enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : témoignage à propos de l'évolution des sports d'hiver et du transport par câble.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Don du rapport d'activités du STRMTG 2001 (service technique des Remontées mécaniques et des Transports guidés) comme exemple et pour m'inciter à contacter le STRMTG. Envoie par courrier avant notre rendez-vous de son discours à l'occasion des 80 ans de la station de l'Alpe d'Huez célébrés le 22 décembre 2016. Il me donne ce même document en main propre le jour de l'entretien (je l'ai en double). Il m'a permis de photographier divers documents, dont le répertoire des transports par câbles des constructeurs Montaz-Mautino dans le monde, arrêté en 1984 et un rapport d'étude « *Le transport par câble en agriculture* », 1989, réalisé par Pierre Bernard (dans le cadre d'un BTS ?).
J'ai acheté un livre « *Le transport par câble* » et il m'en a donné un. Les deux sont dédiés, l'un à mon nom, l'autre au nom de mon père. Il y a de nombreux documents dans son bureau qui constituent certainement une richesse pour un travail de recherche ultérieur.
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : le transport par câble, ses diverses missions à l'étranger notamment sa rencontre avec Farah Diba, nombreuses anecdotes, livre en préparation sur la vie de sa famille dont il me montre des parties.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	<u>Pré-entretien téléphonique le 24 décembre 2016 à 11h38</u> Thèmes abordés
	<i>(Rendez-vous contact par téléphone avec Pierre MONTAZ le 24 décembre 2016 à 11h38)</i>
00 : 00 : 00	Commencement de la discussion, prise de contact, présentation. Il essaye de comprendre la raison de mon appel, me demande des détails sur mon lieu de vie...
	Évocation de l'accident de l'automoteur des Deux Alpes en 1972
	Il prend conscience que je suis la fille de Jack Fournier, et non l'épouse : changement de génération !
	Il souhaite que l'on se rencontre car il possède de nombreuses archives qu'il peut mettre à ma disposition
	Évocation du projet de Villard-Reymond dans les années 1960 dont il ne semble pas être au courant
	Problème du réchauffement climatique et choix d'altitude des stations
00 : 13 : 18	L'avenir du transport par câble : des atouts

--

Entretien du 27 décembre 2016

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Début de l'enregistrement lorsque nous commençons à parler de Villard Notre Dame. <i>(Cet entretien intervient au moment où j'essaie de comprendre les raisons de la volonté d'implantation d'une station de ski à Villard Notre Dame, envie d'avoir son avis sur la question, d'autant que j'ai retrouvé des devis « Montaz » dont il ne se souvient pas).</i>
00 : 00 : 00	Implantation des remontées mécaniques. Puissance des Ponts et Chaussées et désenclavement par la route
00 : 05 : 16	Illustration de son propos par le village de ses ancêtres : Montpascal, en Savoie-Maurienne.
00 : 06 : 59	Le développement, c'est d'abord la volonté d'un individu, puis d'une équipe : exemple de Villard Notre Dame.
00 : 09 : 16	L'exil de la famille Martin (Les Deux Alpes) au Canada et en Russie

00 : 11 : 01	La vente à la CDA : le danger
00 : 13 : 30	Implantation de Montaz en Oisans : partout
00 : 15 : 07	Au Chazelet
00 : 16 : 56	Aménagement de Clavans non justifié
00 : 18 : 21	La course à la plus grande station doit penser à l'accueil client
00 : 20 : 11	Projet de relier tout l'Oisans
00 : 22 : 00	Projets à la Grave et Ernest Juge
00 : 23 : 44	Tentative de dommages à l'encontre du Télé de la Grave
00 : 25 : 18	Les oppositions, une réalité quotidienne
00 : 26 : 00	Liste des établissements qui pourraient être utiles à mon travail
00 : 28 : 34	Remontée mécanique : Les Deux Alpes/St Christophe
00 : 30 : 00	Sa participation à un film se déroulant à St Christophe
00 : 33 : 41	Projet de livre pour sa famille, pour son histoire
00 : 34 : 40	Il recherche des documents, la liste des transports qu'il a créés <i>(il dédicace les livres, celui que j'ai apporté, celui que j'achète et celui qu'il me donne)</i>
00 : 39 : 04	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	<i>(Il recherche des documents, la liste des transports qu'il a créés)</i> Son vécu concernant les commandes de remontées mécaniques
00 : 05 : 00	Téléskis pour le Shah d'Iran
00 : 07 : 00	Sollicitation de Farah (née) Diba (Pahlavi) <i>(Je lui demande s'il aurait des documents d'implantation de remontées mécaniques et il se met à réfléchir, à chercher. Sa femme arrive pour nous apporter café et petits gâteaux ce qui interrompt)</i>
00 : 18 : 00	Fin (partie 2)
Partie 3	
00 : 00 : 00	<i>(Il recherche la liste des équipements en remontées mécaniques en Oisans selon son registre)</i> Liste des remontées mécaniques, dont je fais des photos (Isère et Hautes-Alpes) Parle des remontées mécaniques dans le monde
00 : 08 : 55	Fin (partie 3)
Partie 4	

00 : 01 : 20	Le crash du York Mallory (il ne répond pas à mes questions sur les projets de RM à Allemont)
00 : 03 : 40	Projet de réaliser un ouvrage pour sa famille
00 : 06 : 27	L'amélioration technique dans les remontées mécaniques
00 : 08 : 29	Main d'œuvre a priori embauchée sur place pour le montage
00 : 09 : 19	Il me conseille de contacter les entreprises de remontées mécaniques (<i>la discussion s'éparpille, il ne sait pas trop quoi dire, il me conseille de m'adresser aux Sté de RM</i>).
00 : 11 : 40	À Bourg d'Oisans les Carrel, des forestiers qui ont monté un câble, participation à l'installation des câbles pour aménagement du refuge de la Pilatte
00 : 13 : 12	L'avenir, le développement des loisirs, le VTT c'est la descente, les gens ne montent pas
00 : 14 : 20	Aujourd'hui il fait toujours du ski, sur les pistes vertes (92 ans en 2016).
00 : 15 : 27	Il me questionne sur ma vie privée
00 : 16 : 07	Il me dit qu'il est marié depuis 67 ans (<i>il éprouve une fierté à le dire</i>)
00 : 16 : 57	On sera obligé de revenir au mariage, c'est une norme
00 : 18 : 48	Pour vivre, l'homme a besoin de croire
00 : 19 : 33	Les valeurs de la montagne : éducation, propreté, la vivre en soi, la nature, se dépasser, s'améliorer « <i>La montagne, ça vous gagne</i> »
00 : 20 : 11	Me demande si j'emmène mes enfants en montagne. Le Maquis.
00 : 21 : 10	La situation des trois garçons de Pierre Montaz (<i>Le téléphone sonne dans le bureau</i>)
00 : 24 : 48	Fin (partie 4)
Partie 5	
00 : 00 : 00	Reprise de la conversation à propos des trois garçons de Pierre Montaz
00 : 01 : 00	Aujourd'hui Montaz-Mautino : de 250 gars à 25 gars
00 : 01 : 40	Les nombreuses sollicitations de Pierre Montaz : conférences dans les écoles, Rotary, réalisation de ses livres (il insiste pour dire qu'il les a fait seul)
00 : 03 : 32	Fin (partie 5)
01 : 53 : 40	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Lionel ALBERTINO
- **Date et lieu de naissance** : Né le 21 juillet 1970 à Marseille dans le 6^e arrondissement, clinique du Nid.
- **Famille** : Père originaire de Venosc. La grand-mère de Lionel côté père (famille Guignard) tenait l'hôtel le Bon Accueil aux Ougiers. Père cuisinier, a travaillé à Marseille, pendant sept ans dans une clinique à Aulnat près de Clermont-Ferrand, puis a travaillé à l'hôtel des Airelles, chez M. Giraud sur le plateau des Deux Alpes. Son père prend un « *virage à 180°* » lorsqu'il demande un emploi à Jo Martin, directeur des remontées mécaniques des Deux Alpes. Il devient assistant conducteur de la télécabine du Diable. La famille (Lionel a deux sœurs dont l'une travaille actuellement aux remontées mécaniques) s'installe définitivement à Venosc. Sa mère est originaire de Thiers dans le Massif Central. Ses parents se sont rencontrés à l'hôtel la Farandole, hôtel 4 étoiles, où sa mère était serveuse. Lionel a deux enfants, Simon qui poursuit des études en langue russe à l'université de Grenoble (en thèse), Lucie, infographiste. La femme de Lionel travaille comme employée administrative.
- **Profession** : Chargé de mission infographie à Deux Alpes Loisirs.
- **Parcours de vie** : Hiver 1986-87 : Il souhaite faire une école d'art. Il travaille pendant 2 ans à l'exploitation des remontées mécaniques aux Deux Alpes afin de financer ses études de dessin publicitaire au lycée Argouges à Grenoble. En 1988 il reprend des études de dessinateur d'exécution en publicité. Il travaille pendant 2 ans chez Ariès communication, spécialisé en papier recyclé, à Grenoble. 1992-2001 : Quitte Grenoble et la vie citadine. Employé à DAL à l'exploitation. Il passe tous ses permis de remontées mécaniques. 1999-2000 : à l'essai pendant 1 an pour remplacer l'attaché de mission à la publication. Période où il travaille aussi en Freelance pour des agences de communication et des éditeurs de travaux manuels. Avec lui, se crée le poste de PAO au sein de DAL. Il vit au Freney d'Oisans.
- **Autres remarques** : passionné par les origamis (il a publié des ouvrages), l'histoire de l'Oisans, la cartographie. Il anime une association basée au Freney d'Oisans : « *Freneytique* ».

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je connais Lionel de longue date. Il m'a donné quelques cours d'informatique en 2011 dans le cadre de sa structure associative. Je l'avais contacté lors de l'organisation d'une table ronde sur les représentations cartographiées pour le colloque du Labex Item en janvier 2017 auquel il a participé.
- **Prise de contact** : par mail professionnel et par téléphone professionnel.
- **Date et lieu de rendez-vous** : vendredi 17 janvier 2017 à 14 heures sur son lieu de travail. Dans son bureau à Deux Alpes Loisirs.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Entretien circonstancié. Son point de vue est très éclairant car son métier centralise l'ensemble des demandes : clients/marketing/direction/service des pistes, qui ne sont pas toutes les mêmes. Il a quasiment toujours vécu aux Deux Alpes. Son parcours professionnel est aussi très intéressant par la finesse de son analyse, sa créativité artistique, sa connaissance des remontées mécaniques - il a travaillé comme agent des remontées mécaniques, ce qui apporte un regard d'un salarié de DAL. Il regrette l'époque « Brac de la Perrière ». Passionné par la cartographie. Animateur de l'association Freneytique. Très grande connaissance de l'Oisans. Membre de l'association « *Coutumes et Traditions de l'Oisans* ».
- **Déroulement de l'entretien** : Entretien long, avec de nombreuses informations à exploiter.
- **Durée** : 02 : 55 : 15 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Regard critique sur le développement de l'Oisans : une de ses formules est « *L'Oisans des politique n'est pas l'Oisans des habitants* ».
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant. Mais de très nombreux échanges de documents consécutifs à l'entretien.
- **Rencontres ultérieures** : À plusieurs reprises, aux Deux Alpes, à Bourg d'Oisans, dans un cadre personnel.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : le glacier, un atout, une richesse pour les Deux Alpes, à préserver, le client à considérer, le VTT, les bike patrol et les pistes, le snowboard, son parcours, la cartographie, les plans des pistes
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de la recherche et du but de la visite par l'enquêteur
00 : 03 : 56	Présentation de l'informateur
00 : 07 : 38	Études
00 : 24 : 16	Sa pratique de la marche à pied et autres activités sportives
00 : 28 : 40	La DAL : acteur des pratiques de loisirs sportifs : Le snowboard
00 : 44 : 10	Diversification des pratiques : vers la glisse dans plusieurs sens
00 : 45 : 00	Ski de randonnée
00 : 48 : 10	Problèmes de conflits d'usage entre pratiques
00 : 52 : 50	Autorisation de transport pour animaux sur certains véhicules
00 : 54 : 00	Le système des remontées mécaniques bloque le développement de certains sports : vélo-ski. Problème de débit donc de rentabilité
00 : 55 : 27	VTT à la télécabine du Diable : débit et conflit avec les randonneurs
00 : 57 : 20	Plan d'été aux Deux Alpes lié à l'exploitation du glacier
00 : 58 : 20	Piste de luge de l'Alpette
00 : 59 : 30	Le piéton avant marginal devient un client à reconsidérer
01 : 04 : 56	Cartographie du domaine Kaliblue et OBP
01 : 07 : 10	Test de circuits en projets pour l'été 2017
01 : 09 : 15	Enquêtes clientèles
01 :10 : 05	Les Deux Alpes et le VTT
01 : 11 : 13	Plan VTT en « 1999 »
01 : 15 : 05	La première MOH, le VTT organisé par Oisans Tourisme, le premier plan 22 pistes
01 : 20 : 15	Le VTT levier économique
01 :21 : 52	L'intérêt du client : descendre de grands dénivelés, s'adapter à la clientèle
01 : 24 : 00	Les Deux Alpes s'adaptent à la demande des vététistes avec le bike park : intégration des pratiquants vététistes dans le personnel de DAL
01 :26 :36	En plus d'employés adeptes du VTT, le PDG pratiquant
01 : 28 : 03	Problème de droit de passage sur des terrains privés, projet avorté : la Black Garden
01 :37 : 00	Le ski concurrencera-t-il le VTT ?
01 : 37 : 36	Destination neige : il existe une vision très contemporaine de la destination neige
01 : 38 : 20	La variable qui va faire la différence : le réchauffement climatique

01 : 38 : 56	La neige de culture limite le format de piste donc conditionne le type de pratique
01 : 41 : 00	Compagnie des Alpes : faire perdurer le modèle, ce ne sont pas des hommes de terrain
01 : 42 : 25	Pas d'investissement de la Compagnie des Alpes aux Deux Alpes
01 : 45 : 00	Seul projet concret : liaison Alpe d'Huez – Les Deux Alpes
01 : 55 : 30	Une adaptabilité permanente du domaine
01 : 59 : 30	Exemple : ouvrir le domaine VTT en hiver
02 : 01 : 00	Glacier : on ne se rend pas compte de cette richesse
02 : 02 : 06	Chance des Deux Alpes : un domaine skiable « <i>hyper-accessible</i> »
02 : 04 : 35	La cartographie au service de la communication mais cela ne marche pas
02 : 08 : 08	« <i>On a tué la déesse</i> » pour atteindre le sommet
02 : 13 : 08	L'écologie à Deux Alpes Loisirs, les retenues collinaires à l'Alpe d'Huez
02 : 18 : 31	Raison économique contre raison écologique : quelle diversification ?
02 : 20 : 12	L'incendie du refuge de Sarenne
02 : 21 : 28	Les différentes périodes de gestion au sein de Deux Alpes Loisirs
02 : 26 : 00	Transformation du client
02 : 27 : 00	Formatage de pistes : de plus en plus faciles et standardisées
02 : 30 : 32	Disparition de l'aspect montagne au profit de la demande client
02 : 31 : 20	Mise en question d'une réponse à l'attente touristique sur la liaison AH/2A
02 : 34 : 56	Grand Oisans
02 : 35 : 38	Les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez, des sœurs ennemies
02 : 37 : 10	Compagnie des Alpes : l'argent n'est plus réinvesti sur le territoire
02 : 37 : 52	La liaison est uniquement dans l'intérêt de l'Alpe d'Huez
02 : 41 : 35	La montagne française, laboratoire de la Chine
02 : 47 : 00	Le dernier mot au territoire et non au capitaine d'industrie incontournable
02 : 49 : 00	Le troisième tronçon à l'Alpe d'Huez dans les années 1960 : contexte différent d'aujourd'hui
02 : 50 : 50	S'adapter au manque de neige pour continuer
02 : 52 : 35	En décembre 2016 mise en place d'un dispositif pour expliquer le retour station au client mais pas de plan B
02 : 55 : 15	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Roland GIRARD
- **Date et lieu de naissance** : Né le 21 août 1960.
- **Famille** : Le nom du père de famille « *Girard* » est un patronyme de Bourg d'Oisans. Jules Girard, son arrière-arrière-grand-père a été maire de Bourg d'Oisans. « *Une famille implantée sur le territoire depuis déjà quelques siècles* ». Sa mère est une Turc de St Christophe en Oisans. Parents établis sur la station des Deux Alpes en 1961. Père conducteur de bus. Mère employée dans l'hôtellerie à l'hôtel des Neiges. Un frère moniteur de ski et qui a fait les Classes Montagne à Bourg d'Oisans. Une sœur qui travaille à la garderie crèche aux Deux Alpes. Deux fils. Marc est pilote de ligne. Mathieu après une école de commerce, a créé une entreprise de vente en ligne de caleçons « *Parachute* » (concept : lingerie masculine étudiée en lien avec des médecins par rapport à des problématiques de cancer)
- **Profession** : conducteur de bus, éducateur canin.
- **Parcours de vie** : Bac gestion au lycée Jean Bart devenu Lycée Argouges à Grenoble. Travaille dès sa majorité comme pisteur aux Deux Alpes. Il y reste 20 ans et se forme comme Maître-chien d'avalanche. Après un accident de parapente, il change de métier, devient conducteur de bus. Activité momentanée de restaurateur. Il a réalisé 3 mandats au sein du conseil municipal de Venosc de 1995 à 2014 : premier mandat en tant que deuxième adjoint, les deux autres mandats en tant que premier adjoint. Il a habité aux Deux Alpes pendant sa carrière de pisteur aux Deux Alpes. Depuis quelques années, il habite à Bourg d'Oisans.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** :
- **Prise de contact** : par téléphone.
- **Date et lieu de rendez-vous** : mercredi 25 janvier 2017 à 14 heures au domicile de l'informateur à Bourg d'Oisans.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Au cœur de la vie économique des Deux Alpes par son métier de pisteur-secouriste, son activité momentanée de restaurateur, ses 3 mandats d'adjoint

à la mairie de Venosc de 1995 à 2014. Originaire des Deux Alpes. Témoignage à propos du parapente.

- **Déroulement de l'entretien :** (tutoiement). Il prend de suite la posture de l' élu, membre de conseil municipal. Le début de l'entretien commence par le fait qu'il mentionne son statut d' élu à titre honoraire. Par la suite le discours devient moins protocolaire, se délie. Il m'offre le thé et il a même acheté des petits gâteaux. Entretien très convivial.
- **Durée :** 2 : 46 : 32 (deux enregistrements)
- **Finalité du témoignage :** Expérience du métier de pisteur-secouriste, de la pratique du parapente au début de son développement aux Deux Alpes, regard sur l'évolution du glacier des Deux Alpes
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés :** Envoi par mail d'un plan du domaine skiable des Deux Alpes
- **Rencontres ultérieures :** À plusieurs reprises puisqu'il conduit le bus des écoles où sont scolarisés mes enfants. Je l'ai contacté à plusieurs reprises pour avoir des compléments d'information sur le deltaplane, sur les limites territoriales du domaine skiable des Deux Alpes.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé :** les différentes sociétés de remontées mécaniques avant la fusion et le rachat par DAL, le Creux de Challance dans lequel il y avait du déclenchement d'avalanche, le glacier fortement abimé par les dameuses, la ressource en eau.
- **Ce dont il a peu parlé :** /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation globale et début de l'entretien. Il aborde très vite ses mandats municipaux
00 : 01 : 30	Présentation du déroulement de l'entretien
00 : 04 : 00	Présentation de sa famille : origine de son nom, son frère, sa sœur, sa scolarité
00 : 08 : 10	Sa responsabilité sur le glacier. Création de la CDA, SADAV : DAV et remontées mécaniques
00 : 12 : 08	Création de la DAL, transformation du métier de pisteur
00 : 16 : 00	Le ski-pass
00 : 20 : 03	La SATA
00 : 21 : 00	Le Creux de Challance et les PIDA

00 : 26 : 01	Maitre-chien d'avalanche
00 : 26 : 50	Monsieur Giraud et les déposes en avion sur les sommets
00 :28 :00	Le glacier et le ski
00 : 32 : 01	Résumé de son parcours professionnel : reconversion suite à son accident de parapente : il devient chauffeur de bus
00 : 36 : 02	Les deltaplanes
00 : 38 : 00	Développement du parapente aux Deux Alpes
00 : 40 : 19	L'activité parapente sur le secteur de Venosc et l'interdiction côté Mont de Lans
00 : 46 : 00	Saint Hilaire du Touvet
00 : 47 : 00	Mont de Lans et le parapente : suite
00 : 48 : 50	Le speed riding et le kite surf
00 : 57 : 00	Interdiction du parapente à Mont de Lans
00 : 59 : 00	L'Alpe d'Huez et ses polémiques
01 : 00 : 04	Pause-café : ses fils et divers sujets
01 : 05 : 19	La fête de l'Air à l'Alpe d'Huez, il se souvient y emmener son fils Marc
01 : 08 : 00	La présentation du travail de son fils Mathieu : entreprise de vente en ligne de caleçons « parachute »
01 : 16 : 26	La DAL et les remontées mécaniques : le parapente
01 : 18 : 35	La patinoire aux Deux Alpes : la SOFICODEX
01 : 24 : 00	La nouvelle commune des Deux Alpes
01 : 31 : 03	Le snowboard : confronté à l'accidentologie
01 : 33 : 32	Le VTT
01 : 35 : 01	Désertion des Italiens. Le fonctionnement de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes doit se faire en commun. Et le lien entre les deux doit être Bourg d'Oisans (<i>Bourg d'Oisans, ville triste</i>)
01 : 37 : 42	L'accès par câble Allemont/Alpe d'Huez
01 : 44 : 40	La CDA et la SATA, la différence des organismes et la SEM
01 : 51 : 29	La transformation du territoire
01 : 52 : 37	La via ferrata
01 : 56 : 30	La randonnée
02 : 00 : 02	Le glacier
02 : 08 : 10	L'engouement pour le VTT
02 : 09 : 50	L'avenir du territoire : l'eau

02 : 13 : 56	La CDA : révision des conventions et les projets de remontées mécaniques
02 : 22 : 55	Le Parc (des Écrins)
02 : 23 : 10	Les activités nouvelles : transformation et impact sur la société
02 : 26 : 45	Les lieux d'habitation et les nouveaux arrivants
02 : 36 : 13	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Il tire des conclusions de notre entretien. La façon dont il envisage l'avenir. Centre de spa il n'y croit pas, les lits froids, le Club Med de l'Alpe d'Huez. Celui des Deux Alpes serait en décalage avec la clientèle accueillie aux Deux Alpes.
00 : 10 : 19	Fin (partie 2)
02 : 46 : 32	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Luc PELISSON
- **Date et lieu de naissance** : Né le 8 octobre 1960 à Grenoble.
- **Famille** : parents originaires de Lyon s'étant déplacés à Grenoble pour leur travail. Ses parents construisent un chalet de plusieurs appartements aux Deux Alpes en 1965, résidence secondaire. Activité professionnelle de ses parents : entreprise d'électricité et d'agencement de magasin. Affaire de famille « *CIM Péliisson* » (*Coordination Installation de Magasins*) dans laquelle il travaille ainsi que son oncle et son frère. Son frère est un fort pratiquant de deltaplane (équipe de France). Ses parents sont sportifs et pratiquent les sports de montagne et sont inscrits au club lyonnais de ski. Luc a deux filles et un garçon. L'une de ses filles passe son test final de ski et travaille dans un magasin de sport à Lyon et prépare un BTS de management. (mi-temps études, magasin)
- **Profession** : Moniteur de ski et de snowboard à l'ESF des Deux Alpes (BEES premier degré)
- **Parcours de vie** : compétition au ski-club des Deux Alpes. CAP d'électricien. Moniteur de ski à l'UCPA aux Arcs 1800 et la Plagne de 1980 à 1982, moniteur au club Méditerranée aux Arcs 2000, Tignes, Val d'Isère de 1982 à 1987, depuis moniteur de ski et snowboard aux Deux Alpes, à l'ESI puis de nouveau à l'ESF. Créateur du club de snowboard des Deux Alpes, gestion de 1988 à 1996 (président et entraîneur et membre du comité directeur de l'AFS). De 1993 à 1995, directeur technique du circuit de Coupe de France de snowboard, organisation de coupes de France et coupes du monde de snowboard (AFS, ISF). De 1988 à 1993, pro-rider en snowboard dans le top 16 mondial. De 1993 à 1999, organisation de stages d'été de snowboard aux Deux Alpes. Moniteur de planche à voile à Ste Maxime : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Voile (CAEV). De 1976 à 1990, électricité, agencement de magasins, enseignes lumineuses chez CIM Péliisson, travail avec tous les corps de métier. De 1990 à aujourd'hui rénovation de maisons et appartements. Un mandat municipal à la mairie de Mont de Lans de 1995 à 2001. Habite aux Deux Alpes l'hiver.
- **Autres remarques** : sports pratiqués : ski, snowboard, planche à voile, ski nautique, wakesurf, kite surf, voile, deltaplane, parapente, chute libre, escalade, vélo, moto. Champion de France 1988 en monoski.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Collègue de travail à l'ESF des Deux Alpes. Il a été mon entraîneur en snowboard. Il a été entraîné par mon père au club des sports des Deux Alpes.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : Le samedi 1^{er} avril 2017 à 13 heures 30 au domicile de l'informateur. L'interview se réalise dans le salon en présence d'une amie et de ses enfants, ce qui occasionne un peu de bruit. J'arrive alors qu'ils n'ont pas terminé le déjeuner, ce qui précipite la fin du repas.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : innovateur dans la pratique du snowboard (fabrication de matériel). Acteur sportif de premier plan.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Quelqu'un de consensuel donc ne prend pas trop parti dans son discours.
- **Durée** : 01 : 07 : 03 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : témoin incontournable par son implication dans le surf dès les débuts.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Il me montre des cartes postales des années 1960 où l'on peut voir le chalet de ses parents et l'on constate qu'il n'y a rien autour. Il sort un porte-vue dont je prends des photos contenant un flyer présentant ses stages de snowboard d'été, des publicités pour Quiksilver sur lesquelles il apparaît dont le catalogue 1989-1990, un flyer de l'ESF présentant ses stages de snowboard, une double page du magazine Snow de l'année 1994-1995 présentant le surf aux Deux Alpes, une publicité pour les surfs Lacroix marque par laquelle il est sponsorisé, une page du magazine Ski Français été 1992 p. 50, à propos du snowboard, une affiche du Mondial du snowboard 1991, une publicité du magazine Traces de juin 1992 présentant la marque Lacroix et les coureurs qui représentent la marque dont Luc Pélisson, une double page du magazine VTT Magazine N°8 dans laquelle il apparaît en VTT aux côtés d'André Leplus (organisateur du Mondial du Snowboard), un article du Nouvel Économiste N°635, un dossier de sponsoring comprenant des coupures de presse, son vécu, son palmarès jusqu'en 1992, un budget, un CV, les actions médiatiques.
- **Rencontres ultérieures** : sur les pistes de ski des Deux Alpes

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
------------------------	----------------

00 : 00 : 00	Commencement de la discussion : présentation de son parcours
00 : 02 : 35	L'installation de ses parents aux Deux Alpes
00 : 07 : 52	Qu'est-ce qu'un snowboarder ?
00 : 09 : 40	Du ski au surf : l'importance du réseau dans la diffusion du matériel
00 : 15 : 30	Inscription à l'ESI
00 : 20 : 32	Office de tourisme et DAL favorables au snowboard. Autorisation de ne pas utiliser de patinettes à la montée
00 : 21 : 46	Il n'a pas de souvenirs de coureurs à l'Alpe d'Huez
00 : 24 : 49	Son élection au conseil municipal de la mairie de Mont de Lans
00 : 27 : 11	Engagement municipal
00 : 28 : 43	La salle de sport créée sous son mandat
00 : 29 : 42	Réaction des moniteurs à la nouvelle pratique
00 : 30 : 41	Départ de l'ESI arrivée à l'ESF, son statut de pro le fait basculer vers l'ESF
00 : 31 : 34	Embauche par le Syndicat pour l'encadrement. Il est envoyé dans les stations pour former les moniteurs.
00 : 32 : 28	Le team Deux Alpes, le blocage du ski : le retard du ski
00 : 34 : 35	Son expérience d'entraîneur détaché de l'école de ski pour le club des sports
00 : 35 : 27	Les Choucas Mercenaires puis le Team Deux Alpes
00 : 36 : 57	Passage de l'alpin au surf à bottes : confort et facilité de l'engin
00 : 39 : 55	Les Deux Alpes : leader dans la pratique du snowboard : le mondial du snowboard
00 : 42 : 03	Stages d'été
00 : 43 : 54	Son regard sur le surf à l'ESF des Deux Alpes et aux Deux Alpes : dégradation
00 : 45 : 37	Half pipe exigeant aux Deux Alpes mais nécessaire installation
00 : 51 : 17	Effets du snowboard sur la station : nocturnes organisées par le team Deux Alpes
00 : 52 : 21	Le snowboard a permis de développer le freeride : transformation du territoire
00 : 54 : 30	Les Deux Alpes : précurseur de l'airbag. Exemple sur les « <i>Virolins</i> »
00 : 56 : 05	Encadrement des stages : pas de réglementation
00 : 57 : 04	Parapente
01 : 00 : 18	Kite surf
01 : 01 : 43	Évolution du surf
00 : 05 : 40	VTT
01 : 07 : 03	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Gilles VANHEULE
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1958 dans la région parisienne. Fils unique.
- **Famille** : Père : commercial dans différentes sociétés avant de monter sa propre structure dans l'aménagement de bureau à son compte.
Mère : commerciale chez l'Oréal, responsable de secteur.
Fille : monitrice de ski, comme son mari. Elle travaille dans une agence immobilière cette année.
Elle a deux enfants.
- **Profession** : Directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes
- **Parcours de vie** : Scolarité et formation : En 1975, il se forme dans une école d'animateurs sur Paris, avec la spécialisation « club de vacance ». Il a ensuite été animateur dans des clubs de vacances, et responsable des animations. En 1979, il arrive aux Deux Alpes et réalise une saison d'été et d'hiver au Panorama et prépare son monitorat de ski.
1982-93 : il entre à l'office du tourisme pour créer le service animation. Dans le même temps, l'hiver il travaille au service des pistes en tant que pisteur.
1993-99 : il intègre l'office du tourisme à l'année pour organiser les événements : étape du Tour d'Italie (1994), du Tour de France (1998), étape Coupe du monde de snowboard (1996).
1999-2000 : il devient directeur adjoint de l'office de tourisme puis co-directeur.
Depuis 2003, il est directeur de l'office de tourisme des deux Alpes, qui est devenu un EPIC.
- **Autres remarques** : Sports pratiqués : VTT (enduro), course à pied de montagne (trail), vélo de route, randonnée, canyoning.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : ancien collègue de travail
- **Prise de contact** : par téléphone (message laissé) et par mail pour une demande de rendez-vous.
- **Date et lieu de rendez-vous** : 6 avril 2017 à l'office de tourisme des Deux Alpes à 14 heures 30.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien contraint en temps car il a un rendez-vous programmé à 16 heures. Ambiance de travail.
- **Durée** : 1 : 30 : 16 (un enregistrement)

- **Finalité du témoignage** : Explication sur le développement du snowboard et du VTT aux Deux Alpes. Son expérience de la pratique du parapente.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Me montre un album avec quelques photos de Nicolas Vouilloz (champion de VTT) lors de ses premières courses aux Deux Alpes. Des affiches des derniers événements proposés par la station au mur et une affiche d'un nouvel événement à venir « *Les Deux Alpes Outdoor Festival* ». Lorsque je lui demande s'il a des archives concernant l'Office de tourisme, la réponse est « *non* ».
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : la clientèle des Deux Alpes, le positionnement des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez, l'avenir des Deux Alpes « *station connectée* », le VTT.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'objectif de ma visite et présentation du déroulement des phases de l'entretien, des thématiques que je souhaite que l'on aborde.
00 : 02 : 00	Présentation et parcours de Gilles Vanheule
00 : 09 : 40	Son parcours comme pisteur : SMPPM, CDA et Deux Alpes Loisirs
00 : 12 : 39	Le VTT : la discipline aux Deux Alpes
00 : 14 : 25	Conséquences du Mondial du Snow sur la station : cela se voit encore
00 : 16 : 00	Des créateurs de pistes de VTT : évolution des pistes
00 : 18 : 00	Typologie des pratiquants en VTT, en vélo de route
00 : 21 : 00	Mountain of Hell et Mondial du VTT
00 : 23 : 18	Nouvel événement en juin prochain aux Deux Alpes comprenant 6 disciplines – e Mondial du Snowboard
00 : 24 : 56	Arrêt du Mondial du Snowboard
00 : 26 : 15	Cible : jeunesse. Comparaison Courchevel, Tignes, Alpe d'Huez, Méribel. Problème de l'offre d'hébergement (<i>Il tient le même discours qu'Henri Brac de la Perrière</i>)
00 : 29 : 22	Les premières courses de VTT aux Deux Alpes
00 : 32 : 38	Le positionnement de l'Alpe d'Huez

00 : 34 : 18	Le VTT et la randonnée : quelques conflits
00 : 38 : 28	La clientèle VTT aux Deux Alpes
00 : 40 : 02	Les courses de VTT, le Trophée Derik et l'Avalanche Cup
00 : 42 : 00	Nicolas Vouilloz
00 : 42 : 50	Matériel de VTT peu approprié au début
00 : 44 : 00	Événementiel office de tourisme : la différence entre le Mondial du Snowboard et le skiathlon
00 : 46 : 02	Le vélo de route, le Tour de France
00 : 50 : 50	Le parapente
00 : 53 : 10	Le speedriding, le kitesurf, Snowkite master et parapente
00 : 57 : 12	Le VTT ne concurrencera jamais le ski aux Deux Alpes
00 : 58 : 05	Le snowboard et le VTT aux Deux Alpes, des coups de cœur d'Henri Brac de la Perrière
01 : 01 : 10	Le VTT
01 : 01 : 40	Festival de musique et sports d'hiver
01 : 03 : 25	L'image des Deux Alpes : le freestyle et la population qu'elle attire
01 : 07 : 45	L'organisation des événements
01 : 09 : 00	Plus d'événements VTT sauf la MOH et un nouvel événement outdoor
01 : 12 : 00	L'avenir de la station : piétonne, connectée, avec des remontées mécaniques modernes
01 : 16 : 03	Difficultés d'enneigement : comblées par la neige artificielle « <i>On ne peut plus faire marche arrière [...] Si la neige disparaît [...], si la neige disparaît vraiment [...], les Deux Alpes sera incapable de se repositionner</i> »
01 : 24 : 00	Oisans Tourisme et la Loi NOTRe
01 : 26 : 26	Sa future retraite : A Serre Chevalier, il compte vivre en montagne
01 : 30 : 14	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jean-Claude NORMAND
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1942 à Paris dans le 13^e Arrondissement
- **Famille** : Marié, une fille qui vit au Canada, à Montréal (qui travaille en tant que chef de projet après un master dans l'environnement). Jean-Claude Normand à deux petits-enfants.
- **Profession** : Moniteur de parapente (BE), guide de haute montagne (BE), accompagnateur de randonnée
- **Parcours de vie** : Il a vécu 30 ans à Goussainville (à côté de Roissy). Cadre dans l'industrie, chef de fabrication, il quitte pour des raisons professionnelles la région parisienne pour le Mâconnais (mutation), ce qui le rapproche de la montagne. Il est responsable d'un atelier et d'une ligne de production sur des produits qu'il dirige. Il découvre la montagne par l'intermédiaire d'un grand-oncle habitant à Grenoble qui lui fait faire la route des Cols. « *Cela m'a fasciné* ». Références aux films avec Gaston Rébuffat, René Desmason, au livre premier de cordée. De très bonne condition physique, sportif, il a fait de la compétition en vélo de route, cyclocross et piste, il a été responsable de club sportif et entraîneur de rugby. Il progresse rapidement en alpinisme, il organise une expédition au Pérou en 1974. Il a été président du CAF de Mâcon où il organise des stages pour les jeunes. En 1975 il réalise une grande hivernale (cinq jours en paroi). Il rencontre avec sa femme Liliane, institutrice, au CAF de Mâcon. Travaillant pour la FEREM avec une formation de mécanicien, il quitte cette entreprise pour vivre à la montagne. Il vit en organisant des conférences sur la montagne, puis, incité par Roger Canac, il passe son diplôme de guide, qu'il obtient en 1985. Il travaille quelques temps au Centre alpin de la Bérarde. Pendant le stage de guide, il rencontre Roger Fillion qui lui fait découvrir le parapente. Après un début de carrière professionnelle en montagne à Auris (où il exerce comme guide, accompagnateur, et BE parapente), il s'installe définitivement pour son métier à l'Alpe d'Huez. Il travaille 10 ans dans le cadre de l'ESF de l'Alpe d'Huez en tant que moniteur de parapente. Il quitte les locaux de l'ESF pour travailler en autonomie. Il vit à Bourg d'Oisans.
- **Autres remarques** : Forte personnalité

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : On s'est côtoyé lorsque j'étais directrice de l'Office de tourisme de Bourg d'Oisans. J'ai fait un baptême de l'air en parapente en été avec lui.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : mardi 18 avril 2017 à 9 heures 30 au domicile de l'informateur.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du Vol libre en Oisans, guide de haute montagne
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien long et circonstancié. Accueil agréable.
- **Durée** : 2 : 39 :11 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Acteur du Vol libre (parapente) en Oisans. Témoignage de l'implantation des aires de vols en Oisans dans les années 1980 et des difficultés à diffuser la pratique. Eclairage sur l'ESF de l'Alpe d'Huez.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** :
- **Rencontres ultérieures** : Pas dans le cadre de l'entretien. Mais je les ai appelés et j'ai échangé par mail à plusieurs reprises pour des demandes de précisions.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : Tensions entre prestataires du Vol libre à l'Alpe d'Huez
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	<i>(Je lui présente l'attendu de notre entrevue avant d'enregistrer)</i> Présentation de l'informateur : famille et parcours
00 :13 :12	Roger Fillion et le parapente, son influence sur Jean-Claude Normand
00 :21 :00	Ouverture de l'école de parapente de l'Oisans aux Deux Alpes
00 :27 :37	Premier Brevet d'État de parapente en 1987 et évolution de l'école
00 :35 :07	Site des premières pentes écoles
00 :36 :31	Description technique du mécanisme de l'air : un fluide : complexité du vol
00 :39 :00	Le foncier et les accords pour les terrains d'atterrissage
00 :41 :35	Les Deux Alpes, un changement de mentalités par l'apport de personnes extérieures

00 :43 :05	Bourg d'Oisans n'est pas développé de manière générale
00 :44 :00	Des Deux Alpes à l'Alpe d'Huez
00 :46 :00	Aux Deux Alpes l'hôtel Mounier a « mis de l'huile dans les rouages » pour faciliter la pratique du parapente
00 :47 :39	La volonté d'implication du Club des sports de l'Alpe d'Huez dans le Vol libre et Jean-Claude Normand fait face à un acteur local qui souhaite monter une école
00 :50 :20	Les écoles de parapente aux Deux Alpes
00 :51 :24	L'école de ski « ESF », une puissance incontournable
00 :55 :00	Les Syndicats : ULM et parapente : mise en place d'une DNC, protection du BE parapente (différentes tensions, Franck Pons)
01 :01 :04	Blocage par le système politique en place
01 :03 :19	Les conflits d'usage avec les deltaplanes
01 :05 :40	Dominique Cruciani : question de l'exercice illégal du parapente (en France)
01 :07 :00	Les valeurs du parapente : « <i>je suis un éducateur sportif</i> »
01 :11 :23	Choix de l'Alpe d'Huez malgré les difficultés
01 :13 :03	L'évolution du parapente : son expérience, le développement de l'école
01 :20 :02	Les problèmes de l'implantation liée au parapente
01 :26 :24	L'Alpe d'Huez : territoire de parapente ? Problème d'aérologie, de terrain, de foncier
01 :28 :00	Le site de la Grave
01 :28 :14	Son avis sur le parapente aux Deux Alpes et au plateau d'Emparis
01 :38 :10	Rapports avec les chasseurs : « <i>un faux problème, on n'est pas tout à fait dans les mêmes périodes de pratique</i> »
01 :41 :00	L'atterrissage à Bourg d'Oisans et les négociations à l'amiable
01 :45 :35	Les accidents, le Syndicat de parapente et le club de parapente
01 :48 :30	Les Zailles d'Huez
01 :58 :05	Tensions avec le Bureau des Guides, le concurrent
02 :14 :03	Le speed-riding
02 :20 :35	Le kite surf
02 :22 :52	Les stations d'altitude et les petites stations
02 :25 :32	Les entraves à la diversification « <i>il faut que les stations se diversifient pour peu qu'elles en aient envie</i> »
02 :27 :18	Le VTT à l'Alpe d'Huez et le snowboard aux Deux Alpes

02 :28 :03	Marcel's Farm : une catastrophe écologique
02 :31 :00	L'avenir du Vol libre en Oisans
02 : 33 : 15	Les vols itinérants pourraient être à inventer mais fort conservatisme
02 : 36 : 00	Impossible de monter une école de ski parallèle à l'Alpe d'Huez compte tenu de l'influence de l'école en place
02 : 37 : 35	Impact de son étiquette « guide » et diplôme de guide
02 : 39 : 11	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Bernard JULIEN
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1961 à Casablanca (Maroc).
- **Famille** : Des origines corses par son père. Ses parents sont enfants de coopérants au Maroc. Mère enseignante, père directeur commercial de supermarché. Il a un frère de 4 ans son cadet. Il a appris à faire du ski au Maroc. La famille revient en France à Paris lorsque Bernard a 7 ans, puis s'installe dans le sud à Aix en Provence.
- **Profession** : mécanicien cycle. Depuis 2003 gérant de magasin de sport à l'Alpe d'Huez, spécialisé dans le VTT l'été, dans le ski l'hiver.
- **Parcours de vie** : Bernard fait dix ans de compétition de natation au niveau national. Après une prépa math Sup, il intègre un IUT d'informatique mais le jour de l'examen, il part faire une compétition de planche à voile où il termine 7^e (Coupe du monde de vitesse). Ensuite, il se rend aux États-Unis avec son frère. Il y reste deux ans où il découvre la culture « fun » à San Diégo. Il passe un brevet de pilote d'avion obtenu en Californie. Retour en France. Après un essai infructueux en Corse avec son père où ils projettent de faire un commerce dans la charcuterie, ses parents divorcent, Bernard s'installe dans le Vercors par l'intermédiaire d'un ami qui lui apprend qu'un nouveau sport prend forme, le parapente. Il commence à travailler dans un magasin de sport à Lans en Vercors, « *Maréchal Sports* », comme skiman puis comme mécano VTT. Il y reste 10 ans et installe sa famille avec ses 3 enfants. Président d'un club de VTT à Lans en Vercors pendant quatre ans et accompagnateur de VTT diplômé du BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien). Il participe neuf années de suite à la Mégavalanche (plusieurs fois sur le podium en Master 30 et Master 40, il gagne une fois en Master 40). En 2003, il s'installe en Oisans, vit à Bourg d'Oisans, rachète le magasin de location-vente de matériel de ski et VTT « *Rocky Sports* » à l'Alpe d'Huez. Passionné dans son métier de mécano VTT, il ne conçoit pas le conseil clientèle sans l'expertise, l'une des raisons l'ayant motivé à créer un team de vététistes dans lequel son fils est présent quelques années. Ce dernier moniteur de ski au sein de l'ESF de l'Alpe d'Huez prépare son examen de moniteur VTT. Sa fille aînée vient de terminer une école d'architecture, la cadette passe le bac. Sa femme l'accompagne dans la gestion du magasin et de ses différents projets. Bernard Julien est membre d'une association locale de défense du VTT (contre l'interdiction des chemins aux vététistes).

- **Autres remarques :** /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur :** Je ne le connais pas avant l'entretien. Il a un contact très facile. Tutoiement direct = « *branché* ».
- **Prise de contact :** Consultation du site Internet de son magasin « *Rocky Sports* ». Premier contact direct en me rendant chez lui à Bourg d'Oisans (Il habite près de chez moi et j'ai remarqué à plusieurs reprises sa voiture portant l'inscription « *Rocky Sports* »). J'ai un contact avec sa fille, à laquelle j'explique que j'aimerais interroger son père. Il s'est absenté. J'attends son retour et nous fixons un rendez-vous dans la semaine.
- **Date et lieu de rendez-vous :** jeudi 18 mai 2017 à 13h30 au domicile de l'informateur, sur la terrasse ensoleillée du premier étage. Il y a le passage des voitures de temps en temps car la maison se situe en bord d'une route (peu passante) mais cela ne gêne pas le déroulement de l'entretien.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles) :** (tutoiement). Acteur du VTT dans le Vercors et en Oisans. Commerçant à l'Alpe d'Huez depuis 2003.
- **Déroulement de l'entretien :** (tutoiement). Accueil très sympathique alors qu'on ne se connaît pas. M'offre un verre. A très envie de parler du VTT. On ressent sa passion. Tutoiement : « *dans le vélo, on se tutoie tous* ». Sa fille est présente dans la maison mais dans une autre pièce et ne participe pas à l'entretien.
- **Durée :** 2 : 04 :58 (deux enregistrements)
- **Finalité du témoignage :** Acteur du VTT dans le Vercors puis dans l'Oisans ; Non originaire de l'Oisans. Créateur d'un Team de VTT à l'Alpe d'Huez. Président de club de VTT dans le Vercors, gérant de magasin de vélo à l'Alpe d'Huez depuis 2003.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés :** un article de VTT Mag de mai 2017 dans lequel il a une parution « *Team Rocky Sport-Berni. Papa poule* », pp.100-101.
- **Rencontres ultérieures :** Non, mais échange de mail pour détails sur sa biographie.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé :** Le site de VTT de Finale en Italie qui constitue un exemple vers lequel l'Oisans devrait tendre.
- **Ce dont il a peu parlé :** Tensions, conflits, discours plutôt consensuel.

Temps	Thèmes abordés
-------	----------------

(h : min : s)	
00 : 00 : 00	Ses souvenirs de la première Mégavalanche, historique
00 : 07 : 40	Son départ imminent en « trip » et la collaboration avec Camino, organisateur de trips vélo
00 : 12 : 00	Demande à l'informateur de se présenter
00 : 13 : 40	Découverte de la planche à voile et de l'esprit fun
00 : 16 : 55	Son arrivée dans le Vercors
00 : 23 : 50	Être rebelle en VTT
00 : 32 : 31	Le développement du VTT à l'Alpe d'Huez
00 : 41 : 07	Je le questionne sur l'acquisition d'un parc de vélo par la mairie d'Huez
00 : 44 : 03	Interdictions de l'accès au VTT : conflits
00 : 46 : 20	L'acceptation plus facile du vélo que de la moto à l'Alpe d'Huez, conflits avec les pédestres
00 : 47 : 45	La tenue du vététiste, comparaison avec le randonneur
00 : 49 : 56	Typologie des pistes de VTT de l'Alpe d'Huez, mixité ou réservation à une pratique
00 : 51 : 47	Différence entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes
00 : 55 : 33	Avalanche Cup
00 : 57 : 15	Les Deux Alpes sans la Méga a investi dans le VTT
00 : 57 : 54	Le terme « <i>bike park</i> » : terme qui porte à confusion
00 : 59 : 25	Le bike park à l'Alpe d'Huez
01 : 01 : 10	Le vélo de route : pas d'investissement nécessaire mais risques de suppression de la Méga
01 : 02 : 57	Typologie des magasins de sport de l'Alpe d'Huez
01 : 03 : 45	Mountain of Hell. La course a été annulée l'année où il a voulu y participer
01 : 05 : 10	Choix de s'installer à Bourg d'Oisans : financier
01 : 06 : 39	Recherche de la date de la première Mountain of Hell
01 : 09 : 16	Les publics de la Mountain of Hell et de la Mégavalanche
01 : 11 : 44	Les autres endroits pour faire du VTT en Oisans : La Grave « <i>spot mondial</i> » et Bourg d'Oisans « <i>dans le Top 3 mondial</i> » (<i>plutôt un souhait et un ressenti</i>)
01 : 12 : 27	Team Rocky Sports de VTT
01 : 12 : 42	L'Oisans, un site parmi les plus beaux spots de VTT selon lui (Ornon, pas adapté)
01 : 15 : 10	Certains secteurs pourraient se développer avec le VTT électrique
01 : 17 : 04	Un article de VTT Mag sur son team

01 : 18 : 31	L'exemple du spot de Finale et les sociétés de guiding : une gestion du territoire
01 : 22 : 34	Oisans, territoire de VTT ?
01 : 26 : 33	Le terme de VTT alpin correspond à une pratique et un état d'esprit
01 : 27 : 40	Accueil d'équipes vététistes néozélandaises, australiennes, suédoises, présentation du territoire
01 : 29 : 43	Association pour fédérer les vététistes
01 : 35 : 10	Saisonnalité des magasins de vélo
01 : 36 : 00	Le développement du vélo électrique
01 : 41 : 52	Son goût pour l'Héliski
01 : 42 : 51	Ses enfants
01 : 47 : 58	Pour lui encore des efforts à fournir pour que s'opèrent des changements de représentation du territoire vers le VTT
01 : 49 : 05	La communauté de communes de l'Oisans et Oisans Tourisme et le développement du VTT
01 : 51 : 37	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Le fat bike sur le territoire de l'Oisans
00 : 00 : 40	Le VTT supplantera-t-il le ski ? Non
00 : 02 : 03	Le ski ne disparaîtra pas
00 : 06 : 31	Le parapente
00 : 07 : 21	Fin (partie 2)
02 : 04 : 58	FIN

1 – Éric ARNOL, samedi 10 janvier 2015

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Éric ARNOL
- **Date et lieu de naissance** : Né le 14 avril 1965 à Grenoble
- **Famille** : Sa mère est gardienne de refuge l'été (refuge de la Selle - descendance des Bruns de St Christophe, sa grand-mère est la sœur du père Gaspard, son grand-père et son père sont guides de haute-montagne). La mère d'Éric est mère au foyer le reste de l'année et piqueuse couturière. Famille de 4 enfants. Le père d'Éric est ouvrier à Merlin-Gérin, Grenoble, issue d'une famille paysanne de Cuculet (hameau de Mont de Lans) parti travailler en ville. Éric a trois sœurs. Sa sœur aînée travaille à la Banque de France, une autre sœur est patronniste dans la couture, une autre (Béatrice) est gardienne du refuge de la Selle puis employée au bureau DRH de DAL. Éric a trois 3 filles.
- **Profession** : Guide de haute montagne (Aspi en 1986 à 21 ans, guide en 1992), moniteur de ski (1985),
- **Parcours de vie** : Éric a grandi à St Egrève. Il revient à 17 ans pour faire les Classes montagnes (2 ans) à Bourg d'Oisans. Il possède le diplôme fédéral de moniteur de voile, le diplôme d'accompagnateur (cursus obligatoire avant le passage du test d'aspirant guide). Il a aussi le diplôme de cordiste. Après son stage de mise en situation à l'ESF des Deux Alpes, il travaille en tant qu'aspirant moniteur de ski et aspirant guide une saison à Chamonix (1984-1985). Il revient aux Deux Alpes où il intègre l'ESI à sa création (1985-1986). Il a travaillé comme cordiste à Paris en 2005/2006. Éric a fait de la compétition en monoski, dans l'équipe Lacroix, avec Luc Pélisson et Hervé Manin (concepteur des skis Scott), de la compétition en kilomètre lancé en monoski, et a participé à la première compétition de « *ski libre* » (dit aujourd'hui freeride) à Chamonix organisée par Tim Barnett. Il a été vainqueur de plusieurs Coupes de France, 3^e aux Championnats de France de KL aux Arcs dans les années 1980. Il commence la pratique du longskate (descente en skate sur route) à 37 ans. Éric se passionne pour la recherche et le développement du matériel de glisse. Il invente le Babysnow en 2008. Il est installé à Cuculet depuis l'âge de 20 ans.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : collègues de travail, il a été le premier moniteur avec lequel j'ai commencé la pratique du snowboard.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : samedi 10 janvier 2015, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur des nouvelles pratiques, inventeur de matériel de glisse sur neige
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretien agréable. Contenu riche sur les nouvelles pratiques.
- **Durée** : 00 : 37 : 37
- **Finalité du témoignage** : entretien réalisé dans le cadre de la rédaction d'un article sur le rôle des moniteurs de ski dans l'Oisans. Témoin des nouvelles pratiques de glisse, double qualification professionnelle de montagne (moniteur de ski et guide)
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : envoi par mail d'une photo d'un snowboard transformé en skis
- **Rencontres ultérieures** : à plusieurs reprises aux Deux Alpes, à Hyères et à Bourg d'Oisans

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : des difficultés à diffuser la pratique du babysnow, du hors-piste, de la commission sécurité aux Deux Alpes, des différents matériels qu'il a conçu.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	Présentation de la recherche. Dans le cadre d'un article sur le rôle des moniteurs de ski en Oisans
	Historique de son entreprise, il commence par parler du récent dépôt de bilan en raison de problèmes personnels (divorce)
	Il espère pouvoir relancer son produit
	Ce qui l'a amené à avoir l'idée du babysnow
	Autres exemples d'invention : les snowboards coupés en deux pour bénéficier de la courbure pour en faire des skis de carving, conception de monoskis, objectifs de ces transformations technologiques : se rapprocher de la neige et le coupé

	Son parcours sportif : compétitions de monoski, de KL, travail en relation avec les marques, sponsorisé par DURET
00 : 11 : 00	Historique de la société qu'il crée pour diffuser le babysnow : nécessaire homologation par les RM..., autorisation ESF, distribution dans les magasins...
	En raison de problèmes personnels, le babysnow est un peu derrière lui
	Difficulté à faire accepter le babysnow au niveau national « <i>Les innovateurs, c'est des doux illuminés, c'est des fous</i> »
	Développement d'un modèle pour les handicapés IMC (infirmité motrice cérébrale) suite à une rencontre
00 : 18 : 00	Différence entre les stations, difficile de faire accepter l'idée. Exemple : St Gervais joue le jeu, l'Alpe d'Huez pas du tout.
	Blocages avec l'ENSA
	Le babysnow dans la lignée de l'haptonomie, du babysigne (communication non-verbale fondamentale)
	Répartition géographique des stations entre celles qui jouent le jeu et les autres : plus facile dans le sud que dans le nord.
	Son action au sein de la commission sécurité pour le hors-piste et l'évolution de la station des Deux Alpes « <i>parc d'activités</i> »
00 : 26 : 00	Commission sécurité organe de validation mais pas de confrontation d'idées
	Avenir de la station : chasser les voiture, optimiser les déplacements à pied (comparaison avec la ville, notamment Grenoble, rue Chenoise)
	Aménagement de la station avant-guerre : le grand-père de son ex-femme a été maire de Mont de Lans, déjà à cette époque, des projets d'aménagement de station de sport d'hiver avec aménagements routiers et urbains
	Babysnow et vide juridique à l'ENSA
	Sécurité sur les domaines skiables, défense du hors-piste
00 : 37 : 32	FIN

2 – Claude PARIAT, jeudi 2 février 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Claude PARIAT
- **Date et lieu de naissance** : Né le 18 septembre 1945 à la Mure.
- **Famille** : Parents : père chef mineur à la Mure, mère au foyer. Trois frères. Il est le seul sportif des 4 frères. Claude a trois enfants, un garçon né à Chamonix, moniteur de ski à l'Alpe d'Huez, une fille Johanna chef de projet à l'international (Europe et Moyen Orient- chez Berluti (chausseur de luxe-LVMH) à Paris, Alexis, qui est en école supérieure de publicité, communication à Lyon et finit son diplôme de moniteur de ski.
- **Profession** : Moniteur de ski alpin et de ski de fond, guide de haute montagne
- **Parcours de vie** : Scolarité à la mure puis EHM à Chamonix à la SEM (section d'éclaireur de montagne), intégration dans l'Équipe de France militaire pendant 16 ans. Équipe de France de biathlon 4 ans et en même temps il est à l'équipe de France militaire de triathlon (= biathlon et slalom géant) de 1965 à 1982 : il a été champion de France deux fois, vice-champion du monde militaire par équipe en Norvège Lillehammer (1974). Après l'armée, il entre au Club Méditerranée, il effectue une saison d'hiver et d'été à St Moritz (au « *Roi soleil* »), lors de la saison d'été il travaille comme chef des sports, chef de la montagne et devient chef de village. Il occupe le poste de directeur du Centre de Formation aux métiers de la Montagne de Bourg d'Oisans (sous tutelle du collège, M. Hérault principal du collège étant le chef administratif), qui se libère à la retraite de Roger Canac. Il continue à travailler tous les étés à St Moritz pendant la même période. L'audit réalisé à son départ du centre indique 83% de réussite au diplôme national de ski alpin et de ski fond. Accompagnateur moyenne montagne (Cursus obligatoire avant le passage de l'aspirant guide), il obtient le BE de guide en 1970, de ski alpin en 1971, de ski de fond en 1977. Il est entraîneur de ski de fond, formateur à l'EHM pendant 18 ans des futurs moniteurs de ski alpin, des fond et des guides puis au Centre de formation aux métiers de la montagne de Bourg d'Oisans de 1983 à 1988. Il entre à l'ESF de l'Alpe d'Huez comme directeur technique pendant un an l'hiver 1988. Il vit à Bourg d'Oisans depuis 1983.
- **Autres remarques** : Passionné de vélo de route. Déteste la course à pied. Membre de l'Équipe de France de démonstration Interski à Banff en 1987.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Connaissance de mes parents. Collègue de l'enseignement du ski. Il a participé aux courses de vélo que j'organisais lorsque je travaillais à l'Office de tourisme.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : jeudi 2 février 2017 à 12h15 par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Guide, moniteur de ski, formateur à la fois en ski alpin, en ski de fond et en alpinisme. Biathlète de haut niveau.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement) /
- **Durée** : 00 : 11 : 00
- **Finalité du témoignage** : Témoin du ski de fond et des Classes Montagne
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : à plusieurs reprises dans un cadre personnel, sur les pistes de l'Alpe d'Huez, et à Bourg d'Oisans

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : l'évolution du ski de fond, les Classes Montagne
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	Objectifs de l'appel par l'enquêteur
	L'organisation des Classes Montagne
	Marché du ski de fond en Oisans : faible, car peu porteur dans les stations alpines, et le fondeur n'a pas besoin de cours, de technicité. Moins de moyens des pratiquants. Historique.
	Le skating relance un peu l'activité. Cours de ski de fond à l'Alpe d'Huez « se compte sur les doigts de la main ».
	Comparaison avec le cycliste qui ne prend pas de cours de vélo
	Gros boom du ski de fond après les JO de 1968. « 15 personnes derrière le moniteur ». Problématique de l'effort physique du ski de fond. « Aujourd'hui on ne voit pas un seul fondeur dans tout l'hiver ».
	Petit noyau culturel de ski de fond à Allemont
	Le ski de fond dans la plaine agréable mais moins de neige. Le biathlon relance le ski de fond grâce aux résultats des athlètes français. Exemple : les enfants des écoles ont envie de faire du biathlon. Émulation

	Les moniteurs diplômés en ski de fond de l'Alpe d'Huez se retrouvent à enseigner au jardin des neiges car pas de clients en ski de fond (adaptation du diplôme ESF)
	Ses diplômés professionnels
00 : 11 : 55	FIN

3 – Pierre FROMENTIN, jeudi 2 février 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Pierre FROMENTIN
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1947 dans le Nord de la France.
- **Famille** : /
- **Profession** : Cadre technique dans une usine Black et Decker à St Geoirs, puis Paturle Acier à St Laurent du Pont. Président de la Ligue de parachutisme
- **Parcours de vie** : Arrivée en Isère pour le travail.
- **Autres remarques** : a essayé le parapente. Mais préfère les sensations de la chute libre. Il me conseille de contacter les enfants de Georges Bassaler.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je ne le connais pas avant l'entretien.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : le jeudi 15 février 2017, à 15h30 par téléphone
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Président de la Ligue Rhône-Alpes de parachutisme depuis 2005. Trésorier adjoint du Centre école de parachutisme de Grenoble de 2003 à 2013.
- **Déroulement de l'entretien** : /
- **Durée** : 00 : 18 : 00
- **Finalité du témoignage** : Son regard sur l'évolution du parachutisme et l'arrivée du deltaplane et du parapente.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : /
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps	Thèmes abordés
-------	----------------

(h : min : s)	
00 : 00 : 00	Présentation de l'objectif de l'entretien
	Sauts d'initiation sur neige à l'Alpe d'Huez
	Je lui explique que je recherche d'informations sur M. Bassaler. Me renvoie vers son fils qui tient un magasin place Grenette à Grenoble.
00 : 04 : 00	Problème actuel du parachutisme : impossibilité de fonctionner l'hiver (15 décembre 15 avril) en raison des charters qui amènent des touristes, donc la piste n'est pas utilisable par les parachutistes (mécontent) Parachutisme incompatible avec une activité d'aviation dite IFR (Instrument flight rules) <i>« Si demain le gestionnaire de l'aéroport de Saint-Geoirs est capable de mettre, [...] 5, 10 ou 50 avions par jour en ligne régulière, on est morts. L'activité n'existe plus »</i>
	M. Bassaler président de très nombreuses associations, de la CCI, avait de multiples casquettes.
	Son activité actuelle en tant que président de la Ligue de parachutisme : mise en place de la régionalisation avec la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.
	Aujourd'hui le saut d'initiation de parachutisme se fait en saut tandem et peut se pratiquer n'importe où avec l'évolution du parachutisme. Avant saut sur neige pour des raisons de sécurité. Très peu de sauts sur neige à l'Alpe d'Huez mais permettait de rentrer de l'argent pour le club.
00 : 10 : 00	G. Bassaler souhaitait aussi développer le parachutisme à Bourg d'Oisans
	Son métier
	Vouloir réinstaller un CEP à l'Alpe d'Huez aujourd'hui est infaisable, les raisons : l'Environnement (nuisances sonores). <i>« Le parapente ce n'est pas mon truc »</i>
	Parachutisme en train d'être remplacé par les souffleries.
	Joël Cruciani a monté une activité parachutiste a fait un AVC.
	Pour avoir des renseignements sur le parapente et le deltaplane : contacter l'office de tourisme de St Hilaire.
	<i>« le deltaplane c'était compliqué parce que pour pouvoir monter le deltaplane en haut il faut une grosse bagnole en 4x4 et puis après faut le monter sur le dos pour aller jusqu'à la zone de décollage...Alors cette activité elle a pris un coup dans l'aile quand le parapente, le parapente est arrivé, ou le vol libre, comme vous voulez, c'était plus facile à transporter »</i>

	Guy Margotton à contacter. Me donne son contact, président du comité départemental de parachutisme
00 : 18 : 46	FIN

4 – Bruno BASSALER, mercredi 15 février 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Bruno BASSALER
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1959.
- **Famille** : fils de Georges BASSALER et Mme qui est originaire d'Oz en Oisans. Résidence secondaire à Allemont. « *Maison de week-end et d'été* »
- **Profession** : commerçant à Grenoble
- **Parcours de vie** : /
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je ne le connais pas avant l'entretien.
- **Prise de contact** : par téléphone directement au magasin
- **Date de rendez-vous** : mercredi 15 février 2017, par téléphone
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : fils de Georges Bassaler (Président-fondateur de la Ligue Dauphiné-Savoie de parachutisme en 1966, président du Centre de Parachutisme de Grenoble qu'il crée en 1965 et dirige jusqu'en 1980, président du Syndicat d'Initiative de Grenoble, de l'Union départementale des Syndicats d'initiative et Offices de tourisme de l'Isère, vice-président de la Fédération régionale de tourisme, président de la commission tourisme de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble). Témoignage sur l'historique du parachutisme à l'Alpe d'Huez.
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). Entretien alors qu'il travaille dans son magasin, il arrête parfois la conversation pour répondre aux clients. Bon contact. Il me propose de passer le voir à son magasin de Grenoble à l'occasion.
- **Durée** : 00 : 15 : 35 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Demande d'informations sur son père et l'organisation du parachutisme à l'Alpe d'Huez
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Me renvoie vers la nécrologie de son père Georges Bassaler, parue dans les Affiches de Grenoble, document que j'ai trouvé aux ADI.
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'objectif de mon appel
	Présentation du Centre École de Parachutisme de Grenoble et ses sauts à l'Alpe d'Huez. Sauts depuis Poutran.
	Le CEP ne sait pas fait. Arrêt des sauts à l'Alpe d'Huez en 1983.
	Georges Bassaler un mandat de conseiller municipal à la mairie d'Oz.
00 : 04 : 00	Conflits par rapport au centre école : (M. Margotton). Concurrence entre le deltaplane (départ du Signal) et le parachutisme (parachutes ronds peu dirigeables)
00 : 06 : 00	Georges Bassaler : archives dans les Affiches de Grenoble et du Dauphiné (nécrologie). Il a sauté sur le Mont Blanc ce qui a généré un article dans Paris-Match.
	CEP en liens forts avec mairie de Grenoble et de l'Alpe d'Huez Jeux Olympiques de 1968 : démonstration des parachutistes du Club de Grenoble avant chaque épreuve.
	Contacteur la mémoire vivante de cette époque : M. Reverbel. Joindre aussi M. Philippe Caillat amis de Georges Bassaler, parachutiste, moniteur de ski, directeur d'une société d'hélicoptère.
	<i>(Interruption de la conversation il répond à des clients)</i>
00 : 11 : 00	Le parachutisme s'implante à l'Alpe d'Huez en raison des liens entre Georges Bassaler et l'Alpe d'Huez après 1968. Lancement des Coupes paraski (Coupes du monde, Coupes de France) = épreuves de parachutisme et ski.
	Implantation du CEP en montagne : pas une évidence pour attirer les clients. Déjà implanté à St Geoirs. Problème du bruit du Pilatus au décollage.
	J'avais 16 ans, j'avais peu de souvenirs. Voir avec M. Reverbel.
	SATA : principal actionnaire la mairie. Les deux toujours été très imbriquées.
	Voir M. Cupillard père et fils, Jean-Guy Cupillard.
00 : 15 : 35	FIN

5 – Gisèle TESSA, vendredi 17 février 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Gisèle TESSA
- **Date et lieu de naissance** : 2 août 1928 à Saint Michel de Maurienne
- **Famille** : Mère, originaire de Maurienne. Gestionnaire du refuge à partir de 1932 l'hiver puis à partir de 1938 l'été aussi. Son père Rodolphe Tessa, d'origine italienne (Coazze), a construit et géré le premier chalet-refuge des Deux Alpes inauguré le 4 décembre 1932 (commune de Mont de Lans). Gisèle a deux sœurs et un frère. L'une de ses sœurs est mariée avec René Faure, maire de Mont de Lans de 1965 à 1995. Son frère Robert a été champion de France des moniteurs, il a entraîné l'Équipe de France de ski jusqu'en 1973 (affaire de Val d'Isère). Gisèle élève seule sa fille. Pilote d'avion, correspondante de l'aéroclub du Dauphiné aux Deux Alpes, elle a été l'élève du pilote Henri Giraud. Elle a été secrétaire bénévole pendant une dizaine d'années du bureau de l'ESF des Deux Alpes. Son père, entrepreneur de travaux public, travaillait à la construction des routes lors du barrage. Participe à des chasses aux Deux Alpes avec le maire. L'une au cours de laquelle ce dernier lui demande la construction d'un refuge. N'ayant jamais été payé car le conseil municipal démission, il se retrouve propriétaire du chalet. Sa mère le tient seule. Développement de l'hôtel après-guerre. Son père participe à la création de la route de Mont de Lans aux Deux Alpes.
- **Profession** : hôtelière
- **Parcours de vie** : /
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : même lieu de vie. Connaissance par l'intermédiaire de mon père.
- **Prise de contact** : par téléphone, de la part de mon père.
- **Date de rendez-vous** : vendredi 17 février à 10 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Hôtelière, pionnier des Deux Alpes.
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). Bon contact.
- **Durée** : 00 : 11 : 45 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Précisions à propos de l'aviation de loisirs en Oisans

- Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés : Me propose de consulter son livre de bord.
- Rencontres ultérieures : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'objet de mon appel. J'appelle de la part de mon père.
	Altisurface aux Deux Alpes et aménagement de l'altiport à l'Alpe d'Huez.
	Reconnaissance officielle de l'altisurface des Deux Alpes (concomitant avec l'Alpe d'Huez et Chamrousse)
00 : 03 : 00	Dépose de skieurs en avion sur glacier des Deux Alpes « à la mode » avant l'arrivée du Parc National des Écrins et avant l'arrivée des remontées mécaniques au glacier.
00 : 00 : 00	Explication de la différence entre aéroport, altiport (aéroport de montagne, goudronné, manche à air, tour de contrôle) et altisurface (pas d'aménagement particulier, naturel, neige ou herbe).
	Suppression de l'altisurface aux Deux Alpes
	Accident d'avion vers le téléski de Champamé qui oblige à fermer le terrain. Avion agréé montagne car cela est obligatoire.
	Sociétés commerciales implantées dans l'Oisans, Air Alpes à l'Alpe d'Huez : « <i>ils ont essayé de faire des liaisons comme sur Courchevel</i> ». Pas rentable. Un ami à Air Alpes.
00 : 11 : 45	FIN

6 – Guy MARGOTTON, mardi 21 février 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Guy MARGOTTON
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1938. Famille en Savoie mais né à Pont de Beauvoisin (38) où se trouve la maternité.
- **Famille** : il a deux garçons et une fille
- **Profession** : retraité technicien dans un laboratoire de physique nucléaire du CNRS de Grenoble.
- **Parcours de vie** : Découvre le parachutisme par hasard dans le cadre de la préparation militaire. Suite à une promotion pour les activités militaires via l'école technique Vaucanson à Grenoble (« *on nous avait proposé le parachutisme* »), il continue sa pratique dans le club civil de Grenoble (dont le président créateur est Georges Bassaler). Ex-président de la Ligue de parachutisme de l'Académie de Grenoble pendant 25 ans, Guy Margotton est impliqué dans le CROS Rhône-Alpes et précédemment dans le CROS de l'Académie de Grenoble et le CDOS de l'Isère. Président actuel du Comité départemental de parachutisme de l'Isère.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : je ne le connais pas avant l'entretien
- **Prise de contact** : par téléphone, de la part de M. Fromentin.
- **Date de rendez-vous** : mardi 21 février 2017 à 13h30, par téléphone
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Président du Comité départemental de parachutisme de l'Isère. Il a côtoyé Georges Bassaler
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). Bon contact.
- **Durée** : 00 :45 : 21 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Témoignage à propos du parachutisme à l'Alpe d'Huez et des activités de vol libre
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : /

- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	<i>(Un premier contact téléphonique a été établi. Cet entretien fait suite à une première discussion)</i> Présentation de la recherche par l'informateur.
00 : 02 : 59	Famille et arrivée au parachutisme.
00 : 04 : 36	Liens directs entre activité parachutiste civile et militaire. Les clubs civils se créent dans la première moitié des années 1950. Para club de Grenoble, Chambéry, Annecy, Annemasse pour l'Académie de Grenoble.
00 : 05 : 43	Réseau de relation de M. Bassaler avec l'Alpe d'Huez
00 : 06 : 30	Rôle dans le centre école de parachutisme. Il y entre en 1962. Rôle dans le bureau et le comité directeur et formation des parachutistes : instructeur au sol.
00 : 08 : 04	Questions à propos des tensions entre les parachutistes et les résidents secondaire à l'Alpe d'Huez, n'en n'a pas conscience.
00 : 10 : 25	Le ski une activité bien supérieure à celle que le parachutisme aurait pu amener à l'Alpe d'Huez.
00 : 00 : 00	Plus pratique et moins loin de décoller du Versoud que de St Geoirs pour sauter de l'Alpe d'Huez
00 : 13 : 00	Mise à part l'Alpe d'Huez, autres sites envisagés : Lans en Vercors mais forte opposition de certains propriétaires déjà mécontents à propos d'un projet de porcherie. Enjeu : acceptation du parachutisme si acceptation de la porcherie
00 : 16 : 00	Une bonne entente avec l'altiport de l'Alpe d'Huez et Henri Giraud avant chef pilote à Mermoz donc bien connu des parachutistes, une des principaux promoteurs du vol de montagne en France
00 : 18 : 00	Abandon assez rapide de l'avion et des parachutistes pour le secours en montagne
00 : 19 : 18	Les sauts en montagne ont été abandonnés au milieu des années 1980. En Savoie ils continuent un peu (André Chambon)
00 : 21 : 00	Parachutisme ludique pour l'hiver. Quelques sauts réalisés par le club depuis le sommet de l'Étendard. Avantage des sauts sur neige : consistance de la neige = molle. Sauts d'initiation

00 : 24 : 13	L'opération « <i>secrète</i> » de Bigeard et Mazeaud : saut en parachute prévu le 5 février 1976 (saut pour fêter ses 60 ans ?? [né le 14 février 1916]).
00 : 30 : 07	Le deltaplane, le parapente a donné un nouveau souffle aux écoles de vol libre
00 : 31 : 20	Avec le DTN M. Bernachot, le parachutisme ne s'intéresse pas de près au parapente, son fils Franck, a été champion du monde de parachutisme en voltige. Il détient toujours le record du monde de cette discipline.
00 : 32 : 56	Désaffection du saut sur neige (« <i>on a vite fait le tour</i> »)
00 : 34 : 00	Concurrence probable entre les compagnies de vols commerciaux de l'Alpe d'Huez et les vols touristiques d'Henri Giraud. Dans les faits « <i>très peu de dépose de touristes par avion au cœur des stations</i> ». Air Alpes dépose le bilan. L'avion n'est pas une garantie à 100% pour des questions de météo.
00 : 36 : 39	Épreuves de paraski à la demande de Jacques Faucher qui remplace M. Bassaler : épreuves nationales à l'Alpe d'Huez, une épreuve aux Deux Alpes au milieu des années 1980.
00 : 40 : 15	Jean-Louis Faucher, directeur technique du centre école de parachutisme de Grenoble, proche par sa fonction de Georges Bassaler.
00 : 42 : 00	Famille : 2 garçons qui ont fait du parachutisme, une fille
00 : 42 : 46	Base-jump : marginal, pratique à risque, quelque chose de totalement différent du parachutisme
00 : 45 : 21	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jean-Loup COURTIER
- **Date et lieu de naissance** : Né le 8 décembre 1948 en région parisienne
- **Famille** : Parents non sportifs. Père restaurateur de tableaux. Mère salariée dans une caisse de retraite. Un frère et deux sœurs. Marié, trois enfants
- **Profession** : commerçant, magasin « *Terra di Siena* », 47, rue Auguste Conte à Lyon, vente de meubles et objets pour architectes (spécialisé dans la fabrication sur-mesure de meubles italiens baroques peints).
- **Parcours de vie** : Parisien d'origine, il fait ses études au lycée Condorcet à Paris 9^e, il fait du ski pendant les vacances. Il découvre le ski en home d'enfant à Megève à l'âge de 6/7 ans. Vers 10/12 ans il est envoyé dans sa famille dans les Vosges où il fait également du ski. Il a le déclic pour le ski à ce moment-là. Il entre à l'École militaire de haute montagne à Chamonix (« *C'est plus militaire que montagne* »). Il passe le diplôme de moniteur de ski. Il choisit d'enseigner pour le Club Méditerranée (deux hivers à Serre-Chevalier, un hiver à Leysin en Suisse). Il travaille en intersaison dans une boutique de sport à Lyon qui vend beaucoup de matériel de ski, notamment déclassé. Il crée un club de ski avec son patron pour promouvoir la pratique de compétition pour les citoyens en proposant aussi des activités d'été (ski et tennis). Dans ce cadre, il organise des séjours sportifs pour les jeunes Lyonnais. Il figure parmi les premiers à faire venir le deltaplane aux Deux Alpes. Influencé par les nouvelles pratiques, il se lance dans la compétition de ski acrobatique et se spécialise dans le ballet. Installé aux Deux Alpes, il est contacté par Annie Famose pour organiser des stages de ski acrobatique à Avoriaz mais il y a un frein, le mari d'Annie Famose (Gérard Brémond, fondateur du groupe Pierre et Vacances-Center Parcs) ne veut pas associer l'image d'Avoriaz aux acrobaties et ses risques car il développe à Avoriaz le ski en direction des enfants. C'est pourquoi Jean-Loup Courtier est mis en contact (par Annie Famose) avec Ingrid Lafforgue pour organiser des stages de ski acrobatique à La Plagne-Bellecôte (La pratique du ski acrobatique correspond mieux au positionnement de la station de la Plagne). Le mari d'Ingrid Lafforgue est à ce moment-là directeur de l'ESF de la Plagne-Bellecôte. Il quitte son poste, Jean-Loup Courtier devient alors directeur de l'ESF de la Plagne-Bellecôte. Il exerce cette fonction pendant 4 ans. Pendant 4 automnes, il forme les moniteurs de ski à la pratique du ski acrobatique à Tignes, en lien avec le SNMSF (jusqu'à ce que le SNMSF décide d'arrêter). Dans les années 1980 Jean-Loup Courtier fait quelques saisons pour Deux Alpes Tonic, une salle de remise en forme aux Deux Alpes. Il travaille aussi en partenariat avec

l'office de tourisme et commence à créer des événements. Il organise le Skiathlon, d'abord aux Deux Alpes deux saisons, puis dans d'autres stations (il obtient de très bons sponsors comme des voitures Volvo à gagner). Il organise un autre événementiel le « *Super Women* » aux Deux Alpes pendant 3/4 hivers. Il crée le Ski Memory en 1991, un son et lumière retraçant l'histoire du ski (50 acteurs skieurs). En 1992 à l'occasion des Jeux d'Albertville, il présente son spectacle dans les stations olympiques. Ce spectacle se déroule 7 fois par hiver aux Deux Alpes. Il l'organise également dans d'autres stations. Réside à Lyon.

- **Autres remarques** : il apprécie l'art, l'esthétique

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : J'ai contribué au « *Ski Memory* » dans la séquence présentant les nouvelles pratiques « le snowboard ». Dans ce contexte, j'ai participé à une partie de la tournée des Jeux Olympiques de 1992. Collègues de l'enseignement du ski.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : le samedi 25 février 2017 à 15 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Promoteur du ski acrobatique et créateur d'événements et de spectacles sur neige, pratiquant de deltaplane
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement).
- **Durée** : 01 : 09 : 07 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Acteur du développement des nouvelles pratiques. Organisateur d'événements. Son expérience témoigne des réactions face à l'arrivée des nouvelles pratiques (rejet par les « *anciens* », adhésion par les « *modernes* »).
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : la difficulté de faire sa place en n'étant pas issu de l'Oisans. Rapports avec l'ESF.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'entretien

	Implantation difficile dans le ski en tant que citoyen
	Création d'un club de ski pour les jeunes Lyonnais avec le soutien du patron du magasin dans lequel il travaille
00 : 06 : 00	Tensions avec l'ESF des Deux Alpes
00 : 07 : 33	Organisation de stages d'entraînement
00 : 09 : 00	Installation de tennis privés
	L'été : organisation de stages ski-tennis
	Il fait venir le « premier » deltaplane
00 : 13 : 00	« <i>Les Pood's</i> » show et stages
	À Tignes : les stages Henri Authier
	Stages chez Authier et premières compétitions de ski acrobatique
	S'intéresse au ski acrobatique avec les stages d'été : invite des champions à y participer et propose de l'enseignement
00 : 18 : 00	Obtient son diplôme de moniteur national mais n'enseigne pas en ESF
	Les stages avec Annie Famose ne marchent pas
	Stages avec Ingrid Lafforgue à la Plagne
	Aux Deux Alpes : de grosses tensions avec l'ESF
	Devient directeur de l'ESF de la Plagne Bellecôte (station nouvelle)
	La vie plus sympa aux Deux Alpes : choisit de se réinstaller aux Deux Alpes
	Annie Famose n'a pas fait de stages mais les a annoncés
	Le ski acrobatique : une promotion via les championnes mais elles ne s'impliquent pas sur le terrain
	Aux Deux Alpes, il encadre le ski acrobatique et embauche du personnel pour organiser les stages
	Il peut faire des compétitions malgré son poste de directeur
	Conditions pour enseigner le ski acrobatique : pas de diplômes spécifiques
	Le Syndicat fait le choix de prendre en charge une formation pour les moniteurs encadrés par Jean-Loup Courtier.
	L'engouement pour le ski acrobatique se ralentit lorsque Jean-Loup Courtier laisse Bob Howard s'en occuper
	Des trois disciplines au ballet, le côté esthétique
	Aujourd'hui Jean-Loup Courtier produit des meubles pour des architectes
	Enfance, parcours à l'EHM, diplôme de ski

	Il découvre le ski en home d'enfants à Megève puis dans les Vosges dans sa famille
	Se souvient d'une opération promotionnelle pour le ski lorsqu'il était lycéen, Ski sur le toit de l'enseigne « <i>Le Printemps</i> »
	Famille
	Nano Pourtier : pratique contradictoire avec le ballet
	Le ballet en question aux Jeux Olympiques avant Albertville 1992
	Travaille pour l'animation des Deux Alpes et tient la salle de remise en forme « <i>Deux Alpes Tonic</i> »
	Travaille pour la promotion des Deux Alpes, créé le Skiathlon
	Le Ski Memory
	Engouement pour le ski acrobatique : faire quelque chose de différent et d'artistique
	Le deltaplane
	La rivalité avec l'ESF des Deux Alpes
	Les nouvelles pratiques et la transformation des mentalités
	Transformation par l'arrivée des écoles de ski concurrentes
01 : 09 : 05	Son ressenti sur la façon dont il a été accueilli aux Deux Alpes
01 : 09 : 05	FIN

8 – Patrick RICHARD, samedi 4 mars 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Patrick RICHARD
- **Date et lieu de naissance** : Né le 17 mars 1949
- **Famille** : fils de Robert Richard, originaire de St Christophe, gardien de refuge l'été (La Pilatte) et directeur de l'ESF des Deux Alpes (1965-1971). Robert Richard a deux sœurs. L'une a épousé un pilote, l'autre, Christiane, monitrice de ski, a épousé un guide de haute montagne et moniteur de ski.
- **Profession** : Moniteur de ski temporaire.
- **Parcours de vie** : Il s'installe avec ses parents aux Deux Alpes en saison d'hiver en 1951. L'été son père est gardien de refuge. La famille achète un terrain au milieu de la station lors du déclassement du terrain d'aviation. Patrick est pisteur, moniteur de ski à l'ESF puis à l'ESI, puis de nouveau à l'ESF. Électricien de formation, il crée une entreprise d'électricité aux Deux Alpes. Il effectue 3 mandats comme conseiller municipal à la mairie de Mont de Lans (entre 1977 et 1995), il est délégué au sport, à l'animation, au 3^e âge. Réside aux Deux Alpes.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : collègues de travail à l'ESF
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : samedi 4 mars 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** :
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement).
- **Durée** : 00 : 34 : 57 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Originaire de l'Oisans. Témoignage à propos du parachutisme et de l'implantation du deltaplane aux Deux Alpes et plus particulièrement à l'ESF où il encadre le deltaplane une année. Acteur du deltaplane.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : Je l'ai rappelé pour des demandes de précisions. On s'est croisé à l'ESF des Deux Alpes.

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : sa passion du parachutisme, le deltaplane
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'entretien (<i>Je l'avais déjà informé lors d'un premier contact téléphonique de mon appel et nous avons fixé un rendez-vous</i>) Donc la présentation de l'entretien reste courte, il sait sur quoi je vais le questionner)
00 : 03 : 12	Ce qui lui a donné envie de faire du Deltaplane
	Comparaison Deltaplane/parapente : il n'a pas aimé le parapente
	Ne connaît pas le nom des deltaplaneurs indiqués dans le Dauphiné Libéré des années 1960-1970.
	Encadrement du deltaplane par l'ESF
00 : 15 : 23	Implantation de Jean-Loup Courtier, Patrick Richard ne s'en rappelle pas
	Ses parents achètent un terrain au centre de la station
	La présence de l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre) : ils occupent tout le plateau
	Trois mandats comme conseiller municipal à Mont de Lans de 1977 à 1989.
	Différence entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, notoriété, concurrence
00 : 34 : 57	FIN

9 – Nano POURTIER, lundi 6 mars 2017

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Nano (Robert) POURTIER
- **Date et lieu de naissance** : Né le 17 avril 1954.
- **Famille** : Il passe son enfance à Chamrousse, son père s'installe aux Deux Alpes durant son adolescence. Ses parents tiennent l'auberge de jeunesse de Chamrousse. Ils se séparent. Puis son père, Joseph Pourtier, (né à Marseille mais originaire de Lyon) tient la collectivité l'Annapurna aux Deux Alpes (chalet du club de ski de Bourgoin-Jallieu). Il a deux sœurs et un frère, une fille de 18 ans, étudiante en langues, qui passe ses tests de monitrice de ski.
- **Profession** : Propriétaire de bar-restaurant, crêperie, restauration rapide le « *Hard-Boss Café* » à Chamrousse. Adjoint au maire à Chamrousse, mandat en cours. Administrateur de la Régie de Chamrousse.
- **Parcours de vie** : Compétition de ski alpin club des sports de Chamrousse puis des Deux Alpes. Il fait deux ans de Classes Montagne à Bourg d'Oisans en 1970 à la création du dispositif. Il s'oriente vers une formation de paysagiste au lycée horticole de St Ismier. Il se tourne vers le ski acrobatique après avoir vu une projection de film à Grenoble sur Henri Authier. Il court en Coupe d'Europe en 1976 et se classe 2^e de sa course. Il accompagne Henri Authier dans le circuit professionnel américain, gagne la Coupe du monde de ski acrobatique en bosses à trois reprises en 1979, 1980 et 1982. Il termine deuxième en 1981 et 3^e en 1983 avant d'arrêter sa carrière de compétiteur. Brevet d'état de ski alpin, il organise des stages d'entraînement de ski acrobatique aux Deux Alpes et à Chamrousse. En 1984 la Fédération Française de Ski fait appel à lui pour structurer le freestyle jusqu'aux Jeux Olympiques d'Albertville en 1992 (en démonstration aux Jeux Olympiques de Calgary en 1988. Il devient l'entraîneur de l'Équipe de France freestyle. En 1994 suite à des désaccords avec la fédération, il quitte le ski acrobatique et rejoint l'encadrement de l'équipe de France de bobsleigh avant de se consacrer quelques années plus tard à l'encadrement de l'équipe de France hockey sur glace. Réside à Chamrousse.
- **Autres remarques** : Chevalier de la Légion d'honneur en 2016 au regard de ses résultats sportifs en tant qu'athlète et en tant qu'entraîneur des Équipes de France de ski acrobatique, de bobsleigh et de hockey sur glace.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : je ne le connais pas avant l'entretien
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone
- **Date de rendez-vous** : 6 mars 2017 à 16 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du ski acrobatique, athlète de haut niveau, entraîneur dans différentes disciplines
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement)
- **Durée** : 00 : 46 : 58 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Témoin du développement et de l'institutionnalisation du ski acrobatique
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Explication du travail de recherche
00 : 02 : 00	Enfance, famille
00 : 05 : 28	Du ski au freestyle par Henri Authier : départ pour le circuit professionnel américain
00 : 07 : 10	Liste des coureurs internationaux de son époque en ski acrobatique
00 : 08 : 00	Passage au ski acrobatique « naturellement, on faisait tous des saltos à Chamrousse »
00 : 08 : 58	Contexte de l'essoufflement du ski. Le snowboard a contribué à l'explosion du ski actuel
00 : 09 : 50	Comparaison surf et ski acrobatique « le surf peut être pratiqué par un urbain qui fait du skate » ; « c'est vrai qu'on peut très bien être bon surfeur et jamais avoir fait du ski » ; « Il n'est pas nécessaire de savoir skier pour faire du surf : or nécessaire passer par des vrais professionnels de la montagne qui informent des règles de la montagne »
00 : 11 : 28	Diplôme de ski, encadrement du freestyle et de l'équipe de hockey

00 : 12 : 00	Implantation du ski acrobatique en Oisans, plus de pratiquants aux Deux Alpes qu'à l'Alpe d'Huez car pas de leader naturel à l'Alpe d'Huez « pas justement de gens impliqués qui ont favorisé le développement »
00 : 15 : 33	Les Deux Alpes, sponsor de Nano Pourtier
00 : 16 : 33	« Pas de conflits », une très bonne collaboration pour la création des stages Nano Pourtier, sert de vitrine pour l'ESF
00 : 19 : 00	Stages Nano Pourtier organisés en hiver. Repris par Christian Faure puis par deux jeunes. À la fin, lassitude des clients. Arrivée du monoski avec Pierre Poncet
00 : 19 : 45	Contenu des stages Nano Pourtier : toutes les formes de ski « avec un grand S »
00 : 22 : 00	Ski acrobatique et structuration du territoire : le ski acrobatique tient à l'évolution du ski, « on a adapté une technique parce qu'il y avait des bosses »
00 : 22 : 27	Institutionnalisation du ski acrobatique : développement à Tignes et à la Plagne
00 : 24 : 00	Sponsoring de Nano Pourtier autant les mairies, l'office que des privés hôteliers
00 : 25 : 37	Stage Jean-Loup Courtier, Nano Pourtier y participe l'été, il s'occupe des entraînements Water jump à la piscine. Les raisons de l'arrêt rapide du ski de ballet : pas de piste adaptée : longue, plate, large, peu de volonté de les mettre à disposition en raison des faibles pratiquants, à l'opposé, des pistes de bosses se faisaient naturellement par les clients au fil des passages dans la journée
00 : 28 : 20	Influence de la pratique sur le territoire et influence du territoire sur la pratique
00 : 29 : 53	Les Deux Alpes ont su être visionnaire. M. Martin venait à Tignes en hélicoptère voir comment cela se passait. « Souvent quand je revenais...je rentrais de voyage, il passait me voir, il voulait savoir comment c'était aux États-Unis, comment c'était ailleurs »
00 : 32 : 00	Comparativement à un moment l'Alpe d'Huez « s'était éteint » ; « assis sur leur confort et sur leurs résultats en pensant que c'était la grande station de l'Oisans, et d'un seul coup ils ont vu la petite station qui démarrait en tous sens qui était les Deux Alpes et a su grandir rapidement ».
00 : 32 : 30	Mandat d'adjoint au maire à Chamrousse, chargé des travaux, du personnel et du sport. Question à propos du projet d'implantation de remontées mécaniques sur le secteur des Vans : projet abandonné car pas à l'ordre du jour. « on a calmé le jeu et puis c'est tout »
00 : 34 : 54	Avenir du sport et de la montagne, le sport est en pleine mutation, fonte du ski, multi-loisirs, capter une clientèle plus haut de gamme à Chamrousse. Proposer de

	vivre à l'air pur dans de bonnes conditions sans les contraintes et la pollution d'une ville. Avec la fibre, c'est la même chose que Lyon ou Paris. Station connectée.
00 : 37 : 02	On subit la pollution de la métropole de Grenoble
00 : 37 : 25	Insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur proposée par ses athlètes des 3 disciplines, ski acrobatique, bob et hockey « <i>ça flatte mon égo ! c'est une belle reconnaissance</i> »
00 : 38 : 15	Son père fait la descente du Jandri à vélo dans les années 1980, il aussi fait le Cap Nord à vélo
00 : 38 : 50	Collectivité l'Annapurna propriété de la ville de Bourgoin-Jallieu
00 : 40 : 00	Historique du ski acrobatique
00 : 43 : 25	Aujourd'hui, le format Single empêche le développement de la pratique
00 : 44 : 50	Il partage ses activités entre l'aide dans le restaurant de sa femme qui tient une crêperie et la mairie
00 : 46 : 58	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Bruno BLAIN
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1949
- **Famille** : Promoteurs immobiliers de père en fils.
- **Profession** : promoteur immobilier à Grenoble depuis 1945. Développement de programmes immobiliers à l'Alpe d'Huez à partir de 1969.
- **Parcours de vie** : Sponsor du club de tennis de Grenoble « Grenoble tennis » et sponsor de la section tennis du club des sports de l'Alpe d'Huez. Président de la section tennis du club des sports de l'Alpe d'Huez une année. Réside dans la région grenobloise.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : je ne le connais pas avant l'entretien
- **Prise de contact** : Suite à la consultation du Dauphiné Libéré où son nom apparaît à plusieurs reprises en tant que président du club de tennis de l'Alpe d'Huez. Recherche de son contact par Internet.
<http://www.brunoblain-promotion.com/>
- **Date de rendez-vous** : mardi 14 mars 2017 à 16 heures 30, par téléphone sur son lieu de travail.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur économique dans l'immobilier
- **Déroulement de l'entretien** : /
- **Durée** : 00 : 12 : 08 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Acteur de la diversification des pratiques de loisirs traditionnels d'été
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : la très bonne clientèle de l'Alpe d'Huez qu'il faut occuper par autre chose que de la randonnée.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	Présentation de ma recherche
	Explication des raisons de mon appel, en savoir plus sur l'organisation du tennis à l'Alpe d'Huez
	Fusion des deux clubs : tennis et club de ski pour intégrer le tennis au sein du club des sports. M. Rajon président du club des sports et M. Bruno Blain président de la section tennis. <i>(Article du DL locale, 16 juillet 1976)</i>
00 : 02 : 00	Présidence un an seulement : il met en place des stages d'été encadrés par Daniel Contet et Daniel Bost. (champions de France de double) (Daniel Contet : De 1967 à 1970, dans les 30 meilleurs mondiaux en simple. De 1963 à 1974, dans les 10 meilleures équipes du monde en double).
	Contexte du tennis qui se développe bien « <i>boom du tennis</i> », l'Alpe d'Huez créé plusieurs courts, objectif de développer des activités pour l'été. <i>« solutions pour que les gens puissent venir également, juin, juillet, août, faire autre chose que de la balade pédestre et autre. Donc les élus ont souhaité développer les tennis qui étaient à l'époque quelque chose qui marchait bien »</i>
	Relation de Bruno Blain et l'Alpe d'Huez : construction de résidences à l'Alpe d'Huez à partir de 1969. Sponsoring de Grenoble Tennis et par relations, connaissance de Daniel Contet. « Moi j'ai, j'ai mis en relation les personnes qui étaient susceptibles de, d'apporter une très bonne clientèle à l'Alpe d'Huez par l'intermédiaire de ces stages et puis après c'est tout, après le club des sports gérait les courts de tennis, comme ils ont toujours fait ».
	Clientèle de l'Alpe d'Huez aisée pour acquérir des résidences secondaires en montagne comme à la mer.
	Les différences des clientèles de l'Alpe d' Huez et des Deux Alpes, différentes mais deux très bonnes clientèles.
00 : 09 : 00	Sponsoring du club de Grenoble car à l'époque deux très bons joueurs français : Lovéra, 20 ^e et Joly, 23 ^e .
	Aujourd'hui, le golf a pris l'engouement sur le tennis.
	Il a beaucoup construit à l'Alpe d'Huez. Exemple : la Maison de l'Alpe où se situe l'Office de tourisme : opération qu'il a construite.
00 : 12 : 08	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Paul CORNIER
- **Date et lieu de naissance** : Né le 11 avril 1935.
- **Famille** : /
- **Profession** : Retraité
- **Parcours de vie** : Armée année 1957. Président du cyclo-club de Vizille de 1975 à 1996. Réside à Vizille.
- **Autres remarques** : Il a fait de la compétition de vélo pendant 3 ans et a participé en tant que coureur au Grand Prix de l'Oisans de 1955 à 1957.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** :
- **Prise de contact** : prise de rendez-vous par téléphone. Obtention du numéro via le Vélo club de Vizille et de son président actuel Thomas Di Fruscia.
- **Date de rendez-vous** : lundi 20 mars 2017 à 19 heures 30, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : président du Cyclo-club vizillois de 1975 à 1996
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoisement). J'insiste pour comprendre la situation du cyclisme en Oisans et pourquoi c'est le Cyclo-club vizillois qui organise les courses à Bourg d'Oisans.
- **Durée** : 00 : 19 : 53 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Expérience à propos du cyclisme à Bourg d'Oisans des années d'après-guerre aux années 1960. Vizille investit l'Oisans pour le vélo.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Livret historique du club réalisé en 1985 qu'il me propose de me donner si je passe à Vizille. (137, rue du 8 Mai)
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	<i>(Explication des raisons de mon appel auprès de sa femme. Elle me demande d'appeler ultérieurement)</i>
	Les raisons de l'organisation de courses de vélo de route par le cyclo-club vizillois, affiliées à la FFC. Détails sur les itinéraires. Président du Cyclo-club vizillois à l'époque M. Ermite. M. Cornier = Secrétaire.
	Son expérience de coureur entre 1954 et 1956, ayant participé au Grand Prix de l'Oisans. (Les prix étaient peu élevés) Course régionale renommée.
	Les acteurs/pratiquants du cyclisme en Oisans : M. Jouffrey, M. Glaudas Trois coureurs de Bourg d'Oisans courent pour le cyclo-club vizillois : Di Fant, Bonato (entrepreneur de maçonnerie) et puis le fils Glaudas.
	L'organisation d'une course, avec la problématique routière devient très difficile. Refus d'autorisation.
00 : 10 : 00	Activité vélo à Bourg d'Oisans « par sous-traitance ». M. Jouffrey a œuvré pour le vélo à Bourg d'Oisans.
	Difficultés du Cyclo-club vizillois en 1969. Reprise en 1971. Président du Cyclo-club de Vizille de 1975 à 1996.
	En 1956-1957 c'est le club de Bourg d'Oisans qui organisait le Grand Prix de l'Oisans, repris dans les années 1960 par le Cyclo-club de Vizille.
00 : 19 : 53	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jules ARNAUD
- **Date et lieu de naissance** : Le 13 avril 1945 à Villar d'Arène
- **Famille** : Originaire de Villar d'Arène. Grands-parents agriculteurs. Ses parents quittent l'Oisans « comme tout le monde », pour aller travailler en ville, à Grenoble.
- **Profession** : Cadre dans la banque en retraite.
- **Parcours de vie** : Employé de banque puis cadre dans le secteur bancaire. Créateur du BRO en 1978. Pratiquant cycliste depuis 1957, il prend la présidence du club des Cyclotouristes Grenoblois de 1997 jusqu'en 1981. Reste au bureau directeur puis à nouveau président depuis 2005.
- **Autres remarques** : Trésorier du club de 1969 à 1977 puis de 1982 à 1999.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : je ne le connais pas avant l'entretien
- **Prise de contact** : par mail, de la part de Gérard Plantevin, administrateur du site Internet des Cyclotouristes Grenoblois auquel je m'adresse pour prendre contact.
- **Date de rendez-vous** : mercredi 22 mars 2017 à 18 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Président du Club des Cyclotouristes Grenoblois. Originaire de l'Oisans (Villar d'Arène)
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement)
- **Durée** : 00 :41 :57
- **Finalité du témoignage** : Comprendre la création, le fonctionnement et l'organisation du BRO. Vision d'un cyclotouriste sur le territoire de l'Oisans
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : les itinéraires du BRO
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	Présidence de l'association
	Le BRA et le BRO
	La création du BRO, conséquence de l'alternance BRA/Luchon-Bayonne
	Itinéraire du BRO, le Col de Sarenne, non goudronné puis goudronné
	La Béarde, c'est le bout du monde, on y rencontre des Belges, des Hollandais
	Circuits du BRO, restent souvent les mêmes, Routes du Col Sabot, projet pour ouverture aux vélos
	Originaire de Villar d'Arène, il crée le BRO en juillet 1978
	Comparaison entre les deux événements, Marmotte/BRO
	Différences rassemblements cyclotouristes, cycloportifs
	La Marmotte, une cycloportive, génère des nouveaux métiers
	Cession de l'entreprise de la Marmotte de M. Contat à Sport Communication puis à un groupe belge aujourd'hui (Golazzo)
	Mise en place de l'organisation du BRO, en 1978, puis les années paires.
	Les motivations du club : promouvoir le tourisme à vélo, découverte de la France et de l'Europe à vélo
	Itinéraires des premiers BRO
	Une arrivée du BRO à l'Alpe d'Huez : la première édition ainsi que plusieurs passages et des ravitaillements, le BRO n'est jamais allé aux Deux Alpes
	L'image des Deux Alpes ne renvoie pas une image favorable pour le passage du BRO
	Projet avec Oisans Tourisme : Site Internet, référencement du BRO et du BRA, bon référencement
	Il espère que l'épisode du Chambon ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir
00 : 41 : 57	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Bernard PECH
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1947.
- **Famille** : Père boulanger. Ses parents tiennent une boulangerie-pâtisserie rue Alsace-Lorraine à Grenoble. Il a un frère et deux fils moniteurs de ski. Son fils cadet a été directeur technique de l'ESF des Deux Alpes pendant le mandat d'Éric Gravier. Ses deux enfants ont fait de la compétition au club des sports des Deux Alpes.
- **Profession** : moniteur de ski retraité, gestionnaire de meublés
- **Parcours de vie** : Bernard effectue son service militaire au 6^e BCA (Bataillon de Chasseurs alpins) où il améliore son niveau en ski et alpinisme. Il devient initiateur de montagne à la Bérarde pour l'UCPA. Bénévole à l'UCPA à Val d'Isère (c'est-à-dire encadrant sans diplôme sous tutelle d'un moniteur national et d'un moniteur-chef), il échappe à l'avalanche de Val d'Isère (février 1970) et de ce fait arrive à l'UCPA des Deux Alpes où il obtient son diplôme de capitaine. Il entre à l'ESF des Deux Alpes puis quitte l'ESF pour la gestion d'un magasin de sport qu'il crée (« *Pech Sport* »). Bernard a été membre élu du Bureau directeur du club des sports des Deux Alpes et président. Réside aux Deux Alpes.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : il a été président du Club des sports lorsque j'ai commencé le snowboard. Ami de la famille. Collègues moniteurs de ski.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : jeudi 23 mars 2017 à 20 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Président du Club des sports des Deux Alpes dans les années 1990.
- **Déroulement de l'entretien** : Bon contact
- **Durée** : 00 : 50 : 39 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Réactions du club des sports des Deux Alpes par rapport à l'arrivée du snowboard. Sollicité par Joël Franitch, il accepte qu'une section surf se crée.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant

- **Rencontres ultérieures** : à l'ESF des Deux Alpes, chez mes parents.

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé :
- Ce dont il a peu parlé :

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Objectif de l'appel : renseignements sur le démarrage de la section surf au sein du Club des sports des Deux Alpes
	Démarrage de la section surf par Bernard Pech
00 : 06 : 00	D'abord refus de la section surf pour ne pas partager les ressources du Club des sports
00 : 15 : 00	Démêlés avec l'AFS
	Incité à suivre le mouvement par Joël Franitch qui monte une section surf au sein de la FFS
	Joël Franitch : incitateur de la pratique. Les attitudes des surfers
	Le Mondial du Snowboard : aucun rapport avec la compétition. Événement festif « <i>Le Mondial du Snowboard c'était pour nous du folklore</i> »
	Tensions avec les mairies car la subvention accordée au club est valable pour toutes les sections.
00 : 50 : 39	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Joël FRANTICH
- **Date et lieu de naissance** : Né le 16 décembre 1958 à la Mure (38).
- **Famille** : Il a 3 enfants.
Profession : depuis 2013, Conseiller Technique Sportif (CTS) au sein du département Scientifique et Sportif de la FFS
- **Parcours de vie** : Compétiteur de ski et de snowboard au Club de Chamrousse. Diplômé BEES 2^{ème} degré ski Alpin – Qualification VTT
Délégué technique FIS sur les Coupes du Monde de snowboard et ski freestyle (principaux événements : JO de Nagano en 1998, WSC (World Snowboard Championship) de Madonna di Campiglio)
Professeur de ski à l'ENSA entre 1985 et 2003
Directeur technique Snowboard à la FFS de 1992 à 1998.
Chef d'équipe sur les grands événements (JO et WCS) de 1998 à 2005
Conseiller du Président de la FFS de 2006 à 2007
Directeur sportif snowboard de 2007 à 2011 à la FFS
FIS Ski freestyle Race Directeur assistant, arbitre sur Coupe du Monde de Skicross, Half Pipe et Slope Style entre 2011 et 2013
FIS Représentant de la France au comité snowboard et Chairman du groupe pour les règlements Snowboard de 1994 à 2011
SNMSF : référent nouvelles glisses (snowboard et ski freestyle) de 1985 à 2011. Élaboration des documents techniques, règlements des compétitions, tests ESF, pour les différentes disciplines snowboard et Ski freestyle pratiquées dans les ESF. Réside à Uriage.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : il était responsable snowboard au moment où je suis entrée à l'équipe de France de snowboard.
- **Prise de contact** : par mail et par téléphone.
- **Date de rendez-vous** : jeudi 23 mars 2017 à 14h, par téléphone.

- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du développement du snowboard au sein de la Fédération Française de Ski, et au sein de la Fédération Internationale de Ski. Auteur d'un livre sur le snowboard, rédacteur du Mémento de l'ENSA pour les nouvelles glisses
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement) amical. Transmission téléphonique parfois défailante
- **Durée** : 00 : 56 : 28 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Il a œuvré pour la reconnaissance du snowboard au sein de la FFS et de la FIS, contre l'AFS et l'ISF.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : Échanges par mail et Facebook pour demandes de précisions.

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Mise en place de l'entretien – présentation du travail de thèse
00 : 02 : 40	Intégration du snowboard à l'ENSA
00 : 03 : 15	Le monoski
00 : 06 : 11	Interdiction et autorisation du snowboard en fonction des stations
00 : 06 : 35	Le snowboard plus facilement autorisé dans les stations munies de remontées facilitant la montée pour les pratiquants
00 : 08 : 10	Rapidement mise en place d'une commission Nouvelles Glisses à la fédération française de ski
00 : 09 : 14	Mise à l'écart du président de la commission Nouvelles Glisses au profit de Gérard Rougier
00 : 10 : 10	Rupture de la FFS avec Gérard Rougier, problèmes budgétaires
00 : 13 : 00	Tensions avec Jean Hirigoyen. Bernard Chevallier met en place Gérard Rougier
00 : 14 : 10	Rupture de 1992 : incompatibilité entre le sport business (prôné par Gérard Rougier) et le système fédéral
00 : 16 : 46	L'argent des assurances « cartes neige »
00 : 17 : 50	Vision : les licenciés en snowboard deviendront plus nombreux qu'en ski

00 : 25 : 08	Pour les stations l'opportunité d'accueillir le snowboard, un tremplin vers les courses de ski alpin
00 : 26 : 40	Les premières stations qui ont joué le jeu de l'accueil des compétitions de snowboard
00 : 29 : 00	« La guéguerre » entre la FIS et l'ISF rejaillit sur la répartition des coureurs FIS/ISF
00 : 30 : 42	Le freestyle aux Jeux Olympiques et en dehors du fonctionnement olympique
00 : 32 : 00	L'accueil du snowboard dans l'objectif d'obtenir d'autres événements
00 : 35 : 40	Disparition du système associatif
00 : 37 : 00	Le snowboard et l'ESF : ne peut pas faire vivre toute une école
00 : 39 : 20	Le déclin du surf alpin
00 : 48 : 24	L'Alpe d'Huez joue le jeu du skicross parce que la station possède des athlètes performants dans cette discipline
00 : 49 : 45	La Grave : positionnement Hors-pistes
00 : 50 : 20	L'évolution du ski
00 : 56 : 27	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Maxence IDESHEIM
- **Date et lieu de naissance** : Né le 8 juillet 1974 à Quimper de nationalité française et suisse (depuis les années 1990)
- **Famille** : L’hiver père moniteur chef à l’UCPA de Mont de Lans (plateau des Deux Alpes), mère monitrice de ski à l’ESF. L’été père directeur de centre de voile UCPA, moniteur de voile. Maxence vit en collectivité à l’UCPA pendant 20 ans. « *Je suis un enfant de l’UCPA* ». Il a un frère cadet (longtemps compétiteur en ski) moniteur de ski à l’ESF des Deux Alpes. Il est père de 3 enfants.
- **Profession** : Professeur de ski et snowboard à l’ENSA, coordinateur du département Snowboard.
- **Parcours de vie** : Maxence a commencé le ski très jeune en Ski club, a fait de la compétition de ski jusqu’à 17 ans au Comité du Dauphiné. Moniteur fédéral de voile, il a enseigné pendant 5 étés avec ce diplôme. Il participe au circuit de Coupes du monde de snowboard dès l’âge de 20 ans, pendant sept ans. Il remplace Joël Franitch à la commission snowboard freestyle du SNMSF. Il entre à l’ENSA en 2001 en tant que professeur de ski et de snowboard ; cette dernière activité constitue une nouveauté pour l’institution. Aujourd’hui il reste proche du référent « *snowboard* » du Syndicat (Éric Gravier). Par exemple, il a collaboré à l’écriture du dernier Mémento des moniteurs. Il réside à Chamonix.
- **Autres remarques** : principaux résultats en snowboard : 8^e aux JO de Nagano en 1998 en slalom géant, 2^e aux Championnats du monde de slalom géant en 1999, vainqueur de 3 Coupes du monde. Passionné de surf d’eau depuis toujours, Maxence obtient à 43 ans les prérequis surf d’accession à la formation de moniteur de surf. Maxence pratique également le kite surf.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Amis. Nous avons été dans la même équipe de snowboard pendant 6 ans. Je l’avais déjà enregistré pour mon mémoire de maîtrise sur les skieurs de la FFS.
- **Prise de contact** : par Facebook et par téléphone
- **Date et lieu de rendez-vous** : 28 mars 2017 à 21 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : BE de ski alpin, pratiquant de snowboard alpin à haut niveau, professeur de snowboard à l’ENSA, passionné par le surf d’eau.
- **Déroulement de l’entretien** : (tutoiement).

- **Durée** : 01 : 17 : 12 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : son parcours de vie coïncide avec l'évolution des sports de glisse depuis 30 ans.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : Contact pour demandes de précision

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : l'évolution du memento, la diversification des matériels de snowboard.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Mise en place de l'entretien – Explication du travail de thèse
00 : 03 : 00	Son rôle dans le snowboard au niveau de l'ENSA
00 : 04 : 52	Enfance
00 : 07 : 00	Passage du ski au snowboard
00 : 09 : 35	Accès à l'ENSA
00 : 11 : 47	Nombre de jours dédiés au snowboard dans la formation
00 : 16 : 20	Répartition de l'information Snowboard par rapport au ski dans le Memento
00 : 18 : 52	Les diplômés snowboard en Autriche, Angleterre, Suisse, Italie
00 : 20 : 20	Les possibilités d'enseigner en France avec un diplôme de snowboard
00 : 22 : 37	L'intégration des moniteurs de snowboard dans les ESF
00 : 26 : 14	Nécessité de pluridisciplinarité
00 : 27 : 00	Nécessité de s'adapter à ses propres capacités corporelles, vieillesse
00 : 29 : 15	Disparition du surf alpin au profit d'autres modalités de pratique
00 : 30 : 46	Performance des nouveaux snowboards
00 : 34 : 04	Que recherche-t-on en boardercross ?
00 : 35 : 00	Comment l'ENSA oriente les pratiques
00 : 40 : 24	Les différentes modalités de pratiques en snowboard
00 : 42 : 18	Typologie des pratiquants du snowboard aujourd'hui : extrême diversification
00 : 47 : 04	L'accueil du snowboard en Oisans
00 : 48 : 05	Snowboard et transformation du territoire

00 : 53 : 22	Les différences entre l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes
00 : 58 : 47	Les Deux Alpes et le Freestyle : le Mondial du Snow en alpin
01 : 00 : 02	En quoi consiste le Freestyle
01 : 00 : 05	Le half-pipe en dure de l'Alpe d'Huez
01 : 03 : 16	L'avenir du snowboard
01 : 04 : 55	La pratique sportive des enfants de Maxence
01 : 06 : 25	La tendance rando : ski et splitboard
01 : 08 : 07	La vague de la randonnée : le trail
01 : 10 : 15	Rapporte une discussion avec Jean-Yves Noirey maire de l'Alpe d'Huez
01 : 10 : 44	La station en vogue qui construit dans tous les sens : l'Alpe d'Huez (dans le camp de la modernité)
01 : 13 : 26	L'exemple du VTT et le type de clientèle accueillie dans les stations
01 : 14 : 00	Les lits froids : le Club Med à l'Alpe d'Huez et aux Deux Alpes
01 : 17 : 12	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Isabelle BLANC
- **Date et lieu de naissance** : Née le 25 juillet 1975 à Nîmes.
- **Famille** : Parents originaires de Lozère. Ils s'installent comme commerçants (snack) à l'Alpe d'Huez. Sa sœur est directrice du restaurant d'altitude « *La Folie Douce* » à l'Alpe d'Huez.
- **Profession** : Monitrice de ski indépendante (Alpe d'Huez/Courchevel), co-créatrice de l'agence médias Glys (production et diffusion audio-visuelle, communication web), gestionnaire de chambres d'hôtes « *Room to rent* », à Bourg d'Oisans.
- **Parcours de vie** : Compétitions de ski au club des sports de l'Alpe d'Huez. BE Ski alpin. Sport de haut-niveau de 1994 à 2006. Formation IFMT à Grenoble. Travail pour l'agence Médias Glys. Co-créatrice de la boutique Concept store à l'Alpe d'Huez entre 2009 et 2012 (style des produits « *Colette* » à Paris). Un mandat municipal à l'Alpe d'Huez. Partage sa résidence entre Courchevel, Bourg d'Oisans et Paris.
- **Autres remarques** : Principaux titres en compétition de snowboard : Championne du monde de snowboard en 1999 en slalom géant et médaillée d'argent en slalom parallèle, vainqueur du slalom géant parallèle des JO de Salt Lake City en 2002, Championnats du monde de 2001, médaille d'argent en slalom géant et slalom parallèle, médaille d'or aux Championnats du monde 2003 de slalom parallèle. Vainqueur de la Coupe du monde en parallèle en 2000, vainqueur de la Coupe du monde en slalom géant en 2002.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Dans la même classe (classe sportive) au collège de Bourg d'Oisans. Dans le cadre de notre participation au même circuit FIS de Coupe du monde dans équipes différentes.
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone.
- **Date de rendez-vous** : mercredi 5 avril 2017, à 11 heures 30, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Expérience de la compétition de snowboard au plus haut niveau. Regard sur la gestion du snowboard à l'Alpe d'Huez. Regard sur les fédérations ISF-FIS. Passage de l'une à l'autre.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). A envie de parler.

- **Durée** : 00 : 42 : 21 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Son regard sur le snowboard à l'Alpe d'Huez
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : Elle regrette de n'avoir pas été suffisamment reconnue par l'Alpe d'Huez au moment de sa réorientation professionnelle.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Son point de vue sur la prise en charge du snowboard à l'Alpe d'Huez
	La section Freestyle de l'Alpe d'Huez (son neveu en fait partie)
	Aujourd'hui, elle se rend peu souvent à l'Alpe d'Huez
	Opte pour le statut de monitrice de ski et snowboard indépendante après un essai à l'ESF de l'Alpe d'Huez
	Prestation « Isabelle Blanc » proposée par l'ESF plus chère que proposée par elle en direct
	Explication de la disparition du surf alpin
	Le soutien reçu de la part de l'Alpe d'Huez. Reconnaissance en fonction des JO
	Une déception : pas de réception par la station après sa victoire aux Championnats du monde 2003
	La station de l'Alpe d'Huez suit le mouvement des autres stations
	Expérience de sa boutique ouverte à l'Alpe d'Huez appelée « Le mini Colette », n'a pas fonctionné comme elle l'attendait
	Adjointe au sport et à la communication au moment où Jean-Charles Faraudou était maire.
	Team de snowboard avec Zeke Steggall – partenariat avec Reebok, Reconversion
	Considère qu'elle a peu été reconnue par l'Alpe d'Huez à l'arrêt de sa carrière sportive. Décision d'arrêter après les JO de Turin.
	Questionnement sur le côté précurseur de l'Alpe d'Huez en snowboard
	Quels sports d'avenir ? Vélo, vélo électrique. Liens avec son intérêt de chambres d'hôtes à Bourg d'Oisans

	Développement en hiver. Le câble Bourg d'Oisans Alpe d'Huez
	Alpe d'Huez défavorable à une liaison avec Bourg d'Oisans
	Démarchage pour obtenir un contrat vidéo à l'Alpe d'Huez = échec.
00 : 42 : 21	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Renaud RICCOBONI
- **Date et lieu de naissance** :
- **Famille** : deux enfants poursuivant leur scolarité post-bac en France
- **Profession** : moniteur de ski l'hiver, Responsable des séminaires pour le SNMSF, speaker sur de nombreuses compétitions de ski (Coq d'or, Challenge des moniteurs) il tient un hôtel et une école de kitesurf au Brésil l'été
- **Parcours de vie** : Moniteur de ski diplômé en 1991, il commence à Serre Chevalier, puis travaille deux hivers à Avoriaz puis une saison en Suisse avec le Club Med. Il est prestataire pour l'association Ski Anim'Alp.
- **Autres remarques** : Passionné de kitesurf et de snowkite

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : On se connaît depuis l'organisation du 1^e Marathon VTT en Oisans en 2003.
- **Prise de contact** : par Linked In
- **Date de rendez-vous** : 5 avril 2017 à 9 heures 30 et 11 heures, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** :
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement) Interruption téléphonique.
- **Durée** : 00 : 59 :51 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** :
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : /
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Explication de l'objet de recherche par l'enquêteur
00 : 00 : 00	Expression Park : il me donne des contacts qu'il juge plus intéressants
00 : 02 : 30	Implication de Renaud Riccoboni dans le snowboard
00 : 04 : 30	Premier snowpark à l'Alpe d'Huez
00 : 09 : 56	Implication de l'Alpe d'Huez dans les compétitions de ski et de skicross
00 : 27 : 52	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Sa blessure actuelle à l'épaule
	Snowpark à l'Alpe d'Huez
	Le skicross à l'Alpe d'Huez
00 : 12 : 00	Aurélien Richard : il ne sait pas qui s'est
	Mise en place des nouvelles glisses à l'Alpe d'Huez
	Kitesurf et snowkite
	Encadrement de la pratique du Kite surf- diplômés
00 : 31 : 59	Fin (partie 2)
00 : 59 : 51	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Michel GUICHARD
- **Date et lieu de naissance** : Né à Romans sur Isère en 1950
- **Famille** : Parents originaires de Romans et Valence. Père géomètre du cadastre, mère clerc de notaire. Un frère mort en Inde lors d'une Coupe du monde de parapente. Trois enfants. Un en fait épisodiquement mais les 3 ont essayé. Une fille, deux garçons.
- **Profession** : Chef du cadastre à St Marcellin en retraite. Président du CODEVOLI depuis 5 ans, Président du Club « *Vercors Envol* » depuis 2011. Créateur de ce club. (souvent vice-président, secrétaire).
- **Parcours de vie** : Faculté à Grenoble, école nationale du Cadastre à Toulouse, Carrière dans les impôts et le cadastre : Besançon, St Marcellin. Receveur principal des impôts à Grenoble. Fin de carrière comme conservateur des hypothèques dans les Ardennes. Il débute le Vol libre en 1986. Alpiniste chevronné, il prend goût au parapente qui lui permet de descendre plus rapidement la montagne. Il réside à Beauvoir en Royans.
- **Autres remarques** : propriétaire d'un appartement à Oz en Oisans depuis le début de la station en 1987. Il pratique la haute-montagne dans le massif des Écrins. Il a décollé en parapente du refuge de l'Aigle, du refuge de la Temple, des Rouies.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je ne le connais pas avant l'entretien
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : mercredi 19 avril, par téléphone
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Président du CODEVOLI, Président du Club « *Vercors Envol* »
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement). L'informateur est pressé par le temps. Il abrège la conversation.
- **Durée** : 00 : 09 : 00 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Comprendre le rôle du CODEVOLI et de la FFVL et leur implication concrète sur le terrain

- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Rapport moral et d'activité du CODEVOLI 2016
- **Rencontres ultérieures** : contact par mail pour précisions

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Sites labellisés par la Fédération (conventions avec le propriétaire, parfois il en retire un loyer d'autre part, la FFVL assure la propriétaire gratuitement, dans un contexte d'évolution juridique procédurière) mais Vol <u>Libre</u> signifie « Liberté », contraintes liées au respect des propriétés, des règles aéronautiques (aviation à l'Alpe d'Huez par exemple) « <i>sinon c'est du vol <u>libre</u></i> »
	Sites labellisés repérables sur le site Internet de la FFVL. L'Alpe d'Huez en lien avec la Fédération des Alpines de l'Isère (FAI). Plusieurs conventions. Notamment, un atterrissage à Bourg d'Oisans.
	Conventions propriétaires/fédération renouvelées par tacite reconduction. La commune a peu de moyens, elle ne peut interdire que si elle estime qu'il y a un danger pour l'ordre public. « <i>Chaque fois qu'une commune interdit, notre fédération l'attaque</i> ». Comparaison avec le vélo. Pas de danger objectif pour l'ordre public. Pas de raison d'interdire.
	Évolution des pratiquants du Vol libre : chiffre augmente régulièrement Vol libre : 5 disciplines : deltaplane, parapente, kite/snowkite, cerf-volant, boomerang (+ speedriding ou minivoile = convergence Kite, parachutisme, parapente)
	Michel Guichard pratique en Oisans (à Oz) où il dispose d'un appartement (parapente et speedriding)
	Speedriding : stations qui réservent certaines zones, dans l'Oisans il ne sait pas
	Rapport avec les domaines skiables : le CODEVOLI conseille de ne pas pratiquer sur les pistes de ski. Exemple de l'Alpe d'Huez : départ de speedriding du Dôme

	des Rousses, en dehors des pistes, dépose en bas à côté du téléphérique (complètement en dehors des pistes de ski)
	Voir le site Internet pour des compléments d'information
00 : 09 : 14	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Pierre PROAL
- **Date et lieu de naissance** : Né le 8 juin 1976 à La Tronche (38)
- **Famille** : Mère assistante maternelle et père employé du Foyer Saint Benoît aux Deux Alpes. Ses parents se sont rencontrés lors de vacances au Foyer Saint Benoît. Ils décident de s'installer aux Deux Alpes dans les années 1970. Un frère aîné ingénieur télécom à Grenoble. Pierre est marié depuis 2001. Il a deux filles, nées en 2004 et 2006.
- **Profession** : maître d'œuvre bâtiment Agence Mcarré à Lyon.
- **Parcours de vie** : jeunesse aux Deux Alpes. École primaire aux Deux Alpes. Collège à la Mure, lycée à Vizille. Club des sports des Deux Alpes (1986-1988) ski alpin et ski de fond, puis monoski, snowboard, télémark en loisir. Compétition de snowboard de 1990 à 1994. Après des études d'immobilier et bâtiment (bac +4), il commence à travailler à Lyon en 1998 comme employé du service achat moyens généraux de Valiance, entreprise de second œuvre (2004-2016). Réside à Lyon.
- **Autres remarques** : Pratique de l'alpinisme occasionnellement. Première licence de parapente en 1992 à 16 ans. Disciplines : cross, marche et vol. Il effectue ses premiers stages à l'école de parapente des Deux Alpes. Il pratique le parapente au club « *Taille vent* » à Lyon.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : amis d'enfance, dans la même école aux Deux Alpes
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone
- **Date de rendez-vous** : vendredi 21 avril à 15 heures et vendredi 5 mai 2017, par téléphone
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Enfance en station de sports d'hiver, pratiquant de parapente confirmé
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement) - deux entretiens téléphoniques
- **Durée** : 00 :46 :00 - entretien 1 (00 : 26 : 00) et entretien 2 (00 : 20 :00) (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Vision de son sport par un pratiquant confirmé de parapente
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : cartographie de la superposition des traces de vols de la CFD de l'année 2017, réalisée au printemps 2017.
- **Rencontres ultérieures** : plusieurs appels téléphoniques pour précisions

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	Entretien réalisé le 21 avril 2017
00 : 00 : 00	La CFD
	L'aérodynamie des Deux Alpes en été
	Le massif des Écrins, des vallées encaissées
	Les obstacles « <i>tu ne vois pas où il y a des terrains de libre</i> », des terrains difficiles, non-officiels
	Ses premiers stages de parapente aux Deux Alpes avec Patrick Vallet, représentant de la marque ITV à Annecy
	Sa pratique marche et vol, sa pratique de cross
	Aux Deux Alpes, problème du manque d'information et du manque de place
	Description de quelques vols sympas à effectuer et présentation de différentes pratiques. Speedriding.
00 : 26 : 00	Fin (partie 1)
Partie 2	Entretien réalisé le 5 mai 2017
00 : 00 : 00	Quelques termes du parapente
	Les « atterrissages d'urgence » : « <i>la plupart du temps tu n'atterris pas à l'endroit que tu as prévu quand tu pars en cross</i> »
	Connaissance et choix des sites d'atterrissage, des sites deviennent particulièrement compliqués. Absence de référencement volontaire
	Rôle de médiateur de la FFVL
	Les vols commerciaux aux Deux Alpes : concurrence, le marché du biplace est petit
00 : 20 : 00	Fin (partie 2)
00 :46 :00	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Didier PELISSIER
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1959. Originaire d'Allemont.
- **Famille** : famille originaire d'Allemont, père plombier, un frère, deux enfants.
- **Profession** : Moniteur de ski à l'ESF des Deux Alpes, moniteur de parapente biplace aux Deux Alpes.
- **Parcours de vie** : Il découvre le parapente avec Gilbert Zanzi. Brevet d'État de parapente en 1988. Il a fait les Classes montagne à Bourg d'Oisans. Réside à Allemont.
- **Autres remarques** : speedriding, kitesurf, snowkite

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : collègues de travail à l'ESF des Deux Alpes.
- **Prise de contact** : par téléphone
- **Date de rendez-vous** : 26 avril 2017 par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Moniteur de parapente et de ski aux Deux Alpes
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement)
- **Durée** : 01 : 06 : 00 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Situation du parapente aux Deux Alpes, en Oisans, sa vision de la pratique et de son évolution
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : la situation du parapente en Oisans
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'objectif de l'entretien

	Présentation des débuts du parapente aux Deux Alpes
	Évolution du matériel
	Organisation de quelques compétitions dans les années 1988-1990.
	La situation des moniteurs de parapente en Oisans : saison d'été courte, chasseurs en septembre, difficile de mettre en place une école de parapente pour former les pratiquants
	Explication entre l'école de Vol libre des Deux Alpes et l'école professionnelle de parapente
	Situation du parapente aux Deux Alpes à l'heure actuelle, les différents prestataires
	Problématique des autorisations : zones de décollage, zones d'atterrissage. Fonctionnement avec les propriétaires privés, avec les zones publiques.
	Concurrence avec d'autres prestataires venant de l'étranger. A une époque les Italiens, maintenant les Polonais. Clientèle démarchée par la société de remontées mécaniques, donc ils sont un peu « <i>sous leur protection</i> ». « <i>Ce n'est plus du parapente, c'est du business remontées mécaniques</i> »
	Les raisons d'un faible développement du parapente en Oisans : beaucoup d'obstacles (obstacles matériels volontaires, refus de location des terrains privés, volonté de construire, refus de mettre son terrain à disposition = montrer qu'on est chez soi), problèmes de conflits avec la mairie, rancœurs,
	Évolution des vols : traversées par exemple des Deux Alpes à Vaujany.
	Magie du vol : découverte différente à chaque fois, « il faut avoir ça dans la peau »
	Sport exigeant, obstacle en cas de d'emprunt à la banque
	Kite surf, snowkite, speedriding (être un bon skieur pour cette modalité)
	Quelques tensions ressenties lors des Rencontres professionnelles de l'Oisans organisées par Oisans Tourisme.
	Les vols en Oisans, une aérologie difficile et la nécessité d'engagement « <i>Ici, tu es toujours en hors-piste</i> »
	Pour que l'Oisans ait une image « parapente », il faudrait une seule école pour se rassembler mais trop de tensions entre les différents prestataires du parapente
	Comparaison Les Deux Alpes et St Hilaire
	Accidentologie : réception des bulletins d'alerte de la FFVL, souvent des accidents en début de saison.

	Sport onéreux, un métier de passionné
01 : 06 : 00	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Bernard DINH (dit Bibou)
- **Date et lieu de naissance** : Né le 8 décembre 1964.
- **Famille** : Deux enfants tous deux pratiquants de parapente
- **Profession** : Pilote et enseignant parapente depuis 1986. Moniteur, pilote biplace l'hiver depuis 1987.
- **Parcours de vie** : diplômé du BE 1 parapente en décembre 1987, BE 2 parapente. Qualifié SIV-pilotage (simulation d'incidents de vol), minivoile, speedriding. Moniteur de parapente à l'école de parapente Prévol à St Hilaire de mai à novembre, moniteur de parapente à l'école de parapente des Deux Alpes, dans les locaux de l'ESF de décembre à mai. Gérant de la SARL Prévol parapente (vente de matériel de parapente). Responsable administratif de l'école de parapente de St Hilaire, formateur de moniteurs de parapente pour le Ministère de la Jeunesse et des sports depuis 1988. Participation à des jurys d'examens du brevet d'État de parapente. Moniteur au sein de différentes écoles de parapente : Alto (Lans en Vercors), école des Deux Alpes, Prévol. Co-organisateur du St Hil'Air Tour (5^e édition en 2016, raid de marche et vol). Réside dans la région grenobloise, mais l'hiver aux Deux Alpes
- **Autres remarques** : autres sports : cyclisme, ski de randonnée

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : rencontre via l'ESF, j'ai effectué un baptême biplace avec lui il y a 15 ans
- **Prise de contact** : par téléphone en appelant l'école de parapente Prévol de St Hilaire
- **Date et lieu de rendez-vous** : 27 avril 2017 et 2 mai 2017
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Moniteur de parapente dans plusieurs écoles différentes tant en Oisans qu'ailleurs en Isère. BE 2 de parapente. Formateur. Reconnu auprès des professionnels (parole légitime).
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Entretiens circonstanciés, explications très pédagogiques et détaillées.
- **Durée** : 02 : 59 :13 - entretien 1 (01 : 06 : 13) et entretien 2 (01 : 53 : 00) (prise de notes)

- **Finalité du témoignage** : Situation du parapente à l'Alpe d'Huez, aux Deux Alpes, en Oisans, à St Hilaire. Conflits d'usage. Évolution du parapente depuis sa création. Panorama complet des différentes modalités de pratique du parapente. Pour chacune, avantages et inconvénients.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : Me transmet l'enquête métiers sur les moniteurs de vol libre
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : les tensions chez les prestataires de l'Alpe d'Huez qui retentit sur la pratique en général, le détail de manière très précise les différents types de vol.
- **Ce dont il a peu parlé** : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	Entretien réalisé le 27 avril 2017
00 : 00 : 00	Ses différentes fonctions au sein de la FFVL
	L'histoire des tensions qui ont marqué le parapente à l'Alpe d'Huez, conflits causés par rapport aux qualifications et diplômes.
	Le manque d'implication de la FFVL dans ce dossier
	Passage des DNC en AQA
	Le parapente présence sur les mêmes sites, différence avec le ski
	Les autorisations nécessaires pour les décollages/atterrissages
	Le contexte du parapente à St Hilaire (implication de la commune), le contexte du parapente en Oisans (clientèle différente de St Hilaire, autre fonctionnement, baptêmes)
	La problématique d'une école de parapente, un exemple donné dans l'Oisans
	Bernard Dinh est également moniteur de speed-riding
	Évocation de quelques moniteurs de parapente dans l'Oisans, François Pinatel à la Grave travaille occasionnellement
01 : 06 : 13	Fin (partie 1)
Partie 2	Entretien réalisé le 2 mai 2017

00 : 00 : 00	Explication de l'évolution du vol avec l'évolution de la technologie GPS. Vers le vol de distance, la CFD. Avant une seule forme de pratique, maintenant plusieurs formes.
	Tous les sites ne se prêtent pas à faire tous les types de pratiques
	Description des différents vols : vol plouf, vol local, vol de distance, vol montagne, vol bivouac (Red Bull X Alp), voltige (acrobaties)
	Les magasins de parapente en France, très peu de vrais magasins.
	Snowkite, encore plus confidentiel que le parapente, speed riding encore plus confidentiel que le snowkite.
	Les avantages et les inconvénients de chaque type de pratique de parapente : vol plouf, vol local, vol de distance, vol montagne, vol bivouac, voltige
	La problématique du vol local en Oisans et de la place. L'évolution des performances des ailes
	Problématique de la pression foncière
	Evolution des ailes vers moins de performance pour correspondre au manque de place : speedflying ou minivoiles (des petites voiles)
	L'évolution du speedflying, le speedflying à St Hilaire. Moins de demandes.
	Récemment, réflexion sur l'évolution de la profession de moniteur de parapente, à la demande de l'ENSA, de la FFVL et du Syndicat des moniteurs. A donné lieu à l'enquête métier sur les moniteurs de Vol libre.
	Réflexion sur le Vol libre en Oisans et la relève possible
	Exemple de Michel Martin et de son fils
01 : 53 : 00	Fin (partie 2)
02 : 59 : 13	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Aurélien RICHARD
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1976
- **Famille** : Ses parents s'installent à l'Alpe d'Huez pour le travail. Son père est restaurateur puis agent immobilier à l'Alpe d'Huez. « *La Ménandière* » (établissement hôtelier réputé de l'Alpe d'Huez dans les années 1950), dont le père (restaurateur) gère le restaurant piano-bar, se transforme en résidence hôtelière avec l'évolution de la clientèle. Divorce de ses parents. Sa mère crée une agence immobilière « *Suzanne Immobilier* », à Grenoble en 1991. Aurélien Richard a une sœur et deux frères. Il a deux enfants.
- **Profession** : agent immobilier, agence « *Suzanne Immobilier* ».
- **Parcours de vie** : compétition au ski-club de l'Alpe d'Huez. Collège à Bourg d'Oisans, dans la classe sportive. En 4^e il poursuit sa scolarité à Grenoble jusqu'au bac puis fait des études post-bac de marketing en sports étude (snowboard) à Annecy. Aurélien Richard s'oriente vers le snowboard et les compétitions de big air. Circuit national français, Coupes de France. Quelques étapes de Coupes d'Europe. Il réalise des photos pour des magazines spécialisés (Snowsurf, Freestyler, Rider snowboard magazine).
- **Autres remarques** : il a participé au film réalisé par Olias Barco en 2002 « Snowboarder » comme doublure pour les cascades en snowboard.

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Dans la même classe (classe sportive) au collège de Bourg d'Oisans.
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone
- **Date de rendez-vous** : 28 avril 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : enfance à l'Alpe d'Huez. Concepteur du projet Expression Park en 2001. Compétiteur en big air. Cascadeur, reportages et mannequinat pour magazines spécialisés.
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement). Bon contact.
- **Durée** : 00 : 28 : 32 (un enregistrement)
- **Finalité du témoignage** : Présentation du projet Expression Park.

- Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés : néant
- Rencontres ultérieures : contact par téléphone pour demandes de précisions.

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : Projet Expression Park.
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	
00 : 06 : 00	Son choix d'arrêter la compétition de ski. Envie de liberté
00 : 07 : 00	Projet « <i>d'Expression Park</i> » (mandat d'Éric Muller). Problèmes économiques et conflits auxquels il est confronté. Il mène son projet grâce à son réseau. De bonnes retombées médiatiques grâce à des compétiteurs renommés présents
00 : 09 : 00	Développement du snowboard à l'Alpe d'Huez : difficile et pourtant « <i>la première station de France à avoir eu un half-pipe</i> ». Des compétiteurs renommés viennent à l'Alpe d'Huez : les frères Vincent, David Vincent, Jérôme Catz, Vianney Tissot, « <i>ils ridaient tous à l'Alpe d'Huez</i> », Le positionnement de l'Alpe d'Huez, plutôt orienté vers la famille, ne correspond pas au projet Expression Park tourné vers les jeunes.
00 :10 : 13	« <i>Premier half-pipe de France</i> », mal exposé (Franck de Planet Surf). Infrastructure arrivée plus tôt que la masse des praticiens et détruites. Les précurseurs.
00 :13 : 00	Contenu du dossier du projet « <i>Expression park</i> »
00 :13 : 57	Le projet « Expression Park » coïncide avec l'entraînement des snowboarders pré-qualifiés l'année précédant les premiers Jeux Olympiques de snowboard, Leur entraînement à l'Alpe d'Huez représente une opportunité pour l'Alpe d'Huez et le projet : présence de Mathieu Justaféré et Mathieu Crépel, sélectionnés olympiques
00 :15 : 31	Aurélien Richard intégré à l'organisation Anim'Alp via une Agence d'Intérim « <i>pour être sûr que je ne reste pas longtemps</i> » (= précarité)
00 :17 : 10	Il se bat pour faire avancer le park, mais rapidement devant les difficultés, s'oriente vers autre chose (cela correspond à ce qui transparait dans le dossier). Il reçoit l'aide de sociétés de fabrication de modules de snowpark

00 :19 :00	Nécessité de négociation avec Christian Reverbel pour toute demande. (Récit d'un vol de matériel)
00 : 20 :00	Après « <i>Expression park</i> », il travaille d'abord pour une agence qui organise l'embauche du personnel des stations puis il intègre une agence immobilière
00 :21 : 05	Bruno Blain, promoteur immobilier
00 : 21: 49	L'Alpe d'Huez précurseur, a une « <i>image snowboard</i> » via des pratiquants qui ont obtenu de bons résultats dans ce sport, mais ne s'implique pas plus
00 : 23 : 41	Aurélien Richard : Blessure lors du mondial du snowboard, paralysie de l'avant-bras pendant 9 mois
00 : 24 : 36	Comparaison « <i>Expression park</i> » / « <i>Mondial du snowboard</i> » : proposer une solution alternative à une clientèle fréquentant l'Alpe d'Huez. Ne convient pas au positionnement de l'Alpe d'Huez qui ne veut pas s'adresser à une clientèle de jeunes snowboarders
00 : 27 : 00	Discussion personnelle en fin d'entretien.
00 : 28 : 32	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jean-François TOUBLAN
- **Date et lieu de naissance** : 27 novembre 1947 à St Germain en Laye
- **Famille** : /
- **Profession** : Professeurs d'EPS à la retraite, président de l'association (Loi 1901) Aventure Bike depuis qu'il l'a créée en 1989, organisateur de stages et séjours à vélo
- **Parcours de vie** : professeur d'EPS, directeur du sport scolaire pour l'Académie de Versailles, il a créé l'une des premières sections cyclistes en collège. Il se consacre aujourd'hui entièrement à son association Aventure Bike (<http://www.aventurebike.org/>) qui organise des regroupements cyclistes d'une semaine. Il réside à Bréval (Yvelines, 78)
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : Je ne le connais pas avant l'entretien mais j'ai vu de nombreux articles du journal dans lequel le Trophée Dérík (qu'il organise) est mis en valeur. Gilles Vanheule m'a également parlé de lui.
- **Prise de contact** : par téléphone après recherche Internet
- **Date de rendez-vous** : 28 avril 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du développement du VTT par l'organisation d'événements sportifs. Créateur et organisateur du Trophée Dérík et d'autres événements sportifs. Ouverture d'une classe sportive VTT en région parisienne. Impliqué dès 1981 dans le cyclisme sur route.
- **Déroulement de l'entretien** : coupure téléphonique qui arrête la conversation alors que l'entretien allait se terminer.
- **Durée** : 00 : 26 : 45 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Compréhension de l'implantation du VTT en Oisans dans les années 1980 par les événements sportifs. Le Trophée Dérík utilise le territoire de l'Oisans pour la promotion du VTT en France. Réciproquement les stations font parler d'elles par l'accueil du VTT.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : échanges de mails pour précisions.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé :** son action bénévole dans le VTT, le Trophée Dérík, les difficultés rencontrées dans l'organisation
- **Ce dont il a peu parlé :** /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'objectif de l'appel par l'enquêteur
	Explication de sa venue au VTT, par son association de cyclisme sur route en région parisienne, le VTT est une « bouffée d'oxygène », « ouvre un champ nouveau ». Déclic avec le championnat de VTT officieux de Villard de Lans où est présent J.M Caron qui avait déposé la marque « Mountain bike », fabricant de vêtements de ski. Ce dernier sollicite J.F. Toublan comme conseiller technique pour lancer une gamme technique de vêtements de VTT
00 : 01 : 40	Création d'un événement sportif pour développer la notoriété de la marque, le Trophée Derik (appui sur son réseau). « Très peu de moyens à l'époque », considère pourtant que cela génère de la fréquentation. Bénévolat avec des amis. Trois éditions.
00 : 05 : 00	Trophée Derik : modalités de pratiques de l'événement variables en fonction des lieux et de la configuration, toujours avec emploi des remontées mécaniques (parcours descendants très longs), équipement VTT rudimentaire comparativement à aujourd'hui. Parfois de l'orientation : un mixte mais pas de trial.
00 : 06 : 18	Demande comment j'ai trouvé ses coordonnées.
00 : 07 : 00	Parcours : Professeur d'EPS, il crée une première section sportive VTT dans le collège où il enseigne, devient directeur régional du sport scolaire en UNSS pousse au développement du VTT au niveau Éducation nationale,
00 : 08 : 00	Différend avec M. Caron représentant la marque Dérík, il crée le « Rallye des Alpes »
00 : 08 : 50	Aujourd'hui orienté sur le cyclisme sur route, « Adventure Bike » organisation de séjours. Nécessité de changer les parcours chaque année pour la clientèle fidèle

00 : 10 : 00	« Trophée Dérík » : partenariat avec Montagne Magazine (il y est pigiste). France Bleu Isère, Le Dauphiné Libéré. Autre partenaire : les Cycles Libéria qui s'étaient lancés dans le VTT. Recherche des dates d'organisation. Participation d'Olaf Candau.
00 : 14 : 00	Le trophée Dérík aux Deux Alpes, slalom chronométré, sur d'autres lieux d'autres configurations mais à l'époque pas de balisage de pistes, appui sur les moniteurs de ski de fond du Vercors, fins connaisseurs des itinéraires pour le balisage des pistes (50 km de balisage)
00 : 16 : 00	Mégavalanche, Avalanche Cup : « Dans ce domaine à cette époque-là, tout le monde était le plus beau, le plus fort » ; « on se connaissait tous » ; « Je connaissais la presse, ça aide ». Tout l'écosystème du VTT se retrouve sur les coupes de France : coureurs, marques, presse.
00 : 17 : 20	Il n'y a jamais eu de volonté en Oisans pour développer le VTT (match nul Alpe d'Huez/Deux Alpes). La route, événement majeur, la Marmotte, 8000 étrangers, mais ce sont des entreprises privées, pas le territoire. Le mythe de l'Alpe d'Huez dans le milieu du vélo. Le VTT de descente : un côté extrême.
00 : 20 : 20	Aujourd'hui le Vélo Vert Festival à Villard de Lans. On oublie les événements les uns après les autres
00 : 21 : 08	Le trophée Dérík un événement contribuant à la notoriété de la marque. JM Caron avait aussi déposé la marque « Mountain Bike » à l'INPI
00 : 21 : 50	Tracés du Dérík : création au Sept Laux, sinon, utilisation des pistes de ski
	Souvenirs vagues de l'organisation du Dérík aux Deux Alpes. Pense que le cheminement était complexe, une boucle réalisée plusieurs fois
00 : 22 : 50	Pas de Dérík à l'Alpe d'Huez : manque d'intérêt de la station, événement trop petit, « ne brille pas assez », il faut savoir se vendre. Difficulté d'être confronté à l'organisation d'un tel événement en étant bénévole
00 : 24 : 20	Il a aussi organisé de nombreux événements en ski de fond dans Belledonne (Sept Laux). Choix de l'Oisans : notoriété mais peu de soutien du Conseil général ni du Conseil Régional.
00 : 26 : 45	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Roger MANDIN (dit Tarzoon dans les années 1980)
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1952 en Vendée
- **Famille** : Deux enfants, Jules né en 1994 et Oscar né en 1997. Les deux garçons pratiquent le ski et le VTT.
- **Profession** : graphiste de formation. Propriétaire d'un bar « *Chez Roger* », à Morzine.
- **Parcours de vie** : Formation de graphiste, il fait les Beaux-Arts à Paris, débute des études d'architecte. Invité à un mariage aux Deux Alpes il découvre la station à cette occasion. Il envisage de se former au monitorat vers 1978 mais ne termine pas son cursus. À l'ESF, il encadre les stages Nano Pourtier. Il intervient en conseil pour la création de pistes pour les remontées mécaniques. Il crée une société, ADV (Agence pour le développement du VTT) et co-crée à Morzine la Free raid Classic et le premier Mondial du VTT avec Vincent Ranchoux, rédacteur en chef de VTT Mag. Puis il sollicite par Deux Alpes Loisirs pour la création de pistes de VTT, il crée des pistes de descente. En 2007, il ouvre un bar à Morzine « *Chez Roger* ». C'est alors qu'il arrête son activité de shaper de pistes de VTT.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : On a du se croiser quand j'étais enfant mais nous n'en n'avons pas de souvenirs réciproques. Il connaît mes parents pour les avoir côtoyés à l'ESF des Deux Alpes.
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone.
- **Date de rendez-vous** : 18 mai 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : Acteur du ski acrobatique et du snowboard, concepteur de pistes de VTT, co-créateur du Mondial du VTT aux Deux Alpes.
- **Déroulement de l'entretien** : Entretien entrecoupé et difficile car il reçoit du matériel sur un chantier pour l'ouverture à venir de son bar.
- **Durée** : 01 : 01 : 04 (trois enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : Perception du VTT par Roger Mandin en tant qu'acteur du développement de la pratique.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : /

- **Rencontres ultérieures** : Échanges par Facebook pour des demandes de précisions

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** : Le « *Rebull Rampage* », l'installation de son bar, la station des Deux Alpes = une station moderne
- **Ce dont il a peu parlé** : il a refusé de donner des explications sur le déplacement du Mondial du VTT des Deux Alpes aux Portes du Soleil.

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Présentation de l'informateur <i>(Interruption)</i>
00 : 07 : 29	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Il revendique la primauté de la création de pistes de VTT permanentes de loisir <i>(Interruption)</i>
00 : 05 : 23	Fin (partie 2)
Partie 3	
00 : 00 : 00	Création des pistes de VTT
	Le Mondial du VTT
	Société ADV (Agence pour le Développement du VTT) créée pour l'organisation du Mondial du VTT
	Valeurs du VTT « <i>Le VTT, c'est une grande famille</i> »
	Comparaison du VTT à Morzine et aux Deux Alpes
	Comparaison du VTT à l'Alpe d'Huez et aux Deux Alpes
	Les pratiquants du VTT
	Les Deux Alpes, une station moderne, « innovante »
	Roger Mandin a participé au mouvement Snowboard
	Difficile acceptation par les locaux, notamment les moniteurs mais en fin de compte il ne veut pas faire partie de cette famille-là
	Le ski acrobatique
	Le snowboard, une discipline facile

	L'évolution du snowboard, vers les acrobaties, le « Redbull Rampage »
	Vision sur l'avenir des stations
	Conflits des vététistes avec d'autres usagers
	Concept du Mondial du VTT
00 : 48 : 18	Fin (partie 3)
01 : 01 : 04	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Olaf CANDAU
- **Date et lieu de naissance** : Né à Bourg d'Oisans le 20 janvier 1968
- **Famille** : Père guide de haute-montagne réputé qui a ouvert des voies (notamment Première à la Face Nord-Ouest de l'Olan en 1970, Première à la Pointe Swan dans le vallon de Lanchatra, Première à l'Aiguille de la Gandolière) et moniteur de ski, originaire des Pyrénées (village de Fos), mère monitrice de ski enfants à l'ESF puis à l'ESI, originaire de Dole (Jura). Deux frères moniteurs de ski, Robin et Rodolphe. Robin Candau est également professeur STAPS à l'université de Montpellier. Olaf a aussi trois sœurs, Sabrina, Vanessa et Ophélie toutes monitrices de ski. Olaf a deux filles.
- **Profession** : artisan du bâtiment (constructeur de maisons)
- **Parcours de vie** : natif des Deux Alpes, Olaf Candau a été sportif de haut niveau en VTT au sein de la FFC pendant 8 ans, compétiteur dans plusieurs disciplines d'endurance dont le ski de fond, le ski alpinisme. Il remporte en 1991 à 23 ans le 42 km de la Foulée Blanche en ski de fond. A cette époque il fait partie du team Rossignol. Il a également fait partie de l'équipe de France Junior de ski de fond. Olaf Candau termine 3^e des Championnats de France de VTT aux Gets en 1994 qui lui permettent de se sélectionner pour les Championnats d'Europe de cross-country la même année en août à Métabief. Membre de la commission Nationale de Vélo Tout Terrain de 1991 à 1996 (CNVTT), Olaf Candau est l'auteur de deux récits de voyage, une biographie, un roman aux Éditions Guérin. Il habite à la Féclaz, « *car je suis fondeur* ».
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** : enfants des Deux Alpes
- **Prise de contact** : par téléphone par l'intermédiaire de son frère Rodolphe, résidant à Venosc et moniteur de ski aux Deux Alpes
- **Date de rendez-vous** : 14 juin 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : compétiteur dans plusieurs disciplines : ski, ski de fond, VTT. Rôle à la FFC : membre de la CNVTT pour les sportifs de haut niveau VTT, originaire des Deux Alpes
- **Déroulement de l'entretien** : (tutoiement)

- **Durée** : 00 : 13 : 00 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** : Croiser les informations concernant les débuts du VTT en Oisans et le développement du VTT en Oisans
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : /
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
00 : 00 : 00	Le développement du VTT en Oisans. Au départ, personne pour organiser n'y pour participer. « <i>Manque de leaders</i> », manque de politique de développement dans ce sens, ni club de VTT, ni club de vélo de route.
	Le Trophée Dérík
	Le Tour VTT organisé par ASO, un échec
	LA FFC
	Le développement de l'Oisans dans le VTT par le biais de la descente.
00 : 13 : 00	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Jean-Baptiste BERLIOUX
- **Date et lieu de naissance** : Né en 1976
- **Famille** : 2 enfants en bas âge.
- **Profession** : Employé au damage à DAL l'hiver, travail de nuit. Moniteur de parapente toute l'année. En hiver baptêmes, en été école, à l'automne organisation de séjours parapente à l'étranger.
- **Parcours de vie** : compétiteur en parapente. Moniteur de parapente depuis 1996. A ouvert son école de parapente en 2001 aux Deux Alpes avec l'exploitation d'un site sur le plateau d'Emparis (sur des terrains de famille). A participé à l'organisation de « *Les Deux Alpes outdoor Festival* » en juin 2017 pour toute la partie parapente. 7^e du classement général de la Coupe du monde de parapente 2008. 22^e du classement général de la Coupe du monde de parapente 2013. Habite à Besse.
- **Autres remarques** : /

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** :
- **Prise de contact** : Plusieurs appels téléphoniques pour prendre rendez-vous mais à chaque fois il était très occupé
- **Date de rendez-vous** : dimanche 11 juillet 2017
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** :
- **Déroulement de l'entretien** :
- **Durée** : 00 : 37 : 11 (trois enregistrements)
- **Finalité du témoignage** : Comprendre la situation du parapente aux Deux Alpes entre l'utilisation de l'espace privé et public.
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : néant
- **Rencontres ultérieures** : Appels téléphoniques pour demande de précisions.

Témoignage

- **Ce dont il a beaucoup parlé** :

- **Ce dont il a peu parlé** :

Temps (h : min : s)	Thèmes abordés
Partie 1	
00 : 00 : 00	Présentation de la recherche et objectifs de l'appel <i>(Interruption)</i>
00 : 01 : 29	Fin (partie 1)
Partie 2	
00 : 00 : 00	Comment il fonctionne pour l'usage des terrains pour la pratique : location aux propriétaires privés et à la commune. <i>(Mauvaise retransmission – coupure du réseau)</i>
00 : 01 : 57	Fin (partie 2)
Partie 3	
00 : 00 : 00	Les sites de décollage et d'atterrissage homologués, la différence entre privé et public. Détail des zones de pratiques des Deux Alpes.
00 : 05 : 37	Suprématie de l'ESF
00 : 07 : 00	Le site de parapente des Deux Alpes est exigeant
00 : 07 : 39	Les Deux Alpes n'est pas un site réputé de parapente
00 : 08 : 10	Le foncier limite la pratique
00 : 09 : 24	Zone des Banchets, le Club Med est un atout commercial
00 : 10 : 11	Filiation culturelle
00 : 12 : 31	Affaire Cruciani/Normand une illustration de la bêtise humaine
00 : 14 : 03	Famille ses enfants. Les enfants des BE parapente des années 1980.
00 : 16 : 39	Peu d'événements parapente organisés depuis les années 2000
00 : 17 : 42	Dameur du service des pistes
00 : 18 : 38	Les sites de vol officiels aux Deux Alpes
00 : 19 : 31	Vaujany – Glandon – Plateau d'Emparis – La Grave
00 : 22 : 11	Informations par rapport au Parc national des Écrins
00 : 23 : 00	L'avenir du parapente dans l'Oisans, aux Deux Alpes
00 : 24 : 40	Développement des activités de type kite surf ou speed riding

00 : 27 : 02	Les Deux Alpes réputés comme spot de speed riding
00 : 28 : 27	Le Kite surf, différent du parapente
00 : 30 : 54	Les remontées mécaniques
00 : 32 : 31	Les moniteurs avec qui il travaille
00 : 33 : 45	Fin (partie 3)
00 : 37 : 11	FIN

Présentation Témoin

- **Prénom et Nom** : Serge BARNEL
- **Date et lieu de naissance** : Né le 1^{er} janvier 1953 au Sénégal, d'origine allemande, enfance en Forêt-Noire à côté de Villingen-Schwenningen.
- **Famille** : père né au Sénégal car le grand-père de Serge Barnel était président de la ligne de chemin de fer Dakar-Niger. Son père a fait l'Armée en Allemagne. C'est là qu'il épouse sa mère. Le père de Serge est professeur de sport au CREPS à Voiron (Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives)
- **Profession** :
- **Parcours de vie** : organisateur des premiers championnats du monde (officieux) de VTT à Villard de Lans en 1987. Études : thèse sur la valorisation des pelouses alpines et les enjeux du pastoralisme. Parmi les 5 fondateurs de la chaîne de magasins « *Techniciens du sport* » (à l'origine de son développement du VTT à Villard de Lans). Directeur du magasin Jamet à Grenoble. Directeur du magasin Team 5 de Grand'Place.
- **Autres remarques** : pratique le Vol libre depuis l'âge de 14 ans. Il a volé en parapente à Tignes et à Mieussy

Présentation Entretien

- **Relation enquêteur/informateur** :
- **Prise de contact** : par Facebook et téléphone. J'ai vu apparaître son nom dans des articles du Dauphiné Libéré dédié à la présentation du VTT, nouvelle pratique
- **Date de rendez-vous** : 13 juillet 2017, par téléphone.
- **Statut du témoin (et impressions personnelles)** : pionnier du VTT dans le Vercors
- **Déroulement de l'entretien** : (vouvoiement)
- **Durée** : 01 :00 :00 (prise de notes)
- **Finalité du témoignage** :
- **Documents lors de l'entretien, donnés, prêtés ou juste montrés** : il m'invite à consulter le dernier numéro de VTT magazine N°317- août 2017 où figure un portrait de lui. Disponible à cette adresse <https://www.caminobike.com/je-roulais-je-roule-je-roulerai/> . Consulté le 10/10 /2017.
- **Rencontres ultérieures** : néant

Témoignage

- Ce dont il a beaucoup parlé : ses différents postes avant de se lancer dans le VTT
- Ce dont il a peu parlé : /

Temps h : min : s)	Thèmes abordés
00 :00 :00	Explication de la recherche par l'enquêteur.
	Présentation famille, parcours de vie
	Co-organisation des premiers championnats du monde (officiels) de VTT à Villard de Lans
	Études. Débuts dans la vie active. À l'origine de la création de Techniciens du sport, magasins et conseils
	Evolution du matériel, exemple de son magasin à Villard de Lans, comparaison avec d'autres détenteurs de parcs de VTT
	Déplacements depuis le Vercors, organisation de circuits, notamment le Plateau d'Emparis
	Succès du VTT en 1987, un hiver sans neige, rythme saisonnier, été au pied du Mont Ventoux, hiver à Villard de Lans
	AQA et affiliation MCF
	Organisation de camps de base de vélos électriques en Europe
	Des élèves ingénieurs s'intéressent au modèle économique de « <i>Vingt Mille lieues sous la poudre</i> », son magasin de VTT à Villard de Lans
	Implantation du VTT à Villard de Lans : le Parc du Vercors et les communes sont d'abord défavorables. Serge se structure commercialement
	Le nom « Vingt Mille Lieues sous la poudre », l'historique depuis le poste de direction du magasin Team 5. Il reçoit le soutien du directeur commercial de Rossignol, se fait connaître grâce à un voyage de presse au cours duquel la neige s'invite lors d'une sortie VTT
	Il crée l'une des premières écoles de planche à voile en 1973 à Port-Grimaud. Comparaison avec les institutions : Fédération Française de Voile et Fédération Française de Cyclisme qui représentent la norme
	Le « <i>pseudo-balisage</i> » des Sites Labellisés FFC. « <i>Phagocytage</i> » du VTT par la FFC

	Ce qui permet de défendre une idée, de montrer qu'elle fonctionne financièrement
	Nouveaux sports et valeurs transgressives
	Evolution du VTT en 30 ans
	Maintenant on est dans un univers global. L'univers global : communiquer sur une seule pratique est dépassé
	Son métier de géomaticien
	La réalité économique du VTT aujourd'hui
	La Compagnie des Alpes, des fonds chinois, le VTT n'est pas viable économiquement pour les remontées mécaniques
	Il questionne le blanchiment d'argent dans le secteur touristique
	Les montagnes, des châteaux d'eau : un enjeu
	Les offices de tourisme, les chevilles ouvrières des mairies
	Exemple de stage Enduro à Tignes et Val d'Isère où les remontées mécaniques sont gratuites l'été
	La solution se trouve dans la restructuration commerciale : restructuration de l'offre, vélo électrique, « Gravel »
	L'Oisans doit communiquer sur le vélo en général, atout santé, mettre les clients au centre de la démarche
	L'atout du Plateau d'Emparis en vélo électrique, les itinéraires, faire un mix tout terrain/route
	Les événements pour soutenir la communication
01 : 00 : 00	FIN

Autres témoignages informels

Au-delà de ces entretiens de nombreux contacts ont été établis. Aussi nous tenons à remercier également l'ensemble des témoins suivants :

	Nom	Prénom	Statut pour lequel la personne a été contactée
1	/	Nathalie	Service de documentation du Dauphiné Libéré, Veurey
2	ACTIS	Grégoire	Chargé de développement touristique, Isère Tourisme
3	ANTAMIDZAKIS	Éloïse	Musée Dauphinois
4	ARLOT	Sébastien	freestyler de la première heure aux Deux Alpes
5	BARLERIN	Francis	Délégué spécial, 1 ^{er} adjoint à Villard Reculas, en charge du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), porté par la communauté de communes de l'Oisans. Ex-président de l'Office de tourisme de Villard-Reculas. Président de l'Association Oisans Accueil qui réalise les cartes "L'Oisans au bout des pieds".
6	BARTHELEMY	Famille	Le vécu dans la vie d'un village de montagne, Besse en Oisans
7	BERGER	Gaëlle	Secrétaire de l'association de VTT de l'Alpe d'Huez
8	BERTRAND	Renaud	Moniteur de VTT à l'UCPA des Deux Alpes
9	BESSE	Jacques	(JBO Organisation), président du club des sports de Vaujany, père de Laurent Besse, snowboarder professionnel dans les années 1990.
10	BILA	Alexandre	Directeur de l'ESF de Villard-Reculas
11	CAILLON	Raphaël	Co-fondateur du Syndicat National des Moniteurs Cyclistes MCF
12	CALVAT	Marcel	Président de la FFS de 2002 à 2004, président de l'Association française des entraîneurs de ski alpin de 1989 à 2004, et de l'association internationale des entraîneurs depuis 1992.
13	CAMPREDON	Guillaume	Co-fondateur du Syndicat National des Moniteurs Cyclistes MCF, gérant de l'entreprise Dayak, magasin de vélo à Grenoble et organisateur de séjours à vélo
14	CARMAGNOLA	Carlo	Société Dianeige. Responsable des projets de recherche sur la neige dans les domaines skiables
15	CARNINO	Matthieu	compétiteur en VTT, natif des Deux Alpes, commerçant aux Deux Alpes
16	CARON	Pierre-Marie	Promoteur de la marque de VTT Derik
17	CARREL	Marc	Président de Oisans Tourisme jusqu'en 2006 et président de l'Office de tourisme de Bourg d'Oisans jusqu'en 2006, propriétaire d'un camping à Bourg d'Oisans
18	CHALVIN	Cédric	gérant du magasin de sport "Jacques Sport", co-créateur et organisateur de la Mountain of Hell (MOH), président du club de VTT des Deux Alpes
19	CHARMET	Gérard	Cartographe SATA jusqu'en août 2017, ex-employé Anim'Alp, moniteur de ski
20	CHARRA	Kostia	Directeur de l'association Mountain Bikers Foundation
21	COING	Jacques	Conseiller municipal de Mont de Lans
22	CONTE	Hervé	Directeur de l'office de tourisme d'Auris en Oisans de septembre 2009 à septembre 2013.

23	CRUCIANI	Dominique	Prestataire de deltaplane précurseur à l'Alpe d'Huez. Prestataire de parapente.
24	DAUBOIN	Xavier	Moniteur de parapente breveté d'État et moniteur de ski (BE ski)
25	DEBOURG	Anne-Sophie	SPL Oz-Vaujany, ex- animatrice Anim'Alp
26	DELAHAIE	Jean-Pierre	Représentant de la RATP
27	DURDAN	Éric	Guide de haute montagne, moniteur de ski, pisteur-secouriste, gestionnaire de gîte de groupe, habitant de Bourg d'Oisans
28	FARAUDO	Jean-Charles	Président du directoire de la SATA
29	FIAT	Agnès	Secrétaire de la maison du Parc des Écrins de Bourg d'Oisans
30	FICHEUR	Laurent	Ex-pisteur secouriste, accompagnateur en montagne, accompagnateur VTT
31	FORÊT	Jérôme	Parc national des Écrins, secteur Oisans
32	FOURNIER	Jack	moniteur de ski ESF Deux Alpes, entraîneur du club des sports des Deux Alpes dans les années 1970, auteur de plusieurs livres sur la montagne et l'Oisans
33	FRANCOIS	Bernard	Auteur de livres sur l'Oisans
34	GARCIN	Charlie	Moniteur MCF Alpe d'Huez et moniteur (BE) de ski
35	GUERRAND	Arnaud	Responsable opérationnel neige Deux Alpes Loisirs
36	GUIBAL	Jean	Musée Dauphinois
37	HAUPT	Olivier	Membre de l'Association de VTT de l'Alpe d'Huez dans les années 2000
38	HOSTACHE	Marie-Hélène	Secrétariat mairie d'Auris en Oisans
39	JOUFFREY	Colette	Épouse de Roland Jouffrey, impliqué dans le cyclisme à Bourg d'Oisans
40	JOUVENOT	Solange	Assistante de gestion, archives de la mairie d'Huez
41	JUHEL	David	webmaster de l'EPIC "Oisans Tourisme", membre de l'association Montagne Biker Oisans, membre du team "Rocky Sport"
42	LEDERLIN	Allen	Fils de François Lederlin, architecte ayant réalisé de nombreux refuges pour le CAF, notamment en Oisans
43	LEPLUS	André	Créateur du Mondial du Snowboard
44	LOIODICE	Jacques	Technicien en électricité, exploite la remontée mécanique de Villard-Reymond les quelques jours d'ouverture dans le cadre d'une association Loi 1901 "Le Renouveau de Villard-Reymond"
45	LOMBARD	Joachim	Conseiller technique national pour la FFC, Développement territorial (en charge des sites Labellisés)
46	MARIE	Christian	Directeur commercial de la SATA à la retraite
47	MARTIN	Michel	Hôtelier aux Deux Alpes, BE parapente
48	MERMOUD	Nicolas	Représentant pour les sociétés Skis Dynastar et Rossignol, a fondé la société Hoka One one. Il est créateur du concept Slide aux Deux Alpes
49	MIAILLIER	Babette	Présidente du Ski-Club de l'Alpe d'Huez
50	MILLECAMPS	Yves	Patrimoine Ornon, gendre de M. Léon Bonaz, ex maire d'Ornon
51	MONMOTTON	Jacques	commerce de ski (et VTT dans les années 1980) aux Deux Alpes
52	MORAS	Fred	Moniteur de ski, professeur détaché à l'ENSA pour les formations snowboard, organisateur d'événements avec air bag

53	MOREAU	David	Société Cime Events et ex-chargé de mission pour la FFC
54	MORGILLO	Ludovic	Pisteur-secouriste et patrouilleur VTT à l'Alpe d'Huez
55	PENTECÔTE	Nicolas	Responsable snowboard à l'ESF des Deux Alpes
56	PEYRET	Pierre-Henri	Responsable du secteur Oisans du Parc national des Écrins
57	PROVENT	Aurore	Assistante de direction, Syndicat MCF
58	RABATEL	Bertrand	Co-fondateur du Syndicat National des Moniteurs Cyclistes MCF
59	RICHARD	Geneviève	Agent de maîtrise technique et administratif, mairie de Villard-Reculas
60	RIEUSSEC	Jérôme	Président de l'Association de VTT de l'Alpe d'Huez depuis 2015.
61	ROUARD	Sonia	Maison de la Montagne - Les Deux Alpes
62	ROUSSEL	Alexandre	Moniteur de ski affilié à l'ESF de l'Alpe d'Huez, encadrant le kitesurf au sein de l'ESF
63	ROUX	Delphine	Archiviste itinérante pour le Centre de gestion de l'Isère de la Fonction publique territoriale, rencontrée à la mairie de l'Alpe d'Huez
64	SAUVEBOIS	Cathy	Maison de la Montagne - Les Deux Alpes
65	SEIGLE	Philippe	Adjoint au sport à la mairie de l'Alpe d'Huez dans les années 1990, Organisateur du Trophée du Pic Blanc.
66	SELLIER	Nancy	Monitrice de ski, monitrice de VTT
67	SERAFINI	Estelle	SIÉPAVEO
68	TOPRIDES	Serge	Maire de St Christophe en Oisans de 2004 à 2014
69	TOURNOUD	Olivier	Directeur Territoire du Trièves, directeur Territoire de l'Oisans jusqu'en 2016, pratiquant de parapente
70	ULLRICH	Jacques	Gestionnaire bibliothèque du CAF, Grenoble
71	WATIER	Nicolas	Société HO5 : créateur de modules de snowparks, diversifiée dans tous les espaces ludiques, sportifs et outdoor

Autres annexes

Annexe 1 : Extrait de la base de données Excel des articles du Dauphiné Libéré

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Date	Edi	Auteur	Titre article	Lieu	Sujet	PRATIQUES	ACTEURS	ENJEUX
1								
2	1960/01/02		Un équipement rationnel de nos	Courchevel	Projet national	ski, sports d'hiver	Henri Tournet, conseiller	politique
3	1960/01/07	Jean	En marge des fêtes du Centenaire du	Savoie,	Création du parc national			parc national
4	1960/01/12	Locale	L'Alpe d'Huez, à dix-huit minutes de	Alpe d'Huez	Inauguration d'une aire			Territorialisation :
5	1960/01/14	Greno	Les classes de neige dans l'Isère. 800	Stations	Classes de neige en Isère.	ski, classe de neige	Hôtel le Taillefer	
6	1960/01/14	Greno			Deux journalistes			promotion France,
7	1960/01/19	Locale	Stage de para-neige aux Deux Alpes	Les 2 Alpes	Stage de para-neige aux	parachutisme	parachutistes du centre	
8	1960/01/25	Greno	Echos des classes de neige aux Deux-	Les 2 Alpes	Classe de neige	ski, classe de neige	moniteurs de ski, ESF,	
9	1960/01/29	Greno	Le cinquième camp international	Les 2 Alpes	Camp international	ski	étudiants, Roland Martin	
10	1960/01/31	Greno	Les championnats de ski du Dauphiné à	Alpe d'Huez	compte-rendu course de	ski alpin, compétition	compétiteurs, Désirée	
11	1960/02/01	Greno	Cérémonie simple et émouvante à St	St	Enterrement de Casimir	alpinisme	grands noms alpinisme,	
12	1960/02/05	Locale	Avec la presse allemande en visite aux	Les 2 Alpes	Journaliste allemande en			promotion station
13	1960/02/07	Locale	Ski à hélice		Photo illustrant un ski à	ski à hélice		innovation,
14	1960/02/08	Greno	L'entrepreneur de bâtiments Jean		Portait de Jean		Jean Pomagalski	économie
15	1960/02/10	Locale	On patine aux Deux Alpes	Les 2 Alpes	Nouvelle patinoire	nouvelle patinoire,		
16	1960/02/17	Locale	A l'Alpe d'Huez dans la coupe Chesterfield,	Alpe d'Huez	Coupe Chesterfield à	slalom parainé par une	Pierre Julien directeur	
17	1960/02/18	Locale	Allevard... Altitude 1500 ? Le grand collet	Collet	Avenir des stations de ski.			
18	1960/02/24	Locale	Les secouristes des Deux Alpes	Les 2 Alpes	Photo des secouristes			
19	1960/02/27	Locale	Le championnat départemental de ski	Alpe d'Huez	championnat	slalom géant, ski de fond,		
20	1960/03/01	Locale	Image du critérium des faveurs skieurs aux		Compétition de ski de fond	ski de fond	facteurs skieurs, M	
21	1960/03/03	Locale	La fête des moniteurs aux Deux Alpes	Les 2 Alpes	Mardi Gras, rétrospective	slalom, ski, descente aux	moniteurs de ski, Jean de	Valorisation des

Annexe 2 : Les figures du progrès



Polikar, M., « Soixante-cinq duels au slalom de l'Amitié : l'Alpe d'Huez s'est inclinée aux Deux Alpes »,
© *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 4 avril 1974.



« Le curé de l'Alpe d'Huez a donné lui-même le premier coup de "bull" de sa nouvelle église »,
© *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 20 juillet 1968.

Annexe 3 : Règles de conduite du skieur¹

Comité juridique de la Fédération Internationale de Ski.

Le ski est un sport, et comme tout sport, il comporte certains risques et certaines responsabilités civiles et pénales.

I. Respect d'autrui

Tout skieur doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.

II. Maîtrise de la vitesse et du comportement

Tout skieur doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps.

III. Maîtrise de la direction

Le skieur amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur aval.

IV. Dépassement

Le dépassement peut s'effectuer, par amont ou par aval, par la droite ou par la gauche, mais toujours de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur dépassé.

V. Obligation du skieur et croisement

Tout skieur qui pénètre sur une piste ou traverse un terrain d'exercice doit s'assurer, par un examen de l'amont et de l'aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui et pour autrui. Il en est de même après tout stationnement.

VI. Stationnement

Tout skieur doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes, et notamment dans les passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, le skieur doit dégager la piste le plus vite possible.

VII. Montée

Le skieur qui monte ne peut utiliser que le bord de la piste, et même s'en écarter en cas de mauvaise visibilité. Il en est de même du skieur qui descend à pied.

VIII. Respect de la signalisation

Tout skieur doit respecter la signalisation.

IX. En cas d'accident

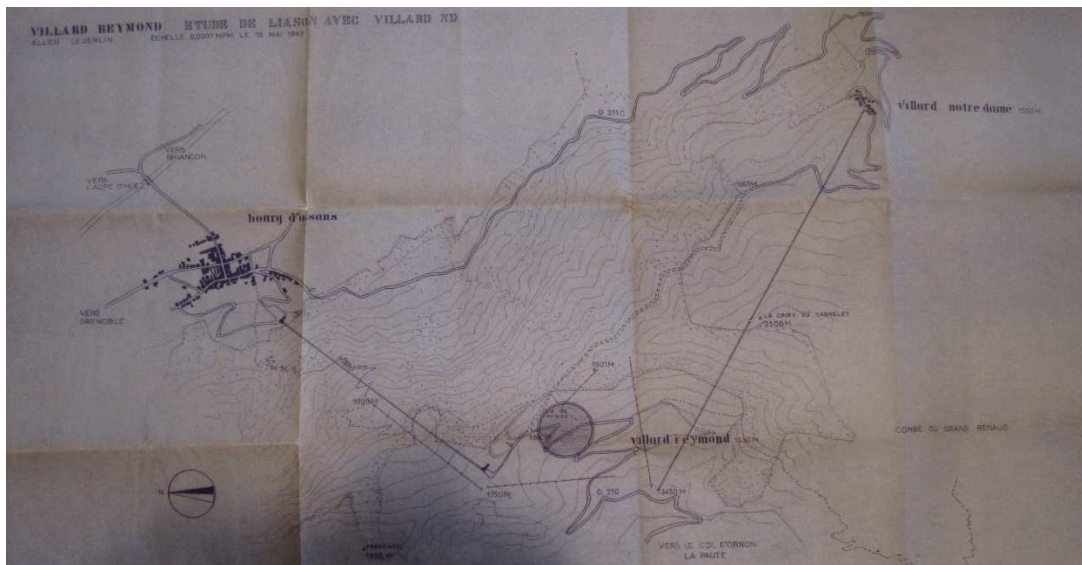
En cas d'accident, toute personne doit prêter secours.

X. Identification

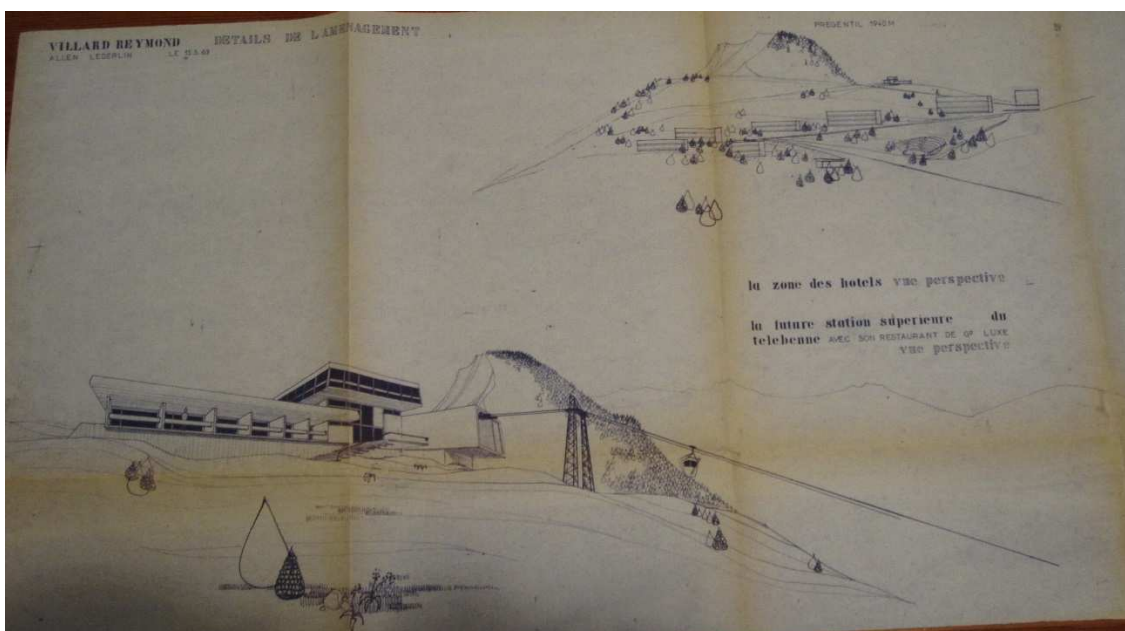
Toute personne témoin ou partie responsable ou non d'un accident est tenue de faire connaître son identité.

¹ In, DELAFON Dominique, *Ski, droit & responsabilité*, Voiron, Ed. E.P.M, 1970, 183 p. Annexes : 1

Annexe 4 : Projet de station de Villard-Reymond



Projet de station de Villard-Reymond. Etude de liaison avec Villard Notre Dame.
Plan Allen Lederlin, 15 mai 1963. (Sources : © archives mairie Villard-Reymond)

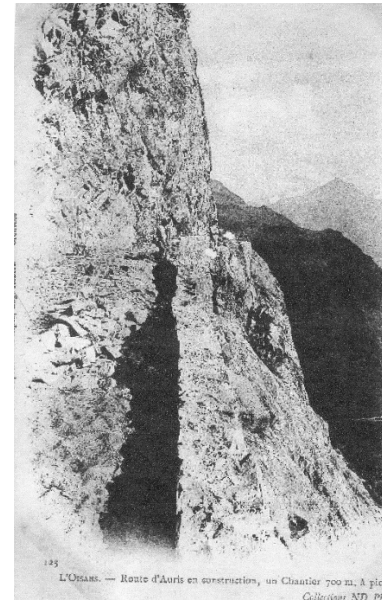


Projet de station de Villard-Reymond. Détails de l'aménagement. Zone des hôtels, vue perspective.
La future station supérieure du télébenne avec son restaurant de grand luxe, vue perspective.
Plan Allen Lederlin, 15 mai 1963. (Sources : © archives mairie Villard-Reymond)

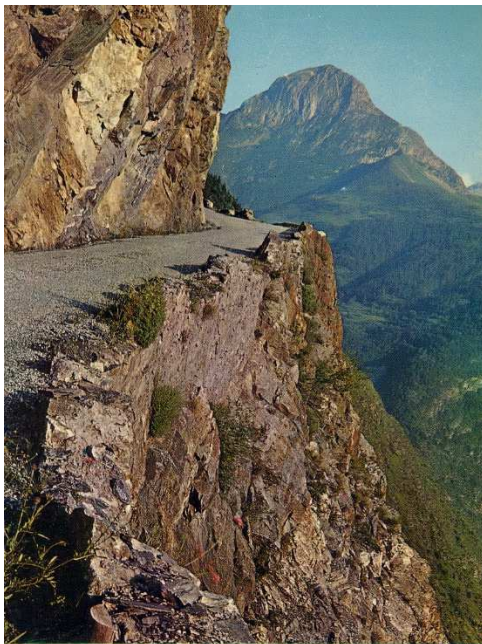
Annexe 5 : La route d'Auris



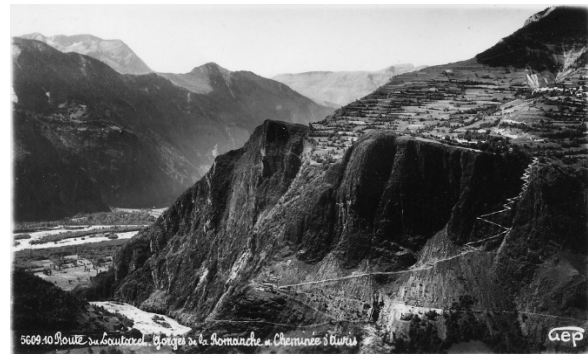
La Route de la Roche au début du XXe siècle
(Source Site Internet ©mairie Auris : <http://www.mairie-auris.fr/la-commune/histoire-et-patrimoine/>)



La Route de la Roche
en construction vers 1890
(Source : Site internet ©mairie Auris)



La Route de la Roche vers 1970 (Source Site Internet ©mairie Auris)



la Cheminée d'Auris, chemin en zigzag
(Source Site Internet ©mairie Auris)

Echos des classes de neige aux Deux - Alpes



Le groupe des plus petits en compagnie de leur moniteur R. Primatesta (Photo « D. L. »)

Depuis le 8 janvier, le chalet Coop retentit de cris joyeux : C'est la classe de neige du cours Valadon de Paris qui occupe la station pour trois semaines. Seconde expérience du genre. L'an passé, le cours Valadon était à Pananches, dans le Briançonnais, et fidèle à nos montagnes du Dauphiné, ce sont les Deux Alpes qui ont été choisies pour ce second stage de neige.

Composée d'une vingtaine d'enfants sous la direction de Mlle Lehman, et aidée par trois monitrices, la classe de neige est installée au chalet de la Coopérative nationale de vacances et loisirs, spécialisé dans la réception des groupes dépendant de cet organisme. A Nol, c'est le groupe du Métro qui les a précédé dans cet accueillant chalet.

Levés de bon matin, les enfants partagent leur temps entre la classe et le ski, et c'est en élèves studieux qu'ils suivent chaque matin leurs cours, mais en pensant quand même à leur évasion sur les pistes blanches en compagnie de leur moniteur Roger Primatesta de l'E.S.F. des Deux Alpes.

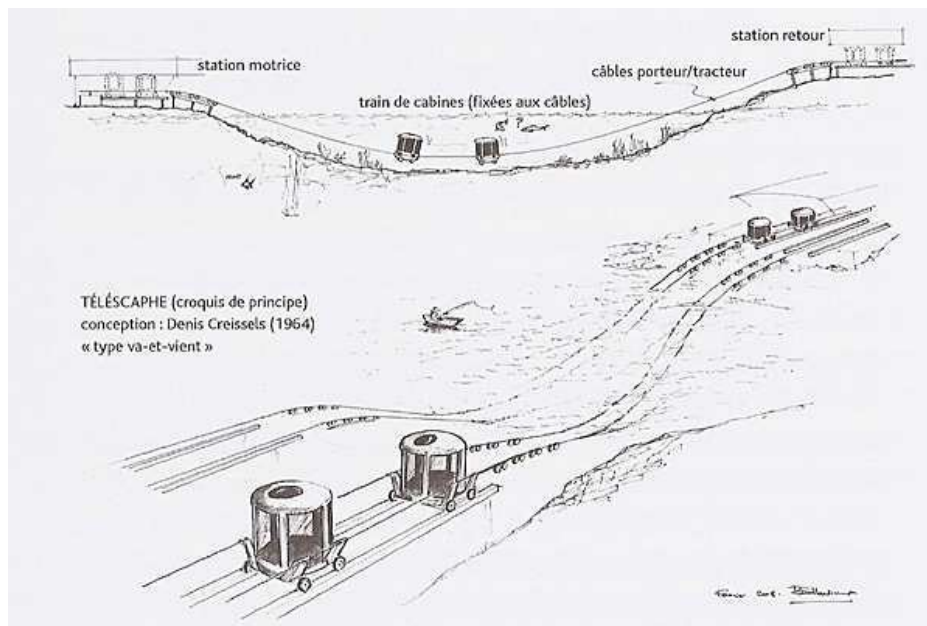
Les progrès ont été rapides et grâce à leurs efforts une pluie d'étoiles s'abattra jeudi matin sur le quai de la gare d'Austerlitz.

Le groupe des plus petits, en compagnie de leur moniteur R. Primatesta.

« Echos des classes de neige aux Deux Alpes »,

©Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 25 janvier 1960.

Annexe 7 : Le télécable de Marseille, conception Denis Creissels, 1964.



Source : © <http://www.tourisme-marseille.com/fiche/telescaphe-de-callelongue-telepherique-sous-marin-marseille/>



©Maviesurmars from Marseille, FRANCE — IMG_1561, CC BY-SA 2.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=48942910>

Annexe 8 : Ski acrobatique



© « Ski acrobatique aux Deux Alpes. L'Allemand Garhammer Sully et le Français Henri Authier en tête des premières épreuves », In, le DL, édition de Grenoble, 23 février 1975.



Autocollant promotionnel édité dans les stations lors de la tournée Marlboro. © Ebay.



« Le Volvo Ski show ». © Jean-Marc Favre.

**If you're not skiing the Nava System,
here are the cold hard facts.**

1. Comfort. Instead of a hard, heavy and stiff plastic shell, the Nava boot has an anatomical 2-stage design that gives your lower leg flexibility and full range of motion. Borne spurs, pressure points, sore bruised shins, and other discomforts are symptoms of the past. And at just 48 oz. (size 9), the fully-lasted boot really takes a load off your feet. So you can ski longer and more comfortably.

2. Nava Warmth. Because the Nava boot doesn't restrict your circulation, feet naturally feel warmer. Inside, you can stay outside without fear of cold or wet feet. The durable outer fabric is water resistant and extra-high so it works like a built-in gaiter in deep powder, too.

3. Nava Convenience. With its advanced lacing system and closure, the boot offers a custom fit, entry and exit that is quick and automatic, and a heel lock that can be pole activated on steeper slopes. Because all integral hardware is recessed in the flexible molded sole, the boot is far more comfortable to walk and drive in as well.

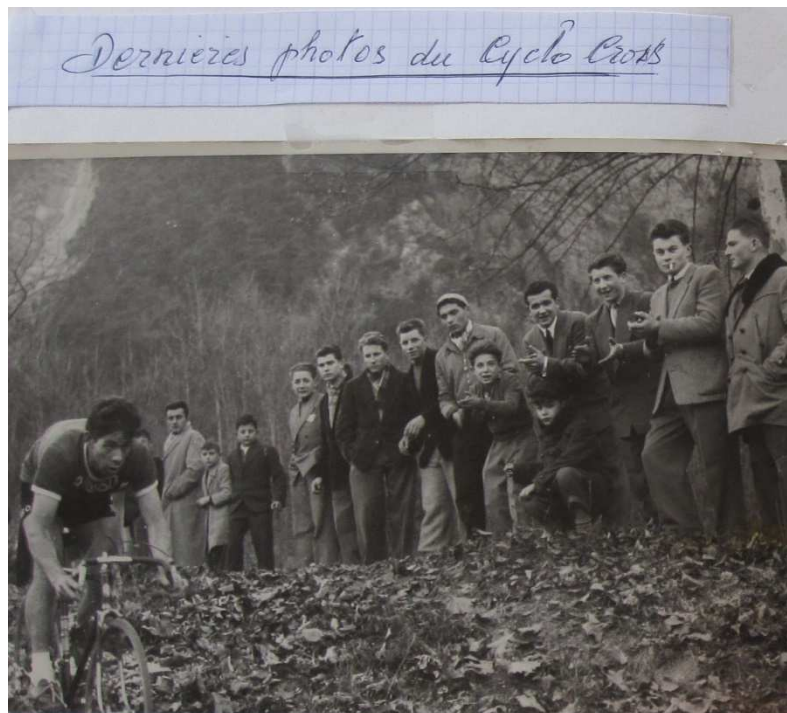
4. Nava Performance. The Nava System's rigid control support arm snugly cups your leg, and actively transmits greater leverage to your edges for instant response. And by exerting a gentle forward pressure for more natural stance and balance on the ski, you'll ski better with less effort. Upon release, the control arm also functions as a ski brake.

The revolutionary Nava System. The first to combine ultimate comfort, convenience and performance in a fully-integrated skiing system. And that's a fact.

For more information and the name of your nearest dealer, call 1-203-227-5151 collect. Nava Leisure USA, 49 Riverside Avenue, Westport, CT 06880.

Nava Skiing System

Annexe 10 : Le cyclo-cross de Bourg d'Oisans vers 1955



Sources : ©Roland Jouffrey. Archives privées Colette Jouffrey. Tous droits réservés.

Annexe 13 : Quand la neige manque dans l'Isère en début d'année, on apprend à connaître la montagne d'été

JEUDI 28 AVRIL 1988 4 05 7 FIL 74

SALON D'AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE

ECONOMIE ■ Le Salon de l'aménagement de la montagne a ouvert ses portes hier à Alpeexpo-Grenoble. Une sorte de relais entre l'hiver et l'été.

QUAND LES MONTAGNES SE CHERCHENT

A dire vrai, les professionnels de la montagne abordent le 8^e SAM inauguré mercredi par Michel Bernier sans euphorie. Certes, le nombre d'exposants n'a jamais été aussi important (180 contre 416 en 1986), mais la montagne paraît malade: les enquêtes, les sondages réalisés au cours de la dernière saison d'hiver, le manque de neige et l'hiver incertain dorénavant à la plus grande prudence. D'ailleurs, l'étude commandée par le secrétariat d'Etat au tourisme et présentée mercredi aux membres de l'association des maîtres des stations de sports d'hiver confirme ce qu'on pressait depuis plusieurs mois (le Dauphiné Libéré avait dévoilé dès le mois de novembre certains éléments de l'enquête): le chiffre de la fréquentation dans les stations de sports d'hiver stagne. Les causes? L'absence de cet équilibre rapport explique d'une part que l'évolution du taux de chômage, d'autre part le vieillissement de la population freinent la pratique du ski. « A partir de 50 ans, même s'ils étaient des fanatiques du ski les gens vont de

moins en moins en station ». L'auteur du rapport constate également que l'économie touristique de la montagne enneigée est devenue en France en 20 ans celle des sports d'hiver qui ont connu le plus fort développement et nécessité les plus gros investissements (un million de francs / emploi créé). Cela dit, la demande française d'hiver se stabilise pour les longs séjours (plus de 3 jours). Ceci après 2 décennies de très forte croissance.

Quelle est cette clientèle? Il s'agirait d'une cible étroite, plutôt masculine venant en groupe, composée pour 1/3 de « mordus », le reste de dilettantes, moins fidèles. Ces skieurs sont essentiellement originaires de l'axe Paris - Lyon - Marseille élargi.

La conclusion du rapport rappelle que le marché français entre dans une phase de maturité: « il se renouvelle peu, les clientèles potentielles étant peu motivées et moins aisées que les clientèles actuelles. Des clientèles très attentives aux critères d'ambiance et d'environnement. Le niveau des dépenses en-



17 pays français

Pour remédier à cette stagnation de la clientèle, les professionnels s'accrochent à dire qu'il est nécessaire d'attirer de plus en plus de clients étrangers. Un rôle que peut jouer le salon de l'aménagement de la montagne: outre les données éditables françaises, les représentants de 108 exposants étrangers originaires de 17 pays apprennent à connaître la technologie française en matière d'aménagement de la montagne, dominée en par l'emballage. Mais d'autres sociétés présentent qui du matériel de remontées mécaniques, qui des matériels agricoles, qui des engins destinés à la sécurité, à la distribution de forfaits. Ceci à côté des stands des sociétés de communication, vidéo ou télématique, qui en ont aussi beaucoup. Le 8^e SAM est avec son temps.

Jacques BOUCAUD

Actions ■ Quand la neige manque dans l'hiver en début d'année, on apprend à connaître la montagne d'été.

Boucaud, J., « Quand les montagnes se cherchent »,

© Le Dauphiné Libéré, édition de Grenoble, 28 avril 1988.

Annexe 14 : Les mountain bike MBK mis à la disposition de l'Alpe d'Huez en 1989
Archives mairie Huez



Modèles MC 40 et MB 40 proposés à la location en magasins de sports par l'Alpe d'Huez en 1989.

Clichés © D.Fournier

Annexe 15 : « Et voici le Ski volant »



« Et voici le ski volant », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 2 décembre 1970.

Annexe 16 : Photo aérienne de l'Alpe d'Huez, portail IGN, 26 octobre 1989.

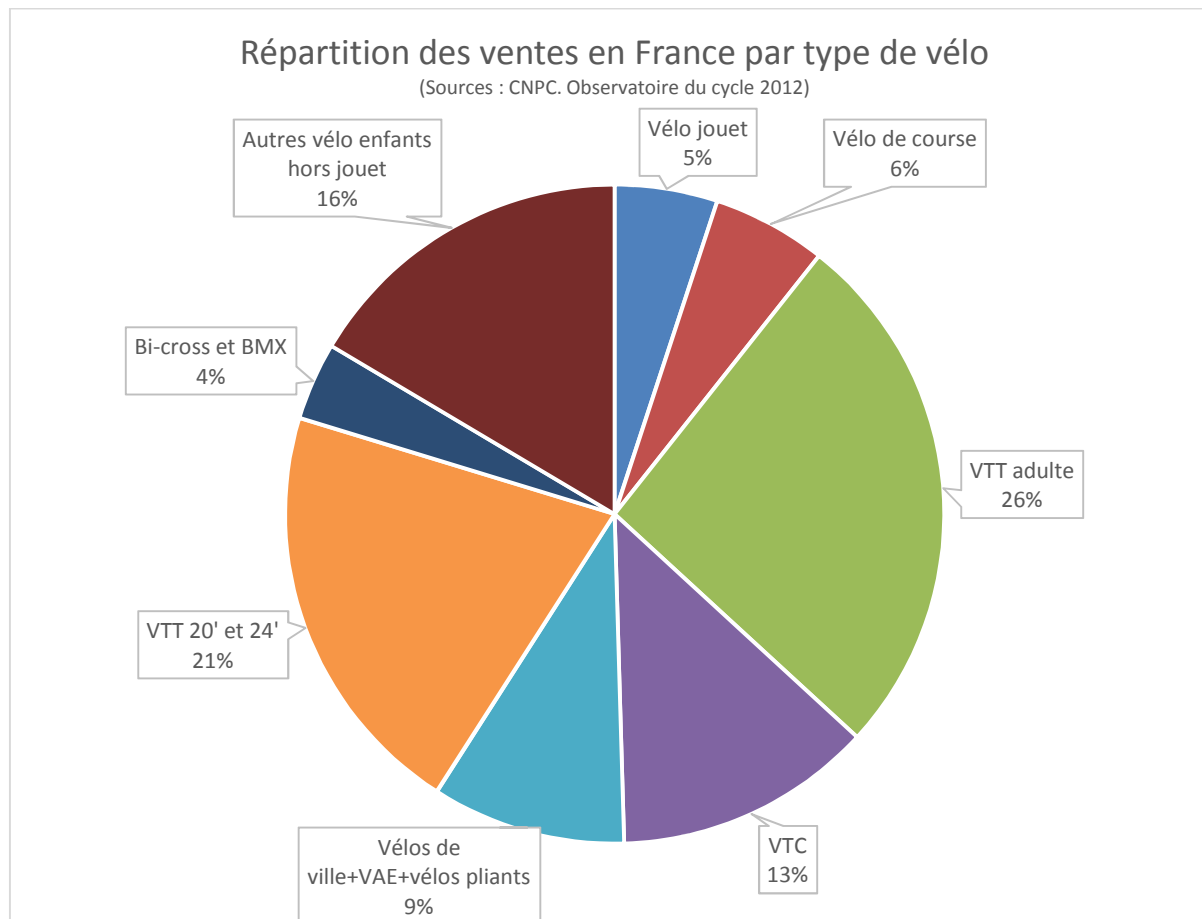


Portail IGN « *Remonter le temps* » - Prise de vue aérienne en date du 26 octobre 1989.
[https://remonterletemps.ign.fr/telecharger?x=6.059659&y=45.095337&z=14&layer=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&demat=DEMAT.PVA\\$GEOPORTAIL:DEMAT;PHOTOS&missionId=missions.3714610](https://remonterletemps.ign.fr/telecharger?x=6.059659&y=45.095337&z=14&layer=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&demat=DEMAT.PVA$GEOPORTAIL:DEMAT;PHOTOS&missionId=missions.3714610)

				Annexe 17 : Accès, Description et Dangers indiqués - Parapente	
	Lieu	création/ modification	Altitude	P : parapente D : Deltaplane SP : SpeedRiding	
Décollage	Alpe d'Huez Eclose	30/05/12	1750 m	P / D	Accès : Accès par le tunnel derrière l'agence VFD, Rue des Passeaux. Parking juste en amont du déco (manche à air et panneau). Attention aux brises de vallée pouvant être fortes à partir de la mi-journée (en été surtout). Repérez bien les différents câbles longeant le relief : télé-village, catex dans les pentes du Bras , ligne électrique passant par Huez et descendant à Bourg d'Oisans QUI S'ÉCARTE LARGEMENT DU RELIEF.
	Alpe d'Huez 2700	13/10/15	2600 m	P	Accès : Prendre la remontée du DMC sortie 2ème tronçon. Le décollage se trouve au nord (sur la gauche en sortant) de la gare du DMC, derrière les barrières en bois, à l'extérieur des pistes de ski. Le décollage se trouve de l'autre côté de la piste du belvédère, derrière les barrières de sécurité. Neige non damée. En vol prendre la direction de la station, en hiver atterrissage à 1800, à côté du DMC au pied du Signal. Remontée mécanique du DMC Décollage à ski uniquement, savoir s'arrêter en urgence. <i>Réglementation aérienne : Secours hélicoptérés</i>
	Alpe d'Huez Le Signal	13/10/15	2100 m	P / D	Accès : Remontées mécaniques du Signal en Hiver, à pieds en été. Site Sud à gauche en sortant des remontées, décollage dans la pente regardant le village d'Huez Site Nord à Est, en hiver : à droite en sortant des remontées, plateforme damée sur le site Est regardant la station. En été, pente Est coté chalet des pisteurs. Catex très peu visible coté Allemond (Nord-Ouest) Remontées mécaniques du Signal et Villard-Reculas, câble et poteaux pour éclairage de piste de nuit Survol des pistes à basse altitude. <i>Réglementation aérienne : Secours hélicoptérés prioritaires.</i>
Atterrissage	Alpe d'Huez - Bourg d'Oisans La Minardière	30/05/12	720 m	P / D	Accès : Parking du rond-point au départ de la montée de l'Alpe. Entre l'attéro et le parking, suivre le chemin agricole le long de la déviation de Bourg d'Oisans (5 minutes à pieds). Les brises de vallée peuvent être fortes (à partir de la mi-journée et en été) Ligne HT en bordure du terrain et en travers au Sud. Approche en PTU coté route.
	Alpe d'Huez Station 1800 Rond-point des pistes	13/10/15	1800 m	P / D	Accès : Arrivée des pistes du Signal et des Jeux, derrière le Chalet de l'ESF. Atterrissage de petite taille, encadré par les pistes, remontées mécaniques et le jardin d'enfant : beaucoup de monde et d'obstacles en hiver ! Venir chercher la contre-pente par vent de secteur Nord Atterrissage déconseillé par secteur Sud : se positionner très près du sol en entrée de terrain par secteur Sud. Zone plus dégagée l'été, attention aux VTT. <i>Réglementation aérienne : Secours hélicoptérés.</i>
	Alpe d'Huez 2100	13/10/15	2100 m	P	Accès : Par le DMC 1 ^{er} tronçon en été. Par la route des lacs en intersaison. INTERDIT EN HIVER (pistes de ski) Remontées mécaniques, canons à neige (perches) et pistes VTT à proximité. <i>Restrictions : INTERDIT EN HIVER (pistes de ski)</i>
	Alpe d'Huez Poutran	13/10/15	2000 m	P	Accès : Accès par la route des lacs. PARKING OBLIGATOIRE au niveau du panneau d'information. 10 minutes à pieds sur chemin large et peu pentu. INTERDIT EN HIVER (pistes de ski) SITE DE GONFLAGE ET SOARING. Catex le long de la pente à gauche. Attention, l'aérogologie peut être turbulente ou forte (notamment en été). <i>Restrictions : En juillet et Août, INTERDIT AVANT 17H30 (réservé aéromodélisme). INTERDIT EN HIVER.</i>
Déco.	Les Deux Alpes Le Diable	17/04/02	2450 m	P / SR	Conditions thermiques Fortes l'après-midi. Attention au vent météo, surtout au vent de sud <i>Restrictions : En hiver pratique du speed-riding réglementée par arrêté municipal.</i> A consulter et respecter. L'arrêté est affiché au départ de la télécabine du Diable.
Atterrissage	Les Deux Alpes Les Deux Alpes	17/04/02	1650 m	P / SR	Accès : Route Condition thermique forte l'après-midi. Attention aux "rentées" de vent de nord ; risque de cisaillement brevet pilote fortement conseillé pour des raisons de sécurité.
	Les Deux Alpes Venosc	17/04/02 18/08/14	900 m	P / SR	Accès : route, Télécabine Bise forte. Fortes brises de vallée l'après -midi

Tableau : Liste des sites de décollage et d'atterrissage en Oisans homologués par la FFVL. D'après les données du site FFVL. [En ligne]. Consulté le 13 juillet 2017 à l'adresse : <http://federation.ffvl.fr/pages/rechercher-un-site-pratique>

Annexe 19 : Répartition des ventes en France par type de vélo



Après avoir marqué l'histoire du Ski,
l'aventure continue avec

HEADCYCLES®
À chacun son style, à chacun son HEAD

-30%
pour les moniteurs ESF
avec le code promo **HeadcyclesESF**

SUR HEADCYCLES.COM

Commandez votre vélo en ligne > Récupérez-le monté et ajusté en magasin > Vivez votre passion sans limite


© 2017 Headcycles. Photo et textes non contractuels - 01/2017


« Après avoir marqué l'histoire du Ski, l'aventure continue avec Head Cycles... »

C'EST À CHACUN DE NOUS D'AGIR, POUR LE BIEN DE TOUS

LA CHARTE MBF...


L'avenir de notre pratique se joue aujourd'hui, voici quelques règles de bon sens à appliquer

 Nous sommes tous des invités de la nature.
Les sentiers ne nous appartiennent pas.
Le respect, la courtoisie et l'échange en sont les maîtres mots.

 **JE RESPECTE LA NATURE**

Je respecte l'environnement dans lequel j'évolue, ainsi que la quiétude de la faune et de la flore.


Je rapporte tous mes déchets et fais attention de ne pas laisser échapper papiers ou bidons de mes poches.

 **JE RESPECTE LES SENTIERS**

Je respecte le sentier et ne pratique pas le hors piste, y compris pour couper un virage ou une épingle.

Je roule « propre » et n'abuse pas du dérapage.

Je m'engage dans la préservation et l'entretien des sentiers en organisant ou participant à des Brigades Vertes.

 **JE RESPECTE LES AUTRES USAGERS**

À l'approche d'autres usagers, je ralentis et annonce mon arrivée par un « bonjour » ou à l'aide de ma sonnette.

Tous les chemins ne sont pas des pistes de descente. Lors d'un virage aveugle, je prends garde aux autres usagers.

EN BREF JE SUIS CONSTAMMENT L'AMBASSADEUR DU VTT

Je respecte le milieu dans lequel j'évolue. Je prends le temps de dialoguer avec les autres usagers. Cela me permet de mieux connaître les différentes activités et de présenter la mienne (chasseurs, forestier, ...)

Au travers des Brigades Vertes, je participe à l'avenir de nos sentiers. De mes comportements d'aujourd'hui, dépend mon accès de demain.

POUR UN VTT DURABLE ET RESPONSABLE, J'ADHÈRE À LA CHARTE MBF

Mountain Bikers FOUNDATION

Édition septembre 2017 - Conception : OUI! photo - www.mbf.fr - 04 77 65 79 26 - Crédits photos : Olivier BASSO - 4002-photo.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

les 2 alpes
3600

ITINÉRAIRE RETOUR STATION

Facilitez-vous le ski ! Repérez la remontée mécanique qui vous permettra de rentrer facilement à votre lieu de résidence.

L'ensemble de l'équipe du domaine skiable se tient à votre disposition pour vous guider et répondre à vos questions !

Soyez futé, évitez les files d'attente pour votre retour station !





**VILLAGE DE MONT-DE-LANS
VILLAGE 1800**

- PISTE VALENTIN*
(Réservée aux très bons skieurs)
- VILLAGE 1800

**PALAIS DES SPORTS
MAIRIE DE MONT-DE-LANS**

- BELLE ÉTOILE

CENTRE STATION

- PISTE VALENTIN*
(Réservée aux très bons skieurs)
- CEUFS BLANCS
(Embarquement à 2100m)
- JANDRI EXPRESS
(Embarquement à 2600m)

ALPE & VILLAGE DE VENOSC

ITINÉRAIRE BONS SKIEURS

- Bellecombe
- Vallons du Diable 1
- Diable

ITINÉRAIRE SKIEURS MOYENS & DÉBUTANTS

- Crêtes
- Diable

*Sous réserve d'ouverture

Prospectus édité par Deux Alpes Loisirs, distribué en décembre 2016 aux clients skieurs.

Annexe 23 : Liste des refuges de l'Oisans

Classement par catégorie de propriétaire, altitude croissante, appartenance au périmètre du Parc national des Écrins et année de première implantation.

Propriétaire	Nom du refuge	Altitude en mètres	Périmètre du Parc oui/non	Date de première implantation d'un refuge
CAF	Chalet alpin de la Bélarde	1734	non	(récent)
CAF	La Lavey	1797	oui	1900
CAF	Le Carrelet	1909	oui	1882
CAF	L'Alpe du Villar d'Arène	2077	non	1877
CAF	Le Châtelleret	2225	oui	1882 Reconstruction 1959
CAF	L'Étendard	2430	non	1899
CAF	Temple Ecrins	2484	oui	1927
CAF	La Pilatte	2577	oui	1924 en bois, construction 1954 d'un nouveau refuge en dur
CAF	Le Pavé	2841	oui	Reconstruction 1971
CAF	Promontoire	3082	oui	1901 Agrandissement 1966
CAF	Aigle	3450	oui	1911
STD	La Fare	2280	non	1887
STD	La Selle	2673	oui	1878
STD	Le Soreiller	2719	non	1957
STD	Adèle Planchard	3169	oui	1926
Jarrets d'Acier	L'Alpe du Pin	1805	non	1947
Privés	Les Clots	1540	non	/
Privés	Pic du Mas de la Grave	1944	non	Reconstruction en 2014
Privés	Le Taillefer	2056	non	/
Privés	La Muzelle	2115	oui	1967
Privés	Chamoissière	2169	non	Reconstruction en 2013
Privés	Rif Tort	2240	non	1966
Privés	Les Mouterres	2250	non	1976
Privés	Le Fay	2258	non	1975
Privés	Le Goléon	2500	non	2008
Privés	Évariste Chancel	2508	non	1885

En dehors du périmètre de l'Oisans tel que nous l'avons défini, d'autres refuges ont été construits à côté des anciens ou agrandis.

Table des matières du volume d'annexes

Sommaire du volume 2	2
Les Sources	3
Les sources imprimées	3
Archives départementales de l'Isère.....	3
Bibliothèque municipale de Grenoble.....	16
Archives communales.....	16
Archives intercommunales.....	18
Archives privées.....	18
Présentation des témoins.....	20
Récapitulatif synthétique des entretiens	21
Présentation des entretiens semi-directifs en face à face	25
1- Gaston SAVIOUX, dimanche 1 ^e septembre 2013	25
2- André SERT-MARC, mardi 3 septembre 2013	29
3- Gilbert ORCEL, vendredi 6 septembre 2013.....	35
4- ANONYME, dimanche 18 octobre 2014	40
5- Pierre DODE, samedi 1 ^e novembre 2014.....	43
6- Éric GRAVIER, vendredi 28 novembre 2014	47
7- ANONYME – 6 janvier 2015.....	51
8- Yves BERLIOUX, mercredi 21 décembre 2016.....	55
9- Jean-Rémy OUGIER, vendredi 23 décembre 2016	59
10- Henri BRAC DE LA PERRIERE, lundi 26 décembre 2016.....	62
11- Pierre MONTAZ, mardi 27 décembre 2016	66
12- Lionel ALBERTINO, vendredi 17 janvier 2017	71
13- Roland GIRARD, mercredi 25 janvier 2017	75
14- Luc PELISSON, samedi 1 ^e avril 2017	79
15- Gilles VANHEULE, jeudi 6 avril 2017	82
16- Jean-Claude NORMAND, mardi 18 avril 2017	85
17- Bernard JULIEN, jeudi 18 mai 2017	89
Entretiens téléphoniques	93
1 – Éric ARNOL, samedi 10 janvier 2015	93
2 – Claude PARIAT, jeudi 2 février 2017.....	96
3 – Pierre FROMENTIN, jeudi 2 février 2017	99
4 – Bruno BASSALER, mercredi 15 février 2017	102

5 – Gisèle TESSA, vendredi 17 février 2017	104
6 – Guy MARGOTTON, mardi 21 février 2017	106
7 – Jean-Loup COURTIER, samedi 25 février 2017	109
8 – Patrick RICHARD, samedi 4 mars 2017	113
9 – Nano POURTIER, lundi 6 mars 2017	115
10 – Bruno BLAIN, mardi 14 mars 2017	119
11 – Paul CORNIER, lundi 20 mars 2017.....	121
12 – Jules ARNAUD, mercredi 22 mars 2017.....	123
13 – Bernard PECH, jeudi 23 mars 2017.....	125
14 – Joël FRANTICH, jeudi 23 mars 2017.....	127
15 – Maxence IDESHEIM, mardi 28 mars 2017	130
16 – Isabelle BLANC, mercredi 5 avril 2017.....	133
17 – Renaud RICCOBONI, mercredi 5 avril 2017	136
18 – Michel GUICHARD, mercredi 19 avril 2017	138
19 – Pierre PROAL, vendredi 21 avril et vendredi 5 mai 2017	141
20 – Didier PELISSIER, mercredi 26 avril 2017.....	143
21 – Bernard DINH, jeudi 27 avril et 2 mai 2017.....	146
22 – Aurélien RICHARD, vendredi 28 avril 2017.....	149
23 – Jean-François TOUBLAN, vendredi 12 mai 2017	152
24 – Roger MANDIN, jeudi 18 mai 2017.....	155
25 – Olaf CANDAU, mercredi 14 juin 2017.....	158
26 – Jean-Baptiste BERLIOUX, dimanche 11 juillet 2017	160
27 – Serge BARNEL, mardi 13 juillet 2017	163
Autres témoignages informels	166
Autres annexes.....	169
Annexe 1 : Extrait de la base de données Excel des articles du Dauphiné Libéré.....	170
Annexe 2 : Les figures du progrès	171
Annexe 3 : Règles de conduite du skieur.....	172
Annexe 4 : Projet de station de Villard-Reymond	173
Annexe 5 : La route d’Auris	174
Annexe 6 : L’accueil des classes de neige.....	175
Annexe 7 : Le télécabine de Marseille, conception Denis Creissels, 1964.	176
Annexe 8 : Ski acrobatique.....	177
Annexe 9 : Publicité pour les bottes de ski Nava, années 1980.....	178

Annexe 10 : Le cyclo-cross de Bourg d'Oisans vers 1955	179
Annexe 11 : La Route des Travers en 1953	180
Annexe 12 : Affiches du Grand Prix de l'Oisans 1954-1955-1957	180
Annexe 13 : Quand la neige manque dans l'Isère en début d'année, on apprend à connaître la montagne d'été	181
Annexe 14 : Les mountain bike MBK mis à la disposition de l'Alpe d'Huez en 1989	182
Annexe 15 : « Et voici le Ski volant »	183
Annexe 16 : Photo aérienne de l'Alpe d'Huez, portail IGN, 26 octobre 1989.....	184
Annexe 17 : Accès, Description et Dangers indiqués - Parapente	185
Annexe 18 : Plans VTT de l'Alpe d'Huez 2005 et des Deux Alpes 2004 portant le logo « Grand Oisans »	186
Annexe 19 : Répartition des ventes en France par type de vélo.....	187
Annexe 20 : Publicité Head, Traces, N°113, février 2017.....	188
Annexe 21 : Charte MBF 2017.....	189
Annexe 22 : Conseils de retour station, décembre 2016 – Les Deux Alpes	190
Annexe 23 : Liste des refuges de l'Oisans	191

RÉSUMÉ

La définition de l'Oisans ne renvoie pas seulement à un ensemble cohérent de hauteurs mais plutôt à une symbolique autour de la montagne. L'avènement de l'alpinisme au XIX^e siècle offre à ce territoire sa renommée. Processus engagé depuis le début du XX^e siècle, la diffusion d'une culture de masse, transforme en profondeur les usages et la structuration économique et sociale de cette terre de pastoralisme. Elle s'accroît à partir des années 1960, faisant des pratiques de loisirs sportifs une ressource majeure de l'Oisans. Les retombées économiques des sports d'hiver incitent en parallèle l'État à mettre en œuvre une politique d'aménagement rationnel pilotée par le Plan neige. En Oisans, l'attractivité de nouveaux sites contribue à inverser les rapports de force entre les « *hauts lieux* » et les vallées. L'intérêt pour l'alpinisme s'étiole au profit du ski. Celui-ci, avec l'accroissement du temps libre, devient une nouvelle norme sociale et culturelle, un levier d'innovation, certes, mais qui se déploie ni de manière uniforme, ni homogène. Derrière un discours convenu, véhiculé par les agents de la transformation, se laissent entrevoir des conflits, des coopérations et des négociations à propos de la gestion des terrains de jeu. Un contexte de crise permanente s'installe, il freine bientôt les velléités de développement. La conception du progrès est contrariée dans les années 1970 par l'expression d'un courant annonciateur de nouvelles transformations. Dans le même temps, des voix s'élèvent contre l'urbanisation de la montagne, illustrant les controverses portées par ces mutations. À l'aube des années 1980 « *l'esprit de la glisse* » dont le snowboard, le VTT ou encore le vol libre sont des emblèmes, apporte un nouveau souffle à l'Oisans. Les représentations posées sur ces pratiques influencent les différents acteurs. Ainsi leurs contributions remodelent l'Oisans de manière asymétrique en fonction d'une dynamique d'innovation inégalement répartie sur le territoire.

Mots clefs : Oisans, innovation, territoire, montagne, sport, loisirs, tourisme, histoire, représentations, sports d'hiver, ski, snowboard, VTT, vol libre, parapente, changement global, environnement, vulnérabilité.

ABSTRACT

The definition of Oisans does not only refer to a coherent system of heights, but to symbolism around the mountains. The arrival of mountaineering in the 19th century is what made this area famous. The spread of a mass culture began in the beginning of the 20th century and transformed deeply the uses and the economic and social structuration of this land where pastoralism prevails. This intensifies in the 1960s, when recreational sports practices became a major resource in the Oisans economy. The economic fallout of winter sports thus encouraged the State to implement a policy of rational planning managed by the Plan neige (the snow plan). In Oisans, the attractiveness of new sites contributes to reversing the ratio of power between ski resorts at high altitudes and enclosed valleys. The interest for mountaineering withers in favor of skiing. With the increase of spare time, skiing becomes a new social and cultural norm, an innovation lever which does not spread out in a similar or homogeneous way. Indeed, behind the conventional speech conveyed by the agents of the transformation, one can find conflicts, cooperation and negotiations about the administration of the playing fields. A context of permanent crisis takes hold and stops the slight hope for development. In the 1970s, the conception of progress is thwarted by the expression of a trend announcing new transformations. Simultaneously, some concerns are expressed against the urbanization of the mountains, which illustrates the controversies carried by these mutations. In the beginning of the 1980s, the spirit of winter and board sports, including snowboarding, mountain biking or hang-gliding, bring a breath of fresh air to Oisans. The representations based on these uses influence the different actors. Thereby, their contributions remodel the Oisans area in an asymmetric way, according to an innovation dynamic, which is unevenly shared within the area.

Keywords : Oisans, innovation, area, mountains, sports, recreational, tourism, history, representations, winter sports, skiing, snowboarding, mountain biking, hang-gliding, paragliding, global change, environment, vulnerability.